
3 2044 004 540 670


VE RI
TAS
HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

[redacted]



[redacted]

VIE

DE

S. VINCENT DE PAUL.

TOME PREMIER.

[redacted]

DE L'IMPRIMERIE DE BEAU, A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

[redacted]

VIE

DE

VINCENT DE PAUL

INSTITUTEUR

ET

PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION,

PAR

LOUIS ABELLY, ÉVÊQUE DE RODEZ.

Seule Édition complète,

AUGMENTÉE D'UN CHAPITRE INÉDIT.

TOME PREMIER.

PARIS,

LIBRAIRIE DE Mme Ve POUSSIELGUE-RUSAND,

23, RUE SAINT-SULPICE.

1854



[redacted]

A LA REINE,

MÈRE DU ROI.

MADAME,

L'accueil favorable que VOTRE MAJESTÉ a toujours fait à M. Vincent pendant qu'il vivait sur la terre, et les témoignages de bienveillance dont elle a honoré sa mémoire après sa mort, m'ont donné le sujet d'espérer qu'elle agréerait cet ouvrage, qui n'est qu'un crayon de la vie et des vertus de ce grand ser-

viteur de Dieu, que je me suis étudié de tracer avec toute la fidélité qu'il m'a été possible. Il est bien vrai qu'on n'y trouvera pas les ornements qui sembleraient convenables pour le rendre digne d'être présenté à une si grande princesse; mais j'ai pensé que plus cette copie serait simple et naïve, plus aussi serait-elle conforme à son original, et plus favorablement reçue de V. M. qui reconnaîtrait mieux M. Vincent lorsqu'elle le verrait paraître dans son équipage ordinaire, c'est-à-dire avec son humilité, sa simplicité et sa candeur accoutumée. Et pour y réussir plus heureusement, quoique ce saint homme pendant sa vie ait toujours retenu, autant qu'il a été en son pouvoir, sous le voile du silence les excellentes grâces qu'il recevait de Dieu, j'ai fait néanmoins ce que j'ai pu pour l'obliger de parler après sa mort, et nous en déclarer quelque partie; ayant soigneusement recueilli ce qu'il a dit sur ce sujet en diverses rencontres, lorsque sa charité l'a contraint de découvrir ce que son humilité eût voulu cacher. Si V. M. daigne lui donner quelque audience, il aura l'honneur de l'entretenir de plusieurs sujets qui sans doute contenteront sa piété, et tout ensemble lui donneront beaucoup de consolation, reconnaissant combien de grandes choses ont été faites pour la gloire de Dieu et l'accroissement du royaume de Jésus-Christ durant le temps de sa régence, non-seulement par sa permission et sous l'appui de son autorité, mais encore par la coopération de son zèle et par l'application de ses soins et de ses libéralités. Et ce qui doit

[redacted]

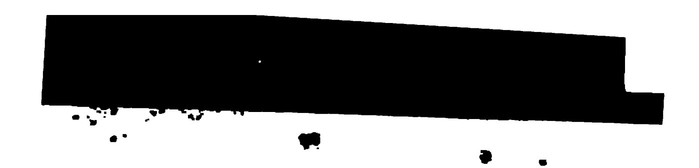
combler de joie V. M., est que toutes ces grandes œuvres subsistent encore, s'augmentent et se perfectionnent toujours, à la faveur de la très-sage conduite de notre incomparable Monarque, qui éclaire comme un soleil, et vivifie en même temps toutes les parties de son royaume, et qui, parmi les plus importantes affaires auxquelles il s'applique pour le bien de son État avec une force d'esprit infatigable, ne laisse pas d'étendre ses soins et d'employer son zèle pour maintenir en tout lieu la véritable religion et la solide piété.

C'est, MADAME, ce qui obligera encore plus particulièrement celui duquel nous écrivons la vie, et dont l'innocence et la sainteté nous donnent tout sujet de le croire dans le ciel avec Dieu, d'employer incessamment ses prières pour obtenir de son infinie bonté toute sorte de bénédictions sur la personne de ce grand Prince, sur celle de V. M., et sur toute la Maison royale, en reconnaissance des grâces et faveurs qu'il en a reçues, et qu'il continue d'en recevoir dans la personne des siens.

Pendant qu'il a vécu sur la terre, et même dans les temps les plus périlleux et difficiles, il a toujours fait profession d'une

constante fidélité envers le Roi et d'une affection sincère pour tout ce qui concernait le bien de son service; et puisque les vertus des saints ne meurent point, et que leur charité est toujours vivante, il y a grande raison de croire que M. Vincent conserve dans le ciel cette même affection et ce même zèle pour procurer auprès de Dieu toutes sortes de biens à la personne du Roi, à V. M. et à tout ce qu'elle a de plus cher. Ce ne lui est pas un petit sujet de consolation d'être assurée d'avoir un fidèle serviteur, ou bien, pour parler plus conformément aux sentiments de votre piété, un intercesseur et un protecteur qui lui est parfaitement acquis auprès de Dieu, lequel, comme un autre Jérémie, est continuellement prosterné devant le trône de cette adorable Majesté pour lui demander tout ce qu'il voit, dans ce grand jour de la gloire, être vraiment salutaire à V. M. et favorable à l'accomplissement de ses justes désirs.

Pour moi, MADAME, ayant été prévenu et comblé des grâces du Roi, et ayant ressenti les effets de votre bienveillance sans jamais les avoir mérités, et d'ailleurs me jugeant incapable d'en rendre à V. M. une reconnaissance telle que je lui dois, je la supplie de souffrir que j'emprunte de celui dont j'écris la vie ce qui me manque pour m'acquitter de ce devoir, et qu'à son exemple, et sous la faveur des mérites qu'il s'est acquis par ses



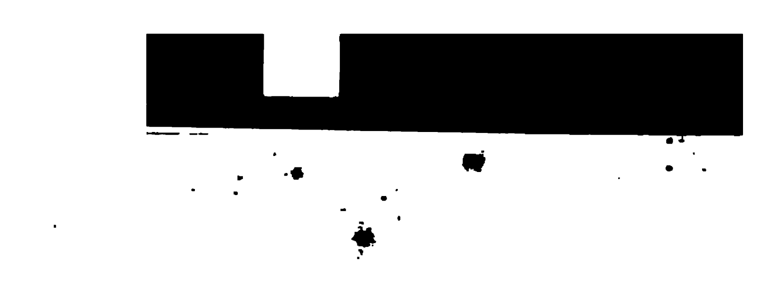
les services, je me dise avec tout le respect qui m'est pos-
le,

MADAME,

De Votre Majesté,

Le très-humble, très-obéissant et
très-fidèle serviteur et sujet.

LOUIS, *évêque de Rodez.*



[redacted]

AVIS AU LECTEUR.

Mon cher lecteur, j'ai à vous avertir en peu de mots de trois choses, sur lesquelles je vous prie de faire quelque attention avant que de vous engager dans la lecture de ce livre.

La première, que la vérité étant comme l'âme de l'histoire, sans laquelle elle ne mérite pas le nom d'histoire, mais plutôt de roman ou de conte fait à plaisir, vous pouvez vous assurer qu'elle a été très-fidèlement et très-exactement observée en celle-ci ; tout ce que vous y lirez étant ou publiquement connu, ou appuyé du témoignage de diverses personnes très-dignes de foi ; ou bien étant tel, que je puis vous certifier l'avoir vu de mes yeux ou entendu de mes oreilles, ayant eu le bonheur de connaître et de fréquenter M. Vincent durant un grand nombre d'années et d'avoir même visité le lieu de sa naissance et ses plus proches parents dans un voyage que je fis en Guienne il y a environ vingt-cinq ans.

Que si parmi les témoignages des autres j'y rapporte aussi divers extraits de ses lettres ou de ses entretiens, qui ont été en partie recueillis par quelques-uns des siens avec grande fidélité et cela seulement sur les dernières années de sa vie, j'en ai usé de la sorte dans la pensée que je ne pouvais faire une expression plus sincère ni plus certaine de ses dispositions intérieures qu'en rapportant ce qu'il a lui-même dit, lorsque la charité l'obligeait de parler, et de découvrir quelquefois ce que l'humilité lui faisait ordinairement cacher. En quoi son témoignage est d'autant plus digne de croyance, que tous ceux qui l'ont connu savent qu'il était très éloigné de tout esprit de vanité et de vanterie, qu'une de ses plus fréquentes pratiques était de chercher l'abjection et l'avilissement de lui-même, disant et faisant volontiers dans les rencontres ce qui pouvait le rendre méprisable aux yeux des autres.

Or, comme ce saint homme faisait ordinairement ces entretiens sans les avoir prémédités, parlant à ceux de sa compagnie, sur les sujets qui se présentaient, comme un père à ses enfants, on n'y verra pas tout l'ordre ni toute la liaison qui se trouveraient dans un discours étudié et préparé : néanmoins, nous avons pensé que, les rapportant dans

leur simplicité, le lecteur serait d'autant plus satisfait et édifié de cette lecture, qu'il y verrait plus naïvement dépeint le fond de l'esprit et de la vertu de ce grand serviteur de Dieu, sa bouche ayant parlé en ces occasions de l'abondance de son cœur.

La seconde est que cet ouvrage semblera peut-être trop ample et trop étendu, et quelques-uns même pourront penser qu'il n'était pas nécessaire de s'arrêter à déduire beaucoup de choses particulières qu'on eût pu passer sous silence, étant assez de rapporter en général les principales et les plus dignes de l'attention du lecteur. Mais comme on ne peut pas bien juger des choses si on ne les connaît que superficiellement ou en partie, on a cru que, pour bien faire voir la grandeur et l'utilité des œuvres que Dieu a faites par M. Vincent, il était nécessaire de les rapporter plus au long et de les mettre en leur jour, et que ce n'était pas assez de les déduire sommairement et seulement en général, sans descendre au particulier.

Au reste, le lecteur considérera, s'il lui plaît, que ce n'est pas ici une pièce d'éloquence, ni un panégyrique, mais un simple récit de la vie et des actions vertueuses d'un serviteur de Dieu, lequel ayant fait toute sa vie une profession très-particulière d'humilité, ce serait en quelque façon aller contre son esprit, défigurer cette vertu qu'il a tant chérie, que de la revêtir des ornements pompeux d'une éloquence mondaine. Le style dont on se sert en écrivant quelque livre doit toujours avoir un entier rapport avec le sujet qu'il traite, et on ne saurait bien réussir en rapportant les actions vertueuses des saints qu'en les décrivant avec le même esprit dont elles ont été animées.

Enfin, mon cher lecteur, la troisième et dernière chose dont j'ai à vous avertir est que, pour me conformer aux ordres très-sagement établis par le Saint-Siége apostolique, je déclare que je n'entends, et que je n'ai aucun dessein de faire entendre à personne tout ce qui est rapporté en ce livre autrement qu'on a coutume de prendre les choses qui sont appuyées seulement sur le témoignage des hommes, et non sur l'autorité de l'Église, et que je n'emploie le titre de *saint*, que je donne quelquefois à M. Vincent, qu'au sens que saint Paul le donne à tous les fidèles : ne voulant signifier autre chose, par cette honorable qualité et par toutes les autres semblables, sinon que ce grand serviteur de Dieu a été doué d'une vertu très-éminente, et qui surpassait beaucoup celle du commun des chrétiens.

[redacted]

VIE

DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU

VINCENT DE PAUL.

CHAPITRE PREMIER.

L'ÉTAT DE L'ÉGLISE EN FRANCE, LORSQUE LE VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU VINCENT DE PAUL VINT AU MONDE.

La sagesse et la puissance de Dieu en la conduite de son Eglise, ne parait jamais plus admirable que lorsqu'il prend sujet des misères qui l'affligent, d'exercer envers elle ses plus grandes miséricordes, et qu'il tire son avantage des pertes qui lui arrivent, sa gloire de ses humiliations, et son abondance de sa stérilité : en sorte que, suivant ce qu'il a dit par la bouche d'un prophète, quand il semble l'avoir délaissée pour quelque temps, ce n'est que pour lui faire mieux ressentir ensuite les effets de sa miséricorde et de son amour : quand il en détourne sa face et qu'il semble l'avoir mise en oubli, ce n'est que pour la combler de nouvelles bénédictions, et la favoriser de grâces plus particulières [1].

C'est ce qui a fait dire au grand saint Hilaire écrivant contre les Ariens, qui de son temps tenaient la vérité captive dans l'injustice : « que c'est le propre de l'Église de Jésus-Christ de vaincre quand elle est blessée ; de se faire mieux connaître quand elle est plus défigurée par les calomnies de ses adversaires ; et d'obtenir un plus puissant secours de Dieu, quand elle semble être plus destituée de sa protection [2]. »

Cela se pourrait vérifier par la suite de toute l'histoire ecclésiastique, qui représente ce mystique vaisseau de l'Église, voguant sur la mer orageuse de ce siècle, parmi une infinité de périlleuses rencontres, qui semblent la menacer souvent d'un naufrage inévitable, et la porter

[1] Ad punctum in momento dereliqui te, et in miserationibus magnis congregabo te ; in momento indignationis abscondi faciem meam parumper à te, et in misericordia sempiterna [illegible] tui. *Isa.* 54.

[2] [illegible] proprium est, ut tum vincat, cum læditur ; tum intelligatur, cum ar[illegible] describitur. *Hil. lib.* 7, *de Trin.*

quelquefois à deux doigts de sa perte et de son dernier malheur ; d'où néanmoins la main de Dieu la retire toujours avec avantage, se servant même des tempêtes les plus violentes et des vents les plus contraires, pour la faire avancer plus heureusement vers le terme de sa navigation. Mais pour ne nous pas trop étendre sur un sujet si vaste, il suffira de jeter les yeux sur l'état déplorable où l'Église s'est trouvée en France vers la fin du dernier siècle, pour connaître les soins paternels que Dieu a pris non seulement de sa conservation, mais aussi de son accroissement, dans un temps où il semblait l'avoir presque abandonnée; et par un même moyen, pour voir quels ont été les desseins particuliers de sa providence sur son fidèle serviteur saint Vincent de Paul, et les grandes choses qu'il voulait opérer en lui et par lui, pour le secours et l'avantage de cette Église, et pour l'augmentation de son service et de sa gloire. Ce fut vers la fin du seizième siècle que Dieu fit naître son serviteur, dans un temps où la France était agitée de plusieurs horribles tempêtes, au sujet des nouvelles hérésies de Luther et de Calvin, lesquelles, après avoir séparé une partie des Français de l'union que tous les catholiques doivent avoir avec le chef de l'Église, les portèrent bientôt après à une rébellion ouverte contre leur Roi; étant le propre des hérétiques, comme a remarqué un saint Apôtre, de mépriser toute domination, et de fouler aux pieds le respect qu'ils doivent à leur souverain [1].

Il ne se peut dire combien ces deux fléaux de la guerre civile et de l'hérésie joints ensemble, causèrent de maux pendant une longue suite d'années qu'ils durèrent : la France, qui jusqu'alors avait été l'une des plus florissantes monarchies de la terre, devint comme un théâtre d'horreur, où la violence et l'impiété firent jouer d'étranges tragédies. On voyait en tous lieux les temples détruits, les autels abattus, les choses les plus saintes profanées, les prêtres massacrés ; et ce qui était le plus grand et le plus funeste de tous ces maux, un renversement presque universel de tout ordre et de toute discipline ecclésiastique, d'où provenait qu'en la plupart des provinces de ce royaume les peuples étaient comme des pauvres brebis dispersées, sans pâture spirituelle, sans sacrements, sans instruction, et presque sans aucun secours extérieur pour leur salut.

Il est bien vrai que Dieu ayant depuis rendu le calme et la paix à la France, par le courage invincible de Henri le Grand de très-glorieuse mémoire, les prélats, appuyés de son autorité, employèrent divers moyens pour remédier à toutes ces confusions, et remettre la religion en sa première splendeur. On assembla, pour cet effet, divers conciles

[1] Dominationem spernunt, Majestatem blasphemant. *Jud. Ep. Cath.*

provinciaux, qui firent de très-saintes et très-salutaires ordonnances et les évêques ne manquèrent pas, dans leurs synodes particuliers, de faire tout ce qui dépendait d'eux pour en affermir l'observation. Mais les désordres causés par la contagion de l'hérésie et par la licence des armes étaient si grands, et les maux si fort enracinés, que ces remèdes, quoique souverains, n'eurent pas tout l'effet qu'on s'était promis : et nonobstant tous les soins que les supérieurs ecclésiastiques employèrent à l'acquit de leurs charges, on voyait toujours, et on a encore vu longtemps après, plusieurs grands défauts parmi le clergé ; ce qui était cause que le sacerdoce était sans honneur, et même dans un tel mépris en quelques lieux, qu'on tenait pour quelque sorte d'avilissement, aux personnes de condition tant soit peu honnête selon le monde, de se mettre dans les saints ordres, à moins que d'avoir quelque bénéfice considérable pour en couvrir la honte ; et selon la commune opinion du monde, c'était alors une espèce de contumélie et d'injure, que de dire à quelque ecclésiastique de qualité qu'il était *un prêtre*.

De ce défaut de vertu et de discipline dans le clergé, procédait un autre grand mal, qui était que le peuple, et particulièrement celui de la campagne, n'était point instruit, ni assisté, comme il devait être, dans ses besoins spirituels ; on ne savait presque ce que c'était que de faire des catéchismes ; les curés de village, pour la plupart, étaient comme ces pasteurs dont parle le prophète, qui se contentaient de prendre la laine et tirer le lait de leurs brebis, et se mettaient fort peu en peine de leur donner la pâture nécessaire pour la vie de leur âme [1] : de sorte qu'on voyait de tout côté des chrétiens qui passaient leur vie dans une si profonde ignorance des choses de leur salut, qu'à grand'peine savaient-ils s'il y avait un Dieu ; et pour ce qui est des mystères de la très-sainte Trinité et de l'Incarnation du Fils de Dieu, que tous les fidèles doivent croire explicitement, on ne leur en donnait aucune explication ni intelligence, et encore moins de ce qui concerne les sacrements qu'ils devaient recevoir, et des dispositions qu'ils y devaient apporter. Dieu sait quel était l'état de leur conscience dans une telle ignorance des choses de leur salut, et quelle pouvait être leur foi, n'ayant presque personne qui prît soin de leur enseigner ce qu'ils étaient obligés de croire [2].

Pour ce qui est des personnes qui demeuraient dans les villes, quoique par le secours des prédications qui se faisaient dans les paroisses

[1] Lac comedebatis, et lanis operiebamini. *Ezech.* 34.

[2] Quomodo credent ei quem non audierunt ? quomodo autem audient sine prædicante ? *Rom.* 10.

et autres églises, elles eussent plus de connaissance et de lumière, cette connaissance toutefois était ordinairement stérile, et cette lumière sans chaleur; on n'y voyait presque aucune marque de cette véritable charité qui se fait connaître par les œuvres : les exercices de miséricorde spirituelle envers le prochain n'étaient point en usage parmi les personnes laïques; et pour les aumônes et les assistances corporelles, on ne s'y adonnait que fort petitement; de telle sorte que les personnes les plus accommodées croyaient faire assez lorsqu'elles donnaient quelque double ou quelque sou aux mendiants ordinaires; et s'il arrivait que quelqu'un fît une aumône un peu plus considérable, cela passait pour une action de charité tout extraordinaire.

Voilà quel était l'état du christianisme en France, lorsque Dieu, qui est riche en miséricorde, voyant les grands besoins de son Église en l'une de ses parties principales, voulut y pourvoir, suscitant entre plusieurs autres grands et saints personnages, son fidèle serviteur Vincent de Paul, lequel animé de son esprit, et fortifié par sa grâce, s'est employé, autant qu'il a été en lui, avec un zèle infatigable à réparer tous ces défauts, et y appliquer des remèdes convenables.

Et premièrement il s'est toujours proposé comme un de ses principaux ouvrages, de procurer autant qu'il lui serait possible, que l'Église fût remplie de bons prêtres qui travaillassent utilement et fidèlement en la vigne du Seigneur : c'est à quoi tendaient les exercices des ordinants, les séminaires, les retraites des ecclésiastiques, les conférences spirituelles, et plusieurs autres semblables moyens, dont il a été ou l'auteur ou le promoteur, et auxquels il a notablement contribué, comme il se verra en la suite de ce livre.

Il joignait à ce zèle pour le bien de l'état ecclésiastique, une charité très-ardente à procurer l'instruction et l'assistance spirituelle des âmes qui en avaient besoin, et surtout des pauvres de la campagne, qu'il voyait les plus abandonnés, et pour lesquels il avait une tendresse toute particulière. Il ne se peut dire combien il a travaillé pour les délivrer du péché et de l'ignorance, en les catéchisant, et les disposant à faire des confessions générales : et comme s'il n'eût pas été satisfait des travaux et des fatigues qu'il embrassait pour ce sujet, il excitait autant qu'il pouvait les autres à en faire autant; et son amour envers les pauvres n'a point été content, qu'il n'ait établi une congrégation de très-vertueux prêtres missionnaires, qui s'emploient à son exemple avec un zèle infatigable aux mêmes exercices de charité, non-seulement dans la France, mais aussi en diverses autres régions, comme dans l'Hibernie, dans l'Écosse, dans les Iles Hébrides, dans la Pologne, dans l'Italie, dans la Barbarie, et jusque sous la zone torride dans l'île de

Madagascar, où plusieurs de ces ouvriers évangéliques ont consumé leur vie dans les ardeurs de leur charité.

Mais ce n'était pas assez à Vincent de Paul de secourir les âmes, s'il ne pourvoyait encore aux nécessités corporelles des pauvres; et quoiqu'il se fût lui-même rendu pauvre pour l'amour de Jésus-Christ, et qu'ayant tout quitté pour le suivre, il ne lui restât plus rien de quoi donner; comme il avait néanmoins le cœur tout embrasé du feu céleste que ce divin Sauveur est venu allumer sur la terre[1], il ne lui a pas été difficile de communiquer une partie de cette sainte ardeur aux personnes bien disposées, avec lesquelles il se rencontrait. On en verra des exemples merveilleux dans la suite de sa vie, qui feront connaître la grâce que Dieu avait mise en son fidèle serviteur, grâce telle, qu'il semble que parmi la corruption de ce siècle, il ait fait revivre en plusieurs âmes l'esprit et la charité des premiers chrétiens. Et quoiqu'il soit bien véritable qu'on pourrait en ces derniers temps renouveler, avec plus de raison que jamais, la plainte du saint Apôtre, et dire *que tous ne s'étudient qu'à chercher leurs intérêts, et non pas ceux de Jésus-Christ*[2]. L'exemple toutefois et la parole de Vincent de Paul a eu tant d'efficace que d'arracher du cœur d'un grand nombre de personnes vertueuses cette racine de toute sorte de maux[3], et de leur inspirer des dispositions si parfaites que leur plus grande joie et satisfaction a été, et est encore à présent, non-seulement de faire une sainte profusion de leurs biens temporels pour assister et secourir les pauvres, mais aussi de se donner elles-mêmes, et de consumer leur santé et leur vie dans les plus laborieux et pénibles exercices de la vertu de charité.

Ce n'est pas la seule ville de Paris qui en a éprouvé les effets dans l'assistance qui a été rendue à un nombre presque innombrable de pauvres honteux, de toutes sortes de condition, d'âge et de sexe, que la misère des guerres et des autres calamités publiques avait réduits à une extrême indigence; mais leur charité s'est étendue jusqu'aux provinces les plus éloignées, et outre les secours très-favorables rendus aux frontières de la France pendant les plus grands ravages de la guerre, la Lorraine, les Iles Hébrides, la Barbarie, et plusieurs autres régions étrangères en ont reçu de très-grandes assistances dans leurs plus pressantes nécessités, comme il se verra en la suite de ce livre.

[1] Ignem veni mittere in terram. *Luc.*, 12.
[2] Omnes quærunt quæ sua sunt, non quæ Jesu Christi. *Philip.* 2.
[3] Radix omnium malorum cupiditas. 1. *Tim.*, 6.

CHAPITRE II.

LA NAISSANCE ET L'ÉDUCATION DE VINCENT DE PAUL.

Ce fut l'an 1576, le mardi d'après Pâques, que Vincent de Paul prit naissance dans le petit village de Pouy, près d'Acqs, qui est une ville épiscopale située aux confins des landes de Bordeaux vers les monts Pyrénées. Il y a dans le détroit de cette paroisse une chapelle dédiée en l'honneur de la très-sainte Vierge, sous le titre de *Notre-Dame de Buglose*, où l'on voit ordinairement un grand concours de peuple, qui vient rendre ses hommages et offrir ses prières à la Mère de Dieu; et ce fut là un des motifs qui porta notre Vincent à concevoir dès son plus jeune âge, et à nourrir en son cœur toute sa vie une dévotion toute particulière envers cette Reine du ciel, se voyant né dans un lieu qui lui était dédié et qui était sous sa protection spéciale.

Ses parents ont été pauvres des biens de ce monde, vivant de leur travail; son père se nommait Jean de Paul, sa mère Bertrande de Moras, et tous deux ont vécu non-seulement sans aucun reproche, mais aussi dans une grande innocence et droiture. Ils avaient une maison et quelques petits héritages qu'ils faisaient valoir par leurs mains, à quoi ils étaient aidés par leurs enfants qui furent six, savoir quatre garçons et deux filles. Vincent était le troisième, et dès son enfance il fut comme les autres employé à travailler, et particulièrement à mener paître et garder les bestiaux de son père.

Et en cela il semble que Dieu ait voulu poser et établir sur cette humble et pauvre extraction, le premier fondement de l'édifice des vertus qu'il voulait élever en l'âme de son fidèle serviteur; *car* (comme a fort bien dit saint Augustin) *celui qui veut devenir grand devant Dieu, doit commencer par une très-profonde démission de soi-même, et plus il prétend élever l'édifice de ses vertus, plus doit-il creuser les fondements de son humilité*[1]. Et en effet, parmi les emplois considérables auxquels la Providence divine destina depuis Vincent de Paul, et au milieu des plus grands honneurs qu'on rendait à sa vertu, son entretien le plus ordinaire était de la bassesse de sa naissance, et on lui entendait souvent répéter en telles rencontres, *qu'il n'était que le fils d'un pauvre paysan, qu'il avait gardé les pourceaux*, etc. Oh! que c'est une marque d'une vertu bien solide, que de conserver

[1] Magnus esse vis? à minimo incipe. Cogitas magnam fabricam construere celsitudinis? de fundamento priùs cogita humilitatis, et quanta quisque vult et disponit superimponere molem ædificii, quantò erit majus ædificium, tantò altiùs fodit fundamentum. *Aug., Serm. 10, de Verb Dom.*

[redacted]

ır de son abjection et de son avilissement, au milieu des applau-
ıents et des louanges! et que saint Bernard a eu grande raison
e, que c'est une vertu bien rare qu'une *humilité honorée*[1]! et
en a peu qui arrivent à ce degré de perfection, que de recher-
s mépris lorsqu'ils sont poursuivis des honneurs!

ıique les perles naissent dans une nacre mal polie, et souvent
angeuse, elles ne laissent pas de faire éclater leur vive blancheur
lieu de cette bourbe, qui ne sert qu'à en relever le lustre, et
ıieux connaître leur valeur. La vivacité d'esprit dont Dieu avait
otre jeune Vincent commençant à paraître parmi ces bas emplois
ait occupé, elle en fut d'autant plus remarquée; et son père re-
bien que cet enfant pouvait faire quelque chose de meilleur que
ıer paître les bestiaux. Ce fut pourquoi il prit résolution de le
aux études; à quoi il se porta encore plus volontiers par la
ssance qu'il eut d'un certain prieur de son voisinage, lequel
'une famille qui n'était pas plus accommodée que la sienne, avait
oins beaucoup contribué du revenu de son bénéfice pour avancer
'es. Ainsi ce bon homme, dans sa simplicité, pensait que son fils
t, s'étant rendu capable par l'étude, pourrait un jour obtenir
e bénéfice, et en servant l'Église soulager sa famille et faire du
ses autres enfants. Mais les pensées de Dieu sont bien différentes
s des hommes (comme lui-même le témoigne par un prophète[2]),
lesseins sont bien élevés au-dessus de toutes leurs prétentions.
du petit Vincent, en le portant aux études, pensait aux petits
ges qu'il en espérait tirer pour sa famille; et Dieu avait dessein
servir pour faire de très-grands biens à son Eglise, et il voulait
ssant ses parents dans leur bassesse et dans leur pauvreté ex-
, il s'employât uniquement à procurer l'accroissement du
ıe de son Fils Jésus-Christ.

ce sujet un curé de son pays l'étant venu voir à Paris longtemps
pour lui représenter le pauvre état de sa famille, et le prier de
quelque assistance à ses parents, et leur procurer quelque bien,
d serviteur de Dieu lui demanda s'ils ne vivaient pas de leur
honnêtement et passablement selon leur condition; à quoi le
ant répondu que oui, il le remercia de la charité qu'il avait
ıx, et ensuite le mit sur le propos de ce prieur, dont il a été ci-
parlé, qui avait employé les revenus de son bénéfice pour bien

virtus humilitas honorata. *Bern. in Cant.*
nim cogitationes meæ, cogitationes vestræ; neque viæ meæ, viæ vestræ, dicit
quia sicut exaltantur cœli à terra, sic exaltatæ sunt cogitationes meæ à cogi-
vestris, et viæ meæ à viis vestris. *Isa.*, 55.

accommoder ses parents, et il lui fit faire réflexion sur ce que ces gens-là ayant tout dissipé, pendant la vie et après la mort de leur bienfaiteur, étaient tombés dans un état pire que celui où ils étaient auparavant: parce que, comme il disait, *c'est en vain que l'homme bâtit la maison, si Dieu lui-même ne l'édifie*. Et il lui donna cet exemple pour preuve de l'expérience qu'il avait de quantités de familles ruinées à cause de leurs parents ecclésiastiques qui, ayant voulu les enrichir aux dépens de l'Église, leur avaient fait beaucoup plus de mal que de bien, leur donnant la portion des pauvres; car tôt ou tard Dieu les en avait dépouillés.

Il faut néanmoins remarquer que le refus qu'il fit alors d'avantager ses parents, ne provenait d'aucune dureté de cœur, ni d'aucun défaut de charité envers eux, mais seulement de cette droiture et pureté d'intention, qui était comme l'âme de toutes ses œuvres, et qui le faisait toujours marcher par les voies droites qui conduisent à Dieu, sans jamais s'en détourner pour quelque considération que ce fût. Car d'ailleurs il avait un cœur fort tendre sur les misères de son prochain, et était très-prompt à le secourir autant qu'il était en lui; de sorte qu'il pouvait dire avec cet ancien patriarche, *que la miséricorde était née avec lui*[1], et qu'il avait toujours eu une inclination très-particulière à exercer cette vertu, et même dès son plus jeune âge on a remarqué qu'il donnait tout ce qu'il pouvait aux pauvres; et lorsque son père l'envoyait au moulin querir la farine, s'il rencontrait des pauvres en son chemin, il ouvrait le sac et leur en donnait des poignées, quand il n'avait autre moyen de les secourir : de quoi son père, qui était homme de bien, témoignait n'être pas fâché. Et une autre fois, à l'âge de douze ou treize ans, ayant peu à peu amassé jusqu'à trente sous de ce qu'il avait pu gagner, qu'il estimait beaucoup en cet âge, et en ce pays-là, où l'argent était fort rare, et qu'il gardait bien chèrement, ayant néanmoins un jour rencontré un pauvre qui paraissait dans une grande misère et indigence, étant touché d'un sentiment de compassion il lui donna tout son petit trésor, sans s'en réserver aucune chose. Certes, si l'on veut faire quelque attention à l'attache naturelle que les jeunes enfants ont aux choses qui les accommodent et qui leur plaisent, on pourra juger que ce fut là un effet particulier des premières grâces que Dieu avait mises en cet enfant de bénédiction, et de là on pouvait présager ce grand et parfait détachement des créatures, et ce degré éminent de charité où Dieu le voulait élever.

[1] Crevit mecum miseratio et de utero egressa est mecum. *Job*, 31.

[redacted]

CHAPITRE III.

SES ÉTUDES ET SA PROMOTION AUX ORDRES ECCLÉSIASTIQUES.

Toutes ces bonnes dispositions de l'esprit du jeune Vincent, et ses inclinations au bien, firent résoudre son père de faire quelque petit effort, selon l'étendue fort modique de ses facultés, pour l'entretenir aux études, et à cet effet il le mit en pension chez les Pères Cordeliers d'Acqs, moyennant soixante livres par an, selon la coutume du temps et du pays. Ce fut environ l'an 1588 qu'il commença ses études par les premiers rudiments de la langue latine, où il se comporta de telle sorte et fit un tel progrès, que, quatre ans après, M. de Commet l'aîné, avocat de la ville d'Acqs, et juge du lieu de Pouy, ayant appris du Père gardien les bonnes qualités de ce jeune écolier, conçut une affection toute particulière pour lui; et l'ayant retiré du couvent des Cordeliers, le reçut en sa maison pour être précepteur de ses enfants, afin que, prenant soin de leur instruction et conduite, il eût moyen, sans être davantage à charge à son père, de continuer ses études: ce qu'il fit avec un très-grand profit, ayant employé neuf ans à étudier en la ville d'Acqs, au bout desquels M. de Commet, qui était une personne de mérite et de piété, étant très-satisfait du service que le jeune Vincent lui avait rendu en la personne de ses enfants, et de l'édification que toute sa famille avait reçue de sa vertu et sage conduite, qui surpassait de beaucoup son âge, jugea qu'il ne fallait pas laisser cette lampe sous le boisseau, et qu'il serait avantageux à l'Église de l'élever sur le chandelier; et pour cette raison, il porta Vincent de Paul, qui avait grand respect pour lui, et qui le regardait comme un second père, à s'offrir à Dieu pour le servir dans l'état ecclésiastique, et lui fit prendre la tonsure et les quatre ordres qu'on appelle Mineurs, le 19 septembre 1596, étant alors âgé de vingt ans.

Après quoi, se voyant ainsi engagé au ministère de l'Église, et ayant pris Dieu seul pour son partage, il quitta son pays, et jamais, depuis ce temps-là, il n'y a demeuré; et du consentement de son père, avec quelque petit secours qu'il lui donna (ayant à cet effet vendu une paire de bœufs), il s'en alla à Toulouse pour s'appliquer aux études de théologie, où il employa environ sept ans. Il est vrai que pendant ce temps il passa en Espagne, et fit quelque séjour à Saragosse pour y faire aussi quelques études.

Le 27 février et le 29 décembre 1598, il prit les ordres de sous-diacre et de diacre, et enfin, le 23 septembre 1600, il fut promu au saint ordre de prêtrise; de sorte qu'ayant depuis vécu jusqu'au 27 septembre

1660, il se trouve qu'il a été prêtre dans l'Église de Jésus-Christ l'espace de soixante ans. Dieu sait quelles furent les dispositions et les sentiments de son cœur lorsqu'il reçut ce sacré caractère : mais si l'on juge des arbres par leurs fruits et des causes par leurs effets, voyant la perfection et la sainteté avec laquelle ce très-digne prêtre a exercé les fonctions de son sacerdoce, l'on peut croire avec grande raison, qu'en ce moment qu'il fut consacré prêtre, notre Seigneur Jésus-Christ, qui est le prêtre éternel, et le prince des prêtres, versa très-abondamment sur lui la plénitude de son esprit sacerdotal, et cet esprit lui donna de si hauts sentiments de ce sacré caractère, qu'il en parlait toujours avec admiration, comme d'une chose qu'il ne pouvait assez estimer : il témoignait être dans un étonnement extraordinaire, quand il parlait de cette puissance merveilleuse que Dieu imprime avec un caractère qui ne se peut jamais effacer dans l'âme du prêtre, en vertu de laquelle il remet les péchés aux pécheurs pénitents, et avec quatre ou cinq paroles il change la substance du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ, et offre ce même corps et ce même sang en sacrifice à Dieu son père, et distribue ce même corps de Jésus-Christ comme un pain de vie pour la nourriture des fidèles. Enfin, il était si pénétré des sentiments d'estime de l'excellence et de l'éminence du caractère sacerdotal, et de l'obligation indispensable qu'elle impose à ceux qui l'ont reçu, de mener une vie toute pure, toute sainte et tout angélique, que depuis on lui a souvent ouï dire, « que s'il n'eût été prêtre, il n'eût jamais pu se résoudre à l'être, s'en estimant très-indigne, » quoiqu'il en fût d'autant plus digne, qu'il croyait moins en être digne, n'y en ayant point qui méritent mieux d'être avancés aux premières places du festin nuptial de l'Agneau, que ceux qui se mettent au plus bas lieu[1]. On n'a pu savoir en quel lieu, ni même en quel temps, il célébra sa première messe ; mais on lui a seulement ouï dire qu'il avait une telle appréhension de la majesté de cette action toute divine, qu'il en tremblait ; et que n'ayant pas le courage de la célébrer publiquement, il choisit plutôt de la dire dans une chapelle retirée à l'écart, assisté seulement d'un prêtre et d'un servant.

Messieurs les grands-vicaires d'Acqs, le siége vacant, n'eurent pas plutôt appris qu'il était prêtre, qu'à la sollicitation de M. de Commet, et pour l'estime qu'ils faisaient de sa vertu, ils le pourvurent de la cure de Tilh : mais lui ayant été contestée par un compétiteur qui l'avait impétrée en cour de Rome, il ne voulut point entrer en procès pour ce sujet, et Dieu le permit ainsi, afin qu'il ne fût point

[1] Cùm vocatus fueris ad nuptias, recumbe in novissimo loco, ut cùm venerit qui te invitavit, dicat tibi : Amice, ascende superius. *Luc.*, 14.

obligé de quitter ses études, qu'il avait un grand désir de continuer.

Il y avait alors deux ans que son père était mort, lequel, par son testament, après avoir partagé tous ses enfants, avait déclaré qu'il voulait et entendait que son fils Vincent fût assisté et entretenu aux études selon la portée des biens qu'il laissait; et en vertu de ce testament il eût pu exiger quelque chose de sa mère et de ses frères; néanmoins, ne voulant pas leur être à charge, ni leur causer aucune peine, et voyant qu'il ne pouvait subsister dans Toulouse, il prit la résolution d'accepter une petite régence qu'on lui offrit à quatre lieues de là dans la ville de Buset, où plusieurs gentilshommes des environs lui donnèrent leurs enfants en pension, et même on lui en envoya de Toulouse, comme il le manda à sa mère par une lettre qu'il lui écrivit; et le grand soin qu'il prenait de leur instruction et bonne éducation, lui moyenna son retour à Toulouse peu de temps après, où il mena ses pensionnaires du consentement et avec l'agrément des parents : de sorte qu'il eut moyen, en instruisant cette petite jeunesse, de continuer ses études de théologie; ce qu'il fit avec tant d'affection et de diligence, qu'après y avoir employé sept ans, comme il se voit par une attestation authentique du mois d'octobre 1664, du Père Esprit Larran, religieux Augustin, docteur régent en théologie de l'Université de Toulouse, signée de lui et d'Assolens, secrétaire, et scellée : il fut reçu bachelier en théologie, comme il appert par d'autres lettres du même mois, signées d'André Gallus, docteur régent et recteur de ladite Université, et d'Assolens, son secrétaire, et scellées; ensuite de quoi il lui fut permis d'expliquer et enseigner publiquement le second livre des sentences dans la même Université, comme il est porté par d'autres lettres de la même année, scellées et signées Coëlmez, chancelier de l'Université de Toulouse, et de Soffères, trésorier. Ces trois pièces ont été trouvées depuis la mort de ce grand serviteur de Dieu, par ceux de sa compagnie, qui n'en avaient eu aucune connaissance pendant sa vie : de sorte que de compte fait sur les mémoires envoyés de son pays, il se trouve qu'il a employé plus de seize ans continuels à étudier, tant en la ville d'Acqs qu'en l'Université de Toulouse.

Il n'était pas du nombre de ceux qui se laissent enfler pour un peu de science qu'ils pensent avoir; au contraire, il cachait celle qu'il avait acquise, et, par un mouvement d'humilité assez extraordinaire, il tâchait de persuader aux autres qu'il avait fort peu de science; et souvent, en parlant de lui-même, il se nommait un pauvre écolier de quatrième, pour donner autant qu'il pouvait une basse opinion de sa suffisance; en quoi il ne disait rien contre la vérité, puisqu'il était vrai qu'il avait été écolier de quatrième : mais, par un saint artifice de la vertu d'humilité,

il couvrait du voile du silence le reste de ses études; et quoique dans les occasions où il s'agissait des intérêts de la vérité ou de la charité, il fût obligé de parler, et de faire connaître qu'il n'était pas ignorant des choses que sa condition l'obligeait de savoir, il était pourtant bien aise qu'on crût qu'il n'avait point de science, afin de réprimer cette inclination vicieuse qui provient de la racine de superbe, et qui se trouve ordinairement en tous les hommes, de passer pour capables et savants en chacun dans sa profession ; en sorte que même les plus ignorants et mal habiles affectent cette réputation autant et quelquefois plus que les autres. Mais Vincent de Paul, quoique très-abondamment pourvu de doctrine et de suffisance, eût volontiers pris pour lui la devise du saint Apôtre, et eût pu dire à son imitation : « *Je n'ai point estimé savoir aucune chose, sinon Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié*[1]. » C'était là sa principale science et sa plus haute sagesse; c'était le livre qu'il avait toujours ouvert devant les yeux de son esprit, et duquel il tirait des connaissances et des lumières bien plus élevées que toutes celles qu'il eût puisées des autres sciences, quoique bonnes et saintes, qu'il avait acquises dans le cours de ses études.

CHAPITRE IV.

CE QUI LUI ARRIVA LORSQU'IL FUT FAIT ESCLAVE, ET MENÉ EN BARBARIE.

Pendant tout le temps que Vincent de Paul employa au cours de ses études, tant en la ville d'Acqs qu'en l'Université de Toulouse, il se comporta avec tant de modestie et de sagesse, répandant en tous lieux une si bonne odeur par sa vertu, qu'il en était estimé et aimé de tous ceux qui le connaissaient; et d'ailleurs la bonne conduite dont il usait envers les jeunes pensionnaires qu'il avait avec lui, auxquels il prenait un soin particulier de donner, avec la science qu'il leur enseignait, de fortes impressions de la piété chrétienne, le mit en telle réputation dans Toulouse, qu'il pouvait s'y promettre un établissement considérable; et M. de Saint-Martin, chanoine d'Acqs, son ancien et intime ami qui lui a survécu, a témoigné que dès ce temps-là on lui avait fait espérer un évêché par l'entremise de M. le duc d'Epernon, duquel il avait élevé deux proches parents parmi ses pensionnaires. Au commencement de l'année 1605 il fit un voyage à Bordeaux, dont on ne sait pas le sujet, mais il y a raison de croire que c'était pour quelques grands avantages qu'on lui voulait procurer : car dans l'une de ses lettres

[1] Non judicavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum. 1. Cor., 2.

écrite en ce temps-là, il dit : « qu'il l'avait entrepris pour une affaire qui requérait une grande dépense, et qu'il ne pouvait déclarer sans témérité. »

Etant de retour à Toulouse, il trouva qu'une personne qui avait eu estime de sa vertu, et désiré de lui procurer quelque accommodement, étant décédée pendant son absence, l'avait institué son héritier par son testament, ce qui l'obligea d'employer quelque peu de temps à recueillir cette succession ; et ayant appris qu'un homme qui devait quatre ou cinq cents écus à cette personne défunte, s'était retiré à Marseille pour éviter les poursuites qu'on lui faisait, et qu'ayant gagné quelque bien par le trafic, il était en état d'acquitter cette dette, il s'y en alla pour se faire payer, et par accommodement il en tira trois cents écus : c'était au mois de juillet de l'année 1605, auquel temps comme il se disposait à retourner par terre à Toulouse, un gentilhomme de Languedoc, avec lequel il était logé, le convia de s'embarquer avec lui jusqu'à Narbonne ; ce qu'il lui persuada facilement, parce que le temps étant propre à la navigation, il espérait par ainsi abréger de beaucoup son chemin.

Il est vrai que, selon le sentiment ordinaire du monde, cet embarquement lui fut bien funeste : mais si on le regarde avec des yeux éclairés de la lumière de la foi, il fut très-heureux pour l'accomplissement des desseins de Dieu sur lui.

Laissons-lui faire à lui-même le récit de ce qui lui arriva en cette rencontre, qui se trouve dans une lettre qu'il écrivit d'Avignon, après qu'il fut échappé de son esclavage, en date du 24 juillet 1607, à M. de Comme le jeune, l'aîné étant mort de la gravelle quelque temps auparavant.

« Je m'embarquai, dit-il, pour Narbonne, pour y être plus tôt et pour m'épargner, ou pour mieux dire, pour n'y jamais être et pour tout perdre. Le vent nous fut autant favorable qu'il fallait pour nous rendre ce jour-là à Narbonne (qui était faire cinquante lieues), si Dieu n'eût permis que trois brigantin turcs qui côtoyaient le golfe de Lion, pour attraper les barques qui venaient de Beaucaire, où il y avait une foire que l'on estime être des plus belles de la chrétienté, ne nous eussent donné la charge et attaqué si vivement, que deux ou trois des nôtres étant tués, et tout le reste blessé, et même moi qui eus un coup de flèche qui me servira d'horloge tout le reste de ma vie, n'eussions été contraints de nous rendre à ces félons. Les premiers éclats de leur rage furent de hacher notre pilote en mille pièces, pour avoir perdu un des principaux des leurs, outre quatre ou cinq forçats que les nôtres tuèrent : cela fait, ils nous enchaînèrent, et après nous avoir grossièrement pansés, ils poursuivirent leur pointe faisant mille vole-

[redacted]

ries, donnant néanmoins liberté à ceux qui se rendaient sans combattre, après les avoir volés. Et enfin, chargés de marchandises, au bout de sept ou huit jours, ils prirent la route de Barbarie, tanière et spélonque de voleurs sans aveu du Grand-Turc, où, étant arrivés, ils nous exposèrent en vente, avec un procès-verbal de notre capture, qu'ils disaient avoir faite dans un navire espagnol; parce que, sans ce mensonge, nous aurions été délivrés par le consul que le roi tient en ce lieu-là, pour rendre libre le commerce aux Français. Leur procédure à notre vente fut qu'après qu'ils nous eurent dépouillés, ils nous donnèrent à chacun une paire de caleçons, un hoqueton de lin, avec une bonnette, et nous promenèrent par la ville de Tunis, où ils étaient venus expressément pour nous vendre. Nous ayant fait faire cinq ou six tours par la ville, la chaîne au cou, ils nous ramenèrent au bateau, afin que les marchands vinssent voir qui pouvait bien manger, et qui non, et pour montrer que nos plaies n'étaient point mortelles. Cela fait, ils nous ramenèrent à la place, où les marchands nous vinrent visiter tout de même que l'on fait à l'achat d'un cheval ou d'un bœuf, nous faisant ouvrir la bouche pour voir nos dents, palpant nos côtés, sondant nos plaies, et nous faisant cheminer le pas, trotter et courir, puis lever des fardeaux, et puis lutter, pour voir la force d'un chacun, et mille autres sortes de brutalités.

« Je fus vendu à un pêcheur qui fut contraint de se défaire bientôt de moi, pour n'avoir rien de si contraire que la mer; et depuis, par le pêcheur à un vieillard, médecin spagirique, souverain tireur de quintessences, homme fort humain et traitable, lequel, à ce qu'il me disait, avait travaillé l'espace de cinquante ans à la recherche de la pierre philosophale, etc. Il m'aimait fort, et se plaisait de me discourir de l'alchimie, et puis de sa loi, à laquelle il faisait tous ses efforts de m'attirer, me promettant force richesses et tout son savoir. Dieu opéra toujours en moi une croyance de délivrance par les assidues prières que je lui faisais, et à la Vierge Marie, par la seule intercession de laquelle je crois fermement avoir été délivré. L'espérance donc, et la ferme croyance que j'avais de vous revoir, Monsieur, me fit être plus attentif à m'instruire du moyen de guérir de la gravelle, en quoi je lui voyais journellement faire des merveilles; ce qu'il m'enseigna, et même me fit préparer et administrer les ingrédients. Oh! combien de fois ai-je desiré depuis d'avoir été esclave auparavant la mort de Monsieur votre frère! car je crois que si j'eusse su le secret que maintenant je vous envoie, il ne serait pas mort de ce mal-là, etc. »

« Je fus donc avec ce vieillard depuis le mois de septembre 1605, jusques au mois d'août 1606, qu'il fut pris et mené au grand Sultan

pour travailler pour lui, mais en vain, car il mourut de regrets par les chemins. Il me laissa à un sien neveu, vrai anthropomorphite, qui me revendit bientôt après la mort de son oncle, parce qu'il ouït dire que M. de Breves, ambassadeur pour le roi en Turquie, venait avec bonnes et expresses patentes du Grand-Turc, pour recouvrer tous les esclaves chrétiens. Un renégat de Nice en Savoie, ennemi de nature, m'acheta, et m'emmena en son *temat*, ainsi s'appelle le bien que l'on tient comme métayer du Grand-Seigneur : car là le peuple n'a rien, tout est au Sultan ; le *temat* de celui-ci était dans la montagne, où le pays est extrêmement chaud et désert. L'une des trois femmes qu'il avait, était grecque chrétienne, mais schismatique ; une autre était turque, qui servit d'instrument à l'immense miséricorde de Dieu pour tirer son mari de l'apostasie, et le remettre au giron de l'Église, et me délivrer de mon esclavage. Curieuse qu'elle était de savoir notre façon de vivre, elle me venait voir tous les jours aux champs où je fossoyais, et un jour elle me commanda de chanter les louanges de mon Dieu. Le ressouvenir du *quomodo cantabimus in terra aliena* des enfants d'Israël captifs en Babylone, me fit commencer, la larme à l'œil, le psaume *Super flumina Babylonis*, et puis le *Salve, Regina*, et plusieurs autres choses, en quoi elle prenait tant de plaisir, que c'était merveille : elle ne manqua pas de dire à son mari le soir, qu'il avait eu tort de quitter sa religion, qu'elle estimait extrêmement bonne, pour un récit que je lui avais fait de notre Dieu, et quelques louanges que j'avais chantées en sa présence : en quoi elle disait avoir ressenti un tel plaisir qu'elle ne croyait point que le Paradis de ses pères, et celui qu'elle espérait, fût si glorieux, ni accompagné de tant de joie, que le contentement qu'elle avait ressenti pendant que je louais mon Dieu ; concluant qu'il y avait en cela quelque merveille. Cette femme, comme un autre Caïphe, ou comme l'ânesse de Balaam, fit tant par ses discours que son mari me dit, dès le lendemain, qu'il ne tenait qu'à une commodité que nous ne nous sauvassions en France ; mais qu'il y donnerait tel remède, que dans peu de jours Dieu en serait loué. Ce peu de jours dura dix mois qu'il m'entretint en cette espérance, au bout desquels nous nous sauvâmes avec un petit esquif, et nous rendîmes le 28 juin à Aigues-Mortes, et tôt après à Avignon, où M. le Vice-Légat reçut publiquement le renégat avec la larme à l'œil et le sanglot au cœur, dans l'église de Saint-Pierre, à l'honneur de Dieu et édification des assistants. Mondit seigneur nous a retenus tous deux pour nous mener à Rome, où il s'en va tout aussitôt que son successeur sera venu. Il a promis au pénitent de le faire entrer à l'austère couvent des *Fate ben Fratelli*, où il s'est voué, etc. »

[redacted]

Telles sont les paroles de M. Vincent lui-même, dans la lettre qu'il écrivit étant à Avignon, et qui fut trouvée par hasard entre plusieurs autres papiers par un gentilhomme d'Acqs, neveu de M. de Saint-Martin, chanoine, en l'année 1658, cinquante ans après qu'elle a été écrite : il la mit entre les mains dudit sieur de Saint-Martin, son oncle, lequel en envoya une copie à M. Vincent, deux ans avant sa mort, estimant qu'il serait consolé de lire ses anciennes aventures, et de se voir jeune en sa vieillesse : mais l'ayant lue il la mit au feu, et bientôt après, remerciant M. de Saint-Martin de lui avoir envoyé cette copie, il le pria de lui envoyer aussi l'original, et lui en fit encore de très-grandes instances par une autre lettre qu'il lui écrivit six mois avant sa mort. Celui qui écrivait sous lui se doutant que cette lettre contenait quelque chose qui tournait à la louange de M. Vincent, et qu'il ne la demandait que pour la brûler, comme il avait brûlé la copie, afin d'en supprimer la connaissance, fit couler un billet dans la lettre de M. de Saint-Martin, pour le prier d'adresser cet original à quelque autre qu'à M. Vincent, s'il ne voulait qu'il fût perdu ; ce qui l'obligea de l'envoyer à un prêtre de sa Compagnie, qui était supérieur du séminaire qui est au collége des Bons-Enfants à Paris : et c'est par ce moyen que cette lettre a été conservée ; en sorte que M. Vincent n'en a rien su avant sa mort ; et sans ce pieux artifice, il est certain qu'on n'eût jamais rien su de ce qui s'était passé en cet esclavage : car cet humble serviteur de Dieu faisait toujours ses efforts pour cacher aux hommes les grâces et les dons qu'il recevait de Dieu, et tout ce qu'il faisait pour sa gloire et pour son service. Ceux qui l'ont observé de plus près l'ont bien reconnu en toutes sortes de rencontres ; et on aurait peine de croire jusqu'où allaient ses soins et ses précautions pour éviter tout ce qui pouvait tendre en quelque manière que ce fût, directement ou indirectement, à son estime, ou à sa louange ; de sorte que l'on ne verra en ce récit de sa vie, que ce que son humilité n'a pu dérober à la vue et à la connaissance des hommes. Que si par quelque raison de charité il a été obligé quelquefois de découvrir quelque petite chose qu'il ne pouvait refuser à l'édification du prochain, ce n'a pas été sans se faire grande violence ; et encore après avoir dit ce qu'il croyait ne pouvoir retenir sous le silence, on lui a vu souvent demander pardon d'avoir ainsi parlé de soi-même ; et quand il pouvait le faire en tierce personne, sans qu'on s'aperçût que ce fût de lui qu'il entendait parler, il le faisait avec toute l'adresse que son humilité lui pouvait suggérer.

Outre la constance et la fermeté à professer la foi de Jésus-Christ parmi les infidèles, la parfaite confiance au secours de la divine bonté dans un délaissement et abandon des créatures, la fidélité dans les exer-

cices de piété envers Dieu, et de dévotion envers la très-sainte Vierge, au milieu des impiétés de la Barbarie, la grâce de fléchir les cœurs les plus durs, et d'inspirer des sentiments de respect et d'affection envers notre sainte religion, aux esprits qui y étaient très-opposés, et plusieurs autres vertus et dons de Dieu qui ont paru en M. Vincent pendant son esclavage, et que nous laissons au pieux lecteur à considérer et peser autant qu'il sera expédient pour son édification; il y a deux choses qui méritent ici son attention particulière.

L'une est la vertu extraordinaire de M. Vincent à retenir et supprimer en lui toutes les connaissances que ce médecin spagirique lui avait communiquées de divers beaux secrets de la nature et de l'art, dont il lui avait vu faire des expériences merveilleuses durant une année qu'il fut à son service, comme lui-même le témoigne dans la suite de cette lettre à M. de Commet, dont nous avons rapporté seulement un extrait, et dans une autre qu'il lui écrivit après son arrivée à Rome; et il n'y a point de doute que s'il eût voulu s'en servir dans cette grande ville où se trouvent tant d'esprits curieux, il eût pu en tirer de très-grands avantages temporels, en un temps où il semblait en avoir plus besoin : mais jugeant que cela était indigne d'un prêtre de l'Église de Jésus-Christ, non seulement il n'en a point voulu faire aucun usage; mais ce qui est admirable depuis son retour de Rome en France, on ne lui a jamais ouï dire une seule parole pour témoigner qu'il en sût aucune chose, ni à ceux de sa Compagnie, ni à aucun de ses plus intimes amis, non plus que des autres particularités de son esclavage, quoiqu'il ait eu occasion d'en parler cent et cent fois en écrivant et conférant des affaires des esclaves, dont sa charité lui a fait prendre le soin. On lui a bien ouï dire plusieurs fois les choses les plus humiliantes de sa vie; mais jamais rien de son séjour à Tunis, à cause des circonstances qui pouvaient en quelque façon tourner à sa louange.

L'autre chose à considérer dans l'esclavage de M. Vincent, c'est l'esprit de compassion qu'il y conçut et qu'il en remporta envers tous ces pauvres chrétiens qu'il y vit gémir et languir misérablement dans les fers, et sous le joug de la tyrannie de ces barbares, sans aucune assistance ni consolation corporelle ou spirituelle, exposés à des outrages pleins de cruauté, à des travaux insupportables; et ce qui est le pire, dans un danger continuel de perdre leur foi et leur salut. Dieu voulut lui en donner l'expérience, afin que ce sentiment de douleur lui demeurant gravé dans l'âme, le portât plus efficacement un jour à secourir ces pauvres abandonnés, comme il a fait, ayant trouvé moyen d'établir une résidence de missionnaires à Tunis et en Alger, pour les consoler, fortifier, encourager, leur administrer les sacrements, et leur rendre tou-

tes sortes de services et d'assistances, tant en leurs corps qu'en leurs âmes, et leur faire en quelque façon ressentir parmi leurs fers et leurs peines, les effets de l'infinie douceur et miséricorde de Dieu.

CHAPITRE V.

SON RETOUR EN FRANCE ET SON PREMIER SÉJOUR A PARIS.

M. Vincent étant arrivé à Rome, y demeura jusque vers la fin de l'année 1608, par l'assistance qu'il reçut de M. le Vice-Légat, qui lui donnait sa table et de quoi s'entretenir. Il témoigna lui-même, dans une lettre qu'il écrivit, trente ans après, à un prêtre de sa Compagnie qui était à Rome « qu'il fut si consolé (ce sont ses propres termes) de se voir en cette ville maîtresse de la chrétienté, où est le chef de l'Église militante, où sont les corps de saint Pierre et de saint Paul, et de tant d'autres martyrs et de saints personnages qui ont autrefois versé leur sang et employé leur vie pour JÉSUS-CHRIST, qu'il s'estimait heureux de marcher sur la terre où tant de grands saints avaient marché; que cette consolation l'avait attendri jusqu'aux larmes. » Et néanmoins, parmi ses sentiments de consolation spirituelle, l'affection qu'il avait toujours eue pour l'étude ne s'étant point diminuée par les peines et les traverses qui lui étaient arrivées, lorsqu'il se vit un peu en repos dans cette grande ville, il employa tout le temps qu'il avait libre pour rafraîchir et renouveler en son esprit les idées de ce qu'il avait appris en l'université de Toulouse. Pendant son séjour à Rome, M. le Vice-Légat le fit connaître au cardinal d'Ossat, lequel lui ayant diverses fois parlé et voyant la trempe de son esprit, en fut tellement satisfait, et en conçut un jugement si avantageux, qu'ayant à informer le roi Henri IV d'une affaire très-importante, qui ne pouvait être hasardée par une lettre, d'autant qu'elle devait être transcrite, et qu'il fallait l'exposer verbalement à Sa Majesté, ce grand cardinal ne trouva point de personne plus propre ni plus capable pour un tel emploi que M. Vincent, à la discrétion et fidélité duquel il confia ce secret, pour être porté avec assurance au roi.

Et c'est dans cette occasion que M. Vincent fit derechef connaître la solidité de sa vertu et la droiture de son esprit, qui ne regardait que Dieu, et qui n'avait point d'autre prétention que de lui plaire et lui rendre un fidèle et agréable service : car étant arrivé à Paris, et ayant eu une si favorable entrée auprès d'un grand roi, qui savait très-bien faire le discernement des esprits et de qui par conséquent étant connu, il pouvait espérer un avancement très-considérable, selon le siècle; il ne voulut point néanmoins se prévaloir de cette occasion, que d'autres eus-

[redacted]

'echerchée et ménagée avec tous les soins et toutes les adresses ɔles; mais craignant que la faveur du roi de la terre ne servit d'ob- aux grâces du roi du ciel, au service duquel il s'était attaché ɜs liens indissolubles, il jugea qu'il ne devait point s'engager plus à la cour; mais s'étant acquitté de sa commission, et conservant ɩon cœur une sincère affection d'obéissance et de fidélité envers rince, il se retira en son particulier, dans le dessein de mener une raiment ecclésiastique, et de s'acquitter parfaitement de toutes ligations de son caractère.

logement qu'il avait pris d'abord dans le faubourg Saint-Ger- lorsqu'il arriva à Paris, lui procura la connaissance de quel- ɹns des principaux officiers de la défunte reine Marguerite qui ıraitau même endroit, l'un desquels était M. Dufresne, secrétaire Majesté, avec lequel il contracta, dès-lors, une très-étroite ami- ause de la vertu et des bonnes qualités qu'il voyait en lui, pour les- s, après la mort de cette princesse, il l'attira dans la maison de r, où il fut secrétaire, et puis intendant du seigneur Emmanuel ndy, comte de Joigny et général des galères de France. C'est lui 'endu ce témoignage, « que dès ce temps-là M. Vincent paraissait umble, charitable et prudent, faisant bien à chacun, et n'étant ge à personne, circonspect en ses paroles, écoutant paisiblement res, sans jamais les interrompre; et que dès lors il allait soigneuse- risiter, servir et exhorter les pauvres malades de la Charité. »

dant ce premier séjour, que M. Vincent fit à Paris, il lui arriva ınge accident, que Dieu permit pour éprouver sa vertu, et qui su que depuis sa mort, par le moyen de M. de Saint-Martin, ne d'Acqs, qui en a rendu un fidèle et assuré témoignage. Ce fut ınée 1609, qu'étant encore logé au faubourg Saint-Germain, ne même chambre, avec le juge de *Sore*, qui est un village situé ındes et du ressort de Bordeaux, il fut accusé à faux de lui avoir quatre cents écus. Voici comment la chose arriva :

uge s'étant un jour levé de grand matin, s'en alla en ville pour ɩes affaires, et oublia de fermer une armoire où il avait mis son ; il laissa M. Vincent au lit, un peu indisposé, attendant une mé- qu'on lui devait apporter. Le garçon de l'apothicaire étant venu médecine, trouva cet argent, en cherchant un verre dans cette e qu'il vit ouverte; et sans dire un mot, il le mit dans sa poche porta : vérifiant le proverbe qui dit : *l'occasion fait le larron.* ıge étant de retour fut bien étonné de ne trouver plus sa bourse; manda à M. Vincent, qui ne savait que lui en dire, sinon qu'il ait ni prise ni vu prendre; l'autre crie, tempête, et veut qu'il

lui réponde de sa perte; il l'oblige de se séparer de sa compagnie, il le diffame partout, comme un méchant et un voleur, et porte ses plaintes à toutes les personnes qui le connaissent, et avec lesquelles il put découvrir qu'il avait quelques habitudes; et comme il sut qu'en ce temps M. Vincent voyait quelquefois le R. P. de Bérulle, alors supérieur général de la congrégation des prêtres de l'Oratoire, et depuis cardinal de la sainte Église romaine, il alla le trouver un jour qu'il était avec lui en la compagnie de quelques autres personnes d'honneur et de piété, et en leur présence il l'accusa de ce larcin, et même lui en fit signifier un monitoire; mais cet homme de Dieu, sans se troubler ni témoigner aucun ressentiment d'un affront si sensible, et sans se mettre beaucoup en peine de se justifier, se contenta de lui dire doucement, *que Dieu savait la vérité;* et conservant son égalité d'esprit, parmi l'opprobre d'une si honteuse calomnie, il édifia grandement la compagnie, par sa retenue et par son humilité.

Mais qu'arriva-t-il enfin d'une si fâcheuse rencontre? Dieu permit que le garçon qui avait fait le vol fût, quelques années après, arrêté prisonnier à Bordeaux pour quelque autre sujet. Il était de ces quartiers-là, et de la connaissance même de ce juge de *Sore;* et, pressé du remords de sa conscience, il le fit prier de le venir trouver en prison, où étant, il lui avoua que c'était lui qui avait dérobé son argent, et lui promit de lui en faire restitution, appréhendant que Dieu ne le voulût punir pour ce misérable larcin. Mais si, d'un côté, ce juge fut joyeux de voir sa perte recouvrée lorsqu'il ne s'y attendait plus, il fut aussi, d'un autre, saisi d'un si grand regret d'avoir calomnié un ecclésiastique si vertueux, tel qu'était M. Vincent, qu'il écrivit exprès une lettre pour lui en demander pardon; mais il le suppliait de lui donner ce pardon par écrit, lui disant que s'il le lui refusait, il viendrait en personne à Paris, se jeter à ses pieds, et lui demander pardon, la corde au cou.

On a trouvé la confirmation de ce fait dans le Recueil d'une conférence faite à Saint-Lazare, dont le sujet était de bien faire les corrections et de les bien recevoir, où M. Vincent, entre les bons avis qu'il donna à l'assemblée, toucha cet exemple, non comme d'une chose qui lui fût arrivée, mais comme parlant d'une tierce personne. Voici les paroles qu'il dit à ce sujet, et qui sont très-dignes de remarque :

« Que si le défaut, dit-il, dont on nous avertit, n'est pas en nous, estimons que nous en avons beaucoup d'autres, pour lesquels nous devons aimer la confusion et la recevoir sans nous justifier, et encore moins sans nous indigner ni emporter contre celui qui nous accuse. » Ensuite de quoi il ajouta :

« J'ai connu une personne qui, accusée par son compagnon de lui

[redacted]

p... ...e argent, lui dit doucement qu'il ne l'avait pas pris ;
t que l'autre persévérait à l'accuser, il se tourne de l'autre
e à Dieu, et lui dit : Que ferais-je, mon Dieu, vous savez la
llors, se confiant en lui, il se résolut de ne plus répondre à
ons, qui allèrent fort avant, jusqu'à tirer monitoire du lar-
i faire signifier. Or, il arriva, et Dieu le permit, qu'au bout
, celui qui avait perdu l'argent, étant à plus de six-vingts
trouva le larron qui l'avait pris. Voyez le soin de la Provi-
ceux qui s'abandonnent à elle ! Alors cet homme, reconnais-
qu'il avait eu de s'en prendre avec tant de chaleur et de
ntre son ami innocent, lui écrivit une lettre pour lui en de-
don, lui disant qu'il en avait un si grand déplaisir, qu'il
our expier sa faute, de venir au lieu où il était pour en re-
olution à genoux. Estimons donc, Messieurs et mes Frères,
mmes capables de tout le mal qui se fait, et laissons à Dieu
anifester le secret des consciences, etc. »

CHAPITRE VI.

.VU DE LA CURE DE CLICHY ET IL Y EXERCE LES DEVOIRS D'UN BON PASTEUR.

M. Vincent fût bien résolu de se donner parfaitement à Dieu
ndre tous les services qu'il pourrait, dans l'état ecclésiasti-
cident néanmoins qui lui arriva lui servit comme d'un nou-
n, et le bon usage qu'il en fit attira sur lui de nouvelles
. le portèrent encore plus fortement à l'exécution de ses
olutions. Et voyant que cette demeure où il avait été obligé
r à son arrivée dans Paris, parmi des personnes laïques,
nvenable au désir que Dieu lui avait inspiré de se mettre
e vraiment ecclésiastique, il se résolut de s'en retirer ; et la
ne que sa vertu lui avait acquise lui fit trouver accès chez les
Pères de l'Oratoire, qui le reçurent en leur maison, non pas
grégé à leur sainte Compagnie, ayant lui-même déclaré de-
'avait jamais eu cette intention, mais pour se mettre un peu
engagements du monde, et pour mieux connaître les des-
eu sur lui, et se disposer à les suivre ; et sachant bien que
es aveugles en notre propre conduite, et que le plus assuré
r ne se point détourner des voies de Dieu, est d'avoir quel-
sible qui nous conduise, c'est-à-dire quelque sage et ver-
teur qui nous aide par ses bons avis, il crut ne pouvoir faire
choix que de celui même qui conduisait avec tant de sagesse

et de bénédiction cette sainte Compagnie de l'Oratoire, qui était alors le Révérend Père de Bérulle, comme nous avons dit, dont la mémoire est en odeur de sainteté. M. Vincent donc lui ayant ouvert son cœur, ce grand serviteur de Dieu, qui avait un esprit des plus éclairés de ce siècle, reconnut incontinent que Dieu l'appelait à de grandes choses ; et l'on dit même qu'il prévit dès lors et qu'il lui déclara que Dieu voulait se servir de lui pour lui rendre un signalé service dans son Église, et pour assembler à cet effet une nouvelle communauté de bons prêtres qui y travailleraient avec fruit et bénédiction.

Il demeura environ deux ans en cette retraite, et pendant ce temps-là le Révérend Père Bourgoing, qui était pour lors curé de Clichy, ayant eu dessein de quitter cette cure pour entrer en la congrégation de l'Oratoire, dont il a été depuis très-digne supérieur général, le Révérend Père de Bérulle porta M. Vincent à accepter la résignation qui lui fut faite de cette cure, pour commencer par ce lieu-là à travailler en la vigne du Seigneur. A quoi M. Vincent aquiesça par esprit d'obéissance, étant bien aise, en rendant ce service à Dieu, d'avoir quelque occasion de s'humilier, et de préférer la condition d'un simple curé de village, aux autres, plus avantageuses et plus honorables, dont il pouvait se prévaloir, ayant même été, deux ou trois ans auparavant, nommé par le roi, sur la recommandation qui lui en avait été faite par le cardinal d'Ossat, à l'abbaye de Saint-Léonard de Chaume, au diocèse de Maillezais, à présent de la Rochelle ; et la reine Marguerite, sur le récit qu'on lui avait fait de ses vertus, l'ayant pris environ ce temps-là pour son aumônier ordinaire, et fait mettre en cette qualité sur l'état de sa maison. Mais cet humble serviteur de Dieu renonça de bon cœur à tous ces avantages, et choisit plutôt, à l'exemple du prophète, d'être abject en la maison du Seigneur, que d'habiter dans les tabernacles des pécheurs[1].

Ayant donc pris possession de la cure de Clichy, et se voyant pasteur de ce troupeau que la providence de Dieu lui avait confié, il se proposa de s'acquitter fidèlement et soigneusement de tous les devoirs d'une telle charge ; et suivant ce qui est prescrit par les saints canons, et particulièrement par le dernier concile général, il s'étudia comme un vrai pasteur, premièrement, à bien connaître ses ouailles, puis à leur donner une salutaire pâture pour leurs âmes, demandant à Dieu, par ses sacrifices, les grâces qui leur étaient nécessaires, leur distribuant le pain de la parole divine dans ses prônes et dans ses catéchismes, leur ouvrant la fontaine des grâces dans l'administration des sacrements, et enfin se donnant lui-même en toutes les manières qu'il pouvait, pour leur procu-

[1] Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quàm habitare in tabernaculis peccatorum. *Psal.* 83.

[redacted]

rer toutes sortes d'assistances et de consolation[1]. On voyait ce charitable pasteur, incessamment occupé au service de son troupeau, visiter les malades, consoler les affligés, soulager les pauvres, apaiser les inimitiés, maintenir la paix et la concorde dans les familles, reprendre ceux qui manquaient à leur devoir, encourager les bons, et se faire tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ; mais surtout, l'exemple de sa vie et de ses vertus était une prédication continuelle, qui avait un tel effet, que non-seulement les habitants de Clichy, et plusieurs honnêtes personnes de Paris qui avaient des maisons en ce lieu-là, le respectaient et le regardaient dès lors comme un saint homme, mais même les curés du voisinage conçurent pour lui beaucoup d'estime et de confiance; de sorte qu'ils recherchaient sa conversation pour apprendre de lui à bien faire leurs fonctions et s'acquitter de tous les devoirs de leurs charges.

Et à ce sujet, ayant été une fois obligé de s'absenter quelque temps de sa paroisse, pour un petit voyage dont il n'avait pu se dispenser, et son vicaire lui rendant compte de l'état de sa paroisse, lui manda entre autres choses, que Messieurs les curés ses voisins désiraient fort son retour; que tous les bourgeois et habitants le désiraient pour le moins autant. Venez donc, Monsieur, lui dit-il, venez tenir votre troupeau dans le bon chemin où vous l'avez mis; car il a un grand désir de votre présence. »

Et un docteur de la Faculté de Paris, religieux d'un ordre célèbre, qui prêchait quelquefois en la paroisse de Clichy, en a depuis rendu ce témoignage : « Je me réjouis, dit-il, qu'au commencement de cet heureux Institut de la Mission, je confessais souvent dans le petit Clichy, celui qui a fait naître par les ordres du Ciel cette petite fontaine qui commence si heureusement d'arroser l'Église, et qui visiblement se fait un grand fleuve, mille fois plus précieux que le Nil, sur l'Égypte spirituelle; je m'employais, lorsqu'il jetait les fondements d'un si grand, si saint et si salutaire ouvrage, à prêcher ce bon peuple de Clichy, dont il était curé; mais j'avoue que je trouvai ces bonnes gens qui universellement vivaient comme des anges, et qu'à vrai dire, j'apportais la lumière au soleil. »

La louange que ce docteur donne au troupeau fait connaître la vigilance et le zèle du pasteur, et les soins qu'il avait pris de l'instruire et de le former aux vertus et aux pratiques d'une vie vraiment chrétienne.

[1] Cum præcepto divino mandatum sit omnibus, quibus animarum cura commissa est, oves suas agnoscere, pro his sacrificium offerre, verbique divini prædicatione, sacramentorum administratione, ac bonorum omnium operum exemplo pascere, pauperum aliarumque miserabilium personarum curam paternam gerere. *Concil. Trid, Sess.* 23, *cap.* 1. *de Reform.*

Il trouva, à son entrée en cette cure, l'église fort pauvre, tant en son édifice qu'en ses ornements, et il entreprit de la faire rebâtir tout entière, et de la fournir de tous les meubles et ornements convenables pour l'honneur et la sainteté du service divin, et il exécuta heureusement son entreprise, non pas à la vérité à ses dépens, car il était lui-même pauvre, donnant tout ce qu'il avait à ceux qu'il voyait dans l'indigence, et ne se réservant rien, ni aussi aux dépens des habitants, qui n'étaient pas trop accommodés, mais par l'assistance des personnes de Paris, à qui il eut recours, et qui secondèrent volontiers ses bonnes intentions.

Il procura aussi que la confrérie du Rosaire fût établie en la même paroisse, de sorte que lorsqu'il quitta la cure, il laissa l'église rebâtie tout à neuf, bien fournie d'ornements et en très-bon état; et outre cela, il la remit purement et simplement sans en retenir aucune pension, entre les mains d'un digne successeur nommé M. Souillard, lequel, outre les soins de la paroisse, y éleva plusieurs jeunes clercs qui lui furent adressés par M. Vincent, et les mit dans toutes les dispositions propres pour rendre un service utile à l'Église.

CHAPITRE VII.

SON ENTRÉE ET SA CONDUITE EN LA MAISON DE GONDY.

Ce fut environ l'an 1613 que le Révérend Père de Bérulle porta M. Vincent à accepter la charge de précepteur des enfants de messire Emmanuel de Gondy, comte de Joigny, alors général des galères de France, et de dame Françoise-Marguerite de Silly, son épouse, femme d'une excellente vertu, d'autant plus digne d'être estimée, que la piété était en ce temps-là plus rare parmi les personnes de la cour. Et ce choix, qui fut fait de M. Vincent pour cet emploi, n'est pas une petite preuve du jugement avantageux que ce premier supérieur général de l'Oratoire faisait de sa vertu et des bonnes qualités de son esprit, le donnant à une famille des plus pieuses et des plus illustres du royaume, en lui confiant la conduite et l'éducation de trois jeunes seigneurs de grande espérance, dont l'aîné est duc et pair de France, le second a été élevé à la dignité de cardinal de la sainte Église, et pour le troisième, qui promettait beaucoup pour les belles qualités de corps et d'esprit dont il était doué, Dieu le retira de ce monde à l'âge de dix ou onze ans, pour lui donner dans le ciel un partage plus avantageux que celui qu'il eût trouvé sur la terre.

M. Vincent a passé douze ans dans cette illustre maison, où il s'est toujours comporté avec une telle sagesse, modération et retenue, qu'il

s'est acquis tout ensemble, et l'estime et l'affection de toutes les personnes qui l'ont connu. Il ne se présentait jamais devant M. le général, ni devant Madame, qu'ils ne le fissent appeler; il ne s'ingérait de lui-même en quoi que ce fût, sinon en ce qui regardait la charge qu'on lui avait confiée; et, hors le temps destiné au service de ces trois petits seigneurs, il demeurait dans cette grande maison, où il y avait un abord continuel de toutes sortes de personnes, comme dans une Chartreuse, et retiré en sa chambre comme dans une petite cellule, d'où il ne sortait point que lorsqu'on l'appelait, ou que la charité l'obligeait d'en sortir; tenant cette maxime, que pour se produire au dehors avec assurance parmi tant de périlleuses occasions qui ne sont que trop fréquentes en cette grande ville, il faut se tenir volontiers dans la retraite et dans le silence, quand il n'y a aucune nécessité de sortir ni de parler[1]. Il est bien vrai que lorsqu'il était question de rendre quelque bon office au prochain pour le bien de son âme, il quittait aussi volontiers sa retraite, qu'il s'y tenait quand il n'y avait aucune cause qui l'obligeât d'en sortir, et on le voyait alors parler et s'entremettre avec grande charité, et faire tout le bien qu'il pouvait aux uns et aux autres; il apaisait les querelles et dissensions, et procurait l'union et la concorde entre les domestiques; il les allait visiter dans leurs chambres quand ils étaient malades, et après les avoir consolés, leur rendre jusqu'aux moindres services : aux approches de fêtes solennelles, il les assemblait tous pour les instruire et les disposer à la réception des sacrements; il faisait couler de bons propos à table pour en bannir les paroles inutiles; et lorsque Monsieur ou Madame le menaient aux champs avec Messieurs leurs enfants, comme à Joigny, Montmirail, Villepreux, et autres de leurs terres, tout son plaisir était d'employer les heures qui lui étaient libres à instruire et à catéchiser les pauvres, et à faire des exhortations et des prédications au peuple, ou administrer les sacrements, et particulièrement celui de la pénitence, avec l'approbation des évêques des lieux et l'agrément des curés.

Une manière d'agir si prudente et si vertueuse gagna bientôt le cœur et l'affection de tous ceux avec lesquels il vivait, et particulièrement de Madame, qui fut tellement édifiée de la modestie, de la discrétion et de la charité de M. Vincent, que dès la première ou la seconde année qu'il fut en sa maison, elle se résolut de lui confier la conduite de son âme; et, pour cet effet, elle eut recours au Révérend Père de Bérulle, le priant d'obliger ce sage et vertueux prêtre de prendre soin de sa conscience, et de l'aider de ses bons avis; ce qu'il

[1] Nemo securè apparet, nisi qui libenter latet. Nemo securè loquitur, nisi qui libenter tacet. *Thom. à Kempis, lib. 1. de Imit., c. 20.*

fit par esprit de déférence et de soumission aux sentiments de celui qu'il respectait comme le père de son âme, quoiqu'il en ressentit beaucoup de confusion à cause de sa grande humilité.

Cette vertueuse dame, qui aimait parfaitement le bien et qui désirait ardemment de le procurer dans sa famille et parmi tous ses sujets, fut sensiblement consolée de la grâce que Dieu lui avait faite, de lui avoir donné un prêtre tel qu'elle le pouvait souhaiter, et en qui elle reconnaissait, outre les dispositions et les qualités propres pour l'exécution de ses bons desseins, une conduite très-sage, et une charité parfaite pour s'y pouvoir confier en toute assurance.

Mais pour connaître encore mieux l'esprit avec lequel M. Vincent agissait, et de quelle façon il se comportait, pendant le temps qu'il a demeuré en cette grande et illustre maison, il faut l'apprendre de lui-même. Voici comme il en a parlé en deux occasions : la première fois en tierce personne dans une conférence avec plusieurs ecclésiastiques assemblés à Saint-Lazare, où l'on traitait de l'importance qu'il y a de bien s'acquitter de l'office d'aumônier dans la maison des grands, il dit, entre autres choses : « Qu'il savait une personne qui avait beaucoup profité pour lui et pour les autres dans la maison d'un seigneur en cette condition, ayant toujours regardé et honoré Jésus-Christ en la personne de ce seigneur, et la sainte Vierge en la personne de la dame. Que cette considération l'ayant toujours retenu dans une modestie et circonspection en toutes ses actions et ses paroles, lui avait acquis l'affection de ce seigneur et de cette dame et de tous les domestiques, et donné moyen de faire un notable fruit dans cette famille. »

La seconde fois il en parla ouvertement à un jeune avocat de Paris, très-sage et très-pieux ; au sujet de ce que l'ayant disposé d'entrer dans la maison de Retz pour en avoir l'intendance, ce jeune homme le pria de lui dire comment il pourrait garder l'esprit de dévotion, au milieu des distractions qui sont inévitables parmi la multiplicité des affaires dont il lui fallait prendre le soin ; à quoi il répondit : « qu'ayant lui-même demeuré dans cette famille, Dieu lui avait fait la grâce de s'y comporter en telle sorte, qu'il avait regardé et honoré en la personne de M. de Gondy, général des galères, celle de Notre-Seigneur, en la personne de Madame celle de Notre-Dame, et en celle des officiers et serviteurs, domestiques et autres gens qui affluaient en cette maison, les disciples et les troupes qui abordaient Notre-Seigneur. »

Voilà comment M. Vincent se tenait continuellement uni à Jésus-Christ, le regardant et honorant en ses créatures comme en ses vives images, et réglant toutes ses actions extérieures et intérieures par cette vue ; tenant ainsi toujours ouvert devant les yeux de son âme, ce mys-

[redacted]

en la lecture et méditation continuelle duquel il apprenait
: toutes les vertus[1].

u'il eût un très-grand respect pour M. le général des galè-
npêchait pas qu'il ne lui rendit tous les offices de charité, et
il le jugeait nécessaire, pour le bien de son âme, il n'usât
: la même liberté qu'envers les autres, toujours néanmoins
s-grande circonspection ; car le zèle qu'il avait pour le bien
rtu, et qui lui donnait une telle horreur du mal et du péché,
uvait souffrir les moindres approches, non plus aux autres
ıme, était toujours accompagné de prudence, et s'il avait de
vait aussi de la discrétion : en voici un exemple digne de
ıe nous apprendrons de lui-même, qui fait voir de quelle
ımporta un jour envers ce bon seigneur pour le détourner
quel son courage et son honneur l'avaient engagé, selon le
ıage de ce temps-là, que notre grand monarque a heureu-
ı, ayant, comme un Hercule chrétien, dès son plus jeune
e monstre, et d'un seul revers tranché toutes les têtes de
: « J'ai connu (dit-il un jour, parlant de lui-même en tierce
ıns une conférence tenue à Saint-Lazare avec plusieurs
es) un aumônier qui, sachant que son maître avait des-
:r battre en duel, après avoir célébré la sainte Messe, le
ıt retiré, il s'alla jeter aux pieds de ce seigneur, lequel
:ul à genoux dans la chapelle, et là il lui dit : Monsieur,
oi, s'il vous plaît, qu'en toute humilité je vous dise un
ı de bonne part que vous avez dessein de vous aller bat-
mais je vous dis de la part de mon Sauveur, que je vous
ıintenant, et que vous venez d'adorer, que si vous ne quit-
ais dessein, il exercera sa justice sur vous et sur toute
té. » Cela dit, l'aumônier se retira : et en cela vous remar-
vous plaît, le temps opportun qu'il prit, et les termes
ui sont les deux circonstances qu'il faut particulièrement
elles occasions.

CHAPITRE VIII.

ION GÉNÉRALE QU'IL FIT FAIRE A UN PAYSAN DONNA LIEU
IÈRE MISSION, ET LE SUCCÈS DE CETTE MISSION LUI EN FIT
NDRE D'AUTRES.

ı générale des galères ressentait une joie et une consolation
voir en sa maison M. Vincent, qu'elle regardait comme un

[1] us est Codex apertus, in quo legendo, et meditando, universa virtutum
ır. *Laurent. Justin. lib. de humilit.*, c. 21.

second ange tutélaire, qui attirait tous les jours de nouvelles grâces sur sa famille par son zèle et par sa prudente conduite : comme elle aspirait incessamment à la perfection, aussi était-ce tout le désir de son sage directeur, de lui aider et de lui fournir tous les moyens qu'il pouvait pour l'y faire avancer : et ainsi poussés d'un même esprit, ils s'adonnaient tous deux à diverses bonnes œuvres. Cette vertueuse dame faisait de grandes aumônes pour soulager les pauvres, particulièrement ceux de ses terres ; elle allait visiter les malades, et les servait de ses mains : elle avait un soin particulier de tenir la main à ce que ses officiers rendissent bonne et prompte justice, et pour cela elle veillait à remplir les charges de personnes de probité : et non contente de cela, elle s'employait elle-même pour terminer à l'amiable les procès et les différends qui naissaient parmi ses sujets, et pour apaiser les querelles, et surtout elle se rendait la protectrice des veuves et des orphelins, et empêchait qu'on ne leur fît aucune oppression ou injustice : et enfin elle contribuait autant qu'il était en elle, pour procurer que Dieu fût honoré et servi en tous lieux où elle avait quelque pouvoir ; en quoi elle était autorisée et portée par la piété de son mari, et aidée par la présence et par les avis de M. Vincent, qui de son côté ne manquait pas d'exercer sa charité et son zèle en ces occasions, visitant et consolant les malades, instruisant et exhortant les peuples par ses discours publics et particuliers, et s'employant en toutes les manières possibles à gagner les âmes à Dieu.

Or il arriva, environ l'année 1616, qu'étant allé en Picardie avec Madame, qui y possédait plusieurs terres, et faisant quelque séjour au château de Folleville, au diocèse d'Amiens, comme il s'occupait à ces œuvres de miséricorde, on le vint un jour prier d'aller au village de Gannes, distant environ de deux lieues de ce château, pour confesser un paysan qui était dangereusement malade, et qui avait témoigné désirer cette consolation : or, quoique ce bon homme eût toujours vécu en réputation d'un homme de bien, néanmoins M. Vincent l'étant allé voir, eut la pensée de le porter à faire une confession générale, pour mettre son salut en plus grande sûreté ; et il parut par l'effet qui s'ensuivit, que cette pensée venait de Dieu, qui voulait faire miséricorde à cette pauvre âme, et se servir de son fidèle ministre pour la retirer du penchant du précipice où elle allait tomber ; car quelque bonne vie que cet homme eût menée en apparence, il se trouva qu'il avait la conscience chargée de plusieurs péchés mortels qu'il avait toujours retenus par honte, et dont il ne s'était jamais accusé en confession, comme lui-même le déclara et publia hautement depuis, même en la présence de Madame, qui lui fit la charité de le venir visiter. « Ah ! Madame ! lui

[redacted]

l, j'étais damné si je n'eusse fait une confession générale, à cause
ssieurs gros péchés dont je n'avais osé me confesser. » Ces paroles
ignaient assez la vive contrition dont ce pauvre malade était tou-
et dans les sentiments de laquelle il finit sa vie au bout de trois
, âgé de soixante ans, ayant, après Dieu, l'obligation de son salut
Vincent, lequel faisant depuis le récit de ce qui s'était passé en
occasion à Messieurs de sa Compagnie à Paris, ajouta : « Que la
empêche plusieurs de ces bonnes gens des champs de se confesser
us leurs péchés à leurs curés, ce qui les tient dans un état de dam-
n ; et sur ce sujet on demanda, il y a quelque temps, à l'un des
grands hommes de ce temps, si ces gens-là pouvaient se sauver avec
honte qui leur ôte le courage de se confesser de certains péchés :
oi il répondit : qu'il ne fallait pas douter que, mourant en cet état,
e fussent damnés. Hélas ! mon Dieu ! dis-je alors en moi-même,
bien s'en perd-il donc ? et combien est important l'usage des con-
ons générales, qui remédie à ce malheur, étant accompagné d'une
contrition, comme il est pour l'ordinaire ! Cet homme disait tout
qu'il eût été damné, parce qu'il était vraiment touché de l'esprit
énitence ; car quand une âme en est remplie, elle conçoit une telle
eur du péché, que non-seulement elle s'en confesse au prêtre, mais
serait diposée de s'en accuser publiquement, s'il était nécessaire
son salut. J'ai vu des personnes, lesquelles, après leur confession
rale, voulaient déclarer leurs péchés publiquement devant tout
onde, et j'avais peine à les retenir : et quoique je leur défendisse
faire : Non, Monsieur, me disaient-elles, je les dirai à tous ; je
un malheureux, je mérite la mort. Voyez, s'il vous plaît en cela,
pression de la grâce, et la force de la douleur ; j'en ai vu plusieurs
ce grand désir, et il s'en voit souvent. Oui, quand Dieu entre
dans un cœur, il lui fait concevoir tant d'horreur des offenses
a commises, qu'il voudrait les découvrir à tout le monde. Et en
il y en a qui, touchés de cet esprit de componction, ne font au-
difficulté de dire tout haut : Je suis un méchant homme, parce
n telle et telle rencontre j'ai fait ceci et cela ; j'en demande pardon
u, M. le Curé, et à toute la paroisse. Et nous voyons que les plus
ds saints l'ont pratiqué. Saint Augustin, dans ses Confessions, a
ifesté ses péchés à tout le monde, à l'imitation de saint Paul, qui a
uré hautement et publié dans ses Épîtres, qu'il avait été un blas-
ateur et un persécuteur de l'Église, afin de manifester d'autant
les miséricordes de Dieu envers lui. Voilà l'effet de la grâce qui
au cœur ; elle jette dehors tout ce qui lui est contraire. »

ette grâce qui fit cette salutaire opération dans le cœur de

ce paysan, que de lui faire avouer publiquement, et même en présence de Madame la générale, dont il était vassal, ses confessions sacriléges. et les énormes péchés de sa vie passée; ce qui fit que cette vertueuse dame, touchée d'étonnement, s'écria, adressant la parole à M. Vincent : « Ah ! Monsieur ! qu'est-ce que cela? qu'est-ce que nous venons d'entendre? il en est sans doute ainsi de la plupart de ces pauvres gens. Ah ! si cet homme, qui passait pour homme de bien, était en état de damnation, que sera-ce des autres qui vivent plus mal ? Ah! M. Vincent, que d'âmes se perdent! quel remède à cela ? »

« C'était au mois de janvier 1617 que ceci arriva; et le jour de la Conversion de saint Paul, qui est le 25, cette dame me pria, dit M. Vincent, de faire une prédication en l'église de Folleville, pour exhorter les habitants à la confession générale; ce que je fis. Je leur en représentai l'importance et l'utilité, et puis je leur enseignai la manière de la bien faire : et Dieu eut tant d'égard à la confiance et à la bonne foi de cette dame (car le grand nombre et l'énormité de mes péchés eût empêché le fruit de cette action), qu'il donna la bénédiction à mon discours; et toutes ces bonnes gens furent si touchés de Dieu, qu'ils venaient tous pour faire leur confession générale. Je continuai de les instruire et de les disposer aux sacrements, et commençai de les entendre; mais la presse fut si grande, que ne pouvant plus y suffire, avec un autre prêtre qui m'aidait, Madame envoya prier les Révérends Pères Jésuites d'Amiens de venir au secours; en écrivit au Révérend Père recteur qui y vint lui-même, et n'ayant pas eu le loisir d'y arrêter que fort peu de temps, il envoya pour y travailler en sa place le Révérend Père Fourché de sa même Compagnie, lequel nous aida à confesser, prêcher et catéchiser, et trouva par la miséricorde de Dieu de quoi s'occuper. Nous fûmes ensuite aux autres villages, qui appartenaient à Madame en ces quartiers-là, et nous fîmes comme au premier : il y eut grand concours et Dieu donna partout la bénédiction. Et voilà le premier sermon de la Mission, et le succès que Dieu lui donna le jour de la Conversion de saint Paul : ce que Dieu ne fit pas sans dessein en un tel jour. »

Cette mission du lieu de Folleville ayant été la première que M. Vincent a faite, il l'a toujours considérée comme la semence des autres qu'il a faites jusqu'à sa mort; et tous les ans en ce même jour, 25 janvier, il rendait grâces à Dieu avec de grands sentiments, et recommandait aux siens de faire de même, en reconnaissance des suites remplies de bénédictions, qu'il avait plu à son infinie bonté de donner à cette première prédication; et de ce qu'il avait voulu que le jour de la Conversion de saint Paul fût celui de la conception de la Congrégation de la Mission, quoique pour lors, ni plus de huit ans

[redacted]

après, il ne pensât en aucune façon que ce petit grain de sénevé dût croître et multiplier ; et encore moins qu'il dût servir de fondement à l'etablissement d'une nouvelle Compagnie en l'Église, comme il est arrivé depuis. Et c'est la raison pour laquelle les Missionnaires de sa Congrégation célèbrent, avec une dévotion particulière, le jour de la Conversion de ce saint Apôtre, en mémoire de ce que ce nouveau *Paul*, leur père et instituteur, commença heureusement en ce jour-là sa première mission, qui à été suivie de tant d'autres, qui ont causé la conversion d'un si grand nombre d'âmes, et contribué si avantageusement à l'accroissement du royaume de Jésus-Christ.

Madame la générale ayant reconnu, par ce premier essai qui réussit avec tant de bénédiction, la nécessité des confessions générales, particulièrement parmi le peuple de la campagne, et l'utilité des missions pour les y porter et disposer, conçut dès lors le dessein de donner un fonds de seize mille livres à quelque communauté qui se voudrait charger de faire des missions de cinq en cinq ans par toutes ses terres, et pour le mettre en exécution elle employa M. Vincent, qui en fit la proposition de sa part au Révérend Père Charlet, provincial des Jésuites, lequel lui fit réponse qu'il en écrirait à Rome ; ce qu'ayant fait, on lui manda qu'il ne devait point accepter. Elle fit offrir la même fondation aux Révérends Pères de l'Oratoire, qui ne s'en voulurent pas aussi charger ; enfin, ne sachant à qui s'adresser, elle fit son testament, qu'elle renouvelait tous les ans, par lequel elle donnait seize mille livres pour fonder cette mission, au lieu et en la manière que M. Vincent le jugerait à propos ; et pour user des termes qu'il employait ordinairement, *à la disposition de ce misérable.*

CHAPITRE IX.

M. VINCENT SE RETIRE SECRÈTEMENT DE LA MAISON DE GONDY, ET Y RETOURNE QUELQUE TEMPS APRÈS.

Les succès pleins de bénédiction que Dieu donnait à ces emplois charitables de M. Vincent, augmentait de plus en plus l'opinion qu'on avait de sa vertu ; il était regardé de ceux qui le connaissaient, comme un homme rempli de l'esprit de Dieu ; et pour cela M. le général des galères et Madame concevaient une estime toujours plus grande de sa personne, dont il ne se pouvait qu'ils ne lui fissent paraître quelques marques dans les occasions ; ce qui était un supplice à son humilité, qui ne cherchait qu'à s'abaisser et se tenir dans l'avilissement ; de sorte que, ne voyant point d'autre remède, il se résolut, à l'exemple de plusieurs grands saints, de s'enfuir pour éviter ce dangereux écueil de la

[redacted]

vaine gloire, qui a souvent causé un triste naufrage aux âmes les plus vertueuses, lorsqu'elles avaient le vent en poupe, et qu'elles se promettaient de faire une plus heureuse navigation.

Moïse, comme remarque saint Ambroise, s'enfuit de la cour du roi Pharaon, de peur que le bon traitement qu'il y recevait ne souillât son âme, et que la puissance et l'autorité qui lui avait été donnée ne fût un lien qui ne le retînt attaché : il s'enfuit, non par défaut de résolution ou de courage, mais pour trouver le sentier assuré de l'innocence, pour se mettre dans le chemin de la vertu, et s'affermir dans la piété[1]. »

Quoique la maison de M. le général fût une des mieux réglées de la cour, et que M. Vincent n'y vît aucune chose qui fût contraire à la vraie piété, l'honneur néanmoins et tous les témoignages d'affection qu'il y recevait, et l'estime qu'on faisait de sa vertu, lui donnaient beaucoup de peine ; il craignait que le grand crédit qu'il avait acquis sur les esprits dans cette illustre famille, ne fût un piége qui le retînt, et qui l'empêchât de s'avancer dans la perfection de son état ; ce fut pourquoi, fermant les yeux à tous les sentiments de la nature, et à tous les intérêts du siècle, il se résolut de s'en retirer pour se donner plus parfaitement à Dieu.

Il y avait encore une autre raison qui le portait à cette retraite ; c'est que Madame la générale ayant reçu de grandes et notables assistances de lui pour le soulagement de son esprit, qui était fort travaillé de scrupules et peines intérieures, dans lesquelles Dieu l'exerçait, pour joindre la couronne de la patience à celle de la charité, avait conçu un tel surcroît d'estime et de confiance envers M. Vincent, que cela fit naître en elle une crainte de le perdre, et de n'en trouver jamais un semblable, qui eût lumière et grâce comme lui, pour tenir en paix sa conscience, adoucir les peines de son esprit, et la conduire dans les voies assurées de la vraie et solide vertu ; et cette crainte vint tellement à s'augmenter, qu'elle ne pouvait souffrir que difficilement son absence ; et quand la nécessité des affaires l'obligeait à quelque voyage, elle en était en inquiétude, appréhendant que la chaleur ou quelque autre accident ne lui causât quelque maladie ou incommodité. Cela était à la vérité une imperfection en cette dame, quoique d'ailleurs fort vertueuse ; et dès que M. Vincent s'en aperçut, il tâcha d'y remédier ; et pour cet effet il l'obligea même de se confesser quelquefois à un Père Récollet, qui était très-expert en la conduite des âmes, duquel il jugeait

[1] Fugit Moyses à facie regis Pharaonis, ne eum aula regia inquinaret, ne irretiret potentia : fuga illa erat trames innocentiæ, virtutis via, pietatis assumptio. *Amb. lib. de fuga sæculi, cap. 4.*

qu'elle demeurerait satisfaite; et lui ayant fait avouer qu'en effet il l'avait fort consolée, il se servit de cette expérience pour la convaincre que Dieu la conduirait heureusement aussi bien par un autre que par lui, si elle mettait son unique confiance en son infinie bonté.

Mais tout cela n'eut pas assez de force pour lui ôter l'impression de la nécessité qu'elle croyait avoir, qu'un homme comme lui, véritablement charitable et prudent, demeurât auprès d'elle pour y avoir recours dans ses besoins, particulierement lorsqu'elle se trouvait aux champs; où ayant plusieurs terres, elle était obligée d'aller souvent, et d'y passer une partie de l'année, et où elle ne pouvait se résoudre de découvrir ses difficultés à un prêtre de village. M. Vincent donc, la voyant dans une telle position, et ne pouvant souffrir qu'aucune personne eût la moindre attache à sa conduite particulière; et d'ailleurs ayant une grande peine de voir l'estime qu'on faisait *d'un misérable* tel qu'il se croyait et disait, et craignant que cet excès de confiance ne fût un empêchement au vrai bien de cette âme, qui d'ailleurs était très-vertueuse, et qui cherchait bien purement Dieu; et qu'au lieu de lui aider, il ne servît d'obstacle à son avancement dans le chemin de la perfection, il prit résolution de se retirer; et comme il n'était entré en cette maison que par la persuasion du Révérend Père de Bérulle, il le fut trouver, et le pria d'agréer qu'il en sortît; sans lui en dire aucune autre raison, sinon qu'il se sentait intérieurement pressé de Dieu d'aller en quelque province éloignée, s'employer à l'instruction et au service des pauvres gens de la campagne; ce que le Révérend Père de Bérulle n'improuva pas, reconnaissant en M. Vincent un esprit qui allait si droitement à Dieu, et qui était si fortement éclairé de sa grâce, qu'il ne jugeait pas lui pouvoir conseiller rien de meilleur, que ce que lui-même lui proposait.

Il sortit donc de la maison de Goudy au mois de juillet de l'année 1617, prenant pour prétexte un petit voyage qu'il avait à faire; et quoiqu'il vît bien qu'on ferait divers jugements à son désavantage de s'être retiré de la sorte, et même qu'on le taxerait d'ingratitude après tant d'honneurs et de bons traitements qu'il avait reçus en cette maison; ce qui sans doute lui était très-sensible, ayant un cœur tout à fait porté à la reconnaissance; il passa néanmoins par-dessus toutes ces considérations, et renonçant à ses propres intérêts, s'exposa volontiers à tous ces inconvénients, pour être fidèle à Dieu, et pour procurer (quoique par un moyen qui paraissait fort extraordinaire) le plus grand bien spirituel de cette vertueuse âme, qui s'était confiée à sa conduite, lui montrant par son propre désintéressement, qu'il ne fallait s'attacher qu'à Dieu seul.

Le Révérend Père de Bérulle voyant M. Vincent résolu à cette sortie, sans aucun dessein particulier du lieu où il se devait retirer, lui proposa d'aller travailler en quelque lieu de la Bresse, où il y avait une grande disette d'ouvriers évangéliques, et lui désigna particulièrement la paroisse de Châtillon-lès-Dombes, où son zèle pourrait faire une abondante moisson. M. Vincent, suivant cet avis, s'en alla en ce lieu de Châtillon, et y étant arrivé, une des premières choses qu'il fit, ce fut de porter cinq ou six ecclésiastiques qu'il y trouva, à se mettre ensemble en quelque sorte de communauté, pour se donner par ce moyen plus parfaitement au service de Dieu et de son Église; ce qu'ils firent à sa persuasion, et ont continué de faire longtemps après, avec une très-grande édification de toute la paroisse; il s'appliqua ensuite à travailler avec son zèle ordinaire à l'instruction du peuple et à la conversion des pécheurs, par des catéchismes et exhortations publiques et particulières, qu'il fit avec un très-grand fruit; il n'oublia pas les malades et les pauvres, les visitant et leur procurant toutes sortes de consolations et d'assistance, et s'employa (comme nous dirons ci-après) même avec grande bénédiction, à la réduction de quelques hérétiques.

On ne savait encore rien de tout ceci en la maison de M. le général des galères; car M. Vincent n'avait communiqué son dessein, à Paris, qu'à une ou deux personnes de confiance : de sorte que quelque temps après qu'il fut arrivé à Châtillon, il crut être obligé d'en donner avis à M. le général, qui était pour lors en Provence; et pour cet effet il lui écrivit une lettre, par laquelle il le suppliait d'agréer sa retraite, puisqu'il n'avait pas, disait-il, assez de grâce et de capacité pour l'instruction de Messieurs ses enfants. Il ajouta qu'il n'avait pas dit à Madame ni à personne de la maison, le dessein qu'il avait de n'y pas retourner. Cette nouvelle si imprévue affligea grandement ce bon seigneur, qui en fit aussitôt part à Madame sa femme, à laquelle il déclara la peine qu'il en avait reçue par une lettre qu'il lui écrivit, dont voici les propres termes :

« Je suis au désespoir d'une lettre que m'a écrite M. Vincent, et que je vous envoie pour voir s'il n'y aurait point encore quelque remède au malheur que ce nous serait de le perdre; je suis extrêmement étonné de ce qu'il ne vous a rien dit de sa résolution, et que vous n'en ayez point eu d'avis; je vous prie de faire en sorte par tous moyens que nous ne le perdions point; car quand le sujet qu'il prend serait véritable, il ne me serait de nulle considération, n'en ayant point de plus forte que celle de mon salut et de mes enfants; à quoi je sais qu'il pourra un jour beaucoup aider, et aux résolutions que je souhaite plus que jamais pouvoir prendre, et dont je vous ai bien souvent parlé; je ne lui

si point encore fait de réponse, et j'attendrai de vos nouvelles auparavant. Jugez si l'entremise de ma sœur de Ragny qui n'est pas loin de lui sera à propos; mais je crois qu'il n'y aura rien de plus puissant que M. de Bérulle. Dites-lui, que quand bien même M. Vincent n'aurait pas la méthode d'enseigner la jeunesse, qu'il peut avoir un homme sous lui; mais qu'en toutes façons je désire passionnément qu'il revienne en ma maison, où il vivra comme il voudra, et moi un jour en homme de bien, si cet homme-là est avec moi. »

Cette lettre est du mois de septembre 1617, et ce fut le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix que Madame la reçut, et qu'elle apprit le lieu et la résolution où était M. Vincent; ce qui lui fut vraiment une croix bien affligeante, et un glaive de douleur qui lui pénétra si avant dans l'âme, que depuis qu'elle eut appris cette nouvelle elle ne cessait de pleurer, et ne pouvait ni manger ni dormir. Voici ce qu'elle fit connaître de ses sentiments à une personne de confiance, en lui déchargeant un jour son cœur sur ce sujet:

« Je ne l'aurais jamais pensé, dit-elle; M. Vincent s'était montré trop charitable envers mon âme pour m'abandonner de la sorte : mais Dieu soit loué, je ne l'accuse de rien; tant s'en faut, je crois qu'il n'a rien fait que par une spéciale providence de Dieu, et touché de son saint amour : mais de vérité son éloignement est bien étrange; je confesse de n'y voir goutte; il sait le besoin que j'ai de sa conduite, et les affaires que j'ai à lui communiquer; les peines d'esprit et de corps que j'ai souffertes manque d'assistance; le bien que je désire faire en mes villages, qu'il m'est impossible d'entreprendre sans son conseil. Bref, je vois mon âme en un très-pitoyable état. Vous voyez avec quel ressentiment M. le général m'a écrit; que mes enfants dépérissent tous les jours; que le bien qu'il faisait en ma maison et à sept ou huit mille âmes qui sont en mes terres, ne se fera plus. Quoi! ces âmes ne sont-elles pas aussi bien rachetées du sang précieux de Notre-Seigneur, que celles de Bresse? Ne lui sont-elles pas aussi chères? De vrai, je ne sais comme M. Vincent l'entend; mais cela me semble assez considérable, pour faire mon possible de le ravoir : il ne cherche que la plus grande gloire de Dieu, et je ne le désire pas contre sa sainte volonté; mais je le supplie de tout mon cœur de me le redonner : j'en prie sa sainte Mère, et je les en prierais encore plus fortement, si mon intérêt particulier n'était pas mêlé avec celui de M. le général, de mes enfants, de ma famille et de mes sujets. »

Voilà quels étaient les sentiments de cette vertueuse dame, laquelle voulant employer les moyens les plus efficaces pour parvenir à ce qu'elle prétendait, pria beaucoup Dieu et le fit prier à cette même fin par

toutes les bonnes âmes qu'elle connaissait. Elle recommandait aussi cette affaire aux prières des principales communautés religieuses de Paris : elle alla trouver plusieurs fois tout éplorée le Révérend Père de Bérulle ; elle lui ouvrit son cœur, et lui déclara la grande peine et affliction où elle se trouvait : ses larmes et ses raisons pressantes firent assez connaître à ce grand serviteur de Dieu le besoin qu'elle avait de la présence et du conseil de M. Vincent ; de sorte que, répondant à la demande qu'elle lui avait faite, il lui dit qu'elle pouvait, en sûreté de conscience, faire tout son possible pour obliger M. Vincent de revenir en sa maison ; car il voyait qu'au milieu de ses plus fortes angoisses, elle conservait toujours dans son cœur une résignation absolue au bon plaisir de Dieu, ne voulant pour quoi que ce fût aller en aucune façon contre ces ordres, et pour la consoler davantage, il lui fit espérer de s'employer lui-même envers M. Vincent, pour lui persuader de revenir : ce qui soulagea beaucoup son esprit et lui fit dire ensuite que M. de Bérulle était l'homme du monde le plus consolant. Elle ne pouvait pourtant ôter de son esprit la crainte de perdre M. Vincent ; car, disait-elle, il n'est pas homme à avoir fait le coup à demi, il a prévu tout ce que je pourrais dire ou faire, et s'est résolu avant que de partir. Cela néanmoins n'empêcha pas qu'elle n'employât tous les moyens dont elle put s'aviser, pour convier et obliger M. Vincent à revenir : elle lui écrivit sur ce sujet plusieurs lettres qu'elle laisait voir au Révérend Père de Bérulle ; elle lui envoya celle de M. le général et le pria de bien peser le grand désir qu'il témoignait avoir de son retour, en telle condition qu'il lui plairait ; et se plaignant à lui en l'une de ses lettres, elle dit ces paroles qui font encore particulièrement connaître les dispositions de son esprit à son égard :

« Je n'avais pas tort, lui dit-elle, de craindre de perdre votre assistance comme je vous ai témoigné tant de fois, puisqu'en effet je l'ai perdue : l'angoisse où j'en suis m'est insupportable sans une grâce de Dieu tout extraordinaire, que je ne mérite pas. Si ce n'était que pour un temps, je n'aurais pas tant de peine ; mais quand je regarde toutes les occasions où j'aurai besoin d'être assistée, par direction et par conseil, soit en la mort, soit en la vie, mes douleurs se renouvellent. Jugez donc si mon esprit et mon corps peuvent longtemps porter ces peines. Je suis en état de ne rechercher ni recevoir assistance d'ailleurs, parce que vous savez bien que je n'ai pas la liberté pour les besoins de mon âme avec beaucoup de gens. M. de Bérulle m'a promis de vous écrire, et j'invoque Dieu et la sainte Vierge de vous redonner à notre maison pour le salut de toute notre famille, et de beaucoup d'autres, vers qui vous pourrez exercer votre charité. Je vous supplie encore

iquez-la envers nous, pour l'amour que vous portez à ır, à la bonté duquel je me remets en cette occasion, bien e crainte de ne pouvoir pas persévérer. Si après cela vous vous chargerai devant Dieu de tout ce qui m'arrivera, en que je manquerai à faire, faute d'être aidée. Vous me ıard d'être en des lieux bien souvent privée des sacre- s grandes peines qui m'y arrivent, et le peu de gens qui le m'y assister. Vous voyez que M. le général a le même que Dieu seul lui donne par sa miséricorde. Ne résistez ue vous pourrez faire, aidant à son salut, puisqu'il est lui de beaucoup d'autres. Je sais que ma vie ne servant Dieu, il n'est pas dangereux de la mettre en hasard; mais être assistée à la mort. Souvenez-vous de l'appréhension ı vue en ma dernière maladie en un village : je suis pour pire état; et la seule peur de cela me ferait tant de mal, si sans grande disposition précédente, elle ne me ferait

ıasser outre en ce récit, il faut faire un peu de réflexion e admirable de Dieu envers les âmes qu'il veut élever à lent degré de vertu, en ce qu'il dispose tellement les di- tres et accidents de leur vie que tout contribue à leur ıns le chemin de la perfection; et ce qui fait paraître da- èsse et la puissance de Dieu, est que souvent il se sert ıi semblent entièrement opposés à l'effet qu'il en veut C'était Dieu, sans doute, qui avait donné M. Vincent à ıérale, pour lui servir d'un fidèle guide dans le pèleri- ie ; le grand progrès qu'elle faisait dans le chemin de la ardente charité qui allait tous les jours s'allumant de ıns son cœur, et produisant au dehors de si merveilleux marque bien certaine de la bénédiction que Dieu don- ıite de son sage directeur; lequel de son côté trouvait le nouvelles occasions de signaler son zèle et d'accroître Jésus-Christ. Cependant, Dieu, qui avait associé ces âmes pour lui rendre de si grands services, et se sancti- n plus dans leurs exercices de piété et de charité, est qui les sépare et les éloigne l'une de l'autre, et qui se s de cette séparation, qui semblait si contraire à la con- ıus les biens qu'ils avaient commencés, et même si pré- tte vertueuse dame; il s'en sert, dis-je, pour les dispo- plus grandes grâces, et à pratiquer de plus excellentes les rendre plus dignes instruments de sa toute-puissante

miséricorde, afin de coopérer d'une manière plus fructueuse et plus remplie de bénédictions, au salut d'un très-grand nombre d'âmes, comme il se verra en la suite de ce livre.

Dieu voulait que sa fidèle servante fît en cette rencontre plusieurs actes d'une héroïque résignation, qu'elle lui offrît en sacrifice son Isaac, son appui, son conseil, sa consolation, enfin le secours qui lui semblait le plus nécessaire, non-seulement pour sa perfection, mais aussi pour son salut; et réciproquement il voulait que M. Vincent eût occasion de faire plusieurs actes héroïques, d'un parfait détachement des personnes mêmes qui devaient lui être les plus chères selon Dieu, et auxquelles Dieu même l'avait engagé, et comme attaché avec des liens d'une très-pure et sincère charité. Il avait sans doute été obligé de faire un grand effort sur lui-même, lorsqu'il prit résolution de s'en séparer, et qu'il exécuta cette résolution sans en rien dire; mais il fut encore obligé d'en faire une autre non moindre, quand il eut reçu cette lettre, pour ne se pas rendre aux raisons, aux remontrances, aux prières et aux instances très-pressantes qu'elle contenait. La peine et la détresse où il voyait cette âme, qui lui était si chère selon Dieu, le grand besoin qu'elle avait de son assistance, les termes qu'elle employait pour le supplier de ne la lui pas refuser, le ressouvenir de tous les témoignages d'estime, de respect, de bienveillance qu'il en avait reçus, eussent été capables de surprendre un esprit moins éclairé, et d'ébranler un cœur moins uni à Dieu que celui de Vincent de Paul; mais comme il s'était donné parfaitement à Notre-Seigneur, et qu'il ne voulait agir que dans une totale dépendance de sa volonté, ayant lu cette lettre, la première chose qu'il fit, ce fut d'élever son esprit à Dieu, renouveler à sa divine majesté les protestations d'une fidélité inviolable, lui faire un sacrifice de tous les sentiments et respects humains, demander sa lumière et sa grâce pour connaître et pour suivre ce qui lui était le plus agréable; et après avoir tout considéré, en sa présence, ne reconnaissant pas que Dieu demandât de lui qu'il changeât de résolution, ni qu'il retournât au lieu d'où il était sorti, il écrivit une réponse à madame la générale, dans laquelle il lui représenta tout ce qu'il jugea de plus propre pour soulager sa peine, et la porter de plus en plus à se conformer aux ordres de la divine volonté.

Mais comme on avait assuré cette vertueuse dame qu'elle pouvait en bonne conscience employer tous les moyens qui lui seraient possibles pour le retour de M. Vincent, cette lettre n'empêcha pas qu'elle ne fit jouer tous les ressorts dont elle put s'aviser pour fléchir son esprit : elle obtint que plusieurs personnes de toutes sortes de conditions lui écrivissent, pour l'obliger de revenir : il se trouve des lettres de messieurs

[redacted]

I. le cardinal de Retz son beau-frère, pour lors évêque
res de ses plus proches parents, des principaux officiers
plusieurs docteurs et religieux, et d'un grand nom-
s de condition et de piété, qui priaient et pressaient
tourner : le Révérend Père de Bérulle lui en écrivit
avait fait espérer à madame la générale ; mais ce fut
de sa grande prudence et de son éminente piété : car
lui exposer la peine extrême où se trouvait cette ver-
nal dont elle était menacée, et le grand désir que M. le
son retour, sans rien lui dire davantage de ce qu'il avait
t ; laissant à sa discrétion et à sa charité de considérer
Dieu lui était suffisamment manifestée, et de prendre
il jugerait lui être la plus conforme : tant il l'estimait
ter lui-même les desseins de Dieu sur sa propre per-
suivre sans autre conseil ni persuasion.
toutes ces semonces si pressantes n'ébranlaient point
M. Vincent, on lui envoya exprès, au mois d'octobre
le 1617, l'un de ses plus intimes amis : ce fut M. Du-
s de M. le général, qui le vint trouver à Châtillon, et
ortes raisons, qu'enfin il le mit en doute si Dieu se
as longtemps de lui en ce pays-là ; et lui ayant repré-
fait pas de lui-même se déterminer et résoudre en une
mportance ; mais que pour mieux connaître ce que
il fît, il fallait qu'à l'imitation du grand Apôtre saint
Ananias, c'est-à-dire qu'il prît conseil de quelque per-
tueuse ; pour cet effet il lui persuada de venir avec lui
étant, il s'adressa au Révérend Père Bence, supérieur
uel, tout bien considéré, lui conseilla de retourner à
qu'en ce lieu-là il pourrait, avec les bons avis de ceux
ient depuis longtemps, discerner avec plus de lumière
uelle était la volonté de Dieu.
çu ce conseil, il en écrivit à M. le général qui était à
manda qu'il espérait dans deux mois faire un voyage à
rrait ce que Dieu ordonnerait de lui ; il écrivit aussi la
ris par la voie de M. Dufresne, sans s'engager à aucune
e temps après, étant à Châtillon, il reçut de M. le gé-
suivante, du 15 octobre de la même année :
ais deux jours celle que vous m'avez écrite de Lyon,
lution que vous avez prise de faire un petit voyage à
le novembre, dont je me réjouis extrêmement, espé-
ir en ce temps-là, et que vous accorderez à mes prié-

res et aux conseils de tous vos bons amis, le bien que je désire de vous; je ne vous en dirai pas davantage, puisque vous avez vu la lettre que j'écris à ma femme; je vous prie seulement de considérer qu'il semble que Dieu veut que par votre moyen le père et les enfants soient gens de bien, etc. »

M. Vincent partit de Châtillon, laissant à ceux qu'il quittait un très grand regret de se voir sitôt privés de toutes les assistances qu'ils recevaient de sa charité, et arriva à Paris le 23 décembre, où après avoir conféré avec le Révérend Père de Bérulle, et quelques autres personnes fort éclairées, enfin par leur avis il rentra chez M. le général des galères la veille de Noël, au grand contentement de toute la famille, et particulièrement de Madame, qui le reçut comme un ange du Ciel que Dieu lui renvoyait pour la conduire dans les voies assurées de son salut et de sa perfection. Et afin qu'elle ne fût plus inquiétée par la crainte qu'il ne la quittât une seconde fois, elle lui fit promettre qu'il l'assisterait jusqu'à la mort, comme il a fait, Dieu l'ayant ainsi voulu, pour donner commencement à la Congrégation de la Mission, par le moyen de cette sainte Dame, comme il sera dit dans la suite de ce livre.

CHAPITRE X.

PREMIERS COMMENCEMENTS DE LA CONFRÉRIE DE LA CHARITÉ POUR LES PAUVRES MALADES.

Pendant le séjour que M. Vincent fit à Châtillon, il arriva qu'un jour de fête, comme il montait en chaire pour faire une exhortation au peuple, la dame d'une maison de noblesse voisine, qui était venue pour l'entendre, l'arrêta pour le prier de recommander aux charités de la paroisse une famille, dont la plupart des enfants et serviteurs étaient tombés malades, dans une ferme, à demi-lieue de Châtillon, et qui avaient grand besoin d'assistance; ce qui l'obligea de parler, en son sermon, de l'assistance et du secours qu'on devait donner aux pauvres, et particulièrement à ceux qui étaient malades, tels qu'étaient ceux qu'il leur recommandait.

Il plut à Dieu donner une telle efficace à ses paroles, qu'après la prédication un grand nombre de personnes sortirent pour aller visiter ces pauvres malades, leur portant du pain, du vin, de la viande et plusieurs autres commodités semblables; et lui-même après l'office des vêpres s'y étant acheminé avec quelques habitants du lieu, et ne sachant pas que tant d'autres y fussent déjà allés, il fut fort étonné de les rencontrer dans le chemin qui en revenaient par [illegible] et d'en voir même plusieurs qui se reposaient sous des [illegible]

[redacted]

'il faisait : au sujet de quoi, ces paroles de l'Évangile lui la pensée, *que ces bonnes gens étaient comme des brebis, t conduites par aucun pasteur*[1] : « Voilà, dit-il, une grande ls exercent, mais elle n'est pas bien réglée; ces pauvres ront trop de provisions tout à la fois, dont une partie st perdue, et puis après ils retomberont en leur première

ligea les jours suivants de conférer avec quelques femmes tes, et des mieux accommodées de la paroisse, des moyens uelque ordre dans l'assistance qu'on rendait à ces pauvres aux autres qui à l'avenir se trouveraient dans une sembla-é, en telle sorte qu'ils pussent être secourus pendant tout leurs maladies. Les ayant donc disposées à cette charitable et étant convenu avec elles de la manière qu'il y faudrait sa un projet de quelques règlements qu'elles essaieraient pour les faire ensuite arrêter et établir par l'autorité des et convia ces vertueuses femmes de se donner à Dieu pour n pratique; et ainsi commença la confrérie de la Charité tance spirituelle et corporelle des pauvres malades; et ayant ntre elles de quelques officières, elles s'assemblaient tous vant lui, et rapportaient tout ce qui s'était passé.
ne lui-même a dit en diverses rencontres, pour montrer par qu'il n'y avait rien du sien dans l'institution des divers sa Congrégation, le tout s'étant fait sans aucun dessein de ns penser que ces petits commencements imprévus dussent andes suites et les succès avantageux qu'il a plu à Dieu de

nc cette confrérie de la Charité, à laquelle M. Vincent nencement à Châtillon, qui a été la première et comme la a fait naître un très-grand nombre d'autres, que lui et les puis établies en France, en Italie, en Lorraine, en Savoie

I. Vincent étant de retour en la maison de M. le général des nme il a été dit au chapitre précédent, et son zèle, qui ne meurer oisif, le portant à entreprendre diverses missions ire les pauvres de la campagne, ayant par le passé travaillé les terres de madame la générale, il fut convié de faire la ité à toutes les autres qui appartenaient à la maison de selon ce dessein, il alla faire mission à Villepreux et aux vil-s dépendaient; et MM. Berger et Gontière, conseillers clercs

1 oves non habentes pastorem. *Matth.*, 9.

[redacted]

au parlement de Paris, M. Cocqueret, docteur en théologie de la maison de Navarre, et plusieurs autres vertueux ecclésiastiques, se joignirent à lui. Et là, il établit, le 23 février 1618, la confrérie de la Charité des pauvres malades, par l'autorité de M. le Cardinal de Retz, alors évêque de Paris, lequel en approuva les règlements; et cette confrérie est la seconde que M. Vincent a établie, et qui se maintient encore par la bénédiction de Dieu, aussi bien que la première. La troisième fut par lui semblablement établie en la ville de Joigny, et la quatrième en celle de Montmirail : ensuite de quoi, Dieu donna une telle bénédiction à ces commencements, que la même confrérie fut par lui établie quelque temps après en plus de trente paroisses dépendantes, tant de M. le général des galères que de madame sa femme.

CHAPITRE XI.

CE QUI SE PASSA EN LA CONVERSION DE QUELQUES HÉRÉTIQUES, QUE M. VINCENT RAMENA HEUREUSEMENT A L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Ce fut pendant le temps qu'il travaillait à Châtillon, que Dieu se servit de son zèle et de sa prudence pour désabuser quelques esprits engagés dans l'hérésie, et les remettre dans le chemin de la vérité.

Nous rapporterons seulement ici ce qui se passa en la conversion de deux de ces hérétiques entre plusieurs autres, qui ont, après Dieu, l'obligation au zèle de M. Vincent, d'avoir par ses charitables entreprises recouvré le don de la Foi, que l'hérésie leur avait fait perdre.

Le premier fut un jeune homme de Châtillon, nommé M. Bénier, né de parents hérétiques qui l'avaient soigneusement instruit dans leurs erreurs. Il était fils unique et avait hérité de grands biens de ses parents, dont il usait assez mal; et la mauvaise liberté que lui donnait sa fausse religion, le portait à une vie fort dissolue et libertine. M. Vincent, touché d'un vrai zèle de la gloire de Dieu, et désirant retirer cette proie des mains des démons et la remettre à Jésus-Christ, s'insinua petit à petit dans l'amitié de ce jeune homme, et quoiqu'il passât dans l'esprit de tous ceux qui le connaissaient pour un débauché, il ne laissa pas de l'aller souvent visiter, et de s'entretenir avec lui; ce qui donna beaucoup d'étonnement à un chacun, non sans quelque jalousie des ministres de Châtillon, qui ne se souciaient pas que M. Bénier continuât ses débauches, pourvu qu'il ne quittât point leur parti. Ils commencèrent d'en prendre quelque ombrage lorsqu'ils le virent plus modéré qu'auparavant; car ce fut la première démarche que M. Vincent lui fit faire pour le mieux disposer à reconnaître et embrasser la vérité : et enfin son heure étant venue, et Dieu lui ayant ouvert les

i le cœur, il quitta en même temps et ses débauches et
se porta tout d'un coup si avant dans la pratique des
unes, qu'il fit résolution de garder le célibat toute sa
domaine il remit deux ou trois métairies à des personnes
craignait que son père n'eût pas donné une entière satis-
u'aucun ne s'en plaignit; et pour le surplus de son bien,
pour faire des aumônes et autres œuvres de piété; et
testament, il employa le reste en plusieurs legs pieux,
mt en une fondation pour établir les Pères Capucins à
et le Révérend Père Desmoulins de l'Oratoire, alors
a ville de Mâcon, qui a eu une particulière connaissance
s effets de la grâce de Dieu en ce vertueux converti, et
un fidèle témoignage par un écrit dans lequel il met,
hoses, « que ce qui lui a semblé plus remarquable en
on de mœurs aussi bien que de créance, et qui fait plus
st que Dieu s'étant servi de M. Vincent pour la faire
ropres termes), il en laissa néanmoins tout l'honneur à
avaient aucune autre part que d'avoir assisté à l'abjura-
'absolution ; laquelle, bien qu'il l'eût pu donner suivant
de Marquemont, archevêque de Lyon, son humilité ne
d'en recevoir l'honneur qu'il voulut déférer à d'autres. »
érétique que M. Vincent ramena à l'Église, fut M. Garron,
depuis à Bourg, ville capitale de Bresse : c'est par lui-
a appris sa conversion de l'hérésie, en ayant écrit
econnaissance à M. Vincent, en date du 27 août 1656,
uarante ans après cette conversion.

dit-il, l'un de vos enfants en Jésus-Christ, qui a recours
paternelle, dont il a ressenti autrefois les effets, lorsque
Église par l'absolution de l'hérésie, que votre charité lui
ement en l'église de Châtillon-les-Dombes, l'année 1617,
gnâtes les principes et les belles maximes de la religion
ostolique et romaine, en laquelle, par la miséricorde de
évéré, et espère de continuer le reste de ma vie : je suis
arron, neveu du sieur Beynier de Châtillon, en la maison
giez pendant que vous fîtes séjour audit Châtillon. Je vous
donner le secours qui m'est nécessaire pour m'empêcher
ntre les desseins de Dieu : j'ai un fils unique qui, après
es classes, a formé le dessein de se faire jésuite ; c'est le
tagé des biens de la fortune qui soit en toute cette pro-
is-je faire ? mon doute procède de deux choses, etc. » Il
les raisons pour et contre ce dessein, et conclut ainsi :

« Je crains de faillir, et j'ai cru que vous me feriez la grâce de donner vos avis là-dessus à l'un de vos enfants, qui vous en supplie très-humblement. Vous agréerez que je vous dise que dans Châtillon l'association de la Charité des servantes des pauvres est toujours en vigueur. »

On ne sait pas quelle réponse M. Vincent fit à cette lettre; mais ce qu'elle contient fait assez voir la grâce que Dieu lui avait donnée de connaître parfaitement les cœurs, et en enseignant la vérité, d'inspirer aussi l'amour de la vraie vertu et de la solide piété. Voilà un père de famille des plus riches de sa province, qui n'a qu'un fils unique qu'il chérit tendrement, qui le veut quitter et le priver de la plus douce consolation qu'il eût au monde; cependant il ne consulte point la chair ni le sang, mais s'adresse à celui duquel, après Dieu, il tenait la vie de son âme, et lui demande ses avis pour connaître ce que Dieu désire de lui en une telle rencontre; étant tout prêt de sacrifier cet Isaac, si telle est la divine volonté; tant la piété et l'amour de Dieu que M. Vincent avait fait éclore dans son âme, avaient jeté de profondes racines, qui produisaient quarante ans après des fruits d'une vertu si héroïque.

Cette même lettre fut aussi sans doute un grand sujet de consolation à M. Vincent, en son extrême vieillesse, lui faisant connaître que Dieu, par une spéciale protection de sa grâce, conservait encore en sa faveur cette première association ou confrérie de la Charité, qu'il avait commencée il y avait quarante ans en la ville de Châtillon, et qui a servi de motif et de modèle pour en établir depuis un si grand nombre d'autres en tant de lieux, où les pauvres malades, qui sont les membres souffrants de Jésus-Christ, reçoivent un si noble secours et pour leurs corps et pour leurs âmes.

CHAPITRE XII.

CHANGEMENT MERVEILLEUX ARRIVÉ EN LA PERSONNE D'UN GRAND SEIGNEUR QUI SE MIT SOUS LA DIRECTION DE M. VINCENT.

La réputation de M. Vincent, pendant qu'il fut en Bresse, se répandant en divers lieux, et M. le comte de Rougemont, qui demeurait en cette province-là, en ayant ouï parler, cela le convia de venir plusieurs fois le voir à Châtillon, où lui ayant souvent parlé des affaires de sa conscience et de son salut, il fut tellement satisfait de ses entretiens, qu'il prit résolution de se mettre entièrement sous sa conduite. C'était un seigneur de Savoie qui s'était retiré en France, lorsque le roi Henri-le-Grand unit la Bresse à son royaume; mais au reste un homme qui ayant toute sa vie été nourri à la cour, en avait retenu tous les sentiments et toutes les maximes; et comme en ce temps-là, par un malheur

le, les duels étaient un des moyens plus ordinaires parmi les
mmes pour signaler leur courage, celui-ci s'était mis par ce
1 réputation, ayant été un des plus grands duellistes de son
néanmoins, ô merveilleuse efficace de la grâce! Dieu s'étant
a parole de M. Vincent pour lui faire connaître le malheureux
ible état dans lequel il vivait, il en fût tellement touché, que
ement il renonça pour jamais à cette furieuse pratique, et à
utres dérèglements de sa vie, mais, outre cela, pour réparer
ssé, il se mit dans tous les exercices les plus héroïques d'une
itement chrétienne.

mièrement ayant vendu sa terre de Rougemont plus de trente
s, il employa une grande partie de cette somme en fondation
stères, et puis il distribua tout le reste aux pauvres; et après
pliqué à la méditation des mystères de la Passion de Jésus-
ı piété l'ayant porté à vouloir savoir combien le Fils de Dieu
1 de coups en sa flagellation, il donna autant d'écus à la mai-
Dratoire de Lyon; et en peu de temps on vit un tel change-
il fit un si grand progrès en la vertu sous la conduite de son
cteur, qu'il en devint un parfait exemplaire. L'oraison était
tien le plus ordinaire, et on le voyait tous les jours passer trois
heures en méditation à genoux sans s'appuyer et toujours tête
hâteau de Chandes, où il faisait sa demeure, était comme un
ommun pour les religieux et un hôpital pour tous les pauvres
nalades, où ils étaient assistés avec une incroyable charité,
r les besoins de leurs corps que pour ceux de leurs âmes, y en-
t des ecclésiastiques pour leur donner toutes sortes de conso-
t d'assistance.

avait aucun pauvre malade dans ses terres qu'il n'allât lui-
siter et servir, ou qu'il ne fit visiter et servir par ses domes-
orsqu'il était obligé de s'absenter, ce qui était assez rare.

e Révérend Père Desmoulins de l'Oratoire qui a rendu un fidèle
age de tout ceci. « Et je ne dis rien, ajoute-t-il, que je n'aie
amoins ce bon seigneur était comme ennuyé de posséder ce
oiqu'il ne semblât en être que le fermier, et pour le faire valoir
des pauvres. Sur quoi il me dit un jour les larmes aux yeux:
n père! que ne me laisse-t-on faire? et pourquoi faut-il que
oujours traité de seigneur, et que je possède tant de bien?
ent, qui le gouvernait pour lors, le tenait, disait-il, dans cette
te; que s'il me lâchait la main, je vous assure, mon père, que
u'il fût un mois le comte de Rougemont ne possèderait pas
e de terre. Il s'étonnait comment un chrétien pouvait rien

[redacted]

garder en propre, voyant le Fils de Dieu si pauvre sur la terre. »

Voilà une leçon bien remarquable aux grands du monde, pour leur faire connaître quel usage ils doivent faire de leurs richesses, et avec quel dégagement de cœur ils les doivent posséder, se souvenant de la parole du saint Apôtre, qui avertit ceux qui ont des biens temporels *d'en user comme s'ils n'en usaient point, parce que la figure de ce monde passe*[1]. C'est aussi un sujet de consolation pour les pauvres, voyant leur condition tant aimée et recherchée par un si grand seigneur, pour se conformer plus parfaitement à Jésus-Christ; et enfin c'est un motif aux missionnaires de remercier Dieu d'avoir communiqué des grâces si admirables à ce seigneur, par les prières et par la bonne conduite de leur sage instituteur, qui pourtant ne leur en a jamais parlé, sinon une fois que les exhortant au détachement des créatures, il leur rapporta l'exemple du comte de Rougemont, sans néanmoins rien dire de ce qu'il y avait contribué par ses avis et par sa direction : voici ses propres termes, qui se sont trouvés dans le recueil qui se fit alors de son discours.

« J'ai connu, dit-il, un gentilhomme de Bresse nommé M. de Rougemont, qui avait été un franc éclaircisseur, et un grand duelliste; c'était un grand homme bien fait, qui s'était trouvé souvent aux occasions, en étant prié par d'autres gentilshommes qui avaient des querelles, ou lui-même appelant en duel ceux qui n'allaient pas droit avec lui. Il me l'a dit, et il n'est pas croyable combien il a battu, blessé et tué de monde; enfin Dieu le toucha si efficacement, qu'il rentra en lui-même, et reconnaissant l'état malheureux où il était, il résolut de changer de vie, et Dieu lui en fit la grâce. Depuis ce changement ayant demeuré quelque temps en sa façon commençante, et en son progrès, il alla si avant qu'il demanda à M. l'archevêque de Lyon permission de tenir le Saint-Sacrement en sa chapelle pour y honorer Notre Seigneur, et mieux entretenir sa piété qui était singulière, et connue de tout le monde. Comme je l'allai voir un jour en sa maison, il me raconta les pratiques de sa dévotion, et entre les autres celle de son détachement des créatures : Je suis assuré, me disait-il, que si je ne tiens à rien du monde, je me porterai tout à Dieu; et pour cela je regarde si l'amitié d'un tel seigneur, d'un tel parent, d'un tel voisin m'arrête; si c'est l'amour de moi-même qui m'empêche d'aller; si ce sont mes biens ou la vanité qui m'attachent, mes passions ou mes aises qui me retardent; et quand je m'aperçois que quelque chose me détourne de mon souve-

[1] Qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur : præterit enim figura hujus mundi. I. Cor., 7.

[redacted]

rain bien, je prie, je coupe, je brise, je me fais quitte de ce lien : ce sont là mes exercices. »

« Il me dit particulièrement ceci, dont je me suis souvent ressouvenu, qu'un jour allant en voyage, et s'occupant de Dieu le long du chemin à son ordinaire, il s'examina si depuis le temps qu'il avait renoncé à tout, il lui était resté ou survenu quelque attache : il parcourut les affaires, les alliances, la réputation, les grands et les menus amusements du cœur humain ; il tourne, il retourne ; enfin il jette les yeux sur son épée : Pourquoi la portes-tu ? se dit-il à lui-même. Quoi ! quitter cette chère épée, qui t'a servi en tant d'occasions, et qui après Dieu t'a tiré de mille et mille dangers? Si on t'attaquait encore, tu serais perdu sans elle; mais aussi il peut arriver quelque riotte, où tu n'auras pas la force, portant une épée, de ne t'en pas servir, et tu offenseras Dieu derechef. Que ferai-je donc? mon Dieu ! que ferai-je? un tel instrument de ma honte et de mon péché est-il encore capable de me tenir au cœur? je ne trouve que cette épée seule qui m'embarrasse. Oh ! que je ne serai plus si lâche que de la porter ! Et en ce moment se trouvant vis-à-vis d'une grosse pierre, il descend de son cheval, prend cette épée et la rompt et met en pièces sur cette pierre, et puis remonte à cheval et s'en va. Il me dit que cet acte de détachement, brisant cette chaîne de fer qui le tenait captif, lui donna une liberté si grande, que bien que ce fût contre l'inclination de son cœur qui aimait cette épée, jamais plus il n'avait eu d'affection à chose périssable, et qu'il ne tenait qu'à Dieu seul. » On peut voir par là ce que peut un acte héroïque de vertu, et une victoire emportée de force sur soi-même, pour faire en peu de temps un grand progrès à la sainteté ; et tout ensemble combien il importe de renoncer à l'attache des moindres choses de la terre, pour s'unir parfaitement à Dieu.

CHAPITRE XIII.

DIVERSES ŒUVRES DE PIÉTÉ AUXQUELLES M. VINCENT S'ADONNA DEPUIS SON RETOUR EN LA MAISON DE GONDY.

La vraie charité n'est jamais oisive, et depuis qu'elle possède parfaitement un cœur, elle l'excite et presse continuellement à faire tout ce qu'il peut pour la gloire de Dieu et pour le salut et la sanctification des âmes. Comme M. Vincent était animé de cette vertu, il en produisait des œuvres en tous les lieux où il se rencontrait ; et il ne fut pas sitôt de retour en la maison de Gondy, qu'il commença de travailler comme il avait fait à Châtillon et en tous les autres lieux où il s'était rencontré ; et après la mission de Villepreux et des villages circonvoisins, dont il a été parlé en l'un des précédents chapitres, il entreprit diverses au-

salut, la charité avec laquelle on s'accommodait à la faiblesse et lenteur d'esprit des plus grossiers et stupides, pour leur faire bien entendre ce qu'ils devaient croire et faire, et les effets merveilleux que cela opérait dans le cœur des plus grands pécheurs, pour les porter à se convertir et à faire pénitence; toutes ces choses firent une si forte impression sur son esprit, qu'il vint trouver M. Vincent, et lui dit : C'est maintenant que je vois que le Saint-Esprit conduit l'Église romaine, puisqu'on y prend soin de l'instruction et du salut des pauvres villageois : je suis prêt d'y entrer, quand il vous plaira de m'y recevoir. » Sur quoi M. Vincent lui ayant demandé s'il ne lui restait plus aucune difficulté : « Non, lui répondit-il, je crois tout ce que vous m'avez dit, et suis disposé à renoncer publiquement à toutes mes erreurs. » M. Vincent lui ayant encore fait quelques interrogations plus particulières sur les vérités catholiques, pour voir s'il s'en ressouvenait bien, et lui ayant satisfait par ses réponses, il lui dit de se trouver le dimanche suivant en l'église du village de Marchais, près de Montmirail, où se faisait alors la mission, pour y faire son abjuration et y recevoir l'absolution de son hérésie; à quoi il ne manqua pas. Et M. Vincent, à la fin de la prédication qu'il y fit le matin, en ayant averti ses auditeurs, appela cet homme par son nom, et lui ayant demandé devant toute l'assistance s'il persévérait dans la volonté d'abjurer son hérésie et d'entrer dans le berceau de la sainte Église, il lui répondit « qu'il y persévérait; mais qu'il lui restait encore une difficulté, qui venait de se former dans son esprit en regardant une image de pierre assez mal façonnée, qui représentait la sainte Vierge : C'est que je ne saurais, dit-il, croire qu'il y ait quelque puissance en cette pierre, » montrant cette image qui était vis-à-vis de lui. A quoi M. Vincent repartit : « Que l'Église n'enseignait pas qu'il y eût aucune vertu dans ces images matérielles, si ce n'est quand il plaît à Dieu la leur communiquer, comme il le peut faire, et comme il l'a fait autrefois à la verge de Moïse, qui faisait tant de miracles, ce que les enfants mêmes lui pourraient expliquer. » Sur quoi en ayant appelé un des mieux instruits, et lui ayant demandé ce que nous devions croire touchant les saintes images, l'enfant répondit « qu'il était bon d'en avoir, et de leur rendre l'honneur qui leur est dû, non à cause de la matière dont elles sont faites, mais parce qu'elles nous représentent Notre-Seigneur Jésus-Christ, sa glorieuse Mère, et les autres saints du Paradis qui ayant triomphé du monde nous exhortent par ces figures muettes de les suivre en leur foi et en leurs bonnes œuvres. »

Cette réponse ayant été trouvée bien faite, M. Vincent la répéta, et s'en servit pour faire avouer à cet hérétique qu'il n'avait pas eu raison de s'arrêter à cette difficulté, après avoir été instruit et informé de la

[redacted]

tholique, aussi bien sur cet article que sur les autres ; et ne
... découvrant bien disposé pour faire son abjuration, il le
... autre jour, auquel il vint derechef se présenter ; et ayant
... hérésie à la face de toute la paroisse, il fit profession pu-
... foi catholique, à l'édification de tout le pays, et y persé-
... vérament depuis.

... en la conversion de cet hérétique, et particulièrement
... l'excita de renoncer à son hérésie, et d'embrasser la foi ca-
... avoir le soin qu'on prenait d'instruire charitablement les
... de la campagne, donna sujet à M. Vincent, qui en faisait
... à Messieurs de sa compagnie, de s'exclamer : *Oh ! quel
... nous missionnaires de vérifier la conduite du Saint-Esprit
... glise, en travaillant, comme nous faisons, à l'instruction
... des pauvres !*

CHAPITRE XIV.

... AUMONIER ROYAL DES GALÈRES ; IL FAIT UN VOYAGE EN
..., ET UN AUTRE EN GUIENNE, ET PROCURE LE SOULAGEMENT
..., ET SPIRITUEL DES PAUVRES GALÉRIENS.

... des galères voyant avec quelle bénédiction et quel fruit
... travaillait pour procurer le salut des âmes, voulut lui four-
... d'étendre sa charité sur les forçats détenus aux galè-
... effet il demanda pour lui au feu roi Louis XIII, de très-
... mémoire, la charge d'aumônier royal des galères, qu'il lui
... puis il lui en fit expédier le brevet. Ce nouvel office o...
... de faire un voyage à Marseille en l'année 1622, pour
... galères et connaître par lui même les nécessités et indi-
... pauvres forçats, pour y pourvoir, et pour les soulager
... 'il lui serait possible.

... rrivé en ce lieu, il vit un spectacle le plus pitoyable qu'on
... aginer, des criminels doublement misérables, plus chargé
... supportable de leurs péchés que de la pesanteur de leurs
... accablés de misères et de peines, qui leur ôtaient le soin et la
... leur salut, et les portaient incessamment au blasphème et au
... C'était une vraie image de l'enfer, où l'on n'entendait parler
... que pour le renier et déshonorer, et où la mauvaise dispo-
... misérables enchaînés, rendait toutes leurs souffrances inutiles
... Étant donc touché d'un sentiment de compassion envers
... forçats, il se mit en devoir de les consoler et assister le mieux
... possible ; et surtout il employa tout ce que sa charité lui put

suggérer, pour adoucir leurs esprits et les rendre par ce moyen susceptibles du bien qu'il désirait procurer à leurs âmes. Pour cet effet il écoutait leurs plaintes avec grande patience, il compatissait à leurs peines, il les embrassait, il baisait leurs chaînes, et s'employait autant qu'il pouvait par prières et remontrances envers les comites et autres officiers, à ce qu'ils fussent traités plus humainement, s'insinuant ainsi dans leurs cœurs pour les gagner plus facilement à Dieu.

C'est ce qu'il écrivit un jour à un des prêtres de sa congrégation, qui par un zèle un peu trop ardent usait de paroles rudes et âpres en ses prédications envers les paysans, pour lui montrer que s'il voulait profiter et faire quelque fruit parmi ces pauvres gens, il devait agir avec un esprit de douceur, qui est le véritable esprit de Jésus-Christ.

Or ce fut le désir d'assister et servir ces pauvres forçats, et procurer qu'ils fussent du nombre de ces pécheurs pénitents qui réjouissent le Ciel, qui lui fit accepter cette charge d'aumônier royal, afin qu'ayant juridiction sur eux, et vue sur les autres aumôniers des galères, il eût aussi plus de moyen de réussir dans ce pieux dessein, qui était très-digne de la charité très-ardente qui brûlait dans son cœur, et qui lui faisait embrasser avec tant d'affection toutes les occasions de procurer en quelque manière que ce fût, le salut et la sanctification des âmes, et particulièrement de celles qu'il voyait les plus abandonnées.

Après avoir demeuré quelque temps à Marseille, il fut obligé de revenir à Paris, où Dieu voulait se servir de lui en d'autres occasions très-importantes pour sa gloire ; et néanmoins il voulut qu'il fît ce voyage pour mieux connaître le misérable état de ces pauvres forçats, afin qu'il procurât quelque adoucissement aux souffrances de leurs corps et quelque remède aux nécessités de leurs âmes ; comme il fit depuis par l'établissement des prêtres de sa compagnie à Marseille, qui ont soin de l'hôpital des galériens, et qui de temps en temps font des missions sur les galères, dont il sera parlé en son lieu.

Etant donc de retour à Paris, il se mit en devoir d'aller visiter les criminels condamnés aux galères, lesquels il trouva dans un état encore plus déplorable que ceux qu'il avait laissés à Marseille ; ils étaient renfermés en des cachots de la Conciergerie et des autres prisons, où ils croupissaient quelquefois longtemps, mangés de vermine, exténués de langueur et de pauvreté, et entièrement négligés pour le corps et pour l'âme.

Les voyant dans une telle misère, il en donna avis à M. le général des galères, et lui remontra que ces pauvres gens lui appartenaient, et qu'en attendant qu'on les menât sur les galères, il était de sa charité d'en faire prendre quelque soin, et lui proposa en même temps un

[redacted]

de les assister corporellement et spirituellement, que ce ver-
signeur approuva bien volontiers, et lui donna tout pouvoir de
er. A cet effet il loua une maison exprès au faubourg Saint-Ho-
ns le voisinage de l'église Saint-Roch, pour y retirer ces pau-
çats sous bonne garde; et ayant usé d'une très-grande diligence,
sorte que la maison fût en état de les recevoir dès la même an-
2, qu'ils y furent menés. Ce fut en ce lieu où M. Vincent donna
ine étendue à sa charité, pour rendre toutes sortes de bons
à ces pauvres abandonnés : là il les visitait fort souvent, il les
ait, il les consolait, il les disposait à faire de bonnes confessions
es, il leur administrait les sacrements; et non content du soin
enait de leurs âmes, il pourvoyait encore au soulagement de
rps, et quelquefois il se retirait avec eux, et y demeurait pour
ndre plus de services et leur donner plus de consolation; ce qu'il
ême en des temps suspects de maladies contagieuses : l'amour
ortait à ces pauvres affligés lui faisant oublier et lui-même et sa
conservation, pour se donner entièrement à eux. Quand il était
le s'absenter pour d'autres affaires, il en laissait le soin à deux
vertueux ecclésiastiques, dont l'un était feu M. Portail, qui
lonné à M. Vincent plusieurs années auparavant, et qui ayant
aide et par ses avis reçu le saint ordre de prêtrise, s'était insé-
ment uni aux volontés et aux ordres de ce sage directeur, et y a
ré jusqu'en l'année 1660, que la mort les a séparés l'un de l'au-
la terre, pour les réunir plus parfaitement dans le ciel. L'autre
a M. Belin, chapelain de la maison de Gondy à Villepreux. Ils
nt tous deux dans cet hôpital des forçats, et y célébraient la sainte
Dieu eut cette œuvre de charité si agréable, qu'ayant été com-
de la sorte par M. Vincent, sa providence l'a fait subsister jus-
aintenant, qu'on a toujours continué de loger, secourir et as-
corporellement et spirituellement ces pauvres forçats, qui ont
nsférés du faubourg Saint-Honoré auprès de la porte de Saint-
d.

haritable aumônier des galériens ayant si bien réussi en cette
re entreprise, M. le général en fut grandement consolé; et
l'année suivante 1623, on eut fait venir les galères de Marseille
eaux, au sujet de la guerre contre les hérétiques, il consentit
olontiers que M. Vincent fît un voyage en Guienne, pour aller
en cette province le même service à ces pauvres galériens, qu'il
ait déjà rendu à Marseille et à Paris. Étant donc arrivé à Bor-
il s'associa plusieurs bons religieux de divers ordres; et s'étant
is et mis à travailler deux en chaque galère, ils y firent la mis-

sion et disposèrent ces pauvres gens à se réconcilier à Dieu par de bonnes confessions générales, et à se soumettre à toutes ses volontés, en acceptant leurs peines avec patience, et pour satisfaction de leurs péchés. M. Vincent y gagna un Turc à Dieu et à l'Église, et l'ayant mené à Paris, il le présenta à M. le général qui en reçut beaucoup de contentement; il fut nommé Louis au baptême, et maintenant qu'il est encore vivant, il rend témoignage des obligations qu'il reconnaît avoir à M. Vincent, à la charité duquel, après Dieu, il dit être redevable de son salut.

CHAPITRE XV.

IL POURVOIT AUX NÉCESSITÉS CORPORELLES ET SPIRITUELLES DES PAUVRES DE LA VILLE DE MACON, AVEC UN TRÈS-GRAND FRUIT.

Comme la charité de M. Vincent allait toujours s'allumant de plus en plus dans son cœur, Dieu se plaisait de lui en fournir aussi de nouveaux sujets, pour lui servir de matière, et lui donner moyen d'étendre et faire davantage abonder cette divine vertu. Passant par la ville de Mâcon, il la trouva remplie d'un grand nombre de pauvres, qui étaient encore plus dénués des biens de l'âme que de ceux du corps; et ce qui est le pis, c'est que n'ayant aucun sentiment de leur misère spirituelle et de l'état déplorable de leur conscience, ils vivaient dans une insensibilité des choses de leur salut, et comme dans une espèce d'irréligion et de libertinage qui faisait horreur; à quoi néanmoins on ne savait quel remède apporter. Ces pauvres, doublement misérables, ne faisaient autres choses que courir par les rues et par les églises pour demander l'aumône, sans se mettre en devoir de satisfaire aux lois de l'Église, et sans se soucier d'enfreindre les commandements de Dieu. Ils n'entendaient presque jamais la messe; ils ne savaient ce que c'était que de se confesser, ou de recevoir aucun sacrement; ils passaient leur vie dans une profonde ignorance de Dieu et des choses de leur salut, et se plongeaient en toutes sortes d'ordures et de vices. M. Vincent voyant une telle misère, en eut une extrême compassion, et quoiqu'il n'eût aucun dessein de s'arrêter en ce lieu-là, il ne put néanmoins passer outre; mais comme vrai imitateur du bon Samaritain, considérant tous ces pauvres comme autant de voyageurs, qui avaient été dépouillés et dangereusement navrés par les ennemis de leur salut, il se résolut de demeurer quelques jours à Mâcon pour essayer de ban
et leur donner ou procurer quelque assistance. Et
un très-bon ordre, ayant associé des hommes pour a
et des femmes pour avoir soin des malades. Voici

[redacted]

e Desmoulins, alors supérieur de l'Oratoire de cette ville, en a té-gné par écrit.

« Je n'ai appris, dit-il, de personne l'état de ces pauvres, je l'ai re-nu moi-même : car lors de l'institution de cette charité, comme il ordonné que tous les premiers jours des mois, tous les pauvres qui vraient l'aumône se confesseraient, les autres confesseurs et moi vions des vieillards âgés de soixante ans et plus, qui nous disaient ement qu'ils ne s'étaient jamais confessés ; et lorsqu'on leur parlait Dieu, de la très-sainte Trinité, de la Nativité, Passion et Mort de s-Christ, et autres mystères, c'était un langage qu'ils n'enten-ent point. Or, par le moyen de cette Confrérie, on pourvut à ces dés-res ; et en peu de temps on mit les pauvres hors de leurs misères de s et d'esprit. M. l'évêque de Mâcon, qui était alors messire Louis et, approuva ce dessein de M. Vincent ; Messieurs du chapitre de la hédrale, et Messieurs du chapitre de Saint-Pierre qui sont des cha-es nobles de quatre races, l'appuyèrent ; M. Chambon, doyen de athédrale, et M. de Relets, prévôt de Saint-Pierre, furent priés être les directeurs, avec M. Fallart, lieutenant-général, qui sui-nt le règlement que donna M. Vincent : c'est à savoir qu'on ferait atalogue de tous les pauvres de la ville qui s'y voudraient arrêter ; ceux-là on donnerait l'aumône à certains jours, et que si on les vait mendier dans les églises, ou par les maisons, ils seraient punis quelque peine, avec défense de leur rien donner ; que les passants ient logés pour une nuit et renvoyés le lendemain avec deux sous ; les pauvres honteux de la ville seraient assistés en leurs maladies, urvus d'aliments et de remèdes convenables, comme dans les au-lieux où la charité était établie. Cet ordre commença sans qu'il y aucuns deniers communs ; mais M. Vincent sut si bien ménager grands et les petits, qu'un chacun se porta volontairement à con-uer à une si bonne œuvre, les uns en argent, les autres en blé, ou d'autres denrées selon leur pouvoir : de sorte que près de trois cents res étaient logés, nourris et entretenus fort raisonnablement. Vincent donna la première aumône, et puis il se retira. »

ais comment se retira-t-il ? Il le faut apprendre de lui-même. Voici 'il en écrivit en l'année 1635 à mademoiselle Le Gras, qui était par vis allée à Beauvais pour quelque œuvre semblable, et qui avait in d'un peu d'encouragement : « Je vous le disais bien, lui écrivit-ne vous trouveriez de grandes difficultés en l'affaire de Beauvais. soit Dieu, que vous l'ayez heureusement acheminée. Quand j'é-s la charité à Mâcon, chacun se moquait de moi, on me montrait igt par les rues, croyant que je n'en pourrais jamais venir à bout ;

et quand la chose fut faite, chacun fondait en larmes de joie; et les échevins de la ville me faisaient tant d'honneur au départ, que ne le pouvant porter, je fus contraint de partir en cachette pour éviter cet applaudissement; et c'est là une des charités les mieux établies. J'espère que la confusion qu'il vous a fallu souffrir au commencement, se convertira à la fin en consolation, et que l'œuvre en sera plus affermie. »

Les Révérends Pères de l'Oratoire de Mâcon lui firent la grâce de le loger chez eux pendant le séjour qu'il y fit, qui fut d'environ trois semaines; et ils s'aperçurent qu'il ôtait le matelas de son lit et couchait sur la paille : il avait commencé cette mortification quelques années auparavant, et l'a continuée jusqu'à sa mort, c'est-à-dire plus de cinquante ans; et comme il se vit découvert par ces bons Pères, le dernier jour seulement qu'ils entrèrent en sa chambre de bon matin pour lui dire adieu, il couvrit cette mortification de quelque autre prétexte.

CHAPITRE XVI.

IL EST CHOISI PAR LE BIENHEUREUX FRANÇOIS DE SALES, ÉVÊQUE DE GENÈVE, ET PAR LA RÉVÉRENDE MÈRE DE CHANTAL, POUR ÊTRE LE PREMIER PÈRE SPIRITUEL ET SUPÉRIEUR DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE A PARIS.

Il y avait déjà quelques années que Dieu avait fait éclore le saint ordre des religieuses de la Visitation, comme une nouvelle fleur qui commençait dès lors à répandre une odeur de suavité dans le jardin de l'Église. C'était le bienheureux François de Sales, évêque de Genève, duquel Dieu s'était servi pour donner la vie et la première culture à cette mystique plante; à quoi il s'était appliqué avec tous les soins que sa charité incomparable lui avait pu suggérer. La Révérende Mère de Chantal, dont la mémoire est en bénédiction, avait été envoyée à Paris par son bienheureux Père pour y fonder un monastère de ce saint ordre; et elle y travailla avec tant de zèle et de prudence, que nonobstant toutes les oppositions, contradictions et persécutions qui lui furent faites, les murs de cette petite Jérusalem et de cette demeure de paix s'élevèrent avec un favorable succès. Plusieurs âmes désireuses de leur salut et de leur perfection venaient s'y rendre, et y chercher au abri assuré contre les vanités et les tentations du monde : l'humilité, la modestie, la douceur, la patience, l'obéissance, la charité et toutes les autres vertus de ces nouvelles épouses de Jésus-Christ, donnaient une merveilleuse édification à tous ceux qui les connaissaient ou qui en entendaient parler. Il était question de trouver un Père spirituel et un supérieur propre pour cette religieuse communauté, c'est à-dire un ange visible qui

en fût le gardien, et qui par sa charité, par sa prudente conduite et par sa vigilance et fidélité conservât le premier esprit que Jésus-Christ leur avait donné, par le ministère de leur saint instituteur, et qui leur rendît les assistances nécessaires, pour marcher de vertu en vertu et faire progrès dans le chemin de la perfection.

Mais si ce saint prélat a dit dans sa Philotée, et l'a dit avec très-grande raison, parlant d'un directeur pour une personne particulière, *qu'il le fallait choisir entre dix mille, et qu'il s'en trouverait moins qu'on ne saurait dire qui fussent capables de cet office :* que peut-on penser de la difficulté qu'il y avait de rencontrer un vrai père spirituel et un digne supérieur de cette sainte congrégation, qui allait s'augmentant tous les jours en nombre aussi bien qu'en vertu, et dont la conduite requérait d'autant plus de grâce et de lumière en celui qui en serait chargé, que la vie religieuse est plus sublime, la perfection plus importante, et son déchet plus pernicieux à l'Église? C'est pour cela qu'entre les qualités que ce bienheureux instituteur désirait en celui auquel on pût confier cette charge, outre celles qui lui sont communes avec les autres directeurs particuliers, il demande qu'il soit *homme de grande vertu et de grande charité*, à quoi il joint la doctrine et l'expérience; ce qui signifie, en un mot, qu'il faut un homme consommé en toutes sortes de vertus, et parfait en un si haut point, qu'il soit capable de perfectionner les âmes que Dieu appelle à la plus haute perfection.

Étant donc question de trouver un tel homme, ce n'est pas un petit témoignage de l'excellente vertu et des autres grandes qualités d'esprit de M. Vincent, qu'entre tant de personnages signalés en doctrine et en piété, qui vivaient alors, le bienheureux François de Sales qui avait un don tout singulier du discernement des esprits, et la très-digne Mère de Chantal qui avait un esprit grandement éclairé, aient jugé que M. Vincent fût le plus digne et le plus capable de cet emploi, auquel ils pussent confier ce qui leur était le plus cher et le plus précieux en ce monde. Il y avait alors dans Paris plusieurs ecclésiastiques savants, vertueux et plus âgés que M. Vincent : il y avait des pasteurs très-sages et très-vigilants dans les paroisses, des docteurs insignes en piété dans les maisons de Sorbonne, de Navarre et autres de la célèbre Université de cette première ville du royaume, outre plusieurs particuliers qui s'appliquaient avec grand fruit à la direction des âmes; et néanmoins, ce bienheureux prélat, après y avoir longtemps pensé devant Dieu, et persévéré longtemps en prières pour ce sujet, avec cette très-sage et vertueuse supérieure, jugea qu'il ne pouvait faire un choix plus avantageux pour une charge si importante, que de la personne de Vincent

de Paul, dans lequel il trouvait toutes les qualités qu'il pouvait désirer pour un premier et très-digne père spirituel et supérieur de cette chère congrégation naissante.

Certes, si ce qu'a dit un ancien est véritable, *que c'est une grande louange d'être estimé et loué par une personne qui d'elle-même est très-digne de louange*[1]*; et que l'excellence et la vertu de celui qui rend ce témoignage d'estime, contribue grandement à l'honneur et à l'avantage de celui auquel il est rendu*[2]*;* il faut avouer que M. Vincent ne pouvait pas alors recevoir un plus signalé témoignage de sa vertu et de son mérite : et on a depuis connu, par l'effet, que ce saint évêque ne s'était pas trompé en son jugement.

M. Vincent ayant depuis ce temps-là toujours très-dignement exercé cette charge, sous l'autorité et par la commission de M. le cardinal de Retz, alors évêque de Paris, et de ses successeurs, nous verrons au troisième livre la conduite que ce sage supérieur a tenue à l'égard des maisons de ce saint ordre qui ont été établies à Paris, et qui en ont produit plusieurs autres en divers lieux, et la bénédiction que Dieu a donnée à son gouvernement, qui a duré trente-huit ans, et jusqu'à la fin de sa vie, quelques efforts qu'il ait pu faire de temps en temps pour en être décharge, à cause de ses autres grandes occupations : et d'ailleurs n'estimant pas que cet emploi fût propre et convenable à l'institut des missionnaires, qui doivent s'appliquer, par préférence, au service et à l'instruction des pauvres, particulièrement de la campagne, et vaquer à d'autres semblables œuvres de charité qui se trouvent les plus abandonnées.

CHAPITRE XVII.

IL EST POURVU DE LA PRINCIPAUTÉ DU COLLÉGE DES BONS-ENFANTS, ENSUITE DE QUOI SE FIT LA PREMIÈRE FONDATION DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION.

Madame la générale des galères, comme il a été déjà dit, ayant reconnu la nécessité et les fruits des missions, avait conçu depuis plusieurs années le pieux dessein de faire une fondation, pour l'entretien et subsistance de quelques bons prêtres ou religieux, qui allassent de temps en temps exercer cet office de charité dans ses terres; et le désir de voir ce dessein accompli, allait tous les jours s'augmentant en son cœur ; de sorte que renouvelant chaque année son testament, par le-

[1] Magna laus, laudari à laudato viro. *Cicero, lib. 5. Epist. 12.*
[2] Adjicit laudum dignitati honor laudantis. *Mamertin, in Panegyr. Julian.*

il elle destinait seize mille livres pour cette bonne œuvre, elle en
ommanda aussi l'exécution à M. Vincent, lequel de sa part cherchait
ous côtés les moyens et l'occasion propres pour mettre en exécution
essein de cette vertueuse dame. Il en parla plusieurs fois aux supé-
irs de diverses communautés, et employa toute son industrie pour
r persuader d'accepter cette fondation; ce qu'il ne put pourtant
ssir, n'ayant trouvé aucun supérieur qui voulût y engager sa com-
nauté; chacun ayant ses raisons particulières, pour lesquelles il
ait ne le devoir pas faire : mais la principale était que Dieu réser-
cet ouvrage à M. Vincent; et comme sa providence dispose sua-
ent toutes choses pour parvenir à ses fins, il employa le concours
causes secondes les plus propres pour le faire réussir et pour y
ager son fidèle serviteur. Voici de quelle façon.

adame la générale sachant le refus que faisaient les communautés
gieuses, et d'ailleurs voyant plusieurs docteurs et autres vertueux
ésiastiques qui se joignaient ordinairement à M. Vincent pour tra-
ler aux missions, elle jugea que s'il y avait une maison dans Paris,
destinée pour ceux qui voudraient continuer ces missions, quel-
-uns d'entre eux pourraient s'y retirer, et y vivre ensemble en
que forme de communauté, en laquelle d'autres prêtres étant at-
rés, cette bonne œuvre pourrait ainsi se perpétuer, et sa fonda-
avoir un effet tel qu'elle le désirait. Elle en parla à M. son mari,
non-seulement approuva sa pensée, mais aussi voulut se rendre
ateur conjointement avec elle, et tous deux communiquèrent leur
sin à M. Jean-François de Gondy, leur frère, successeur de M. le
inal de Retz au gouvernement de l'église de Paris, dont il fut le
ier archevêque, lequel approuva grandement leur zèle; et consi-
nt que son diocèse pourrait en recevoir beaucoup d'avantages, il
ut aussi y contribuer, en destinant le collége des Bons-Enfants qui
à sa disposition, pour le logement de ces prêtres. Après avoir
éré ensemble de ce qu'il leur semblait être le plus expédient pour
réussir un si grand bien, ils se résolurent d'en parler tous trois à
incent, pour couper chemin à toutes les excuses que son humilité
vait alléguer, et l'obliger plus efficacement de se conformer à leurs
ments; ce qui réussit selon leur intention, le singulier respect que
incent portait à ces trois personnes lui ayant fait donner les mains
t ce qu'ils désiraient de lui, il consentit à la proposition qu'ils lui
t, premièrement de recevoir la principauté de ce collége avec la
tion des prêtres qui s'y retireraient avec lui, et des missions
quelles ils s'appliqueraient; secondement, d'accepter la fonda-
au nom desdits prêtres; et en troisième lieu, de choisir lui

même ceux qu'il trouverait propres et disposés pour ce pieux dessein.

La chose étant ainsi résolue, elle fut ensuite exécutée, et peu de jours après, c'est-à-dire le premier jour de mars 1624, l'archevêque lui fit expédier les provisions de la principauté du collége des Bons-Enfants.

Et le 17 avril de l'année suivante M. le général des galères et madame sa femme passèrent le contrat de fondation, qui fut par leur ordre, et suivant leur intention, conçu en des termes dignes de leur piété.

Ils déclarèrent en premier lieu, « que Dieu leur ayant donné depuis quelques années le désir de le faire honorer tant en leurs terres qu'autres lieux, ils avaient considéré qu'ayant plu à sa divine majesté pourvoir par sa miséricorde infinie aux nécessités spirituelles des villes, par quantité de bons docteurs et de vertueux religieux qui les prêchent et catéchisent, et qui les conservent en l'esprit de dévotion, il ne reste que le pauvre peuple de la campagne, qui seul demeure comme abandonné, à quoi il leur avait semblé qu'on pourrait remédier par la pieuse association de quelques ecclésiastiques, de doctrine, piété et capacité connues, qui voulussent renoncer tant aux conditions desdites villes qu'à tous bénéfices, charges et dignités de l'Église, pour, sous le bon plaisir des prélats, s'appliquer entièrement et purement au salut dudit pauvre peuple, allant de village en village, aux dépens de leur bourse commune, prêcher, instruire, exhorter et catéchiser ces pauvres gens, et les porter à faire une confession générale de toute leur vie passée, sans en prendre aucune rétribution, en quelque sorte et manière que ce soit, afin de distribuer gratuitement les dons qu'ils auront gratuitement reçus de la main de Dieu. Et pour y parvenir, lesdits seigneur et dame en reconnaissance des biens et grâces qu'ils ont reçues et reçoivent journellement de sadite majesté divine, pour contribuer à l'ardent désir qu'elle a du salut des pauvres âmes, pour honorer le mystère de l'Incarnation, de la Vie et de la Mort de Jésus-Christ Notre-Seigneur, pour l'amour de sa très-sainte Mère, et encore pour essayer d'obtenir la grâce de si bien vivre le reste de leurs jours, qu'ils puissent avec leur famille parvenir à la gloire éternelle ; et qu'à cet effet lesdits seigneur et dame ont donné et aumôné la somme de quarante mille livres, qu'ils ont délivrées comptant ès-mains de M. Vincent de Paul, prêtre du diocèse d'Acqs, aux clauses et charges suivantes. C'est à savoir, que lesdits seigneur et dame ont remis et remettent au pouvoir dudit sieur de Paul, d'élire et choisir dans un an tel nombre de personnes ecclésiastiques que le revenu de la présente fondation pourra porter, dont la doctrine, piété, bonnes mœurs et intégrité de vie lui

[redacted]

soient connues, pour travailler audit œuvre, sous sa direction sa vie durant ; ce que lesdits seigneur et dame entendent et veulent expressément, tant pour la confiance qu'ils ont en sa conduite, que pour l'expérience qu'il s'est acquise au fait desdites missions, ès-quelles Dieu lui a donné grande bénédiction. Nonobstant laquelle direction toutefois, lesdits seigneur et dame entendent qu'icelui sieur de Paul fasse sa résidence continuelle et actuelle en leur maison, pour continuer à eux et à leur famille l'assistance spirituelle qu'il leur a rendue depuis longues années.

« Que lesdits ecclésiastiques et autres qui désireront à présent et à l'avenir s'adonner à ce saint œuvre, s'appliqueront entièrement au soin dudit pauvre peuple de la campagne, et à cet effet s'obligeront de ne prêcher ni administrer aucun sacrement ès-villes ès-quelles il y aura archevêché, évêché ou présidial, sinon en cas de notable nécessité. Que lesdits ecclésiastiques vivront en commun sous l'obéissance dudit sieur de Paul, et de leurs supérieurs à l'avenir après son décès, sous le nom de Compagnie ou Congrégation des Prêtres de la mission. Que ceux qui seront ci-après admis audit œuvre seront obligés d'avoir intention d'y servir Dieu en la manière susdite, et d'observer le règlement qui sera sur ce entre eux dressé. Qu'ils seront tenus d'aller de cinq ans en cinq ans par toutes les terres desdits seigneur et dame pour y prêcher, confesser, catéchiser et faire toutes les bonnes œuvres susdites ; et d'assister spirituellement les pauvres forçats, afin qu'ils profitent de leurs peines corporelles ; et qu'en ceci ledit seigneur général satisfasse à ce en quoi il se sent aucunement obligé ; charité qu'il entend être continuée à perpétuité à l'avenir auxdits forçats par lesdits ecclésiastiques, pour bonnes et justes considérations. Et enfin, que lesdits seigneur et dame demeureront conjointement fondateurs dudit œuvre, et comme tels eux et leurs hoirs et successeurs descendants de leur famille jouiront à perpétuité des droits et prérogatives concédés et accordés aux patrons par les saints canons, excepté au droit de nommer aux charges, auquel ils ont renoncé. »]

Il y a quelques autres clauses dans le contrat qui ne regardent que le bon ordre qui doit être observé par les prêtres, tant pour les intervalles des missions que pour leur propre perfection, qui eussent été trop longues à rapporter : ce qui en a été extrait ci-dessus suffira pour faire connaître non-seulement quelle a été la première fondation des prêtres de la Congrégation de la Mission ; mais aussi combien pure et agréable à Dieu a été l'intention de leurs premiers fondateurs, lesquels y ont uniquement recherché sa plus grande gloire, et le salut des âmes qui semblaient les plus délaissées, telles que sont celles des pauvres gens de

[redacted]

la campagne. Et ce qui est particulièrement digne de remarque, et qui fait voir leur grand désintéressement en cette affaire, est qu'ils n'ont point voulu imposer aucune obligation ni de messe, ni de prières pour eux, ni d'autres charge ou bonnes œuvres qui leur fussent applicables en particulier, soit pendant leur vie ou après leur mort; afin que les prêtres de cette Congrégation étant dégagés de ces sortes d'obligations pussent avec plus de liberté s'appliquer aux fonctions de leur ministère, et travailler avec plus d'assiduité aux missions: ces charitables fondateurs s'étant ainsi volontairement privés de tous les soulagements spirituels qu'ils eussent pu prétendre, afin que les pauvres en fussent mieux servis et secourus, et que par ce moyen Dieu en fût plus glorifié.

Peu de temps après que ce contrat eut été passé, M. le général des galères s'en alla en Provence, et Madame demeura à Paris, tous deux grandement consolés du sacrifice qu'ils venaient d'offrir à Dieu, et fort satisfaits d'avoir assuré leur fondation, l'ayant ainsi mise entre les mains de M. Vincent, en qui ils avaient une entière confiance, tenant pour certain qu'il se comporterait comme ce vigilant serviteur de l'Évangile, qui fit profiter les talents qu'il avait reçus de son maître: en quoi ils n'ont pas été trompés, cette première fondation ayant si bien profité entre les mains et sous la sage et fidèle conduite de M. Vincent, qu'elle en a produit un grand nombre d'autres par la bénédiction qu'il a plu à Dieu lui donner, comme il se verra en la suite de ce livre.

CHAPITRE XVIII.

MADAME LA GÉNÉRALE DES GALÈRES PASSE DE CETTE VIE A UNE MEILLEURE, ET M. VINCENT SE RETIRE AU COLLÉGE DES BONS-ENFANTS.

Comme la fondation des prêtres de la Mission était l'ouvrage que cette vertueuse dame avait le plus affectionné, reconnaissant les fruits qu'il pouvait produire dans l'Église, pour le salut et la sanctification d'un très-grand nombre d'âmes; aussi après que Dieu lui eut fait la grâce d'y mettre la dernière main, le voyant parfait et accompli, il lui semblait qu'elle ne pouvait plus rien désirer en cette vie, et comme une autre sainte Monique, elle pouvait bien dire en son cœur qu'elle n'avait plus rien à faire sur la terre, Dieu ayant donné le comble à ses plus ardents souhaits; et partant qu'elle ne devait plus qu'aspirer au ciel, pour y recevoir la couronne préparée aux services qu'elle avait tâché de rendre à sa divine Majesté[1]. Et en effet, deux mois n'étaient pas

[1] Unum erat propter quod in hâc vitâ aliquantulum immorari cupiebam; cumulatiùs hoc mihi Deus præstitit; quid igitur adhuc hic facio? *August. lib. 9 Confess., cap. 10.*

[redacted]

encore écoulés depuis que ce contrat de fondation eut été passé, qu'elle se trouva atteinte d'une maladie, laquelle en peu de jours ayant réduit à l'extrémité son corps déjà fort atténué par ses maladies précédentes, et par toutes les peines et fatigues que son zèle et sa charité lui avaient fait entreprendre, en sépara enfin son âme, pour la transmettre dans un repos éternel : ce fut la veille de la fête de saint Jean-Baptiste de l'année 1625 qu'arriva cette mort, laquelle n'a pu être que très-précieuse devant Dieu ayant été précédée d'une vie très-sainte, dont l'histoire eût été capable de fournir de quoi remplir un juste volume, à la très-grande édification de toute la postérité ; mais comme il n'y avait que M. Vincent qui en pût donner les meilleurs mémoires, ayant eu plus de connaissance qu'aucun autre des excellentes qualités et des rares vertus de la défunte, et d'ailleurs son humilité lui faisant toujours cacher sous le voile du silence tous les biens où il avait quelque part, cela a été la cause pour laquelle il a toujours évité de déclarer ce qu'il en savait, pour ne pas donner connaissance de ce qui était de lui-même, cette sainte et vertueuse dame n'ayant presque rien fait de considérable pour le service et la gloire de Dieu, où M. Vincent n'eût grandement coopéré, et par conséquent n'eût mérité d'avoir beaucoup de part à la louange qu'on lui en eût rendue, ce qu'il craignait le plus et qu'il fuyait autant qu'il lui était possible.

Après qu'on eut rendu les derniers devoirs à madame la générale, et que, suivant ce qu'elle avait ordonné, son corps eut été porté au monastère des Carmélites de la rue Chapon, M. Vincent partit aussitôt pour aller en Provence porter cette triste nouvelle à monsieur son mari ; et comme il savait bien qu'elle lui causerait une grande douleur et qu'une telle séparation ne lui pourrait être que très-sensible, du premier abord ayant par prudence dissimulé le sujet de sa venue, il ne lui parla que des grandes obligations qu'il avait à Dieu, pour les grâces très-particulières qu'il en avait reçues, tant en sa personne qu'en toute sa famille ; et de la reconnaissance qu'il lui en devait rendre, dont un des principaux actes était de se tenir continuellement dans une parfaite dépendance et entière conformité à sa très-sainte volonté en toutes choses, sans aucune réserve : et ainsi l'ayant peu à peu disposé, il lui déclara enfin ce qui était arrivé ; et après avoir donné lieu aux premiers mouvements de la nature, il employa tout ce que son grand jugement et l'onction du Saint-Esprit, dont il était abondamment rempli, lui purent suggérer, pour adoucir la douleur causée par une si fâcheuse nouvelle, et pour lui aider à porter cette affliction, qui lui était très-sensible et amère, avec paix et tranquillité d'esprit : car on peut dire avec vérité, qu'entre les grâces particulières que M. Vincent avait

reçues de Dieu, une des principales était celle de consoler les affligés, et adoucir leurs plus grandes peines et angoisses intérieures; Notre-Seigneur Jésus-Christ lui ayant donné pour cet effet une spéciale communication de son esprit, par la vertu et l'onction duquel il pouvait dire à son imitation, *que l'esprit du Seigneur était sur lui, pour évangéliser les pauvres, et pour consoler les affligés et guérir les blessures de leur cœur*[1]. Ce que cette vertueuse dame défunte avait souvent éprouvé parmi les angoisses et peines intérieures, dans lesquelles il plaisait à Dieu l'exercer; car dans cet état de souffrance, elle ne pouvait trouver de consolation plus solide que celle qu'elle recevait de M. Vincent, en qui elle avait reconnu une si parfaite charité pour lui procurer le vrai bien de son âme, et pour attirer toutes sortes de grâces sur sa famille, qu'elle avait toujours souhaité qu'il n'en sortît point, estimant qu'il y serait comme l'arche en la maison d'Obededom, qui y attirerait abondamment les bénédictions divines : ce fut pourquoi en lui faisant un legs par son testament, pour un témoignage de sa reconnaissance, elle y ajouta « qu'elle le suppliait, pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa sainte Mère, de ne vouloir jamais quitter la maison de M. le général des galères, ni après sa mort ses enfants; et non contente de cela elle supplie par son même testament M. le général de vouloir retenir chez lui M. Vincent et de l'ordonner à ses enfants après lui, les priant de se souvenir de ses saintes instructions et de les suivre, connaissant bien, s'ils le font, l'utilité qu'en recevra leur âme, et la bénédiction qui en arrivera à eux et à toute la famille. »

M. Vincent toutefois n'était pas en son élément dans cette grande maison, laquelle, quoique très-bien réglée et ordonnée, l'exposait trop au grand air du monde; ce fut pourquoi regardant plus ce que Dieu demandait de lui, que ce que cette vertueuse dame en avait désiré, et préférant l'amour souverain qu'il devait au Créateur à toutes les considérations humaines qui semblaient l'obliger à rendre cette satisfaction et reconnaissance à la créature, il pria instamment M. le général d'agréer qu'il se retirât au collége des Bons-Enfants; ce qu'il obtint enfin de lui, et avec sa permission étant sorti de sa maison, il alla s'établir en cette nouvelle demeure.

Ce fut en l'an 1625 que ce fidèle serviteur de Dieu, après avoir vogué plusieurs années sur la mer orageuse du monde, aborda enfin par une conduite toute particulière de la divine Providence en cette retraite, comme en un port assuré, pour y commencer une vie tout apostolique, et en renonçant absolument aux honneurs, aux dignités et aux autres

[1] Spiritus Domini super me, evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde ut consolarer omnes lugentes. *Isa.*, 16. *Luc.*, 4.

nonde, y faire une profession particulière de travailler à sa
rfection et au salut des peuples dans la pratique des vertus
-Christ a enseignées, et dont il nous a laissé l'exemple.
n ce lieu où il jeta les premiers fondements de la Congréga-
Mission, toute dédiée comme celle des premiers disciples de
ist, à suivre ce grand et premier missionnaire venu du ciel,
iller au même ouvrage auquel il s'est employé pendant le
sa vie mortelle.
ur mieux pénétrer dans les desseins de Dieu touchant cette
nstitution de la Congrégation de la Mission, il est nécessaire
nnaître quel a été celui duquel sa providence infiniment sage
ses conduites, a voulu se servir pour en être le premier insti-
t comment il lui a donné toutes les qualités de corps et d'es-
nables pour bien réussir dans une entreprise si importante à
et au bien de son Eglise. Il est vrai qu'il ne sera pas aisé de
er ce que ce grand serviteur de Dieu s'est toujours efforcé de
tant qu'il lui a été possible, sous le voile d'une profonde hu-
est pourquoi nous n'en pouvons dire que ce que la charité
sance l'ont obligé de produire au dehors, dont néanmoins la
partie qui est toute intérieure et spirituelle, nous est incon-
rtant nous en représenterons au chapitre suivant seulement
, lequel, quoique fort grossier et imparfait, ne laissera pas
quelque lumière au lecteur, pour mieux concevoir tout ce
avons à lui rapporter dans la suite de cet ouvrage.

CHAPITRE XIX.

OSITIONS DE CORPS ET D'ESPRIT DE M. VINCENT, ET LES QUALITÉS DE SA CONDUITE.

e qui est du corps, M. Vincent était d'une taille moyenne et
ortionnée : il avait la tête un peu charnue et assez grosse,
faite par une juste proportion au reste du corps ; le front
ajestueux, le visage ni trop plein, ni trop maigre ; son re-
doux, sa vue pénétrante, son ouïe subtile, son port grave,
ité bénigne, sa contenance simple et naïve, son abord fort
son naturel grandement bon et aimable. Il était d'un tempé-
ilieux et sanguin, d'une complexion assez forte et robuste ;
mpêchait pas pourtant qu'il ne fût plus sensible qu'il ne sem-
impressions de l'air, et ensuite fort sujet aux atteintes de la

t l'esprit grand, posé, circonspect, capable de grandes choses

et difficile à surprendre. Il n'entrait pas légèrement dans la connaissance des affaires ; mais lorsqu'il s'y appliquait sérieusement, il les pénétrait jusqu'à la moelle, il en découvrait toutes les circonstances petites et grandes, il en prévoyait les inconvénients et les suites : et néanmoins, de peur de se tromper, il n'en portait point jugement d'abord, s'il n'était pressé de le faire ; et il ne déterminait rien qu'il n'eût balancé les raisons pour et contre, étant bien aise d'en concerter encore avec d'autres : lorsqu'il lui fallait dire son avis ou prendre quelque résolution, il développait la question avec tant d'ordre et de clarté, qu'il étonnait les plus experts, surtout dans les matières spirituelles et ecclésiastiques.

Il ne s'empressait jamais dans les affaires, et ne se troublait point pour leur multitude, ni pour les difficultés qui s'y rencontraient ; mais avec une présence et une force d'esprit infatigable, il les entreprenait, et s'y appliquait avec ordre et lumière, et en portait le poids et la peine avec patience et tranquillité.

Quand il était question de traiter d'affaires, il écoutait volontiers les autres, sans interrompre jamais aucun pendant qu'il parlait ; et néanmoins il supportait sans peine qu'on l'interrompît, s'arrêtant tout court, et puis reprenait le fil de son discours ; lorsqu'il donnait son avis sur quelque chose, il ne s'étendait pas beaucoup en discours, mais déclarait ses pensées en bons termes, ayant une certaine éloquence naturelle, non-seulement pour s'expliquer nettement et solidement, mais aussi pour toucher et persuader avec des paroles fort affectueuses ceux qui l'écoutaient, quand il s'agissait de les porter au bien : il faisait en tous ses discours un juste mélange de la prudence et de la simplicité ; il disait sincèrement les choses comme il les pensait, et néanmoins il savait fort bien se taire sur celles où il voyait quelque inconvénient de parler : il se tenait toujours présent à lui-même, et attentif à ne rien dire ni écrire de mal digéré, ou qui témoignât aucune aigreur, mésestime ou défaut de respect et de charité envers qui que ce fût.

Son esprit était fort éloigné des changements, nouveautés et singularités ; il tenait pour maxime, quand les choses étaient bien, de ne les pas changer facilement, sous prétexte de les mettre mieux. Il se défiait de toutes sortes de propositions nouvelles et extraordinaires, spéculatives ou de pratique ; et se tenait ferme aux usages et sentiments communs, surtout en fait de religion : il disait à ce sujet, *que l'esprit humain est prompt et remuant, que les esprits les plus vifs et éclairés ne sont pas toujours les meilleurs, s'ils ne sont les plus retenus ; et que ceux-là marchent sûrement, qui ne s'écartent pas du chemin par où le gros des sages a passé.*

[redacted]

ıe s'arrêtait pas à l'apparence des choses, mais il en considérait la e et la fin; et par son bon sens, qui excellait en lui, il savait fort listinguer le vrai d'avec le faux, et le bon d'avec le mauvais, u'ils lui parussent sous un même visage.

ıvait le cœur fort tendre, noble, généreux, libéral et facile à voir de l'affection pour ce qu'il voyait être vraiment bon et selon : et néanmoins il avait un empire absolu sur tous ses mouve- ı, et tenait ses passions si sujettes à la raison, qu'à peine pouvait- percevoir qu'il en eût.

fin, quoique l'on ne puisse pas dire qu'il n'eût point de défauts, ture sainte y contredisant, et les Apôtres même ni les autres saints ıyant pas été exempts; il est pourtant véritable qu'il ne s'est vu d'hommes en ce dernier siècle, exposés comme lui à toutes sor- occasions, d'affaires et de personnes, en qui on ait trouvé moins re. Dieu lui avait fait la grâce de se posséder toujours à un tel , que rien ne le surprenait, et il avait si bien en vue Notre-Sei- · Jésus-Christ, qu'il moulait tout ce qu'il avait à dire ou à faire e divin original. C'est par ce principe qu'il s'est comporté avec e circonspection et de retenue envers les plus grands, et avec l'affabilité et de bonté envers les plus petits, que sa vie et sa con- ont toujours été, non-seulement sans reproche, mais aussi dans pprobation universelle et publique.

ınmoins, comme il s'en trouve toujours quelques-uns qui s'é- ıt du sentiment commun, il aurait pu sembler à quelques esprits pts et actifs, que ce sage personnage tardait trop à se déterminer es affaires et à les exécuter; et à d'autres, qu'il disait trop de e lui-même, et trop de bien d'autrui.

st vrai qu'il a paru un peu singulier en ces deux points; mais ingularité était d'autant plus louable, que la plupart du monde, oin de se porter à cet excès, s'il y en a, tombe ordinairement les défauts contraires; de sorte qu'on pourrait avec raison dire ncent de Paul, ce que saint Jérôme a écrit de sainte Paule, que éfauts auraient été des vertus en d'autres.

ant au premier, M. Vincent était lent et tardif dans les affaires, nature et par maxime de vertu : par nature, à cause que son grand dement lui fournissait diverses lumières sur un même sujet, qui le ınt quelque temps en suspens et comme irrésolu; par maxime de , d'autant qu'il ne voulait pas, pour user de son mot ordinaire en matière, enjamber sur la conduite de la Providence divine, dont ıguait de prévenir tant soit peu les ordres. Il eût même souhaité, u singulier respect envers Dieu, et un très-bas sentiment qu'il

avait de soi, que sa divine Majesté eût fait tout plutôt sans lui, que par lui : reconnaissant d'un côté que ce que Dieu fait par lui-même est toujours le plus assuré et le plus parfait; et d'un autre, que les hommes, pour l'ordinaire, empêchent plutôt le bien qu'ils ne le font; ou au moins y apportent beaucoup de déchet, et y mêlent toujours quelque défaut ou imperfection. Il disait à ce propos, *qu'il ne voyait rien de plus commun que le mauvais succès des affaires précipitées;* et l'expérience a fait voir que tant s'en faut que la lenteur de M. Vincent ait gâté ou empêché aucune bonne affaire, qu'on peut dire, au contraire, qu'il est un de ceux qui en a le plus fait, et de plus diverses, et de plus importantes, et qui s'y est appliqué plus continuellement, et qui en est venu plus heureusment à bout, comme il se verra en la suite de ce livre. En quoi il semble que Dieu a voulu faire connaître que le succès des bons desseins ne depend pas de l'empressement, ni de l'ardeur avec laquelle les hommes s'y portent. La terre, toute pesante qu'elle est, est celle qui porte les arbres et les fruits; et l'activité du feu, s'il n'est modéré et proportionné, n'est propre qu'à tout détruire.

Pour ce qui est du second point, on peut dire avec vérité, que le monde est tellement accoutumé à se louer soi-même, et à rabattre l'estime d'autrui, que si M. Vincent eût suivi en cela le train ordinaire des autres, on n'en aurait rien dit; mais parce qu'il a fait le contraire, on aura pu y trouver à redire, et on n'aura pas goûté la pratique qui lui était ordinaire, d'exalter les personnes vertueuses, et se rabaisser lui-même au rang des pécheurs; quoiqu'à vrai dire en cela il ne faisait que suivre l'exemple, non-seulement des plus grands saints, mais même du Saint des saints, lequel, parlant de soi par la bouche d'un prophète, disait qu'il était, non un homme, mais un vermisseau [1], et quoiqu'il fût le juste et l'innocent, ou plutôt la justice et l'innocence même, il a bien voulu passer pour pécheur devant les hommes, et se présenter devant son Père céleste comme chargé de toutes les iniquités des pécheurs.

M. Vincent avait tellement pris à cœur cette pratique d'humilité et d'avilissement de lui-même, qu'à l'ouïr parler, il semblait qu'il ne voyait en lui que vice et péché; il souhaitait qu'on l'aidât à remercier Dieu, non tant des grâces singulières que sa libéralité lui communiquait, que la patience que sa divine miséricorde exerçait envers lui, le supportant, comme il disait ordinairement, en ses abominations et infidélités. Ce n'est pas que dans le secret de son cœur il ne fût plein de reconnaissance des grandes faveurs et des dons excellents qu'il recevait de la main de Dieu; mais il n'en parlait point, craignant de s'attribuer au-

[1] Ego vermis et non homo. *Psal.* 21.

cun bien, et regardant toutes grâces comme des biens de Dieu, dont il se jugeait très-indigne, et lesquels, quoiqu'ils fussent en lui, n'étaient pas pourtant de lui, ni à lui, mais uniquement de Dieu et à Dieu; de sorte qu'à l'exemple d'un grand Apôtre, il ne faisait parade que de ses infirmités, et cachait soigneusement tout le reste : au contraire fermant les yeux à la faiblesse et aux défauts des autres, particulièrement de ceux de la conduite desquels il n'était pas chargé, il manifestait volontiers le bien qu'il reconnaissait en eux, non pour le leur attribuer, mais pour en glorifier Dieu, qui était le souverain auteur de tout bien. Il disait *qu'il y avait des personnes qui pensent toujours bien de leur prochain, autant que la vraie charité le leur peut permettre, et qui ne peuvent voir la vertu sans la louer, ni les personnes vertueuses sans les aimer*. C'est ainsi qu'il le pratiquait lui-même, toujours néanmoins avec grande prudence et discrétion; car pour les siens il ne les louait que très-rarement en leur présence, et seulement quand il le jugeait expédient pour la gloire de Dieu et leur plus grand bien; mais pour les autres personnes vertueuses, il se conjouissait volontiers avec elles des dons et des grâces qu'elles recevaient de Dieu, et du bon usage qu'elles en faisaient, et en parlait quand il jugeait convenable pour les encourager à la persévérance dans le bien. Enfin, pour exprimer en peu de paroles ce que nous dirons plus amplement dans le troisième livre, touchant les vertus de M. Vincent, il s'était proposé Jésus-Christ notre divin Sauveur comme l'unique exemplaire de sa vie; et il avait si fortement imprimé son image dans son esprit, et possédait si parfaitement ses maximes, qu'il semblait ne parler, ni penser, ni opérer qu'à son imitation et par sa conduite: en sorte qu'on peut dire avec vérité que la vie de Jésus-Christ et la doctrine de son Évangile, étaient l'unique règle de la vie et des actions de ce sien serviteur. C'était là toute sa morale et toute sa politique selon laquelle il se réglait soi-même, et toutes les affaires qui passaient par ses mains. C'était son principe et son fondement, sur lequel il s'appuyait uniquement, pour y élever son édifice spirituel, comme sur une pierre ferme et assurée. De sorte que ce n'est pas merveille, si on voyait en lui une fermeté et une constance inébranlable dans le bien, qui ne fléchissait jamais par aucune considération ni de respect humain, ni de propre intérêt, et qui le tenait toujours disposé à soutenir toutes les contradictions, souffrir toutes les persécutions, exposer sa vie, et, comme dit le sage, agoniser jusqu'à la mort pour la défense de la justice et de la vérité. Au sujet de quoi, quelque peu de temps avant sa mort, on lui entendit prononcer ces belles paroles : *Qui dit doctrine* de Jésus-Christ, *dit un rocher inébranlable, il dit des vérités éternelles, qui sont suivies infailli-*

blement de leurs effets : de sorte que le Ciel renverserait plutô
que la doctrine de Jésus-Christ vint à manquer.

Et pour faire mieux concevoir et insinuer plus fortement cette ma-
xime dans les esprits, voici un raisonnement familier qu'il a quelque
fois employé.

« Les bonnes gens des champs, disait-il, savent que la lune chang
qu'il se fait des éclipses du soleil et des autres astres; ils en parle
souvent, et sont capables de voir ces accidents quand ils arri
vent : mais un astrologue non-seulement les voit avec eux, mais l
prévoit de loin ; il sait les principes de l'art ou de la science ; il dira
Nous aurons une éclipse à tel jour, à telle heure et à telle minute. O
si les astrologues ont cette connaissance infaillible, non-seulement e
Europe, mais même en la Chine et ailleurs ; et si dans cette obscurit
de l'avenir, ils portent leur vue si avant, que de savoir certaineme
les étranges effets qui doivent arriver par le mouvement des cieux d'i
a cent ans, à mille ans, quatre mille ans et plus, suivant les règles qu'i
en ont ; si, dis-je, les hommes ont cette connaissance, à combien pl
forte raison devons-nous croire que la sagesse divine, qui pénét
jusqu'aux moindres circonstances des choses les plus cachées, a vu
vérité de ces maximes et de cette doctrine évangélique, quoiqu'e
soit inconnue aux gens du monde, qui n'en voient les effets qu'ap
qu'ils sont arrivés, et seulement pour l'ordinaire à l'heure de la m
Ah ! que ne sommes-nous convaincus que cette même doctrine et
mêmes maximes nous étant proposées par l'infinie charité de J
Christ, elles ne peuvent nous tromper! Cependant notre mal est q
ne s'y fie pas, et qu'on se tourne facilement du côté de la pru
humaine. Ne voyez-vous pas que nous sommes coupables de no
plutôt au raisonnement humain qu'aux promesses de la Sagess
nelle? aux apparences trompeuses de la terre, qu'à l'amour pa
du Sauveur descendu du ciel pour nous désabuser? »

M. Vincent n'avait pas seulement rempli son cœur et son es
ces maximes et vérités évangéliques, mais il s'étudiait en tout
sions de les répandre dans les esprits et dans les cœurs des a
particulièrement de ceux de sa Compagnie ; voici comme il leu
un jour sur ce sujet.

« Il faut, leur dit-il, que la Compagnie se donne à Die
nourrit de cette ambroisie du ciel, pour vivre de la manière q
Seigneur a vécu, et pour tourner toutes nos conduites vers
mouler sur les siennes.

« Il a mis pour première maxime de chercher touj
Dieu, et sa justice, toujours, et devant toute autre chose.

[redacted]

st beau, de chercher premièrement le règne de Dieu en nous, et le procurer en autrui! Une compagnie qui serait dans cette maxime d'avancer de plus en plus la gloire de Dieu, combien avancerait-elle aussi on propre bonheur! quel sujet n'aurait-elle pas d'espérer que tout lui ournerait en bien! s'il plaisait à Dieu nous faire cette grâce, notre onheur serait incomparable. Si dans le monde, quand on entreprend n voyage, on prend garde si on est dans le droit chemin, combien plus eux qui font profession de suivre Jésus-Christ dans la pratique des axîmes évangéliques (particulièrement de celle-ci, par laquelle il ous ordonne de chercher en toutes choses la gloire de Dieu), doivent-ls prendre garde à ce qu'ils font, et se demander : Pourquoi fais-tu eci ou cela? est-ce pour te satisfaire? est-ce parce que tu as aversion à d'autres choses? est-ce pour complaire à quelque chétive créature? mais plutôt n'est-ce pas pour accomplir le bon plaisir de Dieu, et chercher sa justice? Quelle vie! quelle vie serait celle-là! serait-ce une vie humaine? non, elle serait tout angélique, puisque c'est purement pour l'amour de Dieu que je ferais tout ce que je ferais, et que je laisserais à faire tout ce que je ne ferais pas.

» Quand on ajoute à cela la pratique de faire en toutes choses la volonté de Dieu, qui doit être comme l'âme de la compagnie, et une des pratiques qu'elle doit avoir bien avant dans le cœur : c'est pour nous donner à un chacun en particulier un moyen de perfection facile, excellent et infaillible; et qui fait que nos actions ne sont pas actions humaines, ni même seulement angéliques, mais en quelque façon divines, puisqu'elles se font en Dieu, et par le mouvement de son esprit et de sa grâce. Quelle vie! quelle vie serait celle des missionnaires, quelle compagnie, si elle s'établissait bien là-dedans!

» Suit la simplicité, qui fait que Dieu prend ses délices dans une âme où elle réside. Voyons parmi nous, ceux en qui le caractère de cette vertu paraît davantage, n'est-il pas vrai qu'ils sont les plus aimables, que leur candeur nous gagne le cœur, et que nous avons consolation de converser avec eux? mais qui n'en aurait, puisque Notre-Seigneur même se plaît avec les simples?

» De même la prudence bien entendue nous rend très-agréables à Dieu, puisqu'elle nous porte aux choses qui regardent sa gloire, et nous fait éviter celles qui nous en détournent; et qu'elle ne nous fait pas seulement aller contre la duplicité des actions et des paroles, mais qu'elle nous fait faire tout avec sagesse, circonspection et droiture, pour parvenir à nos fins, par les moyens que l'Évangile nous enseigne; non pour un temps, mais pour toujours. Oh! quelle vie et quelle compagnie serait celle-ci, si elle marchait de la sorte!

« Si à cela vous ajoutez la douceur et l'humilité, que nous manquera-t-il ? ce sont deux sœurs germaines qui s'accordent bien ensemble, de même que la simplicité et la prudence, qui ne se peuvent séparer. C'est une leçon de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui nous enseigne que nous apprenions de lui qu'il est doux et humble de cœur. Apprenez de moi, dit-il. O Sauveur, quelle parole ! oh ! quel honneur d'être vos écoliers et d'apprendre cette leçon si courte et si énergique, mais si excellente, qu'elle nous rend tels que vous êtes ! O mon Sauveur, n'aurez-vous pas la même autorité sur nous, qu'ont eue autrefois des philosophes sur leurs sectateurs, lesquels s'attachaient si fortement et si étroitement à leurs sentences, que c'était assez de dire, Le maître l'a dit, pour le croire et ne s'en départir jamais ? Que répondrons-nous à Notre-Seigneur, qui nous a fait tant de saintes leçons, quand il nous reprochera que nous les avons si mal apprises ? mais quel bonheur sera le nôtre, si nous embrassons ces vertus qui ont une si noble origine comme le cœur de Jésus-Christ ? Le voulez-vous savoir ? elles nous conduiront à cette fournaise d'amour, où elles retournent comme à leur centre. O mon Dieu, que n'en sommes-nous tous épris !

» Celui donc qui cherchera le royaume de Dieu, qui embrassera la sainte pratique de faire sa très-sainte volonté, qui s'exercera en la simplicité et prudence chrétienne, et enfin en la douceur et humilité de Notre-Seigneur ; quel sera, je vous prie, ce missionnaire ? quels serons-nous tous, si nous y sommes tous fidèles ? quelle compagnie sera pour lors celle de la Mission ? Dieu vous le peut faire comprendre ; pour moi je ne le saurais exprimer. Demain à l'oraison appliquez-vous à penser ce que c'est qu'une telle compagnie, et qu'un tel homme, qui a cette fidélité. »

M. Vincent ajoutait encore à cela deux maximes très-importantes, qu'il possédait parfaitement dans son cœur, et qu'il s'efforçait particulièrement d'imprimer dans le cœur des siens.

La première était de ne se pas contenter d'avoir un amour affectif envers Dieu, et de concevoir de grands sentiments de sa bonté et de grands désirs de sa gloire ; mais de rendre cet amour effectif, et, comme a dit saint Grégoire, en donner des preuves par les œuvres [1]. Au sujet de quoi, parlant un jour à ceux de sa communauté, il leur dit :

« Aimons Dieu, mes frères, aimons Dieu ; mais que ce soit aux dépens de nos bras ; que ce soit à la sueur de nos visages. Car bien souvent tant d'actes d'amour de Dieu, de complaisan[illegible]
et autres semblables affections et pratiques intérieu[illegible]
dre, quoique très-bonnes et très-désirables, sont n[illegible]

[1] Probatio dilectionis, exhibitio est operis. Greg.

quand on n'en vient point à la pratique de l'amour effectif. En
t Notre-Seigneur, mon Père est glorifié, que vous rapportiez
up de fruit. Et c'est à quoi nous devons bien prendre garde ; car
a plusieurs qui pour avoir l'extérieur bien composé, et l'inté-
mpli de grands sentiments de Dieu, s'arrêtent à cela ; et quand
t au fait, et qu'ils se trouvent dans les occasions d'agir, ils de-
t court. Ils se flattent de leur imagination échauffée, ils se con-
des doux entretiens qu'ils ont avec Dieu dans l'oraison ; ils en
même comme des anges ; mais au sortir de là, est-il question de
er pour Dieu, de souffrir, de se mortifier, d'instruire les pau-
aller chercher la brebis égarée, d'aimer qu'il leur manque quel-
se, d'agréer les maladies, ou quelque autre disgrâce, hélas ! il
lus personne, le courage leur manque. Non, non, ne nous
ns pas : *totum opus nostrum in operatione consistit.* » Il répé-
vent ces paroles, et disait les avoir apprises d'un grand servi-
Dieu, lequel se trouvant au lit de la mort, comme il lui demanda
mot d'édification, il lui répondit, qu'il voyait clairement à cette
à, que souvent ce que quelques personnes prenaient pour con-
ion, ravissements, extases, et ce qu'ils appelaient mouvements
iques, unions déifiques, n'étaient que fumée, et que cela procé-
d'une curiosité trompeuse, ou des ressorts naturels d'un esprit
it quelque inclination et facilité au bien ; au lieu que l'action
t parfaite est le véritable caractère de l'amour de Dieu.

ela est tellement vrai, dit M. Vincent, que le saint Apôtre nous
qu'il n'y a que nos œuvres qui nous accompagnent en l'autre
sons donc, ajoutait-il, réflexion à cela, d'autant plus qu'en ce
y en a plusieurs qui semblent vertueux, et qui en effet le sont,
nmoins inclinent à une voie douce et molle, plutôt qu'à une dé-
aborieuse et solide. L'Église est comparée à une grande moisson
uiert des ouvriers, mais des ouvriers qui travaillent ; il n'y a rien
conforme à l'Évangile, que d'amasser, d'un côté des lumières et
es pour son âme dans l'oraison, dans la lecture et dans la soli-
: d'aller ensuite faire part aux hommes de cette nourriture spi-
. C'est faire comme Notre-Seigneur a fait, et après lui, ses apô-
est joindre l'office de Marthe à celui de Marie. C'est imiter la
e, qui digère à moitié la pâture qu'elle a prise, et puis met le
ar son bec dans celui de ses petits, pour les nourrir. Voilà
nous devons faire, voilà comme nous devons témoigner à Dieu
œuvres que nous l'aimons : *Totum opus nostrum in ope-
consistit.* »

econde maxime de ce fidèle serviteur de Dieu était de regarder

toujours Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les autres, pour exciter plus efficacement son cœur à leur rendre tous les devoirs de charité. Il regardait ce divin Sauveur comme pontife et chef de l'Église dans notre saint père le Pape, comme évêque et prince des pasteurs dans les évêques, docteur dans les docteurs, prêtre dans les prêtres, religieux dans les religieux, souverain et puissant dans les rois, noble dans les gentilshommes, juge et très-sage politique dans les magistrats, gouverneurs et autres officiers. Et le royaume de Dieu étant comparé dans l'Evangile à un marchand, il le considérait comme tel dans les hommes de trafic, ouvrier dans les artisans, pauvre dans les pauvres, infirme et agonisant dans les malades et mourants ; et considérant ainsi Jésus-Christ en tous ces états et en chaque état voyant une image de ce souverain Seigneur, qui reluisait en la personne de son prochain, il s'excitait par cette vue à honorer, respecter, aimer et servir un chacun en Notre-Seigneur, et Notre-Seigneur en un chacun ! conviant les siens, et ceux auxquels il en parlait, d'entrer dans cette maxime, et de s'en servir pour rendre leur charité plus constante et plus parfaite envers le prochain.

Voilà un petit crayon en général de l'esprit de M. Vincent, dont il a lui-même tracé de sa propre main la plus grande partie, sans y penser, et même contre son dessein, qui était toujours de se cacher, et de couvrir les dons et les vertus qu'il avait reçus, du voile du silence et de l'humilité ; mais Dieu a voulu qu'il se soit ainsi innocemment trompé, et en quelque façon trahi lui-même, pour faire mieux connaître les grâces et les excellentes qualités qu'il avait abondamment versées dans son âme, afin de le rendre un digne instrument de sa gloire, et se servir de lui dans les grandes choses qu'il voulait opérer par son moyen, pour le plus grand bien de son Église, dont il sera amplement parlé dans la suite de cet ouvrage.

Et pour recueillir en peu de paroles, de tout ce qui a été dit en ce chapitre, quelle a été la conduite de M. Vincent, nous pouvons dire avec vérité qu'elle a été,

1° Sainte, ayant eu uniquement Dieu pour objet, qu'elle allait à Dieu, qu'elle y menait les autres, et lui rapportait toutes choses comme à leur dernière fin ;

2° Humble, se défiant de ses propres lumières, prenant conseil dans ses doutes, et se confiant à l'esprit de Jésus-Christ comme à son guide et à son docteur ;

3° Douce en sa manière d'agir, condescendant aux faiblesses, et s'accommodant aux forces, à l'inclination, et à l'état des personnes ;

4° Ferme, pour l'accomplissement des volontés de Dieu, et pour ce qui concernait l'avancement spirituel des siens, et le bon ordre des

[redacted]

s, sans se rebuter pour les contradictions, ni se lasser ou les difficultés;

pour ne gauchir jamais ni se détourner des voies de Dieu, spect humain;

, rejetant tout artifice, duplicité, feintise, et toute pru- aair;

te, dans le choix des moyens propres pour parvenir à la a'il se proposait en tout, qui était l'accomplissement de aissait être le plus agréable à Dieu; prenant garde dans es moyens, et en tout ce qu'il faisait, de ne choquer ni sonne, autant que cela pouvait dépendre de lui, et évi- sement les obstacles, ou les surmontant par la patience ères;

pour ne divulguer les affaires avant le temps, ni les com- l'autres qu'à ceux auquels il était expédient d'en parler. e sujet *que le démon se jouait des bonnes œuvres découver- ıées sans nécessité, et qu'elles étaient comme des mines emeurent sans effet;*

e et circonspecte, pour ne s'engager trop à la légère, et précipiter, ni trop s'avancer;

désintéressée, ne cherchant ni honneur, ni propre satis- ucun bien périssable; mais uniquement, à l'imitation de ıître, la seule gloire de Dieu, le salut et la sanctification

---

CHAPITRE XX.

E ET ÉRECTION DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION.

dire avec vérité, que cette Congrégation a été en son com- omme le petit grain de sénevé de l'Evangile, qui, étant le e toutes les semences, devient enfin comme un arbre sur duquel les oiseaux se peuvent poser. Il n'y avait rien de si e Congrégation, non-seulement à l'extérieur dans ses pre- ncements, mais aussi quant aux sentiments intérieurs de t des premiers prêtres qui s'associèrent avec lui. Ils se con- mme les moindres de tous ceux qui travaillaient dans le mi- glise, et se destinaient seulement à servir dans les œuvres les es plus abandonnées et les plus méprisées selon le commun ı monde; comme à instruire et catéchiser les pauvres, par- t dans les villages et autres lieux plus abandonnés; assister, ider les pauvres malades; disposer les uns et les autres à

[redacted]

faire de bonnes confessions générales, et se rendre comme les serviteurs, non-seulement des curés et des autres prêtres, mais aussi des villageois, des galériens et des plus misérables personnes, pour servir aux uns et aux autres gratuitement, et sans en recevoir aucune chose, se tenant beaucoup honorés de servir Jésus-Christ en leurs personnes, et réputant à un grand avantage que les curés voulussent permettre et souffrir qu'ils exerçassent les œuvres de charité dans leurs paroisses selon leur institut. Cependant il a plu à Dieu répandre de grandes bénédictions sur ces petits commencements, et en faire naitre en fort peu de temps une compagnie nombreuse, qui s'est heureusement étendue en divers lieux, comme il sera dit en la suite de cet ouvrage, et qui a saintement contribué, et contribue encore tous les jours, avec une spéciale bénédiction, à l'avancement du royaume de Jésus-Christ.

Ce fut, comme il a été déjà dit, en l'année 1625, après la mort de madame la générale des galères, que M. Vincent se retira au collége des Bons-Enfants, dont M. l'archevêque de Paris lui avait fait prendre la principauté, à l'instance de ladite dame et de M. le genéral, pour servir au dessein de leur fondation. M. Portail, dont il a été ci-devant parlé, ayant déjà demeuré douze ou quinze ans avec M. Vincent, ne le voulut pas quitter en une si belle occasion de servir Dieu; mais, prenant une nouvelle résolution de ne s'en jamais séparer, se retira avec lui en ce collége, à dessein de s'employer en sa compagnie à l'exercice des missions; et pour travailler avec plus de fruit, ils convièrent un autre bon prêtre de se joindre à eux, auquel ils donnaient cinquante écus par an pour s'entretenir, et allaient tous trois de village en village catéchiser, exhorter, confesser et faire les autres fonctions et exercices de la mission, avec simplicité, humilité et charité, à leurs propres dépens, sans demander, ni même vouloir recevoir aucune chose de personne. Ils travaillaient premièrement aux lieux où la mission était fondée, et puis ils allaient faire le même en d'autres paroisses, particulièrement en celles du diocèse de Paris. Et comme ils n'avaient pas le moyen d'entretenir des serviteurs qui demeurassent pour garder le collége en leur absence, quand ils en partaient pour aller en mission, ils en laissaient les clefs à quelqu'un des voisins.

Qui eût jamais pensé alors que de si petits commencements dussent avoir un tel progrès que l'on voit maintenant, et que deux pauvres prêtres allant ainsi travailler dans les villages et autres lieux inconnus et abandonnés, eussent posé sans y penser les fondements d'un si grand édifice spirituel, que Dieu a voulu élever dans son Eglise? C'était un des étonnements de M. Vincent, lequel parlant un jour sur ce sujet à la communauté de Saint-Lazare : Nous allions, dit-il, tout bonnement et

[redacted]

simplement, envoyés par nosseigneurs les évêques, évangéliser les pauvres, ainsi que Notre-Seigneur avait fait : voilà ce que nous faisions ; et Dieu faisait de son côté ce qu'il avait prévu de toute éternité. Il donna quelque bénédiction à nos travaux, ce que voyant d'autres bons ecclésiastiques, ils se joignirent à nous, et demandèrent d'être avec nous; non pas tous à la fois, mais en divers temps. O Sauveur ! qui eût jamais pensé que cela fût venu en l'état où il est maintenant? Qui m'eût dit cela pour lors, j'aurais cru qu'il se serait moqué de moi. Et néanmoins c'était par là que Dieu voulait donner commencement à la compagnie. Eh bien, appellerez-vous humain ce à quoi nul homme n'avait jamais pensé? car ni moi, ni le pauvre M. Portail, n'y pensions pas, hélas ! nous en étions bien éloignés. »

M. l'archevêque de Paris, messire Jean-François de Gondy, ayant ensuite donné une approbation authentique au premier dessein de l'institution de la Congrégation de la Mission, par ses lettres du 24 d'avril 1626, en la même manière qui était exprimée dans le contrat de fondation, deux bons prêtres de Picardie, nommés MM. François du Coudray et Jean de la Salle, vinrent s'offrir à M. Vincent, pour vivre et pour travailler sous sa conduite avec M. Portail; et il les reçut et associa tous trois avec lui en exécution de ladite fondation, par acte passé par devant deux notaires du Châtelet, du 4 septembre, au même an 1626. Et le feu roi Louis XIII, de glorieuse mémoire, par ses lettres-patentes du mois de mai 1627, expédiées en faveur dudit seigneur général des galères, en confirmant et agréant ledit contrat de fondation, permit ladite association et congrégation des prêtres de la Mission, pour vivre en commun, et s'établir en tels lieux du royaume de France que bon leur semblerait, et pour accepter tous legs, aumônes et dons qui leur seraient faits.

Dieu ayant ainsi donné les premiers commencements à la Congrégation de la Mission, par une conduite toute particulière de sa miséricordieuse providence, il étendit les soins de cette même providence pour la faire croître et multiplier ; et à cette fin il inspira plusieurs autres vertueux ecclésiastiques de se joindre à M. Vincent pour travailler avec lui à la moisson de âmes ; outre les trois susnommés, il y eut quatre autres prêtres qui entrèrent des premiers en cette congrégation, c'est à savoir, Jean Bécu, du village de Brache, au diocèse d'Amiens; Antoine Lucas, de la ville de Paris ; Jean Brunet, de la ville de Riom en Auvergne, au diocèse de Clermont, et Jean Dehorgny, du village d'Estrées, au diocèse de Noyon. Ces sept étant ainsi assemblés et unis avec M. Vincent, pour vivre et mourir dans la Congrégation de la Mission, promirent à Dieu de s'appliquer toute leur vie à procurer le salut et la

sanctification du pauvre peuple des champs en la même congrégation ; ce qu'ils ont fidèlement accompli ; et l'on peut dire qu'ils furent comme ces sept prêtres, lesquels, sous la conduite de Josué, sonnèrent les trompettes pour renverser les murs de Jéricho, et que, par l'exemple de leur zèle et de leurs vertus, ils en attirèrent plusieurs autres à cette sainte milice.

Par bulle du pape Urbain VIII, du mois de janvier 1632, cette compagnie a été érigée en congrégation, et approuvée du Saint-Siége sous le titre de Prêtres de la Congrégation de la Mission, et sous la conduite de M. Vincent, à qui Sa Sainteté donna le pouvoir de faire et dresser des règlements pour le bon ordre de cette congrégation ; après quoi, pour autoriser davantage cet institut, le roi en fit expédier d'autres lettres-patentes du mois de mai 1642, vérifiées au parlement de Paris en septembre de la même année.

Par ladite bulle d'Urbain VIII, le nom de Prêtres de la congrégation de la Mission est tellement attribué par le Saint-Siége à ceux qui sont de cette congrégation, que c'est par ce nom qu'ils sont distingués des autres communautés, et même des ecclésiastiques particuliers, qui s'appliquent aussi à faire des missions : ce que nous avons jugé nécessaire d'observer en ce lieu, pour obvier aux inconvénients que pourrait causer le défaut de cette distinction.

CHAPITRE XXI.

PAROLES REMARQUABLES DE M. VINCENT TOUCHANT L'ESPRIT D'HUMILITÉ ET LES AUTRES VERTUEUSES DISPOSITIONS QU'IL A VOULU POSER COMME FONDEMENT AU NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE LA CONGRÉGATION.

M. Vincent voyant que la main de Dieu était avec lui, pour élever ce nouvel édifice de la Congrégation de la Mission, et que sa providence donnait un succès plein de bénédiction aux premiers commencements de ce saint ouvrage, il voulut, comme un sage architecte, poser un fondement qui fût proportionné à la hauteur où il devait un jour atteindre, et qui en pût soutenir toute la structure, en sorte qu'elle demeurât ferme et inébranlable dans son assiette. Il ne trouva point de fondement qui lui fût plus convenable ni plus propre que celui de l'humilité ; car il connaissait bien que parmi toutes les tentations et distractions auxquelles les missionnaires devaient être exposées par leurs emplois, il n'y avait point de meilleur moyen pour chacun d'eux en particulier, de mettre son âme et son salut en assurance, que de se tenir dans un sentiment très-bas de soi-même, et qu'il faut être méprisé et abject devant ses yeux, pour être grand et estimé devant

[redacted]

Dieu ; enfin, qu'il n'y avait rien à craindre dans l'humiliation, quelque grande qu'elle pût être ; mais qu'il y avait sujet de crainte, et même d'horreur, dans la moindre élévation où l'on se porterait par quelque présomption de soi-même. C'est pourquoi il s'est toujours étudié, dès les premiers commencements de l'établissement de sa compagnie, d'inspirer aux siens un esprit d'abaissement, d'humiliation, d'avilissement et de mépris de soi-même ; il les a toujours portés à se considérer comme les moindres de tous ceux qui travaillent dans l'Église, et à mettre dans leur estime tous les autres au-dessus d'eux. « Nous ne saurions mieux faire connaître ceci, que par les paroles mêmes qu'il prononça un jour de l'abondance de son cœur, au sujet de ce qu'un prêtre nouvellement reçu en sa congrégation, la qualifia de sainte congrégation ; cet humble serviteur de Dieu l'arrêta tout court, et lui dit : Monsieur, quand nous parlons de la compagnie, nous ne devons point nous servir de ce terme (de sainte compagnie, ou sainte congrégation) ou autres termes équivalents et relevés, mais nous servir de ceux-ci : la pauvre compagnie, la petite compagnie, et semblables. Et en cela nous imiterons le Fils de Dieu qui appelait la compagnie de ses apôtres et disciples, petit troupeau, petite compagnie. Oh ! que je voudrais qu'il plût à Dieu faire la grâce à cette chétive congrégation, de se bien établir dans l'humilité, faire fonds et bâtir sur cette vertu, et qu'elle demeurât là comme en son poste et en son cadre. Messieurs, ne nous trompons pas, si nous n'avons l'humilité, nous n'avons rien. Je ne parle pas seulement de l'humilité extérieure, mais je parle principalement de l'humilité de cœur, et de celle qui nous porte à croire véritablement qu'il n'y a nulle personne sur la terre plus misérable que vous et moi ; que la Compagnie de la Mission est la plus chétive de toutes les compagnies, et la plus pauvre pour le nombre et pour la condition des sujets ; et être bien aise que le monde en parle ainsi. Hélas ! vouloir être estimé, qu'est-ce que cela, sinon vouloir être traité autrement que le Fils de Dieu ? C'est un orgueil insupportable. Le Fils de Dieu étant sur la terre, qu'est-ce qu'on disait de lui ? et pour qui a-t-il bien voulu passer dans l'esprit du peuple ? pour un fou, pour un séditieux, pour une bête, pour un pécheur, quoiqu'il ne le fût point. Jusque là même qu'il a bien voulu souffrir d'être mis après un Barabbas, un brigand, un meurtrier, un méchant homme. O Sauveur ! ô mon Sauveur, que votre sainte humilité confondra de pécheurs, comme moi misérable, au jour de votre jugement ! Prenons garde à cela ; prenez-y garde vous qui allez en mission, vous autres qui parlez en public : quelquefois, et assez souvent, l'on voit un peuple si touché de ce que l'on a dit, l'on voit que chacun pleure ; et il s'en rencontre même qui, passant plus

[redacted]

avant, vont jusqu'à proférer ces mots : Bienheureux le ventre qui vous a portés, et les mamelles qui vous ont allaités : nous avons ouï dire de semblables paroles quelquefois. Entendant cela, la nature se satisfait, la vanité s'engendre et se nourrit, si ce n'est qu'on réprime ces vaines complaisances, et qu'on ne cherche purement que la gloire de Dieu, pour laquelle seule nous devons travailler ; oui, purement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Car en user autrement, c'est se prêcher soi-même, et non pas Jésus-Christ ; et une personne qui prêche pour se faire applaudir, louer, estimer, faire parler de soi, qu'est-ce que fait cette personne, ce prédicateur ? qu'est-ce qu'il fait ? un sacrilége ; oui, un sacrilége ! Quoi ! se servir de la parole de Dieu, et des choses divines, pour acquérir de l'honneur et de la réputation ; oui, c'est un sacrilége. O mon Dieu ! ô mon Dieu ! faites la grâce à cette pauvre petite compagnie, que pas un de ses membres ne tombe dans ce malheur. Croyez-moi, Messieurs, nous ne serons jamais propres pour faire l'œuvre de Dieu, que nous n'ayons une profonde humilité et un entier mépris de nous-mêmes. Non, si la Congrégation de la Mission n'est humble, et si elle n'est persuadée qu'elle ne peut rien faire qui vaille, qu'elle est plus propre à tout gâter qu'à bien réussir, elle ne fera jamais grand'chose ; mais lorsqu'elle sera et vivra dans l'esprit que je viens de dire, alors, Messieurs, elle sera propre pour les desseins de Dieu, parce que c'est de tels sujets dont Dieu se sert pour opérer les grands et véritables biens.

« Quelques docteurs qui expliquent l'évangile d'aujourd'hui, où il est parlé de cinq vierges sages et de cinq folles, estiment que l'on doit entendre cette parabole de personnes de communauté qui sont retirées du monde. Si donc il est vrai que la moitié de ces vierges, de ces personnes se perd, hélas ! que ne devons-nous pas craindre ? et moi tout le premier, que ne dois-je pas apréhender ? Or sus, Messieurs, encourageons-nous, ne perdons point cœur, donnons-nous à Dieu de la bonne façon, renonçons à nous-mêmes et à nos satisfactions, à nos aises et à nos vanités ; estimons que nous n'avons pas un plus grand ennemi que nous-mêmes, faisons tout le bien que nous pourrons et faisons-le avec toute la perfection requise. Ce n'est pas tout d'assister le prochain, de jeûner, faire oraison, travailler aux missions ; cela est bien, mais ce n'est pas assez : il faut de plus bien faire cela, à savoir dans l'esprit de Notre-Seigneur, en la manière que Notre-Seigneur l'a fait humblement et purement, afin que le nom de son Père soit glorifié, et sa volonté accomplie.

« Les plantes ne poussent point des fruits plus excellents que la nature de leurs tiges ; nous sommes comme les tiges de ceux qui viendront

[redacted]

après nous, qui vraisemblablement ne pousseront point leurs œuvres plus haut que nous ; si nous avons bien fait, ils feront bien, l'exemple en passera des uns aux autres ; ceux qui demeurent enseignent ceux qui les suivent de la manière dont les premiers se sont pris à la vertu, et ceux-ci encore d'autres qui viendront après ; et cela par l'aide de la grâce de Dieu, qui leur a été méritée par les premiers. D'où vient que nous voyons dans le monde de certaines familles qui viennent si bien en la crainte de Dieu ? J'en ai présentement une entre plusieurs autres dans l'esprit, et dont j'ai connu le grand-père et le père, qui tous étaient fort gens de bien, et encore aujourd'hui je connais les enfants qui le sont de même ; d'où vient cela ? c'est que leurs pères leur ont mérité de Dieu cette grâce par leur bonne et sainte vie, selon la promesse de Dieu même, qu'il bénira telles familles jusqu'à la millième génération. Mais de l'autre côté il se voit des maris et des femmes qui sont des gens de bien et qui vivent bien, et néanmoins tout se fond et se perd entre leurs mains, ils ne réussissent en rien ; d'où vient cela ? c'est que la punition de Dieu qu'ont méritée leurs parents, pour de grandes fautes qu'ils ont commises, passe en leurs descendants, selon ce qui est écrit, que Dieu châtiera le père qui est pécheur dans ses enfants, jusqu'à la quatrième génération : et quoique cela s'entende principalement des biens temporels, néanmoins nous le pouvons en quelque sens prendre aussi pour les spirituels, de sorte que si nous gardons exactement nos règles, si nous pratiquons bien toutes les vertus convenables à un vrai missionnaire, nous mériterons en quelque façon de Dieu cette grâce à nos enfants, c'est-à-dire à ceux qui viendront après nous, lesquels feront bien comme nous ; et si nous faisons mal, il est bien à craindre qu'ils ne fassent de même, et encore pis ; parce que la nature entraîne toujours après soi, et porte sans cesse au désordre. Nous nous pouvons considérer comme les pères de ceux qui viendront après nous ; la Compagnie est encore dans son berceau, elle ne fait que de naître, il n'y a que peu d'années qu'elle a commencé, qu'est-ce que cela ? n'est-ce pas être dans son berceau ? Ceux qui seront après nous dans deux ou trois cents ans, nous regarderont comme leurs pères, et ceux mêmes qui ne font que de venir seront réputés les premiers, car ceux qui sont dans les premières cent années, sont comme les premiers pères. Quand vous voulez appuyer quelque passage qui est dans quelque Père des premiers siècles, vous dites : Ce passage est rapporté par un tel Père qui vivait dans le premier ou second siècle ; de même, dira-t-on, du temps des premiers prêtres de la Congrégation de la Mission on faisait cela, ils vivaient ainsi, telles et telles vertus y étaient en vigueur. Cela étant, Messieurs, quel exemple ne devons-nous point laisser à nos suc-

cesseurs, puisque le bien qu'ils feront dépend en quelque façon de celui que nous pratiquerons? S'il est vrai, comme disent quelques Pères de l'Église, que Dieu fasse voir aux pères et mères damnés le mal que leurs enfants font sur la terre, afin que leur tourment en soit augmenté; et que plus ces enfants multiplient leurs péchés, plus leurs pères et mères qui en sont cause, par le mauvais exemple qu'ils leur ont laissé, en souffrent la vengeance de Dieu : aussi d'autre part S. Augustin dit que Dieu fait voir aux pères et mères qui sont au ciel, le bien que font leurs enfants sur la terre, afin que leur joie en soit augmentée. De même, Messieurs, quelle consolation et quelle joie n'aurons-nous point, lorsqu'il plaira à Dieu nous faire voir la Compagnie qui fera bien, qui foisonnera en bonnes œuvres, qui observera fidèlement l'ordre du temps et des emplois, qui vivra dans la pratique des vertus et des bons exemples que nous aurons donnés? O misérable que je suis! qui dis et ne fais pas. Priez Dieu pour, moi, Messieurs; priez Dieu pour moi, mes frères, afin que Dieu me convertisse. Or sus, donnons-nous tous à Dieu, et tout de bon, travaillons, allons assister les pauvres gens des champs, qui attendent après nous. Par la grâce de Dieu il y a de nos prêtres qui presque toujours sont dans le travail; les uns plus, les autres moins; à cette mission et à cette autre; en ce village et en cet autre. Il me souvient qu'autrefois, lorsque je revenais de mission, il me semblait, approchant de Paris, que les portes de la ville devaient tomber sur moi, et m'écraser; et rarement revenais-je de la mission que cette pensée ne me vînt dans l'esprit : la raison de cela est, que je considérais en moi-même comme si on m'eût dit : Tu t'en vas, et voilà d'autres villages qui attendent de toi le même secours que tu viens de donner à celui-ci et à cet autre : si tu ne fusses allé là, vraisemblablement telles et telles personnes mourant en l'état que tu les as trouvées, seraient perdues et damnées. Or, si tu as trouvé tels et tels péchés en cette paroisse-là, n'as-tu pas sujet de penser que de pareilles abominations se commettent en la paroisse voisine, où ces pauvres gens attendent la mission? et tu t'en vas, tu les laisses là; s'ils meurent cependant, et qu'ils meurent dans leurs péchés, tu seras en quelque façon cause de leur perte, et tu dois craindre que Dieu ne t'en punisse. Voilà quelles étaient les agitations de mon esprit. »

« L'état des missionnaires, leur disait-il une autre fois, est un état conforme aux maximes évangéliques, qui consiste à tout quitter et abandonner, ainsi que les Apôtres, pour suivre Jésus-Christ, et pour faire à son imitation ce qu'il convient : et cela étant ainsi, comme me disait une personne en quelque rencontre, il n'y a que le diable qui puisse trouver à redire à cet état; car y a-t-il rien de plus chrétien que

[redacted]

de s'en aller de village en village, pour aider le pauvre peuple à se sauver, comme vous voyez que l'on fait avec beaucoup de fatigues et d'incommodités! Voilà tels et tels de nos confrères qui travaillent présentement en un village du diocèse d'Évreux, où même il faut qu'ils couchent sur la paille, pourquoi? pour faire aller les âmes en paradis, par l'instruction et par la souffrance; cela n'approche-t-il pas de ce que Notre-Seigneur est venu faire? Il n'avait pas seulement une pierre où il pût reposer sa tête, et il allait et venait d'un lieu à un autre, pour gagner les âmes à Dieu, et enfin il est mort pour elles. Certes il ne pouvait nous faire mieux comprendre combien elles lui sont chères, ni nous persuader plus efficacement de ne rien épargner pour les instruire de sa doctrine, et pour les laver dans les fontaines de son précieux sang. Mais voulons-nous qu'il nous fasse cette grâce, travaillons à l'humilité; car d'autant plus que quelqu'un sera humble, d'autant plus sera-t-il charitable envers le prochain. Le paradis des communautés, c'est la charité; et la charité est l'âme des vertus, et c'est l'humilité qui les attire et qui les garde; il en est des compagnies humbles comme des vallées, qui attirent sur elles tout le suc des montagnes; dès que nous serons vides de nous-mêmes, Dieu nous remplira de lui, car il ne peut souffrir le vide. Humilions-nous donc, mes frères, de ce que Dieu a jeté les yeux sur cette petite compagnie, pour servir son Église; si toutefois on peut appeler compagnie une poignée de gens, pauvres de naissance, de science et de vertu, la lie, la balayure et le rebut du monde; je prie Dieu tous les jours deux ou trois fois, qu'il nous anéantisse, si nous ne sommes utiles pour sa gloire. Quoi! Messieurs, voudrions-nous être au monde sans plaire à Dieu, et sans lui procurer sa plus grande gloire? »

Voila quels ont été les fondements sur lesquels M. Vincent a tâché d'élever l'édifice spirituel de sa congrégation, à savoir sur l'humilité et sur la charité.

Et a ce propos, feu le révérend Père de Gondren, général de l'Oratoire, dont la mémoire est en bénédiction, disait un jour à M. Vincent: « Oh! Monsieur, que vous êtes heureux de ce que votre compagnie a les marques de l'institution de Jésus-Christ! Car comme en instituant son Église il prit plaisir de choisir des pauvres, des gens idiots et grossiers, pour la fonder et pour l'étendre par toute la terre, afin de faire paraître par de si chétifs instruments sa toute-puissance, renversant la sagesse des philosophes par des pauvres pêcheurs, et la puissance des rois par la faiblesse de ces chétifs ouvriers; de même la plupart de ceux que Dieu appelle en votre compagnie, sont personnes de basse, et au plus de médiocre condition, ou qui n'éclatent pas

beaucoup en science; et ainsi sont des instruments propres aux desseins de Jésus-Christ, qui s'en servira pour détruire le mensonge et la vanité. »

CHAPITRE XXII.

ÉTABLISSEMENT DES PRÊTRES DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION A SAINT-LAZARE-LEZ-PARIS.

Cette mystique Jérusalem allait ainsi s'édifiant petit à petit, comme une nouvelle cité, et les pierres vives qui en devaient faire la structure se ramassaient, et se disposaient de plus en plus par la pratique des vertus qui leur étaient convenables. Il est bien vrai que le peu d'espace et le peu de revenu du collége des Bons-Enfants, ne pouvait fournir de logement ni de subsistance que pour peu de personnes; mais Dieu voulut y pourvoir d'une manière qui surprendra le lecteur, et qui lui fera admirer les conduites de son infinie sagesse. Pendant que ces bons prêtres missionnaires n'appliquaient leurs pensées et leurs soins qu'à procurer l'agrandissement du royaume de Jésus-Christ, et à lui gagner les âmes, la Providence divine disposait les moyens qu'elle voulait employer pour les établir dans la maison de Saint-Lazare-lez-Paris: c'est une seigneurie ecclésiastique, où il y a justice haute, moyenne et basse; en laquelle, outre la grande étendue des logements et des enclos, ils pouvaient trouver tous les secours raisonnables pour s'y affermir et multiplier. Or ce qui montre clairement que cet établissement est un ouvrage particulier de la main de Dieu, c'est qu'il s'est fait contre toutes les apparences humaines, et que les moyens par lesquels il a réussi ne pouvaient, selon le raisonnement humain, servir qu'à l'empêcher et y mettre obstacle. Ce que l'on ne saurait mieux connaître que par le récit de ce qui s'est passé en l'exécution de ce dessein, selon le témoignage que M. Vincent en a donné pendant sa vie, et qui a été confirmé après sa mort par celui qui en a été le principal entremetteur, dont les vertus aussi bien que la qualité de docteur de Sorbonne, et curé d'une paroisse de la ville de Paris, méritent une créance particulière. Ce fut feu M. de Lestocq, docteur de la Faculté de Sorbonne, et curé de Saint-Laurent à Paris; qui, non content de l'avoir déclaré de vive voix, a voulu encore donner son témoignage écrit de sa propre main, en la manière suivante; qui fait voir combien admirable a été la conduite de Dieu sur la Congrégation de la Mission, et combien pur et désintéressé a été l'esprit de celui dont sa providence a voulu se servir pour en faire l'établissement.

Récit qui a été écrit et signé de la main de feu M. de Lestocq, docteur de Sorbonne et curé de Saint-Laurent, touchant ce qui s'est passé en l'établissement des prêtres de la Mission dans la maison de Saint-Lazare-lez-Paris.

Messire Adrien le Bon, religieux de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, et prieur de Saint-Lazare, eut quelque difficulté en l'année 1630 avec ses religieux, qui le porta à vouloir permuter ledit prieuré avec un autre bénéfice. Plusieurs le pressèrent qui lui offrirent des abbayes, et autres bénéfices de revenu ; mais ayant communiqué ce dessein à ses amis, ils l'en détournèrent, disant qu'on pourrait apporter remède au différend qu'il avait avec ses religieux par une conférence de lui avec eux, en présence de quatre docteurs ; à quoi il consentit, et ses religieux en convinrent. L'assemblée s'étant faite chez un docteur fort recommandable en mérite et en sainteté, M. le prieur allégua ses griefs ; et ensuite on ouït la réponse du sous-prieur qui parlait pour les religieux : après quoi il fut ordonné que l'on dresserait une formule de vie, et un règlement qu'on suivrait à l'avenir ; ce qui ayant été exécuté, M. le prieur ne laissa pas de persévérer en la volonté de quitter son prieuré ; et ayant ouï parler de quelques bons prêtres qui s'adonnaient à faire des missions, sous la conduite de M. Vincent qu'il ne connaissait point, il eut la pensée que s'il les établissait audit prieuré, il pourrait participer au grand fruit qu'ils faisaient dans l'Église. Il demanda où ils demeuraient, et le lieu lui ayant été déclaré, il me pria comme son voisin et son bon ami de l'accompagner ; ce que je fis très-volontiers, lui représentant qu'il ne pouvait mieux faire, et que cette pensée ne pouvait venir que du Ciel, qui avait suscité ces bons prêtres pour le bien de la campagne, laquelle avait un extrême besoin d'eux, tant pour l'instruction que les villageois en recevaient, que pour la déclaration de leurs péchés au tribunal de la confession, où ils ouvraient librement et entièrement leurs consciences, et découvraient ce qu'ils n'avaient pas osé dire aux confesseurs du lieu, soit pour n'avoir pas été interrogés sur iceux, ou par honte de les manifester : que j'en pouvais parler et l'en assurer, pour y avoir été avec eux, et l'avoir expérimenté ; qu'au reste il verrait un homme de Dieu en leur compagnie, qui était leur directeur, entendant parler de M. Vincent, ainsi que lui même reconnaîtrait. Étant donc allés ensemble au collége des Bons-Enfants près la porte de Saint-Victor, M. le prieur parlant à M. Vincent, lui découvrit le sujet qui l'avait amené, qui était qu'on lui avait fait un récit très-avantageux de sa congrégation, et des charitables emplois auxquels elle s'appliquait en faveur des pauvres gens des champs ; qu'il serait

heureux s'il y pouvait contribuer, et qu'il avait la maison de Saint-Lazare, laquelle volontiers il leur céderait pour un si digne exercice.

» Cette offre si avantageuse étonna grandement cet humble serviteur de Dieu, en qui elle fit le même effet qu'un éclat de tonnerre imprévu, qui surprend un homme soudainement, et qui le laisse comme interdit, en sorte que ce bon prieur s'en apercevant, lui dit : Eh ! quoi, Monsieur, vous tremblez? Il est vrai, Monsieur, lui répondit-il, que votre proposition m'épouvante ; et elle me paraît si fort au dessus de nous, que je n'oserais y penser. Nous sommes de pauvres prêtres, qui vivons dans la simplicité, sans autre dessein que de servir les pauvres gens des champs. Nous vous sommes grandement obligés, Monsieur, de votre bonne volonté, et vous en remercions très-humblement. En un mot, il témoigna n'avoir aucune inclination d'accepter cette offre, et s'en recula si loin, qu'il ôta toute espérance de le retourner voir sur ce sujet : néanmoins la douce et affable réception dont usa M. Vincent, toucha tellement le cœur de M. le Bon, qu'il ne pouvait changer de dessein, et lui dit qu'il lui donnait six mois pour y penser.

» Après ce temps-là il me pria derechef de l'accompagner pour aller revoir M. Vincent, auquel il fit la même proposition, et le conjura de vouloir agréer son prieuré, et que Dieu lui inspirait de plus en plus de le lui remettre en les mains : à quoi insistant aussi de mon côté, je priai M. Vincent de ne pas refuser une si belle occasion. Tout cela ne changea point son esprit et son sentiment ; il demeura ferme sur le petit nombre qu'ils étaient, qu'à peine ils étaient nés ; qu'il ne voulait pas faire parler de lui ; que cela ferait du bruit ; qu'il n'aimait pas l'éclat ; et enfin qu'il ne méritait pas cette faveur de M. le prieur. Sur cela M. le Bon entendant sonner le dîner, dit à M. Vincent, qu'il voulait dîner avec lui et sa communauté, comme en effet il y dîna, et moi aussi. La modestie de ces prêtres, la bonne lecture, et tout l'ordre plut tellement à M. le Bon, qu'il en conçut une vénération et un amour si grand pour eux, qu'il ne cessa de me faire solliciter M Vincent. Ce que je réitérai plus de vingt fois dans l'espace de six mois ; jusqu'à ce point qu'étant fort ami de M. Vincent, je lui dis plusieurs fois qu'il résistait au Saint-Esprit, et qu'il répondrait devant Dieu de ce refus, pouvant par ce moyen s'établir et former un corps, et une congrégation parfaite, dans toutes ces circonstances.

» Je ne puis dire avec quelle instance on l'a poursuivi ; Jacob n'a pas eu tant de patience pour obtenir Rachel, et tant insisté pour obtenir la bénédiction de l'ange, que M. le prieur et moi en avons eu pour avoir un oui de M. Vincent, lequel nous pressions de nous accorder cette acceptation. Nous avons crié plus vivement après lui que la Cana-

[redacted]

Apôtres. Enfin M. le prieur s'avisa de lui aller dire
. Monsieur, quel homme êtes-vous? si vous ne voulez
ette affaire, dites-nous au moins de qui vous prenez
is avez confiance? quel ami vous avez à Paris, à qui
ous adresser pour en convenir? car j'ai le consente-
religieux, et il ne me reste que le vôtre. Il n'y a per-
e votre bien, qui ne vous conseille de recevoir celui
ente. Alors M. Vincent lui indiqua M. André Duval,
nne, qui était un saint homme et qui a même écrit la
saints. Nous ferons, dit-il, ce qu'il nous conseillera.
rieur l'étant allé trouver, ils traitèrent ensemble de
urèrent d'accord des conditions, et ensuite fut passé
nvier 1632 entre M. le prieur et les religieux de Saint-
t, et M. Vincent et les prêtres de sa congrégation de
ce moyen que M. Vincent a cédé enfin aux importu-
été faites, et entre autres par moi-même, qui pouvais
occasion, que *raucæ factæ sunt fauces meæ*. J'eusse
sur mes épaules ce père des missionnaires pour le
int-Lazare, et l'engager à l'accepter : mais il ne regar-
ar ni les avantages du lieu et de tout ce qui en dépend,
e venu le voir pendant tout ce temps-là; de sorte que
a belle situation qui l'y attira, mais la seule volonté
en spirituel qu'il y pouvait faire. L'ayant donc ainsi
ul motif, après toutes les résistances imaginables, il y
n 8 janvier 1632, et tout se passa avec douceur et au
toute la maison. C'est ce qui fait voir que *digitus Dei*
la terre de promission où Abraham a été conduit; je
ncent vrai Abraham, grand serviteur de Dieu, duquel
destinés pour remplir la terre de bénédiction, et sa
a dans les siècles. »
ré de Saint-Laurent ayant envoyé ce récit au succes-
incent en la charge de supérieur général en la Congré-
ssion, il l'accompagna de la lettre suivante, datée du
:

le désir que vous avez témoigné de savoir comment
ntrée de M. Vincent et de sa congrégation dans Saint-
espect que je dois à sa mémoire, m'ont engagé à vous
etit récit, que je vous envoie. Monsieur, je n'en dis
partie, car je ne puis me souvenir de tous les pieux
I. le prieur de Saint-Lazare et moi avons entendus de
M. Vincent dans les visites que nous lui avons rendues

[redacted]

plus de trente fois, l'espace de plus d'un an, pendant lequel nous avons eu mille peines à l'ébranler et à le disposer à accepter Saint-Lazare. Plusieurs eussent été ravis d'une telle offre, et il la rebutait. C'est ainsi que les bonnes choses s'établissent : Moïse refusait d'aller en Égypte, Jérémie d'aller au peuple, et nonobstant leurs excuses Dieu les choisit et veut qu'ils marchent ; c'est une vocation divine et miraculeuse, où la nature n'a point de part. Le papier ne peut pas exprimer la conduite de cette affaire, de laquelle Dieu est l'auteur et le consommateur. Je ne l'ai fait que tracer et crayonner ; celui qui la voudra mettre au jour la relèvera, et suppléera à mon silence. Cependant je vous prie de croire que je vénère extrêmement la mémoire de feu M. Vincent, et que j'estime à faveur d'avoir été connu et aimé de lui. »

Voilà un témoignage bien authentique, et qui contient beaucoup de particularités très-considérables, que le pieux lecteur saura bien peser au poids du sanctuaire, et reconnaître quel était dès ce temps-là le degré de vertu et de perfection auquel la grâce de Jésus-Christ avait élevé M. Vincent ; combien son cœur était dégagé de tout intérêt propre et de tout respect humain ; combien purement il regardait Dieu en toutes ses entreprises, ne voulant pas seulement écouter les propositions qui semblaient lui être les plus avantageuses, qu'il ne consultât et reconnût quelle était sa volonté, et ce qui lui était le plus agréable ; ne désirant autre avancement, ni autre succès que celui qui serait pour sa plus grande gloire.

Mais il y a une circonstance que nous ne devons pas omettre, qui fera encore mieux voir, non seulement le parfait dégagement que ce grand serviteur de Dieu avait de toute sorte de biens et avantages temporels ; mais aussi l'exactitude et fidélité qu'il gardait inviolable, et qu'il voulait être gardée des siens, jusqu'aux moindres choses qui pouvaient contribuer au bon ordre de leur Congrégation, et à la plus grande perfection du service qu'il se proposait de rendre à Dieu.

Les principaux articles du concordat étant arrêtés, il en restait un qui ne semblait pas fort considérable, que M. Vincent jugea néanmoins très-important : c'était que M. le prieur désirait que ses religieux logeassent dans le dortoir avec les missionnaires ; estimant que cela ne nuirait en rien aux uns, et servirait beaucoup aux autres, c'est-à-dire à ses religieux, qui auraient pu tirer grand profit du bon exemple, et de toutes les pratiques de vertu et de régularité qu'ils auraient vues en la personne de M. Vincent et des siens. Mais ce sage supérieur ne voulut jamais y consentir, pour plusieurs inconvénients qu'il prévoyait en pouvoir arriver, qui eussent apporté quelque empêchement au bon ordre qu'il avait établi parmi ses missionnaires : et pour cet effet il

[redacted]

ia M. le curé de Saint-Laurent de représenter à M. le prieur « que s prêtres de la Mission demeuraient en silence depuis les prières du oir jusqu'au lendemain après le diner; ensuite de quoi ils avaient une eure de conversation, depuis laquelle ils observaient le même silence usqu'au soir après souper, auquel temps ils avaient encore une autre eure de conversation; et qu'ensuite on entrait dans le silence, pendant lequel on ne parlait que des choses nécessaires, et encore à voix asse. Qu'il tenait pour certain que qui ôte cela d'une communauté, ntroduit le désordre et la confusion; ce qui aurait fait dire à un saint ersonnage, que lorsqu'on voyait une communauté observer exactement le silence, on pouvait dire assurément qu'elle observait aussi xactement le reste de la régularité; et au contraire, que dans celles ù le silence ne s'observait pas, il était presque impossible que les autres règles s'y observassent. Or comme il y avait sujet de craindre que es MM. les religieux ne voulussent pas s'assujettir et s'obliger à cette bservance si étroite, aussi s'ils ne le faisaient pas, ce serait un empêchement qui ruinerait entièrement cette pratique des missionnaires. »

C'est ce que M. Vincent pria M. de Lestocq de représenter à M. le rieur, et qui s'est trouvé inséré dans une de ses lettres écrite de sa main : il proposa ensuite un expédient pour le logement des religieux ors du dortoir, et enfin déclara ouvertement sa résolution par ces aroles dignes de remarque : *J'aimerais mieux*, dit-il, *que nous demeurassions dans notre pauvreté, que de détourner le dessein de Dieu ur nous*. Et il demeura si ferme en cette résolution, qu'il fallut rayer et article, autrement il n'eût jamais passé les autres, et eût mieux imé être privé de tous les grands avantages temporels qui lui en ourraient revenir, que de consentir a une chose qui eût pu causer moindre obstacle au bien spirituel de sa Congrégation. Ce qui le ndait encore plus ferme et plus inflexible en ce point, était l'estime et l'amour qu'il avait pour la solitude et recollection intérieure, laquelle il estimait que les missionnaires devaient être d'autant plus ffectionnés, qu'ils avaient un plus grand besoin de se prémunir contre la dissipation d'esprit, où leurs emplois les exposaient. Disant sur e sujet *que les vrais missionnaires devraient être comme des Chartreux n leurs maisons, et comme des Apôtres au dehors*.

Ensuite de ce concordat, et sur la démission que fit M. le Bon du rieuré, maison et dépendances de Saint-Lazarre, pour être uni a la ongrégation de la Mission, M. l'archevêque de Paris en fit l'union omme d'un bénéfice qui était a sa collation, par ses lettres du dernier decembre 1632. Le notre Saint Père le pape Urbain VIII la confirma par ses bulles du 15 mars 1635, qui n'ont toutefois été levées ue le 18 avril 1655.

MM. les prévôts des marchands et échevins de Paris consentir pareillement à l'établissement des missionnaires en cette maison Saint-Lazare ; et le roi fit expédier sur cet établissement de nouvel lettres-patentes, lesquelles ayant été présentées au parlement pou être enregistrées, une communauté religieuse fort célèbre s'y oppo prétendant que cette maison lui appartenait : mais cette opposition levée par un arrêt contradictoire et solennel, et les lettres du roi en gistrées le 17 septembre 1632. Mais ce qui ne doit pas être omis en sujet, est que pendant que les avocats plaidaient la cause, M. Vinc était dans la Sainte-Chapelle du Palais en oraison, se tenant dev Dieu dans une entière indifférence pour l'événement de cette affai Voici ce qu'il écrivit en ce temps-là à une personne de grande ver en qui il avait une grande confiance : « Vous savez bien, lui dit-il, q les religieux de N. N. nous contestent Saint-Lazare. Vous ne saur croire les devoirs de soumission que je leur ai rendus selon l'ordre l'Evangile ; quoiqu'en vérité ils ne soient point fondés en raison, à que M. Duval m'a assuré, et à ce que me disent toutes les person qui savent de quoi il s'agit. Il en sera ce qu'il plaira à Notre Seigne qui sait en vérité que sa bonté m'a rendu autant indifférent en ce occasion qu'en aucune autre affaire que j'aie jamais eue : aidez-mo l'en remercier, s'il vous plait. »

Il y a encore une autre chose très-digne de remarque sur le sujet ce procès, qui fait voir le merveilleux détachement de ce grand ser teur de Dieu : c'est qu'en prenant possession de la maison de Sai Lazare, il fut obligé de se charger de trois ou quatre pauvres alié d'esprit, que leurs parents avaient confiés au soin de M. le prieu Bon. Il ne se peut dire avec quelle charité M. Vincent faisait ser et servait lui-même ces pauvres insensés, à quoi il s'appliquait a d'autant plus de plaisir, que la nature y trouve moins de satisfacti ces gens-là n'étant pas capables de reconnaître le bien qu'on leur f et d'ailleurs étant ordinairement sales, embarrassants, et quelq fois même dangereux. M. Vincent donc se voyant lors en has d'être évincé de la maison de Saint-Lazare par cette communauté r gieuse opposante, qui avait beaucoup de crédit et d'amis ; pour se p parer selon sa bonne coutume à tel événement qu'il plairait à Dieu donner à ce procès, il se mit un jour à considérer, comme il a lui-mê déclaré à quelques personnes de confiance, qu'est-ce qui lui pour faire peine, s'il fallait quitter cette nouvelle demeure, qui etai commode et avantageuse à sa congrégation ; et parmi toutes les co modités et avantages d'une maison seigneuriale, située aux porte Paris, telle qu'était celle de Saint-Lazarre, il ne trouva rien qui pût donner de la peine, que de quitter ces pauvres aliénés d'esprit

service desquels, ou plutôt le service qu'il rendait à Jésus-Christ en leurs personnes, lui tenait plus au cœur que tout le reste de cette seigneurie, et de toutes ces possessions qu'il regardait avec une entière indifférence. Oh! que le cœur de ce saint prêtre avait des sentiments bien différents de ceux du monde, et que ses pensées étaient bien élevées au-dessus des pensées ordinaires des hommes! Il réputait pour folie de s'attacher aux biens et commodités de la terre, et tenait pour sagesse de servir les fous : il estimait ce service rendu pour l'amour de Jésus-Christ, comme un grand trésor qu'il craignait de perdre; et ne se mettait point en peine d'être dépouillé d'une riche possession dont il commençait à jouir, et qui lui pouvait être si commode pour la subsistance et affermissement de sa nouvelle congrégation! Oh! que le saint Apôtre a eu grande raison de dire que Dieu se plaisait de perdre et de confondre toute la sagesse du monde ! et que pour devenir sage selon Dieu, il faut quelquefois se porter à ce qui est est estimé folie devant les hommes [1]. Certainement ceux qui ont connu M. Vincent, peuvent rendre témoignage qu'il avait un esprit autant capable et éclairé qu'on eût pu désirer en une personne de sa condition; il n'y avait aucun mélange de légèreté ni de ferveur indiscrète en sa conduite, elle était appuyée non sur le simple raisonnement humain, mais sur les maximes et vérités de l'Évangile qu'il avait posés pour fondement et qu'il portait gravées dans son cœur, et avait toujours présentes en son esprit. Selon ce principe il se conformait en toutes choses à la doctrine et aux exemples de Jésus-Christ; et à son imitation il fuyait, autant qu'il lui était possible, tout ce qui ressentait tant soit peu la vaine gloire ou l'ostentation; et au contraire embrassait avec une affection particulière l'humiliation, l'abjection, le mépris, l'abnégation de soi-même, et autres semblables pratiques, pour se rendre d'autant plus conforme à celui qui étant Dieu par nature, a voulu pour notre sujet se ravaler jusque là, que de se faire non-seulement homme, mais l'opprobre des hommes et l'abjection du peuple.

C'est dans cet esprit que M. Vincent, après être demeuré paisible possesseur de la maison de Saint-Lazare, a voulu continuer toujours, quoique sans aucune obligation, ce même exercice d'humilité et de charité, recevant en cette maison ces pauvres insensés que tout le monde rebute, et dont personne ne se veut charger; les regardant comme membres infirmes de Jésus-Christ, et en cette qualité leur rendant tout le service et toute l'assistance corporelle et spirituelle dont ils peuvent être capables.

[1] Perdam sapentiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo. I. *Cor.*, I.

CHAPITRE XXIII.

DÉNOMBREMENT DE PLUSIEURS GRANDS AVANTAGES QUI SONT RÉSULTÉS POUR L'ÉGLISE, DE L'INSTITUTION DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION, ET DONT DIEU VOULUT QUE M. VINCENT FUT L'AUTEUR OU LE PRINCIPAL PROMOTEUR.

ET PREMIÈREMENT L'ÉTABLISSEMENT DES CONFRÉRIES DE LA CHARITÉ POUR L'ASSISTANCE CORPORELLE ET SPIRITUELLE DES PAUVRES MALADES.

C'est une chose étonnante, et qui semblerait presque incroyable, si elle n'avait autant de témoins qu'il y a de personnes qui ont connu M. Vincent, qu'un seul homme qui avait de si bas sentiments de lui-même, qui ne se regardait que comme le dernier des prêtres, et qui d'ailleurs était chargé des soins et de la conduite d'une compagnie nouvellement établie, qui allait s'augmentant tous les jours en nombre; que ce pauvre et simple prêtre, dis-je, qui fuyait autant qu'il pouvait d'être connu, et qui ne se produisait que malgré lui, et avec une extrême contrainte, ait néanmoins entrepris et conduit heureusement à fin tant de grandes et importantes œuvres pour le service de l'Église et pour la gloire de Dieu, comme il se verra en la suite de cet ouvrage. Oh! qu'il est vrai, comme a dit un saint Père, que la charité n'a pas de mesure! elle ne dit jamais, *c'est assez;* et quand elle anime parfaitement un cœur, elle le rend infatigable dans les travaux; elle lui fait entreprendre, autant que la prudence lui peut permettre, tout ce qu'il voit pouvoir contribuer à la plus grande gloire de son divin Sauveur; il lui semble que tout lui est possible en la vertu de celui qui le conforte. Certes si l'on connait l'arbre par les fruits, et la charité par les œuvres, il faut avouer que Dieu avait prévenu M. Vincent de grâces bien particulières, puisqu'il voulait faire par lui de si grandes choses, et que la charité que le Saint-Esprit avait répandue dans son âme était bien parfaite, puisqu'elle lui donnait une telle latitude de cœur, qu'il semblait que le monde fût trop etroit et la terre de trop petite étendue, pour lui fournir une matière proportionnée au désir très ardent qu'il avait de procurer que Dieu fût de plus en plus connu, aimé et glorifié.

Nous allons faire dans ce chapitre, et dans les autres qui suivent, un dénombrement sommaire de quelques-unes de ses saintes œuvres qui ont accompagné ou suivi les premiers établissements de la Congrégation de la Mission. Nous les rapporterons à peu près selon l'ordre du temps auquel elles ont eté faites; et néanmoins nous ne nous attacherons pas tellement à cet ordre, que quelquefois nous ne l'interrom-

[redacted]

pions, pour continuer les matières qui se trouveront avoir quelque rapport et liaison ; nous réservant toutefois de développer et faire voir plus au long dans le second livre ce qui se trouvera plus digne de considération en tous ces ouvrages de piété.

Nous commencerons en ce chapitre par l'établissement des Confréries de la charité, pour l'assistance des pauvres malades, desquels la misère corporelle et spirituelle touchait vivement le cœur de M. Vincent, qui était extrêmement tendre sur ce sujet. Ayant vu les bons effets qu'avait produits cette première assemblée ou Confrérie de la Charité, que Dieu avait par son moyen établie dans la Bresse, comme il a été dit en un des chapitres précédents, il se résolut d'étendre cette bonne œuvre autant qu'il lui serait possible : et pour cet effet en toutes les missions qu'il faisait par lui-même, ou par les siens dans les villages, il tâchait d'y établir cette confrérie pour l'assistance corporelle et spirituelle des pauvres malades ; et il plut à Dieu de donner une telle bénédiction à ce pieux dessein, qu'il y a eu peu de lieux où, la mission ayant été faite, la Confrérie de la Charité n'y ait été établie.

Or, comme ce n'est pas assez de commencer les bonnes entreprises si on ne les soutient, et si on ne tâche de les conduire à leur perfection, M. Vincent se trouvait en peine de ce qu'il devait faire pour entretenir et perfectionner ces nouvelles Confréries, lesquelles étant composées de simples femmes de village, avaient besoin de quelque aide extérieure, soit pour les encourager dans l'exercice des œuvres de charité, où elles trouvaient quelquefois des contradictions ; soit pour leur donner les avis nécessaires dans les difficultés qui pouvaient naître en leurs emplois ; soit enfin pour les dresser au service des malades : car quoique M. Vincent leur eût donné des règlements très-propres pour leur conduite, et qu'il fît ce qu'il pût pour aller de fois à autres rendre visite, ou la faire rendre par quelques-uns des siens, aux lieux où ces Confréries étaient établies ; elles s'étaient néanmoins multipliées en tant de lieux, et les missionnaires se trouvaient tellement occupés en leurs emplois, qu'ils n'y pouvaient plus satisfaire comme il eût été à désirer : ce fut alors que Dieu, qui a une providence qui veille sur tout, inspira à une très-vertueuse demoiselle de se dédier particulièrement à ces œuvres de charité sous la direction de M. Vincent ; et parce qu'elle a beaucoup travaillé pour ces Confréries de la Charité, et qu'elle a coopéré avec M. Vincent à plusieurs autres saintes entreprises, dont il sera parlé ci-après, il est nécessaire de la faire plus particulièrement connaître au lecteur.

C'était mademoiselle Louise de Maurillac, veuve de M. le Gras, secrétaire de la reine mère Marie de Médicis : Dieu lui avait donné les

vertus et les dispositions convenables pour réussir avec bénédictio dans toutes les saintes œuvres auxquelles il la destinait; car elle avai un fort bon jugement, une vertu mâle, et une charité universelle, qu lui faisait embrasser avec un zèle infatigable toutes les occasions d secourir le prochain, et particulièrement les pauvres. Sa providenc l'exerça pendant quelque temps par diverses peines intérieures qui l'af fligeaient et molestaient grandement; elle se trouva aussi en grande perplexités touchant sa propre conduite, et la résolution qu'elle de- vait prendre pour se donner à Dieu comme elle le désirait. Elle avai demeuré plusieurs années sous la direction de feu M. l'évêque de Bel- ley; et ce fut par son conseil qu'elle se résolut enfin de prendr M. Vincent pour son directeur; lequel, bien qu'il ne se chargeât pa facilement de la conduite des âmes en particulier, et qu'il évitât ce emploi autant qu'il lui était possible, de peur qu'il ne lui ôtât du temps, et ne l'empêchât de s'appliquer à des œuvres plus importan- tes pour le service de l'Église, il crut néanmoins qu'il devait en cette occasion déférer aux avis de ce grand prélat, et rendre cet office de charité à cette vertueuse demoiselle, Dieu en ayant ainsi disposé pour les grands biens que sa providence en voulait tirer, qui parurent bientôt après. Cette fidèle servante de Jésus-Christ se sentit fortement touchée en ses oraisons, de s'adonner au service des pauvres; sur quoi ayant demandé l'avis de M. Vincent, il lui fit cette réponse dans une lettre : « Oui certes, Mademoiselle, je le veux bien : pourquoi non? puisque Notre Seigneur vous a donné ce saint sentiment : communiez demain, et vous préparez à la salutaire revue que vous vous proposez. Et après cela vous commencerez les saints exercices que vous vous êtes ordonnés. Je ne saurais vous exprimer combien mon cœur désire ar- demment de voir le vôtre, pour savoir comme cela s'est passé en lui; mais je m'en veux bien mortifier pour l'amour de Dieu, auquel seul je désire que le vôtre soit occupé. Or sus, je m'imagine que les parole de ce jour vous ont fort touchée; aussi sont-elles fort pressantes pour un cœur aimant d'un parfait amour. Oh! que vous avez paru aujour- d'hui devant les yeux de Dieu comme un bel arbre, puisque par s grâce vous avez produit un tel fruit! Je le supplie qu'il fasse par so infinie bonté, que vous soyez à jamais un véritable arbre de vie, qu produise des fruits d'une vraie charité. »

Ce fut un trait fort particulier de la Providence divine, qui paru en ce que madame la générale des galères étant décédée en l'anné 1625, après avoir coopéré avec tant de bénédiction aux premières mis sions, et au premier établissement des missionnaires; M. Vincen s'étant alors retiré, comme il a été dit, au collège des Bons Enfants

[redacted]

t que bientôt après mademoiselle le Gras allât demeurer e collége, pour coopérer avec un très-grand zèle à toutes ses de charité auxquelles ce fidèle serviteur de Dieu s'ap - ur l'assistance corporelle et spirituelle des pauvres. Ayant i en elle de si bonnes dispositions, et éprouvé durant quel- , sa vertu, il lui proposa, au commencement de l'an 1629, r particulièrement à Notre-Seigneur pour honorer sa cha- les pauvres, et pour l'imiter autant qu'elle pourrait dans , lassitudes et contradictions qu'il avait souffertes pour leur convia d'entreprendre, à l'exemple de ce très-charitable uelques voyages, et d'aller par les villages voir comment Confréries et assemblées de charité qu'on y avait établies, continuait d'établir dans les missions : ce qu'elle fit par issance, y étant d'ailleurs assez portée par son zèle, et par elle avait envers les pauvres. Il ne se peut dire quel fruit nédiction elle apporta en tous les lieux où elle fit cette vi- ile des Confréries de la Charité ; relevant celles qui étaient courageant les femmes qui les composaient ; leur en fai- nter le nombre, quand elles étaient trop peu pour en porter ; leur donnant divers avis pour s'acquitter dignement de rs ; les dressant au service des pauvres malades ; leur dis- s chemises et autres linges qu'elle leur portait, avec des our composer des remèdes, et leur suggérant plusieurs autres moyens pour procurer le soulagement et le salut ivres infirmes.

ait ordinairement quelque séjour en chaque paroisse, et temps-là, outre ce qu'elle procurait pour le bien des Con- a Charité, elle faisait assembler les jeunes filles en quelque ticulière sous le bon plaisir de M. le curé, et les catéchisait it des devoirs de la vie chrétienne. S'il y avait une mai- le, elle lui enseignait charitablement à bien faire son office ; vait pas, elle tâchait d'y en faire mettre quelqu'une qui ; et pour la mieux dresser, elle-même commençait à faire nstruire les petites filles en sa présence.

pliqua durant plusieurs an ées a ces travaux et exercices dans les diocèses de Beauvais, de Paris, de Senlis, de e Meaux, de Châlons en Champagne et de Chartres, avec t des bénédictions qui ne se peuvent concevoir. Elle avait tion écrite de la main de M. Vincent touchant la manière it observer. Elle lui écrivait de temps en temps tout ce qui et ne faisait rien d'extraordinaire que par ses avis. Elle voyages et ces aumônes a ses dépens, et était toujours

accompagnée de quelques autres demoiselles de piété et d'une servante. Après avoir employé la plus grande partie de l'année en ces pénibles et charitables exercices, elle revenait ordinairement passer l'hiver à Paris, où elle continuait de s'occuper à rendre la même assistance aux pauvres; mais, non contente de ce qu'elle faisait par elle-même, la charité qui pressait son cœur la portait à convier autant qu'elle pouvait les autres personnes vertueuses de se donner à Jésus-Christ, pour lui rendre un semblable service en ses membres. Et ce qui est considérable en ceci, est qu'elle était d'une complexion fort délicate, et sujette à beaucoup d'infirmités, pour lesquelles toutefois elle ne relâchait rien de ses charitables travaux.

Voici l'extrait du commencement et de la fin d'une lettre que M. Vincent lui écrivit sur ce sujet :

« Béni soit Dieu de ce que vous voilà arrivée en bonne santé. Ayez donc soin de la conserver pour l'amour de Notre-Seigneur et de ses pauvres membres, et prenez garde de n'en pas trop faire. Car c'est une ruse du diable, de laquelle il se sert pour tromper les bonnes âmes, de les inciter à faire plus qu'elles ne peuvent, afin qu'elles ne puissent plus rien faire. Au contraire l'Esprit de Dieu excite doucement à faire raisonnablement le fruit que l'on peut faire, afin qu'on le fasse avec persévérance. Faites donc ainsi, Mademoiselle, et vous agirez selon l'Esprit de Dieu, etc.

« Lorsque vous serez louée et estimée, unissez votre esprit aux mépris, aux moqueries et aux affronts que le Fils de Dieu a soufferts. Certes, un esprit vraiment humble est humilié autant dans les honneurs que dans les mépris, et fait comme l'abeille qui compose son miel aussi bien de la rosée qui tombe sur l'absinthe, que de celle qui tombe sur la rose; j'espère que vous en userez ainsi. »

Or, quoique dans le commencement M. Vincent n'eût autre dessein que d'établir cette Confrérie de la Charité dans les paroisses des villages et des petites villes, où, n'y ayant point d'hôpitaux, les pauvres malades se trouvaient souvent dans un grand abandon, destitués de secours et de remèdes, néanmoins feu M. l'évêque de Beauvais ayant su les grands fruits que produisait cette Confrérie de la Charité pour le bien spirituel, aussi bien que pour le soulagement corporel des pauvres malades, il voulut qu'elle fût établie en toutes les paroisses de la ville de Beauvais, qui sont au nombre de dix-huit : et depuis, quelques dames vertueuses et charitables de Paris, ayant vu les bons effets de cette confrérie dans les villages, firent en sorte qu'elle fût établie à Paris en leur paroisse, qui était celle de Saint-Sauveur. Ce fut en l'année 1629 que se fit ce premier établissement en la ville de Paris par M. Vincent, selon le désir de M. le curé. Et l'année suivante made-

[redacted]

moiselle le Gras, ayant convié cinq ou six dames de sa connaissance de la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet où elle demeurait, de se joindre à elle pour le service des pauvres malades, comme elles firent, elle écrivit à M. Vincent, qui était alors en mission, pour lui rendre compte du progrès qu'elles avaient fait dans ce charitable exercice. Sur quoi il lui recommanda particulièrement de suivre les reglements des confréries déjà établies, ajoutant d'autres avis convenables pour faire réussir ce saint œuvre en cette paroisse la, ainsi qu'il avait fait l'année précédente en celle de Saint Sauveur. Ce qu'elle observa fidèlement : et Dieu y donna telle bénédiction, que plusieurs autres dames s'étant associées aux premières, les pauvres ont toujours été depuis par ce moyen très-bien assistés, sous la sage conduite de M. le curé.

La même année et la suivante 1631, cette confrérie fut établie par M. Vincent, avec la permission de M. l'Archevêque de Paris, et l'agrément de MM. les curés, dans les paroisses de Saint-Médéric, Saint-Benoît et Saint-Sulpice ; et ensuite en divers temps le même établissement s'est fait dans les paroisses de Saint-Paul, de Saint-Germain-l'Auxerrois, de Saint-Eustache, de Saint-André, de Saint-Jean, de Saint-Barthélemy, de Saint-Etienne du Mont, de Saint-Nicolas des Champs, de Saint-Roch, de Saint-Jacques de la Boucherie, de Saint-Jacques du Haut-Pas, de Saint-Laurent, et généralement presque en toutes les paroisses de la ville et des faubourgs de Paris.

MM. Descordes et Lamy, qui étaient maîtres et administrateurs de l'hôpital des Quinze-Vingts, prièrent aussi M. Vincent d'y établir la [illegible] Confrérie de la Charité ; ce qui fut fait.

Il ne faut pas omettre ici, que les premières années que mademoiselle le Gras s'employait aux exercices de la Confrerie de la Charité dans la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet, il lui arriva un jour d'approcher d'une fille qui avait la peste : ce que M. Vincent ayant su, il lui écrivit en ces termes : « Je viens d'apprendre, il n'y a qu'une heure, l'accident qui est arrivé à la fille que vos gardes des pauvres [illegible]naient, et comme vous l'avez visitée. Je vous avoue, Mademoiselle, que d'abord cela m'a si fort attendri le cœur, que s'il n'eût été nuit, je serais parti à l'instant même pour vous aller voir. Mais la bonté de Dieu sur les personnes qui se donnent à lui pour le service des pauvres, dans la Confrerie de la Charité, en laquelle jusqu'à présent aucune n'a été frappée de la peste, me fait avoir une très-parfaite confiance en lui que vous n'en aurez point de mal. Croiriez-vous, Mademoiselle, que non-seulement je visitai feu M. le sous-prieur de Saint-Lazare, qui mourut de la peste, mais même que je sentis son haleine ; et néanmoins ni moi, ni nos gens qui l'assistèrent jusqu'à l'extremité, n'en avons

point eu de mal. Non, Mademoiselle, ne craignez point, Notre-Seigneur veut se servir de vous pour quelque chose qui regarde sa gloire, et j'estime qu'il vous conservera pour cela. Je célèbrerai la sainte Messe à votre intention. Je vous irais voir dès demain, n'était l'assignation que j'ai avec quelques docteurs à la Magdeleine, pour des affaires qui regardent l'établissement de cette maison-là. »

On a remarqué sur le sujet de cette lettre, que la prédiction de M. Vincent a eu son effet, et que cette charitable demoiselle, nonobstant la continuation de ses pénibles exercices, et toutes ses grandes et fréquentes infirmités, n'a pas laissé de vivre encore près de trente ans, depuis que M. Vincent lui écrivit cette lettre : Dieu voulant se servir d'elle, non-seulement pour le bien de ces confreries si utiles et salutaires aux pauvres malades, mais aussi pour l'établissement d'une nouvelle communauté de vertueuses filles qui ont beaucoup contribué au bien de ces confreries, et qui rendent, outre cela, d'autres bons services à l'Église, comme nous allons voir au chapitre suivant.

CHAPITRE XXIV.

INSTITUTION DE LA COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ, SERVANTES DES PAUVRES MALADES.

S'il est vrai, comme a dit le prophète, qu'un abime appelle à soi un autre abime, à plus forte raison peut-on dire qu'une bénédiction attire une autre bénédiction, et que la charité, qui est la plus féconde de toutes les vertus, achevant une œuvre, en conçoit ordinairement et en commence une autre. Cela se vérifie particulièrement au présent sujet; car la Confrérie de la Charité, dont il a été parlé au chapitre précédent, a donné commencement à une sainte compagnie de filles qui portent le même titre, et se nomment Filles de la Charité. Et Dieu ayant fait M. Vincent instituteur d'une congrégation d'hommes, pour évangéliser les pauvres, a voulu qu'il fût aussi le père et l'instituteur d'une nouvelle communauté de filles, pour le service des mêmes pauvres, et principalement des malades. Cet ouvrage doit être d'autant plus attribué à la conduite de la divine Providence, que M. Vincent y a moins contribué de sa propre volonté, et qu'il s'est vu comme nécessité, contre son dessein, de donner les mains à ce nouvel établissement ; voici de quelle façon cela est arrivé.

Les confréries de la Charité ayant été premièrement établies dans les villages, comme il a été dit, les femmes qui en étaient s'appliquaient elles-mêmes au service des malades, allant les unes après les autres les visiter, et leur rendre toutes les assistances nécessaires : lorsque ces

mêmes confréries furent établies dans les paroisses de Paris, les dames qui en avaient procuré l'établissement, poussées du même esprit de charité, voulurent aussi elles-mêmes les aller visiter en leurs maisons, et leur rendre les mêmes services. Or, ces confréries s'étant beaucoup multipliées dans la suite du temps, il se trouva parmi celles qui s'y faisaient enrôler, plusieurs dames de condition, lesquelles ne pouvaient pas, soit par l'opposition de leurs maris, ou pour d'autres raisons, leur rendre elles-mêmes les assistances nécessaires et accoutumées, comme leur porter la nourriture, faire leur lit, préparer les remèdes, et autres choses semblables ; et lorsqu'elles employaient leurs gens pour leur rendre ces services, il arrivait le plus souvent qu'ils n'avaient ni adresse ni affection pour s'en bien acquitter : ce qui leur fit voir qu'il était absolument nécessaire d'avoir des servantes qui ne fussent employées qu'à servir ces pauvres malades, et qui leur distribuassent chaque jour la nourriture et les remèdes, selon l'exigence de leurs maladies.

Cela fut proposé dès l'année 1630 à M. Vincent, lequel, après y avoir pensé devant Dieu, et reconnu la nécessité de ce secours, se souvint que, dans les missions des villages, on rencontrait quelquefois de bonnes filles, qui n'avaient pas de dispositions pour le mariage, ni le moyen d'être religieuses, et qu'il s'en pourrait trouver de ce nombre qui seraient bien aises de se donner pour l'amour de Dieu au service des pauvres malades. La Providence de Dieu disposa les choses en sorte qu'aux premières missions suivantes, il s'en trouva deux qui acceptèrent la proposition qui leur en fut faite, et qui furent mises l'une en la paroisse de Saint-Sauveur, et l'autre en celle de Saint Benoit : et ensuite il s'en présenta d'autres, qui furent placées à Saint-Nicolas du Chardonnet, et en d'autres paroisses.

M. Vincent et mademoiselle le Gras leur donnèrent les avis qu'ils jugèrent nécessaires pour leur aider à se comporter de la manière qu'elles devaient, tant envers les dames qu'envers les pauvres malades ; mais ces filles, étant venues de divers lieux, n'avaient alors aucune liaison ni correspondance entre elles, ni autre dépendance que des dames des paroisses où elles demeuraient ; d'ailleurs, n'ayant point été dressées aux exercices de ces charités envers les pauvres malades, il s'en trouvait parmi elles qui ne donnaient point de satisfaction, lesquelles pour cela il fallait ôter ; et comme on n'avait point des filles de réserve éprouvées et formées, il arrivait que les dames et les pauvres retombaient dans leur premier besoin. Cela faisait bien voir qu'il était nécessaire d'avoir en main un grand nombre de filles, pour en mettre dans tous les lieux de Paris où ces confréries se trouvaient établies ; et qu'il

fallait aussi en prendre un soin particulier pour les dresser au service des malades, leur apprendre à saigner et à préparer les remèdes; mais encore plus pour les élever et former à l'exercice de l'oraison et de la vie spirituelle, étant comme impossible de persévérer longtemps en cette vocation très-pénible, et de vaincre les répugnances que la nature y ressent, si on n'a un grand fonds de vertu.

M. Vincent voyait ce grand besoin, et il était fort souvent importuné sur ce sujet par les dames, qui n'avaient recours qu'à lui pour leur fournir des filles telles qu'il était à désirer, mais qui ne se pouvaient que très-difficilement rencontrer. Or, comme il n'était pas homme à s'inquiéter ni empresser, il se contentait de recourir à Dieu par la prière, attendant qu'il plût à sa providence lui découvrir quelque moyen pour pourvoir à cette nécessité. Il ne fut point trompé dans son attente; car plusieurs filles s'étant bientôt présentées, il en choisit trois ou quatre qu'il jugea les plus propres, et les mit entre les mains de mademoiselle le Gras, qui logeait alors auprès de Saint-Nicolas du Chardonnet; l'ayant auparavant disposée à les recevoir, loger et entretenir en sa maison, pour les rendre capables de correspondre aux desseins de la providence de Dieu sur elles.

Cela se fit en l'année 1633, seulement par manière d'essai, et Dieu donnant bénédiction à ces commencements, le nombre des filles s'augmenta, et il s'en forma enfin une petite communauté, qui a servi et qui sert encore d'une pépinière de Filles de la Charité, pour servir les pauvres malades dans les paroisses, dans les hôpitaux, et dans les autres lieux où elles sont appelées.

Mademoiselle le Gras voyant les bénédictions que Dieu répandait sur cette petite communauté naissante, et l'affection qu'elle avait pour les pauvres la poussant à s'appliquer plus particulièrement à dresser ces filles, qui leur pouvaient rendre un service si utile et salutaire, elle voulut savoir de M. Vincent si elle se dédierait entièrement à cette sainte entreprise; et après l'avoir pressé plusieurs fois pour la déterminer, et lui dire si elle devait écouter cette pensée et suivre ce mouvement, voici la réponse qu'il lui fit, selon sa maxime ordinaire de ne s'employer aux œuvres nouvelles et extraordinaires que par manière d'essai.

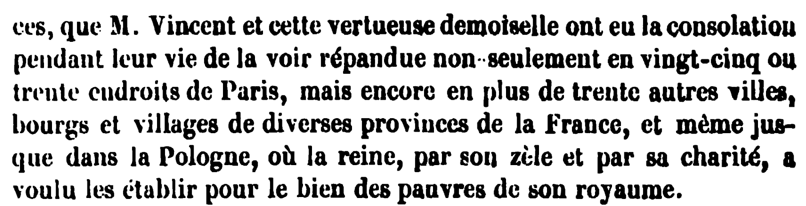
« Quant à cet emploi, lui dit-il, je vous prie, une fois pour toutes, de n'y point penser, jusqu'à ce que Notre-Seigneur fasse paraître qu'il le veut; car on désire souvent plusieurs bonnes choses d'un désir qui semble être selon Dieu, et néanmoins il ne l'est pas toujours; mais Dieu permet ces désirs pour la préparation de l'esprit à être selon ce que sa providence même désire. Saül cherchait des ânesses, et il trouva

un royaume. Saint Louis prétendait à la conquête de la Terre-Sainte, et il obtint la conquête de soi-même et de la couronne du Ciel. Vous cherchez à devenir la servante de ces pauvres filles, et Dieu veut que vous soyez la sienne, et peut-être de plus de personnes que vous ne seriez en cette façon. Pour Dieu, Mademoiselle, que votre cœur honore la tranquillité de celui de Notre-Seigneur, et il sera en état de le servir. Le royaume de Dieu est la paix au Saint-Esprit; il règnera en vous, si vous êtes en paix. Soyez-y donc, s'il vous plait, et honorez souverainement le Dieu de paix et de dilection. »

Et par une autre lettre il lui manda : « Je n'ai pas le cœur assez éclairci devant Dieu en cette affaire : une difficulté m'empêche de voir quelle est sa volonté. Je vous supplie, Mademoiselle, de lui recommander ce dessein, pendant ces saints jours, auxquels il communique plus abondamment les grâces du Saint-Esprit. »

Par ces lettres et plusieurs autres que M. Vincent écrivit sur ce même sujet, on voit avec quelle retenue il procédait au discernement de la vraie vocation de cette vertueuse demoiselle pour la direction de ces filles; non-seulement parce qu'il la jugeait capable de plus grandes choses que celle-là, qui paraissait alors bien petite, pour borner les talents et les grâces qu'elle avait reçus de Dieu, mais aussi parce que son humilité ne lui permettait pas de présumer que Dieu voulût se servir de lui pour exécuter tout ce que sa providence a fait depuis par l'entremise de cette charitable demoiselle : il la tint donc deux ans dans cette indifférence, la remettant toujours sans lui donner une dernière résolution, et l'exhortant à se confier uniquement en Dieu, moyennant quoi il l'assurait qu'elle ne serait point trompée. Quant à lui, sa grande humilité lui faisait toujours souhaiter que Dieu fît tout sans lui; ne s'estimant capable de rien, sinon d'apporter obstacle aux desseins de sa providence; et il semblait, tout au contraire, que Dieu se plaisait de se servir de la main de son fidèle serviteur malgré lui, pour commencer et conduire à fin les choses les plus importantes pour sa gloire.

Enfin, cette parole qu'il avait si souvent répétée sur ce sujet à mademoiselle le Gras, que, se confiant uniquement en Dieu, elle ne serait point trompée, se vérifia dans la suite du temps, par les bénédictions extraordinaires que Dieu donna à ces premiers essais, qu'elle n'avait entrepris et continués que par esprit d'obéissance. Pour M. Vincent, l'on peut dire en quelque manière qu'il fut lui-même trompé; car il ne prétendait que de faire instruire et dresser quelques filles au service de Dieu et des pauvres malades, pour les départir ensuite dans les paroisses de Paris, sans que cela parût au dehors. Mais Dieu a tellement multiplié cette petite communauté de filles, en nombre et en grâ-



ces, que M. Vincent et cette vertueuse demoiselle ont eu la consolation pendant leur vie de la voir répandue non seulement en vingt-cinq ou trente endroits de Paris, mais encore en plus de trente autres villes, bourgs et villages de diverses provinces de la France, et même jusque dans la Pologne, où la reine, par son zèle et par sa charité, a voulu les établir pour le bien des pauvres de son royaume.

Voilà quels ont été les fruits de l'humilité de M. Vincent, qui ne pensait à rien moins que de se faire instituteur d'une nouvelle communauté de filles, sur laquelle il a plu à Dieu répandre une si abondante rosée de ses bénédictions et de ses grâces, qu'elle a été désirée et recherchée de toutes parts, jusqu'à un tel point, qu'on ne donne pas le temps de bien dresser les filles, parce que (s'il faut ainsi parler) on arrache ces jeunes plantes de leur séminaire presque aussitôt qu'elles y sont mises, sans leur donner le temps de se former ; à quoi néanmoins Dieu suppléant par sa miséricorde, les a toujours assistées de telle sorte, que, par leur frugalité, assiduité dans le travail, amour de la pauvreté, patience, modestie et charité, elles ont donné et continuent de donner beaucoup d'édification en tous lieux où elles sont employées.

Les premiers fondements de leur communauté furent posés dans la maison de mademoiselle le Gras, en la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet, d'où, depuis l'avis de M. Vincent, elle les transféra en une autre maison, au village de la Chapelle, à une demi-lieue de Paris, comme à un lieu plus propre pour les élever, nourrir et vêtir à la façon des champs, dans un esprit de pauvreté et d'humilité, étant destinées pour être les servantes des pauvres. Ensuite de quoi, environ l'année 1642, elles retournèrent à Paris, et furent logées et établies au faubourg Saint-Lazare, en la maison où elles sont encore aujourd'hui. Enfin, M. Vincent leur prescrivit des règles et constitutions qui furent approuvées par M. l'archevêque de Paris, lequel, par son autorité, les érigea en congrégation ou compagnie, sous le titre de Filles de la Charité, servantes des pauvres, et sous la direction du supérieur général de la Congrégation de la Mission. Le roi a confirmé et autorisé leur établissement par ses lettres-patentes, qui ont été vérifiées au parlement de Paris. Outre le service et l'assistance qu'elles rendent aux pauvres malades, elles s'emploient encore, en plusieurs lieux, à instruire les jeunes filles, et leur apprennent surtout à connaître et servir Dieu, et à s'acquitter des principaux devoirs de la vie chrétienne.

Cette œuvre semblera petite aux yeux du monde, qui ne prise que les choses qui ont de l'apparence et de l'éclat : mais ceux qui savent combien les œuvres de miséricorde et de charité sont précieuses devant Dieu, et de quelle façon elles ont été recommandées par Notre-Sei-

gneur, connaîtront que cet institut, quoique petit devant les hommes, est néanmoins grand devant Dieu, et d'autant plus méritoire dans ses emplois, que Jésus-Christ a plus expressément déclaré qu'il avait aussi agréable le service qu'on rend aux pauvres, que s'il était fait à sa propre personne ; et que d'ailleurs la charité avec laquelle on lui rend ce service en la personne des pauvres, est plus pure, et par conséquent plus parfaite ; n'y ayant souvent rien à attendre pour toute reconnaissance de la part de ces pauvres créatures, que des contradictions, des plaintes et des injures.

C'est Dieu qui, par l'humble et charitable Vincent de Paul, a fait naître et multiplier cette petite communauté, laquelle a produit par le passé et continue toujours de produire des fruits d'humilité, de patience, de charité, et des autres vertus que le Fils de Dieu a le plus chéries, et plus particulièrement recommandées dans l'Évangile ; de quoi il sera encore parlé en la seconde partie.

CHAPITRE XXV.

LES EXERCICES DES ORDINANTS, POUR AIDER CEUX QUI DÉSIRENT RECEVOIR LES SAINTS ORDRES.

L'avertissement de saint Paul à l'évêque saint Timothée, de n'imposer pas facilement les mains pour conférer le sacrement de l'ordre, est très-important, non-seulement aux évêques, pour ne se rendre participants, comme dit le même apôtre, des péchés d'autrui, mais aussi à toute l'Église, qui ne reçoit point ordinairement de plus grand dommage, comme a dit un saint Père, que de la part de ses propres ministres : en sorte que l'on peut dire avec vérité, que les persécutions des tyrans n'ont pas tant causé de préjudice au salut des âmes, que la vie scandaleuse et la conduite pernicieuse des mauvais prêtres.

C'est là aussi le sujet d'une des plus grandes peines des bons évêques, qui désirent s'acquitter dignement de leur charge, lesquels, d'un côté, voyant la nécessité de pourvoir leurs églises de prêtres et autres ministres sacrés, se trouvent, d'autre part, fort empêchés lorsqu'il est question d'en faire le choix ; étant presque impossible que dans le grand nombre de ceux qui se présentent, et qu'ils sont nécessités de recevoir pour fournir à la grande étendue de leurs diocèses, et à la multitude nombreuse des peuples qui remplissent les paroisses, il ne s'en trouve plusieurs assez mal pourvus des qualités et des vertus requises pour un si [illegible] ministère ; et quelque diligence qu'ils puissent apporter à l'examen de la capacité de ceux qui se présentent, et à la perquisition de leur vie et de leurs mœurs, ils ne peuvent pas connaître tout ce qui

en est, et ils y sont souvent trompés. Feu messire Augustin Potier, évêque de Beauvais, dont la mémoire est en bénédiction, pour son zèle, sa vigilance pastorale et ses autres vertus, avait bien reconnu ce mal, et souvent recherché les moyens d'y remédier.

Ce fut pour cela que, voyant avec quelle abondance Dieu avait communiqué son Esprit à M. Vincent, pour pourvoir aux nécessités spirituelles de son peuple, par le moyen des missions qu'il avait faites en la plupart des paroisses de son diocèse, et par les confréries de la Charité qu'il y avait établies, il jugea qu'il n'aurait pas moins de lumière ni de grâce pour lui aider à remettre son clergé en bon état. Pour cet effet, comme il avait une grande estime de sa vertu, et une confiance particulière en sa charité, il lui déchargeait souvent son cœur, et lui déclarait les peines qu'il ressentait sur ce sujet; il l'appelait souvent à Beauvais, ou bien il le venait visiter à Paris pour aviser aux moyens et aux remèdes les plus convenables et les plus efficaces. Un jour entre les autres, ce bon prélat ayant demandé à M. Vincent, qu'est-ce qu'il pourrait faire pour remédier aux dérèglements de son clergé, et le remettre en l'état qu'il devait être, ce sage et expérimenté missionnaire lui répondit qu'il était presque impossible de réformer et redresser les mauvais prêtres qui avaient vieilli dans leurs vices, et les curés mal réglés en leur vie, qui avaient pris un mauvais pli; mais que pour travailler avec espérance de fruit à la réforme de son clergé, il fallait aller à la source du mal, pour y appliquer le remède, et que puisqu'on ne pouvait que très-difficilement convertir et changer les anciens prêtres, il fallait avoir soin d'en former de bons pour l'avenir : ce qui se ferait, premièrement en prenant résolution de n'en plus admettre aux ordres qui n'eussent la science requise et les autres marques d'une véritable vocation. Secondement, en travaillant à l'égard de ceux qu'on voudrait admettre, pour les rendre capables de leurs obligations, et leur faire prendre l'esprit ecclésiastique, desquels on pourrait après pourvoir les paroisses.

M. de Beauvais ayant fort goûté cette pensée, il arriva un jour que faisant voyage, et menant avec lui M. Vincent dans son carrosse, au mois de juillet de l'année 1628, ce bon prélat demeura quelque temps les yeux fermés sans parler, méditant quelque chose dans son esprit; et ceux qui l'accompagnaient s'étant retenus dans le silence, croyant qu'il sommeillait, il ouvrit les yeux et leur dit qu'il ne dormait pas, mais qu'il venait de penser quel serait le moyen le plus court et le plus assuré pour bien dresser et préparer les prétendants aux saints Ordres; et qu'il lui avait semblé que ce serait de les faire venir chez lui, et de les y retenir quelques jours, pendant lesquels on leur ferait faire

quelques exercices convenables pour les informer des choses qu'ils devaient savoir et des vertus qu'ils devaient pratiquer; alors M. Vincent, qui lui avait déjà représenté en général la nécessité de cette préparation, en approuva grandement la manière, et élevant la voix, lui dit : « O Monseigneur! voilà une pensée qui est de Dieu; voilà un excellent moyen pour remettre petit à petit tout le clergé de votre diocèse en bon ordre. » Et sur cela, l'ayant encouragé de plus en plus à commencer une si sainte entreprise, ce vertueux prélat se résolut dès lors d'en venir à l'exécution, et en se séparant de M. Vincent, il lui dit qu'il allait faire préparer toutes choses à cette fin, le priant de penser aux matières propres pour entretenir ceux qui se présenteraient à l'ordination, et de mettre par écrit l'ordre qu'il devait observer pendant cette retraite; il le convia aussi de se rendre à Beauvais quinze ou vingt jours avant le temps de la prochaine ordination, qui se devait faire au mois de septembre suivant. M. Vincent ne manqua pas de faire ce que ce prélat lui avait prescrit; « étant plus assuré, comme il le disait, que Dieu demandait ce service de lui, l'ayant appris de la bouche d'un évêque, que s'il lui avait été révélé par un ange. » Lorsqu'il fut arrivé à Beauvais, M. l'évêque, après l'examen des ordinants, fit lui-même l'ouverture des exercices; et les entretiens, dont le projet avait été disposé, furent continués jusqu'au jour de l'ordination, par M. Vincent et par MM. Messier et Duchêne, docteurs de la faculté de Paris, à peu près selon l'ordre qu'on a depuis suivi, et que l'on suit encore maintenant. M. Vincent expliqua particulièrement le Décalogue aux ordinants; ce qu'il fit d'une manière si nette et tout ensemble si affective et si efficace, que ses auditeurs en conçurent un désir de lui faire des confessions générales; et même M. Duchêne, docteur, qui faisait de son côté une partie de ces entretiens, en fut tellement touché, qu'il voulut faire une confession générale de toute sa vie à M. Vincent, de quoi les ordinants furent grandement édifiés.

A quelque temps de là, M. l'évêque de Beauvais étant venu à Paris, et ayant entretenu feu M. l'archevêque des grands fruits que ces exercices commençaient à produire dans son diocèse, il lui en fit voir l'importance, l'utilité, et même la nécessité; de telle sorte que ce bon prélat ordonna au commencement de l'année 1631, que tous ceux qui seraient admis pour recevoir les Ordres dans son diocèse, seraient obligés de se retirer chez les prêtres de la Congrégation de la Mission, dix jours avant chaque ordination, pour être informés par eux des dispositions requises, et aidés à les obtenir de Dieu. M. Vincent obéissant à cette ordonnance, commença dès le carême suivant à recevoir les ordinants au collége des Bons-Enfants, n'ayant pas encore son établisse-

ment à Saint-Lazare, et leur fit faire les exercices pendant le temps prescrit par la même ordonnance; ce qui a toujours été continué depuis ce temps-là jusqu'à maintenant. De cette première maison de la Congrégation de la mission, cette sainte pratique de retirer et exercer les ordinants pendant quelques jours, s'est communiquée et répandue, par le zèle de M. Vincent, en plusieurs autres diocèses de France et d'Italie, et même jusque dans Rome, avec un fruit et une bénédiction qui se peut mieux reconnaître par les effets, qu'expliquer par des paroles. Nous réservons de faire voir plus en particulier dans le second livre l'ordre qu'on observe en ces exercices, les fruits qu'ils ont produits, et les raisons principales qui en font connaître l'importance et la nécessité pour le bien de l'Église.

CHAPITRE XXVI.

L'USAGE DES RETRAITES SPIRITUELLES POUR TOUTES SORTES DE PERSONNES.

La terre est tout en désolation (disait autrefois un Prophète), parce qu'il n'y a personne qui se recueille intérieurement, et qui s'applique à penser et à méditer dans son cœur. On s'épanche sur les choses extérieures et on laisse aller les pensées de son esprit sur toutes sortes d'objets sensibles, sans rentrer presque jamais en soi-même; on se souvient très-rarement de Dieu; on ne considère point la fin pour laquelle Dieu nous a donné l'être et la vie, avec les moyens pour y parvenir; et de là provient l'aveuglement d'esprit, le dérèglement du cœur, et enfin la perte du salut de la plupart de ceux qui se damnent.

Les plus grands saints ont souvent parlé contre ce désordre, et ont exhorté les fidèles à rentrer en eux-mêmes, par l'exercice de la méditation. Dans ces derniers temps, saint Charles Borromée, saint Ignace, le bienheureux François de Sales, et plusieurs autres saints personnages, ont mis en usage les exercices spirituels, pour porter les âmes à la pratique de cette récollection si nécessaire. Mais quoique cela ait produit de très grands fruits, il s'est trouvé néanmoins, que faute de lieux propres, et autres aides et commodités extérieures pour faire ces exercices, il y avait peu de personnes, particulièrement entre les laïques, qui en pussent profiter. Ce fut cette considération qui fit résoudre M. Vincent de tenir la porte de sa maison, et encore plus celle de son cœur, ouverte pour recevoir tous ceux qui auraient cette dévotion; et même de convier les personnes qui en auraient besoin, de venir passer quelques jours dans les exercices d'une sainte retraite. Il sem-

[redacted]

blait que ce fidèle serviteur disait plus de cœur que de bouche, à l'imitation de son divin Maître : Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés du fardeau de vos péchés et de vos vices, et je vous soulagerai.

· Depuis qu'il eut commencé cet office de charité au collége des Bons-Enfants, il l'a toujours continué en toutes les maisons de la Mission, et particulièrement en celles de Paris et de Rome, où les prêtres de sa Congrégation (qui pratiquent eux-mêmes ces exercices de retraite tous les ans, à l'exemple de leur père et instituteur, qui n'y manquait jamais, quelques affaires qu'il pût avoir) reçoivent à bras ouverts, et avec une charité cordiale, les personnes de dehors qui s'y présentent, de quelque condition qu'elles soient, riches et pauvres, ecclésiastiques et laïques, docteurs et ignorants, nobles et artisans, maîtres et serviteurs : et en leur faisant part de leur table, ils leur rendent toute sorte d'assistances et de services pour le bien de leurs âmes ; soit en leur portant et aidant à faire de bonnes confessions générales, pour se convertir parfaitement à Dieu ; soit en leur donnant lumière et conseil pour se dresser un ordre et un règlement de vie selon leur condition ; ou même pour faire le choix d'un état, et pour connaître les desseins de Dieu sur eux. L'on a vu plusieurs fois en la maison de Saint-Lazare, dans un même réfectoire, des seigneurs portant le cordon bleu, des gens de palais, des artisans, des ermites et des laquais, qui faisaient en même temps leur retraite, avec plusieurs autres personnes ecclésiastiques. Et pour cela, M. Vincent disait quelquefois avec cette douce gaieté dont il savait user en temps et lieu, que la maison de Saint-Lazare était comme l'arche de Noé, où toute sorte d'animaux, grands et petits, étaient reçus et logés. Nous verrons plus en particulier au second livre, les grands fruits et les effets admirables que ces retraites ont produits en diverses occasions, dont M. Vincent avait des sentiments très-particuliers de reconnaissance envers Dieu, le remerciant, et se tenant grandement obligé à sa bonté, de ce qu'il daignait se servir de lui et des siens pour opérer tous ces effets de sa miséricorde et de sa grâce. C'est aussi pour cette considération qu'il a toujours eu une affection tout extraordinaire, de conserver dans sa Compagnie cette pratique des retraites, qu'il appelait un don du ciel, quoiqu'elle lui fût grandement à charge ; et qu'outre la peine que lui et les siens en recevaient, cela l'obligeât de faire une dépense fort notable, nourrissant gratuitement la plupart de ce grand nombre d'exercitants, qui passent tous les ans par Saint-Lazare et par les autres maisons de la Mission, sans qu'il y ait aucune fondation ni revenu destiné pour les défrayer Mais ce grand serviteur de Dieu n'avait aucun égard à la dépense, quand il était question de procurer le salut des

âmes, qui avaient coûté si cher à Jésus-Christ ; il lui semblait, selon ce que dit le Saint-Esprit dans les Cantiques, que quand bien même il eût employé toute la substance de la maison pour de telles œuvres de charité, il n'aurait encore rien fait au prix de ce qu'il croyait que cette divine vertu l'obligeait de faire.

Et comme s'il n'eût pas encore été pleinement satisfait de ce que les hommes de toute sorte de conditions trouvaient dans les maisons de sa Compagnie des aides si propres pour leur satisfaction et pour leur salut, sa charité, qui ne disait jamais, *c'est assez*, a procuré aussi que des femmes et des filles trouvassent quelquefois un semblable secours, pour le bien spirituel de leurs âmes, dans la maison des Filles de la Charité, où mademoiselle le Gras les recevait à bras ouverts, et leur rendait toutes les assistances qu'elle pouvait, avec un cœur qui n'était jamais las de bien faire.

Voici l'extrait d'une lettre que M. Vincent lui écrivit un jour sur ce sujet : « Madame la présidente Goussault et mademoiselle Lamy s'en vont faire chez vous leur petite retraite. Je vous prie de les servir en cela, de leur donner le partage du temps que je vous ai mis en main, de leur marquer les sujets de leurs oraisons, d'écouter le rapport qu'elles vous feront de leurs bonnes pensées, en présence l'une de l'autre, et faire faire lecture de table pendant leur repas, au sortir duquel elles se pourront divertir d'une manière gaie et modeste. Le sujet pourra être des choses qui leur seront arrivées pendant leur solitude, ou qu'elles auront lu des histoires saintes. Et s'il fait beau après le dîner, elles se pourront promener un peu ; hors ces deux temps, elles observeront le silence. Il sera bon qu'elles écrivent les principaux sentiments qu'elles auront eus en l'oraison, et qu'elles disposent leur confession générale pour mercredi. La lecture spirituelle pourra être de l'Imitation de Jésus-Christ de Thomas à Kempis, en s'arrêtant un peu à considérer sur chaque période ; comme aussi quelque chose de Grenade, rapportant au sujet de leur méditation. Elles pourront encore lire quelques chapitre des Évangiles. Mais il sera bon que le jour de leur confession générale, vous leur donniez l'oraison du Mémorial de Grenade, qui est pour exciter à la contrition. Au reste, vous veillerez à ce qu'elles ne se pressent pas trop âprement en ces exercices. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous donne son Esprit pour cela. »

Une autre dame ayant fait sa retraite en la même maison des Filles de la Charité, en quelque autre occasion, et sur la fin ayant donné à mademoiselle le Gras ce qu'elle avait mis par écrit de ses bons sentiments et résolutions, pour les envoyer à M. Vincent, comme elle fit ; ce sage et expérimenté directeur les ayant lues, lui écrivit en ces termes :

[redacted]

ɪnvoie les résolutions de madame N. qui sont bonnes; mais mbleraient encore meilleures, si elle descendait un peu au Il sera bon d'exercer à cela celles qui feront les exercices ite chez vous; le reste n'est que production de l'esprit, le- trouvé quelque facilité, et même quelque douceur en la on d'une vertu, se flatte en la pensée d'être bien vertueux; , pour le devenir solidement, il est expédient de faire des olutions de pratique sur les actes particuliers des vertus, s fidèle à les accomplir. Sans cela on ne l'est souvent que ation. »

CHAPITRE XXVII.

NFÉRENCES SPIRITUELLES POUR LES ECCLÉSIASTIQUES.

tout temps que les conférences spirituelles ont été en usage se, principalement entre les personnes désireuses de la nciens Pères du désert s'en servaient comme d'un excellent ır s'entr'aider dans la voie étroite de la perfection évangé- ous avons encore des volumes entiers remplis des matières aient dans leurs saintes assemblées, où ils considéraient st présent; suivant la parole qu'il en a donnée dans son que lorsque deux ou trois seraient assemblés en son nom, serait au milieu d'eux[1].

me M. Vincent reconnaissait l'excellence et l'utilité de ce sa propre expérience, l'ayant introduit parmi ceux de sa s, dès le commencement de son établissement, avec grande n, il embrassa volontiers l'occasion que Dieu lui présenta es mêmes conférences spirituelles parmi les personnes ec- es : voici de quelle manière la chose arriva.

s vertueux ecclésiastiques ayant passé par les exercices de n, et reçu par ce moyen plusieurs grâces, et particulièrement s affection de mener une vie digne du caractère sacré qu'ils çu, se trouvèrent pleins du désir de conserver ces bons s, et de persévérer dans ces saintes dispositions. Ils s'adres- s sujet à M. Vincent, le priant de les vouloir assister de ses pour leur conduite, et leur déclarer de quelle façon ils se de- nporter, pour correspondre fidèlement aux grâces qu'ils ues en l'ordination.

ent qui ne respirait que charité, et qui avait un zèle très-

ı sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum.

ardent pour procurer le bien spirituel des personnes ecclésiastiques, leur proposa entre plusieurs autres moyens, de s'assembler une fois la semaine pour conférer ensemble des choses qui regardaient leur état, comme des vertus ecclésiastiques, des fonctions propres de leur ministère, et autres semblables matières, dont ils pourraient tirer une grande utilité pour le bien de leurs âmes; outre que ces mêmes conférences serviraient à faire entre eux quelque union particulière au service de Jésus-Christ et de son Église, pour s'entr'aider les uns les autres, s'encourager dans leurs travaux, et se perfectionner dans leurs emplois.

Cette proposition fut reçue par eux, comme un avis qui leur venait du ciel par l'organe de M. Vincent; le mardi fut choisi comme le jour de la semaine qui leur semblait le plus propre pour cette conférence, laquelle ils commencèrent dès ce temps-là, avec l'agrément et permission de M. l'archevêque de Paris (ce fut en l'année 1633), et l'ont depuis toujours continuée avec un très-grand fruit, non-seulement pour leur propre avancement en la vertu, mais aussi pour le bien de toute l'Église, comme l'on verra au second livre. Cette assemblée, petite au commencement, quant au nombre, s'est multipliée avec une bénédiction particulière, et a servi comme d'une pépinière sacrée qui a fourni à la France plusieurs archevêques et évêques qui s'acquittent saintement de leurs charges; et un grand nombre de vicaires-généraux, officiaux, archidiacres, chanoines, curés, et autres ecclésiastiques qui remplissent très-dignement les bénéfices, offices et dignités de l'Église; et qui se sont répandus par tous les diocèses de ce royaume, où ils ont beaucoup profité par le bon exemple de leur vie, et par le zèle qui anime leurs fonctions, et qui les fait travailler avec bénédiction à l'avancement du royaume de Jésus-Christ.

Il est bien vrai que ce n'était en aucune façon pour se produire, ni pour se procurer aucun avantage temporel, ou l'entrée dans les bénéfices, que ces ecclésiastiques s'engageaient dans ces conférences; au contraire, entre les dispositions qu'on désirait en ceux qui y étaient reçus, une des principales était un grand dégagement de tout propre intérêt, avec une intention pure et simple de se donner parfaitement au service de Dieu, et de correspondre fidèlement à leur vocation. Leur sage et zélé directeur ne leur inculquait pour l'ordinaire autre chose, que l'amour de l'humiliation, du mépris, de la pauvreté et des souffrances, à l'exemple de Jésus-Christ leur divin Maître, dont ils faisaient profession particulière de se rendre imitateurs; et leurs emplois plus fréquents étaient d'aller catéchiser et confesser les pauvres dans les hôpitaux, dans les prisons et autres semblables lieux; ou

len d'aller travailler, quand M. Vincent les y conviait, avec les rêtres de sa Congrégation dans les paroisses des villages, et rendre us les services qu'ils pouvaient aux pauvres de la campagne; et ein de s'occuper dans les emplois ecclésiastiques qui semblent les lus bas et les moins estimés. Cependant Dieu, qui se plait autant à ulter les humbles qu'à rabaisser les superbes, voulut se servir de ur abaissement pour les élever : car ces conférences et ces exercices rant produit un changement assez considérable parmi les ecclésiasques de Paris, entre lesquels on en voyait plusieurs d'une naissance ustre, mener une vie fort exemplaire, et s'employer avec zèle à dirses œuvres de charité, M. le cardinal de Richelieu, qui en avait ouï rler, voulut en être plus particulièrement informé; pour ce sujet manda M. Vincent, et l'ayant entretenu touchant ces assemblées et nférences d'ecclésiastiques, et même sur la conduite et les emplois s prêtres de la Mission, il en fut très-satisfait; et conçut dès lors e plus grande estime de la personne et de la vertu de M. Vincent, e le bruit commun ne lui en avait donné, comme il le témoigna à adame la duchesse d'Aiguillon, sa nièce; l'ayant depuis voulu voir diverses occasions, il l'exhorta de continuer les bonnes œuvres l'il avait commencées, et lui dit même qu'il estimait que sa Congrétion ferait beaucoup de bien dans l'Eglise, lui promettant toute otection et assistance.

Il désira aussi savoir quels étaient ces bons ecclésiastiques qui s'assmblaient toutes les semaines à Saint-Lazare, quelle était la fin de urs assemblées, de quelles matières ils traitaient dans leurs confénces, et à quelles œuvres de piété ils s'appliquaient. Et ayant témoiné une satisfaction particulière des réponses que M. Vincent lui fit làssus; comme il avait un grand désir de procurer que les églises de ance fussent remplies de bons évêques, et que ceux qui seraient éles à cette dignité fussent pourvus de toutes les qualités requises pour equitter dignement de leurs obligations, il lui demanda quels aient particulièrement ceux qu'il estimait dignes de l'épiscopat, à ssein de les proposer au roi pour être nommés par Sa Majesté aux échés qui viendraient à vaquer. M. Vincent lui en ayant nommé quelles-uns, ce sage et zélé ministre prit aussitôt la plume, et se donna peine d'en écrire lui-même la liste de sa propre main, selon l'ordre 'il les lui nommait. Et ce qui ne doit pas être omis, est que tout ci se passa si secrètement, et M. Vincent fut si réservé en ce point, 'aucun des ecclésiastiques de cette conférence n'en a jamais rien su son vivant, ayant toujours eu un très-grand soin de les entretee dans cet esprit d'humilité, de simplicité et de désintéressement

évangélique, sans jamais leur dire aucune parole qui fît paraitre qu'il eût la moindre pensée de leur procurer ces grandes charges, mais plutôt les exhortant incessamment à fuir tout ce qui parait éclatant et élevé, et à aimer et embrasser leur propre abjection. Nous verrons au second livre plus particulièrement les grands biens que Dieu a tirés de cette assemblée qui se faisait à Saint-Lazare, pour la sanctification du clergé et pour le service de toute l'Église; l'un desquels a été, que cette pratique des conférences ecclésiastiques ayant ainsi commencé à Paris, s'est depuis introduite en plusieurs autres diocèces, où, par les soins de MM. les prélats, on voit les curés, les bénéficiers et autres prêtres, tant des villes que des champs, s'assembler en certains jours aux lieux qui leur sont désignés, pour y traiter et conférer ensemble des matières qui concernent leur état, et les obligations qui y sont annexées; le tout avec une très-grande utilité, non-seulement pour la réformation du clergé, mais aussi pour l'édification des peuples.

En l'année 1642, il se présenta une occasion à M. Vincent d'établir une seconde conférence d'ecclésiastiques au collége des Bons-Enfants, qui fut telle :

Les dames de l'assemblée de la Charité de Paris, dont il sera parlé ci-après, ayant procuré qu'il eût un certain nombre de prêtres, outre ceux qui demeuraient à l'Hôtel-Dieu, pour être particulièrement employés à l'assistance des malades; M. Vincent, selon sa charité ordinaire, reçut à Saint-Lazare les six premiers qui y furent destinés, pour les y préparer par les exercices de la retraite; à la fin de laquelle les ayant exhortés de s'acquitter dignement de cet emploi de charité auquel ils s'allaient appliquer, et de conserver l'esprit de piété et l'union fraternelle entre eux, il s'avisa de leur proposer pour cela divers moyens, dont le principal fut de s'assembler une fois chaque semaine au collége des Bons-Enfants, pour y faire des conférences spirituelles à peu près comme celles de Saint-Lazare : ce que ces bons ecclésiastiques ayant volontiers accepté, il leur désigna le jeudi comme un jour plus propre que le mardi, auquel se tenait la conférence de Saint-Lazare; parce que le jeudi n'étant pas ordinairement un jour de classe cela donnait la commodité à plusieurs ecclésiastiques étudiants en théologie dans l'Université, de pouvoir assister à cette nouvelle conférence, sans perdre aucune de leurs leçons. Ainsi fut commencée cette seconde conférence, qui a toujours continué depuis, et qui a donné moyen à plusieurs ecclésiastiques de joindre l'étude de la vertu avec celle de la science, et de se rendre ainsi plus capables de servir l'Église et de donner une plus grande gloire à Dieu.

[redacted]

CHAPITRE XXVIII.

L'ÉTABLISSEMENT DES HÔPITAUX DE PARIS ET DE MARSEILLE, POUR LES PAUVRES GALÉRIENS.

La miséricorde dont M. Vincent était touché envers les pauvres forçats des galères, tirant son origine de la connaissance qu'il avait eue de leur misère par sa propre expérience, comme il a été dit ; et la charité qui animait son cœur ne lui permettant pas de les mettre en oubli parmi tous les autres importants emplois qui occupaient son esprit, il tournait souvent ses pensées vers cet hospice qu'il leur avait procuré proche l'église de Saint-Roch, où il les visitait d'affection, ne le pouvant d'effet, pour n'en avoir le temps. Mais considérant que cette charitable entreprise ne pourrait pas longtemps subsister sans quelque revenu assuré, et sans une maison en propre, celle où ils étaient logés n'étant que de louage, il se résolut de travailler avec le secours de la divine Providence à procurer le remède convenable à ses besoins.

Pour cet effet il sollicita et fit solliciter le feu roi Louis XIII, de glorieuse mémoire, et MM. les échevins de la ville de Paris, d'agréer et consentir que cette ancienne tour qui est entre la porte de Saint-Bernard et la rivière, fût destinée pour servir de retraite à ces pauvres enchaînés ; ce qui lui fut accordé en l'année 1632, et ensuite ils y furent conduits, et pendant quelques années ils n'y subsistèrent que par les aumônes des personnes charitables. M. Vincent, de son côté, pour n'être importun aux autres, pourvoyait lui seul à leur assistance spirituelle, leur envoyant des prêtres de sa Congrégation qui demeuraient au collége des Bons-Enfants, pour leur dire la sainte Messe, et pour les instruire, les confesser, et consoler ; et dans les occasions il conviait des personnes de vertu et de condition de les aller visiter, pour leur faire quelque bien.

Mademoiselle le Gras ne fut pas des dernières à leur rendre toutes sortes de charitables offices, et à les assister de ses propres aumônes ; et comme elle était alors supérieure de la Confrérie de la Charité de la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet, il lui vint en pensée s'il ne serait pas expédient de proposer aux dames qui en étaient, de faire distribuer à ces pauvres galériens, qui se trouvaient logés dans la même paroisse, quelque partie des aumônes de la charité ; de quoi ayant donné avis à M. Vincent, il lui fit cette réponse :

« La charité envers ces pauvres forçats est d'un mérite incomparable devant Dieu ; vous avez bien fait de les assister, et vous ferez bien de continuer en la manière que vous le pourrez, jusqu'à ce que j'aie

le bien de vous voir, qui sera dans deux ou trois jours. Pensez un peu si votre charité de Saint-Nicolas s'en voudrait charger, au moins pour quelque temps : vous les aideriez de l'argent qui vous reste. Mais quoi ! cela est difficile, et c'est ce qui me fait jeter cette pensée en votre esprit à l'aventure. »

M. Vincent demeura plusieurs années le pourvoyeur de ces pauvres misérables, faisant contribuer sa maison pour leurs besoins corporels aussi bien que pour les spirituels ; jusqu'à ce qu'il plût à la divine Providence d'inspirer à une personne riche qui mourut environ l'année 1639, de laisser par son testament six mille livres de rente, pour être appliquées par madame N., sa fille et son héritière, suivant l'avis de quelque ecclésiastique, au soulagement des criminels condamnés aux galères. Ce ne fut pas néanmoins sans peine que M. Vincent, après avoir fait beaucoup de sollicitations, et souffert plusieurs rebuts de la part du mari de cette dame, obtint enfin de lui et d'elle, par l'entremise de feu M. Molé, alors procureur général, qu'ils assigneraient tous deux un fonds suffisant pour assurer cette rente ; comme ils firent. Cette dame même ayant appris de M. Vincent l'état déplorable auquel ces forçats étaient réduits, avant qu'on en prît quelque soin, et combien il était important de perpétuer cette assistance, elle eut cette affaire fort à cœur, et consentit, après en avoir conféré diverses fois avec lui, que M. le procureur général en eût l'administration temporelle à perpétuité. Elle désira encore depuis qu'il y eût des filles de la Charité destinées pour le service de ces pauvres forçats, particulièrement des malades, et leur fit assurer leur entretien sur ladite rente de 6000 livres. Et d'autant qu'on prétendait que MM. les ecclésiastiques de Saint-Nicolas du Chardonnet étaient tenus d'administrer les sacrements à ces pauvres gens, et d'enterrer leurs morts, à cause qu'ils étaient logés dans leur paroisse ; M. Vincent représenta que la charge était fort grande, et quelques dames ayant joint leurs instances aux siennes, firent en sorte qu'on leur accorda trois cents livres de rente, à condition qu'ils seraient tenus de leur dire la sainte Messe, leur faire des exhortations et catéchismes, et leur rendre les autres assistances spirituelles ; de quoi ils se sont toujours acquittés, et s'acquittent encore très-dignement, et avec une très-grande charité ; ce qui n'a pas empêché que M. Vincent n'ait fait faire des missions de temps en temps à ces pauvres enchaînés, surtout lorsqu'ils se trouvaient en grand nombre, et qu'ils étaient près d'être menés aux galères, pour les consoler et disposer à faire un bon usage de leurs peines.

Il semblait qu'il ne se pouvait rien faire davantage pour le soulagement de ces pauvres forçats, et un cœur moins embrasé de charité

[redacted]

que celui de M. Vincent, se fût contenté de leur avoir procuré cette retraite, avec toutes les assistances corporelles et spirituelles qu'ils y recevaient : mais l'amour qu'il avait pour eux ne lui permettait pas de les quitter, ni de s'en séparer. Il les accompagna de ses charitables soins jusqu'à Marseille, où il les trouva dans un état encore plus misérable que celui dont il les avait délivrés à Paris : car ceux qui devenaient malades demeuraient toujours attachés à la chaîne sur les galères, où ils étaient rongés de vermine, accablés de douleurs, et presque consumés de pourriture et d'infection. Son cœur pitoyable fut sensiblement touché, voyant des hommes faits à l'image de Dieu dans une telle extrémité de misère, et des chrétiens réduits à mourir comme des bêtes. Cela le fit résoudre d'avoir recours à M. le cardinal de Richelieu, pour lors général des galères, et à madame la duchesse d'Aiguillon sa nièce; et leur ayant représenté l'état de ces misérables forçats, et l'extrême nécessité d'un hôpital, pour les y faire porter et assister lorsqu'ils seraient malades, leur piété procura qu'on en bâtit un à Marseille; à quoi feu M. Gault, évêque de Marseille, dont la mémoire est en bénédiction, et feu M. le chevalier de Simiane de la Coste, gentilhomme provençal très-charitable, ont aussi beaucoup contribué de leurs soins et sollicitations. Mais comme ce n'était pas assez d'avoir une maison sans revenu, M. Vincent, après la mort du roi Louis XIII, ayant été appelé par la reine régente pour lui donner ses avis dans les affaires ecclésiastiques et autres œuvres de piété, porta Sa Majesté à faire en sorte que le roi son fils, heureusement régnant, se rendit le fondateur de cet hôpital; ce qu'il fit par ses lettres-patentes de l'année 1645, par lesquelles Sa Majesté assigna audit hôpital douze mille livres de revenu annuel sur les gabelles de Provence; et ordonna que les prêtres de la Mission, qui étaient dès lors établis à Marseille, comme il se dira ci-après, auraient la direction spirituelle de cet hôpital à perpétuité, suivant le pouvoir qui leur en avait été octroyé par le seigneur évêque, et qu'ils auraient aussi à perpétuité la direction temporelle du même hôpital conjointement avec quatre des principaux et des plus zélés bourgeois de la ville. Et afin que les galères fussent à l'avenir pourvues de bons aumôniers, Sa Majesté ordonna par ces mêmes lettres, que le supérieur de la Mission de Marseille aurait droit de les nommer, et aussi de les destituer quand besoin serait; et même de les obliger de vivre en communauté en leur dite maison, lorsque les galères seraient au port de Marseille, pour être rendus capables par les exercices qu'ils y pratiqueraient, de bien faire leurs fonctions d'aumôniers. Pour cet effet Sa Majesté unit à perpétuité la charge d'aumônier royal à la Congrégation de la Mission, afin que les mis-

sionnaires qui étaient employés à procurer le salut des forçats, eussent tout le pouvoir nécessaire pour y travailler avec plus de fruit et de bénédiction.

M. le chevalier de la Coste avait un tel zèle pour cet établissement, qu'il vint exprès à Paris pour solliciter l'expédition de ces lettres, et les ayant obtenues, à la recommandation de M. Vincent, voici en quels termes il lui en écrivit l'an 1645 :

« Je vous écris pour vous faire voir le progrès de l'hôpital, à l'établissement duquel vous avez tant contribué. Vous aurez appris par ma dernière, comme après beaucoup de résistance, par l'aide de Notre-Seigneur, on nous a donné les malades des galères. Certes je ne vous saurais exprimer la joie que reçoivent ces pauvres forçats lorsqu'ils se voient transportés de cet enfer dans l'hôpital qu'ils appellent un paradis ; à l'entrée seulement on les voit guérir de la moitié de leur mal, parce qu'on les décharge de la vermine dont ils viennent couverts, on leur lave les pieds, puis on les porte dans un lit un peu plus mou que le bois sur lequel ils ont accoutumé de coucher. Et ils sont tous ravis de se voir couchés, servis et traités avec un peu plus de charité que dans les galères, où nous avons renvoyé grand nombre de convalescents qui y fussent morts. Certes, Monsieur, nous pouvons dire que Dieu a béni cette œuvre, ce qui paraît non-seulement en la conversion des mauvais chrétiens, mais même des Turcs qui demandent le saint baptême. »

Depuis ce temps, la plupart des galères ayant été transférées de Marseille à Toulon, le soin des malades y a été aussi transmis ; on y a pris une maison à louage pour les y retirer, où il y a ordinairement un prêtre de la mission qui les assiste spirituellement, et qui veille à ce qu'ils soient pourvus de tout ce qui est nécessaire pour le soulagement de leurs corps, dans leurs maladies.

CHAPITRE XXIX.

L'INSTITUTION D'UNE COMPAGNIE DE DAMES POUR LE SERVICE DE L'HÔTEL-DIEU DE PARIS, ET POUR PLUSIEURS AUTRES ŒUVRES PUBLIQUES DE CHARITÉ, TANT A PARIS QU'AILLEURS.

La multiplicité des misères qui se trouvent en cette vallée de larmes, oblige les âmes charitables de multiplier leurs soins, et diversifier les moyens pour secourir les misérables, et pour leur donner ou procurer quelque soulagement. M. Vincent étant vraiment animé de cette vertu, avait toujours les oreilles ouvertes pour écouter les avis de cette nature, et le cœur disposé pour les embrasser. Il est vrai qu'il tenait

[redacted]

cette maxime de ne s'ingérer jamais de lui-même à entreprendre de nouvelles œuvres, mais il attendait que la volonté de Dieu lui fût manifestée, plutôt par les sentiments des autres, principalement de ses supérieurs, que par les siens propres; car son humilité lui donnait toujours de la défiance de ses lumières particulières, et lui faisait croire qu'il pouvait se tromper, surtout lorsqu'il était question de connaître les desseins de Dieu dans quelques entreprises extraordinaires; c'est pourquoi il écoutait non-seulement avec attention, mais aussi avec respect, ce qui lui était proposé en telles occasions de la part des personnes qui faisaient profession de vertu. Ce fut dans cet esprit qu'il écouta une proposition qui lui fut faite en l'année 1634, par madame la présidente Goussault, dont la mémoire est en bénédiction à cause de ses rares vertus, et particulièrement pour son excellente charité. Cette dame étant demeurée veuve à la fleur de son âge, et pouvant prétendre à de grands établissements dans le monde, comme ayant toutes les qualités et tous les dons de nature et de fortune qui sont ordinairement les plus estimés et recherchés, elle renonça néanmoins de grand cœur à tous ces avantages, et en fit un sacrifice à Jésus-Christ; prenant une généreuse résolution de s'employer uniquement à son service en la personne des pauvres, particulièrement des malades. Elle allait souvent les visiter à l'Hôtel-Dieu de Paris, et n'y trouvant pas les choses dans l'ordre qu'elle eût bien désiré, et tel qu'il a été depuis établi, elle eut recours à M. Vincent, le priant d'étendre sa charité sur ces pauvres et d'aviser aux moyens de procurer quelque secours à ce grand hôpital. Mais comme il se conduisait en toutes choses avec prudence et discrétion, il ne crut pas d'abord devoir porter (comme l'on dit) la faux en la moisson d'autrui, ni s'ingérer de faire aucune chose dans un hôpital qui avait pour directeurs et administrateurs, tant au spirituel qu'au temporel, des personnes qu'il estimait très-sages et très-capables d'y apporter les règlements nécessaires. Cette vertueuse dame, après avoir continué longtemps ses sollicitations envers lui, voyant qu'elle ne pouvait rien gagner sur son esprit, et qu'il s'excusait toujours de se mêler de cette affaire, s'adressa à feu M. l'archevêque de Paris, lequel fit savoir à M. Vincent qu'il serait fort content qu'il écoutât la proposition de cette dame, qui était d'établir une assemblée de dames qui prendraient quelque soin particulier des malades de l'Hôtel-Dieu, et qu'il pensât aux moyens de faire cet établissement.

M. Vincent ayant reçu cet ordre, et reconnaissant la volonté de Dieu par l'organe de son prélat, prit résolution d'y travailler. Pour cet effet, il assembla quelques dames, et leur en fit l'ouverture avec

des paroles si énergiques, qu'elles prirent aussitôt résolution de se donner à Dieu pour entreprendre cette bonne œuvre. Voici les noms des premières dames qui l'ont commencée, qui se trouvent dans une de ses lettres à mademoiselle le Gras.

« L'assemblée se fit hier chez madame Goussault; mesdames de Villesavin, de Bailleul, du Mecq, Sainctot et Poulaillon s'y trouvèrent : la proposition fut agréée, et on résolut de s'assembler encore lundi prochain, et que cependant l'on offrira l'affaire à Dieu, et que l'on communiera pour cela : et chacune proposera la chose aux dames et demoiselles de sa connaissance; madame de Beaufort en sera. L'on aura besoin de vous et de vos filles ; l'on estime qu'il en faudra quatre; c'est pourquoi il faut penser au moyen d'en avoir de bonnes. »

La seconde assemblée fut plus nombreuse que la première; madame la chancelière s'y trouva, madame Fouquet, madame de Traverzai, et plusieurs dames de vertu et de condition qui s'associèrent aux premières; et toutes ensemble firent élection de trois officières, savoir: d'une supérieure, d'une assistante et d'une trésorière; madame Goussault fut la première supérieure, et M. Vincent demeura le directeur perpétuel de cette Compagnie. L'odeur des vertus et du bon exemple de celles-là en attira un grand nombre d'autres; en sorte que plus de deux cents dames s'y sont enrôlées, même de la plus haute condition, comme présidentes, comtesses, marquises, duchesses et princesses, qui ont tenu à l'honneur de s'offrir à Dieu pour servir ses pauvres, les reconnaissant comme les membres vivants de son fils Jésus-Christ.

Par cette Compagnie, M. Vincent commença dès la susdite année 1634, de procurer un service et un secours qui a été très-avantageux à l'Hôtel-Dieu, et qui, ayant duré toute sa vie, se continue encore avec bénédiction après sa mort. Il consiste en diverses assistances corporelles et spirituelles que les dames rendent aux pauvres malades, et que ce père des pauvres leur conseilla d'ajouter aux anciens usages de cet hôpital, qui jusqu'alors, faute de soins ou de moyens, laissait manquer les pauvres de plusieurs choses requises pour leur soulagement. Ils y étaient alors pour le moins mille ou douze cents d'ordinaire, et depuis ils ont été jusqu'au nombre de deux mille et davantage; c'est un flux et un reflux continuel de pauvres malades, qui entrent et qui sortent; les uns y demeurent huit ou quinze jours; les autres un mois ou davantage; il y a des jours qu'on en reçoit cinquante ou soixante, ou quatre-vingts, et quelquefois cent; et tous les ans il y en passe du moins vingt ou vingt-cinq mille, dont les uns guérissent, les autres meurent : et pour les uns et pour les autres, il y a une grande moisson d'âmes à faire, et une occasion favorable de travailler avec grand

... en exercice dans
... lorsqu'il leur représenta le mérite
... entreprise, qu'elle ne serait pas sans difficultés
... personnes qui pourraient leur être contraires,
... exercices de charité feraient connaître les défauts
... cet hôpital : de sorte qu'elles devaient se repré-
... de grands biens à faire, il y avait aussi beaucoup
... er, et par conséquent qu'il était nécessaire de
... n prendre ses mesures ; sur quoi il ne manqua
... s les avis les plus convenables touchant la ma-
... r. Et de sa part il jugea qu'il devait prévenir
... irituels et temporels de cet hôpital, leur don-
... a bonne intention de ces vertueuses et charita-
... lre qui avait été donné par M. l'archevêque,
... 'assistance qu'elles avaient dessein de rendre
... s l'agréèrent en effet.
... nmé celles qui devaient commencer cette cha-
... s malades, et les autres qui les devaient sui-
... , comme il a encore fait depuis en diverses
... tous les jours, en entrant dans l'Hôtel-Dieu,
... neur, qui est le vrai père des pauvres, par
... nte Vierge, et de saint Louis, fondateur de
... enter ensuite aux religieuses qui ont le soin
... s servir avec elles pour participer au mérite
... e d'estimer et de respecter les mêmes reli-
... isibles, leur parlant avec douceur ...

le plus assuré de réussir, que de l'imiter en cette manière d'agir.

Voilà quel était l'esprit avec lequel M. Vincent entreprit cette sain œuvre, et la prudente et sage conduite sous laquelle ces vertueus dames commencèrent d'aller exercer leur charité envers les pauvr de l'Hôtel-Dieu, où elles trouvèrent un facile accès par cet abord ami ble et respectueux à l'égard des religieuses, dont elles gagnèrent in continent les cœurs, par les services et assistances qu'elles rendaien non-seulement aux malades et convalescents, mais aussi aux paren des mêmes religieuses, lorsqu'elles les en requéraient pour quelqu affaires de famille; et par ce moyen elles eurent toute liberté d'all de salle en salle, et de lit en lit, consoler les pauvres malades, leur pa ler de Dieu, et les porter à faire un bon usage de leurs infirmités.

Et pour ne point faire cette visite des malades les mains vides, ell convinrent avec M. Vincent qu'il était expédient, outre les paroles d consolation et d'édification qu'on leur disait, de leur porter quelqu douceurs par manière de collation entre le dîner et le souper. A ce effet, elles louèrent une chambre près l'Hôtel-Dieu, pour y prépare et garder les confitures, fruits, bassins, plats, linges, et autres usten siles convenables. Il fut aussi résolu d'y mettre des Filles de la Charité pour acheter et préparer toutes les choses nécessaires, et pour aide les dames à distribuer ces collations aux malades. M. Vincent était ab sent lorsque ces Filles y furent établies, et l'ayant su il en écrivit à ma demoiselle le Gras en ces termes : « Dieu vous bénisse, Mademoiselle de ce que vous êtes allée mettre vos filles en fonction à l'Hôtel-Dieu et de tout ce qui s'en est suivi. Ménagez votre santé; car vous voyez l besoin qu'on a de vous. » Mais parce que cette vertueuse demoiselle qui était fort zélée pour le service de ces pauvres malades, craignai toujours de ne pas faire assez pour correspondre aux desseins de Dieu quoiqu'elle s'y employât autant qu'elle pouvait, M. Vincent, dans un autre lettre, lui dit ces paroles dignes de remarque : « D'être toujour à l'Hôtel-Dieu, il n'est pas expédient; mais d'y aller et venir, il est propos. Ne craignez pas de trop entreprendre, en faisant le bien qu se présente à vous; mais craignez le désir d'en faire plus que vous n faites, et que Dieu ne vous donne le moyen de faire. La pensée d'alle au-delà me fait trembler de peur, parce qu'elle me semble un crim aux enfants de la Providence. Je remercie Notre-Seigneur de la grâc qu'il fait à vos filles, d'être si généreuses et si bien disposées à lui ren dre service. Il y a sujet de croire que sa bonté, comme vous dites daigne suppléer à ce qui leur peut manquer de votre part, vous trou vant nécessitée de vaquer souvent à d'autres choses, qu'à celles qu regardent leur conduite. »

Les dames ayant cette chambre et ces filles, faisaient au commen-

[redacted]

cement préparer des bouillons au lait pour les malades auxquels ils étaient propres, qui sont pour l'ordinaire en assez grand nombre, et leur en faisaient la distribution tous les matins. Après le dîner, sur les trois heures, elles portaient la collation pour tous, c'est à savoir : du pain blanc, du biscuit, des confitures et de la gelée ; des raisins et des cerises en la saison, et durant l'hiver, des citrons, des poires cuites et des rôties au sucre ; quoique depuis elles en aient retranché le pain, les biscuits et les citrons, pour n'en pouvoir soutenir la dépense, comme aussi les bouillons au lait, parce que MM. les administrateurs en ont fait donner. Elles allaient quatre ou cinq ensemble chaque jour, à leur tour, distribuer cette collation, ceintes de tabliers, et, se séparant par les salles, passaient d'un lit à un autre pour présenter ces petites douceurs et rendre ce service aux pauvres malades, ou plutôt à Notre-Seigneur en leur personne. Voilà ce qu'elles faisaient pour le soulagement de leur corps.

Mais pour ce qui est de l'assistance spirituelle de leurs âmes, elle consistait à leur parler avec grande douceur, leur témoignant compassion de leurs maux, les exhortant à les souffrir avec patience et avec soumission à la volonté de Dieu. Et quant aux femmes et filles qu'elles trouvaient n'être pas suffisamment instruites des choses nécessaires au salut, elles leur enseignaient familièrement et par manière d'entretien ce qu'elles étaient obligées de croire et de faire ; puis elles les disposaient à faire de bonnes confessions générales, si elles voyaient qu'elles en eussent besoin ; et enfin, elles tâchaient de les préparer à bien mourir, si leurs maladies étaient périlleuses, ou à prendre une ferme résolution de bien vivre, si elles étaient en espérance de recouvrer leur santé.

Pour leur faciliter cet exercice de charité, M. Vincent fit imprimer un petit livret qui contenait les points principaux, desquels il était plus nécessaire d'instruire les pauvres malades, et recommanda particulièrement quatre choses aux dames, lorsqu'elles iraient leur rendre cet office de charité :

1° De tenir ce livre en leurs mains lorsqu'elles parleraient à ces pauvres, afin qu'il ne semblât pas qu'elles voulussent leur faire des prédications, ni aussi leur parler d'elles-mêmes ; mais seulement selon ce qui était contenu et qu'elles apprenaient dans ce livre.

2° De s'habiller le plus simplement qu'elles pourraient aux jours qu'elles iraient à l'Hôtel-Dieu, afin de paraître sinon pauvres avec les pauvres, au moins fort éloignées de la vanité et du luxe des habits, pour ne pas faire peine à ces pauvres infirmes, lesquels voyant les excès et superfluités des personnes riches, se contristent ordinairement

davantage de ce qu'ils n'ont pas pour eux les choses même qui leur son nécessaires.

3° De se comporter envers les pauvres malades avec grande humilité, douceur et affabilité, leur parlant d'une manière familière et cordiale, pour les gagner plus facilement à Dieu. Enfin, il leur marqu de quelle façon elles devaient leur parler de la confession générale; e quoique ce fût en termes fort simples et populaires, le pieux lecteur aur consolation en les lisant ici, d'y voir une expression naïve de la charit dont le cœur de ce père des pauvres était rempli. Voici comme il conviait ces vertueuses dames de parler aux pauvres femmes et filles malades, pour les disposer et instruire à faire une confession générale :

« Ma bonne sœur, y a-t-il longtemps que vous ne vous êtes poin confessée? N'auriez-vous point la dévotion de faire une confession générale, si l'on vous disait comme il la faut faire? On m'a dit à mo qu'il était important pour mon salut d'en faire une bonne avant que de mourir, tant pour réparer les défauts des confessions ordinaires qu j'ai peut-être mal faites, que pour concevoir un plus grand regret de mes péchés, en me représentant les plus griefs que j'ai commis en tout ma vie, et la grande miséricorde avec laquelle Dieu m'a supportée, n m'ayant pas condamnée ni envoyée au feu d'enfer lorsque je l'ai mérité, mais m'ayant attendue à pénitence pour me les pardonner e pour me donner enfin le paradis, si je me convertissais à lui de tou mon cœur, comme j'ai un bon désir de faire avec le secours de s grâce. Or, vous pouvez avoir les mêmes raisons que moi de faire cett confession générale, et de vous donner à Dieu pour bien vivre à l'avenir. Et si vous voulez savoir ce que vous avez à faire pour vous ressouvenir de vos péchés, et ensuite pour vous bien confesser, on m'a appris à moi-même à m'examiner comme je vais vous le dire, etc. On m'a aussi appris comment il fallait former en mon cœur une vraie contrition de mes péchés, et à en faire les actes en cette manière, etc On m'a aussi enseigné à faire des actes de foi, d'espérance, d'amou de Dieu en cette manière, etc. »

Voilà comment ces vertueuses et charitables dames, par l'avis de ce sage directeur de leur assemblée, se comportaient envers ces pauvres malades, pour les instruire et pour les préparer à faire une bonn confession ; ce qu'elles faisait non-seulement avec succès et bénédiction, mais aussi d'une telle manière que personne ne pouvait y trouver à redire, mais plutôt en tirer de l'édification, et profiter d leurs bons exemples.

Environ deux ans après le premier établissement de cette compagnie, M. Vincent jugea qu'il était expédient de députer un certai

[illegible] trois mois, qui s'appliqueraient [illegible] à l'instruction [illegible]onsolation spirituelle des pauvres [illegible] les autres vaqueraient à leur donner quelque [illegible]; l'expérience ayant fait connaître qu'il était dif[illegible] travaillaient à l'un, pussent s'employer à l'autre; [illegible] par ce moyen, choisir et députer celles qui se[illegible] plus propres pour l'exercice de ces œuvres de mi[illegible], les unes n'y ayant pas si grande aptitude que [illegible] donc toutes à cet effet, et la compa[illegible] la proposition qui en fut faite, on prit résolu[illegible], et on en députa quatorze pour travailler pendant [illegible]. Dès le lendemain celles qui avaient été [illegible], furent, suivant l'avis de M. Vincent, prendre la bé[illegible] d'entre MM. les chanoines de Notre-[illegible] la charge de supérieurs de l'Hôtel-Dieu, et en[illegible] à aller deux chaque jour de la semaine, les [illegible], visiter, consoler et instruire les malades. De [illegible] aux quatre temps de l'année, on en élisait [illegible], et M. Vincent assemblait tant celles [illegible] que les autres qui y entraient, avec les offici[illegible] dans leur chambre près de l'Hôtel-Dieu; et là [illegible] charge rapportaient de quelle façon elles y [illegible] fruits que Dieu en avait fait réussir, afin que [illegible] fait servit de règle aux autres qui leur succé[illegible] succès d'encouragement pour s'employer avec [illegible] exercices. M. Vincent appuyait de ses avis, [illegible], les choses qu'il fallait suivre et faisait [illegible] qui étaient à éviter, leur recommandant tou[illegible] les religieuses et les pauvres de la ma[illegible].

[illegible] étaient suffisamment instruits et dis[illegible] générales, les dames prenaient au com[illegible] de faire prier quelques religieux de les aller en[illegible] survenues qui les empêchèrent [illegible], avec l'approbation et permission [illegible], en leur donnant quelque honnête ré[illegible] savait parler plusieurs langues pour la com[illegible] étrangers. Et comme ces deux n'y purent [illegible] le nombre des malades augmentant, les dames [illegible] de l'instruction; outre que la bienséance [illegible] vaquer à celle des hommes, pour leur ap[illegible] leurs confessions générales; elles convinrent

avec MM. les supérieurs de mettre six prêtres à l'Hôtel-Dieu p
instruire les hommes et entendre les confessions tant des hommes
des femmes, afin de suppléer par ce moyen au défaut des autres p
tres habitués au même lieu, lesquels étant attachés au chœur pour
divins offices, ne pouvaient s'appliquer au soin des malades. Ces
prêtres ne devaient s'employer qu'à l'assistance spirituelle de ces p
vres malades, et pour cela ils n'étaient point du tout obligés d'assi
aux offices; et avant d'entrer à l'Hôtel-Dieu, ils devaient faire une
traite en la maison de Saint-Lazare, où demeurait M. Vincent, e
renouveler en la même maison tous les ans, pour se bien disposer
offices de charité qu'ils exerçaient. Les dames leur donnaient quar
écus à chacun, et outre cela, ils avaient tous les jours leurs messe
l'église de Notre-Dame, et étaient logés et nourris à l'Hôtel-Dieu

Or, pour connaître les grands biens que cette compagnie des da
a produits pour le salut et pour la sanctification des pauvres mala
de l'Hôtel-Dieu, il faut remarquer qu'avant qu'elle fût établie, c'é
la coutume de faire confesser les malades en entrant, lesquels, p
l'ordinaire, n'ayant point été instruits ni disposés, et étant dan
trouble et dans la douleur que leur causait leur mal, faisaient sou
des confessions nulles et sacriléges: d'ailleurs il se trouvait parmi
malades assez fréquemment des hérétiques qui, n'osant pas dire qu
était leur religion de peur d'être renvoyés, faisaient semblant d
confesser comme les autres, et de la sorte il s'y commettait de t
grands abus, et ne s'y faisait que très-peu de vraies conversions. O
leur parlait jamais de confession générale, ni même de faire une a
confession, sinon aux approches de la mort, lorsqu'ils étaient au
ou plus incapables de se bien confesser que la première fois. C'e
tous ces besoins et à tous ces abus qu'il a plu à Dieu de pourvoir
l'établissement de cette compagnie des dames; lesquelles, par l
emplois charitables et par leur zèle soutenu et assisté de la prud
conduite de M. Vincent, ont non-seulement remédié à ces maux, m
aussi procuré de très-grands biens pour la sanctification et pour le
lut de ces pauvres malades. C'est Dieu seul qui connaît tous les b
effets que cette assistance a produits avec le secours de sa grâce; c
lui qui sait le nombre de ceux qui ont été mis en état de bien mou
ou de commencer une bonne vie. On peut néanmoins dire qu'il ne p
avoir été que très-grand, quant à la conversion des mœurs, s'il
permis d'en juger par la comparaison des conversions qui regardai
la religion: car dès la première année seulement, sans parler des au
suivantes, la bénédiction de Dieu fut si abondante sur cette sainte
vre, qu'il y eut plus de sept cent soixante personnes dévoyées d
vraie foi, tant luthériens, calvinistes que Turcs, dont plusieurs avai

[redacted]

été blessés et pris sur mer, ensuite menés à Paris, et envoyés à l'Hôtel-Dieu, qui se convertirent et embrassèrent la religion catholique. Et cette grâce extraordinaire que Dieu répandait sur les emplois et les soins charitables de ces dames mit l'Hôtel-Dieu en telle estime, qu'une honnête bourgeoise de Paris étant malade, demanda d'y être reçue en payant sa dépense, et bien au-delà, pour y être secourue et assistée spécialement comme les pauvres, ce qui lui fut accordé.

M. Vincent a eu la consolation de voir tous ces grands biens, qui étaient comme les fruits de ses mains et de ses charitables entremises, que Dieu lui avait fait goûter pendant sa vie, durant plus de vingt-cinq ans, lesquels continuent encore après sa mort, avec la même bénédiction. Il invita un jour les dames en leur assemblée à la reconnaissance qu'elles devaient rendre à Dieu de ce qu'il avait daigné les choisir et se servir d'elles pour opérer de si grands biens. « O mesdames, leur dit-il, que vous devez bien rendre grâces à Dieu de l'attention qu'il vous a fait faire aux besoins corporels de ces pauvres ! car l'assistance de leurs corps a produit cet effet de la grâce, de vous faire penser à leur salut en un temps si opportun, que la plupart n'en ont jamais d'autre pour se bien préparer à la mort. Et ceux qui relèvent de maladie ne penseraient guère à changer de vie, sans les bonnes dispositions où on tâche de les mettre. »

CHAPITRE XXX.

ÉTABLISSEMENT D'UN HÔPITAL POUR LES ENFANTS TROUVÉS.

Les peintres voulant représenter la Charité sous quelque figure sensible, la dépeignent ordinairement avec plusieurs mamelles, et un nombre de petits enfants qu'elle tient entre ses bras et sur son sein. Si on voulait faire un emblème de la charité de M. Vincent, il ne faudrait point se servir d'autre peinture que de celle-là, qui viendrait aussi fort à propos au sujet dont nous allons parler en ce chapitre. Nous y verrons ce saint homme, comme le père nourricier d'un très-grand nombre de pauvres petits enfants délaissés, auxquels on peut dire qu'il a donné et conservé la vie, leur procurant, au lieu de leurs marâtres qui les avaient si inhumainement exposés et abandonnés, autant de mères très-charitables, qu'il a excité et porté de dames vertueuses à prendre soin de pourvoir à leur nourriture et à leurs autres nécessités. Voici de quelle façon et par quelle occasion cette entreprise vraiment chrétienne a commencé.

La ville de Paris étant d'une étendue excessive, et le nombre de ses habitants presque innombrable, il se trouve beaucoup de dérèglements en la vie de quelques personnes particulières, auxquels il n'est

pas possible d'apporter un tel remède qu'il ne reste toujours plusieurs désordres, entre lesquels un des plus pernicieux est l'exposition et l'abandon des enfants nouvellement nés, dont souvent on met, non-seulement la vie, mais aussi le salut en péril; les mères dénaturées, ou autres qui exercent cette inhumanité envers ces petites créatures innocentes, ne se souciant guère de leur procurer le baptême pour les mettre en état de salut.

On a remarqué qu'il ne se passe aucune année qu'il ne s'en retrouve au moins trois ou quatre cents exposés, tant en la ville qu'aux faubourgs; et selon l'ordre de la police, il appartient à l'office des commissaires du Châtelet, et de lever ces enfants ainsi exposés, et de faire des procès-verbaux du lieu et de l'état où ils les ont trouvés.

Ils les faisaient porter ci-devant en une maison qu'on appelait la Couche, en la rue Saint-Landry, où ils étaient reçus par une certaine veuve qui y demeurait avec une ou deux servantes, et se chargeait du soin de leur nourriture; mais ne pouvant suffire pour un si grand nombre, ni entretenir des nourrices pour les allaiter, ni nourrir et élever ceux qui étaient sevrés, faute d'un revenu suffisant, la plupart de ces pauvres enfants mouraient de langueur en cette maison, ou même les servantes, pour se délivrer de l'importunité de leurs cris, leur faisaient prendre une drogue pour les endormir, qui causait la mort à plusieurs. Ceux qui échappaient à ce danger, étaient ou donnés à qui les venait demander, ou vendus à si vil prix, qu'il y en a eu pour lesquels on n'a payé que vingt sous. On les achetait ainsi, quelquefois pour leur faire téter des femmes gâtées, dont le lait corrompu les faisait mourir; d'autres fois pour servir aux mauvais desseins de quelques personnes qui supposaient des enfants dans les familles, d'où arrivaient d'étranges désordres. Et on a su qu'on en avait acheté (ce qui fait horreur) pour servir à des opérations magiques et diaboliques; de sorte qu'il semblait que ces pauvres innocents fussent tous condamnés à la mort, ou à quelque chose de pire, n'y en ayant pas un seul qui échappât à ce malheur, parce qu'il n'y avait personne qui prît soin de leur conservation. Et ce qui est encore plus déplorable, plusieurs mouraient sans baptême, cette veuve ayant avoué qu'elle n'en avait jamais baptisé ni fait baptiser aucun.

Ce désordre si étrange dans une ville si riche, si bien policée et si chrétienne qu'est celle de Paris, toucha sensiblement le cœur de M. Vincent lorsqu'il en eut connaissance; mais ne sachant comment y pourvoir, il en parla à quelques-unes des dames de la Charité, et les convia d'aller quelquefois dans cette maison, non pas tant pour découvrir le mal qui était assez connu, que pour voir s'il n'y aurait point quelque moyen d'y remédier. Ce qu'ayant fait, elles furent excitées à

[redacted]

un très-grand sentiment de compassion envers ces pauvres petits innocents, qui étaient à la vérité bien plus à plaindre que ceux qu'Hérode fit massacrer; et ne pouvant se charger de tous, elles eurent la pensée d'en prendre quelques-uns pour leur sauver la vie. Elles se résolurent d'abord d'en nourrir douze; et pour honorer la Providence divine, ne sachant pas ses desseins sur ces petites créatures, elles les tirèrent au sort. Ils furent mis dans une maison de louage, hors la porte Saint-Victor, en l'année 1638, sous le soin de mademoiselle le Gras, et de quelques filles de la Charité que M. Vincent y envoya. On essaya au commencement de les faire subsister avec du lait de chèvre ou de vache, et depuis on leur donna des nourrices.

Ces vertueuses dames en retiraient encore d'autres de temps en temps, selon la dévotion et les moyens qu'elles en avaient, et toujours au sort, comme les premiers. Elles se sentaient même fort pressées par les élans de leur charité, et de la compassion qu'elles avaient de ceux qui restaient dans l'abandon, de se charger de tout le reste, et d'entreprendre leur nourriture et éducation : mais comme cette charge et cette entreprise étaient au-dessus de leurs forces, l'impossibilité d'y satisfaire les obligeait de retenir ces bons mouvements dans leur cœur, sans passer à l'effet.

Enfin, après avoir beaucoup prié Dieu, et concerté souvent ensemble sur ce sujet, elles tinrent une assemblée générale au commencement de l'année 1640, dans laquelle M. Vincent leur représenta avec des paroles animées de son zèle, l'importance et la nécessité de cette bonne œuvre, et le grand service qu'on y pouvait rendre à Dieu, en pratiquant excellemment une vertu qui lui est si agréable; elles prirent une généreuse résolution d'embrasser le soin de la nourriture et de l'éducation de ces petits enfants. Pour ne s'engager toutefois inconsidérément en une telle entreprise, suivant l'avis de ce sage directeur, elles ne le firent que par manière d'essai, sans dessein de s'en charger par aucune sorte d'obligation, vu que pour lors il n'y avait que douze ou quatorze cents livres par an de revenu assuré. Mais quoique, depuis, le roi leur ait assigné douze mille livres par aumône sur les cinq grosses fermes, M. Vincent ayant pour cela sollicité la piété de la reine mère; néanmoins, comme la dépense allait tous les ans à près de quarante mille livres, les dames se sont trouvées de temps en temps fort en peine de soutenir une si grande charge, et dans l'appréhension de succomber sous le faix d'une telle entreprise. Cela obligea M. Vincent de faire une autre assemblée générale, environ l'an 1648, où il mit en délibération si la Compagnie devait cesser, ou bien continuer à prendre soin de la nourriture de ces enfants, étant en sa liberté de s'en déchar-

ger, puisqu'elle n'avait point d'autre obligation à cette bonne œuvre que celle d'une simple charité. Il leur proposa les raisons qui pouvaient les dissuader ou persuader; il leur fit voir que jusqu'alors, par leurs charitables soins, elles en avaient fait vivre jusqu'à cinq ou six cents, qui fussent morts sans leur assistance, dont plusieurs apprenaient métier, et d'autres étaient en état d'en apprendre; que par leur moyen tous ces pauvres enfants, en apprenant à parler, avaient appris à connaître et à servir Dieu; que de ces commencements elles pouvaient inférer quel serait à l'avenir le fruit de leur charité. Et puis élevant un peu sa voix, il conclut avec ces paroles : « Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous a fait adopter ces petites créatures pour vos enfants; vous avez été leurs mères selon la grâce depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés; voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères, pour devenir à présent leurs juges, leur vie et leur mort sont entre vos mains; je m'en vais prendre les voix et les suffrages : il est temps de prononcer leur arrêt, et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront, si vous continuez d'en prendre un charitable soin; et au contraire, ils mourront et périront infailliblement, si vous les abandonnez : l'expérience ne vous permet pas d'en douter. » M. Vincent ayant prononcé ces paroles avec un ton de voix qui faisait assez connaître quel était son sentiment, ces dames furent si fort touchées, que toutes unanimement conclurent qu'il fallait soutenir, à quelque prix que ce fût, cette entreprise de charité, et pour cela elles délibérèrent entre elles des moyens de la faire subsister.

Ce fut ensuite de cette résolution qu'elles obtinrent du roi les bâtiments du château de Bicêtre, où elles ont logé pendant quelque temps ces enfants, après qu'ils étaient sevrés; mais outre que l'air y était trop subtil pour ces petites créatures, il y avait encore d'autres incommodités qui obligèrent les dames de les faire ramener à Paris, et de prendre à louage une grande maison au bout du faubourg de Saint-Lazare, où ils sont encore présentement nourris et élevés par dix ou douze filles de la Charité. On entretient plusieurs nourrices dans cet hôpital, pour donner du lait aux enfants nouvellement apportés, en attendant que d'autres nourrices des champs les viennent prendre, auxquelles on paie par mois le salaire dont on convient avec elles. Lorsque les enfants sont sevrés, elles les rapportent au même hôpital, où ces bonnes filles de la Charité prennent soin d'eux, et en leur apprenant à parler, leur apprennent à prier Dieu, à le bien connaître, à l'aimer et à le servir; et quand ils avancent un peu en âge, elles les occupent à faire quelque petit ouvrage pour éviter l'oisiveté, en attendant que la pro-

[redacted]

vidence de Dieu fasse naître quelque occasion pour les pourvoir, et mettre en état de subsister par leur travail et industrie.

Voilà quels ont été les fruits de cette sainte œuvre qui s'est continuée avec grande bénédiction depuis plus de vingt-cinq ans, par la sage conduite de M. Vincent, et par les soins et les bienfaits de ces vertueuses dames, dont la charité a été si avantageuse et si favorable à ces enfants, qu'on peut dire qu'ils sont plus heureux dans l'abandon où ils ont été exposés, que s'ils avaient été nourris et élevés parmi leurs parents, que l'on peut présumer être ou très-pauvres ou très-vicieux ; en sorte que Dieu semble avoir voulu vérifier par le mouvement de sa grâce, qui est le premier principe de cette charitable entreprise, ce qu'il a dit par un prophète : que s'il se trouvait des mères si dénaturées, que de mettre en oubli et à l'abandon leurs propres enfants, sa Providence paternelle en prendrait le soin, leur suscitant et donnant d'autres mères bien meilleures, qui auraient l'affection, et qui prendraient le soin de suppléer abondamment au défaut des autres.

CHAPITRE XXXI.

ÉTABLISSEMENT DE PLUSIEURS SÉMINAIRES D'ECCLÉSIASTIQUES.

Les grandes rivières vont toujours continuant leur cours vers l'Océan, en augmentant et grossissant leurs eaux, par la décharge de plusieurs fleuves et ruisseaux qu'elles reçoivent dans leur sein : ainsi la charité de M. Vincent, en se portant toujours plus parfaitement vers Dieu, prenait tous les jours de nouveaux accroissements, aussi bien extérieurement qu'intérieurement ; non pas tant à la vérité en recevant du secours des autres, qu'en se communiquant et répandant de plus en plus au dehors, selon les occasions que la Providence divine lui présentait.

Nous avons vu dans quelques-uns des chapitres précédents le zèle de M. Vincent, et les soins qu'il a pris pour faire revivre le premier esprit ecclésiastique dans le clergé ; c'est pour cela qu'il s'employa à procurer les exercices des ordinants, les conférences, et les retraites des personnes ecclésiastiques. Or, comme ces moyens, quoique très-excellents et très-propres, ne produisaient pas encore tout le fruit que sa charité souhaitait, il jugea qu'il fallait porter le remède jusque dans la première source de la cléricature, c'est-à-dire de préparer et disposer de longue main les enfants qui témoignaient avoir quelque inclination et vocation pour cet état, par le moyen des séminaires, selon l'intention du saint concile de Trente.

C'est la raison pour laquelle, après qu'il se fut retiré en la maison de Saint Lazare, environ l'an 1636, il destina le collége des Bons-Enfants pour servir de séminaire, dans lequel on élèverait de jeunes clercs aux lettres et aux bonnes mœurs, pour les rendre capables et dignes de l'état auquel ils aspiraient. Néanmoins, ayant reconnu depuis que les fruits de ces séminaires de jeunes clercs étaient un peu tardifs, à cause du long temps qui se passait avant qu'ils fussent en âge et en disposition de recevoir les saints ordres ; et d'ailleurs voyant le grand besoin que l'Église avait qu'on formât de bons prêtres, qui fussent propres pour être bientôt employés aux fonctions ecclésiastiques, son zèle lui faisait souhaiter qu'il plût à Dieu de pourvoir à cette nécessité, par l'établissement de plusieurs séminaires pour ceux qui avaient reçu les ordres sacrés, ou qui seraient en volonté de les recevoir, afin qu'ils y prissent l'esprit ecclésiastique et se formassent aux fonctions de leur état; mais comme son humilité ne lui permettait pas de s'ingérer de lui-même en cette sainte entreprise, la divine Providence qui l'avait fait connaître à M. le cardinal de Richelieu, lequel témoignait être fort aise de le voir de temps en temps, et même de le consulter quelquefois sur les moyens de procurer la gloire de Dieu dans le clergé, lui donna occasion de déclarer un jour à ce bon seigneur les sentiments qu'il avait sur ce sujet. Il lui dit donc qu'après les exercices des ordinands et l'usage des conférences spirituelles entre les ecclésiastiques, qui se pratiquaient déjà en plusieurs lieux, il semblait qu'il ne restait plus rien à désirer, sinon l'établissement des séminaires dans les diocèses, non tant pour les jeunes clercs, dont les fruits étaient un peu tardifs, que pour ceux qui étaient déjà entrés, ou en disposition prochaine d'entrer dans les saints ordres, afin d'y être exercés pendant un ou deux ans, à la vertu, à l'oraison, au service divin, aux cérémonies, au chant, à l'administration des sacrements, au catéchisme, à la prédication, et aux autres fonctions ecclésiastiques, comme aussi pour y apprendre les cas de conscience et les autres parties plus nécessaires de la théologie ; en un mot, pour être rendus capables non-seulement de travailler à leur perfection particulière, mais aussi de conduire les âmes dans les voies de la justice et du salut ; que faute de cela on voyait fort peu de prêtres qui eussent les qualités nécessaires pour servir et édifier l'Église, et au contraire qu'il y en avait grand nombre de vicieux, d'ignorants et de scandaleux qui servaient de pierre d'achoppement aux peuples.

M. le cardinal l'ayant écouté avec satisfaction, témoigna qu'il goûtait fort cette proposition, et l'exhorta efficacement d'entreprendre lui-même un tel séminaire ; et pour lui donner les moyens de le commencer, il lui envoya mille écus qui furent employés à l'entretien des

[redacted]

ecclésiastiques que M. Vincent reçut au collége des Bons-
ıu mois de février de l'année 1642. Il les fit nourrir et in-
space de deux ans, pour les rendre capables de tout ce qui
ıit à leur condition ; et plusieurs autres se présentèrent de-
offrirent de payer leur pension, pour être élevés de même à
t à la science. C'est ainsi que le séminaire des Bons-Enfants
a sous la sage conduite de M. Vincent, avec la permission
ıent de feu M. l'archevêque de Paris. Ce bon prélat avait
is aux prêtres de la communauté de Saint-Nicolas-du-Char-
en commencer un autre, sur lequel Dieu versait beaucoup
ctions, par les soins de ces messieurs, et particulièrement
: incomparable de M. Bourdoise, à qui Notre-Seigneur avait
ıprit clérical en abondance dès sa jeunesse, et une ardeur
e pour le communiquer aux autres.

es années après l'établissement de ce nouveau séminaire au
s Bons-Enfants, le nombre des ecclésiastiques s'y étant beau-
u, et le logement, qui est assez resserré, ne pouvant conte-
e personnes sans incommodité, M. Vincent en retira les
ıres qui étudiaient aux humanités, et les transféra dans une
ui est au bout de l'enclos Saint-Lazare hors les faubourgs,
ma le séminaire de St-Charles, où les prêtres de sa Congré-
t toujours depuis continué, et continuent encore maintenant
e aux humanités, et d'élever à la vertu les jeunes enfants qui
nt avoir quelque inclination d'embrasser l'état ecclésiastique.
ce temps-là, les prélats de ce royaume, considérant la néces-
y avait d'établir de semblables séminaires pour les personnes
iques, en ont pour la plupart érigé dans leurs diocèses, et
d'entre eux en ont confié la conduite aux prêtres de la Con-
de la Mission, comme à Cahors, Saintes, Saint-Malo, Tré-
en, Montauban, Agde, Troyes, Amiens, Noyon, et en plu-
res lieux, non-seulement de la France, mais aussi de l'Italie, et
ı provinces étrangères. En quoi l'on a remarqué que, comme
s missions faites par M. Vincent et par ceux de sa Congré-
excité plusieurs autres vertueux ecclésiastiques de s'adon-
ıêmes exercices des missions ; ainsi depuis qu'il se fut appli-
aploi des séminaires, et que l'expérience en eut fait voir
ement la nécessité, l'utilité et la facilité, ils ont été établis
ırs diocèses du royaume ; ce qui a beaucoup contribué au
ıut le clergé de France, qui commence, par la miséricorde
à reprendre sa première splendeur, laquelle semblait avoir
u ternie dans les siècles passés.

le plus assuré de réussir, que de l'imiter en cette manière

Voilà quel était l'esprit avec lequel M. Vincent entreprit cet œuvre, et la prudente et sage conduite sous laquelle ces ve dames commencèrent d'aller exercer leur charité envers les de l'Hôtel-Dieu, où elles trouvèrent un facile accès par cet abo ble et respectueux à l'égard des religieuses, dont elles gagnè continent les cœurs, par les services et assistances qu'elles re non-seulement aux malades et convalescents, mais aussi aux des mêmes religieuses, lorsqu'elles les en requéraient pour affaires de famille; et par ce moyen elles eurent toute libert de salle en salle, et de lit en lit, consoler les pauvres malades, ler de Dieu, et les porter à faire un bon usage de leurs infirm

Et pour ne point faire cette visite des malades les mains vi convinrent avec M. Vincent qu'il était expédient, outre les p consolation et d'édification qu'on leur disait, de leur porter douceurs par manière de collation entre le dîner et le soupe effet, elles louèrent une chambre près l'Hôtel-Dieu, pour y et garder les confitures, fruits, bassins, plats, linges, et autre siles convenables. Il fut aussi résolu d'y mettre des Filles de la pour acheter et préparer toutes les choses nécessaires, et po les dames à distribuer ces collations aux malades. M. Vincent sent lorsque ces Filles y furent établies, et l'ayant su il en écri demoiselle le Gras en ces termes : « Dieu vous bénisse, Made de ce que vous êtes allée mettre vos filles en fonction à l'Hôt et de tout ce qui s'en est suivi. Ménagez votre santé; car vous besoin qu'on a de vous. » Mais parce que cette vertueuse de qui était fort zélée pour le service de ces pauvres malades, toujours de ne pas faire assez pour correspondre aux desseins quoiqu'elle s'y employât autant qu'elle pouvait, M. Vincent, autre lettre, lui dit ces paroles dignes de remarque : « D'être à l'Hôtel-Dieu, il n'est pas expédient; mais d'y aller et venir, propos. Ne craignez pas de trop entreprendre, en faisant le se présente à vous; mais craignez le désir d'en faire plus que faites, et que Dieu ne vous donne le moyen de faire. La pensé au-delà me fait trembler de peur, parce qu'elle me semble aux enfants de la Providence. Je remercie Notre-Seigneur de qu'il fait à vos filles, d'être si généreuses et si bien disposées à dre service. Il y a sujet de croire que sa bonté, comme vo daigne suppléer à ce qui leur peut manquer de votre part, vo vant nécessitée de vaquer souvent à d'autres choses, qu'à ce regardent leur conduite. »

Les dames ayant cette chambre et ces filles, faisaient au co

cement préparer des bouillons au lait pour les malades auxquels ils étaient propres, qui sont pour l'ordinaire en assez grand nombre, et leur en faisaient la distribution tous les matins. Après le dîner, sur les trois heures, elles portaient la collation pour tous, c'est à savoir : du pain blanc, du biscuit, des confitures et de la gelée ; des raisins et des cerises en la saison, et durant l'hiver, des citrons, des poires cuites et des rôties au sucre ; quoique depuis elles en aient retranché le pain, les biscuits et les citrons, pour n'en pouvoir soutenir la dépense, comme aussi les bouillons au lait, parce que MM. les administrateurs en ont fait donner. Elles allaient quatre ou cinq ensemble chaque jour, à leur tour, distribuer cette collation, ceintes de tabliers, et, se séparant par les salles, passaient d'un lit à un autre pour présenter ces petites douceurs et rendre ce service aux pauvres malades, ou plutôt à Notre-Seigneur en leur personne. Voilà ce qu'elles faisaient pour le soulagement de leur corps.

Mais pour ce qui est de l'assistance spirituelle de leurs âmes, elle consistait à leur parler avec grande douceur, leur témoignant compassion de leurs maux, les exhortant à les souffrir avec patience et avec soumission à la volonté de Dieu. Et quant aux femmes et filles qu'elles trouvaient n'être pas suffisamment instruites des choses nécessaires au salut, elles leur enseignaient familièrement et par manière d'entretien ce qu'elles étaient obligées de croire et de faire ; puis elles les disposaient à faire de bonnes confessions générales, si elles voyaient qu'elles en eussent besoin ; et enfin, elles tâchaient de les préparer à bien mourir, si leurs maladies étaient périlleuses, ou à prendre une ferme résolution de bien vivre, si elles étaient en espérance de recouvrer leur santé.

Pour leur faciliter cet exercice de charité, M. Vincent fit imprimer un petit livret qui contenait les points principaux, desquels il était plus nécessaire d'instruire les pauvres malades, et recommanda particulièrement quatre choses aux dames, lorsqu'elles iraient leur rendre cet office de charité :

1° De tenir ce livre en leurs mains lorsqu'elles parleraient à ces pauvres, afin qu'il ne semblât pas qu'elles voulussent leur faire des prédications, ni aussi leur parler d'elles-mêmes ; mais seulement selon ce qui était contenu et qu'elles apprenaient dans ce livre.

2° De s'habiller le plus simplement qu'elles pourraient aux jours qu'elles iraient à l'Hôtel-Dieu, afin de paraître sinon pauvres avec les pauvres, au moins fort éloignées de la vanité et du luxe des habits, pour ne pas faire peine à ces pauvres infirmes, lesquels voyant les excès et superfluités des personnes riches, se contristent ordinairement

davantage de ce qu'ils n'ont pas pour eux les choses même q
nécessaires.

3° De se comporter envers les pauvres malades avec gra
lité, douceur et affabilité, leur parlant d'une manière famili
diale, pour les gagner plus facilement à Dieu. Enfin, il leu
de quelle façon elles devaient leur parler de la confession g
quoique ce fût en termes fort simples et populaires, le pieux l
consolation en les lisant ici, d'y voir une expression naïve d
dont le cœur de ce père des pauvres était rempli. Voici con
viait ces vertueuses dames de parler aux pauvres femmes et
lades, pour les disposer et instruire à faire une confession

« Ma bonne sœur, y a-t-il longtemps que vous ne vous
confessée? N'auriez-vous point la dévotion de faire une con
nérale, si l'on vous disait comme il la faut faire? On m'a
qu'il était important pour mon salut d'en faire une bonne
de mourir, tant pour réparer les défauts des confessions ordi
j'ai peut-être mal faites, que pour concevoir un plus gran
mes péchés, en me représentant les plus griefs que j'ai comm
ma vie, et la grande miséricorde avec laquelle Dieu m'a sup
m'ayant pas condamnée ni envoyée au feu d'enfer lorsque
rité, mais m'ayant attendue à pénitence pour me les pa
pour me donner enfin le paradis, si je me convertissais à
mon cœur, comme j'ai un bon désir de faire avec le sec
grâce. Or, vous pouvez avoir les mêmes raisons que moi de
confession générale, et de vous donner à Dieu pour bien
venir. Et si vous voulez savoir ce que vous avez à faire pou
souvenir de vos péchés, et ensuite pour vous bien confess
appris à moi-même à m'examiner comme je vais vous le di
m'a aussi appris comment il fallait former en mon cœur un
trition de mes péchés, et à en faire les actes en cette ma
On m'a aussi enseigné à faire des actes de foi, d'espéranc
de Dieu en cette manière, etc. »

Voilà comment ces vertueuses et charitables dames, pa
ce sage directeur de leur assemblée, se comportaient enve
vres malades, pour les instruire et pour les préparer à faire
confession; ce qu'elles faisait non-seulement avec succè
diction, mais aussi d'une telle manière que personne n
trouver à redire, mais plutôt en tirer de l'édification, et
leurs bons exemples.

Environ deux ans après le premier établissement de ce
gnie, M. Vincent jugea qu'il était expédient de députer

nombre de dames, de trois mois en trois mois, qui s'appliqueraient particulièrement à l'instruction et consolation spirituelle des pauvres malades, pendant que les autres vaqueraient à leur donner quelque soulagement corporel; l'expérience ayant fait connaître qu'il était difficile que celles qui travaillaient à l'un, pussent s'employer à l'autre; outre qu'on pourrait, par ce moyen, choisir et députer celles qui seraient trouvées les plus propres pour l'exercice de ces œuvres de miséricorde spirituelle, les unes n'y ayant pas si grande aptitude que les autres. Elles s'assemblèrent donc toutes à cet effet, et la compagnie ayant approuvé la proposition qui en fut faite, on prit résolution de l'exécuter, et on en députa quatorze pour travailler pendant trois mois à ce saint emploi. Dès le lendemain celles qui avaient été ainsi députées, furent, suivant l'avis de M. Vincent, prendre la bénédiction de celui ou de ceux d'entre MM. les chanoines de Notre-Dame qui exerçaient la charge de supérieurs de l'Hôtel-Dieu, et ensuite elles commencèrent à aller deux chaque jour de la semaine, les unes après les autres, visiter, consoler et instruire les malades. De trois mois en trois mois aux quatre temps de l'année, on en élisait d'autres qui faisaient de même, et M. Vincent assemblait tant celles qui sortaient de charge que les autres qui y entraient, avec les officières de la compagnie, dans leur chambre près de l'Hôtel-Dieu; et là celles qui sortaient de charge rapportaient de quelle façon elles y avaient procédé, et les fruits que Dieu en avait fait réussir, afin que ce qu'elles avaient bien fait servit de règle aux autres qui leur succédaient, et leurs bons succès d'encouragement pour s'employer avec plus d'affection au même exercice. M. Vincent appuyait de ses avis, quand il le jugeait nécessaire, les choses qu'il fallait suivre et faisait prendre garde à celles qui étaient à éviter, leur recommandant toujours de se comporter envers les religieuses et les pauvres de la manière qui a été dite ci-devant.

Quand les pauvres malades étaient suffisamment instruits et disposés à faire leurs confessions générales, les dames prenaient au commencement le soin de faire prier quelques religieux de les aller entendre; mais quelques difficultés étant survenues qui les empêchèrent de continuer, elles y employèrent, avec l'approbation et permission des supérieurs, deux prêtres, en leur donnant quelque honnête rétribution; l'un desquels savait parler plusieurs langues pour la commodité des pauvres malades étrangers. Et comme ces deux n'y purent suffire, et que d'ailleurs le nombre des malades augmentant, les dames se trouvaient surchargées de l'instruction; outre que la bienséance ne leur permettait pas de vaquer à celle des hommes, pour leur apprendre à bien faire leurs confessions générales; elles convinrent

avec MM. les supérieurs de mettre six prêtres à l'Hôtel-Dieu pour instruire les hommes et entendre les confessions tant des hommes que des femmes, afin de suppléer par ce moyen au défaut des autres prêtres habitués au même lieu, lesquels étant attachés au chœur pour les divins offices, ne pouvaient s'appliquer au soin des malades. Ces six prêtres ne devaient s'employer qu'à l'assistance spirituelle de ces pauvres malades, et pour cela ils n'étaient point du tout obligés d'assister aux offices; et avant d'entrer à l'Hôtel-Dieu, ils devaient faire une retraite en la maison de Saint-Lazare, où demeurait M. Vincent, et la renouveler en la même maison tous les ans, pour se bien disposer aux offices de charité qu'ils exerçaient. Les dames leur donnaient quarante écus à chacun, et outre cela, ils avaient tous les jours leurs messes en l'église de Notre-Dame, et étaient logés et nourris à l'Hôtel-Dieu.

Or, pour connaître les grands biens que cette compagnie des dames a produits pour le salut et pour la sanctification des pauvres malades de l'Hôtel-Dieu, il faut remarquer qu'avant qu'elle fût établie, c'était la coutume de faire confesser les malades en entrant, lesquels, pour l'ordinaire, n'ayant point été instruits ni disposés, et étant dans le trouble et dans la douleur que leur causait leur mal, faisaient souvent des confessions nulles et sacriléges : d'ailleurs il se trouvait parmi ces malades assez fréquemment des hérétiques qui, n'osant pas dire quelle était leur religion de peur d'être renvoyés, faisaient semblant de se confesser comme les autres, et de la sorte il s'y commettait de très-grands abus, et ne s'y faisait que très-peu de vraies conversions. On ne leur parlait jamais de confession générale, ni même de faire une autre confession, sinon aux approches de la mort, lorsqu'ils étaient autant ou plus incapables de se bien confesser que la première fois. C'est à tous ces besoins et à tous ces abus qu'il a plu à Dieu de pourvoir par l'établissement de cette compagnie des dames; lesquelles, par leurs emplois charitables et par leur zèle soutenu et assisté de la prudente conduite de M. Vincent, ont non-seulement remédié à ces maux, mais aussi procuré de très-grands biens pour la sanctification et pour le salut de ces pauvres malades. C'est Dieu seul qui connait tous les bons effets que cette assistance a produits avec le secours de sa grâce; c'est lui qui sait le nombre de ceux qui ont été mis en état de bien mourir ou de commencer une bonne vie. On peut néanmoins dire qu'il ne peut avoir été que très-grand, quant à la conversion des mœurs, s'il est permis d'en juger par la comparaison des conversions qui regardaient la religion : car dès la première année seulement, sans parler des autres suivantes, la bénédiction de Dieu fut si abondante sur cette sainte œuvre, qu'il y eut plus de sept cent soixante personnes dévoyées de la vraie foi, tant luthériens, calvinistes que Turcs, dont plusieurs avaient

été blessés et pris sur mer, ensuite menés à Paris, et envoyés à l'Hôtel-Dieu, qui se convertirent et embrassèrent la religion catholique. Et cette grâce extraordinaire que Dieu répandait sur les emplois et les soins charitables de ces dames mit l'Hôtel-Dieu en telle estime, qu'une honnête bourgeoise de Paris étant malade, demanda d'y être reçue en payant sa dépense, et bien au-delà, pour y être secourue et assistée spécialement comme les pauvres, ce qui lui fut accordé.

M. Vincent a eu la consolation de voir tous ces grands biens, qui étaient comme les fruits de ses mains et de ses charitables entremises, que Dieu lui avait fait goûter pendant sa vie, durant plus de vingt-cinq ans, lesquels continuent encore après sa mort, avec la même bénédiction. Il invita un jour les dames en leur assemblée à la reconnaissance qu'elles devaient rendre à Dieu de ce qu'il avait daigné les choisir et se servir d'elles pour opérer de si grands biens. « O mesdames, leur dit-il, que vous devez bien rendre grâces à Dieu de l'attention qu'il vous a fait faire aux besoins corporels de ces pauvres ! car l'assistance de leurs corps a produit cet effet de la grâce, de vous faire penser à leur salut en un temps si opportun, que la plupart n'en ont jamais d'autre pour se bien préparer à la mort. Et ceux qui relèvent de maladie ne penseraient guère à changer de vie, sans les bonnes dispositions où on tâche de les mettre. »

CHAPITRE XXX.

ÉTABLISSEMENT D'UN HÔPITAL POUR LES ENFANTS TROUVÉS.

Les peintres voulant représenter la Charité sous quelque figure sensible, la dépeignent ordinairement avec plusieurs mamelles, et un nombre de petits enfants qu'elle tient entre ses bras et sur son sein. Si on voulait faire un emblème de la charité de M. Vincent, il ne faudrait point se servir d'autre peinture que de celle-là, qui viendrait aussi fort à propos au sujet dont nous allons parler en ce chapitre. Nous y verrons ce saint homme, comme le père nourricier d'un très-grand nombre de pauvres petits enfants délaissés, auxquels on peut dire qu'il a donné et conservé la vie, leur procurant, au lieu de leurs marâtres qui les avaient si inhumainement exposés et abandonnés, autant de mères très-charitables, qu'il a excité et porté de dames vertueuses à prendre soin de pourvoir à leur nourriture et à leurs autres nécessités. Voici de quelle façon et par quelle occasion cette entreprise vraiment chrétienne a commencé.

La ville de Paris étant d'une étendue excessive, et le nombre de ses habitants presque innombrable, il se trouve beaucoup de déréglements en la vie de quelques personnes particulières, auxquels il n'est

pas possible d'apporter un tel remède qu'il ne reste toujours plusieurs désordres, entre lesquels un des plus pernicieux est l'exposition et l'abandon des enfants nouvellement nés, dont souvent on met, non-seulement la vie, mais aussi le salut en péril; les mères dénaturées, ou autres qui exercent cette inhumanité envers ces petites créatures innocentes, ne se souciant guère de leur procurer le baptême pour les mettre en état de salut.

On a remarqué qu'il ne se passe aucune année qu'il ne s'en retrouve au moins trois ou quatre cents exposés, tant en la ville qu'aux faubourgs; et selon l'ordre de la police, il appartient à l'office des commissaires du Châtelet, et de lever ces enfants ainsi exposés, et de faire des procès-verbaux du lieu et de l'état où ils les ont trouvés.

Ils les faisaient porter ci-devant en une maison qu'on appelait la Couche, en la rue Saint-Landry, où ils étaient reçus par une certaine veuve qui y demeurait avec une ou deux servantes, et se chargeait du soin de leur nourriture; mais ne pouvant suffire pour un si grand nombre, ni entretenir des nourrices pour les allaiter, ni nourrir et élever ceux qui étaient sevrés, faute d'un revenu suffisant, la plupart de ces pauvres enfants mouraient de langueur en cette maison, ou même les servantes, pour se délivrer de l'importunité de leurs cris, leur faisaient prendre une drogue pour les endormir, qui causait la mort à plusieurs. Ceux qui échappaient à ce danger, étaient ou donnés à qui les venait demander, ou vendus à si vil prix, qu'il y en a eu pour lesquels on n'a payé que vingt sous. On les achetait ainsi, quelquefois pour leur faire téter des femmes gâtées, dont le lait corrompu les faisait mourir; d'autres fois pour servir aux mauvais desseins de quelques personnes qui supposaient des enfants dans les familles, d'où arrivaient d'étranges désordres. Et on a su qu'on en avait acheté (ce qui fait horreur) pour servir à des opérations magiques et diaboliques; de sorte qu'il semblait que ces pauvres innocents fussent tous condamnés à la mort, ou à quelque chose de pire, n'y en ayant pas un seul qui échappât à ce malheur, parce qu'il n'y avait personne qui prît soin de leur conservation. Et ce qui est encore plus déplorable, plusieurs mouraient sans baptême, cette veuve ayant avoué qu'elle n'en avait jamais baptisé ni fait baptiser aucun.

Ce désordre si étrange dans une ville si riche, si bien policée et si chrétienne qu'est celle de Paris, toucha sensiblement le cœur de M. Vincent lorsqu'il en eut connaissance; mais ne sachant comment y pourvoir, il en parla à quelques-unes des dames de la Charité, et les convia d'aller quelquefois dans cette maison, non pas tant pour découvrir le mal qui était assez connu, que pour voir s'il n'y aurait point quelque moyen d'y remédier. Ce qu'ayant fait, elles furent excitées à

[redacted]

un [illegible] sentiment de compassion envers ces pauvres petits innocents, qui étaient à la vérité bien plus à plaindre que ceux qu'Hérode fit massacrer; et ne pouvant se charger de tous, elles eurent la pensée d'en prendre quelques-uns pour leur sauver la vie. Elles se résolurent d'abord d'en nourrir douze; et pour honorer la Providence divine, ne sachant [illegible] sur ces petites créatures, elles les tirèrent au sort. Ils furent mis dans une maison de louage, hors la porte Saint-Victor, en [illegible], sous le soin de mademoiselle le Gras, et de quelques [illegible] de la Charité que M. Vincent y envoya. On essaya au commencement de les faire subsister avec du lait de chèvre ou de vache, et depuis on leur donna des nourrices.

Ces vertueuses dames en retiraient encore d'autres de temps en temps, selon la dévotion et les moyens qu'elles en avaient, et toujours au sort, comme les premiers. Elles se sentaient même fort pressées par les [illegible] de leur charité, et de la compassion qu'elles avaient de ceux qui restaient dans l'abandon, de se charger de tout le reste, et d'entreprendre leur nourriture et éducation : mais comme cette charge et cette entreprise étaient au-dessus de leurs forces, l'impossibilité d'y satisfaire les obligeait de retenir ces bons mouvements dans leur cœur, sans passer à l'effet.

Enfin, après avoir beaucoup prié Dieu, et concerté souvent ensemble sur ce sujet, elles tinrent une assemblée générale au commencement de l'année 1640, dans laquelle M. Vincent leur représenta avec des paroles animées de son zèle, l'importance et la nécessité de cette bonne œuvre, et le grand service qu'on y pouvait rendre à Dieu, en pratiquant excellemment une vertu qui lui est si agréable; elles prirent une généreuse résolution d'embrasser le soin de la nourriture et de l'éducation de ces petits enfants. Pour ne s'engager toutefois inconsidérément en une telle entreprise, suivant l'avis de ce sage directeur, elles ne le firent que par manière d'essai, sans dessein de s'en charger par aucune sorte d'obligation, vu que pour lors il n'y avait que douze ou quatorze cents livres par an de revenu assuré. Mais quoique, depuis, le roi leur ait assigné douze mille livres par aumône sur les cinq grosses fermes, M. Vincent ayant pour cela sollicité la piété de la reine mère; néanmoins, comme la dépense allait tous les ans à près de quarante mille livres, les dames se sont trouvées de temps en temps fort en peine de soutenir une si grande charge, et dans l'appréhension de succomber sous le faix d'une telle entreprise. Cela obligea M. Vincent de faire une autre assemblée générale, environ l'an 1648, où il mit en délibération si la Compagnie devait cesser, ou bien continuer à prendre soin de [illegible] de ces enfants, étant en sa liberté de s'en déchar-

ger, puisqu'elle n'avait point d'autre obligation à cette bonne œuvre que celle d'une simple charité. Il leur proposa les raisons qui pouvaient les dissuader ou persuader; il leur fit voir que jusqu'alors, par leurs charitables soins, elles en avaient fait vivre jusqu'à cinq ou six cents, qui fussent morts sans leur assistance, dont plusieurs apprenaient métier, et d'autres étaient en état d'en apprendre; que par leur moyen tous ces pauvres enfants, en apprenant à parler, avaient appris à connaître et à servir Dieu; que de ces commencements elles pouvaient inférer quel serait à l'avenir le fruit de leur charité. Et puis élevant un peu sa voix, il conclut avec ces paroles : « Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous a fait adopter ces petites créatures pour vos enfants; vous avez été leurs mères selon la grâce depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés; voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères, pour devenir à présent leurs juges, leur vie et leur mort sont entre vos mains; je m'en vais prendre les voix et les suffrages : il est temps de prononcer leur arrêt, et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront, si vous continuez d'en prendre un charitable soin; et au contraire, ils mourront et périront infailliblement, si vous les abandonnez : l'expérience ne vous permet pas d'en douter. » M. Vincent ayant prononcé ces paroles avec un ton de voix qui faisait assez connaître quel était son sentiment, ces dames furent si fort touchées, que toutes unanimement conclurent qu'il fallait soutenir, à quelque prix que ce fût, cette entreprise de charité, et pour cela elles délibérèrent entre elles des moyens de la faire subsister.

Ce fut ensuite de cette résolution qu'elles obtinrent du roi les bâtiments du château de Bicêtre, où elles ont logé pendant quelque temps ces enfants, après qu'ils étaient sevrés; mais outre que l'air y était trop subtil pour ces petites créatures, il y avait encore d'autres incommodités qui obligèrent les dames de les faire ramener à Paris, et de prendre à louage une grande maison au bout du faubourg de Saint-Lazare, où ils sont encore présentement nourris et élevés par dix ou douze filles de la Charité. On entretient plusieurs nourrices dans cet hôpital, pour donner du lait aux enfants nouvellement apportés, en attendant que d'autres nourrices des champs les viennent prendre, auxquelles on paie par mois le salaire dont on convient avec elles. Lorsque les enfants sont sevrés, elles les rapportent au même hôpital, où ces bonnes filles de la Charité prennent soin d'eux, et en leur apprenant à parler, leur apprennent à prier Dieu, à le bien connaître, à l'aimer et à le servir; et quand ils avancent un peu en âge, elles les occupent à faire quelque petit ouvrage pour éviter l'oisiveté, en attendant que la pro-

vienne que Dieu fasse naître quelque occasion pour les pourvoir, et mettre en état de subsister par leur travail et industrie.

Voilà quels ont été les fruits de cette sainte œuvre qui s'est continuée avec grande bénédiction depuis plus de vingt-cinq ans, par la sage conduite de M. Vincent, et par les soins et les bienfaits de ces vertueuses dames, dont la charité a été si avantageuse et si favorable à ces enfants, qu'on peut dire qu'ils sont plus heureux dans l'abandon où ils ont été exposés, que s'ils avaient été nourris et élevés parmi leurs parents, que l'on peut présumer être ou très-pauvres ou très-vicieux; en sorte que Dieu semble avoir voulu vérifier par le mouvement de sa grâce, qui est le premier principe de cette charitable entreprise, ce qu'il a dit par un prophète : que s'il se trouvait des mères si dénaturées, que de mettre en oubli et à l'abandon leurs propres enfants, sa providence paternelle en prendrait le soin, leur suscitant et donnant d'autres mères bien meilleures, qui auraient l'affection, et qui prendraient le soin de suppléer abondamment au défaut des autres.

CHAPITRE XXXI.

ÉTABLISSEMENT DE PLUSIEURS SÉMINAIRES D'ECCLÉSIASTIQUES.

Les grandes rivières vont toujours continuant leur cours vers l'Océan, et augmentant et grossissant leurs eaux, par la décharge de plusieurs fleuves et ruisseaux qu'elles reçoivent dans leur sein : ainsi la charité de M. Vincent, en se portant toujours plus parfaitement vers Dieu, prenait tous les jours de nouveaux accroissements, aussi bien extérieurement qu'intérieurement ; non pas tant à la vérité en recevant du secours des autres, qu'en se communiquant et répandant de plus en plus au dehors, selon les occasions que la Providence divine lui présentait.

Nous avons vu dans quelques-uns des chapitres précédents le zèle de M. Vincent, et les soins qu'il a pris pour faire revivre le premier esprit ecclésiastique dans le clergé ; c'est pour cela qu'il employa à procurer les exercices des ordinands, les conférences, et les retraites des personnes ecclésiastiques. Or, comme ces moyens, quoique très-excellents et très-propres, ne produisaient pas encore tout le fruit que sa charité désirait, il jugea qu'il fallait porter le remède jusque dans la première source de la cléricature, c'est-à-dire de préparer et disposer de bonne heure les enfants qui témoignaient avoir quelque inclination et vocation pour cet état, par le moyen des séminaires, selon l'intention du saint concile de Trente.

[redacted]

C'est la raison pour laquelle, après qu'il se fut retiré en la maison de Saint Lazare, environ l'an 1636, il destina le collége des Bons-Enfants pour servir de séminaire, dans lequel on élèverait de jeunes clercs aux lettres et aux bonnes mœurs, pour les rendre capables et dignes de l'état auquel ils aspiraient. Néanmoins, ayant reconnu depuis que les fruits de ces séminaires de jeunes clercs étaient un peu tardifs, à cause du long temps qui se passait avant qu'ils fussent en âge et en disposition de recevoir les saints ordres ; et d'ailleurs voyant le grand besoin que l'Église avait qu'on formât de bons prêtres, qui fussent propres pour être bientôt employés aux fonctions ecclésiastiques, son zèle lui faisait souhaiter qu'il plût à Dieu de pourvoir à cette nécessité, par l'établissement de plusieurs séminaires pour ceux qui avaient reçu les ordres sacrés, ou qui seraient en volonté de les recevoir, afin qu'ils y prissent l'esprit ecclésiastique et se formassent aux fonctions de leur état ; mais comme son humilité ne lui permettait pas de s'ingérer de lui-même en cette sainte entreprise, la divine Providence qui l'avait fait connaître à M. le cardinal de Richelieu, lequel témoignait être fort aise de le voir de temps en temps, et même de le consulter quelquefois sur les moyens de procurer la gloire de Dieu dans le clergé, lui donna occasion de déclarer un jour à ce bon seigneur les sentiments qu'il avait sur ce sujet. Il lui dit donc qu'après les exercices des ordinands et l'usage des conférences spirituelles entre les ecclésiastiques, qui se pratiquaient déjà en plusieurs lieux, il semblait qu'il ne restait plus rien à désirer, sinon l'établissement des séminaires dans les diocèses, non tant pour les jeunes clercs, dont les fruits étaient un peu tardifs, que pour ceux qui étaient déjà entrés, ou en disposition prochaine d'entrer dans les saints ordres, afin d'y être exercés pendant un ou deux ans, à la vertu, à l'oraison, au service divin, aux cérémonies, au chant, à l'administration des sacrements, au catéchisme, à la prédication, et aux autres fonctions ecclésiastiques, comme aussi pour y apprendre les cas de conscience et les autres parties plus nécessaires de la théologie ; en un mot, pour être rendus capables non-seulement de travailler à leur perfection particulière, mais aussi de conduire les âmes dans les voies de la justice et du salut ; que faute de cela on voyait fort peu de prêtres qui eussent les qualités nécessaires pour servir et édifier l'Église, et au contraire qu'il y en avait grand nombre de vicieux, d'ignorants et de scandaleux qui servaient de pierre d'achoppement aux peuples.

M. le cardinal l'ayant écouté avec satisfaction, témoigna qu'il goûtait fort cette proposition, et l'exhorta efficacement d'entreprendre lui-même un tel séminaire ; et pour lui donner les moyens de le commencer, il lui envoya mille écus qui furent employés à l'entretien des

ıiers ecclésiastiques que M. Vincent reçut au collége des Bons-
nts au mois de février de l'année 1642. Il les fit nourrir et in-
re l'espace de deux ans, pour les rendre capables de tout ce qui
rtenait à leur condition ; et plusieurs autres se présentèrent de-
qui offrirent de payer leur pension, pour être élevés de même à
été et à la science. C'est ainsi que le séminaire des Bons-Enfants
nença sous la sage conduite de M. Vincent, avec la permission
grément de feu M. l'archevêque de Paris. Ce bon prélat avait
ermis aux prêtres de la communauté de Saint-Nicolas-du-Char-
et d'en commencer un autre, sur lequel Dieu versait beaucoup
nédictions, par les soins de ces messieurs, et particulièrement
e zèle incomparable de M. Bourdoise, à qui Notre-Seigneur avait
é l'esprit clérical en abondance dès sa jeunesse, et une ardeur
yable pour le communiquer aux autres.

ıelques années après l'établissement de ce nouveau séminaire au
ge des Bons-Enfants, le nombre des ecclésiastiques s'y étant beau-
accru, et le logement, qui est assez resserré, ne pouvant conte-
ınt de personnes sans incommodité, M. Vincent en retira les
s clercs qui étudiaient aux humanités, et les transféra dans une
n qui est au bout de l'enclos Saint-Lazare hors les faubourgs,
nomma le séminaire de St-Charles, où les prêtres de sa Congré-
n ont toujours depuis continué, et continuent encore maintenant
truire aux humanités, et d'élever à la vertu les jeunes enfants qui
ignent avoir quelque inclination d'embrasser l'état ecclésiastique.
puis ce temps-là, les prélats de ce royaume, considérant la néces-
u'il y avait d'établir de semblables séminaires pour les personnes
siastiques, en ont pour la plupart érigé dans leurs diocèses, et
eurs d'entre eux en ont confié la conduite aux prêtres de la Con-
ıtion de la Mission, comme à Cahors, Saintes, Saint-Malo, Tré-
, Agen, Montauban, Agde, Troyes, Amiens, Noyon, et en plu-
s autres lieux, non-seulement de la France, mais aussi de l'Italie, et
utres provinces étrangères. En quoi l'on a remarqué que, comme
ıit des missions faites par M. Vincent et par ceux de sa Congré-
n, a excité plusieurs autres vertueux ecclésiastiques de s'adon-
ux mêmes exercices des missions ; ainsi depuis qu'il se fut appli-
à l'emploi des séminaires, et que l'expérience en eut fait voir
clairement la nécessité, l'utilité et la facilité, ils ont été établis
usieurs diocèses du royaume ; ce qui a beaucoup contribué au
de tout le clergé de France, qui commence, par la miséricorde
ieu, à reprendre sa première splendeur, laquelle semblait avoir
ın peu ternie dans les siècles passés.

davantage de ce qu'ils n'ont pas pour eux les choses même qui leurs nécessaires.

3° De se comporter envers les pauvres malades avec grande hu lité, douceur et affabilité, leur parlant d'une manière familière et c diale, pour les gagner plus facilement à Dieu. Enfin, il leur mar de quelle façon elles devaient leur parler de la confession générale quoique ce fût en termes fort simples et populaires, le pieux lecteur a consolation en les lisant ici, d'y voir une expression naïve de la cha dont le cœur de ce père des pauvres était rempli. Voici comme il c viait ces vertueuses dames de parler aux pauvres femmes et filles n lades, pour les disposer et instruire à faire une confession généra

« Ma bonne sœur, y a-t-il longtemps que vous ne vous êtes p confessée? N'auriez-vous point la dévotion de faire une confession nérale, si l'on vous disait comme il la faut faire? On m'a dit à qu'il était important pour mon salut d'en faire une bonne avant de mourir, tant pour réparer les défauts des confessions ordinaires j'ai peut-être mal faites, que pour concevoir un plus grand regre mes péchés, en me représentant les plus griefs que j'ai commis en to ma vie, et la grande miséricorde avec laquelle Dieu m'a supportée, m'ayant pas condamnée ni envoyée au feu d'enfer lorsque je l'ai n rité, mais m'ayant attendue à pénitence pour me les pardonner pour me donner enfin le paradis, si je me convertissais à lui de t mon cœur, comme j'ai un bon désir de faire avec le secours d grâce. Or, vous pouvez avoir les mêmes raisons que moi de faire c confession générale, et de vous donner à Dieu pour bien vivre à venir. Et si vous voulez savoir ce que vous avez à faire pour vous souvenir de vos péchés, et ensuite pour vous bien confesser, on appris à moi-même à m'examiner comme je vais vous le dire, etc. m'a aussi appris comment il fallait former en mon cœur une vraie c trition de mes péchés, et à en faire les actes en cette manière, On m'a aussi enseigné à faire des actes de foi, d'espérance, d'am de Dieu en cette manière, etc. »

Voilà comment ces vertueuses et charitables dames, par l'avis ce sage directeur de leur assemblée, se comportaient envers ces p vres malades, pour les instruire et pour les préparer à faire une bo confession; ce qu'elles faisait non-seulement avec succès et be diction, mais aussi d'une telle manière que personne ne pouva trouver à redire, mais plutôt en tirer de l'édification, et profite leurs bons exemples.

Environ deux ans après le premier établissement de cette com gnie, M. Vincent jugea qu'il était expédient de députer un cer

nombre de dames, de trois mois en trois mois, qui s'appliqueraient particulièrement à l'instruction et consolation spirituelle des pauvres malades, pendant que les autres vaqueraient à leur donner quelque soulagement corporel ; l'expérience ayant fait connaître qu'il était difficile que celles qui travaillaient à l'un, pussent s'employer à l'autre; outre qu'on pourrait, par ce moyen, choisir et députer celles qui seraient trouvées les plus propres pour l'exercice de ces œuvres de miséricorde spirituelle, les unes n'y ayant pas si grande aptitude que les autres. Elles s'assemblèrent donc toutes à cet effet, et la compagnie ayant approuvé la proposition qui en fut faite, on prit résolution de l'exécuter, et on en députa quatorze pour travailler pendant trois mois à ce saint emploi. Dès le lendemain celles qui avaient été ainsi députées, furent, suivant l'avis de M. Vincent, prendre la bénédiction de celui ou de ceux d'entre MM. les chanoines de Notre-Dame qui exerçaient la charge de supérieurs de l'Hôtel-Dieu, et ensuite elles commencèrent à aller deux chaque jour de la semaine, les unes après les autres, visiter, consoler et instruire les malades. De trois mois en trois mois aux quatre temps de l'année, on en élisait d'autres qui faisaient de même, et M. Vincent assemblait tant celles qui sortaient de charge que les autres qui y entraient, avec les officières de la compagnie, dans leur chambre près de l'Hôtel-Dieu; et là celles qui sortaient de charge rapportaient de quelle façon elles y avaient procédé, et les fruits que Dieu en avait fait réussir, afin que ce qu'elles avaient bien fait servit de règle aux autres qui leur succédaient, et leurs bons succès d'encouragement pour s'employer avec plus d'affection au même exercice. M. Vincent appuyait de ses avis, quand il le jugeait nécessaire, les choses qu'il fallait suivre et faisait prendre garde à celles qui étaient à éviter, leur recommandant toujours de se comporter envers les religieuses et les pauvres de la manière qui a été dite ci-devant.

Quand les pauvres malades étaient suffisamment instruits et disposés à faire leurs confessions générales, les dames prenaient au commencement le soin de faire prier quelques religieux de les aller entendre; mais quelques difficultés étant survenues qui les empêchèrent de continuer, elles y employèrent, avec l'approbation et permission des supérieurs, deux prêtres, en leur donnant quelque honnête rétribution; l'un desquels savait parler plusieurs langues pour la commodité des pauvres malades étrangers. Et comme ces deux n'y purent suffire, et que d'ailleurs le nombre des malades augmentant, les dames se trouvaient surchargées de l'instruction; outre que la bienséance ne leur permettait pas de vaquer à celle des hommes, pour leur apprendre à bien faire leurs confessions générales; elles convinrent

avec MM. les supérieurs de mettre six prêtres à l'Hôtel-Dieu pour instruire les hommes et entendre les confessions tant des hommes que des femmes, afin de suppléer par ce moyen au défaut des autres prêtres habitués au même lieu, lesquels étant attachés au chœur pour les divins offices, ne pouvaient s'appliquer au soin des malades. Ces six prêtres ne devaient s'employer qu'à l'assistance spirituelle de ces pauvres malades, et pour cela ils n'étaient point du tout obligés d'assister aux offices; et avant d'entrer à l'Hôtel-Dieu, ils devaient faire une retraite en la maison de Saint-Lazare, où demeurait M. Vincent, et la renouveler en la même maison tous les ans, pour se bien disposer aux offices de charité qu'ils exerçaient. Les dames leur donnaient quarante écus à chacun, et outre cela, ils avaient tous les jours leurs messes en l'église de Notre-Dame, et étaient logés et nourris à l'Hôtel-Dieu.

Or, pour connaître les grands biens que cette compagnie des dames a produits pour le salut et pour la sanctification des pauvres malades de l'Hôtel-Dieu, il faut remarquer qu'avant qu'elle fût établie, c'était la coutume de faire confesser les malades en entrant, lesquels, pour l'ordinaire, n'ayant point été instruits ni disposés, et étant dans le trouble et dans la douleur que leur causait leur mal, faisaient souvent des confessions nulles et sacriléges : d'ailleurs il se trouvait parmi ces malades assez fréquemment des hérétiques qui, n'osant pas dire quelle était leur religion de peur d'être renvoyés, faisaient semblant de se confesser comme les autres, et de la sorte il s'y commettait de très-grands abus, et ne s'y faisait que très-peu de vraies conversions. On ne leur parlait jamais de confession générale, ni même de faire une autre confession, sinon aux approches de la mort, lorsqu'ils étaient autant ou plus incapables de se bien confesser que la première fois. C'est à tous ces besoins et à tous ces abus qu'il a plu à Dieu de pourvoir par l'établissement de cette compagnie des dames; lesquelles, par leurs emplois charitables et par leur zèle soutenu et assisté de la prudente conduite de M. Vincent, ont non-seulement remédié à ces maux, mais aussi procuré de très-grands biens pour la sanctification et pour le salut de ces pauvres malades. C'est Dieu seul qui connaît tous les bons effets que cette assistance a produits avec le secours de sa grâce; c'est lui qui sait le nombre de ceux qui ont été mis en état de bien mourir ou de commencer une bonne vie. On peut néanmoins dire qu'il ne peut avoir été que très-grand, quant à la conversion des mœurs, s'il est permis d'en juger par la comparaison des conversions qui regardaient la religion : car dès la première année seulement, sans parler des autres suivantes, la bénédiction de Dieu fut si abondante sur cette sainte œuvre, qu'il y eut plus de sept cent soixante personnes dévoyées de la vraie foi, tant luthériens, calvinistes que Turcs, dont plusieurs avaient

été blessé et pris sur mer, ensuite menés à Paris, et envoyés à l'Hôtel-Dieu, qui se convertirent et embrassèrent la religion catholique. Et cette grâce extraordinaire que Dieu répandait sur les emplois et les soins charitables de ces dames mit l'Hôtel-Dieu en telle estime, qu'une honnête bourgeoise de Paris étant malade, demanda d'y être reçue en payant sa dépense, et bien au-delà, pour y être secourue et assistée spécialement comme les pauvres, ce qui lui fut accordé.

M. Vincent a eu la consolation de voir tous ces grands biens, qui étaient comme les fruits de ses mains et de ses charitables entremises, que Dieu lui avait fait goûter pendant sa vie, durant plus de vingt-cinq ans, lesquels continuent encore après sa mort, avec la même bénédiction. Il invita un jour les dames en leur assemblée à la reconnaissance qu'elles devaient rendre à Dieu de ce qu'il avait daigné les choisir et se servir d'elles pour opérer de si grands biens. « O mesdames, leur dit-il, que vous devez bien rendre grâces à Dieu de l'attention qu'il vous a fait faire aux besoins corporels de ces pauvres ! car l'assistance de leurs corps a produit cet effet de la grâce, de vous faire penser à leur salut en un temps si opportun, que la plupart n'en ont jamais d'autre pour se bien préparer à la mort. Et ceux qui relèvent de maladie ne penseraient guère à changer de vie, sans les bonnes dispositions où on tâche de les mettre. »

CHAPITRE XXX.

ÉTABLISSEMENT D'UN HÔPITAL POUR LES ENFANTS TROUVÉS.

Les peintres voulant représenter la Charité sous quelque figure sensible, la dépeignent ordinairement avec plusieurs mamelles, et un nombre de petits enfants qu'elle tient entre ses bras et sur son sein. Si on voulait faire un emblème de la charité de M. Vincent, il ne faudrait point se servir d'autre peinture que de celle-là, qui viendrait quasi fort à propos au sujet dont nous allons parler en ce chapitre. Nous y verrons ce saint homme, comme le père nourricier d'un très-grand nombre de pauvres petits enfants délaissés, auxquels on peut dire qu'il a donné et conservé la vie, leur procurant, au lieu de leurs marâtres qui les avaient si inhumainement exposés et abandonnés, autant de mères très-charitables, qu'il a excité et porté de dames vertueuses à prendre soin de pourvoir à leur nourriture et à leurs autres nécessités. Voici de quelle façon et par quelle occasion cette entreprise vraiment chrétienne a commencé.

La ville de Paris étant d'une étendue excessive, et le nombre de ses habitants presque innombrable, il se trouve beaucoup de dérèglements en la vie de quelques personnes particulières, auxquels il n'est

pas possible d'apporter un tel remède qu'il ne reste toujours plusieurs désordres, entre lesquels un des plus pernicieux est l'exposition et l'abandon des enfants nouvellement nés, dont souvent on met, non-seulement la vie, mais aussi le salut en péril; les mères dénaturées, ou autres qui exercent cette inhumanité envers ces petites créatures innocentes, ne se souciant guère de leur procurer le baptême pour les mettre en état de salut.

On a remarqué qu'il ne se passe aucune année qu'il ne s'en retrouve au moins trois ou quatre cents exposés, tant en la ville qu'aux faubourgs; et selon l'ordre de la police, il appartient à l'office des commissaires du Châtelet, et de lever ces enfants ainsi exposés, et de faire des procès-verbaux du lieu et de l'état où ils les ont trouvés.

Ils les faisaient porter ci-devant en une maison qu'on appelait la Couche, en la rue Saint-Landry, où ils étaient reçus par une certaine veuve qui y demeurait avec une ou deux servantes, et se chargeait du soin de leur nourriture; mais ne pouvant suffire pour un si grand nombre, ni entretenir des nourrices pour les allaiter, ni nourrir et élever ceux qui étaient sevrés, faute d'un revenu suffisant, la plupart de ces pauvres enfants mouraient de langueur en cette maison, ou même les servantes, pour se délivrer de l'importunité de leurs cris, leur faisaient prendre une drogue pour les endormir, qui causait la mort à plusieurs. Ceux qui échappaient à ce danger, étaient ou donnés à qui les venait demander, ou vendus à si vil prix, qu'il y en a eu pour lesquels on n'a payé que vingt sous. On les achetait ainsi, quelquefois pour leur faire téter des femmes gâtées, dont le lait corrompu les faisait mourir; d'autres fois pour servir aux mauvais desseins de quelques personnes qui supposaient des enfants dans les familles, d'où arrivaient d'étranges désordres. Et on a su qu'on en avait acheté (ce qui fait horreur) pour servir à des opérations magiques et diaboliques; de sorte qu'il semblait que ces pauvres innocents fussent tous condamnés à la mort, ou à quelque chose de pire, n'y en ayant pas un seul qui échappât à ce malheur, parce qu'il n'y avait personne qui prît soin de leur conservation. Et ce qui est encore plus déplorable, plusieurs mouraient sans baptême, cette veuve ayant avoué qu'elle n'en avait jamais baptisé ni fait baptiser aucun.

Ce désordre si étrange dans une ville si riche, si bien policée et si chrétienne qu'est celle de Paris, toucha sensiblement le cœur de M. Vincent lorsqu'il en eut connaissance; mais ne sachant comment y pourvoir, il en parla à quelques-unes des dames de la Charité, et les convia d'aller quelquefois dans cette maison, non pas tant pour découvrir le mal qui était assez connu, que pour voir s'il n'y aurait point quelque moyen d'y remédier. Ce qu'ayant fait, elles furent excitées à

un si grand sentiment de compassion envers ces pauvres petits innocents, qui étaient à la vérité bien plus à plaindre que ceux qu'Hérode fit massacrer, et ne pouvant se charger de tous, elles eurent la pensée d'en prendre quelques-uns pour leur sauver la vie. Elles se résolurent d'abord d'en nourrir douze ; et pour honorer la Providence divine, ne sachant pas ses desseins sur ces petites créatures, elles les tirèrent au sort. Ils furent mis dans une maison de louage, hors la porte Saint-Victor, en l'année 1638, sous le soin de mademoiselle le Gras, et de quelques Filles de la Charité que M. Vincent y envoya. On essaya au commencement de les faire subsister avec du lait de chèvre ou de vache, et depuis on leur donna des nourrices.

Ces vertueuses dames en retiraient encore d'autres de temps en temps, selon la dévotion et les moyens qu'elles en avaient, et toujours au sort, comme les premiers. Elles se sentaient même fort pressées par les élans de leur charité, et de la compassion qu'elles avaient de ceux qui restaient dans l'abandon, de se charger de tout le reste, et d'entreprendre leur nourriture et éducation : mais comme cette charge et cette entreprise étaient au-dessus de leurs forces, l'impossibilité d'y satisfaire les obligeait de retenir ces bons mouvements dans leur cœur, sans passer à l'effet.

Enfin, après avoir beaucoup prié Dieu, et concerté souvent ensemble sur ce sujet, elles tinrent une assemblée générale au commencement de l'année 1640, dans laquelle M. Vincent leur représenta avec des paroles animées de son zèle, l'importance et la nécessité de cette bonne œuvre, et le grand service qu'on y pouvait rendre à Dieu, en pratiquant excellemment une vertu qui lui est si agréable ; elles prirent une généreuse résolution d'embrasser le soin de la nourriture et de l'éducation de ces petits enfants. Pour ne s'engager toutefois inconsidérément en une telle entreprise, suivant l'avis de ce sage directeur, elles ne le firent que par manière d'essai, sans dessein de s'en charger par aucune sorte d'obligation, vu que pour lors il n'y avait que douze ou quatorze cents livres de revenu assuré. Mais quoique, depuis, le roi leur ait assigné douze mille livres par an sur les cinq grosses fermes, M. Vincent ayant pour cela sollicité la piété de la reine mère ; néanmoins, comme la dépense allait tous les ans à près de quarante mille livres, les dames se sont trouvées de temps en temps fort en peine de soutenir une si grande charge, et dans l'appréhension de succomber sous le faix d'une telle entreprise. Cela obligea M. Vincent de faire une autre assemblée générale, environ l'an 1648, où il mit en délibération si la Compagnie devait cesser, ou bien continuer à prendre soin de la nourriture de ces enfants, étant en sa liberté de s'en déchar-

ger, puisqu'elle n'avait point d'autre obligation à cette bonne œuvre que celle d'une simple charité. Il leur proposa les raisons qui pouvaient les dissuader ou persuader; il leur fit voir que jusqu'alors, par leurs charitables soins, elles en avaient fait vivre jusqu'à cinq ou six cents, qui fussent morts sans leur assistance, dont plusieurs apprenaient métier, et d'autres étaient en état d'en apprendre; que par leur moyen tous ces pauvres enfants, en apprenant à parler, avaient appris à connaître et à servir Dieu; que de ces commencements elles pouvaient inférer quel serait à l'avenir le fruit de leur charité. Et puis élevant un peu sa voix, il conclut avec ces paroles : « Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous a fait adopter ces petites créatures pour vos enfants; vous avez été leurs mères selon la grâce depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés; voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères, pour devenir à présent leurs juges, leur vie et leur mort sont entre vos mains; je m'en vais prendre les voix et les suffrages : il est temps de prononcer leur arrêt, et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront, si vous continuez d'en prendre un charitable soin; et au contraire, ils mourront et périront infailliblement, si vous les abandonnez : l'expérience ne vous permet pas d'en douter. » M. Vincent ayant prononcé ces paroles avec un ton de voix qui faisait assez connaître quel était son sentiment, ces dames furent si fort touchées, que toutes unanimement conclurent qu'il fallait soutenir, à quelque prix que ce fût, cette entreprise de charité, et pour cela elles délibérèrent entre elles des moyens de la faire subsister.

Ce fut ensuite de cette résolution qu'elles obtinrent du roi les bâtiments du château de Bicêtre, où elles ont logé pendant quelque temps ces enfants, après qu'ils étaient sevrés; mais outre que l'air y était trop subtil pour ces petites créatures, il y avait encore d'autres incommodités qui obligèrent les dames de les faire ramener à Paris, et de prendre à louage une grande maison au bout du faubourg de Saint-Lazare, où ils sont encore présentement nourris et élevés par dix ou douze filles de la Charité. On entretient plusieurs nourrices dans cet hôpital, pour donner du lait aux enfants nouvellement apportés, en attendant que d'autres nourrices des champs les viennent prendre, auxquelles on paie par mois le salaire dont on convient avec elles. Lorsque les enfants sont sevrés, elles les rapportent au même hôpital, où ces bonnes filles de la Charité prennent soin d'eux, et en leur apprenant à parler, leur apprennent à prier Dieu, à le bien connaître, à l'aimer et à le servir; et quand ils avancent un peu en âge, elles les occupent à faire quelque petit ouvrage pour éviter l'oisiveté, en attendant que la pro-

[redacted]

vidence de Dieu fasse naître quelque occasion pour les pourvoir, et mettre en état de subsister par leur travail et industrie.

Voilà quels ont été les fruits de cette sainte œuvre qui s'est continuée avec grande bénédiction depuis plus de vingt-cinq ans, par la sage conduite de M. Vincent, et par les soins et les bienfaits de ces vertueuses dames, dont la charité a été si avantageuse et si favorable à ces enfants, qu'on peut dire qu'ils sont plus heureux dans l'abandon où ils ont été exposés, que s'ils avaient été nourris et élevés parmi leurs parents, que l'on peut présumer être ou très-pauvres ou très-vicieux ; en sorte que Dieu semble avoir voulu vérifier par le mouvement de sa grâce, qui est le premier principe de cette charitable entreprise, ce qu'il a dit par un prophète : que s'il se trouvait des mères si dénaturées, que de mettre en oubli et à l'abandon leurs propres enfants, sa Providence paternelle en prendrait le soin, leur suscitant et donnant d'autres mères bien meilleures, qui auraient l'affection, et qui prendraient le soin de suppléer abondamment au défaut des autres.

CHAPITRE XXXI.

ÉTABLISSEMENT DE PLUSIEURS SÉMINAIRES D'ECCLÉSIASTIQUES.

Les grandes rivières vont toujours continuant leur cours vers l'Océan, en augmentant et grossissant leurs eaux, par la décharge de plusieurs fleuves et ruisseaux qu'elles reçoivent dans leur sein : ainsi la charité de M. Vincent, en se portant toujours plus parfaitement vers Dieu, prenait tous les jours de nouveaux accroissements, aussi bien extérieurement qu'intérieurement ; non pas tant à la vérité en recevant du secours des autres, qu'en se communiquant et répandant de plus en plus au dehors, selon les occasions que la Providence divine lui présentait.

Nous avons vu dans quelques-uns des chapitres précédents le zèle de M. Vincent, et les soins qu'il a pris pour faire revivre le premier esprit ecclésiastique dans le clergé ; c'est pour cela qu'il s'employa à procurer les exercices des ordinants, les conférences, et les retraites des personnes ecclésiastiques. Or, comme ces moyens, quoique très-excellents et très-propres, ne produisaient pas encore tout le fruit que sa charité souhaitait, il jugea qu'il fallait porter le remède jusque dans la première source de la cléricature, c'est-à-dire de préparer et disposer de longue main les enfants qui témoignaient avoir quelque inclination et vocation pour cet état, par le moyen des séminaires, selon l'intention du saint concile de Trente.

[redacted]

C'est la raison pour laquelle, après qu'il se fut retiré en la maison de Saint Lazare, environ l'an 1636, il destina le collége des Bons-Enfants pour servir de séminaire, dans lequel on élèverait de jeunes clercs aux lettres et aux bonnes mœurs, pour les rendre capables et dignes de l'état auquel ils aspiraient. Néanmoins, ayant reconnu depuis que les fruits de ces séminaires de jeunes clercs étaient un peu tardifs, à cause du long temps qui se passait avant qu'ils fussent en âge et en disposition de recevoir les saints ordres ; et d'ailleurs voyant le grand besoin que l'Église avait qu'on formât de bons prêtres, qui fussent propres pour être bientôt employés aux fonctions ecclésiastiques, son zèle lui faisait souhaiter qu'il plût à Dieu de pourvoir à cette nécessité, par l'établissement de plusieurs séminaires pour ceux qui avaient reçu les ordres sacrés, ou qui seraient en volonté de les recevoir, afin qu'ils y prissent l'esprit ecclésiastique et se formassent aux fonctions de leur état ; mais comme son humilité ne lui permettait pas de s'ingérer de lui-même en cette sainte entreprise, la divine Providence qui l'avait fait connaître à M. le cardinal de Richelieu, lequel témoignait être fort aise de le voir de temps en temps, et même de le consulter quelquefois sur les moyens de procurer la gloire de Dieu dans le clergé, lui donna occasion de déclarer un jour à ce bon seigneur les sentiments qu'il avait sur ce sujet. Il lui dit donc qu'après les exercices des ordinands et l'usage des conférences spirituelles entre les ecclésiastiques, qui se pratiquaient déjà en plusieurs lieux, il semblait qu'il ne restait plus rien à désirer, sinon l'établissement des séminaires dans les diocèses, non tant pour les jeunes clercs, dont les fruits étaient un peu tardifs, que pour ceux qui étaient déjà entrés, ou en disposition prochaine d'entrer dans les saints ordres, afin d'y être exercés pendant un ou deux ans, à la vertu, à l'oraison, au service divin, aux cérémonies, au chant, à l'administration des sacrements, au catéchisme, à la prédication, et aux autres fonctions ecclésiastiques, comme aussi pour y apprendre les cas de conscience et les autres parties plus nécessaires de la théologie ; en un mot, pour être rendus capables non-seulement de travailler à leur perfection particulière, mais aussi de conduire les âmes dans les voies de la justice et du salut ; que faute de cela on voyait fort peu de prêtres qui eussent les qualités nécessaires pour servir et édifier l'Église, et au contraire qu'il y en avait grand nombre de vicieux, d'ignorants et de scandaleux qui servaient de pierre d'achoppement aux peuples.

M. le cardinal l'ayant écouté avec satisfaction, témoigna qu'il goûtait fort cette proposition, et l'exhorta efficacement d'entreprendre lui-même un tel séminaire ; et pour lui donner les moyens de le commencer, il lui envoya mille écus qui furent employés à l'entretien des

[redacted]

léaiastiques que M. Vincent reçut au collége des Bons-
ıois de février de l'année 1642. Il les fit nourrir et in-
ce de deux ans, pour les rendre capables de tout ce qui
ı leur condition ; et plusieurs autres se présentèrent de-
irent de payer leur pension, pour être élevés de même à
a science. C'est ainsi que le séminaire des Bons-Enfants
us la sage conduite de M. Vincent, avec la permission
de feu M. l'archevèque de Paris. Ce bon prélat avait
ux prêtres de la communauté de Saint-Nicolas-du-Char-
commencer un autre, sur lequel Dieu versait beaucoup
ns, par les soins de ces messieurs, et particulièrement
omparable de M. Bourdoise, à qui Notre-Seigneur avait
t clérical en abondance dès sa jeunesse, et une ardeur
ur le communiquer aux autres.
nnées après l'établissement de ce nouveau séminaire au
ns-Enfants, le nombre des ecclésiastiques s'y étant beau-
t le logement, qui est assez resserré, ne pouvant conte-
ersonnes sans incommodité, M. Vincent en retira les
qui étudiaient aux humanités, et les transféra dans une
st au bout de l'enclos Saint-Lazare hors les faubourgs,
le séminaire de St-Charles, où les prêtres de sa Congré-
ıjours depuis continué, et continuent encore maintenant
ıx humanités, et d'élever à la vertu les jeunes enfants qui
voir quelque inclination d'embrasser l'état ecclésiastique.
emps-là, les prélats de ce royaume, considérant la néces-
ait d'établir de semblables séminaires pour les personnes
s, en ont pour la plupart érigé dans leurs diocèses, et
ıtre eux en ont confié la conduite aux prêtres de la Con-
la Mission, comme à Cahors, Saintes, Saint-Malo, Tré-
Montauban, Agde, Troyes, Amiens, Noyon, et en plu-
ieux, non-seulement de la France, mais aussi de l'Italie, et
vinces étrangères. En quoi l'on a remarqué que, comme
issions faites par M. Vincent et par ceux de sa Congré-
ité plusieurs autres vertueux ecclésiastiques de s'adon-
es exercices des missions ; ainsi depuis qu'il se fut appli-
i des séminaires, et que l'expérience en eut fait voir
nt la nécessité, l'utilité et la facilité, ils ont été établis
liocèses du royaume ; ce qui a beaucoup contribué au
le clergé de France, qui commence, par la miséricorde
prendre sa première splendeur, laquelle semblait avoir
rnie dans les siècles passés.

CHAPITRE XXXII.

CE QU'A FAIT M. VINCENT POUR AIDER M. L'ABBÉ OLIER EN QUELQUES DESSEINS ET ENTREPRISES DE PIÉTÉ[1].

C'est le propre des grands serviteurs de Dieu, qui sont animés d'un même esprit, d'avoir une grande liaison par ensemble, et de s'entr'aider les uns les autres dans leurs bonnes œuvres. C'est aussi ce qu'on a remarqué entre M. Vincent et feu M. l'abbé Olier, grand serviteur de Dieu, dont la mémoire est en très-grande bénédiction, et que Dieu avait doué d'un esprit vraiment apostolique. M. Vincent avait une estime et un respect tout particuliers pour la personne et pour la sainteté de M. Olier; et celui-ci, réciproquement, regardait M. Vincent comme son père, et disait assez souvent, en parlant aux ecclésiastiques de son séminaire : *M. Vincent est notre père*. Il leur témoignait ordinairement la très-particulière estime qu'il faisait de ses insignes vertus, leur alléguant, dans les occasions, les saintes maximes qu'il avait apprises de lui, et cela afin qu'ils s'en servissent pour la pratique des vertus : c'est le témoignage qu'en ont rendu ceux qui ont eu le bonheur d'être sous la conduite de M. Olier. Il avait été l'un des premiers qui vint aux exercices des ordinands, pour se préparer à la réception des saints ordres, en la manière qu'il a été dit; et ce fut là qu'il puisa abondamment cet esprit ecclésiastique dont il a été si parfaitement rempli et animé. Il fut aussi l'un des premiers qui, pour mieux conserver et perfectionner cet esprit, se lia avec plusieurs autres ecclésiastiques pour faire toutes les semaines des conférences spirituelles à Saint-Lazare, sous la conduite de M. Vincent, dont il a été déjà parlé; et ensuite il fut l'un de ceux d'entre ces bons ecclésiastiques qui commencèrent à s'appliquer à faire des missions, conjointement avec les prêtres de la Congrégation de M. Vincent. Il travailla à la mission de Cressy, au mois de janvier 1635, après laquelle il voulut être employé à celle qui se fit, pendant le Carême de l'année suivante, au refuge de l'hôpital de la Pitié, au faubourg de Saint-Victor; et voyant les fruits que les missions produisaient pour la conversion et la sanctification des âmes, il en voulut faire part aux paroisses qui dépendaient de son abbaye de Pébrac, en Auvergne, où il s'achemina, après le Carême de la même année, en la compagnie de deux prêtres de la Congrégation de la Mission, et de quelques autres vertueux et zélés ecclésiastiques qui se joignirent à lui pour participer à ses saints travaux. Ils firent leur

[1] Voyez la Vie de M. Olier, 1841, page xlix de la Préface, t. I, et t. II, p. 539.

[redacted]

mission à Saint Sulpice, après laquelle M. Olier rendit compte à la compagnie des ecclésiastiques de la conférence qui se fait à Saint-Lazare, de son voyage et de ses emplois, par une lettre qui est de si grande édification, tant pour le succès de cette mission dont il fait un ample récit, que pour les sentiments dignes de sa piété qu'il avait conçus de l'excellence des emplois des missions. Nous rapporterons cette lettre, pour la satisfaction du lecteur, au second livre.

Ce très-digne abbé ayant, ensuite de ces missions, obtenu de Mgr l'évêque de Saint-Flour son agrément pour faire faire la retraite aux curés du diocèse, dans son abbaye de Pébrac, et même les exercices d'ordination, comme il se pratiquait à Paris, il écrivit une autre lettre, au mois d'octobre de la même année, à MM. les ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare de Paris, pour leur demander du secours, en leur représentant qu'il y allait de la réformation de tout un diocèse; et depuis, au mois de février 1637, il leur en écrivit encore une autre, comme il achevait la quatrième mission, et qu'il était sur le point d'en entreprendre une cinquième, fort importante, à la Motte, près de la ville de Brioude. Il décrit, par cette lettre, les biens que faisait la compagnie des ecclésiastiques de la ville du Puy, qu'il avait associée à celle de la conférence de Saint-Lazare.

Environ ce temps-là, M. Olier connaissant, par sa propre expérience, combien les missions étaient profitables et avantageuses pour le salut des peuples, et considérant d'un autre côté le grand besoin qu'il y avait de travailler à la perfection du clergé, il se détermina à cette dernière œuvre; et, pour y parvenir, il se résolut de prendre une cure dans Paris, pour y donner un modèle d'une bonne conduite de paroisse, tant pour la personne du curé que pour les prêtres qui sont appliqués par lui pour la desservir. Pour cet effet, il traita de la cure de Saint-Sulpice avec M. de Fiesque, qui en était pour lors curé, en laquelle M. Olier a depuis établi une grande communauté de prêtres, et par ce moyen y a produit de très-grands fruits, tels que chacun sait, en sorte qu'en peu de temps on a vu cette grande et nombreuse paroisse toute changée de face, avec l'admiration et l'applaudissement de tout Paris. Ce qui n'est pas néanmoins arrivé sans de grandes difficultés et traverses que l'ennemi du genre humain lui suscita, jusqu'à tel point que, sur un différend arrivé entre l'ancien et le nouveau curé, quelques habitants du faubourg Saint-Germain prirent les armes pour en chasser M. Olier et les prêtres de sa communauté. Pendant cet orage, M. Vincent, qui prenait très-grande part à tout ce qui touchait ce sage abbé, faisait tout ce qu'il pouvait pour le défendre, et pour détourner cette tempête, par ses prières à Dieu, par ses bons

conseils à M. l'abbé Olier, et par son crédit à la cour. Il est à remarquer qu'on attribuait, en quelque façon, à M. Vincent la cause de ce grand tumulte, parce que le peuple appelait *Missionnaires* les prêtres de la communauté de Saint-Sulpice, quoiqu'ils ne le fussent pas et qu'eux-mêmes n'en prissent pas le nom, qu'à raison de ce que M. Vincent était estimé être leur chef, à cause de la mission qui avait été faite, un peu auparavant, au faubourg Saint-Germain, par MM. les ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare, que M. Vincent y avait employés. Un jour, comme on parlait de ce tumulte au Conseil où il était, et qu'on en rejetait sur lui tout le blâme, M. Vincent, au lieu de se mettre à couvert de ce reproche, en déclarant que les prêtres de Saint-Sulpice n'étaient point de sa congrégation et n'avaient aucune dépendance de lui, comme il était vrai, et comme il le déclarait toujours en d'autres occasions, quand on voulait lui attribuer le bien qu'ils faisaient; néanmoins, en ce rencontre fâcheux, quoiqu'il n'eût aucune part dans le différend qui était le sujet du vacarme, il ne voulut pourtant jamais dire un seul mot pour désabuser ses accusateurs et se justifier sur les reproches qu'il en recevait. Au contraire, pour pratiquer l'humilité, et tout ensemble faire paraître l'estime qu'il avait de M. Olier, et la part que sa charité lui faisait prendre en tous ses intérêts, qu'il estimait très-justes, il prit le parti dudit sieur Olier et de MM. ses ecclésiastiques. Il défendit leurs intérêts plus chaudement et bien mieux qu'il n'eût fait les siens propres; et, lorsqu'on les blâmait et qu'on leur donnait tort, il leur servait d'apologiste, et disait tous les biens qu'il pouvait de leur vertu et de la sainteté et utilité de leurs emplois : en sorte que, pour conserver leur réputation, il exposa volontiers la sienne, et ne fit point de difficulté de mettre en quelque façon sa compagnie à la merci de cet orage, pour tâcher d'en exempter M. Olier et les siens, et leur procurer la paix et la tranquillité. Ce procédé de M. Vincent, qui semblait si contraire à la prudence humaine, étonna diverses personnes; et quelqu'un de ses amis lui ayant demandé pourquoi il avait agi de la sorte, il lui répondit : Qu'il pensait que tout chrétien y était obligé, et qu'il croyait qu'en se comportant comme il avait fait, il avait suivi les maximes de l'Évangile. C'était l'estime très-grande qu'il avait de la vertu de M. l'abbé Olier, qui lui donnait ces sentiments, et qui lui faisait regarder ses saintes entreprises, non comme un ouvrage particulier, mais comme un bien public, à la conservation et défense duquel un chacun était obligé.

Quelque temps après cet accident, M. l'abbé Olier, voulant donner une plus ample matière à son zèle, jeta les fondements de ce grand séminaire qui a servi et sert encore tous les jours à former tant de bons

[redacted]

ecclésiastiques, de toute sorte de conditions, dont plusieurs se répandent dans les provinces pour y communiquer, au grand avantage de l'Église, les grâces et les bénédictions qu'ils ont puisées dans ce saint lieu.

Pour toutes ces grandes œuvres de M. l'abbé Olier, dont nous venons de parler, et pour les rares et excellentes vertus dont Dieu l'avait doué, M. Vincent l'avait en grande vénération, et le regardait comme un saint et le publiait partout comme tel. Quand il plut à Dieu de retirer à soi ce sien grand serviteur, M. Vincent se trouva à l'extrémité de sa maladie et à sa mort, et fut un de ceux qui regretta davantage la grande perte que l'Église avait faite, en la personne de ce saint abbé; et depuis il a toujours continué, dans la même affection, de servir MM. de sa communauté, qui s'assemblèrent plusieurs fois avec lui et avec d'autres personnes considérables, pour aviser aux moyens de maintenir et perpétuer ce que M. Olier avait si dignement commencé.

CHAPITRE XXXIII.

QUELQUES SERVICES RENDUS PAR M. VINCENT A FEU M. LE COMMANDEUR DE SILLERY, ET A L'ORDRE DE S.-JEAN DE JÉRUSALEM, COMMUNÉMENT DIT DES CHEVALIERS DE MALTE.

Feu messire Noël de Bruslard de Sillery, commandeur du Temple de Troyes de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après avoir été envoyé en diverses ambassades en Italie, en Espagne, et en d'autres provinces étrangères, et été employé en plusieurs importantes affaires pour le service du roi, dont il s'était toujours acquitté avec honneur et avec une entière satisfaction de Sa Majesté, fut enfin particulièrement touché de Dieu, de se donner plus parfaitement à lui, et en se séparant de toutes les distractions de la cour et de tous les embarras du siècle, vaquer avec une attention plus particulière aux affaires qui concernaient le service de Dieu et la sanctification et perfection de son âme. Il avait eu connaissance de M. Vincent et conçu une haute estime de sa vertu, dès le temps qu'il était engagé dans le grand monde; ce qui le fit résoudre de lui communiquer son dessein et le prier de l'assister de ses conseils pour le mettre en exécution: à quoi il apporta de son côté une si bonne disposition et témoigna une si grande docilité à suivre et même à prévenir quelquefois les salutaires avis de ce sage directeur, qu'en peu de temps on vit des changements très-notables en sa personne et en toute sa conduite.

Et premièrement, reconnaissant la vanité du luxe et des grandes dépenses du monde, il quitta son hôtel de Sillery avec tous ses somp-

tueux et magnifiques appartements dont il s'était servi pour soute avec honneur, comme il estimait devoir faire, les grandes charges au quelles il avait été employé. Il congédia la plus grande partie de s train, récompensant ses serviteurs à proportion du service qu'ils avaient rendu. Il vendit tous ses plus riches et précieux meubles, distribua de grandes et notables sommes en diverses œuvres de cl rité. Après cela il fut inspiré de se consacrer encore plus particuliè ment à Dieu dans le saint ordre de prêtrise ; sur quoi ayant pris l'a de M. Vincent, il se disposa à ce grand sacrement par les pratiques piété les plus convenables ; et l'ayant reçu il commença de mener u vie digne de la sainteté de ce caractère, s'exerçant en toute sorte vertus. Et pour s'y affermir davantage, il voulut se lier encore p étroitement à M. Vincent dans ce nouvel état, prenant une nouve résolution de suivre entièrement ses conseils et se conduire en tou choses par sa direction. Voici comme il lui parle en l'une de ses lettr

« Monsieur mon révérend et très-cher père, je ne doute point q connaissant comme vous faites le cœur de votre chétif fils, vous n'a voulu, par votre tant aimable et si cordiale lettre, le remplir de t de douceurs de votre exubérante bonté, qu'encore qu'en matière cordialité il ne cède à personne, vous l'obligez néanmoins à vous re dre les armes et à vous reconnaître, ainsi qu'il fait très-volontiers cela et en tout, pour son maître et son supérieur. Et de vrai il faudr être bien rude et bien agreste pour ne pas fondre tout en dilection po une charité si amoureusement exercée par un si digne et si débo naire père envers un fils qui ne sert qu'à lui donner de la peine. M il n'y a remède. Je reçois humblement et volontiers la confusion toutes les pauvretés et faiblesses que vous supportez en moi, ap vous en avoir, en toute révérence et soumission, requis pardon. Je v promets bien, mon très-cher père, que c'est à bon escient que j'ai bon envie, moyennant la grâce de Notre-Seigneur, de m'en amender. C certes, mon unique père, il m'est avis que je ne me suis jamais se touché par ce regard jusqu'au point où je me trouve. Oh ! que si n pouvons et venons à travailler efficacement à un bon amendement, tant de misères dont votre révérence sait que je suis rempli et en ronné de tous côtés, je suis assuré qu'elle en recevra des consolatio indicibles ; et quand ce bien n'arriverait pas si promptement ou notablement que votre piété le désire, je vous conjure, mon bon pè *per viscera misericordiæ Dei nostri in quibus visitavit nos oriens alto*, que votre bonté ne se lasse point et ne veuille jamais délais ce pauvre fils ; vous savez bien qu'il serait sous une trop mauva conduite s'il demeurait sous la sienne. »

[redacted]

'oilà une partie de cette lettre en laquelle il est malaisé de dire ce est plus admirable de voir ou une telle humilité et simplicité en un sonnage qui avait passé la meilleure partie de sa vie parmi les in-ues de la cour et dans le maniement des plus importantes affaires royaume, ou bien une conduite si sage et si remplie d'onction, e qu'était celle de M. Vincent, qui a pu, avec la grâce de Dieu, duire de si grands effets et gagner une telle créance sur l'esprit de eigneur.

Après un changement si considérable en l'état et en la vie, M. le nmandeur de Sillery, poussé par son zèle qui prenait tous les jours nouveaux accroissements, eut la pensée de pourvoir aux besoins rituels des religieux et des curés de son ordre, dépendant du grand-euré du Temple; et ayant reçu commission de M. le grand-maître Malte pour les visiter, il en conféra avec M. Vincent, et concerta c lui de la manière de faire utilement ses visites. Ils convinrent en-ible qu'ils feraient des missions dans les paroisses, en même temps il les visiterait, tant pour mettre les peuples en bon état, que pour mer aux religieux et aux curés qui étaient chargés de leur con-te, les avis et les remèdes les plus propres et convenables aux oins des paroisses, ce qui fut fait avec un heureux succès : de quoi le grand-maître de Malte ayant eu connaissance, il en reçut une e satisfaction, qu'il en écrivit la lettre suivante à M. Vincent pour remercier.

« Monsieur, on m'a donné avis que le vénérable bailli de Sillery vous it choisi pour lui aider à faire la visite des églises et des paroisses i dépendent du Grand-Prieuré, à quoi vous avez déjà commencé mployer utilement vos soins et fatigues pour l'instruction de ceux i en avaient un extrême besoin : ce qui me convie à vous en faire, ces lignes, de bien affectionnés remerciements, et à vous en de-nder la continuation, puisqu'elle n'a d'autre objet que l'avancement la gloire de Dieu, et l'honneur et la réputation de cet ordre. Je plie de tout mon cœur la bonté de Dieu de vouloir récompenser re zèle et charité de ses grâces et bénédictions, et me donner le pou-r de vous témoigner combien je m'en reconnais votre, etc. Le nd-maître Lascaris de Malte, le sept septembre 1637. »

M. le commandeur, considérant que ce n'était pas assez de nettoyer ruisseaux si on ne purifiait la source, ne se contenta pas de bien re ces visites, mais, outre cela, il voulut procurer qu'on élevât de ns ecclésiastiques dans la maison du Temple, à Paris, et qu'on oisit pour cet effet les personnes que l'on reconnaîtrait bien appelées Dieu pour lui rendre service dans cette religion, afin que ceux qui en

prendraient l'habit en reçussent aussi le véritable esprit, et qu'on pût après tirer d'entre eux des sujets propres pour remplir dignement les cures, et renouveler ainsi peu à peu toute la face de ce grand ordre. Mais ce bon dessein n'eut pas tout l'effet qu'on en espérait, quoique M. Vincent eût été prié de s'y appliquer, et que pour cela il eût fait quelque séjour dans le Temple ; parce que n'ayant pas eu la liberté d'y agir à sa façon, il n'y put pas réussir, comme il eût bien désiré. Voici ce qu'il en écrivit alors à une personne de confiance : « L'on me violente, dit-il, par la précipitation de l'affaire du Temple, dont je crains qu'on n'ait pas un succès tel que je le souhaite. Je le dis et redis, et néanmoins l'on passe par-dessus. L'humilité m'oblige à déférer, et la raison me fait appréhender. *In nomine Domini.* Je ne vois rien de plus commun que le mauvais succès d'une affaire précipitée. »

L'on apprend par une autre lettre de M. le grand-maître de Malte que M. Vincent lui en avait écrit plusieurs pour le service de M. le commandeur de Sillery, et pour lui recommander ses pieuses intentions. Et en effet, il obtint pouvoir de son ordre de disposer de ses grands biens, qu'il employa tous en diverses œuvres de piété très-considérables ; entre lesquelles il ne faut pas omettre en ce lieu que ce vertueux seigneur, pour reconnaissance des obligations qu'il avait à M. Vincent, et plus encore par considération des grands services que sa congrégation rendait et pouvait rendre à l'avenir à toute l'Église, donna une somme considérable, tant pour la fondation d'une maison et d'un séminaire en la ville d'Annecy, au diocèse de Genève, que pour aider à la fondation de celle de Troyes, et à la subsistance de celle de St-Lazare à Paris, qui est comme la mère des autres, laquelle en a des obligations immortelles à sa charité. Dieu l'en récompensa aussi par les grandes grâces qu'il lui fit, non-seulement durant sa vie, mais particulièrement à sa mort, qui fut sainte et précieuse devant les yeux de sa divine Majesté ; M. Vincent, qui lui rendit en cette dernière heure tous les services et toutes les assistances qu'il put, ayant rendu cet avantageux témoignage de lui, qu'il n'avait jamais vu mourir personne plus rempli de Dieu qu'était ce vertueux et charitable seigneur en ce dernier passage.

CHAPITRE XXXIV.

MISSIONS FAITES EN L'ARMÉE EN L'AN 1636, ET RÈGLEMENTS DONNÉS PAR M. VINCENT AUX MISSIONNAIRES QUI DEVAIENT Y TRAVAILLER.

La mémoire est encore récente de l'irruption que firent les étrangers, pour lors ennemis de ce royaume, en l'année 1636, du côté de la

Picardie, où ils prirent en peu de temps plusieurs places, et entre autres la ville de Corbie. Comme leur armée était nombreuse, et qu'elle étendait beaucoup ses quartiers, et envoyait ses coureurs fort avant, cela causa une alarme d'autant plus grande, qu'il y avait moins d'apparence de recevoir un prompt secours, les armées du roi étant alors occupées, ou hors le royaume, ou aux extrémités des provinces les plus éloignées. Néanmoins le feu roi Louis XIII de glorieuse mémoire ayant eu fort peu de temps mis sur pied une nouvelle armée, la maison de St-Lazare eut occasion de témoigner non-seulement son obéissance, mais aussi son affection à tout ce qui pouvait contribuer au service de Sa Majesté, ayant été choisie pour servir comme de place d'armes pour dresser les soldats nouvellement enrôlés, et les mettre en état d'aller repousser les ennemis. Voici ce qu'en écrivit M. Vincent à un de ses prêtres, qui était pour lors en Auvergne occupé à faire des missions avec feu M. l'abbé Olier.

« Paris, lui dit-il, appréhende d'être assiégé par les ennemis, qui sont entrés en la Picardie, et qui la ravagent avec une grande armée, dont l'avant-garde s'etend jusqu'à dix ou douze lieues d'ici. De sorte que tout le plat pays se vient réfugier à Paris. Et Paris est si épouvanté, que plusieurs de ses habitants se vont réfugier en d'autres villes. Le roi, néanmoins, dresse une armée pour s'opposer à celle-là, ses autres armées étant occupées au dehors, ou aux extrémités du royaume; et le lieu où se dressent et s'arment les soldats nouvellement enrôlés, est céans, où l'étable, le bûcher, les salles et le cloître sont pleins d'armes, et les cours de gens de guerre. Ce saint jour de l'Assomption n'est pas exempt de ces embarras tumultueux; le tambour commence d'y battre, quoiqu'il ne soit encore que sept heures du matin: de sorte que depuis huit jours, il s'est dressé céans soixante et douze compagnies. Or, quoique les choses soient en cet état, toute notre Compagnie ne laisse pas de faire sa retraite, trois ou quatre exceptés, qui sont sur le point de partir et de s'en aller au loin. J'écris à M. l'abbé que je pourrai lui envoyer quatre ou cinq de nos prêtres; j'en enverrai d'autres à messeigneurs d'Arles et de Cahors et j'espère les faire partir au plus tôt, avant que les affaires se brouillent davantage. »

Cette lettre fait assez voir, non-seulement la force merveilleuse d'esprit de M. Vincent, mais aussi la grandeur de sa vertu et l'ardeur de son zèle: il est au milieu du bruit et du tumulte d'une nouvelle armée, sa maison est toute pleine de soldats, on n'y voit de tous côtés que des armes et des instruments de guerre, on n'y entend que le son des tambours, et nonobstant cela, comme s'il eût été dans la plus grande paix et tranquillité extérieure, il met ses prêtres en retraite, et leur fait

faire les exercices ordinaires; et au même temps qu'il voit sa maison employée à dresser des soldats pour le service de l'État et du roi, il s'en sert pour préparer des missionnaires à rendre de nouveaux services à Dieu et à l'Église; il en fait une place d'armes pour former des soldats de Jésus-Christ, et les envoyer combattre le diable. Mais en quel pays? Il pensait, comme le prophète Habacuc, envoyer quelque secours à ces prélats dont il parle dans sa lettre; et il est comme emporté subitement en Babylone parmi des lions. Il reçoit un ordre du roi par M. le chancelier, d'envoyer vingt prêtres à l'armée pour y faire mission, qui était une chose non moins difficile que nouvelle et extraordinaire; et il pouvait bien dire comme ce prophète, qu'il ne savait pas le chemin de cette Babylone, et qu'il n'avait jamais été en aucune armée; mais il se laissa prendre et porter par la tête, c'est-à-dire qu'il soumit son jugement, et fit voir qu'il n'excellait pas moins en l'obéissance et en l'affection de servir son roi, que dans les autres vertus. Il fit aussitôt partir quinze missionnaires, n'en ayant pas davantage, et les envoya au rendez-vous de l'armée, d'où ils se dispersèrent en tous les quartiers où les régiments étaient campés, pour y travailler selon le dessein pour lequel ils y avaient été envoyés. M. Vincent s'en alla en même temps à Senlis, où était le roi, pour offrir son service et celui de toute sa Congrégation à Sa Majesté, et après s'être acquitté de ce devoir, il y laissa un ses prêtres pour recevoir les ordres de Sadite Majesté, et les envoyer au supérieur de cette mission. Il fit ensuite acheter une tente pour servir aux missionnaires de l'armee, et leur envoya des meubles et des vivres, avec un mulet et une charrette, pour les porter et leur servir dans leurs besoins. Et il leur donna depuis le règlement suivant par lequel il leur prescrivit ce qu'ils avaient à observer et à faire pendant cette mission.

« Les prêtres de la Mission qui sont à l'armée se représenteront que Notre-Seigneur les a appelés à ce saint emploi : 1° Pour offrir leurs prières et sacrifices à Dieu pour l'heureux succès des bons desseins du roi, et pour la conservation de son armée. 2° Pour aider les gens de guerre qui sont dans le péché à s'en retirer, et ceux qui sont en état de grâce à s'y conserver. Et enfin, pour faire leur possible que ceux qui mourront, sortent de ce monde en état de salut.

« Ils auront pour cet effet une particulière dévotion au nom que Dieu prend dans l'Écriture, *du Dieu des armées;* et au sentiment qu'avait Notre-Seigneur, quand il disait : *Non veni pacem mittere, sed gladium;* et cela pour nous donner la paix, qui est la fin de la guerre.

« Ils se représenteront que si bien ils ne peuvent ôter tous les péchés de l'armée, que peut-être Dieu leur fera la grâce d'en diminuer le

[redacted]

nombre ; qui est autant que si l'on disait, que si Notre-Seigneur devait être encore crucifié cent fois, il ne le sera peut-être que quatre-vingt-dix ; et si mille âmes, par leurs mauvaises dispositions, devaient être damnées, ils feront en sorte, avec le secours de la miséricorde et de la grâce de Dieu, qu'il y en aura quelques-unes de ce nombre qui ne le seront pas.

Les vertus de charité, de ferveur, de mortification, d'obéissance, de patience et de modestie leur sont grandement nécessaires pour cela : c'est pourquoi ils en feront une continuelle pratique intérieure et extérieure, et notamment de l'accomplissement de la volonté de Dieu.

Ils célébreront la sainte Messe tous les jours, et communieront à cet effet.

Ils honoreront le silence de Notre-Seigneur aux heures accoutumées, et toujours à l'égard des affaires d'État ; et ne témoigneront leurs peines qu'à leur supérieur, ou à celui qu'il leur ordonnera.

Si on les applique à entendre les confessions des pestiférés, ils le feront de loin, et avec les précautions nécessaires ; et laisseront l'assistance temporelle, tant de ceux-ci que des autres malades, à ceux que la Providence emploie en ces fonctions.

Ils feront souvent des conférences, après avoir pensé devant Dieu aux sujets qui seront proposés, par exemple :

1. De l'importance qu'il y a que les ecclésiastiques assistent les armées.

2. En quoi consiste cette assistance.

3. Les moyens de la bien faire.

Ils pourront traiter, par la même méthode, d'autres sujets qui leur seront convenables en cet emploi : comme de l'assistance des malades ; de quelle manière on se comportera pendant les combats et les batailles ; de l'humilité, de la patience, de la modestie, et des autres pratiques requises dans les armées.

L'on observera, le plus exactement que l'on pourra, les petits règlements de la Mission, notamment à l'égard des heures du lever et du coucher, de l'oraison, de l'office divin, de la lecture spirituelle et des examens.

Le supérieur distribuera les offices à chacun ; donnera à l'un, celui de la sacristie ; à l'autre, celui d'entendre les confessions de la compagnie, et de la lecture de table ; à l'autre, des malades ; à l'autre, de l'économie et apprêt du manger ; à l'autre, de la tente et des meubles, pour les faire charger et décharger, et mettre en place ; et les uns et les autres seront employés aux prédications et confessions, selon que le supérieur le jugera expédient.

Ils logeront et vivront ensemble, si faire se peut, quoiqu'ils soient

distribués dans les régiments : que si on les emploie en divers lieux, comme en l'avant-garde, ou en l'arrière-garde, ou au corps de l'armée, le supérieur qui les distribuera, fera en sorte qu'ils logent sous des tentes, si faire se peut. »

Voilà quel fut le règlement que M. Vincent donna à ces bons missionnaires, à la pratique duquel s'étant rendus fidèles, cela attira sur eux et sur leurs saints travaux une très-grande bénédiction, ainsi qu'on apprend par une lettre de congratulation que M. Vincent écrivit à l'un d'entre eux. « Béni soit Dieu, lui dit-il, de la bénédiction qu'il donne à votre travail. O Jésus! Monsieur, qu'elle me paraît grande! Quoi! d'avoir déjà procuré pour votre part, le bon état de trois cents soldats qui ont si dévotement communié, et des soldats qui s'en vont à la mort; il n'y a que celui qui connaît la rigueur de Dieu dans les enfers, ou qui sait le prix du sang de Jésus-Christ répandu pour une âme, qui puisse comprendre la grandeur de ce bien. Et quoique je connaisse mal l'un et l'autre, il plaît néanmoins à sa bonté de m'en donner quelque petite lueur, et une estime infinie du bien que vous avez fait en ces trois cents pénitents. Mardi passé il y avait déjà neuf cents confessions faites en toutes les autres missions de l'armée, sans compter les vôtres; outre ce qui s'est fait depuis. O Dieu! Monsieur, que cela est au-dessus de mon espérance! Il faut s'humilier, louer Dieu, continuer avec courage, et suivre, si vous n'avez d'autre ordre. »

Et dans une autre lettre, du 20 septembre, qu'il écrivit à M. Portail, pour s'excuser de ce qu'il ne pouvait envoyer les missionnaires qu'il avait fait espérer à M. l'abbé Olier: « Il nous est impossible, lui dit-il, de vous envoyer sitôt ces missionnaires que vous attendez, parce que ceux que nous avions préparés, ont été commandés de suivre les régiments qui étaient à Luzarches, à Pons, Saint-Leu, et à la Chapelle-Orly, et de camper avec eux dans l'armée; où déjà 4,000 soldats ont fait leur devoir au tribunal de la pénitence, avec grande effusion de larmes. J'espère que Dieu fera miséricorde à plusieurs par ce petit secours, et que peut être cela ne nuira pas au bon succès des armées du roi. »

Après ces quatre mille confessions, les missionnaires furent obligés de suivre l'armée, et de camper avec elle; et en chaque campement, outre les assistances spirituelles qu'ils donnaient aux soldats, quantité de personnes des diocèses par lesquels ils passaient, furent aussi confessées et communiées, selon la permission expresse de MM. les évêques. L'un des missionnaires qui en conduisait une bande, manda à M. Vincent qu'ils travaillaient toujours au service et à l'assistance spirituelle des malades, tant soldats que Picards réfugiés; et qu'il en mourait un grand nombre, auxquels ils administraient les sacrements. Enfin une partie de ces missionnaires, après six semaines de travail, s'en retour-

[redacted]

nèrent à Paris : et les autres continuèrent de camper avec l'armée jusqu'au mois de novembre qu'elle retourna victorieuse des ennemis.

CHAPITRE XXXV.

ÉTABLISSEMENT DU PREMIER SÉMINAIRE INTERNE POUR LA CONGRÉGATION DE LA MISSION, EN LA MAISON DE SAINT-LAZARE.

C'était une maxime reçue parmi ces anciens pères qui faisaient profession de l'état cénobitique, de ne recevoir aucun sujet en leurs congrégations, qu'ils n'eussent auparavant bien reconnu ses dispositions, et éprouvé sa vertu. Cette maxime a toujours été depuis saintement observée dans toutes les communautés, aussi bien dans les séculières comme dans les régulières, qui se sont établies de temps en temps dans l'Église : car, comme a fort bien dit un des plus expérimentés de l'antiquité en cette sorte de vie, l'or ne peut être achevé ni perfectionné s'il n'est éprouvé [1] ; et ceux qui aspirent à la perfection d'un état, auquel ils se croient appelés de Dieu, pour se dédier particulièrement à son service, ont besoin de passer par diverses épreuves, tant pour se bien connaître eux-mêmes, que pour se rendre mieux disposés et plus capables de parvenir à la fin qu'ils se proposent.

Il est bien vrai que, pendant les premières années que M. Vincent commença de travailler aux missions, ne connaissant pas encore les desseins de Dieu, ni ce qu'il voulait faire de lui et par lui, il n'observait aucune forme ni façon particulière en la réception de ceux qui désiraient se joindre à lui pour participer à ses saints travaux ; il se contentait de la bonne volonté avec laquelle ils se présentaient, et de quelque retraite qu'il les conviait de faire, tant pour s'y affermir davantage, que pour implorer le secours de la grâce divine. Quelque temps après, il jugea qu'il fallait ajouter à cette retraite quelques autres exercices spirituels, qui eussent un peu plus d'étendue que les retraites ordinaires. Enfin, voyant sa congrégation formée, et connaissant l'importance de n'y admettre que des sujets bien disposés et bien appelés de Dieu, il résolut que désormais tous ceux qui se présenteraient pour y entrer, feraient, avant que d'y être admis, une espèce de probation dans un séminaire, sous un directeur qui les exercerait dans la pratique des vertus, et les élèverait à la vie spirituelle.

Le premier qu'il choisit pour l'employer à cette direction, fut M. Jean de la Salle, l'un des trois premiers prêtres qui s'étaient joints à lui ; et ayant dressé un ordre pour l'emploi de la journée, et quelques règles particulières propres pour cette probation, ce séminaire fut

[1] Sine probatione aurum non perficitur. *Joan. Climac. grad.* 4.

commencé au mois de juin de l'année 1637 en la maison de Saint-Lazare, où il a toujours depuis continué, et continue encore avec bénédiction ; y ayant pour l'ordinaire trente ou quarante séminaristes, tant prêtres que clercs. Ce séminaire est proprement le premier séminaire qui a été fait pour ceux de la Congrégation de la Mission ; à la différence des autres séminaires, dont il a été parlé ci-dessus, qui ont été établis pour former les autres ecclésiastiques qui ne sont pas de cette congrégation. M. Vincent l'appelait *spem gregis*, et la pépinière des missionnaires ; et il a toujours eu cette confiance en la providence paternelle de Dieu, qu'il aurait soin de le remplir de sujets propres pour son service : car il tenait pour maxime, que c'était à Dieu de choisir et d'appeler ceux qu'il lui plaisait ; et que, comme les premiers missionnaires du Fils de Dieu qui ont été ses apôtres, ne se sont pas ingérés d'eux-mêmes, mais ont été choisis par ce divin Seigneur, qui appela à lui ceux qu'il voulut ; de même qu'il fallait que ceux qui se donneraient à Dieu, pour travailler, à l'imitation de ces grands saints, à l'instruction et à la conversion des peuples, fussent choisis et appelés par ce même Seigneur.

C'est pour cette raison que M. Vincent n'a jamais voulu dire un seul mot à aucune personne, pour l'attirer dans la congrégation ; et il défendait aux siens de persuader à qui que ce fût d'y entrer. Voici en quels termes il leur parla un jour sur ce sujet :

« Dieu se sert pour l'ordinaire des personnes peu considérables pour opérer de grandes choses. Nous en avons quelques-uns dans notre congrégation, que nous y avons admis avec beaucoup de peine et de difficulté, parce qu'ils paraissaient de petite espérance, lesquels y sont aujourd'hui de très-bons ouvriers, et quelques-uns même supérieurs, qui conduisent leurs maisons avec prudence et douceur ; en sorte qu'il y a sujet d'en louer Dieu et d'admirer ses conduites sur ces personnes-là. Ah ! Messieurs, prenez bien garde, lorsque vous rendez service et donnez conduite à ceux qui viennent faire leurs retraites spirituelles en cette maison, de ne jamais leur rien dire qui tende à les attirer en la compagnie : c'est à Dieu à y appeler et à en donner la première inspiration. Bien davantage, quand même ils vous découvriraient qu'ils en ont la pensée, et qu'ils vous témoigneraient qu'ils y ont inclination, gardez-vous bien de les déterminer de vous-mêmes à se faire missionnaires, en le leur conseillant ou les y exhortant. Mais alors dites-leur seulement qu'ils recommandent de plus en plus ce dessein à Dieu, qu'il y pensent bien, étant une chose importante. Représentez-leur même les difficultés qu'ils y pourront avoir selon la nature, et qu'il faut qu'ils s'attendent, s'ils embrassent cet état, de bien souffrir et de bien tra-

[redacted]

vailler pour Dieu. Que si après cela ils prennent leur résolution, à la bonne heure ; on peut les faire parler au Supérieur pour conférer plus amplement avec eux de leur vocation. Laissons faire Dieu, Messieurs, et nous tenons humblement dans l'attente et dans la dépendance des ordres de sa providence. Par sa miséricorde, l'on a usé ainsi dans la compagnie jusqu'à présent, et nous pouvons dire qu'il n'y a rien en elle que Dieu n'y ait mis, et que nous n'avons recherché ni hommes, ni biens, ni établissements. Au nom de Dieu, tenons-nous là, et laissons faire Dieu. Suivons, je vous prie, ses ordres, et ne le prévenons pas. Croyez-moi, si la compagnie en use de la sorte, Dieu la bénira.

« Que si nous voyons qu'ils aient la pensée de se retirer ailleurs, d'aller servir Dieu dans quelque sainte religion ou communauté, ô Dieu ! ne les en empêchons pas ; autrement il faudrait craindre que l'indignation de Dieu ne tombât sur la compagnie, pour avoir voulu avoir ce que Dieu ne veut pas qu'elle ait. Et dites-moi, je vous prie, si la compagnie n'avait été jusqu'à présent dans cet esprit, de n'affecter point d'autres sujets pour excellents qu'ils fussent, sinon ceux qu'il a plu à Dieu d'y envoyer, et qui en ont eu le désir longtemps auparavant, les pères chartreux et autres communautés religieuses nous enverraient-ils, comme ils font, pour faire retraite céans, quantité de jeunes hommes qui demandent d'entrer chez eux ? Vraiment, ils s'en donneraient bien de garde !

« Quoi donc ! voilà un bon sujet qui a la pensée de se faire chartreux ; on l'envoie ici pour conférer avec Notre-Seigneur par le moyen d'une retraite, et vous tâcheriez de lui persuader qu'il demeurât céans ! Et que serait-ce que cela, Messieurs, sinon vouloir retenir ce qui ne nous appartient pas, et vouloir faire qu'un homme entre dans une congrégation où Dieu ne l'appelle pas, et à quoi même il n'a pas pensé ? Et que pourrait faire une telle entreprise, sinon attirer la disgrâce de Dieu sur toute cette compagnie ? O pauvre compagnie de missionnaires, que tu tomberais en un pitoyable état si tu en venais là ! mais par la grâce de Dieu tu en as toujours été et tu en es encore bien éloignée. Prions Dieu, Messieurs, prions Dieu qu'il confirme cette compagnie dans la grâce qu'il lui a faite jusqu'à présent, de ne vouloir avoir autre chose que ce qu'il a agréable qu'elle ait. »

Un autre jour, M. Vincent ayant reçu une lettre d'un prêtre de sa congrégation, pour la faire tenir à un ecclésiastique très-vertueux, qu'il estimait fort propre pour la vie et pour les emplois des missionnaires, et même qui lui avait témoigné en quelque rencontre avoir inclination d'entrer en leur congrégation, il fit cette réponse :

« Je n'ai pas envoyé votre lettre à M. N., parce qu'elle le persuade d'entrer en la compagnie, et que nous avons une maxime contraire,

qui est de ne solliciter jamais personne d'embrasser notre état. Il n'appartient qu'à Dieu de choisir ceux qu'il y veut appeler, et nous sommes assurés qu'un missionnaire donné de sa main paternelle fera lui seul plus de bien que beaucoup d'autres qui n'auraient pas une pure vocation. C'est à nous à le prier qu'il envoie de bons ouvriers en la moisson, et à si bien vivre, que nous leur donnions par nos exemples de l'attrait pour travailler avec nous, si Dieu les y appelle. »

Voilà de quelle façon M. Vincent parlait, et voici comme il agissait. On a vu plusieurs personnes s'adresser à lui, et lui écrire ou lui dire, chacun en particulier : « Monsieur, je me remets entre vos mains pour faire tout ce que vous jugerez que Dieu demande de moi. Dites-moi donc ce que je dois faire ; si je dois quitter le monde pour embrasser un tel ou tel état. Il me semble que Dieu m'adresse à vous pour connaître sa volonté. Je suis dans une entière indifférence sur le choix que je dois faire, et je suivrai votre avis comme la marque la plus assurée de la volonté de Dieu. » On lui a fait plusieurs fois de telles consultations et demandes ; et c'est une chose merveilleuse, que cet humble et sage serviteur de Dieu n'a presque jamais voulu déterminer personne ni leur prescrire l'état qu'ils devaient embrasser, de peur d'entreprendre, comme il disait, sur la conduite de la providence de Dieu, et de prévenir les ordres de sa souveraine volonté, qu'il faut humblement et fidèlement suivre. Sa réponse plus ordinaire était en ces termes :

« La résolution de votre doute est une affaire à vider entre Dieu et vous ; continuez à le prier qu'il vous inspire ce que vous avez à faire ; mettez-vous en retraite pour quelques jours à cet effet, et croyez que la résolution que vous prendrez en la vue de Notre-Seigneur, sera la plus agréable à la divine Majesté et la plus utile pour votre vrai bien ! »

Quant à ceux qui s'adressaient à lui, étant déjà déterminés de quitter le monde, mais incertains de la religion ou communauté en laquelle ils devaient se retirer, s'ils lui en proposaient deux qui fussent bien réglées, pour savoir laquelle ils devaient choisir, il les remettait encore à résoudre ce qu'ils avaient à faire avec Dieu ; mais si la Congrégation de la Mission était l'une de ces deux-là, il leur disait : « O monsieur ! nous sommes de pauvres gens indignes d'entrer en comparaison avec cette autre sainte compagnie ; allez-y au nom de Notre-Seigneur, vous y serez incomparablement mieux qu'avec nous. »

Pour ceux qui venaient se présenter à lui avec une volonté déterminée d'entrer en sa congrégation, il apportait une très-grande circonspection avant que de les y recevoir. Il s'informait ordinairement d'eux, depuis quand ils avaient eu cette pensée ; comment et par quelle occasion elle leur était venue ; de quelle condition ils étaient ; par quel

motif ils étaient portés d'embrasser l'état de missionnaires ; s'ils étaient disposés d'aller en tous les lieux où ils seraient envoyés, même dans les régions étrangères les plus éloignées, et de passer par-dessus telles et telles difficultés, leur proposant celles qui arrivent le plus fréquemment en l'état qu'ils voulaient embrasser. Il les renvoyait quelquefois sans leur donner aucune résolution, et même avec peu d'espérance d'être reçus, pour éprouver leur vocation et leur vertu ; il les remettait pour l'ordinaire pendant un temps notable, les obligeant de revenir plusieurs fois pour les mieux connaître, et jamais il ne leur donnait parole, quelque épreuve qu'il eût faite de leurs dispositions et de leur persévérance, qu'il ne leur eût fait faire une retraite exprès pour consulter la volonté de Dieu, après laquelle, s'ils persévéraient dans leur premier dessein, il les faisait voir par quelques anciens de la maison, et s'ils les jugeaient propres pour la congrégation, ils étaient reçus au séminaire pour y faire une épreuve de deux ans dans les exercices de l'humilité, de la mortification, de la dévotion, de la récollection, de l'exactitude, et en autres semblables pratiques nécessaires pour faire un fonds de vertu et pour honorer, comme il disait, l'état d'enfance de Notre-Seigneur. Il voulait qu'ils se rendissent fort intérieurs et qu'ils fissent bonne provision de cette onction de l'esprit de Dieu, qui pût après conserver le feu de la charité dans leurs cœurs parmi tous les emplois et tous les travaux des missions. Et puis, ayant passé ce temps et s'étant acquittés de leur devoir dans le séminaire, il les admettait à la congrégation. Après quoi, s'ils n'avaient pas encore achevé leurs études, il les leur faisait continuer autant qu'il était nécessaire pour s'acquitter dignement des fonctions de leur état. Voici un petit sommaire des dispositions qu'il requérait des siens, qu'il a laissé écrit de sa propre main.

Quiconque veut vivre en communauté, doit se résoudre à vivre comme un pèlerin sur la terre, de se faire fou pour Jésus-Christ, de changer de mœurs, de mortifier toutes ses passions, de chercher Dieu purement, de s'assujettir à chacun comme le moindre de tous ; de se persuader qu'il est venu pour servir, et non pour gouverner ; pour souffrir et travailler, et non pour vivre en délices et en oisiveté. Il doit savoir que l'on y est éprouvé comme l'or en la fournaise ; qu'on ne peut y persévérer si l'on ne veut s'humilier pour Dieu et se persuader qu'en ce faisant on aura un véritable contentement en ce monde et la vie éternelle en l'autre. »

Dans ce peu de paroles ce saint homme a compris beaucoup de choses, et l'on peut dire qu'il a bien taillé de l'ouvrage à ceux qui ne trouvant pas leurs commodités ni leurs satisfactions dans le monde,

penseraient trouver leurs aises et leur repos dans la Congrégation des Missionnaires.

Voici encore un mot de la disposition qu'il leur souhaitait, qu'il dit un jour à sa communauté au sujet d'un missionnaire qui avait été maltraité dans un pays étranger : « Plaise à Dieu, mes frères, que tous ceux qui viennent pour être de la compagnie, y viennent dans la pensée du martyre, et dans le désir de souffrir la mort, et de se consacrer totalement au service de Dieu, soit pour les pays éloignés, soit pour celui-ci, ou pour quelque autre lieu que ce soit, où il plaira à Dieu de se servir de la pauvre petite compagnie. Oui, dans la pensée du martyre. Oh ! que nous devrions demander souvent cette grâce à Notre-Seigneur ! Hélas ! messieurs et mes frères, y a-t-il rien de plus raisonnable que de se consumer pour celui qui a si librement donné sa vie pour nous ? Si Notre-Seigneur nous a aimés jusqu'à ce point que de mourir pour nous, pourquoi n'aurions-nous pas la même affection envers lui, pour la mettre à effet si l'occasion s'en présente ? Nous voyons tant de papes qui les uns après les autres ont été martyrisés. N'est-ce pas une chose étonnante de voir des marchands qui, pour un petit gain, traversent les mers et s'exposent à une infinité de dangers ? J'étais dimanche passé avec un qui me disait qu'on lui avait proposé d'aller aux Indes, et dit qu'il était résolu d'y aller. Je lui demandai s'il y avait du péril ; il me dit qu'il y en avait plusieurs très-grands ; qu'il était vrai qu'un marchand de sa connaissance en était venu, mais qu'un autre y était demeuré. Je disais alors en moi-même : Si cette personne, pour aller chercher quelques pierres de prix et faire quelque gain, se veut ainsi exposer à tant de dangers, combien plus le devons-nous faire pour porter la pierre précieuse de l'Évangile et gagner des âmes à Jésus-Christ ! »

CHAPITRE XXXVI.

M. VINCENT S'EMPLOIE POUR L'ASSISTANCE DES PAUVRES LORRAINS PENDANT LES GUERRES, ET PREND UN SOIN PARTICULIER DE PLUSIEURS PAUVRES GENTILSHOMMES ET DEMOISELLES RÉFUGIÉS A PARIS.

Saint Augustin a dit avec grande raison, que Dieu était si bon, qu'il ne permettrait jamais aucun mal, s'il ne se reconnaissait assez puissant pour en tirer un plus grand bien. On pourrait alléguer un nombre presque infini d'exemples pour faire voir combien cette parole est véritable. Mais sans en aller chercher plus loin, il ne faut que jeter les yeux sur ce qui s'est passé pendant les guerres dernières dans la Lorraine, où il semble que Dieu n'ait permis cette extrême misère, en

laquelle ont été réduits les habitants de cette province, autrefois si riche et si abondante en toutes sortes de biens, que pour en tirer de très-grands avantages spirituels; particulièrement pour donner occasion à plusieurs personnes vertueuses de pratiquer des œuvres d'une charité tout héroïque; et entre les autres à M. Vincent, qui a signalé sa vertu en cette occasion, et qui a fait ressentir à ces pauvres peuples affligés jusqu'à quel degré pouvait monter la charité en ces derniers siècles, quoique, selon la prédiction de Jésus-Christ, elle s'y trouve si refroidie à cause de l'iniquité qui abonde et regorge de tout côté[1].

M. Vincent ayant eu avis en l'année 1639 de l'état déplorable auquel la Lorraine était réduite par le malheur des guerres et par l'extrême nécessité des habitants, se résolut de les secourir; et ayant recueilli quelques aumônes, auxquelles il contribua notablement de son côté, il les envoya distribuer par les mains de ses missionnaires. Mais ces aumônes ayant été bientôt employées, quelques-uns de ceux qu'il avait envoyés étant retournés, lui rapportèrent les nécessités inouïes et presque incroyables qu'ils avaient vues de leurs propres yeux. Cela toucha si fort le cœur de M. Vincent, et de quelques autres personnes de condition et de piété de l'un et de l'autre sexe de la ville de Paris, auxquelles il en fit le récit, que la résolution fut prise de secourir ces pauvres gens à quelque prix que ce fût. Pour cet effet, ces charitables personnes fournirent des sommes très-notables, que M. Vincent envoya par quelques-uns des siens pour être départies et employées selon les plus pressants besoins qui se trouveraient, non-seulement dans les villages, mais aussi dans les villes, et même dans les plus grandes, qu'on croyait les moins incommodées des guerres, comme Metz, Toul, Verdun, Nancy, Bar-le-Duc, Pont-à-Mousson, Saint-Mihiel et autres : car en ce déplorable temps il y avait en tous lieux des personnes de tous états dans la dernière affliction et indigence; jusque-là qu'il se trouvait des mères qui, par une rage de faim, mangeaient leurs propres enfants; des filles et demoiselles en grand nombre, qui étaient sur le point de se prostituer pour éviter la mort; et des religieuses mêmes des plus réformées, qui se voyaient à la veille d'être obligées, par l'extrême nécessité, de rompre leur clôture pour aller chercher du pain, au péril de leur honneur, et au grand scandale de l'Église.

Ce grand nombre de personnes de toute condition et de tout sexe, réduites à l'extrême nécessité, épuisaient incontinent les aumônes, quoique très-abondantes, qu'on envoyait pour les secourir; et une charité moindre que celle de M. Vincent eût perdu courage, et eût

[1] Quoniam abundavit iniquitas, refrigescet charitas. *Matth.*, 24.

considéré cette entreprise comme une chose impossible, attendu les autres grandes et pressantes nécessités auxquelles il fallait en même temps pourvoir du côté de Paris et du reste de la France. Mais que ne peut un cœur qui aime Dieu, et qui se mortifie parfaitement en lui? *Je puis tout*, disait le saint Apôtre, *en celui qui me fortifie*[1]. M. Vincent pouvait bien dire de même : et en effet Dieu donna une belle bénédiction à ses charitables instances envers tous ceux et celles qu'il voyait disposés à exercer les œuvres de miséricorde, qu'il procura et fit envoyer en divers temps près de seize cent mille livres d'aumônes pour les pauvres de la Lorraine, dont la reine mère du roi fit donner une partie; les dames de la Charité de Paris y contribuèrent aussi notablement de leur côté. On a même remarqué qu'un seul frère de la Mission a fait cinquante-trois voyages en Lorraine, pendant neuf ou dix années que cette extrême nécessité dura, pour y porter l'argent des aumônes, et qu'il n'y portait pas moins de vingt mille livres à chaque fois, et quelquefois vingt-cinq et trente mille et plus; et ce qui est merveilleux et qui fait connaître la protection manifeste de Dieu sur cette bonne œuvre, est qu'ayant fait la plupart de ces voyages au travers des armées, et en des lieux remplis de soldats, et exposés aux pilleries de telles gens, il n'a jamais été volé, ni fouillé, et est toujours arrivé heureusement dans les lieux où il allait distribuer ces aumônes. Pour les rendre plus utiles aux pauvres, et même pour les étendre davantage, M. Vincent avait donné ordre aux missionnaires qui étaient en Lorraine, de faire distribuer journellement, dans tous les lieux où il y avait des pauvres, du pain et du potage qu'on faisait faire pour leur nourriture; et il leur recommandait particulièrement d'avoir soin des malades, et de ne pas oublier aussi de faire l'aumône spirituelle en même temps qu'on leur distribuait la corporelle, les instruisant, consolant, encourageant, et donnant ainsi la pâture aux âmes, pendant qu'on nourrissait et soulageait les corps.

Qui pourrait maintenant dire à combien de personnes ce fidèle dispensateur a, par ses soins et entreprises charitables, sauvé la vie du corps et de l'âme? Combien il en a retiré du précipice du désespoir, où ils s'allaient perdre? Dieu seul, qui a été le premier auteur de tous ces biens, les connaît; et nous en verrons quelque chose au second livre, où il sera parlé plus en particulier de ce qui s'est passé dans cette merveilleuse entreprise.

Mais ce n'est pas encore tout : la providence de Dieu préparait une nouvelle manière, en ce même temps-là, pour mettre le comble à la charité de ce vrai père des pauvres. La continuation de la guerre et

[1] Omnia possum in eo qui me confortat. *Philipp.*, 4.

[redacted]

des misères extrêmes de la Lorraine obligeait enfin une partie des habitants d'en sortir, et de se venir réfugier à Paris; un grand nombre se vint jeter entre les bras de M. Vincent, comme au commun et au plus assuré asile des pauvres et des affligés. Il prit soin de les faire loger en divers lieux, leur procura du pain et des habits; et ayant reconnu que, par le malheur du temps et faute d'assistance de leurs pasteurs, qui étaient pour la plupart ou morts ou en fuite, il y en avait plusieurs qui depuis longtemps n'avaient point approché des sacrements, il leur fit faire deux missions dans l'église d'un village distant environ d'une demi-lieue de Paris, nommé la Chapelle, au temps des fêtes de Pâques, pendant deux années consécutives; auxquelles missions il y eut un grand nombre de personnes de condition de Paris, qui eurent dévotion d'assister; les uns pour prendre part au travail, et les autres aux fruits et au mérite de l'œuvre par leurs bienfaits et aumônes; et par ce moyen ces pauvres gens, en recevant le bien spirituel qu'on leur procurait, furent aussi secourus pour leurs besoins temporels, les uns ayant été mis en condition, et les autres en état de gagner leur vie.

Or, entre ces réfugiés de Lorraine, il se trouva plusieurs personnes de condition de tout sexe, gentilshommes et demoiselles, que la nécessité obligea aussi de venir à Paris, où, ayant vendu ce qu'ils avaient dû apporter et sauver du débris de leurs biens, et s'en étant entretenus quelque temps, après que tout fut consumé, n'ayant plus de quoi subsister, ils se trouvaient pour la plupart réduits à une nécessité d'autant plus grande qu'ils ne l'osaient faire paraître, la honte de se voir déchus de leur premier état leur fermant la bouche et les faisant résoudre à souffrir plutôt toutes sortes d'extrémités que de manifester leur pauvreté. Une personne d'honneur et de mérite en ayant eu connaissance, en donna avis à M. Vincent, et lui proposa la pensée qu'il avait eue de chercher les moyens de les assister. A quoi il répondit : « O Monsieur, que vous me faites plaisir ! Oui, il est juste d'assister et de soulager cette pauvre noblesse, pour honorer Notre-Seigneur, qui était très-noble et très-pauvre tout ensemble. » Après quoi ayant recommandé cette affaire à Dieu, et considéré en lui-même par quel moyen il pourrait rendre cette assistance, il jugea que cette œuvre était un digne objet de la charité de quelques personnes de condition. Et en effet, il en disposa sept ou huit d'entre eux, qui étaient d'une insigne piété, du nombre desquels était feu M. le baron de Renty, dont la sainte vie, qui a été rédigée par écrit, et donnée au public après sa mort, peut servir d'un parfait modèle de toutes sortes de vertus aux âmes vraiment nobles.

Ces messieurs donc ayant été conviés par M. Vincent de s'assembler pour ce sujet, il leur parla si efficacement de l'importance [illegible]

de cette œuvre de charité, qu'ils prirent résolution de se lier et associer ensemble pour secourir et assister cette pauvre noblesse; et quelques-uns s'étant chargés de les aller voir en leurs chambres pour reconnaître plus en particulier leurs besoins, prendre leurs noms, et savoir au vrai le nombre des personnes de chaque famille, le rapport en fut fait en la prochaine assemblée, où ils se cotisèrent tous pour leur fournir la subsistance d'un mois. Et depuis ils continuèrent de s'assembler à Saint-Lazare tous les premiers dimanches des mois, et se cotisaient de nouveau selon les besoins de ces pauvres réfugiés. M. Vincent y contribuait toujours de son côté, et quelquefois au-delà de ce qu'il pouvait. Une fois, entre autres, il arriva que tous s'étant cotisés, il s'en fallait environ deux cents livres que la somme nécessaire pour cette charité ne fût complète; ce que M. Vincent voyant, il appela le prêtre procureur de la maison, et, après l'avoir tiré à l'écart, il lui demanda tout bas quel argent il avait. A quoi il répondit qu'il n'avait que ce qui était nécessaire pour pourvoir le lendemain aux nécessités ordinaires du vivre de la communauté, qui était alors fort nombreuse. Et combien y a-t-il? lui dit M. Vincent. Cinquante écus, répondit-il. Mais n'y a-t-il que cela d'argent dans la maison? réplique M. Vincent. Non, Monsieur, répond l'autre, il n'y a que cinquante écus. Je vous prie, lui dit derechef M. Vincent, de me les aller quérir; et les lui ayant apportés, il les donna pour fournir à peu près à ce qui manquait pour la subsistance d'un mois de cette pauvre noblesse, aimant mieux s'incommoder et se réduire à emprunter pour avoir de quoi vivre pour les siens, que de laisser souffrir ces pauvres réfugiés. Un de ces messieurs, qui avait prêté l'oreille, ayant entendu la réponse du procureur, admira la généreuse charité de M. Vincent : ce qu'ayant après rapporté aux autres, ils en furent si touchés, que quelqu'un d'entre eux envoya le lendemain matin un sac de mille francs à la maison de Saint-Lazare par aumône.

Cet exercice de charité envers la pauvre noblesse de Lorraine continua environ sept ans, pendant lesquels on leur portait tous les mois leur subsistance; et outre cela, ces messieurs les allaient visiter les uns après les autres, leur rendant toujours dans ces visites quelques témoignages de respect, et leur disant quelque parole de consolation : ils leur procuraient encore d'ailleurs tout le secours qu'ils pouvaient dans leurs affaires. Enfin, la Lorraine s'étant un peu remise de tous ces troubles qui l'avaient agitée, plusieurs de ces réfugiés retournèrent en leurs maisons, et M. Vincent prit soin de leur fournir ce qui était nécessaire, tant pour leur voyage que pour subsister quelque temps dans leur pays, et continua toujours d'assister ceux qui restaient à Paris.

Comme un exercice de charité n'occupait jamais tellement le cœur de M. Vincent, qu'il ne fût toujours disposé d'en embrasser un autre, ayant su en ce même temps qu'il y avait plusieurs seigneurs et gentilshommes anglais et écossais, lesquels, pour le sujet de la foi catholique qu'ils professaient, avaient été contraints de se réfugier à Paris, il en parla à ces messieurs qui avaient assisté les Lorrains, et procura, conjointement avec eux, qu'ils fussent secourus comme les autres ; et il a toujours continué, presque jusqu'au temps de sa mort, de les assister de ses soins et de ses aumônes. Voici un extrait de ce qu'un des plus qualifiés seigneurs de cette illustre et charitable assemblée a mis par écrit sur ce sujet :

« M. Vincent était toujours le premier à donner : il ouvrait son cœur et sa bourse, de sorte que, quand il manquait quelque chose, il contribuait tout le sien, et se privait des choses qui lui étaient nécessaires pour achever l'œuvre commencée. Une fois même que pour parfaire une somme considérable il était besoin de trois cents livres, il les donna aussitôt ; et l'on sut que c'était des deniers qu'une personne charitable lui avait donnés pour lui avoir un autre cheval meilleur que le sien, qui était diverses fois tombé sous lui de faiblesse, étant extrêmement vieux. Mais il aima mieux souffrir de se mettre en péril d'être blessé, que de laisser des personnes qu'il croyait dans le besoin, sans les assister. »

Cette assemblée continua près de vingt ans ou environ, et on peut avec raison la mettre au rang des grandes œuvres auxquelles M. Vincent a coopéré, puisqu'il en a été l'auteur et le promoteur, et qu'avec la charité et le zèle des personnes illustres qui la composaient, il a remédié à une infinité de maux, et procuré un très-grand nombre de biens fort considérables.

Nous ne devons pas omettre ici que M. Vincent voyant tant de mauvais effets causés par la guerre, et considérant les horribles péchés, les blasphèmes, les sacriléges et profanations des choses les plus saintes, les meurtres et toutes les violences et cruautés qu'on exerçait sur les personnes même innocentes, outre la désolation des provinces et la ruine de tant de familles, son cœur s'en trouva tellement saisi, et comme tout outré de douleur, qu'il se résolut, contre toutes les raisons que la prudence humaine lui pouvait suggérer, d'employer un moyen dont le succès paraissait assez douteux, et qui pouvait d'ailleurs lui être fort préjudiciable. Nous avons déjà dit en un autre endroit que M. le cardinal de Richelieu lui témoignait beaucoup de bienveillance, et ce fut de cette bienveillance qu'il se voulut prévaloir, non pour ses propres intérêts, mais pour le bien public. Dans ce dessein, il s'en alla un jour le trouver, et après lui avoir exposé avec toute sorte de respect la souffrance extrême du pauvre peuple, et tous les autres désor-

dres et péchés causés par la guerre, il se jeta à ses pieds, en lui disant : « Monseigneur, donnez-nous la paix ; ayez pitié de nous ; donnez la paix à la France. » Ce qu'il répéta avec tant de sentiment, que ce grand cardinal en fut touché : et ayant pris en bonne part sa remontrance, il lui dit qu'il y travaillait, et que cette paix ne dépendait pas de lui seul, mais aussi de plusieurs autres personnes, tant du royaume que du dehors.

Il est vrai que si M. Vincent eût consulté quelque sage du siècle, il lui eût dit que par cette liberté de parler il s'exposait à n'avoir plus aucun accès auprès de ce premier ministre ; mais la charité qui pressait son cœur lui fit déposer toute crainte et fermer les yeux à tout respect humain pour ne regarder uniquement, en ce qu'il entreprenait, que le service de Dieu et le bien du peuple chrétien. Lui-même parlant d'un semblable sujet : « Je fus un jour chargé, dit-il, de prier M. le cardinal de Richelieu d'assister la pauvre Hibernie : c'était du temps que l'Angleterre avait la guerre avec son roi ; ce qu'ayant fait : Ah ! M. Vincent, me dit-il, le roi a trop d'affaires pour le pouvoir faire. Je lui dis que le pape le seconderait, et qu'il offrait cent mille écus. Cent mille écus, répliqua-t-il, ne sont rien pour une armée : il faut tant de soldats, tant d'équipages, tant d'armes et tant de convois partout. C'est une grande machine qu'une armée qui ne se remue que malaisément. »

Or, quoique ses prières ne fussent pas alors efficaces et que ce qu'il proposait ne se pût exécuter, l'on voit néanmoins par là avec combien d'affection et de zèle il s'est toujours employé pour procurer l'avantage de la religion et le vrai bien des catholiques.

CHAPITRE XXXVII.

SERVICES RENDUS PAR M. VINCENT AU FEU ROI LOUIS XIII, DE GLORIEUSE MÉMOIRE, EN SA DERNIÈRE MALADIE, POUR LE BIEN SPIRITUEL DE SON AME.

Quoique la dignité des rois les élève au-dessus de la condition des autres hommes jusqu'à un tel point que l'Écriture sainte les appelle des dieux [1], en tant qu'ils sont les lieutenants et les vivantes images de Dieu sur la terre ; cette même Écriture néanmoins, après leur avoir donné un titre si sublime et si glorieux, les avertit au même endroit qu'ils ne doivent pas oublier qu'ils sont hommes, et par conséquent obligés de payer le commun tribut de la nature, et de mourir comme les autres hommes [2].

[1] Ego dixi, dii estis, etc.

[2] Vos autem sicut homines moriemini, etc. *Psal.*, 81

[redacted]

personnes . . . . . . aussi bien les plus sages et les plus vertueux princes, que les autres qui ne sont pas tels : avec cette différence toutefois, que la mort est aux bons rois, comme l'Église le déclare, un heureux échange d'une souveraineté temporelle et terrestre, en un royaume céleste et éternel : et aux autres, tout au contraire, elle est le terme de leurs vices, aussi bien que de leur vie, et le commencement de la punition que la puissance de Dieu leur en fera ressentir.

Si les vertus et qualités toutes royales de Louis XIII, de très-glorieuse mémoire, l'ont fait reconnaître pendant sa vie pour l'un des plus grands monarques de la terre, sa piété s'est particulièrement signalée au temps de sa mort. Ce n'est pas ici le lieu de rapporter tout ce que ce prince vraiment très-chrétien a fait et dit pendant sa dernière maladie; par où il a donné à connaître combien son cœur royal était détaché des choses de la terre, et quel était son zèle pour procurer la conversion des hérétiques et des pécheurs, et pour faire, autant qu'il était en lui, que Dieu fût de plus en plus connu, honoré, servi et glorifié, en tous les lieux de son obéissance. Il suffira de remarquer ici que ce bon roi ayant ouï parler de la vertu et sainteté de vie de M. Vincent, et de tous ses emplois charitables pour le bien spirituel de ses sujets, lui demanda de le venir trouver à Saint-Germain-en-Laye au commencement de sa dernière maladie, pour être assisté en cet état de ses bons et salutaires avis, et pour lui communiquer aussi quelques desseins de piété qu'il méditait, particulièrement pour procurer la conversion des hérétiques de la ville de Sédan. Le premier compliment que M. Vincent fit de premier abord à Sa Majesté, fut de lui dire ces paroles du sage : « Sire, *timenti Deum, bene erit in extremis;* » à quoi Sa Majesté, toute remplie des sentiments de sa piété ordinaire, qui lui avait fait lire et méditer souvent ces belles sentences de l'Ecriture, répondit en achevant le verset, « *et in die defunctionis suæ benedicetur.* »

Et un autre jour, comme ce saint homme entretenait Sa Majesté du bon usage des grâces de Dieu, ce grand roi faisant réflexion sur tous les dons qu'il avait reçus de Dieu, et considérant l'éminence de sa dignité royale à laquelle sa providence l'avait élevé, les grands droits qui y sont annexés, et particulièrement celui de nommer aux évêchés et prélatures de son royaume : O M. Vincent, lui dit-il, si je retournais en santé, les évêques seraient trois ans chez vous; voulant dire qu'il obligerait ceux qui seraient nommés aux évêchés, de se disposer à s'acquitter de leurs charges, par la fréquentation des lieux et des personnes qui pourraient leur être utiles à cette fin. En quoi ce grand

il se jeta à ses pieds, en lui disant :

prepa...
la charge très-pesante de ces gra... ...

M. Vincent demeura cette première fois environ huit jours à Saint-Germain, où il eut plusieurs fois l'honneur d'approcher le roi, et de l'entretenir des paroles de salut et de vie éternelle ; à quoi Sa Majesté témoignait prendre une particulière satisfaction.

Enfin la maladie du roi s'augmentant de plus en plus, et surmontant tous les remèdes, ce prince très-chrétien voyant que Dieu voulait le retirer de ce monde, manda derechef M. Vincent pour l'assister en ce dernier passage. Il retourna donc à Saint-Germain, et se rendit auprès de Sa Majesté trois jours avant son décès : où étant, il demeura presque toujours en sa présence, pour lui aider à élever son esprit et son cœur à Dieu, et à former intérieurement des actes de religion, et des autres vertus propres pour se bien disposer à ce dernier moment duquel dépend l'éternité.

Ce grand prince ayant ainsi fini sa vie par une mort très-chrétienne, qui arriva le 14 mai de l'année 1643, et M. Vincent voyant la reine dans les saisissements d'une extrême douleur, et hors d'état de recevoir aucune consolation de la part des hommes, s'en revint aussitôt à Saint-Lazare, afin de faire prier Dieu pour leurs Majestés, bien affligé d'un côté, de la perte d'un prince si juste et si pieux, mais d'autre part, consolé des dispositions très-bonnes dans lesquelles il l'avait vu mourir : étant mort très-chrétiennement, après avoir vécu comme un prince très-chrétien. Le lendemain il fit faire un service solennel dans l'église de Saint-Lazare, et offrir le saint sacrifice de la Messe par tous les prêtres de la maison pour le repos de son âme.

CHAPITRE XXXVIII.

M. VINCENT EST EMPLOYÉ POUR LES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES DU ROYAUME, PENDANT LA RÉGENCE DE LA REINE MÈRE.

Le roi Louis XIII, de glorieuse mémoire, ayant laissé en mourant la régence du royaume à la reine, pendant la minorité de son fils et très-digne successeur, cette sage et vertueuse princesse considérant l'étendue de cette grande monarchie, et la multiplicité des affaires qui accompagnaient sa régence, et surtout l'importance de celles qui

[redacted]

personnes...

., qu'elle
... le cardinal Ma-
...rton, pénitencier de Paris, et
... résolution de ne disposer des bénéfices
... de sa nomination, que par leurs avis.

Quoique M. Vincent fût très-porté à rendre toutes sortes de services à leurs Majestés, ce lui fut néanmoins une très-grande peine de se voir appelé à la cour, pour tenir un rang dans le conseil, qui lui était d'autant plus insupportable, qu'il paraissait plus honorable aux yeux des hommes : sa grande humilité lui ayant toujours fait regarder les honneurs comme des croix dont il ne pouvait porter la pesanteur. Il fit toutes les instances qu'il put, pour obtenir la grâce, ainsi qu'il disait, d'être dispensé de cette charge; mais la reine, connaissant assez sa vertu et sa capacité, voulut absolument qu'il y demeurât. Il entra donc ainsi dans l'exercice de cet emploi en l'année 1643, par une pure déférence aux volontés de Sa Majesté, et avec une grande crainte, non pas de s'évanouir dans les honneurs du monde, dont il ne connaissait que trop la vanité, mais de n'en pouvoir pas sortir aussitôt qu'il l'eût désiré, pour vaquer seulement au soin de sa congrégation, et à la pratique de l'humilité et des autres vertus qu'il préférait à toutes les grandeurs de la terre. C'est ce qui l'obligeait de s'adresser incessamment à Dieu, le priant tous les jours qu'il lui plût le délivrer de cet embarras; et il dit à une personne de confiance, que depuis ce temps-là il n'avait jamais célébré la sainte Messe, qu'il ne lui eût demandé cette grâce, laquelle il désirait jusqu'à un tel point, que s'étant retiré hors de Paris pendant quelques jours, et le bruit ayant couru qu'il était disgracié, et qu'il avait eu ordre de se retirer de la cour, comme, après son retour, un ecclésiastique de ses amis se conjouissait avec lui de ce que ce bruit ne s'était pas trouvé véritable, il lui dit en levant les yeux au ciel, et frappant sa poitrine : *Ah! misérable que je suis, je ne suis pas digne de cette grâce.*

Dieu voulut qu'il demeurât pour le moins dix ans dans cet emploi qui lui était très-pénible, parce que c'était à lui qu'on renvoyait la plupart des affaires qui se devaient traiter en ce conseil; il recevait les placets qu'on présentait à Sa Majesté, et prenait connaissance des raisons et des qualités des personnes qui demandaient, ou pour lesquelles on demandait des bénéfices, pour en faire ensuite son rapport au conseil : la reine l'avait particulièrement chargé de l'avertir de la capacité des personnes, afin que Sa Majesté ne fût point surprise. Mais c'était un sujet digne d'admiration, de voir ce grand serviteur de

Dieu conserver une sainte égalité d'esprit au milieu d'un [illegible] disant :
de personnes et d'affaires, dont il était assailli continuellement, et posséder son âme en paix sous un accablement de distractions et d'importunités. Il recevait tous ceux qui le venaient trouver, toujours avec une même sérénité de visage, et sans sortir de soi-même il se donnait à un chacun, et se faisait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ.

Il est vrai que qui l'eût considéré dans les occupations de ce nouvel emploi, joint à la conduite de sa congrégation, et des autres communautés, établissements et assemblées dont il a été parlé aux précédents chapitres, il eût semblé devoir être partagé et comme divisé en une infinité de soins et de pensées différentes ; veillant et pourvoyant à tout, et travaillant nuit et jour pour satisfaire à toutes ces charges, que l'obéissance ou la charité lui avaient imposées : néanmoins, par un effet admirable de la grâce, on le voyait toujours recueilli en soi et uni à Dieu, toujours présent à lui-même, et se possédant parfaitement avec autant de paix et de tranquillité que s'il n'eût eu aucune affaire ; toujours prêt et disposé d'écouter ceux qui l'abordaient, et de satisfaire à un chacun sans rebuter jamais personne, ni témoigner aucune peine, quelque importunité qu'on lui pût donner ; recevant avec la même affabilité les petits et les pauvres, que les riches et les grands ; enfin l'on peut dire de M. Vincent dans ce maniement des affaires publiques, ce que le saint Apôtre disait de lui-même, qu'il a été fait comme un spectacle au monde, aux hommes et aux anges ; et que la cour a été comme un théâtre, où la vertu de ce fidèle serviteur de Dieu a paru dans son plus grand jour ; où son humilité a triomphé des vains applaudissements des hommes ; où sa patience s'est montrée invincible parmi les pertes, les afflictions, et tous les traits envenimés de l'envie et de la malice ; où sa fermeté à soutenir les intérêts de Dieu et de l'Eglise s'est fait voir au-dessus de toute crainte et de tout respect humain. C'est là qu'il a témoigné sa fidélité inviolable et son affection constante au service de leurs Majestés ; son respect et sa soumission envers les prélats ; l'estime et la charité qu'il conservait en son cœur pour tous les ordres de l'Eglise, et pour toutes les communautés ecclésiastiques et religieuses : le grand désir qu'il avait de bannir l'avarice et l'ambition de tous les bénéficiers, de remédier aux abus qui se commettaient dans l'usage des biens de l'Eglise, et dans les moyens qu'on employait ordinairement pour parvenir aux bénéfices et aux autres dignités ecclésiastiques, de quoi il sera plus amplement parlé en la seconde partie.

Mais ce qui est principalement digne de remarque et qui fait bien voir le parfait désintéressement de M. Vincent, est que la reine étant pour lors environnée et pressée de toutes parts de demandeurs et de

[redacted]

personnes qui aspiraient avec ardeur aux charges, aux bénéfices et autres sortes de biens, il ne lui demanda ni ne lui fit demander aucune chose pour lui ni pour les siens, quoiqu'il fût si près de la source d'où ils découlaient abondamment sur tous les autres, et qu'il y ait grand sujet de croire que la reine, qui avait une estime particulière de sa vertu, l'aurait très-volontiers gratifié de plusieurs choses, s'il eût été dans la disposition de les accepter. Il courut même un bruit pendant quelques jours qu'il allait être cardinal, jusque-là que diverses personnes lui en firent compliment. Il est vrai qu'on ne sait pas si Sa Majesté eut ce dessein, comme on le disait publiquement; mais quoi qu'il en soit, l'on peut assurer que si elle avait eu cette intention, l'humilité de M. Vincent aurait été assez éloquente pour l'en dissuader.

CHAPITRE XXXIX.

EN QUELLE MANIÈRE M. VINCENT A CONTRIBUÉ A L'ÉTABLISSEMENT ET AU BIEN SPIRITUEL DES FILLES DE LA CONGRÉGATION DE LA CROIX.

Comme la charité de M. Vincent n'était point bornée à aucunes œuvres particulières, mais s'étendait universellement sur toutes celles où il voyait que Dieu pouvait être glorifié, en les approuvant et estimant toujours, et même y contribuant de ses conseils et de son entremise quand il le voyait nécessaire ou qu'il en était requis: de là vient qu'il ne s'est fait de son temps presque aucune œuvre publique de piété où il n'ait eu quelque part et pour laquelle on n'ait eu recours à lui, soit pour lui demander ses avis, ou pour le prier de s'en entremettre et de l'appuyer en quelque manière. En voici un exemple très-considérable entre plusieurs autres.

Une dame de très-grande piété, nommée Marie l'Huillier, veuve de feu M. de Villeneuve, ayant par occasion reçu chez elle quelques vertueuses filles de Picardie qui avaient été obligées de venir à Paris pour leurs affaires, comme elle reconnut que ces bonnes filles avaient un zèle particulier de former à la piété les autres personnes de leur sexe, et particulièrement les petites filles, les instruisant de toutes les connaissances nécessaires pour mener une vie vraiment chrétienne, elle qui se sentit pressée du même zèle, les y porta autant qu'elle put; et comme les besoins spirituels sont ordinairement plus grands dans les villages et lieux champêtres que dans les villes, elle se retira en quelques maisons des champs pour donner moyen à ces filles d'exercer plus utilement cette charité; elle les envoyait même de fois à autres en divers lieux, où, pendant quelque peu de séjour qu'elles y faisaient, elles

s'employaient à cette instruction avec beaucoup de fruit ; ce qui convia d'autres filles qui se sentaient portées à pratiquer ces mêmes charitables exercices de se joindre aux premières qui les avaient commencés, et dans la suite du temps, cette dame reconnut par cette petite épreuve le grand besoin qu'il y avait de procurer que les petites filles fussent dès leur bas âge instruites à la connaissance de Dieu et aux bonnes mœurs, et le peu de personnes qui se rencontraient particulièrement dans les petites villes, bourgs et villages, qui fussent capables de bien faire cette instruction, les religieuses Ursulines et autres qui font une spéciale profession d'y vaquer, ne pouvant pas s'établir en ces petits lieux, et les filles ou femmes veuves qui se voulaient mêler d'y faire les petites écoles, en étant souvent fort incapables et ne prenant aucun soin de former et d'instruire les filles à la piété, outre qu'il se trouve un très-grand nombre de lieux où il n'y avait aucunes maîtresses d'écoles ; de sorte que les filles étaient obligées, ou de demeurer dans une très-grande ignorance, ou d'aller aux écoles avec les garçons, d'où s'ensuivaient de très-grands désordres, comme l'expérience l'avait fait connaître.

Cette dame donc, considérant tout cela, prit résolution d'y apporter un remède universel, persuadant à ces bonnes filles qui étaient avec elle et qui avaient un très-grand respect et une entière déférence à ses sentiments, de s'appliquer non-seulement à continuer leurs instructions, mais encore à former entre elles d'autres filles qu'on jugerait propres pour aller demeurer en divers lieux et y faire plus chrétiennement et plus fructueusement la fonction de maîtresses d'école ; et comme toutes les œuvres de piété inspirées de Dieu sont toujours exposées aux contradictions et aux traverses, ces filles en ayant au commencement reçu plusieurs, et pour ce sujet quelqu'un leur ayant dit qu'on les pouvait avec raison appeler Filles de la Croix, ce titre leur est toujours depuis demeuré, et elles l'ont conservé avec une affection d'autant plus grande, qu'il semblait les obliger en quelque façon de se tenir plus unies à Jésus-Christ crucifié, que saint Paul appelle la puissance et la sagesse de Dieu [1], afin d'y puiser, comme dans la vraie source, la lumière et la force nécessaire pour correspondre dignement aux desseins de sa providence sur elles et pour s'employer avec bénédiction à détruire parmi les personnes de leur sexe les deux plus grands obstacles de la vie chrétienne, qui sont l'ignorance et le péché.

Cette vertueuse dame ne se voulut pas fier à ses propres sentiments pour une entreprise de telle importance, mais elle en parla à plusieurs grands serviteurs de Dieu, entre lesquels ayant une estime très-particulière de la vertu et capacité de M. Vincent, elle conféra souvent avec

[1] Prædicamus Christum crucifixum Dei virtutem, et Dei sapientiam. 1. *Cor.*, 1.

lui sur ce sujet, et il lui donna plusieurs salutaires avis, soit pour l'encourager à l'entreprise de cette bonne œuvre, soit pour lui aider à bien former et conduire les filles qui la devaient soutenir avec elle. Depuis, le nombre de ces filles s'étant accru, pour affermir davantage un si bon dessein, elle en obtint l'approbation de M. l'archevêque de Paris, et même l'érection de cette compagnie de filles en communauté et congrégation formée sous le titre de Filles de la Croix ; ce qui fut ensuite autorisé par lettres patentes du roi vérifiées en la cour du parlement ; et madame la duchesse d'Aiguillon, voyant le grand bien que cette nouvelle congrégation pouvait produire dans l'Église, poussée par sa charité ordinaire, contribua notablement pour les établir et fonder en la ville d'Aiguillon et ailleurs.

Plusieurs années passèrent avant que cette congrégation fût mise au point qu'il fallait pour subsister : les grandes et presque continuelles infirmités de madame de Villeneuve y ayant apporté beaucoup de retardement, et enfin la mort l'ayant prévenue avant qu'elle eût pu donner la dernière perfection à ce qu'elle avait si bien commencé ; de sorte que ces bonnes filles demeurèrent comme orphelines, ayant perdu leur mère, et cette perte leur arriva dans une conjoncture assez fâcheuse, en laquelle (Dieu le permettant ainsi pour en tirer sa plus grande gloire) on peut dire que Satan commençait d'attaquer leur congrégation naissante pour la cribler, ainsi qu'il fit à l'égard des Apôtres dans les commencements de l'Église, selon la prédiction de Jésus-Christ[1]. Il y avait pour lors, à la vérité, beaucoup de personnes de vertu et de condition qui désiraient et s'employaient pour faire subsister cette congrégation ; mais on y trouvait de si grandes difficultés, à cause des traverses qu'on lui donnait, et d'autres fâcheux accidents qui lui arrivèrent en ce temps-là, que les personnes mêmes qui avaient plus d'affection et plus d'intérêt à sa conservation, concluaient presque toutes à la dissoudre, ou bien à l'unir avec quelque autre communauté. Sur quoi M. Vincent ayant été consulté et s'étant tenu plusieurs assemblées en sa présence sur ce sujet, ce fut une chose merveilleuse, que nonobstant tout ce qui fut représenté, pour faire voir que selon les apparences humaines elle ne pouvait subsister, ce grand homme, comme inspiré de Dieu, bien qu'il fût toujours assez tardif à prendre une dernière résolution dans les affaires de cette nature et qu'il eût d'ailleurs difficulté d'approuver les nouveaux établissements, fut néanmoins absolument d'avis qu'on devait employer tous les moyens possibles pour soutenir et faire subsister cette congrégation ; et quoi qu'on pût dire au contraire, il tint toujours ferme dans ce sentiment : il con-

[1] Ecce Satanas expetivit vos, ut cribraret sicut triticum. *Luc.*, 22.

seilla même à une vertueuse dame, dont il connaissait le zèle et la charité, d'entreprendre cette bonne œuvre et de se rendre la protectrice et comme la tutrice de ces filles orphelines. Ce fut madame Anne Petau, veuve de M. Renauld, seigneur de Traversay, conseiller du roi en son parlement de Paris, laquelle, déférant à cet avis de M. Vincent, s'est employée avec une affection infatigable à soutenir et défendre les intérêts de cette congrégation des Filles de la Croix, qui a surmonté par son moyen, et principalement par le secours de Dieu, tous les obstacles qui lui étaient les plus contraires, et a été mise en état de subsister et de rendre, comme elle fait, un service utile à l'Église. M. Vincent, non content d'avoir relevé de la sorte cette congrégation qui semblait être sur le penchant de sa ruine et de lui avoir procuré un secours si favorable, exhorta de plus un ecclésiastique, qu'il jugeait propre pour cet effet, d'en accepter la charge de supérieur, sous le bon plaisir de M. l'archevêque de Paris, pour aider ces vertueuses filles à se perfectionner en leur état, et pour suppléer à ce qui n'avait pu être fait du vivant de madame de Villeneuve. Il lui donna ensuite, en diverses rencontres, plusieurs avis très-utiles touchant la conduite de cette congrégation, à laquelle il a plu à Dieu depuis ce temps-là donner une bénédiction toute particulière; en sorte qu'il a contribué et contribue encore tous les jours au salut et à la sanctification de plusieurs âmes; car les filles de cette congrégation s'emploient non-seulement à former celles qui se présentent, pour les rendre propres à instruire utilement et chrétiennement les autres selon leur institut, mais elles exercent aussi toutes sortes d'œuvres de charité spirituelle qui leur sont convenables à l'égard des personnes de leur sexe, et principalement envers les pauvres, tenant la porte de leur maison et encore plus celle de leur cœur ouverte pour les y recevoir et pour leur rendre toute sorte d'assistance en leurs besoins spirituels, soit en les instruisant des choses nécessaires au salut, soit en les disposant à faire de bonnes confessions générales, ou en les recevant quelques jours en leur maison pour y faire une retraite, selon les besoins qu'elles en peuvent avoir.

Or, comme après Dieu c'est M. Vincent qui leur a tendu la main pour les soutenir et pour garantir leur congrégation d'une chute dont elle n'eût peut-être jamais pu se relever, et comme c'est lui qui a d'ailleurs grandement contribué par ses sages conseils à les mettre dans le bon état où elles se trouvent, elles sont obligées de le reconnaître, sinon pour leur fondateur et instituteur, au moins pour leur restaurateur et conservateur, et de remercier Dieu de toutes les assistances et secours temporels et spirituels qu'elles ont reçus par ses charitables entremises.

[redacted]

CHAPITRE XL.

DE QUELLE FAÇON M. VINCENT SE COMPORTA PENDANT LES PREMIERS TROUBLES DE L'AN 1649, ET CE QUI LUI ARRIVA EN QUELQUES VOYAGES QU'IL FIT EN CE TEMPS-LA.

Ce royaume avait joui d'un grand calme pendant les premières années de la régence de la reine-mère, qui continua toujours ses soins pour procurer la paix au dedans, pendant qu'elle employait les armes au dehors pour repousser les efforts des ennemis. Mais soit que nos péchés nous rendissent indignes de jouir plus longtemps d'un si grand bien, ou que Dieu, pour d'autres justes raisons qui nous sont inconnues, nous en voulût priver, ce calme fut suivi d'une des plus violentes tempêtes dont la France ait été agitée depuis longtemps. Ce fut vers la fin de l'année 1648 que cet orage commença de s'élever, lequel donna sujet à Leurs Majestés d'aller a Saint-Germain-en-Laye au mois de janvier de l'année suivante; et les troupes s'etant ensuite approchées de cette grande ville, elle se trouva incontinent bloquée, et peu de temps après réduite en de fâcheuses extrémités.

La première chose que fit alors M. Vincent fut de mettre sa compagnie en prières pour demander a Dieu le secours de sa miséricorde, prévoyant bien que l'affliction publique serait grande si cette division durait. Ensuite de cela il crut qu'il était de son devoir de s'employer autant qu'il pourrait, afin d'y apporter quelque remède, et résolut à cet effet de prendre occasion, en allant faire offre de ses très-fidèles services a Leurs Majestés à Saint-Germain, de représenter à la reine, avec tout le respect et toute l'humilité possible, ce qu'il pensait selon Dieu être le plus expédient pour moyenner la paix et la tranquillité de l'État. Dans cette résolution il partit de Saint-Lazare le 13 du même mois de janvier. Pour ne donner toutefois aucun ombrage de cette sortie, il mit une lettre entre les mains de celui auquel il laissait la conduite de la maison de Saint-Lazare, pour la porter en même temps à M. le premier président, par laquelle il déclarait le mouvement que Dieu lui avait donné d'aller à Saint-Germain faire ce qu'il pourrait pour procurer la paix; et que s'il n'avait pas l'honneur de le voir auparavant que de sortir, c'était pour pouvoir assurer la reine qu'il n'avait concerté avec personne de ce qu'il aurait à lui dire. Il crut devoir user de cette précaution pour deux fins : l'une pour ôter tout soupçon à la cour qu'il eût eu aucune communication avec ceux du parti contraire, et pour avoir moyen de parler plus efficacement à Sa Majesté quand elle serait assurée qu'il lui parlait seulement selon les mouve-

ments qu'il en avait reçus de Dieu ; et l'autre pour ne pas mécontenter le parlement qui aurait pu trouver à redire qu'un homme comme lui eût quitté Paris de la sorte, s'il n'avait donné avis à quelqu'un des principaux de ce corps de son voyage et de son dessein.

Étant donc parti de grand matin, il arriva à Saint-Germain sur les neuf à dix heures, non sans péril, à cause du débordement extraordinaire des eaux, et des courses que les soldats faisaient de tous côtés. S'étant présenté à la reine, il lui parla près d'une heure, et ensuite alla trouver M. le cardinal Mazarin, avec lequel il eut une assez longue conférence. Il fut reçu et écouté favorablement de Sa Majesté et de Son Éminence qui connaissaient assez la sincérité de son cœur et la droiture de ses intentions; mais quoique sa remontrance n'eût pas alors l'effet qu'il eût désiré pour la fin qu'il prétendait, qui n'était autre que la paix et la réunion parfaite de l'État, les affaires n'y étant pas encore disposées, il eut au moins cette satisfaction d'avoir fait tout ce qu'il avait pu, pour témoigner sa fidélité et son zèle au service de Leurs Majestés et tout ensemble son affection à procurer le bien public et le soulagement des pauvres, lesquels, quoique les plus innocents, ressentaient néanmoins plus vivement que tous les autres les coups de cette tempête.

Ayant donc fait ce pour quoi il était allé à Saint-Germain, il en partit le troisième jour pour aller à Ville-Preux, ne croyant pas, pour beaucoup de raisons, devoir retourner à Paris. De Ville-Preux il s'en alla en une petite ferme située en Beauce, à deux lieues d'Étampes, en un pauvre hameau nommé Fresneville, de la paroisse du Val-de-Puisseaux, laquelle ferme avait été donnée à la maison de Saint-Lazare par madame de Herse, pour la fondation de quelques missions. Il y séjourna l'espace d'un mois, pendant lequel on peut dire qu'il ne se sustenta que du pain de tribulation et de l'eau d'angoisse, la saison étant extrêmement froide et le logement très-pauvre, où l'on manquait de toutes les commodités pour la vie, et où dans un temps de trouble et de guerre tout était à craindre. Là, M. Vincent demeura pendant ce temps comme un autre Jérémie, déplorant les misères du royaume, et offrant à Dieu ses larmes, ses souffrances et ses pénitences pour implorer sa miséricorde : ou bien comme un autre Job sur un peu de paille pour attendre l'exécution des desseins de Dieu, et se soumettre à toutes ses volontés. Et en effet, pendant qu'il s'arrêta en cette pauvre chaumière, on lui rapporta que les autres fermes de Saint-Lazare, qui étaient aux environs de Paris, et d'où il tirait la principale subsistance des siens, avaient été pillées par les soldats, les meubles emportés, les troupeaux enlevés, avec dix-huit ou vingt

[redacted]

muids de froment. D'un autre côté, il apprit que la maison de Saint-Lazare, depuis son départ, souffrait beaucoup de vexations; qu'on y avait logé six cents soldats, lesquels y faisaient un étrange ravage; et qu'on s'était saisi des portes de la maison et des greniers, d'où l'on avait fait transporter les grains et les farines aux halles, par ordre du conseiller qui disait en avoir charge du parlement; ce qui néanmoins ne s'étant pas trouvé depuis véritable, le même parlement en fit sortir ces soldats et rendre les clefs; mais les dommages ne furent pas réparés. Il venait ainsi tous les jours quelqu'un vers M. Vincent pour lui rapporter ces pilleries et ces pertes; à quoi il répondit toujours : « Béni soit Dieu, béni soit Dieu. »

Et pour faire encore mieux connaître ce qui se passa en la maison de Saint-Lazare dans cette rencontre, et quel fut le sujet qui exerça la patience de M. Vincent, nous rapporterons ici ce qu'en écrivit un très-vertueux ecclésiastique qui fréquentait les prêtres de cette sainte maison. Voici en quels termes il en parle dans une sienne lettre :

« Nous avons été témoins, dit-il, de la persécution que la maison de Saint-Lazare a soufferte en ses biens, commodités et provisions, pendant la guerre et les mouvements de Paris, par l'animosité de quelques personnes mal affectionnées, et même de quelqu'un d'entre les premiers magistrats. Car, sous prétexte de faire la revue des provisions de blé qui se trouveraient dans la maison et dans la grange, on alla fouiller et fureter partout, comme s'il y eût eu de grands trésors cachés; et outre cela on fit entrer un régiment de soldats très-insolents, qui, durant plusieurs jours, firent un dégât et une dissipation épouvantables; et pour comble de leur malice, ils mirent le feu dans les bûchers de la basse-cour, où était le bois de la provision, dont j'ai vu les restes encore tout fumants, en allant voir M. Lambert, qui tenait la place de M. Vincent. Ce vertueux missionnaire essuya tous ces affronts et souffrit cette persécution avec sa sérénité et tranquillité ordinaires, tout joyeux d'avoir enduré quelques opprobres avec son bon père, et de voir le dégât et l'enlèvement (puisque Dieu le voulait ainsi), non tant de leurs biens comme des provisions des pauvres, auxquels ils avaient dessein de les distribuer, selon leur coutume, très-libéralement et charitablement durant le cours de l'année. *Et rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis.* Il eût pu justement dire à ceux qu'il voyait si avides des trésors et des richesses qu'ils cherchaient à main armée dans la maison, ce que le grand saint Laurent répondit à ses persécuteurs, leur montrant les pauvres qui étaient les magasins vivants où l'on avait caché les richesses de l'Église pour lesquelles on le persécutait : *Facultates quas requiris, in*

cœlestes thesauros manus pauperum deportaverunt. Le bon M. Vincent fut comme un juste Loth tiré de cet incendie et de cette confusion par un mouvement particulier, comme par un ange, et sortant de Paris le cœur tout outré de douleur sur les misères de tant de pauvres qui allaient être réduits aux dernières nécessités, il passa par Saint-Germain-en-Laye pour en exposer ses sentiments à Leurs Majestés; et puis s'étant retiré il alla visiter les maisons de sa congrégation, qui profitèrent, par la douceur de sa présence, de notre privation et de notre perte. »

M. Vincent étant donc retiré en cette pauvre chaumière de Fresneville, y souffrit de très-grandes incommodités, tant par la rigueur du froid qui était alors très-grand, n'ayant qu'un peu de bois vert pour faire du feu, que pour la nourriture qui était très-chetive, toutes choses manquant en ce pauvre lieu, ne s'y trouvant que du pain qui était fait partie de seigle et partie de fèves : on n'entendait pas néanmoins une seule plainte de sa bouche, mais il endurait tout en esprit de pénitence, croyant qu'en qualité de prêtre il la devait faire pour apaiser la colère de Dieu, qui faisait ressentir de plus en plus ses effets sur tout le royaume. Il prêcha aux habitants de ce pauvre lieu pour les encourager à faire un bon usage de l'affliction présente, et les exhorta à la pénitence, comme au moyen le plus efficace pour apaiser Dieu; et les ayant disposés à se confesser, il leur fit la charité de les entendre avec le curé du lieu, et un autre prêtre de sa congrégation.

Ayant fait quelque séjour en ce pauvre lieu, il en partit, nonobstant la rigueur de la saison, et s'en alla au Mans pour y faire la visite d'une maison de sa congrégation, qui est aux faubourgs de la ville. De là s'étant mis en chemin pour aller à Angers, il lui arriva un accident à demi-lieue de Durtal, passant une petite rivière, où, sans le prompt secours qu'on lui donna, il se serait noyé, son cheval s'étant couché dedans : en ayant donc été retiré, il remonta à cheval trempé, sans qu'il parût aucune émotion en son visage. C'était en carême; et ayant à grand'peine trouvé de quoi se sécher dans une petite chaumière qu'il rencontra sur le chemin, il demeura sans manger jusqu'au soir, qu'il arriva en une hôtellerie. La maîtresse voyant que M. Vincent catéchisait selon sa coutume les serviteurs de la maison, elle s'en alla ramasser tous les enfants de la bourgade, et sans lui en parler, les fit tous monter à sa chambre; de quoi il la remercia grandement, et les ayant séparés en deux bandes, il en donna une à instruire au prêtre qui était avec lui, pendant qu'il faisait le catéchisme à l'autre.

Il séjourna cinq jours à Angers, où il fit la visite des Filles de la Charité qui servent les malades de l'hôpital; et ensuite s'étant mis en

[redacted]

chemin pour aller en Bretagne, comme il approchait de Rennes, il lui arriva un accident qui le mit dans un très-grand danger de sa vie; car passant l'eau entre un moulin et un étang fort profond, sur un petit pont de bois, le cheval vint à s'ombrager de la roue du moulin, et en reculant allait se précipiter dans l'étang, ayant déjà un des pieds de derrière hors du pont, et sur le point de tomber, si Dieu, comme par quelque sorte de miracle, ne l'eût retenu et arrêté tout court. M. Vincent se voyant hors de ce danger, avoua qu'il n'en avait jamais échappé un tel; et bénissant Dieu d'une protection si évidente et si merveilleuse, il pria celui qui l'accompagnait de l'aider à en remercier sa divine bonté.

M. Vincent en tout ce voyage n'avait fait aucune visite de compliment et de civilité à personne, ni à Orléans, ni au Mans, ni à Angers, ni aux autres lieux où il avait passé; il voulait faire de même à Rennes, et traverser simplement la ville pour aller en la maison de sa congrégation qui est à Saint-Meen, à huit lieues au-delà, désirant passer inconnu en tout ce voyage, s'il lui eût été possible; mais ayant été, nonobstant cela, reconnu à son entrée dans la ville de Rennes, qui pour lors était dans l'émotion au sujet des troubles du royaume, aussi bien que celle de Paris, une personne qui avait autorité en cette ville, lui manda que son séjour était suspect, à cause de son emploi dans les conseils, qu'on avait dessein de le faire arrêter, et qu'il lui en donnait avis, afin qu'il sortît à l'heure même de la ville. M. Vincent reçut ce congé comme une faveur, et à l'heure même il se disposa pour partir; mais comme on sellait son cheval, un gentilhomme logé dans la même hôtellerie l'ayant reconnu, et s'étant laissé transporter à un mouvement de colère, lui dit tout haut : M. Vincent sera bien étonné si à deux lieues d'ici on lui donne un coup de pistolet dans la tête; et en même temps sortit. Cette menace ayant été entendue par M. le théologal de Saint-Brieuc, lequel ayant appris l'arrivée de M. Vincent, l'était venu visiter en cette hôtellerie, il l'empêcha de partir, et lui persuada d'aller voir M. le premier président, et quelques autres, desquels il fut reçu fort civilement; et le lendemain, comme il était près de partir, on vit rentrer ce même gentilhomme, qui après lui avoir fait la menace de le tuer était sorti, et avait couché hors de la ville; ce qui donna sujet de croire qu'il était allé attendre M. Vincent sur le chemin, pour faire ce mauvais coup : mais ce fidèle serviteur de Dieu ayant toute sa confiance en la divine Providence, et étant toujours disposé à mourir, et même le souhaitant à l'imitation du saint Apôtre, pour être avec Jésus-Christ, ne s'en mit guère en peine; néanmoins M. le théologal de Saint-Brieuc étant en quelque crainte pour sa personne qui lui était très-chère, ne le voulut point quitter, mais l'ac-

compagna jusqu'au lieu de Saint-Méen, où il arriva le mardi de la semaine sainte. Il y demeura quinze jours, pendant lesquels il se tint la plupart du temps au confessionnal, pour entendre les pauvres qui viennent de tous côtés en pélerinage en ce saint lieu, afin d'y recevoir la guérison de leurs incommodités, que Dieu leur accorde fréquemment par l'intercession de ce saint.

Il s'en alla de ce lieu à Nantes pour quelque affaire de piété; de là il passa à Luçon, à dessein de continuer son voyage à Saintes, et puis en Guienne pour y continuer la visite des maisons de sa congrégation. Mais ayant reçu ordre exprès de la reine de s'en revenir à Paris, où le roi était alors retourné, il s'en vint à Richelieu, où il tomba malade; ce que madame la duchesse d'Aiguillon ayant su, elle lui envoya un petit carrosse avec deux de ses chevaux et un de ses cochers, pour le ramener aussitôt qu'il serait en état de se mettre en chemin : on lui avait donné longtemps auparavant ce même carrosse à cause de l'incommodité de ses jambes, dont néanmoins il n'avait point voulu se servir.

Il laissa en toutes les maisons qu'il visita durant ce voyage une grande consolation à ses enfants spirituels, et une très-bonne odeur de l'humilité, cordialité, douceur, et de toutes les autres vertus qu'il y pratiqua, et dont il leur donna les exemples. Enfin il retourna à Paris au mois de juillet 1649, après six mois et demi d'absence : étant arrivé, il renvoya aussitôt les chevaux à madame la duchesse d'Aiguillon, avec mille remerciements; mais elle les lui fit remener, disant qu'elle les lui avait donnés pour s'en servir. Il les refusa derechef, en protestant que si l'incommodité de ses jambes, qui augmentait tous les jours, ne lui permettait plus d'aller ni à pied ni à cheval, qu'il était résolu de demeurer plutôt toute sa vie à Saint-Lazare, que de se faire traîner dans un carrosse. Ce que la reine et M. l'archevêque de Paris ayant su, ils lui firent un commandement exprès d'aller en carrosse; à quoi il acquiesça, non sans une grande peine et une extrême confusion, appelant ce carrosse, qui était très-chétif, son ignominie, et voulant que les chevaux qui le tiraient fussent aussi employés à la charrue et à la charrette, quand il n'était pas obligé d'aller en ville. Il était alors âgé de soixante et quinze ans, et tellement incommodé, qu'il avait grande peine de se lever quand il était assis, de sorte que ce n'a été que par obéissance et par nécessité qu'il s'est servi de ce pauvre carrosse, qui lui a néanmoins donné moyen de travailler avec bénédiction à diverses importantes affaires, et de rendre plusieurs grands services à l'Eglise; ce qu'il n'aurait pu faire sans cela.

[redacted]

CHAPITRE XLI.

M. VINCENT PROCURE L'ASSISTANCE DES PAUVRES HABITANTS DES FRONTIÈRES DE CHAMPAGNE ET DE PICARDIE RUINÉES PAR LES GUERRES.

Il est vrai, comme dit l'Écriture sainte, que les maladies qui sont de longue durée, et qui dégénèrent en langueur, donnent beaucoup d'ennui au médecin, lequel souvent abandonne le malade, quand il ne sait plus quel remède employer pour sa guérison : l'on peut dire de même qu'il avait quelque sujet de s'attiédir et refroidir dans l'exercice des œuvres de charité qu'on entreprenait pour remédier à l'indigence des pauvres, dont le nombre aussi bien que la nécessité et la misère augmentait tous les jours par le malheur des guerres, particulièrement des intestines et civiles qui causaient d'étranges désolations dans la France. Mais quand on rapporta à M. Vincent, depuis son retour à Paris, l'état déplorable où se trouvaient réduites les provinces de Champagne et de Picardie du côté de la frontière, et qu'il se vit ainsi après tant de pertes comme accablé d'un nombre presque innombrable de pauvres de tout sexe, âge et condition, auxquels il était nécessaire de donner assistance ; il faut avouer qu'un cœur moins rempli de charité que le sien, eût perdu courage et eût succombé sous le poids de cette nouvelle charge, ne croyant pas le pouvoir porter, ni trouver moyen de subvenir à tant de nécessités.

Ce fut toutefois en cette occasion que ce saint homme fit paraître excellemment la grandeur de sa vertu ; car se relevant, comme la palme, avec d'autant plus de vigueur qu'il se voyait plus chargé, et se confiant plus que jamais en la toute-puissante bonté de Dieu, il résolut d'entreprendre cette œuvre de charité, ainsi qu'il avait fait toutes les autres. Pour cet effet, après avoir imploré le secours de la divine miséricorde, dont les trésors sont inépuisables, il en fit la proposition aux dames de la charité de Paris, qui s'assemblaient pour ces sortes d'œuvres de miséricorde ; et quoique alors les misères communes qu'on avait souffertes, eussent réduit les personnes les plus accommodées dans un état où elles ne pouvaient plus faire ce qu'elles avaient fait par le passé, néanmoins ces charitables dames fermant les yeux à toute autre considération humaine, et croyant que la volonté de Dieu leur était manifestée par l'organe de son fidèle serviteur, firent un effort entre elles pour secourir ces pauvres dans la désolation de leurs provinces ; et y ayant ajouté ce qu'elles purent recueillir des quêtes qu'elles firent, M. Vincent envoya plusieurs des siens pour faire la distribution de ces aumônes : à quoi Dieu donna une telle bénédiction,

[redacted]

que depuis qu'on eut commencé cette assistance, elle fut toujours continuée l'espace de dix ans, jusqu'à la conclusion de la paix : de sorte que contre toute espérance et apparence humaine, il s'est trouvé que pendant ce temps-là on a distribué la valeur de plus de six cent mille livres d'aumônes, tant en argent qu'en pain, vivres, vêtements, remèdes pour les malades, outils pour cultiver la terre, grains pour l'ensemencer, et autres semblables choses nécessaires à la vie : ce qui s'est fait par la conduite et par les ordres de M. Vincent, qui envoya les missionnaires de sa compagnie dans ces provinces, où ils ont séjourné et parcouru tous les lieux dans lesquels ils savaient qu'il y avait des pauvres réduits à l'extrémité, et particulièrement les villes et les environs de Reims, Fismes, Rethel, Rocroy, Mézières, Charleville, Donchery, Sédan, Sainte-Menehould, Vervins, Laon, Guise, Chauny, La Fère, Péronne, Noyon, Saint-Quentin, Ham, Marle, Riblemont, Amiens, Arras ; en un mot toutes les villes, bourgs et villages où les pauvres gens, soit habitants ou réfugiés, étaient plus ruinés et plus dignes de compassion. Par ce secours charitable l'on a empêché qu'un très-grand nombre de pauvres n'y soient morts de faim et de froid ; surtout les plus nécessiteux et les plus abandonnés, comme les malades, les vieillards et les orphelins qui étaient pour la plupart réduits en des langueurs effroyables, couchés sur de la paille pourrie, ou sur la terre, exposés pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver à toutes les injures de l'air, leurs maisons ayant été pillées et brûlées, et eux dépouillés jusqu'à la chemise, n'ayant pour retraite que des masures, dans lesquelles ils attendaient tous les jours la mort.

Dans les premières années que cette désolation fut extrême, le secours fut aussi plus grand, et outre huit ou dix missionnaires que M. Vincent y employa, il y envoya aussi des Filles de la Charité. Pendant que celles-ci s'appliquaient à secourir et à assister les pauvres malades, une partie des missionnaires distribuait le pain et les autres choses nécessaires pour pourvoir à l'extrême indigence des autres ; et les prêtres se répandaient dans les campagnes, visitant les paroisses destituées de pasteurs, pour distribuer la pâture spirituelle à ces pauvres brebis délaissées, les instruire, leur administrer les Sacrements, les consoler, et réparer le mieux qu'ils pouvaient le mauvais état de leurs églises qui avaient été la plupart pillées et profanées par les soldats.

Nous verrons en la seconde partie plus en particulier de quelle façon ces charitables et fervents missionnaires se sont comportés par les ordres de leur très-digne père dans la pratique de ces œuvres de charité, et comme les églises, les prêtres, les communautés religieuses d'hom-

[redacted]

mes et de filles, la pauvre noblesse, les filles qui étaient en danger, les enfants et les malades abandonnés, en un mot, toute sorte de personnes indigentes et affligées en ont reçu soulagement et consolation.

Certes, si les siècles passés ont vu de semblables désolations et misères, on ne lit point dans l'histoire qu'ils aient jamais vu une pareille ardeur pour y apporter le remède, et un remède si grand, si prompt, si étendu et si universel que celui-ci. Cependant tout cela s'est fait avec la bénédiction de Dieu, par un pauvre prêtre et par un petit nombre de dames animées par sa charité et assistées de ses conseils.

CHAPITRE XLII.

LA MORT DE M. LE PRIEUR DE SAINT-LAZARE, ET LES RECONNAISSANCES QUE M. VINCENT LUI A RENDUES.

Messire Adrien le Bon, prieur de Saint-Lazare, était celui duquel Dieu avait voulu se servir, comme nous avons dit, pour introduire M. Vincent et sa compagnie dans la maison de Saint-Lazare. Il avait non-seulement donné son consentement, mais même sollicité pour cet effet M. Vincent, et persévéré une année entière, nonobstant tous ses refus, dans cette sollicitation, pendant laquelle il fit autant d'instances et employa autant et plus de prières envers ce fidèle serviteur de Dieu pour lui faire accepter sa maison et son prieuré, que d'autres en eussent employé envers lui-même pour le porter à le leur donner; de sorte que par un exemple très-rare, et qui est peut-être l'unique de nos jours, il se fit entre ces deux serviteurs de Dieu un conflit de vertus, l'humilité de M. Vincent s'opposant à la charité de ce bon prieur, et l'amour de la pauvreté combattant contre sa libéralité ; et si l'obéissance aux ordres de Dieu, que M. Vincent reconnut enfin, et auxquels il n'osa résister, n'eût terminé ce différend, il eût encore duré plus longtemps, et peut-être qu'en cette occasion la plus grande des vertus eût été obligée de céder en quelque façon à celles qui lui sont inférieures, quoiqu'elle n'eût pas laissé de triompher d'une autre manière aussi excellente, mais moins avantageuse au progrès de la Congrégation de la Mission.

Ce charitable prieur avait toujours retenu son logement dans Saint-Lazare avec ses religieux, et il ne se peut dire combien il reçut de satisfaction et de consolation pendant le reste de sa vie de la part de tous ces bons missionnaires, et par-dessus tous de M. Vincent, qui le considérait comme le signalé bienfaiteur et le vrai père nourricier des missionnaires qui demeuraient à Saint-Lazare. Il s'étudiait de lui rendre tous les services qu'il pouvait, par un véritable esprit d'une sincère et filiale reconnaissance; ce qu'il continua l'espace de plus de

vingt ans, et jusques en l'année 1651, en laquelle il plut à Dieu retirer de cette vie, le propre jour de Pâques, ce véritablement bon et charitable prieur, pour lui faire goûter les fruits de sa charité dans le ciel.

Comme M. Vincent l'avait honoré, aimé et servi pendant sa vie, il lui fit encore plus paraître la sincérité de son affection en ce dernier passage, auquel il lui rendit tous les devoirs et toutes les assistances que le zèle qu'il avait pour le salut d'une âme qui lui était si chère lui pouvait suggérer. Il fit venir les missionnaires qui étaient en la maison pour se mettre en prières autour du lit de ce cher malade, et lui-même récita tout haut, pendant son agonie qui fut longue, les prières pour les agonisants, auxquelles il ajouta plusieurs autres suffrages que sa charité lui suggéra.

Lorsque ce bon vieillard, qui était pour lors âgé de soixante-quinze ans, eut rendu le dernier soupir, et qu'on eut fait la recommandation de son âme, M. Vincent, se levant, parla à ceux qui étaient présents de cette sorte :

« Or sus, mes frères, voilà notre bon père maintenant devant Dieu ; » et puis élevant les yeux vers le ciel et s'adressant à Dieu : « Plaise à votre bonté, mon Dieu, dit-il, lui appliquer les bonnes œuvres que la Compagnie peut avoir faites et les petits services qu'elle a tâché de vous rendre jusqu'à présent : nous vous les offrons, mon Dieu, vous suppliant de lui en appliquer l'efficace. Peut-être que plusieurs d'entre nous étions dans l'indigence, et il nous a pourvus de nourriture et d'entretien. Prenons garde, mes frères, de ne jamais tomber dans ce misérable péché d'ingratitude envers lui et ces autres messieurs les anciens de cette maison, de qui nous sommes comme les enfants, et que nous devons reconnaitre et respecter comme nos pères. Ayons de grandes reconnaissances envers eux du bien qu'ils nous ont fait, et tâchons de nous ressouvenir tous les jours de M. le prieur, et d'offrir nos prières à Dieu pour lui.

Il lui fit faire des funérailles très-honorables, et il célébra et fit célébrer à son intention un très-grand nombre de messes dans l'église de Saint-Lazare et ailleurs, et de plus il en écrivit à toutes les maisons de sa Congrégation en ces termes : « Il a plu à Dieu de rendre la Compagnie orpheline d'un père qui nous avait adoptés pour ses enfants. C'est du bon M. le prieur de Saint-Lazare, qui décéda le jour de Pâques, muni des sacrements et dans une telle conformité à la volonté de Dieu, qu'en tout le cours de sa maladie il n'a pas paru en lui le moindre trait d'impatience, non plus que dans ses incommodités précédentes. Je prie tous les prêtres de votre maison de célébrer des messes à son intention, et tous nos frères de communier. »

Après quoi M. Vincent fit mettre une belle épitaphe au milieu du chœur de l'église de Saint-Lazare, auprès de la tombe de ce charitable défunt, pour une perpétuelle mémoire de l'obligation très-grande et très-particulière que la Congrégation de la Mission lui a et qu'elle désire toujours reconnaître lui avoir, et de plus il fut résolu que, tous les ans, le neuvième d'avril, qui fut le jour de son décès, on célébrerait en l'église de Saint-Lazare un service solennel à son intention.

CHAPITRE XLIII.

SECOURS DONNÉS OU PROCURÉS PAR M. VINCENT AUX PAUVRES A PARIS ET EN PLUSIEURS AUTRES LIEUX, DURANT LES TROUBLES DE L'ANNÉE 1652 ET LES AUTRES ANNÉES SUIVANTES.

Outre les secours charitables donnés et procurés par M. Vincent aux pauvres de la Lorraine, de la Champagne et de la Picardie, dont il a été parlé aux chapitres précédents, les nouveaux troubles survenus en ce royaume en l'année 1652, lui fournirent encore une nouvelle matière, plus ample et plus abondante, pour exercer sa charité, que Dieu voulait de plus en plus perfectionner, afin de donner par ce moyen le comble aux mérites de son fidèle serviteur et de toutes les autres personnes vertueuses dont le zèle à procurer le bien spirituel et le soulagement corporel des pauvres s'est signalé en cette occasion. Voici de quelle façon les choses se sont passées.

Le campement et le séjour des armées aux environs de Paris ayant causé partout une étrange désolation et misère, la ville d'Étampes fut celle qui en ressentit davantage les funestes effets, ayant été assiégée longtemps et plusieurs fois de suite; ce qui avait réduit les habitants de cette ville et les villages circonvoisins dans un pitoyable état de langueur et de pauvreté, la plupart étant malades et ne leur restant plus que la peau collée sur les os, et avec cela ils étaient tellement dénués de secours, qu'ils n'avaient personne pour leur donner seulement un verre d'eau. Pour surcroît de misères, cette pauvre ville, après avoir été ainsi prise et reprise, se trouva tout infectée, à cause des fumiers pourris qui étaient répandus de tous côtés, dans lesquels on avait laissé quantité de corps morts, tant d'hommes que de femmes, mêlés avec des charognes de chevaux et d'autres bêtes, qui exhalaient une telle puanteur qu'on n'osait s'en approcher.

M. Vincent donc, ayant appris le misérable état de cette ville et de ses environs, après l'avoir représenté à l'assemblée des dames de la charité, qui le secondaient avec tant de bonne volonté dans toutes ses saintes entreprises, envoya plusieurs de ses missionnaires pour secourir

spirituellement et corporellement ces pauvres abandonnés. L'une des premières choses qu'ils firent y étant arrivés et ayant vu un si étrange spectacle, ce fut de faire venir d'ailleurs des hommes forts et robustes avec des charrettes pour enlever tous ces fumiers et nettoyer la ville; ce qui ne s'exécuta pas sans une grande dépense; ensuite de cela ils donnèrent la sépulture à tous ces pauvres corps à demi pourris, et puis ils firent parfumer les rues et les maisons, pour en ôter l'infection et les rendre habitables. Ils établirent en même temps la distribution des potages, qui se faisait tous les jours, tant en la ville d'Etampes que dans plusieurs autres villages que ces missionnaires, après avoir parcouru tous les environs, reconnurent avoir été les plus maltraités par les armées, et où étaient les habitants dans une plus grande nécessité; ce qu'ils firent particulièrement, outre la ville d'Étampes, à Guillerval, Villecoüils, Étrechy et St.-Arnoul, où les pauvres gens, tant de ces lieux-là que des autres circonvoisins, allaient tous les jours recevoir leurs portions. Ils furent aussi à Palaiseau où les soldats avaient fait de grands ravages, et y établirent aussi la distribution de ces potages pour conserver la vie à un grand nombre de pauvres languissants. Mais parce que plusieurs de ces paroisses qu'on assistait se trouvaient sans pasteurs, qui étaient morts ou en fuite, les prêtres missionnaires ne pouvant pas satisfaire aux nécessités spirituelles et aux corporelles en même temps, M. Vincent envoya les Filles de la Charité pour faire et distribuer les potages, et pour avoir soin de pourvoir aux autres nécessités extérieures des pauvres malades, comme aussi d'un grand nombre de pauvres orphelins qu'on trouva dans ces lieux, qui furent assemblés et retirés dans une même maison à Étampes, et là vêtus et nourris. Pendant que ces bonnes filles vaquaient à ces œuvres de charité extérieures et corporelles, les prêtres missionnaires allaient d'un côté et d'autre dans les paroisses visiter et consoler ces pauvres affligés, leur dire la sainte Messe, les instruire, leur administrer les Sacrements; le tout avec les permissions et approbations requises de la part des supérieurs.

Or, comme toutes ces assistances spirituelles et corporelles ne se pouvaient pas rendre sans des peines et des fatigues extrêmes, et sans s'exposer au danger de contracter les mêmes maladies auxquelles on tâchait de remédier, à cause de l'infection des lieux, il arriva que plusieurs de ces bons missionnaires tombèrent malades et consumèrent leur vie dans ces exercices de charité, et il ne faut point douter que leur mort n'ait été très-précieuse devant Dieu, et qu'ayant courageusement travaillé et combattu pour sa gloire et gardé une inviolable fidélité à sa sainte volonté par leur prompte et parfaite obéissance, et

ainsi heureusement achevé leur course, ils n'aient reçu de sa divine miséricorde la couronne de justice.

Il y eut aussi plusieurs de ces bonnes Filles de la Charité qui, après avoir beaucoup souffert dans les services qu'elles rendaient aux pauvres, ayant enfin offert leur vie à Dieu en holocauste de suavité avec un courage qui surpassait leur sexe, participèrent à la même couronne.

Mais pendant que M. Vincent employait ses soins pour assister les pauvres de ces côtés-là, Dieu lui préparait un nouveau sujet pour étendre les exercices de sa charité; car il arriva que les armées approchèrent de Paris et firent un étrange ravage dans tous les villages et lieux circonvoisins. Et comme on eut rapporté à ce père des pauvres que les habitants du bourg de Juvisy et des environs étaient dans un déplorable état pour le corps et pour l'âme, il y envoya aussitôt un de ses prêtres avec des aumônes pour distribuer aux plus nécessiteux : et lorsqu'on eut appris que la désolation était générale et que de tous côtés les habitants des villages, après avoir été pillés et maltraités par les soldats, étaient pour la plupart réduits à une très-grande et presque extrême nécessité, plusieurs personnes de condition et de piété, de l'un et de l'autre sexe, touchées de Dieu et portées d'une charité vraiment chrétienne, se joignirent à M. Vincent pour secourir ces pauvres affligés ; et considérant que ce secours ne se pouvait exécuter qu'avec des dépenses très-grandes qu'il eût fallu faire pour fournir toutes les choses nécessaires à ceux qui avaient été dépouillés de tout ce qu'ils avaient, la charité qui est ingénieuse, ou plutôt le Dieu de charité, leur suggéra la pensée de faire un magasin charitable, dans lequel on inviterait un chacun de porter ou envoyer les meubles, habits, ustensiles, provisions et autres choses semblables qui leur seraient superflues, ou qu'ils pourraient plus facilement donner que de l'argent, qui se trouvait alors fort court en la plupart des familles.

Nous ne devons pas omettre ici que c'est particulièrement à M. du Plessis-Monbart, dont la vertu et le zèle s'est signalé en beaucoup d'autres rencontres, qu'on a l'obligation de ce charitable et admirable dessein; car c'est lui qui dressa le plan de ce magasin charitable et qui proposa les moyens de le rendre utile et fructueux, de quoi il sera amplement parlé en la seconde partie.

Or, ce fut de ce merveilleux magasin, comme d'une source inépuisable de charité, qu'on a tiré pendant six ou sept mois toutes sortes de secours pour ces pauvres, c'est à savoir des habits, du linge, des meubles, des ustensiles, des outils, des drogues pour composer les remèdes, de la farine, des pois, du beurre, de l'huile, des pruneaux et au-

tres choses nécessaires à la vie, et même des ornements, calices, ciboires, livres et autres meubles et linges sacrés pour en fournir les églises qui avaient été pillées. Toutes ces choses étaient envoyées en certains lieux de la campagne, d'où elles étaient après distribuées avec ordre et mesure. Les missionnaires allaient chaque jour de village en village avec des bêtes chargées de vivres et de hardes, pour les départir selon le besoin de chacun; à quoi on ajoutait encore la distribution journalière des potages qui ont sauvé la vie à un nombre presque innombrable de pauvres faméliques qui ne savaient où trouver du pain.

Les travaux des missionnaires furent si grands dans ces voyages et dans ces services qu'ils rendaient aux pauvres, et les maladies qu'ils y contractèrent si malignes, qu'il y en eut quatre ou cinq qui en moururent, et plusieurs autres en furent malades fort longtemps. Mais quoique M. Vincent ressentit vivement les incommodités et la mort de ces bons missionnaires qu'il chérissait tendrement, comme ses enfants spirituels, néanmoins il louait et bénissait Dieu de les voir travailler et souffrir pour les membres de Jésus-Christ avec tant de courage, et finir ainsi glorieusement leur vie dans le champ de bataille, et, s'il est permis de dire, les armes à la main, sachant bien que mourir de la sorte ce n'est pas mourir, mais plutôt cesser de mourir pour commencer une meilleure et plus heureuse vie, dans la possession parfaite de celui qui est la source et le principe de la vraie vie.

Outre ces assistances qu'on rendait aux pauvres habitants des villages hors de Paris, on eut aussi soin de plusieurs d'entre eux qui, fuyant devant les armées, vinrent se réfugier à Paris : il y eut surtout un grand nombre de femmes et de filles, et même de religieuses qui se trouvèrent d'abord dans une grande nécessité, lesquelles on fit retirer en des lieux assurés. Ce furent quelques-unes des dames de la Charité que M. Vincent convia de s'appliquer à ce charitable office, et qui, après les avoir départies en diverses bandes, logèrent chaque bande en une maison. Pendant le temps qu'elles y furent retirées, outre la nourriture et les autres nécessités du corps qui leur étaient fournies, on se servit de cette occasion pour leur faire en chaque lieu comme une petite mission, tant pour les instruire des choses nécessaires au salut que plusieurs d'entre elles ignoraient, que pour les disposer à faire de bonnes confessions générales, et se mettre en état d'offrir à Dieu des prières pour la paix et la tranquillité du royaume qui méritassent d'être exaucées. On pourvut aussi particulièrement à la retraite des religieuses selon les avis de M. Vincent, lequel écrivant en ce temps-là sur le sujet de toutes ces misères à un docteur en théologie de la Faculté de Paris, qui était pour lors à Rome, lui parle en ces termes :

« Je ne doute pas que vous soyez averti de toutes choses. Je vous dirai seulement, au sujet de la descente solennelle de la châsse de sainte Geneviève et des processions générales qu'on a faites pour demander à Dieu la cessation des souffrances publiques par l'intercession de cette sainte, qu'il ne s'est jamais vu à Paris plus grand concours de peuple, ni plus de dévotion extérieure.

» L'effet de cela a été qu'avant le huitième jour, le duc de Lorraine, qui avait son armée aux portes de Paris et qui était lui-même dans la ville, a décampé pour s'en retourner en son pays, ayant pris cette résolution sur le point que l'armée du roi allait fondre sur la sienne. On continue aussi depuis à traiter de la paix avec les princes, et l'on espère d'autant plus de la bonté de Dieu qu'elle se fera, qu'on tâche d'apaiser sa justice par les grands biens qui se font maintenant dans Paris, à l'égard des pauvres honteux et des pauvres gens de la campagne qui s'y sont réfugiés. On donne chaque jour du potage à quatorze ou quinze mille qui mourraient de faim sans ce secours, et de plus on a retiré les filles en des maisons particulières, au nombre de huit à neuf cents, et l'on va enfermer les pauvres religieuses réfugiées qui logent par la ville, et quelques-unes même (comme l'on dit) en des lieux suspects, dans un monastère préparé pour cet effet, où elles seront bien gouvernées. Voilà bien des nouvelles, monsieur, contre la petite maxime où nous sommes de n'en point écrire; mais qui pourrait s'empêcher de publier la grandeur de Dieu et ses miséricordes? etc. »

Il ne faut pas ici omettre que ces distributions de potages se faisaient presque toutes par les Filles de la Charité, et cela par les soins et aumônes des dames de la compagnie de la Charité, qui ont toujours eu une très-bonne part à toutes ces grandes œuvres. Or, comme ces pauvres réfugiés étaient séparés en divers endroits de Paris, surtout dans les faubourgs, M. Vincent prit un soin particulier de la nourriture et de l'instruction de ceux qui se trouvèrent dans les quartiers proches de Saint-Lazare, au nombre de sept à huit cents; il les faisait venir tous les jours le matin et l'après-dînée, pour leur distribuer la nourriture et pour leur faire par ce moyen les mêmes instructions et exercices qui se pratiquent dans les missions. Après la prédication on faisait entrer les hommes et les garçons dans le cloître de St.-Lazare, et les ayant divisés en neuf ou dix bandes ou académies, il y avait un prêtre en chacune pour les instruire, pendant que d'autres prêtres travaillaient à instruire les femmes et les filles dans l'église. M. Vincent voulut prendre part à ce travail et faire aussi lui-même le catéchisme à ces pauvres.

Il a plu à Dieu de donner une telle bénédiction sur toutes ces cha-

ritables entreprises commencées par les soins et par les avis de M. Vincent, qu'elles ont toujours été continuées avec le même zèle en diverses occasions qui se sont depuis présentées, même après le décès de ce grand serviteur de Dieu ; lequel, comme un autre Élie, semble avoir laissé son esprit non-seulement à sa sainte congrégation, mais aussi à toutes ces personnes vertueuses qui ont été pendant sa vie unies avec lui dans les exercices des œuvres de charité. Cela s'est vu au commencement de l'année 1661, auquel temps il se trouva un très-grand nombre de pauvres personnes réduites en une extraordinaire nécessité, à l'occasion de la défense des dentelles, dont le travail leur fournissait auparavant de quoi vivre; comme aussi à cause de la grande cherté du blé : et outre cela, vers le mois de juillet et d'août de la même année, une certaine maladie maligne et en quelque façon contagieuse, se répandit presque universellement en tous les lieux de la campagne ; ce qui empêcha une partie des pauvres peuples de faire la moisson qui fut encore fort chétive, et ainsi la cherté du pain et des autres vivres augmenta notablement. MM. les grands-vicaires de Paris envoyèrent plusieurs prêtres de la Congrégation de la Mission presque par tout le diocèse, pour reconnaître la nécessité des lieux, et en faire un rapport assuré. Ils trouvèrent plus de huit mille malades en quatre-vingts paroisses qu'ils visitèrent, et d'autres ailleurs à proportion, dont la plupart étaient sans aucune assistance, les familles entières étant atteintes de ce mal, et la disette des vivres étant très-grande partout : ensuite de cela, suivant les mêmes ordres qui s'observaient du vivant de M. Vincent, on fit porter et distribuer des vivres et des remèdes de tous côtés par les soins des dames de la Charité, et avec le secours des aumônes qu'elles donnaient, ou qu'elles recueillaient par leurs quêtes.

Et comme la famine fut très-grande à la fin de ladite année 1661, et pendant l'année suivante, non-seulement aux environs de Paris, mais aussi en plusieurs provinces, comme dans le Maine, le Perche, la Beauce, la Touraine, le Blaisois, le Berry, le Gâtinais et autres ; ces mêmes dames faisant revivre en leurs cœurs le même esprit qui animait M. Vincent, et qui lui faisait embrasser l'assistance de toutes sortes de pauvres affamés, et leur envoyer de quoi se nourrir, ce qu'elles ont heureusement exécuté : Dieu ayant béni leurs soins, et multiplié leurs charités en telle sorte, qu'elles ont sauvé la vie, par le moyen des missionnaires de M. Vincent, à un très-grand nombre de pauvres créatures de tout âge, sexe et condition, qui eussent péri sans leurs assistances. Et les aumônes qui ont été faites pour cela depuis l'année 1660, en laquelle est mort M. Vincent, jusqu'à l'année 1664, se sont trouvées monter à plus de cinq cent mille livres.



CHAPITRE XLIV.

...INCENT A FAIT POUR LE BIEN DE CE ROYAUME ET POUR ...E DU ROI, PENDANT LES TROUBLES QUI COMMENCÈRENT ...652.

...dier efficacement à quelque mal, ce n'est pas assez d'en ... effets ; il faut, si l'on peut, en faire cesser la cause. Tou... ...nces charitables que M. Vincent procurait aux pauvres ...erre, pouvaient bien les soulager d'une partie des mi... ...fléau leur faisait ressentir ; mais pour les en délivrer en... pour faire cesser les autres désordres épouvantables, et ...ormes qui se commettaient de tous côtés pendant ce ...ble et de division, ce grand serviteur de Dieu, qui en ...t touché, et qui avait autant de prudence que de zèle, ...ue tout ce qu'on ferait aurait peu de succès, si l'on ... remède à la racine du mal, et si on n'en faisait cesser ...était la division et la guerre, en rétablissant une paix ...'entière soumission et obéissance que les sujets doivent ...ain : l'union et la juste correspondance des membres ...f, étant établie de Dieu aussi bien dans le corps politi... ...ans le naturel, pour y maintenir l'ordre, et par consé... ...y mettre la paix, qui n'est autre chose, comme dit ...n, que la tranquillité de l'ordre [1].

...t donc voyant que le feu de la guerre allait s'allumant ...r en la plupart des provinces de ce royaume, et prévoyant ...astres et pour l'état et pour la religion qui en arrive... ...mal continuait, il se résolut de s'employer, autant qu'il ... pour y remédier et pour l'éteindre. La première et prin... ...u'il fit pour ce sujet, ce fut de recourir à Dieu, et d'in... ...s personnes vertueuses et bien intentionnées qu'il con... ...re de même, par prières, aumônes, jeûnes, et autres ...nitence, pour apaiser sa justice, réparer les offenses ...tre Sa Majesté, fléchir sa miséricorde, et obtenir la paix. ...r cet effet en la maison de S.-Lazare, que tous les jours ...aires jeûneraient à cette intention, un prêtre, un clerc ... que le prêtre célébrerait la messe ce jour-là, et que les ...ommunieraient pour la même intention ; et lui-même ... pas de s'acquitter exactement de ce devoir à son tour, ... plus que septuagénaire.

... entre les autres, étant extraordinairement touché des

[1] ...illitas ordinis. August., lib. de ord.

misères que le fléau des guerres causait non-seulement en France, mais aussi en plusieurs autres royaumes chrétiens, au sortir de l'oraison mentale, dont le sujet était de l'utilité des souffrances, il parla à toute sa communauté en ces termes :

« Je renouvelle la recommandation que j'ai tant de fois faite, et qu'on ne saurait assez faire, de prier Dieu pour la paix, afin qu'il plaise à Dieu réunir les cœurs des princes chrétiens. Hélas! nous voyons la guerre de tous côtés, et en tous lieux : guerre en France, guerre en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Suède, en Pologne attaquée par trois endroits, en Hibernie dont les pauvres habitants sont transportés de leurs pays en des lieux stériles, en des montagnes et des rochers presque inaccessibles et inhabitables : l'Écosse n'est guère mieux; pour l'Angleterre, on sait l'état déplorable où elle est; guerre enfin par tous les royaumes, et misère partout. En France tant de personnes qui sont dans la souffrance. O Sauveur! ô Sauveur! combien y en a-t-il? Si pour quatre mois que nous avons eu ici la guerre, nous avons vu tant de misères au cœur de la France, où les vivres abondent de toutes parts, que peuvent faire ces pauvres gens des frontières, qui sont exposés à toutes ces misères et qui ressentent ces fléaux depuis vingt ans? S'ils ont semé, ils ne savent s'ils pourront recueillir : les armées viennent qui moissonnent, pillent et enlèvent tout; et ce que le soldat n'a pas pris, les sergents le prennent et l'emportent. Après cela, que faire? Il faut mourir. S'il y a des vraies vertus, c'est particulièrement parmi ces pauvres gens qu'elles se trouvent. Ils ont une vive foi; ils croient simplement; ils sont soumis aux ordres de Dieu; ils ont patience dans l'extrémité de leurs maux; ils souffrent tout ce qu'il plaît à Dieu, et autant qu'il plaît à Dieu, tantôt par les violences de la guerre, et puis par l'âpreté du travail; ils sont tous les jours dans les fatigues, exposés tantôt aux ardeurs du soleil, et tantôt aux autres injures de l'air. Ces pauvres laboureurs et vignerons qui ne vivent qu'à la sueur de leurs fronts, nous donnent leurs travaux, et ils s'attendent aussi qu'au moins nous prierons Dieu pour eux. Hélas! mes frères, tandis qu'ils se fatiguent ainsi pour nous nourrir, nous cherchons l'ombre et nous prenons du repos! Dans les missions même où nous travaillons, nous sommes au moins à l'abri des injures de l'air dans les églises, et non pas exposés aux vents, aux pluies et aux rigueurs des saisons. Certes, vivant ainsi de la sueur de ces pauvres gens et du patrimoine de Jésus-Christ, nous devrions toujours penser, quand nous allons au réfectoire, si nous avons bien gagné la nourriture que nous y allons prendre. Pour moi, j'ai souvent cette pensée qui me donne de la confusion, et je me dis à moi-même : Misérable, as-tu gagné le pain que tu vas manger, le pain qui te vient

du travail des pauvres? Au moins, mes frères, si nous ne le gagnons pas comme ils le font, prions Dieu pour eux, et qu'il ne se passe aucun jour que nous ne les offrions à Notre-Seigneur, afin qu'il lui plaise leur donner la grâce de faire un bon usage de leurs souffrances. Nous disions, ces jours passés, que Dieu s'attend particulièrement aux prêtres pour arrêter le cours de son indignation; il s'attend qu'ils feront comme Aaron et qu'ils se mettront l'encensoir en main entre lui et ces pauvres gens, ou bien qu'ils se rendront entremetteurs comme Moïse pour obtenir la cessation des maux qu'ils souffrent pour leur ignorance et pour leurs péchés, et que peut-être ils ne souffriraient pas s'ils avaient été instruits et si on avait travaillé à leur conversion. C'est donc à ces pauvres auxquels nous devons rendre ces offices de charité, tant pour satisfaire au devoir de notre caractère, que pour leur rendre quelque sorte de reconnaissance pour les biens que nous recevons de leurs labeurs. Tandis qu'ils souffrent et qu'ils combattent contre la nécessité et contre toutes les misères qui les attaquent, il faut que nous fassions comme Moïse, et qu'à son exemple nous levions continuellement les mains au ciel pour eux; et s'ils souffrent pour leurs péchés et pour leurs ignorances, nous devons être leurs intercesseurs envers la divine miséricorde, et la charité nous oblige de leur tendre les mains pour les en retirer; et si nous ne nous employons même aux dépens de nos vies pour les instruire et pour les aider à se convertir parfaitement à Dieu, nous sommes en quelque façon les causes de tous les maux qu'ils endurent. »

Voila comme M. Vincent excitait les siens à prier, à travailler et à souffrir pour bannir l'ignorance et les péchés des peuples, comme étant les principales causes de tous les fléaux qu'ils ressentaient, et pour obtenir de la bonté de Dieu une paix véritable et assurée, qui était le plus souverain remède de tous les désordres qu'on voyait alors. Il ne se pouvait lasser de recommander aux siens de persévérer à demander à Dieu cette paix par leurs prières; et ayant coutume de réciter tous les matins publiquement dans l'église de Saint-Lazare, avec ceux de sa maison, les litanies du sacré nom de Jésus, quand il venait à ces paroles : *Jesu Deus pacis*, il les prononçait d'un ton plus grave et plus dévot, et les répétait toujours par deux fois. Outre cela, il faisait en toutes occasions la même recommandation à toutes les personnes vertueuses qu'il connaissait, les exhortant d'offrir à Dieu des prières, et faire des aumônes, des pèlerinages, des jeûnes, des mortifications et actions de pénitence, pour tâcher d'obtenir de Dieu cette paix si nécessaire et si désirée. Voici ce qu'en a témoigné un très-vertueux ecclésiastique des plus anciens de la Conférence de Saint-Lazare :

« Si sa charité (dit-il, parlant de M. Vincent) a été gran
secours et pour le soulagement des pauvres ruinés par les gu
zèle n'a pas été moindre pour en faire cesser la cause : pend
dames de la Charité et autres personnes vertueuses s'emp
recueillir les aumônes et contributions nécessaires pour le s
provinces désolées, nous savons avec quelle ardeur et quell
de cœur il leur recommandait de joindre à ces œuvres de m
les vœux, les prières, les jeûnes, les mortifications et autre
de pénitence, les dévotions, les pèlerinages à Notre-Dam
Geneviève et autres saints tutélaires de Paris et de la France
fessions et communions fréquentes, les messes et sacrifices
sayer de fléchir la miséricorde de Dieu et d'apaiser sa co
savons ce qu'ont fait par ses avis plusieurs bonnes âmes du
sieurs années pour cela ; combien de dames fort délicates
très-rudes austérités en leurs corps, qui n'y ont pas épargn
res, disciplines et autres macérations, pour les joindre au
propres et à celles de sa Compagnie, afin d'obtenir cette
désirée dont nous jouissons maintenant. Qui pourrait ex
douleur sur les désordres des armées ? Combien il était sen
et vivement touché des violences qui se commettaient en t
et contre toutes sortes de personnes ; des sacriléges et des pr
du très-saint Sacrement et des églises, et de tous les autres
causés par les gens de guerre ! Combien de fois a-t-il dit, pa
ecclésiastiques : Ah ! Messieurs, si notre maître est prêt d
cinquante coups de bâton, tâchons d'en diminuer le nombre
en sauver quelques-uns ! Faisons quelque chose pour ré
outrages, qu'il y ait du moins quelqu'un qui le console dan
sécutions et ses souffrances. »

Outre ces prières et exercices de pénitence, M. Vincent
était de son devoir de s'employer autant qu'il pourrait en
qui avaient quelque crédit, pour les porter à procurer la
faire en sorte que l'autorité du roi fût reconnue de tous ses
qu'on lui rendît en tous les lieux de son royaume une entiè
faite soumission, qui était l'unique moyen de faire cesser le
civiles et les divisions intestines. Et quoiqu'il se fût toujour
des affaires publiques, soit par humilité s'en jugeant incap
aussi par une prudence chrétienne, pour ne se détourner
tres emplois qui concernaient le service de Dieu et le bien
des âmes ; néanmoins voyant la France menacée de sa derniè
si ces guerres intestines duraient encore quelque temps, et
sant bien que l'amour de la patrie est un devoir de charité,

[redacted]

rvice qu'on rend au roi fait une partie de celui qu'on doit à Dieu, prit résolution de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour se- urir sa patrie, et pour servir son prince dans une occasion si pres- nte et si importante.

Les premiers auxquels il crut devoir s'adresser pour cet effet, furent M. les évêques, plusieurs desquels ayant quelque créance en lui, il a servit fort à propos pour les exhorter et encourager de résider en urs diocèses pendant ces troubles; afin que, par leur présence et par ur autorité, ils pussent contenir les peuples en leur devoir, et s'op- ser aux desseins de ceux qui les voulaient soustraire de l'obéissance roi. Il écrivit diverses lettres sur ce sujet à plusieurs de ces prélats, x uns pour les congratuler d'avoir empêché que les villes de leurs ocèses n'eussent reçu ni favorisé le parti contraire; aux autres, pour dissuader de venir à la cour se plaindre des dommages qu'ils souf- aient par les armées, ne jugeant pas que le temps y fût propre pour s; mais plutôt de demeurer dans leurs diocèses pour y consoler urs peuples, et pour y rendre tous les services qu'ils pourraient au i, qui saurait bien un jour les reconnaitre et réparer tous ces dom- ages. Nous rapporterons ici seulement les extraits de trois de ces ttres, en l'une desquelles, qui s'adressait à feu M. l'évêque d'Acqs, diocèse duquel il était originaire, il parle en ces termes :

« J'avoue, Monseigneur, que j'aurais une grande joie de vous voir à aris, mais j'aurais un égal regret que vous y vinssiez inutilement, ne oyant pas que votre présence ici dût avoir aucun bon succès en ce mps misérable, auquel le mal dont vous avez à vous plaindre est quasi niversel dans tout le royaume; partout où les armées ont passé, elles ont commis les sacriléges, les vols et les impiétés que votre dio- se a soufferts; et non-seulement dans la Guienne et le Périgord, mais ssi en Saintonge, Poitou, Bourgogne, Champagne, Picardie et en aucoup d'autres, et même aux environs de Paris; et généralement rtout les ecclésiastiques aussi bien que le peuple sont fort affligés dépourvus; en sorte que de Paris on leur envoie dans les provin- s plus proches, du linge et des habits pour les couvrir, et quelques mônes pour leur aider à vivre; autrement il en demeurerait fort u pour administrer les sacrements aux malades. De s'adresser à ssieurs du Clergé pour la diminution des décimes, ils disent que plupart des diocèses demandant la même chose, et que tous se res- ntant de l'affliction de la guerre, ils ne savent sur qui rejeter cette minution. C'est un fléau général dont il plaît à Dieu exercer ce yaume. Et ainsi, Monseigneur, nous ne saurions mieux faire que de us soumettre à sa justice, en attendant que sa miséricorde remédie tant de misères. Si vous êtes député pour l'assemblée générale

de 1655, ce sera alors que vous pourrez plus justement prétendr quelque soulagement pour votre clergé. Il sera cependant consolé d jouir de votre chère présence de delà, où elle fait tant de bien, mêm pour le service du roi. »

Cette lettre marque, d'une part, l'état déplorable où la France éta réduite, et l'assistance qu'on donnait aux ecclésiastiques ruinés, afi que le service de Dieu ne demeurât pas abandonné, pendant que l diable s'efforçait de le détruire. Et d'autre part elle fait voir comm M. Vincent détournait prudemment ce bon prélat du dessein qu'i avait de venir à Paris, pour l'obliger à demeurer en son diocèse, o il pouvait plus avantageusement s'employer pour le bien de son Églis et pour le service du roi.

Il y a une autre lettre qu'il écrivit à M. Jacques Raoul, évêque d la Rochelle, sur le même sujet, où il lui parle en ces termes :

« J'ai reçu comme une bénédiction de Dieu la lettre dont vous m'a vez honoré; elle m'a fort consolé dans les afflictions communes de c pays. Si celles qui ont menacé votre diocèse ne l'ont pas tant incom modé, je crois qu'après Dieu il en a l'obligation à vos sages conduites qui ont détourné l'orage en servant le roi; et c'est de quoi je rend grâces à Dieu, aussi bien que de tant d'autres biens que vous faites e dedans et dehors votre ville, par lesquels les peuples sont maintenu en leur devoir envers Dieu, envers l'Église et envers leur prince. Le hérétiques mêmes qui voient aussi l'excellence de notre sainte reli gion, l'importance et la grâce de la prélature, et ce qu'elle peut quan elle est saintement administrée, comme elle l'est par votre sacrée per sonne. Je vous prie Dieu, Monseigneur, qu'il nous donne quantité d prélats semblables à vous, qui travaillent à l'avancement spirituel e temporel du peuple, etc. »

C'était une pratique assez ordinaire à M. Vincent, quand il écrivai ou parlait aux personnes constituées en dignité, de les porter aux ac tions dignes de leur état, plutôt par manière de congratulation qu d'exhortation; ce qu'il faisait, et pour témoigner le respect qu'il leu portait, et aussi pour s'insinuer plus efficacement et plus doucemen dans leur esprit.

Voici un extrait d'une troisième lettre qu'il écrivit à un autre pré lat encore vivant, qui exprime mieux que les deux précédentes l'af fection de ce grand serviteur de Dieu pour le service du roi, et l prudence avec laquelle il l'inspirait aux personnes de cette qualité

« Je suis bien marri, Monseigneur, lui dit-il, de ce que le malheu du temps vous prive des fruits de votre abbaye : je me trouve bie empêché de vous dire mon sentiment là-dessus, tant parce que je ne su pas en lieux de vous servir, qu'à cause des brouilleries du royaume

[redacted]

moins, Monseigneur, il me semble que l'état présent des affaires doit divertir du voyage de la cour, jusqu'à ce que les choses t un peu éclaircies. Plusieurs de nosseigneurs les évêques se ent en la même peine. M. de N. n'a pas seulement perdu tout evenu courant, mais encore toutes les provisions qu'il avait fai- our longtemps; et bien qu'il soit en grande réputation à la cour, a avec sujet, toutefois ayant fait un voyage ici pensant se réparer, a pas eu satisfaction. M de N. qui a tenu ferme en son diocèse, a evenir la ville sous l'obéissance du roi, lorsque dans les premiers rements elle s'était déclarée pour le parti contraire; de quoi il a de grandes louanges à la cour, et s'est ouvert la voie à une re- aissance. Et quoique vous n'ayez pas occasion de rendre un pa- service à Sa Majesté, votre présence néanmoins peut notablement à contenir la province, étant estimé et considéré au point que êtes. C'est une chose qui est fort à désirer, et qui sera aussi fort remarquée. Je vous supplie très-humblement d'agréer ma sim- té, et les offres de mon obéissance, etc. »

. Vincent écrivit plusieurs autres semblables lettres à divers pré- ur le même sujet.

près cela, se ressouvenant que saint Bernard et plusieurs autres s personnages qui menaient une vie encore plus retirée que lui, nt néanmoins quitté leurs solitudes et leurs retraites pour venir a ur des empereurs et des princes, quand il était question de paci- es divisions et les troubles, et de procurer la paix et la tranquil- publique, il crut les devoir imiter : fermant les yeux à toutes les ns humaines qui l'en pouvaient détourner, et préférant le service oi et le bien de la France à toute considération de son propre inté- l résolut de s'entremettre et de faire tous ses efforts pour procu- a réunion des princes avec Sa Majesté. On n'a pas su en particulier ce qu'il fit pour réussir dans ce dessein, parce qu'il l'a tenu fort t; mais il est certain qu'il alla plusieurs fois à la cour, et vers les princes, auxquels il parla en diverses rencontres par ordre de ajesté, et lui rapporta leurs réponses. On a trouvé après sa mort inute de la lettre suivante écrite de sa main sur ce sujet à M. le inal Mazarin, pendant que la cour était à Saint-Denis, où l'on peut quelque chose de cette entreprise.

Je supplie très-humblement votre Éminence de me pardonner de ue je m'en revins hier au soir sans avoir eu l'honneur de rece- ses commandements : je fus contraint à cela, parce que je me vai mal. M. le duc d'Orléans vient de me mander qu'il m'enverra urd'hui M. d'Ornano pour me faire réponse, laquelle il a désire certer avec le prince. Je dis hier à la reine l'entretien que j'avais

l'honneur d'avoir avec tous les deux séparément, qui fut bien respectueux et gracieux. J'ai dit à son altesse royale, que si l'on rétablissait le roi dans son autorité, et que l'on donnât un arrêt de justification, que votre Éminence donnerait la satisfaction que l'on désire; que difficilement pouvait-on accorder cette grande affaire par des députés; et qu'il fallait des personnes de réciproque confiance qui traitassent les choses de gré à gré. Il me témoigna de parole et de geste que cela lui revenait, et me répondit qu'il en conférerait avec son conseil. Demain au matin j'espère être en état d'aller porter sa réponse à V. É., Dieu aidant. »

On n'a pas trouvé dans les papiers de M. Vincent quelle fut la suite de ces entremises qu'il tenait, comme nous avons dit, fort secrètes; mais le succès a fait voir que Dieu y avait donné bénédiction, puisque peu de temps après, cet accommodement si important se traita, et s'accomplit.

Les troubles du royaume étant ainsi terminés au dedans par la divine miséricorde, M. Vincent ne laissa pas de faire toujours continuer en sa maison de Saint-Lazare les prières, les messes, les communions, les jeûnes et autres exercices de pénitence qu'il y avait établis. Et comme on voulut lui persuader de les faire cesser, attendu que ces pratiques de pénitence étaient beaucoup à charge à la communauté, et que les divisions publiques et guerres civiles pour lesquelles on les faisait étaient finies, il répondit : « Non, non, il n'en faut pas demeurer là, il les faut continuer pour demander à Dieu la paix générale. » Et en effet, elles furent toujours continuées jusqu'au temps que cette paix tant désirée fut enfin heureusement conclue en l'année 1660, c'est-à-dire huit ans après que ces pratiques de pénitence furent commencées, et six ou sept mois avant son décès; Dieu lui ayant voulu donner avant sa mort la consolation de voir le fruit de ses prières, de ses jeûnes et de sa persévérance.

CHAPITRE XLV.

M. VINCENT S'EST TOUJOURS FORTEMENT OPPOSÉ AUX NOUVELLES ERREURS DU JANSÉNISME.

Les saints ont toujours eu à grand honneur de demeurer dans une humble dépendance, non-seulement des ordres de la volonté de Dieu, mais aussi des conduites de son Église, à laquelle ils ont fait profession de soumettre leur liberté par une exacte obéissance aux lois qu'elle leur perscrit, et même leur raison, en donnant une entière créance aux vérités qu'elle leur enseigne, et captivant ainsi leur entendement pour *honorer* Jésus qui est le souverain chef.

Tous ceux qui ont connu M. Vincent ont pu remarquer qu'entre toutes les vertus, il a particulièrement excellé en cette soumission et dépendance à l'égard de l'Église; et lorsqu'elle avait parlé, soit pour établir quelque loi, ou pour définir quelque vérité, ou condamner quelque erreur, il n'avait point de langue pour répliquer, ni d'esprit pour raisonner à l'encontre; mais seulement des oreilles pour écouter, et un cœur pour se soumettre sincèrement et parfaitement à tout ce qui lui était prescrit ou proposé de cette part.

C'est ce qu'il a saintement pratiqué, lorsque les nouvelles erreurs du jansénisme commencèrent de paraître, et encore plus lorsqu'elles eurent été condamnées par les constitutions des souverains Pontifes.

Et premièrement dès lors que le livre de Jansénius, intitulé *Augustinus*, fut mis en lumière, et que la nouveauté de ses opinions eut commencé d'exciter diverses contentions parmi les docteurs, ce fidèle serviteur de Dieu se souvenant de l'avertissement que le saint Apôtre a donné, de ne pas croire toutes sortes d'esprits, mais d'éprouver les esprits s'ils sont de Dieu, se tint sur ses gardes pour ne se laisser surprendre à cette nouveauté : et ce qui l'y obligeait davantage, était la connaissance très-familière qu'il avait de l'un des premiers auteurs de la secte du jansénisme, dont l'esprit et la conduite lui donnaient sujet de le tenir fort suspect, comme il sera plus particulièrement déclaré au second livre.

Mais quand M. Vincent eut vu cette nouvelle doctrine foudroyée par les anathèmes de l'Église, et les constitutions des souverains pontifes Innocent X et Alexandre VII qui la condamnaient, reçues et publiées par l'autorité des prélats, alors il crut que non-seulement il était obligé de se soumettre à ce jugement du Saint-Siége apostolique, mais encore qu'il devait faire une profession ouverte de cette soumission, mettant sous les pieds tous les respects humains, et toutes les raisons de la prudence politique qui eussent pu l'en détourner; et se déclarant entièrement opposé tant aux erreurs condamnées, qu'à tous les pernicieux desseins de ceux qui voulaient s'obstiner à les soutenir.

C'est ce qu'il a fait avec autant de vigueur et de courage, que de prudence et de modération; ne dissimulant point quand il fallait parler, et ne parlant toutefois qu'autant qu'il le jugeait nécessaire; soit pour confirmer ceux qui acquiesçaient au jugement de l'Église, soit pour redresser et affermir ceux qui chancelaient et étaient en péril de tomber, ou enfin pour rendre constamment le témoignage qu'il devait à la vérité. Mais quoiqu'il ait toujours fait paraître un très-grand zèle pour soutenir les constitutions des souverains Pontifes, et pour s'opposer à tout ce que quelques esprits malintentionnés s'efforçaient de

faire pour en éluder l'exécution, il a bien su néanmoins faire la distinction des personnes, d'avec l'erreur; détestant l'erreur, et gardant toujours en son cœur une vraie et sincère charité pour les personnes, dont il ne parlait qu'avec grande retenue, et plutôt par esprit de compassion que par aucun mouvement d'indignation [1]. Il a même employé divers moyens, et fait plusieurs efforts charitables quand les occasions s'en sont présentées, pour les porter à se réconcilier à l'Église; jusque là, qu'après la publication de la constitution du pape Innocent X, il les alla rechercher, et rendre visite à quelques-uns d'entre eux au Port-Royal, pour les convier avec honneur, et les obliger doucement à se réunir : ce qui toutefois n'eut pas l'effet qu'il desirait.

Il a surtout veillé avec un soin particulier afin que ceux de sa Compagnie fussent exempts non-seulement de ces erreurs condamnées, mais aussi du moindre soupçon d'y adhérer en quelque manière que ce fût; et s'il en apercevait quelqu'un qui ne marchât pas dans cette humble et sincère soumission qu'il voulait que tous les siens rendissent aux constitutions du Saint-Siége apostolique, il l'obligeait de se retirer de sa Compagnie.

Outre cela, sa vigilance, aussi bien que sa charité, s'est encore étendue sur les autres parties de l'Église qu'il voyait avoir quelque besoin d'être secourues, et prémunies contre la contagion de ces nouvelles erreurs : et comme il reconnut que ceux qui s'obstinaient à les soutenir, s'efforçaient par divers artifices de les répandre dans les monastères et communautés de filles, comme plus faciles à être surprises et trompées par quelque fausse apparence de bien, dont les faux prophètes (suivant l'avertissement que Jésus Christ nous en donne dans l'Evangile) ont toujours accoutumé de colorer et déguiser leurs plus pernicieux sentiments; il employa aussi tous les moyens dont il se put aviser pour empêcher que ces loups revêtus de peaux de brebis ne fissent aucun dégât dans cette illustre portion du bercail de Jésus-Christ, et même qu'ils n'y eussent aucun accès, surtout dans les monastères que Dieu avait particulièrement confiés à sa conduite.

Il usait de la même précaution et circonspection pour empêcher qu'il ne se fît aucune surprise dans le conseil des affaires ecclésiastiques, et qu'on ne mît dans les charges et dignités de l'Église ceux qui se trouveraient infectés de cette doctrine condamnée, ou qu'on aurait juste sujet de tenir suspects.

Enfin son zèle pour la conservation de l'union de l'Église et pour la défense de la doctrine orthodoxe, l'obligea de s'employer en diverses occasions envers plusieurs prélats de ce royaume, soit pour les exhorter et encourager à s'opposer aux entreprises des ennemis de la vérité,

[1] *Vera justitia compassionem habet, non dedignantem.* Gregor. Hom. 34 in Evang.

[redacted]

soit pour leur donner divers avis afin qu'ils se donnassent de garde de leurs surprises. Nous rapporterons au second livre diverses lettres qu'il leur a écrites, dans lesquelles on verra comme ce grand serviteur de Dieu savait fort bien faire un juste tempérament du respect qu'il devait à leur dignité, et des charitables offices qu'il désirait rendre à leurs personnes : l'humilité, la discrétion, la prudence et la charité accompagnant toujours aussi bien ses paroles que ses actions.

Mais comme toute l'industrie et tous les efforts de la créature ont fort peu d'effet, s'ils ne sont soutenus et fortifiés par une assistance d'en haut, il mettait son principal appui sur la confiance qu'il avait en la bonté de Dieu, lui offrant pour ce sujet des prières continuelles, et conviant un chacun de faire de même, afin qu'il lui plût regarder son Eglise d'un œil de miséricorde et ne pas permettre que l'esprit d'erreur et de mensonge fît un plus grand ravage parmi les fidèles. Il disait que les meilleures armes qu'il fallait employer pour combattre les erreurs, étaient l'oraison et la fidélité à pratiquer les vertus contraires aux vices plus apparents et plus ordinaires de ceux qui s'opiniâtraient à les soutenir; qu'il fallait opposer une profonde humilité et soumission d'esprit à cet orgueil et présomption qu'ils avaient de leur propre suffisance, un amour de l'abjection et du mépris à toutes ces vaines louanges qu'ils recherchaient et qu'ils se donnaient les uns aux autres, une grande droiture et simplicité de cœur à tous les artifices, déguisements, falsifications et impostures qu'ils employaient pour couvrir leurs erreurs et en cacher la difformité; enfin une ardente charité qui ne pût être éteinte par toutes les eaux malignes des contradictions, médisances et calomnies que l'esprit de mensonge emploie ordinairement pour opprimer et suffoquer la vérité.

On lui a aussi souvent ouï dire et répéter en gémissant, qu'il y avait grand sujet de craindre que la corruption des mœurs et les déréglements qui se voient en ce royaume dans la vie ordinaire des chrétiens, si opposée aux maximes de l'Evangile de Jésus-Christ, n'eussent été la cause de la plaie que la Religion recevait de cette nouvelle hérésie; et que si nous ne tâchions de nous amender et d'apaiser Dieu justement irrité contre nous, il fallait appréhender l'effet d'une semblable menace à celle qu'il avait faite aux Juifs dans l'Évangile : Que le royaume de Dieu ne nous fût ôté pour être transféré en d'autres nations qui en feraient meilleur usage; que nous devions trembler de frayeur voyant devant nos yeux des royaumes autrefois si florissants en religion et en piété, comme l'Angleterre, le Danemark, la Suède et la plus grande partie de l'Allemagne, que Dieu, par un juste jugement, avait laissé tomber dans l'hérésie; que le malheur de nos voisins nous devait rendre sages; et que la fo[illegible] un don de Dieu qui

nous avait été acquis par le mérite du sang et de la mort de Jésus-Christ, il fallait le tenir bien précieux et apporter un grand soin pour le conserver.

CHAPITRE XLVI.

L'HOPITAL DES PAUVRES VIEILLARDS ÉTABLI A PARIS PAR M. VINCENT, QUI A DONNÉ OCCASION A L'ÉTABLISSEMENT DE L'HOPITAL GÉNÉRAL DES PAUVRES EN LA MÊME VILLE.

La charité de M. Vincent était semblable au feu qui est toujours en action, quand il trouve de la matière propre ; ou plutôt elle était tout animée et embrasée de ce feu céleste que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre, et qui met les cœurs dans une continuelle disposition d'agir pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. C'est pourquoi ce fidèle serviteur de Dieu ne laissait échapper aucune occasion de servir l'Eglise ou de procurer le vrai bien de son prochain. Et bien qu'outre le poids de son âge et les infirmités qui accompagnent ordinairement la vieillesse, il fût encore surchargé et comme accablé d'un grand nombre d'affaires de piété, dont il soutenait le faix et la pesanteur, cela n'empêchait pas qu'il ne fût toujours prêt et disposé d'entreprendre de nouvelles œuvres pour la gloire de Dieu, son zèle s'augmentant et se fortifiant par les travaux, comme s'il eût reçu un surcroît de vigueur et de forces de ce qui semblait le devoir affaiblir et épuiser.

Cela parut dans une occasion que la divine Providence lui fit naître en l'année 1653, laquelle, l'engageant dans un nouvel exercice de charité, donna depuis commencement à l'une des plus grandes et des plus considérables entreprises qui se soient vues depuis longtemps dans l'Église : c'est à savoir l'établissement de l'Hôpital général des Pauvres à Paris, duquel on peut dire, sans déroger à l'honneur et au mérite de toutes les personnes vertueuses qui y ont très-saintement et très-avantageusement contribué, que M. Vincent en a mis comme la première pierre, ou plutôt que Dieu s'est servi de sa main, sans qu'il connût presque les desseins de sa providence, pour en poser les premiers fondements, sur lesquels ensuite le zèle et la coopération de plusieurs autres grands et insignes ouvriers ont élevé ce merveilleux édifice qui va tous les jours s'augmentant avec bénédiction.

Voici un récit sommaire de la manière que la chose est arrivée :

Un bourgeois de Paris, poussé d'un désir de rendre quelque service à Dieu et de faire quelque chose qui lui fût agréable, s'adressa un jour à M. Vincent, en la charité duquel il avait une confiance toute particulière, et lui dit qu'il avait dessein de lui mettre entre les mains une somme considérable d'argent pour être par lui employée en quel-

ques œuvres de piété, telles qu'il jugerait être plus expédient, à condition néanmoins que jamais il ne déclarerait qu'il en fût l'auteur et qu'il ne dirait son nom à personne, voulant faire cette bonne œuvre purement pour Dieu, et sans être connu d'aucun autre après Dieu que de lui seul.

M. Vincent, ayant cru ne devoir pas lui refuser ce service, reçut cette somme comme en dépôt; et après avoir bien pensé devant Dieu et demandé sa lumière pour connaître à quelle bonne œuvre il aurait agréable qu'elle fût employée, il ne voulut rien arrêter ni résoudre qu'il n'en eût communiqué plus particulièrement avec celui qui lui avait mis ce charitable dépôt entre ses mains; il en conféra donc avec lui, et tous deux ensemble convinrent d'employer cette somme pour fonder un hôpital qui servît de retraite aux pauvres artisans, lesquels, ne pouvant plus gagner leur vie par vieillesse ou par infirmité, se trouveraient réduits à la mendicité, en laquelle on voit ordinairement les pauvres négliger leur salut; estimant que ce serait le moyen d'exercer une double charité en leur endroit, pourvoyant tout ensemble aux besoins de leurs corps et aux nécessités spirituelles de leurs âmes. Il proposa cette pensée au bienfaiteur qui l'approuva grandement et y consentit bien volontiers, mais à condition que l'administration spirituelle et temporelle de cet hôpital demeurerait pour toujours au supérieur général de la Congrégation de la Mission.

Pour l'exécution de ce dessein M. Vincent acheta deux maisons et une place assez grande dans le faubourg de St.-Laurent de la ville de Paris, qu'il meubla de lits, de linge et autres choses nécessaires; il y fit aussi accommoder une petite chapelle avec tous les ajustements convenables, et du reste de l'argent, ayant acquis une rente annuelle, il reçut dans cet hôpital quarante pauvres, savoir, vingt hommes et vingt femmes, qu'on y a nourris et entretenus jusqu'à présent, que leur rente étant diminuée, on sera contraint d'en retrancher quelques-uns de ce nombre, si la providence de Dieu n'y pourvoit bientôt d'ailleurs. M. Vincent fit donc mettre ces quarante pauvres en deux corps de logis séparés les uns des autres, mais tellement disposés qu'ils peuvent tous entendre une même messe et une même lecture de table, prenant leur repas en commun, chaque sexe à part, sans se voir ni se parler. Il fit aussi acheter et dresser des métiers, des outils et autres choses convenables pour les occuper selon leurs petites forces et industries, afin d'éviter l'oisiveté. Il désigna les Filles de la Charité pour le soin et le service de ces pauvres gens, commit un prêtre de la Mission pour célébrer la sainte Messe dans cet hôpital et pour administrer à ces pauvres la parole de Dieu et les sacrements; il fut lui-même des premiers à les instruire et à leur recommander

l'union entre eux, la piété envers Dieu et surtout la reconnaissance envers son infinie bonté de les avoir retirés de l'indigence et de la misère, et procuré une retraite si tranquille et si commode pour les besoins de leurs corps et pour le salut de leurs âmes.

Il donna à cette maison le titre d'hôpital du nom de Jésus, et passa une déclaration de cette fondation devant notaires, sans pourtant nommer le fondateur ; en suite de quoi M. l'archevêque de Paris l'ayant approuvée, lui en donna l'entière direction, pour lui et pour ses successeurs, et le roi a confirmé et autorisé le tout par ses lettres-patentes.

Lorsque quelqu'un de ces pauvres vient à mourir, on en prend un autre pour remplir sa place. Ils y vivent en grande paix et s'estiment heureux d'être ainsi entretenus et assistés, tant en leur vie qu'en leur mort, n'ayant autre soin que de vivre chrétiennement pour se disposer par ce moyen à bien mourir, et leur manière de vie douce et réglée donne un tel plaisir aux autres de leur succéder, qu'il y en a grand nombre qui recherchent et demandent les places plusieurs années avant qu'elles soient vacantes.

M. Vincent ayant donc ainsi établi et réglé ce nouvel hôpital, plusieurs dames de la Charité de Paris, et autres personnes de condition et de vertu, le vinrent visiter, et le considérant en toutes ses parties, elles y remarquèrent un si bon ordre et une si sainte économie, qu'elles en furent merveilleusement édifiées. On y voyait une paix et une union merveilleuse ; le murmure et la médisance en étaient bannis avec les autres vices. Les pauvres s'occupaient à leurs petits ouvrages et s'acquittaient de tous leurs devoirs de piété conformes à leur condition. Enfin c'était une petite image de la vie des premiers chrétiens et plutôt une religion qu'un hôpital de séculiers.

La vue de ce lieu si bien réglé donnait sujet aux personnes vertueuses qui le venaient visiter de déplorer le malheur de tant de pauvres qui demandaient l'aumône dans les rues et dans les églises de Paris et qui menaient pour la plupart une vie étrange dans toute sorte de vices et de libertinages, sans qu'on eût pu jusqu'alors y remédier. Plusieurs de ces dames de la Charité eurent la pensée qu'il ne serait pas difficile à M. Vincent de les tirer de ce désordre et d'en faire bien vivre un grand nombre aussi bien qu'un petit, Dieu donnant grâce et bénédiction à toutes ses entreprises, et d'ailleurs ayant en sa disposition, tant en la maison de Saint-Lazare qu'en celle des Filles de la Charité, des personnes très-propres pour ce dessein, pourvu qu'on eût des lieux suffisants pour retirer et pour occuper ces pauvres.

Les premières dames qui eurent cette pensée la communiquèrent à plusieurs autres, et celles-ci étant venues visiter ce petit hôpital entrèrent dans le même sentiment. Une d'entre elles offrit d'abord de

[redacted]

donner cinquante mille livres pour commencer un Hôpital général, et une autre s'obligea de donner trois mille livres de rente pour le même dessein; enfin, le jour de l'assemblée de ces dames étant venu, où M. Vincent se trouvait toujours, s'il ne lui arrivait quelque empêchement extraordinaire, comme il a été dit, elles lui firent cette grande proposition, qui d'abord le surprit et lui donna sujet d'admirer le zèle et la charité de ces vertueuses dames, dont il loua Dieu et les congratula grandement; il leur dit néanmoins que l'affaire était d'une telle importance, qu'elle méritait d'être mûrement considérée et qu'il la fallait beaucoup recommander à Dieu.

A la prochaine assemblée, elles y parurent avec de nouvelles ardeurs, pour venir à l'exécution de ce grand dessein; elles assurèrent que l'argent ne manquerait pas, qu'elles connaissaient d'autres personnes considérables qui avaient intention d'y contribuer notablement, et sur cela pressèrent M. Vincent de trouver bon et de consentir que leur Compagnie l'entreprît; ce qui ayant été mis en délibération, il fut résolu qu'on travaillerait pour le commencer. M. Vincent eût pourtant bien désiré temporiser encore quelque peu, avant que de s'engager a une telle entreprise; mais il ne put arrêter la ferveur de ces vertueuses dames; et parce qu'il fallait une maison fort ample et de grands espaces pour loger tous ces pauvres, on proposa de demander au roi la maison et tous les enclos de la Salpêtrière, près de la rivière et vis-à-vis de l'arsenal, qui pour lors n'étaient pas de grand service. M. Vincent en parla à la reine régente, laquelle accorda bien volontiers cette demande, et le brevet du don en fut expédié; et sur l'opposition que fit un particulier qui prétendait y avoir quelque intérêt, une des dames lui promit huit cents livres de rente pour le dédommager.

Après cela il semblait a ces dames charitables que toutes choses étaient suffisamment disposées pour commencer l'exécution de leur dessein, et il tardait à quelques-unes des plus ferventes qu'elles ne vissent tous les pauvres retirés en ce lieu, de quoi elles pressaient fort M. Vincent; mais comme il ne convenait pas avec elles de la manière d'attirer les pauvres en cette maison, et de conduire une telle entreprise, sa plus grande peine fut de retenir les plus pressantes; car il lui semblait qu'elles allaient trop vite pour son pas. C'est pourquoi il leur dit un jour en particulier, pour modérer l'ardeur de leur zèle : « Que les œuvres de Dieu se faisaient peu à peu, par commencements et par progrès. Quand Dieu voulut sauver Noé du déluge avec sa famille, il lui commanda de faire une arche qui pouvait être achevée en peu de temps; et néanmoins il la lui fit commencer cent ans auparavant, afin qu'il la fît petit à petit. Dieu voulant semblable-

ment conduire et introduire les enfants d'Israël en la terre de promission, il pouvait leur faire faire ce voyage dans peu de jours; et cependant plus de quarante ans s'écoulèrent avant qu'il leur fît la grâce d'y entrer. De même, Dieu ayant dessein d'envoyer son Fils au monde pour remédier au péché du premier homme qui avait infecté tous les autres, pourquoi tarda-t-il trois ou quatre mille ans? C'est qu'il ne se hâte point dans ses œuvres, et qu'il fait toutes choses dans leur temps. Et Notre-Seigneur venant sur la terre, pouvait venir dans un âge parfait opérer notre Rédemption, sans y emprunter trente ans de vie cachée, qui pourrait sembler superflue. Néanmoins il a voulu naître petit enfant et croître en âge à la façon des autres hommes, pour parvenir peu à peu à la consommation de cet incomparable bienfait. Ne disait-il pas aussi quelquefois, parlant des choses qu'il avait à faire, que son heure n'était pas encore venue; pour nous apprendre de ne nous pas trop avancer dans les choses qui dépendent plus de Dieu que de nous. Il pouvait même de son temps établir l'Église par toute la terre, mais il se contenta d'en jeter les fondements, et laissa le reste à faire à ses Apôtres et à leurs successeurs. Selon cela il n'est pas expédient de vouloir tout faire à la fois et tout à coup, ni de penser que tout sera perdu si un chacun ne s'empresse avec nous, pour coopérer à un peu de bonne volonté que nous avons. Que faut-il donc faire? Aller doucement, beaucoup prier Dieu, et agir de concert. »

Il ajouta, « que selon son sentiment il estimait qu'il ne fallait faire d'abord qu'un essai, et prendre cent ou deux cents pauvres, et encore seulement ceux qui viendraient de leur bon gré, sans en contraindre aucun; que ceux-là étant bien traités et bien contents, donneraient de l'attrait aux autres; et qu'ainsi l'on augmenterait le nombre à proportion que la Providence enverrait des fonds : qu'on était assuré de ne rien gâter en agissant de la sorte, et qu'au contraire la précipitation et la crainte dont on userait, pourraient être un empêchement au dessein de Dieu : que si l'œuvre était de lui, elle réussirait et subsisterait; mais que si elle était seulement de l'industrie humaine, elle n'irait pas trop bien, ni beaucoup plus loin. »

Voilà quels étaient les sentiments de M. Vincent, et les remontrances qu'il fit à ces dames, qui apportèrent quelque tempérament à l'ardeur de leur zèle : mais ce qui retarda le plus l'exécution de cette affaire, fut que quelques-uns des principaux magistrats, croyant qu'il y avait quelque sorte d'impossibilité dans son exécution, ne pouvaient se résoudre de la passer et d'y consentir : ce qui fut cause que les années 1655 et 1656 s'écoulèrent sans qu'on pût faire autre chose, sinon

[redacted]

dresser plusieurs projets et proposer divers moyens pour l'exécution de ce grand dessein ; à quoi quelques personnes de condition et de vertu s'employèrent avec un très-grand zèle, auquel enfin Dieu ayant donné bénédiction, l'on convint de la manière de l'entreprise et de la forme du gouvernement, et l'on nomma des administrateurs ou directeurs, qui étaient tous personnes d'honneur et de piété, pour y donner commencement. Les dames de la Charité qui avaient ébauché ce grand ouvrage sous la sage conduite de M. Vincent, furent grandement consolées de le voir appuyé et soutenu de l'autorité publique ; et par son avis, elles s'en déchargèrent sur ces MM. les administrateurs ; et pour leur donner moyen de bâtir sur leur fondement, M. Vincent leur remit avec elles non-seulement la Salpêtrière, mais encore le château de Bicêtre, qu'il avait obtenu et possédé quelques années auparavant pour les enfants trouvés.

Outre tous ces grands logements que ces dames ont cédés pour retirer les pauvres, elles y ont encore contribué des sommes fort notables, et quantité de linge, de lits et autres meubles, dont quelques-uns même ont été faits à Saint-Lazare par les menuisiers de la maison, pour fournir aux premiers accommodements nécessaires dans ces maisons, pour y recevoir les pauvres. Et ainsi cette entreprise s'est exécutée, non toutefois par forme d'essai, ni du gré des pauvres, selon le projet de M. Vincent, mais comme par une résolution absolue de les enfermer pour les empêcher de gueuser ; et on a contraint tous les mendiants qui se sont trouvés dans Paris, ou de travailler pour gagner leur vie, ou bien d'entrer dans l'Hôpital général.

Voici ce que M. Vincent en écrivit au mois de mars de l'année 1657, à une personne de confiance :

« L'on va ôter la mendicité de Paris, et ramasser les pauvres en des lieux propres pour les entretenir, instruire et occuper. C'est un grand dessein, et fort difficile, mais qui est bien avancé, grâce à Dieu, et approuvé de tout le monde. Beaucoup de personnes lui donnent abondamment, et d'autres s'y emploient volontiers. On a déjà dix mille chemises, et du reste à proportion. Le roi et le parlement l'ont puissamment appuyé, et, sans m'en faire parler, ont destiné les prêtres de notre congrégation et les Filles de la Charité pour le service des pauvres, sous le bon plaisir de M. l'archevêque de Paris. Nous ne sommes pourtant pas encore résolus de nous engager à ces emplois, pour ne pas assez connaître si le bon Dieu le veut ; mais si nous les entreprenons, ce ne sera d'abord que pour essayer. »

M. Vincent donc, ayant été averti qu'on avait fait dessein d'employer les prêtres de sa congrégation pour l'assistance spirituelle des pauvres de l'*Hôpital général*, crut que cet engagement était d'une

[redacted]

telle importance pour sa congrégation, qu'il méritait bien qu'on y pensât devant Dieu, et qu'on avisât s'il était expédient de l'accepter : c'est pourquoi, après avoir prié Dieu pour ce sujet, il assembla les prètres de la maison de Saint-Lazare pour en délibérer, et leur ayant présenté les diverses considérations qui pouvaient les porter ou les détourner de cet emploi, enfin on conclut de s'en excuser, comme l'on fit pour plusieurs très-grandes et très-importantes raisons. Et parce que les lettres-patentes du roi qui avaient déjà été expédiées pour la fondation de l'Hôpital général, leur attribuaient ce droit, ils y renoncèrent absolument par un acte authentique, afin que d'autres ecclésiastiques pussent avec toute liberté s'appliquer en cet emploi.

Néanmoins, comme l'établissement de cet hôpital était alors sur le point d'éclore, les directeurs et administrateurs étant pressés d'en faire l'ouverture au plus tôt pour éviter que ce refus des prêtres de la Mission ne fût cause qu'une si sainte entreprise souffrît du retardement, ou que les pauvres vinssent à manquer de secours spirituels, M. Vincent convia un ecclésiastique de la Compagnie, de ceux qui s'assemblent le mardi à Saint-Lazare, d'accepter la charge de recteur de l'Hôpital général ; ce qu'il fit. Et après y avoir rendu service quelque temps avec d'autres ecclésiastiques qui se joignirent à lui, et fait aussi des missions dans les maisons de l'hôpital, par le secours de plusieurs vertueux ecclésiastiques de la même Compagnie et autres habitués en diverses églises de Paris, ses indispositions ne lui permettant pas de porter plus longtemps cette charge, qui était très-laborieuse et pénible, il s'en démit entre les mains de MM. les vicaires généraux de M. le cardinal de Retz, archevêque de Paris ; lesquels substituèrent en sa place un docteur de la faculté de Paris de la même Compagnie, qui a exercé pendant plusieurs années la charge de recteur de l'Hôpital général avec grande bénédiction, et y a travaillé avec un zèle infatigable, par des missions presque continuelles qui ont été faites par ses soins en toutes les maisons de cet hôpital.

CHAPITRE XLVII.

DÉNOMBREMENT DE PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION FAIT EN DIVERS LIEUX DURANT LA VIE DE M. VINCENT.

Dieu ayant planté la Congrégation de la Mission dans son Église comme une vigne mystique, qui devait fructifier avec le secours de sa grâce pour la sanctification d'un grand nombre d'âmes, il voulut, pour la rendre plus fertile, qu'elle étendît ses pampres et qu'elle fût provignée en divers lieux par les établissements nouveaux qui en ont été faits, que l'on peut bien avec vérité attribuer plutôt à la volonté

[redacted]

'à celle des hommes; M. Vincent, qui y devait coopérer
ıment qu'aucun autre, n'y ayant donné son consentement,
il a vu ne le pouvoir refuser sans résister à Dieu.

trois établissements faits à Paris, savoir : au collége des
ıts, à Saint-Lazare et à Saint-Charles, dont nous avons déjà
ımier se fit en Lorraine en la ville de Toul, à l'instance de
ırles Chrétien de Gournay, évêque de Scythie, qui avait
l'administration du diocèse de Toul, dont peu de temps
évêque. Cet établissement se fit l'année 1635, en la mai-
t-Esprit, du consentement des religieux, laquelle maison
ıdite Congrégation de la Mission, et cette union autorisée
ɔatentes du roi, vérifiées en parlement.

s après, c'est-à-dire en l'année 1638, M. le cardinal de
oulant laisser un monument de sa piété, et donner des
l'estime qu'il faisait de M. Vincent et de son institut, fonda
ı des prêtres de la Mission en la ville de Richelieu, avec
de faire quelques missions tous les ans, non-seulement
œèse de Poitiers dans lequel est la ville de Richelieu, mais
ı celui de Luçon, à cause qu'il en avait été autrefois évê-
tendant que d'autres prêtres de la même Congrégation
blis audit Luçon, lesquels satisfaisant à cette obligation
ıs pourraient y multiplier leurs emplois; et dans ce désir
ɜlque argent pour leur logement.

temps après, une maison y ayant été achetée, M. Vincent y
iron l'année 1645 trois ou quatre de ses ouvriers pour y
t à fait, désirant de contenter en cela messire Pierre de Ni-
ıe de Luçon, qui les demandait, et qui les ayant reçus leur
les pouvoirs ordinaires pour travailler par tout son dio-
'ils ont toujours fait depuis, non-seulement à la décharge
ınaires de Richelieu, qui pour cet effet leur ont assigné un
pour partie de leur subsistance, mais aussi pour le plus
des âmes qui en sont assistées plus amplement.

dite année 1638, il se fit un autre établissement de la même
on en la ville de Troyes en Champagne, par les bienfaits de
René Bresse, évêque de ladite ville, et de feu M. le com-
ɜ Sillery.

ée 1640 M. Vincent envoya quelques prêtres de sa Congré-
r travailler dans le diocèse de Genève en Savoie, pour sa-
désir très-ardent que messire Juste Guérin, alors évêque
lui en avait témoigné, et aux instances charitables de la
ıère de Chantal, fondatrice et première supérieure du saint

ordre des religieuses de la Visitation en la ville d'Annecy, qui espérait conserver en ce diocèse, par le moyen des missions, les grands biens que le bienheureux François de Sales y avait faits. M. le commandeur de Sillery, porté d'une dévotion toute singulière envers ce saint prélat, fit une fondation pour l'entretien de ces prêtres missionnaires, qui y ont toujours travaillé depuis, et s'y sont employés non-seulement à faire des missions pour l'instruction et sanctification du peuple de la campagne, mais aussi à procurer la réformation et perfection du clergé, tant par les exercices de l'ordination, que par ceux qui se font dans le séminaire qu'ils commencèrent au mois d'octobre de l'année suivante 1641, pour élever les ecclésiastiques dans l'étude de la science et de la vertu.

En la même année 1641, M. Dominique Séguier, évêque de Meaux, approuva et autorisa un établissement des prêtres de la même Congrégation en la ville de Crécy en Brie, pour faire des missions en son diocèse, et cet établissement fut fondé par M. l'Orthon, conseiller sécrétaire du roi, sous le nom du roi même.

L'année suivante 1642, se fit la fondation et établissement des mêmes prêtres de la Mission en la ville de Rome, par les libéralités de très-noble dame Marie de Vignerod, duchesse d'Aiguillon, nièce de M. le cardinal de Richelieu, dame très-zélée pour la gloire de Dieu, et douée d'une très-grande charité envers le prochain, qui l'a toujours rendue fort tendre et sensible aux misères corporelles et spirituelles des pauvres, spécialement des plus abandonnés, et même de ceux qui étaient dans les lieux les plus éloignés. Cette vertueuse dame avait des sentiments extraordinaires d'estime et de confiance pour M. Vincent, et M. Vincent avait réciproquement pour elle un respect, une déférence et une reconnaissance toute particulière.

La même dame duchesse a aussi fondé en divers temps de quoi entretenir sept prêtres missionnaires pour travailler à faire des missions en son duché d'Aiguillon, et dans son comté d'Agénois et de Condomois, et M. l'évêque d'Agen les établit à Notre-Dame de la Rose en son diocèse, près la ville de Sainte-Livrade, selon la fondation.

Par les bienfaits et charités de la même dame, les prêtres de la même Congrégation de la Mission ont été fondés et établis l'année suivante 1643, en la ville de Marseille, pour y exercer toutes leurs fonctions, et particulièrement pour instruire et consoler les pauvres forçats des galères de France, et leur aider à faire leur salut; et cette fondation de Marseille fut quelques années après augmentée par la même dame, pour faire assister spirituellement et corporellement par les missionnaires, les pauvres chrétiens esclaves en Barbarie.

[redacted]

En la même année 1643, feu M. Alain de Solminihac, évêque baron et comte de Cahors, dont la mémoire est en vénération à toute l'Église pour les éminentes vertus dont sa vie a été ornée, et particulièrement pour sa vigilance pastorale, et pour le zèle de la gloire de Dieu et du salut de ses diocésains dont il était animé, ce saint prélat, dis-je, faisant une profession ouverte d'honorer et estimer les grâces singulières qu'il reconnaissait en la personne de M. Vincent et en son institut, crut procurer un grand avantage à tout son diocèse, y établissant, comme il fit, une maison de prêtres de la Congrégation de la Mission. . . .

Le feu roi Louis XIII de très glorieuse mémoire ayant acquis environ ce même temps la souveraineté de Sedan, qui était presque tout infestée de l'hérésie, il désira que M. Vincent envoyât des prêtres de la Congrégation pour y faire des missions, et pour instruire et affermir les catholiques qui étaient pour la plupart peu instruits, et dont la foi était en un continuel péril de subversion, à cause du fréquent commerce qu'ils avaient avec les hérétiques.

Pour cet effet Sa Majesté ordonna qu'une somme assez considérable serait mise entre les mains de M. Vincent pour être employée aux frais de ces missions : mais après la mort de ce grand roi, Louis XIV, son successeur à présent glorieusement régnant, de l'avis de la reine régente sa mère, voulut que ce qui se trouva rester alors de cet argent servît de fondation pour une maison fixe et arrêtée des mêmes prêtres de la Mission, comme en effet elle fut établie par M. Éléonor d'Étampes de Valençay, archevêque de Reims, l'an 1644.

La maison de la Mission de Montmirail, qui est une petite ville en Brie, au diocèse de Soissons, fut fondée en l'année 1644 par M. le duc de Retz, et M. Toublan, son secrétaire, eut la dévotion de contribuer quelque chose de son bien à cette fondation.

Celle de Saintes se fit aussi en la même année par les soins de messire Jacques Raoul, alors évêque de ladite ville, et par la contribution de messieurs de son clergé, pour les missions et pour le séminaire.

L'année suivante 1645 se fit un autre établissement en la ville du Mans, à l'instance très-grande de M. Emeric de la Ferté, évêque du Mans, par l'autorité duquel, à la sollicitation de M. l'abbé Lucas, maître et chef de l'église collégiale de Notre-Dame de Coëffort, de fondation royale en ladite ville, et avec le consentement des chanoines, fut faite l'union de cette église, maison et appartenances, à la Congrégation de la Mission, qui a été autorisée et confirmée par lettres-patentes du roi, avec le consentement de messieurs des la ville.

Et en la même année 1645, messire Achille de Harlay, évêque de

Saint-Malo, ayant demandé des prêtres de la même Congrégation de la Mission à M. Vincent ponr travailler dans son diocèse, il lui en envoya quelques-uns qui furent peu de temps après établis par le même prélat en l'abbaye de Saint-Méen dont il était abbé, et du consentement des religieux qui cédèrent leur maison et leur mense aux missionnaires : l'union en a été faite depuis à la même Congrégation par notre saint Père le pape Alexandre VII, par bulles apostoliques, qui ont été autorisées par lettres-patentes du roi.

Il ne faut pas ici omettre qu'en ladite année 1645 et aux deux suivantes, M. Vincent étant sollicité par quelques personnes vertueuses et zélées, et encore plus par sa propre charité, d'envoyer de ses prêtres en plusieurs provinces étrangères et éloignées pour diverses œuvres de charité, et ayant obtenu toutes les facultés et pouvoirs nécessaires du Saint-Siége apostolique, il en envoya quelques-uns en la ville de Tunis et en celle d'Alger en Barbarie, pour l'assistance spirituelle et corporelle des chrétiens esclaves, tant sains que malades, qui se trouvaient alors dans un grand abandon. Il en envoya d'autres en Hibernie pour l'instruction et encouragement des pauvres catholiques de ce royaume-là, qui étaient grandement oppressés par les hérétiques d'Angleterre. Et son zèle ne mettant point de bornes aux effets de sa charité, il en destina encore d'autres en l'île de Madagascar, dite de Saint-Laurent, qui est au-delà de l'équateur, où les peuples vivent, les uns comme idolâtres, et les autres presque sans aucune religion. Cette île, qui est d'une étendue fort vaste, et comme un grand champ couvert de ronces, que cet ouvrier évangélique a commencé de défricher par la culture que les siens ont essayé d'y faire avec des travaux indicibles, qui en ont déjà consumé plusieurs d'entre eux. Et ce qui est digne de considération, est que M. Vincent a témoigné une fermeté et une constance invincible à la poursuite de ces entreprises apostoliques, particulièrement en cette île infidèle, et dans les villes de Tunis et d'Alger en Barbarie, nonobstant les grandes difficultés qui s'y rencontrent, et les pertes notables qu'il y a souffertes. Nous réservons pour le second livre à parler plus en particulier des bénédictions que Dieu a versées sur ces missions éloignées, et des fruits qui en ont été recueillis par sa grâce.

En la même année 1645, M. le cardinal Durazzo, très-digne archevêque de Gênes en Italie, ayant appris les services que M. Vincent et les prêtres de la Congrégation rendaient à l'Église en divers lieux, et principalement en Savoie et à Rome, voulut procurer un semblable bien dans son diocèse : c'est pourquoi ayant témoigné à M. Vincent son grand désir d'avoir des prêtres de sa Congrégation dans la ville de

Gênes, et l'ayant instamment prié de lui donner cette satisfaction, il lui en envoya quelques-uns qu'il reçut avec grande affection, et fit leur établissement dans une maison qu'il fonda, MM. Baliano, Raggio et Jean-Christophe Moncia, prêtres, nobles génois, ayant aussi contribué de leurs biens pour cette fondation.

En l'année 1650, les prêtres de ladite Congrégation furent établis en la ville d'Agen par M. Barthélemy d'Albène, évêque dudit lieu, qui leur donna la direction perpétuelle de son séminaire.

En l'anné 1651, M. Vincent envoya des prêtres de sa Congrégation dans la Pologne, où ils furent quelque temps après établis et fondés dans la ville de Varsovie par les libéralités et bienfaits de la très-pieuse et sérénissime reine de Pologne qui les lui avait demandés. On verra au second livre ce qui s'est passé de plus remarquable en cette fondation qui a donné sujet à M. Vincent d'exercer une sainte générosité, un zèle vraiment apostolique et un parfait dépouillement de lui-même.

En cette même année 1651, M. Vincent envoya des prêtres de sa Congrégation qui furent établis au diocèse de Montauban, où M. Pierre de Bertier, évêque de cette ville, leur a donné la direction de son séminaire, et les a aussi employés à faire des missions de son diocèse.

L'établissement des mêmes prêtres se fit en la ville de Tréguier en la Basse-Bretagne, en l'année 1654, par les bienfaits de messire Balthazar Granger, évêque et comte du lieu, comme aussi par les libéralités de M. Thépant, sieur de Rumelin, chanoine de l'église cathédrale de Tréguier, qui s'en est rendu le fondateur.

En cette même année M. Vincent envoya de ses missionnaires en la ville d'Agde en Languedoc, selon le désir de messire François Fouquet, alors évêque et comte d'Agde, et maintenant archevêque de Narbonne, qui les avait demandés à dessein de les y établir.

Cette même année M. Vincent envoya des prêtres de sa Congrégation à Turin, capitale du Piémont, à l'instance que lui en fit M. le marquis de Pianezze, premier ministre d'Etat du duc de Savoie. C'est un seigneur de piété très-exemplaire, lequel, poussé d'un très-grand désir de procurer la gloire de Diéu et le salut des âmes, a voulu se rendre fondateur d'une maison de la Congrégation de la Mission en la ville de Turin.

En l'année 1657, la cour étant allée en la ville de Metz, et la reine, mère du roi, toujours appliquée, selon sa piété ordinaire, à procurer le bien public, ayant été informée de quelques besoins spirituels qui se trouvaient dans cette grande ville, pensa qu'un des moyens plus efficaces d'y remédier était d'y envoyer des prêtres de la Congrégation de la Mission : pour cet effet Sa Majesté étant à Paris, et ayant mandé M. Vincent, lui déclara son dessein, et lui dit que pour l'exécuter

elle désirait qu'il envoyât des missionnaires en la ville de Metz pour y faire la mission ; à quoi il répondit : « Votre Majesté ne sait donc pas, Madame, que les pauvres prêtres de la Congrégation de la Mission ne sont missionnaires que pour les pauvres. Qui si nous sommes établis dans Paris et dans les autres villes épiscopales, ce n'est que pour le service des séminaires, des ordinants, de ceux qui font la retraite spirituelle, et pour aller faire des missions à la campagne, et non pas pour prêcher, catéchiser ni confesser les habitants de ces villes-là ; mais il y a une autre compagnie d'ecclésiastiques qui s'assemblent à Saint-Lazare toutes les semaines, qui pourront bien, si Votre Majesté l'a agréable, s'acquitter plus dignement que nous de cet emploi. »

A quoi la reine répondit qu'elle n'avait pas encore su que les prêtres de la Congrégation de la Mission ne fissent point de missions dans les grandes villes ; qu'elle n'avait garde de les détourner de leur institut ; et que ces MM. de la Conférence de Saint-Lazare venant de sa part, elle trouverait très-bon qu'ils fissent cette mission. Et en effet ils la firent avec beaucoup de bénédiction pendant le carême de l'an 1658. Ils étaient plus de vingt prêtres, tous ouvriers d'élite choisis par M. Vincent, qui pria feu M. l'abbé de Chandenier, personnage de singulière vertu et de très-grand exemple, de vouloir prendre le soin et la conduite de cette mission dont il s'acquitta dignement, s'étant rendu très-exact à suivre les avis que M. Vincent lui avait donnés, et à observer toutes les pratiques qu'il avait jugé propres pour la faire heureusement réussir. Ce vertueux abbé ayant ensuite rendu compte de cette mission à Sa Majesté, elle en fut si satisfaite, qu'elle conçut le dessein de faire en ladite ville de Metz un établissement des prêtres de la Congrégation de la Mission, qui n'a pourtant pu être exécuté qu'après la mort de M. Vincent.

En l'année 1659, il envoya à Narbonne des prêtres de sa Congrégation pour satisfaire au désir de M. François Fouquet, archevêque de cette ville-là, qui les avait demandés à dessein de les y établir.

Feu M. l'abbé de Sery, de la maison de Mailly en Picardie, avait proposé plusieurs fois en diverses années à M. Vincent le dessein qu'il aurait de contribuer à la fondation d'une maison des prêtres de sa Congrégation dans Amiens ; mais Notre-Seigneur l'ayant retiré de ce monde avant qu'il l'eût accompli, il n'a pas laissé de s'exécuter depuis ; et cet établissement a été fait par messire François Faure, évêque d'Amiens, qui a donné la direction perpétuelle de son séminaire aux prêtres de la Congrégation de la Mission. Ce bon abbé ayant survécu peu de temps à M. Vincent, a voulu être enterré auprès de lui dans l'église de Saint-Lazare.

[redacted]

Feu M. Henri de Baradat, évèque et comte de Noyon, pair de France, désirant avoir des prêtres de la Mission en son diocèse, en écrivit à M. Vincent et lui en fit parler ; mais M. Vincent, ne voyant pas pour lors toutes choses disposées à leur établissement, différa d'en envoyer; la providence de Dieu réservant l'exécution de ce pieux dessein à son très-digne successeur M. François de Clermont, lequel n'a pas eu plutôt la conduite de ce diocèse qu'il a pensé aux moyens de pourvoir à ses besoins spirituels; et pour cela ayant appelé des prêtres de la Congrégation de la Mission, il leur a donné la direction perpétuelle de son séminaire en l'année 1662.

Il est à remarquer qu'en tout temps quantité de prélats, non seulement de France, mais encore d'autres endroits de la chrétienté, se sont adressés à M. Vincent pour avoir des ouvriers de sa Compagnie, afin de les établir en leurs diocèses, et de les employer aux missions, aux exercices de l'ordination et aux séminaires. Mais ce sage instituteur ne pouvant pas en fournir à tous, ou pour n'avoir pas des hommes prêts, ou pour d'autres empêchements, a laissé ces propositions sans effet, ne voulant rien embrasser ni hors de temps, ni au-delà de ses forces.

Voilà comment Dieu voulut que ce père des missionnaires recueillît, même dès cette vie, quelque partie des fruits de ses saints travaux, et qu'il eût la consolation de voir ses enfants spirirituels multipliés comme les étoiles du ciel, et sa Congrégation heureusement établie en fort peu de temps en diverses parties du monde. Comme ses plus ardents désirs ne tendaient à autre fin qu'à procurer que Dieu fût glorifié, et les âmes qui ont coûté le sang de Jésus-Christ sanctifiées et sauvées, aussi avait-il une reconnaissance indicible de voir que sa providence eût daigné se servir de lui, quoique très-chétif et misérable, comme il s'estimait, pour procurer tous ces grands biens; car la pensée de tous ces excellents ouvrages le portait, non à s'en glorifier et à s'y complaire, mais plutôt à s'abimer de plus en plus dans la considération de son inutilité et de son néant, et à rendre de continuelles actions de grâces à sa divine majesté, qu'il estimait devoir être d'autant plus glorifiée de tous ces effets de sa miséricorde, qu'elle avait voulu se servir d'un instrument plus faible et plus inutile, tel qu'il pensait être, pour le produire.

CHAPITRE XLVIII.

M. VINCENT DONNE DES RÈGLES A SA CONGRÉGATION, ET DIT PLUSIEURS CHOSES TRÈS-CONSIDÉRABLES SUR CE SUJET.

Ce fut en l'année 1658 que M. Vincent ayant mis les règles et constitutions de sa Congrégation dans le bon ordre qu'il souhaitait, son

grand âge et ses infirmités presque continuelles lui faisant prévoir qu'il ne lui restait plus guère de temps à vivre; comme il avait toujours aimé les siens pendant sa vie, il voulut leur donner des preuves signalées de cet amour avant sa mort, en leur laissant son esprit exprimé dans ses règles ou constitutions.

Comme donc la communauté de la maison de Saint-Lazare était assemblée un vendredi au soir, 17 mai de ladite année, M. Vincent leur fit un discours fort affectif et tout paternel sur le sujet de l'observance des mêmes règles; lequel ayant été recueilli par quelqu'un qui était présent, nous en rapporterons ici quelques extraits, qui feront voir de quel esprit M. Vincent était animé et avec combien de prudence, de retenue, de charité et de zèle il avait dressé ses règles pour le bien de sa Congrégation.

Il commença par les motifs que sa Congrégation avait d'aimer et de bien observer ses règles.

« Il semble, dit-il, que par la grâce de Dieu toutes les règles de la Congrégation de la Mission tendent à nous éloigner du péché et même à éviter les imperfections, à procurer le salut des âmes, servir l'Église et donner gloire à Dieu; de sorte que quiconque les observera comme il faut s'éloignera des péchés et des vices, se mettra dans l'état que Dieu demande de lui, sera utile à l'Église et rendra à Notre-Seigneur la gloire qu'il en attend. Quels motifs, Messieurs et mes Frères, de s'exempter des vices et des péchés, autant que l'infirmité humaine le peut permettre, glorifier Dieu et faire qu'il soit aimé et servi sur la terre! O Sauveur! quel bonheur! je ne le puis assez considérer. Nos règles ne nous prescrivent en apparence qu'une vie assez commune, et néanmoins elles ont de quoi porter ceux qui les pratiquent à une haute perfection; et non-seulement cela, mais encore à détruire le péché et l'imperfection dans les autres, comme ils l'auront détruit en eux-mêmes. Si donc la petite compagnie a déjà fait quelque progrès dans la vertu, si chaque particulier est sorti de l'état du péché et s'est avancé dans le chemin de la perfection, n'est-ce pas l'observance des mêmes règles qui a fait cela? Si, par la miséricorde de Dieu, la compagnie a produit quelques biens dans l'Église par le moyen des missions et par les exercices des ordinands, n'est-ce pas parce qu'elle a gardé l'ordre et l'usage que Dieu y avait introduit et qui y est prescrit par ces mêmes règles? Oh! que nous avons donc grand sujet de les observer inviolablement, et que la Congrégation de la Mission sera heureuse si elle y est fidèle!

« Un autre motif qu'elle a pour cela est que ses règles sont presque toutes tirées de l'Évangile, comme chacun le voit, et qu'elles tendent *toutes à conformer* votre vie à celle que Notre-Seigneur a menée sur

la terre ; car il est dit que ce divin Sauveur est venu et a été envoyé de son Père pour évangéliser les pauvres : *Pauperibus evangelizare misit me. Pauperibus :* pour annoncer l'Évangile aux pauvres, comme par la grâce de Dieu la petite compagnie tâche de faire, laquelle a grand sujet de s'humilier et de se confondre de ce qu'il n'y en a point encore eu d'autre que je sache qui se soit proposé pour fin particulière et principale d'annoncer l'Évangile aux pauvres et aux pauvres les plus abandonnés : *Pauperibus evangelizare misit me.* Car c'est là notre fin : oui, Messieurs et mes Frères, notre partage sont les pauvres. Quel bonheur de faire la même chose pour laquelle Notre Seigneur a dit qu'il était venu du ciel en terre, et moyennant quoi nous espérons avec sa grâce d'aller de la terre au ciel ! Faire cela, c'est continuer l'ouvrage du Fils de Dieu, qui allait volontiers dans les lieux de la campagne chercher les pauvres. Voilà à quoi nous oblige notre institut, à servir et à aider les pauvres que nous devons reconnaître pour nos seigneurs et pour nos maîtres. O pauvres, mais bienheureuses règles qui nous engagent à aller dans les villages à l'exclusion des grandes villes pour faire ce que Jésus-Christ a fait ! Voyez, je vous prie, le bonheur de ceux qui les observent, de conformer ainsi leur vie et toutes leurs actions à celles du Fils de Dieu. O Seigneur, quel motif avons-nous en cela de bien observer ces règles qui nous conduisent à une fin si sainte et si désirable !

• Vous les avez longtemps attendues, Messieurs et mes Frères, et nous avons beaucoup différé à vous les donner, en partie pour imiter la conduite de Notre-Seigneur, lequel commença à faire avant que d'enseigner : *Cœpit Jesus facere et docere.* Il pratiqua les vertus pendant les trente premières années de sa vie, et employa seulement les trois dernières à prêcher et à enseigner. Aussi la compagnie a tâché de l'imiter, non-seulement en ce qu'il est venu faire, mais aussi à le faire de la même manière qu'il l'a fait. Car la compagnie peut dire cela, qu'elle a premièrement fait et puis qu'elle a enseigné : *Cœpit facere et docere.* Il y a bien trente trois ans ou environ que Dieu lui a donné commencement, et depuis ce temps-là l'on y a, par la grâce de Dieu, pratiqué les règles que nous allons vous donner maintenant. Aussi n'y trouverez-vous rien de nouveau que vous n'ayez mis en pratique depuis plusieurs années avec beaucoup d'édification. Si on donnait des règles qu'on n'eût point encore pratiquées, on pourrait y trouver de la difficulté ; mais vous donnant ce que vous avez fait et exercé depuis tant d'années avec fruit et consolation, il n'y a rien que vous ne trouviez également utile et aisé pour l'avenir. L'on a fait comme les Réchabites, dont il est parlé en la sainte Écriture, qui gardaient par tradition les règles *que leurs* pères leur avaient laissées, bien

qu'elles ne fussent point écrites ; et maintenant que nous avons les nôtres écrites et imprimées, la compagnie n'aura qu'à continuer et à se maintenir dans l'usage de ce qu'elle a pratiqué durant plusieurs années et à faire toujours ce qu'elle a fait et pratiqué si fidèlement par le passé.

« Si nous eussions donné des règles dès le commencement, et avant que la compagnie se fût mise en la pratique, on aurait pensé qu'il y aurait eu de l'humain, plus que du divin, et que c'eût été un dessein pris et concerté humainement et non pas un ouvrage de la Providence divine ; mais, Messieurs et mes Frères, toutes ces règles et tout le reste que vous voyez dans la Congrégation s'est fait je ne sais comment, car je n'y avais jamais pensé, et tout cela s'est introduit peu à peu, sans qu'on puisse dire qui en est la cause. Or, c'est une règle de saint Augustin, que quand on ne peut trouver la cause d'une chose bonne, il la faut rapporter à Dieu et reconnaître qu'il en est le principe et l'auteur. Selon cela, Dieu n'est-il pas l'auteur de toutes nos règles qui se sont introduites je ne sais de quelle manière, et de telle sorte qu'on ne saurait dire ni comment, ni pourquoi. O Sauveur ! quelles règles ! et d'où viennent elles? Y aurais-je pensé ? point du tout ; et je vous puis assurer, Messieurs et mes Frères, que je n'aurais jamais pensé ni à ces règles, ni à la compagnie, ni même au mot de mission ; c'est Dieu qui a fait tout cela ; les hommes n'y ont point de part. Pour moi, quand je considère la conduite dont il a plu à Dieu se servir pour faire naître la Congrégation en son Église, j'avoue que je ne sais où j'en suis, et qu'il me semble que c'est un songe tout ce que je vois. Non, cela n'est point de nous ; cela n'est point humain, mais de Dieu. Appelleriez-vous humain ce que l'entendement de l'homme n'a point prévu, et ce que la volonté n'a point désiré ni recherché en manière quelconque? Nos premiers missionnaires n'y avaient pas pensé non plus que moi : de sorte que cela s'est fait contre toutes nos prévoyances et espérances. Oui, quand je considère tous les emplois de la Congrégation de la Mission, il me semble que c'est un songe. Quand le prophète Habacuc fut enlevé par un ange et porté bien loin pour consoler Daniel dans la fosse aux lions, et puis rapporté au lieu où il avait été pris, se voyant de retour au même endroit d'où il était sorti, n'avait-il pas sujet de penser que tout cela n'était qu'un songe ? Et si vous me demandez comment les pratiques de la compagnie se sont introduites ? comment la pensée de tous ses exercices et emplois nous est venue? je vous dirai que je n'en sais rien, et que je ne le puis connaître. Voilà M. Portail qui a vu aussi bien que moi l'origine de la petite compagnie, qui vous peut dire que nous ne pensions à rien moins qu'à tout cela ; tout s'est fait comme de soi-même, peu à peu, l'un après l'autre. Le nombre de ceux qui se joignaient à nous s'augmentait, et chacun

travaillait à la vertu ; et en même temps que le nombre croissait, aussi les bonnes pratiques s'introduisaient pour pouvoir vivre ensemble, et nous comporter avec uniformité dans nos emplois. Ces pratiques-là se sont toujours observées, et s'observent encore aujourd'hui par la grâce de Dieu. Enfin, on a trouvé à propos de les réduire par écrit et d'en faire des règles. J'espère que la compagnie les recevra comme émanées de l'esprit de Dieu : *à quo bona cuncta procedunt :* duquel toutes les bonnes choses procèdent et sans lequel · *non sumus sufficientes cogitare à nobis, quasi ex nobis :* nous n'avons pas la suffisance de penser quelque chose de nous-mêmes, comme de nous-mêmes.

« O Messieurs et mes Frères ! je suis dans un tel étonnement de penser que c'est moi qui donne des règles, que je ne saurais concevoir comment j'ai fait pour en venir là ; et il me semble que je suis toujours au commencement ; et plus j'y pense, plus aussi il me paraît éloigné de l'invention des hommes, et plus évidemment je conçois que c'est Dieu seul qui a inspiré ces règles à la compagnie ; que si j'y ai contribué quelque peu de chose, je crains que ce ne soit ce peu-là qui empêchera peut-être qu'elles ne soient pas si bien observées à l'avenir, et qu'elles ne produisent pas tout le fruit et tout le bien qu'elles devraient.

« Après quoi, que me reste-t-il, Messieurs ? sinon d'imiter Moïse, lequel ayant donné la loi de Dieu au peuple, promit à tous ceux qui l'observeraient toutes sortes de bénédictions, en leurs corps, en leurs âmes, en leurs biens et en toutes choses. Aussi, Messieurs et mes Frères, nous devons espérer de la bonté de Dieu toutes sortes de grâces et de bénédictions, pour tous ceux qui observeront fidèlement les règles qu'il nous a données ; bénédiction en leurs personnes, bénédiction en leurs pensées, bénédiction en leurs desseins, bénédiction en leurs emplois et en toutes leurs conduites, bénédiction en leurs entrées et en toutes leurs sorties, bénédiction enfin en tout ce qui les concernera. J'espère que cette fidélité passée avec laquelle vous avez observé ces règles, et votre patience à les attendre si longtemps, obtiendra pour vous de la bonté de Dieu la grâce de les observer encore plus facilement et plus parfaitement à l'avenir. O Seigneur ! donnez votre bénédiction à ce petit livre, et accompagnez-le de l'onction de votre Saint-Esprit, afin qu'il opère dans les âmes de ceux qui le liront l'éloignement du péché, le détachement du monde, la pratique des vertus et l'union avec vous. »

M. Vincent ayant ainsi parlé, fit approcher les prêtres, à chacun desquels il donna un petit livre contenant les règles imprimées, qu'ils voulurent par dévotion recevoir à genoux, réservant au lendemain de distribuer les autres au reste de la communauté, parce qu'il était trop tard.

Après cette distribution, l'assistant de la maison se mit derechef à genoux, et lui demanda sa bénédiction au nom de toute la compagnie, qui s'était mise en une semblable posture; sur quoi M. Vincent, s'étant lui-même prosterné, dit ces belles paroles d'un ton fort affectif et d'une manière qui faisait bien connaitre l'ardeur de son amour paternel :

« O Seigneur ! qui êtes la loi éternelle et la loi immuable, qui gouvernez par votre sagesse infinie tout l'univers ; vous de qui les conduites des créatures, toutes les lois et toutes les règles de bien vivre sont émanées comme de leur vive source; ô Seigneur ! bénissez, s'il vous plaît, ceux à qui vous avez donné ces règles ici, et qui les ont reçues comme procédantes de vous. Donnez-leur, Seigneur, la grâce nécessaire pour les observer toujours et inviolablement jusqu'à la mort. C'est en cette confiance et en votre nom que, tout misérable pécheur que je suis, je prononcerai les paroles de la bénédiction que je vais donner à la compagnie. »

Voilà une partie du discours que M. Vincent fit en cette occasion, lequel il prononça d'un ton de voix médiocre, humble, doux et dévot, et de telle sorte qu'il faisait sentir aux cœurs de tous ceux qui l'écoutaient l'affection particulière du sien ; il leur semblait qu'ils étaient avec les Apôtres écoutant parler Notre-Seigneur, particulièrement en ce dernier sermon qu'il leur fit avant sa passion, où il leur donna aussi ses règles, en leur imposant le grand commandement de la parfaite dilection.

On peut recueillir de ce qui vient d'être dit, et plus encore de la lecture des règles de la Congrégation de la Mission, qu'elle a été instituée pour trois fins principales. La première, pour travailler à sa propre perfection, en s'étudiant de pratiquer les vertus que Notre-Seigneur a daigné nous enseigner par ses paroles et par son exemple. La seconde, pour prêcher l'Évangile aux pauvres et particulièrement à ceux de la campagne qui sont les plus délaissés. Et la troisième, pour aider les ecclésiastiques à acquérir les connaissances et les vertus nécessaires à leur état. Voilà le profit de cet institut, et à quoi tendent les règles données par M. Vincent, lequel avait raison de dire qu'elles étaient venues de Dieu, parce qu'en effet elles avaient été puisées dans l'Évangile. Il disait aussi qu'il ne savait pas comment elles avaient été mises en usage dans sa compagnie, d'autant qu'il ne se regardait pas comme l'auteur de ce bien ; mais les prêtres de sa Congrégation le reconnaissaient lui-même pour leur règle vivante, et comme ils voyaient en lui une vraie expression de la vie de Jésus-Christ et de ses saintes maximes, ils tâchaient de se conformer à ses pratiques et de marcher sur ses pas. Et voilà comme les règles de sa Congrégation ont été pratiquées avant

que d'être écrites, parce qu'il a fait avant que d'enseigner, et que sa grâce et son exemple ont animé les autres à faire comme lui.

CHAPITRE XLIX.

DIVERSES AUTRES OEUVRES DE PIÉTÉ AUXQUELLES M. VINCENT S'EST APPLIQUÉ AVEC SES OCCUPATIONS PLUS ORDINAIRES.

Ceux qui ont connu particulièrement M. Vincent, et qui ont su quelle était l'étendue de son zèle et les occasions que la divine Providence lui présentait continuellement pour l'exercer, peuvent témoigner avec vérité que depuis trente ou quarante ans il s'est fait fort peu d'œuvres de piété ou de charité publiques et considérables dans Paris, où il n'ait eu quelque part, soit en donnant ses avis, ou y coopérant en quelque autre manière.

La maison de St.-Lazare était comme un abord où se rendaient toutes les personnes qui avaient dessein d'entreprendre quelque bonne œuvre, ou de rendre quelque notable service à l'Église, pour y trouver, en la personne de M. Vincent, le conseil, le secours et la coopération nécessaire pour y bien réussir.

Ce grand serviteur de Dieu était presque continuellement consulté pour diverses affaires et desseins de piété, non-seulement du côté de Paris qui lui en fournissait une ample matière, mais encore de plusieurs autres lieux, d'où il recevait souvent des lettres de la part de diverses personnes qui lui étaient inconnues, et qui ne le connaissaient que par la réputation de sa vertu et de sa charité qui leur donnait la confiance de recourir à lui dans leurs doutes. D'ailleurs, outre les assemblées ordinaires qui se tenaient au moins trois fois chaque semaine, auxquelles il se trouvait très-exactement, il était encore souvent appelé en d'autres assemblées particulières, soit de prélats ou de docteurs, ou même quelquefois des supérieurs de communautés, ou enfin d'autres personnes de toute sorte de conditions ; tantôt pour résoudre diverses difficultés importantes, tantôt pour régler et établir quelque bon gouvernement, ou bien pour remédier à quelques grands désordres, ou enfin pour trouver un moyen d'avancer la gloire de Dieu et de procurer le bien des diocèses, des communautés ou des familles.

Il était aussi d'autres fois employé et appelé pour mettre la paix et établir un bon ordre dans plusieurs maisons religieuses, tant d'hommes que de filles, et pour apaiser quantité de différends et de procès entre les personnes particulières, et même entre des communautés entières.

Sa charité le portait aussi à faire beaucoup de visites de personnes

malades ou affligées, soit qu'il en fût prié, ou que de lui-même allât pour consoler et exercer toutes les œuvres d'une véritable et cère miséricorde.

Il avait été chargé, comme il a été dit en l'un des chapitres pr dents, de la conduite des maisons des religieuses de la Visitation Sai Marie établies à Paris et à St.-Denis, desquelles il prenait un grand soin, y faisant de temps en temps des visites, et pourvoya tous leurs besoins spirituels.

Ajoutez à tout cela l'application continuelle de ses pensées et d soins pour le gouvernement et la conduite de toutes les maisons d Congrégation, et le grand nombre de lettres qu'il recevait tous jours de tous côtés, auxquelles il faisait réponse. Et nonobstant to les occupations et les autres affaires extraordinaires qui lui survenai il ne laissait pas d'être tous les jours réglément levé à quatre heure matin; après quoi il allait à l'Eglise, où il demeurait près de heures, et quelquefois plus pour son oraison, sa messe et que partie du bréviaire, employant toujours avec une merveilleuse t quillité d'esprit un temps notable pour sa préparation et pour so tion de grâces, sans en rien retrancher, quelque presse d'affaires eût, si ce n'est fort rarement et en des occasions extraordinaire était pendant la journée accablé de visites des personnes du dehor le soir de celles du dedans. Il écoutait un chacun à souhait avec grande bénignité, et avec autant d'attention que s'il n'eût eu a chose à faire. Il sortait presque tous les jours pour les affaires de et de charité qui l'y obligeaient, quelquefois même deux fois le j et revenait ordinairement bien tard. Sitôt qu'il était de retour i mettait à genoux pour dire son office, lequel il ne récitait jamais au ment dans la maison, tant que ses infirmités lui ont permis de se t en cette posture. Le reste du temps, il écoutait ceux de la maison avaient à lui parler, et puis il s'appliquait à écrire des lettres ou quait aux autres affaires; ce qui l'obligeait de veiller fort souvent partie de la nuit, sans pourtant manquer jamais de se lever à son h ordinaire, s'il n'était malade ou beaucoup indisposé.

Il ne manquait point tous les ans de faire sa retraite et ses exe ces spirituels, prenant le temps nécessaire pour cela, nonobstant tes ses autres occupations et affaires, reconnaissant bien que la p cipale qu'il devait préférer à toute autre était celle du salut et sanctification de son âme. Il exhortait les autres à cette pratiqu laquelle il était exact et fidèle, tant pour les y porter plus efficacen par son exemple, que pour se renouveler lui-même et puiser da sein de Dieu les lumières, les forces et les grâces nécessaires

s'acquitter dignement de tous les grands emplois auxquels il était engagé, imitant en cela Moïse qui, parmi l'accablement des affaires que lui fournissait incessamment la conduite d'un grand peuple, n'avait point de refuge plus assuré, ni de retraite plus douce que le sanctuaire, où il se mettait à l'abri de toutes les importunités de cette multitude et demandait à Dieu pour eux et pour lui son assistance et sa protection.

Voilà comme se passaient les journées et les années de ce grand serviteur de Dieu, que l'on peut dire, avec vérité, avoir été des journées et des années pleines, selon la façon de parler de la sainte Écriture ; en sorte que sa vie a été non-seulement remplie, mais aussi comblée de vertus et de mérites.

Et certes, celui qui voudra jeter les yeux sur les grandes œuvres que Dieu a faites par M. Vincent, et que l'on voit encore subsister ; qui considérera toutes les maisons de la Congrégation établies en tant de lieux ; toutes les missions où ils travaillent avec tant de bénédiction ; les séminaires où ses prêtres sont si utilement employés ; les exercices des ordinants ; les conférences et les retraites spirituelles qui contribuent avec tant d'avantage au bien de l'état ecclésiastique et des personnes laïques de toute sorte de condition ; l'institution des Filles de la Charité et l'établissement des confréries de la même Charité en un si grand nombre de paroisses, tant des champs que des villes ; les assemblées et compagnies des dames de la Charité pour tant de sortes de bonnes œuvres ; l'établissement de tant d'hôpitaux, et l'assistance temporelle et spirituelle de plusieurs provinces ruinées et de tant de pauvres abandonnés ; quiconque, dis-je, fera une réflexion attentive sur toutes ces choses, sera obligé de reconnaître que ce ne sont pas les ouvrages d'un homme seul, mais que la main de Dieu était avec son fidèle serviteur, pour opérer tous ces effets de sa miséricorde. Et quoique toute la gloire en appartienne à Dieu, qui en est le premier et principal auteur, il veut bien néanmoins qu'on honore et qu'on estime ses grâces et ses dons en ses serviteurs, quand ils y ont fidèlement et saintement coopéré ; en quoi l'on peut dire que M. Vincent est d'autant plus digne d'estime et de louange, qu'il s'en estimait moins digne, cherchant en tout son avilissement et son abjection ; et que, par un trait admirable d'humilité, lorsqu'on voulait le congratuler des grandes œuvres qu'il avait faites, il répondait : « qu'il n'était qu'un bourbier et qu'un limon vil et abject, et que si Dieu l'avait employé à toutes ses œuvres, il s'était servi de sa boue pour lier les pierres de ces édifices. »

CHAPITRE L.

RÉFLEXION SUR QUELQUES PEINES ET AFFLICTIONS QUE M. VINCENT A SOUFFERTES.

C'est une nécessité indispensable, comme dit le saint Apôtre, à tous ceux qui veulent vivre vertueusement au service de Jésus-Christ, de souffrir quelque traverse et affliction ; il faut porter ses livrées, c'est-à-dire quelque portion de sa croix et de ses épines, pour être digne de marcher à sa suite ; et enfin, pour régner dans l'éternité avec lui, il faut pendant le temps de cette vie souffrir avec lui.

M. Vincent ayant rendu de si grands et de si fidèles services à ce roi de gloire, et s'étant toujours étudié de l'imiter en toutes choses, ne devait pas être privé de l'honneur de participer à sa croix et à ses souffrances. Nous ne parlerons pas ici de celles qu'il se procurait lui-même par ses austérités et mortifications extérieures et intérieures, dont il sera parlé au troisième livre ; mais seulement de quelques peines et afflictions qui lui sont arrivées, ou de la part des hommes, ou par une conduite particulière de la providence de Dieu.

Et premièrement, quoique M. Vincent se soit toujours comporté en tout ce qu'il a fait avec tant de prudence, de circonspection, de déférence, d'humilité et de charité, qu'il y ait sujet de dire, que peut-être il ne s'est point vu de notre temps ni de celui de nos pères un homme entreprendre et soutenir tant de sortes d'affaires de piété et de charité publiques et exposées à la censure d'un chacun, avec moins de bruit et de contradiction que lui, il n'a pas laissé néanmoins de ressentir quelquefois les traits envenimés de la médisance et de la calomnie ; et comme il ne pouvait pas toujours contenter Dieu et les hommes, particulièrement pendant son emploi dans les conseils pour la distribution des bénéfices, qui l'obligeait souvent de refuser, et même de s'opposer aux prétentions injustes de divers particuliers qui s'en tenaient fort offensés, il lui fallait souffrir les plaintes, les murmures, les reproches et quelquefois les injures atroces et les grosses menaces jusque dans sa propre maison, outre les invectives et les calomnies qu'ils répandaient par esprit de vengeance en diverses compagnies contre sa réputation et contre son honneur. Mais ce n'était pas là le principal sujet de ses peines, car bien loin de s'en affliger, c'était une de ses plus grandes joies que de souffrir des affronts et des injures pour le service et pour l'amour de Jésus-Christ.

Il lui est encore arrivé plusieurs fois de souffrir des pertes signalées et de grands dommages, principalement pendant le temps des guerres, où il a vu la maison de Saint-Lazare, et presque toutes les métai-

[redacted]

ries qui en dépendaient, ravagées par les soldats ; les bestiaux enlevés et toutes les provisions de blé, de vin et autres dissipées et consumées : mais il estimait que ces pertes lui étaient un grand gain, puisqu'il y trouvait l'accomplissement du bon plaisir de Dieu, et une occasion avantageuse de lui faire un entier sacrifice de toutes ces choses extérieures, et de se conformer parfaitement à sa très-sainte volonté qui était son principal ou pour mieux dire son unique trésor.

Ces persécutions donc, et ces vexations en son honneur ou en ses biens, quoique pénibles et fâcheuses au sentiment de la nature, n'étaient pas ce qui lui donnait plus de peine ; il avait d'autres sujets de douleur et d'affliction qui lui étaient bien plus sensibles, et qui lui navraient bien plus cruellement le cœur. Ces sujets n'étaient autres que de voir, d'un côté, la France et presque toutes les provinces de la chrétienté ravagées par les guerres qui causaient tant de meurtres, de violements, de sacriléges, de profanations d'églises, de blasphèmes et d'attentats horribles contre la personne même de Jésus-Christ au très-saint Sacrement de l'autel. D'autre côté, les schismes et les divisions excités parmi les catholiques au sujet des nouvelles erreurs qui ont troublé l'Eglise, et donné tant d'avantages aux ennemis de la foi catholique. En un mot, toutes les impiétés, tous les scandales et tous les crimes qu'il voyait, ou qu'il savait se commettre contre Dieu, étaient autant de flèches acérées qui lui perçaient le cœur. Et comme tous ces maux ont de son temps étrangement inondé sur toute la terre, aussi peut-on juger qu'il a toujours eu son âme comme plongée et noyée dans une mer d'amertume et de douleur.

Il a eu encore un autre sujet de peine qui lui était fort sensible, c'était la mort des bons serviteurs de Dieu et des hommes apostoliques, voyant d'un côté que le nombre en était petit, et de l'autre que l'Eglise en avait un très-grand besoin ; estimant qu'il n'y avait rien au monde de plus précieux ni de plus souhaitable qu'un bon ouvrier de l'Evangile. C'est pourquoi il fut sensiblement touché de la perte qu'il fit en divers temps des meilleurs missionnaires de sa compagnie, tant en France que dans les pays étrangers, qui étaient en âge et en disposition de rendre encore de grands services : il en mourut cinq ou six à Gênes, qui furent frappés de peste, en assistant et servant les pestiférés ; quatre en Barbarie, où ils étaient allés secourir et assister les pauvres esclaves chrétiens ; six ou sept en l'île de Madagascar aux Indes, où ils étaient allés pour travailler à la conversion des infidèles ; et deux en Pologne, où il les avait envoyés pour le service de la religion catholique ; sans parler de ceux que les fatigues et les maladies lui ont enlevés pendant les guerres, en assistant et secourant les pau-

vres, tant sur les frontières qu'aux environs de Paris, et en d'autres occasions. Mais les plus sensibles séparations lui sont arrivées en l'année 1660, ayant plu à Dieu de retirer de ce monde un peu avant sa mort trois personnes qui lui étaient très-chères entre toutes les autres.

Le premier fut M. Portail, que Dieu lui avait donné il y avait près de cinquante ans; c'était le premier qu'il s'était associé pour la Mission, le premier prêtre de sa Congrégation, dont il avait été depuis le secrétaire et le premier assistant; et enfin celui qui l'avait le plus soulagé dans la conduite de cette Congrégation, et en qui il avait une confiance entière.

L'autre fut mademoiselle le Gras, fondatrice et première supérieure des Filles de la Charité, en qui Dieu avait mis de grandes grâces pour le salut et pour le soulagement du prochain ; elle avait une confiance toute particulière et un grand respect pour M. Vincent ; et lui réciproquement estimait grandement sa vertu, et ses avis touchant les pauvres. Il lui écrivait souvent sur le sujet des affaires des Filles de la Charité, mais il la voyait rarement et seulement dans la nécessité. Elle était sujette à de grandes maladies, et presque toujours infirme; et M. Vincent disait qu'il y avait vingt ans qu'elle ne vivait que par miracle. Elle craignait toujours de mourir sans être assistée de lui, ce que néanmoins Dieu a voulu qu'il lui soit arrivé pour éprouver sa vertu, et lui donner un plus grand sujet de mérite : M. Vincent étant alors en tel état qu'il ne pouvait plus tenir sur ses jambes. Elle lui envoya demander au moins quelques paroles de consolation écrites de sa main, ce qu'il ne voulut pas lui accorder; mais il lui envoya un des prêtres de sa Compagnie, comme sa lettre vivante, avec ces paroles : Qu'elle s'en allait devant, et qu'il espérait bientôt de la voir dans le ciel. Elle mourut fort peu de temps après; et quoique cette mort fût grandement sensible à M. Vincent, étant néanmoins préparé aux plus rudes coups de la main de Dieu, il reçut celui-là avec grande soumission et tranquillité d'esprit. Il s'était toujours déchargé sur M. Portail et sur elle de ce qui regardait la conduite des Filles de la Charité, dont il était instituteur et supérieur. Mais après leur mort cette compagnie de filles lui demeura sur les bras, lors même qu'il n'était plus en état de sortir, ni de s'appliquer beaucoup au travail; et c'est ce qui augmentait sa peine.

Enfin la troisième personne dont la mort arriva cette même année, qui toucha très-sensiblement M. Vincent, fut celle de messire Louis de Rochechouart de Chandenier, abbé de Tournus, lequel s'était retiré à Saint-Lazare depuis quelque temps avec M. l'abbé de Monstier-Saint-Jean son frère, et M. Vincent les y avait reçus pour des considérations

[redacted]

très-grandes, et telles qu'elles ne se peuvent presque rencontrer qu'en eux deux. C'est ce qui le fit passer par-dessus la résolution que lui et les siens avaient déjà prise de ne point admettre des pensionnaires pour vivre dans leur communauté, sinon dans les maisons où il y a un séminaire pour les ecclésiastiques. Or, ces deux frères étaient autant unis par la vertu que par le sang, et dignes héritiers de la piété de feu M. le cardinal de la Rochefoucauld leur oncle, duquel la mémoire est en très-grande bénédiction dans toute l'Église; deux abbés très-considérables par leur naissance et encore plus par leur vie très-exemplaire. La modestie de l'un, qui est encore vivant, ne permet pas d'en parler avec la même liberté que du défunt son aîné, lequel était prêtre, et pouvait servir de règle et d'exemple aux abbés commendataires les plus réformés du royaume. L'oraison était sa plus fréquente nourriture, l'humilité son ornement, la mortification ses délices, le travail son repos, la charité son exercice, et la pauvreté sa chère compagne. Il était de la compagnie des ecclésiastiques qui s'assemblent les mardis à Saint-Lazare pour la conférence; il avait assisté et travaillé en plusieurs missions faites aux pauvres, et avait eu la conduite de celle que la reine-mère désira qu'on fît en la ville de Metz, l'an 1658. Il était visiteur général des Carmélites en France. Plusieurs évêques lui avaient voulu céder leurs siéges et leurs diocèses, estimant que sa promotion à l'épiscopat serait très avantageuse à l'Église; mais il les avait remerciés, n'ayant pas cru que Dieu l'appelât à cet état si relevé; et il a mieux aimé, et même recherché de s'assujétir et se soumettre à la conduite d'autrui, plutôt que de conduire et gouverner les autres. Quoique M. son frère et lui employassent très-saintement les revenus de leurs bénéfices, dont les pauvres des lieux où ils sont situés avaient une bonne partie, reconnaissant néanmoins que cette pluralité de bénéfices que chacun d'eux possédait, n'était point conforme aux saints canons ni à l'esprit de l'Église, ils prirent résolution que chacun d'eux n'en retiendrait qu'un, et se démettrait de tous les autres; ce qu'ils exécutèrent, les mettant entre les mains des personnes qu'ils savaient en devoir faire bon usage : en quoi ils ont donné un exemple d'autant plus digne d'être imité, qu'il est plus rare en ce siècle.

Ces deux vertueux frères firent un voyage à Rome sur la fin de l'année 1650, avec deux prêtres de la Congrégation de la Mission que M. Vincent leur donna selon leur désir, pour les accompagner. Notre Saint-Père le pape Alexandre VII fut fort consolé de les voir, et toute la cour romaine grandement édifiée de leur modestie et de leur vertu, pendant trois ou quatre mois qu'ils y séjournèrent.

Ce fut là où M. l'abbé *de Tournus*, *qui* déjà quelque temps avant ce

voyage avait formé le dessein d'entrer dans le corps de la Congrégation de la Mission, s'étant trouvé incommodé de maladie, pressa le supérieur de la maison de Rome de la même Congrégation de l'y recevoir, craignant de mourir sans avoir le bonheur d'être du nombre des missionnaires. Ce que néanmoins il ne jugea pas lui devoir accorder, sinon au cas qu'il se fût trouvé en danger de mourir à Rome; estimant que cela se pourrait mieux faire à Paris par M. Vincent même, s'il pouvait y retourner : mais comme il se trouva un peu mieux au mois d'avril de l'année 1660, il prit la bénédiction de Sa Sainteté avec M. son frère, et partit pour s'en venir à Paris, résolu de faire tous ses efforts auprès de M. Vincent pour obtenir de lui la grâce d'être admis en sa Congrégation. S'étant mis en chemin dans ce dessein, Dieu voulut récompenser par avance cette sainte et généreuse résolution qu'il avait prise, de tout quitter pour se donner parfaitement à son service; car ayant été attaqué d'une fièvre en chemin, il fut obligé de s'arrêter à Chambéry en Savoie, où le mal s'augmentant, il fut en peu de jours réduit à l'extrémité, et enfin Dieu le retira de ce monde par une sainte mort, pour lui donner la couronne de la vie.

Voici ce que l'un des prêtres de la Mission, qui l'accompagnait, en écrivit à M. Vincent : « Je vous ai mandé, lui dit-il, la maladie et le danger où était M. de Chandenier, abbé de Tournus; maintenant je vous dirai, Monsieur, qu'il a plu à Dieu de l'appeler à soi, hier troisième de mai, sur les cinq heures du soir. Il a fait une fin semblable à sa vie, je veux dire toute sainte. Je vous en manderai une autre fois les particularités, étant trop occupé à présent. Je vous dirai seulement, Monsieur, qu'il m'a tant pressé, et plusieurs fois en différents jours, de le recevoir au nombre des missionnaires, et de lui donner la consolation de mourir comme membre du corps de la Congrégation de la Mission, en laquelle il avait dessein d'entrer, que je n'ai pu lui refuser cela, ni de lui donner la soutane de missionnaire, laquelle il reçut en présence de M. l'abbé de Moustier-Saint-Jean, son frère. »

Entendons maintenant parler M. Vincent sur ce sujet. « Il y a six ou sept ans (dit-il, écrivant à l'un des prêtres qui était en Barbarie) que MM. les abbés de Chandenier se sont retirés à Saint-Lazare. C'a été une grande bénédiction pour la Compagnie, qu'ils ont édifiée merveilleusement. Or, depuis un mois il a plu à Dieu d'appeler à lui l'aîné, M. l'abbé de Tournus, qui était aussi plein d'esprit de Dieu, qu'homme que j'aie jamais connu. Il a vécu en saint et est mort missionnaire. Il était allé faire un voyage à Rome avec M. son frère et deux de nos prêtres, et s'en revenant il est décédé à Chambéry, et a *fait de très-grandes* instances à l'un de nos prêtres, qui était avec lui,

[redacted]

de le recevoir en la Compagnie, comme il a fait. Il me les avait faites à moi-même diverses fois ; mais sa naissance et sa vertu étant trop au-dessus de nous, je ne le voulais pas écouter. Nous étions indignes d'un tel honneur. Et en effet, il n'y a eu que notre maison du ciel qui ait mérité la grâce de le posséder en qualité de missionnaire : celles de la terre ont seulement hérité les exemples de sa sainte vie, autant pour les admirer que pour les imiter. Je ne sais ce qu'il a vu en notre chétive Compagnie, qui ait pu lui donner cette dévotion de se vouloir présenter devant Dieu couvert de nos haillons, sous le nom et l'habit de prêtre de la Congrégation de la Mission : c'est en cette qualité que je le recommande à vos saints Sacrifices. »

Le corps de ce vertueux abbé a été depuis porté à Paris, par les soins de M. l'abbé de Monstier-Saint-Jean, qui chérissait et honorait uniquement ce frère qui lui tenait lieu de père, et qui était toute sa consolation. Il fut inhumé en l'église de Saint-Lazare, où il repose en l'attente de la résurrection générale. Il n'y a point de doute que ç'a été une perte très-grande pour l'Église et pour la Congrégation de la Mission, et une des plus affligeantes que M. Vincent ait jamais ressenties, en sorte qu'il en pleura, quoiqu'il ne pleurât presque jamais. Voilà comme Dieu voulut en la dernière année de sa vie mettre le comble à ses mérites, en lui envoyant plusieurs grands sujets de douleur, c'est-à-dire plusieurs grandes occasions de signaler sa vertu, le privant en fort peu de temps de trois personnes qu'il chérissait très-saintement et très-tendrement entre toutes les autres.

CHAPITRE LI.

LES MALADIES DE M. VINCENT, ET LE SAINT USAGE QU'IL EN A FAIT.

Pour faire un holocauste parfait de la vie de ce saint prêtre, et afin qu'il ne restât rien en lui qui ne fût consommé en l'honneur et pour l'amour de son souverain Seigneur, il fallait que les maladies achevassent en son corps le sacrifice que les afflictions et les peines avaient commencé en son âme : c'est pourquoi Dieu voulut que pendant le cours de sa vie il fût sujet à diverses infirmités, et que sur la fin il fût exercé par de grandes et douloureuses maladies, pour mettre le comble à sa patience, et donner la couronne de la vie à sa persévérance et à son amour.

Nous avons dit en l'un des chapitres précédents, que quoiqu'il fût d'un tempérament assez robuste, il ne laissait pas d'être sujet à plusieurs infirmités, dont il commença à être molesté dès le temps qu'il demeurait en la maison de Gondy, où il tomba dans une grande ma-

ladie qui lui laissa les jambes et les pieds enflés en telle sorte, que cette incommodité lui a duré jusqu'à la mort.

Outre cela, il était, comme nous avons dit, fort susceptible des impressions de l'air, ensuite sujet à une petite fièvre qui lui était ordinaire, et laquelle lui durait quelquefois trois et quatre jours, d'autres fois jusques à quinze et plus ; pour laquelle toutefois il n'interrompait en aucune façon ses exercices ordinaires, se levant à quatre heures comme les autres, allant à l'église faire sa méditation et vaquant à ses autres occupations et affaires, comme s'il eût été en pleine santé. Il l'appelait sa petite fiévrote ; et il ne la guérissait que par des sueurs qu'il se procurait plusieurs jours de suite, particulièrement durant l'été : pour cet effet, pendant les plus grandes chaleurs, lorsqu'à peine on peut souffrir un drap sur soi la nuit, il était obligé de se couvrir de trois couvertures, et mettre à ses côtés deux gros flacons d'étain pleins d'eau bouillante, et passer la nuit en cet état : si bien que le matin il sortait du lit comme d'un bain, laissant la paillasse et ses couvertures toutes pénétrées de sueur, et s'essuyant lui-même, sans vouloir permettre que personne le touchât.

Il n'y a point de doute que ce remède ne fût plus fâcheux que le mal même ; néanmoins M. Vincent s'en servait volontiers, nonobstant la très-grande incommodité qu'il en ressentait ; et le frère qui l'assistait d'ordinaire en cela, assure que cette mortification lui semblait insupportable, non-seulement en ce qu'elle ôtait à M. Vincent le repos de la nuit, ne lui étant pas possible de dormir en ressentant une telle violence ; mais à cause de l'excès de la chaleur qu'il lui fallait souffrir, qui ne pouvait que lui causer une extrême peine, puisque pendant l'été les moindres chaleurs semblent si fâcheuses et difficiles à supporter.

Or, comme ces grandes et longues sueurs jointes au défaut de sommeil, qu'il ne réparait par aucun repos volontaire durant le jour, l'affaiblissaient grandement, de là provenait que la nature succombant à la faiblesse, il s'endormait souvent en présence de ceux qui lui parlaient, et quelquefois même devant des personnes de grande condition ; il se faisait de grandes violences pour résister à ce sommeil, et au lieu de dire la cause de ces assoupissements, qui étaient le défaut de sommeil pendant la nuit, il ne l'attribuait qu'à sa misère, qui était le terme dont il se servait ordinairement.

Outre cette fiévrote, il a été longtemps sujet à une fièvre quarte, dont il était travaillé une ou deux fois chaque année : et néanmoins ç'a été pendant le temps de ces fièvres que Dieu s'est servi de lui pour faire la meilleure partie des grandes choses dont il a été parlé ; et c'est en ce temps-là qu'au lieu de se tenir en repos dans une infirmerie, il

a travaillé avec plus d'assiduité et de bénédiction pour le service de l'Église, et pour le soulagement et le salut des pauvres.

Il eut une grande et dangereuse maladie en l'année 1645, pendant laquelle il eut la dévotion de communier tous les jours : la violence du mal ayant fait un transport au cerveau, il fut quelques heures en délire, durant lesquelles il ne parlait que de l'abondance de son cœur, c'est-à-dire des paroles qui témoignaient les saintes dispositions dont il était rempli, et entre plusieurs autres, on lui entendit fort souvent répéter celle-ci : *In spiritu humilitatis, et in animo contrito, suscipiamur à te, Domine.* C'est-à-dire, *Daignez, Seigneur, nous recevoir avec un esprit d'humilité et un cœur contrit.*

Il arriva pendant cette grande maladie de M. Vincent une chose digne de remarque, qui fut qu'un prêtre de sa Congrégation nommé M. Dufour, du diocèse d'Amiens, se trouvant pour lors malade dans la même maison, et apprenant que M. Vincent était en danger de sa vie, il fit pour ce père de son âme le même souhait que David avait fait autrefois pour Absalon son fils, qui était de mourir plutôt que lui, et, s'il était possible, de racheter sa vie aux dépens de la sienne : et on remarqua que dès lors M. Vincent commença à se mieux porter, et la maladie de ce bon prêtre s'augmenta de telle sorte, que peu de temps après il mourut. La nuit qu'il trépassa, ceux qui veillaient M. Vincent entendirent sur le minuit frapper trois coups à la porte de sa chambre, et allant voir qui avait frappé, ils ne trouvèrent personne ; et alors M. Vincent appelant un clerc de la Compagnie qui veillait, il lui fit prendre le bréviaire, et lui fit réciter quelque chose de l'Office des morts, comme sachant que le susdit prêtre venait d'expirer, sans néanmoins que personne lui en eût dit aucun mot.

Étant à Richelieu en l'année 1649, il y fut attaqué d'une fièvre tierce, pour laquelle néanmoins il n'interrompit aucun de ses exercices, quoique les accès fussent assez longs et violents.

En l'année 1656, il eut une autre maladie qui commença par une fièvre continue de quelques jours, et qui se termina par une grande fluxion sur une jambe, qui le tint au lit quelque temps, et l'obligea de garder la chambre près de deux mois, avec une telle incommodité, que ne pouvant du tout se soutenir, il le fallait porter et reporter du lit auprès du feu : et ce fut seulement en cette maladie qu'on put gagner sur lui, et l'obliger de coucher dans une chambre où il y eût une cheminée, pour y faire du feu quand il était nécessaire pour remédier à ses incommodités.

Depuis ladite année 1656 jusqu'à la fin de sa vie, il a eu de fréquentes attaques de fièvres, et d'autres maladies. Il passa un carême dans un grand dégoût, ne pouvant *presque manger* aucune chose. En l'année

1658 il eut mal à un œil, qui lui dura longtemps, et après avoir essayé plusieurs remèdes sans aucun soulagement, le médecin lui ordonna d'y mettre du sang d'un pigeon qu'on aurait fraîchement tué, et le frère chirurgien de la maison de Saint-Lazare ayant apporté le pigeon à cet effet, il ne put jamais souffrir qu'on le tuât, quelque raison qu'on lui pût alléguer, disant que cet animal innocent lui représentait son Sauveur, et que Dieu le saurait bien guérir par une autre voie, ce qui arriva en effet.

Sur la fin de la même année 1658, comme il revenait de la ville avec un autre prêtre, dans le petit carrosse, la soupente se rompit, et tout d'un coup le carrosse renversant fit tomber M. Vincent, qui heurta rudement sa tête contre le pavé, dont il fut incommodé assez longtemps, et à tel point qu'il pensait lui-même être en danger de mourir de cette blessure, la fièvre étant survenue peu de jours après qu'il fut tombé.

Enfin, pour ne pas ennuyer le lecteur par le récit de toutes les autres maladies que Dieu a envoyées de temps en temps à M. Vincent pour exercer sa vertu, il suffira de dire qu'il y a peu d'infirmités et d'incommodités corporelles qu'il n'ait éprouvées ; Dieu l'ayant ainsi voulu, afin qu'il fût capable de compatir à celles du prochain, et particulièrement de ses enfants spirituels. Il ne manquait pas aussi de les visiter quand il pouvait dans les infirmeries et ailleurs, les édifiant, consolant, et réjouissant en toutes rencontres. Lorsqu'il en trouvait quelqu'un qui semblait perdre courage, ou qui s'imaginait que son mal, pour être long ou extraordinaire, le ferait mourir ou languir ; après lui avoir dit quelques mots d'édification, pour lui aider à élever son esprit en Dieu, il lui disait ordinairement, et surtout aux plus jeunes pour les encourager : « Ne craignez pas, mon Frère, j'ai eu ce même mal en ma jeunesse, et j'en suis guéri ; j'ai eu le mal de la courte-haleine, et je ne l'ai plus ; j'ai eu des descentes, et Dieu me les a remises ; j'ai eu des bandeaux de tête, qui se sont dissipés ; des oppressions de poitrine et débilités d'estomac, dont je suis revenu ; attendez avec un peu de patience, lui disait il, il y a sujet d'espérer que votre indisposition se passera, et que Dieu se veut encore servir de vous : laissez-le faire, résignez-vous à lui avec paix et tranquillité, etc. »

Mais pour venir à la plus grande et plus fâcheuse de toutes les incommodités de M. Vincent, que l'on peut appeler une espèce de martyre, qui a enfin terminé sa vie, et qui l'a rendu plus conforme aux souffrances de Jésus-Christ, comme il avait toujours tâché de l'être en la pratique de ses vertus et dans l'imitation de ses travaux, il faut savoir qu'il a porté l'incommodité de l'enflure de ses jambes et de ses pieds, dont nous avons parlé, l'espace de quarante-cinq ans ; et elle était quelquefois si forte, qu'il avait grand'peine de se soutenir, ou

de marcher, et d'autres fois si enflammée et si douloureuse, qu'il était contraint de se tenir au lit. C'est pour cela qu'il fut obligé dès l'année 1632, lorsqu'il vint demeurer à Saint-Lazare, d'avoir un cheval ; tant parce que cette maison est écartée de la ville, que par la multitude des affaires qu'il commença à avoir en ce temps-là, et qu'il a toujours eues depuis. Ce cheval lui a servi jusqu'en l'année 1649 que le mal de jambes augmenta notablement, à cause du grand voyage qu'il fit en Bretagne et en Poitou, en sorte qu'étant réduit à un tel état, qu'il ne pouvait plus monter à cheval ni en descendre, il aurait été contraint de demeurer dans la maison, comme il y était tout résolu, si feu M. l'archevêque de Paris ne lui eût commandé de se servir d'un petit carrosse.

Cette enflure de jambes allant toujours croissant, et ayant monté jusqu'aux genoux en l'année 1656, il ne pouvait plus les ployer que difficilement, ni se lever qu'avec de grandes douleurs, ni marcher qu'en s'appuyant sur un bâton : et ensuite une de ses jambes s'étant ouverte à la cheville du pied droit, il s'y fit de nouveaux ulcères en l'année 1658, et les douleurs des genoux augmentant toujours, il ne fut plus en son pouvoir, au commencement de l'année 1659, de sortir de la maison : il continua néanmoins quelque temps de descendre en bas pour se trouver à l'oraison en l'église avec la communauté, et pour y célébrer la sainte Messe, comme aussi pour assister aux conférences des ecclésiastiques en la salle destinée à cet effet : et pour ce qui est de la Messe, quelque temps après ne pouvant plus monter ni descendre les marches de la sacristie, il fut obligé de s'habiller et se déshabiller à l'autel : au sujet de quoi il disait quelquefois en riant, qu'il était devenu grand seigneur, parce qu'il faisait en cela ce qui n'appartient qu'aux prélats de faire.

Sur la fin de l'année 1659, il fut obligé de célébrer en la chapelle de l'infirmerie : mais les jambes lui ayant enfin manqué tout à fait en l'année 1660, qui fut sa dernière, il ne put plus dire la sainte Messe, mais il continua de l'entendre jusqu'au jour de son décès, quoiqu'il souffrit une peine incroyable pour aller de sa chambre à la chapelle, étant contraint de se servir de potences pour marcher.

Cependant il diminuait tous les jours, et ne mangeait presque point; et dans cet état caduc, accompagné d'extrêmes infirmités, il voulait qu'on ne lui apportât que très-peu de chose, et rien de délicat : le médecin néanmoins et quelques personnes de condition et de très-grande vertu qui prenaient grand intérêt à sa conservation, le firent consentir, quoiqu'à grand'peine, qu'il prendrait tous les jours des consommés, et mangerait de quelque poulet : mais dès la première ou seconde fois qu'on lui apporta cette nourriture, il dit qu'elle lui

faisait mal au cœur, qu'il n'en voulait plus prendre, et gagna sur ces personnes qu'on ne lui en présenterait plus ; ce qui n'empêcha pas toutefois qu'il ne s'appliquât toujours aux affaires, et qu'il ne réglât toutes choses à son ordinaire.

Ce bon serviteur de Dieu donc était réduit à ne pouvoir plus marcher que sur des potences, et encore avec des peines indicibles, et même avec un danger continuel de tomber pour ne pouvoir presque plus remuer les jambes. Cela fut cause qu'au mois de juillet de la même année 1660 on le pria instamment de consentir que de la chambre contiguë à la sienne on en fit une chapelle, afin que sans sortir il pût entendre la Messe; à quoi il ne voulut jamais entendre, disant, pour raison, que les chapelles domestiques, destinées pour y célébrer la Messe, ne se devaient point permettre sans quelque grande nécessité, laquelle il ne voyait pas à son égard. On le pria au moins de trouver bon qu'on lui fit faire une chaise pour le porter de sa chambre à la chapelle de l'infirmerie, afin qu'il n'eût pas tant de peine, et qu'il ne se mît pas en danger de tomber en allant chaque jour entendre la sainte Messe : son humilité trouva encore moyen d'empêcher l'effet de cette proposition jusqu'au mois d'août, que ne se pouvant plus soutenir sur ses potences, il consentit enfin qu'on lui fit une chaise, de laquelle il commença à se servir le jour de l'Assomption de la très-sainte Vierge, et continua environ six semaines jusqu'à sa mort : ce lui était une nouvelle peine d'en causer à deux frères qui le portaient, et pour cela il ne voulait jamais se faire porter qu'à la chapelle distante de sa chambre d'environ trente ou quarante pas.

Certainement, quand bien même ce vénérable vieillard n'aurait eu aucun autre mal, que d'avoir été près de deux ans obligé de demeurer tous les jours depuis le matin jusqu'au soir, sans se pouvoir presque remuer ni soulager, et particulièrement la dernière année, ce lui aurait été un grand exercice de patience : mais si l'on considère les grandes douleurs que ses genoux enflés et ses pieds ulcérés lui causaient sans cesse, et principalement durant la nuit, ne pouvant trouver aucune place ni posture qui fût propre pour le soulager, on reconnaîtra que sa vie n'était pour lors qu'un continuel martyre : mais outre tout cela, Dieu permit encore qu'il lui arrivât un autre sujet de souffrance, qui le rendit tel qu'on pouvait bien dire de lui, par conformité avec son divin Maître, qu'il était véritablement un homme de douleurs; ce fut une grande difficulté d'uriner qui lui survint la dernière année de sa vie, qui lui causa beaucoup de douleurs et d'incommodités; car il ne se pouvait lever ni aider aucunement de ses jambes, et le moindre mouvement qu'il s'efforçait de faire en se prenant avec les mains à un gros cordon qu'on avait attaché à une solive de sa

chambre, lui causait de très-sensibles douleurs, au plus fort desquelles on n'entendait sortir de sa bouche aucune plainte; mais seulement quelques aspirations vers Dieu, répétant souvent ces paroles ! *A mon Sauveur! mon bon Sauveur !* et autres semblables, qu'il proférait avec un ton de voix plein de dévotion, et jetant souvent les yeux sur une petite croix de bois où Jésus-Christ crucifié était dépeint, qu'il avait fait mettre vis-à-vis de lui tout auprès de sa chaise, pour sa consolation.

Parmi toutes ses douleurs il est toujours demeuré constant dans sa manière de vie dure et austère, n'ayant jamais voulu souffrir qu'on le couchât sur un lit mollet, mais se faisant mettre seulement sur une paillasse pour y passer cinq ou six heures de la nuit, non tant pour y prendre du repos que pour y trouver une nouvelle matière de souffrance; car les sérosités mordicantes qui coulaient pendant le jour des ulcères de ses jambes en telle abondance qu'elles faisaient quelquefois un petit ruisseau sur le plancher, s'arrêtant durant la nuit dans les jointures des genoux, lui causaient un redoublement de douleurs, dont la continuation et la violence le desséchaient et consumaient petit à petit.

On le voyait ainsi affaiblir et diminuer tous les jours, et cependant il ne désistait pas d'un seul moment de s'appliquer aux soins de sa Congrégation, des compagnies du dehors qu'il dirigeait et des autres affaires dont il était chargé; il envoyait quelques-uns de ses prêtres aux lieux où il ne pouvait aller, leur prescrivant ce qu'ils avaient à dire, et de quelle façon ils s'y devaient comporter; il recevait grande quantité de lettres, les lisait et y répondait. Il assemblait souvent les officiers de sa maison et les assistants; il leur parlait à tous ensemble ou à chacun en particulier, selon qu'il était nécessaire; il s'informait d'eux de l'état des affaires et en délibérait avec eux; il pourvoyait à tout et donnait tous les ordres nécessaires; il envoyait des ouvriers pour travailler aux missions, et les assemblait pour convenir avec eux de la manière de les faire utilement et fructueusement.

Enfin, parmi tous ses efforts d'agir et de pâtir, la nature devint en lui si faible, qu'il ne pouvait plus s'appliquer ni parler qu'avec grand'-peine; et néanmoins dans cet abattement d'esprit et de corps, il a fait des discours de demi-heure et plus avec tant de vigueur et de grâce que ceux qui l'écoutaient en étaient tout étonnés; et ils ont assuré depuis qu'ils ne l'avaient jamais ouï parler avec tant d'ordre et d'énergie. Et ce qui est encore digne d'admiration, est que parmi toutes ses angoisses si longues et si fâcheuses, il a toujours paru, tant à ceux de la maison qu'aux personnes du dehors qui l'allaient voir, avec un esprit doux, un visage riant, et des paroles fort affables, de même que s'il eût été en pleine santé; que si on lui demandait des nouvelles du

[redacted]

mal qu'il souffrait, il en parlait comme d'une chose dont il ne fallait pas faire grand cas, disant que ce n'était rien en comparaison des souffrances de Notre-Seigneur, et qu'il avait mérité d'autres châtiments; et sur cela il détournait adroitement les discours de ce qui le concernait, pour compatir à celui qui lui parlait, quand il le savait en quelque peine ou infirmité, comme si elle eût été plus sensible que ses propres douleurs.

CHAPITRE LII.

SES PRÉPARATIONS A LA MORT.

M. Vincent se voyait approcher de plus en plus de sa fin, et chacun s'en apercevait aussi, quoiqu'avec des sentiments fort différents, car les siens et tous ceux qui avaient affection pour lui appréhendaient cette séparation et concevaient un grand regret de la voir si proche; et au contraire, ce saint vieillard, comme un autre Siméon, attendait avec joie cette dernière heure et montrait à tous un visage fort serein, et s'y disposait en souffrant gaiement en esprit de pénitence et d'humilité; aspirant à cette vie en laquelle il espérait posséder son Dieu, l'invoquant en son cœur, et s'unissant intérieurement à lui par une parfaite conformité à toutes ses volontés, et lui remettant son corps et son âme entre les mains, pour en disposer selon son bon plaisir, au temps et en l'éternité. Et quoique toute sa vie eût été une continuelle préparation pour bien mourir, et que ses pratiques de vertus et ses exercices de piété et de charité, qui rendaient ses journées pleines, fussent autant de pas pour avancer avec bénédiction vers ce dernier période, il s'était néanmoins dès longtemps servi d'une disposition plus particulière, ayant pris cette sainte coutume de réciter tous les jours après l'action de grâces de la Messe les prières pour les agonisants, et les recommandations de l'âme, se préparant ainsi par avance au départ de la sienne.

Que s'il usait de cette préparation tous les matins, pour se disposer à bien mourir, il n'en faisait pas moins tous les soirs; et voici par quelle occasion on en a eu la connaissance.

Un peu avant son trépas, un prêtre de la maison de Saint-Lazare écrivant à un autre de dehors, lui manda entre autres choses dans sa lettre, que M. Vincent n'avait pas longtemps à vivre, et que, selon les apparences, il devait bientôt mourir; puis, sans y faire aucune réflexion, il alla porter tout simplement cette lettre à M. Vincent pour la lire, suivant ce qui se pratique dans la Compagnie. M. Vincent ayant pris la lettre, lui dit qu'il la verrait à loisir, comme en effet il la lut, et faisant attention sur ces paroles qui parlaient de sa fin pro-

[redacted]

chaine, il pensa en lui-même pour quelle raison ce prêtre mettait cela dans une lettre qu'il lui faisait voir. Un autre aurait pu condamner cela d'imprudence en celui-là ; mais M. Vincent pensa que peut-être il lui avait voulu rendre un bon office, en l'avertissant de sa mort; et, passant encore plus avant, son humilité lui fit craindre qu'il n'eût donné quelque sujet à ce prêtre de lui faire cet avertissement, sans toutefois connaître comment ni en quelle occasion. Pour cet effet il l'envoya quérir, et, le remerciant de cet avis, lui dit qu'il lui avait fait plaisir, et le pria, s'il avait remarqué en lui quelque autre défaut, de lui faire la même charité de l'en avertir; à quoi ce prêtre lui ayant répondu qu'il n'en avait remarqué aucun, M. Vincent lui répliqua en ces termes : « Pour ce qui est de cet avertissement que j'estimais que « vous me vouliez faire, je vous dirai tout simplement que Dieu m'a « fait la grâce d'en éviter le sujet; et je vous le dis, afin que vous ne « soyez point scandalisé de ne me voir pas faire des préparations ex- « traordinaires. Il y a dix-huit ans que je ne me suis point couché « sans m'être mis auparavant en disposition de mourir la même nuit. »

Ce prêtre lui faisant derechef excuse de son inconsidération, l'assura qu'il n'avait point eu dessein de lui faire aucun avertissement, et qu'il n'avait fait aucune réflexion à ce que contenait la lettre en la lui présentant, comme lui-même l'a encore témoigné, en rapportant ce qui s'était passé entre M. Vincent et lui en cette rencontre; connaissant trop bien quelle était la vertu de M. Vincent, pour concevoir aucun doute qu'il ne fût parfaitement préparé, aussi bien à la mort comme à toutes les autres dispositions de la volonté de Dieu. On a trouvé sur ce même sujet une lettre écrite de sa propre main plus de vingt-cinq ans auparavant, qui porte ces mots :

« Je tombai dangereusement il y a deux ou trois jours; ce qui m'a « fait bien penser à la mort. Par la grâce de Dieu j'adore sa volonté « et y acquiesce de tout mon cœur; et m'examinant sur ce qui me « pourrait donner quelque peine, j'ai trouvé qu'il n'y a rien sinon de « ce que nous n'avons pas encore fait nos règles, etc., etc. »

Il y avait donc longtemps que ce fidèle serviteur, selon ce qui est dit dans l'Évangile, avait les reins ceints et la lampe allumée en main pour aller au-devant de son Seigneur lorsqu'il viendrait; et cette dernière heure lui était presque toujours présente en l'esprit; quelques années même avant que son décès arrivât, il disait souvent aux siens : « Un de ces jours ce misérable corps de ce vieux pécheur sera mis en « terre et sera réduit en cendres, et vous le foulerez aux pieds. »

Et quand il parlait de son âge il disait : « Il y a tant d'années que « j'abuse des grâces de Dieu (*heu mihi quia incolatus meus prolonga-* « *tus est!*). Hélas ! Seigneur, je vis trop longtemps, parce qu'il n'y a

[redacted]

« point d'amendement en ma vie et que mes péchés se multiplient « avec le nombre de mes années, etc. » Et, lorsqu'il annonçait aux siens la nouvelle de la mort de quelque missionnaire, il ajoutait ordinairement : « Vous me laissez, mon Dieu, et vous tirez à vous vos « serviteurs. Je suis cette ivraie qui gâte le bon grain que vous re« cueillez, et me voilà occupant toujours inutilement la terre (*utquid* « *terram occupo?*) Or, sus, mon Dieu, que votre volonté soit faite et « non point la mienne. »

Il remettait quelquefois aux siens devant les yeux la pensée de la mort comme une des plus salutaires, et les exhortait à s'y préparer par de bonnes œuvres, les assurant que c'était là le meilleur et le plus assuré moyen pour bien mourir. Il voulait pourtant que cette pensée de la mort fût animée de confiance en la bonté de Dieu, et non pas telle qu'elle nous causât aucun abattement ou inquiétude d'esprit : ce fut l'avis qu'il fit donner à une personne qui, ayant une vive appréhension de la mort, l'avait incessamment dans la pensée ; car il lui fit dire, comme il se voit dans une lettre qu'il écrivit sur ce sujet : « que la pen« sée de la mort était bonne, et que Notre-Seigneur l'avait conseillée et « recommandée, mais qu'elle devait être modérée, et qu'il n'était pas « nécessaire ni expédient que cette personne l'eût incessamment pré« sente en son esprit ; qu'il suffisait qu'elle y pensât deux ou trois fois « le jour, sans s'y arrêter néanmoins beaucoup de temps ; et même si « elle s'en trouvait inquiétée, qu'elle ne s'y arrêtât point du tout et « qu'elle s'en divertît doucement. » Or, comme on eut su à Rome la longue et dangereuse maladie de M. Vincent, et qu'il continuait toujours, dans cet accablement de douleurs et d'affaires, à dire son bréviaire, N. S. P. le pape Alexandre VII, connaissant combien la conservation de ce grand serviteur de Dieu était importante à toute l'Église, lui fit expédier un bref apostolique pour l'en dispenser, sans qu'il en sût rien ; et à même temps MM. les cardinaux Durazzo, archevêque de Gênes, Ludovisio, grand pénitencier de Rome, et Bagny, autrefois nonce en France, qui étaient alors tous trois à Rome, lui écrivirent pour l'exhorter à se soulager, et de se conserver : ce qui fait voir l'estime qu'ils avaient pour la personne de M. Vincent.

Nous ne rapporterons ici pour abréger que la lettre de M. le cardinal Durazzo, parce qu'elle est la première et qu'elle contient en substance ce qui est porté par les autres. Voici en quels termes il lui parle :

« Les fonctions des prêtres de la Congrégation de la Mission réussissent toujours à l'avantage du prochain, par l'impulsion et le mouvement qu'ils reçoivent de la conduite et des exemples de leur supé*rieur général*; ce qui est cause que toute personne bien intentionné

[redacted]

doit pour cet effet prier Dieu de lui prolonger la vie et de lui donner une parfaite santé, pour rendre de plus longue durée l'origine d'un tel bien; et comme je prends un très-grand intérêt dans les heureux progrès de ce saint institut, et que j'ai conçu une affection pleine de tendresse pour votre personne, étant informé de votre âge, de vos fatigues et de votre mérite, je me sens nécessairement obligé de vous prier, comme je fais, de vous prévaloir de la dispense de Sa Sainteté; de préposer le soin de votre personne au gouvernement de ses enfants, et de dénier à la dévotion de votre esprit les occupations qui peuvent porter préjudice au long maintien de votre vie, et cela pour le plus grand service de Dieu. De Rome, ce 20 septembre 1660. »

Mais toutes ces bonnes précautions arrivèrent trop tard : elles trouvèrent la victime consommée, Dieu ayant voulu par lui-même décharger ce fidèle serviteur de tant de fatigues et de peines, par lesquelles il avait tâché de rendre à sa divine majesté tout l'honneur et le service qu'il avait pu, durant le cours de sa longue vie, et néanmoins lui ayant fait la grâce, avant que de le tirer de ce monde, de mettre sa Congrégation et toutes les compagnies par lui établies dans le meilleur état où il les pouvait souhaiter.

CHAPITRE LIII.

CE QUI A PRÉCÉDÉ, ACCOMPAGNÉ ET SUIVI LE TRÉPAS DE M. VINCENT.

Ce fidèle serviteur de Dieu, parmi les langueurs de sa longue maladie attendait, comme un autre Siméon, l'heure désirée, en laquelle son divin Rédempteur viendrait le délivrer de ce corps de mort qui retenait son âme en captivité. Et si l'accomplissement de son désir était différé, ce n'était que pour lui donner moyen de mettre le comble à ses mérites par la continuation de l'exercice de la patience et des autres vertus qu'il pratiquait si dignement, et pour achever la couronne qui était préparée à sa fidélité. Enfin tout cela se trouvant accompli, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation voulut lui donner la plus grande et la plus désirable de toutes, qui est celle de mourir de la mort des justes, ou pour mieux dire cesser de mourir dans cette vie mourante pour commencer de vivre de la véritable vie des justes et des saints dans la bienheureuse éternité.

L'Histoire Sainte nous apprend que Dieu ayant appelé Moïse sur le sommet de la montagne de Nebo, il lui fit commandement de mourir en ce lieu-là; et que ce saint patriarche, se soumettant à la volonté de Dieu, mourut à la même heure, non par l'effort d'aucune maladie, mais purement par l'efficace de son obéissance. *Et il mourut*, comme

dit l'Écriture-Sainte, *sur la bouche du Seigneur*, c'est-à-dire en recevant la mort comme une faveur toute singulière, et comme un baiser de paix de la bouche de son Seigneur et de son Dieu.

Que s'il est permis de faire quelque comparaison des grâces que Dieu fait à ses saints et à ses plus chers serviteurs, en lui laissant le jugement de leurs mérites, nous pouvons dire que par une miséricorde très-spéciale, il a fait quelque chose de semblable en faveur de son fidèle serviteur Vincent de Paul, lequel ayant toujours vécu dans une entière dépendance de sa volonté, est mort enfin, non tant par l'effort d'aucune fièvre ou autre maladie violente, que par une espèce d'obéissance et de soumission à cette divine volonté ; il est mort d'une mort si paisible et si tranquille, qu'on l'eût plutôt prise pour un doux sommeil que pour une mort ; en sorte que pour mieux exprimer quel a été le trépas de ce saint homme, il faut dire qu'il s'est endormi en la paix de son Seigneur, qui l'a voulu prévenir en ce dernier passage des plus désirables bénédictions de sa divine douceur, et mettre sur son chef une couronne d'un prix inestimable. C'était une récompense particulière que Dieu voulut rendre à sa fidélité et à son zèle. Il avait consumé sa vie dans les soins, dans les travaux et dans les fatigues pour son service, et il l'a terminée heureusement dans la paix et dans la tranquillité. Il s'était volontairement privé de tout repos et de toute propre satisfaction pendant sa vie, pour procurer l'avancement du royaume de Jésus-Christ et l'accroissement de sa gloire, et en mourant il a trouvé le véritable repos et a commencé d'entrer dans la joie de son Seigneur. Voici plus en particulier comme tout s'est passé.

M. Vincent voyant que la fin de sa vie approchait, se disposait de plus en plus intérieurement à ce dernier passage, en continuant de pratiquer au fond de son âme toutes les vertus qu'il croyait être les plus agréables à Dieu, et en se détachant de toutes les choses créées, autant que la charité lui pouvait permettre, pour élever et porter plus parfaitement son cœur vers le principe de tout bien. Le 25 de septembre, vers le midi, il s'endormit dans sa chaise ; ce qui lui arrivait depuis quelques jours plus qu'à l'ordinaire, et provenait tant de ce qu'il ne pouvait prendre aucun repos la nuit, que de sa grande faiblesse, qui allait toujours s'augmentant, et qui le tenait la plupart du temps comme assoupi. Il considérait cette somnolence comme l'image et l'avant-courrière de sa prochaine mort ; et quelqu'un lui ayant demandé la cause de ce sommeil extraordinaire, il lui dit en souriant : C'est que le frère vient en attendant la sœur, appelant ainsi le sommeil le frère de la mort à laquelle il se préparait.

Le dimanche, 26 septembre, il se fit porter à la chapelle, où il en-

[redacted]

lit la sainte Messe et communia, comme il faisait tous les jours; it de retour en sa chambre, il tomba dans un assoupissement plu fond qu'à l'ordinaire ; de sorte que le frère qui l'assistait, voyant cela continuait trop longtemps, l'éveilla, et, après l'avoir fait er, voyant qu'il retombait aussitôt dans le même assoupissement, ı avertit celui qui avait le soin de la maison, par l'ordre duquel lla quérir le médecin, lequel étant venu l'après-dînée trouva Vincent si débile qu'il ne le jugea pas en état de recevoir aucun ède, et dit qu'il lui fallait donner l'Extrême-Onction. Néanmoins, nt que de se retirer, l'ayant éveillé et excité à parler, ce vertueux ade, selon son ordinaire, lui répondit avec un visage riant et affa- ; mais après quelques paroles il demeurait court, n'ayant pas la e d'achever ce qu'il voulait dire.

In des principaux prêtres de sa Congrégation l'étant venu voir en- e, et lui ayant demandé sa bénédiction pour tous ceux de ladite ngrégation, tant présents qu'absents, il fit un effort pour lever sa ı et pour l'accueillir avec son affabilité ordinaire, et ayant com- ncé les paroles de la bénédiction, il en prononça tout haut plus de noitié, et les autres tout bas. Sur le soir, comme on vit qu'il s'af- blissait de plus en plus, et qu'il semblait tendre à l'agonie, on lui ına le sacrement de l'Extrême-Onction. Il passa la nuit dans une ice, tranquille et presque continuelle application à Dieu ; et quand 'assoupissait on n'avait qu'à lui en parler pour l'éveiller, ce qu'à ne toute autre parole pouvait faire. Or, entre les dévotes aspira- ns qu'on lui suggérait de temps en temps, il témoigna avoir une votion particulière à ces paroles du Psalmiste : *Deus, in adjutorium um intende*. Et pour cela on les lui répétait souvent, et il répon- t aussitôt : *Domine, ad adjuvandum me festina*. Ce qu'il continua faire jusqu'au dernier soupir, imitant en cela la piété de ces grands nts qui ont autrefois habité les déserts, lesquels usaient fort fré- emment de cette courte prière, par la continuelle répétition de la- elle ils avaient intention de protester leur dépendance de la souve- ne puissance de Dieu, le besoin continuel qu'ils avaient de ses grâces de ses miséricordes, leur espérance en sa bonté, et l'amour filial nt leur cœur était animé, qui les portait incessamment à rechercher eu comme leur très-bon père, sans crainte de l'importuner, par une s-grande et très-parfaite confiance en sa charité plus que paternelle.

Un très-vertueux ecclésiastique de la Conférence de Saint-Lazare it pour lors en retraite en la même maison, lequel honorait et ché- sait beaucoup M. Vincent ; et réciproquement M. Vincent avait aucoup d'estime et de tendresse pour lui : ayant donc appris l'extré-

mité où était réduit ce cher malade, il vint en sa chambre un peu avant qu'il expirât; et en lui demandant sa bénédiction pour tous ces messieurs de la Conférence qu'il avait associés, il le pria de leur laisser son esprit, et d'obtenir de Dieu que leur Compagnie ne dégénérât jamais de la vertu qu'il lui avait inspirée et communiquée : à quoi il répondit avec son humilité ordinaire : *Qui cœpit opus bonum, ipse perficiet.* Et bientôt après, il passa doucement de cette vie à une meilleure, sans effort ni convulsion aucune.

Ce fut le lundi 27 septembre 1660, sur les quatre heures et demie du matin, que Dieu le tira à lui, lorsque ses enfants spirituels assemblés à l'église commençaient leur Oraison mentale pour attirer Dieu en eux : ce fut à la même heure, et au même moment qu'il avait accoutumé, depuis quarante ans, d'invoquer le Saint-Esprit sur lui et les siens, que cet esprit adorable enleva son âme de la terre au ciel, comme la sainteté de sa vie, son zèle pour la gloire de Dieu, sa charité pour le prochain, son humilité, sa patience et toutes ses autres vertus, dans la pratique desquelles il a persévéré jusqu'à la mort, nous donnent juste sujet de croire de l'infinie bonté de Dieu. Ce fidèle serviteur de sa divine Majesté ayant bien pu dire en mourant, avec une humble reconnaissance de ses grâces, à l'imitation du saint Apôtre, qu'il avait courageusement combattu, qu'il avait saintement consommé sa course, qu'il avait gardé une fidélité inviolable, et qu'il ne lui restait plus sinon de recevoir la couronne de justice de la main de son souverain Seigneur.

Ayant rendu le dernier soupir, son visage ne changea point, il demeura dans sa douceur et sérénité ordinaire, étant dans sa chaise en la même posture que s'il eût sommeillé. Il expira tout assis et tout vêtu, étant demeuré de la sorte les vingt-quatre heures dernières de sa vie, ceux qui l'assistaient ayant estimé qu'en cet état il était difficile de le toucher sans lui faire plus de mal, et sans danger d'abréger sa vie. Il est mort sans fièvre et sans accident extraordinaire, ayant cessé de vivre par une pure défaillance de la nature, comme une lampe qui s'éteint insensiblement, quand l'huile vient à lui manquer. Son corps ne se raidit point, mais demeura aussi souple et maniable qu'il était auparavant. Il fut ouvert et on lui trouva les parties nobles fort saines. Il s'était formé en sa rate un os de la largeur d'un écu blanc, et plus long que large, ce que les médecins et chirurgiens trouvèrent fort extraordinaire; et l'on peut dire que cela ne s'était pas fait sans une conduite particulière de la providence de Dieu sur son serviteur : car la rate étant selon sa nature d'une matière mollasse et spongieuse, qui sert de réceptacle à l'humeur mélancolique, lorsqu'elle vient à regorger, elle envoie pour l'ordinaire quantité de vapeurs au cerveau qui

[redacted]

offusquent l'entendement et remplissent l'imagination d'illusions, et quelquefois affaiblissent et même troublent entièrement le jugement. Mais Dieu destinant M. Vincent pour rendre de si grands services à son Église, semble l'avoir voulu exempter de ce défaut, ayant donné à cette partie de son corps une solidité contre sa propre nature, afin que son esprit ne fût point sujet à toutes ces fausses lumières et trompeuses apparences : et en effet il était au-dessus de toutes ces faiblesses, et il avait un jugement sain, qui savait fort bien discerner en toutes choses le bien d'avec le mal, le vrai d'avec le faux, et le certain d'avec le douteux, comme il se voit dans toute la conduite de sa vie.

Il demeura exposé le lendemain 28 septembre jusqu'à midi, tant dans la salle que dans l'église de Saint-Lazare, où le service divin se fit solennellement, et ensuite son enterrement. M. le prince de Conti s'y trouva avec M. Piccolomini, nonce du Pape, archevêque de Césarée, et plusieurs prélats ; comme aussi quelques-uns des curés de Paris, grand nombre d'ecclésiastiques et quantité de religieux de divers ordres. Madame la duchesse d'Aiguillon et plusieurs autres seigneurs et dames voulurent semblablement honorer sa mémoire par leur présence, aussi bien que le peuple qui s'y trouva en grande foule. Son cœur fut réservé dans un petit vaisseau d'argent que la même duchesse donna pour cet effet, et son corps ayant été mis dans une bière de plomb avec une autre de bois par-dessus, fut enterré au milieu du chœur de l'église de Saint-Lazare, et couvert d'une tombe, sur laquelle ses chers enfants ont fait graver cette épitaphe.

Hic jacet venerabilis vir VINCENTIUS A PAULO, *Presbyter, Fundator seu Institutor, et primus Superior Generalis Congregationis Missionis, nec non Puellarum Charitatis. Obiit die* 27 *septembris anni* 1660, *ætatis verò suæ* 85.

Les ecclésiastiques de la Conférence de Saint-Lazare que M. Vincent avait unis et dirigés tant d'années, lui firent quelque temps après un service fort solennel en l'église de Saint-Germain l'Auxerrois à Paris, où messire Henri de Maupas du Tour, ci-devant évêque du Puy, et présentement d'Évreux, qui avait eu une vénération et une affection toute particulière pour ce grand serviteur de Dieu, prononça son oraison funèbre avec tant de zèle, d'érudition et de piété, qu'il fut écouté avec une singulière admiration et édification de tout son auditoire, qui se trouva composé d'un grand nombre de prélats, d'ecclésiastiques, de religieux, et d'une foule incroyable de peuple. Il ne put néanmoins tout dire ce qu'il avait projeté, quoiqu'il parlât plus de deux heures, la matière étant si ample et si vaste, que, comme il avoua lui-même, il en avait assez pour prêcher tout un carême.

Plusieurs églises cathédrales, et entre les autres la célèbre métropolitaine de Reims, lui ont fait faire des services solennels, comme aussi diverses églises paroissiales et communautés, et un grand nombre de personnes particulières, tant à Paris qu'en plusieurs autres lieux de la France, qui ont désiré rendre ce témoignage des obligations qu'ils avaient à sa charité, et cette reconnaissance des services qu'il avait rendus à toute l'Église.

FIN DU LIVRE PREMIER.

PRÉFACE.

Quoique dans le premier livre nous ayons parlé des grandes œuvres dans lesquelles M. Vincent a signalé sa vertu et son zèle, nous ne l'avons pu faire toutefois que fort succinctement, pour ne pas interrompre, par des digressions trop fréquentes et trop étendues, la suite de la vie de ce saint homme. C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire d'en faire un récit plus ample et une déclaration plus particulière en ce second livre, afin que le lecteur ne fût pas frustré de la consolation et de l'utilité spirituelle qu'il pourra retirer de cette lecture, par laquelle il sera excité d'admirer la conduite de la sagesse de Dieu pour la sanctification et le salut d'un très-grand nombre d'âmes ; de remercier sa bonté de cette abondante effusion de grâces qu'il a voulu faire en ce dernier siècle par le ministère de son fidèle serviteur ; et enfin d'en tirer divers sujets d'édification et même d'imitation dans les occasions qui se pourront présenter de pratiquer de semblables œuvres ; car la voie des Saints, selon le témoignage de l'Écriture, croît comme la lumière jusqu'à un jour parfait qui éclaire ceux qui la veulent suivre : elle est toute parfumée de cette odeur de Jésus-Christ, qu'ils répandent par leur vertu, laquelle console et fortifie ceux qui marchent sur leurs vestiges ; et c'est louer parfaitement Dieu, comme il le veut être en ses saints, que de repasser par sa mémoire les belles actions de leur vie, d'étudier leurs vertus, d'entrer dans les sentiments de leur piété, d'imiter les exemples qu'ils ont laissés, de continuer les œuvres qu'ils ont commencées, et de s'efforcer, dans l'union d'une parfaite charité, de rendre à Dieu sur la terre la même gloire qu'ils lui rendront éternellement dans le ciel.

Il est vrai que ce second livre paraîtra un peu ample, et que ceux qui aiment la brièveté ne goûteront pas d'abord son étendue et la longueur de quelques-uns de ses chapitres ; mais s'ils veulent un peu considérer la qualité des sujets qu'on y traite et la fin qu'on s'est proposée en les écrivant, ils connaîtront qu'on n'a pu se dispenser d'agir de la sorte.

[redacted]

Il était question de faire connaître plus en particulier les grandes œuvres que Dieu a faites par M. Vincent, les motifs qu'il lui a inspirés pour les entreprendre, les moyens dont il s'est servi pour les achever, et les grands fruits qui en ont réussi, tant pour inviter le lecteur à en remercier et glorifier Dieu, que pour lui donner diverses vues de faire quelque chose de semblable dans les occasions qui se pourraient présenter, où il s'agirait de rendre les mêmes services à Dieu et les mêmes assistances au prochain. Or, il est certain que cela ne se pouvait faire qu'en expliquant le détail et les particularités qu'on a jugées dignes de remarque, d'où l'on pourra sans doute tirer beaucoup plus de lumière que si les choses n'étaient rapportées qu'en général.

Si néanmoins quelqu'un n'avait pas le loisir ou ne voulait pas se donner la peine de lire ce qui est rapporté en ce second livre, et ne désirait voir que le simple récit de la vie et des vertus de M. Vincent, la lecture du premier et du troisième livre suffira pour lui donner une entière satisfaction.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE I.

DES MISSIONS DE M. VINCENT.

SECTION Ire.

DE SES MISSIONS EN GÉNÉRAL.

Il n'est pas nécessaire d'employer ici un long discours pour faire voir au lecteur la nécessité ou l'utilité des missions auxquelles M. Vincent et les siens ont travaillé. L'expérience, depuis plus de quarante ans qu'elles ont commencé, la fait assez connaître. Et s'il y avait quelqu'un qui n'en fût pas pleinement persuadé, il n'aurait qu'à jeter d'un côté les yeux sur l'état déplorable où se trouvaient avant ce temps la plupart des peuples, et particulièrement ceux de la campagne, qui semblaient être comme ensevelis dans les ténèbres d'une profonde ignorance des choses de leur salut, et, par une suite inévitable, plongés en toutes sortes de vices; et d'autre côté considérer les effets salutaires que les missions de M. Vincent ont produits et les conversions admirables qu'elles y ont opérées; certes il serait obligé de reconnaître et de confesser que la main de Dieu était avec son fidèle serviteur, et qu'entre plusieurs autres excellents moyens extérieurs pour le salut des âmes, sa miséricorde a voulu particulièrement employer en ce dernier siècle celui de ses missions, comme l'un des plus efficaces et des plus souverains, et sur lequel il voulait répandre une plus grande abondance de ses divines bénédictions.

Voici ce qu'un ecclésiastique de condition et de vertu, qui avait assisté et même travaillé à une mission dans une grosse bourgade de la province d'Anjou, écrivit sur ce sujet, il y a plus de vingt ans, à M. Vincent :

« Entre les personnes, lui dit-il, qui ont fait des confessions générales, je puis vous assurer qu'il s'en est trouvé plus de quinze cents qui n'en avaient jamais fait une bonne, et qui, outre cela, pour la plupart, avaient croupi en des péchés très-énormes l'espace de dix, de vingt et de trente ans, lesquels ont avoué ingénument que jamais ils ne s'en fussent confessés à leurs pasteurs et confesseurs ordinaires. L'ignorance y a été trouvée très-grande; mais il y avait encore plus de malice, et la honte qu'ils avaient de déclarer leurs péchés allait jusqu'à un tel point, que quelques-uns d'entre eux ne pouvaient se

[redacted]

résoudre de les déclarer même dans les confessions générales qu'ils faisaient aux missionnaires; mais enfin, pressés vivement par ce qu'ils entendaient aux sermons et aux catéchismes, ils se sont rendus et ont avoué franchement leurs fautes avec gémissements et larmes. »

Un grand prélat, dont la mémoire est en bénédiction (c'est messire Jacques Lescot, évêque de Chartres), écrivant à M. Vincent sur le sujet des mêmes missions, en l'année 1647, lui parle en ces termes :

« Je ne puis recevoir une nouvelle plus agréable ni plus avantageuse que celle qu'on me mande, que vous désirez faire continuer les missions en mon diocèse, si je le trouve bon. Il n'y a point de diocèse en France dont vous puissiez disposer plus absolument; et je ne sais s'il y en a où les missions puissent être plus utiles et plus nécessaires, pour les ignorances étranges que je rencontre en mes visites, lesquelles me font horreur. Je ne détermine rien, ni lieu, ni temps, ni pouvoir : tout est à vous; et pour parler aux termes d'Abraham : *Ecce universa coràm te sunt*, et je suis moi-même en vérité et de cœur, votre, etc. »

Un autre prélat, que nous ne nommerons point, parce qu'il est encore vivant, écrivant en l'année 1651 à M. Vincent sur ce même sujet : « La mission, lui dit-il, est un des plus grands biens et des plus nécessaires que je connaisse; car il y a la plus grande ignorance du monde parmi le pauvre peuple, et si vous pouviez voir quelle elle est dans mon diocèse, elle vous exciterait à compassion. Je puis dire, en vérité, que la plupart de tous ceux qui sont catholiques ne le sont que de nom et seulement à cause que leurs pères l'étaient, et non pas pour savoir ce que c'est que d'être catholiques. Et c'est ce qui nous donne mille peines, d'autant que nous ne pouvons mettre aucun ordre dans le diocèse, que ceux à qui cet ordre ne plaît pas ne témoignent être aussi contents d'aller au prêche comme à la messe. »

M. Vincent n'était que trop convaincu par sa propre expérience de l'extrême besoin que les peuples avaient d'être instruits des choses nécessaires à leur salut et d'être disposés et portés à faire des confessions générales; et comme c'était dans les missions qu'on leur rendait ces offices de charité avec plus de fruit et de succès, c'était aussi la cause pour laquelle il s'y appliquait de tout son pouvoir et y conviait et portait, autant qu'il était en lui, tous ceux qu'il voyait propres pour y travailler, tant de sa congrégation que des autres. Nous allons rapporter au paragraphe suivant le sommaire d'un petit discours familier qu'il fit un jour aux siens sur ce sujet, dans lequel on pourra voir quels étaient ses sentiments touchant la nécessité et l'utilité des missions.

§ 1er. *Paroles remarquables de M. Vincent touchant les Missions.*

« Nous avons obligation (dit-il, parlant un jour à ceux de sa compagnie) de travailler au salut des pauvres gens des champs, parce que Dieu nous a appelés pour cela; et saint Paul nous convie de marcher en notre vocation et de correspondre aux desseins éternels que Dieu a eus sur nous. Or, ce travail-là est le capital de notre Congrégation : tout le reste n'est qu'accessoire; car nous n'eussions jamais travaillé aux ordinants ni aux séminaires des ecclésiastiques, si nous n'eussions jugé qu'il était nécessaire, pour maintenir les peuples en bon état et conserver les fruits des missions, de faire en sorte qu'il y eût de bons ecclésiastiques parmi eux; imitant en cela les guerriers conquérants qui laissent des garnisons dans les places qu'ils ont prises, de peur de perdre ce qu'ils ont acquis avec tant de peine. Ne sommes-nous pas bien heureux, mes frères, d'exprimer au naïf la vocation de Jésus-Christ ; car qui est-ce qui exprime mieux la manière de vie que Jésus-Christ a tenue sur la terre, que les missionnaires? Je ne le dis pas seulement de nous, mais je l'entends aussi de ces grands ouvriers apostoliques de divers ordres qui font des missions et dedans et dehors le royaume. Ce sont là les grands missionnaires desquels nous ne sommes que les ombres. Voyez-vous comme ils se transportent aux Indes, au Japon, au Canada, pour achever l'œuvre que Jésus-Christ a commencée et qu'il n'a point quittée, depuis le premier instant qu'il y a été appliqué par la volonté de son Père! Pensons qu'il nous dit intérieurement : Sortez, missionnaires, allez où je vous envoie; voilà de pauvres âmes qui vous attendent, le salut desquelles dépend en partie de vos prédications et de vos catéchismes. C'est là, mes frères, ce que nous devons considérer; car Dieu nous a destinés pour travailler en tel temps, en tels lieux, et pour telles personnes. C'est ainsi qu'il destinait ses prophètes pour certains lieux et pour certaines personnes, et ne voulait point qu'ils allassent ailleurs. Mais que répondrions-nous à Dieu, s'il arrivait que par notre faute quelqu'une de ces pauvres âmes vînt à mourir et à se perdre? N'aurait-elle pas sujet de nous reprocher que nous serions en quelque façon causes de sa damnation, pour ne l'avoir pas assistée comme nous le pouvions? Et ne devrions-nous pas craindre qu'il ne nous en demandât compte à l'heure de notre mort? Comme au contraire si nous correspondons fidèlement aux obligations de notre vocation, n'aurons-nous pas sujet d'espérer que Dieu nous augmentera de jour en jour ses grâces, qu'il multipliera de plus en plus la compagnie, et lui donnera des hommes qui auront des dispositions telles qu'il convient pour agir dans son esprit, et qu'il bénira tous nos travaux ? Et enfin toutes ces âmes qui

obtiendront le salut éternel par notre ministère rendront témoignage à Dieu de notre fidélité dans nos fonctions.

« Que ceux-là seront heureux qui, à l'heure de la mort, verront accomplies en eux ces belles paroles de Notre-Seigneur : *Evangelizare pauperibus misit me Dominus!* Voyez, mes frères, comme il semble que Notre-Seigneur nous veuille déclarer par ces paroles qu'un de ses principaux ouvrages était de travailler pour les pauvres. Mais malheur à nous, si nous nous rendons lâches à servir et secourir les pauvres; car après avoir été appelés de Dieu et nous être donnés à lui pour cela, il s'en repose en quelque façon sur nous. Souvenez-vous de ces paroles d'un saint Père : *Si non pavisti, occidisti*, qui s'entendent à la vérité de la réfection corporelle, mais qui se peuvent appliquer à la spirituelle, avec autant de vérité et même avec plus de raison. Jugez si nous n'avons pas sujet de trembler, si nous venons à manquer en ce point; et si, à cause de l'âge, ou bien sous prétexte de quelque infirmité ou indisposition, nous venons à nous ralentir et à dégénérer de notre première ferveur. Pour moi, nonobstant mon âge, je ne me tiens point excusé de travailler au service des pauvres, car qui m'en pourrait empêcher? Si je ne puis prêcher tous les jours, je prêcherai deux fois la semaine ; et si je n'ai assez de force pour me faire entendre dans les grandes chaires, je parlerai dans les petites; et si je n'avais pas encore assez de voix pour cela, qui est-ce qui m'empêcherait de parler simplement et familièrement à ces bonnes gens, comme je vous parle à présent, les faisant approcher et mettre autour de moi comme vous êtes? Je sais des vieillards qui, au jour du jugement, pourront s'élever contre nous, et entre autres un bon père Jésuite, homme de sainte vie, lequel après avoir prêché plusieurs années à la Cour, ayant été atteint à l'âge de soixante ans d'une maladie qui le mena à deux doigts de la mort, Dieu lui fit connaître combien il y avait de vanité et d'inutilité en la plupart de ses discours étudiés et polis, desquels il se servait en ses prédications, en sorte qu'il en ressentit plusieurs remords de conscience : ce qui fut cause qu'ayant recouvré sa santé, il demanda et obtint de ses supérieurs la permission d'aller catéchiser et exhorter familièrement les pauvres de la campagne. Il employa vingt ans dans ces charitables travaux, et y persévéra jusqu'à la mort; et se voyant près d'expirer, il demanda une grâce, qui fut qu'on enterràt avec son corps une baguette dont il se servait en ses catéchismes, afin, disait-il, que cette baguette rendit témoignage comme il avait quitté les emplois de la Cour pour servir Notre-Seigneur en la personne des pauvres de la campagne.

« Quelqu'un de ceux qui cherchent à vivre longtemps pourrait peut-être appréhender que le travail des missions ne vint à raccour-

cir ses jours et avancer l'heure de sa mort, et pour cela tâcherait de s'en exempter, autant qu'il lui serait possible, comme d'un malheur qu'il aurait sujet de craindre; mais je demanderais à celui qui aurait un tel sentiment : Est-ce un malheur à celui qui voyage dans un pays étranger d'avancer son chemin et s'approcher de sa patrie? Est-ce un malheur à ceux qui naviguent d'approcher du port? Est-ce un malheur à une âme fidèle que d'aller voir et posséder son Dieu? Enfin, est-ce un malheur aux missionnaires d'aller bientôt jouir de la gloire que leur divin maître leur a méritée par ses souffrances et par sa mort? Quoi! a-t-on peur qu'une chose arrive, que nous ne saurions assez désirer et qui n'arrive toujours que trop tard?

« Or, ce que je dis ici aux prêtres, je le dis aussi à ceux qui ne le sont pas, je le dis à tous nos frères. Non, mes Frères! ne croyez pas que parce que vous n'êtes pas employés à la prédication, vous soyez pour cela exempts des obligations que nous avons de travailler au salut des pauvres, car vous le pouvez faire en votre façon, peut-être aussi bien que le prédicateur même, et avec moins de danger que pour vous; vous y êtes obligés étant membres d'un même corps avec nous, tout de même que tous les membres du sacré corps de Jésus-Christ ont coopéré, chacun en leur manière, à l'œuvre de notre redemption; car si le chef de Jésus-Christ a été percé d'épines, les pieds ont été aussi percés des clous avec lesquels il était attaché à la Croix : et si, après la résurrection, ce sacré chef a été récompensé, les pieds ont aussi participé à cette récompense et partagé avec lui la gloire dont il a été couronné. »

§ II. *Sentiments de M. Vincent touchant les vertus les plus nécessaires aux missionnaires, et à la manière de prêcher qu'ils devaient tenir.*

Ce grand serviteur de Dieu étant rempli d'un esprit vraiment apostolique, pouvait bien connaître quelles étaient les vertus les plus convenables et nécessaires aux missionnaires, puisqu'il les possédait toutes en un degré très-éminent, et qu'il les avait très-parfaitement pratiquées, comme il se verra en la troisième partie de cet ouvrage. Ce n'était donc pas tant par son raisonnement que par sa propre expérience qu'il disait qu'entre toutes les vertus, les missionnaires avaient particulièrement besoin d'une profonde humilité, et d'une grande défiance d'eux-mêmes, pour ne pas attribuer à leur industrie ni à leur travail la conversion des âmes, et les autres bons succès de leurs missions; mais en rendre fidèlement toute la gloire à Dieu, ne retenant rien pour eux sinon la confusion de leurs défauts et de leurs manquements. Il estimait aussi qu'ils devaient avoir une grande foi et une parfaite

[redacted]

confiance en Dieu pour ne se laisser aller au découragement dans les peines et les contradictions, et ne se rebuter pour les difficultés qui se rencontrent dans leurs emplois; une grande charité et un zèle très-ardent du salut des âmes, pour les aller chercher, et les secourir et servir; une grande douceur et patience pour les attirer et supporter; une grande simplicité et prudence pour les conduire droitement à Dieu; un grand détachement des choses de la terre pour être plus libres dans les travaux qu'ils entreprennent pour Dieu, et plus propres pour inspirer aux autres l'affection des biens du ciel; une continuelle mortification de corps et d'esprit, afin que les mouvements de la nature n'empêchent point en eux les opérations de la grâce; une indifférence à l'égard des emplois, des lieux, des temps et des personnes, pour n'avoir autre prétention en toutes choses que de faire la volonté de Dieu; en sorte que ceux-là même qui parleraient en public fussent toujours disposés à consentir bien volontiers qu'un autre vînt prendre leur place et occuper leur chaire au milieu d'une mission, si telle était la volonté du supérieur; et pour ce sujet, il ordonnait particulièrement à ses missionnaires de déférer aux religieux et aux autres prédicateurs qu'ils trouveraient dans les paroisses, surtout lorsqu'ils y avaient des stations, leur cédant volontiers la chaire et leur témoignant toute sorte de respect. Enfin, il voulait que ses missionnaires fussent personnes d'oraison et de bon exemple, estimant que, par ce moyen, ils feraient plus de fruits qu'avec toute la science et l'éloquence qu'ils pourraient employer; l'oraison attirant en eux une abondance de grâces et d'onctions intérieures, et le bon exemple disposant les esprits pour bien recevoir ce qu'ils leur communiqueraient après l'avoir reçu de Dieu.

Pour ce qui est de la manière de prêcher dans les missions, voici ce que M. Vincent en écrivit à l'un de ses prêtres dès l'année 1633 :

« J'ai appris de diverses personnes, lui dit-il, la bénédiction qu'il plaît à la bonté de Dieu de répandre sur votre mission de N. Nous en avons été tous fort consolés ; et parce que nous reconnaissons que cette abondante grâce vient de Dieu, laquelle il ne continue qu'aux humbles, qui reconnaissent que tout le bien qui se fait par eux vient de Dieu ; je le prie de tout mon cœur qu'il vous donne de plus en plus l'esprit d'humilité dans toutes vos fonctions, parce que vous devez croire très-assurément que Dieu vous ôtera cette grâce, de sorte que vous viendrez à donner lieu en votre esprit à quelque vaine complaisance, vous attribuant ce qui n'appartient qu'à Dieu seul Humiliez-vous donc grandement, Monsieur, dans la vue que Judas avait reçu de plus grandes grâces que vous, et que ces grâces avaient eu plus d'effet que les vôtres, et que, nonobstant cela, il s'est perdu. Et que profitera-t-il

donc au plus grand prédicateur du monde et doué des plus excellents talents, d'avoir fait retentir ses prédications avec applaudissement dans toute une province, et même d'avoir converti à Dieu plusieurs milliers d'âmes, si, nonobstant tout cela, il vient à se perdre lui-même?

« Je ne vous dis pas ceci, Monsieur, pour aucun sujet particulier que j'aie de craindre cette vaine complaisance ni en vous, ni en N. qui travaille avec vous; mais afin que si le démon vous attaque de ce côté-là, comme sans doute il le fera, vous apportiez une grande attention et fidélité à rejeter ses suggestions, et a honorer l'humilité de Notre-Seigneur. J'avais ces jours passés pour le sujet de mon entretien la vie commune que Notre-Seigneur a voulu mener sur la terre; et je voyais qu'il avait tant aimé cette vie commune et abjecte des autres hommes, que pour s'y ajuster, il s'était abaisse autant qu'il avait pu, jusque la même (ô chose merveilleuse et qui surpasse toute la capacité de l'entendement humain!) qu'encore qu'il fût la sapience incréée du Père eternel, il avait voulu néanmoins prêcher sa doctrine avec un style beaucoup plus bas et plus ravalé que n'a été celui de ses apôtres. Voyez, je vous prie, quelles ont été ses prédications, et les comparez avec les épitres et prédications de saint Pierre, de saint Paul et des autres apôtres. Il semblerait que le style dont il use est d'un homme qui a peu de science, et que celui de ses apôtres parait comme de personnes qui en avaient beaucoup plus que lui, et ce qui est encore plus étonnant est qu'il a voulu que ses prédications eussent beaucoup moins d'effet que celles de ses apôtres; car l'on voit dans l'Evangile qu'il gagna ses apôtres et ses disciples presque un à un, et cela avec travail et fatigue: et voilà que saint Pierre en convertit cinq mille dès sa première prédication. Certainement cela m'a donné plus de lumière et de connaissance, comme il me semble, de la grande et merveilleuse humilité du Fils de Dieu qu'aucune autre considération que j'aie jamais eue sur ce sujet.

« Nous disons tous les jours à la sainte Messe ces paroles, *in spiritu humilitatis, etc.* Or un saint personnage me disait un jour comme l'ayant appris du bienheureux évêque de Genève, que cet esprit d'humilité, lequel nous demandons a Dieu en tous nos sacrifices, consiste principalement à nous tenir dans une continuelle attention et disposition de nous humilier incessamment, en toutes occasions, tant intérieurement qu'extérieurement. Mais, Monsieur, qui est-ce qui nous donnera cet esprit d'humilité? hélas! ce sera Notre-Seigneur, si nous le lui demandons, et si nous nous rendons fidèles à sa grâce et soigneux d'en produire les actes. Faisons-le donc, je vous en supplie, et tâchons pour cela de nous ressouvenir l'un de l'autre, quand nous prononce-

rons ces mêmes paroles au saint autel; je l'espère de votre charité. »

Et parlant un jour aux prêtres de sa maison sur ce même sujet : « Il faut, leur disait-il, que la Compagnie se donne à Dieu, pour expliquer par des comparaisons familières les vérités de l'Évangile, lorsqu'on travaille dans les missions. Étudions-nous donc pour façonner notre esprit à cette méthode, imitant en cela Notre-Seigneur, lequel, comme dit le saint Évangéliste, *sine parabolis loquebatur ad eos*. N'employons que sobrement dans les prédications les passages des auteurs profanes, encore faut-il que ce ne soit que pour servir de marche-pied à la sainte Écriture. »

Il recommandait aussi à ses missionnaires de ne se laisser emporter à une ferveur excessive dans leurs prédications, et ne pas tant élever le ton de leur voix ; mais de parler au peuple simplement, et avec une voix médiocre, tant pour mieux profiter à leur auditoire, qui écoute plus volontiers, et reçoit mieux ce qui lui est dit de la sorte, que pour ménager leur force et leur santé. Car ayant à prêcher souvent, et presque tous les jours, pendant une bonne partie de l'année, et même en quelques occasions deux fois le jour, ils se réduiraient eux-mêmes dans l'impuissance de continuer, si à force de crier ils venaient à gâter leur voix et leur poitrine. Voici ce qu'il en écrivit un jour à l'un de ses prêtres :

« On m'a averti, lui dit-il, que vous faites de trop grands efforts en parlant au peuple, et que cela vous affaiblit beaucoup. Au nom de Dieu, Monsieur, ménagez votre santé et modérez votre parole et vos sentiments. Je vous ai dit autrefois que Notre-Seigneur bénit les discours qu'on fait en parlant d'un ton commun et familier, parce qu'il a lui-même enseigné et prêché de la sorte, et que cette manière de parler étant naturelle, elle est aussi plus aisée que l'autre qui est forcée, et le peuple la goûte mieux et en profite davantage. Croiriez-vous, Monsieur, que les comédiens ayant reconnu cela ont changé leur manière de parler, et ne récitent plus leurs vers avec un ton élevé, comme ils faisaient autrefois ; mais ils le font avec une voix médiocre, et comme parlant familièrement à ceux qui les écoutent. C'était un personnage qui a été de cette condition lequel me le disait ces jours passés. Or si le désir de plaire davantage au monde a pu gagner cela sur l'esprit de ces acteurs de théâtre, quel sujet de confusion serait-ce aux prédicateurs de Jésus-Christ si l'affection et le zèle de procurer le salut des âmes n'avait pas le même pouvoir sur eux.

« Au reste j'ai été bien contristé de ce qu'au lieu de faire le grand catéchisme le soir, vous avez fait des prédications dans votre mission, ce qui ne se doit pas : 1° parce que le prédicateur du matin peut avoir peine de cette seconde prédication ; 2° parce que le peuple a plus de

besoin de ce catéchisme, et qu'il en profite davantage; 3° parce qu'en faisant ce catéchisme il semble qu'il y a en quelque façon plus de sujet d'honorer la manière que Notre-Seigneur Jésus-Christ a tenue pour instruire et pour convertir le monde; 4° parce que c'est notre usage, et qu'il a plu à Notre-Seigneur de donner de grandes bénédictions à cette pratique, en laquelle il se trouve plus de moyen d'exercer l'humilité. »

§ III. *L'ordre que M. Vincent observait et a voulu être observé par les siens dans les Missions.*

Puisque toutes les choses qui viennent de Dieu sont dans l'ordre[1], comme le saint Apôtre nous enseigne, et que c'est l'ordre, ainsi que dit saint Augustin, qui nous conduit à Dieu[2], les missions étant des ouvrages de la grâce divine pour aider les âmes à retourner à Dieu, lorsqu'elles s'en sont éloignées par le péché, il fallait par conséquent qu'elles se fissent avec ordre, et que chaque troupe de missionnaires fût comme une petite compagnie de soldats bien disciplinés, ou comme une petite armée bien rangée, laquelle par son bon ordre se rendit terrible et formidable aux ennemis de Jésus-Christ[3].

C'est la raison pour laquelle M. Vincent se prescrivit dès le commencement un ordre dans ses missions, qu'il a voulu depuis être observé par tous les siens en la manière suivante. Premièrement les missionnaires ne vont point travailler aux missions, en quelque lieu que ce soit, qu'ils n'aient un mandement de M. l'évêque du diocèse, pour le présenter à messieurs les curés, desquels ils doivent, avant que de commencer aucune fonction en leurs paroisses, obtenir le consentement, et recevoir la bénédiction, ou en leur absence de leurs vicaires: et en cas de refus de leur part, les missionnaires s'en retournent, prenant humblement congé d'eux, pour imiter et honorer l'acquiescement de Notre-Seigneur au refus qu'on lui a fait quelquefois en pareilles occasions, et ainsi qu'il est rapporté dans l'Évangile.

Ayant obtenu le mandement du prélat, et le consentement du curé en la paroisse duquel la mission se doit faire, un prêtre va en faire l'ouverture un jour de fête ou de dimanche par un sermon qu'il fait ordinairement le matin, pour avertir les habitants de la venue prochaine des missionnaires et du service qu'ils désirent leur rendre, et pour les exhorter à pénitence, et se disposer pour faire de bonnes confessions. Et le même jour après vêpres il fait pour l'ordinaire en-

[1] Quæ à Deo sunt, ordinata sunt. *Ad Rom.*, 13.
[2] Ordo dux ad Deum. *Aug. lib. de ord. cap.* 1.
[3] Terribilis ut castrorum acies ordinata. *Canticor.*, 6.

core un autre sermon pour les instruire de la manière de bien f
leurs confessions, et particulièrement de se bien examiner, leur
pliquant brièvement les péchés plus ordinaires qui se commettent c
tre les commandements de Dieu, ou bien quelque autre pièce f
pour les exciter davantage à la pénitence.

Quelques jours après, les autres missionnaires destinés pour trav
ler en cette paroisse étant arrivés, ils commencent de s'appliquer
exercices et fonctions ordinaires des missions, qui consistent pri
palement à prêcher, faire les catéchismes grands et petits, ente
les confessions, moyenner les réconciliations et accommodement
ceux qui sont en quelques inimitiés ou discorde, visiter et cons
les malades, faire la correction fraternelle aux pécheurs impénite
remédier autant qu'il se peut aux abus et désordres publics, et g
ralement s'employer à toutes les œuvres de miséricorde et cha
spirituelle qui leur sont convenables, et dont la Providence di
leur fournit des occasions; sans oublier néanmoins leurs exer
propres et particuliers de l'oraison mentale, de l'office divin en c
mun, du saint sacrifice de la Messe, des examens généraux et part
liers, et autres semblables pratiques spirituelles.

Ils ont aussi toutes leurs heures réglées, soit pour le lever, le c
cher, la réfection, la méditation, la Messe, l'office divin et autres e
cices que nous avons dit; soit pour les prédications, catéchismes,
fessions et autres fonctions propres de la mission, auxquelle
s'appliquent avec une grande assiduité.

Ils font ordinairement tous les jours trois sortes d'actions pu
ques; c'est à savoir une prédication dès le grand matin, afin qu
pauvres gens des champs y puissent assister, sans se détourne
leurs ouvrages accoutumés; le petit catéchisme à une heure après m
et le grand catéchisme, au soir, au retour de leur travail.

Les sujets plus ordinaires de ces prédications, outre les deux q
font à l'ouverture de la mission, dont il a été déjà parlé, sont des
ties de la pénitence en particulier; des fins dernières de l'homm
l'énormité du péché, des rigueurs de la justice de Dieu à l'égard
pécheurs, de l'endurcissement du cœur, de l'impénitence finale, c
mauvaise honte, des rechutes dans le péché, de la médisance, de
vie, des haines et inimitiés, des jurements et blasphèmes, de l'int
pérance au boire et au manger, et autres semblables péchés q
commettent plus ordinairement parmi les gens de la campa
comme aussi de la patience, du bon usage des afflictions et de la p
vreté, de la charité, du bon emploi de la journée, de la maniè
bien prier Dieu, de fréquenter dignement les sacrements, d'ass

dévotement au saint sacrifice de la Messe, de l'imitation de Notre-Seigneur, de la dévotion envers sa très-sainte Mère, de la persévérance, et autres semblables vertus et bonnes œuvres qui sont propres aux personnes de cette condition.

On change l'ordre et le sujet des prédications, selon les occasions et les besoins, et on en retranche ou l'on en ajoute d'autres, à proportion que la mission est plus longue ou plus courte, et cette durée se règle selon l'étendue des lieux, le nombre et la disposition des personnes : en sorte que l'on continue ordinairement jusqu'à ce que tous les habitants du lieu, grands et petits, soient suffisamment instruits et mis en état de salut, par le moyen des confessions générales auxquelles on les excite autant qu'il se peut.

Pour ce qui est du grand catéchisme qui se fait le soir, les matières ordinaires sont, premièrement, l'explication des mystères principaux de la religion, c'est a savoir de la très-sainte Trinité, de l'Incarnation du Fils de Dieu et du très-saint Sacrement de l'autel ; ensuite des commandements de Dieu, de ceux de l'Eglise, et puis des Sacrements, des articles du Symbole, de l'Oraison dominicale et de la Salutation angélique. Le tout a proportion de la durée de la mission, comme il a été dit ci-dessus au sujet des prédications du matin. Et si la mission ne dure pas assez de temps pour expliquer toutes ces choses, on se réduit aux plus importantes et nécessaires, que l'on enseigne brièvement et familièrement, selon la portée des auditeurs.

On fait ce catéchisme comme il a été dit, vers le soir, dans la chaire du prédicateur pour une plus grande commodité des auditeurs, et l'on commence ordinairement par une courte récapitulation du précédent catéchisme, sur lequel on fait aussi quelques interrogations aux enfants pendant un petit quart d'heure, ensuite de quoi on explique le sujet duquel on doit traiter, et après cette explication à laquelle on donne un peu d'étendue, on en tire quelques fruits et quelques moralités, pour joindre ensemble l'instruction et l'édification des auditeurs.

Le petit catéchisme se fait à une heure après midi, pour l'instruction des petits enfants ; on le commence le premier jour par une petite exhortation familière, par laquelle on les convie d'y assister, et on leur donne des avis nécessaires pour s'y bien comporter. Et puis les jours suivants on leur fait des instructions sur la Foi, sur les principaux mystères de notre religion, sur les commandements de Dieu et sur les autres matières qui se traitent au grand catéchisme ; mais le tout fort familièrement et proportionnément à la portée de leur petit esprit Ce petit catéchisme se fait sans monter en chaire, le catéchiste se

tenant parmi les enfants, auxquels il fait à la fin chanter les commandements de Dieu, pour les mieux inculquer dans leurs esprits.

Sur la fin de la mission l'on prépare avec un soin particulier les enfants qui n'ont point encore reçu le très-saint Sacrement, et qui sont jugés capables de le recevoir, à faire leur première communion ; et outre les instructions particulières qui leur sont faites pendant la mission, on y ajoute encore une exhortation la veille de la communion, pour les y mieux disposer, et une autre immédiatement devant leur communion en présence du très-saint Sacrement pour les exciter à une plus grande dévotion et révérence envers cet adorable mystère. Et après les vêpres on fait une procession solennelle, en laquelle on porte le très-saint Sacrement, et les enfants qui ont fait leur première communion, y assistent et marchent deux à deux devant le saint Sacrement, ayant chacun un cierge en main, et le clergé avec le peuple ensuite. Et au retour de cette procession, on fait encore une autre briève exhortation aux enfants et au peuple, et enfin pour action de grâces et conclusion de cette cérémonie, on chante le *Te Deum laudamus*. Et quelquefois on chante le lendemain de bon matin une messe d'action de grâces, à la fin de laquelle on fait une prédication de la persévérance, si on ne l'a faite quelque jour précédent. C'est encore un usage introduit par M. Vincent dans les missions d'établir, quand il se peut commodément dans les lieux, la Confrérie de la Charité, composée de femmes et de filles pour l'assistance corporelle et spirituelle des pauvres malades ; et pour cet effet, vers la fin de la mission, l'on fait quelques exhortations particulières sur le sujet de la charité envers les pauvres, et des réglements et pratiques ordinaires de cette confrérie.

Lorsque les confesseurs n'ont plus guère d'emploi à la fin de la mission, on prend soin de faire confesser tous les petits enfants, qui n'ont pas encore atteint l'âge propre de communier, et que l'on voit néanmoins avoir assez de discernement pour commettre des péchés et offenser Dieu ; pour les disposer à ce sacrement, et leur apprendre à se bien confesser, on leur fait quelques petites instructions particulières, proportionnées à la portée de leurs esprits : en quoi on tâche de remédier à deux abus qui se trouvaient autrefois en la plupart des paroisses des champs ; l'un est qu'en quelques lieux l'on faisait confesser les petits enfants publiquement et tous ensemble ; et en d'autres on ne les faisait point confesser du tout, sinon quand ils étaient en l'âge de communier.

Enfin pendant tout le temps de la mission, on visite souvent les malades, et surtout les pauvres, leur procurant autant qu'on peut

[redacted]

toutes sortes d'assistances corporelles et spirituelles, et les disposant et aidant à faire de bonnes confessions générales, pour mettre leur salut en plus grande assurance.

On voit aussi les maîtres et maîtresses d'école, et on leur donne les instructions et les avis nécessaires pour s'acquitter dignement de leurs charges, et pour porter les enfants à la vertu, et leur inspirer la piété.

Il y a encore une chose que M. Vincent observait dans les missions et voulait être exactement observée des siens, c'est à savoir de faire les instructions et rendre tous les services dont a été parlé, gratuitement, et sans être en aucune façon à charge aux personnes auxquelles on rend cet office de charité, si ce n'est simplement pour le logement et les ustensiles nécessaires, qui ne se peuvent pas commodément porter; et que les prêtres de sa congrégation ont toujours depuis inviolablement observé.

Outre toutes ces fonctions qui se pratiquent à l'égard des personnes laïques, M. Vincent voulait encore que ses missionnaires s'employassent, comme ils font, pendant le temps de leurs missions, à rendre tous les services qu'ils peuvent aux ecclésiastiques des lieux où ils travaillent, particulièrement par le moyen des conférences spirituelles, dans lesquelles ils traitent avec eux des obligations de leur état, des défauts qu'ils doivent principalement éviter, des vertus qu'ils sont obligés de pratiquer, et qui leur sont les plus propres et convenables, et autres semblables sujets.

Or, quoique dans le commencement, comme il a été dit ailleurs, M. Vincent se rendît extrêmement assidu aux missions, voyant la nécessité de ce charitable emploi, et l'affection des peuples pour en profiter, en sorte que, lorsqu'il était obligé de retourner à Paris, il lui semblait, comme il a dit quelquefois, que les portes de la ville devaient tomber sur lui, tant il faisait scrupule de vaquer à autre chose qu'au salut de ces pauvres âmes, qui se perdaient faute d'assistance, néanmoins ayant reconnu par sa propre expérience que cet emploi qui est grandement pénible, et qui d'ailleurs dissipe beaucoup l'esprit, ne se peut continuer sans quelque relâche; cela lui fit prendre résolution de donner chaque année quelque temps de repos aux ouvriers qui travaillent dans les missions; et il lui sembla que le plus propre pour cela était celui de la moisson et des vendanges, les gens de la campagne se trouvant alors si fort occupés à leur récolte, qu'ils ne peuvent, sans s'incommoder notablement, assister aux exercices de la mission. Il destina donc cette saison, tant pour donner temps aux missionnaires d'étudier, composer et préparer les matières qu'ils doivent prêcher et enseigner dans leurs missions suivantes; que pour leur donner aussi moyen, après avoir servi les autres, de travailler pour

[redacted]

eux-mêmes et pour leur propre perfection, vaquant avec plus de loisir et de tranquillité à la récollection et à la prière, conformément à ce que Notre-Seigneur fit faire à ses Apôtres, lorsqu'un jour étant retournés des lieux où il les avait envoyés prêcher, et lui ayant rapporté ce qu'ils y avaient fait, il leur dit : « Venez un peu à l'écart dans un lieu solitaire, pour y demeurer quelque temps en repos et en tranquillité [1]. » Et c'est ce que M. Vincent procurait à ses missionnaires, pendant ces vacances spirituelles qu'il leur faisait prendre, dont ils employaient, comme ils font encore, une bonne partie à faire les exercices de la retraite, les confessions annuelles, et le renouvellement de leur intérieur. Car il arrive assez souvent aux personnes qui travaillent pour le salut des autres, et qui vaquent aux fonctions apostoliques, ce que l'on voit aux horloges, lesquels en servant le public, se démontent et s'usent; et pour cela ont un besoin particulier de réparer le déchet que cause la dissipation extérieure par l'exercice du recueillement intérieur. Et à ce propos M. Vincent disait quelquefois : « Que la vie d'un missionnaire devait être la vie d'un chartreux à la maison, et d'un apôtre à la campagne, et qu'à proportion qu'il travaillera plus soigneusement à sa perfection intérieure, ses emplois et ses travaux seront aussi plus fructueux pour le bien spirituel des autres. Et dans une lettre qu'il écrivit en l'année 1631 à un de ses prêtres, lui parlant sur ce même sujet : « Nous menons, dit-il, une vie presque aussi solitaire à Paris que celle des chartreux ; parce que, ne prêchant, ne catéchisant, et ne confessant point à la ville, personne n'a affaire à nous, et nous n'avons aussi affaire à personne ; et cette solitude nous fait aspirer au travail de la campagne, et le travail à la solitude. »

§ IV. *Avis que M. Vincent donnait à ses Missionnaires, touchant la manière d'agir avec les hérétiques dans les Missions.*

Comme il se trouve souvent des hérétiques dans les lieux où se font les missions, particulièrement en quelques provinces, telles que sont celles de Guienne, du Languedoc, du Poitou, etc., où cette zizanie s'est répandue plus que dans les autres; aussi M. Vincent, dont la charité n'avait point de bornes, et qui embrassait le salut de ces dévoyés avec autant d'affection que celui des autres, voulait que ceux de sa compagnie s'employassent selon leur pouvoir dans leurs missions, à procurer la conversion de ceux qu'ils y rencontraient ; mais pour y bien réussir, il leur prescrivait diverses maximes, que l'expérience lui avait fait connaître très-propres pour cette fin.

Premièrement, il estimait que les contentions et disputes en matière

[1] Venite seorsum in desertum locum, et requiescite. *Marc.*, 6.

de religion, et particulièrement celles qui se font avec l'esprit d'aigreur, et avec des paroles piquantes, n'étaient en aucune façon propres pour convertir les hérétiques; c'est pourquoi il recommandait aux siens de les éviter absolument, surtout les invectives et les reproches. Il disait à ce propos que les gens doctes ne pouvaient rien gagner avec le diable par la superbe, d'autant qu'il en était plus rempli qu'eux; mais au contraire qu'il serait aisément vaincu par l'humilité, parce que c'était une arme dont il ne pouvait se servir. Il ajoutait sur ce même sujet qu'il n'avait jamais vu ni entendu qu'aucun hérétique eût été converti par la subtilité d'un argument, mais bien par la douceur et par l'humilité.

Or, quoique M. Vincent ne fût pas d'avis que ses missionnaires s'engageassent aux contentions et disputes contre les hérétiques, il leur recommandait pourtant d'apprendre soigneusement tout ce qui appartient à la théologie polémique et aux controverses, pour être toujours prêts, selon la maxime du Prince des Apôtres, de rendre raison de leur foi, d'en soutenir la vérité, et de convaincre de fausseté les erreurs contraires; conférant à l'amiable avec les hérétiques, et répondant doucement à leurs objections, plutôt pour les convertir que pour les confondre. Et de tout temps il les a obligés de faire des conférences et une étude particulière sur ce sujet. Voici ce qu'il en écrivit dès l'année 1628, de la ville de Beauvais, où il était alors, à celui auquel il avait laissé en son absence la conduite du collége des Bons-Enfants à Paris.

« Comment se porte la compagnie, lui dit-il, chacun est-il en bonne disposition et bien content? les petits réglements s'observent-ils? étudie-t-on, s'exerce-t-on sur les controverses? y observez-vous l'ordre prescrit? Je vous supplie, Monsieur, qu'on travaille soigneusement à cela; qu'on tâche de bien posséder le petit Becan, il ne se peut dire combien ce petit livret est utile à cette fin. Il a plu à Dieu se servir de ce misérable (c'est de lui dont il parle) pour la conversion de trois personnes depuis que je suis parti de Paris; mais il faut que j'avoue que la douceur, l'humilité et la patience, en traitant avec ces pauvres dévoyés, est comme l'âme de ce bien. Il m'a fallu employer deux jours de temps pour en convertir un, les deux autres ne m'ont pas coûté de temps. J'ai bien voulu vous dire cela à ma confusion, afin que la compagnie voie que s'il a plu à Dieu de se servir du plus ignorant et du plus misérable de la troupe, il se servira encore plus efficacement de chacun des autres. »

C'était donc sa maxime de joindre à la doctrine et à l'étude des controverses une bonne provision d'humilité, de douceur, de patience, pour s'en servir lorsqu'il sera question de converser ou de conférer

[redacted]

avec les hérétiques ; il voulait même qu'on leur témoignât quelque sorte de respect et d'affection, non pour les flatter dans leurs erreurs, mais pour gagner plus facilement et plus efficacement leurs esprits ; surtout il estimait que la vie vertueuse et exemplaire des catholiques, et particulièrement des ecclésiastiques et des missionnaires, aurait plus de force qu'aucune autre chose, pour les retirer de l'erreur, et leur faire embrasser la véritable religion : c'est ce qu'il a souvent inculqué dans ses lettres, comme entre les autres écrivant au supérieur de la maison de Sedan, il lui parle en ces termes :

« Lorsque le roi vous envoya à Sedan, ce fut à condition de ne jamais disputer contre les hérétiques, ni en chaire, ni en particulier, sachant que cela sert de peu, et que bien souvent on fait plus de bruit que de fruit. La bonne vie et la bonne odeur des vertus chrétiennes mises en pratique, attire les dévoyés au droit chemin, et y confirme les catholiques : c'est ainsi que la compagnie doit profiter à la ville de Sedan, en ajoutant aux bons exemples les exercices de nos fonctions, comme d'instruire le peuple de notre façon ordinaire, de prêcher contre le vice et les mauvaises mœurs, d'établir et de persuader les vertus, montrant leur nécessité, leur beauté, leur usage et les moyens de les acquérir : c'est à quoi principalement vous devez travailler. Que si vous désirez parler de quelques points de controverse, ne le faites point si l'Évangile du jour ne vous y porte ; et alors vous pourrez soutenir et prouver les vérités que les hérétiques combattent, et même répondre à leurs raisons, sans néanmoins les nommer, ni parler d'eux. »

Et l'un des frères de la Congrégation de la Mission, qui était fort habile en chirurgie, ayant eu mouvement d'aller contribuer par les bienfaits de son art et de sa charité à l'établissement de la foi dans l'île de Madagascar, M. Vincent l'envoya pour s'embarquer à la Rochelle au mois de décembre de l'année 1659, avec quelques prêtres de sa même compagnie. Mais ce bon frère ayant remarqué que plusieurs huguenots devaient faire le même voyage, et s'embarquer dans le même navire qui les devait mener en cette île, il en conçut un grand déplaisir qu'il fit connaître à M. Vincent par une de ses lettres, à laquelle ce sage supérieur des missionnaires fit la réponse qui suit :

« Je suis fort affligé, lui dit-il, de savoir que vous avez des hérétiques dans votre vaisseau, et par conséquent beaucoup à souffrir de leur part. Mais enfin Dieu est le maître, et il l'a ainsi permis pour des raisons que nous ne savons pas ; peut-être pour vous obliger d'être plus retenu en leur présence, plus humble, et plus dévot envers Dieu, et plus charitable envers le prochain, afin qu'ils voient la beauté et la sainteté de notre religion, et qu'ils soient par ce moyen excités d'y

revenir. Il faudra soigneusement éviter toutes sortes de disputes et d'invectives avec eux, vous montrer patient et débonnaire en leur endroit, lors même qu'ils s'échapperont contre vous, ou contre notre créance et nos pratiques. La vertu est si belle et si aimable, qu'ils seront contraints de l'aimer en vous, si vous la pratiquez bien. Il est à souhaiter que dans les services que vous rendez à Dieu sur le vaisseau, vous ne fassiez point acception de personne, et ne mettiez pas différence qui paraisse, entre les catholiques et les huguenots, afin que ceux-ci connaissent que vous les aimez en Dieu. J'espère que vos bons exemples profiteront aux uns et aux autres. Ayez soin de votre santé, je vous en prie, et de celle de nos missionnaires, etc. »

§ V. *Des fruits en général qui ont été produits par les Missions de M. Vincent et des siens.*

Puisque, selon la maxime de l'Évangile, l'on connaît l'arbre par les fruits, et qu'il n'y a point de marque plus assurée de sa bonté et fertilité, que de voir l'abondance et l'utilité des fruits qu'il produit, nous ne saurions mieux connaître l'excellence et l'utilité des missions et des emplois des missionnaires institués par M. Vincent, qu'en rapportant les effets salutaires qu'ils ont causés et les grands biens qu'ils ont produits dans toute l'Église. Nous dirons premièrement quelque chose de ces fruits en général, et puis nous viendrons au détail et au particulier, le tout néanmoins simplement et sans aucune exagération; car nous ne prétendons pas ici faire un panégyrique, mais un simple récit, dans lequel toutefois le lecteur trouvera d'autant plus de satisfaction et même d'édification, qu'il y verra la pure vérité des choses rapportée sans aucun artifice et avec plus de sincérité.

Nous avons dit en la première partie comme, avant même que M. Vincent eût institué sa Congrégation, il commença ses premières missions dès l'année 1617, et les continua jusqu'en l'année 1625, non-seulement dans les bourgs et villages de plusieurs diocèses, mais aussi dans l'hôpital des Petites-Maisons de Paris et dans celui des galériens, et à Bordeaux dans les galères; à quoi il fut aidé par plusieurs ecclésiastiques d'érudition et de piété, et même de condition et de naissance. On ne sait pas le nombre de ces missions qu'il a faites lui même en personne, durant ces sept ou huit premières années, mais il est constant qu'il en fit presque en toutes les terres de la maison de Gondy, y comprenant aussi celles de madame la générale des galères; qui allaient à près de quarante, tant villes que bourgs et villages, et qu'outre celles-là il en a fait en beaucoup d'autres lieux. Depuis la naissance de la Congrégation de la Mission qui fut en l'année 1625, jusqu'en l'année 1632, qu'elle fut établie à Saint-Lazare, il a fait par

[redacted]

lui ou par les siens tout au moins cent quarante missions. Et depuis l'année 1632 jusqu'à la mort de ce grand serviteur de Dieu, la seule maison de Saint-Lazare en a fait par son ordre près de sept cents, en plusieurs desquelles il a lui-même travaillé avec grande bénédiction. A quoi, si on ajoute toutes celles que les autres maisons de sa compagnie établie en plus de vingt-cinq diocèses, dedans et dehors le royaume de France, ont faites sous sa conduite, qui est-ce qui pourra concevoir la grandeur, l'étendue et la multiplicité des biens qui en ont réussi pour la gloire de Dieu et pour l'utilité de son Église? Qui pourra dire combien de personnes, qui étaient dans une ignorance criminelle des choses de leur salut, ont été instruites des vérités qu'elles étaient obligées de savoir? combien d'autres qui avaient toute leur vie croupi dans l'état du péché, en ont été retirées par de bonnes confessions générales? combien de sacriléges qui se commettaient en la réception indigne des sacrements ont été réparés? combien d'inimitiés et de haines déracinées et d'usures bannies? combien de concubinages et autres scandales ôtés? Mais combien d'exercices de religion et de pratiques de charité établies? combien de bonnes œuvres et de vertus mises en usage en des lieux où elles n'étaient seulement pas connues? et ensuite combien d'âmes sanctifiées et sauvées qui glorifient maintenant Dieu dans le ciel, lesquelles auraient peut-être, sans le secours qu'elles ont reçu des missions, persévéré jusqu'à la mort dans leurs péchés, et à présent blasphémeraient et maudiraient Dieu avec les démons dans l'enfer? C'est lui seul qui connaît l'étendue et le nombre de tous les biens que sa grâce a opérés par le ministère de ses serviteurs dans ces emplois apostoliques, et qui les manifestera un jour à sa plus grande gloire. Et pour comprendre tout en peu de paroles, il semble que sa providence miséricordieuse ait voulu employer les missions pour coopérer efficacement aux effets principaux qu'il avait dessein de produire par l'incarnation de son Fils, et qu'il avait fait prédire par son prophète : c'est à savoir, *d'effacer l'iniquité, d'abolir et exterminer le péché, et de rétablir la sainteté et la justice* [1].

Or, en attendant que Dieu en découvre dans l'éternité les pièces tout entières, nous en rapporterons seulement quelques petits échantillons dans les chapitres suivants; mais auparavant nous ferons ici quelques remarques nécessaires sur ce sujet.

La première est que les missionnaires n'ont point fait de recueil exprès des fruits de leurs missions, s'occupant plus à faire de bonnes œuvres qu'à les écrire; et que ce que nous en rapporterons a été trouvé par hasard depuis peu par-ci par-là, dans quelques lettres,

[1] Finem accipiat peccatum et deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna. *Dan.*, cap. 9.

entre un très-grand nombre, écrites tant par les prélats dans les diocèses desquels M. Vincent par leur ordre a fait travailler, que par les missionnaires de sa Congrégation lui rendant compte de leurs missions. Si l'on eût pu les parcourir toutes, on aurait encore trouvé des choses beaucoup meilleures, mais cela serait trop immense d'en parler au long; le peu que nous en dirons servira pour faire juger du reste.

La seconde remarque est que M. Vincent ne voulait point que ses missionnaires fissent leurs ouvrages à la hâte et en courant, mais qu'ils y employassent tout le temps et tout le loisir nécessaire pour y bien réussir, et pour en rapporter le fruit qu'ils se proposaient, qui était l'instruction des ignorants, la conversion des pécheurs, la sanctification des âmes et le rétablissement du service de Dieu. Et pour cet effet, quand ils travaillaient en quelque lieu, ils n'en sortaient point que tout le peuple n'eût été bien instruit, et mis en état de se sauver; employant pour cette fin tout le temps nécessaire, en sorte que les missions duraient quelquefois jusqu'à cinq ou six semaines dans les gros lieux, quoiqu'à la vérité le temps le plus ordinaire pour les villages médiocres soit de trois semaines ou environ, et pour les plus petits lieux quinze jours ou à peu près.

De plus, afin que ceux qui travaillaient dans les missions fussent mieux en état de le faire avec bénédiction, M. Vincent établit pour règle, que tous ceux qui se donneraient à Dieu pour le servir dans sa congrégation, renonceraient à toutes charges et négociations d'affaires, afin qu'étant ainsi dégagés et entièrement libres ils pussent s'employer sans aucun empêchement aux fonctions charitables des missions, et, à l'imitation du Fils de Dieu, aller de village en village évangéliser les pauvres.

Quoique le principal dessein de M. Vincent ait été de pourvoir aux besoins presque extrêmes des pauvres de la campagne et qu'il ait particulièrement attaché à leur service et assistance ceux de sa compagnie, il n'a point pour cela eu moins de charité envers les habitants des villes, car il a souvent excité et porté plusieurs vertueux ecclésiastiques, particulièrement ceux qui s'assemblent à Saint-Lazare pour les conférences spirituelles, à entreprendre plusieurs missions en diverses villes de ce royaume et même en celle de Paris, où étant assisté de ses charitables amis et de sa prudente conduite, ils ont réussi avec une grande bénédiction. Et non-seulement ceux qui ont été comme appliqués par lui, se sont adonnés à ces saints emplois; mais on a vu un très-grand nombre d'autres ecclésiastiques, depuis que M. Vincent a institué sa congrégation de missionnaires, s'unir et s'associer ensemble, et même former des compagnies en diverses provinces, pour faire des missions et travailler à l'instruction et au salut des peuples, les

uns à son imitation et excités par son zèle, les autres conviés par les succès de ses missions, et peut-être quelques-uns par émulation. Mais ce grand serviteur de Dieu, animé d'une charité vraiment apostolique, approuvait, estimait et louait toujours hautement tout ce qui se faisait pour le service de Dieu ; soit que cela se fît à son imitation, ou par émulation, ou par quelque autre motif que ce pût être, il ne lui importait pas, pourvu que Jésus-Christ fût annoncé, son saint nom connu et glorifié, et les âmes, rachetées par son sang, sanctifiées et sauvées.

SECTION II.

RELATION DES FRUITS PLUS CONSIDÉRABLES DE QUELQUES MISSIONS PARTICULIÈRES FAITES EN DIVERS LIEUX DE LA FRANCE.

§ I. *Au diocèse de Paris.*

C'est de M. Vincent que nous avons appris un fruit fort considérable d'une mission faite dans un village du diocèse de Paris, dont il fit lui-même le récit à la communauté pour l'exciter à en rendre grâces à Dieu.

« Je prie la compagnie, lui dit-il, de remercier Dieu des bénédictions qu'il a données aux missions qu'on vient de faire, et particulièrement à celle de N., qui sont notables. Il y avait une étrange division en cette paroisse ; les habitants avaient une grande aversion contre leur curé ; et le curé, d'un autre côté, avait sujet de se ressentir du mauvais traitement qu'il avait reçu de ses paroissiens, à raison de quoi il était en procès contre eux, et même en avait fait mettre en prison trois ou quatre des principaux, parce qu'ils en étaient venus si avant que d'user de mains mises dans l'église sur lui ou sur quelqu'un des siens. La plupart d'entre eux ne voulaient pas seulement ouïr la messe et sortaient de l'église quand ils le voyaient aller à l'autel ; enfin le mal était grand, et je n'en ai pas encore vu un pareil. Ils protestaient qu'ils n'iraient jamais à confesse à lui, et qu'ils passeraient plutôt la fête de Pâques sans communier.

« Se voyant réduits en cet état, quelques-uns d'entre eux vinrent céans, il y a quelque temps, pour nous prier de leur aller faire la mission. Nous l'avons faite, et par la miséricorde de Dieu, tous se sont mis en leur devoir. Mais ce qui nous doit davantage exciter à bénir et à remercier Dieu, c'est qu'ils se sont parfaitement réconciliés avec leur pasteur, et qu'ils se trouvent maintenant dans une grande paix et union dont ils ont un grand contentement de part et d'autre, et une égale reconnaissance, car dix ou douze sont céans pour nous en remer-

cier de toute la paroisse, lesquels m'ont dit tant de bien de cette mission, que j'avais peine de les entendre.

« Qui est-ce qui a fait cela, Messieurs, sinon Dieu seul? Était-il au pouvoir des hommes de faire cette réunion? Certes, quand bien tout un parlement se serait mêlé d'un accommodement si difficile, entre des esprits si fort aliénés, à peine en seraient-ils venus à bout, pour ce qui regarde seulement la police extérieure. C'est donc Dieu qui est l'auteur de cette bonne œuvre et à qui nous en devons rendre grâces. Je vous prie, Messieurs, de le faire avec toute l'affection que vous pourrez, et outre cela de demander à sa divine bonté qu'elle donne à la compagnie l'esprit d'union et l'esprit unissant qui n'est autre que le Saint-Esprit même, afin qu'étant toujours bien unie en elle-même, elle puisse unir ceux du dehors; car nous sommes établis pour réconcilier les âmes avec Dieu, et les hommes avec les hommes. »

Voici le résultat d'une autre petite mission faite en la paroisse de N., proche de Paris, qui n'est que de trois cents communiants, où il s'est fait neuf choses différentes, qui sont dignes de remarque, et qui serviront pour faire voir l'utilité des missions, lesquelles ordinairement sont les mêmes choses dans tous les lieux où les mêmes besoins se rencontrent.

« 1° Les marguilliers qui s'élisent deux par an, et qui depuis dix ou douze ans n'avaient rendu aucuns comptes, et retenaient entre leurs mains plusieurs sommes appartenant à l'église et à la fabrique, ayant été avertis de l'injustice qu'ils commettaient, ont rendu leurs susdits comptes et entièrement payé tout ce dont ils étaient redevables.

« 2° Divers particuliers, qui retenaient depuis longtemps plusieurs titres et papiers de l'Église, les ont rapportés et rendus, et on les a mis dans un coffre fermant à trois clefs.

« 3° Divers concubinages ont cessé, et les concubinaires se sont séparés ou bien sont sortis hors de la paroisse.

« 4° Tous les habitants, hommes, femmes et enfants, ont si bien reçu la semence de la parole de Dieu et se sont rendus avec une telle assiduité aux exercices de la mission, qu'ils n'ont perdu aucune prédication du soir, ni du matin, non pas même le catéchisme qui se fait après midi, où ils assistaient avec une attention merveilleuse.

« 5° Quoiqu'ils fussent pauvres, ils ont fait faire un tabernacle et donné un ciboire et un calice d'argent, celui duquel on se servait auparavant n'étant que d'étain.

« 6° Ils ont en partie rétabli leur église qui était menacée d'une ruine totale et prochaine, et même ont pris résolution de la réédifier tout-à-fait, quoique tout cela leur dût coûter du moins douze mille livres.

« 7° Tous les procès et différends ont été accordés, en sorte qu'il n'en

[redacted]

est pas resté un seul dont on ait eu connaissance, et ces accord faits si chrétiennement, que les personnes s'allaient demande à genoux les uns chez les autres.

« 8° Tous les pauvres malades ont été visités, secourus et corporellement et spirituellement.

« 9° Enfin chaque habitant ayant fait bonnement et louabl confession générale et s'étant acquitté de ses autres devoirs le temps de la mission, est demeuré non-seulement bien instru consolé en son intérieur, mais aussi dans une vraie disposition lution de vivre chrétiennement à l'avenir. »

Nous ne rapporterons pas ci-après ainsi en détail les su autres missions, car cela serait trop long et sujet à beaucoup de Nous nous contenterons seulement de remarquer quelques cir ces principales, dont on a eu connaissance par le témoignage sionnaires et autres personnes dignes de foi.

§ II. *Au diocèse de Saintes.*

M. Vincent ayant envoyé des prêtres de sa Congrégation p vailler aux missions dans le diocèse de Saintes, environ l'ann voici ce qu'une personne de grande piété en écrivit :

« Notre-Seigneur bénit plus qu'il n'est croyable la mission tonge; il s'y fait quantité de conversions de mœurs et de mais ce qui fait admirer le travail des missionnaires, c'est q voir au peuple la beauté de la religion catholique selon leur ordinaire, sans disputer : ce qui fait que plusieurs hérétique vertissent. Madame de N. m'a dit qu'elle ne pense point à c missionnaires que comme aux ouvriers de la primitive Églis relation que lui en font ceux qui viennent de ces côtés-là, tan liques qu'hérétiques. »

Il y eut encore d'autres prêtres missionnaires envoyés dans diocèse de Saintes par M. Vincent, en l'année 1640, à l'instan M. de Raoul, alors évêque, et qui, avec son clergé, les a étal ladite ville, et il plut à Dieu donner bénédiction aux missio firent en ce diocèse, dont il réussit beaucoup de biens selon l gnage des ouvriers confirmés par plusieurs lettres de ce bo

« Nous sommes, dit un missionnaire dans une de ses lettre de notre mission de N., qui a duré sept semaines. Je n'ose mander les bénédictions que nous y avons reçues, de peur de satisfaire. C'est tout dire, que cette paroisse, qui était réput perdue de toute la Saintonge pour les inimitiés, les disco meurtres et les autres abominations qui s'y commettaient, tenant, par la miséricorde de Dieu, toute

réparation de tous les scandales qu'elle a donnés. Il se trouve un grand concours de personnes à toutes les actions de la mission, même au petit catéchisme : les querelles s'apaisent, les rancunes se dissipent, et les réconciliations se font même sans que nous nous en mêlions. Nous attribuons toutes ces grandes grâces à la seule bonté de Dieu et aux mérites de la très-sainte famille de Notre-Seigneur, à laquelle nous avons dédié cette mission. Les habitants d'une paroisse éloignée d'une lieue s'étant assemblés, se sont adressés à leur curé, et lui ont dit que puisqu'ils ne pouvaient avoir la mission chez eux, qu'ils désiraient et lui demandaient que tous les matins il leur apprît à prier Dieu et à le bien servir : ce que ce bon curé a commencé de faire avec beaucoup de fruit. »

Un autre, écrivant d'une mission faite en quelque autre paroisse du même diocèse : « Cette mission, dit-il, a reçu beaucoup de bénédictions, et par la grâce de Dieu fort extraordinaires ; il s'est fait des accords fort importants et très-difficiles, desquels plusieurs personnes de grande considération, et même monseigneur l'évêque, n'avaient pu venir à bout par le passé, les cœurs se trouvant fort aigris depuis longtemps et ayant des prétentions de grands intérêts et de grands dommages, qui avaient produit de très-fâcheux procès ; mais par la miséricorde de Dieu ils sont enfin terminés, et les personnes parfaitement réconciliées ; de sorte qu'ayant trouvé à notre abord cette paroisse toute divisée, nous l'avons laissée bien unie et en grande paix par la miséricorde de Dieu, qui lui a fait encore d'autres grâces singulières pour de grands pécheurs et pécheresses publiques qui se sont convertis, pour de grandes et notables restitutions qui s'y sont faites secrètement et publiquement, et aussi pour quelques hérétiques auxquels Dieu a touché le cœur, et qui se sont convertis. »

Un autre missionnaire, rendant compte à M. Vincent de ce qui s'était fait à la mission de Gémousat, du même diocèse, en l'année 1617, lui manda qu'outre les fruits ordinaires et communs à toutes les missions, il y avait sept ou huit hérétiques qui avaient abjuré leurs erreurs, et ajouta que plusieurs autres avaient grandes dispositions à se convertir, mais qu'ils en étaient empêchés par l'appréhension d'être surchargés de tailles, à cause que les principaux qui les imposent sont hérétiques ; et même que la plupart seraient très-aises que le roi les obligeât d'aller à la messe, pour lever le respect humain qui les retient. « L'un de ces convertis est un vieillard, lequel nous avions exhorté plusieurs fois, mais inutilement ; et après avoir fait notre dernier effort, un peu avant notre départ, voyant que nous ne pouvions rien gagner sur lui, nous eûmes la pensée de recourir à la sainte Vierge et la supplier d'employer ses intercessions pour obtenir la

conversion de ce pauvre dévoyé. Nous allâmes à cette intention nous prosterner à genoux et réciter les litanies, et voilà que les ayant achevées, nous voyons notre vieillard revenir à nous et nous avouer qu'il reconnaissait la vérité et qu'il était en volonté d'abjurer son hérésie: ce que nous lui fîmes faire, et ensuite sa confession générale, et puis nous le reçûmes à la sainte communion. Et en nous disant adieu, i nous pria instamment de le recommander aux prières de tous le catholiques. »

Le supérieur de la maison de la mission de Saintes manda dans l'un de ses lettres, qu'ayant demeuré un mois entier à travailler dans l bourg de Déniat, il se trouva tellement accablé, aussi bien que les au tres missionnaires qui étaient avec lui, de la grande foule du peupl qui venait de tous les lieux circonvoisins, qu'ils furent contraints, s voyant tout à fait épuisés jusqu'à tomber de faiblesse dans le confes sionnal, de cesser les exercices de la mission, et de laisser avec beau coup de regret un très-grand nombre de personnes qui accouraient d toutes parts, sans leur pouvoir rendre le service qu'ils désiraient. I ajoute que pendant cette mission il y avait eu plus de quatre cent réconciliations faites et plus de cent procès terminés; « et ces bonne gens, dit-il, avaient un tel désir de faire leurs confessions, que sachan que nous ne recevions personne au bénéfice de l'absolution qui ne s fût auparavant réconcilié et qui n'eût fait raisonnablement ce qui étai en lui pour terminer ses procès, ils allaient de maison en maison s chercher les uns les autres à cet effet. La veille de notre départ, u grand nombre de peuple se trouvant en l'église aux prières du soi comme M. le curé eut dit tout haut que les missionnaires lui deman daient sa bénédiction pour se retirer le lendemain, et voulant de l prendre occasion de les exhorter de faire un bon usage des instruc tions qui leur avaient été faites pendant la mission, toutes ces bonne gens en furent extrêmement touchés, et se mirent à crier et pleure en telle sorte, qu'il ne put jamais leur dire un seul mot qu'ils voulus sent entendre, et les missionnaires eurent bien de la peine de s séparer d'eux, ne les voulant pas laisser partir. »

Il arriva presque de même dans un autre bourg appelé Usseau proche de la ville de Niort, où, après avoir travaillé un mois entie les missionnaires étant tombés dans un semblable épuisement, et n pouvant plus se soutenir de faiblesse, furent contraints à leur gran regret de finir leur mission, laissant un nombre presque innombrab de personnes à confesser; ce qu'ils demandaient avec tant d'instanc fondant en larmes et jetant de hauts cris, qu'il n'y avait point de cœ qui n'en fût touché. Il s'y fit un grand nombre de réconciliations mais les missionnaires trouvèrent au commencement beaucoup de r

sistance, ayant voulu abolir des danses publiques qui se faisaient en ce lieu-là aux fêtes de la Pentecôte, où il se commettait beaucoup de désordres, et même des enlèvements de filles et des assassinats. Et comme on eut prêché contre cet abus le jour de la Pentecôte, il y en eut quelques-uns, lesquels en dépit du prédicateur allèrent faire leurs danses le soir de ce même jour : de quoi le directeur de la mission ayant été averti, et s'étant transporté sur le lieu avec d'autres ecclésiastiques, tous les danseurs s'enfuirent ; et le lendemain ayant fortement parlé en chaire sur ce sujet, et rompu en présence de tout le peuple, qui était en très grand nombre, le violon dont on s'était servi, cela fit un tel effet par la grâce de Dieu sur les esprits, qu'après le sermon tous ceux et celles qui avaient dansé, vinrent d'eux-mêmes se jeter à ses pieds, et demander pardon de leur faute ; et tous les habitants de ce lieu conçurent une telle horreur des danses et des maux qui en arrivaient, qu'ils les ont entièrement bannies de leur paroisse.

Il se fit encore un autre bien en cette mission, qui fut une assemblée de plusieurs ecclésiastiques des environs, où il se trouva jusqu'à dix-sept curés, auxquels on fit quelques conférences, dont ils furent grandement touchés, et prirent tous une résolution de mener une vie vraiment ecclésiastique, et d'en porter les marques extérieures avec l'esprit intérieur.

Enfin, les missions qui ont été faites dans ce diocèse ont été accompagnées d'une telle bénédiction, et ont produit de si bons effets, que feu M. l'évêque de Saintes par une lettre qu'il écrivit à M. Vincent en l'année 1642, lui mande que les peuples étaient allés pour l'en remercier. Et dans une autre lettre de la même année : « J'ai fait venir, lui dit-il, vos missionnaires en cette ville pour s'y reposer quelques jours; car certes il y a six mois qu'ils travaillent avec une telle assiduité, que je m'étonne qu'ils y aient pu fournir, et j'ai été moi-même sur les lieux pour les quérir. » Et en une autre lettre de 1643 : « J'ai passé, dit-il, la fête de la Pentecôte avec messieurs vos missionnaires, qui travaillent avec un merveilleux zèle, mais avec une grande consolation, vu la bénédiction que Dieu donne à leurs travaux ; je ne puis vous en rendre grâces proportionnées à l'obligation, etc.

§ III. *Dans les diocèses de Mende et de Saint-Flour.*

Le diocèse de Mende dans les Cévennes se trouvant fort rempli d'hérétiques, M. Vincent y a envoyé en diverses occasions plusieurs de ses missionnaires, soit pour tâcher de les ramener à la vérité, ou bien pour fortifier les catholiques et les empêcher de tomber dans l'erreur. Et ce digne supérieur des missionnaires prit résolution d'y aller lui-même en l'année 1635. Il y avait pour lors un de ses prêtres à Rome,

[redacted]

fort versé en la connaissance de la langue hébraïque et syriaque, auquel on voulait persuader de travailler à la version de la bible syriaque en latin ; mais M. Vincent jugea qu'il ferait beaucoup mieux de le venir aider à la mission qu'il voulait faire dans les Cévennes. Voici en quels termes il lui écrivit : « Je vous prie, lui dit-il, de ne pas vous arrêter à la proposition qu'on vous a faite, de travailler à cette version. Je sais bien qu'elle servirait pour satisfaire à la curiosité de quelques-uns, mais non pas certes, comme je crois, au salut des âmes du pauvre peuple, auquel la providence de Dieu a eu dessein de toute éternité de vous employer. Il vous doit suffire, Monsieur, que par la grâce de Dieu vous avez employé trois ou quatre ans pour apprendre l'hébreu, et que vous en savez assez pour soutenir la cause du Fils de Dieu en sa langue originaire, et pour confondre ses ennemis en ce royaume. Représentez-vous qu'il y a des milliers d'âmes qui vous tendent les mains et qui vous disent : Hélas ! Monsieur, vous avez été choisi de Dieu pour contribuer à nous sauver ; ayez donc pitié de nous, et nous venez donner la main pour nous tirer du mauvais état où nous sommes : voyez que nous croupissons dans l'ignorance des choses nécessaires à notre salut, et dans les péchés que nous n'avons jamais confessés par honte, et que faute de votre secours nous sommes en grand danger d'être damnés.

« Mais outre les cris de ces pauvres âmes, que la charité vous fait entendre intérieurement, écoutez encore, s'il vous plaît, Monsieur, ce que mon cœur dit au vôtre, qu'il se sent extrêmement pressé du désir d'aller travailler et de mourir dans les Cévennes, et qu'il s'en ira, si vous ne venez bientôt dans ces montagnes, d'où monseigneur l'évêque crie au secours, et dit que ce pays, qui a été autrefois des plus florissants en piété de tout le royaume, et maintenant tout en péché, et que le peuple y périt de faim de la parole de Dieu. »

M. Vincent envoya quelques années après d'autres missionnaires pour travailler en ce même diocèse, au sujet de quoi feu M. Marillac, qui en était évêque, lui écrivit en ces termes :

« Je vous assure, lui dit-il, que j'estime plus le travail que les vôtres font à présent dans mon diocèse, que si on me donnait cent royaumes ; je suis dans une satisfaction parfaite de voir que tous mes diocésains se portent au bien, et que mes curés font de grands profits des conférences que vos prêtres établissent avec succès et bénédiction. »

Et par une autre lettre écrite l'année suivante, qui était en 1643, le même prélat lui parle en ces termes. « Voilà, lui dit-il, messieurs vos missionnaires qui s'en vont vous rendre compte de ce que nous avons fait dans les Cévennes de mon diocèse, où j'ai fait ma visite

générale, et reçu trente ou quarante huguenots à l'abjuration de leurs erreurs, et laissé autant d'autres en l'état de faire le même dans peu de jours. Nous y avons fait solennellement la mission avec un profit incroyable. Et comme ces biens viennent de Dieu, et de vos bonnes assistances, je ne puis employer personne pour vous en faire un plus fidèle rapport ni qui s'en acquitte mieux que ces bons prêtres. »

En l'année 1636, feu M. l'abbé Olier, qui depuis a été fondateur et premier supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, grand serviteur de Dieu, de très-haute vertu, et dont la mémoire est en bénédiction, ayant demandé à M. Vincent quelques prêtres de sa Congrégation, pour aller faire des missions dans les terres de son abbaye de Peybrac au diocèse de Saint-Flour, il s'y achemina avec eux, et quelques autres vertueux et zélés ecclésiastiques; ils firent leur première mission à Saint-Ilpise, laquelle étant achevée, cet abbé admirant les effets de la grâce qui avaient paru en cet emploi, écrivit la lettre suivante au mois de juin de la même année à M. Vincent et à messieurs les ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare, de laquelle il était:

« Je ne puis, leur dit-il, être plus longtemps absent de votre compagnie, sans vous rendre compte de ce qui s'est passé en ces lieux. On commença la mission le dimanche d'après l'Ascension, laquelle dura jusqu'au quinzième de ce mois. Le peuple venait au commencement selon que nous le pouvions justement souhaiter, c'est à savoir autant que nous en pouvions confesser; et cela se faisait avec de tels mouvements de la grâce qu'il était aisé de savoir en quels lieux les prêtres confessaient, les pénitents se faisant entendre de toutes parts par leurs soupirs et par leurs sanglots. Mais sur la fin le peuple y venait en si grande foule, et nous pressait avec tant d'ardeur, qu'il nous était presque impossible d'y satisfaire. On les voyait depuis la pointe du jour jusqu'au soir demeurer dans l'église, sans boire ni manger, attendant la commodité de se confesser. Et quelquefois en faveur des étrangers, nous étions obligés de continuer les catéchismes plus de deux heures, d'où néanmoins ils sortaient aussi affamés de la parole de Dieu qu'en y entrant; et il fallait nous servir de la chaire du prédicateur pour faire ce catéchisme, n'y ayant point de place dans l'église à cause de la grande foule du peuple qui la remplissait toute jusqu'aux portes et aux fenêtres, qui étaient toutes remplies et chargées d'auditeurs. Le même se voyait au sermon du matin et à l'instruction du soir. Sur quoi je n'ai rien à dire, sinon que Dieu soit béni, lequel se communique avec tant de miséricorde et de libéralité à ses créatures, et surtout à ses pauvres. Car nous avons remarqué que c'est particulièrement en eux qu'il réside, et pour l'assistance

desquels il demande la coopération de ses serviteurs. Ne refusez pas, Messieurs, ce secours à Jésus-Christ, l'honneur est trop grand de travailler sous lui, et de contribuer au salut de ces âmes, et à la gloire qu'il en doit tirer pendant toute l'éternité. Vous avez heureusement commencé, et vos premiers exemples m'ont fait quitter Paris, pour venir travailler en ces lieux. Continuez donc en ces divins emplois, étant vrai que sur la terre il n'y a rien de semblable. O Paris! tu amuses des hommes, lesquels avec la grâce de Dieu pourraient convertir un nombre innombrable d'âmes. Hélas! combien dans cette grande ville se fait-il de bonnes œuvres sans fruit! combien de conversions en apparence! combien de saints discours perdus faute de dispositions en ceux qui les écoutent! Ici un mot est une prédication, et tous les pauvres, avec fort peu d'instruction, se trouvent remplis de bénédictions et de grâces, etc. »

Et par une autre lettre du 10 février de l'année suivante, il parle en ces termes :

« La quatrième de nos missions se fit il y a quinze jours, dans laquelle il s'est fait plus de deux mille confessions générales, quoique nous ne fussions que six ouvriers, et sur la fin huit; nous étions accablés du peuple, qui y abordait de sept ou huit lieues du pays, nonobstant la rigueur du froid et l'incommodité du lieu, qui est un vrai désert. Ces bonnes gens apportaient leurs provisions pour trois ou quatre jours, et se retiraient dans les granges; et là on les entendait conférer ensemble de ce qu'ils avaient ouï à la prédication et au catéchisme. Et à présent l'on voit ici les paysans et leurs femmes faire la mission eux-mêmes dans leurs familles; les bergers et les laboureurs chanter les commandements de Dieu dans les champs, et s'interroger les uns les autres de ce qu'ils ont appris pendant la mission. Enfin, la noblesse pour laquelle il semblait que nous ne parlions pas, nous servant d'un langage si grossier comme nous faisons, après s'être acquittée chrétiennement et exemplairement de son devoir, ne nous a pu laisser partir qu'en fondant tout en larmes. Cinq huguenots ont abjuré leur hérésie en cette dernière mission; quatre desquels qui nous fuyaient auparavant, sont venus eux-mêmes nous y chercher; et cela, Messieurs, pour nous apprendre, vous me l'avez souvent enseigné, que la conversion des âmes est l'ouvrage de la grâce, auquel nous mettons souvent empêchement par notre propre esprit; et que Dieu veut toujours opérer, ou dans le néant, ou par le néant, c'est-à-dire en ceux et par ceux qui reconnaissent et confessent leur impuissance et leur inutilité. »

§ IV. *Dans les diocèses de Genève et de Marseille.*

Nous ne pouvons apprendre les fruits que les missionnaires établis
ınnecy ont produits avec la grâce de Dieu, par un témoignage plus
hentique et plus assuré que celui de M. Juste Guérin, évêque de
ıève, qui en écrivit à M. Vincent au mois de juin 1640, en ces
nes :

« Plût au bon Dieu, lui dit-il, que vous pussiez voir le centre de
n cœur; car véritablement je vous aime et honore de toute l'étendue
non affection, et je me confesse le plus obligé de tous les hommes
monde à votre charité, par les grands bienfaits et par les fruits que
sieurs les missionnaires vos chers enfants en Dieu font en notre
èse, qui sont tels que je ne puis les exprimer, et ils ne sont pas
rables sinon à celui qui les voit. J'en ai été témoin oculaire, à l'oc-
on de la visite que j'ai commencée après Pâques. Tout le peuple
ime, les chérit, et les loue unanimement. Certes, Monsieur, leur
trine est sainte, et leur conversation aussi; ils donnent à tous une
-grande édification par leur vie irréprochable. Quand ils ont achevé
mission en un village, ils en partent pour aller en un autre, et le
ple les accompagne avec larmes et pleurs, en disant : O bon Dieu,
ferons-nous, nos bons pères s'en vont; et par plusieurs jours les
t encore trouver aux autres villages. L'on voit des personnes des
es diocèses venir pour se confesser à eux, et des conversions ad-
ıbles qui se font par leur moyen. Leur supérieur a de grands dons
Dieu, et un merveilleux zèle pour sa gloire et pour le salut des
s. Il prêche avec grande ferveur et avec grand fruit. Certes, nous
mes extrêmement obligés à M. le commandeur de Sillery d'avoir
rvu à leur entretien. Oh! combien admirable est la divine Provi-
e, d'avoir inspiré suavement dans le cœur de ce bon seigneur, de
s procurer ces ouvriers évangéliques! C'est le bon Dieu qui a fait
cela, sans qu'il y soit intervenu aucune persuasion humaine, ayant
d à notre besoin, et au mauvais voisinage où nous sommes de la
rable ville de Genève. »

t dans une autre lettre du mois d'octobre 1641 : « Je me confesse,
lit-il, à jamais votre obligé, et à vos très-chers enfants, nos bons
sieurs de la mission, lesquels vont toujours faisant de mieux en
ıx, et gagnant de plus en plus des âmes pour le ciel. Certes, Mon-
r, je ne cesserai d'admirer la conduite de la divine Providence sur
uvre diocèse, nous ayant envoyé ces bons ouvriers par votre
mise. Aussi ne cesserai-je de l'en remercier, et vous semblable-
t; car je serais trop ingrat si je ne le faisais. Hélas! nous avons

[redacted]

perdu à notre grand regret M. le commandeur de Sillery, notre grand bienfaiteur, etc. »

Le même prélat écrivit encore une autre lettre à M. Vincent au mois d'août 1644, en ces termes :

« Vos missionnaires, lui dit-il, continuent de plus en plus d'enrichir le paradis des âmes qu'ils mettent en état de salut ; leur en enseignant le chemin, et leur fournissant les moyens d'y arriver par leurs instructions, catéchismes, exhortations, prédications, et administrations des sacrements ; avec la bonne vie qu'ils mènent, et les bons exemples qu'ils donnent en tous lieux où ils font leurs missions. Il n'y a qu'une seule chose que je regrette, c'est qu'ils se trouvent en si petit nombre, eu égard à la grande étendue de notre diocèse, qui contient cinq cent et quatre-vingt-cinq paroisses. Hélas! si Notre-Seigneur me faisait la grâce devant que de mourir, de voir qu'ils eussent parcouru tous les lieux de ce diocèse, je dirais véritablement de tout mon cœur, et avec une consolation toute particulière de mon âme : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace*, etc. »

Pour ce qui est des missions faites à Marseille et dans la Provence, il y en a de deux sortes, les unes sur mer et les autres sur terre ; les premières aux forçats des galères, et les secondes aux paysans de la campagne, et toutes ont reçu de grandes bénédictions de Dieu.

Les missions des galères commencèrent en l'an 1643, au grand contentement de M. Jean-Baptiste Gaud, très-digne évêque de Marseille, qui mourut bientôt après en odeur de sainteté. Voici ce qu'il en écrivit le sixième de mars à madame la duchesse d'Aiguillon qui s'y était intéressée, à cause que M. le duc de Richelieu, son neveu, était pour lors général des galères ; et pour ce sujet elle avait prié M. Vincent d'y envoyer de ses prêtres.

« Encore qu'il n'y ait pas longtemps, lui dit ce bon prélat, que je vous ai écrit à l'arrivée de messieurs de la Mission, qu'il vous a plu nous faire envoyer ici, pour travailler dans les galères, je ne puis néanmoins tarder davantage à vous rendre compte de ce qui s'y passe, de la consolation que reçoivent tous ceux qui sont employés en ce pénible travail, et moi avec eux ; je ne doute point qu'il n'en soit ainsi de votre part. Nous avons commencé en même temps à faire la mission dans sept galères, ayant fait venir huit missionnaires de ceux qui sont en Provence, pour travailler dans quatre, et nous avons distribué dans les trois autres ceux qui nous ont été envoyés de Paris ; et je donne des aides aux uns et aux autres quand ils en ont besoin, notamment pour les Italiens qui sont en grand nombre dans les galères. Le fruit a surpassé absolument l'attente que l'on avait conçue. Il est vrai qu'on a

ıvé d'abord des esprits non-seulement ignorants, mais aussi endur-
lans leurs péchés, et qui ne voulaient point ouïr parler des choses
Dieu, étant aigris au dernier point contre leur misérable condition.
s peu à peu la grâce de Dieu, par l'entremise de ces ecclésiastiques,
lement amolli leurs cœurs, qu'ils témoignent à présent autant de
rition, qu'ils avaient auparavant fait paraître d'opiniâtreté. Vous
ez étonnée, Madame, si vous saviez le nombre de ceux qui ont passé
trois, quatre, cinq et dix années sans se confesser; et il s'en est
vé qui étaient demeurés en cet état l'espace de vingt-cinq années,
ui protestaient de n'en vouloir rien faire, tandis qu'ils demeure-
nt dans leur captivité. Mais enfin Notre-Seigneur s'est rendu le
re, et a chassé Satan de ces âmes, sur lesquelles il avait usurpé un
issant empire. Je loue Dieu de ce qu'il vous a donné cette volonté:
nue de ces missionnaires m'a fait entièrement résoudre à cette
ion, laquelle peut-être j'eusse différée en un autre temps; et il est
aindre que cependant plusieurs d'entre eux ne fussent morts dans
auvais état dans lequel ils étaient. J'espère que l'on recueillera les
es fruits dans les autres galères. Je ne vous puis dire, Madame,
bien de bénédictions ces pauvres forçats donnent à ceux qui ont
uré un secours si salutaire pour leurs âmes. Je cherche les moyens
: faire en sorte que les bonnes dispositions où ils sont entrés puis-
continuer. Je m'en vais de ce pas donner l'absolution à quatre hé-
ques qui sont convertis dans les galères; il y en a encore d'autres
ont le même dessein, car ces choses extraordinaires les touchent
ıdement. »

eux ou trois mois après, M. Vincent reçut une lettre du supé-
r de ses missionnaires de Marseille, par laquelle, après lui avoir
dé la triste nouvelle de la mort de ce saint évêque, il lui parle de
ntinuation de cette mission en ces termes :

Il nous reste encore une mission à faire sur une galère, et non
pour cette année. Ce travail est grand; mais ce qui nous aide
ucoup à le supporter, est le changement notable qu'on remarque
ces pauvres forçats, qui nous donne toute la satisfaction possible.
:je catéchisai sept Turcs de diverses galères que j'avais fait venir
s; Dieu par sa miséricorde veuille bénir cette entreprise, laquelle
commande à vos saints sacrifices. Un autre Turc a été baptisé sur
ılère, étant malade. Et outre ces Turcs, il s'y est converti environ
le hérétiques, qui ont tous fait abjuration. »

t par une autre lettre du premier juin de la même année 1643,
e par le même à M. Vincent :

Hier, lui dit-il, qui était le jour de la Très-Sainte-Trinité, on bap-
dans l'église cathédrale, neuf Turcs, à la vue de toute la ville de

Marseille, les rues se trouvant toutes couvertes de monde qui en bénissait Dieu ; aussi n'avions-nous pas intention de cacher cette action, afin d'émouvoir quelques autres Turcs qui semblent hésiter. Aujourd'hui deux nouveaux sont venus me trouver pour me dire qu'ils veulent être chrétiens ; ils étaient accompagnés d'un autre qui fut baptisé il y a environ dix jours. Nous continuons de leur faire le catéchisme en italien, deux fois le jour, pour les consolider et affermir tant que faire se pourra ; autrement ils seraient au hasard de retourner au mahométisme. »

Depuis ce temps-là, M. Vincent a toujours entretenu des missionnaires à Marseille, qui ont continué et continuent encore à faire des missions de temps en temps dans les galères, même depuis qu'elles ont été transférées à Toulon ; et elles produisent toujours de très-grands biens pour le salut des âmes de ces pauvres forçats.

Outre les missions des galères, les mêmes prêtres en font aussi en divers lieux de la campagne avec non moins de fruit. Voici ce qu'un d'entre eux a mandé de ce qui s'est fait en une de ces missions en l'année 1647 :

« Nous sortons, dit-il, d'une mission qui nous a tenus l'espace de cinq semaines attachés aux confessionnaux, à la chaire et aux accommodements des procès, avec tant de succès et de fruit que je puis dire sans exagération qu'on n'en peut pas souhaiter davantage. On y a réhabilité neuf ou dix mariages clandestins ; fait environ vingt-cinq ou trente accommodements de procès, où il y allait en quelques-uns de sommes fort notables, en d'autres de l'honneur, et en d'autres de la vie : ils se sont quasi tous faits de gré à gré, sans l'entremise de personne ; quelques-uns même dans l'église, publiquement, et pendant la prédication, avec tant de sentiments et de larmes, que celui qui prêchait en était interrompu. Il arriva aussi qu'un homme de condition médiocre ayant par une émotion de colère répondu à quelqu'un des nôtres avec moins de discrétion, et ajouté à sa réponse un blasphème publiquement devant la porte de l'église, il en conçut un tel regret, quinze jours après, que de son propre mouvement, pour satisfaction de ce péché, il s'imposa lui-même de payer cent écus pour la réparation de l'église devant laquelle il avait proféré ce blasphème. »

§ V. *Dans les diocèses de Reims, de Toul et de Rouen.*

Entre les missions du diocèse de Reims une des plus importantes est celle qui fut faite par l'ordre du roi en la ville de Sedan, en l'année 1643. Voici ce que le supérieur de la mission en écrivit à M. Vincent :

« *Je vous* dirai, Monsieur, que depuis qu'il a plu à Dieu de former

petite compagnie de la Mission, elle n'a point travaillé ni si utile-nt, ni si nécessairement qu'elle fait ici. Les hérétiques continuent s'édifier et d'assister aux prédications, desquelles ils se louent fort. pour les catholiques, il faut travailler avec eux comme l'on ferait se des gens tout nouveaux; car depuis quatre ou cinq ans que la édication est libre en cette ville, on n'y a presque parlé que de con-verse, et très-peu des pratiques et des exercices de religion et de té; il s'en est trouvé plusieurs qui avouaient franchement qu'ils vaient pas cru qu'il fût nécessaire de confesser tous ses péchés. s mêmes abus se commettaient dans l'usage de la sainte commu-n, etc. En sorte qu'il nous fallut commencer de les instruire des miers principes de la religion : il est vrai que ce n'a pas été sans ucoup de consolation, d'autant qu'ils écoutaient avec plaisir ce 'on leur disait, et le pratiquaient avec fidélité. Ils ne sauraient assez nirer la grâce que Dieu leur a faite, ni comment faire pour s'en dre reconnaissants au point qu'ils le désirent. »

De ces grands besoins on peut juger quels ont été les fruits de cette sion, qui furent en effet très-considérables, de quoi feu M. d'É-apes, pour lors archevêque de Reims, témoigna ses reconnaissan-, et rendit des remercîments fort particuliers par les lettres qu'il ivit sur ce sujet à M. Vincent.

L'on a fait, depuis, plusieurs missions en divers lieux du même cèse, et entre les autres le directeur de la mission qui se fit au urg de Sillery à l'issue des guerres, manda à M. Vincent qu'il n'y it trouvé que quatre-vingts habitants, tous les autres étant mort nécessité et de misère; mais que ce petit nombre avait fait paraître it de bonnes dispositions, qu'il ne se pouvait rien désirer davan-e; et en particulier parlant de celles qu'ils avaient apportées en pprochant de la sainte table : « Ils ont communié, dit-il, avec de si ands ressentiments, que leurs larmes témoignent, d'une manière i ne se peut expliquer, la présence très-adorable de leur divin uveur, prenant possession de leurs cœurs sensiblement touchés; is si bien convertis qu'ils protestent hautement qu'ils veulent re-ncer à tout péché, mais souffrir avec patience et soumission tout qu'il plaira à Dieu, et le servir de la bonne sorte pour l'amour de seul : c'est comme ils parlent eux-mêmes, répétant souvent : ut pour l'amour de Dieu. »

Le même, écrivant à M. Vincent du bourg de Ludes, où il faisait mission quelque temps après : « Tout se passe ici, lui dit-il, selon re désir : c'est tout dire. Un de nos fruits est qu'on a mis la der-re main pour achever ce qui manquait à l'édifice de l'église, ce 'on n'aurait jamais fait sans la *mission*. Les cabarets sont interdits

aussi bien que les assemblées de nuit : on ne jure plus, et l'on ne profère qu'avec un très-grand respect le très-saint nom de Dieu ; on va se mettre à genoux dans les maisons pour demander pardon à ceux que l'on a offensés. »

Et d'un autre lieu du même diocèse nommé Fontaine, écrivant à M. Vincent, il lui dit ces paroles :

« Dieu qui a béni les missions précédentes semble augmenter ses grâces en celle-ci ; car les concubinages qui avaient duré des vingt-cinq ans sont abolis ; tous les procès terminés ; un très grand nombre de personnes, tant de ce lieu que des autres circonvoisins, qui abusaient des sacrements depuis vingt, trente et trente-cinq ans, ont reconnu et détesté leurs crimes ; les habitants de ce lieu appellent et convient leurs parents des lieux les plus éloignés, pour venir participer aux fruits de la mission ; et les gentilshommes y viennent de sept, dix et quatorze lieues du côté de Réthel. »

Enfin, ce bon missionnaire travaillant dans le bourg d'Aï, du même diocèse, dit dans une de ses lettres au même M. Vincent :

« En arrivant ici, quelques-uns des principaux nous voulaient fermer les portes, ayant indisposé les peuples à l'égard de nos fonctions ; mais après quelques jours de patience, Dieu, qui nous avait envoyés en ce lieu par l'ordre de nos supérieurs, a tellement changé les cœurs, que jamais mission n'a mieux commencé ; ils se confessent très-exactement avec toutes les marques d'une vraie contrition ; ils restituent actuellement ; ils vont se demander pardon à genoux les uns aux autres ; ils prient Dieu soir et matin, et témoignent être résolus de changer tout à fait de vie et d'en mener une vraiment chrétienne : ils ne se peuvent rassasier d'entendre la parole de Dieu. Le ministre qui demeurait ici s'en est fui ; et le peu d'hérétiques de ce lieu, qui sont de pauvres vignerons extrêmement ignorants, ne perdent aucune de nos prédications. »

Pour ce qui est du diocèse de Rouen, M. Vincent y a envoyé en diverses occasions des prêtres de sa Congrégation, lesquels ont fait dans leurs missions, par le secours de la grâce de Dieu, les mêmes fruits que dans les autres diocèses. Pour n'user de redites, nous nous contenterons de rapporter ici une lettre de Mgr. l'archevêque de Rouen, écrite à M. Vincent en l'année 1656, qui fait voir la satisfaction qu'il avait des missionnaires et de leurs travaux.

« Je ne me lasse point, lui dit-il, de vous donner de mes lettres, parce que vous ne vous ennuyez point de nous faire du bien. Celui que mon diocèse a reçu par l'entremise de vos saints ouvriers, en est un témoignage très-certain. Et comme je remercie Notre-Seigneur de voir que son esprit est si abondamment répandu dans les prêtres que

[redacted]

vous formez par sa grâce, je n'aurais aussi à souhaiter pour son Église, et pour la gloire de son sacré nom, sinon que tous les ecclésiastiques eussent la même capacité et la même ferveur. Je vous envoie donc le brave M. N. et sa généreuse troupe; ils ont combattu vaillamment contre le péché ; j'espère qu'en d'autres rencontres ils ne se lasseront pas de continuer sous l'étendard du primat de Normandie, qui estime leurs vertus, qui loue leur zèle, et qui est sans réserve, de leur illustre chef, le très-humble et très, etc. »

Pour le diocèse de Toul, quoiqu'il eût été grandement désolé par le malheur des guerres, les missionnaires néanmoins établis en la ville de Toul, n'ont pas laissé de ressentir les bénédictions de Dieu sur les missions auxquelles ils ont travaillé. Voici en quels termes le supérieur écrivit à M. Vincent, en l'année 1656, d'une mission qu'il venait de faire lui troisième : « Je ne puis, lui dit-il, vous exprimer les bontés de Notre-Seigneur en notre endroit. Nous avons entendu environ cinq cent confessions générales, sans trouver un seul jour de relâche pendant un mois. Le temps fâcheux de l'hiver qui avait couvert les chemins de neiges de deux pieds de hauteur, n'a pu empêcher que les pauvres gens, riches en foi, et avides de la parole de Dieu, nonobstant les vexations extraordinaires qu'ils reçoivent des gens de guerre, n'aient fait voir que le royaume des cieux est pour eux. Tout ce qui se peut désirer de bien s'y est fait, et nous avons sujet de dire que Jésus-Christ a pris plaisir de répandre extraordinairement en ces lieux la bonne odeur de son Évangile. »

Et dans une autre lettre écrite quelque temps après par le même : « Nous venons, dit-il, de faire mission dans une grosse bourgade nommée Charme, où après avoir travaillé pendant cinq semaines, nous en sommes revenus un peu fatigués, mais les cœurs remplis de joie et de consolation, pour les bénédictions que Notre-Seigneur nous y a données, et à toutes les personnes de ce lieu-là, comme aussi à plusieurs paroisses circonvoisines. M. le curé est fort zélé, et depuis lui jusques au moindre de la paroisse, tous ont fait leurs confessions générales, sans qu'il en soit resté un seul qui y ait manqué : mais ces confessions ont été si bien faites, et dans les sentiments d'une si véritable conversion, que je ne me souviens pas si de vingt-cinq missions où j'ai assisté, j'en ai vu une où le peuple m'ait paru si fort touché, comme en celle ci ; où après avoir rendu à Dieu et au prochain offensé toute la satisfaction que nous avons pu souhaiter, chacun s'efforce maintenant de suivre nos avis, pour se maintenir en la grâce de Dieu. Il y a en ce même lieu un couvent de bons religieux, et ces RR. Pères étaient tous étonnés voyant tant de merveilles, et entre les autres leur supérieur, qui est un *vrai saint.*

Tous ces glorieux trophées que Notre-Seigneur a remportés par sa grâce sur les cœurs de ceux qui avaient été rebelles à ses lois, et qui lui ont donné gloire par une véritable pénitence, nous obligent de lui en rendre de très-humbles remerciements, et moi particulièrement de travailler plus que je n'ai fait; reconnaissant par expérience que c'est le grand moyen de profiter aux âmes. Je suis retourné de cette mission avec cette pensée et ce désir. »

§ VI. *En divers lieux de la Bretagne.*

Les missions de la Bretagne n'ont pas eu de moindres succès que celles des autres provinces. Le supérieur des missionnaires établis à St-Méen, au diocèse de St-Malo, écrivit à M. Vincent en l'année 1657, qu'ayant fait une mission à Pleurtuit, on y avait entendu en confession trois mille personnes; et que si on y retournait, on aurait besoin de plus de vingt confesseurs, pour pouvoir satisfaire au grand nombre de peuple qui se présente. Il dit, entre autres choses, qu'en cette mission une personne de condition, à la sortie de l'église, se mit à genoux dans le cimetière, devant tout le monde, pour demander pardon à ceux qu'il avait offensés, qui furent fort surpris de cette action; et qu'une autre, avant que de se présenter au tribunal de la confession, alla de son propre mouvement jusqu'à huit lieues loin, pour demander pardon à une personne qu'elle n'avait que très-légèrement offensée.

Et par une autre lettre de l'an 1658, il rapporte plusieurs choses fort remarquables qui se firent en la mission de Mauron. « Il y avait, dit il, tous les jours, et même les ouvrables, plus de douze cents personnes qui assistaient au catéchisme : les principaux du lieu n'y manquaient non plus qu'à la prédication. Il s'est trouvé plusieurs serviteurs et servantes qui ont quitté leurs maîtres et leurs maîtresses, parce qu'ils ne leur voulaient pas donner le temps d'y venir; aimant mieux perdre leurs gages qu'une si belle occasion de se faire instruire. On y a vu des mères, qui après avoir fait leur devoir en cette mission, se sont mises en service à la place de leurs filles, pour leur donner moyen d'en faire autant; et d'autres serviteurs et servantes qui ont prié leurs maîtres et leurs maîtresses de leur permettre de venir aux instructions, et de rabattre sur leurs gages le temps qu'ils y emploieraient, et qu'ils ne pourraient travailler.

« Le dimanche de la Quinquagésime, et les deux jours suivants, il y eut une si grande et si extraordinaire foule de peuple qui se présenta pour recevoir la sainte Eucharistie, que l'on fut obligé de continuer à donner la communion jusqu'à sept heures du soir. Et depuis que la *mission est finie*, j'ai appris que d'un grand nombre de cabarets qu'il

en ce lieu-là, il n'en est pas resté un seul, parce qu'ils nous
ouï dire en quelques-unes de nos prédications, qu'il était fort
que les taverniers se sauvassent en donnant à boire par excès,
c'est la coutume en ce pays; et de plus qu'à présent dans les
qu'ils font les uns avec les autres, au lieu de mettre quelque
our boire, suivant l'usage du pays, ils le donnent à la Confré-
Charité, que nous y avons établie pour les pauvres malades
»

nnée suivante le même écrivant ce qui s'était passé en une au-
ion: « Voilà, dit-il, notre mission de Plaissala achevée par la
Dieu, sur laquelle il lui a plu de verser si abondamment sa
ion, que tous ceux qui y ont travaillé tombent d'accord qu'ils
point encore vue où il ait paru tant de bien.
remarqué un abord de peuple de dix-sept paroisses circon-
Plusieurs hommes m'ont dit en se présentant à la confession,
it le dixième jour qu'ils attendaient dans l'église, et je crois
ême chose est arrivée à plus de cinq cents. Il s'est fait de très-
iens touchant les accords et particulièrement de la noblesse;
I. le baron du Rechau nous a grandement aidés. Il a une mai-
ette paroisse, où il était venu de Saint-Briant, qui est le lieu
de sa résidence; et ayant entendu notre première prédica-
ous vint voir avec madame sa femme au lieu où nous étions
nous dit qu'il ne s'en retournerait point que la mission ne fût
Je le priai en même temps de nous aider à terminer les diffé-
i sont ici fort fréquents, et à faire les accords principalement
gentilshommes; en quoi il a réussi avec une bénédiction tout
inaire.
ours du carnaval se passèrent en exercices de piété; il se fit
ession solennelle le lundi, en laquelle M. l'évêque de Saint-
rta le Saint-Sacrement; et tout le peuple y assista avec tant
ion et de modestie, et avec un si bel ordre, marchant quatre
, que, quoique pendant cette procession, qui dura près de
res, il plût presque toujours, il n'y eut pourtant personne
donnât son rang. Le même prélat donna la confirmation le
ivant dans le cimetière, au vent et à la pluie, n'y ayant point
dans l'église qui était toute remplie de communiants. »
'évêque de Tréguier fit faire une mission à Guingamp après
Morlaix, en l'année 1648, au sujet de laquelle écrivant à
nt: « Votre lettre, lui dit-il, nous a trouvés tous occupés
e mission, de laquelle j'espère beaucoup; l'un de vos prêtres
le soir admirablement et dévotement; un autre fait le princi-
isme à une heure *après midi*, où il se fait admirer et aimer

des petits et des grands ; un autre fait le petit catéchisme, et mon théologal prêche le matin en bas-breton ; enfin tout le monde travaille, et on n'a pas même voulu me laisser oisif, car je prêche deux jours la semaine. Nous commencerons tous à confesser demain, Dieu aidant ; les gens de ce pays sont fort étonnés n'étant pas accoutumés aux missions, chacun en dit son avis diversement, mais avec respect. J'espère qu'avec la grâce de Dieu tout ira bien. »

Et par une autre lettre de l'année 1650, écrivant à M. Vincent d'une autre mission, il lui parle en ces termes : « Je vous remercie, lui dit-il, du ministère fidèle de messieurs vos quatre prêtres en ma mission de ce lieu. Leur capacité, leur zèle et leur assiduité à prêcher et confesser ont été si grands qu'ils ont été suivis d'un fort bon succès ; je puis dire que tous les habitants de ce lieu, de tout âge, sexe et condition, se sont convertis, et j'ai grand sujet de louer Dieu de m'avoir donné par votre moyen de si bons ouvriers. M. N. a une vigueur en chaire à laquelle rien ne résiste, je le retiens déjà pour la mission de N. pour l'année qui vient, etc. »

§ VII. *En divers lieux de la Bourgogne et de la Champagne.*

M. Vincent ayant envoyé quelques prêtres de sa Congrégation, en l'année 1642, pour faire la mission en la paroisse de Saint-Cyr au diocèse de Sens, voici ce que le seigneur du lieu lui en écrivit lorsqu'elle fut achevée :

« Les soins, dit-il, de messieurs vos prêtres, joints à l'exemple de leur piété, ont fait un tel changement de vie dans mes paysans, qu'à peine sont-ils reconnaissables de leurs voisins. Pour moi, j'avoue que je ne les connais plus, et je ne puis que je ne me persuade que Dieu m'a envoyé une nouvelle colonie pour peupler mon village. Ces Messieurs n'ont trouvé que des esprits rudes desquels le changement ne se pouvait faire que par la grâce qui accompagne vos ouvriers, et particulièrement, ceux-ci, à qui vous avez donné la peine de venir pour la conversion de ce peuple et la mienne. C'est un effet de la miséricorde de Dieu, et une conduite de votre prudence de nous avoir envoyé des hommes conformes à nos besoins. Et après les remerciements que je vous en fais, il ne nous reste qu'à offrir des ardentes prières à Dieu, à ce qu'il comble de ses bénédictions votre compagnie, que j'estime être une des plus utiles à sa gloire, qui soit aujourd'hui dans son Église. Je demeure pourtant dans la crainte que ces pauvres gens manquant d'un bon pasteur pour les entretenir dans les bonnes résolutions qu'ils ont prises en cette mission qui leur a été si utile, ne tombent facilement dans le péché d'omission, en oubliant ou négligeant de mettre en pratique ce qui leur a été si judicieusement enseigné ; puisque

us ne leur avez point voulu donner un curé, je crois que les ayant nouveau engendrés à Notre-Seigneur, vous êtes du moins obligé de ır en procurer un par vos prières, comme je vous en supplie de nt mon cœur. »

Madame de Saint-Cyr ne fut pas moins reconnaissante que monsieur n mari; voici comme elle parle dans une lettre qu'elle écrivit à . Vincent sur ce même sujet :

« Bien que je me reconnaisse incapable de vous pouvoir dignement mercier de tant d'honneur et de biens que nous avons reçus par tre moyen en notre paroisse, si est ce que je ne puis retenir cette rité prisonnière, qu'après Dieu vous êtes en quelque façon notre uveur, par le moyen de ces bons Messieurs que vous nous avez en-yés, qui ont fait des merveilles en ce lieu. Ils ont tellement gagné les fections de M. de Saint-Cyr que je crains qu'il ne soit malade de s'en ir éloigné. Pour moi, je ne vous dis pas le ressentiment que j'en ai, ant trop triste pour vous dire autre chose, etc. »

M. le Boucher, grand-vicaire de l'abbaye de Monstier Saint-Jean, rivant à M. Vincent au sujet des missions qui se faisaient en Bour-gne en l'année 1644 : « Vous faites du bien partout, lui dit-il, et us rendez de grands services à Dieu, à l'Église et à la sainte religion. viens de Tonnerre où j'ai vu vos chers enfants, les prêtres de la mis-on, conduits par un homme de Dieu; il faut que j'avoue, Monsieur, e tous ces bons ecclésiastiques font des merveilles par leur doctrine par leurs bons exemples; ils réconcilient beaucoup d'âmes avec Dieu avec leur prochain, etc. »

L'un des missionnaires qui travaillaient en ladite province en l'an-ée 1650, écrivant à M. Vincent : « Je dois vous rendre compte, lui it-il, du fruit que vos prières et saints sacrifices ont opéré, tant à oigny qu'à Longron, où nous faisons maintenant la mission. Je n'ai en à dire de Joigny, si ce n'est que j'admire l'assiduité des habitants entendre les prédications et catéchismes, et leur diligence à se lever atin; car on a commencé quelquefois à sonner la prédication à deux eures après minuit, et néanmoins l'église se trouvait toute pleine, etc. »

« Il faut pourtant que j'avoue franchement que je trouve encore us de bénédiction dans les champs que dans les villes, et que j'y connais plus de marques d'une véritable et sincère pénitence, et de première droiture et simplicité du Christianisme naissant : ces bon-s gens ne se présentent ordinairement à la confession que fondant larmes; ils s'estiment les plus grands pécheurs du monde et deman-nt de plus grandes pénitences que celles qu'on impose. Hier une rsonne qui s'était confessée à un autre missionnaire, me vint prier lui imposer une plus grande pénitence que celle qui lui avait été

donnée et de lui ordonner de jeûner trois jours la semaine pendant toute cette année; un autre, que je lui donnasse pour pénitence de marcher nu-pieds sur la terre pendant le temps de la gelée; et en la même journée d'hier un homme me vint trouver qui me dit ces paroles: Monsieur, j'ai entendu à la prédication qu'il n'y avait point de meilleur moyen pour ne plus jurer que de se jeter aussitôt à genoux en présence de ceux devant qui on avait juré; c'est ce que je viens de faire, car aussitôt que je me suis avisé que j'avais juré *ma foi*, je me suis mis à genoux et j'ai demandé miséricorde à Dieu. »

Environ deux mois après, le même prêtre continuant de rendre compte à M. Vincent de ce qui se passait dans les missions de Bourgogne: « S'il est juste, lui dit-il, que celui qui a planté l'arbre ait le plaisir de lui voir porter le fruit, il est juste aussi que vous soyez participant des bénédictions que Dieu a données en abondance à nos petits travaux. Je puis vous assurer qu'aux missions que nous avons faites depuis celle de Joigny, je ne crois pas qu'aucun ait manqué de faire sa confession générale, et c'est merveille de voir combien ce peuple est touché; ce qui va jusqu'à un tel point que je me suis vu en disposition de ne les entretenir que durant les premiers jours seulement, des sujets qui excitent à la pénitence, à cause de la grande tendresse de leurs cœurs; car j'avais peur que cela ne fît tort à leur imagination. » Sur quoi il faut remarquer que ce prêtre missionnaire qui avait cette grâce de porter ainsi le peuple à la pénitence, était lui-même fort pénitent et faisait ce qu'il prêchait.

Entre plusieurs missions qui se sont faites en Champagne, une des plus considérables a été celle de Nogent au diocèse de Troyes, qui se fit en l'année 1657, où monseigneur l'évêque envoya ses deux grands-vicaires, et lui-même y vint aussi et y travailla pendant quelques jours. Elle dura six semaines; et, avec la grâce de Dieu, elle fut accompagnée de grandes bénédictions, dont le peuple témoigna de grandes reconnaissances à son prélat; car toutes les sortes de biens qui se peuvent faire dans les missions se firent en celle-ci. Et messieurs les grands-vicaires en étant émerveillés, disaient que c'était un temps perdu aux ecclésiastiques qui ne s'employaient pas de la bonne sorte à travailler au salut des âmes; et que le plus assuré moyen de faire du fruit était de prêcher et catéchiser selon la méthode de la mission. Le peuple était si assidu aux prédications et aux catéchismes, que le curé du lieu disait n'avoir jamais tant vu de monde dans son église le jour de Pâques, comme il en voyait les jours ouvrables, pendant le temps de la mission.

Monseigneur l'évêque de Châlons-sur-Marne ayant demandé à M. Vincent quelques-uns de ses prêtres, en l'année 1658, pour faire la

[redacted]

mission en divers lieux de son diocèse, obligea plusieurs de ses curés d'y assister pour apprendre la manière de bien instruire leurs paroissiens. Voici ce qu'un de ces prêtres missionnaires en écrivit à M. Vincent :

« Notre mission de Vassy, lui dit-il, a reçu toutes les bénédictions que l'on pouvait attendre : nous étions aidés par quatre curés et par un autre bon ecclésiastique, tous capables et vertueux : deux d'entre eux ont si bien pris la méthode de la compagnie dans leurs prédications, que quoiqu'ils eussent peu de disposition de parler en public, ils le font à présent aussi utilement et avec autant de facilité que je connaisse parmi les personnes de leur profession. Les catholiques que l'hérésie avait noircis et infectés de plusieurs mauvaises maximes, les ont quittées et ont été confirmés dans les bons sentiments et mis dans un train de vie vraiment chrétienne, et non-seulement les habitants dudit lieu, mais ceux de quatre et cinq lieues à la ronde en ont tiré un merveilleux profit, etc.

« Nous sommes maintenant occupés à la mission de Holmoru, où il y a encore plus de bien à espérer, attendu le concours du peuple et l'affection de messieurs les curés qui est si grande, qu'aujourd'hui douze curés sont venus exprès de trois ou quatre lieues pour assister aux actions et apprendre la méthode d'instruire les peuples. »

§ VIII. *En divers autres lieux de la France.*

Dès le commencement que M. Vincent envoya de ses prêtres pour travailler hors le diocèse de Paris, et dans les lieux les plus éloignés du royaume, un abbé fort célèbre lui en écrivit une lettre de congratulation au mois de décembre 1627, où lui parlant sur ce sujet : Je suis de retour, dit il, d'un grand voyage que j'ai fait en quatre provinces ; je vous ai déjà mandé la bonne odeur que répand dans les provinces où j'ai été l'institution de votre sainte compagnie, qui travaille pour l'instruction et pour l'édification des pauvres de la campagne. En vérité, je ne crois pas qu'il y ait rien en l'Eglise de Dieu de plus édifiant, ni de plus digne de ceux qui portent le caractère et l'ordre de Jésus-Christ ; il faut prier Dieu qu'il donne l'infusion de son esprit de persévérance à un dessein si avantageux pour le bien des âmes, à quoi bien peu de ceux qui sont dédiés au service de Dieu s'appliquent comme il faut. »

M. Vincent envoya deux de ses prêtres au diocèse de Montauban, environ l'année 1630, pour fortifier les catholiques en la pureté de la foi, à cause que vivant parmi les hérétiques, ils étaient dans un continuel péril de se souiller de leurs erreurs ; et au bout de deux ans d'un travail continuel, il les rappela ; mais quoiqu'ils eussent été principalement envoyés là pour le secours des catholiques, Dieu leur fit

néanmoins la grâce, pendant le séjour qu'ils y firent, de convertir vingt-quatre hérétiques.

Et quelques années après feu M. de Murviel, évêque de Montauban, écrivant à M. Vincent sur le sujet de plusieurs sorciers qui se rencontraient dans son diocèse, et de la peine qu'il avait de le purger de cette vermine, il conclut sa lettre par ces paroles :

« Les prêtres de la Mission sont grandement nécessaires dans ce diocèse ; car dans les lieux où ils ont ci-devant travaillé, il ne s'est trouvé aucun sorcier, ni sorcière. Voilà le profit que les catéchismes et les confessions générales font partout, qui est de mettre les peuples en si bon état, que les diables ne puissent les abuser par des sortiléges, comme ils font à l'égard de ceux qui croupissent dans l'ignorance et dans le péché. »

En l'année 1634, M. Vincent envoya d'autres missionnaires travailler dans le diocèse de Bordeaux, et ils lui mandèrent que le peuple accourait à leur mission des lieux les plus éloignés, avec tant d'ardeur, qu'il y en avait la plupart qui demeuraient des semaines entières dans le lieu où se faisait la mission, attendant qu'ils pussent trouver place pour faire leurs confessions ; quelques-uns se mettaient à genoux et déclaraient tout haut leurs péchés pour en avoir l'absolution ; les autres disaient qu'ils aimeraient mieux mourir que de s'en retourner sans faire leurs confessions générales.

En l'année 1638, quelques prêtres de la Mission ayant été envoyés pour travailler au diocèse de Luçon par M. Vincent, voici ce que l'un d'eux lui écrivit trois ans après qu'ils s'y furent employés à faire des missions. « Il n'est pas imaginable, lui dit-il, combien maintenant nos travaux passés sont détrempés de consolations, que notre bon Dieu nous envoie pour nous donner courage. Ces âmes de Poitou qui semblaient dures comme des pierres, ont pris le feu sacré de la dévotion si fortement et avec tant d'ardeur, qu'il ne semble pas se pouvoir éteindre de longtemps. »

Un autre lui écrivant en l'année 1642 de la mission des Essarts, lui mande qu'on y avait converti sept hérétiques, et qu'il s'y était fait des changements admirables parmi la noblesse et les officiers de la justice.

Un autre lui écrivant de la mission faite à Saint-Gilles sur le bord de la mer, dit qu'en ce lieu-là les dissensions et querelles avaient été éteintes, les cœurs divisés réunis, les procès les plus difficiles terminés, les biens d'autrui restitués, les pauvres soulagés, et les malades consolés et assistés par la Confrérie de la Charité ; et enfin les catholiques fortifiés dans la vraie religion.

Feu M. de Nivel, évêque de Luçon, écrivant à M. Vincent en l'année 1642, touchant les missions que les prêtres de sa compagnie fai-

saient dans son diocèse, lui dit : « S'il plaît à Dieu que l'institut de messieurs de votre congrégation continue longtemps en son Église, elle en doit espérer de très-grands fruits. Le diocèse de Luçon, dans l'étendue duquel ils travaillent depuis trois ou quatre ans sous vos ordres, en a déjà reçu de si notables, et particulièrement le lieu même de Luçon, où leur mission a été très fructueuse, que je me sens infiniment obligé à M. le cardinal de Richelieu de nous les avoir procurés, et à vous, Monsieur, de nous les avoir envoyés. Leur supérieur surtout y travaille continuellement avec des soins admirables ; il a des talents très-propres pour l'effet de son emploi, et son zèle le fait estimer d'un chacun. Il est en tout louable, sinon qu'il est excessif en ses travaux, si pourtant il peut y avoir de l'excès aux travaux qu'on entreprend pour gagner des âmes à Dieu. »

D'autres prêtres missionnaires étant allés du côté d'Angoulême en l'année 1640, et une dame de grande condition ayant désiré qu'ils fissent la mission au bourg de Saint-Amand qui lui appartenait, un de ses principaux officiers lui en écrivit en ces termes :

« Je crois, lui dit-il, que je ne puis commencer ma lettre par un sujet qui vous soit plus agréable que par l'heureux succès de la mission qui a été faite en votre terre de Saint-Amand ; elle a réussi avec tant de bénédictions, que non-seulement les peuples qui en sont dépendants, mais encore les trente et quarante paroisses voisines y ont paru et éclaté avec des dévotions inimitables. Les minimes et les capucins n'y étaient pas des moins zélés, l'exemple desquels y a attiré une grande partie des principaux de la ville d'Angoulême. Je vous puis assurer, Madame, que, selon le bruit commun, les missionnaires n'ont jamais travaillé plus utilement pour la gloire de Dieu ; ils ont converti cinq ou six des plus considérables huguenots de Montignac. M. le duc de la Rochefoucault en est si satisfait qu'il est résolu de les demander à M. Vincent pour faire la mission au printemps prochain à Verteuil et à Marsillac ; les sieurs N. et N. ayant assisté à cette mission ont été si fortement touchés, que l'un d'eux s'est séparé et a résolu de ne voir jamais sa concubine, et l'autre a épousé légitimement celle qui était avec lui. »

M. Vincent envoya encore d'autres missionnaires dans le même diocèse en l'année 1643 ; on ne sait pas le détail de leurs travaux, mais ils parurent tellement utiles à M. du Perron, évêque d'Angoulême, qu'il en écrivit à M. Vincent au mois de janvier de l'année suivante en ces termes :

« Quoique je vous aie déjà remercié de l'envoi de messieurs vos missionnaires en ce diocèse, j'ai cru que je ne devais pas laisser aller

la lettre de notre petite conférence, sans l'accompagner de ces marques, quoique très faibles, du vif ressentiment que j'ai du grand fruit que reçoit ce diocèse, de la charité que vous nous avez faite de nous donner de vos ouvriers. Ma consolation pourtant sera toujours imparfaite, Monsieur, jusqu'à ce que vous ayez comblé ce bonheur qui n'est que passager, d'une mission stable et permanente en ce diocèse, qui en a beaucoup plus besoin que les autres. Quand je saurai que vous serez en état de nous accorder cette faveur, je travaillerai par-deçà à trouver les moyens de faire cet établissement, dont j espère que Dieu recevra beaucoup de gloire, et l'Église de grands avantages pour le salut des âmes, qui est la seule chose que je sais que vous vous êtes proposée pour le but de toutes vos actions. »

Cette lettre fut suivie quinze jours après d'une autre qu'un vertueux ecclésiastique d'Angoulème écrivit à M. Vincent en ces termes : « Je m'en vais présentement monter à cheval pour porter à vos missionnaires qui travaillent à Blansac, les deniers que vous m'avez adressés pour leurs besoins. Permettez-moi, s'il vous plait, de vous être derechef importun, et de vous réitérer mes très-humbles prières en faveur de ce pauvre et désolé diocèse, qui vous demande des ouvriers stables pour le secourir dans ses nécessités spirituelles, qui sont quasi extrêmes, et qui ne seraient pas néanmoins sans remèdes, s'il s'y trouvait des personnes qui eussent un zèle et une charité désintéressée, telle que ceux de la maison de Saint Lazare, pour en prendre le soin. Je sais bien, Monsieur, que la Providence pourra se servir de mille autres moyens pour cela, quand il lui plaira; mais il paraît clairement qu'elle a jeté les yeux sur vous, et qu'elle vous a choisi entre plusieurs milliers, pour secourir non-seulement tous les pauvres diocèses de ce royaume, mais principalement ceux qui semblent être comme abandonnés de tout le monde, etc. »

Feu M. de Montchal, archevêque de Toulouse, écrivant à M. Vincent en l'an 1640 : « Je ne puis, lui dit-il, laisser partir ces deux missionnaires que vous avez envoyés en ce pays, pour aller revoir, sans vous remercier, comme je fais de tout mon cœur, des grands services qu'ils ont rendus à Dieu dans mon diocèse. Je ne vous saurais représenter les peines qu'ils ont prises, ni les fruits qu'ils y ont faits, dont je vous ai une particulière obligation, puisque c'est à ma charge qu'ils se sont ainsi employés. L'un d'eux s'est rendu maître de la langue de ce pays jusqu'à se faire admirer de ceux qui la parlent, et s'est montré infatigable dans le travail. Quand ils se seront un peu rafraîchis, je vous supplierai de nous les renvoyer, car je me dispose à faire faire les exercices des ordinants, et j'ai besoin de leurs secours encore pour ce

sujet; tout réussira à la gloire de Dieu si vous nous aidez, etc. »

En l'année 1648, le supérieur de la mission de Richelieu écrivit à M. Vincent que trois missionnaires venaient de faire deux missions dans le Bas Poitou ; et qu'entre les grâces que Dieu avait faites par leur ministère, la conversion de douze hérétiques n'était pas des moindres.

Sur quoi il est bon de remarquer une circonstance assez considérable, qui est que ces conversions d'hérétiques dont nous venons de parler, et grand nombre d'autres qui se sont faites depuis les premières missions de M. Vincent jusqu'à présent, ont été opérées, non pas en disputant contre eux, ni en leur promettant secours, emplois ou autres avantages temporels, mais par une grâce particulière de Dieu, laquelle accompagnait les instructions et les bons exemples des missionnaires, qui, leur faisant seulement voir les vérités chrétiennes dans leur pureté, les ont attirés à la religion catholique, d'une manière d'autant plus assurée, qu'elle est plus éloignée de tout intérêt humain.

Environ ce temps-là, les mêmes missionnaires ayant fait mission en la paroisse de Saché, au diocèse de Tours, mandèrent à M. Vincent que, bien qu'il n'y eût que six cents communiants en cette paroisse, il s'en était néanmoins trouvé douze cents à la communion générale; que cette mission avait été accompagnée de très-grandes bénédictions de Dieu, qui avaient produit grand nombre de réconciliations, de restitutions, de véritables conversions, et autres fruits semblables; que M. le curé, son vicaire et cinq autres ecclésiastiques y avaient fait leurs confessions générales; et qu'un des plus riches de ce bourg, fort attaché à ses biens et qui ne faisait que fort rarement et fort petitement l'aumône, avait été tellement touché, qu'il avait fait dire au prône qu'il donnerait du pain trois fois la semaine à tous les pauvres qui se présenteraient à sa porte pour en demander.

Ensuite de cette mission, il s'en fit une autre au bourg de Villaine, du même diocèse, et la même bénédiction y parut dans le concours et l'assiduité des peuples, dans les conversions des pécheurs et dans les réconciliations des ennemis, entre lesquelles il s'en fit treize ou quatorze pour des différends de conséquence. La communion générale s'y fit avec grande effusion de larmes, et à la procession, où il y avait près de deux mille personnes, M. le curé, âgé de quatre-vingt-huit ans, dit, en pleurant de joie, qu'il était bien obligé de remercier Dieu de tant de grâces qu'il faisait aux âmes qui étaient sous sa conduite, n'ayant jamais vu un tel concours, ni une si grande dévotion dans son église qu'il voyait alors.

Il se fit encore une mission en l'année 1650 au même diocèse de Tours, en la paroisse de Cheilly, en laquelle, outre les bénédictions

ordinaires que Dieu verse par sa bonté en telles occasions
quatre ou cinq accommodements et réconciliations très-consi
l'un entre M. le curé et un habitant qui l'avait outragé; l'au
les marguilliers qui avaient eu le maniement des biens de l'
cinq années précédentes et celui qui était pour lors en char
accord fut au grand profit de l'église qui était très-mal four
nements; le troisième entre quelques officiers de justice, les
puis six ou sept ans vivaient dans une grande inimitié; le q
entre deux gentilshommes qui étaient en querelle; et le c
entre un des principaux bourgeois et un sien fermier, pour d
tes dont ils étaient en contestation, qui allaient à la ruine de
reur. Nous omettons ici une infinité de semblables fruits des
qui ont été faites en un très-grand nombre d'autres lie
royaume, lesquels s'il fallait rapporter en détail, outre l
continuelles et ennuyeuses, il faudrait y employer plusieurs
Le peu qui a été ici rapporté suffira pour en servir comme
tillon et faire voir les grandes grâces et bénédictions qu'i
Dieu de répandre sur tout ce royaume par le ministère de M
et des siens; je dis, grandes grâces, si on les veut peser au
sanctuaire et juger de leur valeur par le prix qu'elles on
Jésus-Christ, lequel, pour nous faire connaître combien nou
estimer la conversion des pécheurs, et par conséquent tous le
qui peuvent y contribuer, a déclaré dans l'Evangile, « qu'
une réjouissance toute particulière parmi les anges dans le
même qu'un seul pécheur se convertissait et faisait péniten
terre; » et l'on doit croire que ces esprits célestes, si sages e
rés, ne conçoivent pas de la joie que pour un sujet qui le mé

SECTION III.

AUTRES RELATIONS DES FRUITS DES MISSIONS FAITES EN

§ I. *En divers lieux aux environs de Rome.*

Nous passerons de France en Italie, et nous accompagn
missionnaires que M. Vincent, comme il a été dit en sa vi
pour s'établir dans cette première ville de la chrétienté, où
favorablement reçus par le souverain pontife Urbain VIII
heureuse mémoire, ils ont trouvé occasion d'exercer leur
naire, suivant les ordres qui leur en ont été donnés de la
Sainteté, non-seulement dans l'enceinte de Rome par les or
conférences spirituelles, retraites, et autres charitables serv
y rendent aux ecclésiastiques, mais aussi dans les missions

[redacted]

conviés de faire en divers lieux, tant des environs de cette ville, e du reste de l'Italie.

Nous parlerons premièrement d'une espèce de mission fort extraor-iaire, et autant difficile que charitable, à laquelle ils ont commencé travailler depuis plus de vingt ans, et continuent encore mainte-nt : c'est à l'égard des pâtres ou bergers de la campagne.

Et afin que ceux qui n'ont pas été à Rome conçoivent mieux ce que as avons à dire sur ce sujet, il faut savoir que cette grande ville est mme au milieu d'un petit désert, c'est-à-dire que, quatre ou cinq nes à l'entour, il n'y a ni bourgs ni villages : ce qui procède non du faut du terroir qui est assez bon, mais de la qualité de l'air qui y malsain, à raison de quoi on ne peut trouver que difficilement des s de travail pour le cultiver, d'autant qu'ils n'y peuvent pas vivre. qui fait que les terres demeurant incultes, il y a grande abondance pâturages pour le bétail, qu'on y amène de toutes parts pour y ser l'hiver ; et au printemps on le ramène dans le royaume de Na-s et dans les autres lieux d'où on l'a amené. De sorte que les hom-s qui les gardent demeurent cinq ou six mois dans ces campagnes serte, sans entendre presque jamais la sainte Messe ni recevoir les rements ; de quoi même ils ne se mettent pas beaucoup en peine, nt pour la plupart gens grossiers et très peu instruits des devoirs du rétien. Ils s'en vont tous les jours d'un côté et d'autre séparément, ur mener paître leurs troupeaux ; et la nuit il les renferment dans s parcs, auprès desquels ils dressent des cabanes portatives, où ils se tirent dix ou douze ensemble pour l'ordinaire, et quelquefois plus chacune.

Or, M. Vincent qui a toujours fait une profession particulière de urvoir aux besoins des âmes les plus délaissées, sachant l'état dans quel ces pauvres pâtres passaient la plus grande partie de leur vie, nt il avait connaissance, recommanda particulièrement aux prêtres l'il envoya en Italie, de secourir et assister ces pauvres gens, et de ur donner la pâture spirituelle, pendant qu'ils s'occupaient à donner corporelle à leurs troupeaux. Il avait d'autant plus de compassion ur eux, et de désir qu'ils fussent assistés, qu'il honorait avec plus dévotion en leurs emplois, quoique bas et abjects selon les hom-s, une des plus excellentes qualités du Sauveur du monde, qui se mme par excellence dans l'Évangile, *le Bon Pasteur*, et qui a trans-s cette qualité en tous ceux auxquels il a confié la conduite de son reail, qui est l'Église, et particulièrement en celui qui est le premier le chef de tous les fidèles ; c'est à savoir le souverain Pontife.

Ces bons missionnaires ayant reçu une telle recommandation de la rt de leur père, et y étant d'ailleurs assez portés par leur propre

[redacted]

zèle, pensèrent par quel moyen ils pourraient travailler à l'ins
de ces pauvres pâtres. Ils reconnurent bien d'abord qu'il n'y a
moyen de les assembler dans une église, pour les prêcher et
ser, comme l'on fait dans les autres missions ; attendu qu'ils n
raient jamais se résoudre de quitter leurs troupeaux, et qu'il n
pas même raisonnable de l'exiger d'eux, à cause des inconvén
en auraient pu arriver. Mais la charité leur suggéra en ce r
le meilleur expédient, qui fut d'aller attendre tous les jours su
ces pauvres pâtres lorsqu'ils retourneraient en leurs cabanes, e
ser la nuit avec eux pour prendre occasion de leur parler et c
struire, à quoi le temps du carême leur sembla aussi le plus
pour obtenir d'eux une plus facile audience. Suivant donc ce
lution, s'étant partagés pour faire plus de fruit, ils s'en allère
chaque cabane, où ils les attendaient le soir à leur retour, et
chaient de s'insinuer doucement dans leurs esprits, leur disant
qu'ils ne venaient pas pour leur rien demander, mais plu
leur faire du bien, et les priaient à cet effet d'agréer qu'ils pa
la nuit avec eux : pendant qu'ils apprêtaient leur souper, ils l
tenaient des choses nécessaires et utiles à leur salut, les ins
des principales vérités de la foi, et des dispositions requises
cevoir dignement les sacrements, particulièrement ceux de
tence et de l'Eucharistie, comme aussi de la manière de bien
de s'acquitter de toutes les obligations d'un chrétien. Et quand
de prendre le repos était venue, ils les faisaient prier Dieu, e
ils se couchaient auprès d'eux sur quelques peaux de brebis
vent à plate terre. Après avoir continué à diverses reprises ces
tions, les voyant suffisamment préparés, ils les recevaient au sa
de Pénitence, et leur faisaient faire de bonnes confessions gén
nuit ou de jour, selon leur commodité. Et lorsqu'ils avaient
même office de charité dans toutes les cabanes des environs, il
semblaient tous un jour de fête, ou de dimanche, en la plus p
chapelle, y en ayant quelques-unes dans ces vastes campagn
ils célébraient la sainte Messe, leur faisaient une exhortation
donnaient à tous la sainte communion ; après quoi ces pau
tres, à l'imitation de ceux qui vinrent adorer Jésus-Christ
crèche, s'en retournaient louant et glorifiant Dieu, et le re
des grâces que sa miséricorde leur avait faites, par l'entremi
bons missionnaires, qui continuent encore de temps en temp
rendre cette charitable assistance.

Quoique ces exercices de charité envers ces pauvres pâtres
tous les autres emplois que la ville de Rome fournit aux missio
emportent une grande partie de leur temps, cela pourtant ne

[redacted]

d'étendre leur zèle en tous les lieux de la campagne de Rome
ocèses voisins, et même en plusieurs diocèses plus éloignés,
; fait des missions qui n'ont pas produit de moindres fruits
de France. Nous ne prétendons pas ici parler de toutes, ni
la vingtième partie de celles qui s'y sont faites, mais seule-
quelques-unes des plus remarquables, pour donner aux lec-
lques légères idées des avantages spirituels que les peuples de
nces ont reçus et reçoivent encore tous les jours, avec le se-
la grâce divine, du zèle de M. Vincent et des travaux de ses
pirituels.
inée 1642, le supérieur des missionnaires de Rome écrivant
cent sur ce sujet : « Nous avons fait, lui dit-il, une mission
u, dont nous supprimerons le nom, qui est un bourg fermé,
de trois mille âmes ou environ, sur le passage de Rome à
Pendant un mois que la mission a duré, nous avons trouvé
es et des désordres épouvantables. La plupart des hommes
mmes ne savaient point ni le *Pater* ni le *Credo*, et encore
autres choses nécessaires au salut; il y avait quantité d'ini-
vétérées : les blasphèmes y étaient très communs; mais c'é-
blasphèmes qui faisaient horreur. Plusieurs personnes de
tes d'états vivaient en concubinage : il y avait plusieurs fem-
ques et débauchées qui corrompaient la jeunesse; et avec
nous avons trouvé de grandes oppositions et résistances, et le
rit nous a donné de violentes attaques, du côté même de
devaient davantage nous appuyer. Enfin cette mission a été
france presque continuelle pour nous : il n'y avait point
qui pût gagner le cœur de ces gens-là; car ils estimaient
ait de leur honneur de se laisser instruire et de se conver-
'y avait point moyen de faire paix avec eux qu'en cessant
r et de confesser. Néanmoins, après quinze jours de patience
évérance dans nos exercices et fonctions ordinaires de mis-
peuples ont commencé d'ouvrir les yeux et de connaître
rdres, et sur la fin la grâce de Dieu y a produit de grands biens;
ait quantité de réconciliations; les inimitiés ont été éteintes,
phèmes ont cessé. Quatre filles débauchées se sont conver-
tre les concubinaires, un des plus obstinés, qui vivait de-
e ans dans son adultère public, et causait beaucoup de
n sa famille et de scandale dans le bourg, s'est converti, a
éché, et en a retranché l'occasion.
tre grand fruit, entre tous les autres qui se recueillent ordi-
aux missions, est de leur avoir fait quitter un péché abo-
ui ne se nomme *point*, auquel ils étaient extraordinaire-

ment sujet. La communion générale s'est faite avec de grandes dispositions, et tous ont été fort touchés d'entendre les pleurs et les gémissements, et de voir les larmes des âmes converties. Et enfin, malgré tous les efforts du malin esprit, cette mission s'est achevée avec grande bénédiction. »

Un autre prêtre de la même mission de Rome écrivit à M. Vincent en l'année 1654 une lettre en laquelle, après avoir parlé de plusieurs missions faites au diocèse de Sarsina en la Romagne, et de tout ce qui s'y était passé de plus notable, il ajoute ce qui suit :

« Dans la dernière mission, dit-il, laquelle fut sur les plus hautes montagnes de l'Apennin, nous trouvâmes un désordre général, lequel, bien qu'il soit commun à la Romagne, est néanmoins beaucoup plus grand en ces lieux écartés : c'est que toute la jeunesse, garçons et filles, s'entretiennent en de vaines et folles amourettes, et cela souvent sans aucun dessein de se marier : de quoi pour l'ordinaire ils ne se confessent point, et beaucoup moins des mauvais effets qui s'en ensuivent, qui sont des entretiens dangereux, à quoi ils passent souvent une partie des nuits ; ce qui arrive particulièrement les veilles des fêtes ; et ayant ces mauvaises attaches les uns envers les autres, ils ne portent aucun respect aux églises, où ils ne vont que pour se voir et s'entretenir d'œillades et de gestes immodestes. Outre les mauvaises pensées et autres désordres intérieurs, cela est quelquefois suivi de grandes chutes fort scandaleuses, qui pourtant ne rendent pas les autres plus retenus, ni les parents plus avisés pour en éviter de pareilles.

« Ayant donc par occasion appris cet abus et toutes ces fâcheuses et dangereuses suites, nous parlâmes dans nos prédications le plus fortement qu'il nous fut possible pour l'abolir ; mais le mal semblait incurable, et on ne manquait point de raisons pour s'y flatter : ce qui nous donna beaucoup de peine. Mais enfin, avec la grâce de Dieu, nous y apportâmes remède en déniant l'absolution à tous ceux que nous ne voyions pas bien résolus de renoncer absolument à toutes ces folles amourettes : ce qui les toucha grandement et fut cause que presque tous se rendirent. Je leur fis lecture publiquement en italien d'un chapitre du livre de Philothée qui traite de ce défaut, et qui leur découvrit évidemment les fautes qu'ils commettaient, comme si l'auteur l'avait fait exprès pour eux. Plusieurs témoignèrent avec larmes le regret du passé et leurs bonnes dispositions pour l'avenir. Dieu veuille leur donner la persévérance.

« Enfin, Monsieur, quoique du commencement les curés de ces lieux-là nous tinssent pour des espions, et qu'ils nous eussent fait passer dans l'esprit des peuples pour des gens suspects, voyant néan-

noins la simplicité de notre procédé, l'honneur que nous leur défé-
ions, la façon que nous tenions en nos missions, et principalement
[ue nous étions sans aucun intérêt, ils nous sont restés tous affection-
és et je puis dire que nous avons emporté leurs cœurs : ce que plu-
i ..rs même ont témoigné avec larmes.

« Je ne puis ici omettre une chose arrivée dans un lieu de ces en-
irons, où il y avait un prêtre fort débordé en sa vie, lequel s'était
anté publiquement de n'être point venu à aucune de nos prédica-
ions ; et peu après il arriva, par un juste jugement de Dieu, qu'il fut
isérablement tué au même lieu où il avait fait cette vanterie, par
n autre méchant prêtre qui m'avait donné de belles paroles pour
e faire croire qu'il voulait changer de vie, mais sans aucun effet. »

§ II. *Dans les évêchés de Viterbe, de Palestrine et autres lieux.*

Un prêtre de la mission de Rome, écrivant à M. Vincent, au mois
le décembre de l'année 1655, touchant ce qui s'était passé en une
ission faite dans l'évêché de Viterbe : « M. le cardinal Brancavio,
lit-il, nous ayant fait l'honneur de nous appeler a Viterbe, dont il
st évêque, il nous envoya a Vetralle qui est un gros bourg de son
iocèse à deux journées de Rome, où étant arrivés, quoique plusieurs
lifficultés aient traversé nos petites fonctions, nous y avons pourtant
ntendu dix sept cents personnes de confession générale, qui nous ont
émoigné être bien touchées et bien pénitentes. Ce qui me semble
voir plus contribué à émouvoir ce peuple, est ce qui en apparence
levait avoir moins d'effet ; c'est à savoir, 1° l'explication de l'exer-
ice du chrétien que nous faisions tous les matins à l'issue de la pre-
nière messe ; 2° l'instruction familière qui se faisait ensuite sur les
rincipaux mystères de la foi, et sur la manière de se confesser ;
3° l'examen général que nous faisions tout haut avec les prières ordi-
naires, le soir immédiatement après notre prédication. Mais ce que je
rois qui fit la plus forte impression sur leurs esprits, fut une pui-
ante semonce que leur fit notre prédicateur à la fin de son exhorta-
ion à la préparation à la communion, leur disant de la part de Dieu
[ue personne ne fût si hardi que de s'approcher de la sainte Table,
ans auparavant s'être réconcilié avec ses ennemis. Et je crois que
ette dénonciation animée comme elle l'était de l'esprit de Notre-
eigneur, a plus opéré que tout le reste, particulièrement à l'égard des
éconciliations entre ceux qui se haïssent à mort, et des restitutions
otables qui se sont faites, parce que depuis cette prédication on n'a
u et on n'a entendu presque autre chose que des accords qui se fai-
aient et des pardons qu'on se demandait les uns aux autres les larmes
ux yeux, non-seulement dans les maisons, mais encore dans les

[redacted]

rues, et particulièrement dans l'église devant tout le monde. On en faisait de même pour ce qui est de restituer le bien mal acquis, et de payer les vieilles dettes abandonnées, et cela publiquement et courageusement, sans se soucier de sa propre réputation.

« Si je rapportais ici tous les cas particuliers que nous avons vus et entendus sur ce sujet, j'aurais trop de choses à dire ; j'en toucherai seulement trois ou quatre des principaux. Le premier arriva pendant la procession, en laquelle un de nos prêtres rangeant les hommes deux à deux pour les faire marcher avec ordre, la Providence divine disposa les choses en telle sorte, que deux habitants du lieu qui avaient une haine fort enracinée l'un contre l'autre depuis plusieurs années, se trouvèrent fortuitement rangés ensemble, et cheminèrent même quelque temps à côté l'un de l'autre, sans qu'aucun d'eux s'en aperçût ; mais s'étant enfin reconnus, Dieu leur toucha le cœur si fortement qu'en un instant leur grande haine se trouva changée en une sincère amitié, et leurs cœurs se trouvèrent en telle disposition, que fondant en larmes, ils s'embrassèrent et s'entre-demandèrent pardon l'un à l'autre devant toute l'assistance, mais avec des paroles si cordiales, que chacun en fut ravi d'admiration et de consolation.

« Le second cas fut un certain habitant du même lieu, qui depuis longtemps devait quatre cents écus à un autre, et n'avait jamais voulu le payer, quoiqu'il en eût été souvent pressé par la voie de la justice, et même par sentences d'excommunication ; en sorte que son créancier ne s'y attendait plus : il fut néanmoins tellement changé tout à coup, qu'à l'heure même il lui paya les quatre cents écus, et depuis ce temps-là ils ont été bons amis.

« Le troisième fut un riche avaricieux, qui depuis fort longtemps était redevable de cent écus à un pauvre homme, qui avait enfin perdu toute espérance d'en pouvoir jamais être payé ; néanmoins étant touché de Dieu, et sans être requis d'aucune personne, il fit presque comme Zachée, car il rendit à ce pauvre homme trois ou quatre fois plus qu'il ne lui devait, lui donnant une maison et une pièce de vigne, qui accommoda grandement sa petite famille.

« Enfin le quatrième fut d'un père, lequel ayant conçu et retenu en son cœur depuis environ trois ans une haine mortelle contre un certain qui avait voulu tuer son fils, et l'avait en effet blessé à un bras, dont il était demeuré estropié ; ayant outre cela déboursé une somme d'argent assez considérable pour le faire panser ; il fit, nonobstant le ressentiment qu'il en avait, deux actions dignes d'un vrai chrétien : l'une est qu'il pardonna de bon cœur à cet ennemi qui avait assassiné son fils ; et l'autre qu'il lui quitta et remit volontairement tous les *frais et dépens* qu'il pouvait prétendre, quoiqu'auparavant cette mis-

[redacted]

leurs se fussent souvent employés pour les réconcilier et ac-
r sans y avoir pu réussir.

une partie des fruits de cette mission, que l'on peut bien vérité être les effets de la main toute-puissante de Dieu ; les qui y travaillaient n'étant pas capables d'opérer ces merveilles oyens si faibles que ceux qui ont été ci-dessus rapportés. Et ii me donne sujet de dire, comme autrefois ceux qui voyaient illes que Moïse faisait en présence de Pharaon, *digitus Dei* st le doigt de Dieu qui opère ces choses si admirables, et non uence, ni la science, ni la sagesse, ni la puissance des hommes. eut-être pour cela que la Providence divine n'a pas voulu ; grand prélat et éminentissime cardinal ait assisté à notre insi qu'il nous l'avait fait espérer, une roue de son carrosse ompue lorsqu'il se fut mis en chemin pour y venir, car s'il fait cet honneur, on eût peut-être attribué à sa présence utorité la gloire de ces merveilles, que Dieu s'est voulu ré- ui seul. »

ne prêtre missionnaire raconte le succès d'une autre mission nois de janvier de l'année suivante, dans une de ses lettres e en ces termes :

ı mission que nous venons de faire à Breda, nous avons re- une grande assiduité du peuple à nos sermons et catéchis- quels ils assistaient avec un si grand désir d'en profiter, que y entendaient faisait une vive impression dans leurs cœurs ; u'on les voyait après s'instruire et s'exhorter les uns les au- te la matinée du jour de la communion se passa en réconci- t embrassements qu'ils se faisaient les uns aux autres ; en voyait manifestement la force de la grâce de Dieu ; car les rents du lieu, tant hommes que femmes, mettant bas tous ts humains, ne faisaient point difficulté de s'humilier devant pauvres, et leur demander pardon des fautes qu'ils avaient à leur égard. Mais quand ce vint à la prédication qui se fit ement devant la communion, les cœurs s'attendrirent de telle e peu s'en fallut que plusieurs ne tombassent évanouis. Et prêcha fut contraint d'interrompre par deux fois son dis- de cesser de parler, pour arrêter le cours des larmes et des le ce bon peuple. La prédication étant achevée, un prêtre du ança vers le grand autel, où s'étant prosterné en terre, il de- autement pardon de la vie scandaleuse qu'il avait menée, ment à Dieu, et ensuite au peuple, lequel étant extraordi- t touché d'un tel exemple, se mit à crier tout haut : *Misé-*

« Le diable, envieux de tant de bons succès, s'efforça de les traverser en troublant le bon ordre et la bonne disposition de ce peuple dans la procession qui se fit après les vêpres, au sujet de la préséance qui était réciproquement prétendue par quelques confréries de pénitents établies en la paroisse. Mais Dieu par sa bonté empêcha ce désordre, en ce que pendant la contestation quelqu'un ayant avancé que le prédicateur avait dit que la préséance appartenait aux pénitents vêtus de b anc, le grand respect qu'un chacun avait pour tout ce qui venait de cette part, fit que tous acquiescèrent à cette parole, sans en faire une plus grande discussion; et par ce moyen la procession se fit avec grande piété, et avec une singulière édification d'un chacun.

« Je crois ne devoir pas ici omettre une chose, qui est qu'ayant exhorté le peuple d'acheter une croix d'argent pour servir à leur église, il n'y en eut aucun qui ne voulût avoir part à cette bonne œuvre; en sorte que chacun ayant fait ses petits efforts pour y contribuer, la somme qui fut recueilhie se trouva monter à cent écus, qui était plus qu'il ne fallait. »

Pour ce qui est de l'évêché de Palestrine, la relation des missions qui s'y sont faites en l'année 1657, porte que la première se fit dans un gros bourg de douze cents communiants, tous remplis d'inimitiés, et s'il faut dire ainsi, tous ensanglantés des fréquents homicides qui s'y commettaient, que l'on comptait jusqu'au nombre de soixante-dix depuis trois ans. Ce peuple, bien que cruel et adonné à ces crimes, goûta néanmoins la parole de Dieu, se rendit exact aux actions de la mission qui dura un mois, et en fit un si bon usage, que presque tous firent leurs confessions générales, et se réconcilièrent parfaitement avec Dieu et avec leurs ennemis. On en a vu plusieurs qui étaient demeurés dix et quinze ans sans se vouloir parler, qui l'ont fait de bon cœur en cette occasion. Une veuve dont le mari avait été tué, et qui avait refusé la paix à ses ennemis, quelque instance qui lui eût été faite de la leur accorder, même par M. le cardinal Colonne, seigneur dudit lieu, fut tellement touchée par une prédication, que, sans autre semonce, elle fit appeler M. le curé et le notaire, et fit cet accord en donnant le pardon avec grande joie.

Une autre veuve qui s'était montrée aussi fort difficile à pardonner à un homme qui avait tué son mari, lui pardonna de même fort volontiers en cette occasion, disant qu'elle n'avait jamais ressenti une telle consolation en tout le temps de sa vie. Après quoi quelques-uns de ses parents lui ayant voulu remontrer qu'elle ne devait pas si facilement ni si promptement pardonner, pour témoigner davantage son *amour vers son* défunt mari, elle leur répondit qu'elle voulait sauver

son âme, et que si la chose n'était point faite, elle la ferait encore très-volontiers.

Un jeune homme qui avait eu un bras coupé par un sien ennemi qu'il ne voulait point voir, l'ayant rencontré à l'issue d'une prédication dans la place publique, se mit à genoux devant lui, et puis s'étant levé, l'embrassa avec tant d'affection et de cordialité, que son exemple et sa parole servirent grandement pour en exciter plusieurs autres à pardonner les injures qu'ils avaient reçues.

Mais la plus importante de toutes les réconciliations faites en cette mission, et où l'on reconnut plus manifestement l'effet particulier de la grâce de Dieu, fut celle que l'on procura entre deux des principales familles du bourg, les personnes de l'une desquelles en avaient tué un de l'autre famille, et blessé grièvement son frère; ce qui avait tellement animé les autres frères qui restaient et qui étaient gens fort cruels, qu'ils avaient résolu d'exterminer cette famille, dont quelques-uns avaient commis ce meurtre; et l'un de ces frères, pour venger la mort d'un autre, avait tué depuis trois ans dix personnes innocentes. Cette réconciliation était fort difficile à faire, tant à cause que les offenses étaient récentes, que parce que ceux qui voulaient commettre ce meurtre, battant tout le long du jour la campagne, de peur d'être pris par la justice, ne retournaient chez eux qu'à la nuit; de sorte que très-difficilement pouvait on leur parler; étant d'ailleurs tellement animés qu'il n'y avait pas apparence de pouvoir fléchir leurs cœurs: l'un d'entre eux même disait qu'il ne serait point content jusqu'à ce qu'il eût tué tous ceux de l'autre famille. Néanmoins, nonobstant toutes ces difficultés et après diverses tentatives, il plut à Dieu faire réussir cette bonne œuvre par un effet tout singulier de sa grâce. Le prédicateur de la mission étant allé trouver en un lieu écarté ceux qui voulaient faire ces meurtres, et leur ayant parlé pendant un demi-quart d'heure, les supplia au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en les embrassant cordialement, de pardonner et de faire la paix; et aussitôt le principal d'entre eux étant vivement touché par ses paroles ôta son chapeau, et levant les yeux au ciel tout baignés de larmes, lui dit: « Je promets à « Dieu et à votre révérence la paix, et je la veux faire. » Et ayant dit cela, il se retira pour pleurer avec plus de liberté. Ensuite de quoi on demeura d'accord de la conclure le lendemain: il y survint néanmoins de nouveaux obstacles et si grands que l'on croyait l'affaire rompue; mais l'on s'avisa d'avoir recours à la très-sainte Vierge, par les puissantes intercessions de laquelle tous ces empêchements furent surmontés; et cette paix fut conclue avec tant de bénédiction, que la plupart des habitants étant venus à l'église pour admirer une si belle action, pleuraient de joie, bénissant *Dieu de ce* qu'ils voyaient les offensés et

offenseurs s'embrasser avec tant d'affection. Un vieillard d'entre eux dit à un jeune homme du parti contraire, qu'il haïssait auparavant à mort : « Je veux dorénavant vous tenir pour mon fils ; » à quoi l'autre répondit : « Et moi je vous tiendrai pour mon père. »

Il serait trop long de raconter par le menu tous les accommodements et toutes les réconciliations qui se firent en cette mission, la division des cœurs étant presque générale en ce lieu-là, à cause que l'offense faite à un particulier s'étend à tous ses parents, et leur inimitié réciproquement vers toute la parenté de celui qui a offensé, en sorte qu'ils ne se parlent, ni ne se saluent plus les uns les autres. Néanmoins par la miséricorde de Dieu on n'a point su, lorsqu'on a fini la mission, qu'il fût resté aucune personne en inimitié, tous s'étant vraiment et sincèrement réconciliés les uns avec les autres.

Une autre bande de missionnaires étant allée travailler dans les paroisses dépendantes de l'abbaye de Subiaco, on y fit quatre missions, auxquelles Dieu donna de très-grandes bénédictions, tant à raison des réconciliations par lesquelles plusieurs inimitiés furent éteintes, que par les remèdes qu'on apporta aux mauvaises amitiés, et à plusieurs scandales publics. Pour n'user de redites, nous rapporterons seulement ici ce qui arriva en l'une de ces paroisses, en laquelle trois femmes débauchées demandèrent publiquement pardon dans l'église à tout le peuple, du scandale qu'elles avaient donné par le passé. Pour le blasphème qui régnait beaucoup dans ce même lieu, tous se résolurent fortement d'éviter ce malheureux péché, et plusieurs s'accordèrent entre eux, que quiconque proférerait quelques blasphèmes dans le jeu, perdrait la partie, ou bien paierait une certaine somme qui serait distribuée aux pauvres. Mais d'autres se résolurent de quitter entièrement le jeu, ce qui est le meilleur et le plus sûr ; et parce que les jours de fêtes le peuple demeurait la plupart du temps oisif sans savoir à quoi s'appliquer, ils acceptèrent avec beaucoup de docilité et d'affection le conseil qui leur fut donné, de faire acheter un grand psautier et un antiphonaire pour chanter les vêpres dans leurs églises les jours de fêtes et dimanches ; et de plus quelques livres spirituels, à savoir la Vie des Saints, les Œuvres de Grenade, et autres semblables, pour faire en ces jours-là, étant assemblés dans l'église, une heure de lecture spirituelle.

Enfin dans une autre relation envoyée par le supérieur des prêtres de la Congregation de la Mission de Rome, où il est dit, en parlant des dernières missions qu'ils avaient faites en des lieux qu'il ne nomme point, que Dieu y a répandu ses bénédictions ordinaires, que les scandales ont cessé, les concubinages ont été ôtés, les femmes publiques se sont converties, les occasions des péchés déshonnêtes, qui

[redacted]

ès- fréquents en ces lieux-là, ont été retranchés, et qu'il s'y ne telle quantité d'accommodements de différends, et de pro- ivils que criminels, qu'en une seule de ces missions, un no- intelligent fut occupé six jours durant à écrire les accords qui it faits. On y a fait aussi cesser certains contrats usuraires, ier quelques aliénations du bien de l'Église, qui avaient été ustement. Et non-seulement les vices et les désordres ont été és, mais aussi l'affection de la vertu y a été plantée dans les ; toutes sortes de bonnes œuvres, particulièrement celles de é, y ont été mises en usage; en voici deux ou trois exemples.
n de l'une de ces missions, le médecin d'un des lieux où elles faites, porté d'un mouvement de charité, s'offrit de ne rien durant trois ans de toutes ses vacations, à condition que le de blé que chaque maison du bourg était obligée de lui don- les ans, serait mis ensemble durant lesdites trois années, pour un Mont-de-Piété d'environ cent setiers de blé qui serviraient ter aux pauvres, ce qui fut arrêté du consentement des s.
e même lieu, un officier voyant que les enfants étaient mal faute d'une personne capable de leur faire l'instruction, s'o- donner tous les ans une bonne partie de ses gages, qui servi- laire pour un bon maître.
mmunauté des habitants du même lieu fit élection de deux pro- les pauvres, l'office desquels devait être d'empêcher que les- res ne fussent taxés injustement, pour certains dommages que ers du seigneur prétendent quelquefois leur être faits. Et ou- on députa encore un dépositaire des meubles des pauvres que ts emportent dans leurs exécutions, lesquels meubles par le ce dépositaire étaient presque tous perdus pour les pauvres. un petit échantillon des excellents fruits que M. Vincent a e dans l'Italie par le ministère des prêtres de sa Congrégation Rome. Nous n'avons parlé que de ce qui est arrivé en huit ou sions, quoiqu'il y en ait eu plus de deux cents qui s'y sont fai- s vingt-deux ans qu'ils sont établis en cette ville capitale de chrétienté. Mais nous avons jugé que cela suffisait pour faire s l'abondante grâce que Dieu se plaisait de répandre sur tous ns de son fidèle serviteur, et sur les travaux et emplois de ceux i avait mis sous sa conduite. Nous conclurons ce chapitre rait d'une lettre que M. le cardinal Spada écrivit de Rome cent en l'année 1651, où il lui parle en ces termes :
stitut de la Congrégation de la Mission dont vous êtes le fon-

dateur et le chef, acquiert tous les jours de plus en plus du crédit et de la réputation en ces quartiers; j'en ai reçu grand service dans ma ville, et dans tout le diocèse d'Albane, où j'ai vu des fruits extraordinaires sur ces peuples, envers lesquels ces bons prêtres ont travaillé avec tant d'application, de charité, de désintéressement et de prudence, que chacun en est demeuré extrêmement édifié. C'est à moi de vous en remercier, comme je fais, en vous assurant que j'en ai un ressentiment très-particulier, et que je ne manquerai de le publier pour le bien et propagation de ce saint institut, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, etc. »

SECTION IV.

DES MISSIONS FAITES EN L'ÉTAT DE GÊNES.

Nous ne saurions mieux commencer à parler de ces missions, qu'en rapportant le témoignage qu'en a rendu M. le cardinal Durazzo, très-digne archevêque de Gênes, dans une lettre qu'il écrivit à M. Vincent au mois d'août 1645, en ces termes :

« Ces mois passés M. N. passant par ces quartiers, j'appris qu'il était de la Congrégation de la Mission; et je me suis prévalu de son ministère en divers lieux de mon diocèse, où il a travaillé avec grand fruit et bénédiction pour le service de Dieu, pour le salut des âmes, et pour ma satisfaction particulière. Et néanmoins m'ayant dit que pour obéir à ses supérieurs, il devait se rendre à Paris, j'y ai consenti, puisque vous avez envoyé d'autres prêtres pour continuer ce qu'il a si heureusement commencé. Il y a espérance d'y établir un si pieux institut à la plus grande gloire de sa divine Majesté. J'ai voulu vous faire part de notre consolation spirituelle sur ce sujet. »

Mais pour faire voir plus en particulier les effets de la grâce de Dieu dans ces missions, nous rapporterons ici tout simplement les extraits de quelques lettres des missionnaires, lesquels y ont été employés par M. Vincent.

Un prêtre missionnaire écrivant au supérieur de la maison de Gênes pour lui rendre compte de ce qui s'était passé dans les missions où il avait travaillé : « Dieu donne grande bénédiction, lui dit-il, à nos missions, et principalement à cette dernière du lieu appelé Chiavari; parce que, outre les fruits ordinaires et outre les réconciliations des particuliers qui ont été en grand nombre, trois paroisses entières se sont réconciliées qui étaient auparavant en grande désunion, etc. »

Ledit supérieur de la mission de Gênes rapportant les succès d'une autre mission, dont il ne nomme pas le lieu, dans une lettre qu'il *écrivit à M.* Vincent au mois de juillet 1646 : « Nous avons été, dit-il,

[redacted]

jusqu'à dix-huit confesseurs : il s'est fait plus de trois mille confessions générales, et un grand nombre de réconciliations de très-grande importance, par lesquelles on a terminé des différends qui avaient causé vingt-trois ou vingt-quatre meurtres. La plupart de ceux qui y avaient trempé, ayant obtenu le pardon et la paix par écrit des parties offensées, pourront obtenir la grâce du prince, et être mis en leur premier état. »

Le même ajoute dans une autre lettre qu'il écrivit à M. Vincent environ ce même temps-là, une particularité qui mérite d'être observée : « Lorsque je vous écrivis, dit-il, l'ordre de nos missions, j'oubliai de vous dire ce que nous faisions pour l'instruction du peuple, et pour le soulagement des confesseurs. Nous avons deux jeunes ecclésiastiques, lesquels, hors le temps du catéchisme, enseignent les mystères à tous ceux qui veulent se confesser ; et lorsqu'ils sont suffisamment instruits, ils leur donnent un petit billet imprimé pour cet effet, et les pénitents le présentent à leur confesseur, lequel par ce moyen est assuré, lorsqu'un pénitent vient faire sa confession, qu'il est suffisamment instruit des vérités chrétiennes, et ainsi il n'est point en peine de les en interroger : ce qui fait que les confesseurs avancent davantage, et ne font pas tant attendre ceux qui sont autour de leurs confessionnaux. »

Par une autre lettre du 6 mai 1647, le même supérieur écrivit : « Nous voici de retour de la mission de N. Elle comprenait cinq paroisses, outre le concours du voisinage. Il s'y est fait un très-grand nombre de conversions et de confessions générales, nonobstant la dureté du peuple, lequel était très-difficile à émouvoir, si bien que nous perdions presque courage au commencement. Mais Notre-Seigneur nous a voulu consoler sur la fin de la mission, touchant ces cœurs endurcis, et répandant sur eux des grâces si abondantes, que ceux qui au commencement ne voulaient point nous écouter, à la fin de la mission ne pouvaient consentir à se séparer de nous. En sorte que le jour de notre départ, étant allés à l'église pour recevoir la bénédiction de M. le curé, tout le peuple vint à l'église, et se mit à pleurer et à crier miséricorde, comme si en nous en allant nous lui eussions ôté la vie ; tellement que nous eûmes bien de la peine à nous échapper. Il y a eu quantité de noblesse de la ville de Gênes qui est venue en ce lieu, et qui a assisté aux actions de la mission, dont elle a été fort édifiée. M. le cardinal archevêque de Gênes y est venu donner la confirmation ; ensuite de quoi, comme il prenait sa réfection avec les missionnaires, et quelques gentilshommes qui l'avaient accompagné, un seigneur du voisinage lui ayant envoyé un présent, il s'excusa de le prendre, disant que les

missionnaires avaient pour règle de ne rien recevoir en mission, et le renvoya. »

Par une lettre du 16 décembre 1647, le même écrivant à M. Vincent d'une autre mission, dit qu'entre autres choses sept bandits y avaient été convertis; et qu'un Turc qui servait un gentilhomme du lieu avait demandé le baptême, qu'on ne lui avait pas voulu néanmoins conférer qu'après l'avoir bien instruit, et bien éprouvé sa foi.

Et dans une mission suivante, plusieurs autres bandits ayant semblablement été convertis, obtinrent le pardon et la paix de ceux dont ils avaient tué ou le père, ou les frères, ou les enfants; et quelques uns de ces bandits s'étant jetés à genoux aux pieds des offensés, en avaient été reçus et accueillis avec grande charité, et avec abondance de larmes répandues de part et d'autre. C'était au bourg de Sestri que se faisait cette mission, dont le peuple, après avoir apporté une assiduité et une docilité très-grande à toutes les instructions, exhortations et prédications qui s'y étaient faites, témoigna sur la fin une telle affection envers les missionnaires qui leur avaient rendu ces offices de charité, que sachant qu'ils étaient prêts de s'en aller, ils tinrent leur maison comme assiégée pendant deux ou trois jours, ne pouvant du tout consentir à leur départ; en sorte qu'ils furent contraints, pour s'échapper d'eux, de sortir pendant la nuit.

Et par une lettre du 10 décembre de l'année 1648, il mande que dans la mission de l'Avagne il y avait eu encore plusieurs bandits convertis et reçus à grâce et pardon.

Dans une autre mission faite en janvier de l'année 1650, quoique les habitants du lieu fussent extrêmement pauvres, néanmoins la proposition leur ayant été faite d'établir en leur paroisse la Confrérie de la Charité pour les pauvres malades, ces bonnes gens firent un tel effort pour contribuer à une œuvre qu'ils estimaient si bonne et si sainte, qu'à la première quête l'on trouva cinq cents livres d'argent, et, outre cela, sept cents livres en fonds et en obligations.

Il s'y est encore établi une autre confrérie ou compagnie pour les hommes, qui est nommée de la Doctrine Chrétienne, dont l'emploi est d'enseigner le *Pater* et l'*Ave*, et les principes de la foi à ceux qui ne les savent point, et d'aller par la paroisse chercher les enfants pour les faire assister au catéchisme.

L'un des anciens prêtres de la Congrégation faisant voyage de Paris en Italie, et s'étant trouvé à une mission que ceux de Gênes faisaient à Castiglione au mois de décembre 1650, il en écrivit à M. Vincent en ces termes :

« J'ai vu tous les exercices de la mission qui se fait en cette paroisse,

[redacted]

et tout ensemble à huit ou neuf autres voisines. Les peuples se rendent fort assidus aux sermons et aux catéchismes, et occupent continuellement les confesseurs. Il faut avouer qu'ils ne cèdent en rien à ceux des autres pays, mais plutôt qu'ils les surpassent en quelque chose. Deux concubinaires publics portés d'un mouvement de pénitence ont fait une amende honorable publiquement dans l'église au milieu du sermon, en présence d'une très-grande assemblée de peuple. Plusieurs usuriers se sont obligés par écrit passé par-devant notaire de restituer tout ce qu'ils ont injustement exigé des pauvres gens auxquels ils avaient prêté leur argent. La Confrérie de la Charité a été établie en cette paroisse et en toutes les autres susdites. Le supérieur de cette mission fait tous les lundis une conférence à dix ou douze curés des environs; j'ai assisté à l'une de ces conférences, le tout s'y passa fort bien, on en peut espérer beaucoup de profit pour eux et pour leurs peuples. »

Le supérieur de la maison de Gênes, dans une lettre qu'il écrivit à M. Vincent le 6 février 1659 : « Nous venons, lui dit-il, de faire deux petites missions auxquelles Dieu a donné beaucoup de bénédiction, et particulièrement à la première.

« La paroisse n'était que de deux cent quarante communiants en un lieu fort écarté; et néanmoins à la communion générale, il se trouva plus de sept cents personnes qui étaient venues des lieux circonvoisins bien éloignés. Entre les réconciliations, il s'est fait une paix fort considérable d'un père, duquel le fils aîné avait été tué en dormant et sans aucun sujet, depuis peu de temps. Plusieurs personnes de condition s'étaient employées sans effet pour le porter à pardonner à celui qui avait commis ce meurtre, et le jour précédent même il me l'avait refusé lorsque je lui voulus faire la même prière, et m'avait prié de ne lui en parler jamais. Mais Dieu fit par sa grâce ce que les hommes n'avaient pu faire par leurs remontrances et exhortations; car m'étant encore hasardé le jour suivant de le conjurer derechef avec prières et avec larmes, de donner ce pardon et cette paix pour l'amour de Notre-Seigneur, il fut tout d'un coup changé, et m'accorda ce que je lui demandais, avec des sentiments vraiment chrétiens qui tirèrent les larmes de tous ceux qui furent présents. »

Et dans une autre mission de la même année, il se fit une autre réconciliation d'un fils de qui on avait tué le père, âgé de soixante-dix ans, lequel n'ayant pu pendant tout le temps de la mission surmonter les violents ressentiments qu'il en avait, et donner la paix et le pardon qu'on lui demandait pour celui qui avait fait ce meurtre, il le fit néanmoins après la fin de la mission et le départ des missionnaires : la semence de la parole de Dieu qui avait été répandue dans son cœur par les exhortations et les prédications qu'il avait en-

[redacted]

tendues, ayant enfin rapporté son fruit, quoiqu'un peu tard, assez tôt néanmoins pour faire voir un effet signalé de la divine miséricorde en son endroit.

SECTION V.

DES MISSIONS FAITES EN L'ÎLE DE CORSE.

Cette île est située en la mer Méditerranée et fait un petit royaume qui appartient à la république de Gênes, dont les principaux magistrats, sachant les besoins spirituels, demandèrent en l'année 1652 à M. Vincent quelques prêtres de sa Congrégation pour y aller faire des missions, et leur en ayant accordé sept, ils furent travailler en divers lieux de cette île, assistés de quatre autres ecclésiastiques et de quatre religieux que M. le cardinal Durazzo, archevêque de Gênes, leur donna pour les aider.

La première mission se fit à Campo-Lauro, où réside ordinairement l'évêque d'Alleria. Mais pour lors le siége épiscopal vaquant, le diocèse était gouverné par deux vicaires-généraux, l'un nommé de la part de la congrégation *de propagandâ fide*, et l'autre du chapitre de l'église cathédrale. Or, comme ces deux grands-vicaires ne convenaient pas ensemble en leur conduite, et se trouvaient souvent fort opposés en leurs sentiments, en sorte que l'un défaisait ce que l'autre avait fait, et si l'un excommuniait, l'autre relevait de cette excommunication : pour cela le clergé et le peuple étaient dans une grande division qui causait beaucoup de désordre dans tout le pays.

La seconde mission se fit dans un lieu nommé Il Cotone.

La troisième à Corte qui est au milieu de l'île.

Et la quatrième et dernière à Niolo.

Pour comprendre quel a été le fruit de ces missions, il faut savoir qu'outre l'ignorance qui est fort grande parmi le peuple, les vices plus ordinaires qui règnent dans le pays sont l'impiété, le concubinage, l'inceste, le larcin, le faux témoignage, et sur tous les autres la vengeance, qui est le désordre le plus général et le plus fréquent : d'où il arrive souvent qu'ils s'entre-tuent les uns les autres comme des barbares, et ne veulent point pardonner ni entendre parler d'aucun accommodement, jusqu'à ce qu'ils se soient vengés; et non-seulement ils s'en prennent à celui qui leur a fait injure, mais aussi pour l'ordinaire à tous ses parents jusqu'au troisième degré inclusivement; de sorte que si quelqu'un en a offensé un autre, il faut que tous ses parents se tiennent sur leurs gardes, car le premier qui sera rencontré, quoiqu'innocent, et peut-être ne sachant rien du mal qui aura été fait, sera néanmoins traité comme s'il en avait été complice. De là

vient que les habitants de cette île portent tous les armes, et se piquent tellement d'honneur que pour la moindre parole qui les fâche ils s'entre-tuent les uns les autres ; ce qui est cause que ce royaume de Corse, qui est un beau pays et bien fertile, n'est pas néanmoins beaucoup habité.

Or il se fit en ces missions, avec le secours de la grâce de Dieu, des biens très-considérables.

Premièrement par les conférences en manière d'exercices spirituels que les missionnaires firent faire aux chanoines, aux curés et aux autres ecclésiastiques ; et cela tous les jours, les assemblant dans l'église après que le peuple s'était retiré. Le supérieur de la mission leur faisait des exhortations sur les obligations et devoirs des ecclésiastiques, et leur marquait les sujets de leur méditation ; et les ayant ainsi disposés à faire des confessions générales, ils remédièrent par ce moyen à plusieurs scandales passés, et prirent une bonne résolution de s'acquitter soigneusement à l'avenir de leurs obligations envers Dieu et envers leurs peuples, auxquels même quelques-uns d'entre eux, fortement touchés du regret de leurs fautes, demandèrent pardon publiquement pour les mauvais exemples qu'ils pouvaient leur avoir donnés. Il y eut plusieurs curés qui firent cette satisfaction publique, et un chapitre entier la fit aussi par la voix d'un de leurs chanoines, qui parla au nom de tous les autres.

Secondement, par le grand nombre d'accommodements et de réconciliations qui se firent en tous les lieux : l'un pardonnant la mort de son frère, l'autre de son père, de son enfant, de son mari, de son parent, etc. Les autres pardonnaient les fausses accusations et les faux témoignages qu'on avait portés contre eux en justice, remettant même toutes les réparations d'honneur et d'intérêts quoique fort considérables, et embrassant cordialement ceux qui avaient voulu leur faire perdre ou la vie ou l'honneur ; et ce qui est bien remarquable en ce sujet, est que ces réconciliations importantes ne se comptaient pas par trois ou par quatre, mais par cinquantaines et quelquefois par centaines en chaque lieu.

Troisièmement, par la cessation et abolition entière des concubinages qui étaient fort fréquents, et par la pénitence publique de quantité de filles et femmes débauchées qui demandèrent pardon publiquement de leurs désordres, lesquelles furent suivies de plusieurs autres personnes, qui, étant touchées de leurs exemples et ressentant en leur conscience quelque reproche d'avoir causé quelques scandales par leurs péchés, se levaient du milieu de la presse et demandaient hautement miséricorde à Dieu et pardon à tout le monde ; et comme elles accompagnaient leurs paroles de plusieurs marques extérieures

d'une véritable pénitence, cela tirait les larmes de toute l'assemblée.

Enfin, par l'établissement des Confréries de la Charité, lesquelles non-seulement ont procuré l'assistance spirituelle et corporelle des pauvres malades, mais de plus ont donné lieu à l'exercice de plusieurs autres bonnes œuvres, que les personnes qui étaient de ces confréries ont pratiquées : ce qui a également contribué et au soulagement des pauvres, et à la sanctification de ces personnes-là, comme aussi à l'édification de leurs familles, et des autres qui voyaient leurs bons exemples.

Mais pour faire encore mieux concevoir la grandeur et l'importance des fruits de ces missions, sur lesquels il semble que la grâce que Dieu avait mise avec plénitude en M. Vincent se soit répandue avec une particulière abondance, nous rapporterons ici un peu plus au long ce qui s'est passé en la dernière, selon le récit qu'en a envoyé celui qui était le supérieur de cette mission, en la manière suivante :

« Niolo, dit-il, est une vallée d'environ trois lieues de long et une demi-lieue de large, entourée de montagnes dont les accès et les chemins pour y aborder sont les plus difficiles que j'aie jamais vus, soit dans les monts Pyrénées ou dans la Savoie, ce qui fait que celui-là est comme un refuge de tous les bandits et mauvais garnements de l'île, qui, ayant cette retraite, exercent impunément leurs brigandages et leurs meurtres, sans crainte des officiers de la justice. Il y a dans cette vallée plusieurs petits villages, et dans toute son enceinte environ deux mille habitants. Je n'ai jamais trouvé de gens, et je ne sais s'il y en a en toute la chrétienté qui fussent plus abandonnés qu'étaient ceux-là. Nous n'y trouvâmes presque point d'autres vestiges de la foi sinon qu'ils disaient avoir été baptisés et qu'il y avait quelques églises, mais très-mal entretenues. Ils étaient dans une telle ignorance des choses de leur salut, qu'à grand'peine eût-on pu y trouver cent personnes qui sussent les commandements de Dieu et le Symbole des Apôtres. Leur demander s'il y a un Dieu ou s'il y en a plusieurs, et quelle des trois personnes divines s'est fait homme pour nous, c'était leur parler arabe. Le vice y passait pour vertu, et la vengeance y avait un tel cours, que les enfants n'apprenaient pas plutôt à marcher et à parler qu'on leur montrait à se venger quand on leur faisait la moindre offense ; et il ne servait de rien de leur prêcher le contraire, parce que l'exemple de leurs ancêtres et les mauvais conseils de leurs propres parents touchant ce vice avaient jeté de si profondes racines dans leurs esprits qu'ils n'étaient pas capables de recevoir aucune persuasion contraire. Il y en avait plusieurs qui passaient les sept et huit mois sans entendre la Messe, et les trois, quatre, huit et dix ans sans se confesser ; on trouvait même des jeunes gens de quinze et seize ans qui

ne s'étaient encore jamais confessés, et avec tout cela il y avait quantité de vices qui régnaient parmi ces pauvres gens. Ils étaient fort enclins à dérober; ils ne faisaient aucun scrupule de manger la chair le carême et les autres jours défendus; ils se persécutaient et molestaient les uns et les autres comme des barbares; et lorsqu'ils avaient quelque ennemi, ils ne faisaient aucune difficulté de lui imposer faussement quelque grand crime dont ils l'accusaient en justice et produisaient autant de faux témoins qu'ils en voulaient. D'autre part, ceux qui étaient accusés, soit qu'ils fussent coupables ou non, trouvaient des personnes qui disaient et soutenaient en justice tout ce qu'ils voulaient pour leur justification; d'où provenait que la justice ne se rendait point et qu'ils se la faisaient eux-mêmes, s'entre-tuant facilement les uns les autres en toutes sortes d'occasions. Outre tous ces désordres il y avait encore un très-grand abus parmi les habitants de cette île touchant le mariage : ils le célébraient rarement qu'ils n'eussent auparavant habité ensemble; et pour l'ordinaire lorsqu'ils étaient fiancés ou qu'ils s'étaient seulement donné parole, la fille allait demeurer dans la maison de son futur mari, et persévéraient dans cet état de concubinage deux et trois mois, et quelquefois deux et trois ans, sans se mettre en peine de s'épouser. Ce qui est encore pis, une grande partie de ces mariages se faisaient entre des personnes parentes, sans se faire dispenser de l'empêchement de consanguinité, et demeuraient dans cet état les huit et dix ans, et même quinze et plus : cependant ils avaient plusieurs enfants, lesquels, s'il arrivait que l'homme vînt à mourir, étaient abandonnés comme bâtards, et la femme se remariait à un autre qui était encore quelquefois son parent. On en a vu qui ont eu jusqu'à trois maris avec lesquels elles ont vécu en concubinage et en inceste. Il arrivait même que si les personnes ainsi mariées venaient à se dégoûter l'un de l'autre, encore qu'ils eussent des enfants, ils ne laissaient pas de se séparer et de chercher parti ailleurs.

« Il y avait encore un autre grand abus, qui est que les parents pour la plupart marient leurs enfants avant l'âge nubile; il s'en est trouvé qui les ont mariés dès l'âge de quatre ou cinq ans; et il y en a eu un entre les autres qui avait marié sa fille dès l'âge de un an, à un enfant de cinq ans. De ce désordre il en provenait un autre, qui est que bien souvent ces enfants n'ayant jamais eu d'affection l'un pour l'autre, ne se pouvaient voir ni souffrir, et même que plusieurs faisaient divorce, et en venaient jusqu'à des inimitiés, des attentats et des meurtres les uns contre les autres.

« Dans cette seule vallée nous y avons bien trouvé six vingts concubinaires, desquels quatre-vingts ou environ étaient aussi inces-

tueux ; et entre ceux-ci il y en avait environ quarante qui avaient été déclarés et dénoncés excommuniés pour ce sujet, lesquels nonobstant cela ne laissaient pas de traiter et converser avec les autres habitants, aussi librement que s'ils ne l'eussent point été. De sorte que presque tout ce quartier-là se trouvait embarrassé de ces censures, et la plus grande partie des habitants excommuniés pour avoir communiqué et traité avec ces gens-là.

« Voilà le déplorable état où se trouvait tout ce pauvre peuple, lorsqu'on y envoya des prêtres pour y faire la mission. Voici de quelle façon nous avons agi pour apporter quelques remèdes à tant de désordres.

« Premièrement nous avons usé de la plus grande diligence qu'il nous a été possible, pour instruire le peuple des choses nécessaires à salut ; à quoi nous employâmes environ trois semaines.

« 2° Nous fîmes séparer les concubinaires, au moins tous ceux dont nous eûmes connaissance, et qui demeuraient sur le lieu ; et au jour de la fête de saint Pierre et saint Paul, patrons de l'église où nous étions, tous ces concubinaires étant bien convaincus du mauvais état dans lequel ils avaient vécu, et touchés d'un vrai sentiment de pénitence, s'étant mis à genoux à la fin de la prédication, demandèrent publiquement pardon du scandale qu'ils avaient donné, et promirent avec serment de se séparer ; et s'étant en effet séparés, se présentèrent au tribunal de la confession.

« 3° L'on fit aussi séparer ceux qui étaient excommuniés, lesquels s'étant présentés avec toutes les marques d'un cœur vraiment contrit et humilié à la porte de l'église pour être absous, après leur avoir fait une remontrance sur la censure qu'ils avaient encourue, ils s'obligèrent tous l'un après l'autre par un serment public de demeurer séparés, et de n'entrer jamais dans la maison l'un de l'autre, pour quelque occasion ou raison que ce pût être, et ensuite furent absous publiquement ; puis on les reçut à la confession, et quelque temps après à la communion. Comme il y avait quelques ecclésiastiques qui fomentaient ces désordres par leurs mauvais exemples, et qui commettaient des incestes et des sacriléges avec leurs nièces et parentes, il plut à la miséricorde de Dieu de leur toucher le cœur, tant par les remontrances charitables qui leur furent faites que par le moyen des conférences spirituelles auxquelles ils assistèrent, en sorte que tous firent leurs confessions générales avec toutes les démonstrations d'une vraie pénitence, y ajoutant les réparations publiques du scandale qu'ils avaient causé.

« Mais le plus fort de notre travail fut notre emploi pour les récon-

[redacted]

ciliations; et je puis dire que *hoc opus*, *hic labor*, parce que la plus grande partie de ce peuple vivait dans l'inimitié. Nous fûmes quinze jours sans y pouvoir rien gagner, sinon qu'un jeune homme pardonna à un autre, qui lui avait donné un coup de pistolet dans la tête. Tous les autres demeuraient inflexibles dans leurs mauvaises dispositions, sans se laisser émouvoir par aucune chose que nous leur puissions dire: ce qui n'empêcha pas pourtant que le concours du peuple ne fût toujours fort grand aux prédications que nous continuions tous les jours matin et soir. Tous les hommes venaient armés à la prédication, l'épée au côté et le fusil sur l'épaule, qui est leur équipage ordinaire. Mais les bandits et autres criminels, outre ces armes, avaient encore deux pistolets et deux ou trois dagues à la ceinture. Et tous ces gens-là étaient tellement préoccupés de haine et de désirs de vengeance, que tout ce qu'on pouvait dire pour les guérir de cette étrange passion, ne faisait aucune impression sur leurs esprits : plusieurs même d'entre eux, lorsque l'on parlait du pardon des ennemis, quittaient la prédication; de sorte que nous étions tous fort en peine, et moi encore plus que tous les autres, comme étant plus particulièrement obligé de traiter ces accommodements.

• Enfin la veille de la communion générale, comme j'achevais la prédication, après avoir exhorté derechef le peuple à pardonner, Dieu m'inspira de prendre en main le crucifix que je portais sur moi, et de leur dire que ceux qui voudraient pardonner vinssent le baiser; et sur cela je les y conviai de la part de Notre-Seigneur qui leur tendait les bras, disant que ceux qui baiseraient ce crucifix, donneraient une marque qu'ils voulaient pardonner, et qu'ils étaient prêts de se réconcilier avec leurs ennemis. A ces paroles ils commencèrent à s'entre-regarder les uns les autres; mais comme je vis que personne ne venait, je fis semblant de me vouloir retirer, et je cachai le crucifix, me plaignant de la dureté de leurs cœurs, et leur disant qu'ils ne méritaient pas la grâce ni la bénédiction que Notre Seigneur leur offrait. Sur cela un religieux de la réforme de Saint-François s'étant levé, commença de crier : O Niolo! ô Niolo! tu veux donc être maudit de Dieu? tu ne veux pas recevoir la grâce qu'il t'envoie par le moyen de ces missionnaires qui sont venus de si loin pour ton salut. Pendant que ce bon religieux proférait ces paroles et autres semblables, voilà qu'un curé, de qui le neveu avait été tué, et le meurtrier était présent à cette prédication, vient se prosterner en terre, et demande à baiser le crucifix, et en même temps dit à haute voix : Qu'un tel s'approche (c'était le meurtrier de son neveu), et que je l'embrasse. Ce qu'ayant fait, un autre prêtre en fit de même à l'égard de quelques-uns de ses ennemis

qui étaient présents, et ces deux furent suivis d'une grande multitude d'autres. De facon que pendant l'espace d'une heure et demie, on ne vit autre chose que réconciliations et embrassements; et pour une plus grande sûreté, les choses les plus importantes se mettaient par écrit, et le notaire en faisait un acte public.

« Le lendemain, qui fut le jour de la communion, il se fit une réconciliation générale, et le peuple, après avoir demandé pardon à Dieu, le demanda aussi à leurs curés, et les curés réciproquement au peuple, et le tout se passa avec beaucoup d'édification ; après quoi je demandai s'il restait encore quelqu'un qui ne se fût point réconcilié avec ses ennemis; et incontinent se leva un des curés qui dit qu'oui, et commença d'en appeler plusieurs par leurs noms, lesquels s'approchant adorèrent le très-saint Sacrement qui était exposé, et sans aucune résistance ni difficulté s'embrassèrent cordialement les uns les autres. Oh ! Seigneur, quelle édification à la terre, et quelle joie au ciel de voir des pères et des mères qui pour l'amour de Dieu pardonnaient la mort de leurs enfants, les femmes de leurs maris, les enfants de leurs pères, les frères et les parents de leurs plus proches, et enfin de voir tant de personnes s'embrasser et pleurer sur leurs ennemis. Dans les autres pays c'est chose assez ordinaire de voir pleurer les pénitents aux pieds des confesseurs, mais en Corse c'est un petit miracle.

« Le lendemain de la communion, nous reçûmes lettres qu'il fallait nous rendre à la Bastide, où une galère envoyée exprès par le sénat de Gênes nous attendait. Nous tardâmes néanmoins encore deux jours, qui furent employés fort utilement à faire quelques accommodements qui restaient; et le mardi se fit une prédication de la persévérance, où il y eut un si grand concours de peuple, qu'il fallut prêcher hors de l'église. Là se renouvelèrent les promesses et protestations de vouloir mener une vie vraiment chrétienne, et y persévérer jusqu'à la mort; et les curés promirent hautement d'enseigner le catéchisme, et de se rendre plus soigneux de leur devoir. La pluie qui survint à la fin de la prédication, nous empêcha de partir ce jour-là ; et le soir je m'en allai en un lieu distant d'une petite lieue, pour parler à deux personnes qui n'avaient point voulu assister à aucune prédication, de peur d'être obligés de pardonner à leurs ennemis qui avaient tué leur frère, et toutefois ayant été priés par leur curé de suspendre au moins l'effet de leur vengeance jusqu'à ce qu'ils m'eussent parlé, ils le firent, et il plut à Notre-Seigneur de leur toucher le cœur par sa grâce, en sorte qu'ils pardonnèrent la mort de ce frère ; et le mercredi matin, après les avoir confessés et communiés, nous partîmes tous ensemble et fûmes accompagnés de plusieurs ecclésiastiques et autres principaux du lieu, lesquels en signe de réjouissance, et pour une

marque de leur reconnaissance pour les petits services que nous leur avions rendus, tirèrent quantité de coups de leurs fusils, et autres armes à feu, à notre embarquement. »

SECTION VI.

DES MISSIONS FAITES DANS LE PIÉMONT.

Il se fit une mission au mois d'avril de l'année 1656, dans un gros bourg nommé Scalenghe, près de Pignerol, de laquelle le supérieur de la maison de la Mission de Turin, écrivant à M. Vincent : « Le concours, lui dit-il, a été de quatre à cinq mille personnes ; et ce qui m'a grandement édifié, est l'affection universelle que tous ont témoignée pour la parole de Dieu. L'on a vu ordinairement une cinquantaine de curés et autres ecclésiastiques, fréquenter tous les jours les exercices de la mission. Tous les gentilshommes des environs y ont pris part, avec une dévotion extraordinaire ; et le menu peuple y accourait avec une telle ardeur pendant que la mission a duré, qui a été d'environ six semaines, que cela faisait bien connaître qu'il y avait un vrai désir d'en profiter. Il s'en est trouvé plusieurs qui, ayant apporté un peu de retard, ont demeuré huit jours et huit nuits entières dans l'église, ou auprès de l'église, pour avoir accès au confessionnal. Tout cela fait voir la bonne disposition de ce peuple, et le grand fruit qu'on y pourrait faire, s'il y avait nombre d'ouvriers, vu qu'étant si peu, et si pauvres et si chétifs comme nous sommes, la volonté de Dieu ne laisse pas de se servir de nous pour en tirer beaucoup de biens : je dis si pauvres et si chétifs, parce que je ne saurais assez m'étonner comme ces bonnes gens ont la patience de me souffrir, étant plutôt capable de les rebuter, que de les attirer. C'est Dieu qui opère par sa pure grâce, et qui opérerait sans doute avec plus de plénitude, si je n'y mettais point d'empêchement par mon ignorance, par mon peu d'esprit, et par mes autres misères. »

Et par une autre lettre du vingt-quatrième juin suivant : « Nous venons, dit-il, d'achever une mission près de Luzerne, où il se trouva bien huit ou neuf mille personnes à la communion générale ; ce qui nous obligea de prêcher hors de l'église, au milieu de la grande place, sur un petit théâtre, où il arriva un accident qui fit paraître l'effet de la parole de Dieu et la force de sa grâce : ce fut qu'un des assistants, homme de faction et d'armes, selon l'usage de ce pays-là, où presque tous les habitants portent toujours sur eux trois ou quatre pistolets, et plusieurs dagues avec leurs épées : celui-ci donc étant fort attentif à la prédication, appuyé contre une muraille, reçut un coup de brique

inconsidérément par un autre, qui lui blessa la tête avec grande effusion de sang; et néanmoins ayant reçu un tel coup, il ne lui sortit autre chose de la bouche, sinon : O juste Dieu! si ceci m'avait été fait en un autre temps! Et comme quelqu'un s'étonnait de sa patience, il répondit : Que voulez-vous, mes péchés méritent cela et bien davantage! Et puis s'étant retiré pour faire panser sa plaie, il revint la tête bandée entendre le reste de la prédication, avec autant de tranquillité comme s'il ne lui fût arrivé aucun accident; ce qui est bien extraordinaire aux gens de ce pays, qui sont extrêmement prompts, colères et fort enclins à la vengeance.

« A la fin de cette mission l'on nous fit de très-grandes instances pour aller pacifier les habitants d'un gros bourg éloigné d'une lieue et demie de celui-ci, qui était dans une étrange division depuis dix ou douze ans, d'où s'était ensuivie la mort de plus de trente personnes; et l'on nous dit que depuis quelques jours ce bourg était tout en armes, divisé en deux factions, qui mettaient tout le peuple en danger de s'entre-tuer les uns les autres. J'avais sujet de craindre que notre entreprise ne réussît pas, d'autant que nous ne pouvions pas faire en ce lieu-là une mission entière : on nous pressa néanmoins si fortement, que nous crûmes être obligés de faire ce qu'on désirait de nous, en laissant le succès à la disposition de la divine Providence. Nous y demeurâmes deux jours, pendant lesquels il plut à Dieu disposer tellement les esprits, qu'ensuite de quelques prédications, et particulièrement d'une du jour de la Fête-Dieu, en présence du très-saint Sacrement, il se fit une réconciliation générale avec solennité, et les parties les plus intéressées s'étant approchées de l'autel, jurèrent sur les saints Évangiles qu'ils se pardonnaient d'un bon cœur les uns aux autres; et pour une marque de cette réconciliation ils s'embrassèrent avec cordialité, en présence de tout le peuple, et passèrent par devant notaires une transaction publique d'accord et de paix. Ensuite de quoi nous chantâmes le *Te Deum laudamus* en action de grâces : ce qui a donné beaucoup de consolation à tout ce peuple, qui n'avait vu depuis plusieurs années que des meurtres et du sang de leurs plus proches répandu au sujet de ces querelles. »

Voici un extrait d'une autre lettre du même, du 3 février 1657, qu fait mention du succès d'une autre grande mission :

« Nous sommes, par la miséricorde de Dieu, retournés de la missio de Raconi, où il a plu à sa bonté de nous conserver en assez bonn disposition pendant six semaines de travail continuel, au sortir d'une autre mission qui nous avait déjà fort fatigués. Nous n'eussions pas os entreprendre cette seconde en un lieu qui est le plus peuplé de tout l

Piémont, si monseigneur l'archevêque de Turin ne nous l'eût ordonné, sur les grandes instances que lui en avaient faites le clergé et le peuple. Et quoique nous ayons été secourus pour les confessions par quatre bons ecclésiastiques de la ville et par plusieurs vertueux religieux qui ont travaillé avec nous, nous n'avons pu néanmoins satisfaire pleinement à la dévotion de tout ce peuple, qui nous pressait tellement, qu'il ne nous laissait pas un moment de repos. Le concours aux prédications et aux catéchismes a été continuel, et le désir de se confesser si grand, qu'ils venaient nous éveiller dès minuit pour recevoir de nous ce service. Il s'en est trouvé qui ont demeuré plusieurs jours et plusieurs nuits pendant la rigueur de ce temps d'hiver sans retourner en leurs maisons, pour avoir la commodité de se confesser. Les bons effets et les fruits ont correspondu, par la grâce de Dieu, à toutes ces bonnes dispositions, par le moyen de quantité de restitutions et réconciliations qui se sont faites. Le clergé même, composé d'environ quarante prêtres et clercs, a donné l'exemple au peuple; nous leur faisons une conférence toutes les semaines, et ils ont pris résolution de les continuer toujours. Nous y avons établi la Confrérie de la Charité pour les pauvres malades, et les personnes qui la composent ont commencé avec grande ferveur à s'appliquer à leur rendre service. »

Et en la même année, travaillant au mois de juin à la mission de Savigliano, il en écrivit en ces termes : Nous sommes maintenant au plus fort de cette mission, qui est une des plus grandes que nous ayons encore faites en ce pays, à laquelle Dieu donne une particulière bénédiction, nonobstant la pauvreté des ouvriers et leur petit nombre. Nous avons sur les bras un grand lieu, dont les habitants ne traitent présentement d'autre chose que de faire pénitence et de se convertir; et ce qui m'étonne davantage est que presque tous les religieux de cinq ou six couvents assistent aux prédications, tous les prêtres font leurs confessions générales, et toute la noblesse, qui est fort nombreuse, ne pense à autre chose qu'à se mettre dans une sincère disposition d'une véritable pénitence. De sorte que nous avons été obligés de prier tous ces bons religieux de nous aider à confesser et même d'appeler pour la même fin du secours de la ville de Turin. La providence de Dieu nous a envoyés en ce lieu en un temps auquel les soldats, qui y avaient fait leurs quartiers d'hiver, devaient en partir pour aller à l'armée ; ce qui leur a donné moyen avant leur départ, et particulièrement à plusieurs capitaines et soldats français, d'assister aux prédications et catéchismes pendant une semaine. Il y en a eu un assez grand nombre qui ont fait leur confession générale, avec des sentiments tout extraordinaires, devant que de s'aller exposer aux dangers de la guerre.

Il faut que je confesse que je ne me souviens point avoir eu en ma vie un telle consolation, que celle que j'ai ressentie voyant des gens de cette profession, qui, depuis plusieurs années, n'avaient point approché des sacrements, fondre en larmes aux pieds de leurs confesseurs, et prendre des résolutions vraiment chrétiennes et fort extraordinaires à des personnes qui portent les armes. Ce sont des effets tout singuliers de la miséricorde de Dieu, dont j'espère que vous aurez la charité de nous aider à lui rendre grâces. »

A la fin de cette mission le même écrivit en ces termes :

« Je vous ai mandé comme dès le commencement de notre mission il a plu à Dieu de toucher le cœur des soldats ; nous avons, depuis, toujours continué nos prédications, catéchismes et autres fonctions ordinaires, où il y avait un tel concours de peuple, que l'église, qui est fort grande, se trouvait toujours remplie, et cela en un temps auquel la saison donnait d'ailleurs bien de l'occupation à un chacun pour ses affaires domestiques. Par ordre de ceux qui avaient le gouvernement public, toutes les boutiques se fermaient pendant l'heure de la prédication et du grand catéchisme ; et les jours de marché l'on désistait de négocier pendant ces mêmes heures, afin que tous eussent la commodité d'entendre la parole de Dieu. Les religieux et les ecclésiastiques s'y trouvaient en grand nombre, la plupart desquels ont fait leur confession générale, même les religieux qui la faisaient l'un à l'autre. Les restitutions et les réconciliations y ont été faites avec la même bénédiction que dans les autres lieux. La conclusion de la mission se fit en une grande place de la ville, où se trouva plus de douze mille assistants. Nous avons fait pendant tout le temps de la mission des conférences aux ecclésiastiques qui s'y trouvaient jusqu'au nombre de cent et plus à chaque assemblée.

« Or, il arriva qu'un des ouvriers que nous avions appelés de Turin pour nous aider, qui était un très-bon ecclésiastique, après avoir travaillé quelques jours au confessionnal, tomba malade et enfin mourut avec des sentiments extraordinaires de piété. Il n'avait autre chose en la bouche en mourant, sinon : Humilité, humilité, sans humilité je suis perdu. A peine fut-il décédé que les habitants du lieu vinrent en corps nous en faire leurs condoléances, et, pour marque de leur affection et reconnaissance, ils voulurent lui faire des funérailles très-solennelles, où ils assistèrent en très-grand nombre, ayant des flambeaux et cierges à la main : tous les ordres religieux s'y trouvèrent, et la sépulture fut des plus honorables qui se pût faire en ce lieu.

« Ce bon peuple, ayant fort goûté les services que nous avons tâché de lui rendre, conçut un grand désir d'avoir des prêtres de notre Con-

grégation qui demeurassent avec eux, et ils nous ont fait des offres les plus avantageuses qu'ils ont pu pour nous y retenir; et voyant que nous nous en excusions sur le petit nombre des ouvriers, ils ont résolu de faire une fondation pour l'entretien de quatre ou cinq prêtres, et ont eu recours à M. le marquis de Pianezze pour les obtenir, lui ayant allégué des raisons si persuasives, qu'à notre retour il nous exhorta grandement d'accepter cette fondation, ce que pourtant nous lui avons déclaré, avec tout respect, que nous ne pouvions pas faire. »

Vers la fin de cette même année, il se fit une mission dans le lieu de Bra qui fut accompagnée de grandes bénédictions, lesquelles nous ne saurions mieux faire connaître qu'en rapportant ici l'extrait de trois lettres du même supérieur à M. Vincent, par lesquelles on verra en quel état se trouvaient les habitants avant la mission, et les effets qu'elle a produits avec la grâce de Dieu.

Dans la première, qui est du 27 octobre 1657 : « Je crois, dit-il, qu'il faudra remettre à un autre temps la mission que Madame Royale nous a commandé de faire à Bra qui est à elle, à raison que le feu de la division s'y est tellement accru, qu'à présent les rues sont barricadées, les maisons pleines de fusiliers et de gens armés; ils s'entre-tuent jusque dans les églises, et sont tellement acharnés les uns contre les autres, qu'ils escaladent même les maisons pour y entrer de force, et chacun tâche de se fortifier dans la sienne en telle sorte qu'il soit en état de repousser son ennemi, et même de lui ôter la vie s'il passe par devant. On avait espéré que par le moyen de quelque traité l'on aurait pu faire quelque suspension d'armes, et obtenir sûreté les uns pour les autres, pendant le temps de la mission, et que par les prédications, exhortations, et remontrances publiques et particulières, on aurait pu adoucir leurs esprits et les disposer à quelques réconciliations; mais ils en sont si fort éloignés, que Madame Royale y ayant envoyé pour cet effet des principaux ministres de cet État, ils n'y ont pu rien faire; de sorte que ce serait une entreprise non-seulement inutile d'aller faire mission en un lieu où personne ne pourrait se trouver aux prédications ni aux autres exercices, mais même téméraire et préjudiciable à ceux qui se hasarderaient d'y assister. Il ne nous manque pas d'autres lieux où nous puissions maintenant travailler, etc. »

Mais dans une lettre écrite de ce lieu-là, du 6 février 1658 : « Il y a un mois, dit-il, que nous travaillons au lieu de Bra, où il a plu à Dieu de disposer les habitants à se réconcilier les uns avec les autres. Ils y ont été portés premièrement par le ressentiment que son Altesse a témoigné de leur désunion; et puis par le moyen de la mission qui a achevé de les y disposer entièrement; les personnes de l'un et de l'autre parti s'étant trouvées ensemble à nos prédications et exercices

de la mission dans une même église, ce que l'on jugeait au commencement fort difficile et même hasardeux ; mais aussi, auparavant que de les assembler à l'église, on leur a persuadé aux uns et aux autres de quitter les armes qu'ils avaient toujours portées jusqu'alors en tous lieux. Leur assiduité aux prédications et catéchismes, avec les sentiments qu'il a plu à Dieu leur donner, les a parfaitement réunis, en sorte qu'ils se sont tous embrassés les uns les autres en présence du très-saint Sacrement, s'étant réciproquement demandé pardon, et même quelques-uns des principaux l'ayant fait publiquement aux rencontres dans la grande place du lieu, ce qui s'est fait avec tant de satisfaction de part et d'autre qu'il y a grand sujet d'espérer que cette réconciliation sera stable et de durée. Tout le peuple est extrêmement consolé de voir ces personnes, qui auparavant se cherchaient pour s'entre-tuer, se fréquenter maintenant, se promener et s'entretenir ensemble avec autant de cordialité que si jamais ils n'avaient été en discorde. Ils marchaient auparavant dans les rues tous chargés d'armes, et à présent, par la grâce de Dieu, on n'en voit plus, et chacun ne pense plus à autre chose, sinon à se bien réconcilier à sa divine Majesté par le moyen d'une bonne pénitence. Madame Royale ayant appris ces bonnes nouvelles a bien daigné nous témoigner par une de ses lettres la satisfaction qu'elle en a reçue ; comme aussi M. le marquis de Pianezze qui en a reçu des sentiments de consolation tout extraordinaires. Nous sommes maintenant occupés aux confessions, et il se présente une si grande foule de pénitents que, quoique nous ayons prié tous les prêtres et religieux du lieu, qui sont en bon nombre, de nous aider, je ne sais quand nous pourrons avoir achevé. »

Enfin, dans une troisième lettre du 9 mars suivant : « Nous voici, dit-il, sortis de notre mission de Bra, où il a plu à Dieu de verser des grâces en abondance sur ces pauvres âmes, qui étaient depuis si longtemps dans l'état déplorable que je vous ai fait savoir par mes précédentes. Nous y avons employé sept semaines entières ; et tout le temps dont le monde emploie ordinairement une partie aux folies du carnaval, a été pour les habitants de ce lieu un temps de pénitence, et comme une fête continuelle de très-grande dévotion. Il s'y est fait environ neuf ou dix mille confessions générales, avec une telle ferveur que plusieurs, pour pouvoir aborder le confessionnal, passaient les journées entières et une bonne partie de la nuit à l'église, nonobstant la très-grande rigueur du froid qu'on a ressenti pendant ce temps-là. Il a plu à Dieu par ce moyen répandre la paix et la charité dans les cœurs, avec une telle plénitude, que les habitants sont étonnés de voir une réconciliation si parfaite, en sorte qu'ils ne se souviennent pas d'avoir jamais vu une telle union et cordialité. Ils en ont donné eux-

mêmes avis à Madame Royale, à qui j'allai hier rendre compte de tout ce qui s'y était passé, et de l'espérance qu'il y avait d'une totale persévérance : elle en ressentit tant de joie et de consolation, que son cœur en fut tout attendri, et les larmes lui en vinrent aux yeux ; et pour mettre le comble à tout ce bien, et effacer entièrement la mémoire du passé, elle leur a fait grâce, et leur a donné une abolition entière de tous les crimes et de tous les excès commis pendant leurs divisions.

« Mais comme une miséricorde et une grâce en attire ordinairement une autre de la bonté de Dieu, il a plu à cette divine bonté étendre la même bénédiction qu'il avait communiquée au lieu de Bra, sur un autre qui en est assez proche, où depuis quarante ans la discorde et la division avaient fait un tel ravage parmi les habitants, que tout le lieu en restait presque détruit ; un grand nombre ayant été tués de part et d'autre, plusieurs maisons abattues et détruites, et une bonne partie des habitants obligés d'aller demeurer ailleurs. Le sénat du Piémont s'était plusieurs fois employé pour les réconcilier, mais sans aucun fruit, et tous les autres moyens dont on s'était voulu servir pour cette fin ont été inutiles. Enfin, le seigneur de ce lieu, qui est l'un des principaux du Piémont, et d'ailleurs très-vertueux et très-sage, jugea à propos après la mission de Bra, aux fonctions de laquelle quelques-uns de ce lieu-là avaient assisté, de les convoquer tous, tant d'un parti que d'autre, et de voir s'il n'y avait point moyen de les porter à la réconciliation, par l'exemple de leurs voisins. Nous y fîmes seulement pendant trois ou quatre jours quelques prédications et exercices de la mission, et il plut à Dieu de leur toucher le cœur en telle sorte, qu'en présence du très-saint Sacrement, et d'un grand nombre de peuple du voisinage, ils s'embrassèrent les uns les autres, et s'étant réciproquement pardonné, ils jurèrent sur les saints Évangiles une paix perpétuelle ; et en témoignage de cela, ils se sont conviés les uns les autres, et ont mangé ensemble avec une telle union et cordialite, comme s'ils étaient frères. Son Altesse a eu la bonté de leur accorder la même grâce et abolition qu'à ceux de Bra, afin qu'ils puissent retourner habiter leurs maisons abandonnées, et cultiver leurs terres. »

Le 26 de mars suivant, il se fit une autre mission au bourg de Caval Maggiore, composé de quatre ou cinq mille communiants, dans lequel (comme parle le même supérieur en une lettre qu'il écrivit à M. Vincent), « quoiqu'il n'y ait pas de si grands désordres que dans les autres lieux de nos missions passées, il y a toutefois une si grande quantité de différends et de procès, qu'ils ne nous laissent pas un seul moment de repos. La confiance que Dieu a donnée à tous ces bons

habitants envers nous, fait qu'ils nous remettent entre les mains tous les intérêts de procès et tous leurs différends tant civils que criminels. Nous espérons avec la grâce de Dieu les terminer pendant le carême. »

Et par une autre lettre du 6 juillet : « Nous sortons, dit-il, de Fossano, petite ville extrêmement peuplée, où nous avons fait la mission: il a plu à Dieu d'y donner beaucoup de bénédictions à proportion des grands besoins qui s'y sont trouvés. Le concours a été tel, que l'église, quoique de grande étendue, n'était point suffisante pour contenir le peuple qui venait pour profiter des prédications et des autres actions de la mission ; et non-seulement les séculiers, mais le clergé et les religieux y ont encore pris leur part.

« Outre les mauvaises pratiques secrètes et publiques qui ont été abolies, les haines éteintes, et autres fruits ordinaires des missions, on y a établi quelques bonnes œuvres pour l'avenir. 1° Les prières publiques du soir que nous avions commencées se continuent en l'église des Pères de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, où quantité de peuple se trouve tous les soirs. 2° MM. les chanoines ont pris résolution, pour maintenir le peuple dans les sentiments de piété où il est, de faire de trois en trois mois une communion générale en leur église. 3° Ces MM. les chanoines, et tout le clergé, se sont déterminés de continuer toutes les semaines la conférence spirituelle que nous leur avons faite pendant le temps de la mission, qui pourra, s'il plait à Dieu, être grandement utile pour rétablir et conserver parmi eux, le véritable esprit ecclésiastique, à quoi plusieurs de ces messieurs, qui sont personnes d'esprit et de vertu, semblent être grandement portés. Enfin ce lieu parait à présent tout renouvelé dans une vie vraiment chrétienne. Plaise à la bonté de Dieu les conserver en ce bon état, par la continuation et augmentation de ses grâces ! »

Par une autre lettre du 12 mars 1659, il parle encore de quelques missions faites près de la ville de Mondovi, dont le principal fruit a été la cessation des meurtres et des homicides qui s'y commettaient très-fréquemment. Dans un seul de ces lieux de fort petite étendue, les missionnaires y trouvèrent quarante bandits, lesquels aussi bien que le reste des habitants furent disposés à se mettre en état de pénitence, et témoignèrent la conversion de leurs cœurs par l'abondance de leurs larmes, et par d'autres signes assez extraordinaires du regret qu'ils avaient de leur vie passée, en la présence du saint Sacrement, et immédiatement devant que de recevoir la sainte communion.

Enfin, dans une lettre du 12 juillet de la même année 1659 : « Nous voici tous, dit-il, de retour de la campagne ; la mission de Cherasco a été un peu plus longue que les autres, pour le concours extraordi-

naire que nous y avons eu de tous les lieux circonvoisins; de sorte que pour donner satisfaction au peuple, nous eussions eu besoin d'une vingtaine de bons ouvriers, qui auraient pu y trouver abondamment de l'emploi pour deux mois et davantage. Il a plu à Dieu de nous donner toute la bénédiction qu'on peut désirer en telle occasion : grand nombre de différends et de querelles ont été apaisés, et entre autres il y avait un gros bourg prochain, dont les habitants étaient dans une telle division et si fort animés les uns contre les autres, qu'il y en avait eu quatre de tués la veille du jour que nous y arrivâmes; et néanmoins, par la miséricorde de Dieu, la paix y a été rétablie; ce qui ne s'est fait pourtant qu'avec grande difficulté, puisque ce n'a été qu'après quarante jours de prédications et de négociations; mais aussi à la fin tout s'est terminé avec beaucoup de consolation, et même d'édification de tout le peuple, en la présence du très-saint Sacrement, qui avait été exposé exprès pour cet effet. Et ce qui est le principal, est que ces personnes ensuite de leur réconciliation se sont présentées au sacrement de pénitence avec de très-bonnes dispositions. »

Jusqu'ici sont les extraits de ces lettres écrites à M. Vincent. Que s'il fallait rapporter par le détail tous les autres semblables fruits que les missions seules du Piémont ont produits, avec le secours de la grâce divine, il y aurait de quoi remplir un volume, et l'on serait obligé d'user de beaucoup de redites. Ce peu que nous en avons ici rapporté suffira pour donner moyen au lecteur de juger tout le reste, et pour lui suggérer un motif de remercier Dieu de toutes les grâces qu'il lui a plu communiquer à ces peuples. Sur quoi il est à remarquer, pour la plus grande gloire de sa divine Majesté, que pour faire toutes ces conversions, réconciliations, et autres œuvres si grandes et si admirables, il n'a voulu se servir que de quatre prêtres missionnaires, M. Vincent n'ayant pu en envoyer davantage pour les missions de cette province. Et en cela Dieu a fait d'autant plus paraître sa puissance, que les instruments qu'il a voulu employer semblaient être plus disproportionnés à la grandeur de l'effet; ayant opposé une troupe si petite et si faible en apparence aux yeux de l'enfer, et s'en étant servi pour chasser le prince des ténèbres de tous ces cœurs, où le péché avait régné un si long temps, et pour y rétablir l'empire de son Fils Jésus-Christ. A lui seul en soit à jamais rendu louange et bénédiction.

SECTION VII.

DE CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS REMARQUABLE DANS LES MISSIONS DE BARBARIE.

Quoique les missions faites par la conduite et par les ordres de M. Vincent dans la France, dans l'Italie et dans les autres provinces circonvoisines, aient été accompagnées de très-grandes bénédictions, comme nous avons vu dans les sections précédentes; il faut néanmoins avouer que celles des provinces plus éloignées lui ayant coûté plus cher, ont aussi rapporté des fruits, sinon plus abondants, au moins plus précieux et plus exquis; et que ces terres étrangères et sauvages ont reçu une particulière fertilité depuis qu'elles ont été arrosées, non-seulement des sueurs, mais en quelque façon du sang de ces missionnaires; plusieurs d'entre eux y ayant consumé leur vie dans l'excès des travaux auxquels ils se sont exposés pour le service de Jésus-Christ. C'était aussi un des plus ardents souhaits de ce digne père et instructeur des missionnaires, que d'aller prêcher aux infidèles, et s'exposer au martyre pour la confession de son saint nom, s'il eût pu le faire sans manquer aux autres obligations que la Providence divine lui avait imposées. *Ah! misérable que je suis !* (disait-il quelquefois dans l'ardeur de son zèle) *je me suis rendu indigne, par mes péchés, d'aller rendre service à Dieu parmi les peuples qui ne le connaissent point.* Et parlant sur ce sujet à ceux de sa compagnie : *Qu'heureuse, ô qu'heureuse*, leur disait-il, *est la condition d'un missionnaire qui n'a point d'autres bornes de ses missions et de ses travaux pour* Jésus-Christ, *que toute la terre habitable ! Pourquoi donc nous restreindre à un point, et nous prescrire des limites, puisque Dieu nous a donné une telle étendue pour exercer notre zèle ?*

Il témoignait une vénération toute singulière envers saint François-Xavier qui avait porté ses travaux jusqu'aux dernières extrémités des Indes, avec tant de courage et de bénédictions : il honorait très-particulièrement les ouvriers évangéliques de la compagnie de ce grand saint, et de tous les autres ordres religieux qui étaient employés dans les missions des provinces étrangères; et quand quelques-uns en étaient de retour, et qu'ils le venaient visiter à St-Lazare, il faisait assembler la communauté en leur présence, pour leur entendre rapporter le succès de leurs saints travaux, afin d'animer ses missionnaires à imiter leur zèle. Et pour cela aussi, il faisait lire au réfectoire leurs relations imprimées, et contribuait même en tout ce qu'il pouvait pour le bien et le progrès de leurs missions parmi les infidèles,

[redacted]

comme nous verrons ci-après. Mais reconnaissant que, suivant la parole de Jésus-Christ dans l'Évangile, la moisson des âmes était très-grande dans ces régions étrangères et barbares, et que le nombre des ouvriers était encore bien petit, cela le porta de s'offrir à Jésus-Christ et tous les siens, pour aller travailler à l'instruction des pauvres et des âmes les plus délaissées, non-seulement dans les provinces chrétiennes, mais encore parmi les nations infidèles et barbares. Il inspirait dans tous les sujets de sa compagnie ce même zèle et cette même disposition ; et quand quelques-uns s'offraient d'y aller, il se conjouissait avec eux de la grâce que Dieu leur faisait de leur donner ce courage ; néanmoins il n'a jamais voulu s'avancer d'envoyer aucun des siens en ces missions étrangères sans ordre, pour se tenir toujours à sa grande maxime, qui était de ne s'ingérer jamais par soi-même, et de ne point prévenir, mais de suivre simplement la conduite de la divine Providence.

Ayant donc maintenant à parler des missions faites par l'ordre de M. Vincent dans les provinces plus éloignées, et parmi les infidèles, hérétiques et autres ennemis de notre religion, nous commencerons en cette section par celles qui ont été faites en Barbarie, où nous verrons combien les missionnaires ont travaillé et souffert pour servir Jésus-Christ en la personne des pauvres esclaves chrétiens ; et dans les sections suivantes nous rapporterons quelque chose de ce qui s'est passé de plus mémorable dans les autres missions étrangères.

§ I. *Commencement des Missions de Tunis et d'Alger en Barbarie.*

L'état d'esclavage dans lequel Dieu permit que M. Vincent tombât en l'année 1605, comme il a été dit dans le premier livre, lui ayant fait connaître par sa propre expérience les grands maux que les esclaves souffrent en leur corps, et les dangers encore plus grands où ils sont de perdre leurs âmes, lui en avait toujours laissé dans le cœur un très-grand sentiment de compassion ; et voyant en eux une image bien expresse de la misère humaine qui a convié le Fils de Dieu à descendre du ciel pour consoler et affranchir les hommes esclaves du péché et de Satan, il y reconnaissait aussi une belle occasion d'imiter cet adorable Sauveur en visitant, consolant, assistant ces pauvres captifs abandonnés : ce qui lui en faisait concevoir de grands désirs, son cœur en étant continuellement pressé par la charité dont il était rempli ; mais suivant sa maxime ordinaire, il attendait les ordres de la providence de Dieu, pour s'appliquer à cette sainte œuvre, priant Dieu qu'il lui fît connaître sa volonté, et qu'il lui donnât la grâce et les moyens d'exécuter ce qui lui serait en cela le plus agréable. Ce qui ne fut pas

en vain, car environ l'an 1642, Dieu donna mouvement au feu roi Louis XIII, de très-glorieuse mémoire, de faire assister ces pauvres esclaves, et Sa Majesté jeta les yeux sur M. Vincent, comme le jugeant très-capable pour s'acquitter dignement de cette charité, et lui ordonna d'envoyer quelques-uns de ses prêtres en Barbarie pour l'assistance corporelle et spirituelle de ces pauvres captifs. Pour cet effet, on lui mit entre les mains neuf ou dix mille livres. Dieu sait de quel cœur ce charitable prêtre reçut cette commission, lui qui demandait incessamment à Dieu qu'il lui plût de remédier et pourvoir aux besoins de ces pauvres affligés.

Il se mit donc dès lors à penser aux moyens d'exécuter cette sainte entreprise, qui n'était pas sans grande difficulté, parce que les Turcs ne souffrent pas volontiers des prêtres chrétiens parmi eux, s'ils ne sont esclaves. Il se souvint que par les traités faits entre la France et le Grand-Seigneur pour la liberté du commerce, il est permis au roi très-chrétien d'envoyer et de tenir des hommes sous titre de consuls dans les villes maritimes sujettes au Grand-Seigneur, afin d'y protéger les marchands et les esclaves chrétiens contre les vexations de cette nation barbare, et que ces consuls peuvent avoir chacun un prêtre pour chapelain en leurs maisons dans ces villes; et sous ce prétexte, qui était bien juste et raisonnable, ayant disposé M. Martin, pour lors consul à Tunis, de recevoir en sa maison un prêtre de la Mission qui ne lui serait point à charge, il envoya en cette ville-là, en l'année 1645, M. Julien Guérin, prêtre de sa Congrégation, avec un frère nommé François Francillon. Ce bon prêtre, après y avoir travaillé deux ans avec un très-grand zèle, et voyant qu'il ne pouvait suffire à la moisson très-grande qu'il y avait à faire, il se résolut d'aller voir le dey, qui est comme le roi de ce pays-là, et de lui demander permission de faire venir encore un prêtre avec lui pour l'assister. Dieu toucha le cœur de ce dey ; en sorte que, l'ayant écouté favorablement, il répondit que si un ne lui suffisait, il lui permettait d'en faire venir deux ou trois, et lui dit qu'il le protégerait en toutes occurrences, et que s'il avait besoin de quelque chose, qu'il la lui allât demander, et qu'il la lui octroierait; qu'il savait bien qu'il ne faisait mal à personne, mais plutôt qu'il faisait du bien à tout le monde.

Ayant donc écrit et demandé ce prêtre à M. Vincent, il lui envoya M. Jean le Vacher, qui arriva fort à propos en cette ville de Tunis au commencement de l'année 1648, à cause de la peste, qui faisait mourir pour lors un grand nombre de Turcs et d'esclaves. Ils travaillèrent tous deux avec une grande charité en cette occasion pressante, et au mois de mai de la même année M. le Vacher en fut lui-même frappé et

réduit aux extrémités ; mais il plut à Dieu de le délivrer de ce péril de mort, pour donner la vie par son moyen à quantité d'âmes, qu'il a depuis assistées et qu'il assiste en ce pays-là.

M. Guérin, écrivant sur ce sujet à M. Vincent et lui mandant la nouvelle de cette maladie : « Il m'est impossible, lui dit-il, de vous exprimer combien grands ont été les gémissements et les pleurs des pauvres esclaves, de tous les marchands et de M. le consul, et combien de consolation nous recevons de leur part. Les Turcs même nous viennent visiter dans notre affliction, et les plus grands de la ville de Tunis m'ont envoyé offrir de leur part secours et service. Enfin, Monsieur, je vois évidemment qu'il fait bon servir fidèlement Dieu, puisque dans la tribulation il suscite ses ennemis même pour secourir et assister ses pauvres serviteurs. Nous sommes affligés de la guerre, de la peste et de la famine même excessivement, et avec cela nous sommes sans argent ; mais pour ce qui regarde notre courage, il est très-bon. Dieu merci, nous ne craignons non plus la peste que s'il n'y en avait point. La joie que avons, notre frère et moi, de la santé de notre bon M. le Vacher, nous a rendus forts comme les lions de nos montagnes. »

Or, bientôt après que M. le Vacher fut relevé de maladie, et qu'il se fut mis au travail, M. Guérin, cet homme de Dieu, dont le zèle méprisait ainsi les dangers de la mort qui l'environnaient, et qui le faisaient s'oublier de soi-même, pour s'employer au soulagement et au salut des pestiférés, fut enfin attaqué de cet air corrompu. Il ne fut point surpris de cet accident qu'il avait bien prévu, et s'étant disposé à la mort, non-seulement avec patience, mais avec une entière conformité au bon plaisir de Dieu, il la regarda et la reçut comme la fin de ses travaux, et le commencement de la vie et de la gloire qu'il espérait de la miséricorde de Dieu. Il ne se peut dire combien grands furent les regrets des chrétiens, pour lesquels il avait donné sa vie, et quelle fut la douleur de M. Vincent, qui perdait en ce charitable missionnaire un de ses plus chers et plus dignes enfants. M. le consul mourut aussi quelque temps après, et le dey ordonna à M. le Vacher d'exercer le consulat, jusqu'à ce que le roi de France en eût envoyé un autre à la place du défunt.

En même temps que M. Vincent pourvoyait ainsi aux nécessités spirituelles de cinq ou six mille esclaves qui étaient à Tunis, et même aux corporelles, comme nous dirons ci-après, il travaillait aussi à subvenir aux besoins de ceux d'Alger, qui étaient encore beaucoup plus grands et plus pressants ; tant parce que le nombre des esclaves est plus grand, s'y trouvant d'ordinaire plus de vingt mille chrétiens à la chaîne, qu'à cause qu'ils y sont très-maltraités par leurs

patrons plus inhumains que ceux de Tunis. Mais comme les prêtres ne sauraient agir efficacement, ni même résider longtemps en cette terre infidèle, si les consuls n'ont une grande union et intelligence avec eux, ce qui ne se peut faire si ces consuls ont plus à cœur leurs intérêts et leurs commodités particulières, que le salut et le soulagement des pauvres captifs, qui est l'unique fin que se proposait M. Vincent, cela l'obligea de faire en sorte, étant aidé par madame la duchesse d'Aiguillon, qui dédommagea le propriétaire du consulat d'Alger, que l'exercice de cet office fût donné par le roi, en l'année 1646, au sieur Jean Barreau, natif de Paris, qui était très-zélé pour le service de Dieu et des pauvres esclaves, sans aucune autre prétention que de coopérer aux charitables desseins de M. Vincent, comme il a bien fait voir pendant plusieurs années. Voici l'avis que M. Vincent lui donna à son départ :

« L'âme de votre entreprise est l'intention de la pure gloire de Dieu ; l'état continuel d'humiliation intérieure, n'en pouvant pas beaucoup faire d'extérieures, et la soumission du jugement et de la volonté au prêtre de la Mission qui vous sera donné pour conseil, ne faisant rien sans lui communiquer, si vous n'êtes obligé d'agir et de répondre sur-le-champ. Jésus-Christ était le souverain Seigneur, et de la sainte Vierge, et de saint Joseph ; et néanmoins pendant qu'il a demeuré avec eux, il ne faisait rien que de leur avis. C'est ce mystère que je vous exhorte d'honorer d'une manière particulière, afin qu'il plaise à Dieu de vous conduire et assister dans cet emploi, auquel sa providence vous a destiné. »

M. Vincent envoya en même temps, en cette même ville d'Alger, M. Novely, ensuite M. le Sage, et puis M. Dieppe, trois bons prêtres et trois véritables missionnaires, qui, tous trois, y ont heureusement achevé leur course et consumé leur vie pour la charité, s'étant courageusement exposés de nuit et de jour durant la contagion qui fut fort grande en Alger, dans les années 1647 et 1648, pour assister les pauvres esclaves chrétiens qui en étaient atteints, et qui sans eux seraient morts dans un entier abandon comme des bêtes. Ces bons prêtres firent paraître, à ces approches de la mort, de quel esprit ils avaient été animés pendant leur vie, et quels avaient été leurs sentiments pour la charité du prochain. M. Dieppe mourut tenant le crucifix à la main, sur lequel il avait les yeux fichés, et répétant avec ferveur ces paroles, pendant une demi-heure qu'il fut à l'agonie : *Majorem charitatem nemo habet, quàm ut animam suam ponat quis pro amicis suis*. A ces trois succéda M. Philippe le Vacher, frère de M. le Vacher qui est à Tunis, à l'imitation duquel il a rendu de longs services à

Dieu, et aux pauvres esclaves en cette ville infidèle et barbare, dont les habitants, comme des démons, ne font autre profession que de tourmenter les chrétiens.

Et d'autant que M. le Vacher de Tunis avait été obligé, comme il a été dit, de se charger de l'office de consul, et que l'exercice de cet office l'empêchait quelquefois de vaquer aux emplois de la mission, qui était néanmoins le principal sujet de sa demeure en ces lieux-là, M. Vincent, qui en ressentait beaucoup de peine, fit en sorte qu'en l'année 1648, le sieur Huguier fût pourvu de cette charge, et partit en diligence pour l'exercer. Il s'était retiré des affaires de pratique, dans le maniement desquelles il avait jusqu'alors été employé, et ayant quitté sa charge de procureur au Châtelet de Paris, il s'était donné entièrement à M. Vincent, et mis sous sa conduite, pour être par lui appliqué à tout ce qu'il jugerait convenable pour le service et pour la gloire de Dieu. Mais étant arrivé à Tunis il n'agréa pas aux Turcs, qui ne le voulurent point recevoir pour consul. Il y demeura néanmoins quelque temps avec M. le Vacher, pour le soulager dans l'exercice de cette charge : depuis, étant revenu en France, et ayant reçu, par l'avis de M. Vincent, les ordres sacrés, il fut envoyé à Alger, non-seulement comme prêtre de la Congrégation de la Mission, mais encore en qualité de missionnaire apostolique, et il y travailla avec grande bénédiction au salut des pauvres esclaves jusqu'au mois d'avril de l'année 1663, en laquelle il acheva heureusement sa course, étant mort de peste en de très-saintes dispositions au service des pauvres esclaves chrétiens atteints du même mal.

M. Vincent ne pouvant souffrir que M. le Vacher de Tunis fût empêché par cette charge de consul, qu'il portait malgré lui, de vaquer aux fonctions propres de son caractère, ni même qu'il portât plus longtemps le titre d'une charge séculière, quoique fort importante pour le dessein qu'il avait d'assister les esclaves, il fit en sorte qu'en l'année 1653, le sieur Martin Husson, natif de Paris, avocat en parlement, reçut commission du roi pour aller exercer la charge de consul à Tunis. C'était un personnage grandement recommandable pour sa vertu, et duquel M. Vincent parlant dans une lettre qu'il écrivit en ce temps-là : « Il est, dit-il, sage, désintéressé, pieux, prudent et capable autant qu'aucun autre que je connaisse de son âge. Il y va purement pour le service de Dieu et des esclaves, nonobstant les larmes et les persuasions contraires d'un père et d'une mère qui le chérissent tendrement, et qui enfin lui ont pourtant donné leur bénédiction. Il vivra en commun avec M. le Vacher, de même que s'il était de notre Congrégation, bien qu'il n'en soit pas. »

[redacted]

Il partit au mois de juillet de ladite année 1653; et ayant été reçu en l'exercice de cette charge, il s'y est très-dignement employé pendant plusieurs années, avec une grande bénédiction.

§ II. *Principaux emplois des missionnaires en Barbarie.*

M. Vincent ayant ainsi employé ses premiers soins pour procurer qu'il y eût des consuls en ces deux villes de Tunis et d'Alger, tels qu'il les pouvait souhaiter pour coopérer, dans un esprit d'union avec les prêtres de sa Congrégation, à toutes les œuvres de charité et de miséricorde spirituelles et corporelles envers les chrétiens qui se rencontraient en ces lieux là, tant esclaves qu'autres, il était question d'en venir à l'exécution et de travailler chacun de son côté pour cette fin.

Or, pour mieux comprendre les grands biens que M. Vincent prétendait faire par ces missions de Barbarie, il faut savoir que non-seulement les Français qui se trouvaient en ces villes-là, libres ou esclaves, sont sous la bannière et protection du roi de France, mais encore les Italiens, Espagnols, Portugais, Maltais, Grecs, Flamands, Allemands, Suédois, et généralement toutes les nations de la chrétienté, qui toutes, les seuls Anglais exceptés, ont recours au consul de France, pour en être protégées et secourues dans le besoin contre les insultes de ces barbares. Les vaisseaux qui y vont trafiquer, et les personnes qui en sortent, prennent passeport de lui; et quand les corsaires ont pris sur mer, et veulent retenir les vaisseaux ou les marchandises de ces nations-là, le consul de France les réclame, et remontre au dey ou au bacha et à la douane l'injustice de ces captures, il se plaint du mauvais traitement qu'on fait à ces nations, il négocie le rachat de leurs esclaves, et les tire, quand il peut, des fers pour les renvoyer chez eux. Il termine les différends qui arrivent entre les marchands de ces nations, et aussi entre les esclaves. Il veille à ce qu'aucun marchand chrétien n'apporte aux Turcs des marchandises de contrebande, qui leur puissent servir pour faire la guerre aux chrétiens, comme des voiles, des cordages, du fer, du plomb, des armes et semblables choses défendues par les canons de l'Église et par les ordonnances du roi.

Les prêtres de la Mission n'ont pas moins d'occupation pour les affaires spirituelles que les consuls pour les temporelles. Ils sont missionnaires apostoliques établis par l'autorité du Souverain Pontife, qui leur a donné tous les pouvoirs et toutes les facultés convenables à cet emploi. Et de plus ils sont grands-vicaires de l'archevêque de Carthage, dont ces villes dépendent, et en cette qualité ils ont juridiction sur tous les prêtres et religieux esclaves qui s'y trouvent quel-

quefois en assez grand nombre; et enfin, par cette même qualité, ils sont les pasteurs de tous les chrétiens, tant marchands qu'esclaves, qui, pour l'ordinaire, sont au nombre de vingt-cinq ou trente mille en ces deux royaumes-là, où il en entre toujours autant et plus qu'il n'en sort.

Ces prêtres missionnaires donc s'emploient premièrement à soutenir la religion catholique, et maintenir les exercices publics et particuliers dans les mêmes lieux où elle est opprimée et persécutée; et comme Jésus-Christ conversant avec les perfides juifs leur disait qu'il honorait son Père pendant qu'ils le déshonoraient, de même les enfants de M. Vincent s'efforcent d'honorer ce même Sauveur, et de procurer qu'il soit honoré et servi au milieu d'une terre infidèle, et dans les lieux mêmes où il est déshonoré dans les plus cruels ennemis de son sacré nom. Outre cela, ils s'emploient à confirmer et fortifier les fidèles en la foi; ils soutiennent les faibles et empêchent qu'ils ne viennent à la perdre; ils en ramènent plusieurs qui s'en sont dévoyés; ils administrent les sacrements aux sains et aux malades, tant dans la ville que par les champs; ils consolent les pauvres esclaves dans leurs peines et afflictions; ils prêchent, ils instruisent, ils travaillent, ils endurent, et enfin ils se consument pour cette pauvre Eglise souffrante, ainsi que Notre-Seigneur a fait pour toute l'Eglise universelle.

Voilà les principaux emplois des prêtres et des consuls envoyés en Barbarie, auxquels ils s'appliquent continuellement, et en quoi ils s'entr'aident mutuellement avec grande union et correspondance pour en faire réussir le salut des âmes et la plus grande gloire de Dieu, qui est la fin unique et commune des uns et des autres. M. Vincent leur recommandait surtout de conserver entre eux une parfaite union et correspondance, et de s'aider les uns les autres par leurs bons avis, et par tous les autres moyens dont ils pourraient s'aviser. Voici ce qui leur en disait dans une lettre qu'il leur écrivit sur ce sujet :

« J'ai appris la liaison et l'intime charité qui est entre vous; j'en ai plusieurs fois béni Dieu, et je l'en bénirai autant de fois que la pensée m'en viendra, tant mon âme est touchée de reconnaissance d'un si grand bien, qui réjouit le cœur de Dieu même; d'autant que de cette union il en fera réussir une infinité de bons effets pour l'avancement de sa gloire et pour le salut d'un grand nombre d'âmes. Au nom de Dieu, Messieurs, faites de votre côté tout ce qui se pourra pour la rendre et plus ferme et plus cordiale jusque dans l'éternité; vous souvenant de la maxime des Romains, que par l'union et le conseil on vient à bout de tout. Oui, l'union entre vous fera réussir l'œuvre de Dieu, et rien ne la pourra détruire que la désunion. Cette œuvre est l'exercice de charité le plus relevé qui soit sur la terre,

quoique le moins recherché. O Dieu ! Messieurs, que n'avons-nous un peu plus de vues sur l'excellence des emplois catholiques pour estimer infiniment notre bonheur, et pour correspondre aux devoirs de cette condition ; il ne faudrait que dix ou douze missionnaires ainsi éclairés pour faire des fruits incroyables dans l'Eglise. J'ai vu l'assaut que la chair et le sang vous ont livré ; il fallait bien que cela arrivât, l'esprit malin n'avait garde de vous laisser sans combat : béni soit Dieu de ce que vous êtes demeurés fermes à vous roidir contre ces attaques. Le ciel et la terre regardent avec plaisir le partage heureux qui vous est échu d'honorer par votre emploi cette charité incompréhensible par laquelle Notre-Seigneur est descendu sur la terre pour nous secourir et assister dans notre esclavage. Je pense qu'il n'y a aucun ange ni aucun saint dans le ciel qui ne vous envie ce bonheur, autant que l'état de leur gloire le peut permettre. Et quoique je sois le plus abominable de tous les pécheurs, je vous avoue néanmoins que s'il m'était permis, je vous l'envierais moi-même. Humiliez-vous beaucoup et vous préparez à souffrir des Turcs, des Juifs et des faux frères : ils vous pourront faire de la peine, mais je vous prie de ne vous en pas étonner ; car ils ne vous feront point d'autre mal que celui que Notre-Seigneur voudra qu'il vous soit fait, et celui qui vous viendra de sa part ne sera que pour vous faire mériter quelques spéciales faveurs dont il a dessein de vous honorer. Vous savez que la grâce de notre rédemption se doit attribuer aux mérites de sa passion, et que plus les affaires de Dieu sont traversées, plus heureusement aussi réussissent-elles, pourvu que notre résignation et notre confiance ne viennent point à défaillir. Rarement fait-on aucun bien sans peine ; le diable est trop subtil, et le monde trop corrompu pour ne pas s'efforcer d'étouffer une telle bonne œuvre en son berceau. Mais, courage, Monsieur, c'est Dieu même qui vous a établi au lieu et en l'emploi où vous êtes ; ayant sa gloire pour votre but, que pouvez-vous craindre ou plutôt que ne devez-vous pas espérer? »

§ III. *Persécution soufferte par le consul d'Alger.*

C'était avec grande raison que M. Vincent préparait ainsi les siens aux souffrances, et les exhortait à la constance, prévoyant bien que demeurant parmi ces barbares et travaillant pour le service de Jésus-Christ, ils ne manqueraient pas de persécuteurs ni d'occasions d'éprouver les effets de leur rage et de leur cruauté. En effet, ils ont été plusieurs fois menacés du feu, de la corde et d'autres supplices, et en ont même ressenti les atteintes, de quoi nous rapporterons seulement ici un exemple, qui fera voir que la vie de ceux qui font profession de servir Jésus-Christ parmi ces infidèles est continuellement expo-

[redacted]

sée à toutes sortes de vexations et de mauvais traitements, et qu'il faut avoir une très-ardente charité pour une telle entreprise.

M. Barreau, consul d'Alger, a diverses fois éprouvé en sa personne les cruautés de ces barbares, ayant été tyrannisé et persécuté par ces infidèles pour le contraindre de leur donner de l'argent; car c'est une maxime parmi eux, quand ils ont souffert quelque perte, de s'en prendre à quelque autre, et toujours au plus innocent, particulièrement entre les chrétiens : ils leur imposent des faussetés et produisent des faux témoins, et leur font diverses violences et injustices sans aucune apparence de raison; c'est ce qu'ils appellent les avanies; et lorsqu'on pense recourir à la justice ou à la protection des plus puissants, il la faut acheter par des présents excessifs et leur donner presque autant que les auteurs de ces avanies leur demandent. Et comme ce sont gens de milice qui ne travaillent point et qui ne font aucun trafic, ils ne subsistent que du bien qu'ils ravissent de la sorte, et ils en prennent partout où ils en peuvent trouver, non tant par nécessité (la plupart s'étant enrichis des prises faites sur les chrétiens) que par une avarice infatigable, qui fait qu'ils ne sont jamais contents de ce qu'ils ont, et qu'ils désirent toujours ce qu'ils n'ont pas.

Ledit consul ayant été emprisonné en l'année 1647 sans aucune cause, sinon pour être obligé de donner l'argent qu'on lui demandait; et, peu de temps après, M. Novely, prêtre de la Congrégation de la Mission, étant tombé malade de peste, il fut obligé d'avancer le rachat de sa liberté pour aller assister ce bon prêtre en sa maladie, lequel étant enfin mort et lui en danger de retourner en prison, il en donna avis à M. Vincent, qui lui écrivit sur ces deux fâcheux accidents en ces termes :

« Je reçus hier au soir la triste quoique heureuse nouvelle de la mort de feu M. Novely, laquelle m'a fait épancher bien des larmes à diverses reprises, mais des larmes de reconnaissance envers la bonté de Dieu sur la compagnie, de lui avoir donné un prêtre qui aimait si parfaitement Notre-Seigneur, et qui a fait une si heureuse fin. Oh! que vous êtes heureux de ce que le bon Dieu vous a choisi pour une si sainte œuvre, à l'exclusion de tant d'autres gens inutiles au monde! Vous voilà donc quasi prisonnier pour la charité, ou, pour mieux dire, pour Jésus-Christ. Quel bonheur de souffrir pour ce grand monarque, et que de couronnes vous attendent en persévérant jusqu'à la fin! »

En l'année 1650, le même M. Barreau fut derechef emprisonné; sur quoi M. Vincent lui écrivit la lettre suivante, par laquelle, et par plusieurs autres semblables qu'il lui adressa, on peut reconnaître combien il regardait purement Notre-Seigneur en toutes choses, et combien grand il estimait le bonheur de lui ressembler en travaillant

et souffrant comme lui pour la gloire de Dieu et pour le service des pauvres :

« C'est avec grande douleur, lui dit-il, que j'ai appris l'état auquel vous êtes à présent réduit, qui est un sujet d'affliction à toute la compagnie, et à vous d'un grand mérite devant Dieu, puisque vous souffrez innocent. Aussi ai-je senti une consolation qui surpasse toute consolation, de la douceur d'esprit avec laquelle vous avez reçu ce coup, et du saint usage que vous faites de votre prison. J'en rends grâces à Dieu, mais d'un sentiment de reconnaissance incomparable. Notre-Seigneur étant descendu du ciel en terre pour la rédemption des hommes, fut pris et emprisonné pour eux. Quel bonheur pour vous, Monsieur, d'être traité quasi de même! Vous êtes parti d'ici comme d'un lieu de joie et de repos, pour aller assister et consoler les pauvres esclaves d'Alger, et voilà que vous y êtes fait semblable à eux, bien que d'une autre sorte. Or, plus nos actions ont de rapport à celles que Jésus-Christ a faites en cette vie, et nos souffrances aux siennes, plus sont-elles agréables à Dieu. Et comme votre emprisonnement honore le ciel, aussi vous honore-t-il de sa patience en laquelle je le prie qu'il vous confirme.

« Je vous assure que votre lettre m'a si fort touché, que je me suis résolu d'en édifier cette communauté. Je lui ai déjà fait part de l'oppression que vous souffrez et du doux acquiescement de votre cœur, afin de l'exciter à demander à Dieu la délivrance de votre corps, et à remercier sa divine bonté de la liberté de votre esprit. Continuez, Monsieur, à vous conserver dans la sainte soumission au bon plaisir de Dieu; car ainsi s'accomplira en vous la promesse de Notre-Seigneur, qu'un seul de vos cheveux ne sera perdu, et qu'en votre patience vous posséderez votre âme. Confiez-vous grandement en lui, et souvenez-vous de ce qu'il a enduré pour vous en sa vie et en sa mort. Le serviteur, disait-il, n'est pas plus grand que son maître : s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi. Bienheureux sont ceux qui sont persécutés pour la justice, car le royaume des cieux est à eux. Réjouissez-vous donc, Monsieur, en celui qui veut être glorifié en vous, et qui sera votre force en proportion que vous lui serez fidèle; c'est de quoi je le prie très-instamment. Et pour vous je vous conjure, par l'affection que vous avez pour notre compagnie, de demander à Dieu pour nous tous la grâce de bien porter nos croix, petites et grandes, afin que nous soyons dignes enfants de la croix de son Fils, qui nous a sur elle engendrés en son amour, et par laquelle nous espérons de le posséder parfaitement dans l'éternité des siècles. *Amen.* »

Voici une autre lettre de ce charitable père des missionnaires, du

15 janvier 1651, par laquelle il prédit à ce bon consul sa prochaine délivrance :

« Votre dernière lettre, lui dit-il, qui est du mois d'octobre, nous a donné de grands sentiments de tendresse et de consolation, voyant que votre patience ne se lasse et ne s'étonne point, mais que vous acquiescez humblement à la peine présente et à tout ce qu'il plaira à Dieu en ordonner pour l'avenir. Nous l'avons déjà remercié d'une si grande grâce, et nous continuerons de lui demander instamment votre délivrance. Le roi a été absent de Paris pendant six ou sept mois, et à son retour nous avons fait nos efforts pour vous procurer ce bien. Enfin, il a été résolu qu'il en sera écrit à Constantinople, et que le roi fera plainte à la Porte de votre emprisonnement et demandera que les articles de paix et d'alliance accordés par Henri IV avec le Grand-Seigneur en l'année 1604, soient exécutés ; et ce faisant, que les Turcs aient à cesser leurs cours sur les Français et à rendre les esclaves qu'ils ont : autrement que Sa Majesté se fera justice. Nous tiendrons la main à cette expédition, Dieu aidant ; ce sera à sa providence à faire le reste, et j'espère que tout ira bien, si nous nous abandonnons à elle avec confiance et soumission, comme vous faites par sa grâce. Et peut-être qu'elle nous sera si propice, que de vous tirer de prison et d'embarras par quelque plus courte voie que celle de Constantinople ; car, ou le bacha qui est votre partie s'adoucira, ou il arrivera quelque changement ou rencontre d'affaires qui produira ce bon effet. »

Il semblait que Dieu donnait à M. Vincent quelque pressentiment de ce qui devait arriver, et qu'il le prédisait par ces dernières paroles ; car en effet elles s'accomplirent peu de temps après, d'autant que le bacha nommé Mourath, ayant appris qu'un autre bacha nommé Mahamet devait venir en Alger pour tenir sa place, il aima mieux prendre du consul ce qu'il en pourrait tirer, et le mettre en liberté, que d'attendre la venue de son successeur qui s'en serait prévalu ; de sorte qu'il le fit sortir au bout de sept mois, moyennant trois cent cinquante piastres, qui étaient beaucoup moins qu'il n'en prétendait.

La lettre que M. Vincent lui écrivit après sa délivrance fait encore voir quels étaient ses sentiments sur le sujet des souffrances et des persécutions.

« Dieu seul, lui dit-il, qui voit le fond de nos cœurs, vous peut faire sentir la joie du mien pour la tant désirée nouvelle de votre liberté, dont nous lui avons rendu des remerciements, aussi tendres que pour aucun bien que nous ayons depuis longtemps reçu de sa bonté. J'en ai fait part à M. votre père, qui en a été grandement consolé, aussi bien que du bon usage que vous avez fait de votre captivité ; à quoi je ne pense jamais, que la douceur d'esprit que vous avez fait paraître

ne se représente à moi pour me faire trouver la soumission à I
la patience dans les souffrances toujours plus belles et plus aim
Je ne puis assez vous dire, Monsieur, que bienheureux ête
d'avoir ainsi souffert pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui
appelé en Alger. Vous en connaîtrez mieux l'importance et l
d'ici à quinze ou vingt ans, que vous ne faites à cette heure,
encore lorsque Dieu vous appellera pour vous couronner dans
Vous avez sujet d'estimer le temps de votre prison pour sain
employé. Pour moi je le regarde comme une marque infaillib
Dieu vous veut conduire à lui, puisqu'il vous a fait suivre les
de son unique Fils. Qu'il en soit à jamais béni, et vous plus
en l'école de la solide vertu, qui se pratique excellemment d
souffrances et qui tient dans la crainte les bons serviteurs d
pendant qu'ils ne souffrent rien. Je supplie sa divine bonté
bonace dont vous jouissez à présent vous comble de paix, puisq
rage n'a pu vous troubler, et qu'elle dure autant qu'il est conv
pour accomplir parfaitement les desseins que Dieu a sur vou
s'en faut que vous ayez fait contre mon intention de donner le
livres que vous avez empruntées, que j'estime que ce n'est rien a
de votre liberté, laquelle nous est plus chère que toute autre cl

Mais la plus fâcheuse et la plus cruelle de toutes les persé
souffertes par M. Barreau fut celle qui lui arriva en l'an 1657,
casion d'un marchand de Marseille qui fit banqueroute en Al
créanciers duquel ayant été faire leurs plaintes au bacha, il
contre toute raison et justice, obliger le consul au paiement de
mes dues par ce marchand : ce que refusant de faire, et lui rep
tant même, outre qu'il ne le devait point, et qu'il n'était p
caution, qu'il n'avait pas le moyen d'y satisfaire, cet inhu
barbare, violant le droit des gens, voulut l'y contraindre par le
ments et par les gehennes ; et pour cet effet l'ayant fait coucl
terre, il lui fit donner en sa présence, selon la cruelle prati
pays, un si grand nombre de coups de bâton sur la plante des
que la violence de la douleur qu'il en ressentit le fit tomber e
cope. Ce que voyant ce bacha, et craignant qu'il ne mourût da
torture, il fit cesser les bourreaux ; et néanmoins son avarice f
et barbare n'étant point satisfaite, il employa plusieurs autre
ments, et lui fit même ficher le long des doigts, entre la chai
ongles, des alènes pointues ; en sorte que le bon consul, acca
douleurs et presque à demi mort, crut qu'il devait s'engage
toutes les exactions qu'on lui demandait, plutôt que de pri
pauvres esclaves chrétiens du secours qu'il pouvait leur re
conservant sa vie.

[redacted]

Voici en quels termes M. Vincent lui écrivit sur cette dernière affection : « Le saint nom de Dieu soit à jamais béni de ce qu'il vous trouvé digne de souffrir, et de souffrir pour la justice, puisque, grâce Dieu, vous n'avez pas donné sujet à ce mauvais traitement ; c'est signe ıe Notre-Seigneur vous veut donner grande part aux mérites infinis ; sa Passion, puisqu'il vous en applique les douleurs et la confusion our les fautes d'autrui. Je ne doute pas, Monsieur, que, dans cet accient, comme envoyé de sa main paternelle, vous n'ayez regardé son onneur et son bon plaisir, plutôt que la mauvaise volonté des hommes, ui ne savent ce qu'ils font ; et ainsi j'espère que cette affliction vous urnera à sanctification. Il n'en est encore arrivé a la compagnie aune, de laquelle j'aie été touché si vivement : j'espère que celle-ci ous attirera de nouvelles grâces pour le salut du prochain. »

Ce bon consul ayant été ainsi violenté chez le bacha de s'engager lui pour la somme de douze mille livres, qui était celle qu'il lui deandait, fut reporté en sa maison, car il ne pouvait se soutenir, étant ut meurtri de coups et affaibli de douleurs ; mais à grand'peine commençait-il un peu à respirer des tourments qu'on lui avait fait endurer, tant couché sur son lit, que ce tyran, à qui il tardait qu'il ne reçût et argent, envoya quatre de ses satellites pour lui faire commandement de le payer à l'heure même, a faute de quoi ils avaient ordre de enlever de son lit, et de le traîner derechef chez le bacha pour le ire mourir. Ce pauvre persécuté n'avait en son pouvoir pour tout rgent que la somme de cent écus, qui était bien éloignée de celle qu'on oulait exiger de lui ; de sorte que ne sachant où en prendre, ni comment faire, il se résolut de s'abandonner a tout ce qu'il plairait à Dieu u'il lui arrivât de la part de ces barbares, et de souffrir la mort, si elle était sa volonté. Mais les pauvres esclaves chrétiens, ayant su la iolence qu'on lui faisait et l'extrême danger où il était d'être mis à ort, en furent tellement touchés, qu'ils accoururent tous pour le secouir selon leur petit pouvoir et lui portèrent, qui vingt, qui trente, qui ent, et qui deux cents écus, pour lui aider à payer cette injuste ranon et lui sauver la vie. Ils avaient ramassé ces petites sommes pour eur aider à racheter leur propre liberté quand l'occasion s'en présenerait ; et néanmoins, par reconnaissance et par charité, ils les donnèent de bon cœur pour délivrer et secourir celui qui ne s'était exposé au langer où il était que pour les assister et procurer leur délivrance. Il emblait, a voir l'affection de ces pauvres esclaves en cette rencontre, que Dieu faisait revivre en eux l'esprit des premiers chrétiens, qui apportaient avec une telle dévotion leurs biens aux pieds des Apôtres pour ourrir et assister les pauvres. Tant y a qu'ils firent la somme entière,

de laquelle le consul leur demeura redevable : ce que M. Vincent ayant su, et reconnaissant combien il importait que cet argent fût rendu à ces pauvres esclaves, qui l'avaient si franchement offert dans une occasion si pressante, il procura, par les aumônes et libéralités des personnes charitables, que cette somme ayant été recueillie, fût envoyée à Alger et remise entre les mains de ces bons esclaves, dont ils se sont eux-mêmes depuis rachetés, Dieu ayant béni la charité qui les avait portés à préférer le soulagement et l'assistance du consul à leur propre liberté; et ils ont heureusement repassé en France au mois de juin de l'année 1661, avec le même M. Barreau qui est retourné à Paris, parce que le roi avait envoyé un autre consul en Alger, à la sollicitation du supérieur général de la Congrégation de la Mission, successeur de M. Vincent; de sorte que M. Barreau ramena avec soi soixante et dix esclaves que M. le Vacher et lui avaient rachetés par le secours des aumônes et charités qui avaient été faites pour ce sujet.

§ IV. *Autres vexations souffertes par les missionnaires en la ville de Tunis.*

Quoique les missionnaires qui étaient à Tunis n'aient pas été traités avec tant d'inhumanité comme ceux qui étaient à Alger, ils n'ont pas laissé néanmoins d'avoir part au calice de Jésus-Christ, et de porter quelque petite portion de sa croix en diverses rencontres. Ce fut en l'année 1655, que sur un faux rapport fait au dey, il envoya quérir M. le Vacher, et lui dit qu'il avait été averti que par ses artifices il détournait les chrétiens d'embrasser la loi de Mahomet et de se faire Turcs, lorsqu'il en avait connaissance ; et pour cela qu'il lui ordonnait de sortir de la ville, avec défense d'y plus retourner. Ce bon prêtre obéissant à ce commandement, s'en alla à Biserte, où il semblait que la providence de Dieu le conduisait : car en y arrivant, il trouva deux barques chargées d'esclaves chrétiens, lesquels il disposa au sacrement de la pénitence, et pour cet effet il obtint du commandant qu'ils fussent déchaînés pour quelque peu de temps. Sur quoi M. Vincent racontant dès lors cette nouvelle à sa communauté, fit cette réflexion : « Qui est-ce qui sait, Messieurs, si ce n'a pas été le dessein de Dieu, que cette petite disgrâce soit arrivée à M. le Vacher, pour lui donner moyen d'aider ces pauvres esclaves chretiens à se mettre en bon état? » Il dit ensuite que M. Husson, qui était le consul, ayant remontré au dey que ce bon prêtre ne s'employait qu'à assister les pauvres esclaves chrétiens, et qu'il ne se mêlait point de la religion turquesque, le supplia d'avoir agréable de le rappeler ; ce qu'il lui accorda, et donna ordre au gouverneur de Biserte de le renvoyer à Tunis dans un mois, voyant

on le pourrait taxer de légèreté, d'avoir exilé un homme pour
mblable, s'il l'eût fait venir plus tôt.
ii ce bon prêtre missionnaire, ni le consul n'en furent pas quit-
cela, car peu de temps après il s'éleva une autre bourrasque
'un et l'autre. Voici comme M. Vincent lui-même en fit dès
écit à sa communauté.
ous ai ci-devant fait savoir, dit-il, comme le roi de Tunis avait
ue le consul lui fît venir de la cotonine de France (c'est
aine toile fort grosse, dont on fait des voiles de navires), de
s'excusa, parce que non-seulement les lois de ce royaume
rmettent pas, mais qu'il est défendu par bulles expresses du
ége apostolique, sous peine d'excommunication, de porter
es aucune chose qui leur serve à faire la guerre aux chrétiens.
e voyant ainsi éconduit, s'adressa à un marchand de Marseille
que en Barbarie, lequel s'engagea de lui en faire avoir, nonob-
remontrances que lui fit le consul pour l'en détourner, lui
ntant l'injure qu'il ferait à Dieu et aux chrétiens, le tort qu'il
à lui-même, et le châtiment qu'il en pourrait recevoir, si le
rance était averti de ce mauvais trafic. Et comme ce marchand
ita point pour cela de son dessein, le consul en dressa son
verbal et l'envoya ici; et le roi a fait donner ordre à ses officiers
s de Provence et de Languedoc, de veiller soigneusement qu'on
ge aucune marchandise de contrebande pour la Barbarie:
era venu sans doute à la connaissance du dey, et l'aura encore
ge indigné contre le consul français et contre les missionnai-
en effet, peu de temps après il leur fit une avanie, c'est-à-dire
relle d'Allemand, et ayant envoyé quérir M. le Vacher, il lui
veux que tu me paies deux cent soixante-quinze piastres que
le chevalier de la Ferrière, car tu es d'une religion qui rend
t les maux communs, et pour cette raison je m'en veux pren-
i. A quoi M. le Vacher répondit: que les chrétiens n'étaient
igés de payer les dettes les uns des autres, et qu'il ne devait et
ait payer celles d'un chevalier de Malte, et d'un capitaine de
comme est le sieur de la Ferrière; qu'à peine avait-il moyen
, qu'il était un Marabout des chrétiens (c'est-à-dire un prêtre
ur façon de parler), venu exprès à Tunis pour l'assistance des
esclaves. Dis ce que tu voudras, répliqua le dey, je veux être
t sur cela, usant de quelques violences, il le contraignit de lui
ette somme. Mais ce n'est là qu'un commencement: car si
change l'humeur de ce dey, ils sont à la veille de souffrir
oppressions bien plus grandes. Enfin ils peuvent dire
ant *qu'ils commencent* d'être plus véritablement chrétiens,

puisqu'ils commencent de souffrir en servant Jésus-Christ, ainsi que saint Ignace martyr le disait, quand on le menait au martyre. Et nous, mes frères, nous serons disciples de Jésus-Christ, quand il nous fera la grâce d'endurer quelque persécution, ou quelque mal pour son nom. Les mondains se réjouiront, dit l'Évangile de ce jour; oui, les gens du monde chercheront leurs plaisirs, et éviteront tout ce qui contredit à la nature; et Dieu veuille que moi, misérable, je ne fasse pas de même, et que je ne sois du nombre de ceux qui cherchent les douceurs et les consolations en servant Jésus-Christ, au lieu d'aimer les tribulations et les croix : car si cela est, je ne suis pas vraiment chrétien; mais pour le devenir, Dieu me réserve l'occasion de souffrir, et me l'enverra quand il lui plaira. C'est la disposition en laquelle nous devons nous mettre tous, si nous voulons être véritables serviteurs de Jésus-Christ. »

Enfin, quelque temps après, le dey ayant toujours retenu en son cœur le ressentiment du refus que M. Husson le consul lui avait fait, de la cotonine de France qu'il lui avait demandée, prit un nouveau prétexte, en l'année 1657, de lui faire une avanie au sujet de ce que treize cents Turcs avaient été pris sur mer par les vaisseaux du grand-duc de Florence, et menés à Livourne; et le dey en ayant reçu la nouvelle, manda ledit sieur Husson, et voulut qu'il s'obligeât de faire revenir ces Turcs; à quoi lui ayant répondu que cela n'était pas en son pouvoir, ces Turcs étant entre les mains d'un prince auquel il n'appartenait point, le dey ne voulant écouter aucune raison, et tout transporté de colère, le chassa de la ville de Tunis; et quoique, selon toutes les apparences, il dût aussi faire le même traitement aux missionnaires, il plut néanmoins à Dieu de lui toucher le cœur, en sorte qu'il leur permit d'y demeurer, et d'y continuer leurs exercices de charité et de religion, et même il obligea derechef M. le Vacher d'exercer le consulat, à cause des biens qu'il faisait aux pauvres esclaves.

§ V. *Récit fait par M. Vincent à sa communauté du martyre d'un jeune chrétien brûlé en la ville d'Alger pour la foi de Jésus-Christ.*

Toutes les actions de vertu et de piété qui sont pratiquées par les esclaves chrétiens peuvent avec juste raison être considérées comme les fruits des missions qui se font parmi eux, par les soins et par le zèle de M. Vincent, puisque ce sont pour l'ordinaire des effets des instructions, prédications, et autres offices de charité qu'ils reçoivent de ses missionnaires, et que la parole de Dieu qui leur est annoncée par leur ministère, est comme une semence céleste reçue dans leurs cœurs, que la grâce y fait germer, et dont elle fait enfin éclore des *fruits dignes* de la vie éternelle.

Or, entre toutes les actions vertueuses de ces pauvres esclaves, en voici une qui surpasse le commun, et que l'on peut appeler héroïque, dont M. Vincent fit lui-même un jour le récit à sa communauté de Saint-Lazare, en peu de paroles, mais toutes énergiques, et animées de ce zèle qui brûlait dans son cœur. « Je ne puis, leur dit-il, que je ne vous expose les sentiments que Dieu me donne de ce garçon, dont je vous ai parlé, qu'on a fait mourir en la ville d'Alger. Il se nommait Pierre Bourgoin, natif de l'île de Majorque, âgé seulement de vingt-et-un ou vingt-deux ans. Le maître, duquel il était esclave, avait dessein de le vendre pour l'envoyer aux galères de Constantinople, dont il ne serait jamais sorti. Dans cette crainte il alla trouver le bacha, pour le prier d'avoir pitié de lui, et de ne permettre pas qu'il fût envoyé à ces galères. Le bacha lui promit de le faire pourvu qu'il prît le turban; et pour lui faire faire cette apostasie, il employa toutes les persécutions dont il put s'aviser, et enfin ajoutant les menaces aux promesses, il l'intimida de telle sorte, qu'il en fit un renégat. Ce pauvre enfant néanmoins conservait toujours dans son cœur les sentiments d'estime et d'amour qu'il avait pour sa religion, et ne fit cette faute que par l'appréhension de tomber dans ce cruel esclavage, et par le désir de faciliter le recouvrement de sa liberté. Il déclara même à quelques esclaves chrétiens qui lui reprochaient son crime, que s'il était turc à l'extérieur, il était chrétien dans l'âme; et peu à peu faisant réflexion sur le grand péché qu'il avait commis de renoncer extérieurement à sa religion, il en fut touché d'un véritable repentir; et voyant qu'il ne pouvait expier sa lâcheté que par sa mort, il s'y résolut, plutôt que de vivre plus longtemps dans cet état d'infidélité. Ayant découvert à quelques-uns ce dessein, pour en venir à l'exécution, il commença à parler ouvertement à l'avantage de la religion chrétienne et au mépris du mahométisme, et disait sur ce sujet tout ce qu'une vive foi lui pouvait suggérer, en présence même de quelques Turcs, et surtout des chrétiens. Il craignait toutefois la cruauté de ces barbares, et envisageant la rigueur des peines qu'ils lui feraient souffrir, il en tremblait de frayeur; mais pourtant, disait-il, j'espère que Notre-Seigneur m'assistera; il est mort pour moi, il est juste que je meure pour lui. Enfin, pressé du remords de sa conscience, et du désir de réparer l'injure qu'il avait faite à Jésus-Christ, il s'en alla dans sa généreuse résolution trouver le bacha, et étant en sa présence : Tu m'as séduit, lui dit-il, en me faisant renoncer à ma religion, qui est la bonne et la véritable, et me faisant passer à la tienne qui est fausse. Or je te déclare que je suis chrétien; et pour te montrer que j'abjure de bon cœur ta créance et la religion des Turcs, je

rejette et déteste le turban que tu m'as donné. Et en disant ces paroles, il jeta ce turban par terre et le foula aux pieds; et puis il ajouta : Je sais que tu me feras mourir, mais il ne m'importe, car je suis prêt de souffrir toutes sortes de tourments pour Jésus-Christ mon Sauveur. En effet le bacha, irrité de cette hardiesse, le condamna aussitôt à être brûlé tout vif, ensuite de quoi on le dépouilla, lui laissant seulement un caleçon, on lui mit une chaîne au cou, et on le chargea d'un gros poteau pour y être attaché et brûlé ; et sortant en cet état de la maison du bacha pour être conduit au lieu du supplice, comme il se vit environné de Turcs, de renégats et même de chrétiens, il dit hautement ces belles paroles : *Vive Jésus-Christ, et triomphe pour jamais la foi catholique, apostolique et romaine. Il n'y en a point d'autre en laquelle on se puisse sauver.* Et cela dit, il s'en alla constamment souffrir le feu, et recevoir la mort pour Jésus-Christ.

« Or le plus grand sentiment que j'aie d'une si belle action, c'est que ce brave jeune homme avait dit à ses compagnons : *Quoique j'appréhende la mort, je sens néanmoins quelque chose là-dedans* (portant la main sur son front) *qui me dit que Dieu me fera la grâce de souffrir le supplice qu'on me prépare. Notre-Seigneur lui-même a appréhendé la mort, et néanmoins il a enduré volontairement de plus grandes douleurs que celles qu'on me fera souffrir ; j'espère en sa force et en sa bonté.* Il fut donc attaché à un poteau, et le feu fut allumé autour de lui, qui lui fit rendre bientôt entre les mains de Dieu son âme pure comme l'or qui a passé par le creuset. M. le Vacher qui l'avait toujours suivi, se trouva présent à son martyre ; quoiqu'un peu éloigné, il lui leva l'excommunication qu'il avait encourue, et lui donna l'absolution, sur le signal dont il était convenu avec lui, pendant qu'il souffrait avec tant de constance.

« Voilà, messieurs, comme est fait un chrétien, et voilà le courage que nous devons avoir pour souffrir et pour mourir quand il faudra pour Jésus-Christ. Demandons-lui cette grâce, et prions ce saint garçon de la demander pour nous, lui qui a été un si digne écolier d'un si courageux maître, qu'en trois heures de temps il s'est rendu son vrai disciple et son parfait imitateur, en mourant pour lui.

« Courage, Messieurs et mes frères, espérons que Notre-Seigneur nous fortifiera dans les croix qui nous arriveront, pour grandes qu'elles soient, s'il voit que nous ayons de l'amour pour elles, et de la confiance en lui. Disons à la maladie quand elle se présentera, et à la persécution si elle nous arrive, aux peines extérieures et intérieures, aux tentations et à la mort même qu'il nous enverra : Soyez les bienvenues, faveurs célestes, grâces de Dieu, saints exercices, qui venez d'une main paternelle et toute amoureuse pour mon bien ; je vous

[redacted]

reçois d'un cœur plein de respect, de soumission et de confiance envers celui qui vous envoie, je m'abandonne à vous pour me donner à lui. Entrons donc dans ces sentiments, Messieurs et mes frères, et surtout, confions-nous grandement, ainsi qu'a fait ce nouveau martyr, en l'assistance de Notre-Seigneur, à qui nous recommanderons, s'il vous plaît, ces bons missionnaires d'Alger et de Tunis. »

Ce discours de M. Vincent fait bien voir de quel esprit il était animé, et combien grande était l'affliction qu'il avait d'inspirer aux siens ce même esprit, qui n'est autre que celui du martyre, et de les fortifier contre les attaques du monde et de l'enfer, et même contre les propres sentiments de leur nature, et pour se rendre dignes, en renonçant à eux-mêmes et portant leur croix, de marcher à la suite de Jésus-Christ.

Après que le feu fut éteint, le même M. le Vacher alla en plein jour, une heure après le supplice, quoique non pas sans grand péril, enlever le saint corps tout brûlé et rôti, pour lui donner la sepulture. Il a mis par écrit l'histoire de son martyre, et l'a fait représenter dans un tableau, qu'il apporta à M. Vincent en l'année 1657, lorsqu'il vint à Paris, avec les ossements de ce brave chrétien brûlé pour la foi, comme un des plus excellents fruits que la grâce de Jésus-Christ recommence de produire dans ces terres barbares et infidèles.

§ VI. *Divers avis que M. Vincent a donnés aux missionnaires de Barbarie, touchant leur conduite et leur manière d'agir parmi les infidèles.*

Quoique la haine mortelle et invétérée que les Mahométans portent à la religion chrétienne soit telle qu'ils estiment que c'est assez à un Turc de tuer un chrétien pour aller en paradis, Notre-Seigneur toutefois n'a point permis que depuis dix huit ans, ou environ, qu'il y a des prêtres de la Congrégation de la Mission qui vivent parmi eux à Alger et à Tunis, ils en aient fait mourir aucun, encore qu'ils aient souvent transgressé la loi qui défend, sous peine du feu, de parler contre la religion de Mahomet, ou de prêter la main à ceux qui en font profession, pour les en faire sortir ; ne s'étant pas souciés de cette injuste défense, quand il a été question de servir Jésus-Christ, et de procurer le salut des âmes qu'il a rachetées par son sang. Il est vrai qu'ils se sont comportés, par la grâce de Dieu, avec tant de modestie, de prudence et de charité en ce pays-là, selon ce qui leur a été souvent recommandé par M. Vincent, que non-seulement les Turcs les ont épargnés, mais plusieurs d'entre eux ont témoigné faire état de leur vertu. A ce sujet le roi de Tunis rencontrant un jour un missionnaire qu'il voyait souvent aller et venir par la ville et par les champs avec

un zèle infatigable, pour secourir et assister les pauvres esclaves chrétiens, se tournant vers ceux de sa suite, et leur montrant ce prêtre: *Voilà*, leur dit-il, *un véritable pape*. Une autre fois que ce même missionnaire lui demandait permission de sortir de la ville pour aller en quelque lieu de la campagne visiter et assister quelques pauvres chrétiens, il lui dit avec un cœur ouvert : Va librement en tels lieux que tu trouveras bon. Et une autre fois il lui donna un de ses officiers pour l'accompagner en des lieux écartés, où il ne pouvait aller sans péril.

Aussi M. Vincent leur recommandait-il toujours d'agir avec grande modération et discrétion, et de ne se point exposer témérairement aux périls, de peur que pour un bien apparent, ils ne se missent hors d'état d'en faire un très-grand nombre de véritables. Voici en quels termes il écrivit un jour sur ce sujet à l'un de ses missionnaires de Barbarie, dont le zèle était fort ardent, et qui avait pour cela plus besoin de bride que d'éperon. Cette lettre contient plusieurs avis fort importants, et pour cela elle a servi de règle pour tous les autres.

« Je loue Dieu, dit-il, de la bonne manière dont vous avez usé pour vous faire reconnaître missionnaire apostolique, et grand-vicaire de Carthage ; si vous avez procédé sagement en cela, vous le devez faire incomparablement davantage dans l'exercice. Vous ne devez nullement vous roidir contre les abus, quand vous voyez qu'il en proviendrait un plus grand mal ; tirez ce que vous pourrez de bon des prêtres et des religieux esclaves, des marchands et des captifs, par les voies douces, et ne vous servez des sévères que dans l'extrémité ; de peur que le mal qu'ils souffrent déjà, par l'état de leur captivité, joint avec la rigueur que vous voudriez exercer en vertu de votre pouvoir, ne les porte au désespoir. Vous n'êtes pas responsable de leur salut, comme vous pensez ; vous n'avez été envoyé en Alger que pour consoler les âmes affligées, les encourager à souffrir, et les aider à persévérer en notre sainte religion : c'est là votre principal, et non pas la charge de grand-vicaire, laquelle vous n'avez acceptée qu'en tant qu'elle sert de moyen pour parvenir aux fins susdites ; car il est impossible de l'exercer en rigueur de justice, sans augmenter les peines de ces pauvres gens, ni presque sans leur donner sujet de perdre patience, et de vous perdre vous-même. Surtout il ne faut pas entreprendre d'abolir sitôt les choses qui sont en usage parmi eux, bien que mauvaises. Quelqu'un me rapportait l'autre jour un beau passage de saint Augustin, qui dit qu'on se garde bien d'attaquer d'abord un vice qui règne en un lieu, parce que non-seulement on n'en viendra pas à bout, mais au contraire l'on choquera les esprits en qui cette coutume est comme invétérée ; en sorte qu'on ne serait plus capable

de faire en eux d'autres biens, que néanmoins on eût fait, les prenant d'un autre biais. Je vous prie donc de condescendre autant que vous pourrez à l'infirmité humaine; vous gagnerez plutôt les ecclésiastiques esclaves, en leur compatissant, que par le rebut et la correction : ils ne manquent pas de lumière, mais de force, laquelle s'insinue par l'onction extérieure des paroles et du bon exemple. Je ne dis pas qu'il faille autoriser ni permettre leurs désordres, mais je dis que les remèdes en doivent être doux et bénins en l'état où ils sont, et appliqués avec grande précaution, à cause du lieu et du préjudice qu'ils vous peuvent causer, si vous les mécontentez, et non-seulement à vous, mais aussi au consul et à l'œuvre de Dieu; car ils pourront donner des impressions aux Turcs, pour lesquelles ils ne voudront jamais plus vous souffrir de delà.

« Vous avez un autre écueil à éviter parmi les Turcs et les renégats : au nom de Notre-Seigneur n'ayez aucune communication avec ces gens-là ; ne vous exposez point aux dangers qui en peuvent arriver, parce qu'en vous exposant, comme j'ai dit, vous exposeriez tout, et feriez grand tort aux pauvres chrétiens esclaves, en tant qu'ils ne seraient plus assistés, et vous fermeriez la porte pour l'avenir à la liberté présente que nous avons de rendre quelque service à Dieu en Alger et ailleurs. Voyez le mal que vous feriez pour un petit bien apparent. Il est plus facile et plus important d'empêcher que plusieurs esclaves ne se pervertissent, que de convertir un seul renégat. Un médecin qui préserve du mal, mérite plus que celui qui le guérit; vous n'êtes point chargé des âmes des Turcs ni des renégats, et votre mission ne s'étend point sur eux, mais sur les pauvres chrétiens captifs. Que si pour quelque raison considérable vous êtes obligé de traiter avec ceux du pays, ne le faites point, s'il vous plaît, que de concert avec le consul, aux avis duquel je vous prie de déférer le plus que vous pourrez.

« Nous avons grand sujet de remercier Dieu du zèle qu'il vous donne pour le salut des pauvres esclaves; mais ce zèle-là n'est pas bon, s'il n'est discret. Il semble que vous entreprenez trop du commencement, comme de vouloir faire mission dans les bagnes, de vous y vouloir retirer, et d'introduire parmi ces pauvres gens de nouvelles pratiques de dévotion. C'est pourquoi je vous prie de suivre l'usage de nos prêtres défunts qui vous ont devancé. On gâte souvent les bonnes œuvres pour aller trop vite, pour ce que l'on agit selon ses inclinations, qui emportent l'esprit et la raison, et font penser que le bien que l'on voit à faire, est faisable et de saison; ce qui n'est pas, et on le reconnait dans la suite par le mauvais succès. Le bien que Dieu veut se

fait quasi de lui-même, sans qu'on y pense ; c'est comme cela que notre Congrégation a pris naissance; que les exercices des missions et des ordinants ont commencé; que la compagnie des Filles de la Charité a été faite; que celle des dames pour l'assistance des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Paris et des malades des paroisses s'est établie; que l'on a pris soin des enfants trouvés; et qu'enfin toutes les œuvres dont nous nous trouvons à présent chargés, ont été mises au jour, et rien de tout cela n'a été entrepris avec dessein de notre part : mais Dieu qui voulait être servi en telles occasions, les a lui-même suscitées insensiblement, et s'il s'est servi de nous, nous ne savions pourtant où cela allait : c'est pourquoi nous le laissons faire, bien loin de nous empresser dans le progrès, non plus que dans le commencement de ces œuvres. Mon Dieu, Monsieur, que je souhaite que vous modériez votre ardeur, et pesiez mûrement les choses au poids du sanctuaire, devant que de les résoudre : soyez plutôt pâtissant qu'agissant; et ainsi Dieu fera par vous seul, ce que tous les hommes ensemble ne sauraient faire sans lui. »

§ VII. *Les diverses peines et travaux des pauvres esclaves chrétiens en Barbarie, et les assistances et services qui leur sont rendus par les missionnaires.*

Pour mieux connaître encore les offices de charité que les missionnaires de M. Vincent rendent aux esclaves chrétiens en Barbarie, il est nécessaire de faire voir l'inhumanité avec laquelle ceux-ci sont traités par les Turcs, les travaux excessifs qu'ils leur font souffrir, et même les violences qu'ils exercent sur eux pour les contraindre d'abjurer la foi de Jésus-Christ et d'embrasser le mahométisme.

Les corsaires de Tunis et d'Alger enlèvent de tous côtés dans les terres des chrétiens, et sur la mer, un grand nombre de personnes de tout âge, sexe et condition, les mènent en ces villes et autres lieux circonvoisins, où ils les exposent en vente en plein marché, comme l'on fait ici les bêtes ; et comme ils font tous les ans plusieurs courses où ils en prennent quantité, de là vient qu'en Barbarie les Turcs ont un grand nombre d'esclaves, lesquels ils logent en de certains lieux qu'ils appellent bagnes. A Tunis et à Biserte ils les tiennent attachés avec des chaînes de fer, et les gardent soigneusement de nuit et de jour; mais en Alger ils le font seulement pendant la nuit. Représentez-vous de grandes écuries, où il y a deux cents, trois cents, ou quatre cents chevaux en chacune : voilà une image de ces lieux, avec cette différence néanmoins, que les chevaux sont bien nourris et bien pansés, et que les chrétiens sont dans l'ordure, dans la misère et dans

[redacted]

le dernier abandon ; particulièrement à cause de leur religion que les Turcs ont en horreur ; et outre cela, que, selon la fantaisie et la mauvaise humeur de leur patron et de celui qui les garde, ils sont battus à outrance, et quelquefois jusqu'à mourir, ou en demeurer estropiés le reste de leur vie.

Ces pauvres esclaves ainsi détenus, ne sortent point de ces lieux que pour aller travailler à labourer la terre, ou à d'autres ouvrages fort pénibles, ou bien pour aller ramer sur les galères, ou servir sur les autres vaisseaux qui vont en voyage, et le plus souvent en guerre contre les chrétiens, où ils souffrent des fatigues, des coups, des mépris et des peines insupportables. Pour l'ordinaire ils rament et travaillent tout nus, n'ayant simplement qu'un caleçon, exposés aux cuisantes ardeurs du soleil en été et à la rigueur du froid en hiver ; et quand ils en reviennent tout épuisés de forces, et comme à demi morts, on les remet comme des bêtes dans ces étables, plutôt pour y languir que pour y trouver aucun repos.

Voici ce que M. Guérin, prêtre de la mission, en écrivit un jour à M. Vincent : « Nous attendons une grande quantité de malades au retour des galères ; si ces pauves gens souffrent de grandes misères dans leurs courses sur la mer, ceux qui sont demeurés ici n'en endurent pas de moindres : on les fait travailler à scier le marbre tous les jours, exposés aux ardeurs du soleil, qui sont telles que je ne les puis mieux comparer qu'à une fournaise ardente. C'est une chose étonnante de voir le travail et la chaleur excessive qu'ils endurent, qui serait capable de faire mourir des chevaux, et néanmoins que ces pauvres chrétiens ne laissent pas de subsister, ne perdant que la peau qu'ils donnent en proie à ces ardeurs dévorantes : on leur voit tirer la langue comme feraient ces pauvres chiens à cause du chaud insupportable dans lequel il leur faut respirer ; et le jour d'hier un pauvre esclave fort âgé se trouvant accablé de mal et n'en pouvant presque plus, demanda congé de se retirer ; mais il n'eut autre réponse sinon qu'encore qu'il dût crever sur la pierre, qu'il fallait qu'il travaillât. Je vous laisse à penser combien ces cruautés me touchent sensiblement le cœur et me donnent de l'affliction ; et cependant ces pauvres esclaves souffrent leurs maux avec une patience inconcevable, et bénissent Dieu parmi toutes les cruautés qu'on exerce sur eux ; et je vous puis dire avec vérité que nos Français emportent le dessus en bonté et en vertu sur toutes les autres nations. Nous en avons deux malades à l'extrémité, et qui, selon toutes les apparences, n'en peuvent échapper, auxquels nous avons administré tous les sacrements ; et la semaine passée il en mourut deux autres en vrais chrétiens ; et l'on peut dire d'eux que : *Pretiosa in conspectu Domini* mors sanctorum

ejus. La compassion que je porte à ces pauvres affligés qui travaillent à scier le marbre me contraint de leur distribuer une partie des petits rafraîchissements que je leur donnerais s'ils étaient malades, etc. Il y a d'autres esclaves qui ne sont pas si maltraités, dont les uns sont sédentaires dans les maisons de leurs patrons et servent à tout de nuit et de jour, comme à cuire le pain, à faire la lessive, à apprêter le boire et le manger, et autres petits offices d'un ménage. Il y en a d'autres que leurs patrons emploient à leurs affaires du dehors. Il y en a encore d'autres qui ont la liberté de travailler pour eux en donnant à leurs patrons une certaine somme par mois, qu'ils tâchent de gagner et d'épargner sur leur petite dépense. »

Outre ces esclaves des villes, il y en a un grand nombre employés aux terres et aux maisons de la campagne, plusieurs desquels y passent toute leur vie, sans jamais venir à la ville, et là ils sont employés à labourer la terre, à couper du bois, à faire du charbon, à tirer des pierres des carrières, et à de semblables ouvrages fort pénibles, dans lesquels on ne leur donne aucun relâche ; et après avoir travaillé le jour, on les enferme la nuit. Il a fallu nécessairement avancer toutes ces distinctions, pour faire mieux connaître quels sont les emplois des missionnaires en Barbarie.

Or, dans les villes d'Alger, de Tunis et de Biserte, il y a environ vingt cinq bagnes, en chacun desquels on a dressé comme une petite chapelle, où ces pauvres chrétiens captifs, parmi leurs afflictions et leurs peines, ont le bonheur d'entendre la sainte messe et de participer aux sacrements. Et en cela (comme dit un prêtre de la Mission dans une sienne lettre) « on doit reconnaître une conduite toute particulière de la providence et de la bonté de Dieu, lequel pour donner aux membres affligés de son Fils Jésus-Christ le moyen de se conserver et maintenir en la vérité de la foi, par le libre exercice de toutes les fonctions du christianisme, a changé leurs prisons en des églises où ce divin Sauveur s'enferme lui-même avec eux sous les espèces du très-adorable sacrement de l'Eucharistie, toutes les fois qu'on y célèbre la sainte messe ; se rendant ainsi, par un excès d'amour, en quelque façon esclave avec les esclaves, pour faire reconnaître la vérité de sa parole, par laquelle il a promis d'être avec un chacun de ses fidèles en la tribulation : *Cum ipso sum in tribulatione, etc.* »

Parmi ce grand nombre d'esclaves, il s'y trouve toujours quelques prêtres ou religieux, et les missionnaires s'entremettent vers leurs patrons, pour obtenir d'eux qu'ils ne les mettent point ni au travail, ni à la chaîne, moyennant quelque argent qu'ils leur paient par mois ; et, en qualité de grands-vicaires de Carthage, ils les établis-

[redacted]

sent comme les chapelains de tous ces bagnes ; ils veillent sur leurs déportements, ils les corrigent, les changent et les déposent, ainsi qu'ils le jugent convenable ; et c'est là un des grands biens que M. Vincent a procurés en ces lieux-là ; parce que avant que ce bon ordre y eût été établi, ils vivaient dans une étrange confusion. Tous les pauvres esclaves contribuent selon leur petit pouvoir, qui plus, qui moins, pour les entretenir et pour fournir aux dépenses nécessaires pour le luminaire et la décoration de leurs chapelles. Ce qu'ils font néanmoins par une libre volonté et pure dévotion, car on n'y contraint personne, et même la plupart sont dans une totale impuissance de rien donner, n'ayant pour toute subsistance qu'un peu de pain noir qu'on leur donne chaque jour.

Outre ces chapelles des bagnes, il y en a d'autres dans les maisons des consuls, qui sont comme les paroisses des marchands chrétiens, tant de ceux qui vont trafiquer en ces villes que des autres qui y résident. Elles sont entretenues, ornées et desservies par le consul et par les missionnaires. Celle d'Alger est sous le titre de saint Cyprien, évêque de Carthage, et celle de Tunis sous le titre de saint Louis, roi de France, duquel la mort a comme sanctifié le terroir de cette ville infidèle. On y célèbre tous les ans leur fête avec toute la solennité possible, comme aussi toutes les autres fêtes principales de l'année, avec une édification singulière de tous les chrétiens qui se trouvent en ce pays-là.

Mais qui pourrait dire quelle était la consolation que recevait M. Vincent quand il lisait dans les lettres qui lui étaient écrites par ses prêtres qui demeuraient à Tunis et à Alger, que le service divin s'y faisait avec autant de solennité que dans les paroisses de Paris ; que les Grands'Messes et les offices divins y étaient célébrés les fêtes et les dimanches ; qu'on y avait déjà fait des fondations en assez bon nombre ; qu'on y avait établi diverses confréries, et cela en chacune de ces églises et chapelles, tant pour procurer la délivrance des âmes du purgatoire et l'assistance des pauvres esclaves dans leurs maladies, que pour honorer quelques saints les jours de leur fête, et particulièrement la très-sainte Mère de Dieu, par les confréries du Rosaire et du Scapulaire, avec prédication et procession aux jours à ce destinés ; que dans les églises des missionnaires il y avait des tabernacles où le Saint-Sacrement était gardé jour et nuit avec des lampes toujours allumées ; que lorsqu'on le portait aux malades dans les bagnes, c'était avec les torches et cierges en main, et les autres marques extérieures du respect qui se doit rendre à un si grand sacrement ; et que tous les ans le jour de la Fête-Dieu et durant toute l'octave, le Saint-Sacrement y

était exposé et même porté en procession dans ces chapelles et églises, les assistants ayant chacun un cierge à la main.

C'est le commun sentiment des Saints, que nos misères élèvent un trône à la miséricorde de Dieu, et l'on peut dire aussi avec vérité que les misères de ces pauvres captifs élèvent non-seulement un trône, mais comme un trophée à la charité et à la sainteté du Fils de Dieu dans ces terres barbares, et qu'ils auraient quelque raison de lui dire avec le Psalmiste : *Triomphez, Seigneur, au milieu de vos ennemis*. Certes, il ne serait pas adoré dans ces villes infidèles comme il est maintenant, si sa providence n'avait permis qu'il y eût des chrétiens esclaves, et si l'oppression qu'ils y souffrent n'y avait attiré des prêtres de la Congrégation de la Mission.

M. Guerin ajoutait encore dans une de ses lettres à M. Vincent une autre chose digne de remarque : « Vous seriez ravi, lui dit-il, d'entendre tous les jours des fêtes et dimanches, chanter en nos eglises et chapelles l'*Exaudiat*, et les autres prières pour le roi de France, pour qui les étrangers même temoignent du respect et de l'affection; comme aussi de voir avec quelle devotion ces pauvres captifs offrent leurs oraisons pour tous leurs bienfaiteurs, qu'ils reconnaissent pour la plupart être en France, ou venir de France; et ce n'est pas un petit sujet de consolation de voir ici presque toutes sortes de nations dans les fers et les chaines prier Dieu pour les Français. »

Mais outre tous les offices de charité que les missionnaires rendent en ce pays-là aux esclaves chrétiens, par les predications, instructions, administration des sacrements, célébration des divins offices et autres semblables occasions journalières, il y en a un qui n'est pas moins important pour leur salut, auquel ils sont fort souvent occupés : c'est de les consoler dans leurs souffrances, et adoucir autant qu'ils peuvent le ressentiment des inhumanités que ces barbares exercent sur eux, qui les portent quelquefois à deux doigts du désespoir; en telle sorte qu'il s'en est trouvé autrefois plusieurs, lesquels ne voyant point de fin ni d'allégement à leurs peines, ont mieux aimé se procurer la mort que de mener une si malheureuse vie : il y en a eu qui se sont coupé la gorge de leurs propres mains; d'autres qui se sont pendus et étranglés ; d'autres qui, s'étant coupé les veines, ont rendu l'âme avec le sang ; d'autres, par un emportement de fureur, ont voulu tuer leurs patrons, lesquels ensuite les ont fait brûler ; et d'autres enfin qui ont renié la foi de Jésus-Christ et se sont engagés dans un état de damnation éternelle, pour s'exempter de ces peines temporelles. Or, c'est un des emplois plus ordinaires des prêtres de la Mission qui sont en Barbarie, de consoler ces pauvres affligés en toutes les manières qu'ils peu-

[redacted]

vent, les encourager à faire un bon usage de leurs souffrances, et même leur procurer tout le soulagement possible, les visiter et servir dans leurs maladies qui sont assez fréquentes, et prendre un soin particulier de faire ressentir les plus grands effets de leur charité à ceux qui se croient les plus abandonnés.

§ VIII. *Continuation du même sujet.*

Cette grande charité avec laquelle les missionnaires s'emploient à rendre toutes sortes d'assistances et de services à ces pauvres esclaves, ayant d'abord paru fort nouvelle aux Turcs, leur a acquis quelque sorte d'estime et de vénération envers plusieurs de ces infidèles, tant la vertu a de force de se faire admirer et aimer, même de ses plus grands ennemis. Cela fait qu'ils ont une assez grande liberté d'aller dans les maisons où demeurent ces pauvres esclaves et dans les lieux même les plus retirés où ils travaillent, pour les consoler et assister; néanmoins, comme ils y trouvaient au commencement beaucoup de difficultés, un de ces bons prêtres de la Mission se servit d'une invention que sa charité lui suggéra, qui était que lorsqu'il y avait des esclaves malades dans les lieux de difficile accès, il envoyait premièrement un apothicaire chrétien pour visiter les malades, et cet apothicaire faisait entendre au patron qu'il ne pouvait donner des remèdes à son esclave que le médecin ne l'eût visité, et qu'à cet effet il lui en amènerait un; par ce moyen ce bon prêtre, prenant la qualité de médecin, avait libre entrée dans les lieux où étaient ces pauvres malades, leur parlait, les confessait et leur administrait les sacrements, quelquefois même en présence de leurs patrons, sans toutefois qu'ils s'en pussent apercevoir, leur faisant entendre que c'étaient des remèdes : ce qui était bien véritable.

La manière dont ils se servent pour porter le très-saint Sacrement aux pauvres malades, est telle : Ayant renfermé la sainte Hostie dans une petite boîte d'argent doré, ils la mettent dans une bourse de quelque étoffe de soie qu'ils pendent à leur cou, et ayant accommodé une petite étole sur leur soutane, ils couvrent et cachent le tout de leurs casaques, en sorte que rien ne paraît; un chrétien marche devant, tenant sous son manteau ou sous son capot une chandelle allumée dans une petite lanterne, de l'eau bénite dans une petite burette, un surplis plié, un rituel, une bourse dans laquelle il y a un petit corporal et un purificatoire. Ils ne saluent personne dans les rues où ils passent, et c'est le signal par lequel les chrétiens connaissent ce qu'ils portent, afin qu'ils aient à les suivre, s'ils en ont la dévotion et la liberté. Il est vrai qu'en la ville d'Alger on n'a pas jugé à propos que les esclaves suivent le saint Sacrement, pour éviter plu-

sieurs inconvénients qui en pourraient arriver. Un seul prêtre dans un bagne d'Alger a communié pour une fois jusqu'à soixante malades, les ayant auparavant confessés; et la même chose s'est faite en plusieurs autres rencontres.

Il y a encore un autre soin que les missionnaires prennent à l'égard de ces pauvres esclaves: c'est de maintenir entre eux la paix et l'union, qui est la vraie marque et le propre caractère des chrétiens; en quoi néanmoins il faut avouer à notre confusion que les Turcs semblent nous donner exemple et nous faire la leçon. Voici ce que M. Guérin en écrivit un jour à M. Vincent: « Je ne puis m'empêcher, lui dit-il, de vous faire savoir ce qu'un Turc me dit ces jours passés, pour la confusion des mauvais chrétiens. Je m'efforçais de réconcilier deux chrétiens qui se voulaient mal l'un à l'autre; et comme il voyait que j'avais de la peine à les accorder, il me dit devant eux en sa langue: Mon père, entre nous autres Turcs, il ne nous est pas permis de demeurer trois jours mal avec notre prochain, encore bien qu'il eût tué quelqu'un de nos plus proches parents. Et en effet, j'ai plusieurs fois remarqué cette pratique parmi eux, les voyant s'embrasser incontinent après s'être battus; je ne sais pas si l'intérieur répondait à l'extérieur, mais il n'y a point de doute que ces infidèles condamneront au jour du jugement les chrétiens, lesquels ne veulent point se réconcilier, ni intérieurement, ni extérieurement; et en retenant leur haine au dedans de leurs cœurs contre leur prochain, la témoignent encore au dehors avec scandale, et même se glorifient de la vengeance qu'ils ont prise, ou qu'ils désirent prendre de leurs ennemis; et cependant ces gens que nous estimons des barbares tiennent à grande honte de retenir dans leurs cœurs aucune haine et de ne vouloir pas se réconcilier avec ceux qui leur ont fait du mal. »

Outre ce qui a été dit, il arrive encore quelquefois des occasions extraordinaires où il semble que Dieu veuille répandre plus abondamment ses miséricordes et ses grâces sur les pauvres chrétiens esclaves, comme au temps de quelque jubilé, ou quand on établit les prières de quarante heures; car alors les prêtres de la Mission ne s'épargnent pas pour rendre tous les services convenables à ces captifs. Ils passent quelquefois des nuits entières dans les bagnes pour les confesser, n'ayant point d'autre temps pour le faire, parce que leurs patrons ne veulent pas qu'ils soient divertis de leur travail pendant le jour. Et il est arrivé qu'un de ces prêtres en une telle occasion passa six ou sept nuits de suite sans dormir: ce que le consul d'Alger manda à M. Vincent, afin qu'il lui plût ordonner à ce prêtre de modérer ses veilles, de peur qu'il ne vînt à succomber. C'est aussi dans *ces bonnes* occasions que les prêtres de la Mission portent les esclaves

›nfessions générales; ce que la plupart d'entre eux font
ıds sentiments de pénitence. C'est aussi en ce temps de
a souvent vu les pécheurs les plus endurcis ouvrir les
connaître leur misérable état et se convertir parfaitement
ı avoir passé les dix, les vingt, et quelquefois les trente
us sans se confesser. C'est encore en ce temps de misé-
pardon que plusieurs renégats, français, italiens et espa-
›nçu la volonté de renoncer à leur apostasie et de retour-
e, et qu'en effet ils ont tâché pour cela de s'échapper, et
s même ont repassé en leur pays, quoique non sans grand
ur vie.

t, après Dieu, par les instructions et exhortations des
Congrégation de la Mission que plusieurs de ces esclaves
›puis leurs confessions générales, ont non-seulement mené
ment chrétienne, mais aussi ont pratiqué les plus excel-
ı et ont gardé une fidélité inviolable à Jésus-Christ parmi
ureuses persécutions qui leur ont été faites, ayant souf-
e merveilleuse constance les plus cruels tourments et la
plutôt que de consentir d'offenser Dieu par aucun péché.
ıx exemples dignes de remarque, l'un desquels fut mandé
ıt par M. Guérin, au mois d'août 1646, en ces termes :
› être obligé de vous faire savoir que le jour de la sainte
ond Joseph fut sacrifié en cette ville de Tunis pour la con-
ı sa chasteté, après avoir résisté plus d'un an aux violen-
ions de son impudique patronne, et reçu plus de cinq
de bâton pour les faux rapports que faisait cette louve.
mporté la victoire en mourant glorieusement, pour n'a-
›ulu offenser son Dieu. Il fut trois jours attaché à une
ıe où je l'allai visiter, afin de le consoler et de l'exhor-
r plutôt tous les tourments du monde que de contrevenir
qu'il devait à Dieu. Il se confessa et communia; et après
Monsieur, qu'on me fasse souffrir tant qu'on voudra, je
r chrétien; et quand on le vint prendre pour le conduire
, il se confessa encore une fois, et Dieu voulut, pour sa
, qu'il nous fût permis de l'assister à la mort : ce qui n'a-
été accordé parmi ces inhumains. La dernière parole
n levant ses yeux au ciel, fut celle-ci : *O mon Dieu, je
cent!* Il mourut très-courageusement, n'ayant jamais fait
ıns signes d'impatience parmi les cruels tourments qu'on
ir; après quoi nous lui fîmes des obsèques très-honora-
chante et impudique patronne ne porta pas loin la peine

[redacted]

duc à sa perfidie; car le patron étant de retour en sa maison, la fit promptement étrangler, pour achever de décharger sa colère. Ce saint jeune homme était portugais de nation, âgé de vingt-deux ans. J'invoque son secours, et comme il nous aimait sur la terre, j'espère qu'il ne nous aimera pas moins dans le ciel. »

L'autre exemple est arrivé en la ville d'Alger, où un jeune esclave étant sollicité et presque violenté par son malheureux patron de se laisser aller à lui pour commettre un péché abominable, il lui résista courageusement; mais étant arrivé qu'en se défendant de ses violences il le blessa au visage, ce méchant homme, poussé de rage et de fureur, alla faussement se plaindre au juge que son esclave l'avait voulu tuer; de sorte qu'au lieu que lui-même méritait d'être brûlé pour sa brutalité exécrable, on fit mourir par le feu ce valeureux chrétien, qui supporta constamment ce cruel martyre.

§ IX. *Assistances rendues aux pauvres esclaves de Biserte et de plusieurs autres lieux.*

Les prêtres de la Congrégation de la Mission ayant été envoyés par M. Vincent, leur supérieur général, pour servir et assister tous les esclaves détenus en Barbarie, ne bornèrent pas leurs charités aux seules villes d'Alger et de Tunis, quoiqu'elles leur eussent fourni une matière très-abondante; mais ils les étendirent en tous les lieux où ils purent découvrir que ces pauvres captifs gémissaient sous les fers et avaient besoin de leur secours. C'est ce qui obligea M. Jean le Vacher, qui faisait sa résidence ordinaire en la ville de Tunis, d'aller souvent faire des courses jusqu'à Biserte, qui est un port de mer distant de Tunis environ dix ou douze lieues, où il y a cinq bagnes d'esclaves, pour leur donner quelque consolation et leur rendre quelque service utile à leur salut. Voici en quels termes il en écrivit à M. Vincent :

« L'esclavage est si fertile en maux, que la fin des uns est le commencement des autres. Entre les esclaves de ce lieu, outre ceux des bagnes, j'en ai trouvé quarante enfermés dans une étable si petite et si étroite, qu'à peine s'y pouvaient-ils remuer. Ils n'y recevaient l'air que par un soupirail fermé d'une grille de fer qui est sur le haut de la voûte. Tous sont enchaînés deux à deux et perpétuellement enfermés, et néanmoins ils travaillent à moudre du blé dans un petit moulin à bras, avec obligation d'en moudre chaque jour une certaine quantité réglée qui surpasse leurs forces. Certes ces pauvres gens sont vraiment nourris du pain de douleur, et ils peuvent bien dire qu'ils le mangent à la sueur de leurs corps dans ce lieu étouffé et avec un travail si excessif.

[redacted]

« Quelque peu de temps après que j'y fus entré pour les visiter, comme je les embrassais dans ce pitoyable état, j'entendis des cris confus de femmes et d'enfants, entremêlés de gémissements et de pleurs; et levant les yeux vers le soupirail, j'appris que c'étaient cinq jeunes femmes chrétiennes esclaves, dont il y en avait trois qui avaient chacune un petit enfant, et toutes étaient dans une extrême nécessité. Or, comme elles avaient ouï le bruit de notre commune salutation, elles étaient accourues au soupirail, pour savoir ce que c'était; et ayant aperçu que j'étais prêtre, la douleur pressante qui leur serrait le cœur, les avait fait éclater en cris et fondre en larmes, pour me demander quelque part de la consolation que je tâchais de rendre aux hommes que j'étais venu visiter en cette prison.

« Je vous avoue qu'en ce moment je me trouvai presque abattu de douleur, voyant d'un côté ces pauvres esclaves qui ne se soutenaient qu'à peine, à cause du poids de leurs chaînes, et de l'autre les lamentations de ces pauvres femmes et les cris de ces petits innocents. La plus jeune d'entre elles est extraordinairement persécutée de son patron, qui lui veut faire renier la foi de Jésus-Christ pour l'épouser. Hélas! qu'une partie de tant de millions qu'on emploie parmi les chrétiens en vaines superfluités et délices, serait ici bien mieux employée pour soulager ces pauvres âmes au milieu de tant d'amertumes qui les suffoquent! J'ai tâché, avec le secours de la grâce de Dieu, d'assister les hommes et les femmes, selon mon petit pouvoir; mais nous sommes en un pays où il faut acheter à beaux deniers comptant la permission de bien faire aux misérables; car pour obtenir licence de leur parler, il m'a fallu donner de bon argent à leurs patrons, aussi bien que pour faire déchaîner les esclaves de quelques galères qui étaient prêtes à faire voyage et me les faire amener dans les bagnes, non pas toutes les chiourmes à la fois, mais les unes après les autres, pour les confesser, leur dire la sainte messe et les communier : ce qui a été fait avec fruit et bénédiction, par la miséricorde de Dieu. »

Et dans une autre lettre écrite par le même : « Deux galères, dit-il, partirent hier pour aller en course, sur lesquelles il y a plus de cinq cents esclaves chrétiens, qui tous, par la grâce de Dieu, se sont mis en bon état. Oh! combien cette journée leur fut douloureuse, et combien de bastonnades furent déchargées sur leurs pauvres corps par les infâmes renégats qui font la charge de comites! Je sais bien que les forçats des galères de France ne sont pas mieux traités; mais il y a cette différence, que ces forçats de France y sont condamnés pour leurs crimes, et que les esclaves de Barbarie ne sont dans toutes leurs peines et souffrances que parce qu'ils sont bons chrétiens et fidèles à Dieu. Le jour que ces pauvres gens communièrent et qu'ils furent en-

suite ramenés sur les galères, je leur fis un petit festin, leur faisant distribuer deux bœufs et cinq cents et tant de pains ; et de plus je fis donner à chaque galère un quintal de biscuit blanc, pour être départi à ceux d'entre eux qui tomberaient malades durant le voyage.

« De là, j'allai visiter les esclaves de Sydy-Regeppe : je les trouvai sans chaînes ; en quoi je reconnus que leur patron m'avait tenu parole, parce que la dernière fois que je le vis il m'avait promis de les décharger de ces fers insupportables. Je trouvai parmi eux six jeunes garçons âgés de seize à dix-huit ans, lesquels depuis quatre ou cinq ans étaient esclaves et n'avaient pu obtenir la permission de sortir du logis, et par conséquent avaient toujours été dans l'impossibilité de se confesser et communier, comme les autres avaient fait ; je les disposai à l'un et à l'autre, et les ayant ouïs en confession, je les avertis de préparer leurs pauvres étables le plus décemment qu'ils pourraient, et que j'irais le lendemain matin leur porter le très-saint Sacrement, en la manière que je le porte aux malades. Et en effet, après avoir célébré la sainte messe dans le bagne de l'Annonciade, je m'en allai trouver ces pauvres esclaves avec ce divin dépôt, suivi de tous les chrétiens que je rencontrai dans les rues de Biserte. O Dieu ! avec quelle dévotion et tendresse ces pauvres jeunes enfants reçurent-ils cette sainte visite ! Les larmes que la joie et la consolation tira de leurs yeux, forcèrent l'assistance de pleurer aussi, non tant de leurs misères que du sentiment qu'ils avaient de leur bonheur. J'en confessai et communiai un septième, qui depuis le soir précédent était tombé malade ; et ensuite lui ayant donné l'extrême-onction, il mourut bientôt après ; et il me fallut employer le reste du temps au service et assistance des malades des bagnes. »

Voilà comment le roi de gloire Jésus-Christ daigne, non-seulement par ses ministres, mais aussi par lui-même, avec une charité inexplicable, visiter, consoler et vivifier les âmes qu'il a rachetées de son sang, jusque dans les cachots où ils sont gisants comme dans les ombres de la mort ; et ce n'est pas une petite faveur à son fidèle serviteur Vincent de Paul, qu'il ait voulu particulièrement se servir de lui comme d'un instrument de miséricorde et de grâce, pour procurer un si grand bien à tous ces pauvres esclaves, qui le doivent considérer comme celui auquel, après Dieu, ils sont redevables de toutes les consolations, assistances et moyens de salut qui leur sont donnés par les missionnaires de sa Congrégation.

M. Guérin, prêtre de la Mission, qui travaillait en ces mêmes quartiers-là, rendant compte à M. Vincent d'un voyage qu'il avait fait en la même ville de Biserte, par une lettre qu'il lui écrivit en l'année *1647* : « On me donna avis, lui dit-il, le jour de Pâques, qu'une

galère d'Alger était arrivée à Biserte; et aussitôt je partis pour aller visiter les pauvres chrétiens qui étaient enchaînés : j'en trouvai environ trois cents, et le capitaine me permit de leur faire une petite mission de dix jours. J'avais pris avec moi un prêtre qui m'aida à catéchiser et à confesser ces pauvres gens, qui firent tous leur devoir, à la réserve de quelques grecs schismatiques. O grand Dieu! quelle consolation de voir la dévotion de ces pauvres captifs, desquels la plupart n'avaient pu se confesser depuis longtemps, et il y en avait qui ne s'étaient point approchés de ce sacrement depuis huit et dix ans, et d'autres même depuis vingt ans! Je les faisais tous les jours déchaîner et sortir de la galère pour venir en terre recevoir la sainte communion dans une maison particulière, où je célébrais la sainte messe; et après que la mission fut achevée, je les régalai et leur donnai pour cinquante-trois écus de vivres.

« J'étais logé dans la maison d'un Turc, qui me nourrit pendant le temps que dura la mission, et néanmoins il ne voulut jamais prendre aucun argent de moi, disant *qu'il fallait faire la charité à ceux qui la faisaient aux autres* : qui est une action bien digne de remarque en la personne d'un infidèle. Ce qui vous étonnera encore davantage, est que presque tous les Turcs de ce lieu-là furent tellement touchés et édifiés de cette mission, que plusieurs d'entre eux me venaient baiser le visage et les mains, et je ne doute point que votre cher cœur ne se fût pâmé de joie en voyant cela. Que si le fruit de cette petite mission de Biserte me fut doux, le chemin pour y aller me fut bien rude et épineux; car n'ayant pas voulu prendre des janissaires pour m'escorter, je fus rencontré par des Arabes qui me chargèrent de coups, et un d'entre eux m'ayant pris à la gorge, me serra si fort, que je croyais qu'il m'allait étrangler, et me tenais mort; mais comme je ne suis qu'un misérable pécheur, Notre-Seigneur ne me jugea pas digne de mourir pour son service. »

Outre ces esclaves qui sont dans les villes d'Alger, de Tunis et de Biserte, il y en a plusieurs qui sont détenus à la campagne, où ils travaillent; et entre ceux-là il y en a qui viennent de temps en temps dans les villes, où ils se confessent et communient; mais il y en a d'autres qui n'y viennent jamais ou fort rarement; et pour ceux-là les prêtres de la Mission les vont trouver quand ils peuvent, en ces lieux presque déserts et sauvages, où ils sont employés à divers travaux fort pénibles. Les missionnaires de Tunis particulièrement sont allés plusieurs fois parcourir les maceries de la campagne (c'est ainsi qu'ils appellent les métairies et habitations des champs) où il y a des esclaves, comme à la Perrière du Pain Chaud, à la Cantara, à la Courombaille, à la Gaudiene ou *les Sept-Ruisseaux*, la Tabourne, la Morlochia,

la Hamphya, la Mamedia, etc., qui sont éloignées les unes de trois, les autres de six, huit, dix et douze lieues de Tunis, et quelques-unes entre des montagnes fort hautes et stériles, plus habitées par les lions que par les hommes.

Au premier voyage que M. Jean le Vacher y fit, il y trouva quantité d'esclaves chrétiens qui ne s'étaient point confessés depuis douze, quinze et dix-huit années, entre lesquels quelques-uns avaient presque perdu tous les sentiments de Christianisme, pour avoir été depuis un si long temps sans faire ni même voir aucun exercice de notre religion. Voici ce qu'il en écrivit à M. Vincent :

« Moyennant quelque argent que j'ai donné aux patrons ou gardiens de ces pauvres esclaves, je les ai assemblés en chaque lieu ; et là, je les ai instruits, consolés, confessés et confirmés en la foi, par la grâce de Dieu. Et, ayant accommodé les lieux le plus décemment que j'ai pu, j'y ai célébré la sainte messe, où ils ont tous communié ; et nous sommes demeurés les uns et les autres pleins de consolation, qu'il a plu à Dieu départir à ces pauvres esclaves au milieu des misères de leur captivité, qui sont fâcheuses et pesantes au-delà de ce que des personnes libres peuvent se représenter ; et, par conséquent, les joies et consolations qu'ils ont goûtées parmi leurs peines, ne peuvent être que des fruits de la grâce de Dieu : je les ai tous embrassés, et pour les remettre un peu de leurs fatigues, je les ai régalés autant que notre pauvreté l'a pu permettre, et outre cela j'ai donné aux plus pauvres à chacun un quart de piastre. »

Quelle joie pour le cœur tout paternel de M. Vincent, au récit de ces nouvelles, voyant ses enfants spirituels animés de l'esprit du bon pasteur, aller en ces lieux écartés et sauvages chercher ces pauvres brebis égarées, et les rapporter en quelque façon entre leurs bras et sur leurs épaules, à Jésus-Christ leur véritable pasteur ! Mais quelle consolation ne ressentait-il pas quand il apprenait que ses missionnaires avaient relevé quelques-uns de ces pauvres esclaves d'une déplorable chute dans l'apostasie, où le désespoir les avait précipités, et qu'étant accourus à eux, et leur ayant avec douceur et charité remontré leur faute, ces pauvres gens, touchés d'un grand regret d'avoir été infidèles à Dieu, s'étaient jetés à leurs pieds, les larmes aux yeux et le sanglot au cœur ; et que se soumettant à leurs bons et salutaires avis, ils avaient fait une pénitence proportionnée à l'énormité de leurs péchés. Il ne se peut dire quelle était la consolation et la joie que ressentait ce bon père des missionnaires, recevant ces agréables nouvelles ; son cœur était dans les sentiments des saints Anges qui reçoivent dans le ciel un nouveau surcroît d'allégresse, lorsqu'ils voient un pécheur qui fait pénitence de son péché et qui se convertit à Dieu.

[redacted]

§ X. *Conversions de quelques hérétiques et renégats faites par les prêtres de la Congrégation de la Mission envoyés par M. Vincent en Barbarie.*

C'est un trait admirable de la sagesse et de la bonté de Dieu de s'être servi de la captivité de quelques hérétiques qui étaient tombés entre les mains des Turcs, pour les délivrer de l'esclavage dans lequel le diable les retenait par une attache volontaire à leur erreur; d'avoir employé les fers et les ceps de leur corps pour rompre les chaînes qui captivaient leurs âmes; et dans la perte de la franchise de leur personne, leur avait fait recouvrer la liberté des enfants de Dieu. Cela est arrivé diverses fois dans les missions de Barbarie, où il s'est trouvé plusieurs esclaves infectés des hérésies de Calvin et de Luther, lesquels touchés du sentiment de l'état misérable où ils se voyaient réduits, et éclairés par les instructions des missionnaires, ont enfin, par le secours de la grâce, reconnu la vérité, et ayant fait abjuration de leurs erreurs, ont été heureusement réunis au bercail de Jésus-Christ.

On ne sait pas précisément combien il s'est fait de conversions d'hérétiques dans ces missions de Barbarie; mais il est certain que le nombre en est fort considérable, et il se trouve, par quelques lettres écrites à M. Vincent, qu'un seul prêtre de la Mission a converti en ces lieux-là dix-huit hérétiques; et il y a sujet de croire que les autres n'en ont pas moins fait, et peut-être encore davantage.

Mais entre toutes ces conversions, celle d'un jeune Anglais est digne d'une remarque particulière : c'était un enfant âgé seulement d'onze ans, lequel ayant été pris par les corsaires sur les côtes d'Angleterre, avait été par eux amené et vendu en Barbarie. Et voici ce que M. Guérin en écrivit de Tunis à M. Vincent au mois de juin de l'année 1646 :

« Deux Anglais, dit-il, se sont convertis à notre sainte foi, qui servent d'exemple à tous les autres catholiques. Il y en a un troisième qui n'a qu'onze ans, l'un des plus beaux enfants qu'on puisse voir, et un des plus fervents qu'on puisse souhaiter, et d'ailleurs grandement dévot à la sainte Vierge, laquelle il invoque continuellement, afin qu'elle lui obtienne la grâce de mourir, plutôt que de renier ou offenser Jésus-Christ; car c'est le dessein de son patron, qui ne le garde que pour le faire renier la foi chrétienne, et qui emploie toutes sortes de moyens pour cela. Si on pouvait nous envoyer deux cents piastres, nous le retirerions de ce danger, et il y aurait lieu d'espérer qu'un jour, avec la grâce de Dieu, ce serait un second Bède, tant il a d'esprit et de vertu, car on ne voit rien en lui qui tienne de

l'enfant : il fit profession de la foi catholique le jeudi de la semaine sainte du carême dernier, et communia le même jour, ce qu'il réitère souvent. Il a déjà été battu deux fois de coups de bâton, pour être contrait de renier Jésus-Christ. A la dernière fois il dit à son patron pendant qu'il le frappait : Coupe-moi le cou si tu veux, car je suis chrétien, et je ne serai jamais autre. Il m'a plusieurs fois protesté qu'il est résolu de se laisser assommer de coups, et de mourir plutôt que de renoncer à Jésus Christ. Toute sa vie est admirable en un âge si jeune et si tendre ; je puis dire en vérité que c'est un petit temple où repose le Saint-Esprit. »

Outre les conversions des hérétiques, il s'en est fait aussi de plusieurs renégats que les prêtres de la Mission, avec le secours de la grâce, ont heureusement ramenés au bercail de l'Église. L'un de ces prêtres en écrivit à M. Vincent en ces termes :

« Nous avons en ce pays une grande moisson, qui est encore accrue à l'occasion de la peste ; car, outre les Turcs convertis à notre religion, que nous tenons cachés, il y en a beaucoup d'autres qui ont ouvert les yeux à l'heure de la mort, pour reconnaître et embrasser la vérité de notre sainte religion. Nous avons eu particulièrement trois renégats, lesquels, après la réception des sacrements, sont allés au ciel ; et il y en eut un ces jours passés, lequel, après avoir reçu l'absolution de son apostasie, étant, à l'heure de la mort, environné de Turcs qui le pressaient de proférer quelques blasphèmes, comme ils ont accoutumé de faire en une telle occasion, il n'y voulut jamais consentir ; mais tenant toujours les yeux vers le ciel, et un crucifix sur son estomac, il mourut dans les sentiments d'une véritable pénitence.

« Sa femme, qui avait aussi bien que lui renié la foi chrétienne et qui était religieuse professe, a reçu pareillement l'absolution de sa double apostasie, y ayant apporté de son côté toutes les bonnes dispositions que nous avons pu désirer. Elle demeure à présent retirée dans sa maison sans en sortir, et nous lui avons ordonné deux heures d'oraison mentale chaque jour, et quelques pénitences corporelles, outre celles de sa règle ; mais elle en fait beaucoup plus par son propre mouvement, étant si fortement touchée du regret de ses fautes, qu'elle irait s'exposer au martyre pour les expier, si elle n'était point chargée de deux petits enfants que nous avons baptisés, et qu'elle élève dans la piété, comme doit faire une mère vraiment chrétienne.

« Il est mort encore un autre renégat près du lieu de notre demeure, lequel a fini sa vie dans les sentiments d'un vrai chrétien pénitent. J'attends de jour à autre quelques Turcs pour les baptiser : ils

sont fort bien instruits et grandement fervents en notre religion, m'étant souvent venus trouver la nuit en secret. Il y en a un entre les autres qui est de condition assez considérable en ce pays. »

Pour ce qui est de ces Turcs et renégats qui se convertissaient à notre sainte religion, les prêtres de la Mission s'y comportaient avec grande prudence et circonspection, de peur que si on les eût découverts, cela n'eût empêché le progrès des biens qu'ils tâchaient de faire parmi ces infidèles. C'est pour ce sujet qu'ils n'en parlaient que sobrement dans les lettres qu'ils écrivaient en France, et souvent sous des termes couverts, de peur que ces lettres venant à être interceptées, on ne connût ce que Dieu faisait par leur ministère pour le salut de ces pauvres dévoyés.

C'était en ce sens que parlait un de ces prêtres, lorsqu'écrivant à M. Vincent, et lui voulant faire savoir la conversion de deux renégats, il lui disait : « Notre-Seigneur nous a fait la grâce de retrouver deux de nos pierres précieuses qui s'étaient perdues; elles sont de grand prix, et l'éclat en est tout céleste : j'en ai reçu un très-grand contentement. »

§ XI. *Exemple remarquable de la constance de deux jeunes esclaves, l'un Français et l'autre Anglais.*

Voici une histoire un peu tragique, qui sera néanmoins de grande édification, et par laquelle on pourra de plus en plus connaître les grands fruits que les prêtres de la Congrégation de la Mission, animés de l'esprit et du zèle de M. Vincent, ont produits dans ces terres infidèles. Nous l'apprenons d'une lettre écrite par M. le Vacher en l'année 1648, dont voici la substance :

Il y avait en la ville de Tunis deux jeunes enfants âgés de quinze ans ou environ, l'un Français, et l'autre Anglais; tous deux enlevés de leur pays par les corsaires de Barbarie, et ensuite vendus comme des esclaves à deux différents maîtres, qui demeuraient en ladite ville assez près l'un de l'autre; la commodité du voisinage, l'égalité de l'âge, la ressemblance de fortune et de condition, firent qu'ils contractèrent ensemble une étroite amitié, en sorte qu'ils se chérissaient comme frères.

L'Anglais, qui était luthérien, fut gagné à Dieu par le Français, qui était bon catholique; et ayant été instruit par M. le Vacher, il abjura son hérésie, et embrassa de tout son cœur la religion catholique, en laquelle il fut tellement confirmé par les entretiens de son cher compagnon, que quelques marchands anglais hérétiques étant venus à Tunis pour racheter des esclaves de leur pays et de leur religion, et l'ayant voulu mettre de ce nombre, il leur déclara haute-

ment qu'il était catholique, par la grâce de Dieu, et qu'il aimait mieux demeurer toute sa vie esclave, en professant la religion catholique, que de renoncer au bonheur de cette profession pour recouvrer sa liberté. Et ainsi il refusa courageusement la faveur qu'ils lui présentaient, qui est si ardemment désirée et recherchée de tous ceux qui se trouvent en esclavage parmi ces barbares, estimant un plus grand bonheur d'être affligé et maltraité pour demeurer fidèle à Jésus-Christ, que de jouir de toutes les douceurs de la vie, en s'exposant au danger de manquer à cette fidélité. Voilà un effet admirable de la grâce de Jésus-Christ en ces deux jeunes enfants, lesquels ayant reçu en des cœurs bien disposés la semence de la parole de Dieu que ce bon prêtre de la Mission y avait répandue de fois à autre, quand il avait trouvé occasion de leur parler, ils rapportaient des fruits qui à grand'peine se trouveraient en d'autres qui auraient passé toute leur vie dans les exercices de la vertu.

Etant donc ainsi demeurés tous deux dans l'esclavage, ils continuaient de se voir souvent, et leurs entretiens plus ordinaires étaient de s'encourager l'un l'autre à conserver toujours inviolable en leurs cœurs la foi de Jésus-Christ, et de la professer extérieurement avec constance, sans craindre tous les tourments qu'on pourrait employer pour les contraindre d'y renoncer : et il semblait que Dieu les préparait de la sorte, pour les prévenir et fortifier contre les assauts qu'on devait livrer à leur courage : car leurs patrons poussés par l'esprit malin redoublèrent les mauvais traitements qu'ils leur faisaient pour les forcer de renier Jésus-Christ; ce qui alla jusqu'à un tel excès d'inhumanité, que plusieurs fois après les avoir assommés de coups, ils les laissaient comme morts étendus sur la terre. Le Français étant un jour en cet état, fut visité par son compagnon; car demeurant près l'un de l'autre, ils se dérobaient souvent pour s'entretenir, se consoler et s'encourager mutuellement, se rapportant ce qu'ils avaient souffert pour Jésus-Christ. Le petit Anglais donc ayant rencontré son ami couché par terre, l'appela par son nom, pour savoir s'il était vif ou mort, et l'autre pour réponse lui dit : Je suis chrétien pour la vie ; qui furent les premières paroles qu'il prononça, aussitôt que les forces lui furent revenues : et alors ce bon Anglais se mit à baiser les pieds tout meurtris et sanglants de son cher compagnon ; et comme il était en cette action, quelques Turcs étant survenus et tout étonnés lui ayant demandé pourquoi il faisait de la sorte, il leur répondit constamment : « J'honore les membres qui viennent de souffrir pour Jésus-Christ, mon Sauveur et mon Dieu ; » de quoi ces infidèles irrités le chassèrent et mirent dehors avec injures : ce qui ne fut pas une petite affliction pour le Français, qui était beau-

[redacted]

coup consolé de sa présence. Et quelque temps après le Français étant guéri de ses plaies, entra un jour dans le logis du patron du petit Anglais, pour le visiter à son ordinaire : il le trouva dans le même état où il avait lui-même été, étendu de son long sur une natte de jonc, à demi mort des coups qu'il avait reçus, et quoiqu'il le vît environné de quelques Turcs, et de son patron même qui venait d'exercer sur lui sa rage, se sentant néanmoins vivement touché d'un si triste spectacle, et fortifié d'une grâce particulière, il entra courageusement dans la chambre, et s'approchant de son cher ami, lui demanda en présence de ces infidèles, ce qu'il aimait davantage, ou Jésus-Christ ou Mahomet; et le pauvre petit Anglais parmi ses douleurs ayant répondu hautement que c'était Jésus-Christ, qu'il était chrétien, et qu'il voulait mourir chrétien; les Turcs l'ayant entendu se mirent en grande colère contre le Français, et l'un d'eux qui portait deux couteaux à ses côtés, le menaça de lui en couper les oreilles; et comme il s'avançait vers lui pour cet effet, ce petit champion de Jésus-Christ ne lui en donna pas le temps, car dès qu'il le vit approcher, il se jeta sur ses couteaux, et lui en prit un, duquel aussitôt il se coupa lui-même une oreille, pour montrer à ces barbares qu'il ne craignait point les menaces; et la tenant à la main toute sanglante, il eut la hardiesse de leur demander s'ils voulaient encore l'autre; et il l'aurait en effet coupée pour témoigner l'estime qu'il faisait de sa religion, et sa résolution de souffrir la mort plutôt que d'y renoncer, si on ne lui eût ôté le couteau des mains.

Le courage de ces deux jeunes chrétiens étonna tellement ces infidèles, qu'ils perdirent toute espérance de leur pouvoir faire abandonner la foi de Jésus-Christ. Ce fut pourquoi ils ne leur en parlèrent plus; et Dieu après avoir ainsi éprouvé leur fidélité et leur constance, les tira à lui l'année suivante par une maladie contagieuse qui acheva de purifier leurs âmes, et de les rendre dignes de la couronne qu'il leur avait préparée dans le ciel.

§ XII. *Divers autres offices de charité exercés par les prêtres de la Congrégation de la Mission, envoyés en Barbarie par M. Vincent, pour y assister les pauvres esclaves chrétiens.*

Il serait ennuyeux au lecteur, si on rapportait ici en détail tous les offices de charité que les prêtres de la Mission, animés de l'esprit de leur père, et par ses ordres, ont exercés en Barbarie envers ces pauvres esclaves chrétiens, pour leur procurer tous les biens qu'ils pouvaient, et au corps et en l'âme. Nous en remarquerons seulement en ce dernier paragraphe quelques-uns qui n'ont point été touchés dans les précédents.

L'un des plus considérables a été, que les missionnaires de Barbarie ont empêché par leurs soins, sollicitations et entremises, que plusieurs chrétiens qu'on voulait faire esclaves, ne l'ont pas été, et que d'autres qui l'étaient contre l'usage de ces terres infidèles (où parmi toutes les violences et inhumanités on garde quelque forme de justice) ont été délivrés. Voici ce que M. Vincent écrivit sur ce sujet à M. Jean le Vacher, à Tunis, au mois de janvier 1653, pour réponse aux lettres qu'il avait reçues de sa part : « Je rends grâces à Notre-Seigneur, dit-il, de ce que par votre entremise, plusieurs Français pris sur mer, et menés à Tunis, n'ont pas été faits esclaves, et que d'autres qui l'étaient ont été mis en liberté. C'est un grand service que vous rendez à Dieu en ces personnes : plaise à sa bonté vous donner grâce pour agir fortement et efficacement vers ceux qui ont puissance et autorité pour cela. »

Il est vrai que quelquefois la violence et l'injustice l'emportaient au-dessus de tous les efforts de leur charité, ce qui leur touchait vivement le cœur ; principalement quand ils ne pouvaient, ni par argent ni autrement, retirer des mains de ces barbares de pauvres créatures qu'ils voyaient en grand danger. « Il fut amené dernièrement en cette ville de Tunis, dit M. le Vacher dans une lettre qu'il écrivit à M. Vincent sur ce sujet, une fille valentinienne, âgée de vingt-cinq ans, que les corsaires turcs avaient enlevée près de sa ville, qui était fort bien faite. Elle fut vendue à la place publique ; je fis offrir pour la racheter jusqu'à trois cent trente écus, que les marchands me prêtèrent ; mais un vilain maure enchérissant toujours au-dessus l'emporta, parce que l'argent me manqua : il avait déjà deux femmes, et voilà la troisième. La pauvre créature a été trois jours sans cesser de pleurer, et on ne lui a fait perdre la foi qu'après lui avoir ravi l'honneur. Il y a même quelques religieuses que ces corsaires ont prises en leur couvent, qui n'était pas bien éloigné de la mer, qui ont couru le même risque. Hélas ! si quelques personnes charitables donnaient quelque chose pour de semblables occasions, elles en seraient sans doute abondamment récompensées. »

Il y a encore un autre office de charité qui ne peut être assez estimé, qui est que ce zèle qui brûlait dans le cœur de M. Vincent et des prêtres de sa Congrégation, a empêché grand nombre de pauvres chrétiens esclaves de renier leur foi, lors particulièrement qu'on les y voulait contraindre par la violence, et qu'ils étaient sur le point de succomber. En voici quelques exemples entre plusieurs autres.

M. Guérin écrivant de Tunis à M. Vincent en l'année 1646 : « Nous avons, lui dit-il, retiré une des pauvres femmes françaises qui étaient *entre les mains* d'un renégat français ; tous les marchands y ont con-

tribué de leur part, il m'en a coûté pour la mienne soixante-dix écus; les deux autres femmes sont en grande détresse; je travaille pour sauver celle qui est en plus grand danger. Il y en a d'autres qui sont jeunes et belles en très-grand péril, si elles ne sont secourues. Et une d'entre elles serait déjà perdue, si je n'avais avec grand'peine obtenu terme de trois mois pour son rachat, et si je ne l'avais mise en lieu où son patron ne la peut violer. Il n'y a pas longtemps que pour en contraindre une de renier Jésus-Christ, ces cruels lui donnèrent plus de cinq cents coups de bâton, et non contents de cela, comme elle était à demi morte par terre, deux d'entre eux la foulèrent avec les pieds sur les épaules, avec une telle violence, qu'ils lui crevèrent les mamelles, et elle finit ainsi glorieusement sa vie en la confession de Jésus-Christ. » Le même, dans une autre lettre du mois de juin 1647 : « Nous avons tant fait, dit-il, que de l'argent que vous m'avez envoyé, nous avons racheté cette pauvre femme française qui a souffert si longtemps la tyrannie d'un barbare patron : c'est un vrai miracle de l'avoir tirée des mains de ce tigre, qui ne la voulait donner pour or ni pour argent. Il s'avisa un matin de m'envoyer quérir, et comme je fus chez lui, nous accordâmes à trois cents écus que je lui baillai à l'heure même, et lui fis faire sa carte de franchise; et je la menai aussitôt en lieu de sûreté. Deux heures après, ce misérable s'en repentit, et il pensa enrager de regret; c'est véritablement un coup de la main de Dieu. Nous avons pareillement racheté un garçon des Sables-d'Olonne, qui était sur le point de renier sa foi. Je pense vous avoir écrit, comme deux ou trois fois nous l'avons empêché de le faire. Il coûte cent cinquante écus; j'en ai donné trente-six pour ma part, nous avons mendié le reste où nous avons pu. J'ai aussi retiré cette jeune femme sicilienne, qui était esclave à Biserte, le mari de laquelle s'était fait Turc. Elle a enduré trois ans entiers des tourments inexprimables, plutôt que d'imiter l'apostasie de son mari. Je vous écrivis vers le temps de la fête dernière de Noël, le pitoyable état où je l'avais trouvée toute couverte de plaies; elle a coûté deux cent cinquante écus, qui ont été donnés par aumône, dont j'ai contribué une partie.

« Nous avons ici un petit garçon de Marseille, dit le même dans une autre lettre, âgé de treize ans, lequel depuis qu'il a été pris et vendu par les corsaires, a reçu plus de mille coups de bâton pour la foi de Jésus-Christ qu'on voulait lui faire renier par force; on lui a pour ce même sujet déchiré la chair d'un bras, comme on ferait une carbonnade pour la mettre dessus le gril : après quoi ayant été condamné à quatre cents coups de bâton, c'est-à-dire à mourir ou se faire Turc, j'allai promptement trouver son patron, je me jetai trois ou quatre

[redacted]

fois à genoux devant lui, les mains jointes, pour le lui demander; il me le donna pour deux cents piastres, et n'en ayant point, j'empruntai cent écus à intérêt, et un marchand donna le reste.

« Une barque française, dit M. Jean le Vacher en l'une de ses lettres écrites à M. Vincent, ayant échoué sur la côte de Tunis, six hommes s'étant sauvés du naufrage, tombèrent entre les mains des Maures, qui les ayant menés à Tunis, les vendirent comme esclaves; et quelque temps après, le dey les voulant faire Turcs, en contraignit deux, à force de bastonnades, de renier la foi de Jésus-Christ; deux autres moururent constamment dans les tourments, plutôt que de consentir à une telle infidélité; et comme il en voulait faire autant aux deux qui restaient, la charité nous obligea de les tirer de ce péril : nous composâmes pour leur rachat à six cents piastres, et j'ai répondu pour deux cents; ils sont maintenant en liberté. Pour moi, j'aime mieux souffrir en ce monde que d'endurer qu'on renie mon divin maître; et je donnerais volontiers mon sang et ma vie, voire mille vies si je les avais, plutôt que de permettre que des chrétiens perdent ce que Notre-Seigneur leur a acquis par sa mort. »

On a appris par d'autres lettres de M. Philippe le Vacher, son frère, écrites d'Alger à M. Vincent, que voyant un jour un petit garçon de Marseille, âgé de huit ans, qui avait été enlevé par les corsaires de cette ville-là, que l'on voulait contraindre de renier Jésus-Christ, et prendre l'habit turc, il le racheta et le renvoya dans son pays. Et en une autre occasion ayant trouvé en très-grand péril trois jeunes filles qui étaient sœurs, natives de Vence, en Provence, que les corsaires avaient enlevées et vendues esclaves en Alger, l'une desquelles étant tombée entre les mains du gouverneur, il l'avait déjà richement habillée, voulant l'avoir pour femme : il les racheta toutes trois pour mille écus, n'y ayant que ce seul moyen pour sauver leurs âmes. Il racheta encore une autre fois deux personnes de même sexe, la mère et la fille, avec un petit garçon, qui étaient de l'île de Corse, et tous trois en grand danger à cause de la fille qu'on voulait faire renier par force, afin de la marier.

Or, quoique ces bons prêtres de la Congrégation de la Mission ne pussent pas racheter tous ceux et celles d'entre les esclaves qu'ils voyaient en danger de renier leur foi, les aumônes et facultés qu'on leur donnait étant bientôt épuisées, et se trouvant souvent pour ce sujet engagés au-delà de leur pouvoir, ils ne laissaient pas de contribuer par leurs exhortations, et par les sacrements qu'ils administraient à ces pauvres esclaves, dans le plus fort des persécutions qu'on leur faisait souffrir, à les fortifier et encourager beaucoup, en sorte qu'ils persévéraient courageusement en la confession de Jésus-Christ, mal-

gré toutes les violences qu'on leur pouvait faire. Ce fut par le moyen de ces assistances spirituelles qu'entre plusieurs femmes chrétiennes, qui étaient esclaves à Tunis en l'année 1619, il y en eut dix lesquelles étant fort maltraitées au sujet de leur foi, et même étant retenues enfermées sans aucune liberté de sortir de la maison de leurs patrons, néanmoins s'échappant quelquefois pour entendre la sainte Messe et pour se confesser et communier; elles se sentaient tellement fortifiées des grâces qu'elles y recevaient, que non-seulement elles supportaient avec patience toutes les bastonnades et autres rigueurs qu'on exerçait sur elles, mais même dans leurs maladies ne pouvant être assistées d'aucun prêtre, au lieu duquel on leur faisait venir un marabout, pour les séduire et les perdre, elles ont toutes persévéré constamment en la confession de Jésus-Christ. Et ce qui peut faire encore mieux connaître avec quelle inhumanité on traite ces pauvres esclaves pour les faire apostasier, et de quelle vertu ils ont besoin pour n'y succomber, c'est que ces abominables Mahométans ont cette fausse persuasion que lorsqu'ils ont fait renier un chrétien, le paradis leur est assuré, quelques énormes péchés qu'ils puissent commettre.

Toutes ces choses donc étant telles que nous les avons représentées, M. Vincent n'avait-il pas grande raison d'encourager les siens à cet emploi de charité envers les pauvres esclaves, comme il faisait souvent? Et une fois entre les autres, leur parlant sur ce sujet : « Cette œuvre, leur dit-il, a été estimée si grande et si sainte, qu'elle a donné lieu à l'institution de quelques saints ordres en l'Église de Dieu; et ces ordres-là ont toujours été grandement considérés, d'autant qu'ils sont institués pour les esclaves : comme sont les religieux de la Rédemption des captifs, lesquels vont de temps en temps racheter quelques esclaves, et puis ils s'en retournent chez eux; et entre les vœux qu'ils font, celui-ci en est un, de s'employer à faire ces rachats des esclaves chrétiens. Cela n'est-il pas excellent et saint, Messieurs et mes frères? Néanmoins il me semble qu'il y a quelque chose de plus en ceux qui non-seulement s'en vont en Barbarie pour contribuer au rachat de ces pauvres chrétiens, mais qui outre cela y demeurent pour vaquer en tout temps à faire ce charitable rachat, et pour assister à toute heure corporellement et spirituellement ces pauvres esclaves, pour courir incessamment à tous leurs besoins, enfin pour être toujours là prêts à leur prêter la main, et leur rendre toute sorte d'assistance et de consolation, dans leurs plus grandes afflictions et misères. O Messieurs et mes frères! considérez-vous bien la grandeur de cette œuvre? la connaissez-vous bien? Mais y a-t-il chose plus rapportante à ce qu'a fait Notre-Seigneur, lorsqu'il est descendu sur la terre, pour délivrer les hommes de la captivité du

péché, et les instruire par ses paroles et par ses exemples. Voilà l'exemple que tous les missionnaires doivent suivre. Ils doivent être prêts de quitter leur pays, leurs commodités, leur repos pour ce sujet, ainsi qu'ont fait nos bons confrères qui sont à Tunis et à Alger, qui se sont entièrement donnés au service de Dieu et du prochain dans ces terres barbares et infidèles. »

Or, pour soutenir toutes ces saintes et charitables entreprises, et donner moyen à ces bons missionnaires qui étaient en Barbarie, de rendre toutes ces assistances et tous ces bons offices aux pauvres esclaves chrétiens, M. Vincent prenait le soin de recueillir et leur envoyer de temps en temps des sommes bien considérables, dans lesquelles il mettait fort souvent du sien, quand ce qu'on lui donnait ne suffisait pas. Il en a premièrement envoyé plusieurs fois pour secourir particulièrement les esclaves chrétiens que l'on voyait en péril éminent de perdre la foi, soit en les rachetant tout à fait, ou bien en leur donnant quelques aumônes pour subvenir à leur disette, et les encourager dans leurs souffrances.

Il a envoyé d'autres sommes pour racheter les prêtres ou religieux français, qui se trouveraient être tombés en esclavage.

Il a diverses fois envoyé la rançon entière de plusieurs esclaves, en sorte que jusqu'au temps de sa mort, il se trouve que les prêtres de sa Congrégation qu'il a envoyés en Barbarie ont racheté, partie par charité et partie par commission, plus de douze cents esclaves qu'ils ont renvoyés en leur pays, et qu'ils ont employé tant en ces rachats qu'en diverses menues dépenses faites pour toutes les autres œuvres de charité, qu'ils ont exercées dans ces terres infidèles, près de douze cent mille livres. Voici ce que M. Vincent écrit un jour sur ce sujet à l'un de ses prêtres qui lui avait envoyé le compte de ces menues distributions : « J'ai vu, lui dit-il, le chapitre de votre menue dépense. O Dieu ! quelle consolation n'ai-je pas reçue d'une telle lecture ! Je vous assure qu'elle m'a été autant sensible qu'aucune que j'aie ressentie depuis longtemps, à cause de votre bonne conduite, qui paraît là-dedans, et surtout de la charité que vous exercez envers tant et tant de pauvres esclaves, de toutes nations, de tout âge, qui sont affligés de toutes sortes de misères. Certes, quand votre emploi ne vous donnerait occasion de faire d'autres biens que ceux-là, ce serait assez pour les estimer d'un prix infini, et pour attirer sur vous des bénédictions immenses. Plaise à la bonté de Dieu vous donner moyen de continuer, etc. »

M. Vincent a aussi envoyé quelque argent en la ville d'Alger, afin d'y établir un petit hôpital pour les pauvres esclaves malades, qui *sont* abandonnés en leurs maladies de leurs patrons inhumains ; et

c'est particulièrement par les charités et bienfaits de madame la duchesse d'Aiguillon que s'est fait cet établissement. Outre tout cela, M. Vincent a fait encore pour les pauvres esclaves français une autre dépense accompagnée de beaucoup de soin : c'est de recevoir toutes leurs lettres, et de les faire tenir à leurs parents, et pareillement recevoir celles de leurs parents, et les leur faire tenir. En sorte que par ce moyen ces pauvres esclaves ont non-seulement donné de leurs nouvelles à leurs pères, mères, frères, femmes et enfants, et en ont réciproquement reçu d'eux ; mais aussi en ont ressenti beaucoup de consolation et de soulagement dans leurs misères, et plusieurs même par ce moyen ont négocié leur liberté, ce qui a grandement servi à ces pauvres captifs, lesquels avant cette charitable entremise de M. Vincent et des siens, ne savaient comment ni par quelle voie faire tenir leurs lettres, les uns en Picardie, d'autres en Poitou, en Guienne, en Normandie, en Bretagne, en Languedoc et autres provinces, d'où ils ne pouvaient non plus recevoir de réponse, ni espérer aucune assistance par le défaut de correspondance à Marseille et à Paris ; ce qui leur était un très-grand surcroît d'affliction. A quoi M. Vincent a remédié par une charité qui est presque sans exemple, et dont l'effet est tel que pour le bien comprendre, il faudrait être en la place de ces pauvres esclaves et avoir ressenti la peine où ils se trouvaient dans ce grand délaissement qui accompagnait toutes les autres peines et autres afflictions de leur captivité.

Voilà une partie des biens que M. Vincent a faits pour les pauvres esclaves chrétiens pendant sa vie, et qu'il continue encore après sa mort par ses chers enfants. Je dis une partie et même la plus petite, car il n'y a que Dieu qui connaisse le tout, cet humble missionnaire ayant toujours caché, autant qu'il a pu, tout ce qu'il faisait pour le service de sa divine Majesté, afin que toute la gloire lui en fût entièrement réservée. Certes, quand il n'aurait fait autre chose par son zèle et par sa bonne conduite, secondée de la coopération de ceux de sa Compagnie, que d'établir et conserver l'exercice public de la religion catholique, qui continue depuis tant d'années, dans une terre barbare, à la vue de ses plus cruels persécuteurs, ce ne serait pas une petite gloire pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a bien voulu se servir de la main de son fidèle serviteur, pour dresser comme un trophée à son très-saint nom dans ces deux royaumes infidèles, au milieu de ses plus grands ennemis, et faire triompher la charité chrétienne en des lieux d'où il semblait que l'humanité fût bannie, et où l'on voyait continuellement exercer l'injustice et la violence avec toute sorte d'impunité.

SECTION VIII.

MISSIONS FAITES EN HIBERNIE.

Ce fut en l'année 1646 que notre Saint-Père le pape, Innocent X, fit savoir à M. Vincent qu'ayant eu avis du péril où se trouvait la religion dans l'Hibernie, à cause de l'ignorance des catholiques et des entreprises que faisaient les hérétiques, il désirait qu'on y envoyât quelques prêtres de sa Congrégation, pour y remédier le mieux qu'ils pourraient; à quoi cet humble serviteur de Dieu se mit aussitôt en devoir de satisfaire par un pur motif d'obéissance à celui qu'il reconnaissait pour chef de l'Église et vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Il choisit pour cet effet huit missionnaires de sa Congrégation, entre lesquels il y en avait cinq Hibernois, tous capables et formés aux exercices des missions, auxquels néanmoins il jugea à propos de donner divers avis très-salutaires avant leur départ; et, entre les autres, il leur dit :

« Soyez unis ensemble, et Dieu vous bénira; mais que ce soit par la charité de Jésus-Christ, car toute autre union qui n'est point cimentée par le sang de ce divin Sauveur ne peut subsister. C'est donc en Jésus-Christ, par Jésus-Christ et pour Jésus-Christ que vous devez être unis les uns avec les autres. L'esprit de Jésus-Christ est un esprit d'union et de paix : comment pourriez vous attirer les âmes à Jésus-Christ, si vous n'étiez unis entre vous, et avec lui-même? cela ne se pourrait pas. N'ayez donc qu'un même sentiment et une même volonté; autrement ce serait faire comme les chevaux, lesquels étant attelés à une même charrue, tireraient les uns d'un côté, les autres d'un autre, et ainsi ils gâteraient et briseraient tout. Dieu vous appelle pour travailler en sa vigne; allez-y, comme n'ayant en lui qu'un même cœur et qu'une même intention; et par ce moyen vous en rapporterez du fruit. »

Il les exhorta aussi grandement de se comporter comme véritables enfants d'obéissance envers le Souverain Pontife, qui est le vicaire de Jésus-Christ; parce qu'ils allaient dans un pays où il s'en trouvait plusieurs dans le clergé qui manquaient en ce point, et qui ne donnaient pas bon exemple aux autres catholiques. Il leur dit ensuite de quelle manière ils devaient agir, soit pendant leur voyage, ou bien après qu'ils seraient arrivés sur les lieux, et leur donna quelques moyens très-propres pour réussir dans cette importante mission; en sorte qu'ils ont depuis reconnu et avoué que les fruits qu'ils ont produits en cette province se doivent attribuer, après Dieu, aux sages

conseils et aux avis salutaires que M. Vincent leur avait donnés.

Ayant donc reçu sa bénédiction, ils partirent de Paris la même année 1646, et tirèrent droit à Nantes, où ayant été obligés de faire quelque séjour en attendant l'occasion de leur embarquement, ils s'employèrent à servir et consoler les malades des hôpitaux, comme aussi à instruire les pauvres, et à d'autres semblables bonnes œuvres; le tout avec la permission et par les ordres des supérieurs ordinaires. Ils firent aussi quelques conférences spirituelles aux Dames de la Charité des paroisses, pour leur faire bien connaître la manière de visiter et assister les malades, dans l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

De là étant descendus à Saint-Nazaire, qui est près de l'embouchure de la rivière de Loire, où se font les embarquements, et y ayant trouvé quantité d'autres passagers, ils leur firent une espèce de mission en attendant le départ d'un navire hollandais qui les devait mener. Il s'y trouva entre les autres un gentilhomme anglais hérétique, lequel se convertit à notre sainte religion, en quoi l'on reconnut une conduite particulière de la divine miséricorde qui le voulait sauver; car trois jours après il fut blessé à mort, et voyant qu'il n'en pouvait échapper, il ne cessait de remercier Dieu de ce qu'il l'avait remis dans le chemin de son salut avant que de mourir, ce qu'il faisait avec de si grands sentiments de reconnaissance de cette grâce et de regret des péchés de sa vie passée, que cela tira les larmes des yeux de tous ceux qui l'entendaient parler, et leur causa une très-grande édification.

Le diable, enragé de ce que cette proie lui était échappée, et prévoyant que ces missionnaires lui en raviraient bien d'autres, fit tous ses efforts pour traverser leur voyage, et leur suscita diverses persécutions et tempêtes, tant sur terre que sur mer; dont néanmoins ils échappèrent par une spéciale protection de Dieu, ayant été délivrés de plusieurs dangers de mort qui semblaient inévitables.

Étant arrivés en Hibernie, ils se séparèrent pour travailler : les uns allèrent dans le diocèse de Limerick, les autres dans celui de Cassel. Ils commencèrent par les catéchismes, puis ils ajoutèrent les exhortations simples, claires et pathétiques, parce que M. Vincent leur avait recommandé de s'attacher particulièrement à ces instructions familières, pour bien informer les peuples des vérités de la foi et des obligations du Christianisme, et ensuite les porter à vivre selon ces connaissances, en renonçant au péché par la pénitence, et embrassant la pratique des vertus propres à leur condition. Cette manière d'instruire et de prêcher attirait le peuple de tous côtés, et était fort approuvée de messieurs les prélats; et *même M. le* nonce d'Hibernie ayant appris le

fruit qui se faisait dans ces missions, en congratula les missionnaires, et les exhorta de continuer, et même convia les ecclésiastiques et les religieux du pays de travailler de même, et de s'ajuster à cette façon d'instruire et de prêcher.

Il ne se peut dire combien grands furent les fruits des missions, dont les exercices étaient presque inconnus en ces pays-là ; et quelle était la dévotion des catholiques qui venaient de tous les lieux circonvoisins, et même des plus éloignés, pour assister aux catéchismes et aux prédications, et pour faire leur confession générale; attendant quelquefois des semaines entières pour pouvoir approcher du confesseur, à cause de la grande foule qui s'y présentait. Et ce qui est plus, est que les curés et autres ecclésiastiques des lieux où se faisaient les missions étaient ordinairement les premiers à faire leur confession générale, se rendant d'ailleurs fort soigneux d'apprendre la méthode de catéchiser et de prêcher, dont ils se servaient après pour maintenir et conserver le bien que les missions avaient produit dans leurs paroisses.

On en vit depuis les effets, pendant la sanglante persécution que Cromwel excita en ce pauvre royaume contre les catholiques; car il n'y eut pas un des curés et pasteurs des lieux où la mission avait été faite qui abandonnât ses ouailles; mais tous demeurèrent constamment pour les assister et défendre jusqu'à ce qu'ils furent mis à mort ou bannis pour la confession de la foi catholique; comme en effet tous ont souffert l'un ou l'autre; et l'on a su qu'un des plus fervents entre ces braves curés, étant allé un jour trouver un des prêtres de la Mission, logé dans une cabane au pied d'une montagne, pour lui faire sa confession annuelle, il arriva que la nuit suivante, comme il administrait les sacrements à quelque malade, il fut pris et massacré par des soldats hérétiques. Sa mort glorieuse couronna sa vie fort innocente, et accomplit le grand désir qu'il avait de souffrir pour Notre-Seigneur, ainsi qu'il l'avait témoigné un an auparavant, dans une retraite qu'il fit à Limerick chez les prêtres de la Mission.

Or, comme la persécution des hérétiques s'augmentait toujours, l'on fut à la fin contraint de cesser les missions de la campagne, et, par l'avis et les ordres de M. Vincent, quelques-uns des missionnaires retournèrent en France, lesquels avant que de sortir de l'Hibernie, étant allés prendre congé de monseigneur l'archevêque de Cassel, le 16 du mois d'août 1658, il leur donna la lettre suivante qu'il adressait à M. Vincent, laquelle ayant été par lui écrite en latin, a été traduite en français en la manière suivante : « Le départ de vos missionnaires, lui dit-il, me donne occasion de vous témoigner mes humbles reconnaissances, accompagnées d'actions de grâces, de ce que, par votre grande

charité, vous avez daigné secourir par vos prêtres missionnaires le petit troupeau que Dieu m'a commis ; ce qui s'est fait, non-seulement dans un temps très-propre pour nos besoins, mais aussi dans une occurrence entièrement nécessaire : aussi est-il véritable, que par leurs travaux et emplois, les peuples ont été excités à la dévotion, qui s'augmente tous les jours. Et quoique ces bons prêtres aient souffert beaucoup d'incommodités depuis leur arrivée en ce pays, ils n'ont pas laissé pour cela de s'appliquer continuellement aux travaux de leur mission, comme des ouvriers infatigables, lesquels, aidés de la grâce, ont glorieusement étendu et augmenté le culte et la gloire de Dieu. J'espère que ce même Dieu, qui est tout bon et tout-puissant, sera lui-même votre ample récompense et la leur ; et de mon côté je le prierai qu'il vous conserve longuement, vous ayant choisi pour le bien et l'utilité de son Église. »

Monseigneur l'évêque de Limerick écrivit aussi en même temps à M. Vincent en ces termes : « Il est juste, Monsieur, que je vous rende des actions de grâces de tout mon cœur, du bienfait que j'ai reçu de vous par vos prêtres, et que je vous dise le très-grand besoin que l'on a de les avoir en ce pays. Je puis vous assurer confidemment que leurs travaux y ont fait plus de fruit et qu'ils ont converti plus d'âmes que tout le reste des ecclésiastiques. Et de plus, que par leur exemple et leur bonne conduite, la plupart de la noblesse de l'un et l'autre sexe est devenue un modèle de vertu et de dévotion, qui ne paraissait point parmi nous devant l'arrivée de vos missionnaires en ces quartiers. Il est vrai que les troubles et les armées de ce royaume ont été un grand empêchement à leurs fonctions ; et néanmoins la gloire des choses qui regardent Dieu et le salut, est tellement gravée par leur moyen dans les esprits des habitants des villes et des gens de la campagne, qu'ils bénissent Dieu également dans leurs adversités aussi bien que dans leurs prospérités. J'espère de me sauver moi-même par leur assistance. »

La violence de la persécution s'augmentant de plus en plus dans l'Hibernie, M. Vincent jugea qu'il n'y pouvait laisser que trois prêtres de sa Congrégation, et ces trois continuèrent de travailler pour le salut des peuples avec grand succès et bénédiction, par le secours de la grâce de Dieu, nonobstant les difficultés et les périls qui s'y rencontraient. Ils éprouvaient manifestement qu'il suffisait d'être deux ou trois assemblés au nom du Seigneur, pour ressentir les secours de sa divine présence ; car, ayant entrepris un travail qui surpassait leurs forces, ils y réussirent néanmoins heureusement par une assistance spéciale de sa bonté. Ce fut la mission qu'ils firent dans la ville

de Limerick, monseigneur l'évêque l'ayant ainsi désiré, tant parce que l'on ne pouvait plus travailler à la campagne, dont les hérétiques s'étaient rendus maîtres, que parce que les pauvres villageois catholiques s'étaient réfugiés en ladite ville. Et ce qui encouragea ces ouvriers évangéliques fut que ce bon prélat voulut travailler lui-même aux fonctions de sa mission. Il y avait près de vingt mille communiants dans Limerick, qui firent tous leur confession générale, et quelques-uns qui étaient engagés en des péchés énormes, donnèrent de grandes marques d'une véritable conversion; toute la ville se mit dans un état de pénitence, pour attirer le secours et les grâces de la divine bonté; à quoi les magistrats contribuèrent beaucoup de leur côté : car, outre le bon exemple qu'ils donnèrent par leur assiduité aux exercices de la mission, ils employèrent leur autorité pour déraciner le vice, et pour exterminer les scandales et désordres publics. Entre autres choses ils établirent des lois et ordonnèrent des châtiments contre les jureurs et blasphémateurs, ce qui servit grandement, afin que ce détestable péché fût entièrement banni de la ville et des lieux circonvoisins. Dieu voulut lui-même autoriser ce qu'ils avaient fait par deux accidents qui arrivèrent, l'un à Turles, où un boucher blasphémant le saint nom de Dieu en plein marché, en fut repris par un prêtre de la Mission qui passait par ce lieu, et la correction charitable qu'il lui en fit eut un tel effet, que le coupable rentrant en soi-même, dit à ce missionnaire : « Je suis content d'être mis aux « ceps pour mon crime, mais je vous prie de m'accompagner jusque- « là. » Comme donc il y allait de son propre mouvement, quelqu'un de ses parents l'en voulut détourner, pour éviter, disait-il, la confusion qui en retomberait sur toute sa famille : à quoi le missionnaire répondit qu'il fallait lui laisser faire une bonne action pour satisfaire à la justice de Dieu et pour réparer le scandale qu'il avait donné à plusieurs personnes. Sur quoi cet homme s'emporta de furie et prit des cailloux en ses mains, menaçant le missionnaire de l'assommer, s'il ne détournait son parent de faire cette satisfaction; mais Dieu à l'instant même frappa ce misérable d'un mal inconnu, qui lui faisait sortir la langue toute noire hors de sa bouche sans la pouvoir retirer, jusqu'à ce qu'on eût prié Dieu pour lui et qu'on eût appliqué de l'eau bénite sur sa langue, laquelle s'étant par ce moyen remise, il demanda pardon de sa faute et en fit pénitence aussi bien que le boucher, qui effectivement entra dans la prison et dans les ceps.

L'autre accident arriva à la Rakelle en la personne d'un gentilhomme, lequel ayant juré et blasphémé en pleine rue, un autre gentilhomme de ses amis, qui était présent, lui dit que c'était l'ordre de

baiser la terre, sans aucun délai, au lieu même où l'on avait fait le jurement. Et comme le blasphémateur se moquait de cet avertissement, l'autre, touché du ressentiment de l'offense commise contre Dieu, se mit à genoux au milieu de la rue et baisa le pavé quoique plein de boue, pour le coupable, lequel s'en moqua derechef; mais, s'en retournant chez lui, Dieu permit qu'il tombât de dessus son cheval, et la blessure qu'il reçut de cette chute lui fit ouvrir les yeux et reconnaître le péché qu'il avait commis, dont il sentit un grand remords en sa conscience, qui le fit résoudre de faire une bonne confession générale de toute sa vie à l'un des prêtres de la Mission, après laquelle il se comporta si vertueusement et donna si bon exemple qu'il fut cause de la conversion de plusieurs autres.

Pendant que l'on travaillait à cette mission de Limerick, monseigneur l'évêque écrivit la lettre suivante à M. Vincent, par laquelle on pourra connaître les grandes bénédictions que Dieu versa sur cette mission; elle a été traduite de latin en français en la manière qui suit :

« J'ai souvent écrit à votre révérence l'état de vos missionnaires en ce royaume; il est tel (à dire la vérité comme elle est devant Dieu), que jamais, de mémoire d'homme, nous n'avons ouï dire qu'il se soit fait un si grand progrès et avancement en la foi catholique, que celui que nous remarquons avoir été fait ces dernières années, par leur industrie, par leur piété et par leur assiduité; et surtout au commencement de la présente année que nous avons ouvert la mission en cette ville, où il n'y a pas moins de vingt mille communiants, et cela avec tant de fruit et d'applaudissement de tous les habitants, que je ne doute point que, grâce à Dieu, la plupart n'aient été délivrés des griffes de Satan, par le remède qu'on a apporté à tant de confessions invalides, ivrogneries, jurements, adultères et autres désordres qui ont été entièrement abolis; en telle sorte que toute la ville a changé de face, étant obligée de recourir à la pénitence par la peste, famine, guerre et dangers qui nous serrent de tous côtés, et que nous recevrons comme des signes manifestes de la colère de Dieu. Sa bonté néanmoins a voulu nous faire cette faveur, quoique serviteurs inutiles, de nous employer à cet ouvrage, qui, à la vérité, a été difficile en son commencement, et quelques-uns même ont cru que nous n'en pourrions venir à bout; mais Dieu s'est servi des faibles pour confondre les forts de ce monde. Les premiers de cette ville se rendent si assidus aux prédications, aux catéchismes et à tous les autres exercices de la mission, qu'à peine l'église cathédrale est-elle assez grande. Nous ne saurions mieux apaiser la colère de Dieu, qu'en extirpant les péchés, qui sont le fondement et la cause de tous les maux. Et certes c'est fait

de nous, si Dieu ne nous tend la main. C'est à lui qu'il appartient de faire miséricorde et de pardonner. Mon père, j'avoue que je suis redevable à vos enfants du salut de mon âme. Écrivez-leur quelques paroles de consolation. Je ne sache sous le ciel mission plus utile que celle-ci d'Hibernie; car quand il y en aurait cent, la mission serait toujours grande pour si peu d'ouvriers. Nos péchés sont très griefs : qui sait si Dieu ne nous veut pas arracher de ce royaume, et donner le pain des anges aux chiens, à notre blâme et confusion, etc. »

Nous joindrons à la lettre de ce bon prélat une autre lettre que M. Vincent écrivit au mois d'avril de l'année 1650 au supérieur des missionnaires qui étaient demeurés à Limerick, pour l'encourager dans les conjonctures difficiles où il se pourrait rencontrer :

« Nous avons été, lui dit-il, grandement édifiés de votre lettre, y voyant deux excellents effets de la grâce de Dieu. Par l'un vous vous êtes donné à Dieu pour tenir ferme dans le pays où vous êtes au milieu des dangers, aimant mieux vous exposer à la mort, que de manquer d'assister le prochain ; et par l'autre vous vous appliquez à la conservation de vos confrères, les renvoyant en France pour les éloigner du péril. L'esprit du martyre vous a poussé au premier, et la prudence vous a fait faire le second ; et tous les deux sont tirés sur l'exemple de Notre-Seigneur, lequel, au point qu'il allait souffrir les tourments de sa mort pour le salut des hommes, voulut en garantir ses disciples et les conserver, disant : *Laissez aller ceux-ci, et ne les touchez pas.* C'est ainsi que vous en avez usé, comme un véritable enfant de ce très-adorable Père, à qui je rends des grâces infinies d'avoir produit en vous des actes d'une charité souveraine, laquelle est le comble de toutes les vertus. Je le prie qu'il vous en remplisse, afin que l'exerçant en tout et toujours, vous la versiez dans le sein de ceux qui en manquent. Puisque ces autres messieurs qui sont avec vous sont dans la même disposition de demeurer, quelque danger qu'il y ait de guerre et contagion, nous estimons qu'il les faut laisser. Que savons-nous ce que Dieu en veut faire ? Certainement il ne leur donne pas en vain une résolution si sainte. Mon Dieu, que vos jugements sont inscrutables ! Voilà qu'au bout d'une mission des plus fructueuses et peut-être des plus nécessaires que nous ayons encore vues, vous arrêtez, comme il semble, le cours de vos miséricordes sur cette ville pénitente, pour appesantir votre main sur elle, ajoutant au malheur de la guerre le fléau de la maladie. Mais c'est pour moissonner les âmes bien disposées et assembler le bon grain en vos greniers éternels. Nous adorons vos conduites, Seigneur ! etc. »

C'était avec grande raison que M. Vincent parlait de la sorte, comme

prévoyant l'avenir; car il parut dans la suite, que par les missions qui vinrent si à propos, Dieu voulait préparer ces peuples à deux grandes afflictions qui devaient servir pour éprouver leur patience et leur foi. La première fut une grande contagion qui survint dans le pays et qui fit un grand ravage dans la ville de Limerick, où près de huit mille personnes en moururent, et le frère de monseigneur l'évêque fut de ce nombre, ayant voulu s'exposer avec les missionnaires pour aller visiter les malades, les consoler et pourvoir à leurs besoins. C'était une merveille que de voir ces pauvres gens supporter ce fléau, non-seulement avec patience, mais encore avec paix et tranquillité d'esprit, disant qu'ils mouraient contents, parce qu'ils étaient déchargés des pesants fardeaux de leurs péchés, qu'ils avaient déposés au sacrement de Pénitence par leurs confessions générales. Les autres disaient qu'ils ne plaignaient point leur mort, puisqu'il avait plu à Dieu leur envoyer les saints Pères (c'est ainsi qu'ils appelaient les prêtres de la Mission), pour purifier leurs âmes. Il y en avait d'autres qui dans leurs maladies ne demandaient autre chose, sinon de participer aux prières de leurs confesseurs, auxquels ils se reconnaissaient redevables de leur salut. En un mot, les sains et les malades témoignaient hautement leur reconnaissance et leurs bonnes dispositions; ce que ce bon prélat entendant et voyant, il ne pouvait contenir ses larmes, ni s'empêcher de dire et répéter souvent ces paroles : « Hélas! quand bien M. Vincent n'aurait jamais fait pour la gloire de Dieu que le bien qu'il a fait à ces pauvres gens, il se doit estimer bien heureux. »

Mais, pour un surcroît d'épreuve et une seconde affliction, cette pauvre ville de Limerick fut assiégée, et enfin prise par les hérétiques. Ils y firent cruellement mourir plusieurs des habitants, à cause de la foi catholique qu'ils professaient, et nommément quatre des principaux de la ville qui témoignèrent en cette occasion combien ils avaient profité, tant des instructions et exhortations de la Mission, que des retraites spirituelles qu'ils avaient faites ensuite en la maison des missionnaires, par le zèle invincible qu'ils firent paraître pour la défense de la religion catholique, et particulièrement le sieur Thomas Strich, lequel, au sortir de sa retraite, fut élu maire de la ville, en laquelle charge il se déclara hautement contraire à tous les ennemis de l'Église; et en recevant les clefs de la ville entre ses mains, il les remit en même temps, par l'avis de son confesseur, en celles de l'image de la très-sainte Vierge, laquelle il supplia de recevoir cette ville sous sa protection, et obligea en même temps tout le corps de la ville de marcher devant lui vers l'église, où cette action de piété se fit avec beaucoup de cérémonies, au retour de laquelle ce nouveau maire fut

une harangue très-chrétienne à toute l'assemblée pour l'encourager à une fidélité inviolable à Dieu, à l'Église et au roi, offrant de donner sa propre vie pour une cause si juste. Cette offre fut acceptée de Dieu; car les ennemis ayant pris la ville quelque temps après, il lui fit la grâce de souffrir le martyre avec trois autres des plus considérables, lesquels ayant été compagnons de sa retraite spirituelle, le furent aussi de son martyre. Ils s'y présentèrent tous quatre, non-seulement avec constance, mais aussi avec joie, s'étant revêtus de leurs plus beaux habits pour la faire paraître au dehors; et avant que d'être exécutés ils firent des harangues qui tirèrent les larmes des yeux de tous les assistants, et même des hérétiques, déclarant au ciel et à la terre qu'ils mouraient pour la confession et la défense de la religion catholique : ce qui confirma grandement tous les autres catholiques à conserver leur foi et à souffrir plutôt toutes sortes d'extrémités que de manquer à la fidélité qu'ils devaient à Dieu.

L'un des trois prêtres de la Congrégation de la Mission qui étaient demeurés en Hibernie finit aussi glorieusement sa vie parmi les travaux des missions; et les deux autres, ayant tenu ferme dans Limerick pendant la peste et durant le siége, en sortirent après qu'elle fut prise, s'étant déguisés, non sans grand danger de leur vie, et furent enfin obligés de repasser en France en l'année 1652, ayant demeuré en ce pays-là environ six ans, qu'ils employèrent avec leurs autres confrères à travailler sans relâche aux missions, dans lesquelles ils furent toujours entretenus aux dépens de la maison de Saint-Lazare, par la charité inépuisable de M. Vincent, qui n'ayant voulu se rendre importun à personne pour ce sujet, ne reçut d'autre assistance qu'une aumône que madame la duchesse d'Aiguillon lui mit entre les mains, pour fournir à quelque partie des frais du voyage des missionnaires et à l'achat de quelques ornements qui étaient nécessaires.

Il est certain qu'il fut fait dans ces missions d'Hibernie plus de quatre-vingt mille confessions générales et d'autres biens presque sans nombre, desquels néanmoins on ne peut parler plus en détail, l'humilité de M. Vincent ayant voulu qu'ils demeurassent cachés sous le voile du silence; car le supérieur de ces missions étant de retour, et ayant demandé à ce sage supérieur général s'il aurait agréable qu'il en fît une petite relation, il lui répondit : « qu'il suffisait que Dieu connût tout ce qui s'était fait, et que l'humilité de Notre-Seigneur demandait de la petite Compagnie de la Mission de se cacher en Dieu avec Jésus-Christ pour honorer sa vie cachée. » Il ajouta : « que le sang de ces martyrs ne serait pas en oubli devant Dieu, et que tôt ou tard il servirait à la production de nouveaux catholiques. »

SECTION IX.

DES MISSIONS FAITES EN L'ILE DE SAINT-LAURENT, AUTREMENT DITE MADAGASCAR.

§ Ier. *Lettre de M. Vincent à M. Nacquart, prêtre de sa Congrégation, sur le sujet de cette mission.*

Nous ne saurions faire mieux ni plus à propos l'ouverture de cette importante mission que par l'extrait d'une lettre que M. Vincent écrivit sur ce sujet à feu M. Charles Nacquart, prêtre de la Congrégation de la Mission, natif du diocèse de Soissons, qui fut le premier sur lequel il jeta les yeux pour cet emploi apostolique, et dans lequel il a enfin heureusement consumé sa vie pour le service de Notre-Seigneur et pour la conversion de ces pauvres infidèles. Voici en quels termes M. Vincent lui écrivit au mois d'avril 1648 à Richelieu, où il était pour lors :

« Il y a longtemps que Notre-Seigneur a donné à votre cœur les sentiments de lui rendre quelque signalé service; et quand on fit à Richelieu la proposition des Gentils et des Idolâtres, il me semble que Notre-Seigneur fit sentir à votre âme qu'il vous y appelait, comme vous me l'écrivîtes pour lors, avec quelques autres de la famille de Richelieu. Il est temps que cette semence de la divine vocation sur vous ait son effet. Voilà que M. le nonce, de l'autorité de la sacrée Congrégation de la propagation de la foi, de laquelle notre Saint Père le pape est le chef, a choisi notre compagnie pour aller servir Dieu dans l'île de Saint-Laurent, autrement dite Madagascar ; et la compagnie a jeté les yeux sur vous, comme sur la meilleure hostie qu'elle ait, pour en faire hommage à notre souverain Créateur, afin de lui rendre ce service, avec un autre bon prêtre de la compagnie. O mon plus que très-cher monsieur ! que dit votre cœur à cette nouvelle ? A-t-il la honte et la confusion convenable pour recevoir une telle grâce du ciel ? Vocation aussi grande et aussi adorable que celle des plus grands apôtres et des plus grands saints de l'Église de Dieu ! Desseins éternels accomplis dans le temps sur vous ! L'humilité, Monsieur, est seule capable de porter cette grâce : le parfait abandon de tout ce que vous êtes et pouvez être dans l'exubérante confiance en notre souverain Créateur doit suivre ; la générosité et la grandeur de courage vous est nécessaire : il vous faut une foi aussi grande que celle d'Abraham ; la charité de saint Paul vous fait grand besoin ; le zèle, la patience, la déférence, l'amour de la pauvreté, la solitude, la dis-

crétion, l'intégrité des mœurs, et le grand désir de vous consommer tout pour Dieu, vous sont aussi convenables qu'au grand saint François-Xavier.

« Cette île est sous le Capricorne; elle a quatre cents lieues de longueur, et environ cent soixante de largeur. Il y a des pauvres gens dans l'ignorance d'un Dieu, que l'on trouve pourtant simples, bons esprits et fort adroits. Pour y aller on passe la ligne de l'équateur.

« La première chose que vous aurez à faire, ce sera de vous mouler sur ce voyage que fit le grand saint François-Xavier; de servir et édifier ceux des vaisseaux qui vous conduiront; y établir les prières publiques, si faire se peut; avoir grand soin des incommodés, et s'incommoder toujours pour accommoder les autres; procurer le bonheur de la navigation, qui dure cinq à six mois, autant par vos prières et par la pratique de toutes les vertus, que les mariniers feront par leurs travaux et par leur adresse; et à l'égard de ces Messieurs qui ont l'intendance de cette navigation et de leurs officiers, leur garder toujours grand respect; être pourtant fidèle à Dieu pour ne manquer à ses intérêts, et jamais ne trahir sa conscience pour aucune considération; mais prendre soigneusement garde de ne pas gâter les affaires du bon Dieu, pour les trop précipiter, prendre bien son temps, et le savoir attendre. Quand vous serez arrivés en cette île, vous aurez premièrement à vous régler selon que vous pourrez; il faudra peut-être vous diviser, pour servir en diverses habitations; il faudra vous voir l'un l'autre le plus souvent que vous pourrez, pour vous consoler et vous fortifier. Vous ferez toutes les fonctions curiales à l'égard des Français, et des idolâtres convertis. Vous suivrez en tout l'usage du concile de Trente, et vous vous servirez du rituel romain; vous ne permettrez qu'on n'introduise aucun usage contraire; et si déjà il y en avait, vous tâcherez doucement de ramener les choses à ce point. Pour cela il sera bon que vous emportiez au moins deux rituels romains. Le capital de votre étude, après avoir travaillé à vivre, parmi ceux avec qui vous devrez converser, en odeur de suavité et de bon exemple, sera de faire concevoir à ces pauvres gens, nés dans les ténèbres de l'ignorance de leur Créateur, les vérités de notre sainte foi, non pas d'abord par des raisons de la théologie, mais par des raisonnements pris de la nature; car il faut commencer par là, tâchant de leur faire connaître que vous ne faites que développer en eux les marques que Dieu leur a laissées de soi-même, que la corruption de la nature depuis longtemps habituée au mal leur avait effacées. Pour cela, Monsieur, il faudra souvent vous adresser au Père des lumières, et lui répéter ce que vous lui dites tous

les jours : *Da mihi intellectum, ut sciam testimonia tua*. Vous rangerez par la méditation les lumières qu'il vous donnera. Et pour montrer la vérité d'un souverain et premier être, et les convenances pour le mystère de la Trinité, la nécessité de l'Incarnation, qui nous fait naître un nouvel homme parfait, après la corruption du premier, pour nous reformer et redresser sur lui, je voudrais leur faire voir les infirmités de la nature humaine, par les désordres qu'eux-mêmes condamnent : car ils ont des lois et des châtiments : il sera bon que vous ayez quelques livres qui traitent de ces matières, comme le catéchisme de Grenade, ou autre que nous tâcherons de vous envoyer. Je ne puis que je ne vous répète, Monsieur, que le meilleur sera l'oraison ; *Accedite ad eum, et illuminamini*, s'abandonner à l'Esprit de Dieu, qui parle en ces rencontres. Oh ! s'il plaît à la divine bonté vous donner grâce pour cultiver la semence des chrétiens qui y sont déjà, et faire qu'ils vivent avec ces bonnes gens dans la charité chrétienne, je ne doute nullement, Monsieur, que Notre-Seigneur ne se serve de vous en ces lieux-là, pour préparer à la compagnie une ample moisson. Allez donc, Monsieur, et ayant mission de Dieu par ceux qui vous le représentent sur la terre, jetez hardiment les rets.

« Je sais combien votre cœur aime la pureté, il vous en faudra faire de delà un grand usage, attendu que ces peuples viciés en beaucoup de choses, le sont particulièrement de ce côté-là ; la grâce infaillible de votre vocation vous garantira de tous ces dangers. Nous aurons tous les ans de vos nouvelles, et nous vous en donnerons des nôtres. Nous vous enverrons une chapelle complète, deux rituels romains, deux petites bibles, deux conciles de Trente, deux casuistes, des images de nos mystères, qui servent merveilleusement pour faire comprendre à ces bonnes gens ce qu'on leur veut apprendre, et qui se plaisent à en voir. Nous avons ici un jeune homme de ce pays-là, d'environ vingt ans, que M. le nonce doit baptiser aujourd'hui ; je me sers d'images pour l'instruire, et il me semble que cela lui sert pour lui lier l'imagination.

« Il est nécessaire de porter des fers pour faire des pains pour célébrer la sainte Messe, des huiles saintes pour le Baptême et l'Extrême-Onction ; chacun un Busée pour vos méditations, quelques Introductions à la vie dévote, la Vie des Saints. Vous aurez une lettre-patente de nous, un plein pouvoir de M. le nonce, lequel a grandement cette œuvre à cœur ; avec cela que je me donne absolument à vous, sinon pour vous suivre en effet, d'autant que j'en suis indigne, au moins pour vous offrir à Dieu tous les jours qu'il lui plaira de me laisser sur la terre ; et s'il lui plaît, me faire miséricorde pour vous revoir dans

l'éternité, et vous y honorer comme une personne qui sera placée pour la dignité de sa vocation au nombre des personnes apostoliques. Je finis prosterné en esprit à vos pieds, demandant qu'il vous plaise aussi m'offrir à notre commun Seigneur, afin que je lui sois fidèle, et que j'achève en son amour le chemin qui conduit à l'éternité, qui suis dans le temps et serai à jamais, Monsieur, votre, etc.

« Celui que nous vous destinons est M. Gondrée, lequel vous aurez peut-être vu en notre maison de Saintes, où il a demeuré étant encore clerc. C'est un des meilleurs sujets de la compagnie, en qui la dévotion qu'il avait en entrant se conserve toujours. Il est humble, charitable, cordial, exact et zélé; en un mot, il est tel que je ne puis vous en dire le bien que j'en pense. Quelques marchands partiront d'ici, mercredi ou jeudi, pour aller à la Rochelle ; M. Gondrée pourra aller avec eux pour vous aller joindre à Richelieu, et eux s'en iront devant disposer leur vaisseau, et vous attendre vers le 15 ou 20 du mois prochain, auquel temps ils doivent faire voile. Je vous supplie, Monsieur, de vous tenir prêt. Nous ajouterons aux livres déjà nommés, la vie et les épîtres de l'Apôtre des Indes. Ne divulguez ceci, s'il vous plaît, non plus que nous ne l'avons divulgué de deçà.

« L'un des Messieurs du commerce des Indes s'en va au voyage, il fera votre dépense sur mer, et nous vous enverrons de quoi vous entretenir sur les lieux. Que vous dirai-je davantage, Monsieur, sinon que je prie Notre-Seigneur qui vous a donné part à sa charité, qu'il vous la donne de même à sa patience; et qu'il n'y a condition que je souhaitasse plus fort sur la terre, s'il m'était permis, que celle de vous aller servir de compagnon à la place de M. Gondrée.

§ II. *Départ de deux prêtres de la Congrégation de la Mission pour aller en l'île Saint-Laurent, et ce qui s'est passé de plus remarquable jusqu'à leur arrivée.*

Aussitôt que M. Nacquart eut reçu cette lettre de M. Vincent, il se mit en disposition d'exécuter ce qui lui était prescrit, la considérant comme une signification de la volonté non d'un homme, mais de Dieu même. M. Gondrée étant arrivé, ils partirent ensemble de Richelieu le 18 avril suivant; et ayant été obligés d'arrêter près d'un mois à la Rochelle, en attendant que le vaisseau qui les devait porter fût prêt, ils employèrent, ce temps avec la permission de Mgr l'évêque, à catéchiser, confesser et rendre plusieurs autres semblables services et assistances aux pauvres, particulièrement à ceux qui étaient dans les hôpitaux, ou dans les prisons.

Le 21 de mai suivant, jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, le na-

de l'année, lequel consiste à ne point manger du tout depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher ; mais toute la nuit ils en prennent bonne provision pour la journée. Ils s'abstiennent de manger du bœuf et de boire du vin, mais les chapons et l'eau-de-vie ne leur sont pas défendus ; et si quelqu'un n'a pas dévotion de jeûner, il en est quitte pourvu qu'il fasse jeûner quelqu'autre en sa place.

Or entre tous les usages superstitieux de cette ile, celui qui est le plus opposé à l'honneur de Dieu, et qui donne plus de peine à déraciner, est une espèce de culte également ridicule et damnable, que les grands du pays et leurs sujets rendent à de certaines idoles qu'ils appellent *olys*. Les ombiasses les font et les vendent aux autres ; la matière dont ils se servent pour fabriquer ces petites idoles, n'est autre chose que quelque morceau de bois ou quelques racines, ou autre chose encore plus vile qu'ils taillent fort grossièrement, et leur donnent quelque sorte de figure d'homme ou autre grotesque ; et puis les ayant creusés par le milieu, ils les remplissent d'huile mêlée avec une certaine poudre : ces pauvres insulaires s'imaginent que ces marmots sont vivants, et qu'il y a un esprit familier qui les anime, et qu'ils ont le pouvoir de leur donner ce qu'ils peuvent souhaiter, comme le beau temps, la santé, la victoire de leurs ennemis, etc. Chacun en a en sa maison et les porte avec soi en tous lieux, et même en leurs voyages ; ils y ont recours en leurs necessités, et leur demandent conseil dans leurs doutes, après quoi la première pensée qui leur vient, ils croient qu'elle leur est suggérée par leurs *olys*. Quand ils veulent passer des rivières, ils ont recours à ces mêmes idoles, les priant de les garantir des crocodiles : ils s'adressent aussi aux crocodiles mêmes, les priant à haute voix de ne leur point faire de mal ; ensuite ils s'accusent des fautes qu'ils ont commises, comme d'avoir dérobé, et promettent d'y satisfaire ; et puis ayant jeté de l'eau et du sable des quatre côtés, ils s'imaginent pouvoir passer avec assurance. Que si, nonobstant toutes ces précautions superstitieuses, quelqu'un est pris et dévoré par les crocodiles, ils disent que cela est arrivé de ce que son *olys* n'était pas bon.

Cette superstition est si fort enracinée dans l'esprit de ce pauvre peuple, qu'ils ne peuvent souffrir qu'on leur en découvre l'abus, ni qu'on leur parle sur ce sujet ; quoique par la grâce de Dieu, depuis l'arrivée des prêtres de la Mission, plusieurs ont enfin ouvert les yeux à la vérité, et reconnu les tromperies des ombiasses et de tous leurs *olys*.

Ils ont encore une autre damnable coutume, qui est de jeter et exposer les enfants qui naissent la nuit du samedi au dimanche, comme enfants désastreux, et qui porteraient malheur dans la famille ; et ces pauvres enfants meurent ainsi abandonnés, si ce n'est que quelqu'un

les trouvant en ait compassion et les nourrisse, comme il arrive quelquefois.

§ IV. *Arrivée des deux prêtres de la Congrégation de la Mission en l'île de Madagascar, et leurs premiers emplois.*

L'habitation des Français à Madagascar est en une pointe de l'île vers le tropique, en un lieu appelé en la langue du pays *Histolangar*, où ils ont fait un fort qu'ils ont nommé le *Fort Dauphin*. Ce fut là que ces deux bons prêtres de la Mission, MM. Nacquart et Gondrée, après une longue navigation de six mois et demi, abordèrent heureusement le 4 de décembre 1648. Ils y furent reçus avec grande joie des Français qu'ils y trouvèrent, lesquels assistèrent avec une dévotion extraordinaire au *Te Deum* et à la messe solennelle qui y fut célébrée en actions de grâces, y ayant près de cinq mois qu'ils ne l'avaient pu entendre.

Un de leurs premiers emplois après leur arrivée en cette île, fut de s'appliquer à procurer le bien spirituel des Français, et les disposer à gagner le jubilé qu'ils leur avaient apporté de France. Ensuite ils s'étudièrent à l'intelligence de la langue du pays, à quoi ils trouvèrent beaucoup de difficultés, ceux qui leur servaient d'interprètes et de truchements ne pouvant trouver des mots propres pour expliquer les vérités et mystères de notre foi, en un pays où l'on ne parle point du tout des choses qui concernent la religion.

Aussitôt qu'ils purent un peu bégayer ce langage, ils commencèrent à instruire ces insulaires : ils trouvèrent beaucoup plus de docilité parmi les nègres que parmi les blancs, lesquels estimant avoir plus d'esprit, ne voulaient point écouter quand on leur parlait des choses de la foi ; ou s'ils le faisaient, ce n'était que par curiosité et sans aucun dessein d'être instruits et de se convertir.

Six jours après leur arrivée, M. Nacquart ayant ouï dire qu'un des seigneurs de cette île, nommé Andiam Ramach, avait autrefois voyagé à Goa dans les Indes pendant sa jeunesse, et qu'il y avait demeuré trois ans, le fut visiter, et il apprit de lui-même qu'il y avait été baptisé et instruit en notre religion ; et pour preuve il fit trois signes de croix sur son front, et récita le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo* en langage portugais. Cela donna lieu à M. Nacquart de lui demander s'il ne trouverait pas bon qu'il enseignât les mêmes vérités à ses sujets, et qu'il leur apprît à prier Dieu de la même façon ; de quoi il témoigna être content, et même promit d'assister à ses prières, comme firent aussi les principaux du lieu où il demeurait, qui témoignaient être bien aises que l'on vînt instruire leurs enfants : ce qui obligea ce bon

missionnaire de s'appliquer encore plus fortement à l'etude de l
langue, pour profiter d'une occasion si favorable à la propagation d
notre sainte religion parmi ces pauvres infidèles.

Le jour de la fête des rois suivant, pour correspondre aux mystè res de la vocation des Gentils, M. Nacquart et son compagnon com mencèrent à baptiser quelques enfants non adultes, et M. de Flacourt gouverneur du Fort Dauphin, eut la dévotion d'être parrain de celu qui fut le premier baptisé, lequel il voulut nommer Pierre, et ce fu la première pierre spirituelle de l'Eglise qu'ils commencèrent dè lors à édifier en cette île.

Ensuite, continuant toujours d'apprendre la langue, et en ayan quelque peu d'intelligence, ils commencèrent à faire des courses d'u côté et d'autre pour enseigner ceux qu'ils trouvaient disposés; et le dimanches ils faisaient comme une espèce de catéchisme à la jeunes du pays. Un jour entre les autres, retournant à l'habitation des Fran çais, ils rencontrèrent dans un village un des principaux qui étai détenu malade, qui les fit prier d'entrer chez lui, et d'obtenir de Die sa guérison. Sur quoi M. Nacquart lui ayant remontré que Dieu pe mettait souvent les maladies du corps pour le salut des âmes, et qu' était assez puissant et assez bon pour le guérir, s'il voulait quitter se superstitions et se donner à son service dans la profession de la vrai religion, il demanda aussitôt qu'on lui enseignât cette religio M. Nacquart fit assembler ceux du village, afin qu'ils pussent profit des instructions qu'il ferait à ce malade, et en leur présence il le expliqua, par l'interprète qu'il avait avec lui, les choses substantiell et nécessaires de la foi. Le malade ayant écouté fort attentivement, d que son cœur était soulagé, et qu'il croyait tout ce qu'il venait d'e tendre, et puis il demanda si Jésus-Christ était assez puissant pou lui rendre sa santé : le missionnaire lui ayant dit qu'oui, pourvu qu' crût de tout son cœur et que son âme fût lavée de tous ses péchés p le baptême, se remettant après cela à tout ce qu'il plairait à sa divi bonté d'en disposer, il fit à l'instant apporter de l'eau et pressa fo ce bon prêtre de le baptiser; mais craignant (ce que l'on connut d puis) qu'il ne cherchât plus la santé du corps que celle de l'âm M. Nacquart jugea qu'il devait différer, lui disant qu'il fallait éprou ver si le désir qu'il témoignait de servir Dieu et de se faire chréti était véritable, et qu'il paraîtrait être tel s'il persistait en cette bon disposition lorsqu'il aurait recouvré sa santé, comme il y avait suj d'espérer que Notre-Seigneur la lui donnerait, s'il se faisait entièr ment instruire avec toute sa famille. La femme de ce malade ente dant les instructions qu'on faisait, dit que longtemps auparava

[redacted]

l'arrivée des Français, elle avait recours à Dieu, et qu'un jour entre les autres faisant la moisson du riz qui était venu dans son champ, et élevant les yeux au ciel, elle avait dit à Dieu : C'est toi qui fais croître et mûrir le riz que je recueille ; si tu en avais besoin, je te le donnerais, et j'ai volonté d'en donner à ceux qui en ont besoin. Voilà comment parmi les ténèbres de l'infidélité Dieu ne laisse pas de faire reluire quelque petit rayon de sa grâce, pour disposer les âmes à le connaître et le servir.

Or tous ceux qui assistèrent à l'instruction qu'on faisait à ce malade, témoignèrent être fort satisfaits des choses qu'ils avaient entendues, lesquelles ils estimaient plus, comme ils disaient, que l'or et l'argent qu'on pouvait leur ravir par violence, vu qu'on ne leur pouvait ôter le bien qu'ils pouvaient recevoir en connaissant et servant Dieu. Ensuite de cela, M. Nacquart et son compagnon prirent congé de la compagnie, laissant au malade l'espérance de sa guérison et aux autres celle d'être plus amplement instruits.

§ V. *La mort de M. Gondrée, l'un des deux prêtres de la Congrégation de la Mission, et la suite des emplois de M. Nacquart, étant demeuré seul prêtre dans cette île.*

Quoique les jugements de Dieu soient incompréhensibles, comme dit le saint Apôtre, et que ses voies nous soient inconnues, nous ne sommes pas moins obligés de nous y soumettre, et de reconnaître et confesser que tout ce qu'il fait est bien fait.

Ces deux bons prêtres de la Mission s'avançant de plus en plus dans la connaissance de la langue et des lieux de cette île, commençaient à y travailler avec bénédiction et succès à l'instruction et conversion de ces pauvres infidèles ; et voilà qu'au milieu des plus belles espérances que leur zèle leur faisait concevoir, M. Gondrée se trouve attaqué d'une fièvre, laquelle jointe à d'autres incommodités très-fâcheuses l'emporta de cette vie en peu de jours.

Voici ce que son cher compagnon, M. Nacquart, en écrivit à M. Vincent : « Au temps des rogations, lui dit-il, M. Flacourt notre gouverneur ayant désiré d'être accompagné de l'un de nous en un petit voyage qu'il fit en quelques lieux de l'île, M. Gondrée y alla, et souffrit beaucoup en ce chemin, tant à cause des grandes chaleurs que du peu de nourriture qu'il prit pour ne rompre l'abstinence, n'ayant mangé qu'un peu de riz cuit avec de l'eau ; cela l'ayant fort affaibli, il revint avec la fièvre et de grandes douleurs dans toutes les jointures du corps, faisant néanmoins paraître parmi toutes ces incommodités une grande constance et des sentiments véritablement chrétiens.

« Les fêtes de la Pentecôte étant arrivées, quoique je fusse extrêmement affligé de la maladie de ce bon serviteur de Dieu, Notre-Seigneur me donna pourtant les forces pour satisfaire à la dévotion des Français, et de nos catéchumènes; confessant et prêchant deux fois le jour, chantant l'office et vaquant à l'instruction de ces pauvres insulaires; et entre autres je reçus deux filles adultes au baptême, qui furent ensuite mariées à deux habitants du pays qui avaient été aussi baptisés.

« Cependant la maladie de M. Gondrée augmentant de plus en plus, je lui administrai le saint Viatique et l'Extrême-Onction, qu'il reçut avec une très-grande dévotion. Il dit que tout son déplaisir était d'abandonner ces pauvres infidèles; il recommanda aux Français la crainte de Dieu et la dévotion de la sainte Vierge, à laquelle il était lui-même très-dévot. Il me pria de vous écrire, Monsieur, et de vous remercier très-humblement en son nom, de la grâce que vous lui aviez faite de l'admettre et recevoir entre vos enfants, et surtout de l'avoir choisi entre tant d'autres qui étaient plus capables que lui, pour l'envoyer prêcher l'Evangile de Jésus-Christ en cette île; et qu'il priait ceux de notre Congrégation d'en remercier Dieu pour lui. Il me dit aussi que je me devais préparer à bien souffrir pour Notre-Seigneur en ce pays, qu'il me répéta par deux fois; et puis ayant passé une partie de la nuit en de continuelles aspirations vers Dieu, il mourut en grande paix et tranquillité, et remit son âme entre les mains de son Créateur, le quatorzième jour de sa maladie.

« Le lendemain il fut enterré avec les pleurs de tous les Français, et même d'un grand nombre de ces pauvres infidèles, lesquels disaient qu'ils n'avaient point vu jusqu'à notre arrivée des hommes qui ne fussent point colères et fâcheux, et qui leur enseignassent les choses du ciel avec tant d'affection et de douceur, comme faisait le défunt.

« Vous pouvez penser quels furent les ressentiments de mon pauvre cœur dans la perte de celui que j'aimais comme moi-même, et qui était en ce pays, après Dieu, toute ma consolation. Je demandai à Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il lui plût me communiquer la portion des grâces qu'il donnait au défunt, afin que je pusse faire seul l'ouvrage des deux; et j'ai ressenti après sa mort l'effet de ses prières, et une double force de corps et d'esprit, pour travailler à la conversion de ces pauvres infidèles, et à tout ce qui pourrait contribuer à l'avancement de la gloire de Dieu dans ce pays.

« Ensuite de cela, craignant d'être prévenu de la mort, je me sentis pressé de travailler au plus nécessaire, qui était de composer en la langue de ce pays les instructions touchant ce qui était nécessaire de croire et de faire pour le salut éternel, afin que je pusse me les

rendre familières, et même les laisser à ceux qui viendraient en cette île, au cas que Dieu disposât de moi.

« Après avoir dressé ces instructions en quelque ordre, je commençai d'assembler les infidèles de notre voisinage les dimanches et les fêtes, qui s'étonnaient de me voir en si peu de temps parler leur langage, quoique je ne fisse que bégayer ce que j'avais appris de plus nécessaire pour leur instruction. Entre les autres auditeurs, les enfants d'un grand seigneur d'une contrée éloignée de deux cents lieues, étant venus ici pour leurs affaires, se rendaient assidus pour écouter mes catéchismes, et étant prêts de s'en retourner, ils me dirent qu'ils rapporteraient à leur père ce qu'ils avaient entendu de notre religion dont ils témoignaient être fort satisfaits. Je leur donnai espérance qu'avec le temps nous y pourrions aller; et depuis leur départ, j'ai appris que leur pays est beaucoup meilleur et plus peuplé que celui où nous sommes, et même que les habitants sont fort curieux d'assister aux prières des Français qui y vont négocier, ce qui donne sujet de croire qu'on y pourrait faire un grand profit.

« Je ne perds aucune occasion d'annoncer Jésus-Christ par moi-même, ou par autrui : soit aux nègres qui viennent ici, soit aux autres des pays plus éloignés où vont les Français, auxquels après les avoir exhortés à se confesser et communier avant leur départ, et leur avoir recommandé de se garder surtout d'offenser Dieu, et d'avoir un grand soin de donner bon exemple aux infidèles, je charge celui que je trouve le plus intelligent, de ne laisser aucune occasion propre pour parler de notre sainte foi à ces infidèles, lui donnant par écrit les instructions nécessaires à cet effet.

« Or, depuis la mort de M. Gondrée, mon cher compagnon, sur lequel je me reposais et remettais le soin de notre habitation et des environs, je n'ai pu faire mes courses si loin qu'auparavant, parce qu'il faut me trouver les dimanches et fêtes à notre petite église pour y célébrer la sainte Messe et l'Office divin, et faire les exhortations aux Français, et les instructions aux infidèles des environs. C'est pourquoi mes courses et voyages n'ont pu être que de cinq ou six jours.

« Je fus le mois d'août dernier aux montagnes les plus proches, et là j'instruisais pendant le jour ceux que je rencontrais dans les villages, et le soir au clair de la lune je répétais la même instruction aux autres qui retournaient du travail. Je fus extrêmement consolé voyant la docilité de ces pauvres infidèles qui témoignaient croire de tout leur cœur ce que je leur enseignais; et je disais en moi-même les larmes aux yeux : *Quid prohibet eos baptizari?* Mais craignant qu'ils ne fussent pas bien encore fondés en la foi, et qu'ils ne vinssent à

abuser du Baptême, n'y ayant point de prêtre pour les entretenir en la piété chrétienne, je remis le tout à la providence adorable de Dieu. J'eusse baptisé des enfants, mais je craignais qu'avec le temps on ne les eût pu discerner des autres, vu principalement que ces pauvres insulaires changent souvent de demeure, et je crois qu'il serait expédient de leur faire quelque remarque pour les discerner. Ceux que j'ai baptisés dans le voisinage de notre habitation se reconnaissent assez, et on les appelle communément dans le pays par leurs noms de baptême, Nicolas, François, etc.

« Ce serait une chose trop ennuyeuse si je voulais particulariser toutes les courses et voyages que j'ai faits, les noms des lieux et des gens auxquels j'ai annoncé Notre-Seigneur Jésus-Christ, et toutes les particularités des choses qui s'y sont passées : je vous puis dire qu'on ne peut désirer plus de disposition pour recevoir l'Évangile; tous ceux que je voyais se plaignaient de ce que les Français, depuis qu'ils trafiquent en leur pays, ne leur avaient point parlé des vérités de la foi, et ils portent une sainte envie à ceux qui sont voisins de notre habitation. Je rapporterai cependant ce qui se passa au mois de novembre en une visite que je fis dans quelques villages éloignés d'ici où j'avais porté une grande image du jugement général, au haut de laquelle était représenté le paradis et en bas l'enfer. A mon arrivée en chaque village je leur criais que j'étais venu afin que leurs yeux vissent et que leurs oreilles entendissent les choses de leur salut, et, après leur avoir expliqué ce qu'il fallait croire et faire pour cette fin, je leur découvrais l'image et leur faisais voir les demeures de l'éternité, et les pressais de choisir le haut ou le bas, le paradis ou l'enfer, et ces pauvres gens s'écriaient qu'ils ne voulaient point aller avec le diable, et que c'était avec Dieu qu'ils voulaient demeurer. Ils se plaignaient entre eux que leurs *ombiasses* ne leur parlaient point de Dieu, et ne les visitaient que par intérêt et pour les tromper, et pour moi, que je les visitais et enseignais gratuitement.

« Je fus aussi, il y a quelque temps, au-delà des montagnes, en une contrée qu'on appelle la vallée d'Amboul, où ayant fait voir cette même image au seigneur du lieu, je lui dis que Dieu ferait brûler à jamais ceux qui avaient plusieurs femmes, sachant bien qu'il en avait cinq qu'il tenait en sa maison. Il en fut vivement touché, et je remarquai qu'il changea de couleur en son visage. Étant un peu revenu à soi, il me pria de le venir instruire, et me promit d'obliger ses vassaux à recevoir l'Évangile.

« Je visitai les fêtes de Noël dernier le pays d'Anos, qui est peuplé d'environ dix mille personnes; et à présent il ne me reste plus guère

[redacted]

de visites à faire des pays circonvoisins, pour donner au peuple une première connaissance de Jésus-Christ et achever de préparer les voies : *In omnem locum, in quem ipse Dominus est venturus.* J'irai au plus tôt, afin que ceux qui viendront trouvent au moins la terre un peu défrichée.

« Je n'ai autre chose à vous dire, Monsieur, sinon que tous ces pauvres gens que j'ai commencé à instruire n'attendent plus que *aquæ motum*, et la main de quelques bons ouvriers pour être plongés dans la piscine du saint baptême. Combien de fois, évangélisant à la campagne, ai-je entendu, non sans larmes, ces pauvres gens crier : Où est donc cette eau qui lave les âmes, que tu nous as promise? fais-nous-en venir et y fais les prières. Mais je diffère, craignant qu'ils ne fassent encore cette demande matériellement, comme cette Samaritaine qui, pour s'exempter de la peine de venir puiser de l'eau, demandait à Notre-Seigneur de l'eau qui ôte la soif, et ne connaissait pas encore celle qui éteignait le feu de la concupiscence, et qui rejaillissait en la vie éternelle.

« Nous trouvâmes à notre arrivée en ce lieu cinq enfants baptisés, et il a plu à Notre-Seigneur d'y en ajouter cinquante-deux autres. Quoiqu'il y ait beaucoup d'adultes suffisamment disposés, je diffère néanmoins de les baptiser, jusqu'à ce qu'on puisse les marier incontinent après le baptême, pour remédier au vice qui n'est que trop commun dans le pays. J'aurai cependant un grand soin qu'aucun de ceux qui sont suffisamment préparés ne meurent sans baptême. Il y a quelque temps que je baptisai une pauvre femme âgée qui était fort malade, et Dieu fit voir en elle les effets de sa grâce par les grands sentiments de reconnaissance envers sa bonté qu'il lui inspira tout à coup. Elle est allée la première de ce pays à l'éternité bienheureuse, et son corps a été le premier enterré au cimetière des Français.

« J'attendrai le secours et les ordres qu'il vous plaira m'envoyer : cependant, si je ne puis pas beaucoup avancer, je tâche de ne pas laisser perdre ce qui est commencé. Hélas! où sont et que font maintenant tant de docteurs et de personnages savants, comme disait autrefois saint François-Xavier, qui perdent le temps dans les académies et universités, pendant que tant de pauvres infidèles *petunt panem, et non est qui frangat eis?* Plaise au souverain maître de la moisson d'y pourvoir par sa bonté, car à moins que d'avoir ici quantité de prêtres pour instruire et pour entretenir le fruit des instructions, on ne pourra guère avancer, etc. »

§ VI. *Lettre de M. Bourdaise, prêtre de la Congrégation de la Mission, contenant la suite de ce qui s'est passé aux missions de Madagascar.*

Il ne se peut dire combien M. Vincent fut touché lorsqu'il apprit la nouvelle de la mort de M. Goudrée, tant pour la perte qu'il faisait d'un si bon ouvrier que pour le danger où il voyait M. Nacquart, demeuré seul prêtre en cette île, de succomber sous le faix du travail que son zèle lui ferait embrasser. Après néanmoins avoir béni Dieu de tout et s'être absolument soumis à toutes les dispositions de sa très-sainte volonté, il porta au plus tôt ses pensées pour faire choix de quelques dignes missionnaires, afin de les envoyer secourir leur confrère dans la culture de cette nouvelle église. Il jeta les yeux particulièrement sur M. Toussaint Bourdaise, auquel il joignit M. François Mousnier, tous deux prêtres de sa Congrégation, et très-capables de cet emploi apostolique; et considérant la grandeur de l'ouvrage qui demandait nombre d'ouvriers, il les fit suivre incontinent après par trois autres, qui furent MM. Dufour, Prevost et de Belleville, tous prêtres de la Mission, d'une vertu éprouvée et fort expérimentés dans les fonctions de leur vocation, et qui tous ont enfin glorieusement consumé leur vie en travaillant pour l'accroissement du royaume de Jésus-Christ dans cette terre infidèle. Comme M. Bourdaise est celui qui a survécu à tous les autres et qui a le plus longtemps travaillé en la culture de cette nouvelle église, nous rapporterons ici une lettre qu'il écrivit à M. Vincent en l'année 1657, après la mort de tous ses confrères, dans laquelle il lui raconte tout ce qui s'est passé de plus digne de remarque en ces missions de Madagascar :

« C'est à ce coup, Monsieur, lui dit-il, que les paroles me manquent tout à fait, pour vous pouvoir expliquer les amertumes de ma pauvre âme. Dieu sait quels furent nos regrets et nos larmes, quand, à notre première arrivée dans cette île, nous n'y trouvâmes que les cendres de M. Nacquart, lui qui nous devait tenir lieu d'un Joseph, pour nous y recevoir comme ses frères, et d'un Moïse pour nous conduire dans les déserts affreux de cette solitude.

« La perte que je fis un peu après de la personne de M. Mousnier, que son zèle consuma en moins de six mois, me fut encore d'autant plus sensible que je me trouvai seul pour en supporter la pesanteur : cette plaie a toujours saigné dans mon cœur. Et bien que l'espérance de recevoir quelque secours, par un nouvel envoi de missionnaires, ait par intervalle un peu allégé ma douleur, néanmoins le trop long délai de cette même espérance m'a souventefois donné sujet d'une

nouvelle affliction; mais ce qui est le plus [illegible] est que, presque en même temps que j'ai commencé à jouir de ce [illegible] 'en tant désiré et attendu, il m'a été ravi et je l'ai tout perdu sans ressource. De sorte, mon cher père, que me voilà maintenant dans l'extrémité du malheur, et en état de ne plus rien attendre à l'avenir, puisque je n'ai rien plus à perdre, ni peut-être à espérer, vu que cette terre ingrate dévore si cruellement, non point ses habitants, mais ses propres libérateurs. Vous entendez assez, Monsieur, ce que j'ai à vous dire, et ce que je voudrais vous pouvoir taire pour épargner vos larmes et mes soupirs. M. de Belleville, dont je n'ai jamais connu que le nom et les vertus, est mort dans le chemin. M. Prevost, après avoir essuyé les fatigues du voyage, est mort. M. Dufour, que je n'ai vu ici que pour connaître le prix de ce que je devais perdre, est mort. Enfin, tous ceux de vos enfants que vous avez envoyés à Madagascar sont morts; et je suis ce misérable serviteur demeuré seul pour vous en donner la nouvelle, laquelle, quoique bien triste et très-affligeante, ne vous laissera pas de vous donner de la joie et de la consolation, quand vous aurez su la sainteté de la vie qu'ils ont menée, tant sur mer que sur terre, et les grandes bénédictions que Notre-Seigneur a données à tous leurs emplois depuis qu'ils ont quitté la France. Je m'en vais, Monsieur, vous en faire un bref récit, etc. »

Il n'y a que Dieu seul qui ait bien connu la douleur de M. Vincent de la perte de ses ouvriers arrivée coup sur coup et dans un lieu où leur conservation et leur présence semblait extrêmement souhaitable. Entendons parler sur ce besoin M. Bourdaise, et après l'avoir ouï sur ces nouvelles affligeantes, voyons les sujets de joie dont il consolait M. Vincent.

« S'il y avait, dit-il, deux ou trois prêtres, j'espérerais que devant un an presque tous le pays d'Anos, quoique grand, serait baptisé. Les villages sont fréquents en ce pays ici. Je ne puis pas aller beaucoup loin et satisfaire à ceux qui viennent à notre église. Cependant les principaux de ces villages disent qu'ils se feraient bien baptiser s'ils avaient quelqu'un pour les faire prier Dieu : je tâche au moins à les porter à désirer le baptême, et leur en faire produire des actes, afin que le baptême *in voto* supplée dans la nécessité.

« Pour plus facilement faire retenir les points de notre foi à ces gens ici, j'ai prié un Français, qui entend très-bien la langue du pays, de m'aider à tourner mot à mot en cette langue notre petit catéchisme, ce qu'il a fait, et cela m'est fort utile; je ne me sers plus d'interprète; ils s'échauffent de plus en plus à notre sainte foi, et je vois tous les jours de nouvelles personnes venir apprendre le *Pater*, l'*Ave* et le

Credo, que je leur enseigne et que je leur explique. Toutes les femmes d'Histolangar sont dans le désir de se faire baptiser et d'être mariées dans l'Église. Lorsque MM. Dufour et Prevost arrivèrent, et qu'ils étaient encore en la petite île de Sainte-Marie, qui n'est pas loin de celle-ci, j'avais déjà fait mon compte de les laisser, l'un en ce lieu-là, et l'autre ici, et moi m'en aller dans les terres voisines instruire les uns et les autres. Et, pour n'être à charge à personne, j'avais proposé de faire un petit réservoir de vivres dans une des principales habitations qui se trouverait le plus au cœur du pays, et ainsi demeurer huit ou dix jours dans un endroit, jusqu'à ce qu'il y eût quelqu'un du village qui sût prier Dieu, pour l'apprendre ensuite aux autres, et leur faire faire les prières du soir et du matin, comme elles se font ici en notre habitation. Ces desseins plaisaient beaucoup à mon esprit, et j'assurais ces pauvres nègres que bientôt j'irais à eux, pour leur apprendre à connaître Dieu et à le prier, puisqu'ils l'avaient tant souhaité, et qu'il était venu de mes confrères pour m'aider, ce qui les réjouissait fort; mais Dieu en a disposé autrement.

« J'apprends à ces bonnes gens qui ont reçu le baptême à se confesser, et j'espère que devant Pâques tous se confesseront, s'il plaît à Dieu. Ils se rendent très-assidus aux prières du soir et du matin, et même à midi : les honteux et les vieilles gens viennent chez nous, et je les instruis en particulier.

« Plusieurs ne demandent pas mieux que d'être baptisés, mais je veux qu'ils sachent prier Dieu auparavant, et c'est pendant ce temps-là que je les éprouve, et que j'apprends leurs déportements.

« Quantité m'ont dit qu'une des choses qui les retient de se faire baptiser, est qu'ils ont peur que les Français ne demeurent pas longtemps dans l'île; ou qu'étant peu, les blancs ne les fassent massacrer.

« Je ne laisse pas d'être accablé de monde qui vient à toute heure pour apprendre. J'ai été contraint de les faire prier Dieu ensemble tout haut dans l'église; à quoi ils se rangent fort exactement, tant les petits que les grands. Plût à Dieu, Monsieur, que tous nos confrères entendissent les doux accords nouveaux que tant de voix discordantes de jeunes et de vieux, d'hommes et de femmes, de pauvres et de riches, rendent, étant tous unis en la foi d'un même Dieu.

« J'ai baptisé ces jours ici cinq familles de nègres, c'est-à-dire, l'homme, la femme et les enfants.

« J'ai fait douze mariages entre des Français et des femmes du pays, lesquelles ont été les premières qui sont venues prier Dieu, les premières baptisées, et les premières qui ont zélé l'honneur de Dieu; elles sont à cette heure l'exemple des autres femmes.

« Nous avons eu toutes les peines du monde à faire sortir les fem-
es publiques. J'ai été contraint d'aller dans les cases avec une corde
ur les chasser, et cela après avoir vainement usé de prières et de
pplications; la peur leur a donné la chasse. J'avais l'agrément de
. le gouverneur pour en user ainsi.

« Quatre nègres qui avaient été baptisés et mariés par feu M. Nac-
art, et éloignés de leurs femmes par les guerres, ont été remis en-
mble avec beaucoup de peine.

« Outre cela, nous avons douze nouveaux mariages contractés en-
e nègres, et vingt-trois entre des Français et des femmes du pays;
la va multipliant petit à petit; chaque habitant s'est retiré à son ha-
tation, ils viennent aux bonnes fêtes à l'église.

« Je me fais montrer à lire et à écrire à la façon du pays, je fais
nir pour cela un des plus grands et plus savants ombiasses.

« Nous avons instruit quatre petits Rovandries, qui sont fils de
atre des plus grands du pays, qui les ont envoyés ici; l'un est déjà
doyé; j'attends nos Français qui sont en voyage pour être leurs
rrains, afin de les baptiser tous; ils le désirent beaucoup; ils ont
itté leurs *olys* qu'ils portaient pendus au cou, et ont mis des croix
leur place.

« J'ai parlé à un grand Rovandrie, duquel j'ai baptisé, il y a long-
mps, les deux fils aînés, pour le porter à se faire baptiser lui-même
tout le reste de sa maison, comme aussi son père et son frère, qui
nt rois comme lui: il ne s'en est pas éloigné. Il a laissé ici son plus
ne garçon et m'a permis de le baptiser : c'est beaucoup pour un
and. Si lui-même était baptisé, nous en aurions bien d'autres.

« Le fils aîné d'un autre roi, nommé Dian Masse, qui est baptisé et
des plus vaillants du pays, a un très-bon esprit et est fort bien fait,
rie Dieu tous les jours devant son monde; et lui ayant dit d'in-
ruire sa femme et ses gens, il me l'a promis.

« J'ai chez nous deux enfants de deux grands de l'île avec leurs es-
aves; ils veulent pareillement recevoir le baptême, lequel nous leur
dministrerons, Dieu aidant, avec le plus de solennité que nous pour-
ns, afin que Dieu en soit plus glorifié, et les peuples, particulière-
ent les principaux, plus édifiés et excités à suivre le bon exemple que
s deux leur donneront; car il faut avouer qu'on avance plus notre
ligion par la conversion d'un seul noble et grand seigneur que si l'on
avait converti une centaine d'entre le menu peuple : l'expérience
fait assez voir.

« L'année passée je fus averti que trois des plus puissants seigneurs
e tout le pays et les plus redoutés n'avaient plus guère à vivre, et

qu'ils mourraient assurément en peu de jours; je me trouvai là-dessus fort en peine, sachant que c'étaient des gens fort attachés à leurs superstitions; toutefois je suivis le mouvement de Dieu : je les allai trouver, et Dieu leur fit la grâce de leur ouvrir les yeux; car leur ayant parlé des vérités de notre foi, et assuré que personne ne pouvait être bienheureux, ni éviter les peines éternelles après la mort, s'il n'était baptisé, aussitôt ils me prièrent de les baptiser, mais de les baptiser à l'heure même, et de les ensevelir après leur mort. Je leur promis de faire l'un et l'autre, pourvu qu'ils quittassent tous leurs *olys* et superstitions qu'ils avaient sur eux : ce qu'ils firent incontinent, et puis je leur donnai le saint baptême; et quand ils furent morts, je ne manquai pas de les ensevelir et de leur donner sépulture en notre cimetière. Sur quoi je ne puis passer sous silence la joie et l'édification que me donnèrent les nègres sur le point que l'enterrement se fit; car incontinent ils accoururent en très-grand nombre pour voir mettre en terre ceux qu'ils avaient tenus autrefois pour des dieux, et donnaient mille louanges à la religion catholique, de ce que nous avions soin d'ensevelir ainsi honorablement ceux même qui avant le baptême ne nous voulaient que du mal. Vous voyez la grande disposition de ces Indiens à leur conversion, et combien l'exemple des grands y contribue.

« J'ai pris trois petits garçons, fils de nos Français, avec deux fils des rois de Mavauboulle, tous cinq âgés d'environ deux ans, qui est l'âge auquel l'on peut s'assurer de trouver et conserver en eux l'innocence, surtout au fait de la chasteté, qui est ici rare au delà de ce qu'on peut dire; de quoi il ne faut pas s'étonner, puisque les pères et mères n'attendent pas ici que leurs enfants de l'un et de l'autre sexe aient l'usage de raison pour leur apprendre comment on peut perdre sa pureté, et qui pis est les excitent eux-mêmes : chose bien déplorable et qui fait bien voir la grande nécessité que ce pauvre peuple a d'être instruit.

« J'avais déjà depuis longtemps quatre autres petits garçons, qui sont maintenant âgés de sept à huit ans, lesquels me donnent beaucoup de satisfaction et d'espérance de les voir un jour coopérer à la conversion des autres, principalement deux d'entre eux qui savent déjà lire et servir la Messe.

« Ces pauvres Indiens ont recours à moi dans leurs maladies, dont je rends grâces à Notre-Seigneur. Dès qu'il y en a quelqu'un de blessé ou de malade, il m'envoie quérir pour recevoir quelque petit rafraîchissement ou soulagement : ce qui sert beaucoup, car c'est dans ce temps-là qu'ils m'écoutent plus volontiers, et cela a été cause que j'ai

baptisé plusieurs petits enfants qui sont morts bientôt après, et par conséquent sont montés au ciel. Nous les avons enterrés avec les cérémonies accoutumées, faisant porter des cierges aux petits enfants de leur âge.

« Étant allé voir le seigneur du village d'Imours, déjà vieux et malade à l'extrémité, et en présence de tous ses sujets qui étaient accourus à mon arrivée, je lui parlai des choses de l'autre monde et de la grandeur de la foi chrétienne ; je lui dis que s'il voulait être baptisé comme les chrétiens, il serait mis au rang des enfants de Dieu. Ce bonhomme, ramassant ce qui lui restait de forces, me dit qu'il voulait bien être chrétien ; c'est pourquoi, comme le mal le pressait, je l'ondoyai en présence de toute l'assemblée, à laquelle ensuite je fis une exhortation ; et revenant au malade, je lui donnai quelques clous de girofle pour le fortifier, car il n'en pouvait plus. Il me demanda du vin fort de France ; je lui en promis. Il me voulut faire un présent ; mais je le remerciai, lui disant que le baptême est une chose de si haut prix, que rien du monde ne le saurait payer. Le voyant si bien disposé, je m'en revins et je lui envoyai un peu de thériaque et confection d'hyacinthe, et au bout de trois jours il fut guéri : en quoi je me sens obligé à la bonté divine, de ce que, par le moyen des petits remèdes auxquels elle donne bénédiction pour les corps, je trouve facilité en ces bonnes gens pour la guérison de leurs âmes.

« Pendant la guerre, les ennemis étant venus de nuit dans un village proche de nous, ils y tuèrent une vingtaine d'hommes qui étaient soumis aux Français ; ils blessèrent une femme de quinze coups de sagaie ; elle me fut amenée au bout de dix jours avec une grosse fièvre. Ses plaies étaient si infectées à cause de la pourriture, qu'on n'en pouvait supporter la puanteur ; cela venait de ce que les pauvres n'ont pas moyen de se faire panser par les ombiasses, et les pauvres blessés laissent ainsi leurs plaies sans y rien mettre. Je lui donnai quelque onguent qui la guérit en peu de temps, avec l'aide de Dieu, quoiqu'elle eût un nerf et un des gros vaisseaux coupés au bras. Lorsqu'elle fut relevée elle m'amena ses deux enfants pour les baptiser, et me les voulait donner pour esclaves ; mais je ne les voulus pas recevoir en cette qualité, lui faisant entendre qu'en notre religion il n'y avait point d'esclaves.

« Un ombiasse me vint dernièrement trouver pour me prier d'aller guérir en son village un homme qui ne dormait point, il y avait bien trois mois, et souffrait beaucoup en raison d'un abcès qu'il avait en la cuisse, laquelle était devenue fort enflée et grosse comme le corps d'un homme, et la peau était si dure qu'elle ne se pouvait percer d'elle-

même : ce qu'ayant vu, je pris un bistouri et lui perçai cet apostume, qui rendit plus d'un seau de pus : ces pauvres gens en étaient tout émerveillés. Il fut guéri à trois jours de là. Il en avait aussi une à l'épaule, à laquelle je fis la même chose, et tôt après le mal se passa entièrement.

« Il court parmi les naturels du pays une certaine dysenterie, ou flux gris, qui s'appelle *sorac*, laquelle ne procède que de mauvaise nourriture, et dure trois mois de l'année. Ce mal les fait mourir en huit jours, et ils n'ont aucun remède pour s'en garantir. Je leur donnai un peu de thériaque, qui les guérit tous; j'en ai guéri plus de cent, par la miséricorde de Dieu : ils viennent tous à moi pour cela. Il y a sujet d'espérer que les guérisons corporelles les disposeront aux spirituelles, ainsi qu'il arrivait aux Apôtres et à Notre-Seigneur même, vu qu'ils guérissaient les corps avant que de convertir les âmes.

« Nous avons ici un devin, nommé Rathy, âgé d'environ soixante-neuf ans, de petite taille, simple à voir, et de peu de paroles. Cet homme s'est rendu recommandable par ses devinations, lesquelles se sont trouvées le plus souvent véritables; les Français même lui donnent créance. En l'an 1654 il prédit qu'en moins de six semaines on verrait ici des vaisseaux de France : ce qui se trouva vrai, parce que tôt après ceux que M. le maréchal de la Meilleraie avait envoyés arrivèrent. Une autre fois, étant interrogé par des Français si M. de Flacourt qui retournait en France y arriverait à bon port, il répondit qu'oui; mais qu'aux approches de France il rencontrerait trois vaisseaux de guerre ennemis : ce qui arriva ainsi, comme lui-même vous l'a pu dire. Il s'est trouvé véritable en plusieurs autres prédictions, dont j'ai été moi-même le témoin; cela me fit douter si ce ne serait pas un véritable don de prophétie que Dieu eût communiqué à cet homme, comme autrefois aux sibylles, pour récompense de quelque insigne vertu morale qu'il a; car il paraît être bonhomme, simple et naïf; et comme il me venait voir souvent, je voulus un jour m'en éclaircir. Je lui demandai s'il parlait aux coucoulambous : ce sont les lutins et follets; il me répondit naïvement qu'il leur parlait, et bien souvent. Je m'informai du lieu où habitaient ces démons et comment ils étaient faits. Il me dit qu'ils se tenaient dans de grandes montagnes et qu'ils paraissaient n'avoir que le ventre, quoiqu'ils ne mangeassent point; que quelques-uns les entendaient parler, et d'autres point du tout. Je lui demandai s'il ne songeait point en dormant les choses qu'il disait de l'avenir; il me dit que sa pensée lui dictait cela sur-le-champ; et je le crois ainsi, car il a fait des réponses dont il ne pouvait avoir eu le loisir de consulter le démon : comme quand

› personne lui demanda si son père était vivant et combien il avait frères et de sœurs, ce qu'il ne pouvait connaître, il répondit fort n à tout cela, et sans hésiter, disant au vrai tout ce qui en était. lui demandai si cela le portait au bien et lui disait qu'il fût bon de er Dieu. Il me répondit ambigument, soit qu'il en doutât, soit il n'osât dire non, ou pour autre raison : tant y a que je ne le prespas davantage là-dessus. Je lui demandai seulement si cet esprit ait les prêtres ; et il me dit qu'il les craignait plutôt : ce qui me fit er que c'étaient des mauvais esprits. Il a prédit plusieurs autres ses, dont la vérité n'est pas encore connue ; entre autres que toute e serait convertie et baptisée. Or, que cette prophétie soit du bon ou mauvais esprit, je ne sais qu'en dire : Dieu veuille en faire voir plus tôt l'exécution. Il y a sujet de l'espérer, si mes péchés n'y ttent empêchement, parce que nous touchons quasi au doigt la vé- d'une autre semblable prédiction, qui est que lui, sa femme et ses fants seraient un jour baptisés : ce qu'il m'a effectivement promis faire au plus tôt, et il vient tous les jours à la prière, et me dit que squ'il saura bien prier, il ira par les villages comme moi l'appren- aux autres, et dès à présent il ne veut plus répondre à ceux qui demandent quelque chose touchant leurs superstitions, disant pour a excuser qu'il a peur de moi. Cet homme peut beaucoup pour tromper les autres sur le fait des *olys*, car c'était un des plus grands aîtres en cela.

« La famine était venue si grande ici que plusieurs nègres mouant de faim. J'ai fait une marmite pour les enfants baptisés et non ptisés, qui sont ravis tous les jours d'avoir une écuellée de potage. leur fais le catéchisme moi-même à midi, auquel ils sont assez attifs et modestes ; il y vient même des mères apporter leurs petits fants, ce qui me réjouit ; car ils sucent ce lait spirituel avec une nde avidité, et je me suis résolu de continuer toujours, attendu le it qui en revient. Outre cette marmite ordinaire, je fais l'aumône x vieillards et aux enfants abandonnés de leurs mères, pendant mauvais jours auxquels ils ne trouvent presque rien à manger.

« Vous voyez donc, Monsieur, d'un côté les belles et riches dispoions pour étendre le royaume de Jésus-Christ en cette grande île, déjà six cents de ses habitants, pour le moins, ont reçu la lumière l'Evangile, et le nombre de ceux qui la désirent et l'attendent est core bien plus grand. Que si, par la facilité et peu de résistance de ux-ci, nous pouvons juger des autres, il y a sujet d'espérer la même se de tous les habitants, c'est-à-dire de quatre cent mille âmes i sont en cette terre, et d'une multitude innombrable d'autres qui

dans la suite des temps recevront de leurs ancêtres cette riche succession. Cependant, bien que je ne sois qu'un pauvre petit serviteur inutile, si je venais à manquer, comme j'en suis tous les jours à la veille, hélas! que deviendrait cette pauvre Église et que deviendraient tant de peuples qui demeureraient sans instruction, sans sacrement et sans aucune conduite? Dieu, qui me fait voir cette extrémité, me presse de me prosterner en esprit à vos pieds, comme je le suis ici de corps, pour vous dire de la part de tant d'âmes, avec l'humilité et le respect qu'il m'est possible : *Mitte quos missurus es.* Envoyez-nous des missionnaires; car ceux qui sont venus mourir à nos portes n'ont point été envoyés à Madagascar pour y demeurer; ils ont été seulement appelés par ce chemin au ciel, où vous n'avez pas moins besoin d'établir votre Congrégation que sur la terre.

« Je finis par une petite nouvelle triste et joyeuse tout ensemble, que j'appris il y a quelque temps : à savoir, que la mère de Dian Machicore, l'un des plus grands seigneurs du pays, âgée de plus de cent ans, était morte, après avoir demandé instamment le baptême, qu'elle n'avait pu recevoir à cause de la distance du lieu où j'étais. Je fus à la vérité fort affligé de ce qu'on ne m'avait point appelé de bonne heure pour l'assister en ce dernier passage. Néanmoins, parce qu'il y a sujet d'espérer qu'en ce cas d'impuissance ce bon désir qu'elle a témoigné aura suppléé à ce défaut, et lui aura fait recevoir le baptême intérieur du Saint-Esprit, mon cœur en a ressenti de la consolation. J'ai cru être obligé de lui donner place parmi nos néophytes. Il y en a probablement plusieurs autres de l'un et de l'autre sexe qui se sauvent ici en vertu de ce baptême spirituel, pour n'avoir moyen de recevoir l'autre; mais il faut aussi avouer que le nombre est beaucoup plus grand de ceux qui se damnent, faute d'avoir un homme qui leur aide à se laver dans cette mystique piscine; et c'est ce qui me cause plus de douleur, surtout quand je me représente que leurs anges gardiens me disent : *Si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus.* O missionnaire! si tu eusses assisté cet homme et cette femme, ils ne seraient pas morts de la mort éternelle. O mon cher père! que je fais souvent des souhaits que tant d'ecclésiastiques capables qui sont en France dans l'oisiveté, et qui savent ce grand besoin d'ouvriers, fissent quelquefois une semblable réflexion, et se persuadassent vivement que Notre-Seigneur même leur fait ces reproches à chacun d'eux en particulier : *O sacerdos! si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus.* O prêtre! si tu eusses été dans cette île, plusieurs de mes frères rachetés par mon sang ne seraient pas morts d'une mort irréparable. Sans doute que cette pensée leur donnerait

[redacted]

de la compassion et même de la frayeur, surtout s'ils considéraient attentivement que, pour avoir négligé de rendre cette assistance spirituelle, le même Jésus-Christ leur dira un jour ces terribles paroles : *Ipse impius in iniquitate suâ morietur, sanguinem verò ejus de manu tuâ requiram.* Oh ! que si les prêtres, les docteurs, les prédicateurs, les catéchistes et autres qui ont talent et vocation pour ces missions éloignées, faisaient bien attention à tout ceci, et surtout au compte qui leur sera demandé de tant d'âmes qui, faute d'assistance de leur part, auront été damnées, il n'y a point de doute qu'ils seraient bien plus soigneux qu'ils ne sont d'aller au loin chercher les brebis égarées pour les ramener au bercail de l'Église. »

Or, comme ce fervent missionnaire appréhendait que M. Vincent ne vînt à perdre courage et à changer de résolution, voyant ainsi mourir les plus excellents ouvriers de sa Congrégation, il lui fit cette recharge :

« Envoyez-nous au plus tôt quelques autres ouvriers, je vous en conjure, mon cher père ; et si tous ces fâcheux événements vous faisaient douter tant soit peu de la vocation de notre compagnie en cet emploi, jetez les yeux sur les desseins de saint Bernard, quand il conseilla la croisade pour la conquête de la Terre-Sainte, et sur cette histoire des entreprises faites par les Israélites contre la ville de Gabaon : car si vous considérez que le succès de l'une et de l'autre expédition fut assez malheureux, quoique Dieu eût autorisé la première par miracle, et la seconde par révélation, vous avouerez facilement que le triste succès du voyage de nos prêtres ne doit pas empêcher de croire que leur vocation ne soit du même Dieu, qui d'ailleurs vous en a donné des marques assez évidentes ; et puis vous savez, Monsieur, que Dieu mortifie et vivifie quand il lui plaît, et qu'ainsi il y a sujet d'espérer que les autres ouvriers que votre charité enverra réussiront mieux que n'ont fait les précédents, ainsi qu'il arriva aux mêmes Israélites, lesquels après avoir été par deux diverses fois battus et repoussés par les Gabaonites, demeurèrent enfin victorieux, et prirent la ville au troisième assaut qu'ils lui donnèrent. Il est vrai, mon cher père, que vous avez perdu beaucoup d'enfants, et de bons sujets ; mais je vous supplie pour l'amour de Jésus-Christ de ne vous point décourager pour cela, et ne point abandonner tant d'âmes qui ont été rachetées par le Fils de Dieu. Tenez pour assuré que si tant de bons missionnaires sont morts, ce n'est point l'air du pays qui en est la cause, mais ou les fatigues de leur voyage, ou leurs mortifications excessives, ou bien le travail immodéré, qui sera toujours ici trop grand pendant qu'il y aura peu d'ouvriers. »

§ VII. *Lettre de M. Vincent à M. Bourdaise, auquel il envoya encore cinq missionnaires pour le secourir.*

Les tristes nouvelles de la perte de tant de bons ouvriers causèrent un grand surcroît de douleur à M. Vincent, et il n'y a point de doute qu'autant de morts des siens qu'on lui mandait étaient autant de plaies dans son cœur paternel, qui avait une tendresse toute particulière pour ses enfants; quoique d'ailleurs il demeurât parfaitement soumis à toutes les volontés de Dieu, à la gloire duquel il faisait une offrande et un sacrifice continuel de sa vie et de celle de tous ses enfants spirituels. Certainement après toutes ces rudes épreuves, il y avait quelque raison de douter si Dieu voulait se servir de lui et des siens en cette mission si éloignée; et il semblait que c'était une entreprise téméraire que de la vouloir poursuivre davantage, la conduite de la divine Providence y paraissant si contraire. Aussi était-ce le sentiment de quelques-uns de ses amis, qui suivaient plus la lumière de la prudence humaine qu'il n'est expédient pour réussir dans les œuvres apostoliques: mais cet homme de Dieu, éclairé du Saint-Esprit, reconnaissait que toutes ces adversités et oppositions étaient plutôt des marques que Dieu approuvait son entreprise, que des empêchements que sa Providence y voulût apporter: c'est pourquoi se relevant comme la palme sous un faix qui eût accablé un courage moindre que le sien, il prit une forte résolution de continuer ce qu'il avait si bien commencé avec le secours de la grâce, sur laquelle il mettait son unique appui. Il disait que « l'Église universelle avait été établie par la mort du Fils de Dieu, affermie par celle des apôtres, des papes et des évêques martyrisés; qu'elle s'était multipliée par la persécution, et que le sang des martyrs avait été la semence des chrétiens; que Dieu avait coutume d'éprouver les siens, lorsqu'il avait quelque grand dessein sur eux; que sa divine bonté faisait connaître qu'elle voulait à présent, autant que jamais, que son nom fût connu, et le royaume de son Fils établi en toutes les nations; qu'il était évident que ces peuples insulaires étaient disposés à recevoir les lumières de l'Évangile, et que six cents d'entre eux avaient déjà reçu le baptême par les travaux d'un seul missionnaire que Dieu y avait conservé, et que ce serait contre toute raison et charité d'abandonner ce serviteur de Dieu qui crie au secours, et délaisser ce peuple qui ne demande qu'à être instruit. »

Toutes ces considérations et plusieurs autres semblables lui firent prendre résolution d'envoyer encore, sur la fin de l'année 1659, cinq autres missionnaires en cette île éloignée, à savoir, quatre prêtres

et un frère; lesquels, méprisant les dangers et la mort, s'étaient offerts à lui, et lui avaient fait de grandes instances pour aller par ses ordres travailler en cette périlleuse et difficile mission. Il leur donna avant leur départ la lettre suivante, adressante à M. Bourdaise, dans laquelle, comme dans un crayon tracé de sa propre main, on pourra voir l'éminence de son zèle et de ses vertus.

« Je vous dirai d'abord, Monsieur (ce sont les termes de sa lettre), la juste appréhension où nous sommes que vous ne soyez plus en cette vie mortelle; dans la vue du peu de temps que vos confrères qui vous ont précédé, accompagné et suivi, ont vécu en cette terre ingrate, qui a dévoré tant de bons ouvriers envoyés pour la défricher. Si vous êtes encore vivant, oh! que notre joie en sera grande lorsque nous en serons assurés! Vous n'auriez point de peine à le croire de moi, si vous saviez à quel point va l'estime et l'affection que j'ai pour vous, qui est aussi grande qu'aucune personne la puisse avoir pour un autre.

« La dernière petite relation que vous nous avez envoyée, nous ayant fait voir la vertu de Dieu en vous, et espérer un fruit extraordinaire de vos travaux, nous a fait jeter des larmes d'allégresse à votre sujet, et de reconnaissance envers la bonté de Dieu, qui a eu des soins admirables sur vous et sur ces peuples, lesquels vous évangélisez, par sa grâce, avec autant de zèle et de prudence de votre part, qu'il paraît de disposition de leur côté pour être faits enfants de Dieu. Mais à même temps nous avons pleuré de votre douleur et de votre perte, en la mort de MM. Dufour, Prevôt et de Belleville, qui trouvèrent leur repos au lieu du travail qu'ils allaient chercher, et qui augmentèrent vos peines, lorsque vous en espériez plus de soulagement. Cette séparation si prompte a été toujours depuis un glaive de douleur pour votre âme, comme la mort de MM. Nacquart, Gondrée et Mousnier l'avait été auparavant. Vous nous avez si bien exprimé votre ressentiment en nous donnant la nouvelle de leur décès, que j'ai été autant attendri de votre extrême affection que touché de ces grandes pertes. Il semble, Monsieur, que Dieu vous traite comme il a traité son Fils, il l'a envoyé au monde établir son Église par sa passion; et il semble qu'il ne veut introduire la foi à Madagascar, que par votre souffrance. J'adore ses divines conduites, et je le prie qu'il accomplisse en vous ses desseins. Il en a peut-être de bien particuliers sur votre personne, puisqu'entre tant de missionnaires morts, il vous a laissé en vie : il semble que sa volonté voulant le bien qu'ils ont désiré faire, n'en a pas voulu empêcher l'effet en les ôtant du monde, mais le produire par vous, en vous y conservant.

« Quoi qu'il en soit, Monsieur, nous avons grandement regretté la

privation de ces bons serviteurs de Dieu; et nous avons eu grand sujet d'admirer en cette dernière occasion surprenante les ressorts incompréhensibles de sa conduite. Il sait que de bon cœur nous avons baisé la main qui nous a frappés, nous soumettant humblement à ses touches si sensibles; quoique nous ne puissions comprendre les raisons d'une mort si prompte en des hommes qui promettaient beaucoup, au milieu d'un peuple qui demande instruction, et après tant de marques de vocation qui ont paru en eux pour le Christianisme.

« Cette perte pourtant, non plus que les précédentes, ni les accidents qui sont arrivés depuis, n'ont pas été capables de rien rabattre de notre résolution à vous secourir, ni d'ébranler celle de ces quatre prêtres et un frère qui s'en vont vers vous, lesquels, ayant eu de l'attrait pour votre mission, nous ont fait de longues instances pour y être envoyés. » Il décrit ici leurs bonnes qualités pour lui donner connaissance de chaque particulier, et puis il dit : « Je ne sais qui sera plus consolé à leur arrivée, ou vous qui les attendez depuis si longtemps, ou eux qui ont un très-grand désir de se voir avec vous. Ils regarderont Notre-Seigneur en vous, et vous en Notre-Seigneur, et dans cette vue ils vous obéiront comme à lui-même, moyennant sa grâce : pour cela je vous prie de prendre leur direction ; j'espère que Dieu bénira votre conduite et leur soumission.

« Vous n'auriez pas été si longtemps sans être secouru si deux embarquements qu'on a faits n'avaient mal réussi : l'un s'est perdu sur la rivière de Nantes : il avait deux de nos prêtres et un frère qui furent sauvés par une protection spéciale de Dieu, et près de cent personnes y périrent. L'autre, étant parti l'année passée, fut pris des Espagnols, et quatre autres de nos prêtres et un frère qui étaient dedans sont revenus : de sorte qu'il n'a pas plu à Dieu qu'aucune aide ni consolation vous soit attribuée de ce côté-ci, mais il a voulu qu'elle vous soit venue immédiatement de lui seul ; il a voulu être votre premier, et votre second, en cet ouvrage apostolique et divin auquel i vous a appliqué, pour montrer que l'établissement de la Foi est so affaire propre, et non pas l'œuvre des hommes. C'est ainsi qu'il e usa au commencement de l'établissement de l'Église universelle, choi sissant seulement douze apôtres qui s'en allèrent séparés par tout la terre, pour y annoncer la venue et la doctrine de leur divin Maître Mais cette sainte semence ayant commencé de croître, sa providenc fit que le nombre des ouvriers s'augmenta, et elle fera aussi que l'Église naissante, se multipliant peu à peu, sera pourvue à la fin de prêtres qui subsisteront pour la cultiver et pour l'étendre..

« O Monsieur ! que vous êtes heureux d'avoir jeté les premier

fondements de ce grand dessein qui doit envoyer tant d'âmes au ciel, lesquelles n'y entreraient jamais, si Dieu ne versait en elles le principe de la vie éternelle, par les connaissances et les sacrements que vous leur administrez ! Que puissiez-vous par le secours de sa grâce continuer longtemps ce saint ministère, et servir de règle et d'encouragement aux autres missionnaires ! C'est la prière que toute la Compagnie lui fait souvent, car elle a une dévotion particulière de recommander à Dieu votre personne et vos emplois, et moi je l'ai très-sensible. Mais en vain demanderions-nous à Dieu votre conservation, si vous-même n'y coopérez. Je vous prie donc avec toutes les tendresses de mon cœur d'avoir un soin très-exact de votre santé et celle de vos confrères. Vous pouvez juger par votre propre expérience, du besoin réciproque que vous avez les uns des autres, et de la nécessité que le pays en a. L'appréhension que vous avez eue, que vos chers défunts n'aient avancé leur mort par l'excès de leurs travaux, vous doit obliger de modérer votre zèle. Il vaut mieux avoir des forces de reste, que d'en manquer. Priez Dieu pour notre petite Congrégation, car elle a grand besoin d'hommes et de vertu, pour les grandes et diverses moissons que nous voyons à faire de tous côtés, soit parmi les ecclésiastiques ou parmi les peuples. Priez aussi Notre-Seigneur pour moi, s'il vous plait, car je ne la ferai pas longue, à cause de mon âge qui passe quatre-vingts ans, et de mes mauvaises jambes qui ne me veulent plus porter. Je mourrais content, si je savais que vous vivez, et quel nombre d'enfants et d'adultes vous avez baptisés ; mais si je ne le puis apprendre en ce monde, j'espère de le voir devant Dieu, en qui je suis, etc. »

Ces cinq missionnaires partirent de France, et s'embarquèrent sur la fin de l'année 1659, et la providence de Dieu a voulu qu'ils aient été obligés de revenir à Paris au bout de dix-huit mois, le navire qui les portait ayant fait naufrage au cap de Bonne-Espérance, où tous ceux qui étaient dedans s'étant sauvés, grâce à Dieu, ces bons missionnaires y demeurèrent jusqu'à ce que la flotte des Hollandais passant par là, dix mois après ce naufrage, les ramena en France.

M. Vincent était déjà décédé quand la nouvelle de ce dernier accident arriva, qui l'aurait sans doute affligé au dernier point. De sorte que voilà dix-neuf ou vingt personnes de sa compagnie qu'il a fait embarquer en divers temps pour aller travailler à la conversion des habitants de cette île, et pour établir parmi eux l'empire de Jésus-Christ, dont il y en a sept qui sont morts dans ce glorieux travail, y compris M. Bourdaise, qui est resté le dernier ; et les autres ont été obligés de revenir par les ordres secrets et incompréhensibles de la

providence de Dieu, qui ne leur a pas permis d'aller cultiver cette pauvre église naissante.

Celui qui tient maintenant la place de M. Vincent a derechef envoyé cinq missionnaires au mois de décembre de l'année 1662, pour aller travailler à cette mission. Ils ont été obligés d'arrêter à Nantes jusqu'au mois de mai suivant, et se sont enfin embarqués avec le même désir de travailler et de souffrir pour procurer que Dieu soit connu et glorifié parmi ces pauvres insulaires, qui a animé tous les autres qui les ont précédés en cette mission. Et l'on a appris depuis peu qu'ils y sont, par la grâce de Dieu, heureusement arrivés.

SECTION X.

MISSION DE POLOGNE.

La sérénissime reine de Pologne, poussée d'un grand désir de procurer le bien spirituel de ses sujets, et de faire régner Jésus-Christ dans leurs cœurs, et voyant le grand besoin qu'ils avaient pour cela d'être instruits et aidés, elle demanda pour cet effet à M. Vincent des prêtres de sa Congrégation en l'année 1651. Ce bon serviteur de Dieu, désirant correspondre aux desseins de cette très-vertueuse princesse, et connaissant d'ailleurs le grand besoin qu'avaient les vastes provinces de ce royaume d'être cultivées en la manière qu'on fait ailleurs par le moyen des missions, il se résolut d'y envoyer quelques-uns de ses prêtres. Or, entre ceux qu'il destina pour travailler à cette mission, il choisit particulièrement feu M. Lambert, qui était son assistant en la mission de Saint-Lazare, et comme son bras droit, duquel il recevait beaucoup de secours et de soulagement dans les affaires de sa Congrégation, étant homme d'une forte santé, d'un grand travail, et d'une sage conduite; aussi avait-il pour lui une très-particulière estime et affection : et néanmoins, par une maxime de vertu héroïque, et par un entier détachement de toutes sortes de créatures, même de celles auxquelles il était plus saintement uni pour le bien de sa compagnie, il se priva volontiers de ce fidèle coopérateur, et de toutes les assistances qu'il en pouvait recevoir ; faisant ainsi un holocauste de toutes choses et de soi-même à Notre-Seigneur. Il envoya donc ce digne missionnaire, qu'il destina pour supérieur de ce nouvel établissement : et Dieu lui fit la grâce d'arriver heureusement avec sa petite troupe dans la Pologne, où il trouva une abondante matière, non-seulement de travailler, mais aussi de souffrir et de s'immoler comme un autre Isaac, par une pure obéissance à toutes les dispositions de la volonté de Dieu; car depuis le temps

[redacted]

qu'il arriva avec les siens dans ce royaume, Dieu voulut qu'il fût presque toujours affligé de guerre, ou de peste, ou de famine, ou de tous les trois fléaux ensemble. Voici ce que la reine de Pologne prit la peine d'en écrire elle-même à M. Vincent au mois de septembre 1652:

« Monsieur Vincent, je vous suis obligée de tant de marques de vos affections, et de la joie que vous me témoignez avoir reçue de la santé du roi mon seigneur, et de la mienne, dont je vous remercie.

« Le bon M. Lambert voyant la crainte que les Polonais ont de la peste, a voulu aller à Varsovie, pour mettre un meilleur ordre que celui qui y était pour le soulagement des pauvres. Je donnai ordre qu'il fût logé dans le château, et dans la propre chambre du roi: j'en reçois tous les jours des nouvelles, et tous les jours je lui recommande de ne s'exposer pas au péril. Il a auprès de lui tout ce qui est nécessaire pour me venir retrouver aussitôt que l'ordre qu'il met aux choses sera bien établi, et je l'exhorte à se dépêcher pour se rendre au plus tôt auprès de moi. Sans cette maladie, qui a troublé tous nos desseins, nous eussions achevé leur établissement à Varsovie. Il y a deux jours que vos Filles de la Charité sont arrivées, dont je suis très-satisfaite; elle me semble très-bonnes filles, etc. »

Ce fut donc un des premiers exercices que Dieu prépara à la vertu et au zèle de M. Lambert et de ses chers confrères, que de s'employer à servir et à procurer toutes sortes de biens et d'assistances spirituelles et corporelles aux pauvres de cette grande ville de Varsovie, qui se trouva dans une grande désolation et délaissement au temps que la contagion ravageait cette province. Voici ce que M. Vincent en écrivit alors à un supérieur d'une de ces maisons, selon les avis qu'il en avait reçus de ces quartiers-là:

« Les missionnaires de Pologne, lui dit-il, travaillent avec grande bénédiction; je n'ai pas le loisir de vous en expliquer le détail: je vous dirai seulement que la peste étant fort échauffée à Varsovie, qui est la ville où le roi fait sa résidence ordinaire, tous les habitants qui ont pu s'enfuir ont abandonné la ville, en laquelle, non plus que dans les autres lieux affligés de cette maladie, il n'y a presque aucun ordre, mais au contraire un désarroi étrange; car personne n'y enterre les morts, on les laisse dans les rues où les chiens les mangent: dès aussitôt que quelqu'un est frappé de cette maladie dans une maison, les autres le mettent dans la rue, où il faut qu'il meure, car personne ne lui porte rien à manger. Les pauvres artisans, les pauvres serviteurs et servantes, les pauvres veuves et orphelins sont entièrement abandonnés; ils ne trouvent ni à travailler, ni à qui deman-

der du pain, parce que tous les riches s'en sont fuis. Ce fut dans cette désolation que M. Lambert fut envoyé en cette grande ville pour remédier à toutes ces misères. En effet, il y a pourvu, par la grâce de Dieu, faisant enterrer les morts, et porter les malades ainsi délaissés en des lieux propres pour être secourus et assistés pour le corps et pour l'âme : ce qu'il a fait aussi à l'égard des autres pauvres qui étaient atteints de maladies non contagieuses. Et enfin, ayant fait préparer trois ou quatre maisons différentes, et séparées les unes des autres comme autant d'hospices ou d'hôpitaux, il y a fait retirer et loger tous les autres pauvres qui n'étaient point malades, les hommes d'un côté, les femmes et les enfants de l'autre, où ils sont assistés des aumônes et bienfaits de la reine. »

Voilà un petit échantillon des grandes œuvres auxquelles ce vertueux prêtre avec ses confrères s'est appliqué en ce pays-là, où son zèle trouvait tous les jours de nouveaux sujets et de nouvelles occasions de s'exercer; mais la providence de Dieu se contentant de ses travaux passés, et de l'ardente volonté qu'il avait de les continuer pour son service, lui voulut donner la récompense et la couronne avant qu'il eût achevé la course qu'il s'était proposée; car au mois de janvier de l'année 1653, comme il était occupé dans une pleine moisson des âmes, il plût à Dieu le retirer de cette vie, pour lui donner un repos éternel en l'autre. Voici une lettre circulaire que M. Vincent envoya aux maisons de sa Congrégation au mois de mars suivant, qui contient ses sentiments sur la perte d'un tel missionnaire :

« La sainte consolation de Notre Seigneur, dit-il, soit en nous tous, pour supporter avec amour l'incomparable perte que la compagnie vient de faire en la personne de feu M. Lambert, qui décéda le 31e jour de janvier dernier passé; il n'a été que trois jours malade, mais d'une maladie si douloureuse, que lui-même, quoique d'ailleurs fort patient, disait qu'il ne la pourrait endurer longtemps sans mourir; comme en effet il est mort, après avoir reçu tous les sacrements par les mains d'un des prêtres de notre compagnie. Le confesseur de la reine de Pologne me mande qu'il est universellement regretté, et que, selon les pensées des hommes, il est difficile de trouver un ecclésiastique plus accompli et plus propre pour l'ouvrage de Dieu, et ajoute qu'il peut être nommé : *Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est.* C'était, dit-il, une personne qui cherchait uniquement Dieu, et jamais aucun en si peu de temps ne s'était tant avancé dans les bonnes grâces et dans l'estime du roi et de la reine que ce cher défunt, ni aucun n'a eu jamais une estime plus universelle, à cause que partout où il a passé il a répandu une grande odeur de ses vertus. Voilà les sentiments

du confesseur de la reine; et Sa Majesté m'en ayant écrit une grande lettre de sa propre main, après m'avoir exprimé la satisfaction qu'elle avait eue de ses conduites, et le regret qu'elle ressentait de sa mort, elle finit par ces mots : Enfin si vous ne m'envoyez un second M. Lambert, je ne sais plus que faire.

« Je ne doute pas, Messieurs, que cet accident, qui a affligé toute la compagnie, ne vous touche sensiblement : mais quoi! la conduite de Dieu est adorable, et nous en devons aimer les visites et les effets; c'est ce que nous tâcherons de faire en cette affliction, nous confiant que ce cher défunt nous sera plus utile au ciel qu'il n'eût été sur la terre. Nous pensons à destiner quelqu'un pour remplir sa place, afin de ne pas abandonner l'œuvre de Dieu en ce royaume-là, où les besoins sont extrêmes; et pour cela nos prêtres qui y sont ont besoin d'avoir un homme de force. Plaise à Dieu de nous le donner. »

Celui sur lequel M. Vincent jeta les yeux pour l'envoyer en Pologne remplir la charge de ce vertueux défunt fut M. Ozenne, ancien prêtre de la compagnie et très-bon missionnaire, lequel y a travaillé avec grande bénédiction, et s'est enfin consumé dans ces travaux, étant mort quelques années après en ce royaume-là.

Cependant la contagion continuait toujours dans la ville de Varsovie, et, pour un surcroît d'affliction, la guerre s'allumait de tous les côtés de la Pologne, les Suédois ayant fait irruption d'un côté et les Moscovites de l'autre; ce qui fut cause que la reine voyant la ville de Varsovie affligée d'un côté du fléau de la peste, et de l'autre exposée aux invasions de ces dangereux ennemis, elle se résolut d'en retirer une partie des missionnaires, pour les ôter du danger, et y en laissa seulement deux, lesquels, animés du zèle de celui qui les y avait envoyés, y ont grandement souffert pour le service et assistance des pauvres, particulièrement des plus abandonnés, demeurant fermes dans ce poste qui leur avait été confié, au milieu des périls de mort qui les environnaient de tous côtés, au sujet des deux fléaux de la guerre et de la peste; et cela pendant plusieurs années qu'ils ont toujours persévéré à consoler et servir les pauvres, leur administrer les sacrements, tant en santé qu'en maladie, et leur rendre toute sorte d'assistance, avec un courage et une charité qui toucha si fort le cœur de M. Vincent, qu'un soir à la fin d'une conférence qu'il tenait pour toute sa communauté, recommandant ces deux prêtres aux prières de tous les assistants, il prit sujet de les encourager par leur exemple à la constance dans les souffrances.

« L'un de ces deux-là, dit-il, a un fâcheux mal à l'estomac, c'est le reste d'une peste mal pansée : je viens d'apprendre qu'on lui a mis le

[redacted]

feu sur le bout d'une côte qui était cariée, et sa patience est telle, qu'il ne se plaint jamais : il souffre tout avec grande paix et tranquillité d'esprit. Un autre s'affligerait de se voir malade à trois ou quatre cents lieues de son pays; il dirait, pourquoi m'a-t-on envoyé si loin? que ne me retire-t-on d'ici? quoi! me veut-on-abandonner? les autres sont en France bien à leur aise, et on me laisse mourir dans un pays étranger. Voilà ce que dirait un homme de chair, qui adhérerait à ses sentiments naturels, et qui n'entrerait pas dans ceux de Notre-Seigneur souffrant, en constituant son bonheur dans les souffrances. O que ce sien serviteur nous fait une belle leçon pour aimer tous les états où il plaira à la divine Providence nous mettre! Pour l'autre, voyez comme depuis si longtemps il travaille avec une paix d'esprit et une assurance merveilleuse, sans se lasser de la longueur des travaux, ni se rebuter des incommodités, ni s'étonner des périls. Ils sont tous deux indifférents à la mort et à la vie, et humblement résignés à ce que Dieu en ordonnera. Ils ne me marquent aucun signe d'impatience ni de murmure; au contraire, ils paraissent disposés à souffrir encore davantage. En sommes-nous là, Messieurs et mes frères? sommes-nous prêts d'endurer les peines que Dieu nous enverra, et d'étouffer les mouvements de la nature, pour ne vivre plus que de la vie de Jésus-Christ? sommes-nous disposés d'aller en Pologne, en Barbarie, aux Indes, lui sacrifier nos satisfactions et nos vies? Si cela est, bénissons Dieu : mais si au contraire il y en a qui craignent de quitter leurs commodités, qui soient si tendres que de se plaindre pour la moindre chose qui leur manque, et si délicats que de vouloir changer de maison et d'emploi, parce que l'air n'y est pas bon, que la nourriture y est pauvre, et qu'ils n'ont pas assez de liberté pour aller et venir : en un mot, Messieurs, si quelques-uns d'entre nous sont encore esclaves de la nature, adonnés aux plaisirs de leurs sens, ainsi que l'est ce misérable pécheur qui vous parle, qui en l'âge de soixante et dix ans est encore tout profane, qu'ils se réputent indignes de la condition apostolique où Dieu les a appelés, et qu'ils entrent en confusion de voir leurs frères qui l'exercent si dignement, et qu'ils soient si éloignés de leur esprit et de leur courage.

« Mais qu'ont-ils souffert en ce pays-là? La famine? elle y est. La peste? ils l'ont eue tous deux, et l'un par deux fois. La guerre? ils sont au milieu des armées, et ont passé par les mains des soldats ennemis. Enfin, Dieu les a éprouvés par tous les fléaux. Et nous serons ici comme des casaniers sans cœur et sans zèle! Nous verrons les autres s'exposer aux périls pour le service de Dieu, et nous serons aussi timides comme des poules mouillées! O misère! ô chétiveté! voilà

[redacted]

vingt mille soldats qui s'en vont à la guerre, pour y souffrir toute sorte de maux, où l'un perdra un bras, l'autre une jambe, et plusieurs la vie pour un peu de vent, et pour des espérances fort incertaines ; et cependant ils n'ont aucune peur, et ne laissent pas d'y courir comme après un trésor. Mais pour gagner le ciel, Messieurs, il n'y a presque personne qui se remue, et souvent ceux qui ont entrepris de le conquérir mènent une vie si lâche et si sensuelle, qu'elle est indigne non-seulement d'un prêtre et d'un chrétien, mais d'un homme raisonnable ; et s'il y en avait parmi nous de semblables, ce ne seraient que des cadavres de missionnaires. Or sus, mon Dieu ! soyez à jamais béni et glorifié des grâces que vous faites à ceux qui s'abandonnent à vous ; soyez vous-même votre louange d'avoir donné à cette petite compagnie ces deux hommes de grâce.

« Donnons-nous à Dieu, Messieurs, pour aller par toute la terre porter son saint Évangile ; et en quelque part qu'il nous conduise, gardons-y notre poste et nos pratiques, jusqu'à ce que son bon plaisir nous en retire. Que les difficultés ne nous ébranlent pas, il y va de la gloire du Père éternel, et de l'efficacité de la parole et de la passion de son Fils. Le salut des peuples, et le nôtre propre, est un bien si grand, qu'il mérite qu'on l'emporte à quelque prix que ce soit ; et n'importe que nous mourions plus tôt, pourvu que nous mourions les armes à la main, nous en serons plus heureux, et la compagnie n'en sera pas plus pauvre ; parce que *sanguis martyrum semen est Christianorum*. Pour un missionnaire qui aura donné sa vie par charité, la bonté de Dieu en suscitera plusieurs qui feront le bien qu'il aura laissé à faire. Que chacun donc se résolve de combattre le monde et ses maximes, de mortifier sa chair et ses passions, de se soumettre aux ordres de Dieu, et de se consumer dans les exercices de notre état, et dans l'accomplissement de sa volonté, en quelque part du monde qu'il lui plaira ; faisons maintenant tous ensemble cette résolution, mais faisons-la dans l'esprit de Notre-Seigneur, avec une parfaite confiance qu'il nous assistera au besoin. Ne le voulez-vous pas bien, mes frères du séminaire ? ne le voulez-vous pas bien, mes frères les étudiants ? Je ne le demande pas aux prêtres, car sans doute ils y sont tous disposés. Oui, mon Dieu ! nous voulons tous répondre aux desseins que vous avez sur nous. C'est ce que nous nous proposons tous en général, et chacun en particulier, moyennant votre sainte grâce : nous n'aurons plus tant d'affection, ni pour la vie, ni pour la santé, ni pour nos aises et divertissements, ni pour un lieu ni pour un autre, ni pour aucune chose du monde qui puisse vous empêcher, ô bon Dieu, de nous faire cette miséricorde, laquelle nous vous demandons tous

les uns pour les autres. Je ne sais, Messieurs, comment je vous ai dit tout ceci, je n'y avais pas pensé; mais j'ai été si touché de ce qu'on a dit, et d'un autre côté si consolé des grâces que Dieu a faites à nos prêtres de Pologne, que je me suis laissé aller à répandre ainsi en vos cœurs les sentiments du mien. »

On peut connaître par ce discours l'esprit dont M. Vincent était animé, et de quelle manière il tâchait de l'insinuer dans les autres; comme aussi la joie qu'il ressentait lorsqu'il voyait les prêtres de sa Congrégation prêts et disposés de s'exposer avec courage aux dangers, et d'embrasser avec constance les souffrances et les croix, pour procurer l'avancement du service de Dieu et du salut des peuples : et entre ceux-ci il avait toujours une tendresse particulière pour les plus affligés et les plus abandonnés, auxquels il tâchait de donner secours autant qu'il pouvait; comme il a fait, entre les autres, à l'égard de ce grand royaume de Pologne, qui était pour lors affligé de tous côtés par les guerres et par les maladies, et outre cela infecté de plusieurs hérésies tant anciennes que modernes. C'est pourquoi, non content d'y avoir envoyé des ouvriers de sa compagnie, il employait encore les prières et les recommandations ardentes et fréquentes qu'il en faisait, tant dans sa maison qu'au dehors. Voici en quels termes il en parla à sa communauté de Saint-Lazare au mois d'août de l'année 1655 :

« La reine de Pologne qui a de grandes bontés pour notre compagnie, nous recommande par toutes ses lettres de prier Dieu pour ce pauvre royaume, qui a grand besoin d'être assisté, afin que Dieu le regarde d'un œil de pitié, étant attaqué de toutes parts. Et au mois de septembre de l'an 1656, nous nous humilierons beaucoup devant Dieu, dit-il, de ce qu'il a voulu (si les bruits qui courent sont véritables) suspendre encore l'attente du bien que nous lui avons si souvent et si instamment demandé; car nos péchés sans doute en sont la cause. C'est un bruit qui n'est pas certain ni encore confirmé, que non-seulement les troubles de la Pologne ne sont pas encore pacifiés; mais que le roi, qui avait une armée de près de cent mille hommes, ayant donné une bataille, l'avait perdue. Une personne de qualité de la cour de Pologne m'aurait écrit que la reine s'en allait trouver le roi, et qu'elle n'était qu'à deux journées de l'armée. Sa lettre est du 28 juillet, et le bruit court que la bataille s'est donnée le 30; si cela était, la personne de la reine ne serait pas en assurance. O Messieurs! ô mes frères! que nous devons bien nous confondre de ce que nos péchés ont détourné Dieu de nous accorder l'effet de nos prières! Affligeons-nous pour ce grand et vaste royaume, qui est si fortement

[redacted]

ttaqué, et qui s'en va perdu, si la nouvelle est véritable. Mais affli-
cons-nous pour l'Église qui va être perdue en ce pays-là, si le roi
ient à succomber : car la religion ne s'y peut maintenir que par la
onservation du roi, et l'Église va tomber entre les mains de ses en-
iemis en ce royaume; le Moscovite en tient déjà plus de cent ou six-
ingts lieues d'étendue, et voilà le reste en danger d'être envahi par
es Suédois. O que cela me donne grand sujet de craindre l'événement
le ce que voulait signifier le pape Clément VIII, qui était un saint
iomme, estimé non-seulement des catholiques, mais même des héré-
iques; un homme de Dieu et de paix, à qui ses propres ennemis
lonnaient des louanges. Et pour moi, j'ai ouï des Luthériens qui
ouaient et estimaient sa vertu. Ce saint pape donc ayant reçu deux
mbassadeurs de la part de quelques princes d'Orient, où la foi com-
nençait à se répandre, et voulant en rendre grâces à Dieu en leur
résence, il offrit à leur intention le saint sacrifice de la messe. Comme
l fut à l'autel, et dans son *Memento*, voilà qu'ils le virent pleurer,
émir et sangloter; ce qui les étonna grandement : de sorte qu'après
u'elle fut achevée, ils prirent la liberté de lui demander quel sujet
'avait excité aux larmes et aux gémissements dans une action qui ne
ui devait causer que de la consolation et de la joie. Et il leur dit tout
implement, qu'il était vrai qu'il avait commencé la messe avec grande
atisfaction et contentement, voyant le progrès de la religion catho-
ique ; mais que ce contentement s'était tout à coup changé en tris-
sse et en amertume, dans la vue des déchets et des pertes qui arri-
aient tous les jours à l'Église de la part des hérétiques; en sorte qu'il
vait sujet de craindre que Dieu ne la voulût transporter ailleurs.
ous devons, Messieurs et mes frères, entrer dans ces sentiments, et
ppréhender que le royaume de Dieu ne nous soit ôté. C'est un mal-
eur déplorable que celui que nous voyons devant nos yeux, six
yaumes ôtés de l'Eglise, à savoir la Suède, le Danemarck, la Nor-
ège, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande; et outre cela la Hollande,
une grande partie des Allemagnes, et plusieurs de ses grandes villes
iséatiques. O Sauveur ! quelle perte! et après cela nous sommes en-
re à la veille de voir le grand royaume de Pologne perdu, si Dieu
r sa miséricorde ne l'en préserve.

« Il est bien vrai que le Fils de Dieu a promis qu'il serait dans son
glise jusqu'à la fin des siècles; mais il n'a pas promis que cette
glise serait en France, ou en Espagne, etc. Il a bien dit qu'il n'a-
ndonnerait point son Eglise et qu'elle demeurerait jusqu'à la con-
mmation du monde, en quelque endroit que ce soit, mais non pas
terminément ici ou ailleurs; et s'il y avait un pays à qui il dût la

laisser, il semble qu'il n'y en avait point qui dût être préféré à la Terre-Sainte, où il est né et où il a commencé son Eglise et opéré tant et tant de merveilles. Cependant c'est à cette terre, pour laquelle il a tant fait et où il s'est complu, qu'il a ôté premièrement son Eglise, pour la donner aux Gentils. Autrefois, aux enfants de cette même terre, il leur ôta encore son arche, permettant qu'elle fût prise par leurs ennemis les Philistins ; aimant mieux être fait, pour ainsi dire, prisonnier avec son arche, oui, lui-même prisonnier de ses ennemis, que de demeurer parmi des amis qui ne cessaient de l'offenser. Voilà comment Dieu s'est comporté et se comporte tous les jours envers ceux qui, lui étant redevables de tant de grâces, le provoquent par toutes sortes d'offenses, comme nous faisons, misérables que nous sommes. Et malheur, malheur à ce peuple à qui Dieu dit : Je ne veux plus de vous, ni de vos sacrifices et offrandes ; vos dévotions ni vos jeûnes ne sauraient me plaire, je n'en ai que faire. Vous avez tout souillé par vos péchés ; je vous abandonne : allez, vous n'aurez plus de part avec moi. Ah ! Messieurs, quel malheur ! Mais, ô Sauveur ! quelle grâce d'être du nombre de ceux dont Dieu se sert pour transférer ses bénédictions à son Eglise ! Voyons-le par la comparaison d'un seigneur infortuné qui se voit contraint par la nécessité, par la guerre, par la peste, par l'embrasement de ses maisons, ou par la disgrâce d'un prince, de s'en aller et s'enfuir, et qui dans ce débris de toutes ses fortunes voit des personnes qui le viennent assister, qui s'offrent à le servir et à transporter tout ce qu'il a : quel contentement et quelle consolation à ce gentilhomme dans sa disgrâce ! Ah ! Messieurs et mes frères, quelle joie aura Dieu, si dans le débris de son Eglise, dans ces bouleversements qu'ont faits les hérésies, dans les embrasements que la concupiscence met de tous côtés, si dans cette ruine il se trouve quelques personnes qui s'offrent à lui pour transporter ailleurs, s'il faut ainsi parler, les restes de son Eglise, et d'autres pour défendre et pour garder ici ce peu qui reste ! O Sauveur ! quelle joie recevez-vous de voir de tels serviteurs et une telle ferveur pour tenir bon et pour défendre ce qui vous reste ici, pendant que les autres vont pour vous acquérir de nouvelles terres ! O Messieurs, quel sujet de joie ! vous voyez que les conquérants laissent une partie de leurs troupes pour garder ce qu'ils possèdent, et envoient l'autre pour acquérir de nouvelles places et étendre leur empire. C'est ainsi que nous devons faire, maintenir ici courageusement les possessions de l'Eglise et les intérêts de Jésus-Christ, et avec cela travailler sans cesse à lui faire de nouvelles conquêtes et à le faire reconnaître par les peuples les plus éloignés. Un auteur d'hérésie me disait un jour : Dieu

est enfin lassé des péchés de toutes ces contrées, il en est en colère, et il veut résolument nous ôter la foi, de laquelle on s'est rendu indigne; et ne serait-ce pas, ajoutait-il, une témérité de s'opposer aux desseins de Dieu, et de vouloir défendre l'Eglise, laquelle il a résolu de perdre? Pour moi, disait-il encore, je veux travailler à ce dessein de détruire. Hélas! Messieurs, peut-être disait-il vrai, avançant que Dieu voulait pour nos péchés nous ôter l'Eglise; mais cet auteur d'hérésie mentait en ce qu'il disait que c'était une témérité de s'opposer à Dieu en cela et de s'employer pour conserver son Eglise et la défendre; car Dieu le demande, et il le faut faire: il n'y a point de témérité de jeûner, de s'affliger, de prier pour apaiser sa colère, et de combattre jusqu'à la fin pour soutenir et défendre l'Eglise en tous les lieux où elle se trouve. Que si jusqu'à présent nos efforts semblent avoir été inutiles à cause de nos péchés, au moins par l'effet qui en parait, il ne faut pas désister pour cela, mais en nous humiliant profondément, continuer nos jeûnes, nos communions et nos oraisons avec tous les bons serviteurs de Dieu, qui prient incessamment pour le même sujet; et nous devons espérer qu'enfin Dieu, par sa grande miséricorde, se laissera fléchir et nous exaucera. Humilions-nous donc autant que nous pourrons, en vue de nos péchés: mais ayons confiance, et grande confiance en Dieu, qui veut que nous continuions de plus en plus à le prier pour ce pauvre royaume de Pologne si désolé, et que nous reconnaissions que tout dépend de lui et de sa grâce. »

Jusqu'ici sont les paroles de M. Vincent, qui nous font voir quelles étaient les ardeurs de son zèle, dont il voulait enflammer les cœurs des siens. Il semblait que ce fidèle serviteur de Dieu, animé d'une sainte confiance en son infinie miséricorde, voulait emporter, à quelque prix que ce fût, ce qu'il prétendait qui était la protection de Dieu sur le royaume de Pologne, et la conservation de la religion catholique dans le péril imminent où il la voyait. Pour cet effet il les exhortait à s'humilier et s'affliger incessamment devant Dieu, et à lui offrir des prières, des communions et des pénitences, et cela pendant plusieurs années, et presque toutes les fois que sa communauté s'assemblait, après l'oraison ou à la fin des conférences, c'est-à-dire deux ou trois fois la semaine, sans se lasser de répéter les mêmes choses. Et il ne se peut dire quels étaient les soupirs et les élans de son cœur vers Dieu, les mortifications qu'il pratiquait dans son particulier et les recommandations qu'il a faites, même au dehors, en toutes les assemblées et conférences où il se trouvait, pour obtenir de Dieu cette grâce tant désirée. Et depuis sa mort un ecclésiastique de vertu

a rapporté qu'un jour, dans une assemblée où ils étaient tous deux, ce grand serviteur de Dieu parla avec tant de sentiment des misères de ce pauvre royaume de Pologne, pour exciter les assistants à le recommander à Dieu dans leurs prières, qu'il tira à tous les larmes des yeux.

Enfin il a plu à Dieu exaucer ses prières, et lui donner avant sa mort la consolation d'apprendre le rétablissement du roi de Pologne dans toutes les provinces qu'il avait perdues ; les Suédois et les Moscovites ayant été chassés, ses plus redoutables ennemis abattus et contraints de rechercher la paix, et enfin l'Eglise et la religion catholique maintenue et conservée malgré tous les efforts de ceux qui la voulaient détruire.

SECTION XI.

MISSION DES ILES HÉBRIDES.

Si la plus assurée marque d'une parfaite charité est de préférer incomparablement les intérêts de Notre-Seigneur Jésus-Christ aux siens propres, ou pour mieux dire oublier tous ses propres intérêts et s'attacher uniquement à ceux de Jésus-Christ, on peut dire avec vérité que M. Vincent a possédé cette vertu en un très-éminent degré de perfection, puisqu'en toutes ses entreprises il a toujours mis sous les pieds tout ce qui concernait ses propres intérêts, ou ceux des siens, et n'y a regardé que le seul avantage de la gloire et du service de son divin Maître. Toutes les missions qui ont été rapportées dans les sections précédentes en sont des preuves évidentes, mais particulièrement celle dont nous allons traiter en celle-ci, dans laquelle on verra que le pur motif de la charité a porté M. Vincent à l'entreprendre, puisqu'il n'y pouvait être attiré par aucune sorte d'avantage terrestre.

Et pour le mieux connaître, il faut savoir que les îles qu'on appelle *Hébrides*, qui sont en grand nombre, mais fort petites en leur étendue, sont situées au nord de l'Écosse, sous un climat froid, qui les rend fort stériles : ce qui fait que les habitants sont réduits à une telle pauvreté, que ceux qui passent pour nobles et pour les mieux accommodés sont réduits au pain d'avoine, et la plupart n'ont pour tous meubles que de la paille qui leur sert de lit et de table, et à quelques-uns de nappes et de serviette : d'où l'on peut aisément inférer quelle est la pauvreté du simple peuple.

Cette misère et indigence a été cause que l'exercice de la religion catholique en ayant été ôté dès le temps que l'Angleterre se sépara de

l'Église romaine, et les prêtres en ayant été chassés, il y a eu fort peu de ministres ou autres prédicants de cette nouvelle religion qui aient voulu y demeurer; et ainsi les pauvres habitants de ces îles ont été pour la plupart réduits à une telle disette d'assistance spirituelle, qu'on y a trouvé des vieillards de quatre-vingts ans, de cent ans, et plus, qui n'étaient pas encore baptisés. On peut de là juger en quel état était tout le reste, la plus grande partie de ces pauvres gens ne sachant s'ils sont catholiques ou hérétiques, et n'ayant presque aucun exercice de religion parmi eux.

Il n'a point été besoin d'autre sollicitation envers M. Vincent, pour le porter à secourir ces pauvres insulaires dans un tel abandon, que sa propre charité. C'était assez qu'il eût connaissance de cette nécessité spirituelle presque extrême, pour le faire résoudre d'y envoyer des siens, sans y épargner ni la dépense, ni la peine; et l'on pouvait lui appliques ces paroles : *Sufficit ut noveris; neque enim amas et deseris.* Il proposa donc à quelques vertueux prêtres hibernois et écossais de sa Congrégation d'aller secourir et assister leurs frères : ce qu'ils acceptèrent avec grande affection, nonobstant le péril évident où il fallait s'exposer à cause des rigueurs qu'on exerçait alors contre les prêtres catholiques. Il choisit entre les autres deux prêtres hibernois pour cette mission des îles Hébrides, auxquels il joignit un troisième prêtre, Écossais de naissance, pour travailler en Écosse.

Ils partirent en l'année 1651, travestis en marchands, pour n'être connus par les hérétiques, et allèrent pour ce même sujet en Hollande pour s'y embarquer, où ils rencontrèrent heureusement un seigneur écossais, nommé M. Clangary, aussi noble par sa vertu que par sa naissance, qui était nouvellement converti à la religion catholique. Il les prit dès lors en sa protection, et leur a toujours rendu de très-bons offices. S'étant donc embarqués en sa compagnie, ils prirent la route d'Écosse, où ils ne furent pas plus tôt arrivés, qu'ils furent reconnus par un prêtre apostat, qui s'était fait ministre, et qui écrivit des lettres par tous les lieux d'Écosse pour donner avis de l'arrivée de ces missionnaires; mais Dieu, par sa bonté, les garantit de ce danger, et frappa de telle sorte le corps et le cœur de ce misérable apostat, qu'après avoir souffert de grandes douleurs par tous ses membres et perdu presque la vue et l'ouïe, par la violence des maux qu'il endurait, il reconnut enfin que la main de Dieu était sur lui, et que ses péchés avaient attiré ce fléau; et touché d'un mouvement de la grâce divine, il résolut de se convertir : ce qu'il exécuta sans aucune feintise; car il fit un long détour pour venir trouver M. Duiguin, missionnaire, expressément, pour lui demander pardon de sa faute

et l'absolution de son apostasie, s'étant à cet effet jeté à ses pieds avec de grandes marques d'une véritable contrition, le conjurant de recevoir l'abjuration qu'il voulait faire de son hérésie, et de le recevoir dans l'Église : ce que ce prêtre de la Mission fit très-volontiers, en vertu du pouvoir qu'il avait reçu du Souverain Pontife.

Pour ce qui est des fruits que cette mission a produits dans ces îles abandonnées, avec les travaux que ces missionnaires y souffrirent, nous ne les saurions mieux expliquer qu'en rapportant ici un extrait de deux lettres écrites sur ce sujet à M. Vincent par M. Duiguin. La première est du vingt-huitième octobre 1652, où il en parle de cette sorte :

« Dieu nous a fait la grâce, dès notre arrivée en Écosse, de coopérer à la conversion du père de M. de Clangary : c'était un vieillard âgé de 90 ans, élevé dans l'hérésie dès sa jeunesse; nous l'instruisîmes et réconciliâmes à l'Église, pendant une grosse maladie qui le mit bientôt au tombeau, après qu'il eut néanmoins reçu les Sacrements et témoigné un véritable regret d'avoir vécu si longtemps dans l'erreur, et une joie indicible de mourir catholique. Je réconciliai aussi plusieurs de ses domestiques et quelques-uns de ses amis, quoique secrètement. Cela fait, je laissai mon compagnon dans ce pays montagneux d'Écosse, pour y avoir de grands besoins spirituels et beaucoup de bien à faire, et je me transportai aux îles Hébrides, là où Dieu, par sa toute-puissante miséricorde, a opéré des merveilles au-delà de toute espérance; car il a si bien disposé les cœurs, que M. de Clanranald, seigneur d'une bonne partie de l'île Vista, s'est converti avec sa femme, le jeune seigneur son fils et toute leur famille, et pareillement tous les gentilshommes leurs sujets, avec leurs familles. Je travaillai aussi vers les peuples de cette île, et passai en celles d'Egga et Canna, où Dieu a converti huit à neuf cents personnes, qui étaient si peu instruites des choses qui concernent notre religion, qu'il n'y en avait pas quinze qui sussent aucun des mystères de la foi chrétienne. J'espère que le reste donnera bientôt gloire à Dieu. J'ai trouvé trente ou quarante personnes âgées de soixante-dix ans, quatre-vingts et cent ans et plus, qui n'avaient pas reçu le saint Baptême; je les ai instruits et baptisés, et peu de temps après ils sont morts; et sans doute qu'ils prient maintenant Dieu pour ceux qui leur ont procuré ce grand bien. Une grande partie des habitants vivaient en concubinage; mais, grâce à Dieu, nous y avons remédié, mariant ceux qui le voulaient, et séparant ceux qui ne le voulaient pas. Nous n'avons rien pris de ce peuple pour les services que nous leur avons rendus, et pourtant il me faut entretenir deux hommes, l'un pour m'aider à

ramer, passant d'une île à une autre, et pour porter mes ornements et mes hardes par terre, ayant à marcher quelquefois quatre ou cinq lieues à pied par des chemins fâcheux, avant que de dire la Messe; l'autre m'aide à enseigner le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*, et à dire la Messe, n'y ayant que lui seul capable de le faire, après l'instruction que je lui en ai donnée. Pour l'ordinaire nous ne faisons qu'un repas par jour, qui consiste en pain d'orge ou d'avoine, avec du fromage ou du beurre salé; nous passons quelquefois les jours entiers sans manger, pour ne trouver de quoi, particulièrement quand il nous faut passer des montagnes désertes et inhabitées. Pour ce qui est de la chair, nous n'en mangeons presque point : il s'en trouve pourtant en certains endroits les plus éloignés de la mer, particulièrement chez les gentilshommes; mais elle est si mal et si salement accommodée, qu'elle nous fait bondir le cœur : ils la jettent à terre sur un peu de paille qui leur sert de table et de siége, de nappe et de serviette, de plat et d'assiettes : d'en acheter nous-mêmes pour la cuire et accommoder à la façon de France, il ne s'en trouve point à vendre par pièces, n'y ayant aucun boucher en ces îles; de sorte qu'il nous faudrait acheter un bœuf ou un mouton tout entier, ce que nous ne pouvons faire, étant obligés de voyager continuellement, pour aller donner le baptême et administrer les autres sacrements. Il y a du poisson dans la mer aux environs de ces îles; mais les habitants ont peu d'invention pour le prendre, étant d'un naturel fainéant et peu industrieux. Ce serait sans doute un grand service qu'on rendrait à Dieu que d'envoyer en ce pays de bons ouvriers évangéliques qui sussent bien parler la langue du pays, et encore plus souffrir la faim, la soif, et coucher sur la terre. Il est nécessaire aussi qu'ils aient une pension annuelle, autrement il n'y a pas moyen d'y subsister. »

Dans la seconde lettre du même, en date du mois d'avril 1654 : « Nous sommes infiniment obligés, dit-il, de remercier sans cesse la bonté divine, pour tant de bénédictions qu'il lui plaît verser sur nos petits travaux; je vous en dirai seulement quelque chose, car il ne m'est pas possible de vous déclarer tout ce qui en est.

« Les îles que j'ai fréquentées sont Vista, Canna, Egga et Skia; et dans le continent, le pays de Moodirt, d'Arasog, de Moro, de Condirt et de Cleangary.

« L'île de Vista appartient à deux seigneurs : l'un s'appelle le capitaine de Clanranald et l'autre Macdonald. Ce qui appartient au premier est tout converti, à la réserve de deux hommes seulement, qui ne veulent aucune religion, pour avoir plus de liberté de pécher. Il y a près de mille ou douze cents âmes ramenées au bercail de l'É-

glise. Dans l'autre bout de l'île, qui appartient à Macdonald, je n'y ai pas encore été, quoiqu'on m'y ait appelé. Il y a un ministre qui veut traiter de controverse avec moi par lettre; je lui ai répondu, et j'espère un bon succès de cette dispute. La noblesse m'invite d'aller sur les lieux, et le seigneur en sera bien aise; j'y suis d'autant plus résolu, que je sais que le ministre l'appréhende davantage, et voudrait m'en détourner. Les deux serviteurs qu'ils m'ont envoyés s'en sont retournés catholiques, par la grâce de Dieu, et j'ai reçu la confession générale qu'ils m'ont faite, après les avoir disposés.

« Les habitants de la petite île de Canna sont la plupart convertis, et quelques-uns de celle d'Egga. Pour ce qui est de l'île de Skia, elle est gouvernée par trois ou quatre seigneurs, une partie par Macdonald et sa mère, une autre par Maclude, et la troisième par Macfimine. Or dans les deux premières parties il y a quantité de familles converties, mais en celle qui appartient à Macfimine je n'y ai encore rien fait.

« Quant à Modirt, Arasog, Moro, Condirt, et Cleangary, tous sont convertis ou résolus de recevoir instruction, quand nous aurons loisir d'aller en chaque village : il y a six ou sept mille âmes dans tous ces lieux-là, qui sont bien éloignés, et difficiles à visiter à pied, et inaccessibles aux gens de cheval.

« Au commencement du printemps j'entrai dans une autre île nommée Barra, dans laquelle je trouvai le peuple si dévot et si désireux d'apprendre, que j'en fus ravi. C'était assez de bien apprendre à un enfant de chaque village le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*, et à deux ou trois jours de là, tout le village les savait, les grands aussi bien que les petits. J'ai reçu les principaux à l'Église, et entre eux le jeune seigneur avec ses frères et sœurs, avec l'espérance d'avoir le vieux seigneur au premier voyage. Parmi ces convertis il y a le fils d'un ministre, dont la dévotion donne une grande édification à tout le pays où il est connu. Je diffère d'ordinaire la communion pour quelque temps, après la confession générale, afin qu'ils soient mieux instruits, et encore mieux disposés par une seconde confession, et aussi pour exciter en eux un plus grand désir et une plus grande affection pour communier.

« Entre ceux qui ont reçu la sainte communion, il s'en trouva cinq que Dieu fit paraître n'être pas dans la disposition telle qu'ils devaient avoir, parce qu'ayant tiré la langue pour recevoir la sainte hostie, ils ne purent la retirer à eux, et il y en eut trois qui demeurèrent en cet état, jusqu'à ce qu'on eut repris la sainte hostie; lesquels néanmoins s'étant après derechef confessés avec une meilleure disposition, reçurent enfin ce pain de vie sans aucune difficulté. Les deux autres ne sont point encore revenus, et Dieu a voulu permettre ces

effets extraordinaires pour donner aux autres chrétiens de ce pays une plus grande crainte lorsqu'ils s'approcheront de ce divin sacrement, afin qu'ils y apportent de meilleures dispositions. On a vu aussi plusieurs choses merveilleuses opérées par la vertu de l'eau bénite, ce qui a beaucoup servi pour donner de grands sentiments de piété à beaucoup de pauvres gens. Nous baptisons grand nombre d'enfants, et même d'adultes de trente, quarante, soixante et quatre-vingts ans et plus, étant assurés qu'ils n'ont jamais été baptisés ; entre lesquels il s'en trouve qui, étant troublés et vexés par des fantômes ou malins esprits, en sont entièrement délivrés après qu'ils ont reçu le Baptême ; en sorte qu'ils ne le voient jamais plus. »

Ce vertueux et zélé missionnaire avait encore fait dessein de passer en une autre île nommée Pabba, ayant auparavant disposé le gouverneur pour lui en donner une entrée libre. Voici ce qu'il en écrivit à un sien confrère le 5 de mai 1657 :

« Je me dispose à partir le 10 de ce mois pour aller à Pabba. Je ne vous ai point encore déclaré ce dessein, de peur que la peine et le danger qu'il y a ne vous donnât quelque appréhension, car ce lieu est en effet terrible et étrange : mais l'espérance que nous avons de rappeler plusieurs brebis égarées au bercail de Notre-Seigneur, et nous confiant à sa bonté ; et d'ailleurs y ayant lieu d'espérer que les habitants de cette île n'étant infectés d'aucune opinion hérétique, et venant à être instruits des vérités de notre sainte religion, pourront avec la grâce de Dieu s'y maintenir et persévérer ; cela fait que, méprisant les dangers, et la mort même, nous partirons, avec l'aide de Dieu, à la volonté duquel je me remets. C'est pourquoi je vous prie de ne plus différer de venir. Gardez-vous bien pourtant de communiquer ce dessein à aucun qu'à M. Noël ; car nous désirons pour plusieurs raisons qu'il soit tenu secret et caché. »

Mais ce bon missionnaire ne put pas exécuter ce qu'il avait projeté et fait savoir à son confrère par cette lettre ; car il tomba peu de temps après dans une maladie, dont il mourut le dix-septième du même mois de mai, au grand regret de tous ces peuples, pour le salut desquels il avait tant travaillé.

Après avoir parlé des missions faites aux îles Hébrides, il faut dire quelque chose de celles qui se faisaient en même temps dans l'Écosse, où M. Lunsden, missionnaire, travaillait avec beaucoup de zèle ; voici ce qu'il en manda à M. Vincent en l'année 1654 :

« Quant à la mission que nous faisons ici dans le plat pays, Dieu y donne une très-grande bénédiction ; et je puis dire que tous les habitants, tant riches que pauvres, n'ont jamais été, depuis le temps

qu'ils sont tombés dans l'hérésie, si bien disposés à reconnaître la vérité, pour se convertir à notre sainte foi. Nous en recevons tous les jours plusieurs qui viennent abjurer leurs erreurs, et quelques-uns même de très-grande qualité, et avec cela nous travaillons à confirmer les catholiques par la parole de Dieu, et par l'administration des sacrements. Le jour de Pâques, j'étais dans la maison d'un seigneur, où il y eut plus de cinquante personnes qui communièrent, parmi lesquels il y en avait vingt nouvellement convertis. Le bon succès de nos missions donne une grande jalousie aux ministres, qui manquent plutôt de puissance que de volonté de nous sacrifier à leur passion ; mais nous nous confions en la bonté de Dieu, qui sera toujours, s'il lui plaît, notre protecteur. »

Et par une autre lettre du mois d'octobre de l'année 1657, parlant sur le même sujet : « Les peuples de ces quartiers septentrionaux, dit-il, sont beaucoup mieux disposés à recevoir la vraie foi qu'ils n'étaient pas ci-devant, etc. La grâce de Dieu n'a pas travaillé en vain cet été dernier ; c'est par elle que j'ai eu le bonheur de ramener à l'Église quelques personnes de grande condition, qui ont abjuré leur hérésie ; et tout ensemble j'ai confirmé de plus en plus les catholiques par les instructions que je leur fais et par les sacrements que je leur administre. J'ai même entrepris le voyage des îles Orcades, et parcouru les contrées de Moravie, Rossie, Suther, Candie et Cathanésie, où il n'y a eu aucun prêtre depuis plusieurs années, et il n'y reste presque plus aucun catholique. Mais comme je commençais à travailler, et que j'avais reçu à la foi un honnête homme du côté de Cathanésie, lequel m'invitait d'aller demeurer quelque temps en cette province où il espérait la conversion de plusieurs, j'ai été obligé de tout quitter et de m'en revenir promptement ; l'ennemi de notre salut ayant suscité une nouvelle persécution contre les catholiques, par l'instigation des ministres qui ont obtenu un mandement du protecteur Cromwel, adressant à tous les juges et magistrats du royaume d'Écosse, qui porte : que sur ce qui lui a été représenté, que plusieurs principalement dans les provinces septentrionales, passent au papisme ; et étant à propos d'en arrêter le cours, et d'obvier a ce changement, il leur commande d'en faire une diligente perquisition, et particulièrement contre tous les prêtres, qu'il leur ordonne de faire mettre en prison, et ensuite punir selon les lois du royaume. Or, comme le ministre de Bredonique est fort animé contre moi en particulier, et cherche à me faire prendre, cela m'a obligé de me retirer des lieux où je n'étais pas en assurance, et de chercher quelque abri jusqu'à ce que l'on voie quel sera l'événement de cette persécution.

Je ne puis pas vous écrire plus en particulier l'état de nos affaires, de peur que nos lettres ne viennent à tomber entre les mains de nos ennemis. »

Ce n'était pas sans grande raison que ce vertueux missionnaire usait d'une telle précaution pour se garantir de tomber entre les mains des hérétiques, non tant pour la crainte de la prison ni de la mort même, que de peur de priver les catholiques de ce pauvre royaume du secours et de l'assistance qu'il leur rendait; car dès l'année 1655, à l'occasion d'un semblable mandement de Cromwel, et par la sollicitation des ministres, le magistrat anglais qui faisait l'office de préteur, faisant recherche des prêtres catholiques, en avait trouvé trois dans le château du marquis de Huntley, entre lesquels était son confrère, M. le Blanc, qui avait été mené prisonnier en la ville d'Abredin dès le mois de février de ladite année.

M. Vincent, ayant reçu cette nouvelle, prit sujet d'en parler à sa communauté, pour l'exhorter à la constance dans les traverses et persécutions où les prêtres missionnaires se peuvent rencontrer. Voici en quels termes :

« Nous recommanderons à Dieu notre bon M. le Blanc, qui travaillait dans les montagnes d'Écosse, lequel a été fait prisonnier par les Anglais hérétiques avec un Père Jésuite. On les a menés en la ville d'Abredin, d'où est M. Lundsen, qui ne manquera pas de le voir et de l'assister. Il y a beaucoup de catholiques en ce pays-là qui visitent et soulagent les prêtres souffrants. Tant y a que voilà ce bon missionnaire dans la voie du martyre : je ne sais si nous devons nous en réjouir ou nous en affliger; car, d'un côté, Dieu est honoré de l'état où il est détenu, puisque c'est pour son amour; et la compagnie serait bienheureuse si Dieu la trouvait digne de lui donner un martyr, et lui-même bienheureux de souffrir pour son nom, et de s'offrir comme il fait à tout ce qu'il plaira ordonner de sa personne et de sa vie. Quels actes de vertu ne pratique-t-il pas à présent, de foi, d'espérance, d'amour de Dieu, de résignation et d'oblation, par lesquels il se dispose de plus en plus à mériter une telle couronne! Tout cela nous excite en Dieu à beaucoup de joie et de reconnaissance; mais, d'une autre part, c'est notre confrère qui souffre, ne devons-nous donc pas souffrir avec lui? Pour moi, j'avoue que, selon la nature, j'en suis très-affligé, et la douleur m'en est très-sensible; mais, selon l'esprit, j'estime que nous devons en bénir Dieu, comme d'une grâce toute particulière. Voilà comme Dieu fait, après que quelqu'un lui a rendu de notables services : il le charge de croix, d'afflictions et d'opprobres. Oh! Messieurs et mes Frères, il faut qu'il

y ait quelque chose de grand que l'entendement ne peut comprendre, dans les croix et dans les souffrances, puisque d'ordinaire Dieu fait succéder au service qu'on lui rend les afflictions, les persécutions, les prisons et le martyre, afin d'élever à un haut degré de perfection et de gloire ceux qui se donnent parfaitement à son service. Quiconque veut être disciple de Jésus-Christ doit s'attendre à cela ; mais il doit aussi espérer qu'en cas que les occasions s'en présentent, Dieu lui donnera la force de supporter les afflictions et surmonter les tourments.

« M. le Vacher me mandait un jour de Tunis, qu'un prêtre de Calabre, où les esprits sont rudes et grossiers, conçut un grand désir de souffrir le martyre pour son nom, comme autrefois le grand saint François de Paule, à qui Dieu donna même mouvement, lequel pourtant il n'exécuta pas, parce que Dieu le destinait à autre chose; mais ce bon prêtre fut tellement pressé de ce saint désir, qu'il passa les mers pour en venir chercher l'occasion en Barbarie, où enfin il la trouva et mourut constamment pour la confession du nom de Jésus-Christ. Oh ! que s'il plaisait à Dieu de nous inspirer ce même désir, de mourir pour Jésus-Christ en quelque façon que ce soit, que nous attirerions de bénédictions sur nous ! Vous savez qu'il y a plusieurs sortes de martyres : car outre celui dont nous venons de parler, c'en est un autre de mortifier incessamment nos passions, et encore un autre de persévérer en notre vocation dans l'accomplissement de nos obligations et de nos exercices. Saint Jean-Baptiste, pour avoir eu le courage de reprendre un roi d'un péché d'inceste et d'adultère qu'il commettait et avoir été mis à mort pour ce sujet, est honoré comme un martyr, quoiqu'il ne soit pas mort pour la foi, mais bien pour la défense de la vertu, contre laquelle cet incestueux avait péché. C'est donc une espèce de martyre que de se consumer pour la vertu. Un missionnaire qui est bien mortifié et bien obéissant, qui s'acquitte parfaitement de ses fonctions et qui vit selon les règles de son état, fait voir par ce sacrifice de son corps et de son âme que Dieu mérite d'être uniquement servi, et qu'il doit être incomparablement préféré à tous les avantages et plaisirs de la terre : faire de la sorte, c'est publier les vérités et les maximes de l'Évangile de Jésus-Christ, non par paroles, mais par la conformité de vie à celle de Jésus-Christ, et rendre témoignage de sa vérité et de sa sainteté aux fidèles et aux infidèles, et par conséquent vivre et mourir de la sorte, c'est être martyr.

« Mais revenons à notre bon M. le Blanc, et considérons comment Dieu le traite après avoir fait quantité de bonnes choses en sa mis-

sion. En voici une merveilleuse à laquelle quelques-uns voulaient donner le nom de miracle : c'est qu'une certaine intempérie de l'air étant arrivée, il y a quelque temps, qui rendait la pêche fort stérile, et réduisait le peuple dans une très-grande nécessité, il fut sollicité de faire quelques prières et de jeter de l'eau bénite sur la mer, parce qu'on s'imaginait que cette malignité de l'air était causée par quelques maléfices. Il le fit donc, et Dieu voulut qu'aussitôt la sérénité revînt et que la pêche fût abondante ; c'est lui-même qui me l'a ainsi écrit. D'autres m'ont aussi mandé les grands travaux qu'il souffrait dans ces montagnes, pour affermir les catholiques et convertir les hérétiques, les dangers continuels où il s'exposait, et la disette qu'il y souffrait, ne mangeant que du pain d'avoine. Si donc il n'appartient qu'à un ouvrier qui aime bien Dieu de faire et de souffrir ces choses pour son service, et qu'après cela Dieu permette qu'il lui arrive d'autres croix encore plus grandes, et qu'on en fasse un prisonnier de Jésus-Christ, et même un martyr, ne devons-nous pas adorer cette conduite de Dieu, et, en nous y soumettant amoureusement, nous offrir à lui, afin qu'il accomplisse en nous sa très-sainte volonté ? Or sus, nous demanderons donc cette grâce à Dieu, nous le remercierons de la dernière épreuve qu'il veut tirer de la fidelité de ce sien serviteur, et nous le prierons que, s'il n'a pas agréable de nous le laisser encore, au moins il le fortifie dans les mauvais traitements qu'il souffre ou qu'il pourra souffrir ci-après. »

Quoique, selon toutes les apparences, ce vertueux prisonnier fût en grand danger de sa vie, étant entre les mains de ses plus cruels ennemis, qui ne désiraient rien tant que sa mort, il plut néanmoins à Dieu de lui faire recouvrer sa liberté après cinq ou six mois de prison, ne s'étant point trouvé de preuves suffisantes pour le convaincre, selon que les lois portées en ce temps-là contre les catholiques le requéraient, d'avoir célébré la Messe ou fait quelques autres fonctions de son ministère. Il est vrai qu'il se trouva un homme qui déposa contre lui, mais d'une manière chancelante et douteuse, et, ayant été confronté, il se dédit de ce qu'il avait déposé, et s'expliqua autrement qu'il n'avait fait, ne voulant, comme il disait, être la cause de la perte de cet homme. Cette liberté néanmoins ne fut rendue à M. le Blanc que sous une étrange condition, qui était que, s'il venait à prêcher, instruire ou baptiser quelqu'un, ou administrer quelques autres sacrements, il serait pendu sans autre forme de procès.

M. Vincent ayant reçu la nouvelle de cette délivrance, il en fit part à sa communauté en ces termes : « Nous remercierons Dieu d'avoir ainsi délivré l'innocent, et de ce que parmi nous il s'est trouvé une

personne qui a souffert tout cela pour l'amour de son Sauveur. Ce bon prêtre n'a pas laissé, pour la crainte de la mort, de s'en retourner aux montagnes d'Écosse, et d'y travailler comme auparavant. Oh! quel sujet n'avons-nous point de rendre grâces à Notre-Seigneur d'avoir donné à cette compagnie l'esprit du martyre! Cette lumière, dis-je, et cette grâce qui lui fait voir quelque chose de grand, de lumineux, d'éclatant et de divin à mourir pour le prochain, à l'imitation de Notre-Seigneur. Nous en remercierons Dieu, et nous le prierons qu'il donne à chacun de nous cette même grâce de souffrir et de donner sa vie pour le salut des âmes. »

CHAPITRE II.

DES EXERCICES SPIRITUELS POUR DISPOSER A LA RÉCEPTION DES SAINTS ORDRES.

SECTION I.

LE GRAND BESOIN QU'IL Y AVAIT DE TRAVAILLER A LA RÉFORMATION DE L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE, LORSQUE LES EXERCICES DES ORDINANTS ONT ÉTÉ COMMENCÉS PAR M. VINCENT.

Nous avons vu au précédent chapitre les abondantes bénédictions qu'il a plu à Dieu de verser sur les missions de M. Vincent et de ceux de sa Congrégation. Les grands fruits qu'elles ont produits font assez connaître combien elles sont propres et efficaces pour convertir les âmes à Dieu, les retirant de l'ignorance et du péché, et les portant à la pratique des œuvres chrétiennes; en sorte que l'on peut dire que, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ a planté la foi et les autres vertus en tous les endroits de la terre par les missions de ses Apôtres, qui ont été les premiers et les grands missionnaires, selon que porte la signification de leur nom, il veut aussi réparer le déchet que souffre cette même vertu de la foi en un très-grand nombre d'âmes, et même l'augmenter et la rendre opérante et fructueuse, par les missions des hommes apostoliques, tels qu'ont été M. Vincent et ceux qui participent à son esprit.

Or quoique cela soit très-véritable, si est-ce qu'il faut avouer qu'attendu la faiblesse de la plupart des hommes et le peu de fermeté qu'ils ont dans le bien, il est fort difficile qu'ils conservent longtemps les lumières et les bonnes dispositions qu'ils ont reçues par le moyen des missions, s'ils n'ont toujours auprès d'eux des pasteurs et des prêtres

[redacted]

i cultivent la terre de leurs âmes, et qui emploient leurs soins pour re fructifier cette bonne semence.

C'est la raison pour laquelle M. Vincent souhaitait ardemment qu'il it à Dieu pourvoir à ce besoin ; il disait sur ce sujet que, comme les nquérants mettaient de fortes et bonnes garnisons dans les places 'ils avaient prises, pour les conserver; qu'ainsi les missionnaires, rès avoir retiré les âmes de la puissance de Satan, devaient aussi tra-iller autant qu'il serait en eux, pour faire en sorte que les paroisses sent remplies de bons curés et de bons prêtres, qui conservassent peuples dans les bonnes dispositions qu'on leur avait procurées par missions; et que, faute de cela, il était presque inévitable que le ible, qui avait été chassé de ces lieux, n'en reprît possession, n'y ouvant personne qui s'opposât à ses malheureux desseins. » Et néan-oins l'expérience ne lui avait fait que trop connaître combien il se ouvait peu de tels ecclésiastiques, ayant vu de ses yeux les désordres ui régnaient parmi le clergé dans la plupart des lieux où il avait été availler; et quand bien il n'en eût eu aucune connaissance par lui-ême, il n'en eût été que trop persuadé par les diverses plaintes que i en faisaient souvent les personnes les mieux intentionnées, même usieurs grands et vertueux prélats.

Un ecclésiastique noble par sa naissance et célèbre par sa piété, qui ait chanoine d'une église cathédrale, lui écrivit en l'an 1642 en ces rmes : « En ce diocèse ici le clergé est sans discipline, le peuple sans ainte, et les prêtres sans dévotion et sans charité, les chaires sans pré-icateurs, la science sans honneur, le vice sans châtiment; la vertu y st persécutée, l'autorité de l'Église haïe ou méprisée, l'intérêt parti-ulier y est le poids ordinaire du sanctuaire, les plus scandaleux y sont s plus puissants, et la chair et le sang y ont comme supplanté l'Évan-ile et l'esprit de Jésus-Christ. Vous serez, comme je m'assure, assez ollicité par vous-mêmes d'accourir au secours de ce diocèse, appre-ant sa nécessité. *Quis novit utrùm ad regnum idcirco veneris, ut in ili tempore parareris?* L'occasion est digne de votre charité, si la rès-humble prière que je vous fais d'y vouloir penser sérieusement evant Notre-Seigneur vous était agréable, comme venant d'un de vos remiers enfants. »

Un bon prélat lui manda un jour qu'il travaillait avec ses grands-icaires, autant qu'il pouvait, pour le bien de son diocèse ; mais, disait-, c'est avec peu de succès, pour le grand et inexprimable nombre de rêtres ignorants et vicieux qui composent mon clergé, qui ne peuvent e corriger, ni par paroles, ni par exemples. J'ai horreur quand je ense que dans mon diocèse il y a presque sept mille prêtres ivrognes,

ou impudiques, qui montent tous les jours à l'autel, et qui n'ont aucune vocation. »

Un autre grand prélat lui écrivait sur ce sujet en l'année 1643 :

« La désolation extrême, lui dit-il, que je trouve dans le clergé de mon diocèse, et l'impuissance en laquelle je me vois d'y remédier, m'ont obligé d'avoir recours à votre zèle, duquel on ne peut ignorer les sentiments et les fortes inclinations pour restaurer la discipline ecclésiastique, dans les lieux où elle se trouve déchue, ou entièrement abattue. »

Un autre prélat lui écrivit entre autres choses ces paroles : « Excepté le chanoine théologal de mon église, je ne sache point aucun prêtre parmi tous ceux de mon diocèse qui puisse s'acquitter d'aucune charge ecclésiastique : vous jugerez par là combien grande est la nécessité en laquelle nous sommes d'avoir des ouvriers. Je vous conjure de me laisser votre missionnaire pour nous aider en notre ordination. »

De ces échantillons on peut juger du reste de la pièce, et inférer quel pouvait être l'état du clergé en la plupart des diocèses de ce royaume, et le grand besoin qu'il y avait de travailler efficacement à sa réformation. C'est pourquoi M. Vincent ayant bien reconnu, ainsi que nous avons remarqué au premier livre, que tous les autres moyens auraient peu d'effet, si on n'appliquait le remède à la source du mal, en procurant que tous ceux qui se présenteraient dorénavant pour recevoir les ordres ecclésiastiques apportassent les dispositions nécessaires et convenables à ce grand sacrement, il s'est toujours dans cette vue employé aux exercices de l'ordination avec une affection tout extraordinaire. Nous allons voir dans les sections suivantes la manière en laquelle il s'y est appliqué avec les siens, et les fruits qui en sont provenus.

SECTION II.

QUELS ONT ÉTÉ LES PREMIERS COMMENCEMENTS DES EXERCICES DES ORDINANDS.

Nous avons vu au premier livre de quelle manière ces exercices si importants commencèrent à Beauvais, où M. Vincent les fit pour la première fois au mois de septembre de l'année 1628, sous les ordres de M. Augustin Potier, qui en était évêque ; ce qui réussit avec tant de bénédiction, que non-seulement ce vertueux prélat les fit toujours depuis continuer par l'aide de celui qui les avait si bien commencés pour l'avantage de son clergé, mais encore un très-grand nombre de prélats, tant de ce royaume que de diverses provinces étrangères, en

ont après introduit l'usage dans leurs diocèses avec de très-grands fruits.

Et premièrement Monseigneur l'archevêque de Paris, M. Jean-François de Gondy, ayant su ce que M. Vincent avait fait à Beauvais, se résolut de lui faire pratiquer le même à Paris, ayant depuis longtemps reconnu en lui de grands dons de Dieu, pour travailler très-utilement au bien de son Église. Il lui envoya pour cet effet les ordinands de son diocèse au commencement du carême de l'année 1631, et ce charitable prêtre les reçut dans le collége des Bons-Enfants, où sa compagnie encore naissante était logée, avec laquelle il travailla si heureusement à ces exercices, que cette petite source a ensuite répandu ses ruisseaux de tous côtés pour fertiliser le champ de l'Église; car ce fut à Paris que plusieurs prélats et autres vertueux ecclésiastiques commencèrent à connaitre la valeur et l'utilité de ces exercices des ordinands; ce qui les porta à les mettre en usage en divers autres lieux. Voici ce que M. Vincent écrivit environ deux ans après sur ce sujet :

« Monseigneur l'archevêque, conformément à la pratique ancienne de l'Église, en laquelle les évêques faisaient instruire chez eux, durant plusieurs jours, ceux qui désiraient être promus aux ordres, a ordonné que dorénavant ceux de son diocèse qui auront ce désir se retireront, dix jours avant chaque ordre, chez les prêtres de la Mission, pour y faire une retraite spirituelle, s'exercer à la méditation si nécessaire aux ecclésiastiques, faire une confession générale de toute leur vie passée, faire une répétition de la théologie morale, et particulièrement de celle qui regarde l'usage des sacrements, apprendre à bien faire les cérémonies de toutes les fonctions des ordres, et enfin s'instruire de toutes les autres choses nécessaires aux ecclésiastiques. Ils sont logés et nourris pendant ce temps-là, et il en résulte un tel fruit, par la grâce de Dieu, qu'on a vu que tous ceux qui ont fait ces exercices mènent ensuite une vie vraiment ecclésiastique, et même la plupart d'entre eux s'appliquent d'une manière toute particulière aux œuvres de piété, ce qui commence à être manifeste au public. »

En une autre occcasion, parlant à ceux de sa communauté, et leur remontrant comment les divers emplois où ils étaient appliqués ne venaient point de leur propre choix, mais d'une destination toute particulière de la divine Providence : « Avions-nous (leur dit-il) jamais recherché l'emploi de faire faire les exercices aux ordinands, qui est le plus riche et le plus précieux dépôt que l'Église nous pût mettre entre les mains ? Non, cela ne nous était jamais tombé dans l'esprit. »

Il se fit en cette année 1631 six ordinations à Paris, et à chaque or-

dination M. Vincent reçut les ordinands en sa maison, pour leur faire faire les exercices. Cela continua de la même façon jusqu'en l'année 1643, en laquelle Mgr l'Archevêque jugea expédient de retrancher l'ordination de la mi carême, sur ce qui lui fut représenté par ceux de son conseil que l'intervalle était trop court entre chaque ordination pour y apporter toutes les dispositions convenables. Sur quoi il est à remarquer que jusqu'en l'année 1638, on recevait seulement aux exercices les ordinands du diocèse de Paris. Mais quelques dames de singulière piété voyant le changement notable qui paraissait dans les ecclésiastiques de Paris qui avaient passé par ces exercices, proposèrent pour lors à M. Vincent d'y admettre aussi ceux des autres diocèses qui viendraient recevoir les ordres à Paris ; et sachant bien qu'il n'en pouvait pas porter la dépense, une d'entre elles (c'était madame la présidente de Herse) s'offrit de la fournir pour cinq ans, pendant lesquels elle lui envoya mille livres à chaque ordination. Elle contribua encore, avec quelques autres dames de la Compagnie de la charité de Paris, au logement et ameublement necessaire pour les mêmes ordinands. Madame la marquise de Maignelet, sœur de Mgr l'Archevêque de Paris, qui était une dame de haute piété et charité, et qui avait une estime particulière pour M. Vincent, a fait aussi du bien à la maison de Saint-Lazare, pour l'aider à soutenir cette grande dépense des ordinands. Et la reine, mère du roi, au commencement de sa régence, ayant eu la dévotion d'assister à un entretien des ordinands que M. Perrochel, pour lors nommé à l'évêché de Boulogne, faisait dans l'église du Collège des Bons-Enfants, elle en fut touchée, et jugea cette œuvre fort utile à l'Église. Et quelques dames lui ayant dit que cela méritait bien une fondation royale, elle fit espérer quelque assistance pour cela; et en effet, les cinq années de madame de Herse étant déjà achevées, Sa Majesté donna de sa grâce quelques aumônes durant deux ou trois ans pour contribuer à la nourriture des ordinands. Mais depuis près de dix-huit ans toute cette dépense est tombée sur la maison de Saint-Lazare, laquelle n'étant pas fondée pour fournir à la nourriture et autres frais nécessaires pour un si grand nombre de personnes qui passent tous les ans par ces exercices, n'a pu qu'elle n'en ait été fort incommodée, comme elle l'est en effet; vu même que, depuis l'année 1646, on a encore obligé ceux qui devaient recevoir les quatre ordres moindres de passer par les mêmes exercices, afin qu'avant de s'engager dans les ordres sacrés ils pussent connaître avec plus de lumière s'ils y étaient vraiment appelés de Dieu, et apprendre à s'y mieux préparer.

Mais quoique cette charge surpassât de beaucoup les forces de la

[redacted]

maison de Saint-Lazare, on n'a pourtant jamais ouï sortir une seule parole de plainte de la bouche de M. Vincent de toutes ces grandes dépenses qu'il fallait faire pour la continuation de cette œuvre, et il les a toujours portées en silence, s'abandonnant à la conduite de Dieu, dont il préférait incomparablement l'honneur qui lui en revenait et le bien de son Eglise à tous les intérêts temporels de sa compagnie.

Le nombre de ceux qu'on reçoit à chaque ordination est pour l'ordinaire de soixante-dix, quatre-vingts et quatre-vingt-dix et plus, lesquels sont logés à Saint-Lazare, nourris et entretenus de tout ce qui leur est nécessaire pendant onze jours à chaque ordination, qui font cinquante-cinq jours par an. On ne leur demande pas un sol pour cette dépense, afin qu'ils y viennent plus volontiers, voyant qu'on n'épargne rien pour les mettre en état de bien servir l'Eglise.

Nous rapporterons ici le témoignage rendu par un ecclésiastique de très-grande vertu sur ce sujet. « Il n'est pas possible, dit-il, d'exprimer le soin qu'apportait M. Vincent afin que les ordinands fussent bien servis pendant le temps des exercices. Leur dépense ne lui semblait rien, quoiqu'elle excédât beaucoup les forces de sa maison, qui ne peut qu'elle ne soit fort obérée pour ce sujet. Je me souviens que durant les troubles de Paris, quelques personnes considérables qui connaissaient combien il était difficile que M. Vincent pût alors soutenir cette dépense des ordinands, lui voulurent persuader de n'en point charger sa maison durant un temps si fâcheux; mais il n'eut aucun égard à leur remontrance, et voulut, nonobstant la disette d'argent et de vivres où l'on se trouvait réduit, qu'on ne laissât pas de faire toutes les dépenses nécessaires pour leur réception et nourriture en sa maison pendant les onze jours que duraient leurs exercices : ne faisant aucun cas du temporel lorsqu'il s'agissait du spirituel, et n'estimant les biens périssables qu'autant qu'il les jugeait utiles à l'avancement de la gloire de Dieu. Que ne disait-il point à ceux de sa communauté touchant l'excellence du sacerdoce, toutes les fois que le temps de l'ordination approchait, pour les exhorter à rendre service et assistance aux ordinands, et à travailler de toutes leurs forces de corps et d'esprit pour l'avancement de l'état ecclésiastique dans la vertu? Toutes ces paroles étaient comme autant de dards enflammés qui pénétraient jusqu'au fond du cœur, et toutes très-dignes d'être bien remarquées et retenues, même par écrit; et si on ne l'a pas fait, on peut dire que c'est une perte incomparable.

SECTION III.

SOMMAIRE DE CE QUI SE FAIT EN CES EXERCICES, ET DES RÈGLEMENTS QUI S'Y OBSERVENT.

Ceux qui veulent recevoir les ordres viennent en la maison des prêtres de la Mission dix jours avant le samedi auquel ils doivent être ordonnés. A leur arrivée on prend leurs noms, qualités, degrés, etc. Plusieurs de la maison se trouvent prêts pour les recevoir et porter leurs hardes, les conduire en leurs chambres et autres lieux, les servir, les encourager, leur expliquer l'ordre des divers exercices ou actions de la journée; comme aussi pour veiller que cet ordre soit gardé, et pour leur recommander le recueillement, le silence, la modestie et l'exactitude à tout ce qu'ils ont à faire; enfin pour les aider à tirer profit des exercices, et à se préparer dignement à la réception des ordres. Il y a un directeur de l'ordination qui a une vue générale sur tous les officiers qui y sont employés, et sur tous les ordinands. Il est comme le chef qui conduit cette œuvre, afin que tout s'y fasse avec le même esprit.

On fait tous les jours deux entretiens différents aux ordinands : le premier se fait le matin, sur les principaux chefs de la théologie morale, et des choses de pratique dont la connaissance est plus nécessaire aux ecclésiastiques; l'autre entretien se fait le soir, sur les vertus, qualités et fonctions propres à ceux qui sont dans les saints ordres.

On en fait dix de chaque sorte; et pour ceux du matin, qui sont de la théologie morale, voici l'ordre qu'on y observe :

Au premier jour, on leur parle des censures de l'Église en général.

Au second, des mêmes censures en particulier, à savoir, de l'excommunication, de la suspension, et de l'interdit, auxquelles on ajoute l'irrégularité.

Au troisième, du sacrement de Pénitence, de son institution, de sa forme, de ses effets, et des conditions nécessaires au confesseur pour le bien administrer.

Au quatrième, des dispositions au sacrement de Pénitence, c'est à savoir, de la contrition, de la confession, et de la satisfaction, comme aussi des indulgences.

Au cinquième, des lois divines et humaines, et des péchés en général, dont on explique la division, les circonstances, les espèces, les causes, les effets, les degrés et les remèdes.

Au sixième, on traite des trois premiers commandements du Décalogue, qui regardent les devoirs de l'homme envers Dieu, et en par-

ticulier on parle des trois vertus théologales, et de la vertu de religion et de ses actes.

Au septième, on leur explique les autres sept commandements de Dieu, qui regardent le prochain.

Au huitième, on leur parle des sacrements en général, de la Confirmation, et de l'Eucharistie comme sacrement.

Au neuvième, on traite de l'Eucharistie comme sacrifice, de l'Extrême-Onction et du Mariage.

Au dixième, on explique le Symbole des Apôtres, déclarant sur chaque article ce qu'un prêtre en doit savoir, avec les avis nécessaires pour l'enseigner utilement aux autres.

Pour ce qui est des entretiens du soir, voici l'ordre qu'on y observe :

Au premier jour on parle de l'Oraison mentale, et on leur fait voir premièrement les raisons pour lesquelles il importe que les ecclésiastiques s'y adonnent ; puis on leur montre en quoi elle consiste, et la méthode qu'on y doit observer, avec les moyens de la bien faire. L'on commence par ce sujet le premier entretien, parce que durant les exercices, on leur fait employer tous les jours quelque temps en cette sorte d'oraison.

Au second, on traite de la vocation à l'état ecclésiastique, et on leur fait voir combien il importe d'être bien appelé de Dieu avant que de se présenter aux ordres ; en quoi consiste cette vocation, et quelles en sont les marques, avec les moyens de la reconnaître, et d'y bien correspondre.

Au troisième, on parle de l'esprit ecclésiastique, et on leur montre l'obligation d'entrer en cet esprit : en quoi il consiste ; ses marques, et les moyens de l'acquérir et de s'y perfectionner.

Au quatrième, on traite des ordres en général, de leur institution, nécessité, matière, forme, effets, différences, et des dispositions requises pour les bien recevoir.

Au cinquième, on les entretient de la tonsure cléricale, et on leur explique la doctrine de cette cérémonie, les obligations que contracte celui qui la reçoit, les qualités qu'il doit avoir, les dispositions qu'il y doit apporter, et l'on repond a plusieurs difficultés et objections sur cette matière.

Au sixième, on parle des ordres moindres en particulier, dont on explique la définition, la matière, la forme, les fonctions, et les vertus requises en ceux qui les ont reçus pour les bien exercer.

Au septième, l'on traite du sous-diaconat, et des vertus qui sont propres a cet ordre, et particulièrement de la charité.

Au huitième, du diaconat, et des vertus propres aux diacres, particulièrement de la chasteté envers le prochain.

Au neuvième, de la prêtrise, et l'on parle particulièrement de la science nécessaire aux prêtres pour s'acquitter dignement des fonctions de leur ordre.

Enfin au dixième, on fait un entretien de la vie ecclésiastique, où l'on fait voir que ceux qui ont reçu les saints ordres doivent mener une vie bien plus sainte que celle des laïques, et on leur propose divers moyens pour les aider à mener une telle vie.

Tous les jours, immédiatement après chaque entretien, on assemble les ordinands par académies, dont chacune est composée de douze ou quinze personnes, ou environ ; et on met ensemble ceux que l'on voit à peu près être d'une égale capacité pour conférer entre eux, et avec un prêtre de la Mission qui se trouve en chaque académie, sur ce qui a été dit de plus considérable, afin que le souvenir et le fruit leur en demeure.

On leur fait tous les jours pratiquer l'Oraison mentale pendant une demi-heure ou environ, et ensuite on les fait assembler par académies pour en conférer, et pour montrer à ceux qui n'y sont pas encore exercés la manière de s'y bien appliquer, comment ils doivent faire les considérations, exciter les affections, et tirer des résolutions de pratique.

On les exerce tous les jours aux fonctions des ordres qu'ils doivent recevoir, principalement aux cérémonies de la sainte Messe, tant particulière que solennelle.

On leur fait réciter l'office divin ensemble, et bien observer les poses et méditations.

On les dispose surtout à faire une bonne confession générale de toute leur vie, s'ils n'en ont jamais fait ; ou au moins depuis le temps de leur dernière confession générale, s'ils en ont fait quelqu'une : et c'est pour cette raison que, dans les entretiens de théologie morale, on traite premièrement des matières dont la connaissance est particulièrement nécessaire pour cet effet. Le lendemain de leur confession, qui est le jeudi, ils communient tous à la Grand'Messe.

On leur donne sept heures et demie de repos la nuit, et le jour deux heures de conversation sainte et honnête, c'est à savoir, après les repas, pendant lesquels ont leur fait lecture de l'Écriture sainte, et du livre *de la Dignité et Sainteté des prêtres*, par Molina, chartreux.

En un mot, on les met dans un train de vie réglée, ni trop libre, ni trop austère, mais convenable aux ecclésiastiques, afin qu'ils s'y conforment le plus qu'ils pourront en leur particulier.

Le dimanche après l'ordination, ils s'en retournent chez eux, après avoir assisté à la Grand'Messe, et y avoir communié en action de grâces de leur ordination.

Voilà en abrégé l'ordre des exercices de l'ordination qui ont été commencés, continués et établis par M. Vincent, et ensuite répandus dans l'Église par lui et par les siens.

Il souhaitait fort, et recommandait soigneusement à ceux qui faisaient les entretiens de l'ordination, qu'ils suivissent les mémoires qu'il leur donnait à cet effet, où les matières étaient toutes digérées; sachant bien qu'ils n'en pouvaient traiter de plus nécessaires ni de plus profitables aux ordinands, ni même dans un ordre plus convenable à la fin de ces exercices. Il congratulait fort nosseigneurs les prélats, lorsqu'ils les faisaient, de ce qu'ils y procédaient comme les pères envers leurs enfants, les nourrissant de la plus solide doctrine, et leur insinuant la vie et les opérations de l'Esprit de Dieu d'une manière apostolique. « La simplicité, disait-il aux siens, édifie les ordinands; ils s'en louent et ne viennent chercher ici que cela; les vérités qu'on leur enseigne sont bien reçues sous cet habit, elles ont plus d'efficace avec cet ornement naturel. » Et un jour, quelqu'un faisant ces entretiens autrement que dans l'esprit de la Mission, M. Vincent se mit à genoux devant lui, le priant avec instance de se servir d'un style plus simple et plus dévot.

SECTION IV.

SENTIMENTS DE M. VINCENT TOUCHANT CES EXERCICES DES ORDINANDS.

Avant que de parler du progrès et des fruits de ces exercices, il ne sera pas hors de propos de rapporter ici les sentiments que M. Vincent en avait, et de quels termes il se servait pour exhorter ceux de sa Congrégation à s'y appliquer de toute leur affection.

« S'employer pour faire de bons prêtres, leur disait-il un jour, et y concourir comme cause seconde efficiente, instrumentale, c'est faire l'office de Jésus-Christ, qui, pendant sa vie mortelle, semble avoir pris à tâche de faire douze bons prêtres, qui sont ses apôtres; ayant voulu pour cet effet demeurer plusieurs années avec eux, pour les instruire et pour les former à ce divin ministère. »

Et un autre jour, faisant une conférence avec ceux de sa communauté sur ce même sujet, après qu'il en eut fait parler plusieurs, conclut en ces termes : « Béni soyez-vous, Seigneur, des bonnes choses qu'on vient de dire, et que vous avez inspirées à ceux qui ont parlé. Mais, mon Sauveur, tout cela ne servira de rien si vous n'y mettez

la main; il faut que ce soit votre grâce qui opère tout ce qu'on a dit, et qui nous donne cet esprit sans lequel nous ne pouvons rien. Que savons-nous faire, nous qui sommes de pauvres misérables? O Seigneur! donnez-nous cet esprit de votre sacerdoce qu'avaient les apôtres, et les premiers prêtres qui les ont suivis. Donnez-nous le véritable esprit de ce sacré caractère que vous avez mis en de pauvres pêcheurs, en des artisans, en de pauvres gens de ce temps-là, auxquels, par votre grâce, vous avez communiqué ce grand et divin esprit. Car, Seigneur, nous ne sommes aussi que de pauvres laboureurs et paysans: et quelle proportion y a-t-il de nous misérables à un emploi si saint, si éminent et si céleste? O Messieurs et mes frères! que nous devons bien prier Dieu pour cela, et faire quelque effort pour ce grand besoin de l'Église, qui s'en va ruinée en beaucoup de lieux par la mauvaise vie des prêtres; car ce sont eux qui la perdent et qui la ruinent: et il n'est que trop vrai que la dépravation de l'état ecclésiastique est la cause principale de la ruine de l'Église de Dieu. J'étais ces jours passés dans une assemblée où il y avait sept prélats, lesquels faisant réflexion sur les désordres qui se voient dans l'Église, disaient hautement que c'étaient les ecclésiastiques qui en étaient la principale cause.

« Ce sont donc les prêtres; oui, nous sommes la cause de cette désolation qui ravage l'Église, de cette déplorable diminution qu'elle a soufferte en tant de lieux, ayant été presque entièrement ruinée dans l'Asie et dans l'Afrique, et même dans une grande partie de l'Europe, comme dans la Suède, dans le Danemarck, dans l'Angleterre, Écosse, Irlande, Hollande, et autres provinces unies, et dans une grande partie de l'Allemagne. Et combien voyons-nous d'hérétiques en France? et voila la Pologne qui, étant déja beaucoup infectée de l'hérésie, est présentement, par l'invasion du roi de Suède, en danger d'être tout à fait perdue pour la religion.

« Ne semble-t-il pas, Messieurs, que Dieu veut transporter son Église en d'autres pays? Oui, si nous ne changeons, il est à craindre que Dieu ne nous l'ôte tout à fait, vu principalement que nous voyons ces puissants ennemis de l'Église entrer dedans à main forte. Ce redoutable roi de Suède qui, en moins de quatre mois, a envahi une bonne partie de ce grand royaume, nous devons craindre que Dieu ne l'ait suscité pour nous punir de nos désordres. Ce sont les mêmes ennemis dont Dieu s'est servi autrefois pour le même effet; car c'est des Goths, Visigoths et Vandales, sortis de ces quartiers-là, dont Dieu s'est servi il y a douze cents ans pour affliger son Église. Ces commencements, les plus étranges qui aient jamais été, nous doivent

faire tenir sur nos gardes. Un royaume d'une si grande étendue presque envahi en moins de rien, en l'espace de quatre mois! O Seigneur! qui sait si ce redoutable conquérant en demeurera là? qui le sait? Enfin, *ab Aquilone pandetur omne malum*, c'est de là que sont venus les maux que nos ancêtres ont soufferts, et c'est de ce côté-là que nous devons craindre. Songeons donc à l'amendement de l'état ecclésiastique, puisque les méchants prêtres sont la cause de tous ces malheurs, et que ce sont eux qui les attirent sur l'Église. Ces bons prélats l'ont reconnu par leur propre expérience, et l'ont avoué devant Dieu, et nous lui devons dire: Oui, Seigneur, c'est nous qui avons provoqué votre colère; ce sont nos péchés qui ont attiré ces calamités. Oui, ce sont les clercs et ceux qui aspirent a l'état ecclésiastique, ce sont les sous-diacres, ce sont les diacres, ce sont les prêtres, nous qui sommes prêtres, qui avons fait cette désolation dans l'Église. Mais quoi, Seigneur! que pouvons-nous faire maintenant, si ce n'est nous en affliger devant vous, et nous proposer de changer de vie? Oui, mon Sauveur, nous voulons contribuer de tout ce que nous pourrons pour satisfaire à nos fautes passées, et pour mettre en meilleur ordre l'état ecclésiastique; c'est pour cela que nous sommes ici assemblés, et que nous vous demandons votre grâce. Ah! Messieurs, que ne devons-nous pas faire? C'est à nous à qui Dieu a confié une si grande grâce que celle de contribuer à rétablir l'état ecclésiastique. Dieu ne s'est pas adressé pour cela, ni aux docteurs, ni a tant de communautés et religions pleines de science et de sainteté; mais il s'est adressé à cette chétive, pauvre et misérable compagnie, la dernière de toutes et la plus indigne. Qu'est-ce que Dieu a trouvé en nous pour un si grand emploi? où sont nos beaux exploits? où sont les actions illustres et eclatantes que nous avons faites? où cette grande capacité? Rien de tout cela; c'est à de pauvres misérables idiots que Dieu, par sa pure volonté, s'est adressé, pour essayer encore à réparer les brèches du royaume de son Fils et de l'état ecclésiastique. O Messieurs! conservons bien cette grâce que Dieu nous a faite, par préférence à tant de personnes doctes et saintes qui le méritaient mieux que nous; car si nous venons à la laisser inutile par notre négligence, Dieu la retirera de nous pour la donner a d'autres, et nous punir de notre infidélité. Hélas! qui sera-ce de nous qui sera la cause d'un si grand malheur, et qui privera l'Église d'un si grand bien? Ne sera-ce point moi misérable? Qu'un chacun de nous mette la main sur sa conscience, et dise en lui-même : Ne serai-je pas ce malheureux? Hélas! il n'en faut qu'un misérable, tel que je suis, qui, par ses abominations, détourne les faveurs du Ciel de toute une mai-

son, et y fasse tomber la malédiction de Dieu. O Seigneur, qui me voyez tout couvert et tout rempli de péchés qui m'accablent, ne privez pas pour cela de vos grâces cette petite compagnie ! Faites qu'elle continue à vous servir avec humilité et fidélité, et qu'elle coopère au dessein qu'il semble que vous avez de faire par son ministère un dernier effort pour contribuer à rétablir l'honneur de votre Église.

« Mais les moyens de cela, quels sont-ils? que devons-nous faire pour le bon succès de cette prochaine ordination? Il faut prier beaucoup, vu notre insuffisance; offrir pour cela, durant ce temps, ses communions, ses mortifications et toutes ses oraisons et ses prières; rapportant tout à l'édification de ces messieurs les ordinands, à qui il faut rendre, de plus, toutes sortes de respects et de déférences, ne faire point les entendus, mais les servir cordialement et humblement. Ce doivent être là les armes des missionnaires; c'est par ce moyen que tout réussira; c'est par l'humilité qui nous fait désirer la confusion de nous-mêmes; car croyez-moi, Messieurs et mes frères, croyez-moi, c'est une maxime infaillible de Jésus-Christ, que je vous ai souvent annoncée de sa part, que d'abord qu'un cœur est vide de soi-même, Dieu le remplit; c'est Dieu qui demeure et qui agit là-dedans, et c'est le désir de la confusion qui nous vide de nous-mêmes; c'est l'humilité, la sainte humilité; et alors ce ne sera pas nous qui agirons, mais Dieu en nous, et tout ira bien.

« O vous qui travaillez immédiatement à cette œuvre; vous qui devez posséder l'esprit de prêtrise, et l'inspirer à ceux qui ne l'ont pas; vous à qui Dieu a confié ces âmes, pour les disposer à recevoir cet esprit saint et sanctifiant, ne visez qu'à la gloire de Dieu : ayez la simplicité de cœur vers lui, et le respect vers ces messieurs. Sachez que c'est par là que vous profiterez : tout le reste vous servira de peu; il n'y a que l'humilité, et la pure intention de plaire à Dieu, qui ait fait réussir cette œuvre jusqu'à maintenant. Je recommande aussi les cérémonies, et je prie la compagnie d'éviter les fautes qu'on y peut faire. Les cérémonies ne sont, à la vérité, que l'ombre, mais c'est l'ombre des plus grandes choses, qui requièrent qu'on les fasse avec toute l'attention possible, et qu'on les montre avec un silence religieux et une grande modestie et gravité. Comment les feront ces messieurs, si nous ne les faisons pas bien nous-mêmes ! Qu'on chante posément, avec modération; qu'on psalmodie avec un air de dévotion. Hélas ! que répondrons-nous à Dieu quand il nous fera rendre compte de ces choses, si elles sont mal faites !

« Or sus, Messieurs et mes frères, leur dit-il une autre fois, nous voici donc à la veille de cette grande œuvre que Dieu nous a mise

entre les mains ; c'est demain, mon Dieu, que nous devons recevoir ceux que votre providence a résolu de nous envoyer, afin de nous faire contribuer avec vous à les rendre meilleurs. Ah ! Messieurs, que voilà une grande parole, rendre meilleurs les ecclésiastiques ! Qui pourra comprendre la hauteur de cet emploi ? c'est le plus relevé qui soit. Qu'y a-t-il de si grand dans le monde que l'état ecclésiastique ? Les principautés et les royautés ne lui sont point comparables : vous savez que les rois ne peuvent pas, comme les prêtres, changer le pain au corps de Notre-Seigneur, remettre les péchés, et tous les autres avantages qu'ils ont par-dessus les grandeurs temporelles ; et voilà néanmoins les personnes que Dieu nous envoie pour les sanctifier ; qu'y a-t-il de semblable ? O pauvres et chétifs ouvriers, que vous avez peu de rapport à la dignité de cet emploi ! Mais puisque Dieu fait cet honneur à cette petite compagnie, la dernière de toutes et la plus pauvre, que de l'appliquer à cela, il faut que de notre côté nous apportions tout notre soin à faire réussir ce dessein apostolique qui tend à disposer les ecclésiastiques aux ordres supérieurs, et à se bien acquitter de leurs fonctions : car les uns seront curés, les autres chanoines, les autres prévôts, abbés, évêques, oui, évêques : voilà les personnes que nous recevrons demain.

« La semaine passée il se fit une assemblée d'évêques pour remédier à l'ivrognerie des prêtres d'une certaine province ; à quoi on est bien empêché. Les saints docteurs disent que le premier pas d'une personne qui veut acquérir la vertu est de se rendre maître de sa bouche ; or la bouche maîtrise les personnes qui lui donnent ce qu'elle demande ; quel désordre ! Ils sont ses serviteurs, ses esclaves ; ils ne sont que ce qu'elle veut ; il n'y a rien de si vilain, ni de si déplorable que de voir des prêtres, et la plupart de ceux d'une province, asservis à ce vice, jusque-là qu'il faille assembler des prélats, et les mettre tous bien en peine pour trouver quelque remède à ce malheur. Et le peuple, que fera-t-il après cela ? Mais que ne devons-nous pas faire, Messieurs, pour nous donner à Dieu, afin d'aider à retirer ses ministres et son épouse de cette infamie, et de tant d'autres misères où nous ne les voyons que trop ? Ce n'est pas que tous les prêtres soient dans le dérèglement, non, ô Sauveur ! qu'il y a de saints ecclésiastiques ! il nous en vient tant ici en retraite, des curés et autres qui viennent de bien loin exprès pour mettre bon ordre à leur intérieur. Et combien de bons et de saints prêtres à Paris ? il y en a grand nombre ; et entre ces messieurs de la conférence qui s'assemblent ici, il n'y en a pas un qui ne soit homme d'exemple, ils travaillent tous avec des fruits nonpareils.

« Il y a aussi de méchants ecclésiastiques dans le monde, et je suis le pire, le plus indigne, et le plus grand pécheur de tous. Mais aussi en revanche il y en a qui louent hautement Dieu par la sainteté de leur vie. O quel bonheur de ce que non-seulement Dieu veut se servir de pauvres gens comme nous, sans science et sans vertu, pour aider à redresser les ecclésiastiques déchus et déréglés, mais encore à perfectionner les bons, comme nous voyons par sa grâce que cela se fait! Que bienheureux êtes-vous, Messieurs, de répandre par votre dévotion, douceur, affabilité, modestie et humilité, l'esprit de Dieu dans ces âmes, et de servir Dieu en la personne de ses plus grands serviteurs! que vous êtes heureux, vous qui leur donnerez bon exemple, aux conférences, aux cérémonies, au chœur, au réfectoire et partout! O qu'heureux serons-nous tous, si par notre silence, discrétion et charité, nous répondons aux intentions pour lesquelles Dieu nous les envoie; usant d'une vigilance particulière à voir, à rechercher et à leur apporter sans délai tout ce qui les pourra contenter, et étant ingénieux à pourvoir à leurs besoins et à les servir! nous les édifierons si nous faisons cela. Il faut bien demander cette grâce à Notre-Seigneur; je prie les prêtres de dire la sainte Messe, et nos frères de l'entendre à cette intention. »

« Voici l'ordination qui s'approche, dit-il une autre fois; nous prierons Dieu qu'il donne son esprit à ceux qui leur parleront, et dans les entretiens, et dans les conférences. Surtout, chacun tâchera d'édifier ces messieurs par l'humilité et par la modestie; car ce n'est pas par la science qu'ils se gagnent, ni par les belles choses qu'on leur dit; ils sont plus savants que nous: plusieurs sont bacheliers, et quelques-uns licenciés en théologie, d'autres docteurs en droit, et il y en a peu qui ne sachent la philosophie et une partie de la théologie; ils en disputent tous les jours, et presque rien de ce qu'on leur peut dire ici ne leur est nouveau; ils l'ont déjà lu, ou ouï; ils disent eux-mêmes que ce n'est pas cela qui les touche, mais bien les vertus qu'ils voient pratiquer ici. Tenons-nous bas, Messieurs, en la vue d'un emploi tant honorable, comme est celui d'aider à faire de bons prêtres: car qu'y a-t-il de plus excellent? Tenons-nous bas en la vue de notre chétiveté, nous qui sommes pauvres de science, pauvres d'esprit, pauvres de condition. Hélas! comment Dieu nous a-t-il choisis pour une chose si grande? C'est que pour l'ordinaire il se sert des matières les plus basses pour les opérations extraordinaires de sa grâce; comme dans les sacrements, où il fait servir l'eau et les paroles pour conférer ses plus grandes grâces.

« Prions Dieu pour ces messieurs; mais prions Dieu nous, afin

en éloigne tout ce qui pourrait être cause qu'ils ne reçussent les de l'esprit de Dieu, lequel il semble vouloir communiquer à la agnie pour cet effet. Avez-vous jamais été en pèlerinage en quel-.eu de dévotion? Pour l'ordinaire en y entrant, on se sent ie sortir hors de soi, les uns se trouvant tout d'un coup élevés eu, les autres attendris de dévotion, d'autres pleins de respect révérence pour ce lieu sacré, et d'autres ont divers bons sen-ts: d'où vient cela? C'est que l'esprit de Dieu est là-dedans, y fait sentir en ces manières-là. Or, nous devons penser qu'il e même céans à l'égard de ces messieurs, si l'esprit de Dieu rè-n cette maison.

l leur faut rendre la morale familière, et descendre toujours le particulier, afin qu'ils l'entendent et comprennent bien; il oujours viser là, de faire en sorte que les auditeurs remportent e qu'on leur dit dans l'entretien. Gardons-nous bien que ce it esprit de vanité ne se fourre parmi nous, à leur vouloir parler ioses hautes et relevées, car cela ne fait que détruire, au lieu ier: or ils remporteront tout ce qui leur aura été dit à l'entre-i on le leur inculque après, simplement, et qu'on les entretienne a souvent, et non d'autres choses, ainsi qu'il est expédient pour urs raisons. »

Vincent congratula une fois un des frères de la maison, lequel, pportant son oraison, dit qu'il avait prié Dieu qu'il envoyât de prélats à l'Église, et prit de là sujet de dire ce qui suit: « Dieu énisse, mon frère, c'est bien fait de demander à Dieu qu'il fasse ns évêques, de bons curés, de bons prêtres, et c'est ce que nous vons tous demander: tels que sont les pasteurs, tels sont les es. On attribue aux officiers d'une armée les bons et les mauvais s de la guerre: et on peut dire dire de même que, si les minis-e l'Église sont bons, s'ils font leur devoir, que tout ira bien; contraire, s'ils ne le font pas, qu'ils sont cause de tous les dés-s. Nous sommes tous appelés de Dieu à l'état que nous avons ssé, pour travailler à un chef-d'œuvre: car c'est un chef-d'œu-ı ce monde que de faire de bons prêtres, après quoi on ne peut r rien de plus grand ni de plus important. Nos frères mêmes nt contribuer à cela par leur bon exemple et par leurs emplois eurs; ils peuvent faire leur office à cette intention, qu'il plaise a donner son esprit à MM. les ordinands; chacun des autres la même chose, et tous doivent s'étudier à les bien édifier: possible de deviner leurs inclinaisons et leurs désirs, il révenir pour les contenter, autant que l'on pourrait rai-

sonnablement. Enfin ceux qui auront le bonheur de leur parler, et qui assisteront à leurs conférences, doivent en leur parlant s'élever à Dieu, pour recevoir de lui ce qu'ils ont à leur dire. Car Dieu est une source inépuisable de sagesse, de lumière et d'amour ; c'est en lui que nous devons puiser ce que nous disons aux autres ; nous devons anéantir notre propre esprit et nos sentiments particuliers, pour donner lieu aux opérations de la grâce, qui seule illumine et échauffe les cœurs ; il faut sortir de soi-même pour entrer en Dieu ; il faut le consulter pour apprendre son langage, et le prier qu'il parle lui-même en nous, et par nous : il fera pour lors son œuvre, et nous ne gâterons rien. Notre-Seigneur, conversant parmi les hommes, ne parlait pas de par lui-même : Ma science, disait-il, n'est pas de moi, mais de mon Père ; les paroles que je vous dis ne sont pas les miennes, mais elles sont de Dieu. Cela nous montre combien nous devons recourir à Dieu, afin que ce ne soit pas nous qui parlions et qui agissions, mais que ce soit Dieu. Il se pourra faire peut-être que, s'il plaît à Dieu qu'il réussisse quelque fruit, ce sera par les prières d'un frère qui n'approchera pas de ces messieurs : il sera occupé à son travail ordinaire, et en travaillant il s'élèvera à Dieu souvent, pour le prier qu'il ait agréable de bénir l'ordination ; et peut-être aussi que, sans qu'il y pense, Dieu fera le bien qu'il désire, à cause des bonnes dispositions de son cœur. Il y a dans les psaumes : *Desiderium pauperum exaudivit Dominus.* » M. Vincent s'arrêta ici, ne se souvenant pas du reste du verset, et demanda : Comment y a-t-il au reste du verset ? Alors son assistant l'acheva, disant : *Præparationem cordis eorum audivit auris tua.* « Dieu vous bénisse, Monsieur, » lui dit M. Vincent, par un grand sentiment de joie, voyant la beauté de ce passage, qu'il répéta plusieurs fois avec des mouvements dévots et touchants, pour l'inculquer à ses enfants. « Merveilleuse façon de parler, ajouta-t-il, digne du Saint-Esprit, le Seigneur a exaucé le désir des pauvres, il a entendu la préparation de leur cœur, pour nous faire voir que Dieu exauce les âmes bien disposées avant même qu'elles le prient ; cela est de grande consolation, et nous devons certes nous encourager au service de Dieu, quoique nous ne voyions en nous que misères et pauvretés. Vous souvient-il de cette belle lecture de table qu'on nous fit hier ? Elle nous disait que Dieu cache aux humbles les trésors des grâces qu'il a mises en eux : et ces jours passés un d'entre nous me demandait ce que c'était que simplicité. Il ne connaît pas cette vertu, et cependant il la possède ; il ne croit pas l'avoir, et c'est néanmoins une âme des plus candides de la compagnie.

ques-uns m'ont rapporté qu'étant allés travailler en un lieu
eaucoup d'ecclésiastiques, ils ont trouvé qu'ils y sont quasi
les : ils disent leur bréviaire, célèbrent leur Messe, et encore
rement, quelques-uns administrent les sacrements tellement
it, et voilà tout : mais le pis est qu'ils sont dans le vice et dans
e. S'il plaisait à Dieu nous rendre bien intérieurs et recueil-
ourrions espérer que Dieu se servirait de nous, tout chétifs
sommes, pour faire quelque bien non-seulement à l'égard
, mais encore et principalement à l'égard des ecclésiastiques.
us ne diriez mot, si vous êtes bien occupés de Dieu, vous
les cœurs de votre seule présence. Messieurs les abbés de
er, et ces autres messieurs qui viennent de faire la mission à
orraine, avec grande bénédiction, allaient deux à deux, en
ı logis à l'église, et de l'église au logis, sans dire mot, et avec
nde récollection, que ceux qui les voyaient admiraient leur
n'en ayant jamais vu de pareille. Leur modestie donc était
cation muette, mais si efficace, qu'elle a peut-être autant et
ibué, à ce qu'on m'a dit, au succès de la mission que tout
e que l'œil voit nous touche bien plus que ce que l'oreille
t nous croyons plutôt à un bien que nous voyons qu'à celui
entendons : et quoique la foi entre par l'oreille, *fides ex*
éanmoins les vertus dont nous voyons la pratique font plus
ion en nous que celles qu'on nous enseigne. Les choses physi-
outes leurs espèces différentes, par lesquelles on les distingue :
imal, et l'homme même, a ses espèces, qui le font connaître
u'il est, et distinguer d'un autre de pareil genre : de même
urs de Dieu ont des espèces qui les distinguent des hommes
c'est une certaine composition extérieure, humble, récolligée
, qui procède de la grâce qu'ils ont au dedans, laquelle porte
ions en l'âme de ceux qui les considèrent. Il y a des person-
si remplies de Dieu, que je ne les regarde jamais sans en être
es peintres, dans les images des saints, nous les représentent
s de rayons : c'est que les justes qui vivent saintement sur
épandent une certaine lumière au dehors, qui n'est propre
Il paraissait tant de grâce et de modestie en la sainte Vierge,
primait de la révérence et de la dévotion en ceux qui avaient
ır de la voir, et en Notre-Seigneur il en paraissait encore
a est de même par proportion des autres saints. Tout cela
voir, Messieurs et mes frères, que si vous travaillez à l'ac-
des vertus, si vous vous remplissez des choses divines, et si
n en particulier a une tendance continuelle à sa perfection,

quand vous n'auriez aucun talent extérieur pour profiter à ces messieurs les ordinands, Dieu fera que votre seule présence portera des lumières en leurs entendements, et qu'elle échauffera leurs volontés pour les rendre meilleurs. Plaise à Dieu nous faire cette grâce. C'est un ouvrage si difficile et si élevé, qu'il n'y a que Dieu qui puisse y avancer quelque chose : c'est pourquoi nous le devons prier incessamment qu'il donne bénédiction aux petits services qu'on tachera de leur rendre, et aux paroles qu'on leur dira. Sainte Thérèse, qui voyait de son temps le besoin que l'Église avait de bons ouvriers, demandait à Dieu qu'il lui plût faire de bons prêtres, et elle a voulu que des filles de son ordre fussent souvent en prière pour cela ; et peut-être que le changement en mieux qui se trouve à cette heure en l'état ecclésiastique est dû en partie à la dévotion de cette grande sainte : car Dieu a toujours employé de faibles instruments aux grands desseins. En l'institution de l'Église n'a-t-il pas choisi de pauvres gens ignorants et rustiques? cependant, c'est par eux que Notre-Seigneur a renversé l'idolâtrie, qu'il a assujetti à l'Église les princes et les puissants de la terre, et qu'il a etendu notre sainte religion par tout le monde. Il peut se servir aussi de nous, chétifs que nous sommes, pour aider à l'avancement de l'etat ecclésiastique à la vertu. Au nom de Notre Seigneur, Messieurs et mes frères, donnons-nous à lui, pour y contribuer tous, par nos services et par de bons exemples, par prières et par mortifications, etc. »

Ces petites et pathétiques observations ne sont que des échantillons d'un grand nombre d'autres, que M. Vincent a faites sur cette matière : elles peuvent faire voir d'un côté que l'Église a un très-grand besoin de bons prêtres, et qu'il importe extrêmement de ne point entrer dans les ordres sans une bonne préparation. Et d'autre part, l'ardeur que M. Vincent avait pour disposer ceux qui y prétendaient, et le soin qu'il prenait d'inspirer cette même affection à sa compagnie, lui marquant les moyens propres pour y réussir, tels que sont l'humilité, la douceur, le respect, la pénitence, la prière, la vie intérieure et la pureté d'intention : à quoi il les portait efficacement par son exemple ; car s'il était puissant en paroles, il l'était encore plus en œuvres, et il savait bien joindre la pratique à la persuasion, ce qui se voit même en ces discours, où il s'humilie lui-même, et portant les autres à la prière, il s'élève lui-même à Dieu, et les y attire suavement ; enfin il rectifie leurs intentions par la droiture et perfection des siennes.

SECTION V.

QUELQUES EXEMPLES DES FRUITS PROVENUS DE CES EXERCICES EN FRANCE.

Le premier témoignage que nous produirons ici sera du même M. Vincent, dans une lettre qu'il écrivit à un prêtre de sa compagnie qui était à Rome en l'année 1655, où il lui parle de l'abondance de son cœur, des bénédictions que Dieu versait sur ces exercices des ordinands dès leurs premiers commencements.

« Il faut que vous sachiez, lui dit-il, ce que je pense ne vous avoir pas encore écrit, qu'il a plu à la bonté de Dieu donner une bénédiction toute particulière, et qui n'est pas imaginable, aux exercices de nos ordinands ; elle est telle que tous ceux qui y ont passé, ou la plupart, mènent une vie telle que doit être celle des bons et parfaits ecclésiastiques. Il y en a même plusieurs qui sont considérables pour leur naissance, ou pour les autres qualités que Dieu a mises en eux, lesquels vivent aussi réglés chez eux que nous vivons chez nous, et sont autant et même plus intérieurs que plusieurs d'entre nous, n'y eût-il que moi-même. Ils ont leur temps réglé, font oraison mentale, célèbrent la sainte messe, font les examens de conscience tous les jours comme nous : ils s'appliquent à visiter les hôpitaux et les prisons, où ils catéchisent, prêchent, confessent, comme aussi dans les colléges, avec des bénédictions très-particulières de Dieu. Entre plusieurs autres, il y en a douze ou quinze dans Paris qui vivent de la sorte, et qui sont personnes de condition ; ce qui commence à être connu du public. Or, ces jours passés, un d'entre eux, parlant de la manière de vie que menaient ceux qui avaient passé avec lui par les exercices des ordinands, proposa une pensée qu'il avait eue de les lier ensemble par manière d'assemblée ou de compagnie, ce qui a été fait avec une satisfaction particulière de tous les autres. Et la fin de cette assemblée est de vaquer à leur propre perfection, à moyenner que Dieu ne soit point offensé, mais qu'il soit connu et servi dans leurs familles, et à procurer sa gloire dans les personnes ecclésiastiques et parmi les pauvres : et cela sous la direction d'une personne de céans, où ils doivent s'assembler tous les huit jours. Et parce que Dieu a béni les retraites que plusieurs curés de ce diocèse ont faites ici, ces messieurs ont désiré faire le même, et ont en effet commencé. Or, il y a sujet d'espérer de grands biens de tout ceci, s'il plaît à Notre-Seigneur donner sa bénédiction à son œuvre, que je recommande particulièrement à vos prières. »

Voilà quels ont été les premiers fruits des exercices des ordinands que M. Vincent a eu la consolation de recueillir des premiers services qu'il leur a rendus, qui ont eu des suites si avantageuses à l'Église que ces exercices ont toujours continué depuis ce temps-là, non-seulement à Paris, mais aussi en plusieurs autres diocèses, tant de France que d'Italie, et même à Rome, où il y a des prêtres de la Congrégation de la Mission, lesquels, animés de l'esprit de leur saint fondateur et instituteur, et dressés de sa main, travaillent avec la même bénédiction pour procurer que l'Eglise soit remplie de bons prêtres; ce qui s'est même répandu en beaucoup d'autres lieux où les prêtres de la Mission ne sont point encore établis, et où messieurs les prélats font faire les exercices de l'ordination, à l'exemple et sur le modèle de ceux que M. Vincent a commencés et que les siens continuent en tous les lieux où ils travaillent.

Nous joindrons au témoignage de M. Vincent celui de quelques autres ecclésiastiques.

Messire Henri-Louis Chastaigner de la Roche-Pozay, évêque de Poitiers, ayant envoyé ses ordinands à Richelieu, où les prêtres de la Mission leur firent faire les mêmes exercices qu'à Paris, le supérieur de Richelieu en écrivit à M. Vincent au mois de juin 1642 en ces termes : « Nous n'avons, dit-il, que quarante-trois ordinands, dont la modestie commence à donner une merveilleuse édification, en sorte que les peuples qui les voient à l'office divin ne peuvent retenir leurs larmes de tendresse, voyant l'ordre, la décence, la dévotion avec laquelle ils y assistent; si bien qu'il semble à ces bonnes gens de voir, non des hommes, mais des anges de Paradis. A Dieu seul en soit la gloire, et à M. le cardinal de Richelieu, qui nous a établis ici, le mérite et récompense; et à nous, la honte et la confusion devant les puissances célestes et terrestres, d'être employés à un si haut ministère. »

Au mois de décembre de l'année suivante 1643, M. Vincent reçut une lettre de la part de monseigneur l'évêque d'Angoulême, par laquelle, entre plusieurs autres considérations, pour le porter à consentir à l'établissement des prêtres de sa Congrégation dans son diocèse, il lui représente la bénédiction que Dieu avait donnée aux exercices des ordinands qu'ils y avaient commencés le même mois, laquelle bénédiction il dit avoir été si grande, qu'il n'y avait personne dans la ville d'Angoulême qui n'en louât et bénît le saint nom de Dieu, et qui ne souhaitât la continuation d'un si grand bien.

En la même année 1643, M. Éléonor d'Estampes, archevêque de Reims, ayant désiré que M. Vincent lui envoyât de ses prêtres pour faire les mêmes exercices aux premières ordinations qu'il devait te-

nir en ce diocèse, où il était nouvellement établi, lui écrivit après en ces termes : « Je ne saurais assez vous remercier de la faveur que vous m'avez faite, de m'envoyer de vos missionnaires pour faire faire les exercices à mes ordinands. Je vous assure que j'en avais un très-grand besoin, et ils ne pouvaient aller en lieu où ils fussent plus nécessaires. Ils vous feront eux-mêmes le rapport des grands fruits qu'ils y ont faits. »

En la même année 1643, les mêmes exercices des ordinands ayant été commencés par les prêtres de la Mission en la ville de Noyon, les ecclésiastiques de la conférence de cette même ville en écrivirent à M. Vincent en ces termes : « Si les actions de grâces doivent correspondre à la grandeur des bienfaits reçus, la compagnie ne peut qu'elle ne demeure court dans les devoirs qu'elle est obligée de vous rendre pour l'édification singulière qu'elle a reçue de vos prêtres en la conduite et instruction des ordinands. Il y a bien longtemps que nous souhaitions cette bénédiction de votre part; mais maintenant que la compagnie en a ressenti les effets avantageux, elle les estime et les chérit en un si haut point, qu'elle manque de paroles pour vous en exprimer ses sentiments. »

Et un très-vertueux ecclésiastique de cette même conférence, dans une lettre particulière qu'il écrivit à M. Vincent sur le même sujet : « Je voudrais, lui dit-il, pouvoir trouver des termes qui fussent suffisants pour exprimer la consolation et l'édification qu'ont reçue, non-seulement les ordinands, mais encore messieurs de la conférence, des entretiens que nous a faits M. N. de votre compagnie. Il a tellement touché les cœurs, que ces messieurs ne se sauraient lasser d'en parler. Et, parmi les ordinands, il y en avait plusieurs, lesquels fâchés de ce qu'on les assujettissait à faire ces exercices, s'étaient proposé, avant que d'y entrer, de ne point faire du tout de confession générale, et d'autres de ne la point faire à vos prêtres; mais après avoir entendu les entretiens, ils en ont été si fortement touchés, qu'ils ont avoué et déclaré tout haut, en la présence des autres, leurs mauvaises intentions, et ensuite la résolution contraire qu'ils avaient prise de faire leur confession générale, et même de la faire aux propres missionnaires, ce qu'ils disaient tous, fondant en larmes, tant ils étaient touchés. Je vous rends donc des actions de grâces infinies de votre grande charité envers nous, tant de ma part que de celle de ces messieurs, qui m'ont chargé de vous écrire pour vous témoigner la satisfaction qu'ils en ont reçue. »

Au mois de mai de l'année 1644, M. Vincent ayant envoyé deux prêtres de sa Congrégation à Chartres au sujet des mêmes exercices

que messire Jacques Lescot, qui en était pour lors évêque, désirait que l'on fit à ses ordinands ; ils y travaillèrent avec tant de bénédiction, que ce grand prélat lui en fit des remercîments par lettres en ces termes : « Les deux missionnaires que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer ici, pour les ordres de la Pentecôte, sont des ecclésiastiques très-honnêtes, sages, capables, soigneux et zélés : aussi ont-ils fait, grâce à Dieu, de très-grands fruits, dont je vous suis infiniment obligé, avec tout ce diocèse, que je trouve assez porté au bien ; mais il nous faut de l'assistance, que j'attendrai, s'il vous plaît, Monsieur, de votre charité, qui est si générale et si grande que vous ne la refusez à personne. »

Au mois de mars 1645, Mgr l'évêque de Saintes écrivant à M. Vincent pour le remercier des prêtres de sa Congrégation qu'il lui avait envoyés pour les mêmes exercices : « Nos ordinands, lui dit-il, vont avec une merveilleuse bénédiction, et il y a maintenant autant de presse pour être reçu à ces exercices qu'il y avait ci-devant de difficulté dans les particuliers pour les y faire entrer. »

Il faudrait des volumes entiers si l'on voulait rapporter en détail tous les bons effets que ces exercices ont produits en tous les lieux où ils ont été mis en usage, et toutes les grâces et bénédictions qu'ont reçues ceux qui n'y ont point mis empêchement, lesquelles ont paru même à l'extérieur, après leur ordination, dans le changement de leur vie, et dans la pratique de toutes les vertus ecclésiastiques : il nous suffira de dire qu'ils ont été tellement approuvés et goûtés par les prélats de ce royaume, qu'il a été impossible à M. Vincent, faute d'ouvriers, de satisfaire à tous ceux qui lui en ont demandé pour travailler à ces exercices dans leurs diocèses, et qu'une approbation si générale de ce bien est une marque évidente de son excellence et de son utilité.

SECTION VI.

LES MÊMES EXERCICES DES ORDINANDS AYANT ÉTÉ PRATIQUÉS EN ITALIE Y ONT AUSSI PRODUIT DE TRÈS-GRANDS FRUITS.

Comme c'est le propre du bien de se communiquer et de se répandre, il ne faut pas s'étonner si cette pratique des exercices de l'ordination, qui était si bonne et si utile, s'est répandue hors de France, et a été introduite avec facilité en Italie et en d'autres pays, où elle a eu un même succès et une même bénédiction. Nous ne rapporterons ici que ce que l'on a mandé de deux grandes villes, dont on pourra juger ce qui est arrivé en d'autres.

:e est la ville de Gênes, où M. le cardinal Durazzo, qui
èque, ayant fait un établissement des prêtres de la Con-
la Mission, pour s'en servir non-seulement à l'instruc-
euple, mais aussi à la réformation de son clergé, il a
les fois qu'il tenait les ordres dans son diocèse, que ces
sent les exercices aux ordinands; d'où s'en est suivi un
fruit dans les ecclésiastiques qui ont participé à cette
e que le supérieur de la Mission de Gênes écrivit à M. Vin-
jet d'une ordination, d'où l'on pourra inférer ce qui est
tes les autres :
dination, lui dit-il, a été médiocre en nombre, mais
bénédictions, Dieu y ayant communiqué ses grâces avec
règlement a été observé exactement; un grand silence
exercices, et une telle modestie, principalement pendant
i réfection, qu'il semblait que les ordinands eussent été
e élevés dans notre maison. Mais la grâce de Dieu s'est
tage manifestée dans l'oraison et dans les conférences
nt ensuite : je ne sais si l'on peut vaquer à ce saint exer-
i de ferveur qu'ils faisaient : on en voyait qui pendant
'oraison fondaient en larmes, et même pendant la con-
raison; d'autres remerciaient hautement Dieu de leur
grâce d'entrer dans les exercices, et d'y recevoir une
iere pour bien connaître l'état qu'ils embrassaient, et ce
it faire pour correspondre aux desseins de Dieu, et pour
tables ecclésiastiques. Il y en eut un entre autres qui,
é de moi à la fin des exercices, me dit avec une voix en-
sanglots, qui ne l'empêchaient de se bien exprimer, qu'il
: lui envoyer plutôt mille morts que de permettre qu'il
i l'offenser. Ce qu'ayant rapporté hier à M. le cardinal
nevêque, il se mit à pleurer de joie et de satisfaction, son
ant contenir les sentiments qu'il avait des bénédictions
it versées sur cette ordination. »
: ville est celle de Rome, en laquelle les prêtres de la
de la Mission ayant été reçus par le souverain pontife
, d'heureuse mémoire, et établis en l'année 1642, ils
t dès l'année suivante à recevoir en leur maison ceux
it de leur propre mouvement pour se disposer à recevoir
res; en quoi ayant réussi avec bénédiction pendant plu-
, et le fruit qu'ils y faisaient ayant été rapporté à Sa
r publia, au mois de novembre 1659, un mandement de
l-vicaire, par lequel il obligeait tous ceux qui aspiraient

[redacted]

aux ordres sacrés de se retirer chez les prêtres de la Mission, pour se préparer à les recevoir, en assistant à ces exercices ; ce qui s'exécuta par l'ordre même de notre Saint Père le pape Alexandre VII.

Lorsque la première publication de ce mandement fut faite, le supérieur de la maison de la Mission de Rome en écrivit à M. Vincent en ces termes : « Nous allons, dit-il, nous préparer selon notre chétiveté à servir messieurs les ordinands : notre confiance est en Dieu, qui se montre d'autant plus l'auteur de cette œuvre, que l'on ne sait comment cette résolution a été prise, ni qui en est le promoteur. De sorte que je puis dire que, *à Domino factum est istud*, et ainsi il y a lieu d'espérer que, *qui cœpit, ipse perficiet.* »

Si M. Vincent fut consolé de voir de son vivant l'usage de ses saints exercices, auquel Dieu avait voulu qu'il donnât le premier commencement, établi dans cette maîtresse ville de toute la chrétienté, il le fut encore davantage de ce que ceux de sa compagnie étaient choisis pour y servir, sans qu'ils eussent non plus recherché cet emploi en Italie que l'on avait fait en France.

Cette première ordination se fit en décembre 1659, et la providence de Dieu voulut que messieurs les abbés de Chandenier, neveux de M. le cardinal de la Rochefoucault, étant allés à Rome en ce temps-là, se trouvèrent logés chez les prêtres de la Mission lorsque les ordinands y furent reçus ; Dieu en ayant ainsi disposé, afin que ces deux vertueux ecclésiastiques contribuassent par leurs saints exemples à l'édification de tous ceux qui étaient présents en ce lieu, comme ils firent d'une façon excellente ; étant véritable que l'on n'eût pu choisir deux modèles de modestie plus accomplis, pour faire voir à ceux qui aspiraient aux ordres comment ils devaient être composés extérieurement. L'aîné célébrait tous les jours la Grand'Messe dans la chapelle de la Mission, en la présence de tous les ordinands, avec la gravité, la dévotion et le recueillement qui lui étaient ordinaires, et monsieur son frère avait l'humilité d'y faire les offices d'acolyte et de thuriféraire. Deux prêtres italiens de la Congrégation de la Mission firent les entretiens du soir et du matin ; et tout se passa si bien, que le rapport en ayant été fait à notre Saint Père le pape, Sa Sainteté témoigna, dans un consistoire qui fut tenu bientôt après, qu'il était extrêmement content des exercices de l'ordination : de quoi le supérieur de la Mission ayant été averti par M. le cardinal de Sainte-Croix, il en donna avis à M. Vincent, lequel sur cela lui fit quelques demandes dont voici la réponse, du 16 février 1660 :

« Vous m'ordonnez, Monsieur, de vous mander comment l'ordination dernière s'est passée, et si on a reconnu du profit dans les ordi-

[redacted]

nations depuis les exercices. Pour ce qui est des exercices, et de toutes les parties du règlement qu'on y observe en France, nous avons tâché et tâchons de les faire observer en la même manière qu'à Paris, nous réglant jour pour jour, et heure pour heure, sur les mémoires que nous en avons reçus de Saint-Lazare. Messieurs les ordinands ont témoigné en être fort contents; et non-seulement nous, mais aussi diverses personnes du dehors ont reconnu le fruit que plusieurs d'entre eux, par la miséricorde de Dieu, ont remporté de ces exercices. Nous en avons de ceux-là mêmes en cette seconde ordination, en laquelle nous travaillons maintenant, qui est la première de ce carême, lesquels y donnent grand exemple aux autres; et il semble que Dieu par son infinie bonté veuille donner bénédiction à ces exercices, et communiquer ses grâces par cette voie aux ecclésiastiques de ce pays, comme il a fait ailleurs. »

Ce supérieur mandait toujours à M. Vincent, à la fin de chaque ordination, de quelle façon elle avait réussi; nous rapporterons ici seulement quelques petits extraits de ses lettres, par l'une desquelles il parle en ces termes :

« Pour ce qui est du fruit des ordinations passées, il y en paraît par la miséricorde de Dieu. Plusieurs de ces messieurs qui ont fait céans les exercices nous viennent voir de fois à autres, pour nous témoigner qu'ils persistent toujours dans les bons sentiments qu'ils en ont remportés; et l'un d'entre eux, qui est une personne de condition, lequel a assisté aux exercices de trois ordinations, vint hier céans célébrer sa première messe, ayant encore fait auparavant quelques jours de retraite pour s'y mieux disposer. »

Dans une autre lettre, le même supérieur parlant à M. Vincent d'une autre ordination, lui mande que « quelques-uns de MM. les cardinaux et autres prélats étaient venus entendre les entretiens, et qu'entre les ordinands il y avait diverses personnes de qualité et de mérite, et entre autres un chanoine de Saint-Jean de Latran, neveu de M. le cardinal Mancini, et un autre de Saint-Pierre, nommé le comte Marescotti, et autres personnes de marque; le pape tenant ferme, et ne voulant exempter aucun d'assister à ces exercices. »

Il dit dans une autre : « Les ordinands que nous eûmes au commencement du carême, et ceux que nous avons présentement, sont si exacts à tous les exercices, et les font avec tant de dévotion, que nous en sommes étonnés. Je puis dire que, pour ce qui regarde la modestie et le silence, il me semble qu'il n'y a rien, ou bien peu à désirer davantage; et par cela Notre-Seigneur veut nous faire connaître sensiblement que c'est lui seul qui est l'auteur de tous ces biens-là. »

[redacted]

Par une autre lettre il dit : « Nous eûmes dans l'ordination dernière un gentilhomme espagnol qui est du diocèse de Placentia, dont l'évêque est présentement en cette cour ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne. Ce bon gentilhomme ayant eu dessein de recevoir les saints ordres, vint avec grande affection pour assister aux exercices ; mais ayant entendu les entretiens, et reconnu de quelle importance il était de ne se pas ingérer dans les ordres sacrés si on n'y était bien appelé de Dieu, et d'ailleurs ayant aussi considéré les grandes obligations que l'on contractait en recevant les saints ordres, il fut touché d'une grande crainte, et ressentit beaucoup de difficulté à se résoudre de les embrasser : ce qu'il fit néanmoins enfin avec de très-bonnes dispositions, dont la marque assurée a été le grand changement qui a paru en lui, aussi bien qu'en beaucoup d'autres, après l'ordination.

« Au sortir des exercices, il en fit le récit à Mgr son évêque, qui a désiré nous parler ; et nous ayant fait avertir, nous avons été ce matin chez lui, où nous avons trouvé un prélat plein de zèle, qui a fait quantité de missions dans son diocèse presque en la même manière que la compagnie, si ce n'est qu'il les fait un peu plus courtes. Il prêche, il confesse et fait lui-même le catéchisme ; mais cette invention de travailler à faire de bons ecclésiastiques le ravit ; il veut venir céans durant la prochaine ordination, et demande si, lorsqu'il s'en retournera en Espagne, nous ne lui pourrons pas donner quelqu'un des nôtres ; et toujours, en attendant, il veut envoyer en son diocèse une instruction de ce que nous faisons en l'ordination, pour commencer à le faire pratiquer. »

Ce bon prélat ne manqua pas d'aller en la maison au commencement des exercices de l'ordination suivante ; et non content d'en savoir la théorie, il en voulut voir la pratique, et se trouver à toutes les actions des exercices, pour faire exercer le même en son diocèse.

M. Vincent ayant reçu cette nouvelle, eut appréhension que ses prêtres de Rome ne s'avançassent trop envers ce bon prélat espagnol touchant l'envoi de quelque prêtre de sa compagnie en Espagne, ayant toujours été fort éloigné de la pensée d'étendre par aucuns moyens humains sa Congrégation et ses emplois ; il leur en fit un avertissement par lettres : ce qu'on apprend par la réponse que lui fit le supérieur de la maison de Rome, en ces termes :

« Pour Mgr l'évêque de Placentia, ambassadeur d'Espagne, Dieu nous a fait la grâce, selon votre désir, Monsieur, de ne point retourner chez lui depuis qu'il nous fit prier d'y aller pour avoir les mémoires de l'ordination ; et selon votre ordre, nous ne ferons rien en

cela, ni en aucune autre chose, Dieu aidant, pour chercher de l'emploi ou pour nous pousser de nous-mêmes; et même si on nous en pressait, nous remettrions toujours le tout à votre réponse et résolution, comme nous ne pouvons point faire autrement. »

Or, comme les meilleures et les plus saintes entreprises sont ordinairement les plus exposées à la jalousie et à la contradiction, il arriva que les grands fruits que ces exercices produisaient, et les bruits avantageux qui s'en répandaient dans la ville de Rome, donnèrent de l'émulation à quelques personnes religieuses, qui crurent faire service à Dieu d'attirer ces exercices en leur compagnie, et de les ôter aux prêtres de la Mission. Voici ce que le même supérieur en écrivit à M. Vincent au mois de mai 1660 :

« Je crois vous devoir donner avis, Monsieur, de quelque opposition qui s'est faite depuis peu de temps à la continuation des exercices de l'ordination. Premièrement, il y a quelque temps que Mgr le cardinal-vicaire me fit l'honneur e me dire qu'une autre communauté avait demandé de faire ces exercices, et qu'on lui envoyât les ordinands, et non point à nous; ce que son Éminence leur avait absolument refusé. J'avais déjà été averti par quelque autre personne de cette sollicitation, qui m'avait aussi déclaré quelle était cette communauté. En second lieu, on m'a encore donné avis que, dans le dernier examen qui se fit pour les ordres sacrés, le révérend Père N. avait dit que, puisqu'il se présentait quantité de personnes de condition pour recevoir les ordres à Rome, l'on ne pouvait pas continuer à les obliger d'aller aux exercices de la Mission, et qu'on en parlerait au pape. Or, j'ai su qu'on lui en a parlé et qu'on a fait ce qu'on a pu pour lui persuader de ne plus obliger les ordinands à venir céans, et que Sa Sainteté, qui était fort bien informée de ce qui se faisait dans les exercices des ordinands, n'avait point voulu avoir égard à toutes ces remontrances et était demeurée ferme dans ses premières résolutions. Voilà, Monsieur, comme nous avons la grâce de dépendre visiblement de la protection du Notre-Seigneur et de sa sainte Mère. »

On a fait encore depuis ce temps-là de nouveaux efforts pour abolir ces exercices. On s'est plaint au pape et aux cardinaux de ce qu'on les faisait plutôt chez les prêtres de la Mission qu'ailleurs, et qu'il semblait que ceux qui les appuyaient ne faisaient estime que des exercices qui se font chez eux, au mépris des autres : mais tout cela n'a fait aucune impression sur l'esprit du pape et n'a pas empêché qu'il ne se soit encore rendu plus inflexible pour faire observer le contenu de son premier bref; en ayant fait publier un second en l'an 1662, par lequel de son propre mouvement il approuve et confirme tout ce qui a

été fait sur ce sujet, et oblige non-seulement tous ceux qui recevront les ordres en la ville de Rome, de quelque nation et diocèse qu'ils soient, mais aussi ceux des six évêchés ses suffragants qui voudront être ordonnés en leur diocèse, d'assister à ces exercices avant que d'être promus aux saints ordres. En quoi il témoigne tant de zèle pour procurer par ce moyen la perfection des ecclésiastiques, qu'il se réserve à lui seul le pouvoir d'en dispenser; et il tient si ferme pour n'en exempter personne, qu'il oblige même ceux à qui il donne dispense de recevoir les ordres *extra tempora*, de faire auparavant une retraite spirituelle chez les prêtres de la Mission.

On peut avec raison attribuer toutes ces faveurs et ces grâces à la grande confiance que M. Vincent a toujours témoigné avoir en la protection de Dieu et à cette pureté d'intention toute singulière qui animait tous ses bons desseins : ce qui faisait qu'il ne se mettait pas fort en peine de tous les orages qui s'élevaient contre; reconnaissant que cet emploi leur ayant été donné de Dieu, il était assez puissant et assez bon pour les y maintenir autant de temps qu'ils seraient fidèles à leurs règles : ce qui n'empêchait pas qu'il ne jugeât que si sa compagnie venait à négliger les dons de Dieu, il était juste qu'elle en fût dépouillée.

Mais tant s'en faut que toutes ces émulations et entreprises aient apporté aucune diminution ou aucun déchet aux fruits de ces exercices de l'ordination, qu'au contraire il semble que cela ait attiré de nouvelles bénédictions pour les étendre encore davantage; car on a su qu'un seul ordinand du royaume de Naples ayant assisté à ces exercices, et étant retourné chez lui, a persuadé à son archevêque de faire passer par les mêmes exercices tous ceux de son diocèse qui désireront recevoir les ordres sacrés.

Et Mgr le cardinal Barbarigo ayant ouï parler des grands fruits de ces exercices de l'ordination, a appelé des prêtres de la Mission de Rome en la ville de Bergame, qui est dans l'état de Venise, dont il était pour lors évêque, où il a commencé à y faire par eux ces exercices des ordinands, avec résolution d'en procurer la continuation, en ayant reconnu l'importance et l'utilité. Et étant retourné de Bergame à Rome en l'année dernière, 1663, il a eu dévotion d'y faire lui-même quelqu'un des entretiens des ordinands, où assistèrent plusieurs cardinaux ; en quoi il réussit avec tant de bénédiction, que non-seulement les ordinands en furent sensiblement touchés, mais encore les cardinaux présents en furent grandement édifiés. Et quelques-uns d'entre eux en ont fait aussi à son exemple aux ordinations suivantes, à savoir, Mgr le cardinal Albici, et depuis Mgr le cardinal de Sainte-Croix,

l'un et l'autre avec l'applaudissement d'un bon nombre de cardinaux, d'évêques, de prélats, de généraux d'ordres, et d'autres personnes considérables qui s'y trouvèrent.

Le même supérieur a encore remarqué en plusieurs de ses lettres écrites depuis cette année, que, par la grâce de Dieu, l'on voit de bons effets de ces exercices pour la perfection du clergé, et que même les fruits s'en répandent hors de Rome, parce qu'entre les ordinands il y en a, outre ceux d'Italie, plusieurs autres de diverses nations.

Voilà quelques petits exemples des suites très-heureuses de cet ouvrage commencé et établi dans l'Église par le zèle universel de M. Vincent, et par la bénédiction singulière que Dieu y a donnée pour sa plus grande gloire.

CHAPITRE III.

LES CONFÉRENCES SPIRITUELLES DES ECCLÉSIASTIQUES.

SECTION I.

PREMIER ÉTABLISSEMENT DE LA CONFÉRENCE DES ECCLÉSIASTIQUES A SAINT-LAZARE.

Il y a une liason secrète entre les vertus, qui fait que non-seulement elles se suivent, mais même qu'elles s'attirent les unes les autres dans les sujets qu'elles trouvent disposés : l'on peut dire le même des grâces, qui sont comme les semences des vertus, et généralement de tous les dons de Dieu, qui vont toujours se multipliant, pourvu qu'on n'apporte point de résistance, et qu'on ne mette point d'obstacle à cette volonté souverainement bienfaisante qui en est la source.

Dieu avait voulu employer M. Vincent, après qu'il eut donné le cours aux missions, pour commencer l'exercice de l'ordination, et en répandre le fruit de tous côtés. Et il plut ensuite à sa divine bonté de se servir du même pour produire un autre bien dans l'Église, qui devait être utile non-seulement pour conserver et affermir les grâces reçues en l'ordination, mais aussi pour disposer les ecclésiastiques à tous les emplois propres de leur ministère, et les rendre capables de s'en acquitter dignement et utilement. Voici de quelle façon la chose arriva. Ce grand serviteur de Dieu voyant les bons succès des exer

ces de l'ordination, en ressentait une grande joie dans son cœur, qui l'excitait à en rendre de continuelles actions de grâces à sa divine Majesté. Mais considérant la faiblesse et l'inconstance de la volonté humaine, il craignait qu'au sortir de ces exercices les ecclésiastiques retournant dans les conversations ordinaires du monde et étant obligés de vivre, comme dit le saint Apôtre, au milieu d'une nation méchante et perverse, ils ne vinssent à déchoir peu à peu de cette première ferveur, et peut-être ensuite à perdre la grâce qu'ils y avaient reçue. Cela lui faisait rechercher en son esprit par quels moyens on les pourrait prémunir et fortifier, en telle sorte que ni leurs propres infirmités, ni la dépravation du siècle, ne pût ébranler ou altérer les saintes résolutions qu'ils y avaient prises. Quoiqu'il eût diverses vues sur ce sujet, néanmoins son humilité le faisant toujours défier de ses propres lumières, et une de ses maximes étant de ne se point ingérer de soi-même dans les desseins de Dieu, il se contentait d'invoquer le Saint-Esprit en attendant qu'il lui plût faire connaître ce qui lui serait le plus agréable. Et voilà que, comme il était dans ces pensées, un vertueux ecclésiastique qui avait assisté aux exercices des ordinands à Paris le vint trouver et lui proposa de faire quelque sorte d'union entre les ecclésiastiques, lesquels s'étant préparés à recevoir les saints ordres par le moyen de ces exercices, auraient désir de vivre conformément à la sainteté de leur vocation, et pour cet effet qu'il trouvât bon de les faire assembler quelquefois à Saint-Lazare, pour conférer ensemble des vertus et des fonctions propres à leur ministère.

M. Vincent reçut cet avis comme venant de Dieu ; et considérant les bons effets que les conférences spirituelles avaient autrefois produits parmi ces anciens pères des déserts de l'Égypte, qui s'en servaient comme d'un moyen très-utile pour se fortifier contre les attaques de leurs ennemis invisibles et pour s'avancer dans le chemin de la perfection, il jugea qu'il ne serait pas moins profitable aux ecclésiastiques qui devaient vivre et servir Dieu dans le monde. C'est pourquoi, après avoir beaucoup recommandé cette affaire à Notre-Seigneur, et l'avoir fait agréer et approuver par Mgr l'archevêque de Paris, il se mit en devoir de faire choix des sujets propres pour y donner commencement, et la providence de Dieu lui en fournit une occasion fort à propos, qui fut telle.

Plusieurs vertueux ecclésiastiques qui avaient passé par les exercices de l'ordination, reconnaissant combien ils étaient obligés à M. Vincent des bonnes dispositions où Dieu les avait mis par son assistance, étaient venus s'offrir à lui pour travailler à toutes les fonctions ecclésiastiques propres de leur état auxquelles il jugerait à propos de

la lui donna sujet de les prier de faire une petite mis-
s, charpentiers et autres qui travaillaient aux bâti-
de la Visitation de Sainte-Marie, près la porte Saint-
s, desquels il était le supérieur et père spirituel. Ce
ement du mois de juin de l'année 1633 que ces bons
s'employèrent à cet ouvrage avec grande affection,
disposé leur temps par une ingénieuse charité, que,
es gens de leur travail, ils trouvèrent moyen de leur
rs les exhortations et instructions accoutumées, et de
re une bonne confession générale, et à mener une vie
nne, selon leur condition.

ient occupés à cette mission, M. Vincent voyant le
âmes dont ils étaient animés, et avec lequel ils tra-
ne grande union d'esprit, les jugea très-propres pour
u'il avait projeté ; et pour cet effet il les alla trouver
Barnabé, onzième du même mois, et leur ayant com-
un en particulier la pensée qu'il avait eue de les unir
articulièrement pour les fortifier davantage dans le
siraient rendre à Dieu, il les y trouva tous portés avec
, se remettant entièrement à lui de disposer et ordon-
verrait être le plus expédient pour leur bien et pour
loire de Dieu. Sur cela il les convia tous de venir à
leur donna jour pour s'y assembler ; où étant arrivés,
lus en particulier ses sentiments sur ce sujet : il leur
ssité de conserver et cultiver les saintes dispositions
t mis, et les grâces qu'ils avaient reçues en l'ordina-
ant fortement de se donner à sa divine Majesté, pour
leur vie ce qu'ils avaient commencé par sa grâce, et
usqu'à la fin aux obligations de l'état qu'ils avaient
orte qu'il n'y eût point sujet de dire d'aucun d'eux
nencé à édifier, mais qu'il n'avait pas eu le courage
lifice [1] ; et qu'ayant été honorés du caractère sacré de
levés à un état vraiment saint, qui les dédiait entiè-
e de Dieu, il ne leur arrivât pas ce que le prophète
t de son temps, que l'or s'était obscurci, qu'il avait
et son lustre, et que les pierres précieuses du sanc-
té dispersées et foulées aux pieds dans les rues [2] : ce
toutefois quand ceux que Jésus-Christ a choisis pour

ædificare, et non potuit consummare. *Luc.*, *cap.* 14.
ratum est aurum, mutatus est color optimus, dispersi sunt lapides
anium platearum. *Thren.*, *cap.* 4.

ministres de son Église viennent à déchoir de la charité et de la perfection qui doit accompagner leur état ; et que ceux qui approchent plus près de son sanctuaire, et qui sont les dispensateurs de ses mystères, se laissent aller à la dissipation dans les grands chemins du monde, et se rendent méprisables par le dérèglement de leur vie. Ensuite de cela, leur ayant fait entendre que son dessein n'était pas de les porter à se séparer et retirer entièrement du monde, pour demeurer et vivre ensemble dans une même maison, ce qui eût pu recevoir diverses difficultés, mais bien qu'en continuant à demeurer chez eux, ou chez leurs parents, ils fussent unis ensemble par un lien particulier de charité, et par une conformité d'exercices de vertus et d'emplois ecclésiastiques ; se proposant à cet effet un même ordre et règlement de vie, pour l'observer fidèlement, et par ce moyen se prémunir contre la corruption du siècle et s'acquitter parfaitement des obligations de leur vocation ; en sorte qu'on pût leur appliquer ce qu'a dit un prophète : *Stellæ dederunt lumen in custodiis suis, et vocatæ dixerunt : Adsumus ; et luxerunt illi cum jucunditate, qui fecit illas ;* et qu'ils fussent dans l'Église comme autant de brillantes étoiles qui répandissent la lumière de leurs bons exemples dans leurs familles, vivant dans une disposition continuelle d'aller travailler aux lieux et aux emplois où ils seraient appelés ; afin que Jésus-Christ, auteur de leur sacerdoce, eût sujet d'être content et satisfait de leur service.

Celui qui avait fait la première proposition de ce dessein à M. Vincent ne se trouva pas en cette assemblée, étant pour lors occupé à travailler en quelques missions hors de Paris ; c'est pourquoi M. Vincent lui écrivit la lettre suivante :

« Dieu soit béni, Monsieur, de toutes les grâces et bénédictions qu'il répand sur votre mission. Ne vous semble-t-il pas que tant d'ouvriers qui demeurent oisifs seraient bien employés en la grande moisson à laquelle vous travaillez maintenant ; et que ceux qui connaissent le besoin que le maître de la moisson a d'ouvriers seront coupables du sang de son Fils, qu'ils laissent inutile faute d'application ? Oh ! que la pensée que vous me fîtes l'honneur de me communiquer ces jours passés a été bien reçue de MM. les ecclésiastiques de tous lesquels nous avons parlé en général, et de chacun en particulier ! Nous les vîmes il y a quinze jours ensemble, et ils résolurent ce que vous me proposâtes dans une uniformité d'esprit, qui paraît tout de Dieu. Je commençai mon discours par les paroles que vous me dîtes, sans vous nommer, sinon lorsqu'il fallut vous mettre de leur nombre et retenir votre place parmi eux. Ils se doivent encore assembler aujourd'hui. O Monsieur, qu'il y a sujet d'espérer beaucoup de bien d

[redacted]

te compagnie! vous en êtes le promoteur, et vous avez intérêt qu'elle isse à la gloire de Dieu. Priez-le pour cela, s'il vous plaît, Monar, et pour moi particulièrement. »

Ces messieurs les ecclésiastiques s'étant donc derechef assemblés le avième du mois de juillet suivant, ils arrêtèrent l'ordre qu'ils deient tenir dans leur conférence, firent choix de quelques officiers ur maintenir cet ordre, et déterminèrent le jour du mardi de chae semaine, comme le plus propre pour s'assembler, et pour confér ensemble des vertus et des fonctions de leur ministère. M. Vinnt leur donna pour sujet de leur première conférence, qui se fit le 'du même mois, celui de l'esprit ecclésiastique, et le divisa en trois ints. Le premier contenait les raisons et les motifs pour lesquels il porte aux prêtres et autres qui sont dans les ordres et ministères rés d'avoir l'esprit ecclésiastique; le second, en quoi consiste cet rit; et le troisième, les moyens de l'acquérir, de le conserver, et s'y perfectionner. Ce premier sujet de conférence, aussi bien que suivants, et ce qu'il y a de plus considérable touchant cette assems, fut remarqué par un des premiers de cette compagnie, qui a rni les principaux mémoires des choses que nous en dirons.

les messieurs ont toujours continué depuis ce temps-là de s'asbler toutes les semaines, et de faire leur conférence sur les sujets M. Vincent leur donnait, qui étaient toujours des vertus ou des ctions propres et convenables à leur condition : et leur manière parler dans ces conférences était humble, simple et familière, selon iouvement que leur directeur leur en inspirait, et par ses exhorons, et par son exemple : car il avait une grâce particulière de ler des vertus, et de tous les sujets de piété, avec efficace et bénéion : son langage était simple et sans faste, mais vigoureux et afif; il n'employait pour l'ordinaire aucune étude pour se preparer qu'il avait a dire dans les conférences, mais il le préméditait seuent devant Dieu dans l'oraison, d'où il puisait de grandes lumiè, qu'il communiquait aux autres avec grâce. Ses discours étaient dés sur certains principes tirés de l'Écriture Sainte, et particuement des exemples et des paroles du Fils de Dieu contenus dans Évangiles, qu'il pénétrait et goûtait d'une façon très-particulière; vent même il n'ajoutait rien, ou fort peu de chose, à ce que les res avaient dit, et se contentait de relever quelque bonne pensée, quelque parole qui avait été avancée par un autre; mais il dont une nouvelle force, car il traitait les choses les plus communes rdinaires d'une manière tout extraordinaire, et avec des expresis qui touchaient et portaient coup dans les esprits, et produisaient

toujours de très-bons effets; ce qui faisait bien voir que Notre-Sei-gneur Jésus-Christ parlait par sa bouche, et animait sa parole, aus bien que son cœur. Entre autres bons effets qui en réussissaient, l'un était d'entrer dans son même esprit, et d'agir et parler comme lui avec humilité, simplicité et sincérité : en sorte que dans ces confé-rences on ne s'étudiait point à faire de beaux discours pour paraîtr docte et éloquent, ou pour faire estimer son esprit; mais on n'y cher-chait autre chose que l'honneur et la gloire de Dieu, l'avancement spi-rituel des autres, et sa propre humiliation et confusion. Il conseillai pourtant aux ecclésiastiques de la conférence de se préparer sur le sujets, mais plutôt par manière d'oraison que d'étude; si ce n'étai que la matière qu'on devait traiter demandât une application parti-culière, et une lecture attentive de quelque bon livre, pour en rappor-ter ce qui serait de plus utile et de plus nécessaire, comme quand s'agissait des offices et des emplois ecclésiastiques, et d'autres sembla-bles sujets.

« Or, pour attirer plus de bénédiction sur cette compagnie d'ec-clésiastiques, M. Vincent jugea à propos d'y établir quelque ordr par forme de règlement. Il porte, entre autres choses, que les ecclé-siastiques désirant conserver les bonnes dispositions qu'il avait pl à Dieu leur donner pendant les exercices de l'ordination, avaient pr résolution, sous le bon plaisir et avec la permission de Mgr l'arche-vêque de Paris, de s'unir ensemble, et de faire des conférences en l maison de Saint-Lazare, pour honorer la vie de Notre-Seigneur Jé-sus-Christ, son sacerdoce éternel, sa sainte famille, et son amou envers les pauvres : et cela en s'efforçant de conformer leur vie à sienne, et de procurer la gloire de Dieu dans l'état ecclésiastique, dan leurs familles, et parmi les pauvres, non-seulement des villes, ma aussi de la campagne, selon la dévotion d'un chacun;

« Que cette compagnie serait composée seulement d'ecclésiastiqu promus aux ordres sacrés, qui n'y seraient reçus qu'après une longu perquisition de leur vie et mœurs : et après avoir fait les exercic spirituels, qu'ils tâcheraient encore de faire tous les ans autant qu'i pourraient;

« Qu'ils s'assembleraient les mardis de chaque semaine, pour conf rer des sujets qui leur seraient proposés, et qui seraient ordinair ment des vertus et des fonctions et emplois propres à leur ministèr

« Qu'ils se représenteraient enfin que Notre-Seigneur les avait li ensemble d'un nouveau lien de son amour, pour les tenir parfait ment unis en lui, et que pour cela ils devaient s'entre-chérir, se vi ter, et se consoler les uns les autres dans leurs afflictions et mal

dies, et assister à l'enterrement de ceux d'entre eux qui décéderaient, à l'intention desquels chacun des prêtres offrirait trois fois le sacrifice de la Messe, et les autres feraient quelque communion.

« Ils se prescrivirent outre cela un petit ordre pour l'emploi de la journée, qui contenait entre autres choses : qu'ils se lèveraient tous les jours à une certaine heure, après avoir pris un repos suffisant; que tous les matins ils feraient au moins une demi-heure d'oraison mentale, célébreraient la sainte Messe, et ensuite liraient un chapitre du Nouveau Testament à genoux, et tête nue, accompagnant cette lecture de ces trois actes intérieurs, dont le premier est : adorer les vérités contenues dans le chapitre qu'on a lu; le second : entrer dans le sentiment de ces mêmes vérités; et le troisième : se proposer la pratique des choses qu'elles enseignent; qu'après cela, ils s'appliqueraient à une étude convenable à leur condition; qu'avant le dîner ils feraient un petite récollection intérieure, ou examen particulier; qu'ils emploieraient quelque temps l'après-dînée à la lecture d'un livre spirituel, et le reste du temps à quelques études, ou autres exercices convenables à leur état. »

SECTION II.

LES PROGRÈS DE CETTE COMPAGNIE, ET LES FRUITS QUI EN ONT RÉUSSI.

Cette compagnie ayant eu de si bons commencements par la sage conduite de M. Vincent, a toujours continué avec de nouvelles bénédictions que Dieu y a répandues par les mains de son fidèle serviteur. L'on peut mettre entre ces premiers fruits sa multiplication et son accroissement, qui s'est fait en fort peu de temps, en telle sorte que plus de deux cent cinquante ecclésiastiques y ont été reçus pendant la vie de M. Vincent; entre lesquels il s'en est trouvé plusieurs très-considérables, soit pour leur naissance, soit pour leur doctrine, y en ayant eu plus de quarante qui étaient docteurs en la faculté de Paris. Or, quoique le dessein de M. Vincent et de tous ceux qui la composaient ne fût point de se produire, mais plutôt d'honorer la vie cachée de Notre-Seigneur, demeurant inconnus autant qu'ils pourraient, travaillant avec humilité dans les emplois les moins estimés, mais les plus utiles et avantageux au salut des âmes, particulièrement des pauvres, allant catéchiser et confesser dans les hôpitaux, dans les prisons ou dans les villages; Dieu n'a pas voulu néanmoins que cette petite cité qu'il avait édifiée par la main de son serviteur, sur la montagne de la charité, demeurât longtemps cachée; mais il l'a manifestée en diverses occasions, ainsi que nous allons voir, par les bénédictions

qu'il lui a plu verser sur ses emplois, et outre cela sa providence en a voulu tirer jusqu'à vingt-deux prélats, tant archevêques qu'évêques, pour travailler très utilement, comme ils ont fait et font encore dans leurs diocèses; auxquels on pourrait ajouter un grand nombre de vicaires-généraux, officiers, archidiacres, curés, chanoines, directeurs de séminaires, supérieurs, visiteurs et confesseurs de religieuses, qui sont sortis de la même compagnie, et qui répandent de tous côtés la bonne odeur de Jésus-Christ par l'exemple de leurs vertus.

Sur quoi il faut observer que c'est principalement du chef de cette compagnie, savoir, de M. Vincent, que cette bénédiction s'est répandue sur tous les membres qui la composent, lesquels, par la dépendance et liaison qu'ils ont eues par ce moyen avec ce père des missionnaires, ont participé en quelque façon aux influences salutaires qu'il communiquait à tout le corps de sa Congrégation, dans lequel il avait dès le commencement introduit cette sainte pratique de faire des conférences pour s'entretenir sur les vertus et sur les devoirs de la vie ecclésiastique : en sorte que voyant par expérience le grand bien qui réussissait de ces conférences spirituelles pour l'avancement intérieur des sujets de sa Congrégation, il jugea que l'usage de ces mêmes conférences ne serait pas moins avantageux aux prêtres de dehors; et ce fut dans cette vue qu'il l'établit en la manière que nous avons dite en la section précédente. A ce sujet, parlant un jour à sa communauté de Saint-Lazare, il dit : « S'il y a des personnes au monde qui soient obligées de se servir et de profiter des conférences, il semble que ce sont les prêtres de la Congrégation de la Mission; parce que c'est à eux à qui Dieu s'est adressé pour introduire dans le monde, parmi les ecclésiastiques, cette manière de faire des conférences sur les vertus particulières. Quand je vins à Paris, je n'avais jamais vu de semblables conférences, au moins sur des vertus propres à son état particulier, et pour bien vivre en sa condition ; mais bien des académies où l'on conférait de quelques points de doctrine, et en quelques lieux des cas de conscience. Il y a environ cinquante ans que Mgr le cardinal de Sourdis introduisit dans son diocèse de Bordeaux cette manière de traiter de quelques points de la théologie morale, assemblant les curés et les autres prêtres, pour leur donner le moyen de s'en mieux instruire, et cela avec succès : mais sur des vertus propres à son état, et entre des ecclésiastiques du clergé comme nous, il ne s'en était point vu jusqu'à nous, et pour le moins je ne l'ai point vu ni ouï dire. Il est bien vrai que plusieurs bons religieux sont dans cette sainte pratique, ainsi que les anciens moines y étaient autrefois :

mais quoi qu'il en soit, c'est à cette chétive Congrégation qu'il a plu à Dieu s'adresser en ce siècle pour l'établir au dehors, non-seulement comme un antidote propre pour les bons prêtres, qui demeurent exposés pour le service des âmes à l'air corrompu du monde, mais aussi pour les aider à se perfectionner en leur profession. C'est donc à la Congrégation de la Mission que Dieu a inspiré de s'exciter et de s'affectionner, en la manière que nous le faisons, à l'exercice des vertus par les conférences, dans lesquelles on traite des motifs de les acquérir, de leur nature, de leurs actes particuliers, des moyens de les mettre en pratique, et enfin des obligations de notre état, tant envers Dieu qu'envers le prochain : voilà quelle est la fin de ces conférences. Or que serait-ce de nous si nous étions les premiers à les négliger? Quel compte aurions-nous à rendre à Dieu si nous venions à mépriser des moyens si utiles et si efficaces, que ces anciens pères et anachorètes embrassaient avec tant d'avidité, ainsi que Cassien le rapporte dans un livre qu'il en a fait? Il faut que j'avoue par ma propre expérience qu'il n'y a rien de si touchant, rien qui m'attendrisse tant, rien de tout ce que j'entends, que je lis ou que je vois, qui me pénètre à l'égal de ces conférences. »

Outre ces premiers fruits, qui ont été comme intérieurs à cette compagnie des ecclésiastiques qui s'assemblent à Saint-Lazare, il y en a eu plusieurs autres très-considérables qu'elle a produits au dehors. Et premièrement l'on peut rapporter entre ces fruits les effets salutaires que les bons exemples des ecclésiastiques de cette compagnie ont produits parmi les autres, car ces messieurs de la conférence étant pour la plupart assez considérables à raison de leur condition, ou de leur doctrine, ou des charges et bénéfices qu'ils tenaient dans l'Église, leur vie exemplaire a été de grand poids pour porter les autres à les imiter, soit en la modestie de leurs habits et de leurs cheveux, soit en leur éloignement des compagnies et des façons de faire du monde, soit en leur application aux œuvres de charité et autres fonctions propres de leur ministère; à quoi un grand nombre d'autres ont été attirés et se sont portés à faire le semblable : ce qui a donné en plusieurs lieux un grand sujet d'édification.

En second lieu, M. Vincent a souvent employé les plus savants et les plus pieux de cette compagnie à faire les entretiens de l'ordination, afin que leurs exhortations, qui étaient jointes aux exemples de leur vie, pussent profiter doublement à ce grand nombre d'ordinands qui se trouvent à Paris, de tous les diocèses de France; voyant d'un côté des modèles parfaits de la forme qu'ils devaient prendre, et d'un autre apprenant de leur bouche ce qu'ils devaient savoir et faire pour

leur ressembler. En quoi M. Vincent a imité le grand ouvrier de la nature, qui fait que les fruits d'un arbre produisent d'autres arbres semblables, et que les enfants d'un père deviennent les pères d'autres enfants; car cette compagnie d'ecclésiastiques étant une production des premiers exercices de l'ordination, elle est aussi devenue la cause de plusieurs bons effets à l'égard de ceux qui passent par les mêmes exercices.

En troisième lieu, messieurs les ecclésiastiques de la même compagnie ont été souvent envoyés ou appelés exprès en d'autres diocèses pour y travailler, soit aux exercices des ordinands, ou aux retraites spirituelles que quelques-uns de MM. les évêques ont fait faire aux curés, vicaires et autres ecclésiastiques de leurs diocèses. Quelques-uns même étant allés aux champs pour leurs affaires, se sont servis de l'occasion de leurs voyages pour assembler les ecclésiastiques des lieux où ils se trouvaient, et les porter à faire entre eux des conférences spirituelles touchant leurs fonctions et emplois; comme aussi à s'adonner à l'oraison mentale, et à la pratique des vertus conformes à leur vocation. Et comme une des fins de leur compagnie est de s'employer autant qu'ils pourront pour procurer le bien spirituel des prêtres, ils ont souvent et notablement contribué de leurs soins et de leurs aumônes à l'égard des pauvres prêtres qui se trouvaient non-seulement dans la nécessité, mais aussi dans le désordre, lesquels ils ont portés à une véritable conversion, et ont par ce moyen ôté le scandale de l'Eglise.

SECTION III.

DIVERSES MISSIONS FAITES PAR LES ECCLÉSIASTIQUES DE LA MÊME COMPAGNIE EN QUELQUES HÔPITAUX ET AUTRES LIEUX DE LA VILLE DE PARIS.

Comme entre tous les emplois auxquels les ecclésiastiques puissent s'appliquer, les missions ont toujours été estimées des plus utiles et avantageuses au salut des âmes, aussi M. Vincent écoutait volontiers les offres que messieurs de cette compagnie lui faisaient d'y aller travailler selon qu'ils le jugeraient expédient : et à cet effet plusieurs d'entre eux, avec son agrément, se joignaient aux prêtres de sa Congrégation pour les aider dans leurs missions. De plus, quelques-uns d'entre eux ont été souvent députés par leur compagnie, pour faire de leur chef plusieurs autres missions en divers diocèses, avec la permission et approbation de MM. les évêques, et particulièrement dans les plus grosses villes, où les prêtres de la Congrégation de la Mission

y vont pas; leur humilité les ayant portés à se réserver entièrement pour les pauvres lieux de la compagnie, comme nous avons dit ailleurs. Et il a plu à Dieu donner de telles bénédictions à ces missions, qu'on y a vu souvent des conversions qui ont donné autant d'étonnement que d'édification, par les restitutions, les réconciliations et autres effets extraordinaires qui s'en sont suivis.

Mais outre ces missions, auxquelles ils se sont appliqués depuis trente ans en quantité de villes et autres lieux de ce royaume, ils en ont fait d'autres non moins profitables dans la ville de Paris.

Avant que l'Hôpital général eût donné retraite aux pauvres mendiants, ils en ont assemblé plusieurs fois un bon nombre, auxquels en distribuant quelques aumônes ils faisaient des instructions nécessaires pour les disposer à faire de bonnes confessions, et à mener une vie plus chrétienne que par le passé. Ils réussirent particulièrement avec grande bénédiction en la mission qu'on fit aux pauvres Lorrains réfugiés à Paris, dont il a été parlé au premier livre.

Ils en ont fait aussi aux soldats du régiment des gardes du roi, qu'ils faisaient assembler en des lieux propres, avec l'agrément de leurs capitaines. Ils en ont fait encore en divers temps, en plusieurs grands et nombreux ateliers de la même ville de Paris, aux maçons et manœuvres qui y travaillaient; ce qui a toujours réussi avec fruit pour le bien spirituel de ces bonnes gens, qui pour la plupart n'assistaient guère aux instructions et catéchismes de leurs paroisses, et passaient leur vie dans une grande négligence des choses de leur salut. Et pour ne les point détourner de leurs ouvrages, l'on prenait les heures de leur relâche pour les instruire, et pour les disposer à faire de bonnes confessions générales.

Ils ont fait diverses missions en plusieurs hôpitaux de la même ville de Paris. Ils commencèrent dès l'année 1633 à faire mission dans l'hôpital des Quinze-Vingts, tant aux pauvres aveugles et à leurs familles, qu'au peuple de la ville qui voulut y prendre part. Ils ont fait de plus quantité de missions à diverses fois aux pauvres de l'hôpital de la Pitié, et particulièrement du Refuge, qui étant un lieu de retraite forcée aux femmes et filles qui se trouvaient dans le désordre, avait un particulier besoin d'être assisté pour le spirituel; et c'était le principal motif pour lequel M. Vincent, qui avait grande compassion de ces pauvres misérables créatures, portait volontiers les ecclésiastiques de cette compagnie, non-seulement à leur faire des missions de temps en temps, mais encore à les visiter les dimanches et fêtes, pour leur administrer les sacrements et leur prêcher la parole de Dieu, avec la permission et approbation de Mgr l'archevêque.

Ils ont fait aussi une mission à l'hôpital des Petites-Maisons, da lequel, outre les pauvres aliénés d'esprit auxquels la mission ne pou vait profiter, il se trouve quantité de pauvres familles avec lesquell plusieurs habitants du faubourg prirent part aux instructions q s'y firent. Ce fut en cette mission que l'on composa et rédigea l'Exe cice du Chrétien en une feuille, d'une manière fort succincte et fami lière, afin que les plus simples et les plus ignorants le pussent mieu entendre et pratiquer. Et il a plu à Dieu y donner une telle bénédic tion, que l'on en a depuis distribué dans toute la France et ailleur jusqu'à des millions, en peu de temps, avec un fruit incroyable parmi les pauvres, et autres personnes de toute sorte de condition.

Ils ont fait plusieurs missions à l'hôpital des galériens à la Tour nelle, qui est le lieu où ces pauvres criminels sont conduits, et gardé jusqu'au temps qu'on les mène aux galères : et comme leurs besoin spirituels sont pour lors extrêmes, aussi les instructions et assistance charitables qu'ils ont reçues de temps en temps de ces messieurs leu ont été d'un très-grand profit.

Ils se sont encore employés en tout temps à rendre diverses assis tances spirituelles aux pauvres malades de l'Hôtel-Dieu de Paris : ca une des principales résolutions de leur compagnie étant de procure le bien spirituel des pauvres, et cela ne se pouvant exécuter avec plu de fruit que dans l'Hôtel-Dieu de Paris, où il y en a un très-gran nombre, il fut premièrement résolu entre eux d'y aller tous en corp pour porter et disposer les pauvres malades à faire des confessions gé nérales; ensuite ils députèrent de temps en temps quelques-un d'entre eux, pour y aller tous les jours, et continuer cette même cha rité; et tous les vendredis il y en a eu toujours quelques-uns de cett compagnie qui ont été employés pour y faire des exhortations et de catéchismes aux convalescents. Enfin ces messieurs, de l'avis d M. Vincent, et par concert avec lui, y firent une mission entière e l'année 1639, selon le désir qu'en avaient témoigné les supérieur tant pour les malades, officiers et serviteurs, que même pour les reli gieuses de cet hôpital, auxquelles ils faisaient des conférences spir tuelles trois fois la semaine.

Enfin les pauvres mendiants ayant été renfermés dans l'Hôpital gé néral, et le premier recteur de cet hôpital ayant été tiré de cette com pagnie, comme l'intention de tous ceux qui ont contribué à ce gran œuvre, et particulièrement de messieurs les administrateurs et dire teurs nommés par le roi, était non-seulement de pourvoir à la men dicité et de retrancher tous les désordres qu'elle produisait, ma aussi de procurer le bien spirituel des pauvres qu'on enfermait, et

ailler efficacement à leur salut, il fut jugé expédient et même né-
aire dès le commencement de cet établissement de faire des mis-
s dans toutes les maisons de cet hôpital : à quoi messieurs les
ésiastiques de cette compagnie s'employèrent avec un très-grand
, et un succès plein de bénédiction. Et comme il entre tous les
s de nouveaux pauvres dans cet hôpital, et qu'il en sort aussi
ieurs, on y a souvent réitéré les missions ; et outre les assistances
que continuelles que les ecclésiastiques de cette compagnie ren-
t pendant le cours de l'année dans toutes les maisons de cet hôpi-
y allant ordinairement les dimanches et fêtes pour prêcher et con-
er, et en d'autres occasions, auxquelles ils ont été conviés par
i qui a succédé au premier recteur, lequel a aussi été tiré de la
e compagnie, il ne s'est guère passé d'années qu'ils n'y aient fait
lque mission, selon que le recteur l'a jugé expédient pour le plus
d bien des pauvres.

SECTION IV.

LQUES FRUITS REMARQUABLES DE DEUX MISSIONS FAITES PAR LES ECCLÉSIASTIQUES DE LA MÊME COMPAGNIE.

'est pour abréger, et faire voir comme un échantillon des bénédic-
s qu'il a plu à Dieu donner à ces ecclésiastiques, travaillant sous
irection et selon l'esprit de M. Vincent, que nous rapporterons
ement ici ce qui s'est passé de plus remarquable en deux missions
ls ont faites, laissant toutes les autres, pour ne pas ennuyer le
eur des redites qui seraient inévitables.

l y a plusieurs années que ces messieurs ayant entrepris de faire
sion dans un gros bourg qui était habité pour la plupart d'officiers
ustice et de cabaretiers, ils y trouvèrent beaucoup de désordres
mi les uns et les autres. Les cabaretiers étaient comme en posses-
de recevoir inpunément les habitants du lieu pour boire et ivro-
r les jours des dimanches et fêtes pendant le service divin. Et pour
qui est des officiers de justice, il y avait de grands abus qui allaient
qu'au scandale. Les juges allaient boire et manger avec les parties,
les traitaient dans les cabarets. Les procureurs n'en faisaient pas
ins, et ne voulaient travailler pour leurs parties que dans ces mê-
cabarets, où ils se faisaient traiter sans aucune diminution de
s droits, et usaient de tant de sortes de chicaneries pour prolon-
leurs procès, que souvent il se trouvait qu'un pauvre paysan avait
tout son bien en frais avant que son procès fût en état d'être
t ces jugements ne se rendaient presque point à l'audience,

mais ils faisaient toujours appointer les parties pour en tirer plus d'argent et les consumer tout en frais.

Les sergents ne faisaient pas moins de désordres et d'injustices : ce qui avait tellement décrié tous les officiers de ce lieu-là, que, selon le commun proverbe du pays, le lieu où se tenaient les séances pour rendre la justice était appelé *un pilier d'enfer*.

Or voici ce que les ecclésiastiques de cette compagnie, ou plutôt Dieu par eux, fit pour remédier à tous ces désordres. Premièrement ils parlèrent fortement en plusieurs de leurs prédications contre l'abus et le désordre qui se commettait chez les cabaretiers aux jours des dimanches et fêtes. Ils persuadèrent après à celui qui était chef de la police de faire un règlement et des défenses telles qu'il était nécessaire sur ce sujet ; de faire lui-même la visite des cabarets dans ces jours-là, et de punir par amendes et autres peines tant les cabaretiers que ceux qu'ils y rencontreraient pendant le service divin.

Après cela ils furent voir le prévôt, qui était le premier magistrat du lieu, et eurent diverses conférences avec lui, dans lesquelles ils lui remontrèrent qu'outre la gloire de Dieu et le devoir de sa conscience, il y allait de son honneur et même de son intérêt de ne pas souffrir ces désordres et toutes ces injustices, et de prendre une forte résolution de travailler à les déraciner. Enfin ils lui persuadèrent d'employer son autorité et imposer des peines, soit d'amendes, ou interdiction aux procureurs, sergents, ou autres officiers de justice qui manqueraient à leur devoir ; leur faisant défense d'aller avec leurs parties dans les cabarets, tenant la main à ce qu'ils ne prolongeassent les procès par leurs chicaneries, et jugeant aux audiences tous les procès qu'il pourrait, sans les appointer à écrire, qu'en une absolue nécessité. Après quoi comme parmi ceux qui travaillaient en cette mission il y en avait qui appartenaient à des présidents et conseillers du parlement, ils lui donnèrent assurance qu'en cas qu'on interjetât appel des règlements qu'il ferait ou des amendes et peines qu'il imposerait pour ce sujet, l'on s'emploierait pour les faire maintenir et autoriser par les juges supérieurs. Ce qu'il promit d'accomplir, et d'y être ferme et constant à l'avenir.

Ensuite ils firent assembler tous les procureurs du lieu, et dans une conférence qu'ils eurent avec eux, ils leur représentèrent la nécessité qu'il y avait de réformer tous ces abus et désordres auxquels ils se laissaient aller, qu'ils ne pouvaient absolument faire leur salut tant qu'ils demeureraient en cet état, et que même on ne pouvait pas licitement ni validement leur administrer le sacrement de pénitence s'ils ne prenaient une entière et ferme résolution de se comporter autre-

ment qu'ils n'avaient fait, et d'obéir simplement aux règlements qu'on leur devait prescrire sur ce sujet. Enfin ils les exhortèrent et prièrent instamment de faire de leur bonne volonté et pour l'amour de Jésus-Christ ce à quoi M. le prévôt pouvait les obliger, et même les contraindre par l'autorité de sa charge : à quoi ils acquiescèrent et le promirent de grand cœur.

Ils eurent une semblable conférence avec les sergents, lesquels leur présentèrent une grande liste de tout ce qui regardait la fonction de leurs charges, qui contenait vingt-cinq ou trente articles, à la marge de chacun desquels l'on écrivit la manière selon laquelle ils devaient s'y comporter; à quoi ils se soumirent tous, et, pour une marque plus assurée de leur soumission, ils en dressèrent un acte, auquel tous souscrivirent.

Après ces conférences et les résolutions qui y furent prises, tous ces officiers de justice se présentèrent au sacrement de pénitence, avec grande édification pour le public. Et l'on a su depuis que toutes ces choses avaient été exécutées et observées avec une telle exactitude, que même le prévôt n'épargna pas son propre père, qui était procureur, l'ayant en pleine audience condamné à l'amende pour avoir voulu dans un procès user de quelques chicanes et employer des formalités inutiles.

L'autre mission dont nous avons à parler dans cette section se fit au faubourg Saint-Germain de la ville de Paris en l'année 1641, à laquelle les ecclésiastiques de cette compagnie travaillèrent avec grande bénédiction. Ce faubourg était alors comme la sentine, non-seulement de Paris, mais presque de toute la France, et servait de retraite à tous les libertins, athées et autres personnes qui vivaient dans l'impiété et dans le désordre; la grande difficulté d'y apporter remède, qui passait dans l'esprit de plusieurs pour impossibilité morale, leur donnant occasion de se licencier en toutes sortes de débauches et de vices avec une entière impunité. Une dame de grande vertu, touchée de ressentiment de tant de péchés énormes qui se commettaient contre Dieu, en déchargea son cœur à M. Vincent, et, connaissant les effets admirables que Dieu opérait de tous côtés par ses missions, elle lui proposa la pensée qu'elle avait eue qu'on en fît une dans ce faubourg. M. Vincent lui représenta que cela ne se pouvait pas faire par les siens, lesquels par leur institut ne devaient point faire mission dans les villes épiscopales, et que d'ailleurs il voyait des obstacles et des difficultés presque insurmontables à entreprendre un tel ouvrage dans ce faubourg, eu égard à tous les désordres qui y régnaient et au peu de disposition qui s'y trouvait. Cette dame

ne désista point pour cela, mais redoubla ses prières avec de si fortes instances, qu'enfin M. Vincent, croyant que c'était Dieu qui l'inspirait d'agir de la sorte, en parla à la compagnie des ecclésiastiques qui s'assemblent à Saint-Lazare, et leur proposa d'entreprendre cette mission. Ils y ressentirent d'abord beaucoup de répugnance, et représentèrent à M. Vincent diverses raisons très-fortes pour lesquelles ils n'estimaient pas se devoir engager à une telle entreprise, de laquelle, selon toutes les apparences humaines, ils ne pouvaient attendre aucun bon succès. Néanmoins M. Vincent, après avoir beaucoup recommandé cette affaire à Notre-Seigneur, persista dans ses premiers sentiments, et leur dit qu'il y avait sujet de croire que Dieu demandait d'eux ce service, et que sa bénédiction et sa grâce pouvaient surmonter tous les obstacles, et en tirer quelque grand bien, malgré tous les efforts de la malice des démons et des hommes. Et voyant que sa fermeté faisait peine à quelques-uns de ceux qui avaient opiné au contraire, il se mit à genoux, et demanda pardon à toute la compagnie de ce qu'il avait été si misérable que d'avoir trop soutenu son sentiment, mais qu'il avait été pressé intérieurement de le faire ainsi, parce qu'il croyait que Dieu demandait ce service de leur piété et de leur zèle. La grande humilité de ce saint homme fit un tel effet sur les esprits, que ceux qui étaient les plus opposés à cette mission donnèrent aussitôt les mains, et d'un commun consentement, par un esprit de soumission, résolurent de l'entreprendre. Mais avant que de la commencer, ils concertèrent avec M. Vincent de tout ce qu'ils y avaient affaire, voulant absolument se conduire selon ses avis et ses ordres. Et, ce qui est digne de remarque, lui ayant demandé de quelle façon et avec quelle méthode ils devaient faire les prédications et les catéchismes, vu que les personnes auxquelles ils auraient à parler étaient bien différentes des gens de la campagne, et qu'ils seraient exposés aux censures et répréhensions de plusieurs, ce grand serviteur de Dieu leur répondit que la façon et la méthode qu'il estimait la plus propre et la plus utile était d'agir avec la même simplicité qu'ils avaient fait dans toutes les autres missions, auxquelles il avait plu à Dieu donner tant de bénédiction : que l'esprit du monde dont ce faubourg était rempli ne se pouvait combattre ni abattre avec plus de succès que par l'esprit de Jésus-Christ; qu'ils devaient entrer dans ses mêmes sentiments, et chercher comme lui, non leur propre gloire et estime, mais uniquement la gloire de Dieu; mais se mettre comme lui dans la disposition d'embrasser les abjections et les mépris, et même de souffrir les contradictions et les persécutions, si telle était la volonté de Dieu; prêcher et parler comme lui, sim-

plement et familièrement, avec humilité et charité, et par ce moyen ils pourraient avoir cette confiance que ce ne serait point eux, mais Jésus-Christ qui parlerait par eux, et qui se servirait d'eux comme des instruments de sa miséricorde et de sa grâce pour toucher efficacement les cœurs les plus endurcis et convertir les esprits les plus rebelles.

Ces messieurs reçurent tous ces avis comme si Jésus-Christ leur eût parlé par la bouche de son serviteur. Ils commencèrent donc à travailler à cette mission dans un parfait acquiescement à la volonté de Dieu et une grande confiance en sa bonté : il lui plut aussi y verser des bénédictions toutes extraordinaires, et communiquer des grâces si abondantes et si efficaces qu'elles opérèrent des conversions presque miraculeuses, dont ceux même qui travaillaient à cette mission étaient tout remplis d'étonnement, voyant si peu de proportion entre les moyens qu'ils employaient et les effets qui en réussissaient : car, outre le grand concours qu'il y avait ordinairement à leurs prédications et catéchismes, quoiqu'ils les fissent d'une manière fort simple et familière, selon les avis de M. Vincent, ils étaient surpris d'admiration voyant ensuite des pécheurs invétérés, des usuriers endurcis, des femmes abandonnées, des libertins qui avaient passé toute leur vie dans les désordres, enfin des hommes sans foi et sans Dieu, qui se venaient jeter à leurs pieds, les yeux tout baignés de larmes et le cœur vivement touché du regret de leurs péchés, qui demandaient miséricorde. L'on pouvait bien reconnaître par là, et dire avec vérité : *Digitus Dei hic est*, ou bien, *Non manus nostra, sed Dominus fecit hæc omnia*. Et certes s'il fallait rapporter en détail tous les biens qui se firent en cette mission, toutes les conversions, réconciliations, restitutions, etc., il y aurait de quoi remplir un volume. Il suffira de rapporter ici une chose très-digne de remarque qui arriva à la fin de la mission. Un bourgeois de Paris ayant eu dévotion d'assister à toutes les actions qui s'y étaient faites, et ayant vu les grands biens que Dieu y avait opérés, en fut tellement touché qu'il vint un jour dans la maison où ces ecclésiastiques prenaient leur réfection, et ayant demandé à parler aux principaux d'entre eux, il leur dit qu'il était homme veuf, Dieu ayant retiré de ce monde sa femme et ses enfants, et qu'il venait leur offrir tous ses biens temporels, qui consistaient en sept ou huit mille livres de rente, et sa personne même pour les servir le reste de sa vie, pourvu qu'ils voulussent toujours demeurer ensemble et continuer en d'autres lieux le travail qu'ils avaient fait en ce faubourg, ajoutant qu'il ne croyait pas pouvoir rendre à Dieu un meilleur service ni procurer un plus grand bien à l'Église, ni par consé-

quent mieux employer sa personne et ses biens. On le remercia fort affectueusement de cette bonne volonté, et on lui représenta que, quoique tous ceux qui avaient travaillé à cette mission fussent dans la résolution de servir Dieu toute leur vie en des emplois semblables, qu'ils ne pouvaient pas néanmoins pour plusieurs raisons se lier ensemble en la manière qu'il désirait, et que Dieu néanmoins aurait bien agréable sa bonne volonté.

La providence de Dieu voulut se servir de cette mission, non-seulement pour les biens qu'elle opéra pour lors, mais aussi pour disposer le faubourg aux bénédictions et grâces qu'il voulait y répandre dans la suite du temps, par le ministère de M. l'abbé Olier, lequel, peu après, fut appelé à la cure de Saint-Sulpice, où, avec messieurs de sa communauté et de son séminaire, il a non-seulement conservé, mais augmenté et perfectionné le bien qui avait été fait en cette mission.

SECTION V.

LA COMPAGNIE DES ECCLÉSIASTIQUES QUI S'ASSEMBLENT A SAINT-LAZARE A DONNÉ COMMENCEMENT A PLUSIEURS AUTRES SEMBLABLES COMPAGNIES QUI ONT ÉTÉ ÉTABLIES EN DIVERS DIOCÈSES.

Comme c'est le propre de la charité de se communiquer, aussi ces bons ecclésiastiques, étant animés de cette vertu, en quelques lieux qu'ils se trouvassent, étaient dans un désir continuel de rendre les autres participants du même esprit que Dieu leur avait communiqué par l'entremise de M. Vincent. De là est venu que plusieurs d'entre eux se rencontrant en d'autres diocèses, soit qu'ils y fussent allés pour leurs affaires particulières, soit qu'ils y eussent été appelés pour travailler aux missions ou pour remplir quelques charges ou bénéfices, tâchaient, en toutes occasions, de porter les autres ecclésiastiques à faire des assemblées entre eux, avec la permission et l'agrément de leurs évêques, pour conférer et s'entretenir ensemble de tout ce qui pouvait concerner les vertus et les emplois propres de leur état. Et même plusieurs prélats ayant eu connaissance de grands avantages que ces conférences pouvaient produire dans leurs diocèses, les y établirent, non-seulement dans leurs villes épiscopales pour le clergé de leurs églises, mais encore en divers lieux de leurs diocèses, pour les curés et vicaires de la campagne.

Or, pour faire voir quelque petit échantillon des fruits que ces assemblées et conférences ont produits dans les lieux où elles ont été

établies hors de Paris, nous rapporterons ici les extraits de quelques lettres qui ont été écrites sur ce sujet.

Feu M. l'abbé Olier, qui était un des premiers de cette conférence de Saint-Lazare, étant allé faire mission dans les lieux dépendants de son abbaye de Pébrac en Auvergne, avec quelques prêtres de la Congrégation de la Mission, et quelques autres de la Conférence, en l'année 1636, il porta messieurs les chanoines de l'église cathédrale du Puy à former une semblable compagnie, et leur donna les mêmes règlements, accommodés néanmoins à leur profession de chanoines; et à ce sujet ils écrivirent une lettre à messieurs les ecclésiastiques de la compagnie de Paris, contenant que, M. l'abbé de Pébrac leur ayant fait récit de ce qui se pratiquait en leur compagnie, ils en avaient conçu un très-grand désir de l'imiter; que pour cela ils s'étaient prescrit un règlement à peu près conforme à celui de Paris, à la réserve de quelques articles qu'ils avaient ajustés à leurs exercices particuliers, lesquels ils leur envoyaient, les suppliant de les voir et d'y changer ce qu'ils jugeraient à propos, et de les associer à leur compagnie, leur faisant part de leurs prières et sacrifices.

Le même sieur abbé, écrivant aux ecclésiastiques de la compagnie de Paris sur le sujet de celle qui avait été nouvellement établie au Puy : « Vous êtes établis, leur dit-il, par Notre-Seigneur dans la ville de Paris, comme des lumières posées sur un grand chandelier pour éclairer tous les ecclésiastiques de la France; à quoi vous devez être particulièrement encouragés par les grands fruits et profits spirituels que fait, dans la ville du Puy, la compagnie de Messieurs les ecclésiastiques, qui ont heureusement participé à votre esprit. Ils donnent des exemples de vertu qui ravissent toute la province : les catéchismes se font par eux en plusieurs endroits de la ville; la visite des prisons et des hôpitaux y est fréquente; et à présent ils se disposent pour aller faire des missions dans tous les lieux qui dépendent du chapitre. Je demeure confus, voyant leur zèle, et de ce qu'ils désirent que j'aille faire l'ouverture de cette mission, en étant si peu capable. »

Messieurs les chanoines de l'église cathédrale de Noyon ayant formé une semblable compagnie par les soins de M. Bourdin, docteur en théologie et archidiacre de cette église, qui était aussi du nombre des ecclésiastiques de la compagnie de Paris, leur écrivirent, au mois de novembre 1637, en ces termes : « Messieurs, voici un petit ruisseau qui retourne à sa source; nous prenons la liberté de vous parler de la sorte, puisque notre petite assemblée naissante ne reconnait, après Dieu, autre principe de son établissement et de son être, que votre vénérable compagnie, dont la renommée, les saintes pratiques de

charité et de piété qui s'y exercent continuellement, les avantages singuliers qu'en reçoit la sainte Église, les fruits incomparables qu'en retirent les ecclésiastiques qui ont le bonheur d'y être admis, nous ont excités d'en établir une semblable parmi nous. Pour ce sujet nous nous sommes assemblés plusieurs fois, et après avoir bien concerté et enfin conclu l'affaire, nous avons dressé ce petit règlement que nous vous envoyons ; et, bien que nous ayons tâché de le conformer au vôtre et ajuster le plus que nous avons pu à la condition des chanoines et des autres ecclésiastiques ; néanmoins nous vous supplions humblement nous faire la charité de le voir, l'examiner, y ajouter, retrancher et changer ce que vous jugerez à propos. Quand il aura passé par votre censure, nous le suivrons avec plus d'inclination et d'assurance. Au reste, nous ne saurions vous exprimer les obligations que nous avons à sa divine bonté de nous avoir inspiré un désir si avantageux, et à vous, Messieurs, de nous avoir donné un si bel exemple, et frayé un chemin si favorable et si assuré pour nous porter aux saints devoirs de notre condition. Nous en bénirons à jamais, Dieu aidant, son éternelle providence, et tâcherons de reconnaître en votre endroit, par nos prières, le bénéfice singulier que nous avons reçu de vous. Cependant permettez-nous encore, Messieurs, de prendre cette liberté, que de vous demander par écrit le résultat d'une de vos conférences sur l'esprit particulier de votre compagnie, afin que nous puissions tous nous bien revêtir de cet esprit, sans lequel nous ne pourrions jamais bien réussir en notre entreprise. Nous demandons encore à votre charité qu'il vous plaise nous assurer de votre association, et de nous faire part de vos saints sacrifices et prières, *ut qui cœpit in nobis opus bonum, ipse perficiat solidetque ;* ce sont les obligations éternelles que nous vous aurons, etc. »

Les ecclésiastiques de la ville de Pontoise ayant formé entre eux une pareille association, en écrivirent à M. Vincent, au mois de mai de l'année 1642, par la plume de l'un des principaux de leur compagnie, en ces termes :

« La petite compagnie de la Conférence des ecclésiastiques de Pontoise m'a obligé de vous écrire, pour vous témoigner les satisfactions que nous ressentons tous de notre petite assemblée. Il faut que je vous confesse qu'au commencement nous ne savions pas encore ce que c'était ; mais à présent nous goûtons tous les jours de plus en plus les grâces et les bénédictions qu'il plaît à Notre-Seigneur d'y verser. Nous voyons tous quel profit nous en peut arriver en notre particulier, et dans tout le corps de l'Église. C'est à vous, Monsieur, à qui, après Dieu, nous avons toutes les obligations de nous avoir

reçus pour être associés à votre bonne et vertueuse compagnie de Paris. Nous avons tiré de vous les premières instructions pour cette petite compagnie, qui nous ont servi de semence pour produire plusieurs biens qui s'y présentent tous les jours à faire, et auxquels Dieu donne accroissement et bénédiction. Nous vous demandons une grâce, qui est que, comme nous ne sommes encore que des enfants en la vertu, qui n'avons pas assez de force pour nous soutenir et pour nous conduire, il vous plaise nous accorder de fois à autre la visite de quelqu'un des ecclésiastiques de votre compagnie de Paris, qui nous apprenne à marcher avec plus de solidité dans les exercices que nous commençons tous avec grand courage. Nous vous découvrons ainsi notre faiblesse, afin que vous nous fassiez le bien de nous vouloir assister. »

Une semblable compagnie ayant été établie en la ville d'Angoulême, l'un des ecclésiastiques qui la composaient écrivit la lettre suivante, en l'année 1644, à M. Vincent, au nom de tous les autres:

« Notre compagnie, lui dit-il, a cru ne devoir pas différer plus longtemps à vous rendre ses devoirs, et vous témoigner qu'elle ne se reconnaît pas digne de l'honneur que vous lui faites, de prendre part en ce qui touche son avancement et sa perfection. Elle vous supplie très-humblement, Monsieur, de lui permettre qu'elle vous reconnaisse pour son grand-père, puisque c'est un de vos enfants de qui Dieu s'est servi pour la mettre au monde ; et que vous ajoutiez encore cette obligation à la première, de la regarder non comme une étrangère, mais comme votre petite-fille, et de faire en sorte que cette belle et illustre compagnie de Paris, qui est comme votre fille aînée, ne dédaigne pas de la tenir pour sa sœur, quoiqu'elle lui soit inférieure en toute manière. »

Nous laissons quantité de semblables lettres écrites d'Angers, de Bordeaux, et d'autres villes de ce royaume, et même d'Italie, où de pareilles compagnies et conférences ont été établies à l'exemple de celles de Paris ; et nous finirons ce chapitre en rapportant les sentiments que M. Godeau, alors évêque de Grasse, et maintenant de Vence, témoigna de cette compagnie, en l'année 1637, par la lettre suivante, qu'il écrivit un peu avant son départ :

« Messieurs, je pensais bien aujourd'hui avoir l'honneur de vous dire adieu, mais je suis tellement accablé d'affaires, que je ne me saurais donner ce contentement. Trouvez donc bon, s'il vous plaît, que je vous conjure par cette lettre de vous souvenir de moi dans vos sacrifices; et croyez que je tiens à une bénédiction singulière d'avoir été reçu parmi vous. Le souvenir des bons exemples que j'y ai vus et des cho-

ses excellentes que j'y ai entendues rallumera mon zèle quand il sera éteint, et vous serez les modèles sur lesquels je tâcherai de former de bons prêtres. Continuez donc vos saints exercices dans le même esprit, et répondez fidèlement aux desseins de Jésus-Christ sur vous, qui veut sans doute renouveler par votre moyen la grâce du sacerdoce en son Église. »

CHAPITRE IV.

LES RETRAITES SPIRITUELLES.

SECTION I.

UTILITÉ DES RETRAITES SPIRITUELLES.

La perfection des ecclésiastiques dans leur état est un ouvrage qui demande des aides intérieures et extérieures d'autant plus grandes, qu'ils y trouvent ordinairement de grands obstacles dans le monde, où ils sont obligés de vivre, et où non-seulement les conversations et les affaires, mais encore les occasions périlleuses et les tentations fréquentes auxquelles ils sont exposés, ébranlent assez souvent, et quelquefois renversent les meilleures résolutions qu'ils auraient prises, si elles ne sont soutenues et affermies par quelque puissant renfort. Il est vrai que les exercices de l'ordination servent grandement à les établir dans le véritable esprit de leur vocation, et que les conférences spirituelles peuvent beaucoup les y perfectionner : mais M. Vincent connaissant par une longue expérience combien grande est la faiblesse et l'inconstance de la volonté humaine, et jugeant qu'il était nécessaire d'employer encore quelque autre moyen pour leur donner un entier affermissement dans le bien, il n'en trouva point de plus propre que l'usage des retraites spirituelles, par l'exercice desquelles on se mettait en disposition de recevoir un nouveau surcroît de grâces, et d'être revêtu de la vertu d'en haut, selon ce que Notre-Seigneur dit à ses apôtres lorsqu'il leur ordonna de se tenir en retraite depuis le jour de son Ascension jusqu'à celui auquel il leur enverrait son Saint-Esprit.

C'est ce qui excita M. Vincent à faire tout son possible pour faciliter l'usage et la pratique de ces retraites spirituelles, avec d'autant plus d'affection qu'il reconnut fort bien que leur utilité ne se bornait pas aux seuls ecclésiastiques, mais qu'elle pouvait aussi s'étendre aux

personnes laïques de toute sorte de condition, et les aider efficacement à mener une vie conforme aux obligations qu'ils ont contractées par le saint baptême : car, considérant combien il y en a peu parmi les chrétiens qui fassent attention, comme ils doivent, à ces obligations, et qui se conduisent selon les vérités et maximes de l'Évangile de Jésus-Christ; et reconnaissant bien que ce manquement ne provenait en la plupart que faute de réflexion et de considération sur ces vérités et sur ces maximes, il crut que ce serait faire un service agréable à Dieu, avantageux à l'Église et salutaire aux âmes, que de rendre facile et familière, autant qu'il se pourrait, cette pratique des retraites spirituelles, qu'il jugeait très-propre pour remédier à ce défaut. Et pour rétablir les chrétiens dans le véritable esprit du christianisme, on a trouvé sur ce sujet un petit écrit de sa main qui contient ce qui suit : « Par ce mot de retraite spirituelle, ou d'exercices spirituels, il faut entendre un dégagement de toutes affaires et occupations temporelles, pour s'appliquer sérieusement à bien examiner l'état de sa conscience, à méditer, contempler, prier, et préparer ainsi son âme pour se purifier de tous ses péchés et de toutes ses mauvaises affections et habitudes, pour se remplir du désir de ses vertus pour chercher et connaître la volonté de Dieu, et, l'ayant connue, s'y soumettre, s'y conformer, s'y unir, et ainsi tendre, avancer et enfin arriver à sa propre perfection. »

Par ce peu de paroles on connaît que, selon le sentiment de ce grand serviteur de Dieu, les retraites spirituelles, et tout ce qui s'y pratique, n'est à autre fin que de renouveler entièrement l'homme intérieur; et en le purgeant de ses péchés, de toutes ses mauvaises habitudes, affections vicieuses, passions déréglées et autres défauts et imperfections, lui faire ouvrir les yeux de l'âme, et connaître plus clairement les obligations particulières de son état, pour s'en mieux acquitter, les vertus qui lui sont convenables, pour les pratiquer, et surtout pour s'établir solidement dans une vraie charité, qui unisse son cœur à toutes les puissances de son âme à Dieu, et qui le mette dans la disposition de pouvoir véritablement dire avec le saint Apôtre : Non, ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi.

C'est pour parvenir à cette fin que l'on règle tout le temps et tous les exercices de ces retraites ; on s'y applique à diverses méditations et lectures spirituelles; on y examine sa conscience; on y fait de bonnes confessions générales, ou au moins depuis la dernière, si on en a déjà fait quelqu'une; on prend des résolutions, non-seulement d'éviter les péchés et toutes les occasions qui pourraient y porter, mais aussi de se mettre dans la pratique des vertus et des œuvres confor-

mes à sa condition ; on s'y prescrit un ordre ou règlement de vie pour l'avenir ; et, si on n'a point encore fait choix d'aucun état, l'on consulte Dieu par de ferventes prières, afin qu'il lui plaise faire connaître là-dessus sa volonté ; enfin l'on se met dans les dispositions de mener une vie vraiment chrétienne, et d'acquérir la perfection de son état.

M. Vincent recommandait particulièrement aux siens sur ce sujet qu'ils fissent bien entendre à ceux qui entraient en retraite, que la fin des exercices qui s'y pratiquaient était de se rendre parfait chrétien, chacun selon sa vocation ; parfait écolier, si c'est un étudiant ; parfait soldat, s'il fait profession de suivre les armes ; parfait justicier, s'il est dans quelque office de judicature ; parfait ecclésiastique, si c'est une personne engagée aux saints ordres ; et quand c'est un prélat, qu'il se rende parfait comme un saint Charles Borromée. Que si ceux qui entrent en retraite y viennent pour faire choix d'un état de vie ou pour déraciner quelque vice qui les gourmande, ou pour acquérir quelque vertu, ou pour quelque autre dessein particulier, il faut, disait-il, faire butter tous les exercices de leur retraite à cette fin, et aider particulièrement ceux qui ont la pensée de quitter le monde, mais en telle sorte qu'on suive toujours, dans les avis qu'on leur donne, les maximes de l'Évangile, et non pas les vues de la prudence humaine, et qu'on se garde bien de les déterminer quant à la religion ou communauté qu'ils auraient à choisir, étant une affaire qu'ils doivent résoudre avec Dieu seul, quoiqu'il soit à propos de les avertir, en général, de choisir et de préférer les mieux réglées.

Enfin, comme il est constant que la plupart des hommes se perdent par le défaut de considération et d'attention aux choses de leur salut, et que la source principale des péchés et des désordres dans lesquels tant de personnes passent presque toute leur vie n'est autre, sinon qu'on ne pense point comme il faut à la fin pour laquelle Dieu nous a donné l'être et la vie, on ne considère point les bienfaits qu'on a reçus de sa bonté ; on ne fait point d'attention à la doctrine et aux exemples que Jésus-Christ nous a donnés, ni à la grâce des sacrements qu'il a institués ; on ne considère point les pernicieux effets du péché, la vanité du monde, les tromperies de la chair, la malice et les artifices du diable, la brièveté de la vie, l'incertitude du moment de la mort, les jugements redoutables de Dieu, l'éternité bienheureuse ou malheureuse, et autres semblables vérités qui sont de la dernière conséquence pour le salut. M. Vincent disait que les exercices spirituels des retraites suppléent à tous ces défauts, par la sérieuse réflexion qu'on y fait sur toutes ces vérités, les considérant et pesant

[redacted]

chacune en particulier au poids du sanctuaire ; et il estimait avec raison, qu'entre tous les moyens spirituels que Dieu a mis au pouvoir des hommes pour remédier aux désordres de leur vie, et les aider à faire progrès en la vertu, il n'y en avait point de plus efficace et dont on remarquât des effets plus sensibles, plus fréquents et plus merveilleux que celui des retraites : de sorte que si les pécheurs ne se corrigent et ne s'amendent par ce remède, il faut des miracles pour les convertir.

SECTION II.

ZÈLE DE M. VINCENT POUR PROCURER A TOUTES SORTES DE PERSONNES LE MOYEN DE FAIRE DES RETRAITES SPIRITUELLES.

Comme la pratique des retraites spirituelles est un moyen très-propre et très-salutaire, ainsi que nous avons dit en la section précédente, pour sanctifier et perfectionner les âmes, Dieu l'a aussi inspiré à son Eglise dès les premiers siècles du Christianisme; et tous ces grands saints qui s'étaient retirés dans les déserts d'Égypte, et ailleurs, l'ont pratiqué avec bénédiction. Dans ces derniers temps, plusieurs saints personnages en ont renouvelé la pratique, et entre les autres saint Ignace a donné heureusement l'adresse aux personnes engagées dans le monde de trouver des lieux de retraite aussi bien dans les villes que dans les déserts ; mais comme ces lieux étaient encore peu fréquentés, et les exercices de ces retraites assez rarement pratiqués par les personnes séculières, M. Vincent, poussé d'un ardent désir de procurer de plus en plus la gloire de Dieu et le salut des âmes, a fait en sorte que ces retraites fussent d'un facile accès à toutes sortes de personnes, tant laïques qu'ecclésiastiques ; et il en a rendu ensuite l'usage plus fréquent qu'il n'avait jamais été, ayant, par une charité fort désintéressée et, en quelque façon, excessive, ouvert la porte de sa maison et de son cœur à tous ceux qui ont voulu venir pour participer à ce bien, les y recevant sans aucune acception de personnes, avec une affection toute cordiale et plus que paternelle. En quoi il s'est rendu un parfait imitateur de ce père de famille de l'Évangile, qui admettait à son festin tous ceux qui s'y présentaient, quoique pauvres, aveugles, boiteux, estropiés, etc., les envoyant chercher non-seulement dans les rues et les places de la ville, mais aussi jusque dans les lieux champêtres et autres plus écartés, pour les y convier, et même pour les presser d'y venir prendre part : car il faut avouer que ce grand serviteur de Dieu a fait paraître en nos jours un semblable spectacle, qui donnait tout ensemble de l'étonnement et

de l'édification, lorsqu'on voyait dans le même réfectoire de la maison de Saint-Lazare, parmi les missionnaires, un grand nombre d'autres personnes de dehors, de tout âge et de toute condition, de la ville et des champs, de pauvres et de riches, de jeunes et de vieux; d'étudiants et de docteurs; des prêtres, des bénéficiers, et des personnes constituées en dignité ecclésiastique et prélature; des gentilshommes, des comtes, des marquis, etc.; des procureurs, des avocats, des conseillers, des présidents, des maîtres de requêtes et autres officiers de justice; des marchands, des artisans, des soldats et jusqu'à des pages et des laquais; tous lesquels étaient reçus, logés et nourris dans ce grand hospice de charité, pour y faire leur retraite, et pour y trouver le remède à leurs infirmités spirituelles, et les assistances nécessaires pour se mettre dans les voies de leur salut.

Il se trouve, de compte fait, que cette seule maison de Saint-Lazare de Paris a reçu, logé et nourri toutes les années sept à huit cents personnes pour y faire la retraite spirituelle, sans parler des autres maisons de la Mission, qui en reçoivent aussi autant qu'elles peuvent, et particulièrement celle de Rome, où il y en a toujours plusieurs; de sorte que faisant la supputation de ces retraites spirituelles depuis l'année 1635 qu'elles ont été plus fréquentes, jusqu'à la mort de M. Vincent, arrivée vingt-cinq ans après, il s'en est fait plus de vingt mille, dans lesquelles, par le moyen des confessions générales et des autres exercices qui s'y pratiquent, on a remédié à un nombre presque innombrable de désordres de familles et de consciences : on a réconcilié à Dieu une très-grande multitude de pécheurs publics et secrets; on a remis dans le chemin du salut les âmes qui en étaient écartées; on a procuré aux justes un surcroît de justice et de grâce, et on a mis entre les mains des uns et des autres des armes offensives et défensives contre le monde, la chair et le diable, par les avis salutaires qu'ils y ont reçus, pour résister à toutes leurs attaques, et remporter de glorieuses victoires contre les ennemis de leur salut.

Il est vrai que, dans les premiers commencements, on ne recevait pas tant de personnes à faire la retraite, et que ce fut petit à petit que ce nombre vint à s'augmenter; mais enfin la charité de M. Vincent, qui n'avait point de bornes, voulut qu'on ouvrît les bras pour en recevoir le plus qu'on pourrait, et cela gratuitement aux dépens de la maison, sans qu'il y ait fondation faite pour ce sujet. Et quoique, entre les personnes qui viennent faire les exercices de la retraite, il s'en trouve quelques-unes plus accommodées, lesquelles, pour n'être à charge, laissent en sortant quelque petite rétribution, qu'il n'a pas voulu qu'on refusât, étant ainsi volontairement offerte, cela néan-

moins est arrivé fort rarement ; et, comme l'on n'exige et ne demande rien de personne, il y en a très-peu qui usent de cette reconnaissance, soit qu'ils ne le puissent ou qu'ils n'y pensent pas ; sachant qu'on ne reçoit pas les personnes dans cette vue, mais par le motif de la charité et par le zèle de leur salut et de leur perfection.

Or, quoique cette maison de Saint-Lazare soit fort incommodée et grandement endettée, tant pour ce sujet que pour les exercices de l'ordination, elle continue néanmoins et continuera, Dieu aidant, autant qu'elle pourra, ces bonnes œuvres pour la gloire de Dieu, et pour la consolation et l'utilité du public, qui peut tirer de grands avantages spirituels d'une maison toujours ouverte à ceux qui ont volonté de s'y retirer pour faire un renouvellement de vie. Et en cela les enfants de M. Vincent font connaître qu'ils ont hérité de son véritable esprit, car ce père des missionnaires n'épargnait rien quand il était question de procurer le salut des âmes, considérant que Notre-Seigneur avait donné son sang et sa vie pour ce sujet : et il ne pouvait se persuader que sa Congrégation vînt jamais à manquer de biens temporels tandis qu'elle les emploierait et consumerait dans les œuvres de charité ; et même il témoignait être bien aise de la voir quelquefois dans le besoin pour ce sujet, afin que ses enfants apprissent par leur propre expérience à dépendre plus absolument de la providence de Dieu, et qu'ils eussent occasion de dire parmi les incommodités et affaires fâcheuses, comme saint Pierre au milieu des vagues et des tempêtes : *Seigneur, nous périssons ; sauvez-nous !* Et en effet, Dieu a préservé cette petite barque, comme par miracle, du dernier accablement dont elle s'est vue souvent menacée ; de quoi toutefois la charité de ce père des missionnaires ne recevait aucun déchet. A ce propos, un frère de la Mission, voyant la maison surchargée d'un nombre excessif de ceux qui faisaient les exercices de la retraite, prit la liberté de lui dire un jour qu'il semblait qu'on recevait un trop grand nombre d'exercitants ; auquel il dit pour toute réponse : *Mon frère, c'est qu'ils se veulent sauver.*

Une autre fois, comme on lui représentait dans un entretien familier que la maison faisait une trop grande dépense pour entretenir tant de personnes qui venaient y faire leur retraite, et qu'elle s'était beaucoup engagée pour ce sujet, il répondit : « Si nous avions trente ans à subsister, et qu'en recevant ceux qui viennent faire retraite nous n'en dussions subsister que quinze, il ne faudrait pas laisser pour cela de les recevoir. Il est vrai que la dépense est grande, mais elle ne peut être mieux employée ; et si la maison est engagée, Dieu saura bien faire trouver les moyens de la dégager, comme il y a sujet d'espérer de sa providence et bonté infinie. »

Il a souvent dit aussi à ceux de la maison qui avaient le soin de recevoir les exercitants : « Donnez-leur notre chambre lorsque toutes les autres seront remplies. » Et comme on lui montrait derechef qu'il n'y avait plus moyen de subvenir au grand nombre de personnes qu'on recevait pour faire retraite, à cause de la nécessité de la maison, il voulut lui-même parler à ceux qui se présenteraient dorénavant et se charger de les recevoir, pensant peut-être que, par le discernement qu'il en ferait, il y en aurait moins; mais, au contraire, il en reçut encore plus qu'on ne faisait auparavant, sa charité le pressant en telle sorte, qu'il ne pouvait refuser personne; ce qui donna sujet de croire qu'il avait voulu se charger lui-même de les recevoir plutôt pour en augmenter le nombre que pour le diminuer.

On lui dit un jour qu'entre un si grand nombre de personnes qui venaient faire leur retraite, il y en avait plusieurs qui n'en faisaient pas leur profit comme ils devaient ; et il répondit : « Ce n'est pas peu si une partie en profite. » Et sur ce qu'il lui fut reparti qu'il y avait apparence que quelques-uns y venaient pressés de la nécessité, plutôt pour y recevoir la nourriture du corps que celle de l'âme : « Et bien, dit-il, c'est toujours une aumône qui est agréable à Dieu ; que si vous vous rendez difficile à les recevoir, il arrivera que vous en rebuterez quelques-uns que Notre-Seigneur voudra convertir par cette retraite, et la trop grande exactitude que vous apporterez à examiner leur dessein fera perdre à quelques-uns le désir qu'ils auront conçu de se donner à Dieu. »

Nous finirons cette section par le témoignage qu'a rendu sur ce sujet un très-digne ecclésiastique qui a connu fort particulièrement M. Vincent, et qui a fait plusieurs retraites à Saint-Lazare. « Comme Paris, dit-il, est l'abord de toutes sortes de personnes, aussi tous les misérables et les affligés, de quelque condition qu'ils fussent, étaient assurés de trouver un asile et une maison de secours et de consolation pour eux à Saint-Lazare en la personne de M. Vincent et des siens. Sa porte, sa table et toutes ses chambres en sont témoins. J'y ai vu tout à la fois diverses sortes d'ecclésiastiques et de religieux, avec des seigneurs et des magistrats, des soldats, des écoliers, des ermites et des paysans, et tout cela fort bien reçu et accueilli. M. Vincent ne voulant pas manquer à la consolation et à l'assistance spirituelle d'aucun, il a voulu que sa maison fût une mission perpétuelle, un flux et un reflux d'exercices spirituels, de retraites, de pénitences et de confessions générales pour les pauvres pécheurs qui désiraient se convertir et changer de vie, et généralement pour toutes sortes de personnes, qui y sont reçues, logées et nourries pendant leur retraite, successivement *et sans dis*continuer pendant toute l'année. Ce qui bonne

grâce et avec tant de charité, que les plus endurcis s'en retournent tout édifiés et changés, leur cœur étant touché et gagné par cette hospitalité, bénignité et douceur, comme aussi par tous les autres bons exemples qu'ils y voient. »

SECTION III.

PAROLES REMARQUABLES DE M. VINCENT TOUCHANT CES RETRAITES SPIRITUELLES.

Ce fidèle serviteur de Dieu reconnaissant d'un côté les grands fruits que ces retraites pouvaient produire pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et sachant bien d'ailleurs qu'elles étaient fort à charge à sa communauté, tant pour la dépense que pour la peine d'avoir continuellement affaire à tant de sortes de personnes de si différentes conditions et dispositions, il appréhendait beaucoup que les siens ne vinssent à se lasser de porter un fardeau si pesant. C'est pourquoi il recommandait si souvent à sa compagnie de soutenir cette charge avec constance et persévérance, d'avoir toujours un grand soin de servir et aider ces âmes qui viennent chercher Dieu : « Craignons, Messieurs, leur disait-il, craignons que Dieu ne nous ôte cette moisson qu'il nous offre : car il transfère ses grâces à d'autres quand on n'en fait pas l'usage tel qu'on le doit. »

Et un jour, recommandant aux prières des siens une personne qui était en retraite, il prit sujet d'exhorter et d'exciter toute sa communauté à l'affection de cette sainte œuvre. « O Messieurs, leur dit-il, que nous devons bien estimer la grâce que Dieu nous fait de nous amener tant de personnes pour les aider à faire leur salut ! Il y vient même beaucoup de gens de guerre, et ces jours passés il y en avait un qui me disait : Monsieur, je m'en dois aller bientôt aux occasions, et je désire auparavant me mettre en bon état : j'ai des remords de conscience, et dans le doute de ce qui me doit arriver, je viens me disposer à ce que Dieu voudra ordonner de moi. Nous avons maintenant céans, par la grâce de Dieu, bon nombre de personnes en retraite. O Messieurs, quels grands biens cela ne peut-il pas produire, si nous y travaillons fidèlement ! Mais quel malheur si cette maison se relâche un jour de cette pratique ! Je vous le dis, Messieurs et mes frères, je crains que le temps ne vienne auquel elle n'aura plus le zèle qui jusqu'à présent lui a fait recevoir tant de personnes à la retraite. Et alors qu'arriverait-il ? Il serait à craindre que Dieu n'ôtât à la compagnie, non-seulement la grâce de cet emploi, mais qu'il ne la privât ... les autres. On me disait avant-hier que le parlement

avait dégradé ce jour-là un conseiller, et que, l'ayant fait venir en la grand'chambre, où toutes les autres étaient assemblées, vêtu de sa robe rouge, le président appela les huissiers, et leur commanda de lui ôter cette robe et son bonnet, comme indigne de ces marques d'honneur, et incapable de la charge qu'il avait. La même chose nous arriverait, Messieurs, si nous abusions des grâces de Dieu, en négligeant nos premières fonctions. Dieu nous les ôterait, comme indignes de la condition où il nous a mis, et des œuvres auxquelles il nous a appliqués. Mon Dieu, quel sujet de douleur! Or pour nous bien persuader quel grand mal ce nous serait si Dieu nous privait de l'honneur de lui rendre ce service, il faut considérer que plusieurs viennent céans faire leur retraite, pour connaître la volonté de Dieu, dans le mouvement qu'ils ont eu de quitter le monde, et j'en recommande un qui a achevé sa retraite, et qui en sortant d'ici s'en va aux Capucins prendre l'habit. Il y a quelques communautés qui nous adressent plusieurs de ceux qui veulent entrer chez elles, et les envoient pour faire les exercices céans, afin de mieux éprouver leur vocation avant que de les recevoir : d'autres viennent de dix, de vingt et de cinquante lieues loin exprès, non-seulement pour se venir récolliger ici, et faire une confession générale, mais pour se déterminer à un choix de vie dans le monde, et pour prendre les moyens de s'y sauver. Nous voyons aussi tant de curés et d'ecclésiastiques qui y viennent de tous côtés se redresser en leur profession, et s'avancer en la vie spirituelle. Ils viennent tous sans se mettre en peine d'apporter de l'argent, sachant qu'ils seront bien reçus sans cela ; et à ce propos une personne me disait dernièrement que c'était une grande consolation pour ceux qui n'en ont pas de savoir qu'il y a un lieu à Paris toujours prêt à les recevoir par charité, lorsqu'ils s'y présenteront avec un véritable dessein de se mettre bien avec Dieu.

• Cette maison, Messieurs, servait autrefois à la retraite des lépreux ; ils y étaient reçus, et pas un ne guérissait : et maintenant elle sert à recevoir des pécheurs, qui sont des malades couverts de lèpre spirituelle, mais qui guérissent par la grâce de Dieu ; disons plus, ce sont des morts qui ressuscitent : quel bonheur que la maison de Saint-Lazare soit un lieu de résurrection ! Ce saint, après être demeuré mort trois jours dans le tombeau, en sortit tout vivant ; et Notre-Seigneur, qui le ressuscita, fait encore la même grâce à plusieurs qui, ayant demeuré quelques jours céans, comme dans le sépulcre du Lazare, en sortent avec une nouvelle vie. Qui est-ce qui ne se réjouira d'une telle bénédiction, et qui n'entrera dans un sentiment d'amour et de reconnaissance envers la bonté de Dieu pour un si grand bien?

Quel sujet de honte si nous nous rendons indignes d'une telle grâce? Quelle confusion, Messieurs, et quel regret n'aurons-nous pas un jour, si par notre faute nous en sommes dégradés, pour être en opprobre devant Dieu et devant les hommes! Quel sujet d'affliction n'aura pas un pauvre frère de la compagnie, qui voit maintenant tant de gens du monde venir de toutes parts se retirer un peu parmi nous pour changer de vie, et qui pour lors verra ce grand bien négligé! il verra qu'on ne recevra plus personne, enfin il ne verra plus ce qu'il a vu : car nous en pourrons venir là, Messieurs, non pas peut-être sitôt, mais à la longue. Quelle en sera la cause? Si on dit à un pauvre missionnaire relâché : Monsieur, vous plait-il de conduire cet exercitant en sa retraite? cette prière lui sera une géhenne, et s'il ne s'en excuse, il ne fera, comme on dit, que traîner le balai; il aura tant d'envie de se satisfaire, et tant de peine à retrancher une demi-heure ou environ après le dîner, et autant après le souper, de sa récréation ordinaire, que cette heure lui sera insupportable, quoique donnée au salut d'une âme, et la mieux employée de tout le jour. D'autres murmureront de cet emploi, sous prétexte qu'il est fort onéreux et de grande dépense : et ainsi les prêtres de la Mission, qui autrefois auront donné la vie aux morts, n'auront plus que le nom et la figure de ce qu'ils ont été : ce ne seront plus que des cadavres, et non de vrais missionnaires; ce seront des carcasses de saint Lazare, et non des Lazares ressuscités, et encore moins des hommes qui ressuscitent les morts. Cette Mission, qui est maintenant comme une piscine salutaire où tant de monde vient se laver, ne sera plus qu'une citerne corrompue par le relâchement et l'oisiveté de ceux qui l'habiteront. Prions Dieu, Messieurs et mes frères, que ce malheur n'arrive pas; prions la sainte Vierge qu'elle le détourne par son intercession, et par le désir qu'elle a de la conversion des pécheurs; prions le grand saint Lazare qu'il ait agréable d'être toujours le protecteur de cette maison, et qu'il lui obtienne la grâce de la persévérance dans le bien commencé. »

Recommandant une autre fois un exercitant aux prières de sa communauté, il ajouta ce qui suit : « Je la supplie, dit-il, de remercier Dieu pour l'attrait qu'il donne de faire ici retraite à tant de personnes, que c'est merveille; tant d'ecclésiastiques de la ville et des champs qui quittent tout pour cela, tant de personnes qui pressent chaque jour pour y être reçues, et qui le demandent avec instance longtemps auparavant. Grand sujet de louer Dieu! Les uns me viennent dire : Monsieur, il y a tant de temps que je demande cette grâce, tant de fois que je suis venu ici sans pouvoir l'obtenir; les autres :

[redacted]

Monsieur, il faut que je m'en aille, je suis en charge, mon l
me demande, et je suis sur mon départ; accordez-moi cette
les autres : J'ai achevé mes études et je suis obligé de me re
de songer à ce que je dois devenir; les autres : Monsieur, j'en a
besoin. Ah! Monsieur, si vous le saviez, vous m'accorderiez
cette consolation. Il y a même des vieillards qui viennent p
préparer à la mort. Grande faveur, grande grâce que Dieu a
cette maison d'y appeler tant d'âmes aux saints exercices,
servir de cette famille comme d'instrument pour leur conver
quoi devons-nous penser qu'à gagner une âme à Dieu, surtout
elle vient à nous? nous ne devrions avoir autre but et ne vis
cela seul. Hélas! elles ont tant coûté au Fils de Dieu! et c'est
qu'il les envoie pour les remettre en sa grâce. O Sauveur! p
bien garde de ne nous rendre pas dignes de ce choix, et que l
vienne à retirer sa main de dessus nous. Je veux croire qu'il
a que fort peu qui n'en profitent pas; et pour quelqu'un q
fait pas bon usage, il ne faut pas priver de ce bien tant de
âmes qui en tirent tant d'avantages et qui en recueillent de si
fruits, mais des fruits merveilleux. Je vous en ai parlé autref
ne vous en rapporterai aujourd'hui qu'un exemple. Au dernier
que je fis, il y a cinq ans, en Bretagne, d'abord que j'y fus arr
fort honnête homme me vint trouver pour me remercier de l
qu'il disait avoir reçue, d'avoir fait en cette maison une retra
rituelle. Oh! Monsieur, me dit-il, sans cela j'étais perdu; j
dois après Dieu mon salut, c'est ce qui a mis ma conscience e
et qui m'a fait prendre une manière de vivre que j'ai toujours
depuis ce temps-là, et que je garde encore par la grâce de Die
grande paix et satisfaction de mon esprit. Certes, Messieurs,
t-il, je me tiens si fort obligé à votre charité, que j'en parle p
et je dis dans toutes les compagnies où je me trouve que, san
traite que j'ai faite à Saint-Lazare, je serais damné. Combie
dois-je estimer cette grâce que vous m'avez faite! je vous
croire que je m'en souviendrai toute ma vie.

« Après cela, Messieurs, ne serions-nous pas bien malh
si par notre fainéantise nous venions à obliger Dieu de nou
traire cette grâce? Tous ceux à la vérité qui font en ce lieu
traite n'en profitent pas tout à fait comme celui dont je viens
parler. Mais le royaume de Dieu sur la terre n'est-il pas re
bons et de mauvais? N'est-ce pas un rets ou un filet qui pren
sortes de poissons? Dans cette grande abondance de grâces q
répand sur toutes les personnes du monde, combien s

sent ! et quoiqu'il prévoie cet abus qu'ils en feront, il ne
ourtant de les leur départir. Combien y en a-t-il qui né-
se servir des fruits de la Passion et de la mort de Notre-
:t qui, comme dit le saint Apôtre, foulent aux pieds le
ı répandu pour leur salut ! O doux et miséricordieux Sau-
saviez bien que la plupart n'en tiendraient compte, et
: pas pourtant laissé de souffrir la mort pour leur salut,
ıus prévissiez cette prodigieuse multitude d'infidèles qui
raient, et ce grand nombre de chrétiens qui abuseraient
jue vous leur avez méritées.
ı point d'œuvre de piété que quelques-uns ne profanent,
aint dont ils ne fassent mauvais usage ; mais pour cela on
désister de faire du bien, et nous ne serions pas excusa-
t Dieu si nous venions à nous relâcher ou nous refroi-
exercices de charité, parce que tous ceux que nous y as-
ı retirent pas tout le fruit que nous pourrions souhaiter.
: perte et quel malheur pour nous, si nous venions à nous
e cette faveur que Dieu nous a faite, de nous choisir entre
es communautés pour lui rendre ce service, et priver sa
esté de la gloire qu'il en retire. Oui, je le dis, Messieurs et
, malheur à celui qui par sa paresse ou par la crainte de
aises, ou par un désir déréglé de chercher son repos quand
ailler, fera ralentir la ferveur de cette sainte pratique. Mais
arrive par la faute de quelques particuliers, il ne faut ja-
e gros se relâche, il faut avoir toujours bon courage, et
e Dieu, qui nous a donné cette grâce, nous la conservera,
ous en donnera de plus grandes. Mettons donc toujours de
us notre confiance en lui, ayons un cœur ferme contre
ıce, et bon courage contre les difficultés. Il n'y a que ce
prit de paresse qui se laisse abattre à la moindre répu-
i appréhende trop les difficultés, et qui évite autant la peine
ail qu'il recherche ardemment ses propres satisfactions ;
fet de l'amour-propre, qui ruine et gâte tout : c'est pour-
devons le mortifier, et l'assujettir à l'amour de Dieu. De-
.ui, que par sa miséricorde il nous conserve ce qu'il nous a
nent donné. Oui, mes frères, c'est un grand don qu'il a fait
:tite compagnie, et par conséquent nous devons prier sa
l ne permette pas que nous nous en rendions indignes par
:halance. O Sauveur ! suscitez en nous cet esprit du grand
ant, dont nous célébrons la fête, qui l'a fait triompher au
flammes de la rage de tout l'enfer. Suscitez en nos cœurs

[redacted]

ce feu divin, cette ferveur ardente, qui nous fassent semblablement triompher de tous les empêchements du diable et de notre nature corrompue, qui s'opposent au bien. Fomentez en nous un zèle ardent de procurer votre gloire en tous nos emplois, afin que nous y persévérions constamment jusqu'à la mort, à l'exemple de ce grand saint. Nous vous en conjurons par son intercession.

« Remercions Dieu, mes frères, mille et mille fois, disait-il en une autre occasion, de ce qu'il lui a plu choisir la maison de Saint-Lazare pour être un théâtre de ses miséricordes, où le Saint-Esprit fait une descente continuelle sur les âmes. O ! qui pourrait voir des yeux du corps cette effusion ! combien serait-il ravi ! Mais quel bonheur pour nous autres missionnaires, que Saint-Lazare soit un trône des justifications de Dieu ! que la maison de Saint-Lazare soit un lieu où se prépare la couche du Roi des rois dans les âmes bien disposées de ceux qui viennent ici faire leur retraite ! Servons-les, Messieurs, non comme des simples hommes, mais comme des hommes envoyés de Dieu. N'ayons aucune acception des personnes ; que le pauvre nous soit aussi cher que le riche, et même encore davantage, étant plus conforme à l'état de la vie que Jésus-Christ a menée sur la terre. J'en recommande un à vos prières, qui en a un besoin tout particulier, qui sans doute est capable de faire beaucoup de bien, s'il se convertit entièrement à Dieu ; et au contraire, s'il ne se convertit pas comme il faut, il y a sujet de craindre qu'il ne fasse beaucoup de mal.

« Nous avons céans un capitaine (leur dit-il une autre fois) qui veut être chartreux, et qui nous a été envoyé par ces bons pères pour éprouver sa vocation, selon leur coutume : je vous convie de le recommander à Notre-Seigneur, et en même temps considérer combien grande est sa bonté, d'aller ainsi prendre un homme lorsqu'il est engagé fort avant dans un état si contraire à celui auquel il aspire maintenant. Adorons cette miséricordieuse providence, et reconnaissons que Dieu ne fait point acception des personnes, mais qu'il en prend de toute sorte d'états par son infinie bonté, et prend qui bon lui semble.

« Nous en avons encore céans un autre qui fait profession des armes, et qui est pareillement capitaine : nous en louerons Dieu, et le lui recommanderons aussi bien que l'autre. Vous vous souviendrez encore en vos prières d'un autre nouvellement converti de la religion prétendue réformée, mais très-bien converti, et qui travaille et écrit présentement pour la défense de la vérité qu'il a embrassée, et pourra par ce moyen en gagner d'autres : nous en remercierons Dieu et le supplierons qu'il lui augmente ses grâces de plus en plus.

Nous avions un prêtre ces jours passés (dit-il encore en une au-
occasion), lequel étant venu de fort loin pour faire céans sa
ite, me dit d'abord : Monsieur, je viens à vous, et si vous ne me
vez, je suis perdu : et lorsqu'il s'en alla, il paraissait tellement
hé de l'esprit de Dieu, que j'en fus extraordinairement étonné.
s autres sont partis du fond de la Champagne, s'étant encouragés
proquement pour venir faire leur retraite à Saint-Lazare. O Dieu,
bien y en vient-il de loin et de près, à qui le Saint-Esprit donne
nouvement ! Mais combien faut-il que la grâce soit forte, pour
ner ainsi de toutes parts les hommes au crucifiement ! car la re-
te spirituelle est pour crucifier sa chair, afin qu'on puisse dire
c le saint Apôtre : *Je suis crucifié au monde, et le monde m'est
cifié.* »

oilà quelques bluettes des saintes ardeurs dont le cœur de M. Vin-
t était embrasé pour procurer l'avancement du royaume de Dieu
s les âmes, par le moyen des exercices de la retraite spirituelle ;
it ce même feu divin qu'il tâchait de communiquer et inspirer à
x de sa Congrégation, pour allumer en leurs cœurs une charité et
èle infatigable en faveur de tous ceux qui venaient se réfugier à
ri de leur maison, et y chercher la guérison et la sanctification
eurs âmes.

SECTION IV.

IMENTS DE PLUSIEURS AUTRES PERSONNES TOUCHANT CES MÊMES ETRAITES, ET QUELQUES EXEMPLES DES FRUITS QU'ELLES ONT PRO- UITS.

n prêtre du Languedoc étant venu à Paris en l'année 1640, vou-
l'abord faire sa retraite à Saint-Lazare ; après laquelle il en écrivit
prêtre de ses amis, qui l'y avait adressé, en ces termes : « J'ai reçu
de témoignages de bienveillance, et tant de bons traitements en
e maison de tous ceux à qui j'ai parlé, que j'en étais confus ; et
dessus tous les autres, M. Vincent m'a reçu avec tant d'amour,
j'en suis tout saisi : mon cœur le ressent bien, mais je ne trouve
it de paroles qui le puissent exprimer. Ce que je puis dire est que,
int le temps de nos retraites, j'ai été comme en paradis ; et main-
nt que j'en suis dehors, il me semble que Paris m'est une prison.
royez pas que je vous dise cela par manière de compliment, je
e selon les sentiments que Dieu m'en donne. Au reste, je ne
uis plus vivre au monde ; ma résolution est d'en sortir, pour me
ner entièrement à Dieu. »

Un autre ecclésiastique d'Orléans écrivant à M. Vincent sur ce même sujet : « Je vous prie, lui dit-il, de m'octroyer, pour l'amour de Dieu et de la sainte Vierge, encore une autre retraite en votre maison. Je ne fais que soupirer après ce dessein ; et j'espère que, quand vous aurez reconnu pour quelle fin je la veux faire derechef, j'obtiendrai cette grâce de la miséricorde de Dieu et de votre bonté. Certainement, Monsieur, lorsque je pense aux bons sentiments que l'on conçoit chez vous, j'en suis comme ravi hors de moi-même, et je ne puis que je ne souhaite qu'il plût à Dieu que tous les prêtres eussent passé par ces saints exercices : si cela était, nous ne verrions pas tous les mauvais exemples que plusieurs donnent, au grand scandale de l'Église. »

Un vertueux curé d'une paroisse de la campagne qui n'est pas beaucoup éloignée de Paris, écrivant à M. Vincent en l'an 1642, lui dit : « Les fruits que remportent ceux qui ont fait chez vous les exercices de la retraite spirituelle répandent une telle odeur en tous les lieux où ils passent, qu'ils font naître en l'esprit de plusieurs le désir d'en aller cueillir eux-mêmes sur l'arbre. Voyant donc un de mes proches parents dans cette bonne volonté, j'ai cru ne pouvoir mieux faire pour lui que de vous supplier très-humblement qu'il vous plaise le recevoir à faire en votre maison les exercices de la retraite spirituelle, dont il espère recevoir lumière et grâce pour la conduite du reste de sa vie. »

Feu M. le baron de Renty, aussi noble par sa vertu que par sa naissance, ayant employé tous les moyens que sa grande charité lui avait pu suggérer pour retirer un curé d'un grand désordre où il avait longtemps croupi, sans y avoir rien avancé, eut la pensée de l'adresser à M. Vincent, afin de le porter à faire une retraite à Saint-Lazare ; et dans la lettre qu'il lui écrivit sur ce sujet, il lui témoigne qu'il avait cette confiance, que, par le moyen des exercices de cette retraite sous sa charitable conduite, la vie déplorable qu'il avait menée jusqu'alors serait changée en une vie de bénédiction.

Le supérieur d'une religion réformée d'une maison de Paris eut aussi le même sentiment touchant un religieux de son ordre, curé d'une paroisse, qui était tombé en quelque désordre ; voici en quels termes il en écrivit à M. Vincent : « Ce bon religieux, lui dit-il, a grand besoin, pour plusieurs sujets qu'il vous pourra dire, d'amender sa vie ci-devant assez déréglée, au préjudice des âmes qu'il a sous sa conduite. On lui a recommandé de se retirer chez vous, comme en un lieu de sûreté pour les âmes, et d'adresse pour les remettre au chemin de leur devoir. Je vous prie très-instamment de lui faire la

recevoir, et de n'oublier rien de tout ce que vous jugerez le gagner à Dieu. »

religieux d'un des plus célèbres couvents de Paris crut mieux faire pour un page qui voulait se convertir que entre les mains de M. Vincent, et le prier de lui donner r quelques jours en sa maison. « Je prie Dieu (dit-il dans u'il lui écrivit pour cela en l'année 1644) qu'il prolonge vos années pour sa gloire, et pour le bien du prochain, vous travaillez incessamment; voici un sujet digne de é que je vous envoie : c'est un page du prince de Tal- isqu'à présent a été élevé en la fausse religion calviniste, ssé à moi pour se convertir ; mais ne me trouvant pas it pour une si bonne œuvre, je prends la hardiesse de ser, comme à celui à qui Dieu fait des grâces très-parti- ès-grandes pour sa gloire, et pour le salut des pécheurs és. Ayez donc la charité, mon très-honoré père en Notre- : l'accueillir et l'embrasser comme une pauvre brebis herche où se retirer et se sauver de la gueule du loup. »

ient s'il fallait ici rapporter par le détail toutes les per- nt eu recours à la charité de ce grand serviteur de Dieu, énombrement de toutes les infirmités, misères et néces- lles, auxquelles il a pourvu et remédié avec bénédiction, ı des retraites spirituelles, dans la seule maison de Saint- aurait de quoi remplir plusieurs volumes; et l'on pour- que façon dire du serviteur ce que l'Évangile rapporte Maître [1], qu'on lui amenait de tous côtés tous ceux qui its de quelques infirmités et maladies, et qu'il sortait de ı qui les délivrait de tous leurs maux, et leur donnait guérison.

e ce n'est pas seulement en la maison de Saint-Lazare que M. Vincent s'est fait ressentir, mais qu'elle s'est répan- eurs autres lieux, nous rapporterons encore ici quelques et exemples des biens que ces mêmes retraites spirituelles en d'autres endroits, sous la conduite des enfants de ce sionnaires.

astique de Paris de condition et de très-grande vertu, exercé plusieurs années dans tous les emplois de la Mis- r fait plusieurs retraites à Saint-Lazare, fut enfin nommé et aussitôt il s'y retira pour se mieux disposer à son sa- les autres devoirs de sa charge : ensuite étant allé en

› exibat, et sanabat omnes. *Luc.*, 12.

son diocèse avec quelques prêtres de la Congrégation de la Mission, il commença à mettre en usage tout ce qu'il avait vu pratiquer à M. Vincent, et à ceux de sa compagnie; et reconnaissant par sa propre expérience l'utilité des retraites spirituelles, il convia les curés et autres ecclésiastiques de son diocèse d'en venir faire en son palais épiscopal, lequel il destina en partie à cet usage. Voici ce qu'il écrivit en peu de mots à M. Vincent en l'année 1644 : « Pour vous faire part de nos nouvelles, je vous dirai que nous continuons nos assemblées des ecclésiastiques, tant de ceux du diocèse que des autres des lieux circonvoisins qui demandent d'y assister; j'ai présentement environ 30 prêtres avec moi, qui font les exercices de la retraite spirituelle dans l'évêché avec beaucoup de fruit et de bénédiction. »

Un autre grand prélat, qui est même archevêque, et qui a fréquenté durant plusieurs années la maison de Saint-Lazare et les exercices de la Mission, a cru ne pouvoir procurer un plus grand bien à son clergé que de faire venir en son palais archiépiscopal les curés et autres ecclésiastiques de son diocèse en diverses bandes, pour y faire les exercices de la retraite spirituelle, sous un prêtre de la Congrégation de la Mission, lequel, lui rendant compte par une lettre du succès de la première de ces retraites, lui parle en ces termes :

« Au commencement, chacun se regardait avec crainte et murmure : les plus timorés ne savaient qu'en juger; mais Dieu, qui les avait contraints par votre ministère, et même traînés pour la plupart dans la solitude, changea tellement leurs cœurs, que tous s'écrièrent : *Verè Deus est in loco isto, et ego nesciebam*; et dans la suite des exercices, comme le jour s'avançait, et dissipait leurs ténèbres et froideurs, ils disaient : *Quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum!* et à la fin de la retraite : *Faciamus hic tria tabernacula.* Ces bons messieurs, qui étaient au nombre de quarante, tant recteurs que vicaires, assuraient n'avoir vécu que ces dix jours : ils pleuraient à chaudes larmes, se ressouvenant de leur vie passée, et de l'ignorance dans laquelle ils avaient vécu : les plus âgés couraient aux exercices; et je vous puis assurer que je n'ai pas encore vu tant de ferveur, ni des opérations si sensibles de l'esprit de Dieu, qui tient en sa main les cœurs, non-seulement des rois de la terre, pour les fléchir où il voudra, mais encore des rois du ciel et des prêtres, dont la dureté apporte souvent plus de résistance à la grâce. Chacun a fait sa confession générale, et la plus grande part de toute leur vie, croyant n'avoir rien fait jusques ici; tous ont pris de fortes résolutions de travailler à leur propre sanctification, et à celle de leurs troupeaux, disant avec le Prophète-Roi : *Dixi, nunc cœpi; hæc mu-*

› *dextera excelsi*. A mesure que la grâce changeait les cœurs, ils venaient trouver en particulier, et me disaient comme quoi le on les avait aveuglés, leur faisant croire que la retraite n'était ne nouveauté insupportable, une prison et une gehenne; les es me disaient : Ah ! Monsieur, combien sommes-nous obligés à seigneur ! que nous devons bien prier Dieu pour sa personne et son retour ! Si nous eussions eu les lumières que nous avons, n'eussions pas fait ce que nous avons fait. Enfin, Monsieur, tous nt comme des petits enfants, et je m'étonnais comme des per-es qui pouvaient être mes grands-pères prenaient tant de creance si faible instrument. *Vitulus et leo, lupus et ovis simul accuba-; puer parvulus minabit eos*. Toute votre ville a éte embaumée onne odeur de ces bons messieurs, non-seulement de leurs paro-nais encore de leur modestie. Les ecclesiastiques qui se raillaient s exercices ont été surpris de voir leurs amis et leurs confrères ger de langage, et quelques-uns de votre chapitre demandaient d leur tour viendrait. J'espère, Monseigneur, que vos prières ndront de Dieu l'exécution de tant et de si saintes résolutions, et par ce moyen votre diocèse prendra une nouvelle face, les chefs nt de si bonnes influences sur le reste du corps. »

us ajouterons encore ici un extrait d'une autre lettre écrite au e archevêque, touchant la continuation des bénédictions que versait sur le clergé de son diocèse, dans les autres retraites qui rent cette première, où le même prêtre de la Mission lui parla en rmes :

Encore que ni le lieu ni le temps ne rende pas précisément les nes saints, néanmoins l'un et l'autre y contribuent beaucoup. La a ses temps aussi bien que la nature. L'Eglise appelle les jours rême jours de salut et de propitiation. L'expérience de la der-retraite ne nous permet pas d'en douter. Et je puis vous assu-Monseigneur, que si Dieu s'est montré liberal dans les précéden-traites, il s'est montré comme prodigue en celle-ci, qui finit la du dimanche des Rameaux : car outre que chacun a remarqué la conduite de ces Messieurs l'opération merveilleuse de la grâ-ui change les cœurs les plus rebelles, et tire la lumière des té-es; je leur ai souvent entendu dire qu'ils ne commençaient qu'à ir les yeux, pour connaître l'eminence de la dignite du sacerdoce, elle s'ils eussent plus tôt connue, ils ne s'y fussent jamais enga-i légèrement. Il y en avait qui offraient leurs bourses pour la con-ation de ces retraites chaque année; les autres voulaient résigner bénéfices pour demeurer toujours en de semblables exercices ;

d'autres enfin demandaient à passer quelque temps dans le séminaire, pourvu que leurs cures fussent pourvues. Chacun se retira avec un tel regret que leur visage était tout baigné de leurs larmes; et avec une telle dépendance de vos ordres et de messieurs vos grands-vicaires, qu'ils disaient être en état de faire tout, et d'aller où il vous plaira. Voilà, Monseigneur, comme vous établissez des missionnaires en chaque paroisse, pour arroser ce que la mission avait planté. Tous les séculiers en louent la divine bonté, et reconnaissent dans leur pasteur des entrailles de père, pour le spirituel et pour le temporel. Je vous puis assurer que, si vous aviez eu la consolation de voir les merveilles de la miséricorde de Dieu, votre joie serait parfaite autant qu'elle peut l'être en ce monde. Mais j'ai pensé oublier de vous dire comme l'un de ces messieurs, qui n'avait pas vécu en ecclésiastique depuis plusieurs années en divers lieux de votre diocèse, et qui ne venait aux exercices que par grimace, et pour sauver les apparences extérieures, ainsi qu'il l'a avoué depuis, peu à peu se laissa toucher le cœur; néanmoins, ne voulant pas que mes filets l'arrêtassent, et cherchant un autre confesseur dans lequel il croyait trouver plus de confiance, Dieu lui en ôta l'occasion, et, la nuit avant le jour de la communion, bourrelé par sa propre conscience, il ne put dormir : *Quis enim ei restitit et pacem habuit?* Une sueur saisit tous ses membres, un tremblement universel le prend; il entendait une voix intérieure qui lui disait : Voici ton heure, il faut mourir; tu résistes à Dieu. Il appelle un de ses confrères couché en la même chambre, lui dit qu'il va rendre l'âme, et qu'il le prie de me venir appeler. Ce qu'ayant fait, je me lève; je le confesse depuis minuit jusqu'à quatre heures du matin, avec des larmes et une reconnaissance envers la divine bonté qui n'est connue que de Dieu seul. Il communia avec les autres, mais avec un tel regret que j'avais crainte qu'il ne perdît le sens, et que le démon ne se transfigurât en ange de lumière pour lui faire perdre un si grand trésor. En effet, ce bon monsieur était comme hors de lui; mais étant revenu à soi, il me dit que c'était un secret jugement de Dieu qui voulait que, comme ses fautes avaient été publiques, la réparation en fût publique et connue de tout le clergé; et ainsi il se retira très-satisfait, disant : *Misericordia tua magna est super me, qui eruisti animam meam ex inferno inferiori.* »

Passons maintenant en Italie, où l'on pratique les mêmes exercices, et commençons par Gênes. Voici en quels termes le supérieur de la Mission de cette ville en écrivit à M. Vincent en l'année 1646 : « Nous avons écrit de la part de Monseigneur le cardinal Durazzo,

'chevêque de cette ville, à tous les archiprêtres des lieux où s'est ite la mission, de donner avis à tous les curés et prêtres de leur ar-iiprêtré que les exercices spirituels se doivent commencer à tel jour a la maison de la Mission, et que tous ceux qui voudraient se ser-ir de cette bonne occasion se pourraient rendre ici à telle heure. 'lusieurs sont venus et se sont déjà retirés. Je ne vous puis exprimer i grande consolation qu'ils ont reçue, ni l'abondance des grâces que lotre-Seigneur leur a communiquées, ni la grande modestie et le si-ence exact qu'ils ont observé, ni leur humilité et sincérité à rendre ompte de leurs oraisons, ni les conversions admirables et presque airaculeuses qui s'y sont faites. Entre autres il s'y est trouvé un curé pui m'a dit, et presque en public, qu'il était venu pensant se moquer, t plutôt par hypocrisie que par dévotion, afin que monseigneur le ardinal lui procurât quelque augmentation de revenu. Il a dit de lus que la Mission n'a pas eu de plus grand ennemi que lui, qu'il en vait dit tout le mal qu'il s'était pu imaginer, et même de son Émi-ence. C'était un homme fort adonné au vice, qui avait obtenu un énéfice par simonie, reçu les ordres sans autre titre que ce bénéfice, xerce les ordres, administré les sacrements, fait tous les offices cu-iaux, et demeuré plusieurs années en cet état, un homme de négoce t d'intrigue, etc. Mais enfin Dieu l'a touché, et l'a touché très-effi-acement; il s'est converti, il a pleuré, il s'est humilié, et a donné le grands témoignages de son changement. Tous ceux qui l'ont vu lans ces exercices ou qui en ont entendu parler sont restés extrême-ment édifiés ; et nous ne le sommes pas moins de tous les autres qui ont fait beaucoup de fruit, chacun selon ses besoins. De vous dire maintenant, Monsieur, combien grande a été la joie et la consolation u'en a reçue son Éminence, certes, les larmes qui sortaient de ses yeux, quand quelques-uns de ces messieurs lui ont dit leurs senti-ments, le peuvent témoigner mieux que mes paroles : ce qui a fait un tel éclat dans la ville et encore aux environs, que plusieurs autres se présentent pour venir faire le même. »

De temps en temps le même supérieur écrivait à M. Vincent les suc-cès de semblables exercices, qui seraient trop longs à déduire en ce lieu; nous n'en rapporterons que ces mots : « Les curés, dit-il, se re-tirèrent vendredi dernier, tout pleins de ferveur et d'édification, et disent merveilles des grâces que Dieu leur a faites, lesquelles en effet sont grandes; et je puis dire que jamais je n'ai vu une semblable dis-position, ni une si grande quantité de larmes répandues ; je ne puis même y penser sans étonnement et admiration : ils étaient tellement touchés qu'ils rendaient leurs confessions publiques. Et il y en eut

un qui dit : Nous sommes ici en la vallée de Josaphat, voyant la liberté et générosité avec laquelle chacun découvrait son cœur ; et cela, comme j'ai dit, avec grande abondance de larmes en public et en particulier. Ce sont des effets de la grâce toute-puissante : mais quelle merveille, si le bon Dieu s'est montré libéral envers des personnes qui ont été si fidèles au petit règlement, et particulièrement au silence! Je les voyais trente ensemble dans la salle, en m'attendant, sans qu'il y en eût un qui osât dire une parole a un autre. Nous avons encore présentement quatre exercitants, entre lesquels est un juif qui se veut faire chrétien et qui est venu de Pise tout exprès; son Eminence nous l'a envoyé.

« Il y a un sénateur, lequel, désirant faire une bonne confession générale, et ne pouvant laisser les affaires publiques pour faire les exercices spirituels, a choisi ces trois jours de fête pendant lesquels il vient deux fois le jour à la maison conférer avec moi pour faire sa confession générale; il l'a commencée avec beaucoup de ferveur et avec de grands sentiments de contrition : j'espère qu'il la finira de même.

« Nous attendons à ce soir six ou sept prêtres qui doivent venir commencer les exercices; ils ont dessein d'entreprendre une mission dans la ville, comme nous faisons aux champs. Je prie votre charité de recommander l'affaire à Dieu. »

Monseigneur le cardinal, archevêque de Gênes, a fait lui-même les exercices plusieurs fois chez les prêtres de la Mission, non avec ces curés, mais avec les missionnaires mêmes qui les font tous les ans. Voici ce que le même supérieur en écrivit a M. Vincent au mois de novembre de l'année 1649 :

« L'Éminentissime cardinal a été huit jours avec nous, et a fait les exercices spirituels avec les missionnaires, au nombre de dix. Oh! que c'est un grand serviteur de Dieu! on ne saurait croire avec quelle exactitude et ponctualité il a observé l'ordre des exercices, quoiqu'il soit d'une complexion fort faible, et âgé de 56 ans, mais qui montre en avoir davantage par ses continuels travaux, tant spirituels que corporels. Il faisait oraison le matin en commun avec les autres, et à genoux, sans se mouvoir depuis le commencement jusqu'à la fin, bien que quelques-uns se levassent, et quant aux autres méditations que chacun faisait dans sa chambre, il les faisait a genoux; ou si parfois il se trouvait un peu fatigué, il me demandait s'il pourrait se lever : je lui avais déjà dit qu'il le pouvait, et que même il était a propos qu'il s'assît quelque peu de temps pour ne se pas trop incommoder, et ne laissait pas à chaque fois de me le demander, pour avoir le mérite

[redacted]

de l'obéissance. Lorsqu'il communiquait les pensées et les bons sentiments de ses oraisons, il le faisait avec autant de simplicité, d'humilité et de dévotion qu'aucun de nous. Sitôt qu'il entendait la cloche pour l'office, ou pour les autres exercices de la communauté, il laissait tout, et se trouvait des premiers à la chapelle : à table il voulait être traité comme les autres ; je le suppliai de permettre que nous le traitassions différemment, à quoi enfin il condescendit. Il montrait avoir soin qu'on lui donnât à laver à part, se voulant conformer aux autres. Sur la fin des exercices, je le priai de nous donner à tous sa bénédiction, pour impétrer de Dieu la persévérance. Ce qu'il ne voulait pas faire ; mais, au contraire, il voulait absolument que je la donnasse moi-même : toutefois, après beaucoup d'importunités, il nous la donna. O mon cher père, quel exemple de vertu avons-nous devant les yeux ! »

CHAPITRE V.

LES SÉMINAIRES.

Le saint concile de Trente considérant combien il importe à la gloire de Dieu et à l'édification des fidèles que ceux qui sont promus aux ordres ecclésiastiques aient les dispositions et qualités convenables à la sainteté de cet état, et reconnaissant que, si la vertu, qui en est une des plus nécessaires, n'est plantée de bonne heure dans le cœur des enfants, il y a sujet de craindre qu'elle n'y jette jamais de profondes racines, et qu'entrant après dans les bénéfices et charges ecclésiastiques et recevant les saints ordres, ils n'y apportent pas les dispositions requises, et qu'ensuite, au lieu d'édifier, ils servent de pierre de scandale par le mauvais exemple de leur vie ; pour cette raison, il ordonna qu'en tous les diocèses on établirait des séminaires[1] pour y élever en la piété et instruire aux sciences convenables les jeunes enfants dans lesquels on remarquerait quelques dispositions particulières à la vertu et quelque inclination et aptitude à l'état ecclésiastique, préférant les enfants des pauvres, sans néanmoins exclure les autres ; afin que leurs esprits étant ainsi soigneusement cultivés, ils fussent rendus capables de produire quelque jour de bons fruits dans l'Église.

[1] *Sess.* 23, *cap.* 18, *de Reformat.*

Or, quoique cela ait été très-sagement institué de la sorte, il est néanmoins arrivé, par la corruption et la malignité du siècle, qu'une si sainte institution n'a pas eu tout l'effet qu'on en pouvait espérer; car plusieurs grands prélats du royaume, qui avaient assisté au concile, ayant, après leur retour en France, établi ces sortes de séminaires en leurs diocèses, on a vu dans la suite du temps qu'au lieu de faire choix des enfants dans lesquels on reconnaissait comme les premières semences des vertus ecclésiastiques, et de confier leur conduite et celle de ces séminaires à des personnes savantes, vertueuses et remplies de l'esprit sacerdotal, on a fait tout le contraire, et l'intérêt temporel et particulier ayant prévalu, tout ce bon ordre a presque dégénéré en brigues. D'un côté, les bourgeois des villes où l'on a établi ces séminaires étant bien aises d'épargner les pensions qu'il eût fallu payer dans les colléges pour faire étudier leurs enfants, ont tâché, par la faveur de leurs amis, de leur procurer l'entrée de ces séminaires; et ils les y ont fait recevoir à l'exclusion des enfants des pauvres, sans qu'on examinât même s'ils avaient inclination ou disposition pour l'état ecclésiastique; d'autre part, on a donné la conduite de ces séminaires, non aux plus capables, mais à ceux dont la brigue se trouvait plus forte; et ainsi on a vu que les saintes intentions du concile se sont trouvées éludées, et l'Église gallicane privée du secours qu'elle en pouvait tirer.

M. Vincent reconnaissant cet abus, dont il ressentait beaucoup de déplaisir, avait voulu essayer d'y apporter quelque remède, ayant donné commencement à un séminaire, à peu près selon les desseins du concile, dans le collége des Bons-Enfants, à Paris, pour y instruire et former à la vertu et aux sciences quelques jeunes enfants dans lesquels on remarquerait quelque inclination et disposition à l'état ecclésiastique. Mais l'expérience lui ayant fait connaître que les fruits que cette sorte de séminaires pouvait produire étaient un peu tardifs à cause du long temps qui se passe avant qu'un jeune enfant ait atteint l'âge et acquis les sciences et les autres qualités nécessaires pour être promu aux saints ordres, et avoir entrée dans le ministère de l'Église; et, d'ailleurs, prévoyant bien que tous ceux qui seraient élevés dans ces séminaires ne correspondraient pas toujours à l'espérance qu'on en aurait conçue, et qu'il s'en trouverait même plusieurs qui n'auraient pas vocation à l'état ecclésiastique, desquels par conséquent l'Église ne recevrait aucun soulagement dans le grand besoin qu'elle a de bons et vertueux prêtres; pour toutes ces considérations, il jugea qu'il serait très-utile et même qu'il était en quelque façon nécessaire d'établir d'autres séminaires pour les ecclésias

s déjà promus aux saints ordres, ou qui seraient dans le dessein ns la disposition prochaine de les recevoir ; afin de les instruire ant quelque temps notable des matières les plus nécessaires de éologie, principalement de celles qui regardent les mœurs et ninistration des sacrements ; et pour les dresser aussi à toutes nctions propres à leur condition, comme au plain-chant, aux monies, à catéchiser, prêcher, etc., mais surtout pour leur faire iquer les vertus convenables à leur état, et leur apprendre à mene vie bien réglée et digne du caractère qu'ils portent ; en sorte s soient capables des emplois auxquels leurs prélats les voudront iquer, et qu'ils puissent rendre un service utile à l'Église. Et ce que lui-même commença à faire au collége des Bons-Enfants, me il a été dit au premier livre, sans quitter pourtant le sémie des jeunes clercs, qui fut depuis transféré en une maison dite aint-Charles, près Saint-Lazare ; ayant jugé à propos de le conr, tant pour se conformer toujours aux saintes intentions du ile, que pour ne rien omettre de tout ce qui pourrait servir, en que manière que ce fût, à procurer de bons prêtres à l'Église.
r, il a plu à Dieu donner une telle bénédiction à ce séminaire M. Vincent dressa pour lors en faveur des ecclésiastiques promus ordres, ou qui sont sur le point de les recevoir, qu'outre les s qu'il a produits et qu'il continue tous les jours de produire, il core donné occasion à l'établissement de beaucoup d'autres en s diocèses.

rtainement c'était avec grande raison qu'un très-zélé serviteur eu [1], qui a travaillé fort utilement avec sa sainte communauté r la réformation de l'état ecclésiastique, déplorait autrefois que dressât des académies pour la noblesse, où les jeunes gentilsmes apprennent les exercices qui leur sont convenables ; et que ue métier, si chétif qu'il puisse être, obligeât ceux qui en veufaire profession à demeurer plusieurs années en apprentissage t que d'être passés maîtres ; et qu'il n'y eût que l'état ecclésiase, destiné pour des fonctions très-importantes et pour des minis tout divins, dans lequel on entrât sans y apporter presque aue préparation. Mais enfin il a plu à Dieu remédier à ce désordre le moyen de ces séminaires, qui sont comme autant d'écoles de a et de sainteté, où les ecclésiastiques peuvent apprendre la nce des saints ; et c'est pour cela qu'il a particulièrement suscité s derniers temps M. Vincent et ceux de sa Congrégation, afin

1. ...urdoise, prêtre de la communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris

de travailler à une œuvre si sainte et si nécessaire avec une particu-
lière bénédiction.

Voici de quelle façon, une fois entre autres, M. Vincent parla sur ce sujet aux prêtres de sa communauté : « Les missionnaires, leur dit-il, sont particulièrement envoyés de Dieu pour travailler à la sanctification des ecclésiastiques ; et l'une des fins de leur institut est de les instruire, non-seulement aux sciences pour les apprendre, mais aussi aux vertus pour les pratiquer ; car, leur montrer l'un sans l'autre, c'est faire peu et presque rien. Il faut de la capacité et une bonne vie ; sans celle ci, l'autre est inutile et dangereuse ; nous devons les porter également à toutes les deux, et c'est ce que Dieu demande de nous. Au commencement nous ne pensions à rien moins qu'à servir les ecclésiastiques ; nous pensions seulement à nous et aux pauvres. Comment est-ce que le Fils de Dieu commença ? Il se cachait, il semblait qu'il ne pensait qu'à lui-même ; il priait Dieu, et ne faisait que des actions particulières ; il ne paraissait que cela : après il annonça l'Évangile aux pauvres ; mais ensuite il fit des apôtres, il prit la peine de les instruire, les avertir et les former ; et enfin il les anima de son esprit, non pour eux seulement, mais pour tous les peuples de la terre. Il leur enseigna aussi toutes les maximes pour faire des prêtres, pour administrer les sacrements, et pour s'acquitter de leur ministère. Ainsi, au commencement, notre petite compagnie ne s'occupait qu'à son avancement spirituel, et à évangéliser les pauvres. En certaines saisons elle était retirée en son particulier, et en d'autres elle allait enseigner les peuples de la campagne. Dieu a permis qu'en nos commencements il n'a paru que cela ; mais, dans la plénitude des temps, il nous a appelés pour contribuer à faire de bons prêtres, à donner de bons pasteurs aux paroisses, et à leur montrer ce qu'ils doivent savoir et pratiquer. Oh ! que cet emploi est haut ! qu'il est sublime ! Oh ! qu'il est au-dessus de nous ! Qui est-ce d'entre nous qui avait jamais pensé aux exercices des ordinands et des séminaires ? jamais cette entreprise ne nous était tombée en l'esprit, jusqu'à ce que Dieu nous a signifié que son plaisir était de nous y employer. Il a donc porté la compagnie à ces emplois, sans choix de notre part ; et partant, il demande de nous cette application ; mais une application sérieuse, humble, dévote, constante et qui réponde à l'excellence de l'œuvre. Quelques-uns, peut-être, diront qu'ils ne sont venus en cette Congrégation que pour travailler à la campagne, et non pour s'enfermer dans une ville au service d'un séminaire ; mais tous et chacun de nous sauront que les emplois que *nous* devons exercer en la maison, à l'égard des ecclésiastiques exter-

[redacted]

nes, surtout des séminaires, ne doivent pas être négligés sous prétexte des missions ; car il faut faire celles-ci et ne pas omettre les autres, puisque nous sommes presque également obligés par notre Institut à nous acquitter de l'un et de l'autre ; et que d'ailleurs la longue expérience a fait voir qu'il est bien difficile que les fruits que l'on recueille dans les missions puissent longtemps se conserver sans l'aide des pasteurs, à la perfection desquels les autres emplois de la compagnie ne semblent pas peu contribuer ; c'est pourquoi un chacun se donnera de bon cœur à Dieu pour les bien et dévotement exercer. C'est un grand ouvrage, il est vrai, de travailler à l'instruction des pauvres gens ; mais il est encore plus important d'instruire les ecclésiastiques, puisque, s'ils sont ignorants, il faut par nécessité que les peuples qu'ils conduisent le soient aussi. On eût pu demander au Fils de Dieu : Pourquoi êtes-vous venu ? n'est-ce pas afin d'évangéliser les pauvres, suivant l'ordre de votre Père éternel ? pour qui donc faites-vous des prêtres ? pourquoi prenez-vous tant de soin de les instruire et former ? pourquoi leur donnez-vous pouvoir de consacrer, de lier et de délier ? etc. A quoi Notre-Seigneur aurait pu répondre qu'il est venu, non-seulement pour enseigner les vérités nécessaires à salut, mais encore afin de faire de bons prêtres, et meilleurs que n'étaient ceux de l'ancienne loi. Vous savez qu'anciennement Dieu rejeta les prêtres qui étaient pollus, et qui avaient profané les choses saintes ; qu'il eut en abomination leurs sacrifices, et dit qu'il s'en susciterait d'autres qui, depuis le levant jusqu'au couchant, et depuis le midi jusqu'au septentrion, feraient retentir leurs voix et leurs paroles : *In omnem terram exivit sonus eorum.* Et par qui a-t-il accompli cette promesse ? Par son Fils Notre-Seigneur, qui a fait des prêtres, qui les a instruits et façonnés, et par lesquels il a donné pouvoir à son Église d'en faire d'autres : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos ;* et cela pour continuer à faire par eux, dans tous les siècles, ce que lui-même avait fait sur la fin de sa vie, à dessein de sauver toutes les nations par leurs instructions et par l'administration des sacrements. Ce serait donc une tromperie, et une grande tromperie, à un missionnaire qui ne voudrait s'appliquer à contribuer pour façonner de bons prêtres, et d'autant plus qu'il n'y a rien de plus grand qu'un bon prêtre : pensons-y tant que nous voudrons, nous ne trouverons pas que nous puissions contribuer à rien de plus grand qu'à former un bon prêtre, à qui Notre-Seigneur donne tout pouvoir sur son corps naturel et sur le mystique, le pouvoir de consacrer et de remettre les péchés, etc. O Dieu ! quelle puissance ! oh ! quelle dignité ! Cette considération donc nous oblige de servir l'état

ecclésiastique, qui est si saint et si relevé ; et encore plus celle de nécessité que l'Église a de bons prêtres, qui réparent tant d'ign rance et tant de vices dont la terre est couverte, et pour lesquels l bonnes âmes devraient pleurer des larmes de sang.

« On doute si tous les désordres que nous voyons au monde ne do vent pas être attribués aux prêtres : ceci pourrait scandaliser quelque uns ; mais le sujet requiert que je montre par la grandeur du mal l'in portance du remède. On a fait depuis quelque temps plusieurs conf rences sur cette question, laquelle on a traitée à fond pour découvr les sources de tant de malheurs : mais le résultat a été que l'Eglise n point de pires ennemis que les mauvais prêtres ; c'est d'eux que l hérésies sont venues. Nous en avons l'exemple des dernières en c deux grands hérésiarques, Luther et Calvin, qui étaient prêtres ; c'e par les prêtres que les hérésies ont prévalu, que le vice a régné, et q l'ignorance a établi son trône parmi les pauvres peuples ; et cela par le propre dérèglement, et faute de s'opposer de toutes leurs forces, sel leurs obligations, à ces trois torrents qui ont inondé la terre. Qu sacrifice donc, Messieurs, ne faites-vous pas à Dieu, de travailler leur réformation, en sorte qu'ils vivent conformément à la sainteté leur condition, et que l'Eglise se relève par ce moyen de l'opprob et de la désolation où elle est.

« Le caractère des prêtres, dit-il une autre fois, est une particip tion du sacerdoce du Fils de Dieu, qui leur a donné le pouvoir de s crifier son propre corps, et de le donner en viande, afin que ceux q en mangeront vivent éternellement. C'est un caractère tout divin incomparable, une puissance sur le corps de Jésus-Christ que les a ges admirent, et un pouvoir de remettre les péchés des hommes, q est pour eux un grand sujet d'étonnement et de reconnaissance. Y a-t rien de plus grand et de plus admirable ? Oh ! Messieurs, qu'un b prêtre est une grande ! Que ne peut pas faire un bon ecclésiastiqu quelles conversions ne peut-il pas procurer ? Voyez M. Bourdoise, excellent prêtre ; que ne fait-il pas, et que ne peut-il pas faire ? D prêtres dépend le bonheur du Christianisme ; car les bons paroissie voient-ils un bon ecclésiastique, un charitable pasteur, ils l'honore et suivent sa voix, ils tâchent de l'imiter. Oh ! que nous devons tâch de les rendre tous bons, puisque c'est là notre emploi, et que le sac doce est une chose si relevée !

« Mais, mon Sauveur ! si un bon prêtre peut faire de grands bie oh ! qu'un mauvais apporte de mal quand il s'y adonne ! ô Dieu ! qu' a de peine à le remettre en bon état ! O mon Sauveur ! combien de vent les pauvres missionnaires se donner à vous pour contribuer

ıer de bons ecclésiastiques, puisque c'est l'ouvrage le plus difficile, lus relevé, et le plus important pour le salut des âmes et pour ıncement du christianisme?

Si saint Vincent Ferrier s'animait à la perfection, en vue de ce Dieu susciterait un jour de bons prêtres et ouvriers apostoliques r relever l'état ecclésiastique, et disposer les hommes au jugement ıier, à combien plus forte raison nous autres, qui voyons de nos s l'état ecclésiastique se remettre, devons-nous nous animer de en plus à nous perfectionner, pour coopérer à ce tant désirable blissement? »

oilà quels étaient les sentiments de ce saint prêtre; voilà comme mmuniquait à sa compagnie le zèle que Dieu lui avait donné, pour er de rétablir l'esprit ecclésiastique en sa pureté et en sa splen- ; voilà comme il encourageait les siens à travailler aux séminai- à disposer ceux qui sont appelés aux ordres et aux charges et ités de l'Eglise, pour l'esprit de Jésus-Christ, qui est nécessaire r les exercer dignement.

r, comme le zèle de M. Vincent était assaisonné d'une grande pru- e, et que ses emplois lui avaient acquis une longue expérience, ui donnait beaucoup de lumière, il estimait que pour recueillir des s d'un séminaire, il était nécessaire que les ecclésiastiques qu'on cevait y employassent un temps notable; et son sentiment était n devait obliger tous ceux qui aspiraient aux ordres d'y demeurer r le moins un an avant que recevoir les ordres sacrés; pour tra- er pendant ce temps-là à se purger de toutes les mauvaises habi- s qu'ils pouvaient avoir contractées dans le monde, et à vider leurs rs de toute affection déréglée des créatures, pour s'avancer ensuite la connaissance et dans l'amour de Dieu, au service duquel ils ent se dédier; pour bien pénétrer les vérités chrétiennes, et les imes évangéliques qu'il nous a révélées par son Fils, et pour éta- solidement dans leurs cœurs les principes de la sainteté et per- on, par de fortes résolutions de se rendre imitateurs de la vie et vertus de Jésus-Christ. Enfin il jugeait que ce temps était parti- rement nécessaire pour apprendre à bien faire oraison, disant à ropos : *Ce que l'épée est aux soldats, l'oraison l'est à ceux qui se nt au service des autels;* puisqu'en effet une des principales fonc- s des prêtres est d'offrir des prières et des sacrifices à Dieu. Il ne ait pas qu'il fût expédient de dispenser d'entrer au séminaire au- de ceux qui prétendaient aux ordres, non pas même les plus ver- x ni les plus capables : car outre qu'ils auraient occasion d'y aug- ter en capacité et en vertu, et de se rendre ainsi plus dignes de

l'état ecclésiastique, ils profiteraient encore beaucoup par leur présence à tous les autres, les faibles étant ordinairement encouragés par l'exemple des plus forts, et marchant volontiers par le chemin où ils les voient passer ; et enfin que, la règle étant générale, on se délivre de beaucoup d'importunités de tous ceux qui prétendraient obtenir des exemptions, qui ne pourraient que leur être préjudiciables. Il proposait pour cela l'exemple de la conduite dont usait feu M. l'évêque de Cahors, qui a été un parfait modèle des prélats; car entre les maximes qu'il tenait sur ce point, une des principales était de n'accorder jamais aucune dispense d'entrer en son séminaire à qui que ce fût de son diocèse; obligeant tous ceux qui aspiraient aux saints ordres d'y demeurer un an entier avant que d'y recevoir le sous-diaconat, et ensuite, tout le temps qui restait jusqu'à ce qu'ils fussent prêtres : et cette fermeté lui servit beaucoup pour mettre son diocèse en très-bon état. De quoi il écrivit quelques années avant sa mort à M. Vincent en ces termes :

« Vous seriez ravi de voir mon clergé, et vous béniriez Dieu mille fois si vous saviez le bien que les vôtres ont fait dans mon séminaire, qui s'est répandu par toute la province, etc. »

Mais pour mieux connaître la grande utilité des séminaires, par la qualité et diversité des biens qui en arrivent, et combien M. Vincent avait de puissants motifs d'exhorter les prêtres de sa Congrégation à l'amour et à la fidélité de ce saint emploi, nous produirons ici deux petits recueils des fruits qu'en ont remarqués autrefois deux de ses prêtres qu'il avait établis pour la direction de deux séminaires, l'un à Paris, et l'autre en Bretagne, afin que par ceux-ci on puisse juger des autres.

Celui de Paris parle en cette sorte :

« 1° On fait dans ce séminaire comme une mission perpétuelle, et on y voit à proportion les mêmes fruits qu'on voit aux missions des champs et des villes : par exemple, des bénéficiers et des prêtres s'y convertissent, après avoir vécu longtemps dans les désordres aux lieux où ils ont demeuré; et cela jusqu'à fondre en larmes dans leurs retraites, nous demander à faire des confessions publiques, et s'humilier en toute occasion : lorsqu'ils parlent dans les conférences, ils déclarent leur aveuglement passé, et félicitent leurs confrères de ce qu'ils ont moyen d'apprendre à loisir et de bonne heure ce qui est de leur devoir. S'ils ont chez eux des inimitiés invétérées, ils se réconcilient par des lettres pleines d'humilité. Ils restituent de grosses sommes à l'Eglise, ou à qui il appartient. Les SS. Pères des premiers et des derniers siècles cités dans le droit Canon appellent souvent les

clercs incorrigibles ; mais, grâce à Dieu, leur amendement est ordinaire dans les séminaires, quels qu'ils aient été.

« 2° Il y en a qui, ayant possédé longtemps des bénéfices incompatibles, et avec attache, fondés sur l'usage de leurs provinces, se soumettent volontiers à quitter ceux qu'on veut.

« 3° Il y est très-ordinaire que des prêtres, même âgés, soit bénéficiers, comme abbés, chanoines, prieurs et curés ; soit autres, comme conseillers de parlements, ou de présidiaux, etc., fassent avec joie l'office de portier, d'acolyte, de thuriféraire, de chantre, etc., tant par inclination pour ces fonctions que par regret de ne les avoir jamais exercées, ou de les avoir négligées autrefois, comme peu convenables à leur qualité.

« 4° On y en a remarqué plusieurs qui, n'ayant jamais instruit leurs paroissiens, se mettent à les catéchiser, et qui font merveille en tout quand ils sont retournés chez eux ; déclarant quelquefois au peuple, même en chaire, qu'ils viennent d'apprendre leur devoir et qu'ils veulent commencer tout de bon à s'en acquitter.

« 5° Plusieurs sortant de ce séminaire ont fait chez eux de petites communautés d'ecclésiastiques, quittant pour cet effet leurs maisons paternelles, même au lieu de leur naissance, afin de continuer ensemble leurs pratiques spirituelles, et d'en gagner d'autres à Jésus-Christ et à son Église.

« 6° Nous avons eu plusieurs chanoines d'églises cathédrales et de collégiales qui, étant retournés chez eux, ont peu à peu sans bruit, mais avec grand fruit, su gagner leurs confrères, et faire de sages et de saintes liaisons, pour remettre ou soutenir la discipline de leur église. Et on sait avec quel zèle et quelle sagesse ils parlent en plein chapitre, et en particulier, de la discipline ecclésiastique et du bon ordre auquel on est obligé.

« 7° Quelques-uns ayant conçu l'importance des petites écoles, se sont mis, tout riches qu'ils étaient, à les faire eux-mêmes par pure charité, avec grande bénédiction et édification des villes, qui les ont admirés dans cet exercice.

« 8° On ne peut pas omettre ici que Dieu fait la grâce à la plupart, et presque à tous, de se maintenir dans la piété et dans l'exercice de leurs fonctions, et qu'on en rend de bons témoignages de tous côtés.

« 9° Mais ce qui est en quelque manière plus touchant, est l'innocence de vie qu'on remarque en eux pendant leur séminaire, les confesseurs ayant ordinairement de la peine à trouver en eux matière d'absolution. »

L'autre prêtre de la Congrégation de la Mission, qui avait le soin

d'un séminaire en Bretagne, a décrit les biens qu'il en a vu réussir, en ces termes :

« Entre les fruits qu'on a vu réussir des exercices qui se pratiquent en ce séminaire pour l'instruction des ecclésiastiques, un des principaux est l'instruction du peuple, à laquelle ceux qui y ont demeuré s'appliquent avec grand fruit : car comme on leur apprend la méthode de prêcher utilement et familièrement, cela a tellement multiplié les prédicateurs dans certains diocèses, qu'au lieu qu'on n'en pouvait avoir qu'un pour prêcher le carême en cinq ou six paroisses fort écartées, on en peut aisément fournir trois ou quatre ; ce qui leur donne moyen, après avoir prêché, d'entendre plusieurs confessions, au grand soulagement du pauvre peuple de la campagne, qui auparavant, en certains lieux, n'avait pas quelquefois dans un carême trois ou quatre prédications.

« De plus, messieurs les ecclésiastiques se voyant ainsi occupés à prêcher, sont : 1° plus portés à mener une vie exemplaire ; 2° ils sont obligés nécessairement à une plus grande application à l'étude ; ce qui les retire de l'oisiveté, et par même moyen de quantité de désordres.

« Et parce qu'ils prêchent utilement et selon la portée du peuple, comme on leur a montré dans le séminaire, quand ils ont une station, on vient les entendre de cinq ou six paroisses circonvoisines.

« Nous voyons par expérience que messieurs les ecclésiastiques prennent dans le séminaire l'esprit de zèle pour le salut des âmes, et qu'étant dans leurs paroisses ils confessent assidûment non-seulement tous les dimanches et fêtes de l'année, mais aussi les jours de férie ; ce qui était auparavant inouï. Une grande partie des curés de campagne, qui ont été dans le séminaire, tâchent d'avoir chez eux un prêtre, afin de pouvoir avec plus de facilité continuer les exercices de piété qu'ils ont pratiqués dans le séminaire, et par ce moyen persévérer plus aisément dans leurs bonnes résolutions.

« Il y a des diocèses entiers dans lesquels, avant l'établissement du séminaire, à peine se trouvait-il un ecclésiastique de la campagne qui fût habillé de noir, la plupart étant vêtus de gris, et travaillant après leurs messes, comme des laïques ; et depuis l'établissement du séminaire, à peine s'en trouve-t-il qui ne portent au moins une soutanelle, la plupart étant toujours en soutane, avec les cheveux courts, et le reste de l'extérieur dans la bienséance ecclésiastique.

« Nous en avons vu qui, ayant de bons bénéfices à charge d'âmes, les ont quittés, afin d'être plus libres pour aller catéchiser et confesser dans les paroisses de la campagne, où il y avait plus grand besoin de secours.

[redacted]

« Il y en a d'autres qui, sortant d'un séminaire, travaillent principalement à inspirer ce même zèle aux autres prêtres de la campagne, qui sont en certains lieux jusqu'à cinquante et davantage dans une seule paroisse, et leurs demeures écartées d'une lieue et plus de l'église : pour cela ils les attirent doucement à faire une fois la semaine quelques conférences spirituelles; d'où il revient un très-grand bien, non-seulement auxdits ecclésiastiques, qui étaient fort grossiers, mais aussi aux peuples, qui en sont plus charitablement secourus dans leurs maladies.

« Nous avons vu quantité d'ecclésiastiques de la campagne qui, ayant vu le bon exemple de ceux qui étaient sortis de ce séminaire, ont fait des changements de vie très-considérables, et qui ont édifié tout un diocèse, quelques-uns étant venus de plus de vingt-cinq lieues exprès pour y faire retraite, afin de se mieux établir dans leurs bonnes résolutions.

« C'est aujourd'hui une chose ordinaire que les ecclésiastiques de la campagne s'assemblent la veille des fêtes, pour concerter les cérémonies de la sainte Église entre eux, afin de les faire avec plus de dévotion et d'édification pour le peuple, et même de nous écrire sur les difficultés qu'ils peuvent avoir là-dessus; ce qui fait voir l'affection qu'ils ont à bien faire le service divin depuis l'établissement de ce séminaire.

« Dans certains diocèses voisins il ne se faisait ci-devant aucun catéchisme; et l'on peut dire maintenant qu'il n'y en a quasi aucun où il ne se fasse exactement et très-charitablement. »

Avant que de finir ce chapitre, nous ne devons pas omettre une chose digne de remarque, qui est que M. Vincent ne se contentait pas de faire donner l'instruction et tous les secours spirituels à ceux qui étaient dans le séminaire des Bons-Enfants, commis à la conduite de sa compagnie, mais outre cela il procura pendant les premières années, que quelques-uns qui n'avaient pas moyen de payer pension, et qui d'ailleurs témoignaient bonne volonté de profiter des exercices qui s'y faisaient, fussent nourris et entretenus en partie aux dépens de sa compagnie, et en partie par les assistances et aumônes charitables.

Cette charité de M. Vincent réveilla celle de quelques autres personnes de piété, qui envoyèrent quelques aumônes en d'autres séminaires, pour être employées à l'entretien et nourriture des plus pauvres : et entre les autres un ecclésiastique de condition et de vertu[1] envoya pendant dix ou douze ans chaque année, au séminaire de

[1] M. Chomel, vicaire général et official de M. l'évêque de Saint-Flour.

Troyes en Champagne, et à celui d'Annecy en Savoie, une somme très-considérable, pour aider plusieurs bons ecclésiastiques à payer leurs petites pensions, et procurer par ce moyen qu'ils y fussent instruits et rendus capables de servir utilement l'Église dans ces diocèses. Il n'y a point de doute qu'une telle aumône ne soit bien agréable à Dieu, et d'autant plus qu'elle peut produire de meilleurs effets, et de plus grands fruits pour sa gloire et pour le bien de son Église, un bon prêtre étant capable de faire beaucoup de bien : d'où vient que M. Vincent disait quelquefois en s'écriant : « O qu'un bon prêtre est une grande chose ! Que ne peut-il pas faire? mais que ne fait il pas avec la grâce de Dieu? »

CHAPITRE VI.

LES PENSIONNAIRES ENFERMÉS A SAINT-LAZARE.

Après le récit des missions contenu dans le premier chapitre de ce second livre, nous avons parlé dans les quatre suivants de quatre grands ouvrages auxquels M. Vincent, fortifié de l'esprit de Dieu, a travaillé avec zèle et bénédiction, pour le service de l'état ecclésiastique : c'est à savoir, des exercices de l'ordination, des conférences, des retraites spirituelles et des séminaires, que l'on peut dire en quelque façon être comme quatre fleuves mystiques qui, étant sortis d'une même source, continuent toujours à couler heureusement, pour arroser et fertiliser le jardin de l'Église. Nous allons maintenant voir les autres œuvres auxquelles il s'est appliqué par le mouvement du même Esprit, et qui ont étendu leur utilité sur toutes sortes de conditions et d'états.

Nous commencerons par celle qui semblera peut-être la moins considérable aux yeux des hommes, quoique fort utile au public, et, qui plus est, très-précieuse devant Dieu; puisque l'humilité et la charité, qui lui sont les plus agréables entre toutes les vertus, y ont éclaté d'une manière toute particulière. C'est cet humble et charitable emploi auquel M. Vincent s'est appliqué dès lors qu'il commença à demeurer en la maison de Saint-Lazare, dont il a toujours tenu la porte ouverte pour y recevoir deux sortes de personnes. Les premiers sont des jeunes gens incorrigibles dans le désordre de leur vie, qu'on

peut appeler des enfants de douleurs pour leurs pères et mères, l'opprobre et la ruine de leurs maisons, lesquels, par la fréquentation des mauvaises compagnies, s'étant adonnés et abandonnés à toutes sortes de vices, de débauches et de libertinages, tombent enfin dans le misérable état, auquel leurs parents, après avoir employé inutilement tous les remèdes dont ils ont pu s'aviser pour les ramener à la raison, reconnaissent enfin qu'il ne leur en reste plus d'autres, sinon de les priver de la liberté dont ils usent si mal, et les enfermer à Saint-Lazare, où ils sont reçus avec permission du magistrat, et traités selon leur pension, tant pour le logement que pour la nourriture; sans qu'on les laisse voir à personne de dehors, que du consentement de ceux qui les y ont fait enfermer; et sans même qu'ils soient vus ni connus au dedans, sinon de ceux qui sont établis pour leur rendre service. Il y a des frères destinés pour les besoins du corps, et des prêtres pour ceux de l'âme : ceux-là ont soin de leur nourriture et autres besoins extérieurs, et ceux-ci les visitent, consolent et exhortent à changer de vie, à quitter le vice, et se porter au bien et à la vertu; leur remontrant les malheurs temporels et éternels de leur vie déréglée, et les avantages d'honneur et de salut qui suivent les enfants obéissants et les hommes sages et craignant Dieu. L'état de solitude et d'humiliation où ils sont est très-propre pour leur faire ouvrir les yeux, et profiter tant des avis salutaires qu'on leur donne que des bonnes lectures spirituelles qu'on leur fait faire. On les y tient pour l'ordinaire jusqu'à ce qu'on remarque en eux des marques assurées d'une véritable conversion, et qu'on les voit disposés à mieux vivre et à se comporter plus sagement à l'avenir. Mais avant que de sortir, on leur fait faire des exercices spirituels, pour les préparer à faire une bonne confession générale et à recevoir dignement la très-sainte communion du corps de Jésus-Christ. On en voit ensuite plusieurs mener une bonne vie, et employer utilement et chrétiennement leur temps. Il y en a même quelques-uns qui ont si bien profité de la demeure de Saint-Lazare, qu'en étant sortis, ils ont été trouvés capables et dignes d'être élevés aux premières charges de judicature et autres offices de très-grande importance, où ils ont, avec la grâce de Dieu, fort bien réussi.

Entendons parler sur ce sujet un ecclésiastique d'une singulière piété, qui en a une connaissance particulière. « Un témoignage, dit-il, du zèle de feu M. Vincent, et que j'ai toujours considéré comme un prodige de grâce que Dieu donnait à ce saint homme, c'est qu'ayant reçu en sa maison toutes sortes de personnes pour les gagner à Dieu, il l'a même ouverte aux enfants débauchés et incorrigi-

bles; qui n'est pas une petite consolation aux parents, qui en sont pour l'ordinaire bien empêchés. Ils y sont reçus et traités avec tant de douceur et tant d'ordre, qu'ils y vivent presque comme des religieux dans un bâtiment à part, faisant ponctuellement tous les exercices de piété aux heures réglées. Et plusieurs en ont si profité, qu'au sortir de là ils se sont retirés en des cloîtres, et ont embrassé l'état religieux. »

Outre ces jeunes gens débauchés, on en reçoit encore en la maison de Saint-Lazare d'autres qui sont aliénés d'esprit; et lesquels pour cela étant à charge à leurs parents, et à honte à leurs familles, il n'y a point de doute que c'est un grand soulagement au public qu'il se trouve un lieu de retraite tel que Saint-Lazare, où, moyennant une pension raisonnable, ils sont logés, servis et assistés avec une très-grande charité.

M. Vincent avait un soin tout particulier de procurer la consolation de ces jeunes gens débauchés, et le soulagement des autres qui sont dans l'imbécillité et le trouble de leur esprit. Voici en quels termes il en parla un jour à sa communauté :

« Je recommande aux prières de la compagnie les pensionnaires de céans, tant ceux qui sont aliénés d'esprit que les autres qui ne le sont pas; et entre les autres, un prêtre qui, ayant été quelque temps dans le délire, en était revenu et se portait mieux, mais par malheur y est retombé. Cette maladie lui vient d'un excès de mélancolie qui lui envoie des vapeurs âcres au cerveau, dont il a été tellement affaibli, qu'il est retombé en ce mauvais état. Le pauvre homme sent bien venir son mal, lequel (comme il dit lui-même) commence toujours par une noire mélancolie, dont il lui est impossible de se retirer. Certainement ceux qui sont réduits en cet état sont grandement dignes de compassion : il est bien vrai qu'ils sont en quelque façon dans un état d'impeccabilité, n'étant pas maîtres de leurs volontés, et n'ayant ni jugement ni liberté; et en cela ils doivent être estimés bienheureux si, lorsqu'ils y sont tombés, ils étaient dans la grâce de Dieu : comme, au contraire, ils sont fort à plaindre, si ce mal les a surpris dans l'état de péché mortel.

« Les autres que nous avons céans, et qui sont en leur bon sens, mais qui en usent mal, me donnent sujet de dire qu'on voit aujourd'hui dans le monde beaucoup de rébellions et de débauches parmi les jeunes gens, qui semblent s'augmenter tous les jours. Et il y a quelque temps qu'une personne de condition, qui est des premiers officiers d'une cour souveraine, se plaignait qu'un sien neveu, jeune homme fort débauché, s'était emporté jusqu'à cet excès, que de le

acer plusieurs fois de le tuer, s'il ne lui donnait de l'argent ; et un magistrat de la ville lui ayant donné conseil de le mettre à it-Lazare, où il y avait un bon ordre pour le mettre à son de-', il lui répondit qu'il ne savait pas qu'on y reçût ces sortes de ; et que, l'ayant remercié de cet avis, il lui avait dit qu'il était à haiter qu'il y eût dans Paris quatre maisons semblables à celle de t-Lazare, pour empêcher de tels désordres.

Rendons grâces à Dieu, Messieurs, de ce qu'il applique cette com-nauté à la conduite et des aliénés, et des incorrigibles; nous n'a-s pas recherché cet emploi, il nous a été donné par sa providence, i bien que tous les autres qui sont de la compagnie. A cette occa-, je vous dirai que quand nous entrâmes en cette maison, M. le ur y avait retiré deux ou trois pauvres aliénés ; et comme nous es substitués en sa place, nous en prîmes le soin et la conduite : e temps-là nous avions un procès, dans lequel il s'agissait si s serions chassés ou maintenus dans la maison de Saint-Lazare; e me souviens que je me demandai pour lors à moi-même : S'il te üt maintenant quitter cette maison, qu'est-ce qui te toucherait lus? et quelle est la chose qui te donnerait plus de déplaisir et de entiment? Et il me semblait, à cette heure-là, que ce serait de ne s voir ces pauvres gens, et d'être obligé d'en quitter le soin et le ice.

Mes Frères, ce n'est pas si peu de chose que l'on croit, d'être liqué au soulagement des affligés; car l'on fait plaisir à Dieu. Oui, t une des œuvres qui lui sont le plus agréables, que de prendre de ces insensés; et elle est d'autant plus méritoire, que la na-n'y trouve aucune satisfaction, et que c'est un bien qui se fait en et, et à l'endroit de personnes qui ne nous en savent aucun gré. ns Dieu qu'il donne aux prêtres de la compagnie l'esprit de con-e pour ces sortes d'emplois quand ils y seront appliqués, et qu'il ifie nos pauvres frères et les anime de sa grâce, pour essuyer les es et souffrir les travaux qu'ils ont tous les jours autour de ces sionnaires, dont les uns sont malades de corps, et les autres d'es-; les uns stupides, et les autres légers; les uns insensés, et les au-vicieux; en un mot, tous aliénés d'esprit, mais les uns par infir-, et les autres par malice; ceux-là sont ici pour recouvrer leur é, et ceux-ci pour se corriger de leur mauvaise vie.

Courage donc, mes Frères; savez-vous bien qu'il y a eu autrefois papes appliqués au soin des bêtes? Oui, du temps des empereurs persécutaient l'Eglise en son chef et en ses membres, ils prenaient papes, et leur faisaient garder les lions, les léopards et les autres

bêtes semblables qui servaient au divertissement de ces princes infidèles, et qui étaient comme les images de leur cruauté; et c'étaient des papes qui avaient soin de ces animaux. Or, les hommes dont vous avez la charge pour les besoins extérieurs ne sont pas des bêtes; mais ils sont en quelque façon pires que les animaux, par leurs déportements et leurs débauches. Cependant Dieu a voulu faire passer ces saints personnages, qui étaient les pères de tous les chrétiens, par ces abaissements et par ces afflictions extraordinaires, afin qu'ils apprissent par leur propre expérience à compatir aux abjections et aux adversités de leurs enfants spirituels : car quand on a ressenti en soi-même des faiblesses et des tribulations, l'on est plus sensible à celles des autres. Ceux qui ont souffert la perte des biens, de la santé et de l'honneur, sont bien plus propres pour consoler les personnes qui sont dans ces peines et ces douleurs, que d'autres qui ne savent ce que c'est. Je me ressouviens qu'on me disait un jour d'un grand et saint personnage, qui était d'un naturel ferme et constant, qui avait l'esprit fort, qui ne redoutait rien, et n'était guère sujet aux tentations, que pour cela il était d'autant moins propre pour supporter les faibles, consoler les affligés et assister les malades, parce que lui-même n'avait jamais passé par ces états.

« Vous n'ignorez pas que Notre-Seigneur a voulu éprouver sur lui toutes les misères. Nous avons un pontife, dit saint Paul, qui sait compatir à nos infirmités, parce qu'il les a éprouvées lui-même. Oui, ô Sagesse éternelle, vous avez voulu éprouver et prendre sur votre innocente personne toutes nos pauvretés! Vous savez, Messieurs, qu'il a fait cela pour sanctifier toutes les afflictions auxquelles nous sommes sujets, et pour être l'original et prototype de tous les états et conditions des hommes. O mon Sauveur! vous qui êtes la sagesse incréée, vous avez pris et embrassé nos misères, nos confusions, nos humiliations et infamies, à la réserve de l'ignorance et du péché. Vous avez voulu être le scandale des Juifs et la folie des Gentils. Vous avez même voulu paraître comme hors de vous. Oui, Notre-Seigneur a bien voulu passer pour un insensé, comme il est rapporté dans le saint Évangile, et que l'on crût de lui qu'il était devenu furieux. *Exierunt tenere eum; et dicebant : Quoniam in furorem versus est.* Les Apôtres mêmes l'ont regardé quelquefois comme un homme qui était entré en colère, et il leur a paru de la sorte, tant afin qu'ils fussent témoins qu'il avait compati à toutes nos infirmités, et sanctifié nos états d'affliction et de faiblesse, que pour leur apprendre, et à nous aussi, à porter compassion à ceux qui tombent dans ces infirmités.

« Bénissons Dieu, Messieurs et mes Frères, et le remercions de ce

[redacted]

qu'il nous applique au soin de ces pauvres gens, privés de sens et de conduite; car, en les servant, nous voyons et touchons combien sont grandes et diverses les misères humaines; et par cette connaissance, nous serons plus propres à travailler utilement vers le prochain, nous nous acquitterons de nos fonctions avec d'autant plus de fidélité que nous saurons mieux par notre expérience ce que c'est de souffrir. Cependant je prie ceux qui sont employés auprès de ces pensionnaires d'en avoir grand soin, et la compagnie de les recommander souvent à Dieu, et de faire estime de cette occasion d'exercer la charité et la patience vers ces pauvres gens.

« Mais, Monsieur, me dira quelqu'un, nous avons assez d'autres emplois sans cela, et nous n'avons point pour règle de recevoir les fous à Saint-Lazare, ni ces autres esprits fâcheux qui sont de petits démons.

« Je dirai à celui-là que notre règle en ceci est Notre-Seigneur, lequel a voulu être entouré de lunatiques, de démoniaques, de fous, de tentés et de possédés. De tous côtés on les lui amenait pour les délivrer et les guérir, comme il faisait avec grande bonté. Pourquoi donc nous blâmer et trouver à redire de ce que nous tâchons de l'imiter en une chose qu'il a témoigné lui être si agréable ? S'il a reçu les aliénés et les obsédés, pourquoi ne les recevrions-nous pas? Nous ne les allons pas chercher, on nous les amène : et que savons-nous si sa providence, qui l'ordonne ainsi, ne se veut pas servir de nous pour remédier à l'infirmité de ces pauvres gens, en laquelle ce débonnaire Sauveur leur a voulu compatir au point qu'il semble l'avoir fait passer en lui-même, ayant voulu paraître tel que je vous viens de dire. O mon Sauveur et mon Dieu ! faites-nous la grâce de regarder ces choses du même œil que vous les avez regardées. »

Un prêtre, officier de la maison, représenta un jour à M. Vincent qu'un de ces mauvais garçons ne se corrigeait point, quoiqu'il y eût déjà longtemps qu'il fût enfermé, et qu'il valait mieux le remettre entre les mains de ses parents que de le retenir davantage ; qu'il usait de menaces, et qu'il était homme à faire quelque mauvais coup tôt ou tard. Mais M. Vincent ferma la bouche à ce prêtre, lui disant : « Pensez-vous bien, Monsieur, que la fin principale que nous devons avoir en recevant des pensionnaires céans, est la charité? Or, dites-moi, n'est-ce pas une grande charité à nous de retenir cet homme, puisque, s'il était dehors, il s'en irait renouveler le trouble qu'il a causé ci-devant à tous ses parents, lesquels l'ont fait enfermer avec permission de la justice, parce qu'étant un mauvais garçon, ils n'en pouvaient venir à bout? Ils l'ont amené céans pour avoir du repos en

leur famille, et pour essayer si Dieu par ce moyen aurait agréable de le convertir. De sorte que de vouloir aujourd'hui le renvoyer étant encore dans son premier esprit, ce serait vouloir remettre le trouble dans une famille qui est maintenant en paix par son absence. Ses menaces ne sont pas considérables ; car, par la grâce de Dieu, il n'est pas encore arrivé grand mal à la compagnie de la part de cet emporté; et nous devons espérer qu'il n'en arrivera pas à l'avenir. Pensez-vous, Monsieur, que ce garçon ne considère pas que ce sont ses père et mère qui le tiennent ici ? Il sait bien que ce sont eux qui l'y ont fait mettre, et non pas nous. »

Souvent M. Vincent recommandait à toute sa communauté de prier Dieu pour cette bonne œuvre, et à ceux qui en avaient la charge de s'en bien acquitter : « Autrement, disait-il un jour, Dieu nous en punira. Oui, qu'on s'attende de voir tomber sa malédiction sur la maison de Saint-Lazare, s'il arrive qu'on y néglige le juste soin qu'on doit avoir de ces pauvres gens : je recommande surtout qu'on les nourrisse bien, et que ce soit du moins aussi bien que la communauté. »

Les prières et les sollicitudes charitables de ce prêtre de grâce, sur ces hommes destitués de conduite et de jugement, lui ont acquis le mérite et la consolation de voir arriver de son temps quantité de bons effets des assistances qu'il leur a rendues, et au public de notables avantages de leurs retraites et de leurs changements : car outre le repos d'esprit qui est resté à leurs familles de les voir à Saint-Lazare à couvert des dangers qu'ils couraient dans le monde, et en état de revenir de leurs égarements, l'on en a vu grand nombre adonnés à des péchés infâmes, les uns à l'ivrognerie, les autres à l'impureté et à d'autres désordres, qui, après quelque temps de séjour dans cette maison, en sont sortis en abhorrant ces détestables vices, quittant absolument leur libertinage, vivant très-sagement et frugalement. Plusieurs sont allés dans des religions des plus austères, pour y mener une vie pénitente; les autres se sont dédiés dans des communautés bien réglées au service de Dieu et du prochain. D'autres se sont faits prêtres séculiers, et d'autres sont entrés dans les charges publiques; enfin, d'autres dans le négoce, et en d'autres états dans le monde, où ils ont vécu et vivent encore exemplairement.

Quelques-uns, adonnés aux brigandages, aux batteries, aux blasphèmes et aux autres crimes horribles, ont été, par la miséricorde de Dieu, très-bien convertis et ont vécu depuis vertueusement ; et entre autres un qui, s'étant fait religieux, est venu plusieurs fois à Saint-Lazare en témoigner sa reconnaissance.

D'autres, qui avaient volé leur maison paternelle, et, n'ayant pas

le temps de dissiper leur vol, l'avaient caché en lieu où on ne le pouvait trouver, on dit franchement et sans force l'endroit où ils l'avaient mis, étant bien marris du tort qu'ils avaient fait à leurs parents, résolus de le réparer.

On en a vu quelques-uns qui avaient été si dénaturés que de frapper leurs pères et mères; quelques autres d'attenter à leur vie, et d'autres les en menacer, qui néanmoins, à la sortie de Saint-Lazare, fondaient en larmes devant eux, leur demandant pardon, et qui ensuite leur ont donné contentement.

Plusieurs jeunes gens qui avaient abandonné leurs études pour se débaucher, étant menés en cette école de pénitence, sont après retournés aux classes et y ont fait merveilles.

Et, ce qui est assez extraordinaire, l'on en a vu plusieurs qui avaient l'esprit presque tout renversé quand on les a menés à Saint-Lazare, et qui, par les soins charitables que l'on en a pris, en sont sortis tout remis, avec une entière présence d'esprit, et aussi sages que jamais, et sont aujourd'hui reçus dans les bonnes compagnies.

Tous ces biens-là sont arrivés souvent à l'égard de grand nombre de personnes, dont la plupart étaient de condition; et cela depuis trente ans et plus. Il semble que Dieu se soit plu et se plaise encore à leur faire grâce et miséricorde, par l'entremise et la charité de son serviteur, Vincent de Paul, qui, à l'exemple de Jésus-Christ, conversait ainsi avec les méchants et les aliénés, pour procurer leur amendement et guérir leurs infirmités de corps et d'âme. On peut bien à ce propos rapporter ici cette parole de louange que lui donna un jour un homme de qualité, l'appelant *le refuge des pécheurs*. A quoi néanmoins cet humble prêtre répondit qu'elle n'était due qu'au Fils de Dieu, et à sa miséricordieuse Mère.

FIN DU TOME PREMIER.

[redacted]

[redacted]

TABLE

DU TOME PREMIER.

LIVRE PREMIER.

Pages.

LA REINE, mère du roi. 5

VIS AU LECTEUR. 11

CHAPITRE PREMIER. — L'état de l'Église en France lorsque le vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul vint au monde. 13

CHAPITRE II. — La naissance et l'éducation de Vincent de Paul. 18

CHAPITRE III. — Ses études et sa promotion aux ordres ecclésiastiques. 21

CHAPITRE IV. — Ce qui lui arriva lorsqu'il fut fait esclave et mené en Barbarie. 24

CHAPITRE V. — Son retour en France et son premier séjour à Paris. 30

CHAPITRE VI. — Il est pourvu de la cure de Clichy et il y exerce les devoirs d'un bon pasteur. 33

CHAPITRE VII. — Son entrée et sa conduite en la maison de Gondy. 36

CHAPITRE VIII. — Une confession générale qu'il fit faire à un paysan donna lieu à sa première mission, et le succès de cette mission lui en fit entreprendre d'autres. 39

CHAPITRE IX. — M. Vincent se retire secrètement de la maison de Gondy et y retourne quelque temps après. 43

CHAPITRE X. — Premiers commencements de la confrérie de la charité pour les pauvres malades. 52

CHAPITRE XI. — Ce qui se passa en la conversion de quelques hérétiques que M. Vincent ramena heureusement à l'Église catholique. 54

CHAPITRE XII. — Changement merveilleux arrivé en la personne d'un grand seigneur qui se mit sous la direction de M. Vincent. 56

CHAPITRE XIII. — Diverses œuvres de piété auxquelles M. Vincent s'adonna depuis son retour en la maison de Gondy. 59

CHAPITRE XIV. — Ayant été fait aumônier royal des galères, il fait un voyage en Provence et un autre en Guienne, et procure le soulagement corporel et spirituel des pauvres galériens. 63

CHAPITRE XV. — Il pourvoit aux nécessités corporelles et spirituelles des pauvres de la ville de Mâcon avec un très-grand fruit. 66

CHAPITRE XVI. — Il est choisi par le bienheureux François de Sales, évêque de Genève, et par la révérende mère de Chantal, pour être le premier père spirituel et supérieur des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie à Paris. 68

CHAPITRE XVII. Il est pourvu de la principauté du collége des Bons-Enfants, ensuite de quoi se fit la première fondation de la Congrégation de la Mission. 70

CHAPITRE XVIII. — Madame la générale des galères passe de cette vie

[redacted]

Pa
à une meilleure, et M. Vincent se retire au collége des Bons-Enfants.
CHAPITRE XIX. — Les dispositions de corps et d'esprit de M. Vincent, et les qualités de sa conduite.
CHAPITRE XX. — Naissance et érection de la Congrégation de la Mission.
CHAPITRE XXI. — Paroles remarquables de M. Vincent touchant l'esprit d'humilité, et les autres vertueuses dispositions qu'il a voulu poser comme fondement au nouvel établissement de sa Congrégation.
CHAPITRE XXII. — Établissement des prêtres de la Congrégation de la Mission à Saint-Lazare-lès-Paris.
Récit qui a été écrit et signé de la main de feu M. de Lestocq, docteur de Sorbonne et curé de Saint-Laurent, touchant ce qui s'est passé en l'établissement des prêtres de la Mission dans la maison de Saint-Lazare-lès-Paris.
CHAPITRE XXIII. — Dénombrement de plusieurs grands avantages qui sont résultés pour l'Église de l'institution de la Congrégation de la Mission, et dont Dieu voulut que M. Vincent fût l'auteur ou le principal promoteur. 1
Et premièrement l'établissement des confréries de la Charité pour l'assistance corporelle et spirituelle des pauvres malades. Ib
CHAPITRE XXIV. — Institution de la compagnie des Filles de la Charité, servantes des pauvres malades. 1
CHAPITRE XXV. — Les exercices des ordinands, pour aider ceux qui désirent recevoir les saints ordres. 1
CHAPITRE XXVI. — L'usage des retraites spirituelles pour toutes sortes de personnes. 1
CHAPITRE XXVII. — Les conférences spirituelles pour les ecclésiastiques. 1
CHAPITRE XXVIII. — L'établissement des hôpitaux de Paris et de Marseille pour les pauvres galériens. 1
CHAPITRE XXIX. — L'institution d'une compagnie de dames pour le service de l'Hôtel-Dieu de Paris, et pour plusieurs autres œuvres publiques de charité, tant à Paris qu'ailleurs. 1
CHAPITRE XXX. — Établissement d'un hôpital pour les enfants trouvés. 1
CHAPITRE XXXI. — Établissement de plusieurs séminaires d'ecclésiastiques. 1
CHAPITRE XXXII. — Ce qu'a fait M. Vincent pour aider M. l'abbé Olier en quelques desseins et entreprises de piété. 1
CHAPITRE XXXIII. — Quelques services rendus par M. Vincent à feu M. le commandeur de Sillery, et à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, communément dit des chevaliers de Malte. 1
CHAPITRE XXXIV. — Missions faites en l'armée en l'an 1636, et réglements donnés par M. Vincent aux missionnaires qui devaient y travailler. 1
CHAPITRE XXXV. — Établissement du premier séminaire interne pour la Congrégation de la Mission en la maison de Saint-Lazare. 1
CHAPITRE XXXVI. — M. Vincent s'emploie pour l'assistance des pauvres Lorrains pendant les guerres, et prend un soin particulier de plu-

Pages.
ıvres gentilshommes et demoiselles réfugiés à Paris. 160
XVII. — Services rendus par M. Vincent au feu roi Louis XIII, use mémoire, en sa dernière maladie, pour le bien spirituel ne 166
XVIII. — M. Vincent est employé pour les affaires ecclésias- ı royaume pendant la régence de la reine mère. 168
XIX. — En quelle manière M. Vincent a contribué à l'éta- nt et au bien spirituel des filles de la Congrégation de la 171
. — De quelle façon M. Vincent se comporta pendant les pre- ›ubles de l'an 1649, et ce qui lui arriva en quelques voyages n ce temps-là. 175
LI. — M. Vincent procure l'assistance des pauvres habi- s frontières de Champagne et de Picardie, ruinés par les 181
II. — La mort de M. le prieur de Saint-Lazare et les recon- es que M. Vincent lui a rendues. 183
III. — Secours donnés ou procurés par M. Vincent aux pau- aris et en plusieurs autres lieux, durant les troubles de l'an- 2 et les autres années suivantes. 185
IV. — Ce que M. Vincent a fait pour le bien de ce royaume le service du roi, pendant les troubles qui commencèrent 1652. 191
LV. — M. Vincent s'est toujours fortement opposé aux nou- rreurs du Jansénisme. 198
LVI. — L'hôpital des pauvres vieillards établi à Paris par ent, qui a donné occasion à l'établissement de l'hôpital géné- pauvres en la même ville. 202
LVII. — Dénombrement de plusieurs établissements de la gation de la Mission fait en divers lieux durant la vie de ent. 208
LVIII. — M. Vincent donne des règles à sa Congrégation et dit rs choses très-considérables sur ce sujet. 215
LIX. — Diverses autres œuvres de piété auxquelles M. Vincent pliqué avec ses occupations plus ordinaires. 221
. — Réflexion sur quelques peines et afflictions que M. Vin- souffertes. 224
I. — Les maladies de M. Vincent et le saint usage qu'il en a 229
II. — Ses préparations à la mort. 236
III. — Ce qui a précédé, accompagné et suivi le trépas de cent. 239
245

LIVRE SECOND.

REMIER. — Des missions de M. Vincent. 247
EMIÈRE. — De ses missions en général. *Ibid.*
aroles remarquables de M. Vincent touchant les missions. 249
entiments de M. Vincent touchant les vertus les plus néces-

Pag

saires aux missionnaires, et à la manière de prêcher qu'ils devaient tenir. 2

§ III. — L'ordre que M. Vincent observait et a voulu être observé par les siens dans les missions. 2

§ IV. — Avis que M. Vincent donnait à ses missionnaires touchant la manière d'agir avec les hérétiques dans les missions. 2

§ V. — Des fruits en général qui ont été produits par les missions de M. Vincent et des siens. 2

SECTION II. — Relation des fruits plus considérables de quelques missions particulières faites en divers lieux de la France. 2

§ Ier. — Au diocèse de Paris. Ibi

§ II. — Au diocèse de Saintes. 2

§ III. — Dans les diocèses de Mende et de Saint-Flour. 2

§ IV. — Dans les diocèses de Genève et de Marseille. 2

§ V. — Dans les diocèses de Reims, de Toul et de Rouen. 2

§ VI. — En divers lieux de la Bretagne. 2

§ VII. — En divers lieux de la Bourgogne et de la Champagne. 2

§ VIII. — En divers autres lieux de la France. 2

SECTION III. — Autres relations des fruits des missions faites en Italie. 2

§ Ier. — En divers lieux aux environs de Rome. Ibi

§ II. — Dans les évêchés de Viterbe, de Palestrine et autres lieux. 2

SECTION IV. — Des missions faites en l'état de Gênes. 3

SECTION V. — Des missions faites en l'île de Corse. 3

SECTION VI. — Des missions faites dans le Piémont. 3

SECTION VII. — De ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions de Barbarie. 3

§ Ier. — Commencement des missions de Tunis et d'Alger en Barbarie. 3

§ II. — Principaux emplois des missionnaires en Barbarie. 3

§ III. — Persécution soufferte par le consul d'Alger. 3

§ IV. — Autres vexations souffertes par les missionnaires en la ville de Tunis. 3

§ V. — Récit fait par M. Vincent à sa communauté du martyre d'un jeune chrétien brûlé en la ville d'Alger pour la foi de Jésus-Christ. 3

§ VI. — Divers avis que M. Vincent a donnés aux missionnaires de Barbarie touchant leur conduite et leur manière d'agir parmi les infidèles. 3

§ VII. — Les diverses peines et travaux des pauvres esclaves chrétiens en Barbarie, et les assistances et services qui leur sont rendus par les missionnaires. 3

§ VIII. — Continuation du même sujet. 3

§ IX. — Assistances rendues aux pauvres esclaves de Biserte et de plusieurs autres lieux. 3

§ X. — Conversion de quelques hérétiques et renégats faite par les prêtres de la Congrégation de la Mission envoyés par M. Vincent en Barbarie. 3

§ XI. — Exemple remarquable de la constance de deux jeunes esclaves, l'un Français et l'autre Anglais. 3

§ XII. — Divers autres offices de charité exercés par les prêtres de la Congrégation de la Mission envoyés en Barbarie par M. Vincent pour

Pages.
y assister les pauvres esclaves chrétiens. 363
Section VIII. — Missions faites en Hibernie. 370
Section IX. — Des missions faites en l'île de Saint-Laurent, autrement dite Madagascar. 379
§ Ier. — Lettres de M. Vincent à M. Nacquart, prêtre de sa Congrégation, sur le sujet de cette mission. *Ibid.*
§ II. — Départ de deux prêtres de la Congrégation de la Mission pour aller en l'île Saint-Laurent, et ce qui s'est passé de plus remarquable jusqu'à leur arrivée. 382
§ III. — Description de l'île de Madagascar et de ses habitants. 384
§ IV. — Arrivée des deux prêtres de la Congrégation de la Mission en l'île de Madagascar et leurs premiers emplois. 387
§ V. — La mort de M. Gondrée, l'un des deux prêtres de la Congrégation de la Mission, et la suite des emplois de M. Nacquart étant demeuré seul prêtre dans cette île. 389
§ VI. — Lettre de M. Bourdaise, prêtre de la Congrégation de la Mission, contenant la suite de ce qui s'est passé aux missions de Madagascar. 394
§ VII. — Lettre de M. Vincent à M. Bourdaise, auquel il envoya encore cinq missionnaires pour le secourir. 404
Section X. — Mission de Pologne. 408
Section XI. — Missions des îles Hébrides. 418
Chapitre II. — Des exercices spirituels pour disposer à la réception des saints ordres. 428
Section Ire. — Le grand besoin qu'il y avait de travailler à la réformation de l'état ecclésiastique, lorsque les exercices des ordinands ont été commencés par M. Vincent. *Ibid.*
Section II. — Quels ont été les premiers commencements des exercices des ordinands. 430
Section III. — Sommaire de ce qui se fait en ces exercices, et des réglements qui s'y observent. 434
Section IV. — Sentiments de M. Vincent touchant ces exercices des ordinands. 437
Section V. — Quelques exemples des fruits provenus de ces exercices en France. 447
Section VI. — Les mêmes exercices des ordinands ayant été pratiqués en Italie y ont aussi produit de très-grands fruits. 450
Chapitre III. — Les conférences spirituelles des ecclésiastiques. 457
Section Ire. — Premier établissement de la conférence des ecclésiastiques à Saint-Lazare. *Ibid.*
Section II. — Les progrès de cette compagnie et les fruits qui en ont réussi. 463
Section III. — Diverses missions faites par les ecclésiastiques de la même compagnie en quelques hôpitaux et autres lieux de la ville de Paris. 466
Section IV. — Quelques fruits remarquables de deux missions faites par les ecclésiastiques de la même compagnie. 469
Section V. — La compagnie des ecclésiastiques qui s'assemblent à Saint-Lazare a donné commencement à plusieurs autres semblables compa-

gnies qui ont été établies en divers diocèses.
Chapitre IV. — Les retraites spirituelles. 4
Section Ire. — Utilité des retraites spirituelles. 4
Section II. — Zèle de M. Vincent pour procurer à toutes sortes de personnes le moyen de faire des retraites spirituelles. 4
Section III. — Paroles remarquables de M. Vincent touchant ces retraites spirituelles. 4
Section IV. — Sentiments de plusieurs autres personnes touchant ces mêmes retraites, et quelques exemples des fruits qu'elles ont produits. 4
Chapitre V. — Les séminaires. 4
Chapitre VI. — Les pensionnaires enfermés à Saint-Lazare. 5

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

[redacted]

VIE

DE

S. VINCENT DE PAUL.

TOME SECOND.

VIE

DE

S. VINCENT DE PAUL

INSTITUTEUR

ET

PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION,

PAR

LOUIS ABELLY, ÉVÊQUE DE RODEZ.

Seule Édition complète,

AUGMENTÉE D'UN CHAPITRE INÉDIT.

TOME SECOND.

PARIS,

LIBRAIRIE DE Mme Ve POUSSIELGUE-RUSAND,

23, RUE SAINT-SULPICE.

1854

VIE

DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU

VINCENT DE PAUL.

CHAPITRE VII.

LES ASSISTANCES ET SERVICES RENDUS AUX MONASTÈRES DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE DU DIOCÈSE DE PARIS PAR M. VINCENT, PENDANT LE TEMPS QU'IL A ÉTÉ SUPÉRIEUR ET PÈRE SPIRITUEL.

Les assistances et les services que les religieuses de l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie du diocèse de Paris ont reçus de M. Vincent, pendant trente-huit ans qu'il a été leur supérieur et père spirituel, méritent bien d'avoir place au second livre, puisque c'est un ouvrage qui non-seulement témoigne l'étendue de sa charité, mais qui fait aussi connaître combien son esprit était éclairé de la lumière du ciel pour le discernement des choses spirituelles, et quelle était sa prudence, sa douceur, sa fermeté et ses autres excellentes vertus pour la conduite des âmes.

Or, ce n'est pas notre dessein de nous étendre ici sur ce sujet autant qu'il mérite, mais de rapporter simplement ce que nous avons recueilli de quelques mémoires qu'on nous a mis entre les mains, et dont la plupart ont été fournis par les religieuses de ce saint ordre.

Le bienheureux François de Sales, évêque de Genève, instituteur de l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie, et la vénérable mère Jeanne-Françoise Fremiot, fondatrice et première mère et religieuse de ce saint ordre, et supérieure du premier monastère de la Visitation de la ville de Paris, ayant appris et bien reconnu les rares qualités qui étaient en M. Vincent pour une sage et sainte conduite, se résolurent de le prier de vouloir être le premier supérieur et père spirituel des maisons de ce saint institut en cette grande ville, et l'en prièrent instamment. Et en même temps ils lui firent donner ordre par

feu monseigneur le cardinal de Retz, alors évêque de Paris en l'année 1622, d'accepter cet emploi et de prendre soin de la conduite de ces vertueuses filles.

Cette vénérable mère, leur fondatrice, expérimenta bientôt en la personne de ce digne supérieur la valeur du présent que Dieu lui avait fait, pour lequel elle conçut une telle estime, qu'elle ne prenait presque conseil que de lui pour le bon ordre et le progrès de son institut, non plus que les autres supérieures qui lui ont succédé; lesquelles ont toujours suivi la direction de ce vertueux supérieur, sans chercher ailleurs d'autres lumières; et les autres religieuses ayant fait le même, il s'en est suivi de grandes bénédictions de Dieu, tant pour la conservation de l'union et de la régularité que pour l'avancement intérieur et la multiplication extérieure des religieuses et des maisons de leur institut.

Le premier monastère en forma bientôt après un second, et ensuite un troisième : celui-là fut établi au faubourg Saint-Jacques, et celui-ci en la ville de Saint-Denis, et tous sous la conduite de M. Vincent, par laquelle il a plu à Dieu leur communiquer les mêmes grâces qu'il avait faites au premier. Depuis quelques années le monastère de Saint-Jacques en a encore produit un autre dans Paris, qui a été établi en la rue Montorgueil, et qui, ayant aussi eu M. Vincent pour son premier supérieur, a ressenti pareillement les effets de ses bons avis. De cette sorte, il a été chargé du soin et de la conduite de ces quatre maisons jusqu'à la mort, ayant ainsi employé trente-huit ans au service de ce saint institut, avec tant de bénédiction et de succès, que des deux premières maisons de Paris il en est sorti médiatement ou immédiatement environ une vingtaine d'autres en diverses villes du royaume et ailleurs, où les filles d'un si sage père spirituel sont allées répandre l'odeur de leurs vertus, et communiquer l'esprit de leur bienheureux instituteur, et, par ce moyen, attirer d'autres filles au parti de leur céleste époux.

Le bienheureux François de Sales ayant connu, dans Paris, et fréquenté fort particulièrement M. Vincent, disait qu'il ne connaissait point d'homme plus sage ni plus vertueux que lui; de quoi feu M. Coqueret, docteur en théologie de la Faculté de Paris, de la maison de Navarre, qui l'avait ouï parler de la sorte, a rendu un fidèle témoignage. Ce bienheureux prélat ayant ainsi confié à M. Vincent la conduite de ses chères Filles de la Visitation, dans la première ville du royaume, s'en alla bientôt après au ciel, très-consolé d'avoir mis en si bonne main l'ouvrage de sa piété, qu'il chérissait très-particulièrement entre tous les autres.

ur ce qui est de la vénérable Mère fondatrice, elle a survécu
le vingt années au bienheureux instituteur de son ordre; et comme
était obligée d'aller et de venir en divers lieux pour la néces-
les affaires et pour le bien général de sa congrégation, elle com-
iquait souvent par lettres avec M. Vincent, sur le sujet de sa
uite intérieure particulière et de celle de son institut; et elle en
jours reçu beaucoup de lumière et de consolation. Au mois de
mbre de l'année 1627, pendant qu'il travaillait à quelques mis-
, elle lui écrivit une lettre touchant la disposition de son inté-
, laquelle témoigne assez la confiance toute particulière qu'elle
en ce sage supérieur, et que nous rapporterons ici pour l'édi-
on du lecteur chrétien.

Vous voilà donc, mon très-cher Père (lui dit-elle), engagé à tra-
er dans la province de Lyon, et par conséquent nous voilà pri-
de vous voir de longtemps. Mais à ce que Dieu fait, il n'y a rien
ire, ains à le bénir de tout, comme je fais, mon très-cher Père,
liberté que votre charité me donne de vous continuer ma con-
e et de vous importuner; je le ferai tout simplement. J'ai donc
quatre jours d'exercices, et non plus à cause de plusieurs affaires
se sont survenues; j'ai vu le besoin que j'ai de travailler à l'hu-
é et au support du prochain, vertus que j'avais prises l'année
ie, et que Notre-Seigneur m'a fait la grâce de pratiquer un peu;
c'est lui qui a tout fait, et le fera encore, s'il lui plaît, puisqu'il
donne tant d'occasions. Pour mon état, il me semble que je
dans une simple attente de ce qu'il plaira à Dieu faire de moi;
ai ni désirs, ni intentions, chose aucune ne me tient que de
oir laisser faire Dieu; encore je ne le vois pas, mais il me sem-
ue cela est au fond de mon âme : je n'ai point de vue ni de sen-
nt pour l'avenir, mais je fais à l'heure présente ce qui me semble
nécessaire à faire, sans penser plus loin. Souvent tout est révolté
, partie inférieure, ce qui me fait bien souffrir, et je suis là, sa-
t que par la patience je posséderai mon âme. De plus, j'ai un
oit d'ennuis pour ma charge; car mon esprit hait grandement
on, et me forçant pour agir dans la nécessité, mon corps et mon
it en demeurent abattus; mon imagination, d'un autre côté, me
s grandement en tous mes exercices, et avec un ennui assez grand.
e-Seigneur permet aussi qu'extérieurement j'aie plusieurs dif-
tés, en sorte que chose aucune ne me plaît en cette vie, que la
volonté de Dieu, qui veut que j'y sois. Et Dieu me fasse misé-
de, que je vous supplie de lui demander fortement, et je ne man-
ai pas de le prier, comme je fais de tout mon cœur, qu'il vous
le pour la charge qu'il vous a donnée. »

Et par une autre lettre, écrite une autre fois sur divers sujets, elle commence ainsi : « Quoique mon cœur, mon très-cher Père, soit insensible à toute autre chose qu'à la douleur, si est ce que jamais il n'oubliera la charité que vous lui fîtes le jour de votre départ ; car, mon très-cher Père, il s'est trouvé soulagé dans son mal, et même fortifié dans les occasions qui se trouvent et qui viennent de part et d'autre ; et je me prosterne en esprit à vos pieds, vous demandant pardon de la peine que je vous donnai par mon immortification, de laquelle j'aime et embrasse chèrement l'abjection qui m'en revient. Mais à qui puis-je faire voir et savoir mes infirmités, qu'à mon très-unique Père, qui les saura bien supporter? J'espère de votre bonté qu'elle ne s'en lassera point, etc. »

Pendant le séjour que cette vénérable Mère fit à Annecy, elle eut quelque espérance d'y voir M. Vincent, auquel elle en écrivit en ces termes : « Hélas! mon vrai et très-cher Père, serait-il bien possible que mon Dieu me fît cette grâce de vous amener en ce pays ! Ce serait bien la plus grande consolation que je puisse recevoir en ce monde, et il m'est avis que ce serait par une spéciale miséricorde de Dieu sur mon âme, qui en serait soulagée nonpareillement, comme il me semble, en quelque peine intérieure que je porte il y a plus de quatre ans, qui me sert de martyre, etc. »

M. Vincent faisait la visite de temps en temps dans ces maisons de Paris et de Saint-Denis, pour prendre connaissance de leur état en général et de chaque religieuse en particulier, afin de les relever des déchets auxquels notre nature est sujette, et pour les encourager à la perfection : en quoi il se comportait avec tant d'humilité, de recueillement, de prudence et de charité, qu'elles le voyaient tout plein de l'esprit de Dieu, par lequel il agissait si prudemment en leur endroit, qu'elles ont estimé que cette sainte ardeur qui l'animait était une opération du Saint-Esprit, qui rendait ses visites fructueuses, et qui leur donnait toujours un succès très-notable. La communauté restait tout embaumée de sa dévotion, et remplie du désir de se perfectionner, mais d'un désir ferme et effectif, qui paraissait par la ferveur en tous les exercices des religieuses. Il les portait toutes à une grande estime de leur vocation, et à mener une vie conforme à l'esprit de leur saint institut; il leur inspirait une estime toute particulière des maximes de l'Évangile, et des préceptes de leur bienheureux instituteur, contenus dans leurs règles et constitutions. C'est où il faisait tendre les bons avis qu'il leur donnait et les pratiques qu'il leur recommandait, sachant qu'en cela consistait la perfection de leur état. Il louait fort les autres écrits de leur bienheureux fondateur et de leur digne Mère fondatrice, pour leur en donner une grande estime ;

[redacted]

it lui-même les estimait à un tel point, qu'il ne les pouvait lire sans en avoir le cœur attendri; et on lui a vu verser des larmes en lisant le livre des réponses de cette vénérable Mère fondatrice, de laquelle nous ajouterons encore ici l'extrait d'une lettre, écrite d'Annecy, à ce cher supérieur, au mois de septembre de l'année 1631 :

« Vous êtes toujours admirable, lui dit-elle, en votre humilité, dont je reçois une très-grande et très-particulière consolation, mais spécialement de la satisfaction que vous dites avoir reçue en la visite que vous avez faite de notre maison du faubourg. Ma Sœur la supérieure m'écrit aussi qu'elle et toutes ses Filles en ont reçu un très-grand contentement. Dieu soit béni, loué et glorifié de tout, et veuille donner à mon très-cher Père une grande couronne pour les peines et charités qu'il exerce envers nos bonnes Sœurs. Hélas ! mon très-cher Père, que vous m'êtes toujours bon ! je le connais par cette petite parcelle de larmes que vous avez jetées, voyant en gros nos dernières réponses, etc. »

Après ces lettres de la vénérable Mère fondatrice, nous mettrons ici les témoignages rendus par les plus anciennes et principales religieuses des monastères de ce saint ordre qui sont à Paris, lesquelles ont plus particulièrement connu M. Vincent : « Nous pouvons assurer avec certitude, disent-elles, que plusieurs fois il nous est arrivé des choses presque miraculeuses dans le temps de ses visites, ou bientôt après. Dès le commencement qu'il nous rendit ce charitable office, il délivra presque en un instant une de nos Sœurs d'une peine d'esprit qui était si violente qu'elle redondait sur son corps, et la rendait incapable de rendre aucun service au monastère ; ce qui faisait grande compassion à ceux qui la voyaient. Et néanmoins, depuis sa guérison, elle a exercé avec grande bénédiction les charges de maîtresse des novices et de supérieure durant plusieurs années ; et enfin, par la grâce de Dieu, elle est morte saintement. D'autres fois plusieurs religieuses, qui souffraient des peines et des tentations fâcheuses, s'en trouvaient entièrement délivrées en les découvrant à ce charitable Père ; et d'autres faisaient un changement notable de mœurs par la communication de la grâce abondante qui résidait en lui. Enfin, toutes se renouvelaient à chaque visite, et marchaient plus gaiement que jamais en la voie de la perfection ; et nous ne pouvons omettre que même ses bénédictions se sont étendues jusqu'aux choses temporelles ensuite de ses visites.

« Cet humble serviteur de Dieu a fait voir, en plusieurs autres rencontres, la grâce très-particulière qu'il avait reçue de Dieu, pour éclairer, consoler et fortifier les âmes, et pour rendre le calme aux

plus affligées, et entre toutes à la défunte Mère Hélène-Angélique L'Huillier, qui était conduite de Dieu par de grandes souffrances intérieures, qu'on pouvait nommer agonies, pressures de cœur et angoisses extrêmes : elle ne pouvait trouver consolation, après Dieu, qu'en ce cher Père, lequel se portait avec grande affection au secours de ces personnes angoissées ; et dans une occasion où l'on craignait de lui donner trop de peine, il dit qu'il n'avait point d'affaire qu'il estimât si importante que celle de servir une âme en cet état. Il disait à ces personnes affligées des choses agréables, et des mots de récréation par une sainte gaieté pour divertir leur tristesse et leur douleur.

« Sa charité pour le soulagement du prochain lui donnait une sensible peine, quand ses propres infirmités ne lui permettaient pas d'aller voir et de consoler les religieuses malades qui le souhaitaient. Il ne se contentait pas de compatir aux personnes souffrantes de corps ou d'esprit, mais il faisait tous ses efforts pour les soulager. Un jour une bonne Sœur domestique, de laquelle il estimait beaucoup la vertu, étant fort malade, et avec une grosse fièvre, lui dit qu'elle eût été bien aise de mourir. O ma sœur (répliqua-t-il), il n'est pas encore temps. Et s'approchant d'elle il lui fit une croix de son pouce sur le front, et à l'instant la malade se sentit guérie, et depuis elle n'eut ni fièvre ni douleur.

« Comme il avait expérimenté en lui presque tous les états de la vie humaine, d'infirmités, d'humiliations et de tentations pour consoler ceux qui étaient inquiétés de quelques peines semblables, il leur disait pour l'ordinaire qu'il en avait eu de pareilles, que Dieu l'en avait délivré, et qu'il leur ferait la même grâce : Ayez patience, leur disait-il, conformez-vous au bon plaisir de Dieu, et usez de tel et tel remède. Une bonne Sœur domestique lui disant un jour qu'elle avait l'esprit trop grossier pour s'appliquer aux choses spirituelles, parce qu'étant en son pays elle avait été employée à garder les bestiaux de son père, il lui dit : Ma Sœur, c'est là le premier métier que j'ai fait, j'ai gardé les pourceaux ; mais pourvu que cela serve à nous humilier, nous en serons plus propres au service de Dieu : courage!

« Une autre Sœur lui découvrant une tentation qui la travaillait, elle lui donna sujet de lui dire que Dieu l'avait exercé de la même peine pendant plusieurs années, sans avoir eu matière de se confesser sur ce point ; faisant ainsi connaître à cette fille que sa tentation n'était pas péché, et qu'il ne fallait pas s'en troubler comme elle faisait, puisque son consentement en était bien éloigné. Il lui recommanda le secret de ce qu'il venait de dire de soi-même, parce qu'un

ands soins était de cacher les grâces que Dieu lui avait faites, n parler jamais, s'il n'y allait de l'édification d'une âme, n cette rencontre ici.

jugeait pas qu'il fût utile, ni même expédient, que les reli- ussent de trop fréquentes et familières communications avec ieurs ; et quand quelqu'une voulait lui parler, s'il n'y voyait écessité, il la faisait attendre longtemps, pour l'obliger à ir ce qu'elle avait à dire.

sait qu'une chose était grandement à craindre et à éviter : lonner lieu aux inférieurs de faire de certaines petites intri- tre le gouvernement des Mères supérieures ; que c'était ce nui à plusieurs, et gâté beaucoup de maisons : c'est pour- squ'une ou plusieurs religieuses se plaignaient à lui de la su- , il en examinait bien la cause, et jugeait avec poids si ir mouvement de nature, ou par un bon zèle ; et connais- iste sujet de leur mécontentement, il y apportait remède, et correction en particulier à la supérieure ; mais il ne se met- is du côté des mécontentes contre leur Mère, tâchant plutôt iser, autant qu'il pouvait justement, pour la maintenir en en autorité, sachant que cela est nécessaire pour une bonne

commandait sur toutes choses à ces maisons de Paris, et à lles qu'elles avaient fondées, de prendre garde que les ecclé- s qui fréquenteraient chez elles ne fussent pas infectés des nouvelles : Car, disait-il, ceux qui sont dans une mauvaise ne cherchent qu'à la répandre ; et néanmoins ils ne se dé- as d'abord ; ce sont comme des loups qui se coulent douce- is la bergerie, pour la ravager et pour la perdre.

it par son avis que la défunte Mère Hélène-Angélique L'Huil- érieure du premier monastère de Paris, refusa une somme qu'une dame de haute condition offrait à sa communauté, permettre de s'y retirer, et pour souffrir que quelques jan- ui vinssent parler quelquefois à la grille.

que quelque religieuse ou plusieurs ensemble lui deman- bénédiction, il se mettait à genoux, et se récolligeait pour r en la vue de son néant et de la majesté de Dieu, ce qu'il ec des paroles fort dévotes et touchantes, y ajoutant tou- elque souhait de bénédiction pour leurs emplois et pour sonnes, avec quelque mot d'encouragement.

iqu'il eût une douceur nonpareille, il était pourtant ferme à e les manquements de conséquence ; et néanmoins sa pru-

dence lui faisait attendre le temps propre, afin que la correction eût un bon effet. Un jour on lui proposa de mortifier une fille pour quelque défaut qu'elle avait ; à quoi il fit cette réponse : On ne donne pas médecine sans grande nécessité à ceux qui ont la fièvre. Parce que l'esprit de cette personne n'était pas pour lors disposé à recevoir ce remède. Il donna cette méthode aux supérieures, de faire leurs avertissements avec grande circonspection et charité, afin qu'ils profitassent. Et pour lui, il en apportait tant, quand il était obligé de donner des pénitences, qu'il faisait assez voir qu'il aurait eu moins de peine à les faire, qu'à les imposer.

« Il trouva un jour quelques religieuses, qui, sous ombre de l'esprit de sainte liberté, trouvaient à redire à celles qui étaient plus exactes et de meilleure observance ; mais il les tira bientôt de cet abus, leur faisant voir que ce n'était pas là l'esprit de sainte liberté, laquelle ne se trouve que dans la parfaite mortification, qui rend la personne maîtresse de ses passions.

« Il avait une adresse merveilleuse pour humilier les âmes hautaines, et cela comme en se récréant, et sans qu'elles y pensassent ; mais où il montrait un zèle plus vigoureux, c'était contre celles qui avaient désobéi en chose d'importance ; car il les réprimait d'une manière si humiliante, que cela les anéantissait, et leur faisait penser ce que ce serait quand Dieu les reprendrait au jour de son redoutable jugement, puisque la parole d'un homme les abattait et humiliait si puissamment.

« Il était incomparable au support des infirmités d'autrui, tant de l'esprit que du corps ; et quoique sa présence portât à un grand respect, ce respect, néanmoins, au lieu de resserrer les cœurs, les ouvrait, et il n'y avait personne qui donnât plus de confiance que lui à manifester les pensées les plus secrètes et les faiblesses les plus difficiles à dire ; il les supportait et les excusait, comme fait une mère bien tendre celles de son enfant. »

Une des Mères supérieures des plus éclairées et des plus capables de tout l'ordre s'excusant de parler de M. Vincent, sur ce que déjà sa maison en avait donné quelques mémoires, l'a fait en cette sorte : « Comme ces choses, dit-elle, qu'on a écrites sont à peu près celles que je pourrais dire, je confesse que j'ai peine à faire des redites, ne pouvant me résoudre à dire des choses générales, quoique admirables, et que sa profonde humilité n'a pu cacher à toute la terre ; et quant aux choses particulières, je suis certaine que nous les avons mandées. C'est pourquoi je tâcherai d'honorer ici le silence que je lui ai tant vu garder en mille rencontres, qui nous a tenues dans

l'admiration. Pour moi j'ai admiré souvent la profondeur de son esprit, ne sortant guère d'avec lui qu'avec un sentiment de la petitesse du mien, qui avouait intérieurement ne pouvoir pénétrer jusqu'où il me semblait que le sien allait ; et ainsi, par la grandeur des lumières que j'apercevais en lui, sans qu'il les découvrît tout à fait, il me semblait que j'étais la plus pauvre et la plus incapable du monde.

« Il imprimait dans les cœurs une très-grande confiance de lui découvrir les choses les plus pénibles, et cette confiance n'empêchait pas que l'on ne ressentît pour lui un très-profond respect ; ses paroles faisaient un merveilleux effet dans les âmes, soit pour les calmer dans leurs troubles, soit pour les mettre dans un doux recueillement.

« Son support était extrême pour les défaillantes, et nous a toujours été fort remarquable, sans pourtant que la fermeté de son zèle en fût intéressée ; il tenait la balance bien juste quand il fallait corriger quelqu'une ; et quand elle penchait d'un côté plus que de l'autre, c'était toujours de celui de ces deux grandes vertus les plus chères de son cœur, l'humilité et la charité. Je me suis échappée insensiblement à tomber dans les redites que je voulais éviter, et cela de l'abondance de mon cœur, qui conserve pour ce saint Père plus d'estime, d'amour et de respect qu'on n'en peut exprimer ni s'imaginer. »

M. Vincent n'avait aucun respect humain ; il tenait ferme pour les intérêts de Dieu et pour le bien spirituel des maisons religieuses, quelque mépris ou préjudice temporel qui lui en pût arriver. C'était particulièrement au sujet des entrées, dont il se trouvait souvent importuné par des dames de la plus haute condition, même des princesses, qui ayant la curiosité de voir au dedans ces saintes communautés, ou bien ayant la dévotion d'aller passer un bon jour avec elles, ou plusieurs mauvais, auxquels les grands comme les petits sont sujets par les accidents de la vie, pensaient que cela leur devait être accordé ; mais il s'en excusait généralement et généreusement envers toutes celles qui n'avaient aucun droit de le prétendre, avec respect néanmoins, tâchant de leur faire agréer son refus par de bonnes raisons, même de conscience. Et parce qu'il y en avait quelques-unes qui avaient acquis ce privilége, il assembla plusieurs fois, en divers temps, les supérieures et principales religieuses des monastères, pour voir quelles dames étaient les fondatrices et bienfaitrices, à qui il était juste d'accorder quelquefois l'entrée ; et en ayant convenu, on les mit en écrit, et on prit résolution d'en exclure toutes les autres ; et il le désira ainsi, tant afin de dire dans les occasions qu'il ne pouvait pas aller contre, que pour obliger les religieuses à ne se laisser

pas vaincre de leur côté, parce que, quand elles ne tenaient pas ferme, il semblait à ces grandes dames qu'il leur faisait tort de leur résister. Il craignait extrêmement que l'esprit du monde ne se glissât en ces maisons, et que les Filles, après l'avoir quitté, n'en reçussent quelque nouvelle atteinte par la vue et la conversation de ces personnes séculières, qui souvent portent sur elles la vanité en triomphe jusque dans les lieux et parmi les exercices de piété. Il s'est même comporté avec fermeté envers la reine, mère du roi, sans manquer pourtant au respect qui était dû à Sa Majesté, pour lui faire trouver bon qu'une de ses dames d'honneur ne fût point reçue dans le premier monastère, comme Sa Majesté avait témoigné le désirer ; et quand il était question de faire de tels refus, il ne renvoyait jamais aux religieuses pour s'en décharger sur elles, mais il répondait et pour lui et pour elles en ces occasions-là, ce qu'il ne faisait pas toutefois en d'autres ; car il y a ceci de remarquable en sa conduite, qu'il ne permettait et n'ordonnait rien d'extraordinaire et qui fût de quelque conséquence, qu'il n'en eût pris auparavant l'avis des supérieures, et quelquefois des conseillères, désirant en toutes choses, autant qu'il le jugeait raisonnable et possible, agir de concert avec elles et dans une conformité de sentiments. Mais elles ont remarqué qu'il était encore plus soigneux de consulter l'oracle de la vérité, et qu'il était fort absorbé en Dieu quand elles lui parlaient, parce que, pour répondre aux choses qui étaient proposées, il en demandait conseil à son divin Esprit au dedans de lui-même : de sorte que, le voyant revenir de ce saint recueillement, elles recevaient les avis qu'il leur donnait comme des lumières envoyées du Ciel. Aussi commençait-il souvent ses réponses par ces paroles : *In nomine Domini*, qui lui étaient fort familières et ordinaires.

S'il fallait rapporter ici en détail tout ce qui est écrit dans les mémoires de ces bonnes Mères, à la louange de leur digne supérieur, ce chapitre aurait une étendue excessive. C'est pourquoi nous nous contenterons d'ajouter à ce que nous venons de rapporter, quelques remarques plus particulières, faites par les religieuses du monastère de Saint-Denis.

« Sa conduite, disent-elles, nous a toujours paru extraordinairement désintéressée, ne regardant jamais que les seuls intérêts de la gloire de Dieu dans toutes les affaires qu'il traitait.

« Dès le moment qu'il reconnaissait les ordres de Dieu et ses volontés, il s'y attachait indispensablement, disant, en ces rencontres, avec une suavité merveilleuse, qu'il côtoyait en toutes choses la Providence.

« Dans les conseils qu'il donnait sur les propositions qui lui étaient faites, nous avons remarqué qu'il agissait avec une grande prudence, et un jugement si profond et si clair, qu'aucune circonstance n'échappait à ses lumières. Cela nous a paru dans quelques affaires fort obscures et embrouillées qui avaient été consultées à plusieurs Pères de religion fort éclairés, et à des docteurs très-savants, qui furent assez longtemps sans en pouvoir donner la décision : ayant recours à ce digne Père, il nous en écrivit avec tant de clarté et de solidité, pénétrant le fond de cette affaire, qu'il nous donna moyen d'en sortir heureusement, sans intéresser notre communauté ni la charité du prochain. Ce qui fit avouer à plusieurs que véritablement il fallait qu'il eût l'esprit de Dieu pour faire un discernement si équitable et si judicieux : aussi a-t-on remarqué que jamais il ne donnait de conclusion en quelque affaire que ce fût, qu'on ne le vît auparavant rentrer en lui-même, comme invoquant la grâce du Saint-Esprit.

« Nous avons toujours reçu une entière satisfaction de sa digne conduite, reconnaissant en lui une grande plénitude de Dieu et de l'esprit évangélique, par un zèle suave, puissant et embrasé de la gloire de Dieu ; une fermeté douce, mais inébranlable à maintenir l'observance de nos règles ; s'enquérant toujours de ce qui y était marqué, et des sentiments de notre bienheureux Père et de notre digne Mère, pour les faire suivre exactement ; nous faisant autant peser les plus petites observances que les plus importantes. Jamais il ne s'est servi de son autorité pour y apporter aucun changement, mais plutôt pour les confirmer et pour les établir.

« Nous en avons un exemple mémorable qui nous a extrêmement édifiées dans la fermeté qu'il a eue à préférer l'observance exacte de notre clôture à toutes les considérations humaines et à ses intérêts particuliers, refusant constamment l'entrée de notre maison à des personnes puissantes dont la qualité et les biens lui eussent pu servir, et à nous aussi, d'un grand appui temporel, préférant l'incomparable bonheur de notre solitude à toutes les vaines espérances du siècle.

« Dans ses visites il n'épargnait ni soin ni peine pour les rendre utiles, faisant toutes choses avec grande exactitude, paix et attention. Il avait une bénignité qui ressentait tout à fait l'esprit de Dieu, écoutant avec une égale patience la dernière novice de la maison comme il eût fait la plus ancienne. Lorsqu'il reprenait des défauts, il préparait et disposait les esprits avec tant de charité et de douceur, que l'on ressentait plutôt l'onction de ses paroles que l'amertume de la correction, tant il avait de vertu pour porter les âmes à Dieu.

« Pour connaître et remarquer nos défauts, il nous faisait entrer en jugement avec Dieu et avec nous-mêmes (c'était son terme); il nous disait que les fautes les plus légères étaient grandes, eu égard aux desseins et à l'attente de Dieu sur nous.

« Nous avons remarqué que, bien que ces répréhensions fussent toujours accompagnées d'une extrême charité et support, lors toutefois qu'il reprenait les manquements que l'on commettait à l'office divin, il semblait reprendre un nouvel esprit, et, s'enflammant d'un saint zèle, il parlait avec tant de vigueur et de force, qu'il imprimait dans nos cœurs la crainte et le respect de la majesté de Dieu, comme un caractère qui y demeurait à jamais ineffaçable : il voulait qu'on y observât jusques aux moindres cérémonies marquées et disait que Dieu recommandait à son peuple de garder les cérémonies et les commandements; et qu'il a fulminé des malédictions aussi bien contre ceux qui manquaient aux cérémonies que contre les infracteurs de ses lois. Il nous ordonnait souvent de lire nos règles et nos directoires, et tout ce qui est de notre institut; et il voulait que nous le fissions dans les dispositions des Israélites lorsqu'après leur captivité ils fondaient en larmes de contrition, entendant la lecture de la loi de Dieu, voyant les manquements qu'ils y avaient commis.

« Il nous recommandait fréquemment dans ses visites l'union avec nos supérieures; mais, disait-il, l'union des cœurs, et la déférence à leurs sentiments, même en choses indifférentes; le respect et la condescendance entre nous, et surtout de déférer aux avis des anciennes, dans lesquelles il voulait que l'on honorât l'Ancien des jours. Quand il reprenait de quelque défaut contraire à la charité, il invoquait sur nous l'esprit de douceur de notre saint fondateur. Il nous enseignait que notre silence devait honorer celui du Verbe divin sur la terre, et nous disait de nous donner à lui par la pratique d'une parfaite obéissance à Dieu, à nos règles et à nos supérieurs, et que, faisant vœu d'obéissance, nous avions quitté notre propre conduite.

« Il voulait qu'après les visites l'on fît un petit extrait des choses plus utiles qui s'y étaient passées, et que l'on en fît lecture de temps en temps dans le chapitre : Cette lecture, disait-il, attire grâce : et en effet, selon ses desseins, elle avait toujours la bénédiction de nous renouveler dans les dispositions de ferveur, d'exactitude et de recueillement où elles nous avaient mises.

« Il conduisait les maisons qu'il gouvernait à un grand dénûment et parfaite abnégation, enseignant d'éviter tout ce qui porte à l'éclat, à l'estime des créatures, et à tout ce qui peut exposer et engager les religieuses à la communication des séculiers. Il nous faisait fort goû-

er le bonheur que nous avons d'être hors de Paris, et séparées du commerce du grand monde, nous portant à mortifier toutes curiosités, comme les livres et la communication des personnes spirituelles qui pouvaient être soupçonnées des opinions dangereuses du temps; nous conseillant de tenir nos esprits renfermés dans les écrits de notre bienheureux Père, pour lequel il avait une vénération toute particulière.

« Dans cet esprit d'abnégation il nous fit faire un cordial refus aux Révérendes Mères Ursulines, proches voisines de notre monastère, d'user de la permission qu'elles avaient obtenue de monsieur leur supérieur d'entretenir quelques-unes de nos Sœurs leurs parentes, et de voir notre communauté, lorsque le mur mitoyen qui nous séparait fut abattu, nous disant que les religieuses sont mortes au monde, et ne doivent plus reconnaître de parents sur la terre.

« Il nous parlait peu, mais nous avons remarqué qu'une seule de ses paroles faisait plus d'effet que des sermons entiers, par l'efficace de l'Esprit de Dieu qui parlait en lui, et par les solides fondements que sa vie donnait à l'estime que l'on avait de sa sainteté. Et une Sœur nous a dit qu'ayant eu le bonheur de se confesser à lui, il lui dit en quatre mots ce qu'elle avait le plus de besoin, sur un état de peine où elle était; mais si à propos, qu'elle en demeura autant étonnée que satisfaite.

« Il dit à une autre, lui conseillant l'exercice de la présence de Dieu, que depuis qu'il s'était donné à lui, il n'avait jamais rien fait dans le particulier qu'il n'eût voulu faire dans une place publique : Parce que, disait-il, la présence de Dieu doit avoir plus de puissance sur notre esprit que la vue de toutes les créatures ensemble.

« Pour ce qui est de sa charité, entre un très-grand nombre d'exemples que nous en pourrions rapporter, nous l'avons vu exposer sa santé et son temps, qui était si cher et si précieux; prenant la peine, sur la fin de sa vie, lorsqu'il était accablé d'affaires et de maux, de venir plusieurs fois céans pour détourner une pauvre fille que nous avions pour tourière du dehors du dessein qu'elle avait de se faire relever de son vœu pour se marier : ce saint homme croyant qu'en ce changement il y avait du péril pour son salut, il lui parlait avec des raisons si touchantes, qu'elles eussent été capables d'amollir un cœur d'acier.

« Il traitait avec tant de circonspection les matières qui regardent la charité, que jamais il ne disait la moindre parole qui la pût en aucune façon intéresser. Et lorsqu'il était nécessité de découvrir quelque défaut du prochain pour s'assurer de la vérité, dès le moment

qu'il l'avait découverte, il avait une sainte adresse qui lui faisait rechercher et manifester les avantages de cette personne, pour en effacer entièrement les impressions du mal.

« L'on avait une suavité nonpareille à le voir agir dans les affaires: il donnait tout le temps nécessaire pour les traiter à fond; son égalité inaltérable lui donnait une présence d'esprit à tout, même à divertir ceux avec qui il agissait, surtout les malades et les personnes affligées, pour lesquelles il avait une charité incomparable; son bon cœur s'accommodait à toutes leurs faiblesses, tant du corps que de l'esprit; pouvant véritablement dire avec saint Paul : Je me suis fait tout à tous pour les gagner tous à Dieu.

« Sa déférence et son respect pour toutes sortes de personnes était admirable, et l'attention qu'il avait à en dire du bien aussi grande que celle qu'il a toujours eue à se mépriser, à se publier pécheur, et à s'avilir en toute rencontre, à la très-grande gloire de Dieu et à l'édification du prochain. »

Voilà ce que ces vertueuses religieuses de Sainte-Marie ont témoigné de leur Père supérieur; au moins c'est le principal de ce qui a été recueilli de leurs mémoires. Nous omettons pour abréger plusieurs autres avis spirituels contenus en ces mêmes mémoires que M. Vincent a donnés en diverses occasions à ces chères Filles, tant en général qu'en particulier, touchant la pratique des vertus qui leur étaient les plus convenables, et spécialement de l'union et charité qu'elles devaient avoir entre elles, de l'obéissance envers celles qui sont chargées de leur conduite, de la fidélité aux observances, de la collection intérieure, de l'oraison, de la préparation aux sacrements, de la pureté d'intention, de l'amour de la pauvreté, de la nécessité de la mortification, de la persévérance, et autres semblables.

Comme M. Vincent avait un cœur tout embrasé de charité envers le prochain, il ne pouvait qu'il ne communiquât quelque étincelle de cette ardeur à ses chères Filles, et qu'il ne les portât, autant que leur condition leur pouvait permettre, à procurer le salut et la consolation des âmes, non-seulement par leurs prières, mais aussi par des assistances effectives; ce qu'il croyait être conforme à l'esprit de leur institut et aux intentions de leur bienheureux Père et instituteur : de sorte qu'il n'estimait pas que ce fût assez qu'elles exerçassent leur charité seulement entre elles; mais il souhaitait que la lumière et la chaleur de ce feu divin qu'il tâchait d'allumer dans leurs cœurs, sortît même au dehors de leur monastère, pour se communiquer à d'autres, et y procurer l'ordre, la régularité, l'union et toutes sortes d'autres biens spirituels. C'est ce qui a fait que ce charitable Supé-

rieur a toujours porté les religieuses de Sainte-Marie à embrasser les occasions qui se sont présentées d'aller établir la réforme en divers monastères qui en avaient besoin : nous n'en produirons ici qu'un seul exemple, qui suffira pour faire connaître les saintes dispositions de ce charitable Père spirituel, et de ses vertueuses Filles sur ce sujet.

Il y a déjà plusieurs années que, par la piété et par les bienfaits de feu madame la marquise de Maignelay, dont la mémoire est en bénédiction, et par l'entremise de quelques autres personnes vertueuses et charitables, l'on fonda le monastère de Sainte-Magdeleine près le Temple, à Paris, pour servir de retraite aux filles et aux femmes, lesquelles, ayant vécu dans le désordre, auraient dessein de s'en retirer, et de se convertir véritablement à Dieu. Or comme dès le commencement de cette fondation l'on reconnut que la principale partie manquait, qui était une bonne conduite au dedans de la maison, les personnes qu'on y avait reçues n'ayant ni l'expérience, ni les autres qualités requises pour cela, l'on pensa aux moyens de suppléer à ce défaut, et dès lors on conçut le dessein d'y mettre des religieuses de la Visitation, et de les charger de la conduite de ce nouveau monastère, dont on les jugea plus capables que d'autres, à cause de l'esprit de leur institut, qui les oblige de faire une profession particulière de charité et de douceur, qui étaient des vertus propres pour gagner l'affection de ces pauvres créatures pénitentes, et les attirer avec des liens d'amour à Jésus-Christ. On en parla même au bienheureux évêque de Genève, qui prédit que cela se pourrait faire un jour, mais que le temps n'en était pas encore venu. Enfin quelques années après, la proposition en ayant été faite à M. Vincent, et ayant considéré devant Dieu l'importance de cette œuvre, il fut entièrement persuadé que les religieuses de Sainte-Marie la devaient embrasser : c'est pourquoi il en parla à la Mère Hélène-Angélique L'Huillier, supérieure du premier monastère, et la disposa avec sa communauté, nonobstant l'appréhension qu'elle et ses filles avaient d'une si difficile entreprise, de s'y engager, les y ayant encouragées par le mérite de l'œuvre, et par les assistances qu'elles devaient espérer de Dieu.

Ce fut en l'année 1629 qu'il destina quatre religieuses de ce premier monastère de la Visitation pour aller en celui de Sainte-Magdeleine, dont les premières charges, comme de prieure, directrice, portière, etc., leur furent données par l'autorité de Mgr. l'archevêque de Paris ; et de temps en temps on les a changées pour les soulager du grand travail qui s'y rencontre. Or leur conduite a été accompagnée de tant de bénédictions, qu'elles ont établi un très-bon ordre dans cette grande communauté ; en sorte que depuis plus de trente ans,

tout s'y est passé avec édification; et même ce monastère de Sainte-Magdeleine en a produit deux autres, l'un à Rouen, et l'autre à Bordeaux : à quoi M. Vincent a beaucoup contribué par ses sages conseils, et par ses soins charitables, allant, ou écrivant souvent en cette maison, et lui procurant de vertueux confesseurs qui pussent contribuer à y maintenir la paix, l'obéissance et le bon ordre de tout ce qui concernait le service de Dieu.

Et parce qu'au commencement il y eut de grands obstacles à l'exécution de ce bon dessein, et beaucoup de choses à régler, M. Vincent, usant de sa prudence ordinaire, procura diverses assemblées de docteurs et autres personnes d'insigne piété, pour aviser aux moyens de lever les difficultés et résoudre les doutes, afin d'agir avec plus grande sûreté dans une affaire de cette importance, qui regardait la décharge et l'édification du public, et le bien spirituel de tant de pauvres créatures, lesquelles par ce moyen sont tirées du naufrage, et amenées en ce lieu comme dans un port de salut.

Elles sont pour l'ordinaire cent ou six vingts, dont les unes font les trois vœux solennels de religion; les autres ne les font pas, et y demeurent toutefois de leur bon gré, et y mènent une vie réglée. Il y en a encore quelquefois d'autres qu'on y mène par force, et qui sont retenues malgré elles; et néanmoins Dieu, qui est riche en miséricorde, a fait la grâce à quelques-unes de passer de ce troisième état au second, et du second au premier, par les charitables soins qu'en prennent les religieuses de la Visitation; lesquelles ont eu sans doute beaucoup à souffrir, et du dedans et du dehors, depuis qu'elles ont été chargées de cette conduite : mais Dieu leur a fait la grâce de surmonter par leur humilité, douceur et patience, toutes les contradictions, persécutions et calomnies que le diable et le monde ont suscitées contre elles; à quoi elles ont été beaucoup aidées par M. Vincent, qui les encourageait toujours à la persévérance, leur remontrant combien leur patience et leur charité rendaient de gloire à Dieu, et leur acquéraient de mérite, et même attiraient de bénédictions sur tout leur saint ordre; que c'était un grand honneur pour elles de faire ce que les Apôtres ont fait, et ce que Jésus-Christ même est venu faire sur la terre, qui est de convertir les âmes à Dieu. Voici ce qu'il écrivit un jour sur ce sujet à la mère Anne-Marie Bollain, qui a été la première supérieure envoyée en ce monastère de Sainte-Magdeleine, où elle a travaillé plusieurs années avec grand fruit.

« Notre-Seigneur, lui dit-il, qui nous appelle au plus parfait, aura plus agréable la continuation de vos services à Sainte-Magdeleine, qu'il n'aurait ailleurs. La grâce de la persévérance est la plus impor-

tante de toutes, et qui couronne toutes les autres grâces; et la mort qui nous trouve les armes à la main pour le service de notre divin Maitre est la plus glorieuse et la plus désirable. Notre-Seigneur a fini comme il a vécu : sa vie ayant été rude et pénible, sa mort a été rigoureuse et pleine d'angoisses, sans mélange d'aucune consolation humaine. C'est pour cela que plusieurs saints ont eu cette dévotion d'aimer à mourir seuls, et d'être abandonnés des hommes, dans la confiance qu'ils auraient Dieu seul pour les secourir. Je suis assuré, ma chère Sœur, que vous ne cherchez que lui seul, et qu'entre les bonnes actions qui se présentent à faire, vous préférerez toujours celles où il y aura plus de sa gloire et moins de votre intérêt. »

Outre les considérations précédentes pour lesquelles M. Vincent portait avec tant d'affection ces bonnes Filles de la Visitation à persister dans cette entreprise charitable, comme elles ont toujours fait depuis, et le font encore présentement, nonobstant les peines et traverses qu'elles y ont souffertes, il y en avait encore une qu'il n'estimait pas moins importante que les autres : c'était la crainte qu'il avait que, si ces religieuses s'en retiraient et quittaient cette conduite, on ne fît couler en cette maison le venin des nouvelles erreurs qu'on tâchait de répandre partout. Il disait qu'outre le préjudice qu'en recevait la foi et la religion, c'était une zizanie très-dangereuse, et une source de division pour les communautés que l'ennemi semait secrètement, lorsqu'on n'y prenait pas garde, comme l'expérience ne l'avait que trop fait connaître.

Avant que de finir ce chapitre, nous avons encore jugé expédient, pour l'édification du lecteur, d'y insérer deux pièces qui ont été trouvées écrites de la propre main de M. Vincent, touchant deux grandes servantes de Dieu de ce saint institut de la Visitation, qui feront connaître quelques grâces remarquables et extraordinaires qu'il a plu à Dieu faire à son fidèle serviteur, et manifesteront aussi de plus en plus la sainteté du bienheureux François de Sales, instituteur de ce saint ordre, et de la vénérable mère Jeanne-Françoise Fremiot, qui en a été la fondatrice. Voici comme il parle à la première.

« Il plaît à la bonté de Dieu d'opérer parfois des miracles par ses saints, pour témoigner leur sainteté. J'en mettrai ici un dont je suis témoin, arrivé en la personne de sœur M. M., religieuse de la Visitation de Sainte-Marie, au monastère du faubourg Saint-Jacques, à Paris.

« Le fait est qu'il y a environ six ans que ladite religieuse était travaillée d'une horrible tentation d'aversion contre Dieu, contre le Saint-Sacrement et contre tous les exercices de la sainte religion; de

sorte qu'elle blasphémait contre Dieu, et le maudissait autant de fois qu'on lui disait qu'elle le louât, ou bien qu'elle l'entendait louer par par les autres religieuses; et, étant au chœur, on lui entendait proférer assez haut et distinctement des blasphèmes et des malédictions étranges contre Dieu. Et comme sa supérieure lui voulait faire faire quelque acte pour s'offrir à Dieu, elle lui répondait qu'elle n'avait point d'autre Dieu que le diable. En un mot, elle sentait tant de furie et de rage en elle-même contre sa divine Majesté, qu'elle a été plusieurs fois sur le point de se tuer, pour être plus tôt, disait-elle, en enfer, où elle se désirait, pour avoir moyen de maudire Dieu éternellement à son souhait, et que c'était là toutes ses délices. Or, la révérende mère supérieure l'ayant fait voir à des prélats et à des Pères de religion et autres personnes entendues aux choses intérieures, et, par leurs avis, l'ayant même fait voir à des médecins, par l'ordonnance desquels elle lui fit user de quantité de remèdes, et le tout en vain; enfin, cette bonne Mère, pleine de confiance que si elle lui appliquait un peu du rochet du bienheureux évêque de Genève, elle en guérirait, fit en effet cette application, d'où la guérison suivit peu de jours après en un instant : en sorte que l'esprit qui était ainsi troublé devint tout à coup tranquille; le corps qui était affaibli reprit ses forces, comme aussi l'appétit et le sommeil qu'elle avait perdus lui revinrent, et tout cela se fit en un moment; tellement qu'elle a toujours eu depuis l'esprit aussi bon et aussi fort, et le corps à proportion, comme si elle n'avait eu aucun mal par le passé, dont il n'a rien paru depuis; et elle s'est trouvée en tel état, qu'elle a exercé avec bénédiction les principales charges du monastère, et est encore aujourd'hui maîtresse des novices.

« Or, ce qui me fait croire que cette guérison est miraculeuse et qu'elle s'est ensuivie de l'application du rochet du bienheureux évêque de Genève, c'est que les remèdes humains ne lui ont de rien servi; que son mal augmenta après l'application du rochet, ce qui arrive ordinairement aux guérisons miraculeuses; qu'elle a été guérie en un instant, selon la parfaite confiance de la Mère supérieure; et qu'elle-même croit aussi certainement, comme si elle le voyait ou le touchait, que Notre-Seigneur lui a fait cette miséricorde par les mérites de ce bienheureux évêque, et par l'application de son rochet. Ce que j'atteste pour avoir parlé à la religieuse pendant son grand mal et après sa guérison, et en avoir appris les particularités de la Mère supérieure et de la même religieuse bientôt après sa guérison, qui arriva le jour que je faisais la visite dans le monastère, de l'autorité de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime archevêque de Paris. »

Quoique après l'attestation de cet humble serviteur de Dieu il n'y ait aucun lieu de douter de cette guérison extraordinaire et miraculeuse, arrivée par les mérites du bienheureux évêque de Genève, instituteur de l'ordre de la Visitation, qui a depuis opéré tant d'autres miracles, et qu'il soit juste que ce saint évêque en soit reconnu le véritable auteur après Dieu, qui en sera d'autant plus honoré et glorifié en son saint, il y a néanmoins quelques circonstances considérables qui ont accompagné ou suivi cette guérison miraculeuse, qui regardent M. Vincent, et qui font connaître que Dieu a voulu qu'il eût part à ce bien.

Il faut donc remarquer, en premier lieu, qu'il a plu à Dieu faire cette grâce à ce digne Supérieur, que les visites qu'il a faites de temps en temps dans les maisons de la Visitation, selon le témoignage même des religieuses, ont ordinairement produit en elles quelques grâces particulières, et, entre les autres, que plusieurs des religieuses qui souffraient de très-grandes peines et qui étaient travaillées de tentations très-fâcheuses s'en trouvaient entièrement délivrées, et quelquefois même en un instant, lorsqu'il leur avait parlé.

2. La visite dont il parle en cet écrit était la première de celles qu'il a faites dans le second monastère de la Visitation de Paris, qui fut environ l'an 1623, du temps qu'il demeurait encore chez feu M. le général des galères, quelques années avant la fondation de la Congrégation de la Mission.

3. Ayant vu en cette visite cette bonne religieuse obsédée de la sorte et travaillée d'une peine si effroyable, il en fut touché d'un grand sentiment de compassion ; et, par un particulier mouvement de charité, il se mit à faire oraison pour elle. Ensuite de quoi cette religieuse fut soudainement délivrée ; de sorte qu'encore, comme il a été déjà dit, qu'après Dieu, la principale gloire de cette guérison miraculeuse appartienne au bienheureux François de Sales, évêque de Genève, par les intercessions duquel il y a tout sujet de croire que Dieu a délivré cette bonne religieuse de ses horribles peines et tentations ; néanmoins, sans déroger à l'honneur qui en est dû à ce saint prélat, on peut dire aussi que l'entremise de M. Vincent, dont il avait grandement estimé et chéri la vertu pendant sa vie, l'a pu inviter, d'une manière plus particulière, d'employer ses intercessions auprès de Dieu, pour favoriser celui qui lui rendait un si fidèle et si agréable service en la personne de ses chères filles.

Le second écrit contient les paroles suivantes : « Nous, Vincent de Paul, supérieur-général très indigne de la Congrégation de la Mission, certifions qu'il y a environ vingt ans que Dieu nous a fait la

grâce d'être connu de défunte notre digne Mère de Chantal, fondatrice du saint ordre de la Visitation de Sainte Marie, par des fréquentes communications de paroles et par écrit, qu'il a plu à Dieu que j'aie eues avec elle, tant au premier voyage qu'elle fit en cette ville, il y a environ vingt ans, qu'aux autres qu'elle y a faits depuis, en tous lesquels elle m'a honoré de la confiance de me communiquer son intérieur; qu'il m'a toujours paru qu'elle était accomplie en toutes sortes de vertus, particulièrement qu'elle était pleine de foi, quoiqu'elle ait été toute sa vie tentée de pensées contraires; qu'elle avait une très-grande confiance en Dieu, et un amour souverain de sa divine bonté; qu'elle avait l'esprit juste, prudent, tempéré et fort en un degré très-éminent; que l'humilité, la mortification, l'obéissance, le zèle de la sanctification de son saint ordre, et du salut des âmes du pauvre peuple, étaient en elle en un souverain degré; en un mot, que je n'ai jamais remarqué en elle aucune imperfection, mais un exercice continuel de toutes sortes de vertus; et que, quoiqu'elle ait joui en apparence de la paix et de la tranquillité d'esprit dont jouissent les âmes qui sont parvenues à un si haut degré de vertu, elle a néanmoins souffert des peines intérieures si grandes, qu'elle m'a dit et écrit plusieurs fois qu'elle avait l'esprit si plein de toute sorte de tentations et d'abominations, que son exercice continuel était de se détourner du regard de son intérieur, ne pouvant se supporter elle-même en la vue de son âme si pleine d'horreur, qu'elle lui semblait l'image de l'enfer; et que, quoiqu'elle souffrît de la sorte, elle n'a jamais perdu la sérénité de son visage, ni ne s'est relâchée de la fidélité que Dieu demandait d'elle dans l'exercice des vertus chrétiennes et religieuses, ni dans la sollicitude prodigieuse qu'elle avait de son saint ordre; et que de là vient que je crois qu'elle était une des plus saintes âmes que j'aie jamais connues sur la terre, et qu'elle est maintenant bienheureuse au ciel. Je ne fais pas de doute que Dieu ne manifeste un jour sa sainteté, comme j'apprends qu'il fait déjà en plusieurs endroits de ce royaume et en plusieurs manières, dont en voici une qui est arrivée à une personne digne de foi, laquelle j'assure qu'elle aimerait mieux mourir que de mentir.

« Cette personne ayant eu nouvelle de l'extrémité de la maladie de notre défunte, se mit à genoux pour prier Dieu pour elle; et la première pensée qui lui vint en l'esprit fut de faire un acte de contrition des péchés qu'elle avait commis et qu'elle commet ordinairement; et, immédiatement après, il lui parut un petit globe, comme de feu, qui s'élevait de terre et s'alla joindre en la supérieure région de l'air à un autre globe plus grand et plus lumineux, et les deux

réduits en un s'élevèrent plus haut, entrèrent et se répandirent dans une autre globe infiniment plus grand et plus lumineux que les autres ; et il lui fut dit intérieurement que ce premier globe était l'âme de notre digne Mère, le second de notre bienheureux Père, et l'autre l'essence divine; que l'âme de notre digne Mère s'était réunie à celle de notre bienheureux Père, et les deux à Dieu, leur souverain principe.

« De plus, la même personne, qui est un prêtre célébrant la sainte Messe pour notre digne Mère, incontinent après qu'il eut appris la nouvelle de son heureux trépas, et étant au second *Memento*, où l'on prie pour les morts, il pensa qu'il ferait bien de prier pour elle; que peut-être elle était dans le purgatoire, à cause de certaines paroles qu'elle avait dites il y avait quelque temps, qui semblaient tenir du péché véniel; et en même temps il vit derechef la même vision, les mêmes globes, et leur union: et il lui resta un sentiment intérieur que cette âme était bienheureuse, qu'elle n'avait point besoin de prières : ce qui est demeuré si bien imprimé dans l'esprit de ce prêtre, qui lui semble la voir en cet état toutes les fois qu'il pense à elle.

« Ce qui pourrait faire douter de cette vision, est que cette personne a une si grande estime de la sainteté de cette âme bienheureuse, qu'il ne lit jamais ses réponses sans pleurer, dans l'opinion qu'il a que c'est Dieu qui lui a inspiré ce qu'elles contiennent, et que cette vision par conséquent est un effet de son imagination : mais ce qui fait penser que c'est une vraie vision, est qu'il n'est point sujet à en voir, et n'a jamais eu que cette-ci. En foi de quoi j'ai signé la présente de ma main, et scellée de notre sceau. »

Cette déclaration de M. Vincent est de l'année 1642. C'est de lui-même qu'il parle en tierce personne quand il parle de la vision des globes; c'est à lui que Dieu a manifesté la béatitude des saints fondateurs de ce dévot institut de la Visitation : mais avant que d'en écrire et d'en parler à personne, il eut recours à feu M. l'archevêque de Paris, auquel il raconta la chose, et lui dit tout simplement comme elle s'était passée pour en avoir son avis, afin de n'y pas être trompé. Il en communiqua aussi avec le R. P. dom Maurice, Barnabite, qu'il trouva au monastère de Sainte-Marie du faubourg Saint-Jacques, le lendemain qu'on apprit la mort de la Mère de Chantal, et lui demanda s'il se pouvait assurer qu'il n'y eût point de tromperie du diable; et tous deux lui ayant dit qu'il y avait toutes les marques qu'on pouvait souhaiter pour juger que c'était l'esprit de Dieu qui lui avait révélé ce secret, et qu'il s'en pouvait assurer, il crut qu'il devait pour lors faire part de cette consolation à quelques religieuses de ce même ordre qu'il voyait sensiblement touchées de la perte de leur bonne Mère, leur ayant

pour cela fait le récit des particularités de cette vision, qu'il mit après par écrit pour en conserver la mémoire.

CHAPITRE VIII.

LES CONFRÉRIES DE LA CHARITÉ DES PAROISSES.

Entre les marques que Notre-Seigneur donna de sa mission divine et de sa qualité de Messie et de Rédempteur du monde, lorsque son saint Précurseur lui envoya deux de ses disciples, la dernière et principale qu'il voulut employer pour servir comme de sceau à toutes les autres, fut celle ci : *Pauperes evangelizantur*, que les pauvres étaient évangélisés. Il est bien vrai, comme lui-même l'avait dit en un autre lieu de l'Evangile, que toutes les œuvres qu'il faisait rendaient témoignage de ce qu'il était, et toutes les guérisons merveilleuses qu'il opérait par sa parole étaient autant de preuves incontestables de sa qualité de Fils de Dieu et de Sauveur : néanmoins, comme s'il n'en eût pas été encore satisfait, après avoir mis en avant qu'il avait rendu la vue aux aveugles, la parole aux muets, l'ouïe aux sourds, la vie aux morts, il ajoute comme pour une preuve encore plus certaine : *Pauperes evangelizantur*, que les pauvres étaient évangélisés. C'était sans doute pour donner à connaître que, comme le véritable caractère des enfants de Dieu est la charité, aussi la marque la plus assurée pour discerner si cette charité est véritable et parfaite, c'est quand elle est épurée de tout intérêt et de toute satisfaction propre, telle qu'est celle qu'on exerce envers les pauvres. Et s'il est permis d'enchérir sur cette pensée pour relever davantage l'éclat de cette perle précieuse de la charité, on peut dire qu'elle reçoit encore un nouveau lustre et une nouvelle perfection quand elle est exercée envers les pauvres malades, et que dans le double accablement de l'indigence et de la douleur où ils se trouvent, l'on prend soin de les secourir corporellement et spirituellement ; pourvoyant en même temps les corps de la nourriture et des remèdes nécessaires, et les âmes de la consolation et des autres assistances qui leur sont les plus salutaires : car alors la charité y trouve comme un redoublement de mérite et de valeur, tant par les biens qu'elle fait que par les incommodités qu'elle souffre, et par les répugnances de la nature qu'il lui faut ordinairement surmonter.

Or c'est dans cette assistance corporelle et spirituelle des pauvres,

particulièrement dans leurs afflictions et maladies, que M. Vincent a fait paraître en quel degré de perfection il possédait cette divine vertu, comme nous avons déjà vu au premier livre, et au premier chapitre de ce second, où, parlant des missions, nous avons rapporté les grands fruits qu'elles produisent et les exercices de charité qu'on y pratique, principalement envers les pauvres : mais outre tous ces biens, il y en a encore un dont nous avons remis à parler en ce chapitre, c'est à savoir l'établissement de la Confrérie de la Charité pour l'assistance des pauvres malades, qui est le propre effet de la charité de M. Vincent. Dieu ayant voulu se servir de lui pour produire ce grand ouvrage, dont on ne saurait assez dignement déclarer le mérite et l'utilité, non-seulement pour le soulagement corporel d'une infinité de pauvres malades, qui sans cela fussent demeurés dans un dernier abandon en beaucoup de lieux; mais encore plus pour le salut de leurs âmes, qui souvent seraient en danger de se perdre sans les assistances spirituelles qu'on leur rend, pour les disposer à bien mourir.

On estime beaucoup la charité de ceux qui contribuent à l'entretien des hôpitaux, pour y recevoir et traiter les pauvres malades; et si quelque personne riche avait employé une partie de ses biens pour en fonder un, cette action serait sans doute approuvée d'un chacun, et jugée digne d'une éternelle louange. Que serait-ce donc si l'on voyait un pauvre prêtre qui eût lui seul fait en ceci ce que les plus riches et les plus puissants, avec toute leur opulence, n'auraient pas cru pouvoir entreprendre, je ne dis pas la fondation d'un hôpital, ni de dix, ni de cent, mais de mille, et encore davantage? Cela passerait assurément pour une entreprise qui excède tout à fait le pouvoir humain ; n'appartenant qu'à Dieu de faire quelque chose de rien, et avec cinq petits pains, rassasier plusieurs milliers de personnes. Cependant nous pouvons dire que M. Vincent est ce pauvre prêtre dont Dieu a voulu se servir pour opérer cette merveille, non à la vérité en édifiant des maisons pour y recevoir les pauvres malades, mais en procurant l'établissement des Confréries de la Charité, qui leur est encore plus avantageux, comme on le peut facilement apprendre par leur propre témoignage. Car, par exemple, si l'on demandait à cinquante ou soixante pauvres malades, qui sont assistés dans une paroisse de Paris, par les soins et aux dépens de la confrérie qui y est établie, s'ils aimeraient mieux qu'on les portât à l'Hôtel-Dieu, ils répondraient tous sans doute unanimement qu'on les obligera bien davantage de les laisser dans leur pauvre chambre, en leur continuant cette charitable assistance qu'on a commencé à leur faire.

Nous avons vu dans le premier livre l'origine de ces Confréries de

la Charité en l'année 1617, lorsque M. Vincent était à Châtillon en Bresse. Ce fut là où il commença la première fois à associer quelques honnêtes et vertueuses femmes pour se charger du soin des pauvres malades du lieu, et leur procurer la nourriture et les remèdes corporels et spirituels pendant leur maladie, dans leurs propres logis ; sans séparer le mari d'avec sa femme, ni la mère d'avec ses enfants. Ce grand serviteur de Dieu n'avait point encore ouï parler, comme il l'a lui-même avoué, d'une telle manière d'assister les pauvres malades ; et la pensée ne lui en vint à l'esprit qu'à l'occasion de la nécessité où se trouvèrent en ce lieu-là quelques pauvres malades dépourvus de toutes choses : ce qui l'ayant obligé de rechercher en lui-même par quel moyen on les pourrait assister, sa charité autant ingénieuse que cordiale et tendre envers les pauvres lui suggéra cette sainte et nouvelle invention. Il en fit premièrement un essai, et le succès montra clairement qu'elle venait de Dieu, car sa bénédiction fut telle sur cette première Confrérie de la Charité, qu'elle s'est toujours très-bien maintenue, quoique M. Vincent, à cause de son éloignement et de ses affaires, n'ait pu prendre aucun soin de la cultiver, depuis près de cinquante ans qu'il y a qu'elle est établie. Et depuis ce premier commencement, il plut à la divine bonté de remplir ce charitable père des pauvres de tant de grâces pour étendre et perpétuer dans l'Église cette sainte institution, qu'au temps de sa mort elle s'est trouvée répandue en des lieux presque innombrables, tant en France qu'en Italie, et ailleurs. Et ses enfants spirituels continuent encore tous les jours à l'établir dedans et dehors le royaume, dans les paroisses où ils font des missions, et cela avec l'approbation du Saint-Siége, et avec l'agrément des prélats, supérieurs et pasteurs des lieux.

Que si quelqu'un désire savoir sur quoi se prend la dépense de ces confréries, la plupart n'ayant aucune rente, je lui dirai que c'est sur le fonds de la Providence divine, laquelle n'a point encore permis qu'aucune de ces confréries où l'on a fidèlement observé le réglement, dont il sera parlé ci-après, ait manqué des choses nécessaires pour assister les malades. L'on fait premièrement une quête générale dans la paroisse lorsque cette confrérie y est établie, d'où l'on tire pour l'ordinaire un petit fonds, plus ou moins grand, selon la commodité des lieux. Et en même temps on en fait une autre de quelques meubles, linges et ustensiles nécessaires ; et les quêtes qui se font ensuite les dimanches et fêtes dans l'Église se trouvent presque suffisantes pour l'entretien de l'œuvre, surtout quand les officiers pratiquent les avis qu'on leur laisse pour procurer le bien et l'avantage de la confré-

ie, et que les curés des lieux se donnent la peine d'y tenir la main.

Mais d'autant que c'est l'ordre qui maintient et conserve les choses lans un si bon état, et que tout ce qui est de Dieu, comme dit le saint Apôtre, est bien ordonné, M. Vincent jugea, dès que ces confréries commencèrent, qu'il était nécessaire d'y établir quelque ordre. Pour cet effet il dressa un petit réglement, que nous insérerons à la fin de ce chapitre, qui a été communément observé avec l'approbation et permission des supérieurs, en termes simples et intelligibles ; et dans le peu d'articles qu'il contient, l'on peut reconnaître la prudence vraiment chrétienne de son auteur.

Le premier dessein de M. Vincent était seulement d'établir cette confrérie dans les villages, pour l'assistance des pauvres malades, qui s'y trouvent ordinairement dans un plus grand délaissement. Mais quelques dames de qualité qui avaient des terres dans le diocèse de Paris et ailleurs, où les missions avaient été faites, et les Confréries de la Charité établies, voyant les grands fruits qu'elles produisaient pour l'assistance corporelle et spirituelle des pauvres malades ; et considérant aussi que les mêmes besoins se rencontreraient dans Paris, où il y a grand nombre de pauvres familles d'artisans et ouvriers qui ne vivent que de leur travail, lequel venant à cesser par les maladies qui leur arrivent, tout leur manque ; et comme ils n'osent par honte, ou par d'autres raisons, se faire porter à l'Hôtel-Dieu, ils demeurent souvent dans un grand abandon : cela leur donna la pensée que l'établissement de cette confrérie serait fort utile, et même nécessaire dans les paroisses de Paris. Elles en parlèrent à MM. les curés, et eux à M. Vincent, lequel se trouva ainsi obligé de donner les mains à faire cet établissement dans les paroisses où il en fut requis ; ce qui a toujours été continué depuis ce temps-là avec grande bénédiction : et les dames de la Charité, qui composent autant de confréries différentes qu'il y a de paroisses, y exercent depuis vingt-cinq ou trente ans les mêmes œuvres de miséricorde envers les pauvres malades qui se pratiquent dans les paroisses des champs, et même font quelque chose de plus ; car c'est à leurs dépens que l'on prépare chez elles les potages, les viandes, et autres choses nécessaires pour la nourriture des pauvres malades de la paroisse, ce qu'elles font l'une après l'autre, et chacune à son jour.

Depuis, à l'imitation des paroisses de Paris, cette même confrérie s'est répandue dans beaucoup de villes de ce royaume, aussi bien que dans les villages, et a passé jusque dans les pays étrangers ; et maintenant elle se trouve établie en tant de lieux, qu'on n'en sait pas le nombre. D'où l'on peut inférer combien de milliers de pauvres sont

par ce moyen assistés tous les jours, et le seront à l'avenir corporellement et spirituellement ; lesquels, après Dieu, sont redevables de toutes ces charitables assistances et la plupart même du bon état de leurs âmes et de leur salut éternel, à la charité de ce grand serviteur de Dieu, lequel par ce seul ouvrage s'est acquis une gloire particulière dans le ciel, qui reçoit tous les jours de nouveaux accroissements, et sur la terre le titre glorieux de *Père des pauvres*, qui attirera sur tout ce qui lui appartient, et qui lui est le plus cher, une infinité de grâces et de bénédictions.

RÈGLEMENT DE LA CONFRÉRIE DE LA CHARITÉ.

« La Confrérie de la Charité est instituée pour honorer Notre-Seigneur Jésus-Christ, patron d'icelle, et sa sainte Mère, et pour assister les pauvres malades des lieux où elle est établie, corporellement et spirituellement : corporellement, en leur administrant leur boire et leur manger, et les médicaments nécessaires durant le temps de leurs maladies ; et spirituellement, en leur faisant administrer les sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction ; et procurant que ceux qui mourront, partent de ce monde en bon état, et que ceux qui guériront fassent résolution de bien vivre à l'avenir.

« La Confrérie sera composée d'un nombre certain et limité de femmes et de filles : celles-ci du consentement de leurs pères et mères, et celles-là de leurs maris ; lesquelles en éliront trois d'entre elles, en présence de M. le curé, à la pluralité des voix, de deux ans en deux ans, le lendemain de la Pentecôte, qui seront leurs officières, dont la première s'appellera supérieure ou directrice ; la seconde, trésorière ou première assistante ; et la troisième, garde-meuble ou seconde assistante. Ces trois officières auront l'entière direction de ladite Confrérie : de l'avis de M. le curé, elles éliront aussi un homme de la paroisse, pieux et charitable, qui sera leur procureur.

« La supérieure prendra garde à ce que le présent règlement s'observe, que toutes les personnes de la Confrérie fassent bien leur devoir ; elle recevra les pauvres malades de ladite paroisse qui se présenteront, et les congédiera, de l'avis des autres officières.

« La trésorière servira de conseil à la supérieure ; gardera l'argent de la Confrérie dans un coffre à deux serrures différentes, dont la supérieure tiendra une clef, et elle l'autre ; excepté qu'elle pourra tenir entre ses mains un écu, pour fournir au courant de la dépense ; et rendra compte, à la fin de ses deux années, aux officières qui seront nouvellement élues, et aux autres personnes de la Confrérie, en pré-

[redacted]

nce de M. le curé et habitants de la paroisse qui désireront s'y trouver.

« La garde-meuble servira aussi de conseil à la supérieure, gar-ra, reblanchira et racommodera le linge de ladite Confrérie, en urnira aux pauvres malades quand il sera besoin, de l'ordre de la ipérieure, et aura soin de le retirer et en rendre compte à la fin de s deux années comme la trésorière.

« Le procureur tiendra un contrôle des quêtes qui se feront à l'é-ise ou par les maisons, et des dons qui se feront par les particuliers; onnera les quittances; procurera la manutention de ladite Confrérie, l'augmentation des biens d'icelle; dressera les comptes de la tré-rière, si besoin est; aura un registre dans lequel il copiera le pré-nt réglement, et l'acte de l'établissement, le faisant collationner, faire se peut. Il écrira dans le même registre le catalogue des fem-es et des filles qui seront reçues à la Confrérie, le jour de leur ception et de leur décès, les élections des officières, les actes de la ddition des comptes, le nom des pauvres malades qui auront été sistés par la Confrérie, le jour de leur réception, de leur mort ou e leur guérison, et généralement ce qui s'y passera de plus notable t remarquable.

« Les sœurs de la Confrérie serviront chacune leur jour les pauvres alades qui auront été reçus par la supérieure; leur porteront chez ux leur boire et leur manger apprêté; quêteront tour à tour à l'é-lise, et par les maisons, les dimanches et fêtes principales et solen-elles; donneront la quête à la trésorière, et diront au procureur ce u'elles auront quêté; elles feront dire une messe à l'autel de la Con-érie tous les premiers et troisièmes dimanches des mois, à laquelle les assisteront, et ce même jour elles se confesseront et communie-nt, si la commodité le leur permet; et assisteront aussi ce jour-là la procession qui se fera entre vêpres et complies, où se chanteront s litanies de Notre-Seigneur, ou celles de la Vierge; elles en feront e même tous les ans le 14 janvier, qui est la fête du Nom de Jésus, ur patron.

« Elles s'entre-chériront comme personnes que Notre-Seigneur a nies et liées par son amour; s'entre-visiteront et consoleront en urs afflictions et maladies; assisteront en corps à l'enterrement de elles qui décéderont, communieront à leur intention, feront chanter ne haute Messe pour chacune d'icelles; elles feront de même pour I. le curé et pour leur procureur quand ils mourront : elles se trou-eront pareillement en corps à l'enterrement des pauvres malades u'elles auront assistés, feront dire une Messe basse pour le repos de urs âmes. Le tout sans obligation à péché mortel ou véniel.

« Il sera donné à chaque pauvre malade, pour chaque repas, autant de pain qu'il en pourra suffisamment manger, cinq onces de veau ou de mouton, un potage, et un demi-setier de vin, mesure de Paris.

« Aux jours maigres on leur donnera, outre le pain, le vin et le potage, une couple d'œufs, ou un peu de beurre ; et pour ceux qui ne pourront user de viande solide, il leur sera donné des bouillons et des œufs frais quatre fois le jour, et une garde à ceux qui seront en extrémité, et qui n'auront personne pour les veiller. »

CHAPITRE IX.

INSTITUTION DES FILLES DE LA CHARITÉ, SERVANTES DES PAUVRES MALADES.

Nous ne répéterons point ici ce qui a été dit au premier livre touchant l'origine de la compagnie des Filles de la Charité destinées au service des pauvres malades, et l'occasion dont Dieu voulut se servir pour la faire naître, et comment M. Vincent, sans avoir contribué à cet établissement sinon une fidèle correspondance aux desseins de Dieu, lorsqu'ils lui furent manifestés, se trouva, presque sans y penser, l'auteur de cette charitable entreprise et le père spirituel de ces vertueuses filles.

Nous rapporterons seulement en ce chapitre quelque chose digne de remarque dont il n'a point été parlé au premier livre, touchant cette dévote communauté, laquelle a été érigée en compagnie ou congrégation et société particulière par l'autorité de feu M. l'archevêque de Paris, dont les lettres d'érection portent les termes suivants :

« Et d'autant que Dieu a béni le travail que notre très-aimé Vincent de Paul a pris pour faire réussir ce pieux dessein, nous lui avons confié et commis par ces présentes, confions et commettons la conduite et direction de la susdite société et communauté, sa vie durant ; et après lui, à ses successeurs les supérieurs généraux de ladite Congrégation de la Mission, etc. » Ensuite, il plut au roi donner des lettres-patentes pour autoriser et confirmer cet établissement, qui furent vérifiées et enregistrées au Parlement.

M. Vincent, se voyant chargé de cette conduite par un ordre si exprès de la divine Providence, crut qu'il devait employer ses pensées et ses soins pour confectionner l'ouvrage que Dieu lui avait fait la *grâce* de commencer. Pour cet effet, avant toutes choses, il proposa à

ces vertueuses filles pour maxime fondamentale de se considérer comme destinées par la volonté de Dieu pour servir Notre-Seigneur Jésus-Christ corporellement et spirituellement en la personne des malades, tant hommes que femmes et enfants, soit honteux ou nécessiteux ; et, pour se rendre dignes servantes d'un tel Seigneur dans un emploi si saint, de travailler soigneusement à leur propre perfection ; faisant tous leurs exercices en esprit d'humilité, simplicité, charité, et en union de ceux que Notre-Seigneur Jésus-Christ a faits sur la terre, et pour la même fin, qui exclut toute vanité ou respect humain, et tout amour-propre et satisfaction de la nature.

Il leur a aussi fort particulièrement recommandé quelques autres vertus qu'il a jugées les plus nécessaires à leur état, comme l'obéissance à leurs supérieurs et à messieurs les curés ; l'indifférence aux lieux, aux emplois et aux personnes ; la pauvreté, pour s'affectionner à vivre pauvrement comme servantes des pauvres ; et la patience, pour souffrir de bon cœur et pour l'amour de Dieu les incommodités, contradictions, moqueries, calomnies et autres mortifications qui leur arrivent, même pour avoir bien fait ; se remettant en esprit que tout cela n'est qu'une partie de la croix que Notre-Seigneur veut qu'elles portent après lui sur la terre, pour mériter de vivre un jour avec lui dans le ciel.

Il n'est pas nécessaire d'entrer plus avant dans le détail de leur réglement, qui n'est que pour elles, et qui les porte à la pratique de l'oraison mentale, à la fréquentation des sacrements, aux retraites annuelles, aux conférences spirituelles entre elles, à l'union et charité mutuelle, à l'uniformité de vie, d'habits et d'actions, et à une modestie toute singulière.

Outre ce réglement qui est commun pour toutes, M. Vincent leur en a laissé d'autres qui regardent chaque emploi et chaque office particulier ; leur marquant ce qu'elles ont à faire en tous les lieux où elles se trouvent, dans les villes et dans les villages, tant à l'égard des dames et autres personnes qui les emploient, qu'à l'égard des pauvres qu'elles servent, et qu'elles instruisent ; et ces réglements particuliers sont au nombre de six, tous différents : le premier pour les sœurs qui assistent les malades des paroisses ; le deuxième pour celles qui tiennent les écoles ; le troisième pour celles qui ont soin des enfants trouvés ; le quatrième pour celles qui aident les dames à servir les pauvres de l'Hôtel-Dieu de Paris ; le cinquième pour les sœurs qui sont à l'hôpital des galériens ; le sixième pour celles qui servent les malades dans les autres hôpitaux du royaume : et ces réglements leur marquent particulièrement les occasions dangereuses qu'elles

ont à éviter, les précautions dont il leur faut user, les vues différentes qu'elles doivent avoir, enfin tout ce qu'elles ont à faire ou à dire, jusqu'aux moindres circonstances, pour bien nourrir, panser, médicamenter, nettoyer, édifier, consoler et admonester les pauvres, petits et grands, sains et malades.

On pouvait bien dire que les réglements qui sortaient des mains de de M. Vincent étaient comme en leur perfection, parce qu'il ne se hâtait jamais de les donner : il voulait que Dieu seul en fût l'auteur, et que l'esprit humain n'y eût autre part que celle de la pratique : aussi ceux-là ont été dressés sur une longue expérience, et par concert avec mademoiselle Le Gras, très-éclairée, et toujours appliquée au service de toutes sortes de pauvres.

Ces réglements font que ces filles s'acquittent de leurs petits devoirs avec bénédiction, et au contentement d'un chacun : ce qui fait qu'on les demande de toutes parts. Plusieurs villes du royaume en veulent avoir, même des principales, sans parler de quantité de seigneurs et de dames qui désirent les établir en leurs terres : et on espère de leur en fournir à mesure que cette petite compagnie se multipliera, comme elle fait, Dieu merci. C'est une belle occasion aux filles et aux veuves qui veulent se retirer du monde, pour assurer leur salut par des œuvres de charité; et surtout à celles qui voudraient être religieuses, et qui n'ont pas une dot suffisante; car elles peuvent entrer dans cette compagnie sans aucune dot. On ne leur demande que ce qui est nécessaire pour leur premier habit, et principalement une bonne disposition de corps et d'esprit pour répondre à la grâce d'une si sainte vocation, qui est plus grande que les personnes peu charitables ne peuvent comprendre, et que M. Vincent a exprimée en peu de paroles :

« Une fille de la Charité, dit-il, a besoin de plus de vertu que les religieuses les plus austères. Il n'y a point de religion de filles qui ait tant d'emplois qu'elles en ont : car les filles de la Charité ont presque tous les emplois des religieuses, ayant premièrement à travailler à leur propre perfection, comme les religieuses Carmélites, et autres semblables; deuxièmement au soin des malades, comme les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris et autres hospitalières; troisièmement à l'instruction des pauvres filles, comme les Ursulines. »

Voici ce que portent quelques articles des règles particulières que M. Vincent a données aux sœurs qui servent les pauvres malades dans les paroisses : « Elles considéreront qu'encore qu'elles ne soient pas dans une religion, cet état n'étant pas convenable aux emplois de leur vocation, néanmoins parce qu'elles sont beaucoup ...

esées que les religieuses cloîtrées et grillées, n'ayant pour monastère que les maisons des malades; pour cellule, quelque pauvre chambre, et bien souvent de louage; pour chapelle, l'église paroissiale; pour cloître, les rues de la ville; pour clôture, l'obéissance; pour grille, la crainte de Dieu; et pour voile, la sainte modestie. Pour toutes ces considérations, elles doivent avoir autant ou plus de vertu que si elles étaient professes dans un ordre religieux. C'est pourquoi elles tâcheront de se comporter en tous ces lieux-là du moins avec autant de retenue, de récollection et d'édification que font les vraies religieuses dans leurs monastères. Et pour obtenir de Dieu cette grâce, elles doivent s'étudier à l'acquisition de toutes les vertus qui leur sont recommandées par leurs règles, et particulièrement d'une profonde humilité, d'une parfaite obéissance et d'un grand détachement des créatures; et surtout elles useront de toutes les précautions possibles pour conserver parfaitement la chasteté du corps et du cœur.

« Elles penseront souvent à la fin principale pour laquelle Dieu a voulu qu'elles fussent envoyées en la paroisse où elles se trouvent, qui est de servir les pauvres malades, non-seulement corporellement en leur administrant la nourriture et les médicaments, mais encore spirituellement, en procurant qu'ils reçoivent de bonne heure les sacrements. En sorte que tous ceux qui tendront a la mort partent de ce monde en bon état, et que ceux qui guériront fassent une bonne résolution de bien vivre à l'avenir. Et pour mieux leur procurer ce secours spirituel, elles y contribueront autant que leur petit pouvoir et le peu de temps qu'elles ont pour cela leur permettront, et selon que la qualité et condition des malades le requerront. Or le secours qu'elles tâcheront de leur donner sera particulièrement de les consoler, encourager et instruire des choses nécessaires à salut; leur faisant faire des actes de foi, d'espérance et de charité envers Dieu et envers le prochain, et de contrition; les exhortant de pardonner à leurs ennemis, et de demander pardon à ceux qu'ils ont offensés; de se résigner au bon plaisir de Dieu, soit pour souffrir, soit pour guérir, soit pour mourir, soit pour vivre, et autres semblables actes, non tous à la fois, mais un peu chaque jour, et le plus succinctement qu'il leur sera possible, de peur de les ennuyer.

« Surtout elles se donneront à Dieu, pour les disposer à faire une bonne confession générale de toute leur vie, particulièrement s'ils sont pour mourir de leur maladie; leur représentant l'importance qu'il y a de la bien faire, et leur enseignant la manière de la bien faire; leur disant, entre autres choses, qu'ils ne rendront pas seulement

compte des péchés commis depuis leur dernière confession, mais encore de tous les autres qu'ils ont jamais faits, tant confessés qu'oubliés ; que s'ils ne sont pas en état de faire cette confession de toute leur vie, elles les exciteront à concevoir du moins une contrition générale de tous leurs péchés, avec un ferme propos de vouloir plutôt mourir que de les plus commettre, moyennant la grâce de Dieu.

« Si les malades reviennent en convalescence, et puis retombent une ou plusieurs fois, elles auront soin de les exhorter à recevoir derechef les sacrements, même celui de l'Extrême-Onction, et de leur procurer ce grand bien. Si elles se trouvent à leur dernier passage, elles les aideront à bien mourir, en leur faisant faire quelques-uns des actes ci-dessus rapportés et priant Dieu pour eux.

« Et s'ils guérissent, elles redoubleront leurs soins pour les exciter à profiter de leur maladie et de leur guérison, en leur représentant que Dieu les a faits malades du corps pour guérir leurs âmes, et qu'il leur a redonné la santé corporelle pour la bien employer à faire pénitence et à mener une bonne vie; et partant qu'ils doivent faire de fortes résolutions d'accomplir tout cela, et renouveler celles qu'ils ont faites au fort de leur mal; leur conseillant quelques petites pratiques selon leur portée, comme de prier Dieu à genoux soir et matin, se confesser et communier plusieurs fois l'année, fuir les occasions du péché, et semblables, le tout brièvement, simplement et humblement.

« Et de peur que ces services spirituels qu'elles leur rendent ne préjudicient aux corporels qu'elles leur doivent, ce qui arriverait si, pour s'amuser trop longtemps à parler à un malade, elles faisaient souffrir les autres, faute de leur porter de bonne heure la nourriture ou les médicaments nécessaires, elles tâcheront de bien prendre en cela leurs mesures, réglant leur temps et leurs exercices selon que le nombre et le besoin des malades sera grand ou petit. Et parce que leurs emplois du soir ne sont pas ordinairement si pressants que ceux du matin, elles pourront prendre ce temps-là pour les instruire ou exhorter en la manière qui a été marquée, particulièrement lorsqu'elles leur portent les remèdes.

« En servant les malades, elle ne doivent considérer que Dieu, et partant ne prendre non plus garde aux louanges qu'ils leur donnent qu'aux injures qu'ils leur disent, si ce n'est pour en faire un bon usage, rejetant intérieurement celles-là, en se confondant dans leur néant, et agréant celles-ci pour honorer les mérites faits au Fils de Dieu en la croix par ceux mêmes qui en avaient reçu tant de faveurs et de grâces.

« Elles ne recevront aucun présent, tant petit soit-il, des pauvres qu'elles assistent, se gardant bien de penser qu'ils leur soient obligés pour le service qu'elles leur rendent; vu qu'au contraire elles leur en doivent de reste, puisque pour une petite aumône qu'elles font, non de leurs biens propres, mais seulement d'un peu de leurs soins, elles se font des amis dans le ciel, qui ont droit de les recevoir un jour dans les tabernacles éternels; et même, dès cette vie, elles reçoivent, au sujet de ces pauvres qu'elles assistent, plus d'honneur et de vrai contentement qu'elles n'en eussent jamais osé espérer dans le monde, dont elles ne doivent pas abuser, mais plutôt entrer en confusion, dans la vue qu'elles en sont indignes. »

Voilà les principaux réglements que M. Vincent a donnés à ces vertueuses filles, par lesquels on peut connaître dans quel esprit il les élevait, et à quel degré de perfection il les portait; et, à plus forte raison, de quel esprit il était rempli lui-même, et combien abondantes étaient les grâces et les lumières dont Dieu avait comblé son âme, et qu'il répandait avec tant de bénédiction sur les autres.

Il leur a encore donné en diverses rencontres plusieurs bons avis pour se bien comporter à l'égard de quelques personnes particulières, par exemple, envers messieurs les ecclésiastiques des paroisses où elles seraient résidentes : « Il leur recommandait d'un côté un grand respect envers eux, et d'un autre de ne les visiter, ni leur parler qu'au confessionnal, sans nécessité; de n'aller jamais seules chez eux, ni les recevoir de même chez elles dans leurs chambres; dans les maladies, ne les traiter ni leur fournir des remèdes; ne se charger du blanchissage des surplis, aubes et autre linge d'église, ni de la netteté et ornement des églises et des autels, ni du soin et entretien de la lampe, et autres semblables occupations; lesquelles, quoique saintes, ne sont pas conformes à leur institut, parce qu'elles les détourneraient du service des pauvres.

« Et à l'égard des laïques et séculiers, de quelque condition qu'ils soient, il leur recommandait de ne les pas visiter non plus sans nécessité, ni perdre le temps et se familiariser trop chez eux; de ne se charger, quand ils sont malades, du traitement de leurs personnes ni de leurs enfants, serviteurs ou domestiques; et enfin de ne s'occuper de leurs affaires, ménages, remèdes, etc.; tout cela n'étant point de leur institut, qui les applique au service des pauvres malades, et non pas des riches. Et il leur recommandait toutes ces choses comme plus importantes qu'elles ne paraissaient d'abord, vu que ces occupations étant ordinairement plus faciles, plus agréables et plus honorables selon le monde, elles s'y adonneraient plus volontiers

selon l'inclination de la nature, et ainsi peu à peu elles s'éloigneraient de ce que Notre-Seigneur demande d'elles, et de la fin pour laquelle notre petite compagnie a été instituée. »

Outre les paroisses dans lesquelles ces bonnes filles travaillent pour le service des pauvres malades, il y a encore cinq hôpitaux dans Paris où elles sont employées pour le même effet : 1° celui de l'Hôtel-Dieu, où elles aident les dames qui vont visiter les malades ; 2° celui des Enfants-Trouvés, où leur charité trouve un très-grand exercice, ne se passant aucune année sans qu'on ne leur apporte trois ou quatre cents de ces enfants qu'elles nourrissent et élèvent avec un soin admirable ; 3° celui des criminels condamnés aux galères, où elles exercent les œuvres de miséricorde en un très-haut degré, puisque c'est à l'égard des plus misérables au corps et en l'âme qu'on ne saurait presque s'imaginer ; c'est pourquoi les sœurs qui y sont employées ont besoin d'une grâce extraordinaire de Dieu : et M. Vincent leur a aussi prescrit des pratiques conformes à ce besoin ; 4° celui des Petites-Maisons, où elles ont soin de la nourriture, entretien et netteté des pauvres aliénés d'esprit qui y sont en grand nombre, de l'un et de l'autre sexe, qu'elles servent tant en santé qu'en maladie, et traitent avec une grande douceur et charité. MM. les administrateurs de cet hôpital ont rendu témoignage que ces bonnes filles avaient retranché quantité de désordres qui allaient à l'offense de Dieu, à la ruine des biens de la maison, et à l'altération de ces pauvres insensés, en sorte qu'on a été très-édifié et satisfait de leur conduite ; 5° enfin il y a l'hôpital du Nom-de-Jésus, où plusieurs tant hommes que femmes en âge sont servis, accommodés et assistés en toutes façons par ces charitables filles.

Outre ces cinq hôpitaux qui les occupent dans la seule ville de Paris, et toutes les paroisses où elles sont employées, tant en la même ville qu'en plusieurs lieux de la France, il y a encore beaucoup d'autres hôpitaux où elles rendent service aux pauvres, comme Angers, Chartres, Châteaudun, Hennebon, Saint-Fargeau, Ussel, Cahors, Gex, etc., et même jusqu'en Pologne, en la ville de Varsovie, en tous lesquels lieux elles rendent service aux pauvres avec grande bénédiction. Nous rapporterons ici sur ce sujet une lettre que M. Vincent écrivit à mademoiselle Le Gras lorsqu'il fut question d'envoyer trois de ses filles travailler en Poitou :

« Je prie Notre-Seigneur, dit-il, qu'il donne sa sainte bénédiction à nos très-chères Sœurs, et qu'il leur fasse part de l'esprit qu'il a donné aux saintes dames qui l'accompagnaient et qui coopéraient avec lui à l'assistance des pauvres malades et à l'instruction des enfants. O bon Dieu ! quel bonheur à ces bonnes filles d'aller continuer au lieu où

elles sont envoyées la charité que Notre-Seigneur a exercée sur la terre! Oh! que le ciel se réjouira de voir cela! et que les louanges qu'elles en auront en l'autre vie seront admirables! mais avec quelle sainte confiance paraîtront-elles au jour du jugement, après tant de saintes œuvres de charité qu'elles auront exercées! Certainement il me semble que les couronnes et les empires de la terre ne sont que de la boue, en comparaison du mérite et de la gloire dont il y a sujet d'espérer qu'elles seront un jour couronnées.

« Il ne reste sinon qu'elles se comportent dans l'esprit de la sainte Vierge en leur voyage et en leurs emplois, qu'elles la voient souvent des yeux et de l'esprit, et qu'elles fassent toutes choses ainsi qu'elles se représenteront dans la pensée que pourrait faire cette très-sainte Dame. Qu'elles considèrent surtout sa charité et son humilité. Qu'elles soient bien humbles à l'égard de Dieu, cordiales entre elles, bienfaisantes à tous, et à édification en tous lieux. Qu'elles fassent leurs exercices de piété tous les matins ou avant que les coches partent, ou sur les chemins; qu'elles disent leur chapelet et portent avec elles quelque petit livre de piété pour le lire; qu'elles contribuent aux entretiens qui se feront de Dieu et nullement à ceux du monde, et moins encore à ceux qui seraient trop libres; enfin, qu'elles soient des rochers contre les familiarités que les hommes voudraient prendre avec elles.

« Étant arrivées au terme de leur voyage, elles iront d'abord saluer le Très-Saint-Sacrement, verront M. le curé, recevront ses ordres, et tâcheront de les accomplir à l'égard des malades et des enfants qui iront à l'école. Elles feront ce qu'elles pourront pour profiter aux âmes pendant qu'elles traiteront les corps des pauvres malades; elles obéiront aux officières de la Charité, et les animeront à s'affectionner à la pratique du règlement; elles se confesseront tous les huit jours, etc. Et continuant de la sorte, il se trouvera devant Dieu qu'elles auront mené une vie fort sainte, et que, n'étant que de pauvres filles sur la terre, elles deviendront de grandes reines dans le ciel. C'est ce que je demande à Dieu, etc. »

Or comme dans tous ces hôpitaux il y a souvent un grand nombre de malades à servir, et qu'elles sont ordinairement en petit nombre en chaque hôpital, cela est cause qu'elles se trouvent assez souvent fort surchargées. C'est ce qu'une des sœurs qui avait été envoyée en un hôpital représenta un jour par lettre à M. Vincent, en ces termes :

« Monsieur, nous sommes accablées de travail et nous y succomberons si nous ne sommes secourues : je suis contrainte de vous tracer ce peu de lignes la nuit en veillant les malades, n'ayant aucun

[redacted]

relâche le jour; et en vous écrivant, il faut que j'exhorte deux moribonds. Je vais tantôt à l'un, lui dire : Mon ami, élevez votre cœur à Dieu, demandez-lui miséricorde; cela fait, je reviens écrire une ou deux lignes, et puis je cours à l'autre lui crier : *Jésus, Maria !* mon Dieu, j'espère en vous; et puis je retourne encore à ma lettre; et ainsi je vais et viens, et je vous écris à diverses reprises, et ayant l'esprit tout divisé. C'est pour vous supplier très-humblement de nous envoyer encore une Sœur, etc. »

M. Vincent, lisant cette lettre, admira l'esprit de cette fille dans ce trait de son éloquence naturelle, qui était très-puissant pour exprimer son besoin, et pour le persuader d'y apporter remède et lui envoyer du secours.

Mais ce qui met le comble à la charité de ces bonnes filles est le grand travail qu'elles ont entrepris par obéissance, et avec une sincère affection, non-seulement dans tous les lieux dont nous avons parlé, mais jusque dans les hôpitaux des armées, où le zèle de leur charitable supérieur les a envoyées, avec les précautions nécessaires pour y prendre le soin des soldats blessés et des autres malades, comme à l'hôpital de Réthel pendant le dernier siége, et depuis à Calais durant le siége de Dunkerque, où il y en eut deux qui consumèrent saintement leur vie dans cet office de charité.

M. Vincent recommandant un jour aux prières de sa communauté ces bonnes filles, dit les paroles suivantes, que nous avons cru devoir insérer en ce lieu :

« Je recommande, dit-il, à vos prières les Filles de la Charité que nous avons envoyées à Calais pour assister les pauvres soldats blessés; de quatre qu'elles étaient, il y en a deux décédées, qui étaient des plus fortes et robustes de leur compagnie; cependant les voilà qui ont succombé sous le faix. Imaginez-vous, Messieurs, ce que c'est que quatre pauvres filles à l'entour de cinq ou six cents soldats blessés et malades. Voyez un peu la conduite et la bonté de Dieu de s'être suscité en ce temps une compagnie de la sorte : pourquoi faire? Pour assister les pauvres corporellement et même spirituellement, en leur disant quelques bonnes paroles qui les portent à penser à leur salut; particulièrement aux moribonds, pour les aider à bien mourir ; leur faisant faire des actes de contrition et de confiance en Dieu. En vérité, Messieurs, cela est touchant ; ne vous semble-t-il pas que c'est une action de grand mérite devant Dieu que des filles s'en aillent avec tant de courage et de résolution parmi des soldats, les soulager en leurs besoins, et contribuer à les sauver; qu'elles aillent s'exposer à de si grand travaux, et même à de fâcheuses maladies, et enfin

[redacted]

à la mort, pour ces gens qui se sont exposés aux périls de la guerre pour le bien de l'État?

« Nous voyons donc combien ces pauvres filles sont pleines de zèle de sa gloire et de l'assistance du prochain. La reine nous a fait l'honneur de nous écrire pour nous mander d'en envoyer d'autres à Calais, afin d'assister ces pauvres soldats; et voilà que quatre s'en vont partir aujourd'hui pour cela. Une d'entre elles, âgée d'environ cinquante ans, me vint trouver vendredi dernier à l'Hôtel-Dieu, où j'étais, pour me dire qu'elle avait appris que deux de ses sœurs étaient mortes à Calais, et qu'elle venait s'offrir à moi pour y être envoyée à leur place, si je le trouvais bon. Je lui dis: Ma Sœur, j'y penserai: et hier elle vint ici pour savoir la réponse que j'avais à lui faire. Voyez, Messieurs et mes Frères, le courage de ces filles à s'offrir de la sorte, et s'offrir d'aller exposer leur vie, comme des victimes, pour l'amour de Jésus-Christ et le bien du prochain : cela n'est-il pas admirable? Pour moi, je ne sais que dire à cela, sinon que ces filles seront mes juges au jour du jugement. Oui, elles seront nos juges, si nous ne sommes disposés comme elles à exposer nos vies pour Dieu, etc. Comme notre Congrégation a quelque relation à leur compagnie, et que Notre-Seigneur s'est voulu servir de celle de la Mission pour donner commencement à celle de ces pauvres filles, nous avons aussi obligation de remercier Dieu de toutes les grâces qu'il leur a faites, et de le prier qu'il leur continue par sa bonté infinies les mêmes bénédictions à l'avenir.

« Vous ne sauriez croire combien Dieu bénit partout ces bonnes filles, et en combien de lieux elles sont désirées. Un évêque en demande pour trois hôpitaux, un autre pour deux; un troisième en demande aussi, dont on me parla encore il y a trois jours, et on me pressa de lui en envoyer. Mais quoi? il n'y a pas moyen, nous n'en avons pas assez. Je demandais l'autre jour à un curé de cette ville, qui en a dans sa paroisse, comment elles faisaient? Je n'oserais vous rapporter le bien qu'il m'en a dit. Il en va ainsi des autres, qui plus, qui moins. Ce n'est pas qu'elles n'aient des défauts; hélas! qui est-ce qui n'en a point? mais elles ne laissent pas d'exercer la miséricorde, qui est cette belle vertu de laquelle il est dit que le propre de Dieu est la miséricorde. Nous autres, nous l'exerçons aussi, et nous la devons exercer toute notre vie; miséricorde corporelle, miséricorde spirituelle, miséricorde aux champs, dans les missions, en accourant aux besoins de notre prochain; miséricorde à la maison, à l'égard des exercitants qui sont en retraite chez nous, et à l'égard des pauvres, et en tant d'autres occasions que Dieu nous présente. Enfin

nous devons toujours être gens de miséricorde, si nous voulons faire en tout et partout la volonté de Dieu, etc. »

Nous ne devons pas omettre ici une chose digne de remarque, qui est que, comme les premières missions que M. Vincent a faites dans les paroisses des villages ont donné occasion à la naissance d'une Congrégation de missionnaires, de même aussi les Confréries de la Charité qu'il a établies dans les paroisses ont produit une Compagnie de Filles de la Charité, sans aucun dessein prémédité, mais par un ordre secret de la divine Providence. De sorte qu'après Dieu, l'institution de ces deux compagnies, leur accroissement, leur utilité, leurs réglements et leurs pratiques viennent du zèle, de la prudence et de la piété de ce sage instituteur, qui les a vues éclore de ses travaux, et qui les a cultivées par sa douce conduite, soutenues et affermies sur des appuis et sur des fondements infaillibles, tels que sont ceux de l'Évangile, et qui les a enfin consacrées toutes deux à l'amour de Dieu et du prochain, mais à un amour effectif et de pratique, qui embrasse toutes les œuvres de miséricorde, spirituelles et corporelles. C'est à quoi il s'est lui-même dédié et consumé; c'est le chemin qu'il a frayé à l'un et à l'autre sexe, pour parvenir assurément à leur perfection. Et pour faire voir la sainte convenance que ces deux compagnies ont entre elles et avec les chrétiens de la primitive Église, je rapporterai ici ce que lui-même en a remarqué dans une lettre qu'il a écrite à un prêtre de sa Congrégation, lequel lui avait fait cette objection : Pourquoi les missionnaires, qui ont pour règle de ne se point charger de la conduite d'aucunes religieuses, ont néanmoins la direction des Filles de la Charité? A quoi il fit la réponse suivante, qui est considérable sur ce sujet. Elle est du 7 février 1660.

« Je rends grâces à Dieu des sentiments qu'il vous a donnés sur ce que je vous ai écrit touchant les religieuses; j'en suis fort consolé, voyant que vous avez connu l'importance des raisons que la Congrégation a eues de s'éloigner de leur service, pour mettre empêchement à celui que nous devons au pauvre peuple.

« Et parce que vous désirez être éclairci du sujet qui nous a fait prendre le soin des Filles de la Charité, en demandant pourquoi la Congrégation, qui a pour maxime de ne s'occuper à la direction des religieuses, se mêle néanmoins de ces filles là?

« 1° Je vous dirai, Monsieur, que nous ne blâmons pas l'assistance des religieuses : au contraire, nous louons ceux qui les servent, comme les épouses de Notre-Seigneur, qui ont renoncé au monde et à ses vanités pour s'unir à leur souverain bien : mais tout ce qui est loisible aux autres prêtres n'est pas expédient pour nous.

« 2° Que les Filles de la Charité ne sont pas religieuses, mais des lles qui vont et viennent comme des séculières. Ce sont des persones de paroisses sous la conduite de MM. les curés où elles sont établies. Et si nous avons la direction de la maison où elles sont élevées, est parce que la conduite de Dieu, pour donner naissance à leur etite compagnie, s'est servie de la nôtre : et vous savez que des nêmes causes que Dieu emploie pour donner l'être aux choses, il 'en sert pour le leur conserver.

« 3° Notre petite Congrégation s'est donnée à Dieu pour servir le auvre peuple corporellement et spirituellement, et cela dès son ommencement : en sorte qu'en même temps qu'elle a travaillé au alut des âmes par les missions, elle a établi un moyen de soulager es malades par les Confréries de la Charité, et le Saint-Siége a approuvé cela par les bulles de notre institution.

« Or, comme la vertu de miséricorde a diverses opérations, elle a porté la Congrégation à plusieurs et différentes manières d'assister les pauvres. Témoin le service qu'elle rend aux forçats des galères et aux sclaves de Barbarie. Témoin ce qu'elle a fait pour la Lorraine et sa grande désolation ; et depuis pour les frontières ruinées de Champagne et de Picardie, où nous avons encore un des nôtres incessamment appliqué à la distribution des aumônes. Vous êtes vous-même témoin, Monsieur, du secours qu'elle a apporté au peuple des environs de Paris, accablé de famine et de maladie, ensuite du séjour des armées. Vous avez eu votre part à ce grand travail, vous en avez pensé mourir, ainsi que beaucoup d'autres qui ont donné leur vie pour la conserver aux membres souffrants de Jésus-Christ, lequel en st maintenant leur récompense, et un jour il sera la vôtre. Les Dames de la Charité de Paris sont encore autant de témoins de la grâce le notre vocation, pour contribuer avec elles à quantité de bonnes euvres qu'elles font, et dedans et dehors la ville.

« Cela posé, les Filles de la Charité étant entrées dans l'ordre de la Providence, comme un moyen que Dieu nous donne de faire par leurs mains ce que nous ne pouvons faire par les nôtres, en l'assistance corporelle des pauvres malades, et de leur dire par leur bouche quelque mot d'instruction et d'encouragement pour leur salut, nous avons aussi obligation de les aider à leur propre avancement en la vertu, pour se bien acquitter de leurs exercices charitables.

« Il y a donc cette différence entre elles et les religieuses, que la plupart des religieuses n'ont pour fin que leur propre perfection, au lieu que ces filles sont appliquées, comme nous, au soulagement du prochain. Et si je dis avec nous, je ne dirai rien de contraire à l'Évan-

gile, mais fort conforme à l'usage de la primitive Église; car Notre-Seigneur prenait soin de quelques femmes qui le suivaient; et nous voyons dans les Actes des Apôtres qu'elles administraient les vivres aux fidèles, et qu'elles avaient relation aux fonctions apostoliques.

« Si l'on dit qu'il y a danger pour nous de converser avec ces filles je réponds que nous avons pourvu à cela, autant qu'il se peut faire, en établissant cet ordre en la Congrégation, de ne les visiter jamais chez elles, dans les paroisses, sans nécessité et sans permission expresse du supérieur. Et elles-mêmes ont pour régle de faire leur clôture de leur chambre, et de n'y jamais laisser entrer les hommes.

« J'espère, Monsieur, que ce que je viens de répondre à votre difficulté vous satisfera, etc. »

M. Vincent faisait des conférences spirituelles à ces filles, où se trouvaient celles qui sont dans les paroisses et hôpitaux de Paris, au nombre de quatre-vingts ou cent, qui s'assemblaient pour cet effet en la maison où réside leur supérieure, selon l'avis qu'on leur donnait auparavant; et on leur envoyait même par écrit le sujet qu'on y devait traiter, sur lequel elles s'appliquaient dans l'oraison. Il en faisait ordinairement parler plusieurs, tant pour leur ouvrir l'esprit aux choses spirituelles que pour faire part aux autres des bonnes pensées que que Dieu leur avait données, et pour leur faire mieux considérer l'importance de la vie chrétienne et parfaite, à laquelle il voulait les élever : et lui-même, pour conclure, leur faisait chaque fois pendant une demi-heure, et quelquefois une heure et plus, un discours si conforme à leurs besoins et à leur portée, si net et si persuasif, qu'elles en retenaient et emportaient la meilleure part, et devenaient par la pratique de ces saints enseignements plus intérieures et spirituelles. Elles ont même recueilli plus de cent de ces entretiens de leur bon Père, qu'elles lisent et relisent encore tous les jours en leur maison maternelle, pour s'en nourrir en attendant qu'on les fasse imprimer, afin que celles qui sont plus éloignées participent aux fruits de cette bonne lecture.

CHAPITRE X.

LES ASSEMBLÉES DES DAMES DE LA CHARITÉ DE PARIS.

Comme nous avons parlé assez amplement dans le premier livre de l'origine et du progrès de cette dévote assemblée des Dames de la Cha-

i de Paris, qui ont toujours reconnu M. Vincent pour celui qui, ès Dieu, en a été le premier auteur et le très-sage directeur, ce pitre servira seulement d'un petit supplément des choses qui n'ont été dites, et qu'on a jugé à propos de ne pas omettre.

Et premièrement il est à observer que ces dames ayant été assem- es pour secourir les pauvres de l'Hôtel-Dieu, leur charité ne s'est bornée à cette seule bonne œuvre ; mais par une grâce toute sin- ière qu'elles ont reçue de Dieu, par l'entremise de leur sage direc- r, elles ont entrepris, sous sa conduite et par ses avis, plusieurs res choses très-importantes pour la gloire de Dieu, pour le service son Église et pour le salut des âmes. Car outre ce qu'elles ont fait Hôtel-Dieu pour le service des malades et pour le bon ordre de naison, elles ont encore pris le soin de la nourriture et de l'éduca- i des pauvres enfants trouvés de la ville et des faubourgs de Paris, qui ent auparavant dans un étrange abandon, et qui sont obligés à leur rité non-seulement de la vie qu'elles leur ont sauvée, mais aussi des re assistances spirituelles qui leur sont données, pour mener une chrétienne et pour faire leur salut.

C'est par leur moyen que la maison des Filles de la Providence a été stituée pour y recevoir, instruire, occuper et mettre en assurance sieurs honnêtes filles, qui sans ce lieu de retraite seraient en grand nger, pour n'avoir aucun établissement, ni condition ou refuge s Paris.

Dieu s'est aussi voulu servir des mêmes dames pour poser comme premiers fondements de l'Hôpital-Général, ainsi qu'il a été dit dans premier livre; et celui qui a été établi à Sainte-Reine, où l'on rce tant d'œuvres de miséricorde, est aussi beaucoup redevable à r charité.

Elles ont encore notablement contribué à l'entreprise et à l'entre- ı de plusieurs missions dans les pays étrangers, comme aux îles brides, à Madagascar, etc.; et leur zèle a fait ressentir son ardeur que dans les régions les plus éloignées des Indes, où elles ont par rs bienfaits facilité l'envoi de plusieurs missionnaires; et outre a elles ont encore déployé leurs libéralités pour contribuer aux frais voyage que MM. les évêques d'Héliopolis, de Bérite et de Métel- olis ont entrepris, avec la bénédiction du Saint-Siége ecclésiastique, Tunquin et à la Chine, pour aller en ces vastes provinces travail- à la conversion des infidèles et à l'accroissement du royaume de us-Christ.

Enfin elles se sont employées avec une charité infatigable, et avec s dépenses incroyables, à secourir et assister pendant tout le temps

des guerres passées la Lorraine, la Champagne, la Picardie, et quantité d'autres lieux qui ont été les plus affligés de ce fléau, ainsi qu'il se verra dans le chapitre suivant.

Et toutes ces grandes entreprises et ces saintes œuvres se sont faites par ces vertueuses dames, avec un ordre, une humilité, une discrétion, un zèle et une persévérance admirable, sous la sage conduite de M. Vincent, qui animait cette dévote compagnie de son esprit, et lui inspirait la même ferveur et charité dont il était rempli ; et pour le faire connaître comme dans un tableau raccourci, nous rapporterons seulement ici ce qui s'est passé en un entretien fait par ce sage et zélé directeur, en une assemblée générale et extraordinaire de ces dames tenue chez madame la duchesse d'Aiguillon qui en était la supérieure[1] : il fut secrètement recueilli, en même temps qu'il le prononçait, par le missionnaire qui l'accompagnait. Le lecteur sera consolé d'y voir d'un côté la prudence et la piété de M. Vincent pour insinuer très à propos dans l'esprit de ces dames divers sentiments de vertu, et, d'un autre, la diversité et la multitude des biens qu'il a faits avec elles, dont la valeur est inestimable.

Après avoir invoqué le Saint-Esprit par l'antienne, *Veni, Sancte Spiritus*, à genoux, et chacune des dames ayant pris sa séance, il leur parla en la manière qui suit :

« Mesdames, le sujet de cette assemblée regarde trois fins : la première est pour procéder à une nouvelle élection d'officières, s'il est jugé à propos ; la seconde, pour donner connaissance à la compagnie des œuvres que Dieu lui a fait la grâce d'entreprendre ; et la troisième, pour considérer les raisons que vous avez, Mesdames, de vous donner à sa divine bonté, afin qu'il lui plaise vous faire la grâce de soutenir et de contenir ces œuvres commencées.

« Pour l'élection, on en parla vendredi dernier en l'assemblée ordinaire, laquelle est composée des officières et de quelques autres dames : les officières faisant instance qu'on en élise de nouvelles, et les autres étant d'avis qu'on les prie de continuer leurs charges jusqu'à Pâques ; et parce que vous, Mesdames, avez voix délibérative sur ce sujet, nous les prendrons à la fin de ce discours, pour savoir si les officières doivent continuer, ou si vous procéderez à une nouvelle élection.

« Quant à l'état des affaires, nous commencerons s'il vous plaît par l'Hôtel-Dieu, qui a donné sujet à la naissance de la compagnie ; c'est le fondement sur lequel il a plu à Dieu d'établir les autres œuvres qu'elle a entreprises, et c'est la source des autres biens qu'elle a faits. »

[1] Ce fut le 11 juillet 1657.

Il prit après en main l'état de la recette et de la mise, dont il fit la lecture tout haut, et il se trouva que la dépense de la collation que l'on avait portée aux pauvres malades tous les jours, depuis un an ou environ que s'était faite la dernière assemblée générale, se montait à 5,000 livres, et la recette à 3,500; de sorte qu'il se trouva plus de dépensé que de reçu, 1,500 livres.

Et reprenant son discours : « Cela, leur dit-il, a pu provenir de ce qu'il est décédé nombre de dames qui étaient de l'assemblée, et qu'il ne s'en remet pas d'autres : c'est pourquoi, Mesdames, vous avez été en partie assemblées pour voir les moyens de faire subsister cette bonne œuvre, laquelle a été commencée et continuée depuis tant d'années par des manières imperceptibles à d'autres qu'à Dieu, et avec tant de bénédiction de sa part, qu'il y a grand sujet de l'en remercier.

« O Mesdames, que vous devez bien rendre grâces à Dieu de l'attention qu'il vous a fait faire aux besoins corporels de ces pauvres malades : car l'assistance de leur corps a produit cet effet de la grâce, de vous faire penser à leur salut en un temps si opportun, que la plupart n'en ont jamais d'autre pour se préparer à la mort; et ceux qui relèvent de maladie ne penseraient guère à changer de vie sans les bonnes dispositions où l'on tâche de les mettre. »

Il lut ensuite la dépense des frontières de Champagne et de Picardie, qui porte que, « depuis le 15 juillet 1650 jusqu'au jour de la dernière assemblée générale, on a envoyé et distribué aux pauvres trois cent quarante-huit mille livres; et depuis la dernière assemblée générale jusques aujourd'hui, dix-neuf mille cinq cents livres, qui est peu au prix des années précédentes.

Ces sommes (dit-il, continuant son discours) ont été employées pour nourrir les pauvres malades, pour retirer et entretenir environ huit cents enfants orphelins des villages ruinés, tant garçons que filles, que l'on a mis en métier ou en service, après avoir été instruits et habillés; pour entretenir nombre de curés dans leurs paroisses ruinées, lesquels auraient été contraints d'abandonner leurs paroissiens, pour ne pouvoir vivre avec eux, sans cette assistance; et enfin pour raccommoder un peu quelques églises qui étaient dans un si pitoyable état, qu'on ne le peut dire sans frémir d'horreur.

« Les lieux où l'argent a été distribué sont les villes et les environs de Reims, Réthel, Laon, Saint-Quentin, Ham, Marles, Sedan et Arras.

« Sans comprendre les habits, draps, couvertures, chemises, aubes, chasubles, missels, ciboires, etc., qui monteraient à des sommes considérables, si cela était supputé.

[redacted]

« Certes, Mesdames, on ne peut penser qu'avec admiration au grand nombre de ces vêtements, pour des hommes, des femmes et des enfants, et aussi pour des prêtres ; non plus qu'aux divers ornements pour les églises dépouillées, et réduites à une telle pauvreté, qu'il se peut dire que sans cette charité la célébration des saints mystères en était bannie, et que ces lieux sacrés n'auraient servi qu'à des usages profanes. Si vous aviez été chez les dames chargées des hardes, vous auriez vu leurs maisons être comme des magasins et des boutiques de gros marchands.

« Béni soit Dieu, Mesdames, qui vous a fait la grâce de couvrir Notre-Seigneur en ses pauvres membres, dont la plupart n'avaient que des haillons, et plusieurs enfants étaient nus comme la main. La nudité des filles et des femmes était même si grande, qu'un homme qui avait tant soit peu de pudeur n'osait les regarder, et tous étaient pour mourir de froid dans la rigueur des hivers. O combien vous êtes obligées à Dieu de vous avoir donné l'inspiration et le moyen de pourvoir à ces grands besoins ! Mais à combien de malades n'avez-vous pas sauvé la vie? Car ils étaient abandonnés de tout le monde, couchés sur la terre, exposés aux injures de l'air, et réduits à la dernière extrémité par les gens de guerre et par la cherté des blés. A la vérité il y a quelques années que leur misère était plus grande qu'elle n'est à cette heure, et alors on envoyait jusqu'à seize mille livres par mois. On s'animait à donner, à la vue du danger où étaient les pauvres de périr s'ils n'étaient promptement secourus, et on s'échauffait les uns les autres en charité pour les assister; mais depuis un an ou deux, le temps étant un peu meilleur, les aumônes ont beaucoup diminué. Il y a néanmoins encore près de quatre-vingts églises en ruine; et les pauvres gens sont obligés d'aller chercher une Messe bien loin. Voyez où nous en sommes ! On a commencé à y faire travailler, par la providence que Dieu a sur la compagnie.

« Or, Mesdames, le récit de ces choses ne vous attendrit-il pas le cœur? n'êtes-vous pas touchées de reconnaissance envers la bonté de Dieu sur vous et sur ces pauvres affligés? Sa providence s'est adressée à quelques dames de Paris, pour assister deux provinces désolées; cela ne vous paraît-il pas singulier et nouveau? L'histoire ne dit point que chose semblable soit arrivée aux dames d'Espagne, d'Italie, ou de quelque autre pays ; cela était réservé à vous autres, Mesdames, qui êtes ici, et à quelques autres qui sont devant Dieu, où elles ont trouvé une ample récompense d'une si parfaite charité. Il en est mort huit de votre compagnie depuis un an. Et à propos de ces dames défuntes, ô Sauveur! qui leur aurait dit, la dernière fois qu'elles s'assemblèrent, que Dieu les appellerait avant la prochaine assemblée?

quelles réflexions n'auraient-elles pas faites sur la brièveté de cette vie et sur l'importance de la bien passer? Combien auraient-elles estimé la pratique des bonnes œuvres? Et quelles résolutions n'auraient-elles pas prises pour s'adonner plus que jamais à l'amour de Dieu et du prochain, avec plus de ferveur et plus d'effets? Donnons-nous à Dieu pour entrer dans ces sentiments. Elles jouissent maintenant de la gloire, comme il y a sujet d'espérer; elles éprouvent combien il est bon de servir Dieu et d'assister les pauvres; et au Jugement elles entendront ces agréables paroles du Fils de Dieu : Venez, les bien-aimées de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé; parce qu'ayant eu faim, vous m'avez donné à manger; ayant été nu, vous m'avez habillé; étant malade, vous m'avez visité et secouru, etc. Belle pratique, Mesdames, de vous offrir à Dieu, et moi avec vous, pour nous rendre dignes, tandis que nous en avons l'occasion, d'être un jour de ce bienheureux nombre, et nous proposer le bien que nous voudrions faire, si nous étions persuadés que ce sera peut-être ici la dernière assemblée où nous nous trouverons. En voilà huit en un an. Otez-en autant pour chacune des années passées, vous trouverez le nombre de la compagnie beaucoup diminué. Il allait du commencement à deux et à trois cents, et présentement il est réduit à cent cinquante. Je recommande à vos prières ces chères défuntes.

« Venons aux enfants trouvés, dont votre compagnie a pris le soin; il se voit, par le compte de madame de Bragelonne, qui en est la trésorière, que la recette pour la dernière année monte à 16,248 livres, et la dépense à 17,221 livres.

« Et après avoir lu le nombre des enfants, tant de ceux qui sont encore aux nourrices des champs et de la ville, que des petits qui sont sevrés, et des grands qui sont en métier et en service, ou qui restent à l'hôpital, il s'en est trouvé trois cent quatre-vingt-quinze.

« On a remarqué que le nombre de ceux qu'on expose chaque année est quasi toujours égal, et qu'il s'en trouve environ autant que de jours en l'an. Voyez, s'il vous plait, quel ordre dans ce désordre, et quel grand bien vous faites, Mesdames, de prendre soin de ces petites créatures abandonnées de leurs propres mères, et de les faire élever, instruire, et mettre en état de gagner leur vie et de se sauver. Avant que de vous en charger, vous en avez été pressées, deux ans durant, par MM. les chanoines de Notre-Dame. Comme l'entreprise était grande, vous y vouliez penser, et enfin vous y avez donné les mains, croyant que Dieu l'aurait très-agréable, ainsi qu'il l'a fait voir depuis. Jusque là, nul n'avait ouï dire, depuis cinquante ans, qu'un seul enfant trouvé eût vécu; tous périssaient d'une façon ou d'autre.

C'était à vous Mesdames, que Dieu avait réservé la grâce d'en faire vivre quantité, et de les faire bien vivre. En apprenant à parler, ils apprennent à prier Dieu, et peu à peu on les occupe, selon l'usage et la capacité d'un chacun ; on veille sur eux pour les bien régler en leurs petites façons, et corriger de bonne heure en eux leurs mauvaises inclinations. Ils sont heureux d'être tombés en vos mains, et seraient misérables en celles de leurs parents, qui pour l'ordinaire sont gens pauvres ou vicieux. Il n'y a qu'à voir leur emploi de la journée, pour bien connaître les fruits de cette bonne œuvre, qui est de telle importance que vous avez tous les sujets du monde, Mesdames, de remercier Dieu de vous l'avoir confiée.

« Reste à vous dire quelques motifs qui obligent la compagnie de renouveler sa dévotion pour ces diverses œuvres de charité, que la miséricorde de Dieu a conduites au point que nous venons d'entendre, et dont les fruits ne se verront parfaitement que dans le ciel ; qui vous obligent, dis-je, vous toutes qui vous rencontrez ici, enrôlées en cette sainte milice, de continuer et augmenter votre première ferveur, et celles qui ne sont pas encore de la compagnie, à contribuer ce qu'elles pourront pour soutenir et accroître ces œuvres-là, qui ont tant de rapport à celles que Notre-Seigneur a faites et recommandées en faveur des pauvres.

« Le premier motif est que votre compagnie est un ouvrage de Dieu, et non pas un ouvrage des hommes. Je l'ai dit autrefois, les hommes n'y sauraient atteindre ; Dieu donc s'en est mêlé : toute bonne action vient de Dieu, il est l'auteur de toutes les saintes œuvres ; il les faut toutes rapporter au dieu des vertus et au Père des miséricordes. Car à quoi doit-on référer la lumière des étoiles, qu'au soleil, qui en est l'origine ? Et à quoi faut-il référer le dessein de la compagnie, qu'au Père des miséricordes et au Dieu de toute consolation, qui vous a choisies comme personnes de consolation et de miséricorde ? Jamais Dieu n'appelle personne à un emploi, qu'il ne voie en elle les qualités propres pour s'en acquitter, ou qu'il n'ait dessein de les lui donner. C'est donc lui qui, par sa grâce, vous a appelées et unies ensemble ; il a fallu que son mouvement vous ait portées à ces trois sortes de biens ; ce n'est pas votre propre volonté qui vous les a fait embrasser, mais la bonté qu'il a mise en vous. Cela mérite bien que nous suscitions l'esprit de charité entre nous en toutes ces manières. Quoi ! c'est Dieu qui m'a fait l'honneur de m'appeler, il faut donc que j'écoute sa voix ; c'est Dieu qui m'a destinée à ces exercices charitables, il faut donc que je m'y applique. Il n'a pas voulu, Mesdames, que vos yeux aient vu leur Sauveur, comme ceux de saint Siméon ; mais il

veut que vous entendiez sa voix pour aller où il vous appelle, sinon aveuglément, comme saint Paul, du moins avec joie et tendresse : car de l'entendre et de n'y pas répondre, ce serait vous rendre indignes de la grâce de votre vocation. J'ai vu naître l'œuvre, j'ai vu que Dieu l'a bénie, je l'ai vu commencer par une simple collation que l'on portait aux malades, et maintenant j'en vois les suites, et des suites si avantageuses à sa gloire et au bien des pauvres. Ah ! il faut donc que je m'y porte. Quelle dureté de cœur, s'il y en avait quelqu'une qui négligeât de contribuer à la manutention de si grands biens que ceux-là !

« Le second motif est la crainte que vous devez avoir que ces œuvres-là ne viennent à fondre et à s'anéantir en vos mains. Ce serait sans doute un grand malheur, Mesdames, et d'autant plus grand, que la grâce que Dieu vous a faite de vous y employer, est plus rare et extraordinaire. Il y a huit cents ans, ou environ, que les femmes n'ont point eu d'emploi public dans l'Église ; il y en avait auparavant qu'on appelait diaconesses, qui avaient soin de faire ranger les femmes dans les églises, et de les instruire des cérémonies qui étaient pour lors en usage. Mais vers le temps de Charlemagne, par une conduite secrète de la divine Providence, cet usage cessa, et votre sexe fut privé de tout emploi, sans que depuis il en ait eu aucun ; et voilà que cette même Providence s'adresse aujourd'hui à quelques-unes d'entre vous pour suppléer à ce qui manquait aux pauvres malades de l'Hôtel-Dieu. Elles répondent à son dessein et bientôt après, d'autres s'étant associées aux premières, Dieu les établit les mères des enfants abandonnés, les directrices de leur hôpital, et les dispensatrices des aumônes de Paris pour les provinces, et principalement pour les désolées. Ces bonnes âmes ont répondu à tout cela avec ardeur et fermeté, par la grâce de Dieu. Ah ! Mesdames, si tous ces biens venaient à fondre en vos mains, ce serait un sujet de grande douleur. Oh ! quelle désolation, quelle honte ! Mais que pourrait-on penser d'un tel désarroi ? et d'où pourrait-il provenir ? quelle en serait la cause ? Que chacune de vous se demande dès à présent : Est-ce moi qui contribue à faire déchoir cette sainte œuvre ? qu'y a-t-il en moi qui me rende indigne de la soutenir ? suis-je cause que Dieu ferme sa main à ses grâces ? Sans doute, Mesdames, que si nous nous examinons bien, nous craindrons de n'avoir pas fait tout ce que nous avons pu pour le progrès de cette œuvre ; et si vous en considérez bien l'importance, vous la chérirez comme la prunelle de vos yeux et comme l'instrument de votre salut ; et vous intéressant, selon Dieu, à son avancement et perfection, vous y porterez les dames de votre connaissance ;

autrement on vous appliquera le reproche que l'Évangile fait à un homme qui a commencé un édifice, et qui ne l'a pas achevé. Vous avez établi les fondements d'une œuvre, et puis vous l'avez laissée là. Cela, sans doute, est pressant, surtout si vous ajoutez que votre édifice est un ornement à l'Église, et un asile pour les misérables. Si donc par votre faute il vient à dépérir, vous ôterez au public un sujet de grande édification, et aux pauvres un grand soulagement.

« Le Frère qu'on a employé pour la distribution de vos charités me disait : Monsieur, voilà les blés qu'on a envoyés aux frontières, qui ont donné la vie à un grand nombre de pauvres familles ; elles n'en avaient pas un grain pour semer, personne ne voulait leur en prêter ; les terres demeuraient en friche, et ces contrées-là s'en allaient désertes par la mort et par la retraite des habitants. On a employé jusqu'à vingt-deux mille livres en un an, en semences, pour les occuper l'été et les nourrir l'hiver. Voyez, Mesdames, par les biens que vous avez faits, combien serait grand le malheur, s'ils venaient à manquer.

« Le troisième motif que vous avez pour continuer ces saintes œuvres, c'est l'honneur que Notre-Seigneur en retire. Comment cela? Parce que c'est l'honorer que d'entrer en ses sentiments, de les estimer, de faire ce qu'il a fait, et d'exécuter ce qu'il a ordonné. Or, ses sentiments les plus grands ont été le soin des pauvres, pour les guérir, les consoler, les secourir et les recommander : c'était là son affection. Et lui-même a voulu naître pauvre, recevoir en sa compagnie des pauvres, se mettre à la place des pauvres, jusqu'à dire que le bien et le mal que nous ferons aux pauvres, il le tiendra fait à sa personne divine. Quel plus tendre amour pouvait-il témoigner pour les pauvres ; et quel amour, je vous prie, pouvons-nous avoir pour lui, si nous n'aimons ce qu'il aime? Tant y a, Mesdames, c'est l'aimer de la bonne sorte que d'aimer les pauvres ; c'est le bien servir que de les bien servir, et c'est l'honorer comme il faut que de l'imiter. Cela étant, oh ! que nous avons sujet de nous animer à la continuation de ces bonnes œuvres, et de dire dès à présent dans le fond de nos cœurs : Oui, je me donne à Dieu pour avoir soin des pauvres, et pour maintenir les exercices de la charité à leur égard ; je les assisterai, aimerai, recommanderai ; et, à l'exemple de Notre-Seigneur, j'aimerai ceux qui les consolent, et porterai respect à ceux qui les visitent et qui les soulagent. Or, si ce débonnaire Sauveur se tient honoré de cette imitation, combien plus devons-nous tenir à grand honneur de nous rendre en cela semblables à lui? Ne vous sem[illegible]
que voilà un motif très-puissant pour renou[illegible]

ur. Pour moi, je pense que nous devons nous offrir au-
sa divine Majesté, afin qu'elle ait agréable de nous animer
té, en sorte que l'on puisse dire désormais de vous toutes
ı charité de Jésus Christ qui vous presse.
ıssez de motifs pour les âmes qui aiment le bon Dieu. Il me
vous me dites aussi: Monsieur, nous sommes toutes per-
il est important de continuer les biens commencés, qu'il
ı fin qui couronne l'œuvre, et que non-seulement il faut
et soulager les pauvres, mais de plus qu'il faut tâcher de
e. Il ne reste qu'à nous en donner les moyens, puisque,
u, sous sommes résolues et disposées de les employer pour
ter les œuvres et continuer nos assemblées.
mier moyen donc que je vous présente, Mesdames, est
affection intérieure et continuelle de travailler à votre
t spirituel, et de vivre dans toute la perfection qui vous
le; d'avoir toujours la lampe allumée au dedans de vous;
un désir cordial, ardent et persévérant de plaire à Dieu et
r; en un mot, de vivre en vraies servantes de Dieu. Celles
ns ces dispositions attirent assurément les grâces de Dieu,
igneur même en leurs cœurs et en leurs actions. Vivant
, vous obtiendrez la persévérance dans les bonnes œuvres,
e Seigneur des miséricordes habitera en vous. Et d'autant
ximes du monde ne s'accordent pas à cela, et que rien ne
tant de l'esprit de Dieu que de vivre mondainement dans
. que plus on est dans le faste, plus on se rend indigne de
ısus-Christ, les Dames de la Charité se doivent éloigner de
u monde, comme d'un air infecté; il faut qu'elles se décla-
rti de Dieu et de la charité. Je dis entièrement; car qui
hérer tant soit peu au parti contraire, ce serait gâter tout
lieu ne peut souffrir un cœur partagé, il le veut tout, oui, il
t. J'ai consolation de parler à des âmes qui sont toutes à
es de tout ce qui peut les rendre désagréables à ses yeux.
entre celles qui se présentaient pour entrer en la compa-
sait le choix de celles qui ne fréquentaient pas le jeu, ni
ni d'autres passe-temps dangereux, et qui ne faisaient
es en voulant faire les dévotes. Il faut donc avoir cette
u ne verse ses grâces qu'en celles qui se séparent du grand
s'approchent de Dieu, et qui se récolligent pour s'unir à
aits, par prières et par de saintes occupations, en sorte
nde sache qu'elles font profession de servir Dieu.
y aura-t-il beaucoup de monde sauvé? Il y a deux

[redacted]

portes pour aller en l'autre vie, l'une étroite et l'autre large : il y en a peu qui passent par la première, et beaucoup par la seconde. Les Saints entendent par la porte large la liberté des mondains qui, se donnant carrière, suivent leurs appétits déréglés : et, pour ceux-là, ils n'ont autre part que la colère et la malédiction de Dieu, conformément à ce que dit saint Paul : Si vous vivez selon la chair, vous mourrez. O Sauveur, quelle menace ! Nous avons sujet de craindre que nous ne soyons de ce grand nombre qui va à perdition. Oui, si nous ne marchons par le chemin étroit.

« Les dames qui se donneront à Dieu pour vivre en vraies chrétiennes, en l'observance des commandements de Dieu, et s'acquitteront des règles de la justice ; les mariées, en l'obéissance des maris ; les veuves, en vivant comme veuves ; les mères, en prenant soin de leurs enfants ; les maîtresses, de leurs serviteurs et servantes ; et qui enfin ajouteront à ces devoirs ce que le bienheureux évêque de Genève leur conseille, à savoir, d'entrer dans les compagnies et confréries qui font profession particulière de vertu, et qui, recommandant quelque exercice extérieur de piété et de miséricorde, portent aussi à la mortification des passions et à l'amour de Dieu : ces dames-là marcheront par la bonne voie qui conduit en la vie. Entrez donc en cette compagnie ou confrérie, Mesdames, vous qui n'y êtes pas encore enrôlées, puisqu'elle fait son capital de n'avoir de cœur que pour Dieu, ni de volonté que pour l'aimer, ni de temps que pour le servir. Si on a de la complaisance pour le mari, c'est pour Dieu ; du soin pour les enfants, c'est pour Dieu ; de l'application pour les affaires : c'est ainsi qu'on passe par la porte étroite du salut, et qu'on se sauve.

« Notre-Seigneur avait affaire à trois sortes de gens, aux Apôtres aux disciples et au peuple. Celui-ci le suivait quelque temps ; mais après avoir goûté ses paroles de vie, il se retirait, ce qui obligea Notre-Seigneur de dire à ses disciples : Et vous, ne voulez-vous pas aussi m'abandonner ? Il y a des personnes, Mesdames, qui, voyant que plusieurs d'entre vous suivent constamment Notre-Seigneur, par ce chemin étroit de l'exercice et du prochain, voudraient bien faire de même ; cela leur paraît beau ; le trouvant néanmoins difficile, elles ne demeurent pas. Entre ceux qui furent fermes à suivre Notre-Seigneur, il se trouva des femmes aussi bien que des hommes qui le suivirent jusqu'à la croix : elles n'étaient pas apôtres, mais elles composaient un moyen état, dont l'office fut depuis d'administrer aux Apôtres leurs vivres, et de contribuer à leur saint ministère. Il est à souhaiter que les Dames de la Charité regardent ces dévotes fem
modèles. Il n'y a condition au monde qui app

que la vôtre : elles allaient d'un côté et d'autre pour subvenir aux besoins, non-seulement des ouvriers de l'Évangile, mais des fidèles nécessiteux. Voilà votre office, Mesdames ; voilà votre partage. Bénissez Dieu de vous avoir appelées à ce bienheureux état, et vivez comme ces saintes femmes. Ayez tendresse et dévotion pour la bienheureuse Jeanne de Cusa et pour les autres dont il est parlé en saint Luc ; ce faisant, vous passerez par la porte étroite qui mène à la vie ; et, au dire de saint Thomas, vous serez toutes sauvées, parce que, dit-il, personne ne se peut perdre dans l'exercice de la charité. Enfermons-nous donc dans l'enceinte de cette vertu ; tenons-nous aux pieds de Notre-Seigneur et prions-le qu'il répande lumière, mouvement et chaleur en votre esprit de plus en plus, pour continuer jusqu'à la fin ce que vous avez commencé ; car, de ne pas faire demain de même qu'aujourd'hui, ce serait reculer. En la vie spirituelle il faut toujours avancer, et on avance quand on ne délaisse pas les bonnes pratiques. Plaise à Dieu de vous conserver dans les vôtres et de vous faire vivre comme les vraies mères qui n'abandonnent jamais leurs enfants. Or, vous êtes les mères des pauvres, obligées de vous comporter comme Notre-Seigneur qui en est le père, qui s'est fait semblable à eux, et qui est venu pour les instruire, les soulager et nous les recommander. Faites de même, et fréquentez les lieux saints, comme sont les hôpitaux, et les personnes vertueuses, telles que sont celles de votre compagnie : ce sera une marque de votre prédestination ; ce sera un moyen pour vous avancer à la vertu, un bon moyen pour y en attirer d'autres, et le moyen des moyens pour conserver et faire fleurir la compagnie, à la gloire de Dieu et à l'édification du public.

« Un autre moyen pour la conservation de votre compagnie est de modérer ses exercices, car, selon le proverbe, *qui trop embrasse mal étreint*. Il est arrivé à d'autres compagnies ou confréries, à plusieurs communautés, et même à des religions entières, que, pour s'être chargées au-delà de leurs forces, elles ont succombé sous le faix. La vertu se trouve entre deux vices opposés, qui sont le défaut et l'excès : par exemple, qui voudrait, sous prétexte de charité, se charger de tous les besoins d'autrui, ne laisser rien passer du bien qu'on verrait à faire, telle personne tomberait dans un vice ; comme celle qui ne voudrait exercer aucune vertu, ni jamais faire les fonctions de la charité, tomberait dans un autre. Les théologiens estiment

un mal aussi dangereux d'excéder en la pratique des ver-
manquer ; et le diable, pour l'ordinaire, tente les
tables d'excéder en leurs bonnes œuvres, sa-

[redacted]

chant que tôt ou tard elles succomberont. N'avez-vous jamais vu des hommes qui, étant trop chargés ou trop pressés d'aller, tombent sous leurs charges ? Il pourrait arriver que la compagnie succomberait aussi sous la sienne, si elle en prenait trop. On reconnaît déjà cela dans l'emploi des quatorze dames de la compagnie, lesquelles vont deux par jour à l'Hôtel-Dieu pour y visiter et consoler les pauvres malades ; elles y font de grands biens, pendant que d'autres portent de petits rafraîchissements tous les jours à de pauvres malades ; elles se divisent pour aller consoler et instruire les pauvres femmes et filles malades dans les lits où elles sont couchées : et on a déjà beaucoup de peine à soutenir cette entreprise et y supporter les difficultés ; et cet établissement fait qu'on trouve peu de personnes qui s'y veuillent appliquer. L'assistance des frontières et des provinces ruinées est fort grande. C'est une chose presque sans exemple que des dames s'assemblent pour assister des provinces réduites à l'extrême nécessité, en y envoyant de grandes sommes d'agent, et de quoi nourrir et vêtir une infinité de pauvres de toute condition, de tout âge et de tout sexe. On ne lit point qu'il y ait jamais eu de telles personnes associées qui, d'office comme vous, Mesdames, aient fait quelque chose de semblable. Il est donc à craindre qu'en se surchargeant encore de nouvelles œuvres on laisse dépérir les plus utiles, et qu'enfin toutes ne viennent à se perdre : c'est ce qu'une personne me disait dernièrement. Dieu est tout-puissant, mais nous sommes faibles. Nous constituons la vertu où elle n'est pas, elle ne se peut trouver dans le trop. Le Fils de Dieu n'a fait que peu ; les Apôtres ont fait davantage. Saint Pierre convertit cinq mille personnes en une prédication, et Notre-Seigneur a prêché plusieurs fois sans en convertir peut-être aucune ; il a même dit que ceux qui croiraient en lui feraient plus qu'il n'avait fait. Il a voulu être plus humble en entreprenant moins. Un estomac chargé ne digère pas bien. Un portefaix a coutume de soulever son fardeau avant que de le mettre sur ses épaules, et, s'il excède ses forces, il ne s'en charge pas. Nous devons prier Dieu qu'il lui plaise lui-même faire notre charge ; car, en ce cas, si les forces nous manquent, il nous aidera à la porter : qu'il fasse la grâce à la compagnie d'être fort retenue, pour ne rien embrasser qui ne vienne de lui. Combien de temps a-t-elle passé avant que de prendre le soin des enfants trouvés ? Combien de sollicitations a-t-elle souffertes pour cela ? Combien de prières, de pèlerinages et de communions a-t-elle faits pour s'y résoudre ? Vous le savez, Mesdames, et vous savez aussi qu'il est toujours bon d'en user de même dans les nouvelles propositions, pour ne pas s'engager en aucune par

un zèle indiscret. Quand vous verrez que vous portez bien les affaires que Dieu vous a commises, courage, bénissez-en sa bonté infinie et donnez-vous à elle pour continuer ; mais ne présumez pas de pouvoir faire davantage.

« Voilà la collation et l'instruction des pauvres de l'Hôtel-Dieu, la nourriture et l'éducation des enfants trouvés, le soin de pourvoir aux nécessités spirituelles et corporelles des criminels condamnés aux galères, l'assistance des frontières et provinces ruinées, la contribution aux missions d'Orient, du Septentrion et du Midi. Ce sont là, Mesdames, les emplois de votre compagnie. Quoi ! des dames faire tout cela ? Oui, voilà ce que, depuis vingt ans, Dieu vous a fait la grâce d'entreprendre et de soutenir. Ne faisons donc rien désormais davantage sans le bien considérer ; mais faisons bien cela, et le faisons de mieux en mieux ; car c'est ce que Dieu demande de nous.

« Un troisième moyen pour le maintien de la compagnie, c'est de contribuer à la remplir d'autres dames de piété et de vertu . car si l'on ne suscite d'autres personnes pour y entrer, elle demeurera court, et, diminuant de nombre, elle sera trop faible pour porter plus loin ces fardeaux si pesants. On a pour cela ci-devant proposé, que les dames qui mourraient disposeraient quelque temps auparavant une fille, une sœur, ou une amie pour entrer en la compagnie ; mais peut-être qu'on ne s'en souvient pas. O qu'un bon moyen, Mesdames, serait que chacune de vous demeurât persuadée des grands biens qui arrivent en ce monde et en l'autre aux âmes qui exercent les œuvres de miséricorde, spirituelles et corporelles, en tant de manières comme vous les exercez ! Cela vous porte sans doute de plus en plus à en disposer d'autres pour se joindre à vous en ce saint exercice de la charité, par la considération de ces biens-là. Cette persuasion vous échauffera premièrement entre vous autres comme des charbons ardents unis ensemble, et puis vous en échaufferez d'autres par vos paroles et par vos exemples.

« Souffrez, Mesdames, que je vous demande votre sentiment ; » et se tournant vers madame de Nemours, il lui dit : « Madame, vous est-il venu en l'esprit quelque bon moyen ? Et l'ayant laissée parler, il demanda ensuite le même à d'autres. La plupart répondirent qu'il se fallait servir des moyens déjà proposés et d'autres ajoutèrent :

1° Qu'il fallait porter celles qui meurent à faire des legs pieux pour secourir les pauvres dont la compagnie prend le soin. Ce que M. Vincent releva, disant : « C'est un moyen considérable de suggérer cette pensée aux personnes accommodées, en les visitant en leurs maladies. »
2° De se rendre bien exactes aux jours et aux exercices marqués ;

[redacted]

« C'est un grand conseil, ajouta-t-il, pour attirer les autres à quelque bien, que celui de l'exactitude; comme c'est aussi un grand moyen de donner attrait, que la sainte vie. » 3° Que quelque dame de la compagnie devait concourir de sa part, autant qu'elle pourrait, à la dépense et au travail de la même compagnie.

Pour conclusion M. Vincent dit: « Or sus, Mesdames, béni soit Dieu; reste à savoir si vous trouvez bon que les officières continuent à faire leur charge; si vous n'êtes pas de cet avis, on passera aux voix. » Après qu'il les eut prises l'une après l'autre, elles conclurent toutes unanimement qu'on ne procéderait point pour cette fois à nouvelle élection. Et M. Vincent finit l'assemblée avec ces paroles :

« Voilà qui est bien, Mesdames; rendons grâces à Dieu de cette assemblée. Prions-le qu'il ait agréable l'oblation nouvelle que nous lui allons faire à genoux, en nous donnant à sa divine Majesté de tout notre cœur, pour recevoir de sa bonté infinie l'esprit de charité, et qu'elle nous fasse la grâce de répondre dans cet esprit aux desseins qu'elle a sur chacun de nous en particulier, et sur la compagnie en général; et de susciter partout cet esprit d'ardeur pour la charité de Jésus-Christ, afin de mériter qu'il le répande abondamment en nous, et que nous en ayant fait produire les effets en ce monde, il nous rende agréables à Dieu, son Père, éternellement en l'autre. Ainsi soit-il. »

CHAPITRE XI.

LES ASSISTANCES QUE M. VINCENT A RENDUES A DIVERSES PROVINCES RUINÉES PAR LES GUERRES.

SECTION I.

ASSISTANCE RENDUE A LA LORRAINE.

On peut dire sans exagération que nous allons voir en ce chapitre, et aux deux autres suivants, où il est parlé des assistances rendues à un nombre presque innombrable de personnes réduites à la dernière extrémité par le malheur des guerres, un chef-d'œuvre de charité qui n'a point encore eu de semblable. Les histoires anciennes nous fournissent à la vérité divers exemples des extrêmes misères causées par le fléau de la guerre, elles nous représentent les ruines et désolations des villes, des provinces et des monarchies entières; mais on ne lit point en aucune que parmi la terreur et les désordres des armées, et

au milieu des violences et brigandages des soldats, on ait trouvé le moyen d'exercer toutes sortes d'œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles avec adresse, courage, et même avec sûreté, non seulement envers quelques personnes particulières, mais à l'égard des peuples entiers; non en quelque rencontre passagère, ou pour quelques jours, mais durant une longue suite d'années; et que pendant tout ce temps on ait fait triompher la charité dans les lieux mêmes où la justice n'avait plus de force, où l'autorité légitime n'était plus reconnue, et où les lois et les ordonnances des souverains étaient foulées aux pieds.

Certes, il faut avouer qu'il ne s'est jamais encore rien pratiqué de semblable dans tous les siècles passés; ou que s'il s'est fait quelque chose d'approchant, les historiens n'en ont point parlé, ayant peut-être peine de croire à leurs propres yeux, ou craignant qu'on ne prît pour des hyperboles ce qu'ils en mettraient par écrit. Mais ce que nous avons à rapporter ici a été si public et si manifeste, ayant été exposé pendant plusieurs années aux yeux et à la connaissance d'un très-grand nombre de personnes qui en rendent témoignage, que nous n'avons pas sujet de craindre qu'on le puisse révoquer en doute. Et s'il restait quelque esprit incrédule qui voulût y contredire, les provinces entières s'élèveraient contre lui, et lui opposeraient des milliers de créatures qui se reconnaissent encore présentement redevables de la conservation de leur vie, et de tout ce qui leur peut être de plus cher que la vie même, aux charitables assistances qui leur ont été rendues.

Cependant celui qui a conçu le premier, par l'inspiration de Dieu, ces grands desseins, qui a commencé, continué et soutenu pendant une si longue suite d'années ces charitables entreprises, et qui a excité, encouragé et animé du même esprit de charité dont il était rempli toutes les personnes qui ont répondu et coopéré à ces œuvres merveilleuses, a été le grand Vincent de Paul, auquel il a plu à Dieu communiquer une lumière, une force et une grâce si abondante, qu'après avoir si courageusement entrepris, il a heureusement conduit à chef un ouvrage qui semblait excéder toute l'industrie et toute la puissance des hommes.

Nous commencerons ce chapitre par la Lorraine, qui a ressenti les premières atteintes de la guerre, et qui s'est vue réduite à une étrange calamité par la violence de ce fléau. Cette province était autrefois une des plus peuplées, des plus fertiles et des accommodées de toute l'Europe : elle avait de bons princes, et ces princes des sujets fidèles qui avaient une affection réciproque entre eux, tout autre qu'elle ne se

[redacted]

trouve ordinairement parmi les autres nations. Elle jouissait depuis longtemps d'une pleine paix au dedans et au dehors, et de tous les contentements qui accompagnent une longue prospérité. Mais comme l'abondance des biens et des plaisirs temporels sont plus propres pour attacher les cœurs des hommes à la terre que pour les élever au ciel, et qu'il est bien difficile que parmi les aises et les commodités de la vie il ne se trouve quantité de vices et de péchés, la Providence divine, voulant purger cette terre par les eaux de la tribulation, commença à lui faire ressentir dès l'année 1635 tous les trois fléaux, sinon en même temps, au moins les uns après les autres ; c'est à savoir, la peste, la guerre et la famine, dont elle fut presque toute couverte comme d'un déluge, qui semblait la devoir abîmer. Et en effet, un très-grand nombre de ses habitants furent enlevés par ces torrents impitoyables, et presque tous les autres coururent le même danger ; et ceux d'entre les ecclésiastiques, les nobles et les principaux du peuple qui purent s'échapper, allèrent chercher ailleurs le soutien de leur vie, ne pouvant se la conserver dans leurs propres maisons : la désolation vint jusqu'à une telle extrémité, qu'après que la plupart de ceux qui restèrent dans le pays eurent été réduits à se nourrir des charognes demi-pourries de bêtes, ils devinrent eux-mêmes la pâture des bêtes carnassières, et l'on vit courir de tous côtés des loups affamés qui mettaient en pièces et dévoraient les femmes et les enfants qu'ils trouvaient un peu à l'écart, même en plein jour et à la vue du monde; et plusieurs de ces pauvres créatures furent tirées de leurs griffes fort blessées et demi-mortes, que l'on porta dans les hôpitaux des villes, où les prêtres de la Mission les firent panser; et ces loups étaient si acharnés après les corps humains, qu' ils allaient de jour dans les bourgs et villages, et entraient dans les maisons ouvertes, et la nuit dans quelques villes, par les brèches des murailles, et enlevaient des femmes, des enfants, et tout ce qu'ils pouvaient attraper.

Or, comme Dieu n'oublie jamais sa miséricorde, même au milieu des plus rigoureuses exécutions de sa justice en cette vie, voulant donner quelque consolation et soulagement à ce peuple affligé, il suscita l'esprit de M. Vincent, lequel ayant appris la désolation de cette pauvre province en fut touché, et recourut comme un autre Moïse à la prière, disant à Dieu : « Pourquoi, Seigneur, votre fureur s'embrase-t-elle contre ces peuples affligés ? faites, je vous prie, cesser votre vengeance, etc. » Et poussé d'un esprit de compassion et de charité, il s'offrit à sa divine Majesté, pour contribuer tout ce qu'il pourrait au soulagement et à la consolation de ces pauvres gens, qui étaient réduits à l'extrémité. Peu de temps après, la divine Providence

adressa une personne qui lui apporta quelque argent pour em-
yer à cette bonne œuvre, lequel il envoya incontinent aux prêtres
ɪa Congrégation, qui demeurent en la ville de Toul en Lorraine ;
es charitables missionnaires commencèrent aussitôt à l'employer,
ır faire loger, nourrir et médicamenter les pauvres malades qui
ent couchés dans les rues. Il fit ensuite partir d'autres prêtres et
'es de sa maison de Saint-Lazare pour aller rendre les mêmes as-
ances dans les autres villes de Lorraine, et particulièrement à Metz,
dun, Nancy, Bar-le-Duc, Pont-à-Mousson, Saint-Mihiel, Luné-
e, etc.

'oici un certificat du secours qu'il fit premièrement rendre aux
vres de la ville de Toul, daté du mois de décembre 1639 : « Jean
lot, docteur en théologie, grand archidiacre, chanoine et vicaire
éral de Toul, le siége épiscopal vacant, certifions et faisons foi
les prêtres de la Mission résidant en cette ville, continuent de-
ɜ environ deux ans, avec beaucoup d'édification et de charité,
soulager, vêtir, nourrir et médicamenter les pauvres : premièrc-
ɪt, les malades, desquels ils en ont retiré soixante dans leur mai-
, et une centaine qui sont logés dans les faubourgs ; secondement,
ɪtité d'autres pauvres honteux réduits à une grande nécessité, et
giés en cette ville, auxquels ils font l'aumône ; et en troisième
à plusieurs pauvres soldats retournant des armées du roi, blessés
ılades, qui se retirent aussi en la maison desdits prêtres de la
ɔn et en l'hôpital de la Charité, où ils les font nourrir et traiter.
ɪelles actions charitables et de leurs autres départements, les
e bien demeurent grandement édifiés. En témoignage de quoi
vons signé, et fait contresigner, et sceller, etc. »

prêtres de la mission qui demeuraient à Toul, ayant envoyé
ficat à M. Vincent, lui demandèrent s'ils en retireraient de
ɔles des autres villes où ils étaient allés porter le même secours.
l fit réponse : « Qu'ils feraient bien de n'en pas demander ;
'fisait que Dieu seul eût connaissance de leurs œuvres, et que
'es en fussent soulagés, sans en vouloir produire d'autres
ges. »

ɪmes assistances furent rendues à la ville de Metz, où la
était inconcevable, et l'abord des pauvres extraordinaire.
e en était si grand au dedans et au dehors de la ville, qu'il
it aux portes quelquefois jusqu'à quatre et cinq mille de
de tout sexe, et le matin l'on y en trouvait ordinairement
: de morts. Les grandes filles étaient en imminent danger
nner, plutôt que de languir davantage, et plusieurs com-

munautés religieuses étaient sur le point de rompre leur clôture pour chercher de quoi vivre. M. Vincent, étant averti de ces besoins extrêmes, envoya aussitôt les siens pour conserver la vie des uns et l'honneur des autres, et pour tâcher de les sauver tous. Voici une lettre que MM. les maires, échevins et treize de la ville de Metz, écrivirent sur ce sujet à M. Vincent, au mois d'octobre de l'an 1640 :

« Monsieur, vous nous avez si étroitement obligés en subvenant, comme vous avez fait, à l'indigence et à la nécessité extrême de nos pauvres mendiants, honteux et malades, et particulièrement des pauvres monastères de religieuses de cette ville, que nous serions des ingrats si nous demeurions plus longtemps sans vous témoigner le ressentiment que nous en avons ; pouvant vous assurer que les aumônes que vous avez envoyées par-deçà ne pouvaient être mieux départies ni employées qu'envers nos pauvres, qui sont ici en grand nombre, et notamment à l'endroit des religieuses, qui sont destituées de tous secours humains, les unes ne jouissant pas de leurs petits revenus depuis la guerre, et les autres ne recevant plus rien des personnes accommodées de cette ville qui leur faisaient l'aumône, parce que les moyens leur en sont ôtés. Ce qui nous oblige de vous supplier, comme nous faisons très-humblement, Monsieur, de vouloir continuer, tant envers lesdits pauvres qu'envers les monastères de cette ville, les mêmes subventions que vous avez faites jusqu'ici. C'est un sujet de grand mérite pour ceux qui font une si bonne œuvre, et pour vous, Monsieur, qui en avez la conduite, que vous administrez avec tant de prudence et d'adresse, en quoi vous acquerrez un grand loyer au ciel, etc. »

Les missionnaires résidents à Verdun écrivirent à M. Vincent « qu'ils avaient, aux années 1639, 40 et 41, quelquefois cinq ou six cents pauvres, et d'autres fois pour le moins quatre cents dans la ville à nourrir, auxquels ils faisaient la distribution de pain chaque jour, et qu'ils séparaient les petits d'avec les grands pour les pouvoir instruire avec plus de fruits ;

« Qu'ils donnaient à cinquante ou soixante malades du potage et de la viande tous les jours, et à quelques-uns de l'argent pour d'autres nécessités ;

« Qu'ils assistaient environ trente pauvres honteux ;

« Que quantité de pauvres gens des champs, et d'autres passants venaient leur demander l'aumône, et qu'ils leur donnaient du pain à toutes heures ;

« Qu'ils habillaient les nus, et donnaient des chaussures à ceux qui en avaient le plus de besoin. »

L'un de ces missionnaires mandait un jour à M. Vincent que ce qui les avait grandement édifiés et consolés était la patience admirable et la résignation incroyable qu'ils trouvaient aux malades et en ceux qui mouraient. « O Monsieur, disait-il, que d'âmes vont en paradis par la pauvreté ! Depuis que je suis en Lorraine, j'ai assisté plus de mille pauvres à la mort, qui paraissaient y être tous parfaitement bien disposés. Voilà bien des intercesseurs au ciel pour leurs bienfaiteurs! »

Voici l'état de la distribution qui s'est faite à Nancy à plusieurs sortes de pauvres pendant les années dont il a été parlé ci-dessus.

Premièrement, à ceux qui étaient en santé, au nombre de quatre ou cinq cents, on donnait tous les jours du pain et du potage. On leur faisait aussi des instructions chaque jour, par lesquelles on les disposait à se confesser et communier presque tous les mois ; et les missionnaires retenaient par charité une partie de ces pauvres en la maison où ils logeaient.

2° Ils retiraient encore chez eux quantité de malades qu'ils nourrissaient et pansaient. Outre ces malades, ils en firent recevoir d'autres dans l'hôpital de Saint-Joseph, auquel ils donnèrent du linge et de l'argent pour eux ; et avant que de les y envoyer, ils les faisaient confesser et communier. Il y avait de plus, pour l'ordinaire, trente, quarante et cinquante autres malades logés çà et là dans la ville, auxquelles ils envoyaient chaque jour du pain, du potage et de la viande.

3° Ils assistaient deux sortes de pauvres honteux : les uns étaient de médiocre condition, au nombre de cinquante ou environ, auxquels ils fournissaient certaine quantité de pain par semaine. Les autres étaient personnes de qualité, tant ecclésiastiques que laïques, fort nécessiteux et honteux, au nombre de trente ou environ, auxquels ils donnaient quelque argent par mois, selon la condition et les besoins d'un chacun.

4° Ils prirent un soin particulier de quantité de pauvres mères nourrices, auxquelles ils donnaient de l'argent, de la farine, du pain et du potage.

5° Ils faisaient panser les malades et les blessés, payaient les chirurgiens et les remèdes ; eux-mêmes avaient quelques remèdes secrets qu'on leur avait enseignés pour faire quantité de cures, qui leur coûtaient peu, et qui ne laissaient pas d'apporter un très-grand soulagement aux pauvres.

6° Ils distribuaient du linge et des habits à tous les pauvres qui n'en avaient pas ; à mesure qu'ils leur donnaient des chemises, ils prenaient leurs sales pour les faire blanchir et raccommoder, quel-

quefois jusqu'à six ou sept douzaines, qui servaient pour d'autres.

Nous ne pouvons pas produire ici les lettres les plus touchantes que M. Vincent recevait alors de cette province désolée, tant sur l'extrême affliction des peuples que sur les incomparables assistances qu'il leur donna; parce qu'il ne gardait point ces lettres-là, mais il les envoyait en divers lieux, pour exciter les riches à compassion par le récit de tant de misères, et pour consoler ainsi les bienfaiteurs par les heureux effets de leurs aumônes ; et ceux-là les communiquaient encore à d'autres. Voici ce qu'un vertueux ecclésiastique écrivit à M. Vincent sur ce sujet :

« Ayant vu, dit-il, les lettres qui viennent de la Lorraine, lesquelles vous avez envoyées à M. N., qui me les a montrées, il faut que je vous avoue que je ne les ai pu lire sans larmes, et en telle abondance, que j'ai été contraint d'en quitter plusieurs fois la lecture. Je loue notre bon Dieu de la providence paternelle qu'il a sur ses créatures, et je le prie de continuer ses grâces à vos prêtres qui s'emploient à cet exercice divin. Il ne me reste que le regret de voir ces ouvriers charitables qui gagnent le ciel, et le font gagner à tant d'autres, pendant que moi, par ma misère, ne fais que ramper sur la terre comme une bête inutile, etc. »

Les premiers prêtres de la Mission qui allèrent à Pont-à-Mousson au mois de mai de l'année 1640, mandèrent à M. Vincent qu'ils y avaient fait l'aumône à quatre ou cinq cents pauvres si défigurés, que jamais ils n'en avaient vu de plus dignes de compassion ; que la plupart étaient de la campagne, si exténués et si languissants, qu'ils mouraient même en mangeant; que les quatre curés de la ville leur avaient donné une liste des malades et des honteux les plus misérables ; qu'ils avaient visité les malades et en avaient trouvé plusieurs agonisants ; qu'il y avait des religieuses fort nécessiteuses ; qu'en quelques bourgades aux environs de la ville les loups dévoraient les personnes, ce qui empêchait plusieurs d'y venir chercher du pain, particulièrement les enfants âgés de dix à douze ans, et qu'un bon et charitable curé s'étant offert de leur porter quelques aumônes, ils lui avaient donné de l'argent pour les nourrir.

Il y avait toujours pour l'ordinaire en cette ville-là environ cent malades, et cinquante ou soixante honteux, outre quelques personnes de qualité réduites à la faim. Les missionnaires les assistèrent tous en la manière que nous avons dit qu'ils faisaient aux autres lieux : ils donnaient des habits et du linge à plusieurs, particulièrement aux malades, des souliers et des outils à ceux qui pouvaient travailler, afin d'aller au bois gagner leur vie.

Enfin ils firent des distributions ordinaires et journalières à plusieurs centaines d'autres pauvres réfugiés; et tant aux uns qu'aux autres ils firent une espèce de mission pour les disposer tous à faire une bonne confession générale, de quoi ils s'acquittèrent fort chrétiennement.

Messieurs les maires, échevins et gens de justice et du conseil de la ville et cité de Pont-à-Mousson écrivirent à M. Vincent, en décembre 1640, une lettre pleine de reconnaissance de ces aumônes, et de raisons pressantes pour en obtenir la continuation : « L'appréhension, disent-ils, de nous voir en peu de temps privés des charités qu'il a plu à votre bonté faire départir à nos pauvres fait que nous recourons à vous, Monsieur, afin de leur procurer, s'il vous plaît, avec autant de zèle que ci-devant, les mêmes secours, puisque la nécessité y est au même degré qu'elle a jamais été. Il y a deux ans que la récolte a manqué, les troupes ont fait manger nos blés en herbe, les garnisons continuelles ne nous ont laissé que des objets de compassion ; ceux qui étaient accommodés sont réduits à la mendicité ; ce sont des motifs autant puissants que véritables pour animer la tendresse de votre cœur, déjà plein d'amour et de pitié, pour continuer ses bénignes influences sur cinq cents pauvres qui mourraient en peu d'heures si par malheur cette douceur venait à leur défaillir. Nous supplions votre bonté de ne souffrir ces extrémités, mais de nous donner des miettes de ce que les autres villes ont de superflu ; vous ne ferez pas la charité à nos pauvres, mais vous les tirerez des griffes de la mort, et vous obligerez fort étroitement, etc. »

Environ ce temps-là un des mêmes prêtres de la Mission étant allé en la ville de Saint-Mihiel, voici en quels termes il écrivit à M. Vincent aussitôt qu'il fut arrivé en ce lieu-là : « J'ai commencé en arrivant à faire l'aumône. Je trouve si grande quantité de pauvres que je ne saurais donner à tous ; il y en a plus de trois cents en une très-grande nécessité, et plus de trois cents autres dans l'extrémité. Monsieur, je vous le dis en vérité, il y en a plus de cent qui semblent des squelettes couverts de peau, et si affreux que, si Notre-Seigneur ne me fortifiait, je ne les oserais regarder : ils ont la peau comme du marbre basané, et tellement retirée que les dents leur paraissent toutes sèches et découvertes, et les yeux et le visage tout refrognés. Enfin, c'est la chose la plus épouvantable qui se puisse jamais voir. Ils cherchent de certaines racines aux champs qu'ils font cuire, et les mangent. J'ai bien voulu recommander ces grandes calamités aux prières de notre compagnie. Il y a plusieurs demoiselles qui périssent de faim, et, entre elles, il y en a de jeunes, et j'appréhende que

[redacted]

le déscspoir ne les fasse tomber dans une plus grande misère que la temporelle. »

Par une autre lettre du mois de mars, en la même année 1640, il manda à M. Vincent ce qui suit : « Il s'est trouvé à la dernière distribution de pain que nous avons faite onze cent trente-deux pauvres, sans les malades qui sont en grand nombre, et que nous assistons de nourriture et de remèdes propres. Ils prient tous pour leurs bienfaiteurs avec tant de sentiments de reconnaissance, que plusieurs en pleurent de tendresse, même des riches qui sont touchés de ces choses. Je ne crois pas que ces personnes, pour qui l'on offre à Dieu tant et de si fréquentes prières, puissent périr. Messieurs de la ville louent grandement ces charités, disant hautement que plusieurs fussent morts sans ce secours, et publiant l'obligation qu'ils vous ont. Un pauvre Suisse abjura ces jours passés son hérésie de Luther, et après avoir reçu les sacrements, mourut fort chrétiennement. »

M. Vincent ayant envoyé, dès la même année 1640, un des plus anciens et des principaux prêtres de sa compagnie pour visiter tous les missionnaires employés à faire les distributions en Lorraine, tant afin de reconnaître l'ordre et l'emploi des aumônes et des instructions, que pour remarquer principalement les villes qui auraient plus de besoin d'assistance, voici ce que ce visiteur lui manda de Saint-Mihiel.

« Je vous dirai, Monsieur, des choses admirables de cette ville, qui sembleraient incroyables, si nous ne les avions vues. Outre tous les pauvres mendiants dont j'ai parlé, la plus grande partie des habitants de la ville, et surtout la noblesse, endurent tant de faim que cela ne se peut exprimer ni imaginer; et ce qui est le plus déplorable est qu'ils n'en osent demander. Il y en a quelques-uns qui s'enhardissent, mais d'autres mourraient plutôt. Et j'ai moi-même parlé à des personnes de condition qui ne font incessamment que pleurer pour cette occasion.

« Voici une autre chose bien plus étrange : une femme veuve n'ayant plus rien pour elle ni pour ses trois enfants, et se voyant réduite à mourir de faim, elle écorcha une couleuvre, et la mit sur les charbons pour la rôtir et la manger, ne pouvant avoir autre chose; notre confrère qui réside ici en ayant été averti, y accourut, et, ayant vu cela, y mit remède.

« Il ne meurt dans la ville aucun cheval de quelque maladie que ce soit qu'on ne ravisse incontinent pour le manger, et il n'y a que trois ou quatre jours qu'il se trouva une femme à l'aumône publique qui avait de cette chair infecte plein son devantier, qu'elle donnait aux autres pauvres pour de petits morceaux de pain.

« Une jeune demoiselle a été pendant plusieurs jours dans la délibération de vendre ce qu'elle avait de plus cher au monde pour avoir un peu de pain, et en a même cherché plusieurs fois les occasions : Dieu soit loué et remercié de ce qu'elle ne les a pas trouvées et qu'elle est à présent hors de danger.

« Un autre cas fort déplorable est que les prêtres, qui sont tous, Dieu merci, de vie exemplaire, souffrent la même nécessité et n'ont pas de pain à manger, jusque-là qu'un curé qui est à demi-lieue de la ville s'est réduit à tirer la charrue, étant attelé avec ses paroissiens à la place des chevaux. Cela n'est-il pas déplorable, Monsieur, de voir un prêtre et un curé réduit en cet état? Il ne faut plus aller en Turquie pour voir les prêtres condamnés à labourer la terre, puisqu'ils s'y réduisent eux-mêmes à nos portes, y étant contraints par la nécessité.

« Au reste, Monsieur, Notre-Seigneur est si bon qu'il semble avoir privilégié Saint-Mihiel de l'esprit de dévotion et de patience; car, parmi l'indigence extrême des biens temporels, ils sont si avides des spirituels qu'il se trouve au catéchisme jusqu'à deux mille personnes pour l'entendre; c'est beaucoup pour une petite ville où la plupart des grandes maisons sont désertes ; les pauvres mêmes sont fort soigneux d'y assister, et de se présenter aux sacrements; tous généralement font une estime nonpareille du missionnaire qui est ici, qui les instruit et les soulage; et tel s'estime heureux de lui avoir parlé une fois : aussi s'emploie-t-il avec grande charité et beaucoup de travail à ses frontières; il s'est même laissé tellement accabler des confessions générales et du défaut de nourriture, qu'il en a été malade.

« Je me suis étonné comment, avec si peu d'argent qu'il reçoit de Paris, il pouvait faire tant d'aumônes, et en général et en particulier: c'est où je vois manifestement la bénédiction de Dieu, qui fait multiplier le bien; et il m'est souvenu de ce que la sainte Écriture dit de la manne, que chaque famille en prenait une même mesure, et qu'elle suffisait pour tous, soit qu'ils fussent plus ou moins de personnes pour la recueillir; je vois ici quelque chose de semblable, car nos prêtres, qui ont plus de pauvres, n'en donnent pas moins, et ne sont en reste de rien. »

Nous rapporterons encore ici une lettre écrite à M. Vincent par MM. le lieutenant, prévôt, conseil et gouverneur de la même ville en l'année 1643, où ils parlent en ces termes : « Tout le corps de la ville de Saint-Mihiel et tous les membres d'icelle en particulier vous rendent un million de grâces des peines et des soins que vous avez daigné prendre pour le soulagement, tant par la distribution des aumônes

et assistances des pauvres malades et nécessiteux que par la décharge d'une partie du fardeau de notre garnison; vous suppliant très-humblement de nous continuer votre protection et vos aumônes, desquelles cette pauvre et désolée ville a autant de besoin que jamais; étant très-véritable que, par ce moyen, une infinité de personnes sont en vie aujourd'hui, qui n'y seraient pas restées sans cela; et, si l'on vient à les retrancher ou ôter tout à fait, il faut de nécessité qu'une grande partie des habitants meurent de faim ou qu'ils aillent chercher leur vie ailleurs. Sans parler des distributions que vous avez fait faire aux couvents, par le moyen desquelles ils ont en partie subsisté, et de l'assistance que tant d'autres personnes honteuses, même de qualité, ont reçue de vos prêtres dans leurs maladies et nécessités, nous ne pouvons assez louer les grands soins et le travail qu'ils y ont pris, ni vous demander assez instamment la continuation des mêmes assistances pour tant de malades et de nécessiteux, outre la gloire et le mérite que vous en aurez devant Dieu, etc. »

Les pauvres de Bar-le-Duc, tant habitants que réfugiés, au nombre de huit cents ou environ, furent aussi toujours bien assistés pour le corps et pour l'âme : ce qui soulagea beaucoup tout le pays, et particulièrement cette ville là, en laquelle on voyait auparavant grand nombre de pauvres couchés sur le pavé, dans les carrefours, et devant les portes des églises et des bourgeois, qui mouraient de faim, de froid, de maladie et de misère. Un des prêtres de la Mission écrivit à M. Vincent, au mois de février 1640, qu'à chaque distribution de pain il lui fallait donner des habits à vingt-cinq ou trente pauvres; et il ajoute : « Depuis peu j'en ai habillé de compte fait deux cent soixante; mais ne vous dirai-je pas, Monsieur, combien j'en ai habillé tout seul spirituellement par la confession générale et par la sainte communion? Dans l'espace d'un mois seulement, j'en ai compté plus de huit cents. J'espère que ce carême nous en ferons encore davantage. Nous donnons à l'hôpital une pistole et demie tous les mois pour les malades que nous y envoyons; et parce qu'entre eux il y en a environ quatre-vingts qui sont plus malades que les autres, nous leur donnons du potage, de la viande et du pain. »

Le visiteur envoyé par M. Vincent, qui passa à Bar au mois de juillet 1640, lui manda de ce lieu-là en particulier ce qui suit : « Premièrement, toutes les semaines nos missionnaires donnent du linge à quantité de pauvres, et particulièrement des chemises; ils retirent les vieilles pour les faire blanchir, accommoder et servir à d'autres, ou bien les mettent en pièces pour panser les blessés ou ulcérés.

« Secondement, ils pansent eux-mêmes ici quantité de malades de

la teigne ; il y en avait ci-devant pour l'ordinaire vingt-cinq, et il en reste encore douze : cette maladie est fort commune par toute la Lorraine ; car, en toutes les autres villes, il y en a à proportion, et ils sont, Dieu merci, partout pansés fort soigneusement et charitablement, en telle sorte que tous en guérissent par un remède très-souverain que nos Frères ont appris.

« Et, en troisième lieu, nos prêtres d'ici font une dépense considérable, mais très-utile, pour recevoir les pauvres passants ; car nos missionnaires qui sont à Nancy, à Toul et en d'autres lieux, leur adressent souvent des troupes de pauvres pour les envoyer en France, à cause que cette ville est la porte de la Lorraine, et ils leur fournissent leur nourriture et quelque argent pour leur voyage. »

Des deux prêtres de la Mission qui assistaient les pauvres de Bar-le-Duc, l'un mourut dans le travail, et l'autre fut grièvement malade. Voici ce que le révérend Père Roussel, recteur du collége de la Compagnie de Jésus de cette ville-là, où ils logeaient, en écrivit à M. Vincent, en la même année 1640, en ces termes : « Vous avez appris la mort de M. de Montevit que vous aviez envoyé ici. Il a beaucoup souffert en sa maladie, qui a été longue, et je puis dire, sans mensonge, que je n'ai jamais vu une patience plus forte et plus résignée que la sienne : nous ne lui avons jamais ouï dire aucune parole qui fût une marque de la moindre impatience ; tous ses discours ressentaient une piété qui n'était pas commune. Le médecin nous a dit fort souvent qu'il n'avait jamais traité malade plus obéissant et plus simple. Il a communié fort souvent dans sa maladie, outre les deux fois qu'il a communié par forme de viatique. Son délire de huit jours entiers ne l'empêcha pas de recevoir en bon sens l'Extrême-Onction ; il le quitta quand on lui donna ce sacrement, et reprit incontinent après qu'on le lui eut donné. Enfin, il est mort comme je désire, et comme je demande à Dieu de mourir. Les deux chapitres de Bar honorèrent son convoi, comme aussi les Pères Augustins : mais ce qui honora le plus son enterrement, ce furent six à sept cents pauvres qui accompagnèrent son corps, chacun un cierge à la main, et qui pleuraient aussi fort que s'ils eussent été au convoi de leur père. Les pauvres devaient bien cette reconnaissance : il avait pris cette maladie en guérissant leurs maux et en soulageant leur pauvreté ; il était toujours parmi eux, et ne respirait point d'autre air que leur puanteur. Il entendait leur confession avec tant d'assiduité, et le matin et l'après-dîner, que je n'ai jamais pu gagner sur lui qu'il prît une seule fois la relâche d'une promenade. Nous l'avons fait enter-

[redacted]

rer auprès du confessionnal où il a pris sa maladie et où il a fait le beau recueil des mérites dont il jouit maintenant dans le ciel. Deux jours devant qu'il mourût, son compagnon tomba malade d'une fièvre continue qui l'a tenu dans le danger de la mort l'espace de huit jours; il se porte bien maintenant. Sa maladie a été l'effet d'un trop grand travail et d'une trop grande assiduité parmi les pauvres. La veille de Noël il fut vingt-quatre heures sans manger et sans dormir, il ne quitta point le confessionnal que pour dire la Messe. Vos Messieurs sont souples et très-dociles en tout, hormis dans les avis qu'on leur donne de prendre un peu de repos. Ils croient que leurs corps ne sont pas de chair, ou que leur vie ne doit durer qu'un an. Pour le Frère, c'est un jeune homme extrêmement pieux; il a servi ces deux prêtres avec toute la patience et assiduité que les malades les plus difficiles eussent pu désirer. »

Nous ne parlerons pas ici de toutes les autres villes, bourgs et villages de la même Lorraine qui ont été assistés avec la même charité par les missionnaires de M. Vincent, lequel on peut appeler après Dieu, avec raison et justice, le père des pauvres, et le nourricier et pourvoyeur de cette province désolée; car cela serait trop long et ennuyeux. Nous rapporterons seulement une lettre que Messieurs les officiers et gens de conseil de Lunéville lui écrivirent sur ce même sujet en l'année 1642, en ces termes :

« Monsieur, depuis plusieurs années que cette pauvre ville a été affligée de peste, de guerre et de famine, qui l'ont réduite au point de l'extrémité où elle est à présent, au lieu de consolations, nous n'avons reçu que des rigueurs de la part de nos créanciers, et des cruautés du côté des soldats, qui nous ont enlevé le peu de pain que nous avions; en sorte qu'il semblait que le Ciel n'avait plus que de la rigueur pour nous, lorsqu'un de vos enfants en Notre-Seigneur, étant ici arrivé chargé d'aumônes, a grandement tempéré l'excès de nos maux, et relevé notre espérance en la miséricorde du bon Dieu. Puisque nos péchés ont provoqué sa colère, nous baisons humblement la main qui les punit, et recevons aussi les effets de sa divine douceur avec des ressentiments de reconnaissance extraordinaires. Nous bénissons les instruments de son infinie clémence, tant ceux qui nous soulagent de leurs charités si opportunes que ceux qui nous les procurent et distribuent, et vous particulièrement, Monsieur, que nous croyons être, après Dieu, le principal auteur d'un si grand bien. De vous dire qu'il soit bien appliqué à ce pauvre lieu, où les principaux sont réduits au néant, c'est ce que le missionnaire que vous avez envoyé vous déduira avec moins d'intérêt que nous : il a vu notre dé-

solation, et vous verrez devant Dieu l'obligation éternelle que nous vous avons de nous avoir secourus en cet état. »

Le missionnaire qui portait de l'argent en Lorraine, lorsqu'il en revenait, représentait à M. Vincent, et M. Vincent aux Dames de la Charité, que grand nombre de filles de condition et autres qui n'avaient aucune industrie, ni biens, ni parents qui pussent les aider à subsister, étaient grandement exposées à l'insolence des officiers des garnisons; ce qui fit résoudre M. Vincent avec ces dames d'ordonner à ce missionnaire d'amener à Paris toutes les filles qui voudraient éviter le grand danger où elles étaient. Ce qu'ayant fait savoir dans les villes où il allait, il s'en présenta un très-grand nombre, et, ayant choisi celles qui étaient en plus grand péril, il en emmena à diverses fois cent soixante, qu'il défraya pendant tout le chemin, sans compter un grand nombre de petits garçons, lesquels, étant arrivés à Paris, furent reçus à Saint-Lazare, et ensuite placés pour servir, et les filles menées par ordre de M. Vincent chez mademoiselle Le Gras, qui les logea en sa maison, où quantité de dames étant venues les voir, en donnèrent avis à toutes les familles de Paris, afin que celles où l'on aurait besoin de filles de chambre ou de servantes s'adressassent à cette vertueuse demoiselle. Et, par ce moyen, ces filles furent mises en d'honnêtes conditions, et garanties des malheurs où elles étaient exposées par la nécessité.

Nous avons vu ailleurs qu'outre les filles et les enfants dont nous venons de parler, les missionnaires résidents en Lorraine donnaient moyen à quantité d'hommes et de femmes de sortir de leur pays pour venir en France gagner leur vie. Or, la plupart de ces pauvres gens s'en venaient en troupes à Paris, où ils étaient accueillis et assistés par M. Vincent, non-seulement corporellement, mais encore spirituellement : car, pour les préparer à une bonne confession générale et à vivre chrétiennement, il les fit assembler au village de la Chapelle, à demi-lieue de Paris, où il leur fit faire une mission en l'année 1661 ; et en étant venu d'autres troupes l'année suivante, on leur fit encore une semblable mission ; et les uns et les autres furent tous pourvus pour servir ou pour travailler de leurs métiers.

Entre ces gens-là qui furent ainsi mis à couvert, il s'en trouva un qui était frère d'un chanoine de Verdun, auquel ce chanoine manda qu'il avait quitté la résidence de son église parce qu'elle ne lui apportait plus que du pain de douleur ; qu'il s'était depuis appliqué à bon escient à cultiver la terre pour avoir de quoi vivre ; mais qu'enfin le grand travail et le peu de nourriture l'avaient rendu si infirme, qu'il ne pouvait plus rien faire, ni éviter la mort, s'il ne recevait

[redacted]

bientôt quelque assistance; et il conclut sa lettre en ces termes : « En vérité, je ne sais où trouver ce secours qu'auprès de vous, mon frère, qui avez eu le bonheur d'être reçu et favorisé d'un des plus saints et des plus charitables personnages de notre siècle infortuné; c'est donc par vous que j'espère ce bonheur de M. Vincent, etc. » Son espérance ne fut pas vaine ; car ce charitable père des pauvres lui fit donner l'assistance qui lui était nécessaire pour le tirer de cette extrême nécessité.

Parmi tout ce peuple qui se réfugia à Paris, il se trouva un grand nombre de personnes nobles, et d'autres de qualité considérable, même des familles entièrement ruinées, qui, n'étant pas accutumées à gagner leur vie et encore moins à la demander, ne pouvaient aucunement subsister. M. Vincent entreprit de les secourir, non des aumônes destinées pour la Lorraine, lesquelles il envoyait exactement pour tant de milliers de pauvres qui y étaient restés, mais par une autre invention que Dieu lui inspira, qui fut d'associer pour ce dessein charitable quelques seigneurs et plusieurs autres personnes de condition qui demeuraient à Paris : il les assemblait une fois le mois à Saint-Lazare, où ils se cotisaient et lui aussi, afin de faire ensemble une somme suffisante pour l'entretien de cette pauvre noblesse, à qui l'on en faisait la distribution chaque mois, selon le nombre et le besoin des personnes et des familles; ce qui fut continué pendant sept ou huit ans. Nous n'en touchons ici qu'un mot en passant, parce que nous avons déjà parlé plus amplement de cette bonne œuvre au premier livre.

Plusieurs autres personnes de toute condition venaient de temps en temps de Lorraine à Paris, de leur propre mouvement, pour réclamer l'assistance de M. Vincent ; ce qui fait voir qu'il était tenu comme le refuge universel de ce pauvre pays. Voici en quels termes le révérend père Pierre Fournier, recteur du collége de la Compagnie de Jésus de Nancy, lui écrivit sur ce sujet en l'année 1643 : « Votre charité est si grande, que tout le monde a recours à elle ; chacun vous considère ici comme l'asile des pauvres affligés : c'est pourquoi plusieurs se présentent à moi afin que je vous les adresse, et que par ce moyen ils ressentent les effets de votre bonté : en voici deux dont la vertu et la qualité exciteront à bon droit votre cœur charitable à les assister. »

Un missionnaire ayant trouvé à Saint-Mihiel quatorze religieuses bénédictines qui y étaient venues de Rambervilliers pour s'y établir, et n'y pouvaient subsister à cause de la disette extrême du pays, il les mena à Paris par l'avis de M. Vincent et des Dames de la Charité

pour y être assistées. Et Dieu a permis qu'avec le temps elles ont été établies dans le faubourg Saint-Germain, où elles ont toujours depuis ce temps-là répandu la bonne odeur de leur sainte vie, et donné grande édification, non-seulement à ce faubourg, mais aussi à toute la ville de Paris : elles ont pris le titre de Religieuses du Saint-Sacrement.

Les distributions de pain, de potage et de viande ayant cessé en Lorraine en l'année 1643, M. Vincent en rappela la plupart des missionnaires qu'il y avait envoyés, parce qu'il n'y restait plus que peu de malades, et que les pauvres gens, ayant un peu de relâche du côté des soldats, se mirent à travailler pour gagner leur vie. Les aumônes pourtant ne cessèrent pas pour cela ; on les continua encore cinq ou six ans depuis, pour le soulagement des plus misérables ; et M. Vincent fit en sorte qu'on les étendît presque dans toutes les autres villes de Lorraine, comme à Château-Salins, Dieuze, Marsal, Moyen-Vic, Épinal, Remiremont, Mirecourt, Châtel-sur-Moselle, Stenay et Rambervilliers. Par ce moyen on assista non-seulement grand nombre de pauvres honteux, de bourgeois ruinés et de familles nobles qui, ne pouvant faire valoir leur bien, étaient en un état déplorable ; mais l'on fit encore subsister toutes les communautés religieuses tant d'hommes que de filles, auxquelles on distribuait tous les ans des aumônes considérables, qui étaient réglées selon la nécessité des maisons ; car l'on donnait aux unes trois ou quatre cents livres par quartier, et aux autres cinq ou six cents, selon leur nombre et leurs besoins : de quoi le missionnaire employé à cette distribution retirait un reçu de chaque maison.

Outre ces sommes, il a fait porter en ces villes ruinées environ quatorze mille aunes de draperies de plusieurs sortes, en diverses fois, dont il faisait acheter la plus grande partie à Paris, pour revêtir tous les pauvres religieux et religieuses, la pauvre noblesse et quantité d'autres personnes d'honnête condition, et des familles entières qui n'avaient que des habits déchirés. La reine même fut si touchée de compassion de leur nudité, qu'elle leur envoya toutes ses tapisseries et lits de deuil après la mort du feu roi, et madame la duchesse d'Aiguillon en fit de même. On distribuait aux maisons religieuses des pièces entières d'étoffes, afin qu'elles en fissent elles-mêmes leurs habits à leur façon ; et l'on fournissait à quelques-unes jusqu'à des voiles et des souliers, tant elles étaient dénuées de toutes choses. On revêtait de plus à chaque voyage pour l'ordinaire environ cent autres personnes, tant hommes et garçons que filles et femmes. Sur quoi il est à remarquer que ces distributions de vivres, d'argent et d'habits

[redacted]

se sont faites pendant neuf ou dix ans, non-seulement dans la plupart des villes de Lorraine, comme nous avons dit ; mais que, de plus, elles ont été étendues durant deux ans, par l'ordre de la reine et par la conduite de M. Vincent, en plusieurs autres villes fort ruinées, qui avaient été conquises par le roi, comme Arras, Bapaume, Hesdin, Landrecies et Gravelines : et partout le missionnaire employé à cette distribution s'en allait d'une paroisse à une autre, et de maison en maison, accompagné des curés ou d'autres ecclésiastiques nommés par eux pour l'assister à distribuer ces vêtements et ces aumônes selon les besoins d'un chacun, afin que, cela se faisant en leur présence et par leur avis, il ne fût point trompé dans le discernement des plus pauvres.

Or les sommes que M. Vincent a fait distribuer en ces deux pays de Lorraine et d'Artois montent bien jusques à quinze ou seize cent mille livres, par lesquelles il a subvenu aux extrêmes nécessités de vingt-cinq villes et des environs, et d'un grand nombre de bourgs et villages. Ce qui fut sans doute un effet tout particulier de la charité infinie de Dieu, dont le cœur de M. Vincent était tellement embrasé, qu'il en fit ressentir les ardeurs, en faveur de ces peuples affligés, au feu roi et à la reine, et à plusieurs autres personnes de condition et de vertu, particulièrement aux Dames de la Charité de Paris, qu'il avait associées pour ces grandes œuvres ; et toutes ces charitables personnes, étant échauffées par le feu divin qui animait le cœur et les paroles de ce saint prêtre, le chargèrent de toutes ces aumônes pour les faire distribuer par sa sage conduite. Ce qu'il exécuta très-volontiers par l'entremise de ces missionnaires, quoiqu'il ne voulût jamais en ordonner que par l'avis des mêmes Dames de la Charité qui s'assemblaient devant lui ; et souvent même il prenait ou envoyait prendre les ordres de la reine, afin que rien ne se fît que selon les intentions des bienfaiteurs.

Les fruits de ces aumônes ont été, comme nous avons vu, 1° de conserver la vie et de rendre la santé à un nombre presque infini de personnes malades, languissantes et exténuées par la faim, par le froid, par la nudité et par toutes sortes de misères ; 2° de les instruire et disposer à recevoir dignement les sacrements et à mener une bonne vie ; d'assister les moribonds pour les aider à bien mourir ; 4° de garantir d'un naufrage honteux un très-grand nombre d'honnêtes filles que la nécessité avait réduites à d'étranges extrémités ; 5° enfin, de donner moyen à plusieurs communautés religieuses de garder leur clôture, leurs vœux et leurs règles, et de maintenir le service divin en leurs maisons, parce que, sans ces assistances, la plupart auraient

été contraintes de vaguer par le monde, pour chercher à soutenir leur vie, non sans grand danger de leur conscience. Cela se pourrait aisément justifier par plusieurs de leurs lettres ; mais ce serait trop ennuyer le lecteur que de rapporter toutes ces choses en détail, ce qui en a été dit étant plus que suffisant pour lui en donner la connaissance telle qu'il peut désirer.

Nous ajouterons seulement une chose digne de considération, entre plusieurs autres assez extraordinaires que Dieu a opérées pour favoriser le transport de toutes ces grandes sommes d'argent, tant en Lorraine qu'en Artois, et d'une ville à une autre ; c'est à savoir, que le missionnaire qui les a portées en plus de cinquante voyages, en chacun desquels il était ordinairement chargé de vingt-cinq ou trente mille livres en or, n'a jamais été volé, quoiqu'il passât au travers des soldats qui couvraient tout le pays, et de plusieurs voleurs qu'il a souvent rencontrés. Il est de même arrivé quelquefois que, s'étant mis avec des convois qui ont été attaqués et pris, il a toujours trouvé moyen de s'échapper. D'autres fois faisant voyage avec quelques personnes particulières, et s'étant ensuite séparées d'elles par un ordre secret de la Providence, les autres étaient incontinent après volés, et lui ne faisait aucune mauvaise rencontre. Quelquefois aussi, passant par des bois remplis de voleurs ou de soldats débandés, sitôt qu'il les entendait ou apercevait, il jetait dans quelque buisson ou dans la boue sa bourse, qu'il portait ordinairement dans une besace déchirée, à la façon des gueux, et puis s'en allait droit à eux, comme un homme qui ne les craignait pas ; ils le fouillaient quelquefois, et ne lui trouvant rien, le laissaient aller sans lui faire aucun mal, et lorsqu'ils s'étaient écartés il retournait sur ses pas pour reprendre sa bourse. Un soir ayant rencontré des voleurs, ils le menèrent dans un bois pour lui faire peur, et n'ayant rien trouvé sur lui de ce qu'ils cherchaient, ils lui demandèrent s'il ne paierait pas bien cinquante pistoles de rançon ; à quoi ayant répondu que s'il avait cinquante vies il ne pourrait pas les racheter d'un gros de Lorraine, ils le laissèrent aller. En une autre rencontre, étant dans une grande campagne, il découvrit des Croates, et il n'eut que le temps de se décharger de sa besace, et de la couvrir de quelques herbes, laissant un petit bâton à trois ou quatre pas pour lui servir de marque, et par ce moyen il conserva son argent ; quoiqu'étant retourné la nuit pour la chercher, il ne la put trouver jusqu'au lendemain matin. Enfin Dieu lui donna toujours une adresse admirable, et le favorisa d'une spéciale protection, pour ne tomber entre les mains des voleurs, ou pour s'en retirer heureusement. Ce que la reine admirant, lui com-

manda plusieurs fois de lui raconter comment il faisait pour s'échapper, prenant plaisir d'entendre les stratagèmes innocents dont il se servait : mais il a toujours reconnu et publié que cette protection de Dieu sur lui était un effet de la foi et des prières de M. Vincent.

SECTION II.

ASSISTANCE RENDUE A LA PICARDIE ET A LA CHAMPAGNE.

Ce fut en l'année 1650 que, par un secret jugement de Dieu, le fléau de la guerre, qui affligeait depuis longues années la plus grande partie de l'Europe, commença à faire ressentir plus vivement ses atteintes à la France, laquelle ensuite en a toujours été agitée jusqu'à la conclusion de la paix générale. Or, entre toutes les provinces de ce royaume, la Picardie et la Champagne ont été le plus exposées à cet orage, et en ont éprouvé plus longtemps la violence, particulièrement depuis que les ennemis de l'État ayant voulu assiéger la ville de Guise, les troupes du roi qui s'étaient avancées au secours les obligèrent de changer de dessein ; car la demeure assez longue des deux armées sur cette frontière y causa une extrême désolation ; et lorsqu'elles se retirèrent des environs de Guise, elles y laissèrent un très-grand nombre de soldats languissants de faim et attaqués de diverses maladies, lesquels, voulant s'efforcer de marcher pour chercher quelque soulagement, tombaient de faiblesse sur les chemins, et mouraient misérablement, privés des sacrements et de toute consolation humaine.

Quelques passants ayant vu ce triste spectacle en portèrent la nouvelle à Paris, où tout le monde se réjouissait alors de la retraite des ennemis, mais très-peu de personnes se mirent en peine de ces pauvres abandonnés, qui périssaient si misérablement sans aucun secours.

M. Vincent, qui était très-sensible aux souffrances du prochain, fut grandement touché de savoir l'état pitoyable auquel ces pauvres gens étaient réduits ; et en ayant parlé à madame la présidente de Herse, qui était fort portée aux œuvres de charité, il fit partir aussitôt de Paris deux missionnaires avec un cheval chargé de vivres, et environ cinq cents livres en argent, pour aller sauver la vie à ces moribonds, et disposer à la mort ceux qui étaient en état de ne la pouvoir échapper. Ces missionnaires, étant arrivés sur les lieux, trouvèrent un si grand nombre de ces pauvres gens couchés le long des haies et sur les grands chemins, languissants et mourants, qu'ayant bientôt épuisé les provisions qu'ils avaient portées, ils furent obligés de courir en

grande hâte aux villes les plus prochaines pour acheter d'autres vivres : mais ils furent bien étonnés de voir presque les mêmes besoins dans les villes qu'ils avaient trouvés dans la campagne ; ce qui les obligea d'en écrire promptement à M. Vincent pour lui faire savoir que la désolation était générale dans tout le pays, et que les secours qu'ils avaient portés n'étaient rien en comparaison de ce qui était nécessaire pour y donner quelque remède ; que les armées avaient moissonné tous les grains, et dépouillé les peuples jusqu'à la chemise ; que la plus grande partie des gens de la campagne avaient quitté leur demeure pour aller chercher leur vie dans les villes, et que, n'y trouvant personne qui les pût soulager, à cause que les bourgeois même n'avaient pas de pain pour eux, ils y tombaient en défaillance et y mouraient de misère. M. Vincent ayant reçu ces lettres, il en donna avis aux Dames de la Charité de Paris, et convint avec elles d'envoyer un plus grand nombre de missionnaires et des aumônes plus abondantes ; ce qui fut aussitôt exécuté.

Or, pour mieux connaître la grandeur des œuvres de miséricorde qui ont été exercées en cette occasion, il faut considérer quelle a été l'extrémité de la misère à laquelle ces deux pauvres provinces ont été réduites l'espace de dix ans ou environ, que les armées, continuant à les ravager chaque année, tantôt d'un côté et tantôt d'un autre, ont porté la désolation partout. C'est ce que nous ne saurions mieux voir que par les extraits des lettres que les mêmes missionnaires qui furent employés à la distribution des aumônes écrivirent à M. Vincent de divers lieux, lui rendant fidèlement compte des misères qu'ils y avaient vues de leurs yeux, afin que sa charité en procurât le remède. Voici ce qu'ils en écrivirent du côté de Guise, Laon et la Fère.

« C'est un sujet de grande compassion de voir une grande multitude de malades partout ; il y en a plusieurs et en très-grand nombre qui sont travaillés de dyssenteries et de fièvres ; les autres sont couverts de gale ou de pourpre, ou de tumeurs et apostumes ; plusieurs sont enflés, les uns à la tête, les autres au ventre, et d'autres par tout le corps. L'origine de tous ces maux vient de ce qu'ils n'ont mangé presque toute l'année que des racines d'herbes, de méchants fruits, et quelques-uns du pain de son, tel qu'à peine les chiens en voudraient manger. Nous n'entendons que des lamentations pitoyables ; ils crient après nous pour avoir du pain, et, tout malades qu'ils sont, ils se traînent par les pluies et par les mauvais chemins, deux ou trois lieues loin, pour avoir un peu de potage : il y en a plusieurs qui meurent dans les villages sans confession et sans sacrements ; il ne se trouve

[redacted]

même personne qui leur donne la sépulture après leur mort. Ce qui est si véritable, qu'étant il n'y a que trois jours au village de Lesquielle, du côté de Landrecies, pour y visiter les malades, nous trouvâmes dans une maison une personne morte, faute d'assistance, dont le corps était à demi mangé des bêtes qui étaient entrées dans le logis. N'est-ce pas là une désolation étrange de voir des chrétiens abandonnés de la sorte durant leur vie, et après leur mort ?

« Nous venons (disent-ils dans une autre lettre) de visiter trente-cinq villages du doyenné de Guise, où nous avons trouvé près de six cents personnes dont la misère est telle qu'ils se jettent sur les chiens et sur les chevaux après que les loups en ont fait leur curée. Et dans la seule ville de Guise, il y a plus de cinq cents malades retirés en des caves et des trous de cavernes plus propres pour loger les bêtes que les hommes.

« Il y a un très-grand nombre de pauvres gens de la Thierache qui depuis plusieurs semaines n'ont pas mangé de pain, non pas même de celui qu'on fait avec du son d'orge, qui est ce que les plus aisés mangent, et ne se sont nourris que de lézards, de grenouilles et des herbes des champs.

« Dans plusieurs villes ruinées, les principaux habitants sont dans une honteuse nécessité ; la pâleur de leur visage montre assez quel est leur besoin, et qu'il les faut assister secrètement, aussi bien que la pauvre noblesse des champs, laquelle, se voyant sans pain et réduite sur la paille, souffre encore la honte de n'oser mendier ce qui lui est nécessaire pour vivre. Et d'ailleurs à qui pourrait-elle le demander, puisque le malheur de la guerre a mis une égalité de misère partout?

« Et ce qui est plus digne de larmes est que non-seulement le pauvre peuple de ces frontières n'a ni pain, ni bois, ni linge, ni couverture; mais il est sans pasteur et sans secours spirituels, la plupart des curés étant morts ou malades, et les églises ruinées et pillées : en sorte qu'il y en a bien cent ou environ dans le seul diocèse de Laon, où l'on ne peut célébrer la sainte Messe, faute d'ornements. Nous y faisons notre possible, mais ce travail est infini ; il faut aller et venir sans cesse, exposés aux périls des coureurs, pour assister plus de treize cents malades que nous avons sur les bras dans ce canton-ici.

« Plusieurs monastères de filles sont dans une grande pauvreté, elles souffrent la faim et le froid, et seront contraintes ou de mourir dans leur clôture, ou de la rompre pour vaguer dans le monde en cherchant de quoi vivre.

« Nous avons (écrivent ceux qui étaient au diocèse de Soissons) fait *la visite* des pauvres de ce lieu et des autres villages de cette vallée,

où l'affliction que nous avons vue surpasse tout ce qu'on vous a mandé. Car, pour commencer par les églises, elles ont été profanées, le Saint-Sacrement foulé aux pieds, les calices et les ciboires emportés, les fonts baptismaux rompus, les ornements pillés ; en sorte qu'il y a plus de vingt-cinq églises en cette petite contrée, où l'on ne peut célébrer la sainte Messe.

« La plupart des habitants sont morts dans les bois, pendant que l'ennemi occupait leurs maisons ; les autres y sont revenus pour y finir leur vie : car nous ne voyons partout que malades ; nous en avons plus de douze cents, outre six languissants, tous répandus en plus de trente villages ruinés ; ils sont couchés sur la terre, et dans des maisons à demi démolies et découvertes, sans aucune assistance : nous trouvons les vivants avec les morts, de petits enfants auprès de leurs mères mortes, etc. »

Ils écrivirent de Saint-Quentin ce qui suit : « Quel moyen de subvenir à sept ou huit mille pauvres qui périssent de faim, à douze cents réfugiés, à trois cent cinquante malades, qui ne se peuvent nourrir qu'avec des potages et de la viande, à trois cents familles honteuses, tant de la ville que des champs, qu'il faut assister secrètement, pour tirer plusieurs filles du dernier naufrage, et éviter ce qui pensa arriver l'autre jour à un jeune homme, lequel, pressé de la nécessité, se voulut tuer avec un couteau, et aurait commis ce crime si l'on n'eût couru pour l'en empêcher ; à cinquante prêtres qu'il faut nourrir préférablement à tous autres ? L'on en trouva un de la ville l'autre jour mort dans son lit, et l'on a découvert que c'était pour n'avoir osé demander sa vie.

« La souffrance des pauvres ne se peut exprimer. Si la cruauté des soldats leur a fait chercher les bois, la faim les en a fait sortir : ils se sont réfugiés ici. Il y est venu près de quatre cents malades, et la ville, qui ne pouvait les assister, en a fait sortir la moitié, qui sont morts peu à peu étendus sur les grands chemins ; et ceux qui nous sont demeurés sont en telle nudité, qu'ils n'osent se lever de dessus leur paille pourrie pour nous venir trouver.

« La famine est telle, que nous voyons les hommes mangeant la terre, broutant l'herbe, arrachant l'écorce des arbres, déchirant les méchants haillons dont ils sont couverts pour les avaler ; mais ce que nous n'oserions dire si nous ne l'avions vu, et qui fait horreur, ils se mangent les bras et les mains, et meurent dans ce désespoir. Nous avons trois mille pauvres réfugiés, cinq cents malades, sans parler de la pauvre noblesse et des pauvres honteux de la ville, dont le nombre augmente chaque jour. »

Les missionnaires qui furent envoyés du côté de Reims, Réthel, etc., écrivirent en la manière qui suit :

« Il n'y a point de langue qui puisse dire ni d'oreille qui ose entendre ce que nous avons vu dès le premier jour de nos visites : presque toutes les églises profanées, sans épargner ce qu'il y a de plus saint et de plus adorable ; les ornements pillés ; les prêtres ou tués, ou tourmentés, ou mis en fuite ; toutes les maisons démolies ; la moisson emportée ; la terre sans labour et sans semence ; la famine et la mortalité presque universelle ; les corps sans sépulture, et exposés pour la plupart à servir de curée aux loups ; les pauvres qui restent de ce débris réduits à ramasser par les champs quelques grains de blé ou d'avoine germés et à moitié pourris, dont ils font du pain qui est comme de la boue, et si malsain, qu'ils en sont presque tous malades. Ils se retirent dans des trous ou des cabanes, où ils sont couchés à plate terre, sans linge ni habits, sinon quelques méchants lambeaux dont ils se couvrent : leurs visages sont noirs et défigurés ; et avec cela leur patience est admirable. Il y a des cantons tout déserts, dont les habitants qui ont échappé la mort sont allés au loin chercher leur vie ; de sorte qu'il n'y reste plus sinon les malades, les orphelins et les pauvres femmes veuves chargées d'enfants, qui demeurent exposées à la rigueur de la famine, du froid, et de toutes sortes d'incommodités et de misères. »

Voilà quel était l'état auquel se trouvèrent les peuples de ces deux grandes puissances, et particulièrement de quatre ou cinq diocèses les plus proches des frontières, pendant près de dix années, c'est-à-dire depuis l'année 1650 jusqu'après la publication de la paix générale, qui se fit en l'an 1660. Il est vrai que cette grande désolation n'a pas été égale en tous les lieux, ni en même temps, si ce n'est les premières années ; néanmoins durant le reste du temps, elle s'est toujours rencontrée en divers endroits de la Picardie et de la Champagne.

Les lieux qui ont été plus particulièrement assistés par les soins charitables de M. Vincent et par les bienfaits des Dames de la Charité de Paris et des autres personnes vertueuses, sont les suivants : c'est à savoir, Guise, Laon, Noyon, Chauny, la Fère, Riblemont, Ham, Marle, Vervins, Rosoy, Plomion, Orson, Aubenton, Montcornet et autres lieux de la Thierache ; Arras, Amiens, Péronne, Saint-Quentin, le Catelet, et quelque cent trente villages des environs ; comme aussi Basoches, Brenne, Fismes, et environ trente villages de cette vallée ; Reims, Réthel, Château-Porcieu, Neuchâtel, Lude, Boul sur la rivière de Suippe, Somme-Puis, Saint-Étienne, Vaudy, Saint-Souplet, Rocroy, Mézières, Charleville, Donchery, Sédan, Vaucouleurs, et un

[redacted]

très-grand nombre de pauvres bourgs et villages qui sont aux environs de ces lieux-là.

M. Vincent y envoya dès le commencement dix ou douze missionnaires, qui allèrent de tous côtés pour sauver la vie à plusieurs milliers de personnes réduites à la dernière extrémité ; et pour cet effet ils se partagèrent en divers lieux : les uns furent dans le diocèse de Noyon, les autres en celui de Laon, d'autres au diocèse de Reims, d'autres en celui de Soissons ; et chacun se chargeait de pourvoir aux besoins de tout le canton où il devait s'appliquer. Ils établissaient en des lieux propres la distribution journalière des potages, et les autres distributions de pain, viande, confitures, remèdes, habits, linge, couvertures, chaussures, outils, semences, ornements d'église, argent, etc. Il y eut pareillement des Filles de la Charité qui furent envoyées en plusieurs endroits pour prendre un soin plus particulier des pauvres malades. Et comme toutes ces distributions et aumônes s'étendaient bien loin, la dépense durant les premières années allait à dix, douze, et jusqu'à seize mille livres par mois ; parce qu'alors les vivres étaient si chers et les misères si extrêmes, que sans ces grandes distributions de vivres et d'aumônes, ces pauvres peuples seraient presque tous péris.

Comme les assistances spirituelles n'étaient pas moins nécessaires pour les âmes, elles leur furent aussi rendues avec de très-grands soins et des fatigues inconcevables par ces bons missionnaires, ou à leur défaut (comme ils ne pouvaient pas être en même temps en tous lieux) par d'autres prêtres qu'ils entretenaient dans les paroisses destituées de pasteurs.

Outre tous ces missionnaires qui furent partagés par les diocèses, M. Vincent en établit un fort intelligent pour être comme l'intendant de toute cette charitable entreprise, et pour avoir une vue générale sur tous les autres. Pour cet effet il allait et venait incessamment d'un côté et d'autre : premièrement pour reconnaître la véritable nécessité des pauvres, et les lieux qui avaient un plus pressant besoin d'être assistés ; et puis pour choisir des personnes de piété et charité dans les villes et villages où les missionnaires ne pouvaient pas s'arrêter, afin de faire une fidèle distribution de la nourriture et des autres aumônes qu'il leur destinait. Il réglait la dépense partout ; il l'augmentait ou retranchait, selon que le nombre des pauvres et des malades croissait ou diminuait en chaque lieu. Il rendait compte de toutes ces choses par lettres à M. Vincent, lequel en informait les Dames de la Charité de Paris, et elles s'assemblaient toutes les semaines pour aviser et résoudre avec lui de tout ce qu'il y avait à faire pour le bien de cette sainte œuvre.

[redacted]

SECTION III.

EFFETS TRÈS-REMARQUABLES DES ASSISTANCES RENDUES A CES DEUX PROVINCES.

Après avoir représenté les misères extrêmes de ces deux pauvres provinces, et l'état déplorable où les peuples étaient réduits, il est raisonnable que nous voyions maintenant les bénédictions dont Dieu a favorisé les charitables assistances que M. Vincent leur a procurées, et les fruits qu'ont produits les aumônes de ces dames et de toutes les autres personnes vertueuses qui y ont contribué, et les travaux incroyables de ces bons missionnaires qui en ont été les dispensateurs. Il n'est pas possible de les rapporter tous; mais le peu que nous en allons dire sera suffisant pour faire juger de tout le reste.

Un mois après qu'on eut commencé ces charitables assistances, l'on écrivit à M. Vincent ce qui suit : « Les potages donnés par les aumônes de Paris aux malades réfugiés à Guise, Riblemont, la Fère et Ham ont sauvé la vie à plus de deux mille pauvres, qui sans ce secours eussent été jetés hors de ces villes, où ils s'étaient réfugiés, et fussent morts au milieu des champs sans aucune assistance, ni spirituelle ni corporelle.

« Les religieuses de la Fère et des autres villes pour la plupart reconnaissent qu'on leur a sauvé la vie par les assistances qu'on leur a données; elles prient Dieu sans cesse pour les personnes qui leur ont envoyé ou procuré ces bienfaits. »

Voici quelques extraits des lettres écrites de Laon, Soissons, etc. : « Nous avons distribué les ornements pour les églises et les couvertures et habits pour nos malades. Il ne se peut dire quel effet cela a produit en toutes ces frontières, où l'on ne parle presque d'autre chose que de ces charités. Nos ouvriers ont eu un tel soin des malades, que par la grâce de Dieu, dans la seule ville de Guise, de cinq cents malades qu'il y avait, il y en a plus de trois cents de guéris; et dans quarante villages des environs de Laon, il y en a un si grand nombre remis en parfaite santé, qu'à grand'peine y trouverait-on six pauvres qui ne soient en état de gagner leur vie : et nous avons cru être obligés de leur en donner le moyen, en leur distribuant des haches, des serpes et des rouets à filer, pour faire travailler les hommes et les femmes, qui ne seront plus à charge à personne s'il n'arrive quelque autre accident qui les réduise en la même misère.

« Nous avons aussi distribué les grains qu'on a envoyés de Paris *en ces* quartiers; ils ont été semés, et Dieu y donne grande bénédic-

tion; ce qui fait que le pauvre peuple supporte ses maux avec plus de patience, dans l'espérance que la récolte qui en proviendra leur donnera un grand soulagement.

« Nous donnons deux cents livres par mois pour faire subsister plusieurs pauvres curés, et, par le moyen de cette assistance, toutes les paroisses des doyennés de Guise, Marle et Vervins sont desservies, et au moins en chacune d'icelle la sainte Messe se célèbre une fois la semaine, et les sacrements y sont administrés. »

Voici d'autres extraits de quelques lettres écrites de Reims, Fismes, Basoches et autres lieux circonvoisins :

« Nous n'avons point de paroles pour vous exprimer nos reconnaissances. Nous voyons bien que la main de Dieu a frappé cette province; son abondance est changée en stérilité, et sa joie en larmes : ses villages autrefois peuplés ne sont plus que des masures désertes, et l'on peut dire que sans le secours des personnes charitables que Dieu a suscitées dans Paris, il n'y aurait pas le moindre reste du débris de ce triste naufrage, et que tous ceux qui en ont été sauvés sont redevables de leur vie à leurs libéralités.

« Les trente-cinq villages de cette vallée et des environs rendent un million d'actions de grâces à leurs bienfaiteurs. Nous avons distribué les ornements pour les églises, et les habits pour les pauvres; plusieurs de nos malades sont rétablis en santé et en état de gagner leur vie.

« Nous avons tenu une assemblée des curés des environs, où nous avons distribué à vingt-trois des plus pauvres les quatre cents livres qu'on nous a envoyées, ce qui les aidera à vivre et à desservir leurs paroisses; sans quoi il aurait été impossible d'y subsister. »

On écrivit aussi de Saint-Quentin et des lieux circonvoisins diverses lettres sur ce même sujet, dont voici quelques extraits :

« Nous ne pouvons vous exprimer combien de malades sont guéris, combien d'affligés sont consolés, quel nombre de pauvres honteux sont tirés du désespoir par vos assistances, sans lesquelles tout serait péri, et aux champs et à la ville.

« Une aumône que vous nous avez envoyée de Paris la semaine sainte a tiré plusieurs filles du danger imminent de perdre leur honneur. Notre carême s'est passé à la campagne pour assister et faire assister spirituellement et corporellement les pauvres habitants de cent trente villages. Quarante curés ont eu un secours de dix livres par mois chacun, et par ce moyen ont été mis en état de résider en leurs paroisses, et y faire toutes leurs fonctions pastorales.

« Nous avons acheté de vos aumônes pour sept cents livres de fau-

ciiles, de fléaux, de vans, et autres outils pour aider les pauvres à gagner leur vie par le travail de la moisson. Nos orges viennent fort bien, grâce à Dieu, et, par le moyen des semences que vous nous avez envoyées, nous espérons grand soulagement pour l'hiver prochain. »

Les lettres d'où on a tiré ce que dessus furent écrites en l'année 1651 ; les suivantes furent écrites l'année 1654 de Saint-Quentin, Laon, Reims et autres lieux :

« Nous nous sommes exposés à la merci des coureurs, et avons visité plus de cent villages ; nous y avons trouvé des vieillards et des enfants presque tout nus et tout gelés, et des femmes dans le désespoir, toutes transies de froid ; nous en avons revêtu plus de quatre cents, et distribué aux femmes des rouets et du chanvre pour les occuper. L'assistance qu'on a commencé à rendre aux curés a toujours continué ; et les ayant assemblés par doyennés, nous en avons trouvé qui étaient presque tout dépouillés, auxquels nous avons donné des habits et des soutanes. Nous avons aussi fourni leurs églises d'ornements et de missels, et fait faire les réparations nécessaires pour la couverture et les fenêtres, afin d'empêcher que la pluie ne tombât sur la sainte Hostie, et que le vent ne l'emportât pendant la célébration de la Messe : cela est cause qu'il y a un grand nombre d'églises et de paroisses où l'on célèbre le saint sacrifice de la Messe, et où les peuples reçoivent les sacrements, lesquelles sans ce secours seraient entièrement désertes et abandonnées.

« Outre les quatre cents pauvres que l'on a revêtus, nous avons encore trouvé aux environs de la ville de Laon près de six cents orphelins au-dessous de l'âge de douze ans, dans une pitoyable nudité et nécessité ; les aumônes de Paris nous ont donné moyen de les revêtir et assister.

« Le désespoir ayant porté plusieurs filles de condition, qui se sont trouvées en divers lieux sur les frontières de la Champagne, en d'étranges extrémités, l'on a cru que le plus assuré remède était de les éloigner du péril ; et l'on a commencé à les retirer dans la communauté des filles de Sainte-Marthe de la ville de Reims, où elles sont instruites à la crainte de Dieu, et dressées à s'occuper à quelque petit travail. Il y a déjà dans cette charitable retraite trente filles de gentilshommes de ces quartiers, dont quelques-unes ont passé plusieurs jours en des cavernes, pour éviter l'insolence des soldats. La dépense qu'il faudra faire pour cette œuvre de charité, et pour retirer et mettre en sûreté toutes les autres que nous trouverons en semblable péril, est très-grande, parce qu'outre la pension qu'il faut payer pour

la nourriture, il faut encore les revêtir; mais nous espérons que la charité des personnes qui ont si bien commencé continuera, et augmentera plutôt que de diminuer. »

Les missionnaires étant obligés de sortir d'une ville ou d'un canton, pour aller dans un autre, ou pour se retirer tout à fait, après avoir pourvu aux plus pressants besoins des prêtres et des églises, donné le soulagement nécessaire aux pauvres, retiré les filles en lieux d'assurance, procuré la nourriture des orphelins, et donné aux personnes valides le moyen de gagner leur vie, pour ne pas abandonner ceux qui restaient malades, ou qui le pouvaient devenir, ils établissaient en chaque lieu quelque secours pour les faire nourrir et panser, commettant à cet effet des personnes vertueuses et fidèles, auxquelles ils laissaient de l'argent et des remèdes, et leur en envoyaient d'autres de temps en temps. Et dans toutes les villes où il y avait des hôpitaux abandonnés ou mal réglés, ils procuraient qu'ils fussent remis en bon état, et convenaient avec les administrateurs d'y recevoir une certaine quantité de malades, moyennant six ou sept sols par jour pour chacun, qui leur étaient exactement payés par les ordres de M. Vincent et par les libéralités de l'assemblée des Dames de la Charité de Paris.

Et la ville de Réthel se trouvant remplie d'un si grand nombre de soldats et paysans malades, que l'hôpital du lieu ne les pouvait plus contenir, on en fit passer en divers temps jusqu'à sept cents à l'hôpital de Reims : et comme le nombre de ces malades allait toujours croissant, et que la dépense devenait excessive, on s'avisa de faire porter de Paris, par des Frères de la Mission qu'on envoyait avec les prêtres missionnaires, divers remèdes pour plusieurs sortes de maux, et particulièrement de certaines poudres très-spécifiques pour les dysenteries, fièvres et autres maux invétérés, que l'infirmier de la maison de Saint-Lazare composait, auxquelles Dieu donna une telle bénédiction, qu'ils produisirent des effets que ces bonnes gens estimaient comme miraculeux, ayant guéri une infinité de malades qui étaient réduits à l'extrémité par des maladies presque désespérées, dont plusieurs se trouvaient délivrés en vingt-quatre heures ou environ.

M. Vincent, non content de faire assister les vivants, voulut encore exercer la charité envers les morts. Nous nous contenterons d'en rapporter l'exemple suivant : Après le combat qui fut donné en Champagne, en l'an 1651, auprès de Saint-Étienne et de Saint-Souplet, plus de quinze cents des ennemis y demeurèrent sur la place, qui servaient de pâture aux chiens et aux loups; ce que M. Vincent ayant su, il manda à l'un des prêtres de la Mission qui assistait les pauvres de ce quartier-là de prendre des hommes à la journée et de

[redacted]

faire enterrer ces corps à demi pourris; ce qu'il exécuta avec telle diligence et un si bon ménage, que, moyennant trois cents livres de dépense qu'il fit, il donna la sépulture à tous ces morts, et délivra les vivants d'un spectacle d'horreur qui remplissait l'air d'infection; de quoi ce bon pasteur lui écrivant : « Nous avons, dit-il, aujourd'hui accompli à la lettre ce que Jésus-Christ a dit dans l'Évangile, d'aimer et de bien faire à ses ennemis, ayant fait enterrer ceux qui avaient ravi les biens et causé la ruine de nos pauvres habitants, et qui les avaient battus et outragés. Je me tiens trop heureux d'avoir eu le bien de vous obéir en une chose qui est particulièrement recommandée dans l'Écriture sainte. Je dirai pourtant que ces corps qui étaient épars çà et là dans une grande campagne nous ont donné beaucoup de peine à ramasser, à cause que le dégel qui est venu sur la fin nous a un peu incommodés; en quoi nous voyons que Dieu a favorisé cette pieuse entreprise, par le grand froid qui l'a accompagnée : car si c'était à recommencer à présent que le dégel est venu, il n'y a personne qui voulût s'y engager pour mille écus, et cependant il ne nous a coûté que trois cents livres; et, par ce moyen, ces pauvres corps, qui doivent tous un jour ressusciter, sont maintenant ensevelis dans le sein de leur mère; et toute la province en a une obligation particulière aux personnes charitables qui ont contribué à cette bonne œuvre, outre la couronne que Dieu leur prépare dans le ciel, pour récompense de leur vertu. »

Nous ne devons pas ici omettre l'assistance que M. Vincent a procurée aux pauvres Irlandais catholiques, lesquels, ayant été chassés de leur pays par Cromwell, ont été obligés par la nécessité de s'enrôler dans les armées; deux régiments composés de leurs pauvres familles ayant beaucoup souffert en la guerre de Bordeaux, et l'année suivante ayant été envoyés aux environs d'Arras, eurent pour retraite au retour de ces deux campagnes la ville de Troyes, où ils arrivèrent dans un triste équipage, menant avec eux plus de cent cinquante orphelins et un grand nombre de pauvres veuves qui avaient les pieds nus et n'étaient couverts que des haillons de ceux qui étaient morts à la guerre : l'on voyait cette pauvre troupe désolée marcher par les rues de Troyes, et ramassant pour leur nourriture ce que les chiens ne voulaient pas manger. De quoi M. Vincent ayant été informé par les prêtres de sa Congrégation établis en cette ville-là, il en donna avis aux Dames de la Charité de Paris, et fit partir en même temps un prêtre de sa maison qui était Hibernois, pour aller au secours de ses pauvres compatriotes; et, par les ordres de ce père des pauvres, l'on fit retirer les filles et les veuves dans l'hôpital de Saint-Nicolas,

où elles apprenaient à filer et à coudre; l'on prit un soin particulier des enfants orphelins; et enfin tous furent logés, revêtus et assistés. Pour cet effet on envoya de Paris la première fois six cents livres d'argent, et quantité d'habits et autres choses nécessaires pour remédier à leurs plus pressants besoins; ce que l'on continua de faire de temps en temps, selon qu'on le voyait nécessaire. Une assistance donnée si à propos à ces pauvres exilés releva leurs esprits tout abattus de tristesse, et les disposa pour écouter plus volontiers les exhortations et instructions que ce prêtre missionnaire leur faisait en leur langue deux fois la semaine pendant le carême, afin de les disposer à la communion de Pâques. Et comme il n'y a rien de plus fort que le bon exemple, la vue de ces assistances charitables réveilla la charité des bourgeois de cette ville, non-seulement à l'égard de ces pauvres étrangers, mais aussi de tous les autres qui se trouvèrent parmi eux.

Après les trois ou quatre premières années d'assistances rendues dans les deux provinces de Picardie et de Champagne, dont la dépense revenait à près de trois mille livres, les habitants se trouvant en meilleur état, tant par l'éloignement des armées que par les charités qu'ils avaient reçues, M. Vincent rappela ses missionnaires, à la réserve de quelques-uns, qui continuèrent par son ordre, jusqu'à la publication de la paix générale, à assister les pauvres, et pourvoir les églises des ornements et réparations nécessaires, et les prêtres et curés de la subsistance dont ils avaient besoin. Et de plus, un des missionnaires qui étaient restés, suivant les avis qu'il reçut de lui, associa en forme de Confrérie de la Charité un certain nombre de bourgeoises des plus charitables et des mieux accommodées, pour avoir soin des malades, des orphelins et des pauvres abandonnés, sous la conduite de quelques vertueux ecclésiastiques; ce qu'il exécuta avec bénédiction en plusieurs villes, particulièrement à Reims, à Réthel, à Château-Porcien, à la Fère, à Ham, à Saint-Quentin, à Rocroy, à Mézières, à Charleville, à Donchery et ailleurs, les ayant mises partout en exercice et, par le moyen des avis et réglements qu'il leur laissa, elles continuent encore cette bonne œuvre au grand soulagement des pauvres.

Nous ajouterons seulement à tout ce que nous avons dit quelques témoignages de reconnaissance que des personnes considérables des lieux où se firent ces charitables assistances rendirent par lettres à M. Vincent. Nous nous contenterons d'en produire seulement quelques-unes pour confirmer de plus en plus la vérité des choses qui ont été ci-dessus rapportées.

Le Révérend Père Raissant, chanoine régulier de l'ordre de

[redacted]

Saint-Augustin et curé de la ville de Ham, lui en écrivit en ces termes :

« Le missionnaire que vous avez envoyé en ces quartiers m'a laissé le soin de faire subsister l'assemblée de nos pieuses bourgeoises, et m'a laissé aussi du blé et de l'argent pour nourrir et entretenir les filles orphelines, à qui on apprend un métier capable dans peu de mois de leur faire gagner leur vie. Je leur fais le catéchisme, et une bonne religieuse de l'hôpital les fait prier Dieu et assister à la Messe tous les jours ; elles demeurent toutes ensemble dans une même maison : tous les malades de la ville sont bien assistés ; il y a un bon médecin qui les visite et qui ordonne de tout ce qui leur est nécessaire ; nous avons soin que rien ne leur manque ; nos bonnes dames s'y appliquent avec affection. Je n'aurais jamais osé espéré de voir dans cette pauvre ville de Ham ce que j'y vois présentement avec consolation et admiration tout ensemble, par un effet de la divine et toute céleste providence de Notre-Seigneur. Nous avons depuis peu retiré des mains de nos hérétiques une pauvre fille, laquelle fait fort bien ; ce qui a excité une servante huguenote de me venir trouver pour se convertir, voyant le soin qu'on a des pauvres et la charité qu'on exerce envers les malades. Nous l'avons déjà suffisamment instruite, et dans peu de jours elle fera son abjuration. Le même missionnaire m'a laissé de quoi pour assister les pauvres orphelins et orphelines, et les pauvres malades du gouvernement de Ham, et a disposé deux bons et vertueux curés pour m'assister en cet emploi jusqu'à son retour. C'est vous, Monsieur, qui êtes la cause de tous ces biens, et le premier moteur après Dieu, etc. »

M. de La Font, lieutenant-général de Saint-Quentin, lui écrivit la lettre suivante sur ce même sujet :

« Les charités qui sont, par la grâce de Dieu et par vos soins, envoyées en cette province, et si justement distribuées par ceux qu'il vous a plu commettre, ont donné la vie à des millions de personnes réduites par le malheur des guerres à la dernière extrémité, et je suis obligé de vous témoigner les très-humbles reconnaissances que tous ces peuples en ont. Nous avons vu la semaine passée jusqu'à quatorze cents pauvres réfugiés en cette ville, durant le passage des troupes, qui ont été nourris chaque jour de vos aumônes ; et il y en a encore dans la ville plus de mille, outre ceux de la campagne qui ne peuvent avoir d'autre nourriture que celle qui leur est donnée par votre charité. La misère est si grande qu'il ne reste plus d'habitants dans les villages qui aient seulement de la paille pour se coucher, et les plus qualifiés du pays n'ont pas de quoi subsister ; il y en a même qui pas-

[redacted]

sèdent pour plus de vingt mille écus de bien, et qui à présent n'ont pas un morceau de pain, et ont été deux jours sans manger. C'est ce qui m'oblige, dans le rang que je tiens et la connaissance que j'en ai, de vous supplier très-humblement d'être encore le père de cette patrie, pour conserver la vie à tant et tant de pauvres moribonds et languissants que vos prêtres assistent, et qui s'en acquittent très dignement. »

M. Simonnet, président et lieutenant-général de Réthel, lui témoigna sa reconnaissance en ces termes :

« Nous pouvons, sans contredit, trouver dans les charités que vous exercez la première forme de la dévotion chrétienne, puisque dans la primitive Église les chrétiens n'avaient qu'un cœur, et ne souffraient pas qu'il y eût aucun pauvre parmi eux sans être secouru et assisté : vous ne le souffrez pas non plus, Monsieur ; mais vous pourvoyez à leurs besoins avec tant d'ordre et tant de zèle, par les prêtres de votre Congrégation que vous y employez dans tous les lieux circonvoisins où les pauvres sont réduits à la pâture des bêtes, jusqu'à manger les chiens, ainsi que j'en ai vu les preuves : ils ont sauvé la vie à un nombre innombrable de personnes, et ont consolé et assisté les autres jusqu'à la mort. Ce sont là les effets de votre charité, etc. »

M. de Y, chanoine et depuis archidiacre de Reims, lui écrivit la lettre suivante : « C'est avec joie que je me suis chargé de vous rendre des actions de grâces au nom des pauvres de notre campagne pour toutes vos libéralités envers eux, sans lesquelles ils seraient morts de faim. Je voudrais pouvoir vous exprimer la gratitude qu'ils en ont, je vous ferais connaître que ces pauvres gens emploient le peu de forces qui leur restent à lever les mains au ciel pour attirer sur leur bienfaiteur les grâces du Dieu des miséricordes. On ne saurait vous exprimer comme il faudrait la pauvreté de cette province ; car tout ce qu'on en dit est au-dessous de la vérité ; aussi aurez-vous plus de créance aux avis que vous en donnent MM. les prêtres de votre Congrégation, desquels le zèle et l'équité paraissent si manifestement en la distribution des aumônes, qu'un chacun en est grandement édifié ; et, pour moi, je vous rends grâces en mon particulier de nous les avoir envoyés pour le bon exemple qu'ils nous ont donné. »

Feu M. Soüyn, bailli de la ville de Reims, homme de grande probité, écrivant à M. Vincent sur le même sujet : « Je crois, lui dit-il, que l'on vous aura fait voir le mémoire que j'ai envoyé à Paris de l'état auquel j'ai trouvé ici l'ouvrage de votre charité, et les assistances corporelles et spirituelles que vous procurez aux pauvres de la campagne, à l'imitation de notre divin Maître et Sauveur, dont vous

[redacted]

vous rendez de plus en plus le parfait imitateur. Deux de vos prêtres sont venus en cette ville, l'un pour prendre l'argent de l'aumône, pour n'en pouvoir trouver dans les lieux de sa résidence, qui sont dénués de tout, et l'autre pour enlever partie d'une quantité de grains qu'il a achetés ici, et les faire conduire à Saint-Souplet pour la nourriture de ses pauvres. Ainsi, chacun travaille heureusement sous vos auspices au soulagement des misérables, tandis que vous vous employez de delà à enflammer ce feu divin qui produit cet or qu'on répand dans la Picardie et dans la Champagne pour le secours des pauvres affligés. J'attends ici M. N., à qui vous avez donné la direction générale d'un si grand œuvre, pour l'établissement de nos quartiers d'hiver, j'entends des hôpitaux et de la subsistance des pauvres curés. Notre magasin de l'orge, qui provient de vos aumônes, s'emplit toujours pour faire quelques distributions pendant le mauvais temps. Continuez, Monsieur, ces soins charitables qui conservent la vie mortelle à tant de pauvres gens, et qui leur procurent le bonheur de l'éternelle, par toutes les assistances spirituelles qu'on leur rend, et particulièrement par l'administration des sacrements, qui cesserait sans doute en beaucoup de lieux de notre diocèse sans votre secours. »

Nous omettons quantité d'autres lettres qui contiennent plusieurs semblables témoignages de reconnaissance; il suffira de dire, pour conclusion de ce chapitre, que depuis qu'on a commencé à visiter ces deux provinces jusqu'après la publication de la paix générale, on y a envoyé de Paris pour plus de cinq cent mille livres d'aumônes, tant en argent qu'en habits, ornements, etc. Et ces aumônes ont été, par la direction de M. Vincent, distribuées avec tant d'ordre et de prudence, qu'elles ont suffi non-seulement pour sauver la vie du corps à un nombre infini de pauvres peuples, mais aussi pour entretenir un grand nombre de curés dans leurs paroisses, lesquelles ils auraient été contraints d'abandonner, n'y pouvant pas vivre sans cette assistance; pour remettre plusieurs églises, qui avaient été pillées et ruinées, en état d'y pouvoir célébrer la sainte Messe ; pour retirer un grand nombre de filles, même de naissance, du péril imminent où elles étaient de perdre ce qu'elles devaient tenir plus cher que la vie; pour procurer retraite à un nombre innombrable de pauvres petits enfants orphelins qui étaient dans le dernier abandon ; enfin pour procurer le salut éternel à un très-grand nombre d'âmes, par les sacrements et autres secours spirituels qui leur ont été conférés dans leur plus grande nécessité par les prêtres de la Mission.

« Certes, disait un jour M. Vincent, faisant réflexion sur toutes

ces choses, on ne peut penser qu'avec admiration à ces grandes aumônes que Dieu a inspiré de faire, et au grand nombre de vêtements, draps, couvertures, chemises, chaussures, etc., qu'on a fournis pour toutes sortes de personnes, hommes, femmes, enfants, et même pour des prêtres ; non plus qu'à la quantité d'aubes, chasubles, missels, ciboires, calices et autres ornements qu'on a envoyés pour les églises, qui étaient dépouillées à tel point, que sans ces secours la célébration des saints Mystères et les exercices de la religion chrétienne en étaient bannis, et ces lieux sacrés n'auraient servi qu'à des usages profanes. C'était véritablement un spectacle qui donnait de l'édification de voir les maisons des Dames de la Charité de Paris remplies de toutes ces hardes, et qui étaient devenues comme des magasins et boutiques de marchands en gros. Ces dames-là sans doute auront dans le ciel la couronne des prêtres, pour le zèle et la charité qu'elles ont eus de revêtir Jésus-Christ en ses autels, en ses prêtres, et en ses pauvres membres. »

CHAPITRE XII.

CE QUE M. VINCENT A FAIT POUR L'EXTIRPATION DES NOUVELLES ERREURS DU JANSÉNISME.

Cet humble et fidèle serviteur de Dieu a pu dire, à l'imitation du patriarche Job, sur le sujet des nouvelles erreurs qui ont troublé l'Église en ce dernier siècle[1], que ce qu'il craignait le plus lui était arrivé, et qu'il s'était trouvé engagé dans une occasion dont il avait toujours redouté la rencontre, comme très-périlleuse.

« J'ai toute ma vie appréhendé, disait-il une fois à sa Communauté, de me trouver à la naissance de quelque hérésie. Je voyais le grand ravage qu'avait fait celle de Luther et de Calvin, et combien de personnes de toutes sortes de conditions en avaient sucé le pernicieux venin, en voulant goûter les fausses douceurs de leur prétendue réforme. J'ai toujours eu cette crainte de me trouver enveloppé dans les erreurs de quelque nouvelle doctrine, avant que de m'en apercevoir. Oui, toute ma vie, j'ai appréhendé cela. » Il a répété diverses fois la même chose à d'autres personnes de vertu et de confiance.

[1] Timor, quem timebam, evenit mihi; et quod verebar, accidit. *Job*, 3.

[redacted]

Néanmoins Dieu par une conduite particulière de sa providence a voulu que ce qu'il craignait soit arrivé pendant sa vie, ayant permis que de son temps le Jansénisme ait pris naissance dans l'Église, et même qu'avant que cette nouvelle hérésie parût, il se trouvât comme dans quelque liaison avec un des premiers auteurs. Mais ce n'était que pour faire davantage éclater la fermeté de sa foi et la vigueur de son zèle, et pour le mettre dans l'Église comme une colonne de fer et comme un mur d'airain, ainsi qu'il est dit d'un ancien prophète, pour soutenir et pour défendre la vérité.

Dieu donc le voulant préparer et prémunir de bonne heure contre la contagion de ces nouvelles erreurs, permit qu'avant qu'elles se fussent produites, il contractât quelque amitié particulière avec un abbé originaire de sa province, lequel, après un assez long séjour dans l'université de Louvain, étant de retour en France, et y ayant amené avec lui Jansénius, qui avait été le compagnon de ses études et le confident de ses desseins, commença à débiter peu à peu, et seulement dans les conversations particulières, la nouvelle doctrine qu'il avait conçue et projetée, pour réformer, comme il le prétendait, l'Église tant en sa discipline qu'en plusieurs points de la foi.

Cet abbé ayant fait quelques voyages en son pays et en quelqu'autre province de la France, ne trouva point de lieu plus propre pour semer ses erreurs que la ville de Paris, où il rencontra plusieurs esprits disposés à l'écouter, soit par le mouvement d'une vaine curiosité, soit par le désir de se rendre considérables, en apprenant de lui une nouvelle doctrine inconnue, comme il disait, depuis plusieurs siècles aux docteurs scolastiques.

M. Vincent voyant l'estime que plusieurs faisaient de ce sien compatriote, à cause de l'érudition et des autres bonnes qualités d'esprit qu'ils croyaient être en lui, se persuada que sa conversation ne pouvait lui être qu'avantageuse, et à toute sa Compagnie qui n'était alors qu'en son berceau. Pour cela il se mit à le fréquenter et cette fréquentation fit naître entre eux une communication assez particulière : M. Vincent, comme une mystique abeille, n'ayant autre dessein que d'en tirer le miel d'une bonne doctrine, et de quelques salutaires conseils qu'il y pensait trouver ; et cet abbé, au contraire, voulant se servir de cette fréquentation et amitié pour lui faire sucer le venin de de ses erreurs et de ses maximes pernicieuses, et ensuite les communiquer à toute sa Compagnie, par le moyen de laquelle il les pourrait répandre en plusieurs autres lieux. C'est pourquoi, comme il le voyait dans la disposition de l'écouter, il commença à lui découvrir petit à petit quelques-uns de ses sentiments particuliers qu'il couvrait de si

beaux prétextes, et entremêlait parmi d'autres choses si bonnes et si saintes, qu'un esprit moins éclairé que celui de M. Vincent eût eu peine à s'en apercevoir.

Ce fidèle serviteur de Dieu fut d'abord surpris d'entendre une doctrine et des maximes si extraordinaires; et plus il allait avant dans cette découverte, plus aussi les sentiments de cet abbé lui paraissaient suspects, et même dangereux. Un jour entre autres, étant tombés en discourant ensemble sur quelque point de la doctrine de Calvin, il fut fort étonné de voir cet abbé prendre le parti et soutenir l'erreur de cet hérésiarque. Sur quoi lui ayant représenté que cette doctrine le Calvin était condamnée de l'Église, l'abbé lui répondit que Calvin ı'avait pas eu tant mauvaise cause, mais qu'il l'avait mal défendue, t ajouta ces paroles latines : *Benè sensit, malè locutus est.*

Une autre fois, comme cet abbé s'échauffait à soutenir une doctrine ıi avait été condamnée par le concile de Trente, M. Vincent, croyant ıe la charité l'obligeait de lui en faire quelque avertissement, lui dit : Monsieur, vous allez trop avant. Quoi! voulez-vous que je croie ıtôt à un docteur particulier comme vous, sujet à faillir, qu'à toute glise, qui est la colonne de vérité? Elle m'enseigne une chose, et s en soutenez une qui lui est contraire. O Monsieur! comment -vous préférer votre jugement aux meilleures têtes du monde, et ıt de saints prélats assemblés au concile de Trente, qui ont décidé oint? Ne me parlez point de ce concile, repartit cet abbé, c'était oncile du pape et des scolastiques, où il n'y avait que brigues e cabales. »

paroles téméraires d'un esprit enivré de sa propre estime, et ommençait à s'égarer du droit chemin de la vérité, obligèrent rs M. Vincent, qui avait un singulier respect pour toutes les ns de l'Église, de marcher avec plus de circonspection dans la sation de cet homme, qu'il voyait être très-dangereuse, et le se résoudre, s'il continuait dans ses emportements, de s'en out-à-fait. Et il fut encore plus confirmé dans cette résolu- une autre rencontre qui fut telle :

allé un jour pour le visiter, il le trouva dans sa chambre li- Bible; étant demeuré quelque temps sans lui rien dire, de iterrompre sa lecture, cet abbé tournant les yeux vers lui : vous, M. Vincent, dit-il, ce que je lis? C'est l'Écriture là-dessus il s'étendit beaucoup pour lui faire entendre que n donnait une intelligence parfaite, et quantité de belles our son explication; et ensuite il alla jusqu'à dire que la ture était plus lumineuse dans son esprit qu'elle n'était

[redacted]

en elle-même. » Ce sont ses propres termes, que M. Vincent a rapportés plusieurs fois.

Un autre jour M. Vincent, après avoir célébré la messe en l'église de Notre-Dame, étant allé visiter le même abbé, il le trouva enfermé dans son cabinet; d'où étant sorti quelque temps après, M. Vincent lui dit en souriant avec sa douceur et civilité ordinaire : « Avouez, Monsieur, que vous venez d'écrire quelque chose de ce que Dieu vous a donné en votre oraison du matin. » A quoi l'abbé, après l'avoir convié de s'asseoir, répondit : « Je vous confesse que Dieu m'a donné et me donne de grandes lumières. Il m'a fait connaître qu'il n'y a plus d'Église. » Et sur ce qu'il vit M. Vincent tout surpris de ce discours, il reprit : « Non, il n'y a plus d'Église. Dieu m'a fait connaître qu'il y a plus de cinq ou six cents ans qu'il n'y a plus d'Église. Avant cela l'Église était comme un grand fleuve qui avait ses eaux claires; mais maintenant ce qui nous semble l'Église n'est plus que la bourbe : le lit de cette belle rivière est encore le même, mais ce ne sont pas les mêmes eaux. — Quoi, Monsieur! lui dit M. Vincent, voulez-vous plutôt croire vos sentiments particuliers que la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel a dit qu'il édifierait son Église sur la pierre, et que les portes de l'enfer ne prévaudraient point contre elle? L'Église est son épouse, il ne l'abandonnera jamais; et le Saint-Esprit l'assiste toujours. » Cet abbé lui répondit : « Il est vrai que Jésus a édifié son Église sur la pierre; mais il y a temps d'édifier, et temps de détruire. Elle était son épouse; mais c'est maintenant une adultère et une prostituée; c'est pourquoi il l'a répudiée, et il veut qu'on lui en substitue une autre qui lui sera fidèle. » M. Vincent, lui ayant répliqué qu'il s'éloignait fort du respect qu'il devait à la vérité, ajouta qu'il se devait entièrement défier de son propre esprit, qui était si préoccupé de mauvais sentiments, et après quelques contestations ils se séparèrent.

Toutes ces choses ont été dites par M. Vincent même, en diverses occasions, tant à quelques-uns de sa Compagnie, qu'à plusieurs personnes du dehors qui l'ont témoigné. Mais il n'en a jamais parlé qu'avec douleur, et seulement quand il s'y voyait obligé par quelque raison de charité, pour désabuser ou pour prémunir les esprits contre les surprises des nouveaux dogmatistes.

Mais appréhendant dès lors que cet abbé, aveuglé de la vaine opinion de sa propre suffisance, et poussé par l'esprit de présomption et de superbe, ne s'allât précipiter dans l'abîme de quelque nouvelle hérésie, où il en pourrait entraîner avec lui beaucoup d'autres, il crut être obligé, tant par le devoir de leur ancienne amitié que par la

loi de la charité chrétienne, de faire un dernier effort pour l'en tirer, et d'user envers lui du remède de la correction fraternelle.

Dans ce dessein il s'en alla un jour le trouver chez lui par forme de visite; et après avoir préparé son esprit par quelques entretiens convenables pour bien recevoir le remède qu'il lui voulait appliquer, il lui parla ensuite de l'obligation qu'il avait de soumettre son jugement à l'Église, et d'avoir plus de respect et de déférence pour le saint concile de Trente qu'il n'en avait témoigné; et descendant au particulier de quelques propositions erronées qu'il avait soutenues, il lui fit voir qu'elles étaient contraires à la doctrine de l'Église, et qu'il se faisait un grand tort de s'engager dans ce labyrinthe d'erreurs, et encore plus d'avoir voulu y engager et lui et toute sa Congrégation; qu'il le conjurait au nom de Notre-Seigneur de s'en retirer au plus tôt.

On n'a pas su tout le détail de cet entretien, mais seulement que M. Vincent lui parla avec tant de force qu'il en demeura comme interdit; en sorte qu'il ne lui répondit pas pour lors un seul mot : néanmoins il eut peine à digérer cet avertissement, qui lui était demeuré sur le cœur; et étant allé depuis en son abbaye, il écrivit environ un mois après une grande lettre à M. Vincent pour se justifier; nous en rapporterons fidèlement ici quelques extraits :

« La disposition d'humilité (lui mande cet abbé) que vous avez au fond du cœur, pour croire à ce que l'on vous ferait voir dans les saints livres, me fait assez connaître qu'il n'y avait rien de plus facile que de vous faire consentir par le témoignage même de vos yeux à ce que vous détestez maintenant comme des erreurs : mais quand je vous ouïs dans la suite de votre fraternelle admonition ajouter cette cinquième correction aux autres quatre, de ce qu'autrefois je vous avais dit en particulier que j'avais envie de vous rendre un bon office et à toute votre maison, en vous dressant des articles sur des choses qui regardent votre institut, je jugeai que ce n'était pas le temps de se défendre; et j'ai facilement supporté cela d'un homme qui m'avait honoré dès longtemps de son amitié, et qui était dans Paris en créance d'un parfaitement homme de bien. Il m'est seulement resté cette admiration dans l'âme, que vous qui faites profession d'être si doux et si retenu partout, vous ayez pris sujet d'un soulèvement qui s'est fait contre moi de vous joindre aux autres pour m'accabler, ajoutant cela de plus à leurs excès, que vous avez entrepris de me le venir dire à moi-même dans mon propre logis : ce que nul des autres n'avait osé faire. J'ose vous dire qu'il n'y a aucun de ces Messieurs les prélats qui hantent chez vous avec qui je ne demeure d'accord, et que je ne fasse autoriser de leurs suffrages toutes mes opinions, quand il me

[redacted]

plaira de leur en parler à loisir ; et tant s'en faut qu'ils s'y opposent, qu'ils en seront ravis et m'en remercieront. »

Et après quelques autres saillies de sa bile échauffée et de la présomption de son esprit, qui lui faisaient rejeter tous les avertissements charitables de ce fidèle ami, il ajouta à la fin de sa lettre :

« Je prétendais vous ôter de certaines pratiques que j'ai toujours tolérées en votre discipline, voyant l'attache que vous y aviez, avec une résolution d'autant plus forte de vous y tenir qu'elle était autorisée par l'avis des grands personnages que vous consultiez. Je n'ai garde après de dire les pensées que j'avais que Dieu, à mon avis, ne les agréait point : car il n'y a qu'une véritable simplicité dans laquelle on les peut faire, qui est plus rare que la grâce commune des chrétiens, et si rare que j'oserais bien dire d'elle ce qu'un bienheureux de notre temps a dit des directeurs des âmes, que de dix mille qui en font profession, à peine y en a-t-il un à choisir ; il n'y a, dis-je, que cette simplicité qui les puisse rendre excusables devant Dieu : j'aurai néanmoins la patience qu'il a lui-même de vous laisser faire, et demeurerai dans la même volonté que je vous ai témoignée de vous y servir par condescendance, si je ne l'ai pu par une entière approbation. »

Cette lettre fait assez connaître le dessein qu'avait alors cet abbé d'attirer M. Vincent à son parti, et d'insinuer ses sentiments et ses maximes erronées dans la Congrégation de la Mission ; mais Dieu par une grâce toute spéciale a préservé et le père et les enfants de cette contagion d'erreurs, et les a toujours maintenus dans une fidèle et sincère profession de toutes les vérités orthodoxes que l'Église reconnait et enseigne.

Quelque temps après, cet abbé, persistant toujours à débiter secrètement sa mauvaise doctrine, fut mis en prison par ordre du roi, et les écrits et papiers qui furent trouvés dans son cabinet saisis, entre lesquels se trouva le projet qu'il avait fait et gardé de la lettre dont nous venons de parler, laquelle par ce moyen fut divulguée ; et même il fut interrogé par la justice sur les choses dont elle dit que M. Vincent l'avait averti. On espérait que sa détention pourrait humilier son esprit et lui faire ouvrir les yeux pour se reconnaître ; mais elle ne fut pas assez longue pour cela : car ceux qui lui adhéraient ayant à force de sollicitations procuré son élargissement, Dieu par un secret jugement le retira bientôt après de cette vie.

Environ ce même temps furent mis en lumière deux pernicieux livres qui avaient passé par les mains de cet abbé : l'un pour montrer que saint Pierre et saint Paul avaient reçu de Dieu une égale

ısance pour gouverner l'Église, afin d'impugner par ce moyen ité du chef de cette Église. L'autre était l'Augustin de Jansénius, depuis a fait tant de bruit et causé tant de divisions en France ans toute l'Église. M. Vincent, qui connaissait combien dange-.e était la source d'où procédait cette nouvelle doctrine, crut être gé de s'y opposer et de faire tout ce qu'il pourrait pour en pro-:r la condamnation.

our le premier, entre autres choses qu'il fit, il écrivit une lettre cardinal, en date du 4 octobre 1646, dans laquelle il lui parla en ermes :

Je supplie très-humblement Votre Éminence d'agréer que je lui sse quelques écrits contre l'opinion des deux chefs, saint Pierre int Paul, composés par un des plus savants théologiens que nous ıs, et des plus honnêtes hommes, qui ne veut point être nommé. appris par la Gazette de Rome que l'on y examine le livre qu'il te, et que deux docteurs de Sorbonne y sont qui soutiennent que ctrine de ce livre est celle de leur Faculté. Et cette même Faculté ıt été informée qu'on lui attribuait cette opinion de deux chefs, assemblée et a député vers M. le nonce pour désavouer ces doc-, et l'assurer qu'elle est de sentiment contraire, et pour le sup- en même temps de faire en sorte que la prochaine Gazette fasse tion qu'on lui attribue à faux cette doctrine.

C'est ce qui a mu ce bon et vertueux personnage à m'apporter ırd'hui ces écrits, à dessein que je les envoie à Rome, pour ser-.e mémoire à ceux que Sa Sainteté a députés pour examiner ledit . Ils trouveront dans cet ouvrage des passages qu'on rapporte la prétendue égalité de saint Paul avec saint Pierre réfutés par ıêmes auteurs qu'on allégue, les uns après les autres. »

ısuite de cette lettre, le livre des deux chefs fut censuré et con-ıé par le Saint-Siége, et M. Vincent eut la consolation de voir le des sollicitations qu'il avait faites à ce sujet.

ıant au livre de Jansénius, M. Vincent reconnut bientôt que ıt un ramas de toute la doctrine que ce défunt abbé lui avait dé- par parcelles dans les entretiens qu'il avait eus diverses fois lui, et que le venin de cette nouvelle doctrine était d'autant à craindre que le prétexte dont on le couvrait, de vouloir re-re la théologie dans sa première pureté, paraissait plus spé-.. C'est pourquoi, comme il en avait une plus particulière con-ance, il crut être plus étroitement obligé de procurer quelque ote pour prémunir les esprits contre cette dangereuse lecture, tendant que l'autorité de l'Église y apportât un dernier et sou-

[redacted]

verain remède. Pour cet effet, il sollicita plusieurs personnes d'érudition et de piété de mettre la main à la plume pour réfuter les erreurs de ce mauvais livre; et entre les autres feu M. de Raconis, évêque de Lavaur, auquel il donna plusieurs avis sur ce sujet, et avec lequel il agissait de concert pour arrêter le cours de cette mauvaise doctrine. Ce que l'on découvre par diverses lettres que le même seigneur évêque lui écrivit en ce temps-là, desquelles il suffira de rapporter ici celle qui suit, où il parle en ces termes :

« Depuis hier que j'eus l'honneur de vous entretenir, j'ai vu M. le prince de Condé sur le sujet de Jansénius. Je l'ai trouvé tout plein de feu et de lumières contre les erreurs de cet auteur; il m'a extrêmement encouragé à continuer mon travail, et à seconder votre zèle pour la défense de l'Église, dont je lui ai parlé bien au long, et dont il a été ravi. Il m'a commandé deux choses : la première, de voir M. le nonce, et de lui dire de sa part qu'il serait bien aise de le pouvoir trouver en quelque église pour lui parler de cette affaire, et lui montrer la nécessité absolue qu'il y a, et pour l'Eglise et pour l'État, de répondre à cet auteur. Ce que j'ai exécuté aussitôt, et ai vu M. le nonce, qui est convenu, après un assez long pourparler, que je lui enverrais un catalogue des erreurs de Jansénius qui ont autrefois été condamnées, ou par les conciles, ou par les papes; ce que j'ai promis de faire. De là je suis retourné chez M. le prince, qui a été extrêmement satisfait de cette résolution, et m'a assuré qu'il en représentera hautement l'importance à la reine et à M. le cardinal Mazarin; et m'a renouvelé le second commandement qu'il m'avait fait, qui était de vous assurer de son zèle en cette affaire, afin de l'avancer conjointement avec vous. »

Or d'autant que cette mauvaise doctrine infectait de jour en jour plusieurs esprits qui se portaient facilement à embrasser ces nouveautés, M. Vincent ayant été appelé par la reine-mère dans ses conseils dès le commencement de la régence, il fit voir dès lors à Sa Majesté et à M. le cardinal Mazarin combien il importait au bien de la religion et de l'État de ne point mettre dans les bénéfices ni dans les charges ceux qui en seraient soupçonnés. Et sachant que les chaires des professeurs et des prédicateurs sont les sources publiques où l'on doit puiser les eaux salutaires pour la doctrine et pour les mœurs, il s'employa dans les occasions, autant qu'il lui fut possible, afin qu'elles fussent remplies par des personnes bien établies dans les sentiments communs de l'Eglise, faisant faire à cette intention des prières particulières, et usant des autres voies que sa charité lui découvrait.

Il communiquait souvent avec M. le nonce et avec M. le chancelier

touchant les moyens d'arrêter le cours de cette mauvaise doctrine; et une fois entre autres, ayant appris qu'on voulait soutenir quelque thèse suspecte du Jansénisme dans une maison religieuse, il s'employa auprès d'eux, afin de la faire supprimer par leur autorité, comme elle fut en effet. Voici ce qu'il en écrivit à un très-vertueux prélat :

« Monseigneur, un religieux de cette ville ayant fait une thèse où il a avancé une proposition qui tient du Jansénisme, et qui a été condamnée par la Sorbonne, M. le chancelier a fait défendre l'assemblée et les disputes qui se devaient faire sur ce sujet. A quoi le supérieur ayant fait quelque difficulté, il l'envoya quérir, et lui dit que s'il y contrevenait, il savait bien le moyen de le ranger à son devoir, lui et tous les siens. Il lui ordonna d'aller trouver M. le nonce, lui fit de grands reproches de n'avoir pas empêché que cette thèse parût, et le menaça, avec tous ceux des siens qui favoriseraient cette doctrine, de les faire châtier, et d'en écrire au Pape et au Général. Ce supérieur et toute sa communauté ont ensuite eux-mêmes puni ce religieux, l'ayant déclaré incapable de toutes charges et offices dans l'ordre, et privé de voix active et passive, et puis ils l'ont chassé de leur maison. Cela fait espérer que si l'on tient désormais la main de la sorte pour empêcher de telles entreprises, cette pernicieuse doctrine pourra enfin se dissiper. »

C'est ainsi que ce fidèle serviteur de Dieu ne perdait aucune occasion pour empêcher que ces erreurs ne fissent de plus grands dégâts dans l'Église.

Cependant, comme le mal prenait toujours de nouveaux accroissements, et que, nonobstant tous les efforts qu'on faisait pour s'opposer à son progrès, il ne laissait pas de se répandre de tous côtés, et commençait à mettre la division non-seulement dans les écoles, mais aussi dans les communautés religieuses, et passait jusque dans les familles séculières, et même semblait en quelque façon menacer la tranquillité de l'État; M. Vincent voyant ces maux, et prévoyant les funestes effets qu'ils pouvaient produire, gémissait incessamment devant Dieu, et pensait souvent en lui-même par quel moyen on en pourrait arrêter le cours. Il employa beaucoup de prières et de mortifications pour apaiser la colère de Dieu, et obtenir de sa bonté infinie qu'il lui plût détourner les malheurs qui étaient à craindre de ces commencements. Ses prières et ses larmes ne furent pas sans effet; car il apprit bientôt après que plusieurs prélats de ce royaume, portés d'un saint zèle pour la conservation de la foi et de la religion catholique, avaient résolu de recourir au Saint-Siége apostolique pour remédier plus promptement et plus efficacement à ces désordres.

[redacted]

Il en fut fort consolé, et loua fort leur résolution, dont il crut devoir donner avis à quelques autres prélats de sa connaissance, pour les convier de se joindre aux premiers. Voici en quels termes il écrivit à quelques-uns sur ce sujet au mois de février 1651 :

« Les mauvais effets que produisent les opinions du temps ont fait résoudre un bon nombre de nosseigneurs les prélats du royaume d'écrire à N. S. P. le Pape, pour le supplier de prononcer sur cette doctrine.

« Les raisons particulières qui les y ont portés sont, premièrement, que par ce remède ils espèrent que plusieurs se tiendront aux opinions communes, qui sans cela pourraient s'en écarter : comme il est arrivé de tous quand on a vu la censure des deux chefs.

« Secondement, c'est que le mal pullule, parce qu'il semble être toléré.

« Troisièmement, on pense à Rome que la plupart de nosseigneurs les évêques de France sont dans ces sentiments nouveaux : et il importe de faire voir qu'il y en a très-peu.

« Quatrièmement enfin, ceci est conforme au saint concile de Trente, qui veut que, s'il s'élève des opinions contraires aux choses qu'il a déterminées, on ait recours aux Souverains Pontifes pour en ordonner. Et c'est ce qu'on veut faire, Monseigneur, ainsi que vous verrez par la même lettre, laquelle je vous envoie, dans la confiance que vous aurez agréable de la signer après une quarantaine d'autres prélats qui l'ont déjà signée, dont voici la liste, etc. »

Outre cette lettre circulaire qu'il envoya à quelques prélats, il en écrivit une particulière a l'un d'eux, duquel il n'avait point reçu de réponse. Voici en quels termes :

« De Paris, ce 23 avril 1651.

« Monseigneur, il y a quelques mois que je me donnai la confiance de vous envoyer la copie d'une lettre que la plupart de nosseigneurs les prélats du royaume désiraient envoyer à notre saint-père le Pape pour le supplier de prononcer sur les points de la nouvelle doctrine, afin que, si vous aviez agréable d'être du nombre, il vous plût de la signer. Et comme je n'ai eu l'honneur d'en recevoir aucune, j'ai sujet de craindre que vous ne l'ayez pas reçue, ou qu'un mauvais écrit que ceux de cette doctrine ont envoyé partout pour détourner nosdits seigneurs les prélats de ce dessein, ne vous retînt en suspens sur cette proposition. Ce qui fait, Monseigneur, que je vous en envoie une seconde copie, et que je vous supplie au nom de Notre-Seigneur de considérer la nécessité de cette lettre par l'étrange division qui se met dans les familles, dans les villes et dans les universités : c'est un

[redacted]

feu qui s'enflamme tous les jours, qui altère les esprits et qui menace l'Église d'une irréparable désolation, s'il n'y est remédié promptement.

« De s'attendre à un concile universel, l'état des affaires présentes ne permet pas qu'il se fasse ; et puis, vous savez le temps qu'il faut pour l'assembler et combien il en a fallu pour le dernier qui s'est fait. Ce remède est trop éloigné pour un mal si pressant. Qui est-ce donc qui remédiera à ce mal ? Il faut sans doute que ce soit le Saint-Siége, non-seulement à cause que les autres voies manquent, mais parce que le concile de Trente, en sa dernière session, lui renvoie la décision des difficultés qui naîtront touchant ce qu'il a décrété. Or, si l'Église se trouve dans un concile universel canoniquement assemblé comme celui-là, et si le Saint-Esprit conduit la même Église, comme il n'est pas permis d'en douter, pourquoi ne suivra-t-on pas la lumière de cet Esprit, qui déclare comment il se faut comporter en ces occasions douteuses, qui est de recourir au Souverain Pontife ? Cette seule raison, Monseigneur, fait que je vous compte au nombre de soixante prélats qui ont déjà signé cette lettre sans autre concert qu'une simple proposition, outre plusieurs autres qui la doivent signer.

« Si quelqu'un estimait qu'il ne se doit pas déclarer si avant sur une matière de laquelle il doit être le juge, on lui pourrait répondre que par les raisons ci-dessus il paraît qu'il n'y doit point avoir de concile, et par conséquent qu'il ne peut y être juge. Mais supposons le contraire, le recours au Pape ne serait pas un empêchement ; car les Saints lui ont autrefois écrit contre les nouvelles doctrines et n'ont pas laissé d'assister comme juges aux conciles où elles ont été condamnées.

« Si d'aventure il repartait que les Papes imposent silence sur cette matière, ne voulant qu'on en parle, qu'on en dispute ni qu'on en écrive, on leur pourrait dire aussi que cela ne se doit pas entendre à l'égard du Pape, qui est le chef de l'Église, auquel tous les membres doivent avoir rapport ; mais que c'est à lui que nous devons recourir pour être assurés dans les doutes et les agitations. A qui donc se pourrait-on adresser ? et comment saurait Sa Sainteté les troubles qui s'élèvent, si on ne les lui mande pour y remédier ?

« Si un autre craignait, Monseigneur, qu'une réponse tardive ou moins décisive de notre Saint-Père augmenterait la hardiesse des adversaires, je pourrais l'assurer que Monseigneur le nonce a dit avoir nouvelle de Rome que dès que Sa Sainteté verra une lettre du roi et une autre d'une bonne partie de messieurs nos prélats de France, elle prononcera sur cette doctrine. Or, il y a résolution prise de la

[redacted]

part de Sa Majesté pour écrire ; et M. le premier président a dit aussi que, pourvu que la bulle du Saint-Siége ne porte pas avoir été donnée par l'avis de l'inquisition de Rome, elle sera reçue et vérifiée au Parlement.

« Mais que gagnera-t-on, dira un troisième, quand le Pape aura prononcé, puisque ceux qui soutiennent ces nouveautés ne se soumettront pas ? Cela peut être vrai de quelques-uns qui ont été de la cabale de feu M. N., qui non-seulement n'avait pas disposition de se soumettre aux décisions du Pape, mais même ne croyait pas aux conciles. Je le sais, Monseigneur, pour l'avoir fort pratiqué, et ceux-là se pourront obstiner comme lui, aveuglés de leur propre sens ; mais pour les autres qui ne les suivent que par l'attrait qu'ils ont aux choses nouvelles, ou par quelque liaison d'amitié ou de famille, ou parce qu'ils pensent bien faire, il y en aura peu qui ne s'en retirent, plutôt que de se rebeller contre leur propre et légitime Père. Nous avons vu l'expérience en ceci au sujet du livre des deux chefs et du Catéchisme de la Grâce ; car sitôt qu'on a su qu'ils étaient censurés, on n'en a plus parlé. Et partant, Monseigneur, il est grandement à désirer que tant d'âmes soient désabusées du reste, comme elles sont de cela, et que l'on empêche de bonne heure que d'autres n'entrent dans une faction si dangereuse que celle-ci. L'exemple d'un nommé Labadie est une preuve de la malignité de cette doctrine. C'est un prêtre apostat qui passait pour grand prédicateur, lequel, après avoir fait beaucoup de dégât en Picardie et depuis en Gascogne, s'est fait huguenot à Montauban ; et, par un livre qu'il a fait de sa prétendue conversion, il déclare qu'ayant été Janséniste il a trouvé que la doctrine qu'on y tient est la même créance qu'il a embrassée. Et en effet, Monseigneur, les ministres se vantent dans leurs prêches, parlant de ces gens-là, que la plupart des catholiques sont de leur côté, et que bientôt ils auront le reste. Cela étant, que ne doit-on pas faire pour éteindre ce feu qui donne de l'avantage aux ennemis jurés de notre religion ? Qui ne se jettera sur ce petit monstre qui commence à ravager l'Église, et qui enfin la désolera si on ne l'étouffe en sa naissance ? Que ne voudraient avoir fait tant de braves et de saints évêques qui sont à cette heure, s'ils avaient été du temps de Calvin ? On voit maintenant la faute de ceux de ce temps-là qui ne s'opposèrent pas fortement à une doctrine qui devait causer tant de guerres et de divisions. Aussi y avait-il bien de l'ignorance pour lors. Mais à présent que nosseigeurs les prélats sont plus savants, ils se montrent aussi plus zélés. Tel est monseigneur de Cahors, qui m'écrivit dernièrement qu'on lui avait adressé un libelle diffamatoire contre ladite lettre. C'est, dit-il,

[redacted]

l'esprit de l'hérésie qui ne peut souffrir les justes corrections et réprimandes, et se jette incontinent avec violence dans les calomnies : nous voici aux mains, où j'ai toujours cru qu'il en fallait venir. Et parce que je l'avais prié de se conserver au sujet d'un accident qui lui est arrivé : Je vous assure, me dit-il, que je le ferai, quand ce ne serait que pour me trouver dans le combat que je prévois qu'il nous faudra avoir; et j'espère qu'avec l'aide de Dieu nous les vaincrons. Voilà les sentiments de ce bon prélat. On n'en attend pas d'autres de vous, Monseigneur, qui annoncez et faites annoncer en votre diocèse les opinions communes de l'Église, et qui, sans doute, serez bien aise de requérir que notre Saint-Père fasse faire le même partout pour réprimer ces opinions nouvelles qui symbolisent tant avec les erreurs de Calvin. Il y va certes de la gloire de Dieu, du repos de l'Église, et, j'ose dire, de celui de l'État. Ce que nous voyons plus clairement à Paris qu'on ne peut se l'imaginer ailleurs. Sans cela, Monseigneur, je n'eusse eu garde de vous importuner d'un si long discours. Je supplie très-humblement votre bonté de me le pardonner, puisque c'est elle qui m'a fait prendre cette confiance, etc. »

Entre les autres évêques auxquels M. Vincent écrivit sur ce sujet, il y en eut deux qui lui firent une réponse commune, par laquelle ils lui exposaient quelques raisons pour lesquelles ils n'avaient pas jugé devoir signer cette lettre : c'est pourquoi il leur écrivit celle qui suit, dans laquelle on peut voir des marques bien expresses de son esprit et de son zèle :

« Messeigneurs, j'ai reçu avec le respect que je dois à votre vertu et à votre dignité la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur la fin du mois de mai, pour réponse aux miennes sur le sujet des questions du temps, où je vois beaucoup de pensées dignes du rang que vous tenez dans l'Église, lesquelles semblent vous faire incliner à tenir le parti du silence dans les contentions présentes. Mais je ne laisserai pas de prendre la liberté de vous représenter quelques raisons qui pourront peut-être vous porter à d'autres sentiments; et je vous supplie, Messeigneurs, prosterné en esprit à vos pieds, de l'avoir agréable.

« Et premièrement, sur ce que vous témoignez appréhender que le jugement qu'on désire de Sa Sainteté ne soit pas reçu avec la soumission et obéissance que tous les chrétiens doivent à la voix du souverain Pasteur, et que l'esprit de Dieu ne trouve pas assez de docilité dans les cœurs pour y opérer une vraie réunion, je vous représenterais volontiers que quand les hérésies de Luther et de Calvin, par exemple, ont commencé à paraître, si on avait attendu de les con-

damner jusqu'à ce que leurs sectateurs eussent paru disposés à se soumettre et à se réunir, ces hérésies seraient encore au nombre des choses indifférentes à suivre ou à laisser, et elles auraient infecté plus de personnes qu'elles n'ont fait. Si donc ces opinions, dont nous voyons les effets pernicieux dans les consciences, sont de cette nature, nous attendrons en vain que ceux qui les sèment s'accordent avec les défenseurs de la doctrine de l'Église; car c'est ce qu'il ne faut point espérer, et ce qui ne sera jamais; et de différer d'en obtenir la condamnation du Saint-Siége, c'est leur donner temps de répandre leur venin, et c'est aussi dérober à plusieurs personnes de condition et de grande piété le mérite de l'obéissance qu'ils ont protesté de rendre aux décrets du Saint-Père aussitôt qu'ils les verront; ils ne désirent que savoir la vérité, et, en attendant l'effet de ce désir, ils demeurent toujours de bonne foi dans ce parti qu'ils grossissent et fortifient par ce moyen, s'y étant attachés par l'apparence du bien et de la réformation qu'ils prêchent, qui est la peau de brebis dont les véritables loups se sont toujours couverts pour abuser et séduire les âmes.

« Secondement, ce que vous dites, Messeigneurs, que la chaleur des deux partis à soutenir chacun son opinion laisse peu d'espérance d'une parfaite réunion, à laquelle néanmoins il faudrait butter, m'oblige de vous remontrer qu'il n'y a point de réunion à faire dans la diversité et contrariété des sentiments en matière de foi et de religion, qu'en se rapportant à un tiers, qui ne peut être que le Pape, au défaut des conciles, et que celui qui ne se veut point réunir en cette manière n'est point capable d'aucune réunion, laquelle hors de là n'est point à désirer; car les lois ne se doivent jamais réconcilier avec les crimes, non plus que le mensonge s'accorder avec la vérité.

« Troisièmement, cette uniformité que vous désirez entre les prélats serait bien à souhaiter, pourvu que ce fût sans préjudice de la foi; car il ne faut point d'union dans le mal et dans l'erreur : mais quand cette union se devrait faire, ce serait à la moindre partie de revenir à la plus grande, et au membre de revenir au chef, qui est ce qu'on propose, y en ayant au moins des six parts les cinq qui ont offert de se tenir à ce qu'en dira le Pape, au défaut du concile, qui ne se peut assembler à cause des guerres; et quand après cela il resterait de la division, et, si vous voulez, du schisme, il s'en faudrait prendre à ceux qui ne veulent point de juge, ni se rendre à la pluralité des évêques, auxquels ils ne défèrent non plus qu'au Pape.

« Et de là se forme une quatrième raison qui sert de réponse à ce

[redacted]

qu'il vous plaît de me dire, Messeigneurs, que l'un et l'autre parti croit que la raison et la vérité sont de son côté, ce que j'avoue; mais vous savez bien que tous les hérétiques en ont dit autant, et que cela ne les a pas pourtant garantis de la condamnation et des anathèmes dont ils ont été frappés par les Papes et les conciles : on n'a point trouvé que la réunion avec eux fût un moyen de guérir le mal; au contraire, on y a appliqué le fer et le feu, et quelquefois trop tard, comme il pourrait arriver. Il est vrai qu'un parti en accuse l'autre; mais il y a cette différence que l'un demande des juges, et que l'autre n'en veut point, qui est un mauvais signe. Il ne veut point de remède, dis-je, de la part du Pape, parce qu'il sait qu'il est possible; et fait semblant de demander celui du concile, parce qu'il le croit impossible en l'état présent des choses; et s'il pensait qu'il fût possible, il le rejetterait de même qu'il rejette l'autre. Et ce ne sera point, à mon avis, un sujet de risée aux libertins et hérétiques, non plus que de scandale aux bons, de voir les évêques divisés : car, outre que le nombre de ceux qui n'auront pas voulu souscrire aux lettres écrites au Pape sur ce sujet sera très-petit, ce n'est pas chose extraordinaire dans les anciens conciles qu'ils n'aient pas tous été d'un même sentiment; et c'est ce qui montre aussi le besoin qu'il y a que le Pape en connaisse, puisque, comme vicaire de Jésus-Christ, il est le chef de toute l'Église, et par conséquent le supérieur des évêques.

« Cinquièmement, on ne voit point que la guerre, pour être allumée presque par toute la chrétienté, empêche que le Pape ne juge avec toutes les conditions et formalités nécessaires, et prescrites par le concile de Trente, du choix desquelles il se rapporte pleinement à Sa Sainteté, laquelle plusieurs saints et anciens prélats ont ordinairement consultée et réclamée dans les doutes de la foi, même étant assemblés, comme on voit chez les saints Pères et dans les Annales ecclésiastiques. Or, de prévoir qu'on n'acquiescera pas à son jugement, tant s'en faut que cela se doive présumer ou craindre, que plutôt c'est un moyen de discerner par là les vrais enfants de l'Église d'avec les opiniâtres.

« Quant au remède que vous proposez, Messeigneurs, de défendre étroitement à l'un et à l'autre parti de dogmatiser, je vous supplie très-humblement de considérer qu'il a été déjà essayé inutilement, et que cela n'a servi qu'à donner pied à l'erreur; car, voyant qu'elle était traitée de pair avec la vérité, elle a pris ce temps pour se provigner; et on n'a que trop tardé à la déraciner, vu que cette doctrine n'est pas seulement dans la théorie, mais que consistant aussi dans la pratique, les consciences ne peuvent plus supporter le trouble et

[redacted]

l'inquiétude qui naît de ce doute, lequel se forme dans le cœur de chacun, savoir, si Jésus-Christ est pour lui, ou non, et autres semblables. Il s'est trouvé ici des personnes, lesquelles entendant que d'autres disaient à des moribonds, pour les consoler, qu'ils eussent confiance en la bonté de Notre-Seigneur, qui était mort pour eux, disaient aux malades qu'ils ne se fiassent pas à cela, parce que Notre-Seigneur n'était pas mort pour tous.

« Permettez-moi aussi, Messeigneurs, d'ajouter à ces considérations que ceux qui font profession de la nouveauté, voyant qu'on craint leurs menaces, les augmentent, et se préparent à une forte rébellion; ils se servent de votre silence pour un puissant argument en leur faveur, et même se vantent, par un imprimé qu'ils publient, que vous êtes de leur opinion; et, au contraire, ceux qui se tiennent dans la simplicité de l'ancienne créance s'affaiblissent et se découragent, voyant qu'ils ne sont pas universellement soutenus. Et ne seriez-vous pas un jour bien marris, Messeigneurs, que votre nom eût servi, quoique contre vos intentions, qui sont toutes saintes, à confirmer les uns dans leur opiniâtreté, et à ébranler les autres dans leur créance?

« De remettre la chose à un concile universel, quel moyen d'en convoquer un pendant ces guerres? Il se passa environ quarante ans depuis que Luther et Calvin commencèrent à troubler l'Église jusqu'à la tenue du concile de Trente. Suivant cela il n'y a point de plus prompt remède que celui de recourir au Pape, auquel le concile de Trente même nous renvoie en sa dernière session, au chapitre dernier, dont je vous envoie un extrait.

« Derechef, Messeigneurs, il ne faut point craindre que le Pape ne soit obéi, comme il est bien juste, quand il aura prononcé; car, outre que cette raison de craindre la désobéissance aurait lieu en toutes les hérésies, lesquelles par conséquent il faudrait laisser régner impunément, nous avons un exemple tout récent dans la fausse doctrine des deux prétendus chefs de l'Église, qui était sortie de la même boutique, laquelle ayant été condamnée par le Pape, on a obéi à son jugement, et il ne se parle plus de cette nouvelle opinion.

« Certes, Messeigneurs, toutes ces raisons et plusieurs autres que vous savez mieux que moi, qui voudrais les apprendre de vous, que je révère comme mes pères et comme les docteurs de l'Église, ont fait qu'il reste à présent peu de prélats en France qui n'aient signé la lettre qui vous avait été ci-devant proposée. »

Ces lettres de M. Vincent, aussi bien que toute sa conduite en cette affaire, font assez connaître que le seul motif de la gloire de Dieu et

du salut des âmes le portait à s'y employer. En quoi il y a sujet d'admirer comme il a su si bien accorder un zèle très-ardent pour tout ce qui regardait le service de Notre-Seigneur et de son Église avec une humilité très-profonde et un singulier respect pour la dignité sacrée des évêques : car si d'un côté la charité le presse de parler et de leur proposer les sentiments que Dieu lui inspirait en cette occasion, l'humilité et le respect le portent à même temps à se prosterner en esprit à leurs pieds, les suppliant de lui pardonner cette liberté, et leur protestant encore plus de cœur que de bouche qu'il les révère comme ses pères et comme les docteurs de l'Église, desquels il s'estimerait heureux d'apprendre les choses qu'il ose leur représenter. C'est ainsi qu'il en a toujours usé, et par ce procédé également humble et charitable, il a trouvé grâce, et devant Dieu qui a béni en cela ses bons desseins, et devant les évêques qui ont approuvé la sincérité de son zèle, lequel ne tendait qu'à seconder le leur, conformément à l'exemple de plusieurs saints personnages, qui, bien que dans un état de vie retirée, n'ont pas laissé de recourir en semblables rencontres aux prélats de l'Église, leur donnant avis des hérésies naissantes qu'ils découvraient, afin d'en arrêter le cours.

Pendant que M. Vincent travaillait de la sorte, les jansénistes ayant été avertis qu'on voulait s'adresser au Souverain Pontife pour avoir son jugement touchant la doctrine du livre de Jansénius, firent tout ce qu'ils purent pour traverser ce dessein et en empêcher l'effet.

Ils firent pour ce sujet courir un écrit en forme de lettre circulaire qu'ils envoyèrent à tous les évêques du royaume, afin de les détourner de signer la lettre projetée pour le Pape : ce qui n'empêcha pas qu'en fort peu de temps elle ne se trouvât signée de plus de quatre-vingts prélats tant archevêques qu'évêques.

Voyant donc que ce coup leur avait manqué, ils eurent recours au sieur de N., docteur en théologie, lequel était déjà allé à Rome, et lui mandèrent de faire tout son possible pour détourner le Pape de prononcer sur cette consultation des évêques. Et outre cela, craignant qu'il n'eût pas assez de force pour conjurer cet orage qui menaçait le livre de Jansénius et tous ses sectateurs, ils envoyèrent en diligence trois de leurs docteurs pour le soutenir, et pour faire avec lui tous leurs efforts afin d'empêcher ou du moins retarder, autant qu'ils pourraient, le jugement du Pape sur cette matière.

Cette députation de jansénistes ayant été divulguée, M. Vincent jugea qu'il était très-important que quelques docteurs orthodoxes et bien intentionnés allassent aussi à Rome pour défendre la vérité contre toutes les entreprises et tous les artifices de ses ennemis. Et

par une conduite toute spéciale de la divine Providence, qui veille incessamment sur son Église, il s'en trouva trois de la Faculté de Sorbonne, lesquels, soit de leur propre mouvement, soit par l'induction de quelques-uns de leurs amis, formèrent le dessein d'entreprendre ce voyage de compagnie pour le service de la religion catholique. Ces trois furent MM. Hallier, Joisel et Lagault, le premier desquels fut depuis fait évêque de Cavaillon par notre saint-père le Pape Innocent X, qui voulut par cette dignité reconnaître ses travaux et ses mérites envers l'Église.

M. Vincent ressentit une grande joie lorsqu'il apprit la résolution de ces trois messieurs; et comme il les connaissait particulièrement, il les encouragea, autant qu'il put, dans une si bonne entreprise, et leur offrit tous les services qu'il leur pourrait rendre, soit avant leur départ, soit après leur arrivée à Rome.

Ce n'est pas ici le lieu de déclarer tout ce que ces Messieurs ont fait pour le service de l'Église et pour la défense de la vérité pendant leur séjour à Rome, dont ils informaient de temps en temps M. Vincent, duquel aussi réciproquement ils recevaient divers avis de ce qu'ils avaient à faire au lieu où ils étaient pour le bien de la religion; il suffira de rapporter ici une lettre qu'il écrivit à M. Hallier, en l'année 1652, le 20 décembre, sur ce sujet :

« Je rends grâces à Dieu, lui dit-il, des heureux progrès qu'il donne à vos conduites de delà; je vous remercie très-humblement de la bonté que vous avez de m'en consoler. Je vous assure, Monsieur, que je ne reçois point de joie plus grande que celle que vos lettres m'apportent, et que je ne prie point Dieu avec plus de tendresse pour chose du monde que je fais pour vous et pour votre affaire. Aussi sa divine bonté me donne-t-elle une bonne espérance que bientôt elle rendra la paix à son Église, et qu'à la faveur de vos poursuites, la vérité sera reconnue, et votre zèle exalté devant Dieu et devant les hommes : c'est ce que nous continuerons à lui demander. Faites-nous part, s'il vous plait, de vos chères nouvelles, etc.

Il semble par cette lettre que M. Vincent avait quelque pressentiment de deux choses qui devaient arriver : l'une est la condamnation de la doctrine du livre de Jansénius contenue dans les cinq propositions, qui fut envoyée de Rome quelques mois après; l'autre est la promotion de M. Hallier à la dignité épiscopale, dont il a été déjà parlé.

Or, pour ce qui regarde la condamnation des cinq propositions, le lecteur catholique aura la satisfaction de voir ici deux lettres qui furent écrites de Rome à M. Vincent sur ce sujet, dont les originaux

sont en la maison de Saint-Lazare, à Paris. La première est de M. Hallier, en ces termes :

« Lundi dernier, je n'eus loisir que de vous écrire un mot, comme la constitution rendue contre Jansénius était très-avantageuse pour la défense de la religion catholique et la condamnation de l'erreur. Messieurs les jansénistes partent de cette ville aujourd'hui, pour aller par Lorette, ayant depuis quinze jours fait habiller leurs estafiers ; ils ont promis au Pape d'obéir ponctuellement. J'ai des sujets de m'en défier, ayant dit à tous leurs affidés qu'ils n'étaient point condamnés ; que leur sens, qui est le même que celui de Jansénius, subsistait toujours : je sais qu'ils se rendront ridicules en disant cela, Jansénius étant condamné, et les propositions comme tirées de Jansénius, et même le sens donné à la cinquième proposition par les jansénistes étant expressément et spécifiquement condamné, et leurs sens étant tous exclus comme impertinents, par une condamnation absolue : néanmoins cela témoigne de l'endurcissement en l'erreur, qui pourra bien trouver des sectateurs, aussi bien par-delà qu'en ce pays-ci. C'est pourquoi il faut travailler à désabuser les ignorants, et poursuivre puissamment la publication de la bulle et la vérification dans les parlements, dans les diocèses, dans la Faculté, auprès du roi et MM. le chancelier et garde des sceaux, des évêques et des docteurs. J'ai crainte que M. de Saint-Amour ne s'en aille en poste, et ne rapporte les choses tout d'une autre façon qu'elles ne se sont passées, disant qu'ils n'ont pas été entendus suffisamment. A quoi on a reparti plusieurs fois, premièrement, qu'il n'a tenu qu'à eux, ayant eu la liberté d'informer de voix et par écrit les cardinaux de la congrégation et les consulteurs un an durant ; secondement, ayant eu communication de nos écrits, comme eux-mêmes l'avouent par la harangue qu'ils ont faite devant le Pape ; troisièmement, qu'il était inutile de les entendre et nous aussi, ne s'agissant que d'une doctrine prise du livre de Jansénius, que le Pape a fait examiner soigneusement, et étant d'autant plus inutile de les entendre qu'ils n'allèguent autres moyens pour se défendre que ceux qui sont couchés dedans Jansénius ; quatrièmement, que ce n'est pas la coutume, quand on condamne un livre, de recevoir autre lumière que celle qui vient du livre même, et des personnes savantes en la matière traitée dans le livre ; cinquièmement, qu'on a offert aux docteurs jansénistes devant nosseigneurs les cardinaux deux, trois, quatre, cinq audiences, tant qu'il serait besoin ; ce qu'ils ont refusé ; sixièmement, que toutes les fois qu'ils ont donné des écrits, ils ont été hors du sujet, ne tâchant d'obtenir autre chose que retarder, et en retardant, empêcher la prononciation du Pape contre leurs hérésies, afin de les semer tout à

loisir. Pour ce qui est des moyens par lesquels ils veulent éluder la bulle, il ne faut que les lire pour les condamner. Ils sont venus exprès pour défendre les propositions présentées au Pape par nosseigneurs les évêques, et empêcher qu'elles ne fussent condamnées; ils en ont voulu empêcher la censure à la Faculté, quoiqu'elle fût plus douce : ils ont écrit trois apologies pour Jansénius : ils ont interprété les propositions au sens dudit auteur, et les propositions ne peuvent avoir autre sens que celui de Jansénius, si l'on ne corrompt la signification des paroles auxquelles elles sont conçues. Le Pape les condamne toute d'hérésie, et n'en peut souffrir aucune interprétation : et partant elles sont condamnées au sens qu'ils voulaient leur donner, et qu'ils avaient présenté au Pape : *Ubi lex non distinguit, nec nos distinguere debemus.*

Vous savez que M. le nonce a un bref pour sa Majesté, que le Pape prie de tenir la main à l'exécution de sa bulle, dont vous voyez l'importance. Il y a aussi un bref pour MM. les évêques. Nous avons été priés de demeurer ici jusqu'à ce qu'on ait reçu des nouvelles comme on se comportera en la réception de cette bulle, l'intention étant ici de condamner les apologies pour Jansénius, le livre de la Grâce victorieuse, la Théologie familière et autres, dès lors qu'on verra la réception de la bulle. Vous verrez par la lecture d'icelle qu'on retranche toutes les clauses ordinaires du style, pour ne point préjudicier à nos prétentions. Ce procédé plein de bonté nous oblige à correspondre par une obéissance respectueuse, et nous devons faire nos efforts pour ce sujet : et comme les jansénistes l'empêcheront de toutes leurs forces, il faut avoir soin de travailler pour rendre leurs efforts inutiles. Il faudra informer la reine du soin, de la diligence, du travail et de la bonté que Sa Sainteté a témoignés en cette cause, et lui représenter le devoir de sa conscience, son honneur, et la sûreté de l'État du roi son fils : toutes lesquelles choses se rencontrent en cette occasion. Nous avons été en doute de lui écrire sur ce que M. l'ambassadeur nous a dit qu'il n'en écrivait rien, se remettant à ce que nous en écrivions. Nous avions aussi quelque pensée d'en écrire à Son Éminence; mais à la fin nous avons résolu de n'en rien faire, de crainte que l'on jugeât que tout notre dessein n'était que d'intérêt, duquel nous sommes très-éloignés : mais nous croyons qu'il sera meilleur que d'autres les en instruisent, comme vous le jugerez à propos. De Rome, ce 16 juin 1653. Votre très-humble et très-obéissant serviteur, Hallier. »

La seconde lettre est de M. Lagault, écrite à Rome, le 15 juin 1653, comme il suit :

« Monsieur, je n'eus pas le loisir, par ma de

amplement comme l'affaire a été terminée contre les jansénistes, parce que la bulle ne fut affichée que le soir que le courrier partit. Je ne puis mieux vous en faire le récit qu'en disant avec saint Paul : *Regi sæculorum immortali, invisibili, soli Deo, honor et gloria;* parce que Dieu seul a opéré si visiblement dans cette affaire, que c'est à lui à qui il la faut attribuer tout entière. Le Pape lui-même l'a bien reconnu, et a dit plusieurs fois qu'il n'a jamais senti un pareil contentement que celui qu'il prenait dans les congrégations, où il a demeuré quelquefois jusqu'à cinq heures sans se lasser, et y eût demeuré jusqu'à huit et neuf, sans la compassion qu'il portait aux théologiens, qui ne pouvaient demeurer davantage sur leurs pieds. De plus, il entendait toutes choses avec une telle facilité, qu'il conférait le soir même avec Mgr le cardinal Chisi, secrétaire d'État, de tout ce qui s'était dit. La main de Dieu s'est encore bien fait paraître, en ce qu'il y a eu de très-grandes difficultés à surmonter, et que le Pape a été sollicité de toutes sortes de personnes pour laisser cette affaire indécise. Il y en avait plusieurs de considération qui tâchaient à le détourner, sous prétexte qu'il intéressait notamment sa santé : je ne sais s'il n'y avait point encore quelque puissante brigue qui venait de vos quartiers; le temps nous en apprendra davantage. Néanmoins il est toujours demeuré si ferme en sa résolution, que depuis qu'il l'a entreprise, il n'a pas vacillé un moment; mais il a toujours témoigné que cette affaire étant pour le bien de l'Église, il la voulait achever, et il l'avait tellement à cœur, que lorsque ses parents l'allaient voir pour le divertir, il les entretenait continuellement.

« Il n'a rien omis de ce qui était nécessaire pour lever tout prétexte de plainte : après vingt-cinq congrégations et plus, tenues par MM. les cardinaux, il en a tenu dix devant lui de plus de quatre heures entières; ensuite il a bien voulu entendre ces MM. les jansénistes, puisqu'ils le souhaitaient, quoiqu'il n'y fût en aucune façon obligé, particulièrement ayant refusé d'être ouïs devant MM. les cardinaux : mais ils débutèrent si mal devant lui, qu'il ne leur a pas accordé la seconde, laquelle ils ne demandaient que pour traîner, et voulaient tenir, disaient-ils, jusqu'à vingt-cinq audiences. Ils ne dirent jamais un mot de ce dont il s'agissait : ils s'amusèrent à invectiver contre les jésuites et à prouver qu'ils étaient auteurs de plus de cinquante hérésies. Le Pape, voyant leur dessein, s'est enfin résolu à passer outre. Ils n'ont aucun sujet néanmoins de se plaindre de lui : car nous n'avons encore eu qu'une seule audience de lui, et eux depuis qu'ils sont à Rome en ont eu plus de huit ou neuf; depuis la décision ils en ont encore eu une de plus d'une heure, où ils ont protesté d'obéir : à

vous dire franchement, néanmoins je doute que tous le fassent; ils s'en retournent promptement en France, nonobstant les chaleurs; il y a très-grand sujet de craindre que ce ne soit pour empêcher l'effet de la bulle.

« Cependant nous demeurons ici l'été par ordre des cardinaux, qui nous ont dit qu'il était à propos que nous demeurassions ici jusqu'à ce qu'on eût nouvelle de France comme la bulle aurait été reçue, afin de suppléer à ce qui pourrait manquer, quoique je ne croie pas qu'on y puisse trouver rien à redire. M. Hallier m'a dit qu'il vous envoyait un exemplaire de la bulle ; c'est pourquoi je ne vous en envoie pas : j'ai voulu vous mander ces choses au long, afin que vous preniez la peine de désabuser plusieurs personnes qui probablement seront prévenues de quantité de faussetés.

« J'oubliais à vous dire qu'on a déjà voulu prendre avantage ici de ce que la bulle ne parut plus deux heures et demie après qu'elle eut été affichée, et même par ordre du Pape. Vous saurez, Monsieur, que cela fut fait à dessein : le Pape la fit afficher manuscrite, et ne voulut permettre qu'on en distribuât aucun exemplaire, parce qu'il voulait en envoyer aux couronnes et aux nonces avant que les particuliers en envoyassent : de sorte qu'il fit tenir des sbires pour empêcher qu'on la transcrivît ; et la nuit étant venue, il la fit lever, selon la coutume, afin d'aller affirmer et prouver qu'elle a été affichée. Dès ce jour-là même, elle a été envoyée en France avec un bref particulier au roi, et un autre à MM. les évêques. Le Pape a envoyé un courrier exprès en Pologne pour la porter plus promptement, le pays étant plus éloigné; j'espère dans quelque temps d'ici pouvoir envoyer quelque relation plus expresse de ce qui s'est passé.

« Je vous conjure, Monsieur, de continuer à remercier Dieu d'avoir préservé l'Église de France de tomber de nouveau dans le calvinisme, et de ne point oublier aussi dans vos saints Sacrifices celui qui est de tout son cœur, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, Lagault. »

« Depuis la présente écrite, cejourd'hui 16, nous avons été remercier Sa Sainteté, qui nous a donné audience de plus de deux heures et demie, et nous a dit que nous avions pu savoir toutes les choses qu'il avait faites devant que de venir à cette décision ; comme il avait fait prier Dieu et en public et en particulier ; toutes les congrégations qu'il avait fait tenir pour la discussion : de plus il nous a confirmé ce que je vous ai déjà écrit dans la présente, le plaisir singulier qu'il avait pris à cette discussion, et l'assistance particulière et sensible qu'il avait reçue du Saint-Esprit en cette rencontre ; qu'il ne s'était avancé aucune

hose de théologie qu'il n'ait très-facilement entendue et retenue. De lus, il nous a rendu toutes les raisons de sa bulle, point par point, ; dit en outre qu'un matin, s'étant recommandé à Dieu, il avait fait enir un de ses secrétaires, et qu'il la lui avait dictée en une matinée. . nous a dit que nos Messieurs, que je n'ose plus appeler jansénistes car je veux croire qu'il n'y en aura plus), l'avaient été remercier e sa déclaration, et lui avaient promis de s'y soumettre entièrement, , en étaient venus jusqu'aux larmes. Dieu veuille qu'ils gardent leurs onnes résolutions. Il nous ajouta de plus que leur harangue, quand s eurent audience publique, ne fut qu'une terrible invective contre s jésuites (ce sont ses propres termes), et que tout ce qu'ils avaient t n'avait point été à propos. »

Aussitôt que la constitution de N. S. P. le pape Innocent X eut été pportée en France, M. Vincent pensant en lui-même au moyen de rer le fruit qu'on espérait de sa publication, qui était la réduction réunion des esprits qui s'étaient laissé surprendre au faux éclat de tte nouvelle doctrine, il s'avisa d'aller rendre visite aux supérieurs : quelques maisons religieuses, et à quelques docteurs et autres personnes considérables, qui avaient témoigné plus de zèle en cette faire, afin de les conjurer de contribuer tout ce qu'ils pourraient de ır côté pour la réconciliation du parti vaincu. Il leur dit que pour la il estimait qu'il fallait se contenir et se modérer dans les témoiıages publics de leur joie, et ne rien avancer en leurs sermons, ni leurs entretiens et conversations, qui pût tourner à la confusion de ıx qui avaient soutenu la doctrine condamnée de Jansénius, de ur de les aigrir davantage au lieu de les gagner ; que le plus expéent était de les prévenir d'honneur et d'amitié dans cette conjoncre, qui, étant humiliante pour eux, pourrait néanmoins les aider à venir quand ils se verraient traités avec respect et charité, les assuıt que de sa part il agirait de la sorte à leur égard.

Des paroles il passa aux effets, et s'en alla au Port-Royal visiter ces ssieurs qui s'y retiraient d'ordinaire, et les congratuler de ce qu'il ait appris qu'ils se soumettaient à la décision du Pape, comme en t ils le témoignèrent au commencement, du moins en apparence ; 'entretint ensuite avec eux pendant plusieurs heures, et leur parla t confidemment avec de grands témoignages d'estime et d'affection. lla voir ensuite quelques autres personnes de condition des plus ables de ce parti, qui promirent toute soumission au Saint-Siége ostolique, en ce qui concernait la doctrine condamnée.

Mais toutes ces sollicitations charitables de M. Vincent n'eurent pas fet qu'on espérait, et les œuvres ne répondirent pas aux bonnes

paroles qu'on lui avait données : car quoiqu'il y en eût plusieurs parmi les sectateurs de Jansénius qui furent touchés d'abord, et qui conçurent en effet un désir de se soumettre au jugement du chef de l'Église, le déguisement néanmoins et les prétextes dont les principaux chefs de ce parti coloraient leur obstination à soutenir cette doctrine condamnée furent tels, qu'ils prévalurent en beaucoup d'esprits contre tous les avertissements extérieurs et tous les mouvements intérieurs qui les portaient à reconnaître et confesser la vérité.

Nonobstant cela, lorsque la nouvelle constitution de N. S. P. le pape Alexandre VII, par laquelle il confirmait et expliquait celle d'Innocent X, eut été publiée sur la fin de l'année 1656, M. Vincent, pressé de son zèle ordinaire, retourna encore sur ses mêmes pas, et renouvela les mêmes visites et les mêmes instances envers les plus considérables de ce parti, qui pour cela ne témoignèrent pas plus de soumission pour cette seconde constitution que pour la première : de sorte que ce fidèle serviteur de Dieu, voyant bien qu'il n'y avait rien à gagner sur des esprits si mal disposés, tourna ses pensées et ses soins pour travailler à la conservation de ceux en qui la foi était demeurée saine et entière, et pour les prémunir contre la contagion de ces nouvelles erreurs. Il employa ses premiers soins, selon que l'ordre de la charité le requérait, pour maintenir ceux de sa Congrégation dans la pureté de la foi et de la doctrine de l'Église. A cet effet, il leur parla plusieurs fois dans leurs assemblées de communauté, pour les convier de reconnaître combien ils étaient obligés à la divine bonté de les avoir preservés de ces nouveautés, qui étaient capables de corrompre et de perdre leur Congrégation. Il leur recommanda de prier Dieu pour la paix de l'Église, pour l'extirpation de ces nouvelles erreurs, et pour la conversion de ceux qui en étaient infectés. Il leur défendit de lire les livres des jansénistes, ni de soutenir directement ni indirectement leur doctrine, ni aucune des opinions qui la pouvaient favoriser. Et après cela, s'il en rencontrait quelqu'un que l'on reconnût y adhérer en quelque manière que ce fût, il le retranchait aussitôt comme un membre gangrené, de peur qu'il ne vînt à infecter et corrompre le reste du corps.

Ayant ainsi pourvu a la conservation et sûreté des siens, il étendit ses soins pour procurer le même bien en plusieurs communautés religieuses, qu'il préserva par ses conseils et par ses charitables entremises de la contagion de ces nouvelles erreurs, et particulièrement plusieurs monastères de religieuses, qui doivent, après Dieu, leur conservation a son zèle et à sa charité.

Il suffira de joindre à tout ce qui a été dit un exemple

même charité, qui embrassait volontiers toutes les occasions qui se présentaient pour procurer ce même bien, non-seulement dans les communautés, mais aussi à l'égard des personnes particulières, auxquelles il tendait les bras avec une affection toute cordiale, soit pour les retenir et conserver dans les sentiments orthodoxes lorsqu'il les y trouvait, soit aussi pour les relever de l'erreur lorsqu'elles y étaient tombées, et qu'elles témoignaient quelque disposition d'en sortir.

Il y avait un docteur de la Faculté de la maison de Sorbonne qui se trouvait engagé dans le jansénisme, non-seulement par l'attache qu'il avait à cette nouvelle doctrine, mais encore plus par quelques liaisons particulières avec des personnes de condition et d'autorité qui étaient de ce parti. La constitution d'Innocent X l'avait assez fortement touché; et si elle ne l'avait entièrement converti, au moins il se trouvait grandement ébranlé. C'est pourquoi, dans les doutes et perplexités qui agitaient son esprit, il s'avisa de faire une retraite à Saint-Lazare, où, après avoir beaucoup écouté toutes les pensées qui lui venaient en l'esprit sur ce sujet, il déclara enfin à M. Vincent qu'il était dans le dessein de quitter ces opinions de Jansénius, pourvu que le Pape le voulût éclaircir de quelques doutes qui lui restaient, lesquels il exposa dans une lettre qu'il écrivit à Sa Sainteté. M. Vincent lui en procura une réponse fort favorable, qui le disposait suavement à renoncer à cette doctrine condamnée; mais au lieu de suivre promptement et sans hésiter cette semonce paternelle et ces mouvements intérieurs que Dieu lui donnait, il eut trop d'égard aux respects humains, et il préféra la gloire des hommes à celle qu'il devait rendre à Dieu. Cela n'empêcha pas que M. Vincent ne lui fît de nouvelles instances, et ne le pressât de se déclarer : à quoi il ne répondit autre chose, sinon qu'il ne pouvait se résoudre à désavouer une doctrine qu'il semblait que Dieu approuvait par les miracles qu'on disait s'être faits au Port-Royal. Sur cela, M. Vincent lui écrivit la lettre suivante, et lui envoya les papiers dont elle parle :

« Je vous envoie, lui dit-il, la nouvelle constitution de N. S. P. le Pape, qui confirme celle d'Innocent X et des autres Papes qui ont condamné les opinions nouvelles de Jansénius. Je crois, Monsieur, que vous la trouverez telle qu'il ne vous restera plus de lieu de douter, après l'acceptation et publication qu'en ont faites nosseigneurs les prélats tant de fois assemblés sur ce sujet, et depuis peu, nosseigneurs de l'assemblée du clergé, et qui en ont fait imprimer une relation que je vous envoie aussi, et enfin après la censure de Sorbonne, et la lettre qui vous a été écrite par ordre de Sa Sainteté.

« J'espère qu'à ce coup, Monseigneur, vous donnerez la gloire à

[redacted]

Dieu, et l'édification à son Église, que chacun attend de vous en cette occasion : car d'attendre davantage, il est à craindre que l'esprit malin, qui emploie tant de souplesse pour éluder la vérité, ne vous mette imperceptiblement en tel état, que vous n'aurez plus tant de force de le faire, pour ne vous être pas prévalu de la grâce [1], depuis un si long temps qu'il y a qu'elle vous sollicite par des moyens si suaves et si puissants, que je n'ai pas ouï dire que Dieu en ait employé de tels à l'égard de qui que ce soit de ce côté-là.

« De dire, Monsieur, que les miracles que fait la sainte Épine au Port-Royal semblent approuver la doctrine qui se professe en ce lieu-là, vous savez celle de saint Thomas, qui est que jamais Dieu n'a confirmé les erreurs par des miracles, fondé sur ce que la vérité ne peut autoriser le mensonge, ni la lumière les ténèbres. Or qui ne voit que les propositions soutenues par ce parti sont des erreurs, puisqu'elles sont condamnées? Si donc Dieu fait des miracles, ce n'est point pour autoriser ces opinions, qui portent à faux, mais pour en tirer sa gloire en quelque autre manière.

« D'attendre que Dieu envoie un ange pour vous éclairer davantage, il ne le fera pas; il vous renvoie à l'Église, et l'Église assemblée à Trente vous renvoie au Saint-Siége, au sujet dont il est question; ainsi qu'il paraît par le dernier chapitre de ce concile.

« D'attendre que le même saint Augustin revienne s'expliquer lui-même, Notre-Seigneur nous dit que si l'on ne croit pas aux Écritures, on croira encore moins à ce que les morts ressuscités nous diront. Et s'il était possible que ce saint revînt, il se soumettrait encore, comme il a fait autrefois, au Souverain Pontife.

« D'attendre le jugement de quelque Faculté de théologie fameuse, qui décide encore ces questions, où est-elle? On n'en connaît point dans l'état du Christianisme une plus savante que celle de Sorbonne, dont vous êtes un très-digne membre.

« D'attendre, d'un autre côté, qu'un grand docteur et très-homme de bien vous marque ce que vous avez à faire, où en trouverez-vous un en qui ces deux qualités se rencontrent mieux qu'en celui à qui je parle?

« Il me semble, Monsieur, que j'entends que vous me dites que vous estimez ne vous devoir pas déclarer si tôt, afin d'amener avec

[1] Dans le temps que M. Vincent écrivit cette lettre, on donna au public, par son conseil, un écrit intitulé : *Défense de la vérité catholique touchant les miracles*, par lequel on répondit de telle sorte aux fausses conséquences que l'on voulait tirer des miracles prétendus du Port-Royal, et l'on fit voir si clairement qu'ils ne favorisaient en rien les erreurs des jansénistes, qu'ils ne trouvèrent aucun lieu d'y répondre.

vous quelque personne de condition. Cela est bon ; mais il est à craindre que, pensant sauver du naufrage ces personnes-là, ils ne vous entraînent et noient avec eux. Je vous dis ceci avec douleur, d'autant que leur salut m'est aussi cher que le mien ; et je donnerais volontiers mille vies, si je les avais, pour eux. Il semble que votre exemple les fera bien plutôt revenir que tout ce que vous leur pourriez dire. Tout cela donc posé, au nom de Dieu, Monsieur, ne différez plus cette action, qui doit être tant agréable à sa divine bonté ; il y va de votre propre salut, et vous avez plus de sujet de craindre pour vous-même que pour la plupart de ceux qui trempent dans ces erreurs, parce que vous en avez reçu, et pas eux, un éclaircissement particulier de la part de notre Saint-Père. Quel déplaisir auriez-vous, Monsieur, si, remettant plus longtemps à vous déclarer, on venait à vous y contraindre ainsi que la résolution en a été prise par nosseigneurs les prélats ! C'est pourquoi je vous supplie derechef, au nom de Notre-Seigneur, de vous hâter, et de ne pas trouver mauvais que le plus ignorant et le plus abominable des hommes vous parle de la sorte, puisque ce qu'il vous dit est raisonnable. Si les bêtes ont parlé et les méchants prophétisé, je puis dire aussi la vérité, quoique je sois bête et méchant. Plaise à Dieu vous parler lui-même efficacement, en vous faisant connaître le bien que vous ferez ; car, outre que vous vous mettrez en l'état où Dieu vous demande, il y a sujet d'espérer qu'à votre imitation une bonne partie de ces Messieurs-là reviendront de leurs égarements ; et, au contraire, vous pourrez être cause qu'ils y demeureront, si vous retardez ce dessein ; et je doute même que vous l'exécutiez jamais : ce qui me serait une affliction mortelle, à cause que, vous estimant et vous affectionnant au point que je fais, et ayant eu l'honneur de vous servir en la qualité que j'ai fait, je ne pourrais, sans une extrême douleur, vous voir sortir de l'Église. J'espère que Notre-Seigneur ne permettra pas ce malheur, comme je l'en prie bien souvent, qui suis en son amour, etc. »

Par la réponse que ce docteur fit à cette lettre, il donna derechef quelque espérance de son retour, et il ne tenait plus, comme il semblait, qu'à trouver le temps et la manière convenables pour exécuter ce dessein, et, comme il disait, pour en ramener aussi plusieurs autres avec lui. M. Vincent dressa même un projet de ce qu'il avait à faire et à dire. Mais ce docteur fit tant de façons, que tous ses bons desseins furent sans effet, en sorte qu'il demeura toujours dans ses premières erreurs, nonobstant tous les efforts de la charité de M. Vincent pour l'en retirer.

Mais finissons ce chapitre par une réponse, digne de son zèle, qu'il

fit à un homme d'honneur et de mérite, lequel était préoccupé d'une grande estime non tant pour les savants d'entre les jansénistes que pour quelques personnes riches qui les appuyaient, voyant les grandes aumônes qu'ils faisaient; ce qui le tenait comme en suspens, n'osant pas en son cœur condamner des personnes qu'il croyait si charitables et vertueuses. Cet homme donc, qui d'ailleurs était lié d'amitié avec M. Vincent, l'étant un jour venu voir, lui demand avait pas moyen d'apporter quelque tempérament à la chaleur avec laquelle on pressait ces Messieurs du Port-Royal : « Quoi, lui dit-il, les veut-on pousser à bout? Ne vaudrait-il pas mieux faire un accommodement de gré à gré? Ils y sont disposés, si on les traite avec plus de modération, et il n'y a personne plus propre que vous pour adoucir l'aigreur qui est de part et d'autre, et pour faire une bonne réunion. »

A quoi M. Vincent répondit : « Monsieur, lorsqu'un différend est jugé, il n'y a point d'autre accord à faire que de suivre le jugement qui en a été rendu. Avant que ces Messieurs fussent condamnés, ils ont fait tous leurs efforts afin que le mensonge prévalût sur la vérité, et ont voulu emporter le dessus avec tant d'ardeur qu'à peine osait-on leur résister, ne voulant pour lors entendre à aucune composition. Depuis même que le Saint-Siége a décidé les questions à leur désavantage, ils ont donné divers sens aux constitutions pour en éluder l'effet. Et quoique d'ailleurs ils aient fait semblant de se soumettre sincèrement au Père commun des fidèles, et de recevoir les constitutions dans le véritable sens auquel il a condamné les propositions de Jansénius, néanmoins les écrivains de leur parti qui ont soutenu ces opinions et qui ont fait des livres et des apologies pour les défendre, n'ont pas encore dit ni écrit un mot qui paraisse pour les désavouer : quelle union donc pouvons-nous faire avec eux, s'ils n'ont une véritable et sincère intention de se soumettre? Quelle modération peut-on apporter à ce que l'Église a décidé? Ce sont des matières de foi qui ne peuvent souffrir d'altération ni recevoir de composition, et par conséquent nous ne pouvons pas les ajuster aux sentiments de ces Messieurs-là; mais c'est à eux à soumettre les lumières de leur esprit et à se réunir à nous par une même créance et par une vraie et sincère soumission au chef de l'Église. Sans cela, Monsieur, il n'y a rien à faire qu'à prier Dieu pour leur conversion. »

Voilà un petit crayon de la fermeté avec laquelle M. Vincent s'est toujours opposé à tous ceux qui soutenaient la doctrine de Jansénius. Depuis qu'elle a été condamnée par l'Église, il s'est toujours ouvertement déclaré sur ce sujet, et il estimait que tout véritable catholique

vait se comporter de la sorte, et que c'était un très-grand mal de
ısimuler ou tergiverser, et encore plus de se tenir dans une espèce
n lifférence et de neutralité quand il s'agissait de la foi et de la re-
ion. Car quoiqu'il fût toujours d'avis qu'on devait agir avec modé-
ion et même avec charité envers ceux qui adhéraient à cette doc-
ne condamnée, pour procurer, s'il se pouvait, leur conversion, il
u'ait néanmoins qu'on y joignît une grande fermeté, et tenait
'une nouvelle hérésie était un mal qu'il ne fallait ni flatter ni plâ-
r en quelque personne que ce fût; et que, comme il n'était pas
:mis de juger témérairement d'aucun, c'était aussi un autre mal
:ore plus dangereux de vouloir, par une fausse charité ou autre
ıtif encore plus vicieux, bien juger de ceux qu'on devait tenir pour
:étiques ou suspects d'hérésie; et qu'il y avait non-seulement té-
rité, mais injustice et même impiété, de ne vouloir pas condamner
ıx que l'Église condamne, et encore plus de les soutenir et de vou-
r juger l'Église même ou condamner les jugements qu'elle porte
r la bouche de son chef et de ses prélats.

Or, quoique M. Vincent se soit porté avec un tel zèle contre le jan-
ısme et qu'il ait fait tous ses efforts pour le détruire, il savait néan-
ıins fort bien distinguer les erreurs condamnées d'avec la morale
ıchée qu'il ne pouvait approuver, comme il l'a témoigné ouverte-
nt en diverses occasions, ayant toujours recommandé aux siens de
ıtacher fortement à la morale vraiment chrétienne, qui est ensei-
ée dans l'Évangile et dans les écrits des saints Pères et docteurs
l'Église, louant grandement les prélats de la Sorbonne qui ont con-
nné ce relâchement aussi bien que les erreurs de Jansénius, et
evant avec une égale joie ce que le Saint-Siége apostolique avait
ıoncé sur l'un et sur l'autre.

CHAPITRE DERNIER.

EMPLOIS DE M. VINCENT POUR LE SERVICE DU ROI DANS LES
ONSEILS DE SA MAJESTÉ ET AILLEURS, PENDANT LE TEMPS DE
A RÉGENCE DE LA REINE-MÈRE.

ous pouvons bien mettre ici entre les grandes œuvres de M. Vin-
t ses emplois dans le conseil du roi pour les affaires ecclésiastiques
es services qu'il a rendus à Sa Majesté, puisque, outre l'impor-
ce des affaires qui lui ont été [illegible] il s'est toujours très-

[redacted]

dignement acquitté, c'est dans ces occasions qu'il a particulièrement fait paraître quelle était la force de son esprit et l'éminence de sa vertu; en quoi il mérite d'être d'autant plus estimé que c'est chose plus rare de trouver en un même sujet ce qu'on a vu et admiré en lui dans ses emplois; c'est à savoir, un accès favorable auprès des souverains, et un parfait dégagement de tous les intérêts du siècle; une prudence politique et une simplicité chrétienne; une grande vigilance et activité dans les occupations extérieures, et une récollection intérieure et union intime avec Dieu; le maniement de diverses affaires très-importantes, et une droiture de cœur inaltérable; un flux et reflux continuel de toutes sortes de personnes qui l'abordaient, et une constante égalité d'esprit, accompagnée d'une douceur et affabilité toute singulière envers tous; enfin un entendement capable des plus importants emplois pour le service de son prince, et une volonté toute pénétrée des sentiments d'une solide et parfaite dévotion envers Dieu.

C'est ce qui a été reconnu avec étonnement par tous ceux qui ont observé de plus près les déportements de M. Vincent, dont nous rapporterons quelques exemples en ce chapitre : et quoiqu'il ait été très-réservé en ses paroles touchant les choses qui concernaient le service de Sa Majesté, tenant cette maxime, qui a autrefois été enseignée par un ange, que *sacramentum regis abscondere bonum est*, on en a eu néanmoins connaissance par d'autres voix qui ont donné moyen de connaître quelque partie des vertueux déportements de ce grand serviteur de Dieu dans ces occasions importantes où la Providence l'avait engagé; et comme tout ce qu'il y a fait a été un ouvrage de la grâce divine, nous le pouvons bien déclarer et publier avec honneur, puisque, comme a dit ce même Esprit céleste, *opera Dei revelare et confiteri honorificum est*.

SECTION I.

PREMIÈRE ENTRÉE DE M. VINCENT DANS LE CONSEIL DU ROI POUR LES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES.

Après le décès du roi Louis XIII, d'heureuse et triomphante mémoire, arrivé en l'année 1643, la reine-mère se voyant chargée de la conduite de cette grande monarchie pendant la minorité du roi son fils, et reconnaissant que, pour attirer la protection de Dieu sur une personne qui lui est si chère et sur tout son État, elle devait, avant toute autre chose, mettre un bon ordre dans les affaires qui concernaient la religion, et faire en sorte que Dieu régnât dans le cœur de

tous ses sujets, afin que par ce moyen l'autorité royale y fût mieux affermie, elle établit à cet effet un conseil pour les affaires ecclésiastiques, et particulièrement pour la disposition des bénéfices qui étaient à la nomination de Sa Majesté; et ayant une connaissance particulière de la vertu et des autres excellentes qualités de M. Vincent, elle désira qu'il fût du nombre de ceux qui devaient composer ce conseil.

Il ne se peut dire combien cet humble serviteur de Dieu fut surpris et étonné lorsqu'on lui apporta cette nouvelle, ni quels efforts il fit pour persuader la reine de le dispenser de cet emploi, qui lui était d'autant plus insupportable qu'il paraissait plus honorable et éclatant devant les yeux des hommes. Mais Sa Majesté persistant en sa première résolution, et ayant fait savoir à M. Vincent qu'elle désirait absolument qu'il rendît ce service à Dieu et au roi son fils, son humilité fit place à l'obéissance, et il crut que cette déclaration de l'intention de la reine lui était une signification de la volonté de Dieu : c'est pourquoi, renonçant à tous ses propres sentiments, il s'offrit à Dieu pour faire en cela tout ce qui lui serait le plus agréable; et quoique dès lors il prévît fort bien les grandes tempêtes et les violentes secousses auxquelles il s'allait exposer sur cette mer orageuse de la cour, et que sa propre expérience lui fit assez connaître qu'en soutenant les intérêts de la justice et de la piété il recevrait beaucoup de contradictions et de persécutions de la part du monde, il crut qu'il ne pouvait mieux faire que de s'abandonner à la divine Providence, dans la résolution de s'acquitter saintement de la charge qui lui était imposée, et de garder une fidélité inviolable à Dieu et au roi, quoi qu'il lui en dût arriver.

Pour éviter néanmoins la perte du temps qui lui était si cher et qu'il employait si dignement, comme aussi pour prévenir plusieurs autres inconvénients, il se résolut de n'aller jamais à la cour s'il n'y était appelé ou s'il n'y était obligé par quelque nécessité urgente et indispensable; ce qu'il supplia la reine d'agréer, et qu'il a toujours depuis inviolablement observé. Il a bien fait voir toutefois que ce n'était pas faute d'affection au service de Sa Majesté qu'il désirait se comporter de la sorte, et que, s'il n'accomplissait pas tous les devoirs d'un courtisan, il saurait fort bien s'acquitter de ceux d'un fidèle serviteur, se tenant toujours dans la disposition de rendre une prompte obéissance à Sa Majesté lorsqu'elle lui commanderait de l'aller trouver.

Cette résolution servait beaucoup à M. Vincent, parce que la reine lui faisant l'honneur de prendre ses avis, plusieurs personnes de grande qualité qui venaient réclamer sa faveur et sa recommandation l'ex-

[redacted]

sent obligé par leurs instances d'aller et venir sans cesse pour leurs affaires, s'il ne s'en fût excusé sur cette maxime qu'il avait de n'aller jamais à la cour sinon lorsqu'il y était mandé, comme aussi sur sa profession, à laquelle il n'était pas convenable de se mêler des affaires séculières.

SECTION II.

RÉSOLUTIONS QUI FURENT PRISES PAR LES AVIS DE M. VINCENT TOUCHANT LES MATIÈRES BÉNÉFICIALES.

M. Vincent ayant eu entrée dans le conseil en la manière que nous venons de dire, crut qu'il devait avant toute autre chose porter la reine et Messieurs du conseil à prendre quelques résolutions qui serviraient comme de règle pour la disposition des bénéfices dont la nomination appartenait à Sa Majesté.

Les principales de ces résolutions furent les suivantes :

La première, que la reine n'accorderait aucune pension sur les évêchés ou archevêchés, sinon au seul cas permis par le droit, qui est lorsque le titulaire, après un long temps de service, se démettrait volontairement de son évêché par infirmité, vieillesse ou autres raisons pertinentes ;

Secondement, que la reine n'ordonnerait aucune expédition de brevets pour les abbayes, sinon pour ceux qui, outre toutes les autres qualités requises, auraient dix-huit ans accomplis, seize pour les prieurés et les chanoines des églises cathédrales, et quatorze pour les collégiales ;

Troisièmement, que l'on n'accorderait aucun brevet afin d'obtenir des dévolus, que l'on n'eût vu auparavant des pièces justificatives des choses qu'on voudrait alléguer pour les obtenir, et des certificats suffisants de la vie, mœurs et capacité de ceux qui les demanderaient ; et en cas qu'ils n'eussent pas les qualités requises, on en choisirait quelques autres en qui elles se rencontreraient, avec les moyens de poursuivre les dévolus ;

Quatrièmement, qu'on n'accorderait aucune coadjutorerie ni réserve pour les abbayes commendataires ;

Cinquièmement, qu'on ne ferait expédier aucun brevet d'évêché par mort ou autrement, sinon pour ceux qui seraient prêtres au moins un an auparavant ;

Sixièmement, qu'on n'accorderait aucune coadjutorerie des abbayes de filles, sinon avec connaissance et certitude que la règle fût observée en ces abbayes, et que les religieuses qui seraient proposées pour

être coadjutrices auraient l'âge de vingt-trois ans et cinq ans de profession.

Or, comme c'est peu de prendre de bonnes résolutions si on ne les observe, M. Vincent fit tout ce qu'il put afin que celles qui avaient été prises fussent exactement gardées. C'est pourquoi il en rafraîchissait souvent la mémoire; et lorsqu'il voyait qu'on se relâchait quelque peu de cette exactitude, il les faisait renouveler de temps en temps, et s'employait autant qu'il lui était possible pour remédier, par l'observation de ces réglements, aux abus qui se pouvaient glisser en la disposition des bénéfices et en l'administration des biens ecclésiastiques : ce qu'il faisait avec une liberté pleine de respect, se plaignant lorsqu'il voyait que les considérations purement humaines l'emportaient au-dessus de celles qui regardaient le service de Dieu et le bien de l'Église.

Ce n'est pas qu'il n'estimât chose très-louable de considerer particulièrement les personnes ecclésiastiques de condition et de courage pour les charges de l'Église et même pour les prélatures, lorsque la naissance et les autres qualités ne leur servaient point de prétexte pour la vanité, et que d'ailleurs ils avaient la suffisance, la vertu et les autres dispositions convenables; alléguant à ce propos ce que disait un ancien : qu'il valait mieux que cinquante cerfs fussent conduits par un lion, que cinquante lions par un cerf. Mais il gémissait devant Dieu quand il voyait que les intérêts temporels prévalaient sur les spirituels au préjudice du service de Dieu et au désavantage de son Église : et néanmoins, après avoir fait ce qu'il croyait être de son devoir, il commettait le reste à la Providence divine et demeurait en paix.

SECTION III.

L'ÉQUITÉ ET LA VIGILANCE AVEC LAQUELLE M. VINCENT SE COMPORTAIT DANS LES AFFAIRES BÉNÉFICIALES.

M. le cardinal Mazarin ayant été établi par la reine chef du conseil des affaires ecclésiastiques, donnait son temps pour y vaquer, autant que ses autres affaires lui pouvaient permettre; et lorsque, tenant le conseil, il demandait les avis touchant la disposition des bénéfices, M. Vincent disait avec respect et avec liberté tout ensemble ses sentiments, en la vue de Dieu, touchant la capacité ou l'incapacité, le mérite ou le démérite des personnes qui étaient proposées. Mais comme il n'y a point de jour réglé pour tenir c conseil, et que cela dépendait de la volonté et du loisir de ce premier ministre, lequel

[redacted]

en était souvent empêché par d'autres grands emplois, il arrivait que Son Éminence disposait cependant, sous le bon plaisir de la reine, des abbayes et même des évêchés qui venaient à vaquer, lorsqu'il le jugeait expédient pour le service du roi, et qu'il n'y trouvait aucune difficulté qu'il crût avoir besoin d'être résolue dans le conseil. Cela n'empêchait pas, toutefois, qu'il ne restât une si grande quantité d'autres bénéfices moindres, soit réguliers ou séculiers, dont il fallait disposer ; tant de résignations et permutations à examiner ; tant d'autres affaires différentes à régler, pour empêcher les abus et mettre toutes choses en bon ordre, que M. Vincent, qui en était particulièrement chargé, en rapportait à chaque conseil un très-grand nombre.

Or, dans la disposition de ces bénéfices, il jugeait qu'il était raisonnable d'avoir égard aux ecclésiastiques de la maison du roi et de la reine, et même aux aumôniers des armées qui avaient bien servi, pour les faire pourvoir préférablement aux autres, lorsqu'ils se trouvaient avoir les qualités requises ; estimant que les officiers de Leurs Majestés, qui vivaient sans reproche et se conservaient en leur intégrité parmi la corruption de la cour, méritaient d'être particulièrement considérés ; mais parce que tous n'étaient pas tels qu'ils devaient être, et même qu'il s'en trouvait plusieurs qui, étant déjà pourvus de bons bénéfices, ne laissaient pas d'en demander et d'en poursuivre d'autres ; en sorte qu'il arrivait souvent que les plus incapables avaient plusieurs pensions et bénéfices, et que ceux qui le méritaient davantage en étaient privés : pour remédier à ces désordres, il avait fait une liste de tous les aumôniers, confesseurs, chapelains, clercs, chantres et autres officiers ecclésiastiques de la maison, chapelle et musique de Leurs Majestés, où il avait remarqué ceux qui étaient suffisamment pourvus, et les autres qui ne l'étaient pas ; et il veillait et faisait tout ce qui dépendait de lui afin que l'abondance des uns ne préjudiciât point à l'indigence des autres.

Le roi ayant droit de pourvoir aux cures de Normandie, qui sont en patronage-lay, lorsque les patrons sont mineurs, à raison de la garde noble qui en appartient à Sa Majesté, M. Vincent se tenait fort sur ses gardes pour n'être point surpris par ceux qui venaient demander ces bénéfices, lorsqu'ils vaquaient par résignation ou par mort ; faisant toujours en sorte qu'ils fussent donnés aux plus capables ; parce qu'il était entièrement persuadé que ceux à qui il appartient de nommer aux bénéfices qui ont charge d'âmes, sont responsables devant Dieu, non-seulement de tous les maux que
pasteurs indignes auxquels ils les donnent, mais

biens que ne font pas ceux qui en sont moins dignes, et auxquels ils donnent les bénéfices à l'exclusion des plus dignes.

Il y avait en ce temps-là plusieurs gentilshommes, estropiés à la guerre, qui pressaient extraordinairement pour avoir des pensions sur des bénéfices, pour récompense des services qu'ils disaient avoir rendus au roi. M. Vincent les recommandait volontiers à la reine et à M. le cardinal, pour leur faire obtenir quelque récompense ; mais il ne pouvait consentir que ce fût sur des biens ecclésiastiques, parce qu'ils n'avaient jamais vécu et n'étaient guère disposés à vivre ecclésiastiquement, comme doivent faire ceux qui ont de telles pensions.

Ainsi, ce fidèle conseiller avait, d'un côté, les yeux ouverts pour prendre garde qu'on n'usât d'aucune surprise dans les affaires bénéficiales, au préjudice du service de Dieu et de l'honneur de l'Église ; et de l'autre, il tenait en main la balance pour garder, autant qu'il dépendait de lui, une juste équité en la distribution de ces biens ecclésiastiques, que les saints Pères appellent le patrimoine des pauvres et le prix du rachat des péchés.

SECTION IV.

SON ZÈLE CONTRE LES ABUS QUI SE COMMETTAIENT EN LA RECHERCHE DES BÉNÉFICES.

Il faut confesser que nous sommes en un siècle auquel on pourrait avec beaucoup de raison renouveler la plainte que saint Bernard faisait contre les abus qui se commettaient de son temps à la recherche des bénéfices. Où trouvera-t-on quelqu'un (disait ce saint Père) qui recherche, ou plutôt qui soit recherché pour être mis dans les charges et dignités ecclésiastiques, par la seule et sincère intention de s'offrir à Dieu pour le servir dans une vraie sainteté de cœur et de corps, et pour travailler avec plus de ferveur à son propre salut et à celui des autres, en vaquant à la prière et au ministère de la prédication ? Au contraire, ne voit-on pas que c'est l'ambition et le désir de paraître, ou bien l'affection immodérée de s'enrichir, qui fait employer toutes sortes d'artifices, et se servir quelquefois de moyens illicites et même honteux pour se procurer l'entrée dans le patrimoine de Jésus-Christ, et qui porte les pères et mères à rechercher des bénéfices pour leurs enfants, dès leur plus tendre jeunesse, et quelquefois même avant qu'ils soient nés ? Enfin on n'épargne ni les sollicitations ni les importunités quand il est question d'avoir des bénéfices, jusqu' [illegible] ait obtenu ce qu'on demande ; et souvent ceux qui

en reçoivent davantage sont les moins reconnaissants, et quelquefois les plus ingrats.

M. Vincent a vu de son temps ces mêmes abus et désordres, et d'autres encore plus grands, dont son cœur était vivement touché. Néanmoins, à l'imitation de ce grand saint, il ne s'est pas contenté de gémir devant Dieu, mais il a fait tous ses efforts pour les empêcher, et s'y est toujours opposé constamment, sans avoir aucun égard aux respects humains, et sans se mettre en peine du ressentiment qu'en auraient les personnes puissantes qui s'y trouvaient intéressées, ni du préjudice qui en pourrait arriver à lui ou aux siens, les intérêts de l'honneur de Dieu lui étant incomparablement plus chers que tout le reste.

Surtout il ne pouvait dissimuler le déplaisir qu'il ressentait, voyant l'ardeur avec laquelle plusieurs désiraient aveuglément, et faisaient tous leurs efforts pour s'élever à l'épiscopat ; employant à cet effet toutes les sollicitations imaginables, donnant des abbayes de grand revenu, et avec cela se chargeant de grosses pensions pour parvenir à cette dignité. Ce fidèle serviteur de Dieu, qui, d'ailleurs, était fort réservé en ses paroles, ne se put empêcher de dire un jour à quelque personne de confiance, qu'il craignait grandement que ce damnable trafic n'attirât la malédiction de Dieu sur ce royaume.

Un aumônier du roi, qui d'ailleurs était fort homme de bien, étant sollicité par ses parents de représenter ses longs services, et de se faire recommander pour être nommé à quelque évêché, se sentit porté à le faire, se persuadant que s'il ne parlait ou ne faisait parler pour lui, il serait mis en oubli, et ne s'avancerait jamais. Néanmoins, voyant que cela était contraire à l'humilité et modestie convenables à un ecclésiastique, et qu'il était bien plus assuré pour son salut de s'abandonner à la providence de Dieu, il se trouva dans une grande perplexité d'esprit. Sur cela, il écrivit à M. Vincent, le priant de lui mander ce qu'il devait faire. A quoi ce grand serviteur de Dieu répondit en ces termes :

« Monsieur, j'ai reçu votre lettre avec tout le respect que je vous dois, et avec toute l'estime et la reconnaissance que mérite la grâce que Dieu a mise en votre aimable cœur. Comme il n'y a que Dieu seul qui, dans l'inclination naturelle que les hommes ont de s'élever, ait pu vous donner des vues et des mouvements que vous avez ressentis de faire le contraire, il vous donnera aussi la force de les mettre en exécution, et d'accomplir en cela ce qui lui est le plus agréable. En quoi, Monsieur, vous suivrez la règle de l'Église, qui ne permet pas qu'on se pousse soi-même aux dignités ecclésiastiques, et parti-

culièrement à la prélature; et vous imiterez le Fils de Dieu, qui, étant prêtre éternel, n'est pas néanmoins venu exercer cet office par lui-même; mais il a attendu que son Père l'ait envoyé, quoiqu'il fût attendu depuis un si long temps comme le désiré de toutes les nations. Vous donnerez une grande édification au siècle présent, où par malheur il se trouve peu de personnes qui ne passent par-dessus cette règle et cet exemple; vous aurez la consolation, Monsieur, s'il plait à Dieu de vous appeler à ce divin emploi, d'avoir une vocation certaine, parce que vous ne vous y serez pas introduit par des moyens humains; vous y serez secouru de spéciales grâces de Dieu, qui sont attachées à une légitime vocation, et qui vous feront porter des fruits d'une vie apostolique, digne de la bienheureuse éternité, ainsi que l'expérience le fait voir dans les prélats qui n'ont fait aucune avance pour se faire évêques, lesquels Dieu bénit manifestement en leurs personnes et en leurs conduites. Enfin, Monsieur, vous n'aurez point de regret à l'heure de la mort de vous être chargé vous-même du poids d'un diocèse, qui pour lors paraît insupportable. Certes, je ne puis écrire ceci qu'avec action de grâces à Dieu de vous avoir éloigné de la recherche dangereuse d'un tel fardeau, et donné la disposition de n'aller pas seulement au devant; c'est une grâce qui de se peut assez priser ni chérir, etc. »

Or, comme ce n'était pas seulement en la recherche des prélatures, mais aussi presque de toutes sortes de bénéfices, qu'on se portait avec empressement, et même pour en avoir on ne faisait pas souvent de difficulté de commettre diverses simonies et confidences, M. Vincent employait une vigilance extraordinaire pour empêcher ce mal; et quand il en découvrait quelque chose, il avertissait, premièrement, avec charité ceux qui le voulaient commettre; et s'ils ne désistaient point, il les refusait absolument. Mais comme il savait bien que la malice des hommes est artificieuse pour se cacher et couvrir de divers prétextes, il se donnait soigneusement de garde des déguisements dont on se sert pour couvrir ce malheureux commerce; et lorsqu'il ne voyait pas bien clair dans les permutations, démissions et autres traités touchant les bénéfices, il faisait renvoyer ceux qui y prétendaient, jusqu'à ce qu'on en eût un éclaircissement plus assuré; et, outre cela, il tenait aussi la main afin qu'il ne se commit aucun abus dans les pensions, et qu'elles ne fussent point excessives, ni trop onéreuses aux bénéfices sur lesquels elles étaient imposées.

Il y avait encore un autre mal qui se commettait en la recherche des bénéfices, auquel il s'est efforcé de remédier autant qu'il lui a été possible, qui est que, plusieurs désirant ardemment de s'enrichir du

bien d'Église, et n'en pouvant avoir par des voies droites, ils en prenaient d'obliques, jetant des dévolus sur les bénéfices, pour donner de la crainte, par leurs chicanes et par leur crédit, à ceux qui en étaient les possesseurs légitimes, et les obliger à se rédimer de leur injuste vexation par quelque composition; en telle sorte que s'ils ne pouvaient leur ôter le titre de bénéfice, ils tâchaient d'en tirer au moins quelque pension. Et parce que ces écumeurs du bien d'Église, pour rendre leurs poursuites moins odieuses, emploient ordinairement des prétextes spécieux, qui semblent bons en apparence, quoiqu'ils soient le plus souvent supposés, M. Vincent pour n'y être pas trompé et pour couper la racine à ce mal, obligeait ceux qui s'adressaient au conseil touchant ces dévolus, avant que de leur en accorder les brevets qu'ils demandaient, de justifier et prouver les causes et raisons sur lequelles ils prétendaient se fonder; ce que plusieurs ne pouvant faire suffisamment, il en faisait son rapport au conseil, et, donnant à connaître qu'il n'y avait pas lieu d'accorder leurs demandes, les faisait renvoyer. Par ce moyen, il a étouffé une infinité de procès dès leur naissance, et rédimé de plusieurs vexations injustes un grand nombre de vertueux ecclésiastiques, et même quantité de bons pasteurs, qui sans ce charitable protecteur eussent été souvent obligés d'abandonner leurs ouailles, et d'aller employer les mois et quelquefois les années entières à solliciter des procès devant divers tribunaux, pour se défendre des violences qu'on leur voulait faire.

Quoique le temporel des bénéfices ne soit pas si considérable que le spirituel, il ne doit pas pourtant être négligé, puisque c'est un bien offert à Dieu, dont les bénéficiers, qui en sont les dispensateurs et économes, sont obligés de prendre un soin particulier. Néanmoins plusieurs abbayes de grand revenu étant possédées en commende par des personnes puissantes, qui pour l'ordinaire se contentaient d'en retirer les fruits, sans se mettre en peine d'en entretenir les bâtiments et d'y faire les réparations nécessaires, il arrivait que les édifices et même les églises se trouvaient quelquefois en danger de tomber en ruine. M. Vincent voyant ce désordre, et voulant y apporter remède, fit en sorte qu'on écrivit de la part du roi aux procureurs généraux des parlements, à ce qu'ils eussent à se rendre partie contre ces abbés, et les contraindre, par saisie de leurs revenus, aux réparations nécessaires.

SECTION V.

EXEMPLE REMARQUABLE SUR CE SUJET.

Entre plusieurs exemples qui pourraient être ici rapportés du zèle que M. Vincent a fait paraître pour procurer que les bénéfices et particulièrement les prélatures ne fussent conférées qu'à ceux qu'on en pouvait juger dignes, et desquels il y avait lieu d'espérer qu'ils s'acquitteraient dignement de leur charge, nous en produirons seulement un, dans lequel on verra quelle était la vertu et la disposition de l'esprit de ce grand serviteur de Dieu.

La cour étant il y a plusieurs années hors de Paris, M. le cardinal Mazarin écrivit à M. Vincent la lettre suivante : « Monsieur, ces lignes sont pour vous dire que M. N. ayant dépêché ici pour demander à la reine pour monsieur son fils l'évêché de N., qui vaque depuis quelques jours, elle le lui a accordé d'autant plus volontiers qu'il a les qualités requises pour en être pourvu, et que Sa Majesté a été bien aise de rencontrer une occasion si favorable de reconnaître les services du père, et le zèle qu'il a pour le bien de l'État, en la personne du fils. La reine m'a promis de vous en écrire elle-même, et je l'ai fait par avance, afin que vous preniez la peine de le voir, et que vous lui donniez les instructions et les lumières que vous jugerez lui être nécessaires pour se bien acquitter de cette fonction, etc. »

M. Vincent, ayant reçu cette lettre, se trouva en peine : car d'un côté il avait un très-grand respect pour tout ce qui venait de la part de Sa Majesté et de son premier ministre ; et de l'autre, il savait fort bien que cet ecclésiastique à qui on donnait l'évêché n'avait pas les qualités requises pour en soutenir dignement la charge, et que d'ailleurs le diocèse dont il était question était un des plus grands de la province, et qui, ayant été négligé par les évêques précédents, avait besoin d'un pasteur qui voulût résider et travailler ; ce qu'on ne pouvait pas espérer de celui qu'on y voulait mettre. Que fera donc ce fidèle et zélé serviteur de Dieu, pour essayer à détourner ce coup ? Car de s'adresser à la reine et à M. le cardinal, il était trop tard, le brevet étant déjà expédié ; et d'ailleurs la cour ayant pour lors un besoin particulier des services du père : si faut-il pourtant qu'il fasse quelque effort pour empêcher un dessein si préjudiciable au bien de ce pauvre diocèse et au salut du père et du fils. Comme ils l'honoraient de leur amitié, il crut qu'à cette occasion importante il leur devait rendre un c charité d'autant plus pur et désintéressé, qu'en vou un véritable et fidèle service, il

se mettait en danger de perdre leur affection. Pour cet effet, il alla trouver le père chez lui, et lui représenta tout ce qui manquait à son fils pour le bon gouvernement d'un diocèse, et combien il était important de ne le point exposer aux suites très-funestes d'une indigne promotion, pour n'attirer sur sa propre personne et sur toute sa famille l'indignation de Dieu; enfin il n'oublia rien de tout ce qu'il jugea propre pour divertir ce père de la résolution qu'il avait prise; il prévint même ses objections; répondant par avance à tout ce que l'amour paternel pouvait dire sur ce sujet. Ce bon seigneur l'écouta fort attentivement, et lui témoigna qu'il agréait sa remontrance charitable, et même l'en remercia, lui disant qu'il y penserait.

Quelques jours après, M. Vincent étant retourné chez lui pour quelqu'autre affaire, il le reçut avec ces paroles : « O Monsieur! ô M. Vincent! que vous m'avez fait passer de mauvaises nuits! Et ensuite il se mit à lui représenter l'état de sa maison et de ses affaires, son âge avancé, le nombre de ses enfants, et l'obligation qu'il avait de les pourvoir avant que de mourir, pour ne pas les laisser dans l'incommodité; que son fils aurait de bons ecclésiastiques avec lui, lesquels étant vertueux et savants pourraient l'aider à faire sa charge, et que pour ces raisons il estimait ne devoir pas perdre l'occasion de son établissement.

M. Vincent, qui lui avait déjà remontré tout ce qui se pouvait dire contre ces considérations humaines, ne lui en parla plus, laissant la conduite et l'événement de cette affaire à la divine Providence. Mais peu de temps après Dieu fit bien voir que ce dessein ne lui était pas agréable, ayant retiré de ce monde ce nouvel évêque aussitôt qu'il eut été élevé à cette dignité, ne laissant au père que le regret de n'avoir pas suivi le salutaire conseil qui lui avait été donné par M. Vincent.

SECTION VI.

SON AFFECTION TRÈS-GRANDE POUR LE SERVICE DES PRÉLATS DE L'ÉGLISE.

M. Vincent a toujours témoigné un respect singulier pour la dignité des évêques, en la personne desquels il reconnaissait et honorait la puissance et la majesté de Jésus-Christ; il a toujours fait une profession particulière de leur obéir et de les servir en toutes sortes de rencontres, autant qu'il lui était possible; et principalement depuis qu'il fut employé dans les conseils du roi, il embrassait avec ardeur les occasions qui s'en présentaient, n'attendant pas d'être recherché ou

prié de leur part; mais les prévenant, et recommandant de son propre mouvement leurs intérêts à la reine, à M. le cardinal, à M. le chancelier et autres personnes d'autorité, avec plus d'affection que les siens propres.

Il s'employa de tout son pouvoir pour moyenner quelque accommodement entre MM. de Rieux et Cupif, tous deux évêques de Léon en Bretagne. Le premier ayant été tiré de son siége durant le règne de Louis XIII, de glorieuse mémoire, et poursuivant son rétablissement, prétendait en faire sortir le second; lequel de son côté y ayant été mis par l'autorité des deux puissances, la spirituelle et la temporelle, voulait s'y maintenir : ce qui causait une fâcheuse division dans le diocèse, et beaucoup de bruit dans l'Église. Enfin, après diverses contestations, M. de Rieux fut rétabli, et M. Cupif fut nommé à l'évêché de Dôle; de quoi ils demeurèrent tous deux satisfaits, et par ce moyen le trouble cessa.

Il a aussi contribué beaucoup à la translation du siége épiscopal de Maillezais en la ville de la Rochelle, laquelle avait autrefois servi de boulevard à l'hérésie, de refuge aux ennemis de l'État et de sujet au feu roi pour immortaliser sa piété, son courage et sa puissance, en réduisant à son obéissance cette ville rebelle. On eut dès-lors la pensée d'en faire une ville épiscopale, pour y faire refleurir la religion catholique avec autant de majesté et de justice que les hérétiques séditieux avaient tâché de la flétrir avec plus d'ignominie et d'impiété; mais l'exécution de ce louable dessein avait été réservée, par l'ordre de la divine Providence, pour la régence de la reine, laquelle par l'avis de M. Vincent choisit M. Jacques Raoul, alors évêque de Saintes, pour être le premier évêque de la Rochelle; M. de Béthune, évêque de Maillezais, ayait été fait archevêque de Bordeaux ensuite du consentement qu'il donna à cette translation, et M. de Bassompierre nommé à l'évêché de Saintes; et pour fonder quelques chanoinies dans l'église cathédrale de la Rochelle, il fut ordonné que les bénéfices simples dépendants du chapitre régulier de Maillezais qui viendraient à vaquer seraient unis à celui de la Rochelle.

Le zèle de M. Vincent pour le service de MM. les prélats s'est encore signalé particulièrement lorsqu'ils ont eu besoin de l'autorité du roi et de la protection de M. le chancelier contre les hérétiques : il réclamait souvent l'une et l'autre, pour faire défendre leurs assemblées et leurs prêches hors des lieux pour lesquels ils avaient obtenu permission. Il a fait aussi ses efforts pour remédier à l'abus qui était en usage parmi quelques-uns de ces pauvres abusés, lesquels, pour épouser des filles catholiques, faisaient semblant de se convertir, et

après leur mariage retournaient au prêche comme auparavant, faisant assez paraître qu'ils n'avaient aucune foi ni divine ni humaine. Et comme il s'en trouvait d'autres qui achetaient des charges considérables deux et trois fois plus qu'elles ne valaient en plusieurs villes de ce royaume, et qui ensuite faisaient tous leurs efforts pour s'y faire recevoir à quelque prix que ce fût, nonobstant les édits contraires, M. Vincent ne manquait pas d'en porter ses plaintes à la reine et à M. le chancelier, pour empêcher qu'ils ne fussent reçus. Il faisait aussi souvent écrire de la part du roi aux intendants des provinces, pour arrêter les fréquentes et diverses entreprises des hérétiques, et recommandait autant qu'il pouvait le bon droit des catholiques dans les procès et différends qu'ils avaient avec eux.

Ce serait chose ennuyeuse au lecteur, si on rapportait ici en détail tous ces services et tous les autres bons offices que les prélats ont reçus de ce saint prêtre en toutes sortes d'occasions : il suffira de dire qu'il ne s'en est présenté aucune qu'il n'ait embrassée de grand cœur, et en laquelle il ne se soit employé de tout son pouvoir, soit pour soutenir leurs légitimes intérêts et appuyer leurs justes prétentions, soit pour leur procurer la protection des puissances contre les injustes vexations qui leur étaient faites, soit enfin pour leur donner des conseils salutaires lorsqu'il en était requis de leur part, ou qu'il le jugeait nécessaire pour le bien de leurs diocèses : en quoi néanmoins il était fort circonspect et grandement réservé, son extrême humilité et le grand respect qu'il portait à leur dignité lui fermant souvent la bouche, et l'empêchant de produire ses sentiments, desquels il se défiait toujours beaucoup; se persuadant d'ailleurs qu'ils avaient des lumières plus pures et plus étendues que les siennes, qu'il estimait fort petites et bornées. Il est vrai qu'en certaines occasions, l'affection qu'il avait pour leur service l'emportait au-dessus de son humilité : nous en rapporterons seulement ici un exemple, avec lequel nous finirons cette section.

Ce grand serviteur de Dieu regardait avec peine et douleur un abus qui s'introduisait dans l'Eglise de France, par le mauvais usage qu'on faisait des appellations comme d'abus, lesquelles n'ayant été introduites que pour maintenir en sa vigueur l'observance des canons et de la discipline ecclésiastique, et pour empêcher le relâchement qui s'y pouvait glisser, produisaient néanmoins un effet tout contraire, par la mauvaise disposition et par les injustes prétentions de plusieurs, qui ne s'en servaient le plus souvent que pour se maintenir dans leurs déréglements et fomenter leurs vices, tâchant ainsi d'énerver l'autorité légitime des prélats, pour faire régner l'impu

. M. Vincent donc, connaissant les pernicieux effets de
en gémissait souvent devant Dieu, et recherchait les
pporter quelque remède. Mais voyant que le mal était
pour le pouvoir entièrement ôter, il s'est pour le moins
iminuer, par les salutaires avis qu'il a donnés en diver-
à plusieurs évêques.
résentait qu'un moyen de prévenir le mauvais usage
des appellations comme d'abus, était d'établir un bon
ırs cours ecclésiastiques, et d'y mettre des officiaux ver-
bles, qui fussent versés en la connaissance du droit ca-
vil, entendus et expérimentés en l'exercice des charges
, irréprochables en leurs mœurs, inflexibles dans les ac-
ce, et fort exacts à observer les formalités qui se prati-
'oyaume.
t particulièrement une fois à quelque prélat, qui lui avait
avis sur ce sujet. Et pour lui faire encore mieux connaî-
il importait qu'un homme constitué en cette charge fût
exercer, il ajouta dans sa lettre ce qui suit : « Je portai
M. Molé, qui a été procureur général et premier prési-
ntes de quelques prélats qui avaient été fort malmenés
ıent, pour avoir voulu remédier aux désordres de quel-
et qui, se voyant ainsi empêchés, avaient témoigné, les
reux, qu'ils étaient résolus de laisser aller les choses à
e sage magistrat me dit qu'il était vrai que lorsque les
s officiaux manquaient aux formalités qui leur etaient
ur l'administration de la justice ecclésiastique, la cour
ı corriger leurs abus; mais quand ils observaient bien les
u'elle n'entreprenait rien contre leur procédé. Sur quoi
cet exemple. Nous savons, me dit-il, que monsieur l'of-
s est habile en sa charge, et qu'il n'y a rien à redire en
ts; c'est pourquoi, lorsqu'on nous apporte des appels
ıs des sentences par lui rendues, nous n'en recevons au-
ı en userions de même à l'égard de tous les autres s'ils se
t de la même façon. »

SECTION VII.

ICES IMPORTANTS RENDUS PAR M. VINCENT A PLUSIEURS ORDRES RELIGIEUX.

t l'affection que M. Vincent avait pour l'état religieux le
ndre très-volontiers service aux personnes qui en fai-

saient profession, et particulièrement lorsqu'il s'agissait de rétablir ou de maintenir le bon ordre dans leurs maisons. C'est à quoi il s'est toujours employé avec zèle, ménageant soigneusement toutes les occasions qui s'en présentaient dans les conseils du roi et ailleurs, en sorte qu'on peut dire sans exagération que de tous les ordres religieux qui sont en France, il n'y en a pas un qui n'ait ressenti quelque effet de sa charité, soit dans quelqu'un des membres en particulier, tant pour les besoins qu'ils ont eus de la protection et des bienfaits du roi qu'il a tâché de leur procurer, que par divers autres services qu'il s'est efforcé de leur rendre, et particulièrement à l'égard des réformes qu'il a toujours appuyées de tout son pouvoir, comme celles de Saint-Maur, de Saint-Bernard, de Saint-Antoine, des chanoines réguliers de Saint-Augustin, de Prémontré, de Grand-Mont, etc. Nous rapporterons ici seulement quelques exemples sur ce sujet, passant sous silence un grand nombre d'autres qu'il est plus expédient de taire que de divulguer, pour ne renouveler la mémoire de divers désordres qu'il faut plutôt ensevelir dans un éternel oubli.

Un abbé régulier de grande vertu, poursuivant la réforme de son ordre contre les empêchements qu'y apportaient plusieurs personnes d'autorité, lesquelles avaient même porté un prince à s'employer contre cette réforme, et ayant reçu toutes sortes d'assistances et de secours de la part de M. Vincent, lui en écrivit une lettre de remerciement en l'année 1644, en laquelle il lui parle en ces termes : « Il est bien nécessaire que Dieu vous donne une force extraordinaire pour un si grand ouvrage, à vous, dis-je, qui défendez la cause de Dieu contre la puissance du monde. Nous ne pouvons que prier Dieu et nous remettre à sa Providence et à votre zèle, Monsieur, qui êtes notre unique refuge en terre et le seul support de notre ordre désolé. »

Un religieux non réformé s'étant fait élire abbé d'une abbaye fort considérable qui était chef d'ordre, en laquelle par conséquent il était très-important de mettre la réforme, demandait au roi la confirmation de son élection ; mais M. Vincent étant bien informé des nullités de cette élection, s'employa autant qu'il fut en lui pour faire procéder à une nouvelle élection, et pour procurer qu'on élût un abbé réformé. Sur quoi il écrivit à un prélat en ces termes : « Il y a un an ou environ que je me donnai l'honneur de vous écrire au sujet de l'élection de N. pour abbé de N., afin qu'il vous plût de prendre la peine de venir jusqu'à Paris pour informer la reine des qualités du personnage et des besoins de l'abbaye ; mais à cause de quelque incommodité qui vous en empêcha, vous eûtes la bonté de me marquer par une lettre les justes raisons qu'on avait d'empêcher que cette élection n'eût lieu

effet. La chose a traîné depuis sur l'opposition de deux religieux électeurs appelés à l'élection un jour plus tard qu'elle ne s'est faite, laquelle opposition vient d'être vidée au parlement, par surprise, au gré dudit élu, qui en est d'autant plus échauffé à la poursuite de sa confirmation, pressant grandement l'expédition de son brevet. Et parce qu'il est porté de beaucoup de personnes puissantes, il y a sujet de craindre qu'il ne l'emporte, ce qui fait que votre présence est fort à désirer ici pour en dire un mot à la reine et donner poids aux raisons qu'on a d'empêcher ce mal. Je sais que Sa Majesté, qui vous estime beaucoup, l'aura fort agréable, et M. le garde des sceaux a trouvé bon que je vous supplie, comme je fais très-humblement, d'y venir au plus tôt pour l'amour de Dieu. Je prends cette confiance, sachant combien ses intérêts vous sont à cœur. Peut-être que de ce moment, ainsi que vous m'avez fait l'honneur de me mander, dépend la réforme de cette maison et de celles de sa filiation ; et que Notre-Seigneur veut que le mérite d'un succès si désirable vous soit imputé, comme à l'un des prélats du royaume qui a plus de zèle pour la gloire de son Église, etc. »

M. Vincent fit aussi tout son possible pour introduire la réforme et pour en appuyer les commencements dans un ordre qui en avait grand besoin. Voici en quels termes il en écrivit au général en lui envoyant une lettre du roi :

« Mon révérendissime Père,

« La raison pour laquelle Sa Majesté écrit à votre révérence est que cela fut ainsi résolu dans le conseil des affaires ecclésiastiques, lorsqu'ayant vaqué un prieuré de votre ordre au diocèse de N., on considéra un de vos bons religieux, nommé le Père N., pour une pension, à condition d'y rétablir l'ancienne régularité, ainsi qu'il a fait en quelque autre de vos maisons, laquelle pension passerait de lui à ses successeurs en l'observance de cette règle : de quoi ayant fait rapport à la reine, Sa Majesté en témoigna une grande joie et recommanda de tenir la main à l'expédition. Il y a sujet d'espérer, mon révérend Père, que le bon Dieu se servira de vous pour relever un ordre si saint que le vôtre, qui a été très-célèbre en l'Église et à bénédiction à ce royaume, puisque, sous votre gouvernement, il commence à reprendre la même odeur qu'il a répandue en sa façon de vie, de laquelle les gens de bien souhaitent le rétablissement. Le roi y veut contribuer; et il semble que c'est le dessein de Dieu, en tant qu'il vous a donné ce bon religieux comme un instrument fort propre duquel votre révérence peut se servir, ce qu'elle fera très-utilement si elle a agréable de lui donner son grand vicariat pour régir les mai-

[redacted]

sons de N. N. N., avec pouvoir d'y recevoir des novices et des profès selon l'ancienne observance, le tout sous votre autorité et sainte conduite. Je ne doute pas que votre révérence ne réponde aux intentions de Sa Majesté en chose si raisonnable, qui tend à la gloire de Dieu et à la manutention d'un corps dont vous êtes le chef et sur lequel Notre-Seigneur influera par vous et par vos ministres son esprit religieux pour y régner dans les siècles à venir, et par ce moyen rendre votre personne et votre zèle recommandables à la postérité, outre le mérite que votre révérence en aura devant Dieu, etc. »

Une abbaye très-considérable ayant été donnée à un jeune prince qui était sous la conduite et administration de madame sa mère, M. Vincent écrivit à cette princesse pour la porter à consentir qu'on mît la réforme en cette abbaye, qui en avait un grand besoin. Voici en quels termes il lui parle :

« Madame,

« Je prends la confiance d'écrire à Votre Altesse pour lui renouveler les offres de mon obéissance avec toute l'humilité et la soumission qui me sont possibles, et pour accompagner ce bon religieux qui va la trouver, pour avoir l'honneur de lui faire la révérence, et lui dire la disposition où se trouve l'abbaye de N. de recevoir la réforme, avec les moyens les plus propres pour y parvenir. Il est de bonne réputation et de très-honnête famille. J'espère, Madame, que Votre Altesse aura la bonté de l'entendre ; premièrement, parce que je sais le grand zèle qu'elle a pour la gloire de Dieu, laquelle elle porte si avant, que de n'épargner pas même les personnes qui ont l'honneur de lui appartenir ; secondement, parce qu'en ce faisant, Votre Altesse sera cause que Jésus-Christ sera désormais davantage honoré et servi en cette maison-là, qui ne le peut être en l'état où elle est réduite, ainsi que ce porteur lui fera connaître ; troisièmement, à cause que feu Mgr l'évêque de N. désirait avec tant d'ardeur l'introduction de la réforme en la même maison, qu'il m'en écrivit plusieurs fois ; et j'estime que cela se fût fait sans les empêchements qu'y apporta un des principaux religieux de l'abbaye, lequel avait grand crédit parmi les autres ; mais il est mort depuis ce temps-là, et peut-être, Madame, que Dieu a permis ce retardement, pour réserver à M. l'abbé, votre fils, et à Votre Altesse, le mérite d'une œuvre si grande. »

M. Vincent s'employait non-seulement pour procurer la réforme, mais aussi la paix et la réunion des maisons religieuses, s'affligeant grandement des différends et divisions qu'il y voyait survenir, et faisant tout son possible pour y remédier. Or, comme il agissait toujours avec grande prudence et circonspection, lorsqu'il s'appliquait à

ces œuvres de charité, et qu'il s'efforçait de réunir les esprits divisés, pour n'être pas surpris par ceux de l'un ou de l'autre parti qui venaient lui parler, il procurait que quelques personnes de vertu et d'autorité se transportassent sur les lieux de la part du roi, pour prendre connaissance de la vérité, en écoutant les raisons qu'on alléguait de part et d'autre, afin que sur leur rapport on pût prendre les moyens les plus convenables et les plus assurés pour y rétablir la paix, comme il a fait en quantité de rencontres. Il procurait même que quelques grands prélats assistassent à leurs chapitres généraux, quand il en voyait quelque nécessité, tant pour empêcher par leur prudence et autorité l'emportement de quelques religieux auteurs du trouble, que pour maintenir un chacun dans la liberté des suffrages, et toute l'assemblée dans la facilité de régler les choses nécessaires pour le bien de l'ordre : et puis Sa Majesté étant informée, par le rapport de ces prélats, que les élections et délibérations faites en ces chapitres étaient bonnes et canoniques, il en appuyait l'exécution, et n'écoutait plus les plaintes que les esprits remuants pouvaient faire contre.

Il s'est aussi plusieurs fois entremis lui-même pour accommoder amiablement les divisions et brouilleries de quelques maisons religieuses, en étant prié par les supérieurs; et il a reçu en divers temps des lettres de Rome, de la part des généraux de trois ou quatre ordres différents, qui l'ont affectueusement remercié de toutes les assistances qu'il avait rendues à leurs ordres, et de ses entremises envers Sa Majesté pour leur procurer sa protection, le reconnaissant comme leur ange tutélaire, etc.

Il déplorait grandement la ruine d'un certain ordre, qu'il voyait dans une telle désolation, qu'il n'y avait presque aucun moyen d'y remédier : et un religieux d'un autre ordre, où il n'était pas content, lui ayant demandé son avis par lettre sur le dessein qu'il avait de passer dans cet ordre désolé, voici la réponse qu'il lui fit : « Je ne voudrais conseiller à personne d'entrer dans l'ordre prétendu de N., et encore moins à un religieux, docteur et professeur en théologie, et grand prédicateur, tel que vous êtes, parce que c'est un désordre et non pas un ordre ; un corps qui n'a point de consistance ni de vrai chef, et où les membres vivent sans aucune dépendance ou liaison. Je trouvai un jour M. le garde des sceaux en sa bibliothèque, lequel me dit qu'il était en la recherche de l'origine et du progrès de cet ordre en France, et qu'il n'en trouvait aucun vestige. En un mot, ce n'est qu'une chimère de religion, qui sert de retraite aux religieux libertins et discoles, lesquels, pour secouer le joug de l'obéissance,

s'enrôlent en cette religion imaginaire, et vivent dans le déréglement. C'est pourquoi j'estime que telles personnes ne sont point en sûreté de conscience, et je prie Notre-Seigneur qu'il vous préserve d'une telle légèreté. »

Cette lettre désabusa ce pauvre religieux tenté, et lui ayant ouvert les yeux pour connaître le précipice où il s'allait jeter, le fit rentrer en lui-même, et prendre résolution de persévérer en sa religion.

Un autre religieux très-célèbre et dedans et dehors son ordre, tant pour sa vertu que pour avoir prêché dans les premières chaires du royaume, représenta un jour à M. Vincent ses longs travaux, l'austérité de sa règle, la diminution de ses forces, et la crainte qu'il avait de ne pouvoir continuer longtemps ses services à l'Église, et en même temps lui proposa un moyen qui lui était venu en la pensée, par lequel il lui semblait qu'il pourrait se mettre en état de travailler encore utilement : c'était d'être fait suffragant de l'archevêché de Reims, parce que la dignité d'évêque le dispensant du jeûne et des autres austérités de son ordre, cela lui conserverait ses forces pour prêcher et agir avec plus de vigueur et de fruit. Sur quoi il pria M. Vincent de lui mander son avis, et au cas qu'il approuvât cette pensée, de l'aider à le faire nommer par le roi pour cette suffragance, se promettant pour cela d'être appuyé de la recommandation de quelques autres personnes de crédit. M. Vincent s'aperçut aussitôt que la pensée de ce bon religieux n'était qu'une tentation : ce qu'il lui montra bien clairement par la réponse qu'il fit à sa lettre, dans laquelle, après lui avoir témoigné l'estime et l'affection très-particulière qu'il avait pour sa personne et pour son ordre, et l'avoir congratulé des talents qu'il avait reçus de Dieu pour prêcher, et de l'édification qu'il avait donnée jusqu'alors à son ordre, il ajouta ce qui suit :

« Je ne doute point que votre révérence ne fît merveille dans la prélature, si elle y était appelée de Dieu ; mais ayant fait voir qu'il vous voulait en la charge où vous êtes, par le bon succès qu'il a donné à vos emplois et à vos conduites, il n'y a pas d'apparence qu'il vous en veuille tirer : car si sa Providence vous appelait à l'épiscopat, elle ne s'adresserait pas à vous pour vous le faire rechercher ; elle inspirerait plutôt à ceux en qui réside le pouvoir de nommer aux charges et dignités ecclésiastiques, de vous choisir pour celle-là, sans que vous en fissiez aucune avance, et alors votre vocation serait pure et assurée ; mais vous produire vous-même, il semble qu'il y aurait quelque chose à redire, et que vous n'auriez pas sujet d'espérer les bénédictions de Dieu dans un tel changement, qui ne peut ...
ni poursuivi par une âme véritablement humble comm

puis, mon Révérend Père, quel tort feriez-vous à votre saint ordre, de le priver d'une de ses principales colonnes, qui le soutient et qui l'accrédite par sa doctrine et par ses exemples ! Si vous ouvriez cette porte, vous donneriez sujet à d'autres d'en sortir après vous, ou pour le moins de se dégoûter des exercices de la pénitence : ils ne manqueraient pas de prétexte pour les adoucir et diminuer, au préjudice de la règle : car la nature se lasse des austérités; et si on la consulte, elle dira que c'est trop; qu'il se faut épargner pour vivre longtemps, et pour servir Dieu davantage; au lieu que Notre-Seigneur dit : Qui aime son âme, la perdra; et celui qui la hait, la sauvera. Vous savez mieux que moi tout ce qui se peut dire sur cela, et je n'entreprendrais pas de vous en écrire ma pensée, si vous ne me l'aviez ordonné. Mais peut-être que vous ne prenez pas garde à la couronne qui vous attend : ô Dieu, qu'elle sera belle ! Vous avez déjà tant fait, mon Révérend Père, pour l'emporter heureusement; et peut-être ne vous reste-t-il plus que peu de chose à faire : il faut la persévérance dans le chemin étroit où vous êtes entré, lequel conduit à la vie. Vous avez déjà surmonté les plus grandes difficultés. Vous devez donc prendre courage, et espérer que Dieu vous fera la grâce de vaincre les moindres. Si vous m'en croyez, vous cesserez pour un temps les travaux de la prédication, afin de rétablir votre santé. Vous êtes pour rendre encore beaucoup de services à Dieu et à votre religion, qui est une des plus saintes et des plus édifiantes qui soient en l'Église de Jésus-Christ, etc. »

Enfin, la charité de M. Vincent étendait ses soins aussi bien sur le temporel que sur le spirituel des communautés religieuses; et il s'est plusieurs fois employé pour procurer que diverses maisons religieuses, et autres communautés et hôpitaux, pussent recevoir avec facilité les rentes qu'ils avaient sur les domaines du roi, dont ils avaient bien de la peine à se faire payer durant le mauvais temps des guerres; et il se rendait à cet effet leur solliciteur envers la reine et M. le cardinal, pour faire donner ordre qu'ils fussent satisfaits. Il procura aussi que les hôpitaux des frontières du royaume fussent mis en sauvegarde particulière contre les entreprises des gens de guerre, et que plusieurs autres fussent maintenus en jouissance des dons, grâces et priviléges qui leur avaient été accordés.

SECTION VIII.

AUTRES OFFICES DE CHARITÉ RENDUS PAR M. VINCENT A DIVERSES ABBAYES ET MONASTÈRES DE FILLES.

Saint Cyprien disait avec grande raison que plus l'honneur et la gloire de l'état des vierges consacrées à Dieu est sublime, plus grand aussi doit être le soin qu'il faut prendre pour le maintenir en sa perfection : le déchet en étant d'autant plus facile et fréquent, que le sexe est plus fragile, et que la constance dans le bien est plus difficile et plus rare, même parmi les hommes. C'est ce qui a excité M. Vincent à étendre particulièrement la charité qu'il avait pour l'état religieux sur les abbayes et monastères des filles, soit pour y conserver le bon ordre, s'il y était déjà établi; soit pour le rétablir, s'il ne s'y trouvait pas.

Il s'est toujours principalement employé autant qu'il a pu pour maintenir le droit d'élection dans les abbayes où il était en usage, et s'est fortement opposé aux prétentions de certaines religieuses, lesquelles ne pouvant espérer de parvenir à la dignité d'abbesse par voie d'élection, pour n'en avoir ni la capacité ni le mérite, s'efforçaient d'y monter en s'appuyant sur l'autorité du roi et le crédit de leurs parents. Il s'est comporté de même à l'égard de celles qui ayant été élues par la communauté pour trois ans, selon l'usage de leurs monastères, tâchaient d'obtenir des brevets du roi pour se perpétuer dans la charge. Un jour un prélat fort vertueux avait procuré l'élection d'une fort bonne religieuse pour la conduite d'une abbaye de son diocèse, et poursuivant la confirmation du roi, il voulut persuader à M. Vincent que la perpétuité des supérieures était plus avantageuse que la triennalité : mais outre que ce sage prêtre n'approuvait en aucune façon les innovations qui se faisaient contre un usage canoniquement établi dans les communautés religieuses, il lui remontra avec respect et humilité que les élections triennales étaient pour beaucoup de raisons plus à souhaiter que les perpétuelles à l'égard des filles qui ont moins de fermeté dans le bien, et qui peuvent plus facilement se méconnaître dans les grandes charges, quand elles s'y voient une fois établies pour toute leur vie.

Lorsque les abbayes des filles qui étaient à la nomination du roi venaient à vaquer, les brigues et sollicitations étaient ordinairement grandes et fortes pour des filles de naissance et de condition : les parents ne se contentant pas de s'agrandir dans le monde, mais portant

encore leur ambition jusque dans les lieux saints, et pour cet effet faisant tous leurs efforts afin de procurer que leurs filles ou leurs sœurs commandassent dans les cloîtres. On livrait souvent à ce sujet d'étranges assauts à M. Vincent, lequel, connaissant que le bon ou le mauvais ordre des religieuses venait pour l'ordinaire de celles qui en étaient supérieures, mettait tous les respects humains sous les pieds, et tenait ferme pour faire en sorte qu'on nommât pour abbesses celles que l'on savait être les plus capables, les plus éprouvées et les plus exactes aux observances régulières.

Un seigneur qui avait une fille dans une abbaye vacante, nièce de la défunte abbesse, le vint trouver un jour à Saint-Lazare, pour se plaindre de ce qu'il empêchait que cette fille ne succédât à sa tante, comme cette tante avait succédé à l'autre tante ; et la patience de M. Vincent provoquant encore davantage sa colère et son ressentiment, il le chargea de reproches et d'injures, et y ajouta les menaces, criant et faisant un très-grand bruit, comme ferait un homme à qui on enlèverait son bien; et cela pendant une heure ou davantage. Il lui était avis que cette abbaye était comme un bien héréditaire en sa maison, et qu'on lui faisait grand tort de la lui ôter. Aussi le mari, la femme et toute la famille avaient-ils de tout temps coutume d'aller plusieurs fois l'année en cette abbaye, comme à une maison de plaisance, et d'y demeurer et vivre aux dépens de la communauté, qui en était notablement incommodée; ce qui faisait gémir et murmurer toutes les religieuses, lesquelles voyant l'abbesse morte s'opposèrent à la nomination de cette nièce et firent grande instance pour avoir une autre supérieure. M. Vincent, qui était très-bien informé des qualités de cette prétendante, répondit au père, fort doucement et respectueusement, qu'elle était encore très-jeune, et qu'il était obligé en conscience de conseiller à la reine qu'entre les religieuses de divers monastères pour lesquelles on demandait cette abbaye, elle eût agréable de choisir celle qui serait la plus capable et la plus propre. Après cette réponse il laissa parler ce seigneur dans tous ses emportements, et décharger sur lui l'amertume de sa colère, avec une patience incroyable; et puis l'ayant accompagné à la porte, il témoigna être fort aise d'avoir été chargé d'injures et couvert d'opprobre pour soutenir les intérêts de Notre-Seigneur.

Il s'est trouvé souvent quantité d'abbesses, lesquelles conservant quelque attache pour leurs parents, et ayant quelques sœur, nièce ou cousine religieuses, les demandaient pour leurs coadjutrices, sous prétexte d'âge ou d'infirmité. Mais M. Vincent, qui se défiait toujours de la chair et du sang, ne fut jamais d'avis qu'on accordât ces coad-

[redacted]

jutoreries sans grande nécessité : en quoi il se montra inébranlable; et sa raison était que la vacance des abbayes arrivant par mort, on avait la liberté de choisir des filles vertueuses et capables pour y maintenir le bon ordre, s'il y était, ou s'il n'y était pas, pour l'y établir.

Lorsque quelque abbesse avait résigné son abbaye, et qu'on rapportait des certificats de la suffisance et des bonnes mœurs de celle au profit de laquelle la résignation été avait faite, il ne s'en rapportait pas toujours à ce que contenaient ces certificats, parce que, selon son sentiment, le témoignage de beaucoup de personnes ne peut pas faire grande foi en ces sortes d'affaires. C'est pourquoi il prenait du temps pour s'informer avec plus de certitude des qualités de la personne ; et lorsqu'il apprenait que le choix en était bon et qu'il serait avantageux à l'abbaye, il faisait admettre la résignation ; sinon, il la rejetait.

Comme il arrivait quelquefois du désordre à plusieurs monastères de filles, tant par les troubles et divisions des religieuses, que par d'autres abus qui s'y glissaient, il s'employait avec grand zèle pour y remédier, faisant en sorte qu'on envoyât des personnes de vertu et d'expérience, qui fussent autorisées du roi, soit pour apaiser le différend, ou pour établir la clôture si elle n'y était point, et pourvoir aux autres besoins : et il faisait écrire de la part de Leurs Majestés aux supérieurs des mêmes ordres et aux évêques des lieux, pour y tenir la main.

Une abbaye de filles se trouvant en une grande division, à laquelle le supérieur ordinaire n'avait pu mettre ordre, quoiqu'il s'y fût employé de tout son pouvoir, M. Vincent fut convié d'y travailler ; et il fit en sorte qu'on y envoyât pour visiteur un abbé du même ordre, fort sage et fort zélé. Celui-ci ayant découvert la source du mal, lui écrivit qu'il était irrémédiable, si on ne donnait à ces filles un autre confesseur, qui eût une grâce et une adresse particulière pour disposer les esprits à la paix et les y maintenir ; ce qui obligea M. Vincent de prier un ecclésiastique de condition et de vertu, très expert en la direction des religieuses, de se donner à Dieu pour aller passer quelque temps en cette abbaye ; comme il fit avec grande bénédiction, ayant peu à peu réuni les cœurs, et remis en bon état toutes les parties de la communauté.

Il s'est trouvé des monastères de filles où l'esprit malin avait fait glisser des maximes pernicieuses et des pratiques damnables, sous prétexte de quelques fausses révélations faites à leurs supérieurs, lesquels ayant l'imagination troublée par les illusions de l'ange des

ténèbres, prétendaient que Dieu leur avait fait connaître des voies extraordinaires pour conduire les âmes à la perfection, et même pour réformer l'Église, et annonçaient beaucoup d'erreurs qui avaient grand rapport à celles des illuminés. M. Vincent, en ayant eu avis, procura qu'on envoyât des personnes doctes et vertueuses pour visiter ces maisons, et prendre connaissance de ces abus et illusions diaboliques, qui avaient déjà surpris quantité de personnes de toute condition et de tout sexe, et par ce moyen, le mal ayant été découvert, il a plu à Dieu d'en arrêter le cours.

SECTION IX.

DIVERSES AUTRES AFFAIRES DE PIÉTÉ AUXQUELLES M. VINCENT S'EST EMPLOYÉ DANS LE CONSEIL DU ROI.

Le zèle de M. Vincent pour tout ce qui concernait les intérêts du service et de l'honneur de Dieu le tenait dans une attention continuelle sur toutes les occasions qui se présentaient pour en procurer l'avancement, et pour détourner ce qui pouvait y apporter quelque obstacle. C'est à quoi il employait le crédit que sa vertu lui avait acquis dans le conseil de Sa Majesté ; estimant cette journée-là heureuse, en laquelle il avait pu empêcher quelque mal, ou procurer quelque bien.

Il a fait entre autres choses tout ce qu'il a pu pendant la guerre pour apporter quelque remède aux désordres que les soldats commettaient de tous côtés, et particulièrement aux profanations des églises, et aux vexations injustes des personnes consacrées à Dieu. Et voyant bien qu'il était impossible d'empêcher tout ce mal, au moins il s'efforçait de le diminuer ; et quand il ne pouvait autre chose, il recourait à Dieu par la prière et par la pénitence, pour implorer le secours de sa grâce et de sa miséricorde, tant en faveur de ceux qui souffraient ce mal, que des autres qui le commettaient.

Il y avait un autre désordre fort pernicieux aux bonnes mœurs, qui était que certains comédiens représentaient sur le théâtre des choses non-seulement indécentes, mais aussi scandaleuses, et qui ne se pouvaient dire, ni entendre, ni voir, sans une grande offense de Dieu. M. Vincent en ayant été averti, et reconnaissant les pernicieux effets que cette licence pouvait produire, fit en sorte par ses remontrances que cela leur fut absolument défendu.

Les troubles de l'État et les diverses entreprises contre le service du roi avaient obligé Sa Majesté de s'assurer de diverses personnes convertes ou suspectes, et de les retenir dans la Bastille ; où, quoique

[redacted]

les choses nécessaires ne leur manquassent point, néanmoins il ne se pratiquait presque aucun exercice de piété parmi eux, n'y ayant personne pour les y exciter et aider. M. Vincent l'ayant su, fit agréer qu'un vertueux ecclésiastique de la Conférence qui se tient à Saint-Lazare allât visiter ces prisonniers et leur faire quelques exhortations, par le moyen desquelles les prières du soir et du matin furent introduites parmi eux, avec plusieurs autres pratiques chrétiennes, au grand bien et profit spirituel de leurs âmes.

Pendant que le démon, ennemi de la paix, allumait de tous côtés la guerre et la discorde en ce royaume, et jetait en tous les lieux des semences de désobéissance et de rébellion contre le service du roi, il excitait aussi plusieurs esprits à se révolter contre Dieu, et à faire diverses entreprises contre la religion ; et entre les autres, il s'en trouva qui tâchaient de renouveler les maximes et erreurs damnables des illuminés. M. Vincent ayant découvert ce mal, qui commençait à se répandre en divers endroits de la France, particulièrement à Paris et en quelques lieux du diocèse de Bazas, procura par ses soins et par son zèle qu'on y apportât un si prompt remède, que ce monstre fut étouffé dans son berceau, avant qu'il pût faire un plus grand dégât dans l'Église.

La liberté que chacun se donnait pendant les troubles de ce royaume de parler comme bon lui semblait des choses qui concernaient la religion, aussi bien que de celles qui regardaient l'État, ouvrit la porte à une autre licence encore plus pernicieuse, d'écrire et de publier toutes sortes de libelles, même contre la foi et les bonnes mœurs. M. Vincent l'ayant représenté au conseil, fit en sorte que cette licence fut réprimée, l'ordre ayant été donné de chercher et de saisir les mauvais livres, avec défense aux imprimeurs et libraires d'en imprimer ou débiter.

Ce saint homme s'est aussi employé avec grande affection pour coopérer en toutes les manières qu'il a pu, soit par ses remontrances et sages conseils, soit par ses sollicitations et entremises, afin que la pratique damnable des duels fût entièrement abolie : ce qui a été enfin heureusement exécuté par la piété de la reine, et par le zèle et l'autorité du roi, lequel dès son plus bas âge, comme un Hercule chrétien, a eu la force et le bonheur d'étouffer ce dragon, que les rois ses prédécesseurs n'avaient pu terrasser avec tous les foudres des lois et des ordonnances qu'ils avaient lancés contre ce monstre; Dieu ayant voulu réserver la gloire de cette défaite à notre grand monarque, et signaler les premières années de son règne par un exploit héroïque, qui a sauvé la vie du [illegible] à un mil-

ion de gentilshommes français, et empêché la ruine et le dernier malheur d'une infinité de très-nobles familles, qui lui seront éter-nellement redevables de leur bonheur et de leur salut.

M. Vincent a fait aussi ses efforts pour déraciner les blasphèmes, ayant à cet effet procuré qu'on renouvelât les ordonnances faites contre ce détestable crime, et même proposé divers moyens pour l'exterminer entièrement ; et quoiqu'il n'en ait pas vu l'effet tel qu'il souhaitait, il ne laisse pas d'en avoir le mérite, et il faut espé-rer que Dieu exaucera quelque jour les ardentes prières qu'il lui a offertes pour ce sujet, qu'il inspirera à notre incomparable monarque d'employer les moyens les plus efficaces, et même, s'il le juge expé-dient, le fer et le feu, à l'imitation de saint Louis son aïeul, pour purifier son État de cette gangrène infernale qui le corrompt et in-fecte en plusieurs de ses parties, même des plus considérables et des plus nobles.

SECTION X.

M. VINCENT A TOUJOURS GARDÉ UNE FIDÉLITÉ INVIOLABLE AU ROI, ET UNE AFFECTION CONSTANTE POUR SON SERVICE, MÊME PENDANT LES TEMPS LES PLUS PÉRILLEUX ET DIFFICILES.

Il ne suffit pas de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, mais, suivant la doctrine de l'Évangile, il faut aussi rendre à César ce qui appartient à César ; et la même loi divine qui oblige d'adorer Dieu, de lui obéir et de l'aimer par-dessus toutes choses, oblige aussi d'honorer et de respecter les rois, comme les images de sa souveraine Majesté sur la terre ; leur rendre avec affection le service qui leur est dû, et leur garder une inviolable fidélité ; de sorte que les princes chrétiens ont cet avantage par-dessus les autres monarques qui ne croient point en Jésus-Christ, que leurs sujets sont attachés à leur service, non-seulement par la force de leurs ordonnances ou par la crainte de leur souverain pouvoir, ou par la considération des fa-veurs et récompenses qu'ils peuvent espérer de leur libéralité ; mais par des liens encore bien plus forts et plus nobles, qui sont l'auto-rité de la loi divine, et les principes de leur religion : et comme ils ne peuvent manquer à ce qu'ils doivent à leurs rois sans contreve-nir aux volontés de Dieu, aussi l'obéissance, l'affection et la fidélité qu'ils leur rendent ne se terminent pas à leurs seules personnes, mais vont jusqu'à Dieu, qui se tient honoré, obéi et aimé en la personne de ceux qu'il a établis ses lieutenants pour le gouvernement tem-porel de ses peuples. D'où il s'ensuit qu'entre les sujets d'un prince

chrétien, ceux-là sont les plus fidèles, les plus soumis et les plus attachés à son service, qui sont les plus vertueux et les plus unis à Dieu par la grâce et par la charité ; et qu'au contraire, on ne doit pas attendre de ceux qui manquent à ce qu'ils doivent à Dieu une fidélité bien constante, ni une affection bien sincère pour le service de leur prince.

Cela présupposé, il ne sera pas difficile d'inférer de ce qui a été dit, tant en ce chapitre que dans tous les autres de ce second livre et même du premier, que M. Vincent ayant toujours été très-fidèle à toutes les volontés de Dieu, et très-zélé pour son honneur et pour sa gloire, il a par conséquent gardé une fidélité inviolable au roi et une affection toute singulière au bien de son service, puisque le second dépend du premier, et que la mesure de l'affection et de la fidélité qu'on a pour son prince se doit prendre de celle qu'on a pour Dieu.

Mais outre cette considération générale qui est très-forte, nous en pouvons produire ici d'autres preuves plus particulières et non moins convaincantes, en rapportant de quelle manière ce saint homme s'est comporté quand il a été question de se déclarer serviteur du roi durant les temps les plus difficiles et les plus périlleux, et d'exposer ses biens, sa vie et toute sa compagnie pour témoigner son zèle et sa fidélité au service de Sa Majesté.

La mémoire n'est encore que trop récente de l'état déplorable où se trouva la France durant les années 1649, 1652, etc., et il y a sujet de dire qu'en ce temps-là Dieu permit par un secret jugement que ce funeste puits de l'abîme, dont il est parlé dans les saintes Lettres, fût entr'ouvert et qu'il s'en exhalât comme une noire fumée sur tout ce royaume, qui remplit les esprits des Français de ténèbres si obscures, que plusieurs d'entre eux semblaient avoir perdu le discernement de ce qu'ils étaient obligés de rendre à leur souverain : et quoique dans le cœur ils retinssent toujours l'affection qu'ils lui devaient, leurs actions néanmoins démentaient leurs intentions ; et à même temps qu'ils pensaient travailler et combattre pour le service du roi, ils employaient leurs armes et leurs efforts pour déprimer son autorité, pour perdre ses plus fidèles serviteurs, et pour porter la désolation et la ruine en tous les endroits de son royaume.

Or, comme une étoile brille durant la nuit avec une clarté plus vive quand elle se trouve environnée de nuages, qui ne servent qu'à rehausser l'éclat de sa lumière ; de même l'on peut dire que tous ces troubles de la France ont fourni à M. Vincent une occasion de faire mieux paraître quelle était la perfection de sa fidélité envers le roi, et la constance de son zèle pour son service. Il est vrai que pendant ce

déplorable temps, la confusion était si grande en divers lieux, que la plupart des meilleurs Français et des plus attachés aux intérêts de leur prince ne pensaient pouvoir faire autre chose que de se tenir dans le silence et de gémir ; connaissant bien tout ce qu'ils eussent essayé de dire ou de faire pour apaiser les esprits mal disposés n'eût servi qu'à les aigrir davantage, et peut-être à les porter à d'autres extrémités plus fâcheuses, que la prudence leur suggérait d'éviter. Mais M. Vincent, quoique d'ailleurs très-prudent et très-circonspect, ne put se contenir dans une telle conjoncture, et le zèle qu'il avait pour le service de son prince ne lui permettant pas de garder le silence, il se déclara hautement serviteur du roi, et fit profession ouverte de vouloir obéir à tous les ordres qui viendraient de la part de Sa Majesté ; et non content de se comporter de la sorte en particulier, il tâcha de porter les autres en toutes les rencontres à faire le même ; mais comme sa voix ne pouvait être entendue dans les lieux où il n'était pas présent, il y fit par ses lettres ce qu'il ne pouvait par ses paroles, écrivant à diverses personnes sur ce sujet, et particulièrement à plusieurs évêques, comme il a été dit dans le premier livre, pour leur persuader de demeurer en leurs diocèses, et d'y employer leur autorité, afin de contenir les peuples en l'obéissance du roi. Il donna encore des preuves plus signalées de sa fidélité et de son zèle pour le service du roi, mettant sous les pieds tous ses propres intérêts et ceux de sa Compagnie, quand il fut question d'aller trouver Leurs Majestés à Saint-Germain-en-Laye, après leur sortie de Paris, pour leur faire offre de ses services ; ayant pour lors laissé comme en proie à la passion de ses ennemis sa maison de Saint-Lazare et tous ses chers enfants, lesquels, à l'exemple de leur père, souffrirent avec patience et même avec joie de se voir dépouillés de leurs biens, et maltraités pour un tel sujet.

Ce qui a fait voir encore plus clairement jusqu'où pouvait aller cette fidélité et cette affection de M. Vincent pour le service de Leurs Majestés, est qu'ayant eu la pensée de leur donner un conseil qu'il estimait salutaire, et en quelque façon nécessaire dans la disposition où se trouvaient alors les affaires de l'Etat, et néanmoins ayant grand sujet de craindre qu'il ne fût pas favorablement reçu de ceux qui tenaient en main les rênes du gouvernement, et que cela ne fût suivi de quelque refroidissement à son égard, il aima mieux s'exposer au danger de tomber dans cet inconvenient qui est si redouté de plusieurs, et d'encourir même la disgrâce de Leurs Majestés, que de manquer a faire une chose qu'il croyait pouvoir être utile à leur service. Il est vrai que la reine, connaissant la sincérité de son cœur,

reçut en bonne part ses avis, et M. le cardinal Mazarin lui donna une audience favorable, sachant bien qu'il n'avait autre prétention que de rendre un fidèle service à Leurs Majestés; et quoique pour lors son conseil ne fût pas suivi, cela ne diminua en rien, mais plutôt augmenta la créance qu'on avait toujours eue de sa fidélité et de son affection, voyant qu'en cette occasion, après avoir tout abandonné pour le service de son prince, il avait eu le courage de s'exposer même à souffrir quelque diminution de sa bienveillance, qui lui était plus chère que tout le reste, pour ne manquer à donner un conseil qu'il jugeait lui être utile.

SECTION XI.

M. VINCENT A SERVI LE ROI AVEC UN ENTIER DÉGAGEMENT DE TOUT INTÉRÊT.

Nous ne prétendons pas ici donner aucun blâme à ceux qui servent fidèlement le roi, dans l'espérance que Sa Majesté, agréant leurs services, les récompensera de ses faveurs : au contraire, nous disons qu'il ne serait pas juste ni raisonnable de censurer un tel procédé; étant expédient pour le bien de l'État que, comme les lois établissent des châtiments contre les rebelles et réfractaires aux volontés du souverain, qu'aussi sa libéralité déploie ses grâces et ses récompenses envers ceux qui lui rendent un fidèle service; et que, comme la crainte de la punition sert de frein pour retenir les sujets discoles dans les termes de leur devoir, de même l'espérance de la récompense serve d'un aiguillon plus puissant aux bons à faire des actions dignes des faveurs de leur prince.

Or, quoiqu'il soit permis et même louable de servir fidèlement son prince dans la vue des récompenses qu'on espère de sa libéralité, on ne peut nier toutefois que ce ne soit une disposition bien plus excellente, plus noble et plus parfaite, de n'avoir d'autre vue ni prétention en servant son roi que le bien de son service; et encore davantage lorsque, pour se porter plus constamment à s'acquitter de ses devoirs, on regarde en la personne du roi celle de Dieu même, et qu'on le sert avec toute l'affection et la fidélité possible, dans la seule vue que ce service est agréable à Dieu; en sorte que la principale et même l'unique prétention en servant le roi soit de plaire à Dieu, et d'accomplir ce qu'on sait être conforme aux ordres de sa volonté.

Mais n'aurions-nous pas sujet de faire ici la même exclamation que fait le sage, parlant de celui qui ne laisse point aller son cœur après l'or, et qui ne met point ses espérances dans les richesses :

Quis est hic, et laudabimus eum? Qui est ce personnage admirable qui a emporté une telle victoire sur la plus indomptable de toutes les passions? Et où est-ce que nous le pourrons rencontrer, afin que nous lui donnions les louanges que sa vertu mérite? Or le voici heureusement trouvé; et nonobstant la corruption du siècle, la France a eu le bonheur de produire en nos jours un si rare chef-d'œuvre de vertu en la personne de Vincent de Paul, duquel on peut bien dire avec vérité que son cœur ne s'est point laissé aller après l'or, et qu'il n'a point mis son espérance et son affection dans les richesses; car quoiqu'il fût auprès de la source d'où découlent ordinairement les plus riches trésors et les plus magnifiques récompenses, il en a néanmoins détourné ses yeux et son cœur, n'ayant jamais eu d'autre vue ni d'autres prétentions, en servant fidèlement le roi, que le bien de son service, et la gloire qui en pouvait revenir à Dieu. C'est ce seul motif qui l'a porté à accepter les charges et les emplois qui lui ont été confiés; c'est le lien qui l'a retenu inviolablement attaché au service de Leurs Majestés dans les temps les plus difficiles; c'est cette intention de rendre gloire à Dieu en servant fidèlement son prince, qui lui a inspiré la force, la constance et la persévérance en ce service, parmi toutes les contradictions, calomnies et persécutions qu'il a souffertes, et au milieu des périls auxquels il s'est exposé pour ce sujet.

Et premièrement, lorsque la reine-mère, au commencement de sa régence, lui fit l'honneur de l'appeler dans le conseil des affaires ecclésiastiques, ce fut la seconde obéissance qu'il crut que Dieu voulait qu'il rendît aux ordres de Sa Majesté, et le zèle qu'il avait de procurer le bien de la religion et l'avancement de la gloire de Dieu, qui le fit résoudre d'accepter cet emploi, nonobstant l'extrême répugnance que son humilité y ressentait, et tout ce qu'il prévoyait qui pourrait lui arriver de contraire à l'affection du repos et au désir qu'il avait d'achever sa vie en paix et en tranquillité dans l'âge où il se trouvait.

Il avait dans cet emploi des occasions favorables pour procurer l'avantage temporel de sa Congrégation, s'il eût voulu s'en servir, ainsi qu'il le pouvait licitement faire, et qu'il semblait même y être en quelque façon obligé par la charité qu'il devait avoir pour les siens : et comme la distribution de quantité de bénéfices passait par ses mains, il ne lui eût pas été difficile d'en obtenir quelques-uns pour les unir aux maisons de sa Congrégation, laquelle étant encore naissante, et assez peu accommodée de biens temporels, pour ne pas dire pauvre et incommodée, avait par conséquent grand besoin de secours pour s'affermir et s'étendre, et même pour pouvoir soutenir les emplois au service de Dieu et de l'Église, qu'elle a entrepris de

[redacted]

faire gratuitement. Néanmoins, il n'a point voulu se servir de ce moyen, il n'a jamais demandé ni recherché directement ni indirectement quelque bénéfice que ce fût pour aucune des maisons de sa Congrégation; et si l'on en a uni à quelques-uns de ses séminaires, cela n'a été fait qu'à l'instante prière de ceux mêmes qui en étaient les possesseurs, ou qui avaient droit de les conférer; lesquels ont souvent employé autant de sollicitations envers lui pour l'obliger à les accepter, que d'autres en eussent fait pour les rechercher; et son dessein, en les acceptant, n'était pas d'enrichir sa maison ni de mettre les siens à leur aise, mais d'en employer fidèlement les revenus à instruire et former ceux qui étaient appelés au ministère de l'Église.

L'un de ses plus intimes amis vint le trouver un jour, et lui offrit une très-grosse somme d'argent (on a su qu'elle allait à cent mille livres) de la part de quelques personnes, à condition qu'il s'emploierait dans le conseil pour procurer qu'on reçût leurs propositions, et qu'on leur accordât l'exécution de quelques avis qu'ils avaient présentés, lesquels semblaient fort raisonnables, et n'étaient nullement à la charge du peuple, mais qui pouvaient en quelque façon préjudicier aux intérêts du clergé : à quoi ce saint homme, levant les yeux au ciel, ne fit autre réponse, sinon : « Dieu m'en garde : j'aimerais mieux mourir que de dire une seule parole pour ce sujet. »

Secondement, comme il n'a jamais recherché aucun profit temporel dans le service qu'il rendait à Leurs Majestés, il ne s'est non plus mis en peine de se procurer la faveur des personnes puissantes dans les occasions où il les pouvait obliger. Ce n'est pas qu'il eût une vertu sauvage et farouche, comme quelques-uns qui font gloire de choquer les plus grands : au contraire, il les traitait toujours avec un singulier respect, et s'efforçait en toute rencontre de contenter jusqu'aux plus petits, avec cette condition toutefois, que Dieu fût le premier content et satisfait : en sorte que s'il voyait que ce qu'on désirait de lui fût selon l'ordre de la volonté de Dieu, il l'accordait facilement et de bonne grâce; mais s'il jugeait ne le pouvoir faire sans manquer à Dieu, il n'y avait aucun respect humain, ni aucune crainte de disgrâce ou malveillance de qui que ce fût, qui le pût fléchir; il n'avait aucun égard à la puissance de ceux qu'il refusait; il ne s'étonnait point de leurs menaces; il ne se mettait en aucune peine des dommages ou des persécutions qui lui en pouvaient arriver; mais il regardait uniquement Dieu, auquel seul il désirait plaire, et auquel seul il craignait de déplaire.

Troisièmement, il a fait paraître son dégagement de tout intérêt, non-seulement en ne recherchant point ses avantages, mais encore

plus en souffrant volontiers les pertes qui lui sont arrivées, comme nous avons dit, en servant fidèlement Leurs Majestés : en quoi il y a une circonstance remarquable et très-digne d'être ici rapportée, qui est que toutes ces grandes pertes qu'il a faites pendant la guerre, et tous les mauvais traitements qu'il a reçus, ne lui étant arrivés que par la mauvaise volonté de quelques personnes, en haine de ce qu'on le voyait très-fidèle et très-affectionné au service du roi, on ne lui en a point ouï pourtant faire une plainte, et il n'en a jamais demandé aucune récompense ni dédommagement : et ce qui est plus étonnant, c'est que, par une adresse d'une charité vraiment désintéressée, il a quelquefois détourné adroitement les effets de la bonne volonté de la reine envers lui, pour les faire découler sur les autres, lorsqu'il pensait le pouvoir faire sans blesser l'ordre de la justice ou de la charité.

Certes, il faut avouer que c'est là servir son roi avec un entier dégagement de tout propre intérêt, et que M. Vincent a pratiqué cette héroïque vertu d'une manière d'autant plus admirable qu'elle est aujourd'hui plus rare dans les cours des princes.

SECTION XII.

QUE M. VINCENT S'EST TOUJOURS CONDUIT AVEC GRANDE PRUDENCE ET CIRCONSPECTION DANS LES AFFAIRES QUI REGARDAIENT LE SERVICE DU ROI.

Il est vrai que les affaires qui concernent le bien d'un Etat et le service d'un souverain sont de telle conséquence, que le maniement et la conduite n'en doit être confiée qu'à des personnes non-seulement fidèles et bien affectionnées, mais aussi prudentes et discrètes, qui aient un esprit mûr, un jugement solide et une expérience proportionnée à la grandeur des choses qui leur sont commises : et comme il est certain que tous ceux qui font profession de piété n'ont pas ces qualités naturelles, l'on ne peut pas nier aussi que parmi les personnes vertueuses il ne s'en trouve qui, les ayant reçues de Dieu, et qui les joignant à d'autres encore meilleures, ne soient capables d'en faire un très-bon usage, et de les employer utilement pour le service de leur prince et pour le bien de son Etat. De sorte que, comme ce serait une imprudence de recevoir et suivre indifféremment en toutes sortes d'affaires les avis de ceux qu'on estime vertueux, s'imaginant qu'ils ne sauraient être que bons et salutaires; aussi serait-ce une témérité accompagnée de quelque injustice de rejeter ou de tenir suspects les conseils d'un homme de bien, à cause qu'il fait une parti-

[redacted]

culière profession de piété, comme si la piété ne pouvait subsister avec la prudence, et que ce fût chose incompatible de rendre un service agréable à Dieu et de servir utilement son roi.

Il s'en trouve néanmoins qui se persuadent, et tâchent de persuader aux autres, qu'un homme qui s'adonne aux exercices de piété et qui s'est dévoué au service de Dieu (car c'est proprement ce que signifie le nom de *dévot*, qu'ils décrient si fort) n'est point propre pour le service d'un prince, ni pour la conduite de ses affaires; que l'affection qu'il a pour le ciel l'empêche d'apporter l'attention nécessaire à ce qui se passe sur la terre; que la dévotion est ordinairement accompagnée d'un zèle, sinon indiscret, au moins qui n'est pas assez considéré, et qui fait que celui qui est dévot ne prévoit pas la suite des affaires qu'il conseille d'entreprendre, lesquelles il croit utiles, parce qu'elles lui paraissent bonnes : ce qui n'empêche pas qu'elles ne soient le plus souvent fort préjudiciables au service du prince et au bien de son Etat. Et de cette sorte ils rendent la piété tellement suspecte, que, selon leurs avis, il ne faut pas moins se donner de garde dans la cour d'un prince, d'un homme vertueux et dévot, que d'un espion déguisé, ou d'un pensionnaire de quelque prince étranger et ennemi.

Ceux toutefois qui veulent paraître les moins passionnés avouent qu'un homme vertueux peut avoir une vraie et sincère affection pour le service de son prince, et lui garder une fidélité inviolable, et même le servir dans un entier dégagement de tout propre intérêt; mais ils ne veulent pas reconnaître ni confesser que la dévotion se trouve avec la discrétion et prudence requise dans les affaires importantes, ni que les règles de la piété puissent s'accorder avec les maximes de la politique.

Certes, s'il en était de la sorte, comme ils le veulent faire croire, il faudrait avouer que la condition des rois et des princes souverains serait bien misérable, de se voir réduits à une si fâcheuse nécessité que d'être obligés de bannir de leur cour les hommes les plus vertueux, ou bien de s'en donner continuellement de garde, comme de personnes qui leur seraient suspectes, et dont les meilleurs avis pourraient être préjudiciables au bien de leur Etat. Et s'il est vrai, comme nous avons déjà dit, que ceux qui sont plus unis à Dieu par la vertu et par la charité ont une affection plus sincère et une fidélité plus constante pour le service de leur prince, quelle peine serait-ce à un souverain de voir que ce qui devrait lui donner plus de confiance en l'affection et en la fidélité de quelques-uns de ses sujets, ce serait cela même qui l'obligerait à les exclure de son service, et qu'il serait par conséquent nécessité de commettre la conduite de ses plu-

tes affaires, et de se servir du conseil de ceux auxquels il aurait moins sujet de se fier?

Mais il ne serait pas difficile de faire voir la fausseté de cette persuasion par les exemples de plusieurs grands princes, qui ont appelé dans leurs conseils et employé dans la conduite de leurs affaires avec un succès fort avantageux divers personnages aussi recommandables pour leur vertu et piété que pour leur expérience et sagesse, desquels ils ont toujours reçu des avis fort salutaires et un service très-fidèle et très-utile au bien de leurs États. Et, pour ne nous étendre hors de notre sujet, il suffira d'en produire un qui sera d'autant plus convaincant que la mémoire en est plus récente : c'est du grand serviteur de Dieu, Vincent de Paul, qui a su joindre heureusement la piété avec la sagesse, le zèle avec la discrétion, et la science des saints avec l'expérience et la connaissance nécessaire pour servir utilement son prince. Nous ferons ici seulement quelques remarques particulières sur diverses occasions et occurrences d'affaires dans lesquelles il a fait paraître qu'il possédait en perfection ces excellentes qualités.

Il est certain qu'une des dispositions les plus nécessaires pour agir prudemment dans les affaires est d'avoir l'esprit libre et dégagé de toutes les affections et passions déréglées, parce que le trouble qu'elles excitent obscurcit l'entendement et l'empêche de voir l'état véritable des choses présentes, et de prévoir les suites de l'avenir [1]. Or, toutes les personnes qui ont connu et fréquenté M. Vincent peuvent témoigner que, soit par grâce, soit par la force de son esprit, il semblait presque entièrement exempt de ces émotions et saillies désordonnées, qui ne sont que trop fréquentes dans la plupart des hommes ; ou, s'il les ressentait, il avait acquis par sa vertu un tel empire sur lui-même et sur tous les mouvements de son âme, qu'il n'en paraissait rien au dehors, ni en ses gestes, ni en ses paroles, ni même en son visage, sur lequel on voyait reluire une sérénité presque toujours égale en toutes sortes d'accidents, et même parmi les affronts et les injures les plus sensibles. Et tant s'en faut qu'on aperçût en lui aucune altération d'esprit dans les premiers mouvements que l'on ressent ordinairement en ces rencontres, qu'au contraire c'était alors qu'il paraissait plus modéré et plus présent à lui-même, et qu'il parlait et agissait avec plus de circonspection.

Il avait encore une autre disposition d'esprit qui ne contribuait pas moins à la prudente et sage conduite dont il usait en toutes occasions : c'était de ne jamais précipiter ses avis, et de ne rien déterminer trop

[1] Hos qui de rebus dubiis consilium capiunt, ab affectibus vacuos esse decet; nam haud facilè animus verum pervidet, ubi illæ officiunt. *Sallust. in Catilin.*

[redacted]

promptement, surtout dans les affaires de conséquencè, mais de donner à son esprit tout le temps et le loisir nécessaire pour en considérer attentivement les diverses circonstances, bien peser les raisons de part et d'autre, et prévoir les suites ; ce qui faisait que ses conseils étaient solides et assurés, et qu'on pouvait les suivre sans crainte de se tromper. Il tenait pour maxime ce qu'a dit un ancien, qu'il n'y a rien de plus pernicieux aux délibérations dans les grandes affaires que d'y procéder trop à la hâte, parce que cela empêchait de voir, et encore plus de prévoir ce qui était requis pour donner ou pour recevoir un bon conseil [1] ; qu'il fallait délibérer et prendre ses résolutions avec loisir, mais qu'il fallait exécuter avec diligence ce qu'on avait résolu [2].

Après qu'il avait mûrement considéré une affaire et balancé toutes les raisons qu'on lui proposait ou qui se présentaient à son esprit, et qu'ensuite il avait pris une résolution et donné un conseil, alors quelque événement qui s'ensuivit, bien que contraire à ses desseins ou à ceux des autres, il ne s'en troublait point, mais demeurait en paix ; tenant cette maxime d'un ancien Père : Que c'est le propre des sages de juger des choses, non par leur événement, mais par l'intention et le conseil avec lequel on les avait commencées ; et que c'est une erreur de plusieurs qui se persuadent qu'une affaire aura été bien entreprise lors seulement qu'elle aura réussi avec bonheur [3].

On a encore remarqué une autre disposition en la personne de M. Vincent, qui était une marque de sa prudence, et qui aussi contribuait beaucoup à la perfectionner : c'était la taciturnité, qui est une condition grandement requise dans le maniement des affaires importantes [4] ; on ne l'entendait jamais parler de ce qui s'était passé ou qui avait été résolu dans le conseil, sinon quand il était absolument nécessaire de le déclarer : il tenait sous le sceau du silence non-seulement les secrets qui lui étaient confiés, mais même toutes les autres choses qu'il ne jugeait point nécessaire de dire ; et dans ses entretiens familiers, lors même qu'il revenait de la cour, il ne parlait non plus des affaires qui s'y traitaient que s'il fût retourné de la cellule d'un chartreux.

[1] Constat nihil magnis consiliis tam inimicum esse, quam celeritatem. *Livius, lib.* 31. Omnia non properanti clara certaque sunt ; festinatio improvida est et cæca. *Id. lib.* 22.

[3] Consulere quidem oportet lentè, deliberata autem celeriter exequi. *Aristot. in Ethicis.*

[3] Hi qui sapientes habentur non ab eventu, sed ab animi instituto et voluntate res ponderant. *Isidor., Ep.* 205, *lib.* 3. Error plurimorum est non rerum merita, sed eventum fortunæ spectare ; eaque tantum judicare provisa, quæ felicitas [illegible]. *Boet. lib.* I *de Consolat. pros.* 4.

[5] Taciturnitas optimum atque tutissimum rerum administra[illegible] *Max. lib.* 11. Nec res magnæ sustineri possunt ab eo cui tacere [illegible]

Or, bien qu'il procédât dans les affaires avec cette circonspection et prudence, il y gardait néanmoins une telle modération, qu'encore qu'il parût ferme et constant en ses avis, il n'y était pas pourtant arrêté avec excès, il ne les soutenait point avec chaleur et ne faisait pas comme ceux qui se montrent toujours contraires aux meilleurs conseils des autres, parce qu'ils n'en sont pas les auteurs [1]. Il cédait non-seulement à l'extérieur au sentiment des personnes qui lui étaient supérieures, mais il y soumettait son esprit quand il le pouvait faire sans blesser sa conscience ; il ne blâmait jamais leurs sentiments, quels qu'ils fussent, ni ne s'en plaignait point ; et, après avoir fait ce qu'il jugeait être de son devoir, il se tenait dans le respect et dans le silence, laissant à la providence de Dieu l'événement des affaires.

Mais le principal fondement sur lequel il appuyait toute sa prudence était l'ordre de la volonté divine, laquelle lui était manifestée par sa loi et par son Évangile. Il tenait cette maxime inviolable de ne prendre jamais en quelque affaire que ce fût aucune résolution contraire à la volonté de Dieu, laquelle il considérait, suivant le sentiment d'un ancien Père, comme un assuré gouvernail pour se conduire heureusement dans les conseils qu'il lui fallait donner ou dans les résolutions qu'il lui fallait prendre [2]. Outre cela, il se conformait toujours, autant qu'il pouvait et que la nature des affaires lui permettait, aux maximes de l'Évangile de Jésus-Christ, duquel il reconnaissait la parole comme la fontaine de toute véritable sagesse [3] ; et c'était dans cette divine source qu'il puisait toutes les lumières dont son esprit était éclairé et tous les salutaires avis qu'il donnait aux autres avec tant de bénédiction.

Nous pourrions ajouter à ces remarques divers exemples plus particuliers de cette rare et singulière prudence avec laquelle il s'est conduit dans les affaires les plus difficiles et dans les rencontres les plus périlleuses ; comme aussi de cette modération et circonspection merveilleuse avec laquelle il s'est comporté dans les conseils ; ne dissimulant rien de ce que la fidélité l'obligeait de dire pour le bien du service de Leurs Majestés, et ne disant pourtant aucune chose qui pût en aucune façon blesser le respect et la soumission qu'il leur devait : nous nous en abstenons toutefois, tant pour éviter beaucoup de redites ennuyeuses au lecteur que parce qu'un chacun pourra en faire

[1] Consilii, quamvis egregii, quod ipsi non afferunt, semper inimici. *Tacit. lib.* 1 *Hist.*

[2] Consiliorum gubernaculum tutissimum lex divina. *Cyprian. apud Lips. lib.* 3. *Politic., cap.* 5.

[3] Fons sapientiæ verbum Dei. *Eccli.*, 1.

[redacted]

aisément l'application, et reconnaître non-seulement par ce qui a été rapporté en ce dernier chapitre, mais aussi en la plupart des autres précédents de ce second livre et même du premier, que M. Vincent a été doué, et par la nature et par la grâce, d'une très-grande prudence qui lui a servi comme d'un flambeau pour l'éclairer et le conduire par des voies droites et assurées, parmi une si grande multitude et variété d'emplois et d'affaires où la Providence divine l'a voulu engager ; s'étant toujours comporté avec une telle droiture, modération et sagesse, que pendant sa vie il a heureusement réussi en tout ce qu'il a entrepris et exécuté pour la gloire de Dieu et pour le service de ceux qui le représentent sur la terre ; et qu'après sa mort, sa mémoire est demeurée en bénédiction parmi les hommes.

FIN DU SECOND LIVRE.

[redacted]

PRÉFACE.

Bien que nous ayons déjà parlé assez amplement des vertus de M. Vincent dans les deux premiers livres, qui contiennent le récit de sa vie et de ses principales œuvres, puisque l'on peut dire avec vérité que toute sa vie n'a été que comme un tissu de toutes sortes de vertus qui ont formé et animé ses plus importants emplois et ses plus belles actions ; il nous reste néanmoins tant de choses à dire sur ce sujet, et il y a encore tant de pièces excellentes qui n'ont pu être convenablement placées en aucun endroit de cet ouvrage, que nous avons jugé nécessaire d'ajouter ce troisième livre aux deux précédents, pour y faire voir plus en particulier les vertus de ce saint homme, c'est-à-dire les sentiments qu'il en a témoignés et la pratique qu'il en a faite ; d'où le lecteur pourra tirer beaucoup de lumières pour sa propre édification : en quoi il y a sujet d'espérer que ce troisième et dernier livre ne sera pas moins agréable ni utile au lecteur désireux de sa perfection que les deux précédents, puisqu'un des principaux fruits qu'il doit recueillir de la lecture de cet ouvrage, après la louange qu'il est juste de rendre à Dieu de toutes les grâces qu'il a faites à son fidèle serviteur Vincent de Paul, et par lui à son Église, est de s'exciter et animer à la pratique des mêmes vertus dont il verra ici les motifs et les exemples.

Car l'imitation des saints est un des principaux devoirs que la piété nous oblige de leur rendre et un des fruits les plus salutaires que le souvenir de leurs vertus doit produire dans nos cœurs : autrement nous aurions raison d'appréhender que ce ne fût pour nous un sujet de confusion et même de condamnation, si, ayant devant nos yeux de si parfaits exemplaires, nous ne tâchions de nous y conformer, et si, voyant le sentier par lequel ces grands personnages ont marché pour aller à Dieu, nous n'avions pas le courage d'y entrer pour les suivre.

C'e[illegible]quoi le pieux lecteur qui désire profiter de cette lecture [illegible] faire une petite réflexion sur lui-même à la fin de

chaque chapitre de ce troisième livre, et de voir ce qui lui manque, de la vertu dont il y est parlé, et ce que Dieu en demande de lui selon son état et ses dispositions tant intérieures qu'extérieures; et après avoir formé là-dessus de bonnes résolutions dans son cœur, invoquer le secours de la divine miséricorde afin qu'elle les fasse accomplir.

Le grand saint Jérôme écrivant la vie de sainte Paule, invoquait (comme il déclare lui-même) l'ange gardien de cette sainte; et il ne saurait être que très-utile à ceux qui liront la vie de Vincent de Paul, d'implorer les intercessions de ce bienheureux esprit que Dieu lui avait donné pour protecteur, et qui l'a soutenu, assisté et fortifié dans toutes ces excellentes pratiques, afin qu'il leur obtienne les grâces et les forces nécessaires pour suivre ce grand serviteur de Dieu dans cette lice des vertus où il a marché à pas de géant, et pour parvenir un jour au terme où il y a grande raison de croire qu'il est heureusement arrivé, lequel n'est autre que la possession et jouissance d'une gloire et d'une félicité qui n'aura jamais de fin.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE I.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES VERTUS DE M. VINCENT.

Avant que de descendre au particulier des vertus de M. Vincent, nous avons jugé nécessaire de faire quelques observations sur quatre ou cinq circonstances remarquables qui ont beaucoup contribué à leur perfection.

Premièrement, M. Vincent n'a rien recherché ni affecté d'extraordinaire ni de singulier dans l'exercice des vertus ; il s'est toujours plus volontiers appliqué la pratique de celles qu'on estime les plus communes, comme de l'humilité, de la patience, de la débonnaireté, de la mortification, du support du prochain, de l'amour de la pauvreté et autres semblables ; mais il les a pratiquées d'une manière qui n'était pas commune, et il a su mettre parfaitement en œuvre ces pierres précieuses de la Jérusalem céleste, et relever leur éclat par les dispositions excellentes qu'il y apportait ; les exerçant toujours par un principe de grâce, et avec des intentions très-nobles ; les regardant en Jésus-Christ comme dans l'original de toute perfection, pour se conformer à ses exemples, et les rapportant fidèlement à la gloire de Dieu comme à l'unique fin qu'il se proposait en toutes ses actions.

Secondement, il ne s'est pas restreint à l'exercice de quelque vertu particulière ; mais il avait reçu de Dieu une latitude et capacité de cœur, qui lui faisait embrasser toutes les vertus chrétiennes, qu'il a toutes possédées en un degré très-parfait : et ce qui est merveilleux, est qu'on l'a vu exceller en même temps dans l'exercice de plusieurs vertus, dont les pratiques étaient fort différentes, et semblaient même en quelque façon opposées. Il avait une humilité très-profonde, et un grand mépris de soi-même, et tout ensemble une courageuse magnanimité quand il était question de soutenir les intérêts de Dieu. On remarquait en lui une force d'esprit infatigable pour s'appliquer aux plus grandes affaires, et une condescendance merveilleuse pour s'accommoder aux faiblesses des plus simples. Il savait joindre ex-

cellemment l'office de Marthe et de Marie, et s'adonner en même temps à l'action et à la contemplation, sans que l'une apportât empêchement à l'autre : on a souvent admiré la paix et la tranquillité de son esprit, qui reluisait en la douceur et sérénité de son visage, parmi les accablements d'une multitude innombrable d'affaires, et les pressantes importunités de toutes sortes de personnes auxquelles sa charité l'exposait. Enfin les chapitres suivants feront voir l'heureux assemblage qu'il a fait en son cœur de toutes sortes de vertus qu'il a possédées en un très-haut degré de perfection.

Troisièmement, il ne se contentait pas d'avoir les vues et les affections des vertus, mais il s'appliquait continuellement à les mettre en pratique : il était bien dans le sentiment de cet ancien Père qui a dit que « le travail et la patience est le moyen le plus assuré pour acquérir les vertus, et pour les affermir dans nos cœurs [1]. » A quoi il ajoutait « qu'on pouvait facilement perdre les vertus qui avaient été acquises sans travail [2], et sans peine ; et que celles-là jetaient des racines bien plus profondes dans le cœur, qui avaient été battues par les orages des tentations, et qui avaient été pratiquées nonobstant les difficultés et les répugnances de la nature. »

Quatrièmement, comme il était infatigable en l'exercice des vertus, il était aussi insatiable en l'acquisition des mêmes vertus ; et l'on peut dire avec vérité qu'il était du nombre de ceux qui ont une faim et une soif continuelles de la justice [3]. Il ne croyait avoir jamais assez fait pour une si noble conquête ; mais à l'imitation du saint Apôtre, mettant en oubli tout ce qu'il avait pratiqué de bien par le passé, il employait toutes ses affections pour avancer et pour parvenir au sommet de la perfection où Dieu l'appelait [4].

Cinquièmement enfin, quoique ses vertus fussent connues de tous ceux qui le fréquentaient, nonobstant toutes les industries qu'il employait pour les cacher, il n'y avait que lui qui ne les voyait point, son humilité lui mettant continuellement un voile devant les yeux qui lui en dérobait la vue : de sorte que, par des sentiments fort opposés à ceux de ce personnage dont il est parlé dans l'Apocalypse, quoiqu'il fût riche et abondant en vertus et dons célestes, il s'esti-

[1] Labor et patientia sunt exercitia et corroboramenta virtutum. *Lactant. Instit. Chr., lib.* 3.

[2] Nulla virtus sine labore perficitur. *Cassian., col.* 7, *cap.* 6.

[3] Nunquam justus arbitratur se comprehendisse ; nunquam dicit : Satis est ; sed semper esurit sititque justitiam. *Bernard. Epist.* 243.

[4] Ego me non arbitror comprehendisse. Unum autem, quæ quidem retro sunt obliviscens, ad ea verò quæ sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis. *Philipp.*, 3.

mait néanmoins pauvre, indigent, misérable, et dénué de toutes sortes de biens spirituels ; et dans cette vue, la qualité plus ordinaire qu'il se donnait parlant de lui-même était de dire : *ce misérable*[1]. Et quoique sa vie fût toute innocente et toute sainte, et que ses jours eussent été vraiment des jours remplis de toutes sortes de saintes œuvres, il ne parlait pourtant jamais de ce qu'il avait fait que d'une manière très-humiliante ; disant ordinairement qu'il avait grand besoin de la miséricorde de Dieu pour toutes les abominations de sa vie.

C'était là véritablement posséder un trésor de vertus, mais un trésor d'autant plus assuré qu'il était plus caché à celui même qui le possédait ; lequel avait autant d'affection de cacher non-seulement aux autres, mais encore à lui-même, les vertus et les dons excellents de grâce qu'il avait reçus de Dieu, que les amateurs de la vanité ont de passion pour manifester et publier le bien qu'ils pensent avoir, et dont le plus souvent ils n'ont qu'une fausse et trompeuse apparence.

CHAPITRE II.

DE LA FOI DE M. VINCENT.

Puisque la foi est le fondement des autres vertus[2], et que la fermeté de l'édifice spirituel dépend principalement de cette mystique base, ayant à faire voir en ce troisième livre la structure admirable des plus excellentes vertus en la personne de M. Vincent, nous commencerons par la foi que ce sage avait posée pour fondement de toutes ses pratiques vertueuses, et sur laquelle il s'appuyait en tout ce qu'il entreprenait et faisait pour le service de Dieu.

Et premièrement, comme les arbres qui sont battus des vents, et ébranlés par les orages, jettent de plus profondes racines, et s'affermissent davantage par ces agitations, de même on peut dire que, Dieu voulant rendre plus ferme et plus parfaite la foi de M. Vincent, a permis qu'elle ait été au commencement exposée à la violence de plusieurs tentations, et que son fidèle serviteur ait ressenti diverses attaques contre cette vertu. Il en est pourtant toujours demeuré victorieux par le secours de sa grâce, et sa foi s'est trouvée plutôt fortifiée qu'affaiblie par toutes ces épreuves, desquelles Dieu s'est servi pour

[1] Nulla virtus latet, et latuisse non ipsius est damnum. Veniet qui conditam et seculi [illegible], dies publicet. *Senec., ep.* 79.

[2] [illegible] stabile fundamentum. *Ambros., in Psal.* 40.

l'affermir et pour la perfectionner : de sorte qu'après toutes ces bou rasques, il est devenu non-seulement plus fort, mais plus éclairé da les vérités de la foi (comme lui-même l'a déclaré en quelque re contre), les possédant et goûtant d'une manière aussi parfaite qu'o se peut en cette vie.

Or l'un des plus souverains remèdes qu'il employa pour fortif sa foi contre la violence de ces tentations, fut d'écrire et signer profession de foi, et la porter sur son cœur ; ayant supplié Notre-S gneur d'agréer la résolution qu'il avait prise, que toutes les fois qu porterait sa main sur cette profession de foi, particulièrement lor qu'il serait tenté, cela serait une marque et un témoignage qu'il r nonçait à la tentation, et un renouvellement de la protestation qu avait faite de persévérer jusqu'au dernier soupir dans la foi de l'É glise, et de croire fermement toutes les vérités qu'elle enseigne.

Sa foi était non-seulement forte, mais aussi pure et simple, éta appuyée, non sur les connaissances acquises par l'étude, ou par l'e périence ; mais uniquement sur la première vérité, qui est Dieu, sur l'autorité de son Église. C'est pourquoi il reprenait ceux qui ve lent examiner de trop près les vérités de la foi par la subtilité de le raisonnement, ou par la lumière de leur science, et se servait de ce comparaison, que « comme plus on porte ses yeux pour regarder soleil, et moins on le voit, de même plus on s'efforce de raisonner s les vérités de notre religion, et moins on les connaît par la foi : C' assez, disait-il, que l'Église nous les propose, nous ne saurions ma quer de la croire, et de nous y soumettre. »

C'est par cette raison qu'il était toujours disposé de rendre une pa faite obéissance à la conduite de l'Église, et qu'il recevait avec gra respect, et croyait avec une sincère humilité toutes les choses dé dées par son autorité ; au sujet de quoi il dit un jour ces paroles r marquables : « L'Église est le royaume de Dieu, lequel inspire ceux qu'il a préposés pour la gouverner, les bonnes conduites qu' tiennent. Son Saint-Esprit préside dans les conciles, et c'est de que sont procédées les lumières répandues par toute la terre, qui éclaire les saints, offusque les méchants, développe les doutes, ma feste les vérités, découvert les erreurs, et montre les voies par l quelles l'Église en général, et chaque fidèle en particulier, peut ma cher avec assurance. »

On lui a souvent ouï dire « qu'il remerciait Dieu de ce qu'il l'av conservé dans l'intégrité de la foi, au milieu d'un siècle qui avait p duit tant d'erreurs et d'opinions scandaleuses, et de ce que Dieu l avait la fait la grâce de n'avoir jamais adhéré à aucun sentime

[redacted]

fût contre celui de l'Église; et que, nonobstant toutes les occasions périlleuses qui s'étaient présentées pour le détourner du droit chemin, il s'était toujours trouvé, par une protection spéciale de Dieu, du parti de la vérité. »

La foi de M. Vincent ne tenait pas ses lumières renfermées dans son esprit, mais elle les communiquait au dehors d'autant plus libéralement, qu'elle était animée d'une plus parfaite charité. Nous avons vu avec combien de zèle il s'employait au commencement à faire des catéchismes et instructions, particulièrement dans les lieux qu'il jugeait en avoir plus de besoin, comme dans les villages, et parmi les pauvres, qui sont ordinairement les moins instruits des vérités de la foi. Il alléguait à ce sujet la parole du prophète qui disait : *J'ai cru, et pour cela j'ai parlé* [1] *; la foi a délié ma langue, et la reconnaissance que Dieu m'a donnée de ses vérités m'a obligé de les annoncer aux autres.* Il ne se contentait pas encore de le faire par lui-même, il y excitait et portait tous ceux qu'il estimait capables de cet office de charité; et il n'a point cessé qu'il n'ait enfin établi une Congrégation toute dédiée à la culture de cette divine plante de la foi dans les terres les plus stériles, où néanmoins, par le secours de la grâce, les ouvriers de cette compagnie ont fructifié avec grande bénédiction.

Sa même foi n'a pas seulement produit ces biens parmi les pauvres qui vivaient dans l'ignorance des choses de leur salut; mais il en a fait aussi ressentir la vertu et l'efficace aux âmes qui étaient travaillées des tentations contre cette même vertu.

Un vertueux prêtre a rendu témoignage qu'étant un jour molesté d'une très-grande peine d'esprit touchant un article de la foi, il le découvrit à M. Vincent, et que la parole de ce saint homme le délivra entièrement de cette peine; ce que n'avaient pu faire tous les avis et toutes les exhortations de plusieurs autres personnes de grand mérite qu'il avait consultées sur ce sujet.

Comme cette vertu de la foi portait M. Vincent à travailler pour établir et affermir les vérités de notre religion, elle l'excitait aussi à s'opposer constamment et courageusement à tout ce qui lui était contraire. Nous avons vu dans les deux livres précédents avec combien de zèle il a travaillé pour empêcher ce progrès de la nouvelle hérésie du livre de Jansénius; à quoi une des plus fortes armes dont il s'est toujours servi, comme on a su de lui, a été l'oraison; car même avant les décisions de l'Église, et dès lors que les questions de la Grâce qui ont fait tant de bruit commencèrent à être débattues à Paris, et que ceux qui soutenaient les nouvelles doctrines s'appli-

[1] Credidi, propter quod locutus sum. Psal. 115.

quaient avec tant d'ardeur à feuilleter les livres, pour y trouver de quoi colorer leurs erreurs, il avait recours par l'oraison à Dieu qui est le père des lumières, et il dit en même temps à quelque personne de confiance, « qu'il y avait trois mois qu'il faisait sa méditation sur la doctrine de la Grâce, et que Dieu lui donnait tous les jours de nouvelles lumières sur ce sujet, qui l'éloignaient de plus en plus des opinions dangereuses qu'on tâchait d'insinuer dans les esprits. »

Il veillait surtout, comme il a déjà été dit, pour empêcher que cette zizanie ne vînt à se répandre dans sa Congrégation; et le supérieur d'une de ses maisons a témoigné qu'au commencement qu'il étudiait en théologie, M. Vincent l'avait sondé sur ce point, et lui avait donné une horreur de toutes ces pernicieuses nouveautés; qu'il leur avait même ôté un régent de théologie, ainsi que plusieurs de la Congrégation savent, parce qu'il donnait quelque sujet de le soupçonner de jansénisme; et que, nonobstant toutes les instances que lui firent ceux qui étudiaient avec lui sous ce même régent, pour qui ils avaient affection, afin de le faire rétablir, il n'y voulut jamais consentir; et qu'enfin étant allés tous ensemble le trouver en sa chambre pour lui réitérer cette même prière, il ne les voulut point écouter, et les renvoya avec une sérieuse réprimande.

Un autre prêtre de sa Congrégation a dit que, lui étant un jour échappé par mégarde, dans une conversation, d'avancer quelque proposition qui semblait favoriser les erreurs condamnées par l'Église, M. Vincent l'appela en particulier, pour le faire expliquer sur ce sujet : ce qu'ayant fait avec une entière satisfaction, il lui dit alors ce qu'il a dit à d'autres en plusieurs occasions : « Sachez, Monsieur, que cette nouvelle erreur du jansénisme est une des plus dangereuses qui aient jamais troublé l'Église; et que je suis obligé très-particulièrement de bénir Dieu et de le remercier, de ce qu'il n'a pas permis que les premiers et les plus considérables d'entre ceux qui professent cette doctrine, que j'ai connus particulièrement, et qui étaient de mes amis, aient pu me persuader leurs sentiments. Je ne vous saurais exprimer la peine qu'ils y ont prise et les raisons qu'ils m'ont proposées pour cela; mais je leur opposais entre autres choses l'autorité du Concile de Trente, qui leur est manifestement contraire; et voyant qu'ils continuaient toujours, au lieu de leur répondre, je récitais tout bas mon *Credo;* et voilà comme je suis demeuré ferme en la créance catholique : outre que de tout temps, et même dès mon bas âge, j'ai toujours eu une secrète crainte dans mon âme, et je n'ai rien tant appréhendé que de me trouver par malheur engagé dans le torrent de quelque hérésie qui m'emportât avec les curieux de nouveautés, et

me fit faire naufrage en la foi. » Voilà ce qu'il a dit en diverses rencontres; et une personne fort vertueuse, qui est décédée avant lui, a déclaré que c'était le premier qui lui avait fait voir et reconnaître ce qu'il y avait à redire en la doctrine des jansénistes, et qui lui avait donné horreur de leur conversation longtemps avant que leurs erreurs eussent été entièrement découvertes.

Enfin, lorsque la condamnation de la doctrine de Jansénius, contenue dans les cinq propositions, eut été envoyée de Rome, et que feu Mgr l'archevêque de Paris en eut ordonné la publication par tout son diocèse, M. Vincent dit à sa Communauté, « qu'il fallait remercier Dieu de la protection qu'il donnait à l'Église, et particulièrement à la France, pour la purger de ces erreurs qui allaient la jeter dans un grand désordre. A quoi il ajouta, qu'encore que Dieu lui eût fait la grâce de discerner l'erreur d'avec la vérité avant même la définition du Saint-Siége apostolique, qu'il n'avait pourtant jamais eu aucun sentiment de vaine complaisance, ni de vaine joie, de ce que son jugement s'était trouvé conforme à celui de l'Église, reconnaissant bien que c'était un effet de la pure miséricorde de Dieu envers lui, dont il était obligé de lui rendre toute la gloire. »

Outre cette pureté, simplicité et fermeté de foi, en laquelle M. Vincent a excellé, on peut encore dire qu'il en avait une plénitude ; vu que sa foi, non-seulement éclairait son esprit, mais aussi remplissait son cœur, et animait ses actions, ses paroles, ses affections et ses pensées, et le faisait agir en tout et partout selon les vérités et les maximes de l'Évangile de Jésus-Christ : en telle sorte que ce que la plupart des chrétiens font ordinairement, ou par des mouvements naturels, ou par des raisonnements humains, il le faisait par des principes de la foi; *laquelle était*, selon la parole d'un prophète, *comme une lampe allumée qu'il tenait toujours en main pour se conduire, et pour dresser tous ses pas dans les sentiers de la justice*[1]. C'était sans doute un don très-particulier qu'il avait reçu de Dieu, de savoir appliquer les lumières de la foi à toutes sortes d'occasions et de rencontres, et d'en faire d'excellentes pratiques, dans les affaires même purement temporelles et séculières; ne les entreprenant que par des motifs que la foi lui inspirait, ne s'y conduisant que par ses lumières, et les référant toujours à des fins surnaturelles qu'elle lui proposait.

Et non-seulement il se conduisait par cet esprit de foi en toutes ses affaires et entreprises, mais il l'inspirait autant qu'il pouvait aux autres personnes, et particulièrement à celles qui étaient sous sa con-

[1] Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis *Psal.* 118.]

duite : au sujet de quoi mademoiselle Le Gras, fondatrice et première supérieure des Filles de la Charité, dont nous avons parlé aux premier et second livres, lui ayant un jour témoigné quelque petit empressement d'esprit touchant ce charitable Institut, duquel il était le père, il fit la réponse suivante : « Je vous vois toujours un peu dans les sentiments humains, pensant que tout est perdu dès lors que vous me voyez malade. O femme de peu de foi, que n'avez-vous plus de confiance et d'acquiescement à la conduite et à l'exemple de Jésus-Christ! Ce Sauveur du monde se rapportait à Dieu son Père pour l'état de toute l'Église; et vous, pour une poignée de filles que sa providence a notoirement suscitées et assemblées, vous pensez qu'il vous manquera! Allez, Mademoiselle, humiliez-vous beaucoup devant Dieu, etc. »

Il disait souvent que le peu d'avancement à la vertu et le défaut de progrès dans les affaires de Dieu provenait de ce qu'on ne s'établissait pas assez sur les lumières de la foi, et qu'on s'appuyait trop sur les raisons humaines. « Non, non (dit-il un jour), il n'y a que les vérités éternelles qui soient capables de nous remplir le cœur, et de nous conduire avec assurance. Croyez-moi, il ne faut que s'appuyer fortement et solidement sur quelqu'une des perfections de Dieu, comme sur sa bonté, sur sa Providence, sur sa vérité, sur son immensité, etc. Il ne faut, dis-je, que se bien établir sur ces fondements divins pour devenir parfait en peu de temps. Ce n'est pas qu'il ne soit bon aussi de se convaincre par des raisons fortes et prégnantes, qui peuvent toujours servir, mais avec une subordination aux vérités de la foi. L'expérience nous apprend que les prédicateurs qui prêchent conformément aux lumières de la foi opèrent plus dans les âmes que ceux qui remplissent leurs discours de raisonnements humains et de raisons de philosophie, parce que les lumières de la foi sont toujours accompagnées d'une certaine onction toute céleste, qui se répand secrètement dans les cœurs des auditeurs ; et de là on peut juger s'il n'est pas nécessaire, tant pour notre propre perfection que pour procurer le salut des âmes, de nous accoutumer de suivre toujours, et en toutes choses, les lumières de la foi. »

Il tenait encore cette maxime de ne pas considérer les choses dans le seul extérieur et selon leur apparence, mais selon ce qu'elles pouvaient être en Dieu et selon Dieu ; alléguant à ce sujet les paroles de l'Apôtre : *Quæ videntur, temporalia sunt ; quæ autem non* [illegible] *æterna sunt.* « Je ne dois pas considérer, dit-il, un pauvre ou une pauvre femme selon leur extérieur, ni selon ce qui la portée de leur esprit ; d'autant que bien souvent [illegible]

presque la figure ni l'esprit de personnes raisonnables, tant ils sont grossiers et terrestres. Mais tournez la médaille, et vous verrez, par les lumières de la foi, que le Fils de Dieu, qui a voulu être pauvre, nous est représenté par ces pauvres; qu'il n'avait presque pas la figure d'un homme en sa passion, et qu'il passait pour fou dans l'esprit des Gentils, et pour pierre de scandale dans celui des Juifs; et avec tout cela il se qualifie l'évangéliste des pauvres, *evangelizare pauperibus misit me*. O Dieu, qu'il fait beau voir les pauvres, si nous les considérons en Dieu et dans l'estime que Jésus-Christ en a faite! mais si nous les regardons selon les sentiments de la chair et de l'esprit mondain, ils paraîtront méprisables. »

Enfin, pour connaître combien grande et parfaite a été la foi de M. Vincent, il faut jeter les yeux sur toutes ses autres vertus, puisqu'elle en est comme la racine, selon le sentiment de saint Ambroise [1]; et l'on pourra juger quelle a été la vigueur et la perfection de cette mystique racine, en considérant la multitude et l'excellence des fruits qu'elle a produits, dont nous allons parler dans les chapitres suivants.

CHAPITRE III.

SON ESPÉRANCE ET SA CONFIANCE EN DIEU.

Si la foi de M. Vincent a été grande, son espérance en Dieu n'a pas été moins parfaite; et l'on peut dire en quelque façon de lui, qu'à l'imitation du grand Père des croyants il a souvent espéré contre l'espérance même; c'est-à-dire qu'il a porté son espérance en Dieu lorsque, selon toutes les apparences humaines, il y avait moins de sujet d'espérer; et comme sa foi étant simple et pure ne s'appuyait que sur la seule vérité de Dieu, aussi son espérance, étant tout élevée au-dessus des sentiments et des raisonnements de la nature, ne regardait que la seule miséricorde et bonté de Dieu.

Et premièrement quand il était question d'entreprendre quelque affaire pour le service de Dieu, après avoir invoqué sa lumière et reconnu sa volonté, il en espérait tout le succès de la conduite et de la protection de son infinie bonté; et quoique, pour suivre les

[1] [illegible] radicem. Ambros., *lib.* 1 *Hexaem.*, *cap.* 8.

[redacted]

ordres de sa Providence, il employât les moyens humains nécessaires et convenables, il n'y mettait pas pourtant son appui, mais uniquement sur l'assistance qu'il attendait de Dieu. Quand il était une fois engagé de cette façon-là, il espérait tout de Dieu pour lui et pour les siens : et si quelques-uns d'entre eux, par défaut de confiance, ou par quelque regard de la prudence humaine, venaient à lui représenter qu'il n'y avait aucune apparence qu'on pût réussir, ou bien qu'il serait très-difficile et presque impossible de suffire à ce qu'on entreprenait, il leur répondait ordinairement : « Laissons faire Notre-Seigneur, c'est son ouvrage; et comme il lui a plu le commencer, tenons pour assuré qu'il l'achèvera en la manière qui lui sera la plus agréable. » Ou bien il les encourageait, leur disant : « Ayez bon courage, confiez-vous en Notre-Seigneur qui sera notre premier et notre second dans le travail commencé, à l'entreprise duquel il nous a appelés. »

Et écrivant un jour à un supérieur d'une des maisons de sa Congrégation : « Je compatis, lui dit-il, à vos travaux, qui sont grands et qui croissent lorsque vos forces diminuent par les maladies : c'est le bon Dieu qui fait cela, et sans doute qu'il ne vous laissera pas une si grande surcharge sur les bras sans vous aider à la soutenir; mais il sera lui-même votre force aussi bien que votre récompense pour les services extraordinaires que vous lui rendez en cette occasion pressante. Croyez-moi, trois font plus de dix quand Notre-Seigneur y met la main; et il la met toujours quand il nous ôte les moyens humains et qu'il nous engage dans la nécessité de faire quelque chose qui excède nos forces. Nous prierons cependant sa divine bonté qu'il ait agréable de donner la santé à vos prêtres malades et de remplir votre communauté d'une grande espérance en sa miséricorde. »

Or, pour mieux disposer les siens en cette parfaite confiance en Dieu, à laquelle il les excitait souvent, il les portait à concevoir une très-grande défiance d'eux-mêmes et à se bien persuader qu'ils ne pouvaient rien par eux-mêmes, sinon tout gâter dans les ouvrages et desseins de Dieu; afin qu'étant bien convaincus de leur insuffisance, ils eussent à se tenir dans une plus entière et parfaite dépendance de la conduite de Dieu et de l'opération de sa grâce, et que pour cet effet ils eussent incessamment recours à lui par la prière. A ce sujet, écrivant à l'un de ses prêtres : « Je rends grâces à Dieu, lui dit-il, de ce que vous avez appris l'art de vous bien humilier, qui est de reconnaître et de publier vos défauts. Vous avez raison de vous croire fort peu propre à toutes sortes d'emplois. [illegible] ur ce fondement que Notre-Seigneur établira sa grâce [illegible]

qu'il a sur vous. Mais aussi quand vous faites ces réflexions sur vos misères, vous devez élever votre esprit à la considération de son adorable bonté. Vous avez grand sujet de vous défier de vous-même, cela est vrai; mais vous en avez un plus grand de vous confier en Dieu. Vous vous sentez enclin au mal; croyez que Dieu se porte sans comparaison davantage à faire du bien, et à le faire en vous et par vous. Je vous prie de faire votre oraison sur ceci, et durant le jour quelques élévations à Dieu, pour vous bien établir sur ce principe, qui est qu'après avoir jeté les yeux sur votre faiblesse, vous les portiez toujours sur son assistance; vous arrêtant beaucoup plus sur ses miséricordes infinies que sur votre indignité, et sur sa conduite que sur votre insuffisance, pour vous abandonner en cette vue entre ses bras paternels, dans l'espérance qu'il fera ses opérations en vous et qu'il bénira les œuvres que vous ferez pour lui. »

Lorsque M. Vincent envoyait les sieurs aux missions plus éloignées et plus difficiles dans les pays étrangers, il leur recommandait surtout de remplir leur cœur d'une véritable et parfaite confiance en Dieu, et leur disait : « Allez, Messieurs, au nom de Notre-Seigneur; c'est lui qui vous envoie, c'est pour son service et pour sa gloire que vous entreprenez ce voyage et cette mission ; ce sera aussi lui qui vous conduira et qui vous assistera et protégera. Nous l'espérons ainsi de sa bonté infinie : tenez-vous toujours dans une fidèle dépendance de sa fidèle conduite ; ayez recours à lui en tous lieux et en toutes rencontres; jetez-vous entre ses bras, comme de celui que vous devez reconnaître pour votre très-bon père, avec une ferme confiance qu'il vous assistera et qu'il bénira vos travaux. »

Enfin, dans toutes les plus grandes et plus difficiles entreprises, qui ne se pouvaient soutenir qu'avec grande peine et grande dépense, depuis que ce saint homme avait une fois connu la volonté de Dieu, il allait tête baissée, sans s'étonner de toutes les difficultés qui se pouvaient présenter; tenant pour certain, et le disant souvent, « que la Providence divine ne manque jamais pour les choses qu'on entreprend par ses ordres ; » ce qui faisait qu'elle se portait avec d'autant plus de courage à de telles entreprises qu'il les voyait environnées de plus grands obstacles, et exposées à de plus grandes peines et travaux..

Sa confiance en Dieu a encore paru dans les indigences et nécessités pressantes où il a vu quelquefois réduites quelques maisons et communautés de sa Congrégation : au sujet de quoi le supérieur d'une de ses maisons lui ayant mandé l'incommodité très-grande que [illegible] famille à cause de la stérilité de l'année et de la cherté

[redacted]

des vivres : « Il ne faut pas vous étonner, lui répondit-il, ni vous effrayer pour une mauvaise année, ni pour plusieurs : Dieu est abondant en richesses ; rien ne vous a manqué jusqu'à présent, pourquoi craignez-vous l'avenir? N'a-t-il pas soin de nourrir les petits oiseaux, qui ne sèment et qui ne font aucune moisson ? combien plus aura-t-il la bonté de pourvoir à ses serviteurs ! Vous voudriez avoir toutes vos provisions faites et les voir devant vous pour être assuré d'avoir tout à souhait ; je dis selon la nature, car je pense que selon l'esprit vous êtes bien aise d'avoir occasion de vous confier en Dieu seul et de dépendre, comme un vrai pauvre, de la libéralité de ce Seigneur, qui est infiniment riche. Dieu veuille avoir pitié du pauvre peuple, qui est fort à plaindre au temps de la disette, parce qu'il n'en sait pas bien user et qu'il ne cherche pas premièrement le royaume de Dieu et sa justice, pour se rendre digne que les choses nécessaires à la vie présente lui soient encore données par-dessus les secours requis pour l'éternelle. »

L'on a su qu'un jour celui qui avait charge de l'économie et du soin de la maison de Saint-Lazare lui étant venu dire qu'il n'avait pas un sou pour fournir à la dépense tant ordinaire qu'extraordinaire qu'il fallait faire pendant les exercices des ordinands qu'on allait commencer ; ce grand cœur, tout plein de confiance en Dieu, élevant sa voix : « O la bonne nouvelle ! lui dit-il, Dieu soit béni ; à la bonne heure, c'est maintenant qu'il faut faire paraître si nous avons de la confiance en Dieu. » Et un ecclésiastique de ses amis, auquel il avait une confiance particulière, lui parlant un jour sur le sujet de cette grande dépense qu'il lui fallait faire au temps des ordinations, et lui remontrant que sa maison étant fort incommodée et ne pouvant plus soutenir une telle charge, il semblait qu'il dût exiger quelque chose de chaque ordinand qui venait à Saint-Lazare ; à quoi il répondit en souriant : « Quand nous aurons tout dépensé pour Notre-Seigneur et qu'il ne nous restera plus rien, nous mettrons la clef sous la porte, et nous nous retirerons. »

La même remontrance lui a été faite en plusieurs autres occasions par quelques-uns de sa communauté au sujet des dettes dont la maison de Saint-Lazare se trouvait chargée, et des grandes et continuelles dépenses qui s'y faisaient pour les retraites et autres œuvres de charité qu'on y exerçait ; sur quoi on lui a diverses fois représenté que sa communauté était en péril de succomber, si on ne modérait ces charités et si on ne fermait la porte à une bonne partie des personnes externes qu'on y recevait pour y faire retrai[illegible]
tait autre, sinon « que les trésors de

inépuisables, que notre défiance le déshonorait, et que la Compagnie de la Mission se détruirait plutôt par les richesses que par la pauvreté. »

Il dit presque la même chose à un avocat du Parlement de Paris, lequel faisant la retraite à Saint-Lazare fut surpris de voir tant de personnes externes dans le réfectoire, outre ceux de la maison qui y sont toujours en grand nombre ; et en sortant il eut la curiosité de s'informer de M. Vincent d'où il pouvait tirer de quoi fournir à tant de bouches ; à quoi il répondit : « O Monsieur, le trésor de la Providence de Dieu est bien grand ; il fait bon jeter ses soins et ses pensées en Notre-Seigneur, qui ne manquera pas de nous fournir notre nourriture comme il nous l'a promis. » A quoi il ajouta ces paroles du Psalmiste, auxquelles il avait une dévotion toute particulière : *Oculi omnium in te sperant, Domine, et tu das illis escam in tempore opportuno : aperis tu manum tuam, et imples omne animal benedictione.*

Il arriva une fois une très-notable perte à la maison de Saint-Lazare pendant qu'il en était absent ; de quoi lui ayant été donné avis, voici en quels termes il en écrivit à la communauté :

« Tout ce que Dieu fait, il le fait pour le mieux ; et partant nous devons espérer que cette perte nous sera profitable, puisqu'elle vient de Dieu. Toutes choses tournent en bien aux hommes justes, et nous sommes assurés que, recevant les adversités de la main de Dieu, elles se convertissent en joie et en bénédiction. Je vous prie donc, Messieurs et mes Frères, de remercier Dieu de l'événement de cette affaire, de la privation de ce bien et de la disposition dont il nous a prévenus pour agréer cette perte pour son amour : elle est grande, mais sa sagesse adorable saura bien la faire tourner à notre profit, par des manières qui nous sont inconnues à présent, mais que vous verrez un jour : oui, vous le verrez ; et j'espère que la bonne façon avec laquelle vous vous êtes tous comportés en cet accident si peu attendu servira de fondement à la grâce que Dieu vous fera à l'avenir de faire un parfait usage de toutes les afflictions qu'il lui plaira de nous envoyer. »

Et comme quelques amis de M. Vincent le pressaient de se relever de cette perte par un moyen facile et assuré qu'ils lui suggéraient, il s'en excusa ; et entre les raisons contenues dans une lettre qu'il écrivit à l'un d'eux, il y inséra la considération suivante : Nous avons sujet d'espérer, lui dit-il, que si nous cherchons vraiment le royaume de Dieu, comme Jésus-Christ nous l'enseigne dans l'Évangile, rien ne nous manquera ; et que si le monde nous ôte d'un côté,

Dieu nous donnera de l'autre, ainsi que nous l'avons déjà éprouvé depuis la perte qui nous est arrivée ; car Dieu a suscité une personne, laquelle nous a donné presque autant qu'on nous a ôté.

Nous pouvons encore insérer ici fort à propos sur ce même sujet les paroles remarquables par lesquelles M. Vincent conclut une lettre qu'il écrivait à un de ses prêtres qui prenait le soin de quelque ferme, où après lui avoir donné les ordres touchant ce qu'il devait faire : « Voilà, lui dit-il, beaucoup de choses pour le temporel; plaise à la bonté de Dieu que, selon votre souhait, elles ne vous éloignent pas du spirituel, et que son esprit nous donne part à la pensée éternelle qu'il a de lui-même, tandis qu'incessamment il s'applique au gouvernement du monde et à pourvoir aux besoins de toutes ses créatures jusqu'au moindre moucheron. O Monsieur, qu'il nous faut bien travailler à l'acquisition de la participation de cet esprit ! »

SECTION I.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Si la confiance que M. Vincent avait en Dieu était si grande dans les besoins et indigences qu'il souffrait en sa personne ou en celle des siens, comme nous venons de voir, elle n'était pas moindre dans les afflictions, traverses et autres rencontres fâcheuses et périlleuses qui lui sont arrivées : on a même remarqué que quelques peines qu'il ait ressenties, et en quelque détroit d'affaires qu'il se soit trouvé, on ne l'a jamais vu abattu ni découragé, mais toujours plein de confiance en Dieu, dans une continuelle égalité d'esprit et un parfait abandon à sa divine Providence ; et il était ravi de rencontrer de telles conjonctures pour se mettre dans une dépendance plus entière et plus absolue de la divine volonté.

Un supérieur d'une des principales maisons de sa Congrégation lui ayant mandé qu'il se faisait de grandes intrigues pour supplanter sa communauté, et qu'il y avait même des personnes puissantes qui appuyaient les mauvais desseins de leurs adversaires, M. Vincent lui répondit en ces termes : « Pour ce qui est des intrigues dont l'on se sert contre nous, prions Dieu qu'il nous garde de cet esprit ; puisque nous le blâmons en autrui, il est encore plus raisonnable de l'éloigner de nous. C'est un défaut contre la Providence divine, qui rend ceux qui le commettent indignes des soins que Dieu prend de chaque chose. Établissons-nous dans l'entière dépendance de sa sainte conduite, et dans la confiance qu'en faisant de la sorte, tout ce que les hommes feront et diront contre nous se tournera en bien.

ieur, quand bien toute la terre s'élèverait pour nous
i'en sera que ce qu'il plaira à Dieu, en qui nous avons
spérance. Je vous prie d'entrer dans ce sentiment et d'y
en sorte que jamais plus vous n'occupiez votre esprit de
ensions inutiles. »

core une chose en laquelle M. Vincent a fait paraître com-
te était la confiance qu'il avait en Dieu ; c'est en ce qui
la conservation et la propagation de sa Congrégation.
qu'elle lui fût plus chère que sa propre vie, il voulait
en cela, aussi bien qu'en tout le reste, dépendre entière-
Providence de Dieu, en laquelle il mettait toute sa con-
tout ce qui regardait le bien et l'accroissement de cette
pagnie. Et afin que cette dépendance fût plus absolue et
ince plus parfaite, il n'a jamais voulu agir en aucune fa-
i-même, pour lui procurer ni bénéfices, ni maisons, ni
ents, ni pour y attirer aussi aucuns sujets, attendant tout
Providence de Dieu. Lorsqu'on venait lui offrir quelques
moignait plus de répugnance à accepter les plus grands
indres. Quand il était question d'admettre quelques per-
sa Congrégation, il faisait plus de difficulté d'y recevoir
taient de quelque naissance ou qualité considérable dans
que les autres de plus basse condition : non qu'il fît
les personnes, mais c'est qu'il se défiait beaucoup de tout
vait venir des mouvements de la nature ou des considéra-
espect humain, et craignait que cela ne l'éloignât des or-
la conduite de la Providence divine ; et, pour cela, il avait
ient défiance de tout ce qui passait la médiocrité, même
plus grands et plus élevés, s'il ne les voyait doués d'une
t sincère humilité. Il estimait que ceux qui n'avaient pas
ents naturels ou acquis étaient plus disposés à se confier
t par conséquent plus propres pour sa Congrégation, où
ent réussir avec plus de bénédiction que les autres, qui
ippuient davantage sur eux-mêmes et moins sur Dieu. Un
avait bien remarqué cette conduite de M. Vincent disait
e raison que « cette maxime qu'il avait introduite dans
gation, de n'estimer les grandes qualités de nature ou de
elles n'étaient jointes à la vertu et soumises à la grâce,
s plus grands moyens que Dieu lui avait inspirés pour
sa Congrégation dans la pureté de son esprit. »

ent recommandait souvent à ceux de sa Compagnie de ne
ser ni rechercher quoi que ce fût, pour le particulier ou

pour le général de leur communauté, ni emplois, ni commodités, ni faveurs ; mais seulement accepter avec humilité et reconnaissance ce que Dieu leur envoyait : comme aussi de ne laisser jamais aller leur esprit aux sollicitudes et empressements sur le sujet de leurs besoins et de leurs affaires ; mais, en prenant un soin raisonnable et modéré, laisser le tout à la disposition et conduite de la divine Providence. Voici ce qu'il écrivit un jour sur ce sujet à un prêtre de sa Congrégation, qui tenait la place du supérieur de la maison de Rome, qui était absent : « Vous me donnez, lui dit-il, tous les jours sujet de louer Dieu de votre affection pour notre Compagnie et de votre vigilance aux affaires, et c'est ce que je fais de tout mon cœur ; mais je suis obligé aussi de vous dire, comme Notre-Seigneur à Marthe, qu'il y a un peu trop de sollicitude en votre fait, et qu'une seule chose est nécessaire, qui est de donner plus à Dieu et à sa conduite que vous ne faites pas. La prévoyance est bonne, quand elle lui est soumise ; mais elle passe à l'excès, quand nous nous empressons pour éviter quelque chose que nous appréhendons : nous espérons plus de nos soins que de sa Providence, et nous pensons faire beaucoup en prévenant ses ordres par notre désordre, qui fait que nous adhérons plutôt à la prudence humaine qu'à sa parole. Ce divin Sauveur nous assure dans l'Evangile, qu'un petit passereau, ni même un seul poil de notre tête ne tombe point à terre sans lui ; et vous avez peur que notre petite Congrégation ne se puisse maintenir, si nous n'usons de telles et telles précautions, et si nous ne faisons ceci et cela ; en sorte que si nous différons de le faire, d'autres s'établiront sur nos ruines. Aussitôt qu'il s'élève un nouveau dessein contre nous, il s'y faut opposer : si quelqu'un vient pour se prévaloir de notre retenue, il le faut prévenir, autrement tout est perdu. C'est à peu près le sens de vos lettres ; et, qui pis est, c'est que votre esprit, qui est vif, s'emporte à faire ce que vous dites, et dans sa chaleur pense avoir assez de lumière sans avoir besoin d'en recevoir d'ailleurs. O Monsieur, que ce procédé est peu convenable à un missionnaire ! il vaudrait mieux qu'il y eût cent missions établies par d'autres, que d'en avoir détourné une seule. Si notre zèle est bon, nous devons être bien aises que tout le monde prophétise, que Dieu envoie de nouveaux ouvriers en son Église, que leur réputation croisse, et que la nôtre diminue. Je vous prie, Monsieur, ayons plus de confiance en Dieu, laissons-lui condui[re sa]
barque ; si elle lui est utile, il la gardera du
faut que la multitude ni la grandeur de
submerger, qu'au contraire elle voguera

ınce, pourvu qu'elle aille droit à sa fin, et qu'elle ne s'amuse ıt à les traverser. »

orsque l'on poursuivait en cour de Rome l'érection et la confirion de sa Congrégation, en l'année 1632, et en même temps registrement de l'union de la maison de Saint-Lazare, qui étaient leux choses sans lesquelles cette compagnie naissante ne pousubsister, et auxquelles néanmoins on apportait de grandes options et contradictions, M. Vincent, nonobstant tout cela, ne ıait pas d'avoir une telle confiance en Dieu, qu'en ces jours-là il vit à un prêtre de sa Congrégation ces paroles dignes de remarque: Je ne crains que mes péchés, et non pas le succès des bulles, e l'affaire de Saint-Lazare, ni à Rome, ni à Paris. Tôt ou tard, se fera. *Qui timent Dominum, sperent in eo; adjutor eorum et ector eorum est.* » Sur quoi il est à remarquer qu'il parle comme : quelque sorte de certitude de ce futur succès, non par présomp-, puisqu'il craint ses péchés et qu'il se défie de lui-même ; mais une parfaite confiance qu'il avait que Dieu, ayant donné l'être ı petit corps de sa Congrégation, ne l'abandonnerait pas, mais onduirait jusqu'à sa perfection. Et à ce propos on lui a quelqueouï avancer cette maxime, que « depuis que Dieu a commencé à : du bien à une créature, il ne cesse de le lui continuer jusqu'à la si elle ne s'en rend point indigne. » Nous pouvons ici ajouter u'il dit un jour, au commencement de l'établissement de sa Congation, à ceux de sa Communauté, les exhortant à concevoir une 'aite confiance en Dieu : « Ayons confiance en Dieu, Messieurs ıes Frères, leur dit-il, mais ayons-la entière et parfaite, et tenons r assuré qu'ayant commencé son œuvre en nous, il l'achèvera ; je vous demande, qui est-ce qui a établi la Compagnie ? qui estui nous a appliqués aux missions, aux ordinands, aux conféces, aux retraites, etc. ? Est-ce moi ? Nullement. Est-ce M. Portail, Dieu a joint à moi dès le commencement ? Point du tout, car s n'y pensions point, nous n'en avions fait aucun dessein. Et qui ce donc qui est l'auteur de tout cela ? c'est Dieu, c'est sa provice paternelle et sa pure bonté. Car nous ne sommes tous que de tifs ouvriers et de pauvres ignorants ; et parmi nous, il y a peu point du tout de personnes nobles, puissantes, savantes, ou capaı de quelque chose. C'est donc Dieu qui a fait tout cela, et qui fait par telles personnes que bon lui a semblé, afin que toute la ıé lui en revienne. Mettons donc toute notre confiance en lui : la mettons aux hommes, ou bien si nous nous appuyons avantage de la nature ou de la fortune, alors Dieu se

retirera de nous. Mais, dira quelqu'un, il faut se faire des amis, et pour soi et pour la Compagnie. O mes Frères, gardons-nous bien d'écouter cette pensée, car nous y serions trompés. Cherchons uniquement Dieu, et il nous pourvoira d'amis et de toute autre chose, en sorte que rien ne nous manquera. Voulez-vous savoir pourquoi nous ne réussissons pas dans quelque emploi ? c'est parce que nous nous appuyons sur nous-mêmes. Ce prédicateur, ce supérieur, ce confesseur, se fie trop à sa prudence, à sa science et à son propre esprit. Que fait Dieu ? il se retire de lui, il le laisse là ; et quoiqu'il travaille, tout ce qu'il fait ne produit aucun fruit, afin qu'il reconnaisse son inutilité, et qu'il apprenne par sa propre expérience que, quelque talent qu'il ait, il ne peut rien sans Dieu. »

SECTION II.

SUITE DU MÊME SUJET

Ce qui rendait encore plus excellente et plus parfaite cette confiance de M. Vincent, est qu'il ne s'attachait qu'à Dieu seul, et ne s'appuyait que sur sa providence, de laquelle seule il voulait dépendre absolument ; et à l'imitation du grand saint François, il désirait que Dieu fût son tout [1] : pour cela on a remarqué que quelque perfection ou talent qu'il reconnût dans les prêtres de sa compagnie, et quelque grand et notable soulagement et service qu'il en pût tirer pour le bien de sa Congrégation, ou de la maison de Saint-Lazare où il faisait sa résidence ordinaire ; et même quelque estime, amour et tendresse qu'il eût pour eux selon que leur vertu le méritait, il ne s'attachait pourtant à aucun d'eux, et en diverses occasions on a vu qu'il a envoyé aux lieux les plus éloignés, et employé dans les missions les plus périlleuses, ceux qu'il estimait et chérissait davantage, et qui lui étaient les plus utiles, et même les plus nécessaires, lorsqu'il voyait qu'ils y pouvaient rendre un plus grand service à Notre-Seigneur, s'en privant volontiers pour son amour, tant pour lui offrir en sacrifice ce qu'il avait de plus cher et ce qu'il aimait le plus, à l'imitation du saint patriarche Abraham, que pour ne fonder ni appuyer son espérance pour le maintien et accroissement de sa Congrégation sur aucun moyen humain, mais uniquement sur la Providence divine, sur laquelle seule il mettait tout son appui, et de laquelle seule il voulait entièrement et absolument dépendre.

Et à propos de ce saint patriarche, M. Vincent se servi[illegible]

[1] Beatus qui omni spe rerum hujus mundi seipsum orbavit, a[illegible] nem defixit atque locavit suam. *Basil. orat. de virtut. et vit.*

'histoire de son sacrifice, pour représenter aux siens une image fort ıaïve de la parfaite confiance qu'ils devaient avoir en Dieu. Voici en [uels termes il leur parla sur ce sujet :

» Vous ressouvenez-vous de ce grand patriarche, à qui Dieu avait ›romis de peupler toute la terre par un fils qu'il lui avait donné? et ›ependant il lui commande de le lui sacrifier. Sur cela, quelqu'un eût ›u dire : Si Abraham fait mourir son fils, comment est-ce que Dieu ıccomplira sa promesse? Ce saint homme néanmoins, qui avait accouumé son esprit à se soumettre à toutes les volontés de Dieu, se dis›ose à l'exécution de cet ordre sans se mettre en peine du reste. C'est ı Dieu d'y penser, pouvait-il dire ; si j'exécute son commandement, l accomplira sa promesse : mais comment? Je n'en sais rien, c'est ıssez qu'il est le Tout-Puissant, je m'en vais lui offrir ce que j'ai de ›lus cher au monde, puisqu'il le veut. Mais c'est mon fils unique? ('importe. Mais en ôtant la vie à cet enfant, j'ôterai le moyen à Dieu le tenir sa parole? C'est tout un, il le désire de la sorte, il le faut 'aire. Mais si je le conserve, ma lignée sera bénite, Dieu l'a dit ; oui, nais il a dit aussi que je le mette à mort, il me l'a manifesté ; j'obéi·ai quoi qu'il arrive, et j'espérerai en ses promesses. Admirez cette ›onfiance : il ne se met nullement en peine de ce qui arrivera, la ›hose pourtant le touchait de bien près ; mais il espère que tout ira ›ien, puisque Dieu s'en mêle. Pourquoi, Messieurs, n'aurions-nous ›as la même espérance, si nous laissons à Dieu le soin de tout ce qui ıous regarde, et préférons ce qu'il nous commande ?

• A ce propos encore n'admirerons-nous pas la fidélité des enfants e Jonadab, fils de Réchab? C'était un bonhomme, qui reçut mouveıent de Dieu de vivre d'une manière différente des autres hommes, t de ne loger plus qu'en des tentes et des pavillons, et non en des ıaisons. Il abandonne donc celle qu'il avait ; le voilà à la campagne, ù sa pensée le porte à ne point planter de vigne, pour ne point boire e vin ; et en effet il n'en planta et n'en but jamais. Il défendit ıême à ses enfants de semer du blé et d'autres grains, de planter es arbres, et de faire des jardinages ; de sorte que les voilà tous sans ain, sans blé et sans fruits. Comment ferez-vous donc, pauvre Jo-adab? pensez-vous que votre famille se puisse passer de vivres, non lus que vous? Nous mangerons, dit-il en lui-même, ce que Dieu ous enverra. Voilà qui semble bien rude ; les religieux même les lus pauvres ne portent point leur renoncement jusqu'à ce point-là. lant y a, la confiance de cet homme fut telle que de se priver de tes les commodités de la vie pour dépendre absolument, lui et ses ants, d [illegible] a Providence divine ; et ils demeurent en cet

état trois cent cinquante ans ; c'est à savoir, lui, ses enfants, et les enfants de ses enfants ; ce qui fut si agréable à Dieu, que reprochant à Jérémie la dureté de son peuple abandonné à ses plaisirs, il lui dit : Va vers ces endurcis, tu leur diras qu'il y a un homme qui fait cela, etc. Jérémie fait donc venir les Réchabites, pour justifier la grande abstinence du père et des enfants. Et pour cela il fit mettre sur la table du pain, du vin, des verres, etc. Ces enfants se trouvant là, Jérémie leur dit : J'ai charge de Dieu de vous dire que vous buviez du vin. Et nous, répondirent les Réchabites, nous avons charge de n'en pas boire ; il y a tant de temps que nous n'en buvons point, notre père nous l'ayant défendu. Or, si ce père eut cette confiance, que Dieu pourvoirait à la subsistance de sa famille, sans qu'il s'en mît en peine ; et si ces enfants sont si fidèles que de se tenir fermes à l'intention du père, ah ! Messieurs, quelle confiance devons-nous avoir, qu'en quelque état que Dieu nous mette, il nous pourvoira aussi de ce qui nous est nécessaire ! Quelle est notre fidélité à nos règles, en comparaison de celle de ces enfants, qui n'étaient pas autrement obligés de s'abstenir de ces choses pour l'usage de la vie, et vivaient néanmoins en cette pauvreté ? O mon Dieu ! Messieurs, ô mon Dieu ! mes Frères, demandons à sa divine bonté une grande confiance pour l'événement de tout ce qui nous regarde ; pourvu que nous lui soyons fidèles, rien ne nous manquera ; il vivra lui-même en nous, il nous conduira, défendra et aimera ; ce que nous dirons et ce que nous ferons, tout lui sera agréable.

« Ne voyez-vous pas que les oiseaux ne sèment et ne moissonnent point ? Cependant Dieu leur met la table partout, il leur donne le vêtement et la nourriture ; il étend même sa providence sur les herbes des champs, jusqu'aux lis, qui ont des ornements si magnifiques, que Salomon en toute sa gloire n'en a pas eu de semblables. Or si Dieu pourvoit ainsi les oiseaux et les plantes, pourquoi ne vous fierez-vous pas à un Dieu si bon et si provide ! Quoi ! est-ce que vous vous confierez plutôt à vous qu'à lui ? Et toutefois vous savez bien qu'il peut tout, et que vous ne pouvez rien : et nonobstant cela, vous osez vous appuyer plutôt sur votre industrie que sur sa bonté, sur votre pauvreté que sur son abondance. O misère de l'homme !

« Je dirai ici néanmoins que les supérieurs sont obligés de veiller aux besoins d'un chacun, et de pourvoir à tout ce qui est nécessaire ; et comme Dieu prend le soin de fournir les choses nécessaires à toutes les créatures, jusqu'à un ciron, il veut aussi que les supérieurs et les officiers, comme instruments de sa providence, veillent à ce que rien ne manque de nécessaire, ni aux prêtres, ni aux clercs, ni aux

frères, ni à cent, deux cents, trois cents personnes ou plus, si elles étaient céans, ni au moindre ni au plus grand. Mais aussi, mes Frères, devez-vous vous reposer sur les soins amoureux de la même providence pour votre entretien, et vous contenter de ce qu'elle vous donne, sans vous enquérir si la Communauté a de quoi, ou n'en a pas ; ni vous mettre en peine d'autre chose, que de chercher le royaume de Dieu, parce que sa sagesse infinie pourvoira à tout le reste.

« Dernièrement je demandais à un Chartreux, qui est prieur d'une maison, s'il appelait les religieux au conseil pour le gouvernement de leur temporel ? Nous y appelons, me répondit-il, les officiers, comme le sous-prieur et le procureur, et tous les autres demeurent en repos ; ils ne se mêlent que de chanter les louanges de Dieu, et de faire ce que l'obéissance et la règle leur ordonnent. Nous sommes céans dans le même usage, grâce à Dieu ; tenons-nous-y. Nous sommes aussi obligés d'avoir quelque bien et de le faire valoir pour subvenir à tout. Un temps fut que le Fils de Dieu envoyait ses disciples sans argent ni provisions, et puis il trouva à propos d'en avoir pour faire subsister sa compagnie, et en assister les pauvres. Les Apôtres ont continué cela ; et saint Paul dit de lui-même qu'il travaillait de ses mains, et qu'il amassait de quoi soulager les chrétiens nécessiteux. C'est donc aux supérieurs de veiller à l'économie ; mais qu'ils tâchent aussi que cette vigilance du temporel ne diminue pas celle des vertus, et qu'ils fassent en sorte que la vie spirituelle soit en vigueur dans leurs maisons, et que Dieu y règne sur toutes choses ; c'est le premier but qu'ils doivent avoir. »

SECTION III.

SENTIMENTS DE M. VINCENT TOUCHANT LA CONFIANCE QU'IL FAUT AVOIR EN DIEU.

Après avoir rapporté en la section précédente le discours que M. Vincent a tenu autrefois à ceux de sa communauté sur le sujet de la confiance qu'ils devaient avoir en Dieu, il ne sera pas hors de propos de mettre ici ensuite les sentiments qu'il a témoignés en diverses rencontres à plusieurs personnes particulières sur cette même vertu.

Écrivant un jour à une personne de vertu qui lui avait témoigné une dévotion particulière pour la fête de saint Vincent : « Je vous remercie, lui dit-il, de la part que vous prenez à la dévotion de mon saint patron, et je prie Dieu qu'il donne à votre foi ce que ma misère est indigne d'obtenir pour vous : demandez-lui pardon, s'il vous

platt, de mon indévotion, causée par manquement de préparation. J'ai été embarrassé en affaires toute cette matinée, sans pouvoir faire qu'un peu d'oraison, et avec beaucoup de distraction ; jugez ce que vous devez attendre de mes prières en ce saint jour. Cela pourtant ne me décourage pas, parce que je mets ma confiance en Dieu, et non pas certes en ma préparation ni en toutes mes industries, et je vous souhaite de tout mon cœur le même, puisque le trône de la bonté et des misericordes de Dieu est établi sur le fondement de nos misères. Confions-nous donc bien en sa bonté, et nous ne serons jamais confondus, ainsi qu'il nous assure par sa parole. »

Et dans une autre rencontre écrivant à la même personne : « Déchargez, lui dit-il, votre esprit de tout ce qui vous fait peine ; Dieu en aura soin. Vous ne sauriez vous empresser en cela sans contrister (pour ainsi dire) le cœur de Dieu, parce qu'il voit que vous ne l'honorez pas assez par la sainte confiance ; fiez-vous en lui, je vous supplie, et vous aurez l'accomplissement de ce que votre cœur désire. Je vous le dis derechef, rejetez toutes ces pensées de défiance que vous permettez quelquefois à votre esprit : et pourquoi votre âme ne sera-t-elle pas pleine de confiance, puisqu'elle est la chère fille de Notre-Seigneur par sa miséricorde ? »

Et dans une autre lettre à la même : « Oh ! qu'il y a de grands trésors cachés, lui dit-il, dans la sainte Providence ! et que ceux-là honorent souverainement Notre-Seigneur qui la suivent, et qui n'enjambent pas sur elle ! J'entendais dire dernièrement à un des grands du royaume qu'il avait bien appris cette vérité par sa propre expérience, parce que jamais il n'avait entrepris par soi-même que quatre choses, lesquelles au lieu de lui réussir étaient tournées à son dommage. N'est-il pas vrai que vous voulez, comme il est bien raisonnable, que votre serviteur n'entreprenne rien sans vous et sans votre ordre ? Et si cela est raisonnable d'un homme à un autre, combien plus forte raison du Créateur à la créature ? »

Quelqu'un lui ayant un jour demandé si l'on pouvait excéder en l'esperance et confiance que l'on devait avoir en Dieu, il répondit « que, tout ainsi qu'on ne pouvait pas trop croire les vérités de la foi, qu'on ne pouvait non plus trop espérer en Dieu ; qu'il était bien vrai qu'on pouvait se tromper en espérant des choses que Dieu n'a pas promises, ou bien espérant celles qu'il a promises sous condition, et ne voulant pas faire ce qu'il ordonne pour les obtenir : comme lorsqu'un pécheur espère pardon, et ne veut pas pardonner à son frère ; qu'il demande miséricorde, et ne veut pas se convertir ; qu'il se confie qu'il remportera la victoire contre les tentations, et

résister ni les combattre : car ces espérances sont fausses et
ires : mais celle qui est véritable ne peut jamais être trop
le, étant fondée sur la bonté de Dieu et sur les mérites de Jésus-
t. »

yant un jour quelques-uns des siens qui se laissaient un peu
ıbattre et décourager par le sentiment qu'ils avaient de leurs
rfections : « Nous avons (leur dit-il pour les encourager) le
e de la toute-puissance de Dieu en nous, qui nous doit être un
l motif d'espérer et de mettre notre confiance en lui, nonob-
toutes nos pauvretés. Non, il ne faut pas vous étonner de voir
ıisères en vous, car chacun en a sa bonne part : il est bon de
nnaître, mais non pas de s'en affliger démesurément : il est bon
d'en détourner la pensée, quand elle nous porte au décourage-
, et de redoubler notre confiance en Dieu, et notre abandon en-
s mains paternelles. »

saint homme était si attentif aux conduites de la divine Provi-
, qu'en plusieurs rencontres on le voyait se comporter tout au-
ınt que ne le font les autres, qui pensent que tout est perdu s'ils
remuent, s'ils ne se mettent en peine, et n'y mettent un chacun
se prémunir contre les accidents de cette vie, et pour remédier
raverses et adversités, employant les lettres, donnant des or-
faisant des changements, et se servant d'autres expédients hu-
s, promptement et sans remise; couvrant et tâchant de couvrir
faut de confiance et de soumission à la divine Providence de ce
xte, que Dieu laisse agir les causes secondes. Mais M. Vincent,
ıduisant par des lumières plus pures et par un principe plus
é, ne se hâtait point d'avoir recours aux industries humaines,
e plus tard qu'il pouvait, pour donner lieu cependant à la Pro-
ce divine d'agir par elle-même, et de mettre les choses au point
ınable : ce qu'il faisait par une parfaite connaissance qu'il avait
e propre de Dieu est de réduire tout à bien, et que moins il y a
omme dans les affaires, plus il y a de Dieu.

rsqu'il avait fait ce qu'il estimait que Dieu demandait de lui
mettre ordre aux affaires, il demeurait en paix pour l'événe-
, et s'en reposait entièrement sur la conduite de Dieu ; et quel-
uccès qui en arrivât, bon ou mauvais, il ne s'en mettait pas
ıtage en peine, et ne s'inquiétait point de ce qu'il avait fait, se
ntant du témoignage de sa conscience, qui lui faisait connaître
ant tâché de se conformer aux ordres de la volonté de Dieu en
'il n'y avait pas lieu d'en avoir aucun regret, mais
rcier sa bonté.

[illegible] étant fort travaillé [illegible] d'un lieu fort [illegible] quelque consolation [illegible] réponse, qui fait voir de plus en plus [illegible] ses sentiments [illegible] touchant la confiance qu'on doit avoir en Dieu : « J'espère, lui dit-il, que depuis votre lettre écrite, Dieu aura dissipé ces nuages qui vous mettaient en peine : c'est pourquoi je ne vous en toucherai qu'un mot en passant. Il semble que vous soyez entré en quelque doute si vous êtes du nombre des prédestinés : à quoi je réponds que, bien qu'il soit vrai que personne n'a eu des marques infaillibles de sa prédestination sans une révélation spéciale de Dieu, néanmoins, selon le témoignage de saint Paul, il y en a de si probables pour connaître les vrais enfants de Dieu, qu'il n'y a presque lieu d'en douter. Et pour ces marques-là, Monsieur, je les vois toutes en vous par la grâce de Dieu; la même lettre par laquelle vous me dites que vous ne les voyez pas m'en découvre une partie, et la longue connaissance que j'ai de vous me manifeste les autres. Croyez-moi, Monsieur, je ne connais pas une âme au monde qui soit plus à Dieu que la vôtre, ni un cœur plus éloigné du mal, ni plus aspirant au bien, que vous l'avez. Mais il ne me semble pas, me direz-vous; et je vous réponds, que Dieu ne permet pas toujours aux siens de discerner la pureté de leur intérieur parmi les mouvements de la nature corrompue, afin qu'ils s'humilient sans cesse, et que leur trésor étant par ce moyen caché, il soit en plus grande assurance. Le saint Apôtre avait vu des merveilles au ciel, mais pour cela il ne se tenait pas justifié, parce qu'il voyait en lui-même trop de ténèbres et de combats; il avait toutefois une telle confiance en Dieu, qu'il estimait n'y avoir rien au monde capable de le séparer de la charité de Jésus-Christ. Cet exemple vous doit suffire, Monsieur, pour demeurer en paix parmi vos obscurités, et pour avoir une entière et parfaite confiance en l'infinie bonté de Notre Seigneur, lequel, voulant achever l'ouvrage de votre sanctification, vous invite de vous abandonner entre les bras de sa providence. Laissez-vous donc conduire à son amour paternel, car il vous aime; et tant s'en faut qu'il rejette un homme de bien tel que vous êtes, que même il ne délaisse jamais un méchant qui espère en sa miséricorde. »

Parlant un jour à sa communauté sur ce même sujet [illegible] fiance en Dieu : « Le véritable missionnaire, dit-il, ne [illegible] mettre en peine pour les biens de ce monde, mais jeter [illegible] en la providence du Seigneur [illegible] pour certain que [illegible]

ɜn établi en la charité, et bien fondé en cette confiance, il sera
·s sous la protection de Dieu, et par conséquent qu'aucun mal
arrivera, et qu'aucun bien ne lui manquera, lors même qu'il
ı que, selon les apparences, tout va se perdre. Je ne dis pas
r mon propre esprit, c'est l'Écriture sainte qui nous l'ensei-
qui dit que, *Qui habitat in adjutorio Altissimi, in protectione
li commorabitur*. Celui qui loge à l'enseigne de la confiance
ı sera toujours favorisé d'une spéciale protection de sa part,
et état il doit tenir pour certain qu'il ne lui arrivera aucun
ırce que toutes choses coopèrent à son bien, et qu'aucun bien
manquera, d'autant que Dieu lui-même se donnant à lui, il
ıvec soi tous les biens nécessaires, tant pour le corps que pour
Et ainsi, mes Frères, vous devez espérer que pendant que vous
:erez fermes en cette confiance, non-seulement vous serez
'és de tous maux et de tous fâcheux accidents, mais aussi
s de toutes sortes de biens. »

s finirons ce chapitre par l'extrait d'un discours que M. Vin-
un jour aux Filles de la Charité pour leur inspirer ce même
le confiance en Dieu, parmi tous les fâcheux et périlleux ac-
où elles se trouvaient quelquefois exposées, et rendant ser-
x pauvres : « Vous verrez souvent, mes Filles, leur dit-il, la
de Dieu punir de mort subite et violente une multitude de
rs, sans avoir loisir de faire pénitence et se convertir ; vous
même beaucoup d'innocents périr, et vous serez conservées.
ıes Filles, Dieu prend soin de votre conservation, parce que
ɪrvez les pauvres. » Et puis, dans la suite de son discours, il
t faire réflexion sur les effets de cette protection spéciale de
ıur elles en deux occasions dignes de remarque : l'une fut
:es jours-là une maison du faubourg Saint-Germain, presque
euve, tomba de fond en comble au même temps qu'une Fille
harité qui portait une portion à un pauvre malade y était en-
quelle se trouva entre deux planchers, et par conséquent de-
e, selon toutes les apparences humaines, écrasée sous ces rui-
mme toutes les personnes qui se trouvèrent alors dans cette
, qui étaient plus de trente, le furent, à la réserve d'un seul
nfant, qui fut pourtant blessé, quoiqu'il n'en mourût pas;
ɜtte Fille de la Charité en fut préservée comme miraculeuse-
lemeurant la marmite en sa main sur un petit coin de plan-
ıi ne tomba pas, quoique tout le reste du plancher fût tombé;
lus, comme par un second miracle, quoiqu'il tombât d'en
ıantité de solives et autres pièces de bois, des grosses pierres,

des coffres, tables et autres choses semblables aux environs de cette fille, elle n'en reçut aucune blessure, et on la vit sortir saine et sauve du milieu de ces ruines.

L'autre occasion fut qu'une poutre s'étant rompue en la maison de la Communauté de ces Filles, et le plancher d'une chambre étant tombé tout à coup, la providence de Dieu pourvut tellement à cet accident, qu'aucune d'entre elles ne se trouva ni dessus ni dessous ce plancher, quoiqu'un moment auparavant il y en eût plusieurs, et même que mademoiselle Legras, leur première supérieure et fondatrice, ne fît qu'en sortir ; ce qui fut une autre merveille de la protection de Dieu envers elles. Sur quoi M. Vincent continuant son discours, et élevant la voix : « Ah ! mes Filles, leur dit-il, quel sujet n'avez-vous pas de vous confier en Dieu ? Nous lisons dans les histoires qu'un homme fut tué en pleine campagne par la chute d'une tortue qu'un aigle lui laissa tomber sur la tête ; et nous voyons aujourd'hui des maisons renversées de fond en comble, et des Filles de la Charité qui sortent saines et sauves de dessous les ruines, et qui n'en reçoivent aucune lésion ; qu'est-ce que cela, sinon une marque et un témoignage par lequel Dieu leur veut faire connaître qu'elles lui sont chères comme la prunelle de ses yeux ? O mes Filles, soyez assurées que pourvu que vous conserviez dans vos cœurs cette sainte confiance, Dieu vous conservera en quelque lieu que vous vous trouviez. »

CHAPITRE IV.

SON AMOUR ENVERS DIEU.

Quoique l'amour de Dieu ait son siége dans le cœur et que ses plus nobles et plus parfaites opérations ne soient connues que de celui qui les pratique, et de Dieu qui en est l'auteur par sa grâce, il ne laisse pas quelquefois de se produire au dehors par ses effets extérieurs, comme le feu renfermé dans une fournaise, par les flammes qu'il en fait sortir. Il est bien vrai que, pour connaître quel a été l'amour de M. Vincent envers Dieu, il faudrait que son Saint-Esprit nous découvrît ce que ses divines inspirations ont opéré dans son cœur, et la fidèle coopération qu'il lui a rendue ; mais puisque cette manifestation est réservée au dernier jour, auquel Dieu révèlera les secrets

des cœurs, nous nous contenterons de remarquer ici seulement quelques-unes des étincelles que le feu sacré de cet amour n'a pu retenir, et qui ont paru au dehors.

Et premièrement, si c'est une marque assurée d'un parfait amour de Dieu, selon le témoignage du disciple bien-aimé et bien aimant, de garder la loi de Dieu et se rendre obéissant et fidèle à sa parole [1], on peut dire avec vérité que M. Vincent a beaucoup aimé Dieu, puisqu'il a été si fidèle et si exact à observer la loi de Dieu, et à suivre ce qui est precrit par sa sainte parole, que ceux qui l'ont le plus hanté, et qui ont considéré de plus près tous ses déportements, assurent qu'il n'eût pas fallu être homme pour y manquer moins que lui ; et qu'il était tellement attentif sur lui-même, mortifié en ses passions, équitable en ses jugements, circonspect en ses paroles, prudent en sa conduite, exact en ses pratiques de piété, et enfin si parfaitement uni à Dieu, autant qu'on en pouvait juger par l'extérieur, qu'il paraissait assez que c'était l'amour de Dieu qui animait son cœur, et qui régnait sur toutes les puissances de son âme, et même sur les organes et facultés de son corps, pour régler tous leurs mouvements et toutes leurs opérations selon les ordres de cette loi éternelle, qui est la première règle de toute justice et sainteté. Et l'on peut dire que toute sa vie était un sacrifice continuel qu'il faisait à Dieu non-seulement des honneurs, commodités, plaisirs, et autres biens du monde, mais de tout ce qu'il avait reçu de sa main libérale, de ses lumières, de ses affections, de sa liberté, et de tout ce qui pouvait tomber en sa disposition ; et que la plus grande et la plus intime joie de son cœur était de penser à la gloire incompréhensible que Dieu possède en lui-même, à l'amour ineffable qu'il se porte, et aux infinies perfections qui sont renfermées dans l'unité et simplicité de sa divine essence.

Que ses plus ardents et continuels désirs étaient que Dieu fût de plus en plus connu, adoré, servi, obéi, aimé et glorifié en tous lieux, par toutes sortes de créatures; et que tout ce qu'il faisait et disait ne tendait à autre fin qu'à graver, autant qu'il était en lui, ce divin amour dans tous les cœurs, et particulièrement dans ceux de ses enfants, qui ont admiré et éprouvé la grâce de cette parfaite charité qui était en lui, et qui faisait ressentir ses ardeurs à ceux qui s'approchaient de sa personne : c'est ce qui les portait toujours à écouter avec grande estime et dévotion toutes ses paroles, et même quelquefois à les recueillir jusques aux moindres : et néanmoins ils ont reconnu et confessé que les paroles de ce grand serviteur de Dieu avaient toute autre

[1] Hæc est charitas Dei, ut mandata ejus custodiamus. 1. *Joan.* 5. Qui servat verbum ejus, verè in hoc charitas Dei perfecta est. 1. *Joan.* 2.

force en sa bouche que sur le papier, et que le même esprit qui animait son cœur donnait une vertu et une énergie toute particulière à ses paroles; en sorte qu'on pouvait dire que c'étaient des paroles de grâce, qui pénétraient jusqu'au cœur de ceux qui l'écoutaient. A ce propos, une personne de grande vertu, qui est maintenant devant Dieu, s'étant un jour trouvée à un entretien qu'il fit aux Dames de la Compagnie de la Charité de Paris, se sentit tellement touchée de ce qu'elle avait entendu, que se tournant vers quelques autres des plus qualifiées de cette assemblée : « Hé bien, Mesdames, leur dit-elle, ne pouvons-nous pas, à l'imitation des disciples qui allaient en Emmaüs, dire que nos cœurs ressentaient les ardeurs de l'amour de Dieu pendant que M. Vincent nous parlait? Pour moi, ajouta-t-elle, quoique je sois fort peu sensible en toutes les choses qui regardent Dieu, je vous avoue néanmoins que j'ai le cœur tout embaumé de ce que ce saint homme nous vient de dire. Il ne faut pas s'en étonner, répondit une de ces dames, il est l'ange du Seigneur, qui porte sur ses lèvres les charbons ardents de l'amour divin qui brûle dans son cœur. Cela est très-véritable, ajouta une autre de la compagnie, et il ne tiendra qu'à nous de participer aux ardeurs de ce même amour. »

Une autre fois, plusieurs prélats s'étant trouvés à la conférence des ecclésiastiques qui s'assemblent à Saint-Lazare, et M. Vincent leur ayant déféré par honneur la conclusion de la conférence, comme il avait coutume de faire quand quelque prélat y était présent, tous unanimement le prièrent de la faire lui-même ; et comme il s'en excusait, le plus ancien d'entre eux lui dit : « Monsieur Vincent, il ne faut pas que vous priviez la compagnie, par votre humilité, des bons sentiments que Dieu vous a communiqués sur ce sujet qu'on traite. Il y a je ne sais quelle onction du Saint-Esprit en vos paroles, qui touche un chacun : et pour cela tous ces Messieurs vous prient de leur faire part de vos pensées, car un mot de votre bouche fera plus d'effet que tout ce que nous pourrions dire. »

Or, ce grand amour que M. Vincent avait pour Dieu s'est fait particulièrement connaître par la droiture et pureté de ses intentions, qui tendaient uniquement et incessamment à la plus grande gloire de sa divine Majesté. Il faisait chaque chose, et même celles qui semblaient les plus petites, dans la vue de Dieu pour lui plaire, et pour accomplir ce qu'il reconnaissait lui être le plus agréable. Aussi disait-il souvent, « que Dieu ne regardait pas tant l'extérieur de nos actions que le degré d'amour et de pureté d'intention dans lequel nous les faisons; que les petites actions faites pour plaire à Dieu ne sont pas si sujettes à la vaine gloire que les autres actions plus éclatantes, qui

bien souvent s'en vont en fumée ; et enfin que, si nous voulons plaire à Dieu dans toutes nos actions, il faut nous habituer à lui plaire dans les petites. »

Un jour quelqu'un des siens s'étant accusé devant les autres d'avoir fait quelque action par respect humain, M. Vincent, tout animé de l'amour de Dieu, dit, « qu'il vaudrait mieux être jeté pieds et mains liés parmi des charbons ardents, que de faire une action pour plaire aux hommes. » Ensuite s'étant mis à faire d'un côté le dénombrement de quelques-unes des perfections divines, et de l'autre des défauts, imperfections et misères des créatures, pour faire mieux voir l'injustice et la folie de ceux qui négligent de faire leurs actions pour Dieu, et qui perdent leur temps et leur peine pour n'avoir en ce qu'ils font que des vues basses et humaines, il ajouta ces paroles dignes de remarque : « Honorons toujours les perfections de Dieu ; prenons pour but de tout ce que nous avons à faire celles qui sont les plus opposées à nos imperfections, comme sa douceur et sa clémence, directement opposées à notre colère ; sa science, si contraire à notre aveuglement ; sa grandeur et sa majesté infinie, si fort élevées au-dessus de notre bassesse et vileté ; son infinie bonté, toujours opposée à notre malice : étudions-nous de faire nos actions pour honorer et glorifier cette perfection de Dieu, qui est directement contraire à nos défauts. » Il ajoutait que c'était cette direction et application qui était comme l'âme de nos œuvres, et qui en rehaussait grandement le prix et la valeur ; se servant à ce sujet d'une comparaison familière des habits dont se revêtent les princes et les grands seigneurs aux jours de leurs triomphes et magnificences : « Car, disait-il, les habits ne sont pas ordinairement tant estimés pour l'étoffe dont ils sont faits, que pour les passements d'or et enrichissements de broderies, perles et pierres précieuses, dont ils sont ornés : de même, il ne faut pas se contenter de faire de bonnes œuvres, mais il les faut enrichir et relever par le mérite d'une très-noble et très-sainte intention, les faisant uniquement pour plaire à Dieu et pour le glorifier. »

C'est dans cette même droiture d'intention qu'il avait souvent en bouche et encore plus dans le cœur ces paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ rapportées dans l'Évangile : Cherchez premièrement le royaume de Dieu. « Notre-Seigneur, disait-il sur ce sujet, nous recommande ces paroles, de faire régner Dieu en nous, et puis de coopérer avec lui à étendre et amplifier son royaume dans la conquête des âmes. N'est-ce pas là un grand honneur pour nous que d'être appelés à l'exécution d'un si grand et si important dessein ? N'est-ce pas agir comme les anges, qui travaillent incessamment et unique-

ment pour l'agrandissement de ce royaume de Dieu? Y a-t-il donc condition qui soit plus désirable que la nôtre, qui ne devons vivre ni agir que pour établir, accroître et agrandir le royaume de Dieu? A quoi tiendra-t-il, mes Frères, que nous ne répondions dignement à une vocation si sainte et si sanctifiante? »

CHAPITRE V.

SA CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU.

Saint Basile étant un jour interrogé par quel moyen on pouvait témoigner son amour envers Dieu, répondit que c'était en faisant tout ce qu'on peut, et même, s'il faut parler ainsi, plus qu'on ne peut, pour accomplir continuellement en toutes choses la très-sainte volonté de Dieu avec un très-ardent désir de procurer l'accroissement de son honneur et de sa gloire. Et certes, ce n'est pas sans grande raison qu'il a parlé de la sorte; car, puisque l'union qui se fait par l'amour est principalement des cœurs et des volontés, on ne saurait mieux faire paraître qu'on aime Dieu que par une conformité et union parfaite de sa volonté avec celle de Dieu [1].

C'est ce que M. Vincent a saintement pratiqué; et l'on peut dire que cette conformité de sa volonté avec la volonté de Dieu était la propre et principale et comme la générale vertu de ce saint homme, qui répandait ses influences sur toutes les autres : c'était comme le maître ressort qui faisait agir toutes les facultés de son âme et tous les organes de son corps; c'était le premier mobile de tous ses exercices de piété, de toutes ses plus saintes pratiques et généralement de toutes ses actions; en sorte que s'il se présentait devant Dieu dans ses oraisons, s'il se rendait en tout temps et en toutes occasions si attentif à sa divine présence, c'était pour lui dire comme saint Paul : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse? » S'il était si soigneux de consulter Dieu, de l'écouter et d'user d'une si grande circonspection pour discerner les vraies inspirations qui venaient du Saint-Esprit d'avec les fausses qui procédaient de la suggestion du démon ou des

[1] *Interrog.* Quis est modus ejus, quæ in Deum est, charitatis? *Respons.* Assidua atque ultra vires animi, ad exequendam Dei voluntatem, contentio, cum proposito ac desiderio gloriæ ipsius. *Basil. in Reg. brev., resp.* 211.

[redacted]

ements déréglés de la nature, c'était pour connaître la volonté
eu avec plus d'assurance et pour se mettre plus en état de l'ac-
lir. Enfin, s'il rejetait si fortement toutes les maximes du monde
embrasser celles de l'Evangile, s'il renonçait si parfaitement à
ême, s'il embrassait les croix avec tant d'affection, et s'il s'aban-
ıit à tout faire et à tout souffrir pour Dieu, c'était pour se con-
ır plus parfaitement à toutes les volontés de sa divine Majesté;
vait une telle estime de la pratique de cette sainte conformité,
dit un jour de l'abondance de son cœur cette belle sentence,
se conformer en toutes choses à la volonté de Dieu et y pren-
ut son plaisir, c'était vivre sur la terre d'une vie tout angé-
et même que c'était vivre de la vie de Jésus-Christ. »
lit une autre fois sur ce même sujet que « Notre-Seigneur était
ommunion continuelle aux âmes vertueuses qui se tenaient
ment et constamment unies à sa très-sainte volonté, et qui
ıt un même vouloir et un même non-vouloir avec lui. » Et
ıe il était tout rempli et pénétré de cette importante vérité, et
connaissait par sa propre expérience les grâces et bénédictions
écoulaient de cette conformité à la volonté de Dieu, il a tou-
tâché de l'inspirer dans tous les cœurs des autres, et particu-
ıent de ceux de sa Congrégation, auxquels il a même fait une
particulière dans les termes suivants :
t parce que la sainte pratique qui consiste à faire toujours et
ıtes choses la volonté de Dieu est un moyen assuré pour pou-
ıientôt acquérir la perfection chrétienne, chacun tâchera, selon
ossible, de se la rendre familière en accomplissant ces quatre
s : premièrement, en exécutant dévotement les choses qui nous
commandées, et fuyant soigneusement celles qui nous sont dé-
es, et cela toutes les fois qu'il nous appert que tel commande-
et telle défense vient de la part de Dieu et de l'Église, ou de
upérieurs, ou de nos règles ou constitutions; secondement,
les choses indifférentes qui se présentent à faire, choisissant
t celles qui répugnent à notre nature que celles qui la satisfont,
n'est que celles qui lui plaisent soient nécessaires; car alors il
ıt préférer aux autres, les enseignant néanmoins, non du côté
es délectent les sens, mais du côté qu'elles sont agréables à
Que si plusieurs choses indifférentes de leur nature, qui ne
ıgréables ni désagréables, se présentent à faire en même temps,
il est à propos de se porter indifféremment à ce qu'on voudra,
ıe venant de la divine Providence. Troisièmement, pour ce qui
s choses qui nous arrivent inopinément, comme sont les afflic-

[redacted]

tions ou consolations, soit corporelles ou spirituelles, en les recevant toutes avec l'égalité d'esprit, comme sortant de la maison paternelle de Notre-Seigneur. Quatrièmement, faisant toutes ces choses-là par le motif que c'est le bon plaisir de Dieu, et pour imiter en cela, autant qu'il nous est possible, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a toujours fait les mêmes choses et pour la même fin, comme il le témoigne lui-même par ces paroles rapportées dans l'Évangile : *Je fais toujours les choses qui sont selon la volonté de mon Père.* »

Il considérait cette pratique comme un souverain remède à tous maux ; et quand on lui demandait comment on pourrait se corriger de quelque promptitude ou impatience, ou autre imperfection, ou bien vaincre quelque tentation, ou conserver la paix du cœur parmi les pertes et les souffrances, il répondait que ce serait en se conformant à la volonté de Dieu. Mais il voulait qu'on persistât courageusement en cette sainte pratique, et qu'on eût une affection persévérante à chercher de connaître et d'accomplir en toutes choses cette sainte et divine volonté ; et il ne pouvait souffrir en lui aucun relâche ni aucune remise, souhaitant que la volonté de Dieu fût comme le propre élément de l'âme, que ce fût l'air qu'elle respirât et le bonheur auquel elle aspirât continuellement. A ce sujet parlant un jour aux siens : « La perfection de l'amour, leur dit-il, ne consiste pas dans les extases, mais à bien faire la volonté de Dieu ; et celui-là entre tous les hommes sera le plus parfait, qui aura sa volonté plus conforme à celle de Dieu : en sorte que notre perfection consiste à unir tellement notre volonte à celle de Dieu, que la sienne et la nôtre ne soit qu'un même vouloir et non-vouloir ; et celui qui excellera davantage en ce point sera le plus parfait. Lorsque Notre-Seigneur voulut enseigner le moyen d'arriver à la perfection à cet homme dont il est parlé dans l'Evangile, il lui dit : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive.* Or, je vous demande, qui est-ce qui renonce plus à soi-même ou qui porte mieux la croix de la mortification et qui suit plus parfaitement Jésus-Christ, que celui qui s'étudie à ne faire jamais sa volonté et à faire toujours la volonté de Dieu ? L'Ecriture dit aussi en quelque autre lieu que celui qui adhère à Dieu est un même esprit avec Dieu. Or, je vous demande, qui est-ce qui adhère plus parfaitement à Dieu que celui qui ne fait que la volonté du même Dieu et jamais la sienne propre ? qui ne veut et qui ne souhaite autre chose que ce que Dieu veut ? Oh ! que c'est là un moyen bien court pour acquérir en cette vie un grand trésor de grâces ! »

En quelque autre rencontre, écrivant à l'un des prêtres de sa Con-

[redacted]

égation sur le sujet d'un fâcheux accident qui était arrivé : « Que ons-nous à cela, lui dit-il, sinon de vouloir ce que la divine Pro-lence veut, et ne pas vouloir ce qu'elle ne veut pas? Il m'est venu matin en ma chétive oraison un grand désir de vouloir tout ce qui ive dans le monde, et bien et mal de peine tant générale que par-lière, parce que Dieu le veut, puisqu'il l'envoie. Oh! que cette pra-e me semble avoir de merveilleuses circonstances qui sont bien essaires aux missionnaires ! Etudions-nous donc d'avoir cette dis-ition de volonté à l'égard de celle de Dieu, et entre plusieurs nds biens qui en proviendront, celui de la tranquillité d'esprit ne pas des moindres. »

Une autre fois faisant réflexion sur la troisième demande de l'O-son dominicale, *fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terrâ*, que vo-volonté soit faite en la terre comme au ciel, il disait que par ces oles Notre-Seigneur avait voulu nous enseigner que, « comme les es et les bienheureux qui sont là-haut au ciel font incessamment sainte et adorable volonté de Dieu, de même il voulait que nous res la fissions semblablement sur la terre, avec le plus d'amour de perfection qui nous serait possible, nous en ayant donné emple, et n'étant venu du ciel en terre que pour faire la volonté Dieu son Père, en accomplissant l'œuvre de notre rédemption, trouvant ses délices à faire ce qu'il connaissait être le plus agréa- à Dieu, au temps et en la manière qu'il connaissait être selon sa lonté. »

SECTION I.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

M. Vincent a fait paraître son affection et sa fidélité à cette sainte atique d'une manière qu'on peut dire lui avoir été presque singu-re, en ce qu'il n'est jamais entré dans aucun emploi ni n'a procuré avantage temporel à sa Congrégation, sinon autant qu'il connais-t manifestement que cela était conforme à la volonté de Dieu, et 'il y était même fortement poussé par autrui. Il a fait à la vérité possible pour conserver les biens temporels que la Providence ine avait donnés à sa compagnie, parce que Dieu le voulait ; mais ne l'a jamais vu aller au-devant pour lui en procurer, ni faire au-ne recherche ou sollicitation pour y attirer personne : et quoiqu'il t licite et même louable de convier les autres à se mettre dans un t auquel ils puissent mieux servir Dieu, quand cela se fait par un r zèle de sa gloire, la dévotion de ce saint homme était d'attendre

[redacted]

toujours le bon plaisir de Dieu pour le suivre, et de ne le prévenir jamais; ce qui est une vertu assez rare : et il était tellement rempli et animé de ce désir, que la volonté de Dieu fût la souveraine sur son cœur et sur tout ce qui pouvait dépendre de lui, qu'il tenait pour maxime de ne rien épargner, ni dépense, ni peine, ni même la vie, quand il était question d'accomplir cette très-sainte volonté.

Il ne pouvait approuver que ceux qui étaient appelés de Dieu dans un état ou profession vinssent à la quitter par eux-mêmes, quoiqu'ils eussent des prétextes fort bons et raisonnables. Voici ce qu'il écrivit un jour sur ce sujet à un curé qui voulait permuter sa cure : « Je vous prie, lui dit-il, de ne vous point hâter : ce que vous prétendez faire mérite une grande considération, et j'aurais peine que vous eussiez pris aucune résolution finale sans avoir fait prier Dieu et consulté M. Duval ou M. Coqueret, ou tous les deux ; car il s'agit de savoir si Dieu veut que vous quittiez l'Épouse qu'il vous a donnée. »

Les supérieurs des maisons de sa Congrégation ont remarqué qu'en toutes ses lettres il ne leur recommandait rien tant que cette conformité au bon plaisir de Dieu en toutes sortes d'événements; et quelques-uns lui ayant mandé en divers temps qu'on voulait leur susciter des procès et les molester et inquiéter dans quelques parties de leurs biens ou dans les maisons et places qu'ils avaient acquises, sa réponse plus ordinaire était : qu'il n'en arriverait que ce qui plairait à Dieu; qu'il était le maître, non-seulement de nos biens, mais aussi de nos vies, et qu'il était juste qu'il en disposât selon sa divine volonté.

Il voulait que, dans les aridités spirituelles et dans les infirmités du corps, on demeurât soumis au bon plaisir de Dieu; que l'on fût content de tous les états où il lui plairait de nous mettre, et qu'on ne désirât jamais d'en sortir, sinon autant que l'on connaîtrait lui être agréable; et il disait que selon son sentiment, c'était la pratique la plus excellente et la plus relevée en laquelle un chrétien et même un prêtre pût s'exercer sur la terre.

Un des principaux prêtres de sa Congrégation, et un des plus utiles, étant fort malade et en danger de mort, et mademoiselle Le Gras, supérieure des Filles de la Charité, en étant fort affligée, M. Vincent lui écrivit en ces termes : « Il faut, lui dit-il, agir contre ce qui fait peine, et briser son cœur, ou l'amollir pour le préparer à tout. Il y a apparence que Notre-Seigneur veut prendre sa part de la petite compagnie : elle est tout à lui, comme je l'espère, et il a droit d'en user co ur moi, mon plus grand

est de ne désirer que l'accomplissement de sa sainte volonté. Je ne puis vous exprimer combien notre malade est avant dans cette pratique ; et c'est pour cela qu'il semble que Notre-Seigneur le veuille mettre dans un lieu où il la pourra continuer plus heureusement durant toute l'éternité. Oh ! qui nous donnera la soumission de nos sens et de notre raison à cette adorable volonté ? ce sera l'Auteur des sens et de la raison, si nous ne nous en servons qu'en lui et pour lui. Prions-le que vous et moi ayons toujours un même vouloir et non-vouloir avec lui et en lui, puisque c'est un paradis anticipé dès cette vie. »

Une autre fois voyant une vertueuse demoiselle dans une grande crainte de ce que deviendrait un sien fils : « Donnez, lui dit-il, l'enfant et la mère à Notre-Seigneur, et il vous rendra bon compte de tous les deux : laissez-lui faire seulement sa volonté en vous, et en lui ; attendez cette même volonté dans l'étendue de vos exercices, sans en désirer d'autres ; cela étant suffisant pour vous faire tout à Dieu. Oh ! qu'il faut peu pour être toute sainte ! le moyen très-souverain et presque unique, c'est de s'habituer à faire la volonté de Dieu en toutes choses. »

Cette même demoiselle, étant un jour malade, lui écrivit, pour le prier de l'avertir du mal de son âme, qui causait celui du corps : « Je ne vous puis indiquer, lui répondit-il, d'autre cause de votre mal que celui du bon plaisir de Dieu. Adorez-le donc, ce bon plaisir, sans vous enquérir d'où vient que Dieu se plaît de vous voir en l'état de souffrance. Il est souverainement glorifié de notre abandon à sa conduite, sans discussion de la raison de sa volonté, si ce n'est que sa volonté est la raison même, et que sa raison est sa volonté. Enfermons-nous donc là-dedans de la façon que fit Isaac au vouloir d'Abraham, et Jésus-Christ au vouloir de son Père.

Il avait tellement à cœur cette pratique de la conformité à la volonté de Dieu, que c'était une de ses plus grandes joies que de voir ses enfants dans cette disposition : « Dieu soit loué, dit-il à l'un d'eux, dans une lettre qu'il lui écrivit, de ce que vous êtes prêt de faire en tout et partout sa très-sainte volonté, et d'aller vivre et mourir en quelque part qu'il ait agréable de vous appeler. C'est la disposition des bons serviteurs de Dieu, et des hommes vraiment apostoliques, qui ne tiennent à rien : c'est la marque des vrais enfants de Dieu, qui sont toujours en liberté de répondre aux desseins d'un si digne Père. Je l'en remercie pour vous avec un grand ressentiment de tendresse et de reconnaissance ; ne doutant pas que votre cœur, étant ainsi préparé, ne reçoive les grâces du Ciel en abondance, pour faire beaucoup de bien sur la terre, comme j'en prie sa divine bonté. »

Or, comme la volonté de Dieu se reconnaît en deux manière par les événements qui ne sont point en notre disposition, et qui pendent absolument de son bon plaisir, comme sont les maladi pertes et autres semblables accidents de cette vie ; ou bien par dé clarations que Dieu nous fait de ce qui lui est agréable, et qu'il néanmoins en notre liberté ; soit qu'il nous le fasse connaître exté rement, par ses commandements ou par ses conseils, ou bien i rieurement par ses inspirations : M. Vincent s'était prescrit une règle pour demeurer conforme à la volonté de Dieu en l' l'autre manière ; premièrement, de se tenir incessamment dans tière soumission au bon plaisir de Dieu, pour tous les accidents fâcheux qu'il lui plairait ordonner ou permettre, et dans une sition et résolution, lorsqu'ils arriveraient, de les recevoir et ter, non-seulement avec patience et soumission, mais aussi affection et avec joie ; étant toujours très-content que la sainte lonté de Dieu s'accomplit en lui, et que tous ses ordres fussent tièrement exécutés. Et pour ce qui est des choses que Dieu en sa liberté, il agissait toujours selon ce qu'il connaissait être agréable à Dieu ; dressant à cette fin son intention au commence de chacune de ses actions ; et disant en son cœur : « Mon Dieu, je faire ceci, ou laisser cela, parce que je crois que telle est votre vol et que vous l'avez ainsi agréable ; » et de temps en temps il renouv cette intention, afin que toujours et en toutes choses il accompli lement et saintement la volonté de Dieu. Il appelait cet exercice conformité à la volonté de Dieu, *le trésor du chrétien*, parce contenait en éminence celui de la mortification, de l'indifférence l'abnégation de soi-même, de l'imitation de Jésus-Christ, de l'u avec Dieu, et généralement de toutes les vertus, qui ne sont vertus parce qu'elles sont agréables à Dieu, et conformes à sa volonté, est la source et la règle de toute perfection.

Or, d'autant qu'il y a plus de difficulté de bien connaître la lonté de Dieu par la voie des inspirations, dans lesquelles on se p aisément tromper, l'amour-propre nous faisant quelquefois pren les productions et inclinations de la nature pour des mouvements l'Esprit de Dieu, M. Vincent disait que pour n'y être pas trompé, était nécessaire d'y mettre un grain de sel, c'est-à-dire, d'user d' grand discernement, et ne se pas fier à son propre esprit ou à ses p pres sentiments. Voici ce qu'il dit une fois aux siens sur ce suj

« Parmi une multitude de pensées et de sentiments qui nous vie nent incessamment, il s'en trouve de bons en apparence, qui pourt ne viennent pas de Dieu, et ne sont pas selon son goût. Quel moy donc de les discerner ? C'est qu'il faut les examiner, recourir à Dieu

la prière, et lui demander lumière ; en considérer les motifs, la fin et les moyens, pour voir si tout est assaisonné de son bon plaisir ; les proposer aux sages et en prendre avis de ceux qui ont soin de nous et qui sont les dépositaires des trésors de la science et de la sagesse de Dieu ; et faisant ce qu'ils conseillent, on fait la volonté de Dieu. »

Et parlant un jour aux mêmes, il leur fit un avertissement très-important sur ce sujet : « Je m'assure, leur dit-il, qu'il n'y a aucun de ceux qui sont ici présents qui n'ait tâché de pratiquer aujourd'hui quelques actions qui d'elles-mêmes sont bonnes et saintes, et cependant il se peut faire que Dieu aura rejeté ces actions, pour avoir été faites par le mouvement de votre propre volonté. N'est-ce pas ce que le prophète a déclaré, quand il a dit de la part de Dieu : « *Je ne veux point de vos jeûnes, par lesquels en pensant m'honorer vous faites le contraire : parce que quand vous jeûnez vous faites votre propre volonté ; et par cette propre volonté, vous gâtez et corrompez votre jeûne* [1]. Or l'on peut dire le même de toutes les autres œuvres de piété dans lesquelles le mélange de notre propre volonté gâte et corrompt nos dévotions, nos travaux, nos pénitences, etc. Il y a vingt ans que je ne lis jamais en la sainte Messe cette épître, tirée du cinquante-huitième chapitre d'Isaïe, que je n'en sois fort troublé. Comment faut-il donc faire pour ne pas perdre notre temps et nos peines ? C'est qu'il ne faut jamais agir par le mouvement de notre propre intérêt, inclination, humeur ou fantaisie, mais nous accoutumer et habituer à faire la volonté de Dieu en tout : je dis en tout et non pas en partie ; car c'est là le propre effet de la grâce, qui rend la personne et l'action agréables à Dieu. »

Nous finirons ce chapitre par une dévote réflexion que ce saint homme fit un jour sur le bonheur d'un chrétien qui est parfaitement établi dans cette conformité à la volonté de Dieu. « Voyez, dit-il, les dispositions toutes saintes dans lesquelles il passe sa vie, et les bénédictions qui accompagnent tout ce qu'il fait : il ne tient qu'à Dieu, et c'est Dieu qui le conduit en tout et partout ; de sorte qu'il peut lui dire avec le prophète : *Tenuisti manum dexteram meam, et in voluntate tuâ deduxisti me.* Dieu le tient comme par la main droite, et se tenant réciproquement avec une entière soumission à cette divine conduite, vous le verrez demain, après-demain, toute la semaine, toute l'année et enfin toute sa vie en paix et tranquillité, en ardeur et tendance continuelle vers Dieu, et répandant toujours dans les âmes de son prochain les douces et salutaires opérations de l'esprit qui l'anime. Si vous le comparez avec ceux qui suivent

[1] Isaïe, I et 58.

leurs propres inclinations, vous verrez ses conduites toutes brillantes de lumière, et toujours fécondes en fruits ; on remarque un progrès notable en sa personne, une force et énergie en toutes ses paroles ; Dieu donne une bénédiction particulière à toutes ses entreprises, il accompagne de sa grâce les desseins qu'il prend pour lui, et les conseils qu'il donne aux autres, et toutes ses actions sont de grande édification : mais d'un autre côté, l'on voit que les personnes attachées à leurs inclinations et plaisirs n'ont que des pensées de terre, des discours d'esclaves, et des œuvres mortes ; et cette différence vient de ce que ceux-ci s'attachent aux créatures, et que celui-là s'en sépare ; la nature agit dans ces âmes basses, et la grâce dans celles qui s'élèvent à Dieu et qui ne respirent que sa volonté. »

SECTION II.

SON UNION PARFAITE AU BON PLAISIR DE DIEU PAR UNE ENTIÈRE RÉSIGNATION ET INDIFFÉRENCE.

C'est principalement dans les afflictions et souffrances, soit intérieures ou extérieures, que paraît le véritable amour de Dieu, et la parfaite conformité à sa volonté ; lorsque le cœur humain s'unit à son bon plaisir, acquiesçant non-seulement avec patience, mais aussi avec paix et joie, à toutes les dispositions de la bonté divine, recevant et portant amoureusement les croix qu'elle lui envoie, parce que tel est son bon plaisir.

Ce qui se fait premièrement, par la résignation, lorsque la volonté humaine se remet et résigne entièrement entre les mains de Dieu, faisant un effort sur toutes ses répugnances naturelles et les soumettant parfaitement au bon plaisir de sa divine Majesté.

C'est ce que M. Vincent a excellemment pratiqué parmi toutes les croix et souffrances par lesquelles Dieu a voulu éprouver sa vertu. Car en toutes ces fâcheuses rencontres, on ne lui entendait dire autre chose, sinon : « Dieu soit béni, le nom de Dieu soit béni. » C'était là son refrain ordinaire, par lequel il faisait connaître la disposition de son cœur, toujours prêt et résigné à toutes les volontés de Dieu ; et il avait une telle affection et estime pour cette vertu, qu'un jour, voyant un des siens touché d'un accident très-fâcheux arrivé à leur Congrégation, il lui dit, « qu'un acte de résignation et d'acquiescement au bon plaisir de Dieu valait mieux que cent mille bons succès temporels. »

Et parlant une autre fois aux siens sur le même sujet, après leur avoir exposé la différence qu'il y a entre un état auquel Dieu met

une personne et celui dans lequel il permet qu'elle tombe, dont l'un se fait par la volonté de Dieu, et l'autre n'arrive que par sa permission, comme par exemple un état de perte, de maladie, de contradiction, d'ennui, de sécheresse vient absolument de la volonté de Dieu, mais celui où il y a du péché et de la contravention aux ordres qui nous sont prescrits de sa part, vient de sa permission; et pour celui-ci nous devons beaucoup nous humilier quand nous y sommes tombés, faisant néanmoins tous nos efforts, avec la grâce de Dieu, pour nous en relever, et pour nous empêcher d'y retomber : « Mais pour le premier état, disait-il, qui vient de la volonté de Dieu, il nous le faut agréer, quel qu'il soit, et nous résigner au bon plaisir de Dieu, pour souffrir tout ce qu'il lui plaira, tant et si longuement qu'il lui plaira. C'est ici, Messieurs et mes Frères, la grande leçon du Fils de Dieu; et ceux qui s'y rendent dociles, et qui la mettent bien dans leur cœur, sont de la première classe de l'école de ce divin Maître. Et pour moi, je ne sais rien de plus saint, ni de plus grande perfection que cette résignation, lorsqu'elle porte à un entier dépouillement de soi-même, et à une véritable indifférence pour toutes sortes d'états, de quelque façon que nous y soyons mis, excepté le péché : tenons-nous donc là, et prions Dieu qu'il nous fasse la grâce de demeurer constamment dans cette indifférence. »

Par ce discours de M. Vincent, il se voit que la résignation, à laquelle il excitait les autres, et qu'il pratiquait lui-même, était élevée au plus parfait degré, et qu'elle portait jusqu'à une véritable indifférence, qui va encore plus haut et qui unit plus parfaitement le cœur au bon plaisir de Dieu : en sorte qu'il s'y soumet, non par manière d'effort en surmontant les sentiments contraires de la nature, mais par un simple et amoureux acquiescement, n'aimant rien que pour l'amour de la volonté de Dieu, et ne voulant rien qu'autant que Dieu le veut; et en cette disposition recevant avec une égale affection tout ce qui vient de la main de Dieu, la maladie comme la santé, les pertes comme les avantages.

Voici comme il parla un jour à sa communauté sur ce sujet : « L'indifférence est un état de vertu, qui fait que l'on est tellement détaché des créatures, et si parfaitement uni à la volonté du Créateur, qu'on est presque sans aucun désir d'une chose plutôt que d'une autre. J'ai dit que c'est un état de vertu, et non pas simplement une vertu, laquelle doit agir dans cet état, car il faut qu'elle soit active, et que par elle le cœur se dégage des choses qui le tiennent captif, autrement ce ne serait pas une vertu; et cette vertu est non-seulement d'une grande excellence, mais aussi d'une singulière

utilité pour l'avancement en la vie spirituelle ; et même l'on p
qu'elle est nécessaire à tous ceux qui veulent parfaitemen
Dieu. Car comment pouvons-nous chercher le royaume de
nous employer à procurer la conversion des pécheurs et
des âmes, si nous sommes attachés aux aises et aux commodi
vie présente? Comment accomplir la volonté de Dieu, si no
vons les mouvements de la nôtre? Comment renoncer à nous-
selon le conseil de Notre-Seigneur, si nous recherchons d'ê
més et applaudis? Comment nous détacher de tout, si nous
pas le courage de quitter une chose de néant qui nous arrête
donc combien cette sainte indifférence nous est nécessaire, e
est l'obligation que nous avons de nous donner à Dieu po
quérir, si nous voulons nous exempter d'être esclaves d
mêmes, ou, pour mieux dire, d'être esclaves d'une bête,
celui qui se laisse mener et dominer par sa partie animale n
pas d'être appelé homme, mais plutôt d'être tenu pour une

« L'indifférence tient de la nature du parfait amour, o
mieux dire, c'est une activité de ce parfait amour qui por
lonté à tout ce qui est de meilleur, et qui détruit tout ce
pêche : comme le feu qui non-seulement tend à sa sphère,
consume tout ce qui le retient ; et c'est en ce sens que l'indi
selon la pensée d'un saint, est l'origine de toutes les ver
mort de tous les vices.

« L'âme qui est dans cette parfaite indifférence est com
le prophète à une bête de charge, qui n'affecte point de p
chose plutôt qu'une autre, d'être plutôt à un maître rich
pauvre, ou plutôt dans une belle écurie que dans une chéti
tout lui est bon, et elle est disposée à tout ce qu'on veut d
marche, elle arrête, elle tourne d'un côté, elle retourne d
elle souffre, elle travaille de nuit et de jour, etc. Voilà, Me
mes Frères, quels nous devons être, détachés de notre jug
notre volonté, de nos inclinations, et de tout ce qui n
Dieu, et disposés à tous les ordres de sa sainte volonté
quels ont été les Saints.

« O grand saint Pierre ! vous le disiez bien, que vous a
quitté, et vous le fîtes bien voir, lorsqu'ayant reconnu vo
sur le rivage de la mer, et que vous entendîtes son bien-
ciple, qui vous dit, *Dominus est*, c'est le Seigneur, vous v
dans l'eau pour aller à lui ; vous ne teniez point au bat
votre robe, ni même à votre vie ; mais seulement à ce divin
qui était votre tout. Et vous, saint Paul, grand apôtre, qui

grâce très-spéciale dont vous avez été prévenu dès le moment de votre conversion, avez si parfaitement pratiqué cette vertu d'indifférence, en disant : *Domine, quid me vis facere?* Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? ce langage marquait un changement merveilleux et un détachement qui n'avait pu être fait que par un coup de grâce ; ayant été un instant détaché de sa loi, de sa commission, de ses prétentions, de ses sentiments, et mis dans un état si parfait, qu'il était prêt et indifférent à tout ce que Dieu voudrait de lui. Si donc ces grands Saints ont tant chéri et pratiqué cette vertu d'indifférence, nous devons les imiter et les suivre ; car les missionnaires ne sont point à eux, mais à Jésus-Christ, qui veut en disposer pour faire ce qu'il a fait, et pour souffrir à son exemple. *De même que mon Père m'a envoyé*, disait-il à ses Apôtres et à ses disciples, *ainsi je vous envoie ; et comme on m'a persécuté, ainsi on vous persécutera.*

« Après toutes ces considérations, ne faut-il pas vider notre cœur de toute autre affection que de celle de nous conformer à Jésus-Christ, et de toute autre volonté que de celle de l'obéissance ? Il me semble que je vous y vois tous disposés, et j'espère que Dieu nous fera cette grâce. Oui, mon Dieu, je l'espère pour moi tout le premier, qui en ai tant de besoin, à cause de mes misères et de toutes mes attaches dont je me vois presque dans l'impuissance de me retirer, et qui me fait dire en ma vieillesse, comme David : *Seigneur, ayez pitié de moi*. Mais vous serez édifiés, mes Frères, si je vous dis qu'il y a céans des vieillards infirmes qui ont demandé d'être envoyés aux Indes, et qui l'ont demandé dans leurs infirmités mêmes qui n'étaient pas petites. D'où vient un tel courage ? c'est qu'ils ont le cœur libre, ils vont de cœur et d'affection en tous les lieux où Dieu veut être connu et adoré, et rien ne les arrête ici que sa sainte volonté. Et nous autres, mes Frères, tous autant que nous sommes ici, si nous n'étions point accrochés à quelques malheureuses ronces, chacun de nous dirait en son cœur : Mon Dieu, je me donne à vous pour être envoyé en tous les lieux de la terre où les supérieurs jugeront à propos que j'aille annoncer votre nom. Et quand j'y devrais mourir, je me disposerai d'y aller, sachant bien que mon salut est en l'obéissance, et l'obéissance en votre volonté. Quant à ceux qui ne sont pas dans cette préparation d'esprit, ils doivent s'étudier de bien connaître quelles sont les choses qui les attirent plutôt d'un côté que d'un autre, afin que, par le moyen de la mortification continuelle, intérieure et extérieure, ils parviennent, avec l'aide de Dieu, à la liberté de ses enfants, qui est la sainte indifférence. »

M. Vincent n'exhortaient pas seulement en général les siens à cette

sainte indifférence, il y portait encore un chacun d'eux en particulier, dans les occasions qui s'en présentaient : « Vous savez, dit-il, écrivant à l'un d'eux, qu'entre les ouvriers dont il est parlé dans l'Évangile, quelques-uns furent appelés sur le tard, qui furent néanmoins récompensés au soir, comme ceux qui avaient travaillé dès le matin : ainsi mériterez-vous autant d'attendre en patience la volonté du maître, que de l'accomplir lorsqu'elle vous sera signifiée, puisque vous êtes prêt à tout, prêt à partir et prêt à demeurer. Dieu soit loué de cette sainte indifférence, qui vous rend un instrument très-propre pour les œuvres de Dieu. »

Il écrivit à un autre en ces termes : « Je rends grâces infinies à Dieu des dispositions qu'il vous donne, pour aller aux pays étrangers si l'on vous y envoie, et pour n'y pas aller et demeurer ici, si l'on vous y retient. La sainte indifférence pour toutes choses est l'état des parfaits, et la vôtre me donne espérance que Dieu sera glorifié en vous et par vous, comme je l'en prie de tout mon cœur ; et vous, Monsieur, de lui demander pour nous la grâce de nous abandonner entièrement à son adorable conduite. Nous le devons servir à son gré, et renoncer à notre choix tant à l'égard des lieux que des emplois : c'est assez que nous soyons à Dieu pour le vouloir être en la meilleure manière que le peuvent être ses meilleurs enfants, honorés du titre de serviteurs de l'Évangile par qui Notre-Seigneur se veut faire connaître et servir. Que nous importe comment et en quel lieu, pourvu que ce soit ainsi ? et assurément que cela sera, si nous le laissons faire.

« O Monsieur, dit-il à un autre, que la sainte indifférence est un bel ornement à un missionnaire, puisqu'elle le rend si agréable à Dieu, que Dieu préférera toujours celui-là à tous les autres ouvriers, dans lesquels il ne verra pas cette disposition d'indifférence pour accomplir ses desseins ! si une fois nous sommes dépouillés de toute propre volonté, nous serons pour lors en état de faire avec assurance la volonté de Dieu, en laquelle les anges trouvent toute leur félicité, et les hommes tout leur bonheur. »

Or, ce véritable serviteur de Dieu ne s'est pas contenté d'exhorter les autres à cette vertu, mais il l'a aussi pratiquée lui-même très-parfaitement, et a toujours témoigné en toutes sortes d'occasions qu'il avait un cœur tellement dégagé de tout ce qui n'était point Dieu, et si fortement attaché à toutes les volontés de Dieu, qu'on a pu facilement reconnaître qu'il avait atteint le plus haut degré de cette héroïque vertu. Nous en rapporterons ici seulement deux exemples, qui serviront comme d'échantillons pour juger de toutes ses saintes dispositions sur ce sujet.

Le premier est son indifférence à l'égard de ce qui touchait sa personne dans ses maladies, et particulièrement dans la dernière, dont il est mort. Ce saint homme approchant du terme de sa vie voyait bien et le disait lui-même qu'il s'en allait peu à peu, mais dans une si parfaite indifférence, que vivre ou mourir, souffrir ou être soulagé, lui était une même chose ; et jamais en santé ni en maladie, on n'a remarqué en lui aucune chose, non pas même une parole qui fût contraire à cette sainte disposition. Il était indifférent aux aliments et aux remèdes qu'on lui donnait ; et quoiqu'il représentât les choses qu'il croyait lui être nuisibles, il prenait néanmoins avec indifférence tout ce que les médecins lui ordonnaient, et paraissait aussi content des mauvais effets que produisaient quelquefois les remèdes comme de ceux qui lui étaient avantageux et profitables, ne regardant autre chose en tout ce qui lui arrivait ou qui pouvait lui arriver, que l'accomplissement du bon plaisir de Dieu, comme l'unique objet de ses désirs et de ses joies.

L'autre exemple est l'indifférence qu'il a pratiquée à l'égard de sa Congrégation ; ce que l'on doit estimer d'autant plus admirable en lui, que la conservation de ce saint œuvre lui était plus chère, et qu'il la préférait même à sa propre vie. La volonté de Dieu lui était pourtant incomparablement au-dessus de tout cela ; il ne souhaitait ni la conservation ni l'accroissement et le progrès de sa compagnie, qu'autant qu'il pouvait connaître que Dieu le voulait ainsi : en telle sorte qu'il n'eût pas fait un pas, ni dit une parole pour cet effet, sinon avec une entière dépendance de cette divine volonté.

Quelqu'un lui ayant un jour écrit qu'il ne devait pas espérer que jamais sa compagnie fît aucun progrès, ni qu'elle fût fournie de bons sujets, s'il ne mettait peine de s'établir dans les grandes villes, il lui répondit en ces termes : « Nous ne pouvions faire aucune avance pour nous établir en quelque lieu que ce soit, si nous voulons nous tenir dans les voies de Dieu et dans l'usage de la compagnie ; car jusqu'à présent sa Providence nous a appelés aux lieux où nous sommes, sans que nous l'ayons recherché directement ni indirectement. Or il ne se peut que cette résignation à Dieu, qui nous tient ainsi dans la dépendance de sa conduite, ne lui soit très-agréable, d'autant plus qu'elle détruit les sentiments humains qui, sous prétexte de zèle et de gloire de Dieu, font souvent entreprendre des desseins qu'il n'inspire pas et qu'il ne bénit point. Il sait ce qui nous est convenable, et il nous le donnera quand il sera temps, si nous nous abandonnons comme de véritables enfants à un si bon père. Certainement si nous étions persuadés de notre inutilité, nous n'aurions garde de nous in-

gérer en la moisson d'autrui avant qu'on nous y appelât, ni de prendre le devant pour nous préférer à d'autres ouvriers que peut-être Dieu y a destinés.

On lui proposa un jour une affaire très-avantageuse pour sa Congrégation; et comme l'un de ses prêtres le pressait d'y donner son consentement, il lui fit cette belle réponse : « Quant à cette affaire, lui dit-il, je pense que nous ferons bien de la laisser là pour cette heure; tant pour émousser la pointe des inclinations de la nature, qui voudrait que les choses avantageuses fussent promptement exécutées, que pour nous mettre dans la pratique de la sainte indifférence, et donner lieu à Notre-Seigneur de nous manifester ses volontés pendant que nous lui offrirons nos prières pour lui recommander la chose; et tenez pour certain que s'il lui plait qu'elle se fasse, le retardement ne la gâtera point en aucune façon, et que moins il y aura du nôtre, et plus il y aura du sien. »

Il aimait tendrement et cordialement toutes les personnes de sa compagnie, et particulièrement ceux qu'il voyait travailler dignement et fructueusement dans la vigne du Seigneur; c'est pourquoi lorsque la mort lui en ravissait quelqu'un, cette perte lui était fort sensible. Néanmoins il pratiquait à leur égard cette admirable indifférence, ne voulant pas même demander à Dieu leur conservation, sinon sous cette condition, que ce fût son bon plaisir et sa plus grande gloire. Ce qu'il fit bien paraître en une occasion, en laquelle plusieurs bons ouvriers de sa Congrégation étant atteints de maladie, et un entre les autres qui lui était fort cher, pour les grands services qu'il rendait à Dieu dans son Église, et qui était en très-grand danger de sa vie, il les recommanda tous aux prières de sa communauté; et parlant en particulier de celui-ci : « Nous prierons Dieu, dit-il, qu'il ait agréable de le conserver, nous soumettant néanmoins entièrement à sa divine volonté : car nous devons croire, et il est vrai, que non-seulement sa maladie, mais aussi les maladies des autres, et enfin tout ce qui arrive à la compagnie, ne se fait que par sa sainte conduite, et pour l'avantage de la même compagnie. C'est pourquoi en priant Dieu de donner la santé aux infirmes et de subvenir aux autres nécessités, que ce soit toujours à condition que tel soit son bon plaisir et sa plus grande gloire. »

Une autre fois, parlant à ceux de sa même communauté de la mort d'une personne qui avait grande affection pour la compagnie : « Je ne doute pas, leur dit-il, que vous n'ayez été vivement touchés de la privation de cette personne, qui nous était si chère : mais Dieu soit

loué, vous lui avez dit aussi qu'il a bien fait de nous l'ôter, et que vous ne voudriez pas qu'il en fût autrement, puisque tel a été son bon plaisir. »

Il fit surtout éclater d'une façon admirable cette parfaite indifférence, lorsque la peste qui ravageait la ville de Gênes, en l'année 1654, lui enleva presque en même temps cinq ou six des meilleurs ouvriers de sa compagnie. Voici de quelle façon il annonça cette perte à sa communauté : il venait de l'exhorter à se confier en Dieu, sur quelqu'autre sujet, et il prit de là occasion de déclarer cette triste nouvelle en disant : Oh! qu'il est bien vrai, Messieurs et mes Frères, que nous devons avoir une grande confiance en Dieu, et nous mettre entièrement entre ses mains, croyant que sa Providence dispose pour notre bien et pour notre avantage tout ce qu'elle veut, ou permet qu'il nous arrive! Oui, ce que Dieu nous donne et ce qu'il nous ôte est pour notre bien, puisque c'est pour son bon plaisir, et que son bon plaisir est notre prétention et notre bonheur. C'est dans cette vue que je vous ferai part d'une affliction qui nous est survenue, mais que je puis dire avec vérité, mes Frères, une des plus grandes qui nous pouvait arriver : c'est que nous avons perdu le grand appui et le principal support de notre maison de Gênes. Monsieur N., supérieur de cette maison-là, qui était un très-grand serviteur de Dieu, est mort, c'en est fait : mais ce n'est pas tout, le bon monsieur N., qui s'employait avec tant de joie au service des pestiférés, qui avait tant d'amour pour le prochain, tant de zèle et de ferveur pour procurer le salut des âmes, a été aussi enlevé par la peste. Un de nos prêtres italiens fort vertueux et bon missionnaire, comme j'ai appris, est semblablement mort. Monsieur N., qui était aussi un vrai serviteur de Dieu, très-bon missionnaire et grand en toutes vertus, est aussi mort. Monsieur N., que vous connaissez, qui ne cède en rien aux autres, est mort. Monsieur N., homme sage et pieux et exemplaire, est mort ; c'en est fait, Messieurs et mes Frères, la maladie contagieuse nous a enlevé tous ces braves ouvriers, Dieu les a retirés à lui. O Sauveur Jésus, quelle perte et quelle affliction! C'est maintenant que nous avons grand besoin de nous bien résigner à toutes les volontés de Dieu : car autrement que ferions-nous, que nous lamenter et attrister inutilement de la perte de ces grands zélateurs de la gloire de Dieu? Mais avec cette résignation, après avoir accordé quelques larmes au sentiment de cette séparation, nous nous élèverons à Dieu, nous le louerons et le bénirons de toutes ces pertes, puisqu'elles nous sont arrivées par la disposition de sa très-sainte volonté. Mais, Messieurs et mes Frères, pouvons-nous dire que nous

perdons ceux que Dieu retire ? Non, nous ne les perdons pas ; et nous devons croire que la cendre de ces bons missionnaires servira comme de semence pour en produire d'autres. Tenez pour certain que Dieu ne retirera point de cette compagnie les grâces qu'il leur avait confiées, mais qu'il les donnera à ceux qui auront le zèle d'aller prendre leurs places. »

CHAPITRE VI.

SON ATTENTION CONTINUELLE A LA PRÉSENCE DE DIEU.

La grandeur et la perfection de l'amour que M. Vincent avait pour Dieu s'est fait connaître, non-seulement par sa soumission parfaite à toutes ses volontés, mais encore particulièrement par son attention continuelle à la présence de sa divine Majesté : car c'est le propre de l'amour que de faire désirer et rechercher la présence de la personne aimée, et de se plaire en sa compagnie, en sa vue et en ses entretiens. Or, l'application de M. Vincent à Dieu était telle (selon le témoignage qu'en a rendu un très-vertueux prêtre qui l'a particulièrement connu et observé durant plusieurs années), qu'il était facile de juger que son esprit était continuellement attentif à la présence de Dieu : on ne le voyait jamais dissipé pour quelques sortes d'affaires et occupations qui lui pussent arriver, mais toujours recueilli et présent à lui-même ; et on a remarqué que pour l'ordinaire il ne rendait point de réponse à ce qu'on lui demandait, surtout si c'était quelque chose importante, sans faire quelque petite pause, pendant laquelle il élevait son esprit à Dieu pour implorer sa lumière et sa grâce, afin de ne dire ni faire aucune chose que selon sa volonté et pour sa plus grande gloire.

Ce même ecclésiastique a témoigné qu'il l'avait vu quelquefois les heures entières tenir les yeux collés sur un crucifix qu'il avait entre les mains ; et qu'en diverses autres occasions, lorsqu'on lui apportait les nouvelles de quelques affaires fâcheuses, ou d'autres qui pouvaient lui donner quelque sujet de consolation, il paraissait en son visage une telle égalité d'esprit, qu'elle ne pouvait provenir sinon de cette application continuelle qu'il avait à Dieu. A ce propos on lui a souvent ouï dire « qu'il n'y avait pas grand'chose à espérer d'un homme qui n'aimai[illegible]'ntretenir avec Dieu ; et que si on ne s'acquittait

as comme il fallait de ses emplois pour le service de Notre-Seigneur, était faute de se bien tenir à lui, et de lui demander le secours de ı grâce avec une parfaite confiance. »

Quand il allait ou venait par la ville, c'était dans un grand recueilement, marchant en la présence de Dieu, le louant et le priant en on cœur ; et sur ses dernières années, lorsqu'il allait tout seul avec on compagnon dans le carrosse dont il avait été obligé de se servir, ıon-seulement il se tenait intérieurement recueilli, mais ordinaireıent il avait les yeux fermés, et le plus souvent il tirait sur lui le ideau, en sorte qu'il ne pouvait ni voir ni être vu de personne, pour e pouvoir mieux entretenir avec Dieu.

Il avait cette sainte coutume, que toutes les fois qu'il entendait onner l'horloge, soit les heures, ou les quarts, à la maison ou à la 'ille, soit qu'il fût seul ou en compagnie, il se découvrait, et faisant ın signe de croix élevait son esprit à Dieu. Il disait que cette pratiıue était très-propre pour renouveler en son esprit la présence de Dieu, et se ressouvenir des résolutions qu'on aurait prises le matin n l'oraison; et pour cela il l'a introduite parmi ceux de sa compaınie, qui en usent selon que le temps et les lieux leur peuvent perıettre.

Comme il connaissait par sa propre expérience les grâces et bénélictions renfermées dans ce recueillement intérieur et dans cette atention à la présence de Dieu, il y portait les autres autant qu'il le ouvait, pour les en rendre participants : pour cet effet il fit mettre n divers endroits du cloître de Saint-Lazare ces paroles écrites en gros caractère : *Dieu vous regarde*, afin que les siens et les autres personnes du dehors qui se trouveraient en la maison de Saint-Lazare fussent par ce moyen avertis, en allant et venant, de se souvenir de la présence de Dieu ; et il avait une telle estime pour cet exercice, qu'il lisait que « s'il se trouvait une personne qui le sût bien pratiquer, et qui se rendît fidèle à suivre les attraits de cette vue de Dieu, elle parviendrait bientôt à un très-haut degré de sainteté. »

Il était fort intelligent à se servir des choses naturelles et sensibles pour s'élever à Dieu ; et pour cet effet, il ne s'arrêtait pas à l'écorce ni à la figure extérieure, ni même aux excellences particulières des êtres créés, mais il s'en servait seulement pour passer à la considération des perfections du Créateur. Quand il voyait des campagnes couvertes de blés, ou des arbres chargés de fruits, cela lui donnait sujet d'admirer cette abondance inépuisable de biens qui est en Dieu, ou bien de louer et bénir le soin paternel de sa Providence pour fournir la nourriture et pourvoir à la conservation de ses créatures. Lors-

qu'il voyait des fleurs, ou quelqu'autre chose belle ou agréable, il en prenait occasion de penser à la perfection et beauté infinie de Dieu, et de dire en son cœur ces paroles qu'on a trouvées écrites de sa main: Qu'est-ce qu'il y a de comparable à la beauté de Dieu, qui est le principe de toute la beauté et perfection des créatures? N'est-ce pas de lui que les fleurs, les oiseaux, les astres, la lune et le soleil empruntent leur lustre et leur beauté? »

Il dit un jour à sa communauté qu'étant allé voir une personne malade et affligée d'un continuel mal de tête, elle souffrait cette incommodité avec une si grande patience, qu'il lui semblait voir sur son visage je ne sais quelle grâce, qui lui faisait connaître que Dieu résidait dans cette âme souffrante; d'où il prit sujet de faire cette exclamation : « O l'heureux état que celui de souffrir pour l'amour de Dieu! Combien est-il agréable à ses yeux, puisque son propre Fils a voulu couronner les actions héroïques de sa sainte vie d'un excès de douleurs qui l'ont fait mourir? »

Il ajouta en cette même occasion que, s'étant trouvé quelques jours auparavant dans une chambre tout entourée de miroirs, en sorte qu'une mouche n'eût pas pu s'échapper sans qu'elle n'eût été vue, de quelque côté qu'elle eût tâché de s'envoler, cela lui donna sujet de dire en lui-même : « Si les hommes ont trouvé l'invention de représenter de la sorte tout ce qui se passe en un lieu, jusques au moindre mouvement des plus petites choses, à plus forte raison devons-nous croire qu'elles sont toutes représentées dans ce grand miroir de la Divinité, qui remplit tout et qui renferme tout par son immensité, et en qui les bienheureux voient toutes choses, et particulièrement les bonnes œuvres des âmes fidèles, et par conséquent tous leurs actes de patience, d'humilité, de conformité à la volonté de Dieu, et des autres vertus. »

Nous finirons ce chapitre par les paroles très-dignes de remarque qu'il dit un jour à sa communauté sur l'exercice de la présence de Dieu :

« La pensée de la présence de Dieu nous rendra familière la pratique de faire incessamment sa volonté: le souvenir de la divine présence s'établira peu à peu dans l'esprit, et par sa grâce se formera en habitude; en sorte que nous serons enfin comme animés de cette divine présence. Combien pensez-vous, mes Frères, qu'il y a de personnes, même dans le monde, qui ne perdent presque point Dieu de vue? Je me rencontrai ces jours passés avec une qui faisait conscience d'avoir été trois fois le jour distraite de la pensée de Dieu : ces gens-là seront nos juges, qui nous condamneront

devant la Majesté divine de l'oubli que nous avons pour elle, nous qui n'avons autre chose à faire qu'à l'aimer, et à lui témoigner notre amour par nos regards et par nos services. Prions Notre-Seigneur qu'il nous fasse la grâce de dire comme lui : *Cibus meus est, ut faciam voluntatem ejus qui misit me* : Ma nourriture et ma vie est de faire la volonté de Dieu. Supplions-le qu'il nous donne toujours une faim et une soif de cette justice. »

CHAPITRE VII.

SON ORAISON.

L'oraison étant comme une manne précieuse que Dieu a donnée à ses fidèles pour conserver et perfectionner la vie de leurs âmes, et comme une rosée céleste pour faire germer et croître dans leurs cœurs toutes sortes de vertus, il n'y a pas lieu de s'étonner si M. Vincent a fait toujours paraître une estime si particulière de ce saint exercice, et une si grande affection à le pratiquer et à le faire pratiquer aux autres.

Premièrement, il ne manquait jamais tous les matins d'employer une heure à faire oraison mentale, quelques affaires qu'il pût avoir, et en quelque lieu qu'il se rencontrât, et par préférence à toute autre bonne œuvre qui ne fût point d'obligation ou de nécessité. C'était pour consacrer à Dieu les prémices de la journée, et se disposer à passer saintement tout le reste : il la faisait dans l'église avec toute sa communauté, et quelquefois ne pouvant contenir tous les sentiments que le Saint-Esprit lui donnait, on l'entendait pousser avec ardeur des élans de son amour envers Dieu, et ses soupirs donnaient de la dévotion aux plus tièdes. Il a mis sa Congrégation dans l'usage de ce saint exercice, et voulait que tous les jours chacun s'y appliquât : il disait que les infirmes mêmes la pouvaient faire sans être incommodés, usant de la méthode qu'il leur enseignait, c'est à savoir, de s'y porter par les affections de la volonté, plus que par l'application de l'entendement, se tenant doucement en la présence de Dieu, et formant des actes réitérés de résignation, de conformité à la volonté divine, de contrition de ses péchés, de patience, de confiance en la divine bonté, de remerciment de ses bienfaits, d'amour de Dieu, et autres semblables.

Outre cette oraison réglée, il en faisait d'autres le jour et la nuit, selon le loisir qu'il en avait; car à celles-ci il préférait les emplois de sa charge et le service du prochain; se regardant comme un homme qui n'était pas à lui, qui ne pouvait disposer autrement de son temps, ni de sa personne, que selon les devoirs de l'état auquel Dieu l'avait appelé, qui l'obligeait, après le soin de sa propre perfection, de s'appliquer au service de l'Église, et de travailler à la sanctification des âmes : reconnaissant néanmoins qu'il ne pouvait réussir dans ce service ni dans ce travail que par le secours des grâces que l'on reçoit dans l'oraison; dès qu'il trouvait quelque petit intervalle de temps libre dans ses travaux ou quelque interruption en son sommeil, il recourait aussitôt à ce saint exercice. Il avait outre cela une dévotion spéciale de faire ses prières en la présence du très-saint Sacrement, où il demeurait si recueilli, et dans une posture si dévote, que tous ceux qui le voyaient en étaient grandement édifiés.

Les maîtres de la vie spirituelle distinguent communément deux sortes d'oraison (nous entendons parler ici de celle qui se fait mentalement et par la seule opération de l'esprit) : l'une qu'ils appellent ordinaire, à laquelle tous peuvent s'appliquer, et qui se fait par la voie des considérations, des affections et résolutions; l'autre est plus secrète, plus intime et plus sublime, à laquelle Dieu élève ceux qu'il lui plaît et quand il lui plaît; et cette sorte d'oraison dépend plutôt de l'opération particulière du Saint-Esprit que de toute l'industrie et de tous les efforts de l'esprit humain. L'on n'a pas pu découvrir quelle était l'oraison de M. Vincent, ni si elle était ordinaire, ou extraordinaire, son humilité lui ayant toujours fait cacher les dons qu'il recevait de Dieu autant qu'il lui était possible; mais quelle qu'elle ait été en particulier, nous pouvons dire, en général, qu'elle a été assurément très-parfaite, comme on le peut inférer avec raison des excellentes dispositions qu'il y apportait, et des grands fruits qu'il en retirait. Ce sont les deux marques par lesquelles il estimait qu'on pouvait solidement juger des qualités et de la perfection de l'exercice de l'oraison : car quoiqu'il respectât beaucoup les sentiments de quelques auteurs modernes touchant les excellences de cette manière d'oraison extraordinaire dont ils ont traité dans leurs livres, et qu'il avouât que les conduites de Dieu sur quelques âmes d'élite sont admirables, et ses voies incompréhensibles, il tenait pourtant la maxime du saint Apôtre de ne pas croire facilement à toute sorte d'esprits, mais de bien éprouver les esprits, s'ils sont de Dieu. Il avait encore appris du même que Satan se transforme souvent en ange de lumière, et qu'il trompe aussi bien par des apparences spécieuses, comme

ır de mauvaises suggestions; et sa longue expérience en la conduite :s âmes lui a fait dire quelquefois à des personnes de confiance qu'il avait des manières d'oraison qui paraissaient fort élevées et fort parites, qui néanmoins portaient à faux. C'est pour cela qu'il conseilit ordinairement de suivre la voie la plus humble, et la plus basse, ›mme la plus assurée, jusqu'à ce que Dieu nous fît lui-même chan-ɜr de route, et nous mît dans un autre sentier qui fût éclairé de sa ımière, pour nous faire après, ainsi que dit l'Ecriture, arriver au ıur parfait. Mais il estimait qu'il fallait que ce fût Dieu qui fit ce ıangement, et réputait à grande témérité, et à quelque sorte de résomption, et même d'illusion, de vouloir de soi-même se détourer du chemin ordinaire, et s'ingérer dans une voie inconnue, sous rétexte d'arriver à une plus grande perfection : parce que la per-ɜction ne consiste pas dans la manière d'oraison que l'on peut uivre, mais dans la charité, laquelle peut être plus grande et plus ɜrvente dans une âme qui fera son oraison selon la voie ordinaire ue dans une autre qui, se flattant de ce qu'elle pense être dans une ıanière d'oraison plus élevée, négligera de travailler à la correction le ses vices et à l'acquisition des vertus qui lui sont nécessaires, et ›eut-être croupira toute sa vie en plusieurs notables imperfections.

Il voulait donc qu'on jugeât de la perfection et de la bonté de l'o-'aison par les dispositions qu'on y apportait, et par les fruits qu'on ›n retirait. Pour les dispositions, il disait qu'il n'en reconnaissait ›oint de meilleures que l'humilité, la reconnaissance de son néant levant Dieu, la mortification des passions et des mouvements dérélés de la nature, la récollection intérieure, la droiture et simplicité le cœur, l'attention à la présence de Dieu, la dépendance entière de ›es volontés, et les aspirations fréquentes vers sa bonté.

Mais s'il exhortait les autres à se mettre dans ces saintes dispositions, il s'y exerçait encore mieux lui-même, préparant ainsi continuellement son âme pour recevoir abondamment dans l'oraison les lumières et les grâces que Dieu y versait à pleines mains. Pour ce qui est des fruits qu'il recueillait dans son oraison, quoique les principaux et les plus excellents nous soient inconnus, son humilité les lui ayant toujours fait couvrir du voile du silence, il n'a pas pu néanmoins se contenir de telle sorte qu'il n'ait quelquefois paru, comme un autre Moïse, sinon tout lumineux, au moins tout ardent de ferveur et d'amour au sortir des communications qu'il avait eues avec sa divine Majesté; et l'on pouvait aisément juger, par les paroles qu'il proférait de l'abondance de son cœur au sortir de ce saint exercice, quels étaient les effets qu'il avait produits dans son âme. Mais,

outre cela, on peut dire avec vérité que toutes les actions de vertu qu'il a pratiquées durant le cours de sa vie, son humilité, sa patience, sa mortification, sa charité, et généralement tout ce qu'il a fait pour la gloire et pour le service de Dieu, ont été des fruits de son oraison.

Or, comme il connaissait par sa propre expérience combien profitable et salutaire était ce saint exercice de l'oraison mentale pour avancer dans la vie spirituelle et pour se perfectionner en toutes sortes de vertus, il avait aussi une affection toute particulière d'y porter les autres : c'était ce qu'il recommandait et faisait recommander avec plus d'instance pendant les exercices de l'ordination à ceux qui se préparaient pour recevoir ce grand sacrement, dans lequel il estimait qu'ils ne pourraient jamais réussir s'ils n'étaient hommes d'oraison. C'était aussi ce qu'il faisait pratiquer exactement à ceux qui venaient faire leurs retraites à Saint-Lazare, estimant qu'un des principaux fruits qu'on en devait remporter était de se bien former à faire l'oraison mentale, et de prendre une ferme résolution de se rendre fidèle à la faire tous les jours. C'était encore ce qu'il inculquait en diverses occasions dans les conférences des ecclésiastiques; c'était ce qu'il inspirait aux Dames de la Charité dans leurs assemblées; c'était enfin ce qu'il recommandait très-particulièrement et très-efficacement à ceux de sa Congrégation : car il voulait que les missionnaires fussent gens d'oraison, tant pour leur propre utilité spirituelle que pour être plus capables d'y élever et dresser les autres ; et il a toujours témoigné désirer avec ardeur qu'ils fissent progrès en ce saint exercice : « Donnez-moi, leur disait-il, un homme d'oraison, et il sera capable de tout; il pourra dire avec le saint Apôtre : Je puis toutes choses en celui qui me soutient et qui me conforte. » Il ajoutait que « la Congrégation de la Mission subsisterait autant de temps que l'exercice de l'oraison y serait fidèlement pratiqué, parce que l'oraison était comme un rempart inexpugnable qui mettrait les missionnaires à couvert contre toutes sortes d'attaques; qu'elle était un mystique arsenal, ou comme la tour de David, qui leur fournirait toutes sortes d'armes, non-seulement pour se défendre, mais aussi pour assaillir et mettre en déroute tous les ennemis de la gloire de Dieu et du salut des âmes. »

Il ne se contentait pas d'exhorter les siens à se rendre fidèles et affectionnés à ce saint exercice, il les y dressait encore lui-même; et nonobstant la multitude innombrable d'affaires dont il était chargé, il prenait la peine de leur faire répéter de temps en temps leurs oraisons, et pour l'ordinaire il les appelait deux fois la semaine pour faire part à la compagnie des lumières

ntiments qu'ils avaient reçus en l'oraison, et à chaque fois il en isait parler trois ou quatre, tant pour s'édifier mutuellement les ıs les autres, que pour donner moyen aux nouveaux venus qui étaient pas encore entièrement formés à cet exercice, d'apprendre ımme ils devaient s'y comporter.

Il était fort touché de ces répétitions d'oraison, et ne se lassait ›int de les entendre, y employant les heures entières; et lorsqu'il isait voyage en compagnie d'autres personnes laïques, il leur faisait ouver bon qu'on employât tous les jours quelque temps à faire un ɜu d'oraison, et qu'on s'entretint après de bonnes pensées et des bons ntiments qu'on y avait reçus; ce qui fermait la porte aux discours utiles et l'ouvrait à de pieux entretiens par lesquels les fruits de ›raison étaient rendus communs. Une dame de très-grande vertu ant appris de M. Vincent cette pratique, la mit en usage parmi ses ›mestiques; et elle lui raconta un jour qu'un de ses laquais, rap-ɔrtant tout simplement les pensées qu'il avait eues en faisant son raison, avait dit qu'ayant considéré comme Notre-Seigneur avait re-›mmandé les pauvres, il avait cru qu'il devait faire quelque chose ɔur eux, et que, ne pouvant pas leur rien donner, il s'était résolu ı moins de leur rendre quelque honneur, et de leur parler gracieu-ment quand ils s'adresseraient à lui, et même d'ôter son chapeau ɔur les saluer. M. Vincent s'est quelquefois servi de cet exemple pour ıontrer que les personnes de toutes sortes de conditions pouvaient exercer à faire la méditation; que ceux qui s'y adonnent en de-iennent meilleurs, et que Dieu inspire dans ce saint exercice les ac-ons vertueuses dont on ne s'aviserait pas en un autre temps.

Il recommandait particulièrement l'exercice de l'oraison à ceux qui ›nt obligés de prêcher, de catéchiser et de vaquer à la conduite et irection des âmes. Voici comme il en témoigna un jour ses senti-ıents, écrivant à l'un de ses prêtres :

« L'oraison est un grand livre pour un prédicateur : c'est là que ous puiserez les vérités divines dans le Verbe éternel, qui en est la ›urce, pour les répandre après parmi le peuple. Il est à souhaiter ue les missionnaires s'affectionnent beaucoup à ce saint exercice de oraison, car, sans son secours, ils feront peu ou point de fruits, ıais par son moyen ils se rendront capables de toucher les cœurs et e convertir les âmes. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous confirme ans la pratique de cette vertu. »

Il conseillait surtout l'oraison affective et de pratique, c'est-à-dire ›lle en laquelle on s'exerce davantage à concevoir de saintes affec-ons et à former de bonnes résolutions, qu'à s'entretenir sur de sim-

ples considérations auxquelles il ne jugeait pas qu'on dût s'arrêter, sinon au défaut des lumières et des mouvements que le Saint-Esprit répand dans les cœurs; et pour mieux comprendre la différence de l'application de l'esprit qu'on fait dans l'oraison d'avec les mouvements de la grâce qu'on y recevait, il comparait l'âme à une galère qui vogue sur la mer avec les rames et les voiles, et disait que comme l'on n'avait point recours aux rames sinon quand le vent venait à manquer, et que lorsqu'il était favorable on naviguait et plus agréablement et plus vitement; de même qu'il fallait s'aider des considérations dans l'oraison, quand le Saint-Esprit ne nous faisait pas ressentir ses mouvements; mais lorsque ce vent céleste venait à souffler dans nos cœurs, qu'il fallait s'abandonner à ses conduites.

D'autres fois il comparait les sujets de méditation à des boutiques de marchands, et disait que comme il y a des boutiques où l'on ne trouve que d'une sorte de marchandise, et d'autres où l'on rencontre tout ce que l'on a de besoin, qu'il y a aussi des sujets de méditation qui ne nous instruisent que d'une vertu, et d'autres qui contiennent des trésors de toutes sortes de vertus : comme sont les mystères de la naissance, de la vie, de la mort et de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ; que pour profiter de ces sujets de méditation il fallait adorer Notre-Seigneur en l'état auquel le mystère nous le représente, l'admirer, le louer et le remercier des grâces qu'il nous a méritées, lui représenter humblement nos misères et nos besoins, et lui demander les secours et les grâces nécessaires pour imiter et pratiquer les vertus qu'il nous y a enseignées.

Il encourageait ceux qui sentaient quelque sécheresse ou stérilité dans leurs oraisons à persévérer courageusement, à l'imitation de Notre-Seigneur, lequel, *factus in agoniâ, prolixiùs orabat*, continuait et prolongeait ses oraisons au plus fort de ses peines et de son agonie ; il leur disait qu'il fallait reconnaître que l'oraison était un don de Dieu et qu'on devait lui demander avec instance la grâce de faire oraison, lui disant avec les Apôtres : *Domine, doce nos orare* : Seigneur, enseignez-nous comment nous devons faire pour vous prier; et attendre cette grâce de sa bonté, avec humilité et patience.

Donnant un jour aux siens quelques avis touchant l'oraison, il leur dit que « l'oraison était une prédication qu'on se faisait à soi-même pour se convaincre du besoin qu'on avait de recourir à Dieu et de coopérer avec sa grâce pour extirper les vices de notre âme et pour y planter les vertus; qu'il fallait dans l'oraison s'appliquer particulièrement à combattre la passion ou la mauvaise inclination qui nous gourmande, et tendre toujours à la mortifier : parce que lorsqu'on

est venu à bout de celle-là, le reste suit aisément; mais qu'il fallait tenir ferme dans ce combat; qu'il était important d'aller doucement dans la manière d'agir, et ne pas se rompre la tête à force de s'appliquer et de vouloir subtiliser; qu'il était expédient d'élever son esprit à Dieu et de l'écouter, parce qu'une de ses paroles fera plus que mille raisons et que toutes les spéculations de notre entendement; qu'il souhaitait qu'on fût dans cette pratique d'oraison de s'élever de temps en temps à Dieu, et, se tenant dans une humble reconnaissance de son néant, attendre s'il lui plait de parler à notre cœur, et nous dire quelque parole de vie éternelle; qu'il n'y avait que ce que Dieu inspirait et qui venait de lui qui nous pût profiter; que nous devions recevoir de Dieu pour donner au prochain, à l'exemple de Jésus-Christ, lequel, parlant de lui-même, disait qu'il n'enseignait aux autres que ce qu'il avait entendu et appris de son Père. »

Il avait cette sainte coutume de faire tous les ans sa retraite spirituelle de huit jours pour le moins, sans y manquer jamais, quelque pressantes affaires et occupations qu'il pût avoir. Et, pendant le temps de cette retraite, il laissait entièrement le soin de la maison et des affaires ordinaires pour ne vaquer qu'à l'oraison et au recueillement, à l'imitation de son divin Sauveur, lequel se retira ainsi au désert, pour donner cet exemple à ceux qui seraient employés à prêcher l'Évangile. Voici ce qu'il dit un jour à sa communauté touchant ces exercices spirituels, qui fait voir quels étaient les sentiments qu'il en avait, quoiqu'il ne parlât pas de soi, mais qu'il recommandât simplement aux prières de sa communauté quelques prêtres de sa compagnie qui les faisaient en ce temps. « Nous prierons Dieu, dit-il, pour ceux qui ont commencé leur retraite, afin qu'il lui plaise de les renouveler intérieurement et de les faire mourir à leur propre esprit, et leur donner le sien. Oui, une retraite bien faite est un entier renouvellement; celui qui l'a faite comme il faut passe dans un autre état; il n'est plus ce qu'il était, il devient un autre homme. Nous prierons Dieu qu'il lui plaise nous donner cet esprit de renouvellement, et que par le secours de sa grâce nous nous dépouillions du vieil Adam pour nous revêtir de Jésus-Christ, afin qu'en toutes choses nous accomplissions sa très-sainte volonté. »

SECTION UNIQUE.

RECUEIL DE QUELQUES AVERTISSEMENTS ET INSTRUCTIONS DE M. VINCENT SUR LE SUJET DE L'ORAISON.

L'Écriture sainte, parlant du prophète Samuel, dit qu'il ne tom-

bait pas une de ses paroles en terre [1] : et nous pouvons dire le même en quelque sens des paroles de M. Vincent, lesquelles étant animées de l'esprit de Dieu et assaisonnées de sa grâce, faisaient impression sur ceux qui les écoutaient, et en frappant l'oreille touchaient le cœur. C'est pour cette raison que nous avons estimé que le lecteur catholique recevrait consolation et édification, si nous insérions ici quelques avertissements et instructions qu'il a donnés en divers temps aux siens sur le sujet de l'oraison, et qui ont été soigneusement recueillis par quelques-uns d'entre eux. Et quoique ce bon serviteur de Dieu ait fait ces discours sur-le-champ, sans les avoir prémédités, selon les occasions qui se présentaient à sa charité, la simplicité néanmoins avec laquelle il parle comme un père qui instruit ses enfants, leur donnera une grâce particulière, et même fera que les âmes bien disposées en tireront un plus grand profit.

Parlant donc un jour à sa communauté sur ce sujet : « On connaît, dit-il, ceux qui font bien oraison, non-seulement en la manière de la rapporter, mais encore plus par leurs actions et par leurs déportements, par lesquels ils font paraître le fruit qu'ils en retirent : il en faut dire de même de ceux qui la font mal ; en sorte qu'il est aisé de voir que ceux-là s'avancent et que ceux-ci reculent. Or, pour tirer du profit de son oraison, il faut s'y préparer, et ceux-là manquent grandement qui négligent cette préparation et qui ne viennent faire oraison que par coutume et parce que les autres y vont : *Ante orationem præpara animam tuam*, dit le Sage ; avant que de te présenter à l'oraison, prépare ton âme ; car l'oraison est une élévation de l'esprit à Dieu, pour lui représenter nos nécessités, et pour implorer le secours de sa miséricorde et de sa grâce ; il est donc bien raisonnable qu'ayant à traiter avec si haute et si sublime Majesté, l'on pense un peu qu'est-ce qu'on va faire, devant qui est-ce qu'on va se présenter, qu'est-ce qu'on lui veut dire, quelle grâce on lui doit demander. Il arrive néanmoins souvent que la paresse et la lâcheté empêchent de penser à cela ; ou bien tout au contraire la précipitation et l'inconsidération nous en détournent ; ce qui fait que l'on tombe en ce défaut de préparation, à quoi il est nécessaire de remédier. Il faut encore prendre garde à notre imagination vagabonde et coureuse pour l'arrêter, et à la légèreté de notre pauvre esprit, pour le tenir en la présence de Dieu, sans pourtant faire un trop grand effort, car l'excès est toujours nuisible.

« L'oraison a trois parties, chacun en sait l'ordre et la méthode, il s'y faut tenir. Le sujet est d'une chose sensible ou insensible : si elle

[1] Crevit Samuel ; et Dominus erat cum eo ; et non cecidit ex om[illegible] terram. 1 *Reg.*, cap. 5.

est sensible, comme un mystère, il faut se la représenter et faire attention à toutes ses parties et circonstances; si la chose est insensible, comme si c'est une vertu, il faut considérer en quoi elle consiste, et quelles sont ses principales propriétés, comme aussi quelles sont ses marques, ses effets, et particulièrement quels sont ses actes et les moyens de la mettre en pratique. Il est bon aussi de rechercher les raisons qui nous portent à embrasser cette vertu, et nous arrêter aux motifs qui nous touchent davantage. Ils se peuvent tirer des saintes Écritures ou bien des saints Pères; et quand quelques passages de leurs écrits nous reviennent en la mémoire sur ce sujet pendant l'oraison, il est bon de les ruminer en son esprit; mais il ne faut pas alors les rechercher, ni même s'appliquer à plusieurs de ces passages; car à quoi sert d'arrêter sa pensée à un ramas de passages et de raisons, sinon peut-être à éclairer et subtiliser notre entendement? ce qui est plutôt vaquer à l'étude que faire oraison.

« Quand on veut avoir du feu, l'on se sert d'un fusil, on le bat, et aussitôt que le feu s'est pris à la matière disposée, on allume de la chandelle; et celui-là se rendrait ridicule qui ayant allumé sa chandelle continuerait de battre le fusil; de même quand une âme est assez éclairée par les considérations, qu'est-il besoin d'en chercher d'autres, et de battre et de rebattre notre esprit pour multiplier les raisons et les pensées? ne voyez-vous pas que c'est perdre le temps, et qu'alors il faut s'appliquer à enflammer la volonté, et à exciter ses affections par la beauté de la vertu et par la laideur du vice contraire? ce qui n'est pas malaisé, puisque la volonté suit la lumière de l'entendement, et se porte à ce qui lui est proposé comme bon et désirable. Mais ce n'est pas encore assez: il ne suffit pas d'avoir de bonnes affections, il faut passer plus avant, et se porter aux résolutions de travailler tout de bon à l'avenir, pour l'acquisition de la vertu, se proposant de la mettre en la pratique et d'en faire des actes. C'est ici le point important et le fruit qu'on doit tirer de l'oraison; c'est pourquoi il ne faut pas passer légèrement sur ses résolutions, mais les réitérer, et les bien mettre dans son cœur; et même il est bon de prévoir les empêchements qui peuvent survenir, et les moyens qui peuvent aider pour en venir à cette pratique, et se proposer d'éviter les uns et d'embrasser les autres.

« Or, en cela, il n'est pas nécessaire ni souvent expédient d'avoir de grands sentiments de cette vertu que nous voulons employer, ni même de désirer d'avoir ces sentiments; car le désir de se rendre sensibles les vertus, qui sont des qualités purement spirituelles, peut quelquefois nuire et faire peine à l'esprit, et la trop grande application de l'entendement échauffe le cerveau et cause des douleurs de tête;

comme aussi les actes de la volonté trop souvent réitérés, ou trop violents, épuisent le cœur et l'affaiblissent ; il faut se modérer en toutes choses, et l'excès n'est jamais louable en quoi que ce puisse être, particulièrement dans l'oraison ; il faut agir modérément et suavement, et conserver surtout la paix de l'esprit et du cœur. »

Une autre fois expliquant la différence qu'il y a entre les pensées qui viennent de nous-mêmes et celles qui nous sont inspirées de Dieu : « Voyez, dit-il, la différence qu'il y a entre la lumière de Dieu et celle du soleil ; pendant la nuit notre feu nous éclaire, et par le moyen de sa lueur nous voyons les choses, mais nous ne les voyons qu'imparfaitement, nous n'en découvrons que la superficie, et cette lueur ne va pas plus avant : mais le soleil remplit et vivifie tout par sa lumière, il ne découvre pas seulement l'extérieur des choses, mais par une vertu secrète il pénètre au dedans, il les fait agir et les rend même fructueuses et fertiles, selon la qualité de leur nature. Or les pensées et les considérations qui viennent de notre entendement ne sont que des petits feux qui montrent seulement un peu le dehors des objets, et ne produisent rien davantage ; mais les lumières de la grâce que le soleil de justice répand dans nos âmes découvrent et pénètrent jusqu'au fond et au plus intime de notre cœur, qu'elles excitent et portent à faire des productions merveilleuses. Il faut donc demander à Dieu que ce soit lui-même qui nous éclaire et qui nous inspire ce qui lui est agréable. Toutes ces considérations hautes et recherchées ne sont point oraison ; ce sont plutôt quelquefois des surgeons de la superbe ; et il en va de même de ceux qui s'y arrêtent et qui s'y plaisent, comme d'un prédicateur lequel se pavanerait en ses beaux discours, qui prendrait toute sa complaisance à voir les assistants satisfaits de ce qu'il leur débite ; en quoi il est évident que ce ne serait pas le Saint-Esprit, mais plutôt l'esprit de superbe qui éclairerait son entendement, et qui pousserait au dehors toutes ces belles pensées ; ou pour mieux dire, ce serait le démon qui l'exciterait et qui le ferait parler de la sorte. Il en va de même en l'oraison lorsqu'on recherche de belles considérations, qu'on s'entretient en des pensées extraordinaires, particulièrement lorsque c'est pour les débiter au dehors en rapportant son oraison, afin que les autres en aient de l'estime : c'est là une espèce de blasphème ; c'est en quelque façon être idolâtre de son esprit ; car en traitant avec Dieu dans l'oraison, vous méditez de quoi satisfaire à votre superbe, vous employez ce saint temps à rechercher votre satisfaction, et à vous complaire dans cette belle estime de vos pensées ; vous sacrifiez à cette idole de la vanité.

« Ah ! mes Frères, gardons-nous bien de ces folles [illegible] maisons

que nous sommes tous remplis de misères; ne recherchons que ce qui nous peut davantage humilier, et nous porter à la pratique solide des vertus. Abaissons-nous toujours dans l'oraison jusqu'au néant, et dans nos répétitions d'oraison, disons humblement nos pensées; et s'il s'en présente quelques-unes qui nous semblent belles, défions-nous beaucoup de nous-mêmes, et craignons que ce ne soit l'esprit de superbe qui les produise, ou le diable qui les inspire. C'est pourquoi nous devons toujours nous humilier profondément quand ces belles pensées nous viennent, soit en faisant oraison, soit en prêchant, soit dans la conversation avec les autres. Hélas! le Fils de Dieu pouvait ravir tous les hommes par son éloquence toute divine, et il ne l'a pas voulu faire; mais au contraire, en enseignant les vérités de son Évangile, il s'est toujours servi des expressions et paroles communes et familières; il a toujours aimé d'être plutôt avili et méprisé que loué et estimé. Voyons donc, mes Frères, comment nous le pourrons imiter; et pour cela retranchons ces pensées de superbe dans l'oraison et ailleurs; suivons en tout les traces de l'humilité de Jésus-Christ; usons de paroles simples, communes et familières, et quand Dieu le permettra ainsi, soyons bien aises qu'on ne tienne compte de ce que nous dirons, qu'on nous méprise, qu'on se moque de nous, et tenons pour certain que, sans une véritable et sincère humilité, il nous est impossible de profiter ni à nous ni aux autres. »

Quelqu'un de la communauté rapportant un jour son oraison, et ayant dit qu'il avait douté s'il devait prendre des résolutions, à cause de son infidélité à les mettre en pratique, M. Vincent prenant la parole et l'adressant à tous ceux qui étaient présents leur dit : « Pour avoir été infidèle à exécuter ses résolutions, il ne faut pas désister d'en prendre de nouvelles en toutes ses oraisons ; de même qu'encore qu'il ne paraisse point de profit de la nourriture qu'on prend, on ne laisse pas pour cela de manger : car c'est une des plus importantes parties, et même la plus importante de l'oraison, de faire de bonnes résolutions, et c'est à cela particulièrement qu'il faut s'arrêter, et non pas tant au raisonnement et au discours; le principal fruit de l'oraison consiste à se bien résoudre, mais à se résoudre fortement, à bien fonder ses résolutions, s'en bien convaincre, se bien préparer à les exécuter, et prévoir les obstacles pour les surmonter; ce n'est pas néanmoins encore tout, car enfin nos résolutions ne sont d'elles-mêmes que des actions physiques et morales; et quoique nous fassions bien de les former en notre cœur, et de nous y affermir, nous devons néanmoins reconnaître que ce qu'elles ont de bon, leurs pratiques et leurs effets dépendent absolument de Dieu. Et d'où pensez-vous

que provient le plus souvent que nous manquons à nos résolutions? C'est que nous nous y fions trop; nous nous assurons sur nos bons désirs, nous nous appuyons sur nos propres forces, et cela est cause que nous n'en tirons aucun fruit. C'est pourquoi, après que nous avons pris quelques résolutions en l'oraison, il faut beaucoup prier Dieu et invoquer instamment sa grâce avec une grande défiance de nous-mêmes, afin qu'il lui plaise nous communiquer les grâces nécessaires pour faire fructifier ces résolutions; et quoiqu'après cela nous venions encore à y manquer, non-seulement une ou deux fois, mais en plusieurs recontres et pendant un long temps, quand bien même nous n'en aurions pas mis une seule en exécution, il ne faut jamais laisser pour cela de les renouveler et de recourir à la miséricorde de Dieu et implorer les secours de sa grâce. Les fautes passées doivent bien nous humilier, mais non pas nous faire perdre courage; et en quelque faute que l'on tombe, il ne faut pas pour cela rien diminuer de la confiance que Dieu veut que nous ayons en lui, mais prendre toujours une nouvelle résolution de s'en relever et de se garder d'y retomber moyennant le secours de sa grâce que nous lui devons demander. Quoique les médecins ne voient aucun effet des remèdes qu'ils donnent à un malade, ils ne laissent pas pour cela de les continuer et réitérer, jusqu'à ce qu'ils y reconnaissent quelque espérance de vie. Si donc l'on continue ainsi d'appliquer des remèdes pour les maladies du corps, quoique longues et extrêmes, encore qu'on n'y voie aucun amendement, à plus forte raison doit-on faire le même pour les infirmités de nos âmes, dans lesquelles, quand il plaît à Dieu, la grâce opère de très-grandes merveilles. »

En une autre rencontre M. Vincent ayant pris sujet de parler sur ce qu'un des Frères de la compagnie suivait toujours tout simplement une même manière de faire son oraison, divisant le sujet en certains points : « Mon Frère, lui dit-il, vous avez bien fait de diviser votre oraison; néanmoins lorsque l'on prend quelque mystère pour sujet de la méditation, il n'est pas nécessaire ni expédient de s'arrêter à une vertu particulière, et de faire votre division ordinaire sur le sujet de cette vertu; mais il est plus à propos d'envisager l'histoire du mystère, et de faire attention à toutes ces circonstances, n'y en ayant aucunes, si petites et si communes qu'elles puissent être, dans lesquelles il n'y ait de grands trésors cachés, si nous savons bien les y chercher. Je le reconnus dernièrement dans une conférence de ces Messieurs qui s'assemblent céans : ils avaient pour sujet de leur entretien ce qu'il fallait faire pour employer saintement le temps du carême : c'était un sujet fort commun, dont ils avaient

traiter tous les ans ; et cependant on dit de si bonnes choses, que tous les assistants en furent grandement touchés, et moi particulièrement ; et je puis dire en vérité que je n'ai point vu de conférence plus dévote que celle-là, ni qui eût fait plus d'impression sur les esprits : car bien qu'ils eussent plusieurs fois parlé du même sujet, il semblait que ce n'étaient plus les mêmes personnes qui parlaient, Dieu leur avait inspiré dans l'oraison tout un autre langage. Voilà, mes Frères, comme Dieu cache des trésors dans ces choses qui semblent si communes, et dans les moindres circonstances des vérités et des mystères de notre religion : ce sont comme de petits grains de sénevé, qui produisent de grands arbres, quand il plait à Notre-Seigneur y répandre sa bénédiction. »

Dans une autre occasion, parlant sur le même sujet de l'oraison : « Quelques-uns, dit-il, ont de belles pensées et de bons sentiments, mais ils ne se les appliquent pas à eux-mêmes, et ne font pas assez de réflexion sur leur état intérieur : et néanmoins on a souvent recommandé que lorsque Dieu communique quelques lumières ou quelques bons mouvements dans l'oraison, il les faut toujours faire servir à ses besoins particuliers ; il faut considérer ses propres défauts, les confesser et reconnaître devant Dieu, et quelquefois même s'en accuser devant la compagnie, pour s'en humilier et confondre davantage, et prendre une forte résolution de s'en corriger : ce qui ne se fait jamais sans quelque profit. Pendant qu'on répétait l'oraison je pensais en moi-même d'où pourrait provenir que quelques-uns fissent si peu de progrès en ce saint exercice de la méditation ; il y a sujet de craindre que la cause de ce mal ne soit qu'ils ne s'exercent pas assez en la mortification, et qu'ils donnent trop de liberté à leurs sens. Qu'on lise ce que les plus habiles maîtres de la vie spirituelle ont laissé par écrit touchant l'oraison, et on verra que tous unanimement ont tenu que la pratique de la mortification était absolument nécessaire pour bien faire ses oraisons, et que pour s'y bien disposer il faut non-seulement mortifier ses yeux, sa langue, ses oreilles et ses autres sens extérieurs, mais aussi les facultés de son âme, l'entendement, la mémoire et la volonté ; par ce moyen, la mortification disposera à bien faire l'oraison, et réciproquement l'oraison aidera à bien pratiquer la mortification. »

Un des Frères de la compagnie s'étant un jour mis à genoux devant les autres, pour demander pardon de ce que depuis quelque-temps il ne faisait rien à l'oraison, et même qu'il avait peine de s'y appliquer : « Mon Frère, lui dit M. Vincent, Dieu permet quelquefois qu'on perde le goût qu'on ressentait, et l'attrait qu'on avait pour

l'oraison, et même qu'on s'y déplaise. Mais c'est ordinairement un exercice qu'il nous envoie, et une épreuve qu'il veut faire de nous, pour laquelle il ne faut pas se désoler, ni se laisser aller au découragement : il y a de bonnes âmes qui sont quelquefois traitées de la sorte, comme plusieurs saints l'ont aussi été. Oui, je connais plusieurs personnes fort vertueuses qui n'ont que des dégoûts et des sécheresses en l'oraison ; mais comme elles sont bien fidèles à Dieu, elles en font un très-bon usage, ce qui ne contribue pas peu pour leur avancement en la vertu. Il est vrai que quand ces dégoûts et sécheresses arrivent à ceux qui commencent à s'adonner à l'oraison, il y a quelquefois sujet de craindre que cela ne provienne de quelque négligence de leur part ; et c'est à quoi, mon Frère, vous devez faire attention. »

Ensuite de cela, lui ayant demandé s'il n'avait point mal à la tête, et ce Frère ayant tout simplement répondu qu'oui, pour avoir voulu en sa dernière retraite se rendre les choses sensibles en l'oraison : « Il ne faut pas, mon Frère, lui répliqua-t-il, agir de la sorte, ni s'efforcer de se rendre sensible en l'oraison ce qui ne l'est pas de sa nature : car c'est l'amour-propre qui se recherche en cela. Nous devons agir par esprit de foi dans l'oraison, et considérer les mystères et les vertus que nous méditons dans cet esprit de foi, doucement, humblement, sans faire effort sur l'imagination, et appliquer plutôt la volonté pour les affections et résolutions, que l'entendement pour les connaissances. »

Un autre Frère, répétant son oraison, se plaignait qu'il n'avait point d'esprit pour bien faire cette action, et que des facultés de son âme il n'en avait qu'une dont il pût se servir, qui était la volonté, laquelle commençait dès la seule proposition du sujet, et sans user d'aucun raisonnement, à produire ses affections, tantôt remerciant Dieu, tantôt lui demandant miséricorde, et s'excitant à la confusion et au regret de ses péchés, ou bien le suppliant de lui donner quelque grâce pour imiter Notre-Seigneur en quelque vertu, et ensuite prenant quelques résolutions, etc. « Tenez-vous là, mon Frère, lui dit M. Vincent, et ne vous mettez pas en peine des applications de l'entendement, qui ne se font que pour exciter la volonté, puisque la vôtre, sans ces considérations, se porte ainsi aux affections et aux résolutions de pratiquer la vertu : Dieu vous fasse la grâce de continuer de la sorte, et de vous rendre de plus en plus fidèle à toutes ses volontés. »

CHAPITRE VIII.

SA DÉVOTION ET PIÉTÉ ENVERS DIEU.

La dévotion est une vertu par laquelle nous nous portons à toutes les choses qui regardent le culte et le service de Dieu, avec une affection toute singulière, et avec un désir de le glorifier et honorer qui n'a point d'autres bornes que celles qui lui sont prescrites par la charité. Et comme nous pouvons honorer et glorifier Dieu par l'exercice de toutes sortes de vertus, pour cette raison, saint Ambroise a fort bien dit, que la dévotion était le fondement des autres vertus [1] ; et saint Augustin assure que les vraies vertus ne se peuvent trouver, sinon en ceux qui ont une véritable dévotion et piété envers Dieu [2].

Comme donc M. Vincent a excellé en toutes sortes de vertus, ainsi que nous avons commencé à voir aux chapitres précédents, et que nous continuerons dans tous les suivants, il n'y a pas lieu de douter qu'il n'ait possédé celle-ci en un degré très-excellent, et qu'il n'ait été doué d'une dévotion sincère et parfaite pour tout ce qui concernait le culte et l'honneur de Dieu.

Et premièrement, la dévotion de ce saint homme était fondée sur une très-haute estime de la grandeur infinie de Dieu et sur un très-profond respect envers sa divine Majesté. Ses humiliations merveilleuses dans toutes les actions de religion, les termes remplis d'honneur et de respect qu'il employait quand il était question de parler de Dieu, et l'affection toute singulière avec laquelle il s'efforçait de répandre dans tous les esprits une très-grande estime et reconnaissance des grandeurs et des perfections de Dieu, ont été des marques évidentes de cette sainte disposition qu'il avait dans le cœur.

« Étudions-nous, mes Frères, dit-il un jour à sa communauté, à concevoir une grande, mais une très-grande estime de la majesté et de la sainteté de Dieu : si nous avions la vue de notre esprit assez forte pour pénétrer quelque peu dans l'immensité de sa souveraine excellence, ô Jésus, que nous en rapporterions de hauts sentiments ! Nous pourrions bien dire, comme saint Paul, que les yeux n'ont jamais vu, ni les oreilles ouï, ni l'esprit conçu rien qui lui soit com-

[1] Virtus devotionis est fundamentum cæterarum. *Ambr., lib.* 1, *de Abraham.*

[2] Veræ virtutes nisi in eis quibus inest vera pietas in Deum, inesse non possunt. *August., lib.* 19, *de Civit., cap.* 4.

parable. C'est un abîme de perfections, un Être éternel, très-saint, très-pur, très-parfait et infiniment glorieux ; un bien infini qui comprend tous les biens, et qui est en soi incompréhensible. Or, cette connaissance que nous avons, que Dieu est infiniment élevé au-dessus de toutes connaissances et de tout entendement créé, nous doit suffire pour nous le faire estimer infiniment, pour nous anéantir en sa présence, et pour nous faire parler de sa Majesté suprême avec un grand sentiment de révérence et de soumission ; et à proportion que nous l'estimerons, nous l'aimerons aussi, et cet amour produira en nous un désir insatiable de reconnaître ses bienfaits, et de lui procurer de vrais adorateurs. »

Il avait une aversion incroyable contre l'orgueil, à cause que ce vice ravit à Dieu l'honneur qui lui est dû, et fait que les superbes se l'attribuent avec autant de témérité que d'injustice ; et pour cela il lui faisait une guerre continuelle, non-seulement en lui-même, mais en tous ceux qui étaient sous sa conduite : ce que nous verrons plus amplement, quand nous traiterons de son humilité. Nous rapporterons seulement ici quelques-uns de ses sentiments, qu'il écrivit un jour à un de ses prêtres, qui travaillait en mission : « Oh ! que je suis consolé, lui dit-il, de ce que vous me mandez que ce bon peuple fait bien son devoir ! car je ne saurais vous dire combien je craignais qu'il ne le fît pas. A Dieu seul en soit la gloire, et que ceux qui travaillent lui rendent fidèlement cette reconnaissance. Que si leurs petits travaux ont quelque succès, et s'ils produisent quelque bon effet, *à Domino factum est istud,* c'est Dieu qui l'a fait, et c'est à lui seul à qui il en faut rendre tout l'honneur. O Monsieur ! que celui-là apporterait un grand empêchement à la sanctification du nom de Dieu et à la justification des âmes, qui s'attribuerait l'un ou l'autre, et qui penserait y avoir quelque part ! Plaise à la divine Bonté qu'il n'arrive jamais qu'aucun de la Mission admette en son esprit une telle pensée ; ce serait sans doute un grand sacrilége qu'il commettrait ; et tout le corps de la Congrégation de la Mission se rendrait coupable du même crime, s'il se flattait de cette malheureuse opinion, que par ses emplois il convertit les peuples à Dieu, et qu'il est pour cela digne d'être estimé et considéré. O que je désire que nous gravions bien avant dans nos cœurs cette vérité : que ceux-là qui pensent être les auteurs de quelque bien, ou y avoir quelque part, et qui prennent quelque complaisance en cette pensée, perdent beaucoup plus qu'ils ne gagnent en ce même bien ! »

Mais c'était principalement en la célébration publique des divins *Offices* que la dévotion de ce grand serviteur de Dieu paraissait

dification toute singulière des assistants : lorsqu'il pouvait
chœur pour chanter ou psalmodier, il le faisait avec un
eillement d'esprit, en sorte qu'on le voyait comme tout
é en Dieu. Il recommandait aussi souvent à ceux de sa
té de s'acquitter de ce devoir envers Dieu avec respect et
le piété, d'aller posément, tenir les yeux baissés ou arrêtés
riaire ou diurnal, sans regarder ni d'un côté ni d'autre ;
l eût un cœur tout rempli de mansuétude, il ne pouvait
souffrir les moindres fautes qui se commettaient dans les
ces ; comme au contraire il ne pouvait assez témoigner sa
on faisait cette action en la manière qu'il convient.

l devait célébrer l'Office solennellement, il avait un grand
faire instruire de tout ce qu'il y avait de propre et par-
bserver, selon que requérait la solennité de la fête ; et en
es années, il s'humiliait beaucoup de ce que ses incom-
lui permettaient pas de faire tout à fait les génuflexions
escrites par l'ordre de l'Église. Il aimait fort et recom-
propreté dans les ornements sacrés, et surtout l'exactitude
ervation des rubriques ; et lorsqu'on manquait à quel-
voulait qu'on s'en humiliât beaucoup.

ion ne paraissait pas seulement en la célébration publique
divins, mais aussi en la récitation particulière qu'il en
ours dans une posture humble et respectueuse, la tête nue
ux en terre, excepté les deux ou trois dernières années de
Il était obligé, à cause de ses grandes incommodités, de le
s, ne le pouvant plus faire autrement.

i avait donné une dévotion très-grande pour tous les
le notre religion, et particulièrement pour ceux de la très-
iité, de l'Incarnation du Fils de Dieu, et du très-saint
de l'autel. Pour ce qui est de celui de la très-sainte Tri-
se il contient la première et principale des vérités qu'il
et adorer, il avait une grande affection d'en procurer la
ce et l'estime dans les âmes, et de l'enseigner et faire en-
ns les missions. Il rendait tous les jours, avec une dévo-
le qu'il a inspirée à tous ceux de sa Congrégation, un par-
mmage le matin et le soir à ce très-adorable mystère. Il fit
te N. S. P. le Pape, par la bulle de l'érection de la Con-
le la Mission, obligea tous ceux qui en seraient d'honorer
ière toute particulière cet ineffable mystère et celui de
on, en ayant fait même une règle expresse en ces termes :
tâcherons de nous acquitter de ce devoir avec un très-

grand soin, et, si cela se peut, en toutes manières, mais principalement en faisant ces trois choses : 1° en produisant souvent du fond du cœur des actes de foi et de religion sur ces mystères ; 2° en offrant tous les jours en leur honneur quelques prières et bonnes œuvres, et en célébrant avec le plus de solennité et de dévotion qu'il nous sera possible leurs fêtes ; 3° en nous étudiant soigneusement à faire, soit par nos instructions, soit par nos exemples, que les peuples les connaissent, les honorent et les aient en grande vénération. »

Or, comme l'Église dans ses fêtes principales nous invite d'honorer plus particulièrement les mystères dont elle solennise la mémoire, c'était en ces jours-là que M. Vincent faisait paraître une dévotion tout extraordinaire : il y célébrait ordinairement la grand'messe, et officiait à vêpres ; mais avec une telle récollection, modestie et gravité, qu'il était aisé de connaître combien il était appliqué intérieurement à Dieu. Et quoique sa dévotion fût telle pour la célébration des grandes fêtes, elle ne paraissait pas moindre aux autres jours, pour toutes les actions qui concernaient le culte et l'honneur qu'il rendait à Dieu. Il se levait régulièrement à quatre heures (comme il a été dit), quoiqu'il se couchât toujours fort tard, et qu'il passât beaucoup de nuits sans pouvoir reposer plus de deux heures, comme il l'a quelquefois lui-même avoué ; et nonobstant cela, dès le premier signal il se levait avec une telle promptitude et ferveur, que le second coup de la cloche qu'on sonnait ne le trouvait jamais en la même posture que le premier : il ne manquait pas de rendre ensuite avec grande humilité ses premiers devoirs à Dieu. Voici ce qui a été trouvé écrit de sa propre main, qu'il a donné à une personne de très-grande qualité pour bien faire cette action :

« Étant levé, j'adorerai la Majesté de Dieu et lui rendrai grâces de la gloire qu'il possède, de celle qu'il a donnée à son Fils, à la sainte Vierge, aux saints anges, à mon bon ange gardien, à saint Jean-Baptiste, aux Apôtres, à saint Joseph et à tous les saints et saintes du paradis ; je le remercierai aussi des grâces qu'il a faites à la sainte Église, et en particulier de celles que j'ai reçues de lui, nommément de ce qu'il m'a conservé durant la nuit. Je lui offrirai mes pensées, mes paroles et mes actions, en l'union de celles de Jésus-Christ, et je le prierai qu'il me garde de l'offenser, et qu'il me donne la grâce d'accomplir fidèlement tout ce qui lui sera le plus agréable. »

Après ces actes de religion et de reconnaissance, il faisait son lit, et puis il s'en allait à l'église devant le Saint-Sacrement, où, nonobstant l'incommodité de ses jambes enflées qu'il lui fallait bander tous les matins, il arrivait ordinairement avant la demi-heure, et il

beaucoup d'autres. Il témoignait une grande joie de voir matins la communauté assemblée devant Notre-Seigneur, et ıtulait fort les plus diligents et les plus assidus, et avait peine en voyait quelques-uns traîner après les autres.

ıditation étant achevée, il récitait tout haut les litanies du m de Jésus, avec une dévotion qu'on ne saurait expliquer; et savourant les épithètes d'honneur et de louange qu'il it à ce divin Sauveur, et répandant par ce moyen l'onction ıme de ce sacré Nom dans les cœurs. Ensuite il allait faire sa ion pour la sainte Messe avec un grand recueillement, y nt un temps raisonnable, sans en être détourné par la mul- ɜs affaires qu'il avait, et assez souvent il se confessait. Voici a écrit en peu de mots un de ses prêtres : « J'ai eu la con- de lui servir de confesseur pendant le séjour que j'ai fait à ai connu plus particulièrement en cette occasion la sainteté ! de son âme, qui ne pouvait pas même souffrir l'apparence é. »

ıonçait toutes les paroles de la sainte Messe fort intelligible- , d'une façon si dévote et si affectueuse, que l'on voyait bien cœur parlait avec sa bouche, ce qui donnait de grands sen- le piété aux assistants : c'était d'un ton de voix médiocre et , d'un air libre et dévot, qui n'était ni trop lent ni trop is convenable à la sainteté de l'action ; on voyait pour lors èrement en lui deux choses qui se trouvent rarement en un ıjet, c'est à savoir une profonde humilité, et un port grave tueux. Aussi entrait-il dans l'esprit de Jésus-Christ, qui ɜe sacrifice deux qualités différentes, l'une d'hostie et l'au- ɜrificateur : dans la vue de la première, M. Vincent s'abais- ·ieurement, comme un criminel coupable de mort devant , et comme tout saisi de crainte il prononçait le *Confiteor* et ɜs paroles : *In spiritu humilitatis et in animo contrito*, etc. ; *oque peccatoribus*, etc., *Domine, non sum dignus*, etc. ; et es, avec un très-grand sentiment de contrition et d'humi- qualité de sacrificateur, il offrait avec toute l'Église des t des louanges à Dieu, et tout ensemble les mérites et la per- ɜme de Jésus-Christ sacrifié ; ce qu'il faisait dans un esprit on, de respect et d'amour envers Dieu.

ı'est pas assez, disait-il un jour sur ce sujet à ses prêtres, ɜ célébrions la Messe, mais nous devons aussi offrir ce sacri- le plus de dévotion qu'il nous sera possible, selon la volonté ɜ Dieu ; nous conformant autant qu'il est en nous, avec sa

grâce, à Jésus-Christ s'offrant lui-même, lorsqu'il était sur la terre, en sacrifice à son Père éternel. Efforçons-nous donc, Messieurs, d'offrir nos sacrifices à Dieu dans le même esprit que Notre-Seigneur a offert le sien, et autant parfaitement que notre pauvre et misérable nature le peut permettre. »

Un des plus anciens de sa compagnie a observé que la dévotion de M. Vincent était toute singulière en la célébration de la Messe, et qu'elle paraissait particulièrement lorsqu'il récitait le saint Évangile ; d'autres ont remarqué que, lorsqu'il rencontrait quelques paroles que Notre-Seigneur avait proférées, il les prononçait d'un ton de voix plus tendre et plus affectueux, ce qui donnait de la dévotion aux assistants qui l'écoutaient ; et on a diverses fois entendu des personnes, lesquelles ne le connaissant point, et ayant assisté à sa Messe, disaient entre elles comme par admiration : Mon Dieu, que voilà un prêtre qui dit bien la Messe ! il faut que ce soit un saint homme. D'autres ont dit qu'il leur semblait voir un ange à l'autel.

Quelques-uns ont encore observé que lorsqu'il lisait au saint Évangile quelques passages où Notre-Seigneur avait dit : *Amen, amen dico vobis*, c'est-à-dire, En vérité en vérité je vous le dis, il se rendait très-attentif aux paroles qui suivaient, comme étonné de cette double affirmation que le Dieu même de vérité employait ; et reconnaissant qu'il y avait du mystère, et que la chose était de grande importance, il témoignait par un ton de voix encore plus affectif et dévot la prompte soumission de son cœur. Il semblait sucer le sens des passages de l'Écriture comme un enfant le lait de sa mère, et en tirait la moelle et la substance pour en substanter et nourrir son âme : ce qui faisait qu'en toutes ses actions et paroles il paraissait tout rempli de l'esprit de Jésus-Christ.

Quand il se tournait vers le peuple, c'était avec un visage fort modeste et serein ; et par le geste qu'il faisait, ouvrant les mains et étendant ses bras, il donnait à connaître la dilatation de son cœur, et le grand désir qu'il avait que Jésus-Christ fût en chacun de ceux qui étaient présents.

Comme il reconnaissait le sacrifice de la Messe pour le centre de la dévotion chrétienne et pour le plus digne exercice de la piété des prêtres, il n'omettait jamais de la célébrer chaque jour, excepté les trois premiers de ses retraites annuelles, qu'il s'en abstenait, selon l'usage de sa compagnie ; afin de se conformer aux autres, lesquels emploient ordinairement ces premiers jours pour entrer dans un esprit de pénitence, repassant par leur mémoire leurs défauts et manquements passés, et pour cet effet ne s'approchent des [illegible]

qu'après leurs confessions annuelles ou générales. Hors ce temps-là, ce dévot serviteur de Jésus-Christ célébrait régulièrement tous les jours la sainte Messe, en quelque lieu qu'il se trouvât, à la ville ou aux champs, et même en voyage ; et il a donné pour règle aux prêtres de sa compagnie d'en faire de même. On ne sait point qu'il ait jamais manqué à la célébration de ce saint sacrifice tant qu'il a pu se tenir debout ; car ses indispositions ordinaires ne l'en empêchaient pas ; et souvent il allait à l'autel aussi bien qu'à l'oraison, avec la fièvre qu'il appelait ordinairement sa petite fiévrote.

Il ne se contentait pas de célébrer tous les jours la sainte Messe, il avait encore la dévotion de servir quelquefois lui-même les autres prêtres au saint autel. C'est ce qu'on lui a vu faire de son temps, quoiqu'il fût accablé d'affaires, même en sa vieillesse, ayant plus de soixante-quinze ans, lorsqu'il ne pouvait presque plus marcher sans bâton, ni se mettre à genoux qu'avec grand'peine, à cause de son mal de jambes. C'est en cet âge vénérable et en cet état d'infirmité qu'on a vu ce premier supérieur-général de la Congrégation de la Mission faire l'office de clerc, et aller servir un prêtre à l'autel, avec un respect et dévotion qui édifiait grandement les assistants.

Il recommandait aux clercs de sa compagnie de ne souffrir jamais, lorsqu'ils assistaient à quelque Messe, qu'elle fût servie par un laïque ; mais d'aller prendre un surplis, et de la servir eux-mêmes : « parce que, disait-il, les laïques n'ayant pas droit de le faire, qu'en cas de nécessité, c'est un sujet de honte à un ecclésiastique, qui a le caractère pour le service des autels, qu'en sa présence ceux qui ne l'ont pas fassent son office. »

SECTION I.

SA DÉVOTION PARTICULIÈRE ENVERS LE TRÈS-SAINT SACREMENT DE L'AUTEL.

Mais une des plus grandes et des plus particulières dévotions de M. Vincent a été envers la très-sainte Eucharistie, considérée non-seulement comme sacrifice, dont nous avons parlé en ce chapitre, mais aussi comme sacrement, sous les espèces duquel le Fils de Dieu se rend réellement présent dans nos églises, et accomplit d'une manière autant véritable que merveilleuse, la promesse qu'il a faite de demeurer avec nous jusqu'à la consommation des siècles.

Cette dévotion de M. Vincent s'est manifestée premièrement par le très-grand respect avec lequel il se comportait dans les églises où il reposait ce sacrement très-adorable, et par l'affection très-grande

qu'il avait pour ces saints lieux que Jésus-Christ honorait de sa présence. Voici ce qu'un personnage de très-grande vertu en a témoigné : « J'ai remarqué plusieurs fois, dit-il, lorsque M. Vincent était en prière devant le Saint-Sacrement, qu'on pouvait aisément reconnaître en son extérieur la véritable et sincère dévotion de son intérieur : il se tenait toujours prosterné à deux genoux, avec une contenance si humble, qu'il semblait qu'il se fût volontiers abaissé jusqu'au centre de la terre pour témoigner davantage son respect envers la majesté de celui qu'il reconnaissait présent. Et certes en considérant cette modestie respectueuse qui paraissait en son visage, on eût pu dire qu'il voyait de ses yeux Jésus-Christ : et la composition de son extérieur était si dévote et si religieuse, qu'elle était capable de réveiller la foi la plus endormie, et donner aux plus insensibles des sentiments de piété envers cet adorable mystère. »

Or ce n'était pas seulement en offrant ses prières qu'il faisait paraître son respect et sa dévotion envers ce très-saint Sacrement ; mais toutes les fois qu'il se trouvait dans les églises où il reposait pour quelque occasion que ce fût, il se tenait toujours dans une très-grande modestie ; et autant qu'il lui était possible, il évitait de parler à personne en ces saints lieux : que s'il ne se trouvait en quelque nécessité de le faire, il tâchait de faire sortir hors de l'église ceux qui lui voulaient parler : ce qu'il observait aussi envers les personnes les plus qualifiées, et même envers les prélats, sans toutefois rien dire qui pût blesser le respect qui leur était dû.

L'affection particulière qu'il avait pour les lieux honorés de cette divine présence était telle, que les jours auxquels il n'était pas si fort embarrassé d'affaires ni obligé de sortir de la maison, on le voyait aller à l'église, où il demeurait devant le très-saint Sacrement tout le temps qu'il pouvait avoir libre, et quelquefois plusieurs heures. Il recourait surtout, comme un autre Moïse, à ce sacré tabernacle, dans la rencontre des affaires épineuses et difficiles, pour y consulter l'oracle de la vérité : et l'on a vu souvent, lorsqu'il recevait des lettres qu'il prévoyait contenir la nouvelle de quelque bon ou mauvais succès en chose importante, s'en aller derrière le grand autel de Saint-Lazare, et là mettant les genoux en terre, et ayant la tête nue, ouvrir et lire ses lettres en la présence de Notre-Seigneur : ce qu'il faisait aussi en tous les autres lieux où il se rencontrait. Et un jour, comme on lui eut présenté une lettre dans la cour du Palais à Paris, se doutant qu'elle lui annoncerait l'événement d'une affaire fort considérable pour la gloire de Dieu, quoique pour lors il fût fort incommodé de ses jambes, il ne laissa pas de monter l'escalier pour aller à la

ıte chapelle du Palais, où repose le très-saint Sacrement ; et l'ayant uvée fermée, il se mit néanmoins à genoux à la porte, et en cet t il fit la lecture de sa lettre. Il en usait sans doute de la sorte ır protester plus parfaitement de sa soumission à toutes les dispoons de la volonté de Dieu qui lui seraient manifestées par ces let-, et pour lui faire un sacrifice de tous les mouvements de joie, ou tristesse, que les nouvelles qui y étaient contenues pourraient iter en son âme.

Quand il sortait de la maison de Saint-Lazare, il allait premièment se prosterner devant Notre-Seigneur en ce très-saint Sament, pour demander sa bénédiction ; et aussitôt qu'il était de our, il allait derechef se présenter devant lui, comme pour lui ren- compte de ce qu'il avait fait à la ville, le remercier des grâces 'il avait reçues, et s'humilier des manquements qu'il pouvait avoir mmis : ce qu'il faisait non par manière d'acquit, mais avec un ritable sentiment de religion et de piété, se tenant chaque fois un nps assez long devant le très-saint Sacrement, avec une posture t humble et dévote. Il a mis les siens dans cette pratique, disant l'il était bien juste qu'on rendît ce devoir au maître de la maison.

Lorsqu'allant par la ville il rencontrait le Saint-Sacrement dans les s, il se mettait aussitôt à genoux en quelqu'endroit qu'il se trou-, et demeurait en cette humble posture autant de temps qu'il le avait voir ; si ce n'est qu'on le portât le long de son chemin, car ce cas il le suivait tête nue, quoique de fort loin, ne pouvant le vre de près à cause de la difficulté qu'il avait à marcher.

Dans ses voyages il avait cette sainte coutume, passant par les lages, si les églises se rencontraient ouvertes, de descendre de val pour aller visiter et adorer le très-saint Sacrement ; que si s se trouvaient fermées, il y entrait en esprit et lui rendait intéurement les mêmes devoirs : et lorsqu'il était arrivé aux lieux où allait s'arrêter pour dîner ou pour coucher, avant toute autre se, il allait à l'église rendre ses respects et ses hommages au trèsıt Sacrement.

Dans ses grandes maladies, lorsqu'il ne pouvait point marcher ni outenir pour célébrer la sainte Messe, il avait la dévotion de comnier tous les jours, s'il ne survenait quelque empêchement insurntable qui le privât de cette consolation ; et dans ses communions rnalières il y apportait de si grandes dispositions, et témoignait tel respect et une telle affection envers celui qu'il adorait et recet en ce sacrement, qu'il semblait être comme transporté et ravi s de lui-même. Sur ce sujet, parlant un jour aux siens des effets

que ce divin sacrement opère en ceux qui le reçoivent avec les dispositions convenables, il leur dit : « Ne ressentez-vous pas, mes Frères, ne ressentez-vous pas ce feu divin brûler dans vos poitrines, quand vous avez reçu le corps adorable de Jésus-Christ dans la communion ? » C'était de l'abondance de son cœur que sortaient ces paroles, qui faisaient assez connaître ce que par sa propre expérience il goûtait et ressentait en ses communions. C'était aussi ce qui le portait à exhorter un chacun de se bien disposer pour recevoir dignement et fréquemment la sainte communion du corps de Jésus-Christ : car il n'approuvait pas qu'on s'en éloignât sans grande raison ; et une personne de piété, qui prenait conseil de lui, s'étant une fois abstenue de recevoir ce sacrement, pour quelque peine intérieure qui lui était survenue, voici ce qu'il lui en écrivit le même jour dans un billet : « Vous avez un peu mal fait de vous être aujourd'hui retirée de la sainte communion pour la peine intérieure que vous avez ressentie : ne voyez-vous pas que c'est une tentation, et que vous donnez par ce moyen prise à l'ennemi de ce très-adorable sacrement ? Pensez-vous devenir plus capable et mieux disposée de vous unir à Notre-Seigneur en vous éloignant de lui ? Oh ! certes, si vous aviez cette pensée, vous vous tromperiez grandement, et ce serait une pure illusion. »

Une autre fois, parlant à ceux de sa communauté sur le même sujet, il leur dit « qu'ils devaient demander à Dieu qu'il lui plût leur donner le désir de communier souvent ; qu'il y avait sujet de gémir devant Dieu, et de s'attrister de ce qu'on voyait cette dévotion se refroidir parmi les chrétiens, et qu'en partie les opinions nouvelles en étaient la cause. » Sur quoi s'entretenant avec le supérieur d'une sainte compagnie et avec un autre qui était grand directeur des âmes, et leur ayant demandé s'ils voyaient maintenant autant de personnes que par le passé se présenter à leurs confessionnaux et fréquenter la sainte communion, ils lui avaient répondu « qu'il s'en fallait beaucoup, et que le nombre en était notablement diminué ; que l'Eucharistie était pourtant le pain quotidien que Notre-Seigneur voulait qu'on lui demandât, et que c'était la pratique des premiers chrétiens de communier tous les jours ; mais que ces nouveaux-venus en avaient détourné grand nombre de personnes ; que ce n'était pas merveille si on les écoutait, parce que la nature y trouvait son compte, et que ceux qui suivaient ses inclinations embrassaient volontiers ces nouvelles opinions qui semblaient les soulager, en les déchargeant du soin et de la peine qu'il y a de se mettre et de se maintenir dans les dispositions requises pour recevoir dignement et [illegible] la

sainte communion. Il ajouta qu'il avait connu une dame de condition et de piété, laquelle ayant par le conseil de ses directeurs continué longtemps à communier les dimanches et jeudis de chaque semaine, et que s'étant mise depuis entre les mains d'un confesseur qui suivait cette nouvelle doctrine, par je ne sais quelle curiosité et affectation de plus grande perfection, il l'avait détournée de cette sainte pratique, ne la faisant communier au commencement qu'une fois en l'espace de huit jours; puis il l'avait remise à la quinzaine, ensuite au mois, etc.; et qu'après avoir demeuré huit mois dans ce relâchement, faisant un jour réflexion sur elle-même, elle s'était trouvée dans un état très-déplorable, toute pleine d'imperfections et sujette à commettre un grand nombre de fautes, à se plaire dans la vanité, à se laisser emporter à la colère, à l'impatience et à ses autres passions, et enfin tout autre qu'elle n'était avant cet éloignement de la sainte communion : de quoi étant extrêmement étonnée et touchée : O malheureuse! dit-elle en pleurant, en quel état est-ce que je me trouve maintenant? d'où est-ce que je suis déchue, et où est-ce qu'aboutiront tous ces désordres et emportements? Mais d'où m'est arrivé un si malheureux changement? C'est sans doute d'avoir quitté ma première conduite, et d'avoir écouté et suivi les conseils de ces nouveaux directeurs, qui sont bien pernicieux puis qu'ils produisent de si mauvais effets, comme je le connais par ma propre expérience. O mon Dieu qui m'ouvrez les yeux pour le reconnaître, donnez-moi la force de m'en dégager entièrement! Après quoi s'étant séparée de ces nouveaux directeurs, et ayant renoncé à leurs dangereuses maximes qui l'avaient toute détraquée et presque perdue, elle se remit par des conseils plus salutaires dans ses premières pratiques; et fréquentant comme auparavant les sacrements avec les dispositions requises, elle y trouva le repos de sa conscience et le remède pour tous ses défauts. »

M. Vincent s'est plusieurs fois servi de cet exemple pour faire mieux connaître par l'opposition de son contraire les grandes bénédictions qui se recueillaient par la fréquente et digne réception de ce très-saint sacrement, dans lequel Notre-Seigneur nous donne, non-seulement une abondance de grâces, mais aussi la source de toutes les grâces, qui n'est autre que lui-même. Et comme ce dévot serviteur de Jésus-Christ était touché d'un grand ressentiment de cet excès d'amour et de charité d'un Dieu envers ses créatures, il exhortait souvent les siens de lui rendre des actions de grâces toutes particulières d'un si incompréhensible bienfait, tâchant de reconnaître cette incomparable obligation par de fréquentes adorations, humiliations et glorifications envers le Fils de Dieu résidant en ce très-

saint sacrement; et en se confessant même incapables d'y satisfaire, prier les saints anges de leur aider à lui rendre ces justes reconnaissances.

Dans ce même sentiment il les avertissait de s'acquitter soigneusement de tous les devoirs extérieurs de révérence envers le très-saint Sacrement, reprenant ceux qu'il voyait y manquer; en quoi il était si exact, que s'il s'apercevait que quelqu'un en passant devant le grand autel de l'église où il repose ne fît pas la génuflexion jusqu'en terre, ou qu'il la fît trop brusquement, il l'en avertissait en particulier, ou même en public quand il le jugeait expédient, disant qu'il ne fallait pas se présenter devant Dieu comme des marionnettes auxquelles on faisait faire des mouvements légers et des révérences sans âme et sans esprit; et ayant un jour remarqué qu'un frère n'avait pas fait la génuflexion entière, il l'appela, et lui montra jusqu'où et de quelle façon il la fallait faire. Pour lui, il s'est toujours acquitté exactement de ce devoir et a fait cette génuflexion autant qu'il l'a pu et même au-delà, puisque souvent il avait besoin d'aide pour se relever; et lorsque son grand âge et les fâcheuses incommodités de ses jambes ne lui permirent plus de la faire du tout, il en demandait pardon de fois à autre publiquement devant toute sa communauté, disant que ses péchés l'avaient privé de l'usage libre de ses genoux. Une fois entre autres, après avoir représenté avec son humilité ordinaire qu'il avait un grand regret de ce que son âge et ses infirmités l'empêchaient de faire cette génuflexion, il dit : « Si néanmoins je vois que la compagnie s'y relâche, je m'efforcerai de mettre le genou en terre, quoi qu'il m'en coûte, sauf à me relever le mieux que je pourrai en m'appuyant des mains sur la terre, pour donner par ce moyen l'exemple tel que je le dois; car les fautes qui se commettent dans une communauté sont imputées au supérieur, et celles de la Congrégation en ce point sont de conséquence; tant à cause qu'il s'agit d'un devoir de religion et d'une révérence extérieure qui marque le respect intérieur que nous rendons à Dieu, que parce que si nous sommes les premiers à y manquer, ne faisant qu'une petite ou demi-génuflexion, les ecclésiastiques de dehors qui viennent ici croiront qu'ils ne sont pas obligés d'en faire davantage; et ceux de la compagnie qui viendront après nous, et qui se règleront sur nous, en feront encore moins; et ainsi tout s'en ira en décadence : car si l'original est défectueux, que sera-ce des copies? Je vous prie donc, Messieurs et mes Frères, d'y faire grande attention et de vous comporter en cette action de telle sorte que la révérence intérieure prévienne et accompagne toujours l'extérieure. Dieu veut

être adoré en esprit et en vérité, et tous les véritables chrétiens doivent se comporter de la sorte, à l'exemple du Fils de Dieu, lequel se prosternant la face contre terre au Jardin des Olives, accompagna cette dévote posture d'une humiliation intérieure très-profonde, par respect à la majorité souveraine de son Père. »

Que s'il avait une telle affection pour faire en sorte qu'on ne manquât point à la moindre partie du respect, même extérieur, qui était dû à cet adorable sacrement, à plus forte raison peut-on croire que c'était avec un déplaisir extrême et une douleur très-sensible qu'il entendait les nouvelles qu'on lui a quelquefois rapportées des profanations et impiétés que l'insolence des soldats et des hérétiques avait commises, pendant le malheur des guerres, contre ce même sacrement. Il ne se peut dire combien il en était touché, quels ressentiments il en a eus, combien de larmes il a versées pour ce sujet, et combien de pénitences extraordinaires il a faites pour réparer autant qu'il était en lui ces injures et ces attentats commis contre la personne de Jésus-Christ. Mais, non content de ce qu'il pouvait faire par lui-même et des autres remèdes qu'il procurait par l'entremise des personnes charitables, envoyant des ciboires, des calices et d'autres semblables ornements aux églises qui avaient été pillées, il voulait encore que ceux de sa communauté fussent employés à ces mêmes réparations, les envoyant les uns après les autres faire des pèlerinages et visiter en esprit de pénitence les églises où ces profanations sacriléges avaient été commises. Les prêtres y célébraient la sainte Messe, et les autres, tant clercs que laïques, communiaient. Après cela il leur ordonnait de faire des missions dans les villages et autres lieux où ces malheurs étaient arrivés, pour exciter le peuple à faire pénitence et à pratiquer d'autres œuvres de piété propres pour apaiser l'indignation de Dieu, et réparer en quelque façon les injures et offenses commises contre sa souveraine Majesté.

SECTION II.

SA DÉVOTION TOUTE SINGULIÈRE POUR IMITER JÉSUS-CHRIST, ET SE CONFORMER A SES EXEMPLES.

L'amour suppose la ressemblance ou bien la produit, et fait que l'aimant tâche de se transformer autant qu'il peut en la personne aimée et de lui devenir semblable pour lui plaire davantage, et rendre par ce moyen plus stable et plus parfaite l'union de leur amitié. C'est pour cela que le Fils de Dieu, voulant nous témoigner l'excès de son amour, a voulu se faire homme pour se rendre semblable à nous. C'est

aussi pour la même raison que ceux qui aiment vraiment Jésus-Christ doivent autant qu'il est en eux, avec le secours de sa grâce, se rendre semblables à lui par l'imitation de ses divines vertus ; et plus cet amour est grand, plus aussi cette imitation doit-elle être parfaite et accomplie.

Nous avons vu en la section précédente la singulière dévotion que M. Vincent avait pour Notre-Seigneur Jésus-Christ au très-saint Sacrement de l'autel : la grandeur de son amour envers ce divin objet ne s'arrêtait pas seulement à lui rendre ses devoirs dans cet adorable mystère ; elle s'étendait encore à tous les états de sa vie mortelle et glorieuse, pour lui rendre en chacun de particuliers hommages, et surtout pour tâcher d'exprimer en soi-même les traits de ses admirables vertus, afin de se rendre semblable à lui. Il savait que le dessein du Père éternel dans l'incarnation de son Fils était non-seulement de nous donner un rédempteur pour nous tirer de l'esclavage du péché et de l'enfer, mais aussi de nous proposer un modèle accompli de toutes sortes de vertus pour nous y conformer : c'est pourquoi il prit une forte résolution de correspondre à ce dessein de Dieu, se proposant d'imiter soigneusement ce divin exemplaire et d'en former une parfaite copie dans son cœur. C'est ce qu'il a si fidèlement et si constamment pratiqué, que l'on peut dire avec vérité que sa vie n'a été autre chose qu'une parfaite expression de la vie de Jésus-Christ ; en sorte qu'il a vérifié en sa personne la parole de ce divin Sauveur : *Que le disciple serait parfait lorsqu'il se rendrait semblable à son maître.*

Or, pour ne nous étendre trop au long sur toutes les pratiques qu'il a faites de cette imitation du Fils de Dieu, à laquelle on pourrait rapporter toutes les actions de sa vie, nous nous arrêterons seulement à la considération de deux ou trois chefs que nous avons jugés dignes d'une remarque particulière.

Premièrement, M. Vincent s'est étudié d'imiter Jésus-Christ en sa manière de vie commune et cachée, qui ne paraissait avoir rien de singulier pour l'extérieur, et néanmoins était tout admirable, toute sainte et toute divine dans l'extérieur : car, à l'imitation de cet incomparable Maître, il a mené une vie basse et commune en apparence, ne faisant rien paraître en lui d'éclatant ni d'extraordinaire, et fuyant toute ostentation et singularité ; mais il pratiquait au dedans et dans le secret de son cœur des actions excellentes et vraiment héroïques de toutes sortes de vertus. Il n'a pas toujours été retiré en son particulier, ni toujours exposé en public, mais, suivant l'exemple de son divin prototype, il a fait un parfait mélange de la vie active et de

la contemplative; il a été quelquefois dans la solitude avec Jésus-Christ, il l'a aussi quittée comme lui pour aller prêcher la pénitence, et pour s'employer à procurer la conversion des pécheurs et le salut des âmes.

Nous pouvons encore dire que Notre-Seigneur a pratiqué la vie cachée, non tant en se séparant de la conversation des hommes qu'en tenant couvert et ne leur manifestant pas ce qu'il avait de plus excellent et de plus divin : il pouvait se faire connaître et honorer en tous lieux comme le vrai Fils de Dieu; il pouvait faire éclater les rayons de sa gloire aussi bien par toute la Judée comme sur la montagne du Thabor; il n'a toutefois voulu paraître à l'extérieur que le fils d'un simple charpentier et un homme du commun. M. Vincent, à son exemple, faisait gloire de dire en toutes sortes de rencontres qu'il n'était que le fils d'un pauvre paysan, et recherchait de n'être tenu que pour un simple prêtre de village, cachant autant qu'il pouvait aux yeux des hommes les excellents dons de nature et de grâce qu'il avait reçus de Dieu, et qui le rendaient digne d'honneur et de vénération. Il avait fort bien étudié en théologie, et même, comme nous avons remarqué au premier livre, il avait été élevé aux degrés de la Faculté de théologie de Toulouse, et néanmoins il ne parlait de lui que comme d'un ignorant, et ne se qualifiait ordinairement qu'un pauvre écolier de quatrième. Il a fui les dignités avec plus de soin et d'affectation que les ambitieux ne les recherchent; et en toutes sortes d'occasions il a singulièrement chéri et parfaitement imité cette vie commune et cachée de son divin Maître; et comme il connaissait, par sa propre expérience, le trésor de grâces qui est caché dans ce mystique champ de l'Évangile, il invitait et exhortait les autres d'y participer. Voici quelques extraits de diverses lettres qu'il a écrites à une même personne qu'il conduisait par cette voie :

« Honorons toujours, lui dit-il, l'état inconnu du Fils de Dieu. C'est là notre centre, et c'est ce qu'il demande de nous pour le présent, et pour l'avenir, et pour toujours, si sa divine Majesté ne nous fait connaître en sa manière, qui ne peut tromper, qu'il veuille autre chose de nous. Honorons, dis-je, la vie commune que Notre-Seigneur a menée sur la terre, son humilité, son anéantissement, et la pratique qu'il a faite des plus excellentes vertus dans cette manière de vie. Mais honorons particulièrement ce divin Maître dans la modération de son agir. Non, il n'a pas voulu faire toujours tout ce qu'il a pu, pour nous apprendre à nous contenter, lorsqu'il n'est pas expédient de faire tout ce que nous pourrions faire, mais seulement ce qui est convenable à la charité et conforme aux ordres de la divine volonté.

« Oh ! que j'estime cette généreuse résolution que vous avez prise d'imiter la vie cachée de Notre-Seigneur ! Il paraît bien que cette pensée vient de Dieu, puisqu'elle est si éloignée des sentiments de la chair et du sang. Tenez pour certain que c'est là proprement l'assiette qui convient aux enfants de Dieu, et par conséquent demeurez-y ferme, et résistez courageusement à tous les sentiments contraires qui pourraient arriver. Assurez-vous que par ce moyen vous serez en l'état auquel Dieu vous demande, et que vous ferez incessamment sa sainte volonté, qui est la fin à laquelle nous tendons, et à laquelle ont tendu tous les saints. »

M. Vincent ne portait pas seulement les personnes particulières à cette sainte pratique, mais aussi tous ceux de sa compagnie en général, les exhortant souvent de se rendre vrais imitateurs de Jésus-Christ en sa vie commune et cachée. A ce sujet, leur expliquant un jour en quoi consistait le renoncement qu'on doit faire de soi-même, selon que Notre-Seigneur l'a ordonné à tous ceux qui le veulent suivre, entre six ou sept manières de le pratiquer qu'il leur enseigna, qui se rapportaient toutes aux exemples de ce divin Sauveur, il en proposa une tirée de la doctrine de saint Basile, qui est de renoncer aux pompes. Sur quoi il forma une objection, à laquelle il fit une réponse digne de lui, qui donne assez à connaître ce qu'il pratiquait lui-même, en leur déclarant ce qu'ils devaient faire. Voici ses paroles :

« Vous me direz peut-être : Nous ne sommes, Monsieur, que de pauvres prêtres, qui avons déjà renoncé à toutes les pompes du monde ; nous n'avons que de simples habits, des meubles fort chétifs, et rien qui ressente la vanité ou le luxe, dont on fait parade dans le monde : qu'est-il donc besoin de nous exhorter à renoncer aux pompes, dont nous sommes si éloignés ? O Messieurs et mes Frères, ne nous y trompons pas ! quoique nous ayons de pauvres habits et de pauvres meubles, nous pouvons avec cela avoir l'esprit pompeux. Et comment cela, me direz-vous ? C'est, par exemple, quand on s'étudie à faire de belles prédications ; quand on est bien aise que ce que l'on dit soit approuvé et estimé des autres ; quand on se réjouit d'entendre ses louanges, ou que l'on publie le bien que l'on a fait, ou même que l'on y prend quelque vaine complaisance : toutes ces choses sont des marques que l'on a l'esprit pompeux ; et pour le combattre et le terrasser, il est plus expédient quelquefois de faire moins bien une chose quant à l'extérieur, que de se complaire de l'avoir bien faite. Il faut avec cela prendre bien garde de ne donner aucune entrée en notre esprit à la vanité, mais renoncer aussi bien à toutes les pensées et à tous les sentiments qui nous en viennent intérieurement, comme aux applaudissements qui nous sont faits ex-

térieurement. Il faut se donner à Dieu, mes Frères, pour s'éloigner de la propre estime et des louanges du monde, qui font la pompe de l'esprit. Et à ce propos, un prédicateur célèbre me disait ces jours passés que celui qui cherche, dans le ministère de la prédication, l'honneur et l'applaudissement du peuple, se livre à la tyrannie du public; et pensant se rendre considérable par ses beaux discours, il se rend esclave d'une vaine et frivole réputation. Nous pouvons ajouter à cela que celui qui dans la prédication débite de belles et riches pensées avec un style pompeux, est directement opposé à l'esprit et aux maximes de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a dit en son Évangile que *bienheureux sont les pauvres d'esprit :* en quoi cette sagesse éternelle nous montre combien les ouvriers évangéliques doivent soigneusement éviter l'éclat des actions et l'éloquence pompeuse des paroles, et prendre une manière d'agir et de parler humble, simple et commune, dont il a voulu lui-même nous donner l'exemple. Prenez garde, mes Frères, que c'est le démon qui nous suggère ces pensées de vouloir réussir, et qui fait que quelques-uns se persuadent que la manière de parler simplement, dont nous usons, est trop basse, et que par ce moyen nous laissons avilir en notre bouche la grandeur et la majesté des vérités chrétiennes. Tout cela n'est qu'une ruse du démon, dont vous devez soigneusement vous garder; et, renonçant à toutes ces vanités, demeurer fidèlement et constamment dans la pratique de la simplicité et humilité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel pouvant donner un grand éclat à ses œuvres, et une souveraine vertu à ses paroles, ne l'a pas voulu faire; et passant encore plus avant, pour confondre davantage notre superbe par ses abaissements admirables, il a voulu que ses disciples fissent beaucoup plus que lui. *Vous ferez,* leur disait-il, *ce que je fais, et vous en ferez encore bien davantage.* Mais pourquoi cela? C'est, Messieurs, que Notre-Seigneur se veut laisser surmonter dans les actions publiques qui paraissent au dehors, pour exceller dans les humbles et dans les plus basses, dont les hommes ne connaissent point la valeur. Il veut les fruits de l'Évangile, et non pas les bruits du monde; et pour cela il a plus fait par ses serviteurs que par lui-même : il a prêché seulement en quelques cantons de la Judée, et il a voulu que ses apôtres aient annoncé son Évangile par toute la terre, et qu'ils aient éclairé tout le monde de la lumière de sa doctrine; et ainsi ayant fait peu de choses extérieurement par lui-même, il a voulu que ses Apôtres et disciples, quoique pauvres, ignorants et grossiers, étant toutefois animés de son esprit et de sa vertu, en aient fait beaucoup davantage. Pourquoi cela ? Pour nous donner l'exemple d'une très-

parfaite humilité. O Messieurs, que ne suivons-nous l'exemple de ce divin Maître? Que ne cédons-nous toujours l'avantage aux autres, et que ne choisissons-nous le pire et le plus humiliant pour nous? car assurément c'est le plus agréable et le plus honorable pour Notre-Seigneur, qui est tout ce que nous devons prétendre. Prenons donc aujourd'hui la résolution de le suivre, et de lui offrir ces petits sacrifices de notre amour-propre : comme, par exemple, si je fais une action publique, et que je la puisse pousser bien avant, je ne le ferai pas, j'en retrancherai telle et telle chose qui pourrait lui donner quelque lustre, et à moi quelque réputation ; de deux pensées qui pourront me venir en l'esprit, je produirai la moindre au dehors pour m'humilier, et je retiendrai la plus belle pour en faire un sacrifice à Dieu dans le secret de mon cœur. Enfin, c'est une vérité de l'Évangile que Notre-Seigneur ne se plaît rien tant que dans l'humilité du cœur, et dans la simplicité des paroles et des actions; c'est là où son esprit réside, et en vain le cherche-t-on ailleurs. Si donc vous voulez le trouver, il faut renoncer à l'affection et au désir de paraître, à la pompe de l'esprit aussi bien qu'à celle du corps, et enfin à toutes les vanités et satisfactions de la vie. »

Ce fidèle imitateur de Jésus-Christ ne se contentait pas de se conformer en général à sa vie commune et cachée ; mais, outre cela, il s'étudiait de l'imiter, autant qu'il était en lui, en sa manière d'agir et de parler : voici le témoignage que le supérieur d'une de ses maisons en a rendu par écrit :

« L'amour que M. Vincent avait pour Notre-Seigneur faisait qu'il ne le perdait presque jamais de vue, marchant toujours en sa présence, et se conformant à lui en toutes ses actions, paroles et pensées; car je puis dire avec vérité, et nous le savons tous, qu'il ne parlait presque jamais qu'il n'alléguât en même temps, ou quelque maxime, ou quelque action du Fils de Dieu ; tant il était rempli de son esprit, et conforme à ses conduites. J'ai souvent admiré comme il appliquait si bien et si à propos les paroles et les exemples de ce divin Sauveur, et cela en tout ce qu'il conseillait ou recommandait; et j'ai ouï dire à l'un des plus anciens prêtres de notre Congrégation, c'est M. Portail, qui le connaissait et le pratiquait depuis plus de quarante-cinq ou cinquante ans, que M. Vincent était une image de Jésus-Christ des plus parfaites qu'il eût connues sur la terre, et qu'il ne lui avait jamais ouï dire ni vu faire aucune chose que par rapport à celui qui s'est proposé aux hommes pour exemple, et qui leur a dit : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis.* C'est ce que le même M. Vincent nous excitait si sou-

vent de faire. Dans les avis importants qu'il me donna de vive voix, quand il fut question de m'envoyer en cette maison où je suis, il me recommanda particulièrement, quand j'aurais à parler, ou à agir, de faire réflexion sur moi-même, et de me demander : Comment Notre-Seigneur eût-il parlé ou agi dans cette occasion ? De quelle façon dirait-il ceci, ou ferait-il cela ? O Seigneur, inspirez-moi ce que je dois dire ou ce que je dois faire, parce que de moi-même je ne puis rien sans vous. »

Un célèbre docteur demandant un jour à un prêtre de la Mission qui observait fort M. Vincent, quelle était sa propre et principale vertu, il lui répondit que « c'était l'imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce qu'il l'avait toujours devant les yeux pour se conformer à lui ; c'était son livre et son miroir, dans lequel il se regardait en toutes rencontres ; et lorsqu'il se trouvait en quelque doute comment il devait faire une chose pour être parfaitement agréable à Dieu, il considérait aussitôt de quelle façon Notre-Seigneur s'était comporté en pareille rencontre, ou bien ce qu'il en avait dit, ou ce qu'il en avait signifié par ses maximes ; et sans hésiter, il suivait son exemple et sa parole ; et marchant à la faveur de cette divine lumière, il foulait aux pieds le propre jugement, le respect humain et la crainte qu'il eût pu ressentir que sa conduite ne fût improuvée par la licence de ceux qui s'efforcent de relâcher la sainte sévérité de l'Évangile, et d'accommoder la doctrine chrétienne à l'esprit du temps. *Car enfin*, disait-il quelquefois, *la prudence humaine se trompe et s'égare souvent du droit chemin ; mais les paroles de la Sagesse éternelle sont infaillibles, et ses conduites sont droites et assurées.* »

Or, comme il était fortement persuadé que le caractère de notre perfection, aussi bien que celui de notre prédestination, consiste en cette conformité avec le Fils de Dieu, et qu'il avait l'esprit rempli de cette importante vérité, il en parlait aussi fort souvent de l'abondance de son cœur : toutes ses réponses aux consultations qu'on lui faisait, et tous les conseils qu'il donnait, étaient fondés sur cette même vérité, et tendaient toujours à l'insinuer dans l'esprit d'un chacun ; de quoi pouvant rapporter ici une infinité d'exemples, nous en produirons seulement un, qui est très-digne de remarque.

Le feu roi, de glorieuse mémoire, ayant fait appeler M. Vincent pour l'assister en sa dernière maladie, et lui ayant demandé quelle était la meilleure préparation à la mort, il répondit à Sa Majesté que c'était de se conformer à Notre-Seigneur Jésus-Christ lorsqu'il se préparait à mourir, et que le saint Évangile nous apprenait

qu'une des principales dispositions qu'il y avait apportées était une entière et parfaite soumission à la volonté de son Père céleste en lui disant : *Non mea voluntas, sed tua fiat* : que votre volonté soit faite et non pas la mienne ; à quoi le roi répliquant avec un sentiment digne d'un prince qui porte la qualité de très-chrétien : O Jésus! dit-il, je le veux aussi de tout mon cœur ; oui, mon Dieu, je le dis et je le veux dire jusqu'au dernier soupir de ma vie, *fiat voluntas tua*, qu'il soit fait comme vous le voulez. Voilà comment M. Vincent avait toujours devant les yeux cet original de toute perfection et sainteté ; et non content de s'y conformer en toutes choses, il portait autant qu'il pouvait les autres à faire le même.

C'était là l'étude continuelle de ce saint homme que d'imiter Jésus-Christ et de se conformer à lui, non-seulement en sa manière d'agir et de parler extérieurement, mais aussi en toutes ses dispositions intérieures, en ses plus saints désirs et en ses plus parfaites intentions : en sorte qu'en tout et par tout il ne désirait et ne prétendait autre chose sinon ce que ce divin Sauveur avait désiré et prétendu, qui était que Dieu fût de plus en plus connu, honoré, aimé, servi et glorifié, et que sa très-sainte volonté fût entièrement et parfaitement accomplie ; se tenant à tous moments disposé de faire et de souffrir tout ce qu'il plairait à Dieu pour des fins si nobles et si justes ; étant toujours prêt à s'exposer aux travaux, aux fatigues, aux humiliations, aux peines et aux persécutions qu'il eût fallu subir et endurer pour ce sujet. De là provenait qu'il n'était jamais surpris d'aucun accident qui lui arrivât, pour fâcheux qu'il pût être, ni d'aucun mauvais traitement qu'on lui pût faire, étant préparé à l'imitation de son divin Maître, lorsqu'il était question de procurer l'accroissement de la gloire de Dieu, ou de se soumettre à ses volontés, de tout faire et de tout souffrir, même de se voir dépouillé de tout ce qu'il avait de plus cher dans le monde, jusqu'à voir sa propre Congrégation dissipée et détruite, si tel était le bon plaisir de sa divine Majesté. A ce sujet parlant quelquefois à ceux de sa communauté : « Je prie Dieu, leur disait-il, deux ou trois fois tous les jours qu'il nous anéantisse, si nous ne sommes utiles à son service. Et quoi, mes Frères, voudrions-nous être au monde sans plaire à Dieu, et sans procurer qu'il soit connu et aimé ? »

Il se conformait non-seulement aux désirs et aux intentions du Fils de Dieu, mais même à ses déplaisirs, à ses douleurs et à ses angoisses intérieures. O qui aurait pu pénétrer dans les secrets du cœur de ce fidèle et zélé imitateur de Jésus-Christ ! il l'aurait vu comme celui de son divin Maître, tout outré de douleur dans la vue

[redacted]

s péchés innombrables qui se commettent contre Dieu; tout rem- . d'aversion contre les maximes du monde si opposées à celles de ,vangile ; tout pénétré des sentiments de tristesse et d'affliction ur le progrès des hérésies et pour les plus grands dommages qui arrivent à l'Église, et enfin vivement touché de compassion sur misères temporelles et spirituelles des peuples, et le délaisse- :nt et abandon où se trouvent tant d'âmes plongées dans les ténè- es de l'ignorance ou de l'infidélité. Oh ! combien de fois a-t-il ıhaité de mourir, et de donner son sang pour remédier à tous ces ıux ! Mais sa vie n'ayant presque été qu'une mort continuelle par , mortifications et souffrances, on peut dire aussi qu'elle a été nme un remède plus long et plus étendu dont Dieu a voulu se 'vir pour cet effet.

Il voulait que ses enfants entrassent dans ces mêmes sentiments, qu'à l'imitation du même Jésus-Christ ils fussent tous des hosties rantes, qui s'immolassent continuellement avec ce divin Sauveur ur le salut de tous les peuples. De quoi leur parlant un jour : « Qui udra sauver sa vie, mes Frères, leur dit-il, la perdra : c'est Jésus- rist qui nous le déclare et qui nous dit que l'on ne saurait faire plus grand acte d'amour que de donner sa vie pour son ami; et oi ! pouvons-nous avoir un meilleur ami que Dieu, et ne devons- us pas aimer tout ce qu'il aime, et tenir pour l'amour de lui notre ochain pour notre ami? Ne serions-nous pas indignes de jouir de tre que Dieu nous donne, si nous refusions de l'employer pour un digne sujet? Certes, reconnaissant que nous tenons notre vie de main libérale, nous ferions une injustice si nous refusions de mployer et de la consumer, selon ses desseins, à l'imitation de son ls Notre-Seigneur. »

Et leur parlant une autre fois sur le même sujet, il proféra ces roles de l'abondance de son cœur :

« Qui dit un missionnaire, dit un homme appelé de Dieu pour uver les âmes; car notre fin est de travailler à leur salut, à l'imi- :ion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est le seul véritable ré- mpteur, et qui a parfaitement rempli ce nom aimable de Jésus, ɜst-à-dire Sauveur. Il est venu du ciel en terre pour en exercer l'of- :e : il en a fait le sujet de sa vie et de sa mort, et il exerce incessam- ent cette qualité de Sauveur par la communication des mérites du ng qu'il a répandu. Pendant qu'il vivait sur la terre, il portait tou- s ses pensées au salut des hommes, et il continue encore dans les êmes sentiments, parce que c'est là où il trouve la volonté de son ère. Il est venu, et il vient tous les jours à nous pour cela, et par

son exemple il nous a enseigné toutes les vertus convenables à la qualité de Sauveur. Donnons-nous donc à lui, afin qu'il continue d'exercer cette même qualité en nous et par nous. »

Enfin, parlant dans ce même esprit à tous ceux de sa Congrégation, dans l'épître qu'il leur adresse, et qu'il a mise au commencement de leurs règles ou constitutions: « Considérez, leur dit-il, ces règles et constitutions, non pas comme produites par l'esprit humain, mais plutôt comme inspirées de Dieu, de qui tout bien procède, et sans qui nous ne sommes pas capables de penser quelque chose de bon par nous-mêmes, comme venant de nous-mêmes. Car que trouverez-vous dans ces règles qui ne serve à vous exciter et enflammer, soit à la fuite des vices, ou à l'acquisition des vertus et à la pratique des maximes évangéliques? Et ç'a été pour cela que nous avons tâché, autant qu'il nous a été possible, de les puiser toutes de l'esprit de Jésus-Christ, et de les tirer des actions de sa vie, comme il est aisé à voir; estimant que les personnes qui sont appelées à la continuation de la mission du même Sauveur, laquelle consiste particulièrement à évangéliser les pauvres, doivent entrer dans ses sentiments et ses maximes, être remplies de son même esprit et marcher sur ses mêmes pas. »

CHAPITRE IX.

SA DÉVOTION ENVERS LA TRÈS-SAINTE VIERGE, MÈRE DE DIEU, ET ENVERS LES AUTRES SAINTS.

Nous devons honorer, dit le grand saint Bernard, de toutes les plus intimes affections de notre cœur la très-sainte Vierge Marie; parce que tel est le bon plaisir de celui qui a voulu que, par l'entremise de cette incomparable Vierge, nous eussions toutes sortes de faveurs et de grâces[1]. Ce n'est donc pas une invention de l'esprit humain, ni une production des sentiments de quelque dévotion particulière, mais un ordre établi par la volonté de Dieu, que nous rendions un honneur très-spécial à celle qu'il a voulu lui-même honorer jusqu'à ce point, que de la choisir pour être la mère de son propre Fils, et pour recevoir ensuite de ce divin Fils les devoirs d'une vraie et parfaite sujétion et obéissance.

[1] Totis medullis cordium, totis præcordiorum affectibus, Mariam veneremur: quia sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam. Bern. Serm. de aquæd.

[redacted]

Toute l'Église a toujours reconnu cette vérité, et a donné en tous les siècles des témoignages de son respect et de sa dévotion envers la très-sainte Mère de Dieu, par la célébration de ses fêtes, par la vénération de ses images, par les prières solennelles qu'elle lui a toujours offertes, et qu'elle continue de lui offrir tous les jours, par les hymnes et cantiques qu'elle chante à sa louange, et par tous les autres moyens que le Saint-Esprit lui a suggérés. Pour cet effet, tous les plus grands saints sont entrés dans ces mêmes sentiments d'une vénération et dévotion toute particulière envers cette Reine des anges et des hommes; et par conséquent, il y a grande raison de croire que M. Vincent, qui avait une telle affection de se conformer à toutes les volontés de Dieu, et de suivre fidèlement la conduite de son Église et les exemples des saints, se sera dignement acquitté de tous les devoirs de dévotion et de piété envers cette très-sainte Mère de Dieu. Aussi en a-t-il donné des preuves, et laissé des marques très-considérables.

Car en premier lieu, parmi les réglements qu'il a donnés à sa Congrégation, il a mis celui-ci comme l'un des principaux, et dont il recommandait fort particulièrement l'observance aux siens : « Nous tâcherons, leur dit-il, tous et un chacun, de nous acquitter parfaitement, Dieu aidant, du culte particulier que nous devons à la très-heureuse Vierge Marie, mère de Dieu : 1° en rendant tous les jours, et avec une dévotion particulière, quelques services à cette très-digne Mère de Dieu, notre très-pieuse dame et maîtresse; 2° en imitant autant que nous le pourrons ses vertus, et particulièrement son humilité et sa pureté; 3° en exhortant ardemment les autres, toutes les fois que nous en aurons la commodité et le pouvoir, à ce qu'ils lui rendent toujours un grand honneur et le service qu'elle mérite. »

Il a toujours recommandé et conseillé à un chacun d'avoir une spéciale dévotion à cette Reine du ciel; mais il l'a autant persuadé par son exemple que par ses paroles; car il jeûnait exactement les veilles de ses fêtes, et se préparait à les célébrer par plusieurs autres mortifications et bonnes œuvres; et par son exemple il a introduit cette sainte pratique parmi les siens. Il ne manquait pas d'officier solennellement les jours de ses fêtes; et il le faisait avec de tels sentiments de dévotion, que l'on pouvait aisément connaître quel était son cœur à l'égard de cette très-sainte Vierge; il avait aussi une dévotion particulière de célébrer la sainte Messe dans ses chapelles, et aux autels qui étaient dédiés en son honneur.

Comme il faisait l'ouverture des conférences et des assemblées où il se trouvait par l'invocation du Saint-Esprit, il les terminait aussi

toujours par quelque antienne et oraison en l'honneur de cette très-sainte Mère de Dieu.

Il portait toujours un chapelet à sa ceinture, tant pour le dire souvent, comme il faisait, que pour faire par cette marque extérieure une profession ouverte de sa vénération et dévotion envers cette Reine du ciel, et se déclarer publiquement pour l'un de ses très-fidèles et très-dévots serviteurs.

En quelque lieu qu'il se trouvât, soit en sa maison, ou en d'autres de la ville, quoique ce fût en la compagnie des personnes considérables, aussitôt qu'il entendait sonner la Salutation Angélique, il se mettait à genoux (hors le temps pascal et les dimanches, qu'on la dit debout) pour lui offrir cette prière avec le respect convenable; et son exemple obligeait les autres à faire le même.

Il allait très-souvent visiter par dévotion les églises dédiées à Dieu sous l'invocation de cette bienheureuse Viérge; et pendant les guerres et les troubles de ce royaume, il portait les ecclésiastiques de la Conférence de Saint-Lazare à faire divers pèlerinages en ces mêmes églises, pour demander à Dieu, par l'entremise de cette Mère de miséricorde, la paix et tranquillité publique, et la réduction des sujets du roi à l'obéissance de Sa Majesté. Il conviait aussi les dames de la Compagnie de la Charité à faire de semblables pèlerinages en divers lieux dédiés en l'honneur de la même sainte Vierge, pour implorer par son moyen le secours de la divine bonté dans les calamités publiques; et lui-même allait en ces lieux-là pour y offrir le très-saint sacrifice de la Messe et les communier de sa main. Il alla même une fois exprès en pèlerinage en l'église de Chartres, afin d'obtenir par l'intercession de cette puissante Avocate les lumières nécessaires à un ecclésiastique nommé à un évêché, pour connaître la vocation de Dieu sur lui à ce sublime état, où il estimait qu'il pourrait rendre de très-grands services à l'Église, quoique ce vertueux ecclésiastique eût grande peine à s'y résoudre, par des sentiments d'une très-rare humilité.

La dévotion de ce saint homme envers la Mère de Dieu a paru aussi grandement par les prédications qu'il a faites en son honneur dans les missions où il a travaillé, et par la pratique qu'il a introduite parmi les siens de faire le même, et d'instruire soigneusement le peuple des obligations particulières que les chrétiens ont d'honorer, servir et invoquer cette très-sainte Mère de Dieu, et de recourir à elle en leurs besoins et nécessités. Enfin, le grand nombre des confréries qu'il a établies et fait établir de tous côtés pour honorer Notre-Seigneur par l'exercice de la charité envers les pauvres, et

qu'il a mises sous la protection spéciale de sa très-sainte Mère, aussi bien que toutes les autres compagnies et assemblées de piété dont il a été l'auteur, sont des marques bien expresses, non-seulement de sa dévotion envers la très-sainte Vierge, mais aussi de l'affection et du zèle qu'il avait de la répandre dans tous les cœurs.

Ayant donc été animé de cet esprit, et s'étant toujours étudié de rendre tout l'honneur et tout le service qui lui a été possible à cette Reine des anges et des hommes, faut-il s'étonner si tous ses travaux et toutes ses saintes entreprises ont été favorisés de si bons succès, et accompagnés de tant de bénédictions, puisqu'il s'était mis d'une façon si particulière sous la puissante protection de la Mère de Dieu?

Comme M. Vincent savait fort bien, et l'enseignait souvent dans les missions, que l'honneur qu'on rend non-seulement à la très-sainte Mère de Dieu, mais aussi à tous les saints, retourne à ce divin Maître, dont ils sont les véritables serviteurs, il leur rendait en cette vue un grand honneur, et particulièrement aux Apôtres, comme à ceux qui avaient eu le bonheur d'approcher de plus près la personne du Fils de Dieu, et de puiser dans les fontaines du Sauveur cette eau qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle; il les considérait et honorait comme les premiers et grands missionnaires qui avaient porté la lumière de l'Evangile par toute la terre, et travaillé avec de très-amples bénédictions à l'instruction et à la conversion des peuples. Entre les Apôtres il aimait et respectait particulièrement saint Pierre, comme celui qui avait aimé Jésus-Christ plus que tous les autres, et qui avait été par lui établi son premier vicaire sur la terre, et le chef et souverain pasteur de son Église. Il avait aussi une vénération et une dévotion très-spéciale pour saint Paul, comme pour celui qui était le maître et le docteur des Gentils, et qui avait plus travaillé que tous les autres; et comme il en portait le nom, il s'étudiait aussi d'en imiter les vertus.

Il a toujours fait paraître une dévotion singulière envers son saint ange gardien, et il n'entrait jamais dans sa chambre et n'en sortait point qu'il ne le saluât et ne lui rendit quelque honneur; il a introduit cette pieuse coutume parmi les siens, de faire le même à l'égard de leurs saints anges tutélaires lorsqu'ils entrent et sortent de leurs chambres.

Il était aussi fort dévot au glorieux martyr saint Vincent son patron; et ayant un jour appris qu'une personne de mérite et de piété avait des habitudes et connaissances en Espagne, il la pria d'employer son crédit pour avoir des mémoires de la tradition de ce royaume-là, touchant la vie et le martyre de ce bienheureux saint, plus am-

ples que ne sont ceux qui se trouvent dans l'abrégé de son histoire. Il avait encore une vénération spéciale pour saint Vincent Ferrier, et on a remarqué qu'en plusieurs de ses retraites spirituelles il faisait sa lecture dans le livre que ce saint a composé, et par cette lecture il avait si bien imprimé dans son esprit ses actions les plus remarquables et ses plus saintes maximes, qu'il les rapportait souvent dans ses discours, et était encore plus soigneux de les mettre en pratique, imitant particulièrement le zèle que ce grand saint avait eu pour procurer la conversion des pécheurs et le salut des âmes.

Il honorait avec de grands sentiments de piété les reliques des saints; et parlant un jour à sa communauté sur le sujet d'une procession que Messieurs du chapitre de Notre-Dame de Paris ont accoutumé de faire à Saint-Lazare, en laquelle ils portent ordinairement les principales reliques qu'ils ont en leur église : « Nous nous mettrons, leur dit-il, en disposition de recevoir ces précieuses reliques, comme si c'étaient les saints mêmes dont elles sont les reliques qui nous fissent l'honneur de nous venir visiter ; et ainsi nous honorerons Dieu en ses saints, et nous le supplierons qu'il nous rende participants des grâces qu'il a si abondamment versées dans leurs âmes. »

Or, l'intention principale de M. Vincent dans la dévotion qu'il avait pour les anges et pour les saints, était d'honorer en eux les dons de Dieu et son Saint-Esprit, dont ils étaient les temples ; en sorte que l'honneur qu'il leur rendait et les prières qu'il leur offrait avaient Dieu pour principal objet et pour dernière fin ; et tous les devoirs de piété dont il s'acquittait envers eux n'étaient que des moyens pour rendre à sa divine Majesté une gloire plus étendue, et pour l'invoquer plus efficacement par leurs intercessions : suivant en cela les intentions de l'Eglise, auxquelles ce grand serviteur de Dieu s'étudiait toujours de conformer les siennes, se tenant fidèlement et constamment dans tous les sentiments de cette mère commune de tous les enfants de Dieu, et se soumettant en toutes choses à sa conduite qu'il reconnaissait toute sainte, comme lui étant inspirée par celui qui est l'Auteur de toute sainteté.

Que si la ferveur de la dévotion le portait à exhorter les autres d'entrer dans les mêmes sentiments dont il était animé, elle faisait aussi qu'il déplorait grandement la froideur et l'indévotion de la plupart des chrétiens de ce temps ; et on l'a vu souvent les larmes aux yeux parler de la ferveur et de l'exactitude des Turcs pour les exercices de leur fausse religion, leurs assujettissements, leur silence, leur modestie et retenue dans leurs mosquées ; et sur cela il disait qu'il y avait grand sujet de craindre que ces pauvres infidèles ne fussent un jour

ıges, et qu'ils ne condamnassent devant Dieu notre tiédeur et indévotion.

ıs ne devons pas ici omettre la dévotion particulière qu'il avait ›curer le soulagement et la délivrance des âmes fidèles qui souf- dans le purgatoire; il exhortait souvent les siens à ce devoir de et disait qu'il fallait considérer ces chers défunts comme les ›res vivants de Jésus-Christ, animés par sa grâce, et assurés de :iper un jour à sa gloire; et que pour cette considération nous ; obligés de les aimer, servir et assister de tout notre pouvoir. cet effet il priait et offrait souvent le très-saint Sacrifice de la : à leur intention. Il faisait aussi prier et offrir le même Sacri- our eux par les autres prêtres de sa maison; et le sacristain de -Lazare a déclaré qu'il lui ordonnait fort souvent de faire dire :esses pour les âmes du purgatoire qui y sont détenues depuis emps, et qui n'ont personne qui prie particulièrement pour Il établit encore pour ce même sujet, dans toutes les maisons Congrégation, cette sainte pratique de dire trois fois le jour en ıun le *De profundis*, c'est à savoir après les deux examens par- ers qui se font devant les repas et aux prières du soir.

ıissons ce chapitre par le témoignage que deux ecclésiastiques ·ertueux ont rendu touchant la dévotion et piété qu'ils ont re- uée en la personne de M. Vincent. Voici ce que l'un d'eux en a é par écrit :

}uoique M. Vincent fût surchargé d'affaires, et qu'il eût à trai- resque continuellement avec des personnes si différentes, ce qui ·te d'ordinaire un grand empêchement à la dévotion, l'on peut ıéanmoins, puisque la dévotion n'est autre chose que la charité ıuée avec affection et promptitude, qu'il avait toujours le cœur li de dévotion, puisqu'on le voyait accepter toutes les occasions : présentaient, quelque difficulté qu'il y eût, pour procurer l'a- ment de la gloire de Dieu et le bien du prochain, et se porter tant de charité à secourir ceux qu'il voyait les plus abandonnés ns les plus grands besoins. L'on peut même assurer qu'il tellement l'esprit de dévotion, qu'on ne pouvait converser lui sans en être touché, ni l'entendre parler de Dieu, comme sait, avec des termes toujours respectueux et affectifs, qu'on essentît en soi quelque étincelle de cette ardeur sacrée que aroles de Jésus-Christ ressuscité ont produite dans le cœur s deux disciples qui allaient en Emmaüs; ce qui faisait bien ıue c'était le même Jésus-Christ qui animait ses paroles aussi ıue ses autres actions. »

[redacted]

L'autre n'en dit pas moins, ayant donné par écrit le témc suivant : « Pour ce qui est de la dévotion de M. Vincent, il i lait que le voir aux fonctions, soit du chœur ou de l'autel, c les autres exercices de piété, et même dans ses actions ordinai sa posture, sa modestie, son recueillement étaient comme de crayons qui représentaient sa dévotion ; et ce qui est plu veilleux, est que le ton, l'accent et même la seule inflexio voix touchait les cœurs, et inspirait aux autres la dévotion était rempli. Plusieurs de Messieurs les ecclésiastiques de la rence de Saint-Lazare ont avoué qu'ils venaient principale cette Conférence pour l'entendre parler, et qu'ils s'en retou contristés lorsque, par modestie, comme il arrivait quelque n'avait rien dit. »

CHAPITRE X.

SON ZÈLE POUR LA GLOIRE DE DIEU ET POUR LE SALUT DES

Quoique M. Vincent se soit étudié d'imiter parfaitement Christ en la pratique de toutes sortes de vertus, c'est en celle-c moins qu'il a excellé d'une manière particulière, ayant expr lui-même une vive image du zèle de ce divin Sauveur. Il pouv dire aussi à son exemple que *le zèle de la maison de Dieu le dév* et que sa vie se consumait dans les flammes de cet ardent d procurer la gloire de Dieu, puisqu'il l'excitait continuellemen treprendre, à soutenir et à souffrir tout, soit pour empêcher qu ne fût offensé, soit pour réparer les offenses commises contre sa Majesté, ou enfin pour procurer l'avancement de son honneu son service. Car comme nous enseigne fort bien saint Augus pondant à la question qu'il s'était proposée à lui-même : « (celui qui est dévoré par le zèle de la maison de Dieu ? C'est, saint docteur, celui qui désire ardemment d'empêcher que D soit offensé ; et lequel, quand il voit quelque offense commise sa Majesté divine, ne se donne aucun repos, mais s'emploie d son pouvoir pour faire en sorte que cette offense soit réparée s'il ne le peut, il gémit dans son cœur, et ressent une grande p voir Dieu déshonoré[2]. »

[1] Zelus domûs tuæ comedit me. *Ps.* 68.

[2] Quis est qui comeditur zelo domûs Dei ? Qui omnia quæ videt perversa satag dare, cupit corrigere, non quiescit ; et si emendare non potest, tolerat et gemit. *in cap.* 3 *Joan.*

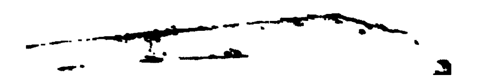
Voilà quel a été M. Vincent, comme on le peut assez connaître de tout ce qui a été rapporté dans les deux premiers livres de sa Vie et de ses œuvres; car l'on peut dire avec vérité qu'il n'a pas vécu pour lui-même, mais uniquement pour Jésus-Christ, l'honneur et la gloire duquel lui étaient incomparablement plus chers que sa propre vie : et pour ce qui est de ses œuvres, elles peuvent bien servir de preuve de son zèle, puisque tout ce qu'il a fait et entrepris n'a été que pour détruire le péché et pour procurer que Dieu fût connu, servi, aimé et glorifié en tous lieux, par toutes sortes de personnes : c'est pour cela qu'il a tant travaillé dans les missions, établi tant de conférences et de séminaires, assemblé tant de compagnies, en un mot qu'il a fait et souffert tant de choses pendant sa vie, laquelle il a enfin consumée dans les flammes de son zèle.

Et pour en dire quelque chose de plus particulier, le zèle de ce grand serviteur de Dieu lui faisait surtout ressentir vivement les offenses qui se commettaient contre sa divine Majesté : il ne se peut dire combien il en était sensiblement touché, quels efforts il faisait pour empêcher ces offenses, et quelles pénitences il s'imposait pour les réparer après qu'elles étaient faites. Mais il s'affligeait outre mesure lorsqu'il apprenait que quelque misérable pécheur était mort dans son péché, et qu'une âme s'était perdue, voyant que cette perte était irréparable; et lorsqu'il en parlait, et qu'il représentait combien valait une seule âme et ce qu'elle avait coûté à Jésus-Christ, ses paroles tiraient les larmes des yeux de ceux qui l'entendaient.

Or, pour empêcher cette perte des âmes qu'il voyait être si chères à ce divin Sauveur, il n'y avait rien qu'il ne voulût faire et souffrir; et il exhortait les siens de concevoir et nourrir dans leurs cœurs ce même zèle dont il était animé. Voici en quels termes il leur parla un jour sur le sujet de ce que souffraient les missionnaires qui étaient à Gênes, au temps que la peste affligeait cette ville : « Ils souffrent, dit-il, comme il faut, par la grâce de Dieu, et en cela ils sont bienheureux de souffrir; premièrement pour rendre service à Dieu, et puis pour procurer le salut des âmes. Or nous devons, Messieurs, avoir en nous une semblable disposition, et un même désir de souffrir pour Dieu et pour le prochain, et de nous consumer pour cela. Oui, Messieurs et mes Frères, il faut que nous soyons sans réserve à Dieu et au service du prochain : nous devons nous dépouiller pour le revêtir, donner nos vies pour procurer son salut, nous tenir toujours prêts de tout faire et de tout souffrir pour la charité, être disposés d'aller où il plaira à Dieu pour ce sujet, soit aux Indes ou en d'autres lieux encore plus éloignés, et enfin d'exposer volontiers nos vies pour

procurer le bien spirituel de ce cher prochain et pour amplifier l'empire de Jésus-Christ dans les âmes. Et moi-même, quoique vieux et caduc comme je suis, je ne dois pas laisser de me tenir dans cette disposition, et même de m'en aller aux Indes pour y gagner des âmes à Dieu, encore que je dusse mourir par le chemin; car ne pensez pas que Dieu demande de nous les forces et la bonne disposition du corps; non, il ne demande que notre bonne volonté, et une véritable et sincère disposition d'embrasser toutes les occasions de le servir, même au péril de notre vie, entretenant dans nos cœurs un désir de la sacrifier pour Dieu, et, s'il le voulait ainsi, de souffrir le martyre; et ce désir est quelquefois autant agréable à sa divine Majesté, que si on le souffrait en effet; et même l'Église a un tel sentiment de cette disposition, qu'elle honore comme martyrs plusieurs Saints qui ont été seulement exilés pour la foi, et qui sont morts dans cet exil de leur mort naturelle. O que nos confrères qui travaillent dans les pays étrangers sont savants en cette science de souffrir! les uns étant exposés aux dangers de la peste, en servant même les pestiférés; les autres parmi les périls de la guerre; les autres dans les incommodités de la faim; et tous dans les mésaises, les travaux et les souffrances : mais nonobstant cela ils demeurent fermes et inébranlables dans le bien qu'ils ont entrepris. Reconnaissons, Messieurs, la grâce que Dieu fait à cette pauvre et chétive Congrégation, de se voir composée de telles personnes, et de tels membres si fidèles et si constants à souffrir pour le service et pour l'amour de sa divine Majesté. »

Ces paroles de M. Vincent font assez connaître le désir qui brûlait dans son cœur de sacrifier sa vie par le martyre, ou de l'aller consumer dans les travaux des missions : ce qu'il aurait exécuté, si les douleurs extrêmes de ses jambes et les autres incommodités dont il était continuellement travaillé le lui eussent pu permettre; et, en effet, six ou sept ans avant sa mort, étant déjà âgé d'environ quatre-vingts ans, il alla encore en mission pendant le temps d'un Jubilé, et il y travailla avec un très-grand fruit et une merveilleuse édification de tous ceux qui voyaient ce saint vieillard dans un âge si avancé, et parmi tant d'incommodités, s'employer avec tant de zèle à catéchiser, prêcher, confesser, et vaquer à d'autres semblables exercices; mais quoique son âge et ses indispositions presque continuelles, avec toutes les autres affaires importantes dont il était chargé, ne lui permissent pas de continuer ce saint exercice, il ne laissait pas pourtant d'en retenir toujours l'affection dans son cœur; et un jour, écrivant à l'un des siens, et lui déclarant ses sentiments sur ce sujet : « O que bienheureux, lui dit-il, sont ceux qui se donnent à Dieu de la bonne



[redacted]

sorte, pour faire ce que Jésus-Christ a fait et pour pratiquer à son exemple les vertus qu'il a pratiquées, la pauvreté, l'humilité, la patience, le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes! Car ainsi ils deviennent les vrais disciples d'un tel maître : ils vivent purement de son esprit, et répandent avec l'odeur de sa vie le mérite de ses actions pour la sanctification des âmes, pour lesquelles il a voulu mourir. »

C'était dans ce même esprit et par ce même zèle qu'il exhortait et encourageait les siens dans les travaux où ils étaient engagés pour le service de Notre-Seigneur. Voici en quels termes il écrivit à l'un de ses prêtres qu'il avait envoyé en des lieux fort éloignés, où il y avait beaucoup à travailler et à souffrir pour le service de Notre-Seigneur : « O Monsieur, que j'ai de consolation de penser à vous qui êtes tout à Dieu, et à votre vocation qui est vraiment apostolique! Aimez donc cet heureux partage qui vous est échu, et qui doit attirer sur vous une infinité de grâces, pourvu que vous soyez bien fidèle à l'usage des premières. Vous aurez sans doute beaucoup à combattre, car l'esprit malin et la nature corrompue se ligueront ensemble pour s'opposer au bien que vous voulez faire; ils vous en feront paraître les difficultés plus grandes qu'elles ne sont, et feront leurs efforts pour vous persuader que la grâce vous manquera dans le besoin, afin de vous attrister et de vous abattre; ils susciteront des hommes qui vous contrediront et persécuteront, et peut-être que ce seront ceux-là mêmes que vous tenez pour vos meilleurs amis, et qui devraient vous soutenir et vous consoler. Si cela vous arrive, Monsieur, vous devez prendre courage et le considérer comme un bon signe; car vous aurez par ce moyen plus de rapport à Notre-Seigneur, lequel étant accablé de douleurs, s'est vu délaissé, renié et trahi par les siens, comme abandonné par son propre Père. O que bienheureux sont ceux qui portent amoureusement leur croix en suivant un tel maître! Souvenez-vous, Monsieur, et le croyez fermement, que quelque chose qui vous arrive, vous ne serez jamais tenté au-delà de vos forces, et que Dieu même sera votre appui et votre vertu, d'autant plus parfaitement que vous n'aurez ni refuge ni confiance qu'en lui seul. »

Et écrivant à un autre des siens qu'il avait engagé à une mission fort laborieuse et difficile : « Béni soit, lui dit-il, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vous a si suavement et si fortement inspiré la mission que vous avez entreprise pour la propagation de la foi; et béni soit le même Seigneur qui non-seulement est venu au monde pour racheter les âmes que vous allez instruire, mais encore pour

vous mériter les grâces qui vous sont nécessaires afin de procurer leur salut et le vôtre. Puis donc que ces grâces-là vous sont toutes préparées, et que le bon Dieu qui les donne ne désire rien tant que d'en faire largesse à ceux qui s'en veulent bien servir, à quoi tiendra-t-il que vous n'en soyez rempli, et que par leur vertu vous ne détruisiez en vous les restes du vieil homme, et dans ce peuple les ténèbres de l'ignorance et du péché? Je veux espérer que de votre côté vous n'y épargnerez ni les travaux, ni la santé, ni la vie; c'est pour cela que vous vous êtes donné à lui, et exposé au péril d'un long voyage; et partant il ne reste plus sinon que vous preniez une forte résolution de mettre tout de bon la main à l'œuvre. Or, pour bien commencer et pour bien réussir, souvenez-vous d'agir dans l'esprit de Notre-Seigneur, d'unir vos actions aux siennes, et de leur donner une fin toute noble et toute divine, les dédiant à sa plus grande gloire; moyennant quoi Dieu versera toute sorte de bénédictions sur vous et sur vos œuvres : mais il arrivera peut-être que vous ne les verrez pas, au moins dans toute leur étendue, car Dieu cache quelquefois à ses serviteurs les fruits de leurs travaux, pour des raisons très-justes; mais il ne laisse pas d'en faire réussir de très-grands. Un laboureur est longtemps avant de voir ceux de son labour, et quelquefois il ne voit point du tout la moisson abondante que sa semence a produite : cela même est arrivé à saint François Xavier, lequel n'a pas vu de son temps les fruits admirables que ses saints travaux ont produits après sa mort, ni les progrès merveilleux qu'ont eus les missions qu'il avait commencées. Cette considération doit tenir votre cœur fort au large et fort élevé en Dieu, dans la confiance que tout ira bien, quoiqu'il vous semble le contraire. »

Parlant un jour à ceux de sa communauté dans ce même esprit : « Voilà, leur dit-il, un beau champ que Dieu nous ouvre, tant à Madagascar qu'aux îles Hébrides et ailleurs. Prions Dieu qu'il embrase nos cœurs du désir de le servir; donnons-nous à lui pour en faire ce qu'il lui plaira. Saint Vincent Ferrier s'encourageait en la vue qu'il devait venir des prêtres, lesquels par la ferveur de leur zèle embraseraient toute la terre. Si nous ne méritons pas que Dieu nous fasse la grâce d'être ces prêtres-là, supplions-le qu'au moins il nous en fasse les images et les précurseurs : mais, quoi qu'il en soit, tenons pour certain que nous ne serons point véritables chrétiens jusqu'à ce que nous soyons prêts de tout perdre, et de donner même notre vie pour l'amour et pour la gloire de Jésus-Christ, nous résolvant avec le saint Apôtre de choisir plutôt les tourments et la mort même, que d'être séparés de la charité de ce divin Sauveur. »

Une autre fois ayant fait le récit à sa communauté de quelque persécution arrivée aux missionnaires qui étaient en Barbarie, il ajouta ensuite : « Qui sait si Dieu n'a point envoyé cet accident pour éprouver notre fidélité ? Les marchands laissent-ils d'aller sur mer pour les dangers qu'ils courent, et les soldats à la guerre à cause des plaies et de la mort même à laquelle ils s'exposent ? Et faut-il que nous laissions de faire notre office de secourir et de sauver les âmes pour les peines et pour les persécutions qui s'y rencontrent ? »

Il encourageait ainsi par l'ardeur de son zèle ceux de sa compagnie à continuer leurs travaux pour le service de Notre-Seigneur ; et comme son zèle était vraiment désintéressé, il ne se réjouissait pas seulement avec eux des bénédictions que Dieu donnait à leurs missions, dans lesquelles ils faisaient ce qu'il eût désiré faire lui-même, si son âge et ses infirmités ne l'en eussent empêché ; mais il concevait aussi une sainte joie du bien que faisaient les autres communautés, et des services qu'elles rendaient à l'Église. Voici ce qu'une personne de grande vertu en a témoigné :

« M. Vincent s'est toujours réjoui quand il entendait les grands fruits et progrès que faisaient les autres communautés ; et bien loin d'en concevoir aucune envie ni jalousie, il témoignait hautement l'estime qu'il en faisait ; il leur donnait de très-grandes louanges, et leur rendait dans les occasions toutes sortes de services et d'assistances. Il avait un zèle semblable à celui de Moïse, disant comme lui : *Utinam omnes prophetent,* et souhaitant que les grâces qu'il recevait de Dieu fussent communiquées aux autres. Et en effet qu'est-ce qu'il n'a point fait, soit par lui-même, soit par autrui, pour renouveler cet esprit apostolique et ecclésiastique que nous voyons aujourd'hui refleurir dans l'Église ? Il a employé tout le monde pour ce sujet, la langue des uns, la bouche des autres, la faveur des grands, le soin des petits, les prières des gens de bien ; en un mot, son zèle n'a point eu de bornes ni de limites, et presque toutes sortes de personnes en ont ressenti les effets ; il n'y a pas jusqu'aux petits orphelins et aux pauvres vieillards qui ne le publient. »

Dans ce sentiment il parlait souvent avec estime et éloge des religieux de la sainte Compagnie de Jésus, louant Dieu des grandes choses qu'il a faites par eux en toutes les parties du monde, pour la propagation de l'Évangile et pour l'établissement du royaume de Jésus-Christ son Fils. Et un jour entre autres, parlant sur ce sujet à ceux de sa communauté, par un mouvement de ce même zèle accompagné de son humilité ordinaire, il leur dit : « Soyons, mes Frères, comme ce paysan qui portait les hardes de saint Ignace et de ses

compagnons fatigués du chemin, et qui voyant qu'ils se mettaient à genoux lorsqu'ils étaient arrivés en quelque lieu pour s'y arrêter, il s'y mettait aussi ; les voyant prier, il priait de même : et comme ces saints personnages lui eurent une fois demandé qu'est-ce qu'il faisait là, il leur répondit : Je prie Dieu qu'il fasse ce que vous lui demandez ; je suis comme une pauvre bête qui ne saurais faire oraison, je le prie qu'il vous écoute ; je voudrais lui dire ce que vous lui dites, mais je ne saurais, et ainsi je lui offre vos prières. O Messieurs et mes Frères ! nous devons nous considérer comme les porte-sacs de ces dignes ouvriers ; comme de pauvres idiots qui ne savons rien dire et qui sommes le rebut des autres, et comme de pauvres petits glaneurs qui viennent après ces grands moissonneurs. Remercions Dieu de ce qu'il lui a plu agréer en cela nos petits services ; offrons-lui avec nos petites poignées les grandes moissons des autres, et soyons toujours prêts à faire ce qui est en nous pour le service de Dieu et pour l'assistance du prochain. Si Dieu a donné une si belle lumière et fait une si grande grâce à ce pauvre paysan, que pour cela il a mérité qu'il fût parlé de lui dans l'histoire, espérons que faisant notre possible, comme il a fait, pour contibuer à ce que Dieu soit honoré et servi, sa divine bonté recevra en bonne part nos oblations et bénira nos petits travaux. »

Si M. Vincent a fait paraître en tant de manières l'ardeur de son zèle, il n'en a pas moins fait voir la force et la constance, persévérant dans les saintes entreprises que Dieu lui avait inspirées, nonobstant les difficultés, les oppositions, les pertes et toutes les autres plus fâcheuses traverses qui lui sont arrivées. Il est certain qu'entre toutes les missions auxquelles il s'est engagé, une des plus pénibles et des plus dommageables à sa Congrégation a été celle de l'île de Madagascar, dont nous avons amplement parlé au second livre ; car nous avons vu comment cette mission lui a consumé plusieurs bons ouvriers ; la plupart y sont morts peu de temps après leur arrivée, sans avoir pu y travailler ni faire le fruit qu'ils s'étaient proposé ; d'autres ont fait naufrage au milieu de leur route ; d'autres sont tombés entre les mains de ceux avec qui pour lors on était en guerre ; enfin il semblait que les éléments et les hommes fussent opposés au dessein qu'il avait conçu de secourir et instruire ces pauvres insulaires. Et certes, après tant d'accidents et de pertes, une vertu moindre que celle de M. Vincent eût ployé sous le faix de tant de fâcheuses traverses, et eût abandonné cette bonne œuvre, sous prétexte de quelque sorte d'impossibilité ; mais le courage et le zèle de ce saint homme se relevait comme la palme, lorsqu'il semblait devoir être accablé par

tous ces funestes accidents ; plus il voyait d'opposition de la part des créatures, plus il témoignait de constance et de résolution à persévérer dans ses bonnes entreprises pour la gloire de Dieu ; et tant s'en faut que ces pertes et ces oppositions le portassent au découragement, qu'au contraire il prenait de là sujet d'y animer davantage les siens ; de sorte qu'ils étaient encore plus affectionnés et plus disposés de s'en aller en ces mêmes lieux, nonobstant tous ces renversements qui donnaient sujet de craindre qu'il n'en arrivât de semblables. Voici ce qu'il écrivit à l'un de ses prêtres sur ce sujet : « L'homme propose et Dieu dispose des événements comme il lui plaît. Les mesures que nous avions prises pour la mission de Madagascar ont été tant de fois rompues qu'il semble que nous ne pouvons plus nous en rien promettre. J'estime néanmoins que nous devons toujours, pour notre égard, tendre à l'exécution de ce dessein, en tant qu'il concerne la gloire du Maître que nous servons, lequel donne souvent à la persévérance les succès qu'il a refusés aux premiers efforts, et qui se plaît à beaucoup éprouver ses ouvriers avant que de leur confier les œuvres plus fortes et plus difficiles, pour leur faire mériter par l'exercice de leur foi, de leur espérance et de leur amour, la grâce d'aller planter ces vertus dans les âmes qui en sont destituées. »

Et dans une autre lettre : « Nous avons, dit-il, pleuré la mort de nos chers défunts que la mission de Madagascar nous a enlevés, et je ne puis dissimuler que cette nouvelle nous a grandement affligés, et que nous avons grand sujet d'adorer en cette occasion surprenante les ressorts incompréhensibles de la conduite de Dieu. Cette affliction pourtant, non plus que toutes les autres pertes précédentes ni tous les accidents fâcheux qui sont arrivés depuis, n'ont pas été capables de rien rabattre de notre résolution à secourir ce pauvre peuple. »

En une autre occasion le supérieur de la maison de la mission de Marseille lui ayant représenté qu'il serait bien difficile de continuer les missions de Barbarie, et que tout le bien de sa Congrégation ne suffirait pas pour les entretenir et pour payer toutes les avanies que les Turcs faisaient souffrir à ses missionnaires, il lui répondit « qu'il ne pouvait se résoudre d'abandonner cette œuvre ; car, dit-il, si le salut d'une seule âme est d'une telle importance qu'on doive exposer sa vie temporelle pour le procurer, comment pourrions-nous en abandonner un si grand nombre pour la crainte de quelque dépense ? Et quand il n'arriverait aucun autre bien de ces missions que de faire voir à cette terre barbare et maudite la beauté de notre religion, en y envoyant des hommes qui traversent des mers, qui quittent volontairement leur pays et leurs commodités, et s'exposent à mille sortes

[redacted]

d'outrages pour aller consoler et secourir leurs frères affligés, j'estime que les hommes et l'argent seraient très-bien employés. »

Or, comme c'était le zèle qui inspirait à M. Vincent ce courage et cette force pour persévérer constamment dans ces saintes entreprises, aussi lui faisait-il ressentir une très-grande peine s'il en voyait quelques-uns parmi les siens qui se portassent lâchement, ou qui, écoutant trop les sentiments de la nature et le raisonnement de l'amour-propre, se laissassent ainsi aller au découragement, et y portassent quelquefois les autres. Voici l'extrait d'un discours qu'il fit un jour à sa compagnie sur ce sujet, avec lequel nous finirons ce chapitre:

« Il est impossible, leur dit-il, qu'un prêtre missionnaire qui vit lâchement réussisse dans sa condition, et fasse une fin heureuse; car quel tort pensez-vous que font ces âmes lâches dans une compagnie! Mais quel préjudice ne portent pas ces paresseux et à eux-mêmes et aux autres qu'ils découragent par leurs mauvais exemples et par leurs discours impertinents? A quoi bon, disent-ils, tant de sortes d'emplois, tant de missions, de séminaires, de conférences, de retraites, d'assemblées et de voyages pour les pauvres! Quand M. Vincent sera mort, on quittera bientôt tout cela; car quel moyen de satisfaire à tant de sortes d'entreprises? Où trouvera-t-on des missionnaires pour envoyer à Madagascar, aux îles Hébrides, en Barbarie, en Pologne, etc., et de l'argent pour fournir à toutes les dépenses de ces missions si éloignées et si onéreuses? A quoi il faut répondre, que si la compagnie dans sa naissance, et dès son berceau, a eu le courage d'embrasser ces occasions de servir Dieu, et si les premiers que l'on y a envoyés se sont comportés avec tant de ferveur, n'avons-nous pas sujet d'en bien espérer quand elle se sera fortifiée et augmentée avec le temps? Non, non, Messieurs, si Dieu présentait encore à la compagnie d'autres nouvelles occasions de le servir, nous ne manquerions pas de les entreprendre avec sa grâce : ces esprits lâches ne sont capables sinon de décourager les autres : c'est pourquoi vous devez vous donner de garde de telles personnes; et quand vous les entendrez tenir ces discours, dites hardiment avec le saint Apôtre : *Jam nunc antichristi multi sunt in mundo*, il y a déjà des antechrists au monde, des antimissionnaires qui s'opposent aux desseins de Dieu. Hélas! Messieurs, nous ne faisons encore que sentir écouler sur nous les premières grâces de notre vocation, qui néanmoins sont très-abondantes; et nous avons sujet de craindre que, par notre lâcheté, nous ne nous rendions indignes de tant de bénédictions que Dieu a versées jusqu'à présent sur la compagnie, et de tant de saints emplois que sa providence lui a confiés, et que nous ne tombions dans l'état où nous voyons

quelques communautés : ce qui serait le plus grand malheur qui pourrait nous arriver. »

Enfin, comme le zèle regarde, après la gloire de Dieu, la sanctification et le salut des âmes, pour faire encore mieux connaître la grandeur et l'étendue du zèle de M. Vincent, nous allons voir dans le chapitre suivant quelles ont été ses dispositions à l'égard de son prochain, et combien parfaite a été la charité qu'il avait pour eux.

CHAPITRE XI.

SA CHARITÉ POUR LE PROCHAIN EN GÉNÉRAL.

Après le grand commandement d'aimer Dieu de tout son cœur, celui d'aimer son prochain comme soi-même suit de si près et en est tellement inséparable, qu'on ne saurait parfaitement accomplir le premier si l'on manque au second ; et celui qui n'aimerait point son prochain ne pourrait pas dire qu'il eût un véritable amour pour Dieu, quelques sentiments de ferveur et de zèle pour sa gloire qu'il pensât avoir.

M. Vincent était bien persuadé de cette vérité, lorsqu'il disait que ce précepte d'aimer son prochain est si fort et a un tel privilége, que quiconque l'observe accomplit la loi de Dieu ; parce que tous les préceptes de cette loi se rapportent à cet amour du prochain, selon la doctrine du saint Apôtre, *qui diligit proximum, legem implevit.* Donnez-moi, disait-il, parlant un jour aux siens, une personne qui borne son amour en Dieu seul, une âme, si vous voulez, élevée en contemplation, laquelle trouvant du goût dans cette manière d'aimer Dieu qui lui paraît uniquement aimable, s'arrête à savourer cette source infinie de douceur, sans se mettre en aucune peine de son prochain ; et donnez-m'en une autre qui aime Dieu de tout son cœur, et qui aime aussi son prochain, quoique rude, grossier et imparfait, pour l'amour de Dieu, et qui s'emploie de tout son pouvoir pour le porter à Dieu : dites-moi, je vous prie, lequel de ces deux amours est le plus parfait et le moins intéressé ? Sans doute que c'est le second, lequel joignant l'amour de Dieu avec l'amour du prochain, ou, pour mieux dire, étendant l'amour de Dieu sur le prochain, et rapportant l'amour du prochain à Dieu, accomplit la loi plus parfaitement que le premier.

Et puis, appliquant cette doctrine à ceux de sa Congrégation : « Nous devons, leur disait-il, bien imprimer ces vérités dans nos âmes, pour conduire notre vie selon cet amour parfait, et pour en faire les œuvres, n'ayant personne au monde plus obligé à cela que nous le sommes, ni aucunes compagnies qui doivent être plus appliquées que la nôtre à l'exercice extérieur d'une vraie charité : car notre vocation est d'aller non en une seule paroisse ni en un seul diocèse, mais par toute la terre pour embraser les cœurs des hommes et pour y faire ce qu'a fait le Fils de Dieu, lequel a dit qu'il était venu apporter un feu sur la terre, afin d'enflammer les cœurs des hommes de son amour. Il est donc vrai que nous sommes envoyés non-seulement pour aimer Dieu, mais aussi pour le faire aimer. Il ne nous suffit pas d'aimer Dieu, si notre prochain ne l'aime aussi ; et nous ne saurions aimer notre prochain comme nous-mêmes, si nous ne lui procurons le bien que nous sommes obligés de nous vouloir à nous-mêmes, c'est à savoir l'amour divin qui nous unit à celui qui est notre souverain bien. Nous devons aimer notre prochain comme l'image de Dieu et l'objet de son amour, et faire en sorte que réciproquement les hommes aiment leur très-aimable Créateur, et qu'ils s'entr'aiment les uns les autres d'une charité mutuelle pour l'amour de Dieu, qui les a tant aimés que de livrer son propre Fils à la mort pour eux. Mais regardons, je vous prie, Messieurs, ce divin Sauveur comme le parfait exemplaire de la charité que nous devons avoir pour notre prochain. O Jésus, dites-nous, s'il vous plaît, qui est-ce qui vous a fait descendre du ciel pour venir souffrir la malédiction de la terre ? Quel excès d'amour vous a porté à vous humilier jusqu'à nous et jusqu'au supplice infâme de la croix ? Quel excès de charité vous a fait exposer à toutes nos misères, prendre la forme de pécheur, mener une vie souffrante et souffrir une mort honteuse ? Où est-ce que l'on trouvera une charité si admirable et si excessive ? Il n'y a que le Fils de Dieu qui en soit capable, et qui ait eu un tel amour pour ses créatures, que de quitter le trône de sa gloire pour venir prendre un corps sujet aux infirmités et misères de cette vie, et pour faire les étranges démarches qu'il a faites pour établir entre nous et parmi nous, par son exemple et par sa parole, la charité de Dieu et du prochain. Oui, c'est cet amour qui l'a crucifié et qui a produit cet ouvrage merveilleux de notre rédemption. O Messieurs, si nous avions une étincelle de ce feu sacré qui embrasait le cœur de Jésus-Christ, demeurerions-nous les bras croisés, et délaisserions-nous ceux que nous pouvons assister ? Non certes ; car la vraie charité ne saurait demeurer oisive ni nous permettre de voir nos frères et nos

[redacted]

amis dans le besoin sans leur manifester notre amour ; et pour l'ordinaire les actions extérieures rendent témoignage de l'état intérieur. Ceux qui ont la vraie charité au dedans la font paraître au dehors ; c'est le propre du feu d'éclairer et d'échauffer, et c'est aussi le propre de l'amour de se communiquer. »

Dans ce même sentiment, parlant une autre fois à ceux de sa communauté, il disait que les missionnaires seraient bienheureux s'ils devenaient pauvres pour avoir exercé la charité envers les autres; mais qu'ils ne devaient pas craindre de le devenir par cette voie, à moins que de se défier de la bonté de Notre Seigneur et de la vérité de sa parole : que si néanmoins, disait-il, Dieu permettait qu'ils fussent réduits à la nécessité d'aller servir de vicaires dans les villages pour trouver de quoi vivre, ou bien même que quelques-uns d'entre eux fussent obligés d'aller mendier leur pain ou de coucher au coin d'une haie tout déchirés et tout transis de froid, et qu'en cet état l'on vînt à demander à l'un d'eux : Pauvre prêtre de la mission, qui t'a réduit à cette extrémité? quel bonheur, Messieurs, de pouvoir répondre, c'est la charité ! Oh ! que ce pauvre prêtre serait estimé devant Dieu et devant les anges !

Et à ce propos, les missionnaires qu'il avait envoyés à Alger pour l'assistance et consolation des pauvres esclaves se trouvant un jour en danger d'être contraints de payer une somme considérable pour un de ces esclaves dont ils s'étaient rendus caution, M. Vincent annonçant cette nouvelle aux siens, leur dit ces paroles dignes de remarque : « Ce qui se fait pour la charité, se fait pour Dieu ; et ce nous est un grand bonheur si nous sommes trouvés dignes d'employer ce que nous avons pour la charité, c'est-à-dire pour Dieu qui nous l'a donné, nous en remercierons et bénirons son infinie bonté. »

Or, la charité de M. Vincent était si parfaite, et son cœur était tellement rempli de l'onction de cette divine vertu, que l'on peut dire en quelque façon qu'elle embaumait ceux qui avaient le bien de converser avec lui ; en sorte que l'on pouvait connaître qu'il était du nombre de ceux dont parlait l'apôtre saint Paul quand il disait : *Christi bonus odor sumus in omni loco*, nous répandons en tous lieux la bonne odeur de Jésus-Christ ; sur quoi parlant un jour aux siens : « Chaque chose, leur dit-il, produit comme une espèce et image de soi-même, ainsi qu'on voit dans une glace de miroir qui représente les objets tels qu'ils sont ; un visage laid y paraît laid, et un beau y paraît beau : de même les bonnes ou mauvaises qualités se répandent au dehors, et surtout la charité, qui est d'elle-même communicative, produit la charité; et un cœur vraiment embrasé et animé de cette

vertu fait ressentir son ardeur, et tout ce qui est dans un homme charitable respire et prêche la charité. »

De plus, la charité de ce grand serviteur de Dieu n'était pas resserrée ni bornée, mais s'étendait universellement à toutes les créatures qui étaient capables d'en recevoir les effets ; elle lui faisait embrasser par affection tous les hommes, et conserver, autant qu'il était en lui, une union sincère et cordiale avec tout le monde. C'était cette vertu qui le tenait constamment uni et soumis au souverain Pasteur de l'Eglise, qui est N. S. P. le Pape, en la personne duquel il respectait et aimait Jésus-Christ, dont il tient la place sur la terre; et lorsque le Saint-Siége apostolique était vacant par le décès de quelque pape, il ne cessait de prier Dieu et de le faire prier incessamment par les siens, afin qu'il plût à sa bonté en donner un qui fût selon son cœur ; et quand l'élection était canoniquement faite, il concevait un respect et une affection filiale envers celui qui était installé en cette sublime dignité ; et laissant à part les autres considérations humaines, il ne regardait en la personne du souverain Pontife que ce qui était de l'institution divine, et des ordres de la Providence et de la volonté de Dieu.

Cette même vertu lui inspirait des sentiments d'amour et de révérence envers tous les prélats de l'Église, comme nous verrons plus particulièrement en l'une des sections suivantes, et le portait à leur rendre toutes les complaisances et toutes les soumissions qu'il pouvait selon Dieu : il entrait dans leurs sentiments, il embrassait leurs intérêts et soutenait leur autorité ; il souhaitait et procurait de tout son pouvoir que leur clergé et leurs peuples eussent pour leurs personnes sacrées toute la vénération et toute la confiance que les enfants doivent à leurs pères, et qu'ils déférassent humblement et promptement à leurs ordres.

Il était aussi très-uni par la même vertu aux curés et aux autres pasteurs ; il les honorait et servait selon les occasions, tous en général et chacun d'eux en particulier. Il avait encore union avec tous les ordres et toutes les communautés religieuses aussi bien qu'avec les séculières, et communiquait selon les occasions avec les supérieurs et principaux de chaque communauté. Il avait pareillement une déférence merveilleuse pour toutes les personnes constituées en charge ou en dignité, soit ecclésiastique ou séculière ; en sorte que si quelqu'un n'avait pas agréables ses services, comme un seigneur en sa terre, un curé en sa paroisse, ou un évêque en son diocèse, il n'avait jamais recours à d'autres plus puissants pour les faire fléchir à ce qu'il désirait faire, quoique ce fût chose juste et raisonnable ; et il

aimait mieux laisser un bien à faire que de le faire contre leur volonté.

Mais il a particulièrement fait profession ouverte d'une affection très-sincère et d'une fidélité inviolable au service du roi, jusqu'à exposer tout ce qui dépendait de lui, et même sa vie, pour soutenir les intérêts de Sa Majesté. C'est le témoignage qu'en rendit un jour un seigneur de la cour en présence de plusieurs autres à la reine-mère pendant sa régence, disant « qu'il connaissait peu de personnes attachées comme M. Vincent, d'une fidélité sincère, constante et désintéressée au service du roi et de l'État. Votre Majesté sait bien, dit-il, comme pendant les troubles de Paris il exposa sa maison au saccagement, et sa vie au péril de la perdre, pour conserver celle de votre chancelier, à qui il donna passage par Saint-Lazare pour aller trouver le roi à Pontoise, et comme il a encouru la disgrâce et la malveillance de plusieurs pour s'être rendu ferme et fidèle à l'exécution des pieux desseins de Votre Majesté, particulièrement dans l'administration des biens ecclésiastiques. Ce que la reine reconnut et déclara être véritable. »

Enfin, M. Vincent était ami de tous les bons, et avait des amis partout, dont il conservait et cultivait sincèrement l'amitié ; non pour être jamais à charge à personne, mais pour maintenir et fomenter cette sainte union que le Fils de Dieu a tant recommandée aux siens, et pour faire plutôt du bien que pour en recevoir ; aussi peut-on dire avec vérité que jamais avaricieux n'a ménagé plus soigneusement les occasions de conserver ou accroître ses biens, ni ambitieux celles d'acquérir de nouveaux honneurs, que M. Vincent celles de faire du bien à son prochain, par un véritable et sincère esprit de charité. Sur quoi il ne sera pas hors de propos de produire le témoignage des religieuses de la Visitation du premier monastère de Paris, qui ont été ses filles spirituelles l'espace de trente-cinq ans. Voici en quels termes elles en ont parlé : « Ce grand serviteur de Dieu, tout ardent de son amour, voulait que chacun en brûlât, et que la charité fût pratiquée en toutes les sortes qu'elles le pouvait être. Il ne pouvait souffrir que dans les communautés l'on ne se témoignât pas assez d'estime les uns aux autres, ou que l'on vînt à dire quelque chose qui fût au désavantage du prochain. Il disait qu'il craignait fort la désolation des communautés lorsque les personnes qui les composent ne se tiennent pas bien unies les unes aux autres ; ce qui n'arrive jamais que par le manquement d'estime, de support et de charité ; qu'il fallait que les religieuses se regardassent les unes les autres comme les épouses de Jésus-Christ, les temples du Saint-Esprit et les images vivantes de Dieu ; et que dans cette vue elles se portassent réciproque-

ment un amour et un respect les unes aux autres : et pour cela (ajoutent ces vertueuses servantes de Dieu), il nous exhortait particulièrement à deux choses : la première, d'avoir recours à la bonté de Dieu, qui est tout amour et charité, pour lui demander part aux lumières et aux ardeurs divines de son esprit; la seconde, de concevoir un grand désir de notre amendement, et de travailler en effet à nous amender des défauts et manquements que nous pourrions commettre contre la vertu de charité; faisant fidèlement sur ce sujet notre examen particulier, pour corriger et ôter de nos cœurs tout ce qui pourrait en quelque manière que ce fût altérer l'union que nous devions avoir avec Dieu, et entre nous-mêmes. »

Et une autre religieuse du même ordre, dont la vertu a répandu une très-bonne odeur dans le second monastère de Paris, a laissé en mourant ce témoignage de la charité qu'elle avait reconnue en M. Vincent : « L'on peut assurer, dit-elle, avec vérité, que ce saint homme a imité au plus près la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui n'a été employée qu'à bien faire à un chacun pendant qu'il a été sur la terre : car, qui est-ce qui n'a point éprouvé la charité de M. Vincent dans ses nécessités, soit pour l'âme, ou pour le corps? Trouvera-t-on aucune personne affligée, laquelle, ayant eu recours à lui, s'en soit retirée jamais sans trouver quelque soulagement à ses maux? Mais y a-t-il eu quelqu'un qui ait pu refuser de prendre confiance en lui lorsqu'il a entrepris de lui parler et de le consoler? Et pour sa propre vie et les biens de sa Congrégation, à qui est-ce qu'on peut dire qu'ils sont, sinon à ceux qui en ont besoin? »

Il y a encore une circonstance que nous ne devons pas omettre touchant la charité dont le cœur de M. Vincent était rempli : c'est qu'elle le portait non-seulement à soulager les indigences et les misères tant du corps que de l'âme, mais aussi à épargner et sauver, autant qu'il pouvait, l'honneur et la réputation d'autrui : et c'est une chose remarquable, qu'on ne l'a jamais entendu se plaindre de personne, quelques torts ou injures qu'il en eût reçus, et encore moins blâmer ou donner le tort à aucun quand il ne s'agissait que de ses seuls intérêts : au contraire, les absents avaient partout où il se rencontrait un avocat qui défendait toujours leur cause, et qui plaidait hautement en faveur de la charité; en sorte que, disant toujours du bien de tous, autant qu'il le pouvait avec vérité, il ne disait et ne souffrait jamais qu'il fût dit en sa présence aucun mal de personne, et ne voulait pas même que l'on blâmât ou que l'on dît le moindre mal de ses propres ennemis.

SECTION I.

QUELQUES EXEMPLES REMARQUABLES DE LA CHARITÉ DE M. VINCENT.

Pour commencer à faire voir dans le particulier ce que nous venons de dire en général de la charité de M. Vincent, nous rapporterons dans cette première section quelques exemples de cette même vertu, que nous avons choisis entre un très-grand nombre d'autres dont la vie de ce grand serviteur de Dieu se trouve toute remplie.

Pendant les derniers troubles de ce royaume, les habitants de la ville de Montmirail se trouvant en grande peine pour la crainte qu'ils avaient du mauvais traitement des soldats, et ne sachant que faire pour sauver leurs biens, et pour mettre leurs personnes à couvert de leurs rapines et vexations, M. Vincent écrivit aux prêtres de sa Congrégation établis en ces quartiers-là de faire ce qu'ils pourraient pour aider et soulager ces gens : mais ces prêtres lui mandèrent qu'il y avait du danger pour eux-mêmes, et qu'en faisant cela ils courraient risque de se perdre. A quoi M. Vincent fit réponse : « qu'il fallait assister son prochain affligé, et que Dieu leur ayant donné les commodités qu'ils avaient, sa divine majesté avait droit de les leur ôter quand il lui plairait ; mais qu'ils soulageassent sans rien craindre cette pauvre ville en tout ce qu'ils pourraient. » Ce qu'ils firent, aidant ces pauvres habitants à sauver leurs biens de la main des gens de guerre, et retirant chez eux la plupart de leurs meubles, s'abandonnant ainsi à la providence de Dieu pour tout ce qui leur en pourrait arriver.

Les prêtres de la Congrégation de la Mission qui ont la direction d'un séminaire dans le ressort du parlement de Toulouse s'étant trouvés engagés en un procès considérable touchant les affaires de ce séminaire, M. le prince de Conti eut la bonté de s'entremettre pour le faire terminer ; et il fut d'avis que ces prêtres le missent en arbitrage en la ville de Toulouse. Or il arriva qu'un prélat qui prenait intérêt au bien de ce séminaire, et qui appuyait les prêtres de la Mission, n'approuva pas cet arbitrage et leur ordonna de le rompre, dont ils ne manquèrent pas de donner avis aussitôt à M. Vincent, et lui envoyèrent la lettre que ce prélat leur avait écrite à cette occasion. Sur quoi un de ses prêtres lui ayant dit qu'il la fallait faire voir à M. le prince de Conti qui était pour lors à Paris, afin qu'il connût que ce n'étaient pas les prêtres de la Mission qui voulaient rompre cet accommodement, M. Vincent lui répondit : « Non, Monsieur, cela re-

tomberait sur ce bon prélat ; il ne le faut pas faire, car ce serait donner sujet à M. le prince de se plaindre de lui ; il vaut mieux que nous portions nous-mêmes ce reproche, et que toute la peine et confusion en tombe sur nous, plutôt que de faire aucune chose qui puisse préjudicier à notre prochain. »

Mais puisque le plus grand effet de la charité est d'exposer sa vie pour ceux que l'on aime, comme Notre-Seigneur nous le déclare dans l'Évangile, M. Vincent a bien fait voir qu'il possédait cette vertu au plus haut degré de sa perfection, ayant en plusieurs occasions exposé volontairement sa vie pour assister et sauver son prochain.

Quelque temps après que les prêtres de la Mission furent introduits à Saint-Lazare, Dieu permit que la maladie contagieuse infectât cette maison, et que M. le sous-prieur en fût atteint : ce que M. Vincent ayant su, il alla aussitôt le visiter pour le consoler, encourager et lui offrir tout ce qui dépendait de son service ; et s'approcha si près de lui, qu'il ressentit l'odeur de son haleine, et de bon cœur il y fût toujours demeuré si on le lui eût permis. Et en ce même temps un pauvre jeune garçon ayant été aussi frappé de cette maladie dans la maison de Saint-Lazare, et quelques-uns étant d'avis qu'on le fît porter à Saint-Louis, M. Vincent ne le voulut point permettre, mais le fit retenir et médicamenter à Saint-Lazare, et recommanda expressément à un des frères d'en prendre un soin particulier.

Passant un jour dans le faubourg Saint-Martin, il vit six ou sept soldats qui poursuivaient, les épées nues en leurs mains, un pauvre artisan pour le tuer ; ils l'avaient même déjà blessé, et selon toutes les apparences ce pauvre homme ne pouvait pas échapper à la mort : tout le monde s'enfuyait, voyant la furie de ces gens-là, de peur qu'en voulant délivrer l'innocent ils ne se missent eux-mêmes en danger : mais M. Vincent, ne craignant point d'exposer sa vie pour sauver celle de son prochain, et poussé de l'esprit de charité, s'en alla droit à ces soldats, se jetant au milieu de leurs épées, et faisant comme un bouclier de son corps pour parer les coups qu'ils voulaient tirer sur ce pauvre artisan, ce qui lui donna moyen de se sauver ; et ces soldats tout étonnés d'une telle charité s'arrêtèrent, et, s'étant enfin apaisés par ses remontrances, ils désistèrent de leur mauvais dessein.

Voici un autre exemple de cette même vertu, d'autant plus remarquable qu'il est plus rare, lequel est venu aux oreilles de diverses personnes, non-seulement de sa Congrégation, mais encore de dehors, et que le supérieur des prêtres de la Mission établis à Marseille a témoigné avoir appris de plusieurs autres en cette ville-là en la manière suivante :

M. Vincent, longtemps avant l'institution de sa Congrégation, fit une action de charité toute pareille à celle qui est rapportée de saint Paulin, lequel se vendit lui-même pour racheter de l'esclavage le fils d'une pauvre veuve ; car ayant un jour trouvé sur les galères un forçat qui avait été contraint par ce malheur d'abandonner sa femme et ses enfants dans une grande pauvreté, il fut tellement touché de compassion du misérable état où ils étaient réduits, qu'il se résolut de chercher et d'employer tous les moyens qu'il pourrait pour les consoler et soulager : et comme il n'en voyait aucun, il fut intérieurement poussé, par un mouvement extraordinaire de charité, de se mettre lui-même à la place de ce pauvre homme, pour lui donner moyen, en le tirant de cette captivité, d'aller assister sa famille affligée : il fit donc en sorte, par les adresses que sa charité lui suggéra, de faire agréer cet échange à ceux de qui cette affaire dépendait, et s'étant mis volontairement dans cet état de captivité, il y fut attaché de la même chaine de ce pauvre homme, duquel il avait procuré la liberté ; mais au bout de quelque temps, la vertu singulière de ce charitable liberateur ayant été reconnue dans cette rude épreuve, il en fut retiré. Plusieurs ont pensé depuis, non sans apparence de vérité, que l'enflure de ses pieds lui était venue du poids et de l'incommodité de cette chaine que l'on attache aux pieds des forçats ; et un prêtre de sa Congrégation ayant pris de là un jour occasion de lui demander si ce que l'on disait de lui était véritable, qu'il s'était mis autrefois en la place d'un forçat, il détourna ce discours en souriant, sans donner aucune réponse à sa demande.

Quoique cette action de charité soit fort admirable, nous pouvons dire néanmoins, par des témoignages encore plus assurés, que M. Vincent a fait quelque chose plus avantageuse à la gloire de Dieu, employant son temps, ses soins, ses biens et sa vie, comme il a fait pour le service de tous les forçats, que d'avoir engagé sa liberté pour un seul : car connaissant par sa propre expérience leurs misères et leurs besoins, il leur a procuré des secours corporels et spirituels, en santé et en maladie, pour le présent et pour l'avenir, plus grands et plus étendus incomparablement qu'il n'aurait pu faire s'il était toujours demeuré attaché avec eux.

Mais on n'aura pas difficulté de croire qu'il ait été disposé d'engager sa liberté extérieure, et se réduire à l'esclavage comme saint Paulin pour la délivrance de son prochain, si l'on considère qu'il a passé encore plus outre, et qu'à l'imitation du grand apôtre saint Paul, il a bien voulu en quelque façon se rendre anathème pour ses frères. En voici un exemple très-remarquable, arrivé du temps que M. Vincent

était aumônier de la reine Marguerite. Nous en tirerons le récit en partie d'un discours qu'il fit un jour à sa communauté, et en partie de ce que l'on en a appris après sa mort par le témoignage de personnes très-dignes de foi :

« J'ai connu, dit M. Vincent, un célèbre docteur, lequel avait longtemps défendu la foi catholique contre les hérétiques, en la qualité de théologal qu'il avait tenue dans un diocèse. La défunte reine Marguerite l'ayant appelé auprès de soi pour sa science et sa piété, il fut obligé de quitter ses emplois ; et comme il ne prêchait ni ne catéchisait plus, il se trouva assailli dans le repos où il était d'une rude tentation contre la foi : ce qui nous apprend en passant combien il est dangereux de se tenir dans l'oisiveté, soit du corps, soit de l'esprit : car comme une terre, quelque bonne qu'elle puisse être, si néanmoins elle est laissée quelque temps en friche, produit incontinent des chardons et des épines, aussi notre âme ne peut pas se tenir longtemps en repos et en oisiveté qu'elle ne ressente quelques passions ou tentations qui la portent au mal. Ce docteur donc, se voyant en ce fâcheux état, s'adressa à moi pour me déclarer qu'il était agité de tentations bien violentes contre la foi, et qu'il avait des pensées horribles de blasphème contre Jésus-Christ, et même de désespoir, jusque là qu'il se sentait poussé à se précipiter par une fenêtre; et il en fut réduit à une telle extrémité, qu'il fallut enfin l'exempter de réciter son bréviaire et de célébrer la sainte Messe, et même de faire aucune prière : d'autant que lorsqu'il commençait seulement à réciter son *Pater*, il lui semblait voir mille spectres qui le troublaient grandement ; et son imagination était si desséchée, et son esprit si épuisé à force de faire des actes de désaveu de ses tentations, qu'il ne pouvait plus en produire aucun. Étant donc dans ce pitoyable état, on lui conseilla cette pratique, qui était que toutes et quantes fois qu'il tournerait sa main ou l'un de ses doigts vers la ville de Rome, ou bien vers quelque église, il voudrait dire par ce mouvement et par cette action qu'il croyait tout ce que l'Église romaine croyait. Qu'arriva-t-il après tout cela ? Dieu eut enfin pitié de ce pauvre docteur, lequel, étant tombé malade, fut en un instant délivré de toutes ses tentations, le bandeau d'obscurité lui fut ôté tout d'un coup de dessus les yeux de son esprit; il commença à voir toutes les vérités de la foi, mais avec tant de clarté qu'il lui semblait les sentir et les toucher au doigt : et enfin il mourut, rendant à Dieu des remercîments amoureux de ce qu'il avait permis qu'il tombât en ces tentations pour l'en relever avec tant d'avantage, et lui donner des sentiments si grands et si admirables des mystères de notre religion. »

Voilà ce qui a été recueilli d'un discours que M. Vincent fit un jour aux siens sur le sujet de la foi, dans lequel il ne dit rien du moyen dont il se servit pour délivrer ce docteur de la violence de ses tentations : mais on a su après sa mort que cela s'était fait par les prières et par l'oblation qu'il fit à Dieu de lui-même pour la délivrance de ce pauvre affligé. Voici de quelle façon le tout s'est passé, selon le témoignage qu'une personne très-digne en a donné par écrit, laquelle n'avait aucune connaissance du discours de M. Vincent ci-dessus rapporté :

« M. Vincent s'étant mis en devoir de consoler cet homme qui lui avait découvert ses peines d'esprit, lui conseilla de les désavouer, et de faire quelques bonnes œuvres pour obtenir la grâce d'en être délivré ; ensuite de cela, il arriva que cet homme tomba malade, et qu'en sa maladie l'esprit malin redoubla ses efforts pour le perdre. M. Vincent donc le voyant réduit en ce pitoyable état, et craignant avec sujet qu'il ne succombât enfin à la violence de ces tentations d'infidélité et de blasphème, et qu'il ne mourût empoisonné de cette haine implacable que le diable porte au Fils de Dieu, il se mit en oraison pour prier sa divine bonté qu'il lui plût délivrer ce malade de ce danger, et s'offrit à Dieu en esprit de pénitence pour porter en soi-même, sinon les mêmes peines, au moins tels effets de sa justice qu'il aurait agréable de lui faire souffrir ; imitant en ce point la charité de Jésus-Christ, qui s'est chargé de nos infirmités pour nous en guérir, et qui a satisfait aux peines que nous avions méritées. Dieu voulut par un secret de sa Providence prendre au mot le charitable M. Vincent, et exauçant sa prière, il délivra entièrement le malade de sa tentation, il rendit le calme à son esprit, il éclaircit sa foi obscurcie et troublée, et lui donna des sentiments de religion et de reconnaissance envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, autant remplis de tendresse et de dévotion qu'il en eût jamais eu. Mais en même temps, ô conduite admirable de la divine Sagesse ! Dieu permit que cette même tentation passât dans l'esprit de M. Vincent, qui s'en trouva dès lors vivement assailli. Il employa les prières et les mortifications pour s'en faire quitte, qui n'eurent d'autre effet que de lui faire souffrir ces fumées d'enfer avec patience et résignation, sans perdre pourtant l'espérance qu'enfin Dieu aurait pitié de lui. Cependant comme il reconnut que Dieu le voulait éprouver en permettant au diable de l'attaquer avec tant de violence, il fit deux choses : la première fut qu'il écrivit sa profession de foi dans un papier, qu'il appliqua sur son cœur comme un remède spécifique au mal qu'il sentait ; et faisant un désaveu général de toutes les pensées contraires à la foi, il fit un pacte avec Notre-

Seigneur que toutes les fois qu'il porterait la main sur son cœur et sur le papier, comme il faisait souvent, il entendait, par cette action et par ce mouvement de sa main, renoncer à la tentation, quoiqu'il ne prononçât de bouche aucune parole, et il élevait en même temps son cœur à Dieu, et divertissait doucement son esprit de sa peine, confondant ainsi le diable sans lui parler ni le regarder.

« Le second remède qu'il employa fut de faire le contraire de ce que la tentation lui suggérait, tâchant d'agir par foi, et de rendre honneur et service à Jésus-Christ; ce qu'il fit particulièrement en la visite et consolation des pauvres malades de l'hôpital de la Charité du faubourg Saint-Germain, où il demeurait pour lors. Cet exercice charitable, étant des plus méritoires du Christianisme, était aussi le plus propre pour témoigner à Notre-Seigneur avec quelle foi il croyait à ses paroles et à ses exemples, et avec quel amour il le voulait servir, puisqu'il a dit qu'il tenait à sa propre personne le service qu'on rendrait au moindre des siens. Dieu fit par ce moyen la grâce à M. Vincent de tirer un tel profit de cette tentation, que non-seulement il n'eut jamais occasion de se confesser d'aucune faute qu'il eût commise en cette matière-là; mais même ces remèdes dont il usa lui furent comme des sources d'innombrables biens qui sont ensuite découlés dans son âme.

« Enfin, trois ou quatre ans s'étant passés dans ce rude exercice, et M. Vincent gémissant toujours devant Dieu sous le poids très-fâcheux de ces tentations, et néanmoins tâchant de se fortifier de plus en plus contre le diable et de le confondre, il s'avisa un jour de prendre une résolution ferme et inviolable pour honorer davantage Jésus-Christ, et pour l'imiter plus parfaitement qu'il n'avait encore fait, qui fut de s'adonner toute sa vie pour son amour au service des pauvres. Il n'eut pas plutôt formé cette résolution dans son esprit que, par un effet merveilleux de la grâce, toutes ces suggestions du malin esprit se dissipèrent et s'évanouirent; son cœur, qui avait été depuis si longtemps dans l'oppression, se trouva remis dans une douce liberté, et son âme fut remplie d'une si abondante lumière, qu'il a avoué en diverses occasions qu'il lui semblait voir les vérités de la foi avec une lumière toute particulière. »

Voilà quelle fut la fin de cette tentation et le fruit de cette résolution, de laquelle on peut dire que Dieu a tiré depuis, par sa grâce, toutes les grandes œuvres qu'il a opérées par son serviteur, pour l'assistance et pour le salut d'une infinité de pauvres, et pour le plus grand bien de son Eglise.

Outre la personne qui a rendu ce témoignage, il y en a plusieurs

autres de mérite et de vertu, encore vivantes, qui ont assuré la même chose, comme l'ayant apprise de M. Vincent même, qui leur avait déclaré en confiance ce qui s'était passé à son égard en cette occasion, pour les porter à se servir des mêmes remèdes, afin d'obtenir le soulagement et la guérison de pareilles peines d'esprit dont elles se trouvaient atteintes.

SECTION II.

SA CHARITÉ PARTICULIÈRE ENVERS LES PAUVRES.

Après avoir vu en général quelle était la charité de M. Vincent, et les exemples remarquables qu'il en a donnés en diverses rencontres, il nous la faut maintenant considérer plus en détail dans les sujets particuliers envers lesquels il l'a saintement exercée. Ceux qui se présentent les premiers sont les pauvres, qu'il a chéris avec un amour très-tendre, et pour lesquels il avait un cœur plus que paternel : et certainement si l'on veut faire attention sur toute sa vie, particulièrement depuis le temps qu'il s'est dédié au service des autels, l'on trouvera qu'elle n'a été presque autre chose qu'un exercice continuel de charité envers les pauvres, et que ses principales œuvres et ses entreprises plus signalées ont été pour les pauvres. C'est pour eux qu'il a procuré la fondation de divers hôpitaux ; c'est pour eux qu'il a établi les Confréries de la Charité en tant de lieux, et qu'il a institué la Compagnie des Filles de la Charité, auxquelles il a donné la qualité de servantes des pauvres ; c'est pour eux qu'il a fait tant d'assemblées, qu'il a obligé les siens d'entreprendre tant de voyages, et qu'il a employé ses soins, ses veilles, et tous les moyens dont il s'est pu aviser, pour contribuer à leur soulagement et à leur service. Enfin, l'on peut dire qu'il a institué la Congrégation de la Mission *pour évangéliser les pauvres,* et pour ce sujet il disait souvent à ses missionnaires : « Nous sommes les ministres des pauvres ; Dieu nous a choisis pour eux, c'est là notre capital, le reste n'est qu'accessoire. »

En effet, il semblait que la principale affaire de ce charitable prêtre était de s'employer pour les pauvres ; c'était là où il portait plus ordinairement ses pensées, et où tendaient ses principales affections : il portait les pauvres dans son cœur, il était vivement touché de leurs souffrances, et il avait une affection très-sensible lorsque, connaissant leurs nécessités et misères, il ne voyait aucun moyen de les pouvoir secourir.

Étant un jour tout saisi de douleur pour ce sujet, et parlant à l'un des siens qui l'accompagnait en ville, après quelques soupirs et exclamations sur la mauvaise saison, qui menaçait en ce temps-là les

pauvres de famine et de mort : « Je suis en peine, lui dit-il, pour notre compagnie ; mais, en vérité, elle ne me touche point à l'égal des pauvres : nous en serons quittes en allant demander du pain à nos autres maisons, si elles en ont, ou à servir de vicaires dans les paroisses ; mais pour les pauvres, que feront-ils, et où est-ce qu'ils pourront aller? j'avoue que c'est là mon poids et ma douleur. On m'a dit qu'aux champs les pauvres gens disent que tandis qu'ils auront des fruits ils vivront, mais qu'après cela ils n'auront qu'à faire leurs fosses et s'enterrer tout vivants! O Dieu! quelle extrémité de misères! et le moyen d'y remédier? »

Une autre fois, parlant aux siens sur le sujet des mêmes pauvres, il fit ce raisonnement : « Dieu aime les pauvres, et par conséquent il aime ceux qui aiment les pauvres ; car lorsqu'on aime bien quelqu'un, on a de l'affection pour ses amis et pour ses serviteurs. Or, la petite compagnie de la Mission tâche de s'appliquer avec affection à servir les pauvres, qui sont les bien-aimés de Dieu ; et ainsi nous avons sujet d'espérer que, pour l'amour d'eux, Dieu nous aimera. Allons donc, mes Frères, et nous employons avec un nouvel amour à servir les pauvres, et même cherchons les plus pauvres et les plus abandonnés : reconnaissons devant Dieu que ce sont nos seigneurs et nos maîtres, et que nous sommes indignes de leur rendre nos petits services. »

Dans une autre rencontre, s'entretenant avec deux personnes ecclésiastiques de qualité, il leur dit une parole très-remarquable, et qui mérite de n'être pas mise en oubli ; c'est à savoir, que « tous ceux qui aimeront les pauvres pendant leur vie n'auront aucune crainte de la mort ; qu'il en avait vu l'expérience en plusieurs occasions, et que, pour cet effet, il avait coutume d'insinuer cette maxime dans l'esprit des personnes qu'il voyait travaillées des appréhensions de la mort, et prenait de là occasion de les exciter à l'amour des pauvres. » Et parlant en l'une de ses lettres du décès d'un vertueux prêtre, il confirme le même : « Sa mort, dit-il, a répondu à sa vie ; il a eu un acquiescement continuel au bon plaisir de Dieu depuis le commencement de sa maladie jusqu'à la fin, sans avoir ressenti aucun mouvement, ni aucune pensée contraire. Il avait toujours beaucoup appréhendé la mort ; mais comme il vit dès le commencement de sa maladie qu'il l'envisageait sans aucune crainte, et même avec plaisir, il me dit qu'assurément il en mourrait, parce, disait-il, qu'il qu'il m'avait ouï dire que Dieu ôte l'appréhension de la mort à ceux qui ont volontiers exercé la charité envers les pauvres, et qui ont été travaillés de cette crainte pendant leur vie. »

Or, cet amour que M. Vinc [illegible] opéra

effets dans son cœur : l'un était un grand sentiment de compassion de leur indigence et de leur misère, car il avait le cœur extrêmement tendre à leur égard; et l'on a remarqué que, lorsqu'en disant les litanies de Jésus il proférait ces paroles : *Jesu, pater pauperum*, c'était ordinairement d'un ton de voix qui témoignait l'attendrissement de son cœur; et toutes les fois qu'on lui venait parler de quelque misère ou nécessité particulière, on le voyait soupirer en fermant les yeux, et haussant les épaules, comme un homme qui se sent pressé de douleur; et son visage abattu faisait bien paraître que son cœur était navré de la compassion qu'il avait des souffrances des pauvres.

C'était dans ce sentiment que, parlant un jour aux siens sur le sujet de cette compassion : « Quand nous allons voir les pauvres, leur dit-il, nous devons entrer dans leurs sentiments pour souffrir avec eux, et nous mettre dans leurs sentiments pour souffrir avec eux, et nous mettre dans les dispositions de ce grand apôtre qui disait : *Omnibus omnia factus sum* : Je me suis fait tout à tous; en sorte que ce ne soit point sur nous que tombe la plainte qu'a faite autrefois Notre-Seigneur par un prophète : *Sustinui qui simul mecum contristaretur, et non fuit* : J'ai attendu pour voir si quelqu'un ne compatirait point à mes souffrances, et il ne s'en est trouvé aucun; et pour cela, il faut tâcher d'attendrir nos cœurs et de les rendre susceptibles des souffrances et des misères du prochain, et prier Dieu qu'il nous donne le véritable esprit de miséricorde, qui est le propre esprit de Dieu; car, comme dit l'Église, c'est le propre de Dieu de faire miséricorde, et d'en donner l'esprit. Demandons donc à Dieu, mes Frères, qu'il nous donne cet esprit de compassion et de miséricorde, qu'il nous en remplisse, qu'il nous le conserve, en sorte que qui verra un missionnaire puisse dire : Voilà un homme plein de miséricorde. Pensons un peu combien nous avons besoin de miséricorde, nous qui devons l'exercer envers les autres, et porter la miséricorde en toutes sortes de lieux, et souffrir tout pour la miséricorde.

« Heureux nos confrères qui sont en Pologne, qui ont tant souffert pendant ces dernières guerres, et pendant la peste, et qui souffrent encore pour exercer la miséricorde corporelle et spirituelle, et pour soulager, assister et consoler les pauvres ! Heureux missionnaires, que ni les canons, ni le feu, ni les armes, ni la peste n'ont pu faire sortir de Varsovie, où la misère d'autrui les retenait; qui ont persévéré, et qui persévèrent encore courageusement au milieu de tant de périls et de tant de souffrances pour la miséricorde ! Oh ! qu'ils sont heureux d'employer si bien ce moment de temps de notre vie pour la miséricorde ! Oui, ce moment, car toute notre vie n'est qu'un

moment, qui s'envole et qui disparaît aussitôt. Hélas ! soixante-seize ans de vie que j'ai passés ne me paraissent à présent qu'un songe et qu'un moment, et il ne m'en reste plus rien, sinon le regret d'avoir si mal employé ce moment. Pensons quel déplaisir nous aurons à la mort, si nous ne nous servons de ce moment pour faire miséricorde. Soyons donc miséricordieux, mes Frères, et exerçons la miséricorde envers tous, en sorte que nous ne trouvions plus jamais un pauvre sans le consoler si nous le pouvons, ni un homme ignorant sans lui apprendre en peu de mots les choses qu'il faut qu'il croie et qu'il fasse pour son salut. O Sauveur ! ne permettez pas que nous abusions de notre vocation, et n'ôtez pas de cette compagnie l'esprit de miséricorde ; car que serait-ce de nous, si vous en retiriez votre miséricorde ? Donnez-nous-la donc, avec l'esprit de douceur et d'humilité. »

Et dans une autre occasion, parlant sur le même sujet, il dit « que le Fils de Dieu ne pouvant avoir des sentiments de compassion dans l'état de sa gloire qu'il possède de toute éternité dans le ciel, il a voulu se faire homme et se rendre notre Pontife, pour compatir à nos misères, et que pour régner avec lui dans le ciel, nous devons compatir comme lui à ses membres qui sont sur la terre ; que les missionnaires par-dessus tous les autres prêtres doivent être remplis de cet esprit de compassion, étant obligés par leur état et par leur vocation de servir les plus misérables, les plus abandonnés et les plus accablés de misères corporelles et spirituelles. Et premièrement, ils doivent être touchés au vif et affligés dans leurs cœurs des misères du prochain. Secondement, il faut que cette misère et compassion paraisse en leur extérieur et sur leur visage, à l'exemple de Notre-Seigneur qui pleura sur la ville de Jérusalem, à cause des calamités dont elle était menacée. Troisièmement, il faut employer des paroles compatissantes, qui fassent voir au prochain comme on entre dans les sentiments de ses intérêts et de ses souffrances. Enfin, il faut le secourir et assister autant que l'on peut dans ses nécessités et dans ses misères, et tâcher de l'en délivrer en tout ou en partie ; parce que la main doit être autant que faire se peut conforme au cœur. »

Voilà le second effet de cet amour qu'il avait pour les pauvres, qui était de les secourir et assister autant qu'il pouvait ; ce qu'il a toujours fait, s'étant rendu comme le proviseur général des pauvres en quelques lieux qu'ils fussent, même dans les pays les plus éloignés ; s'employant avec de très-grands soins pour subvenir à toutes leurs nécessités, et pour leur fournir la nourriture, le vêtement, le logement, et tous les autres besoins de la vie : c'est ce qui faisait que

personnes charitables envoyaient volontiers leurs aumônes à Vincent pour en faire la distribution aux pauvres, de quoi il cquittait en telle sorte qu'il en donnait toujours beaucoup plus 'il n'en recevait.

C'est dans cette vue qu'un ecclésiastique de condition et de vertu à demeure dans une communauté de Paris, ayant entre ses mains sommes considérables pour être employées en aumônes, voulut lresser même après le décès de M. Vincent à la maison de Saint-are, pour les faire porter et distribuer aux pauvres en des pro-ces éloignées ; et la raison pour laquelle il s'adressait aux prêtres la Congrégation de la mission plutôt qu'à d'autres, « c'est, disait-parce que M. Vincent a été le vrai père des pauvres, et a eu esprit râce spéciale pour les secourir et assister; et qu'il a laissé comme précieux héritage ce même esprit et cette même grâce à ses en-s, qui ne manqueront pas de suivre les exemples et marcher sur pas de leur très-digne père. »

Tous ne répéterons pas ici ce qui a été dit ailleurs, que dans les erses inondations et débordements de la rivière de Seine, M. Vin-t prit un soin particulier de faire cuire incessamment du pain à t-Lazare aux dépens du blé de sa communauté, et de l'envoyer bateaux dans un village presque noyé nommé Genevilliers, à x lieues de Paris, où les pauvres habitants étaient assiégés des x et de la faim, et réduits à la dernière extrémité, dans laquelle recevaient un secours très-opportun, et autant abondant qu'ines-é, par la charité de ce père nourricier des pauvres, qui leur en-'ait porter cette aumône par deux frères de la maison de Saint-La-e, non sans péril, pour en faire la distribution avec M. le vicaire, connaissait les besoins de chaque famille, et cela autant de temps durait chaque débordement.

l y a un très-grand nombre de semblables actions de charité que Vincent exerçait envers les pauvres dans leurs besoins, que nous sons sous silence ; mais nous ne devons pas en omettre une, la-lle aurait été ensevelie dans l'oubli, comme beaucoup d'autres l cachait aux yeux des hommes, si l'on n'en avait recouvré depuis un certificat écrit et signé de sa main, qu'il fut obligé de don-pendant le temps de la guerre à ceux qui gardaient les portes de s, pour laisser sortir les vivres qu'il envoyait aux pauvres des ps sur une charrette de la maison de Saint-Lazare, parce que les es, voyant que cela continuait, voulurent s'assurer pas d'autres ignages que celui du chartier d'où ces vivres venaient, et en lieux on les portait. Le certificat était conçu en ces termes :

« Je soussigné, supérieur de la Congrégation des prêtres de la Mission, certifie à tous ceux qu'il appartiendra que, sur l'avis que quelques personnes pieuses de cette ville m'ont donné que la moitié des habitants de Palaiseau étaient malades, et qu'il en mourait dix ou douze par jour, et sur la prière qu'elles m'ont faite d'envoyer quelques prêtres pour l'assistance corporelle et spirituelle de ce pauvre peuple affligé, à cause de la résidence de l'armée en ce lieu-là pendant l'espace de vingt jours; nous y avons envoyé quatre prêtres et un chirurgien pour assister ces pauvres gens, et que nous leur avons envoyé depuis la veille de la fête du Saint-Sacrement tous les jours (un ou deux exceptés) seize gros pains blancs, quinze pintes de vin, et hier de la viande; et que lesdits prêtres de notre compagnie m'ayant mandé qu'il est nécessaire d'envoyer de la farine et un muid de vin pour l'assistance desdits pauvres malades et de ceux des villages circonvoisins, j'ai fait partir aujourd'hui une charrette à trois chevaux, chargée de quatre setiers de farine et deux demi-muids de vin, pour l'assistance desdits pauvres malades de Palaiseau et des villages circonvoisins. En foi de quoi j'ai écrit et signé la présente de ma main propre, à Saint-Lazare lès-Paris, le 5e jour de juin 1652. Signé, Vincent de Paul, supérieur, etc. »

Par cet écrit l'on peut voir jusqu'où se portait la charité de M. Vincent, lequel, au lieu d'un prêtre qu'on lui avait seulement demandé pour assister les pauvres malades de Palaiseau, en envoya quatre, avec un chirurgien; et qu'en même temps qu'il pourvoyait au bien spirituel des âmes, il envoyait de quoi rétablir les pauvres atténués de faim, et de quoi soulager les malades qui manquaient de tout; à quoi il employa sans aucun délai, et avec toute la diligence qui lui fut possible, les hommes, les provisions et les chevaux de sa communauté, jusqu'à ce qu'il eût procuré d'autres aumônes, en attendant lesquelles il n'épargna pas la bourse de sa même communauté, ayant envoyé jusqu'à six cent soixante et trois livres de son argent; ce qui l'épuisa de telle sorte dans la disette où l'on était de toutes choses, qu'il se vit obligé de mander à madame la duchesse d'Aiguillon qu'il n'était plus en état de soutenir cette dépense, et qu'il la suppliait de faire au plus tôt une petite assemblée chez elle des Dames de la Charité, et de concerter avec elles ce qu'il y aurait à faire dans cette nécessité pressante : « Je viens, lui dit-il, dans la lettre qu'il lui écrivit sur ce sujet, de renvoyer le prêtre avec un Frère et cinquante livres; la maladie est si maligne, que nos premiers quatre prêtres y sont tombés malades, et le Frère aussi qui les accompagnait. Il a fallu les ramener ici, et il y en a deux qui sont à l'extrémité.

[adame, quelle moison à faire pour le ciel en ce temps où les misères ›nt si grandes à nos portes ! La venue du Fils de Dieu a été la ruine 'aucuns, et la rédemption de plusieurs, comme dit l'Evangile; et ous pouvons dire en quelque façon la même chose de cette guerre, u'elle sera la ruine de quantité de personnes, mais que Dieu s'en ervira aussi pour opérer la grâce, la justification et la gloire de lusieurs autres, du nombre desquels nous avons sujet d'espérer que ous serez, comme j'en prie Notre-Seigneur. »

Cette charitable entremise de M. Vincent pour secourir les pauvres e Palaiseau servit d'occasion et donna commencement aux grandes harités qui s'exercèrent ensuite en la ville d'Étampes, et dans tous s autres lieux des environs de Paris, par les soins et par la coopéraion des Dames de l'assemblée de la Charité de Paris, et de quelques atres personnes de grande piété, qui se sont acquis par ces granes œuvres un mérite dont la mémoire ne périra jamais.

Voilà un petit échantillon des effets de la charité de M. Vincent our secourir les pauvres par toutes sortes d'assistances, auxquelles l contribuait autant qu'il pouvait, et souvent plus qu'il ne pouvait, t lorsqu'il était épuisé, et qu'il ne pouvait plus rien tirer d'ailleurs, on dernier recours était à la bonté et aux charités de la reine-mère, laquelle bien qu'il ne voulût pas se rendre importun, reconnaissant ssez combien Sa Majesté exerçait de libéralités pour toutes sortes l'œuvres de piété, néanmoins dans les grandes extrémités, c'était on refuge ordinaire de lui aller représenter avec confiance les presants besoins des pauvres, et il ne se trouvait jamais déchu de son ttente, cette charitable princesse ouvrant aussitôt la main, et encore lus le cœur pour les assister ; car lorsqu'elle avait de l'argent elle ui en donnait, et si l'argent lui manquait, elle lui donnait autre chose; une fois entre les autres elle lui donna un diamant de la vaeur de sept mille livres, et une autre fois un très-beau pendant d'oeilles qui fut vendu dix-huit mille livres par les Dames de l'assemblée de la Charité. Et quoique Sa Majesté, par un sentiment d'humilité chrétienne, eût prié M. Vincent de n'en parler à personne, il ne crut pas néanmoins être obligé de lui obéir en ce point; mais il lui dit : « Madame, votre Majesté me pardonnera, s'il lui plaît, si je ne puis cacher une si belle action de charité; il est bon, Madame, que tout Paris et même toute la France la connaisse, et je crois être obligé de la publier partout où je pourrai. »

Or, M. Vincent tenait cette maxime, dans les services et assistances qu'il rendait aux pauvres, d'étendre plus particulièrement ses soins envers ceux qui étaient les plus abandonnés ; et pour cette raison il

s'appliquait avec une affection toute spéciale à pourvoir aux besoins des pauvres petits enfants trouvés, comme de ceux qui étaient les plus délaissés et les moins capables de s'aider; il avait un amour très tendre pour ces pauvres petites innocentes créatures, et un amour non-seulement affectif, mais encore plus effectif. « N'est-ce pas le devoir des pères, disait-il un jour aux siens sur ce sujet, de pourvoir aux nécessités de leurs enfants? et puisque Dieu nous a substitués au lieu de ceux qui les ont engendrés, afin que nous prenions soin de leur conserver la vie, et de les faire élever et instruire en la connaissance des choses de leur salut, prenons bien garde de ne nous point relâcher dans une entreprise qui lui est si agréable; car si après que leurs mères dénaturées les ont ainsi exposés et abandonnés, nous venons à négliger le soin de leur nourriture et éducation, que deviendront-ils? pourrons-nous consentir de les voir périr tous, comme autrefois, dans cette grande ville de Paris? »

Une personne de vertu, qui connaissait particulièrement les peines que M. Vincent prenait pour la conservation de ces pauvres petites créatures, lors même que les dames les plus charitables qui en avaient pris le soin perdaient presque courage à cause de la grande dépense qu'il fallait soutenir, en a rendu le témoignage qui suit plusieurs années après sa mort: « Dieu sait combien de soupirs et de gémissements M. Vincent a poussés vers le ciel au sujet de ces pauvres petits enfants! quelles recommandations il a faites à sa compagnie de prier Dieu pour eux! quels moyens il a employés, et quelles voies il a tentées pour les faire nourrir à peu de frais, et quels soins il a pris de les envoyer visiter les années passées chez leurs nourrices en divers villages par les Filles de la Charité, et, cette année 1649, par un Frère de sa Congrégation, lequel a employé près de six semaines à faire cette visite. »

On lui rapporta un jour qu'un prêtre de sa compagnie avait dit que le soin qu'il prenait de ces enfants trouvés était la cause de la grande pauvreté de sa maison de Saint-Lazare, qui en était notablement incommodée pour le temporel, et se trouvait en danger d'être entièrement ruinée, à cause, disait-il, que les aumônes qu'on avait accoutumé de nous faire, sont diverties pour ces enfants, leurs besoins paraissant plus grands et plus pressants que les nôtres, et ceux qui font ces charités ne pouvant pas donner à eux et à nous tout ensemble. A quoi M. Vincent répondit: « Dieu lui pardonne cette faiblesse, qui le fait ainsi éloigner des sentiments de l'Evangile. quelle bassesse de foi de croire que, pour faire et procurer du bien des enfants pauvres et abandonnés comme ceux-ci, Notre-Seigneur

oins de bonté pour nous, lui qui promet de récompenser au centple ce qu'on donnera pour lui. Puisque ce débonnaire Sauveur a t à ses disciples : Laissez venir ces enfants à moi, pouvons-nous les jeter ou abandonner lorsqu'ils viennent à nous, sans lui être conaires? Quelle tendresse n'a-t-il point témoignée pour les petits ennts, jusqu'à les prendre entre ses bras, et les bénir de ses mains? est-ce pas à leur occasion qu'il nous a donné une règle de salut, ous ordonnant de nous rendre semblables à des petits enfants, si ous voulons avoir entrée au royaume des cieux? Or, avoir charité our les enfants et prendre soin d'eux, c'est en quelque façon se faire ifant; et pourvoir au besoin des enfants trouvés, c'est prendre la ace de leurs pères et de leurs mères, ou plutôt celle de Dieu qui dit que si la mère venait à oublier son enfant, que lui-même en endrait soin, et qu'il ne le mettrait pas en oubli. Si Notre-Seigneur vait encore parmi les hommes sur la terre, et qu'il vît des enfants andonnés, penserions-nous qu'il voulût aussi les abandonner? Ce rait sans doute faire injure à sa bonté infinie d'avoir une telle nsée; et nous serions infidèles à sa grâce si, ayant été choisis par providence pour procurer la conservation corporelle et le bien irituel de ces pauvres enfants trouvés, nous venions à nous en lasser les abandonner à cause de la peine que nous y avons. »

SECTION III.

SES AUMÔNES.

Peut-être que le sujet dont nous allons traiter en cette section troura d'abord de la difficulté en quelques esprits, qui seront en peine savoir comment le supérieur général d'une Congrégation, par son opre mouvement, et sans requérir le consentement de ceux de tte Congrégation, aura pu faire largesse aux pauvres des biens de même Congrégation; et encore plus comment M. Vincent, qui ait si humble, si déférent et si grand amateur de la pauvreté evanlique, et qui même ne voulut pas, sans l'agrément exprès de sa mmunauté, comme nous avons vu au premier livre, donner un s-modique secours d'argent à son propre frère, qui était venu exès de deux cents lieues loin pour le visiter, ce qu'il n'avait pu faire ns intéresser notablement les petites facultés de sa pauvre famille; mment, dis-je, ce fidèle serviteur de Dieu a si souvent et si largeent donné l'aumône à toutes sortes de pauvres aux dépens de sa ème communauté, ainsi que nous verrons dans la suite de cette ction.

Il est vrai que cela paraîtra d'abord un peu surprenant, et que ceux qui penseront en juger plus favorablement estimeront que cela s'est fait par un mouvement extraordinaire du Saint-Esprit, qui porte quelquefois les saints à des pratiques de vertu plus admirables qu'imitables. Mais quoique cela se puisse bien dire avec vérité sur ce sujet, et qu'il soit aisé de reconnaître en plusieurs rencontres de la vie de M. Vincent une conduite de Dieu tout extraordinaire, et des maximes autant opposées à la commune prudence des hommes qu'elles étaient conformes à la sagesse toute divine de Jésus-Christ, on peut néanmoins outre cela faire attention à diverses considérations sur lesquelles ce procédé de M. Vincent peut trouver un raisonnable et légitime appui.

Et premièrement, on doit considérer que M. Vincent était non-seulement le supérieur général, mais encore l'auteur, le fondateur et l'instituteur d'une nouvelle compagnie qui a pris naissance entre les bras de sa charité, et que l'on peut dire en quelque façon avoir demeuré durant le temps de sa vie, comme dans le berceau de son enfance. C'est lui qui après Dieu lui a donné l'être, la forme et consistance; qui a prescrit l'ordre qui se devait garder en toutes ses parties; qui a déterminé ses emplois et ses fonctions, et qui a élevé, instruit et perfectionné les sujets qui la composent, lesquels l'ont toujours regardé comme leur vrai père, et lui réciproquement les a considérés comme ses chers enfants, auxquels il pouvait dire à l'imitation du saint Apôtre : *Filioli quos iterum parturio donec Christus formetur in vobis.*

Cela étant de la sorte, il a bien pu, non pas comme supérieur général, mais seulement comme instituteur et père, disposer d'un bien qui lui était commun avec ses enfants, et dont il avait comme la garde-noble pendant la minorité de sa compagnie, et en disposer non pour lui, ni pour ses intérêts particuliers, mais pour les intérêts de Jésus-Christ, et pour le secours et le service de ses membres qui sont les pauvres. Que si quelque rigoureux censeur, nonobstant tout cela, voulait encore dire et soutenir qu'il devait requérir le consentement de ses enfants, on lui répondra qu'il n'a pas jugé nécessaire de le requérir, ni de les obliger à le déclarer de vive voix, parce qu'il le lisait dans leurs cœurs, l'union très-cordiale et très-intime qu'ils ont toujours eue avec un tel père n'ayant jamais dû souffrir entre eux et lui aucune diversité de sentiments : ils voulaient tout ce qu'il voulait; et il ne voulait que des choses si bonnes, si saintes, et si conformes aux desseins et aux ordres de Dieu, que ce serait faire tort à leur vertu de croire qu'ils eussent eu la moindre pensée contraire.

tre cela il était question, en ces premiers commencements d'une agnie naissante, d'en établir non-seulement le temporel, mais e plus le spirituel. Ce n'était pas assez d'en former le corps, il fallait aussi lui inspirer et communiquer l'esprit propre aux our lesquelles elle était établie : or, comme l'une de ses princi- fins, ainsi que nous avons vu, était d'évangéliser les pauvres, leur rendre tous les services et toutes les assistances convenables cet effet, il fallait l'élever dans un esprit de compassion, de ten- : et d'amour envers les pauvres ; et puisque le dessein de ce fondateur était que ceux de sa compagnie fussent dans une dis- on continuelle d'exposer et sacrifier leur vie, autant qu'il en de besoin, pour procurer le salut des pauvres, il avait une juste 1 de les disposer à faire volontiers une bonne part de leurs biens eurs aux mêmes pauvres, lors particulièrement que cette assis- pouvait aussi contribuer à leur bien spirituel.

fin, la condition du temps de la Congrégation de la Mission a us ses commencements les calamités et misères qui ont inondé part des provinces de ce royaume, et même de toute l'Europe ; ème nécessité où les pauvres de la campagne et des villes aussi :é réduits par le malheur des guerres et d'autres funestes acci- , ayant pressé le cœur charitable de M. Vincent de s'employer les secourir, et étant pour cela nécessaire d'exciter les personnes ; à la compassion et à la miséricorde, de leur persuader de faire ımônes proportionnées aux besoins extrêmes d'une infinité de 'es répandus de tous côtés, qui étaient sur le point de périr, ce :nt et fidèle serviteur de Jésus-Christ a très-bien reconnu qu'il ; les exhorter plus par exemple que par paroles : et il est cer- u'il ne pouvait employer un plus puissant motif pour les por- ces œuvres extraordinaires de charité, qui ont été pratiquées ant de bénédiction durant un si grand nombre d'années, qu'en ençant à faire le premier ce qu'il recommandait aux autres ; et a l'exemple des aumônes qu'il a faites a été d'autant plus effi- que l'on voyait bien qu'elles allaient au-dessus de ses forces, et ôtait de sa bouche et de celles de ses enfants ce qu'il donnait auvres : ce qui pourtant ne diminuait en aucune façon, mais , augmentait l'affection et le désir que lui et les siens avaient de ller, de s'employer et de se consumer pour l'assistance spiri- des mêmes pauvres.

1 donc étant supposé, voyons quelque petite partie des libéra- t des charités que ce vrai père des pauvres a exercées en leur en- . je dis quelque petite partie, parce qu'il n'y a que Dieu seul

[redacted]

qui connaisse le tout, l'humilité de son serviteur l'ayant toujours porté à cacher autant qu'il pouvait aux yeux des hommes ce qu'il faisait par le seul motif de son amour : il était bien éloigné des sentiments de ceux dont Jésus-Christ parle dans l'Évangile, qui sonnent de la trompette pour publier leurs aumônes, et qui emploient toutes sortes d'artifices pour se mettre en crédit, et se faire estimer, par quelques offices de charité qu'ils exercent envers les pauvres : il faisait au contraire tout son possible pour cacher ses aumônes, il n'en parlait jamais, et ne souffrait point qu'on en parlât. Et quoiqu'outre cela il fit encore plusieurs autres dépenses très-notables pour le service des pauvres, comme de fournir souvent aux frais des voyages que les siens entreprenaient, pour les aller secourir en des lieux fort éloignés, de payer tous les ports de lettres qui lui étaient adressées pour ce même sujet, tant des provinces éloignées que des pauvres esclaves d'Alger, de Tunis, de Biserte et autres lieux, ce qui se montait à des sommes fort considérables, il n'en a pourtant jamais voulu parler, ni faire entrer cette dépense en aucune considération, se contentant que Dieu la connût et l'eût agréable. Que s'il ne pouvait empêcher quelquefois que quelques-unes de ses charitables œuvres ne fussent connues, il les rabaissait et en diminuait l'estime, disant que c'étaient des gueux qui faisaient part de leurs haillons et de leurs bribes à d'autres gueux.

Il avait établi la Confrérie de la Charité dans la paroisse de Saint-Laurent : et parce que cette paroisse est située dans la seigneurie de Saint-Lazare, il donnait tous les ans libéralement et par pure charité deux cents livres pour subvenir à la dépense tant de cette Confrérie que des Filles de la Charité pour l'assistance des pauvres malades, et de plus il envoyait tous les vendredis de l'année deux ecclésiastiques de sa maison, pour les visiter et consoler dans leurs maladies.

Quand quelques pauvres mouraient dans le voisinage de Saint-Lazare, soit qu'ils fussent de sa connaissance ou qu'ils n'en fussent pas, il faisait donner des draps pour les ensevelir lorsqu'ils n'en avaient point : et ayant un jour fait enterrer honnêtement une pauvre femme à ses frais, il reçut ensuite son mari à Saint-Lazare, qui y fut malade assez longtemps ; et fit encore la même charité à un autre pauvre homme, lequel enfin y mourut.

Ayant un jour rencontré dans la rue, auprès de Saint-Lazare, un pauvre homme presque nu, il lui fit donner aussitôt un habit : ce qui lui était assez ordinaire, et qu'il a souvent pratiqué à l'égard de plusieurs autres, faisant donner aux uns des souliers, aux autres des chapeaux, aux autres des chemises, et aux dépens de sa maison.

recevait tous les jours deux pauvres à Saint-Lazare, pour les
; diner avec sa communauté, auxquels on donnait auparavant
struction spirituelle dont ils avaient besoin : et on a vu souvent
éritable ami des pauvres, après les avoir salués avec grande affa-
té, leur aider à monter les degrés du réfectoire, les faire placer
dessus de lui, prendre soin de les faire bien servir et leur rendre
·même plusieurs petits services.

)utre ces deux pauvres, il faisait encore distribuer tous les jours à
pauvres familles des portions de pain, de potage et de viande qu'el-
envoyaient prendre à la porte de Saint-Lazare; et de tout temps
fait faire en cette même maison de Saint-Lazare deux autres sor-
d'aumônes ordinaires, sans compter les extraordinaires : l'une de
n ou d'argent, pour les pauvres passants à toutes les heures du
r; et l'autre de potage rempli de pain, que l'on distribuait trois
; par semaine, à une heure réglée, à tous les pauvres qui se pré-
taient, de quelque lieu qu'ils fussent. Outre cette aumône, on leur
sait encore chaque fois une instruction particulière sur quelque
.nt du catéchisme, ou des devoirs de la vie chrétienne conformes à
r condition; et après leur avoir expliqué les principaux mystères
e tous doivent savoir et croire, on leur parlait tantôt de la manière
bien prier Dieu, tantôt de ce qu'il faut faire pour vivre en bon
ivre, ou bien comment ils devaient souffrir avec patience leur pau-
.té et affliction, et ainsi des autres sujets qui leur étaient propres
convenables, le tout suivant les ordres qui en étaient donnés par
Vincent.

Les pauvres se trouvaient à centaines, en tout temps, à ces aumô-
s corporelles et spirituelles, et on en a vu quelquefois jusques à
iq et six cents. Il est vrai qu'il fit cesser cette distribution de pota-
; deux ou trois ans avant son décès, à cause des défenses qui en
rent faites, après l'établissement de l'Hôpital général, pour ôter la
ndicité de Paris; et comme les pauvres s'en plaignaient, lui disant :
)n père, Dieu n'a-t-il pas commandé de faire l'aumône aux pau-
es? Il leur répondit : Il est vrai, mes amis, mais il a commandé
ssi d'obéir aux magistrats. Et néanmoins depuis cette défense, à
ccasion d'un rude hiver qui réduisit quantité de pauvres familles
ns une extrême nécessité, il leur fit donner chaque jour du pain et
ı potage.

Pendant les troubles de Paris il fit faire la même distribution tous
; jours à près de deux mille pauvres; ce qui causa une grande dé-
nse à la maison de Saint-Lazare, laquelle en demeura encore plus
dettée qu'elle n'était. Il fut en ce temps-là obligé de sortir de Paris,

comme il a été dit au premier livre; et quoiqu'on lui eût mandé les pillages, les dégâts et les pertes très-notables que souffrait alors cette maison par le logement de huit cents soldats et autres gardes qu'on y avait envoyés, sachant néanmoins la grande nécessité que souffraient les pauvres, il écrivit plusieurs fois à son assistant pour lui recommander que l'on continuât toujours ces aumônes de pain, employant jusqu'à trois setiers de blé chaque jour, sans avoir égard qu'il était pour lors extrêmement cher, et qu'on n'en pouvait même trouver dans Paris pour de l'argent : la charité de ce vrai père des pauvres passant par-dessus toutes ces considérations, qui eussent été capables d'en arrêter toute autre moindre que la sienne. Le frère boulanger de la maison, qui avait en sa charge le gouvernement des grains, a déclaré que, pendant l'espace de trois mois, il en avait employé dix muids en pain, qu'on distribua aux pauvres. En quoi il y a sujet d'admirer la conduite de la providence de Dieu; car, à la fin de ces trois mois, qui fut environ la fête de Pâques, toute la provision de blé ayant été ainsi consommée, et la communauté réduite à n'avoir pas de pain pour sa subsistance, lorsqu'elle était sur le point de succomber à la nécessité, les affaires publiques s'accommodèrent, et les passages étant ouverts, on acheta du blé pour vivre, de l'argent qui fut emprunté; et en cela l'on reconnut manifestement le soin que la bonté de Dieu prend de secourir dans leurs besoins ceux qui assistent les pauvres.

Voici le témoignage qu'a rendu sur ce sujet un très-vertueux ecclésiastique : « Pour faire voir, dit-il, le grand cœur de M. Vincent et son amour incomparable pour les pauvres, ayant appris ce qui s'était passé dans Saint-Lazare, et comme tout y avait été consumé, ou par le feu ou par la dissipation que les soldats en avaient faite, prévoyant par sa prudence à quelle extrémité seraient réduits les pauvres par le blocus de Paris et par la grande cherté des vivres, qui serait inévitable, il manda à feu M. Lambert, qui tenait sa place, qu'il donnât ordre que tous les jours on fît de grosses aumônes aux pauvres, et qu'à cet effet la maison empruntât seize ou vingt mille livres pour y subvenir : ce qui fut fidèlement exécuté; en sorte que tous les jours on distribuait un grand nombre de pains, et deux ou trois grandes chaudières de potage aux pauvres, avec la même abondance et libéralité comme si le blé n'eût rien coûté à la maison. Ce qui fut continué durant plusieurs mois, et même après l'accroissement de ces troubles; ce qu'ont depuis imité avec grande bénédiction diverses communautés et autres personnes riches. Et ce n'est pas une des moindres louanges dues à la charité saintement ingénieuse de M. Vincent pour

le soulagement des pauvres dont il a toujours été le père nourricier, en tous lieux et en toutes occasions. »

Mais ce qui est encore digne de remarque est que ce charitable proviseur des pauvres donnait non-seulement les ordres nécessaires pour assister ceux qui venaient demander l'aumône à la porte de Saint-Lazare, mais de plus il envoyait chercher les pauvres réfugiés à Paris jusque dans leurs taudis et galetas, employant à cet effet un prêtre et un frère, qui allaient en ces lieux voir quels étaient leurs besoins pour les soulager et surtout les malades. Or, comme sa charité était sans mesure et sans bornes, il en étendait les soins sur toutes sortes de personnes, de quelque condition ou nation qu'elles fussent : c'est pourquoi ayant appris en ce temps-là qu'il y avait dans Paris quantité de pauvres catholiques hibernais bannis pour la foi, et réduits en grande misère, il appela un jour un des prêtres de sa Congrégation, Hibernais de naissance, et lui demanda ce qu'il pensait qu'on pourrait faire pour assister ces pauvres réfugiés d'Hibernie : « N'y aurait-il pas moyen, lui dit-il, de les assembler pour les consoler et pour les instruire ? Ils n'entendent pas notre langue, et je les vois comme abandonnés, ce qui me touche le cœur, et me donne un grand sentiment de compassion pour eux. » A quoi ce bon prêtre ayant répondu qu'il y feratt son possible ? « Dieu vous bénisse, répliqua M. Vincent; tenez, voilà dix pistoles; allez au nom de Dieu, et leur donnez la consolation que vous pourrez. » Il faut remarquer que cette assistance est différente de celle qu'il rendit à des ecclésiastiques du même pays d'Hibernie, dont il sera parlé ci-après.

Un bon garçon tailleur, s'étant retiré de Saint-Lazare en son pays, après avoir vu et expérimenté la grande charité de M. Vincent, prit la liberté, au bout de quelque temps, lorsque ce saint homme était le plus occupé dans les grandes affaires de la cour, de lui écrire une lettre pour le prier de lui envoyer un cent d'aiguilles de Paris; ce qu'il reçut en très-bonne part, et prit très-volontiers le soin de les faire acheter, et les lui envoyer, sans témoigner en aucune façon qu'il trouvât étrange que ce garçon se fût adressé si librement à lui pour des choses de si petite conséquence.

Retournant un jour de la ville, il trouva quelques pauvres femmes à la porte de Saint-Lazare, lesquelles lui ayant demandé l'aumône, il leur dit qu'il allait leur envoyer quelque chose; mais quand il fut entré, s'en étant oublié à cause de quelques affaires pressantes et importantes qui lui occupèrent l'esprit, comme on l'en eut fait ressouvenir, il leur porta lui-même l'aumône, et s'étant mis à genoux devant elles, leur demanda pardon de ce qu'il les avait oubliées.

Une pauvre femme ayant fait demander l'aumône à M. Vincent, il lui envoya un demi-écu; mais, elle, lui ayant mandé que cela était peu eu égard à sa pauvreté, il lui envoya aussitôt encore un autre demi-écu; et on lui a vu souvent faire des choses semblables.

Un pauvre charretier ayant perdu ses chevaux, eut recours à M. Vincent, pour le prier d'avoir pitié de lui, et lui faire quelque charité pour lui aider à réparer cette perte; et aussitôt ce charitable aumônier lui fit donner cent livres.

Un fermier de la communauté de Saint-Lazare ne pouvant payer ce qu'il devait, M. Vincent lui fit encore donner de l'argent: et on ne saurait dire combien a été charitable son support pour tous les fermiers, tenanciers et débiteurs de sa communauté qui différaient à payer; aimant mieux leur faire de nouvelles avances et se mettre en danger de tout perdre, que d'user d'aucune contrainte ou rigueur en leur endroit.

Un laboureur des champs qui tenait de longue main une ferme par bail d'emphytéose qui dépendait d'un hôpital, en fut dépossédé par arrêt; ensuite de cela étant mort, et ayant laissé sa femme et ses enfants dans une grande pauvreté, M. Vincent, par pure charité, retira ses deux petits garçons en la maison de Saint-Lazare, où ils ont été nourris et entretenus près de dix ans, et y ont appris un métier pour gagner leur vie; il contribua aussi en même temps pour faire subsister la pauvre veuve.

La réputation que M. Vincent s'était acquise d'être un homme fort charitable, a de tout temps attiré à Saint-Lazare un grand nombre de pauvres honteux de toute sorte de conditions, tant de Paris que d'ailleurs, dont quelques-uns ayant été dans l'honneur et dans les biens, venaient en confiance lui découvrir leurs nécessités; les autres, ayant honte de lui demander, le priaient de leur prêter quelque argent, et il leur faisait donner à tous quelque chose, aux uns plus, aux autres moins, et souvent il épuisait jusqu'au dernier sou; et lorsqu'il n'y avait plus rien dans la bourse de la maison, il envoyait chez mademoiselle Le Gras emprunter de l'argent, pour ne renvoyer ces pauvres honteux sans quelque consolation.

Il y en avait encore d'autres auxquels il faisait donner tous les mois quelque argent; et un peu avant sa mort, il en vint un qui, ne pouvant lui parler à cause de sa maladie, dit qu'il y avait bien dix-sept ans qu'il venait quérir cette aumône, qui était de deux écus tous les mois, laquelle il faisait passer comme une rente qui lui était due.

Venant un jour des champs à Paris dans un carrosse, et ayant ren-

ntré sur le chemin une pauvre personne toute pleine d'ulcères et
tres incommodités qui faisaient horreur, il la fit monter dans le
rosse, et la mena jusqu'au lieu où elle voulait aller dans Paris. Il
aït souvent la même chose, particulièrement pendant l'hiver, lors-
e revenant le soir à Saint-Lazare il rencontrait de pauvres vieil-
ds ou autres personnes incommodées, auxquels il donnait place
as le carrosse, qu'il nommait par humilité son infamie; faisant
a par quelque sorte de compensation de ce qu'il s'estimait indigne
ce petit soulagement, et comme voulant en payer un tribut, et en
re part aux pauvres, avec lesquels il estimait que ce qu'il avait de
n et de soulagement leur devait être commun; tant il avait d'a-
ur, de tendresse et de compassion pour eux.

Quand il voyait des pauves malades couchés le long des rues ou
s chemins, il allait à eux, ou il y envoyait, pour savoir quel était
ur mal et leur besoin, afin de leur procurer quelque soulagement;
lorsqu'il ne reconnaissait point de feintise en leur fait, et qu'ils
aient vraiment malades, il leur offrait de les mener à l'Hôtel-Dieu
ans son carrosse; ou bien s'il n'avait point de carrosse, il les y fai-
ait porter; et non content de payer les porteurs, il leur donnait en-
ore quelque aumône.

Passant un jour dans une rue de Paris, il entendit un jeune enfant
ui se lamentait, et ayant aussitôt fait arrêter le carrosse, il descen-
it, alla vers lui, pour lui demander quel mal il avait et pourquoi il
leurait de la sorte; et l'enfant lui ayant montré un mal qu'il avait
la main, il le mena lui-même chez un chirurgien, le fit panser en
présence, paya le chirurgien et donna encore quelque argent à ce
uvre enfant.

Un vieux soldat qu'on appelait le Criblé, à cause de quantité de
essures qu'il avait reçues à la guerre, vint un jour à Saint-Lazare,
ns y être connu de personne; et s'adressant librement à M. Vin-
nt sur la confiance qu'il prenait en sa charité, dont il avait ouï
rler, il lui demanda qu'il le souffrît dans sa maison pour quelques
urs, ce qu'il lui accorda bien volontiers. Ce soldat étant un jour
deux après tombé malade, M. Vincent le fit mettre dans une
ambre à feu, où il fut entretenu et médicamenté l'espace de deux
ois, et même lui donna un frère pour lui rendre tous les services
écessaires jusqu'à ce qu'il fût entièrement rétabli.

Voilà quelques petits échantillons des charités que ce saint homme
cerçait envers les pauvres, dont on ne doit pas s'étonner, pouvant
ien leur faire largesse des biens extérieurs, puisqu'il leur avait
onné son cœur et qu'il était toujours prêt d'exposer sa vie pour

[redacted]

procurer le bien de leurs âmes : ne désirant rien tant que de leur rendre toutes sortes de services pour l'amour de Jésus-Christ, qu'il honorait particulièrement en eux; les regardant comme les vives images de la charité incompréhensible qui avait porté ce divin Sauveur à se dépouiller de toutes ses richesses, en se faisant pauvre pour l'amour de nous, afin, comme dit le saint Apôtre, qu'il nous enrichît par sa pauvreté.

SECTION III.

SON AMOUR RESPECTUEUX ENVERS LES PRÉLATS DE L'ÉGLISE.

Nous avons déjà vu au second livre quelques-uns des services que M. Vincent a tâché de rendre à MM. les prélats en diverses rencontres; et nous avons encore touché quelque chose, au commencement de ce chapitre, du grand amour et du singulier respect qu'il a eu pour leurs personnes sacrées : mais il faut avouer que tout ce que nous avons dit et tout ce que nous en pourrons dire est très-peu, en comparaison de ce qui en est en effet; et que nous n'avons point de paroles qui soient suffisantes pour exprimer quelle était la vénération, le respect et l'amour que M. Vincent avait pour les prélats de l'Église, qu'il reconnaissait et honorait comme les lieutenants de Jésus-Christ sur la terre, et les successeurs de ses apôtres : c'est pourquoi nous avons jugé ne pouvoir mieux faire en cette section que de l'entendre parler lui-même, et nous expliquer ses sentiments sur ce sujet : nous les tirerons de quelques lettres qui sont venues les premières à la main, parmi un très-grand nombre d'autres qu'il a écrites en divers temps à plusieurs prélats, dont nous produirons seulement les extraits.

Un évêque de grand mérite, qui est maintenant devant Dieu, et qui avait été élevé à cette dignité par l'entremise de M. Vincent, lui ayant fait savoir les premiers fruits de ses travaux dans son église, il l'en congratula par ces paroles : « Qui est-ce qui ne reconnaît pas que c'est une bénédiction de Dieu bien manifeste sur le diocèse de ..., de lui avoir donné un évêque qui porte la paix aux âmes en des lieux où depuis cent ans on n'avait point ouï parler ni d'évêques ni de ...; et après cela, Monseigneur, puis-je concevoir une estime assez grande de votre personne, ni vous rendre des respects assez profonds? Et ne dois-je pas dire que vous êtes vraiment un évêque Dieu-donné, un prélat de grâce, et un homme tout apostolique, par qui Jésus-Christ s'est fait connaître aux peuples les plus désolés? Que son saint nom en soit à jamais béni, et vous conserve une longue suite d'années

[redacted]

our être enfin récompensé d'une éternité de gloire, et reconnu dans : ciel parmi un très-grand nombre d'âmes bienheureuses qui auront a entrée en ce séjour de gloire par votre moyen, et qui vous y re- onnaitront pour leur second sauveur après Jésus-Christ. »

Un autre évêque voulant quitter son diocèse, parce, dit-il, qu'il se connaissait incapable de le gouverner, pria M. Vincent par plu- eurs fois de lui trouver un bon successeur. A quoi il lui répondit ans les termes suivants : « Vos lettres, Monseigneur, m'ont trouvé plein de respect pour votre personne sacrée, et d'affection de vous béir, que j'ose vous dire que j'ai presque sans cesse devant les yeux commandement que vous m'avez fait ; et je ne rencontre guère la ersonne que vous savez, que je ne lui en dise quelque mot. Je sais éanmoins, Monseigneur, que vous êtes autant au-dessus de ce que ous pensez être, comme la montagne l'est de la vallée ; mais ne pou- ant vous servir à votre gré, qu'en faisant ce que vous désirez, je tâ- erai de le faire en cela, et en toute occasion. »

Écrivant à un autre prélat qui était dans le même dessein de quitter n évêché, à cause de quelque incommodité, et voulant l'en détour- r, voici en quels termes il lui parle : « Je ne puis, Monseigneur, us exprimer la douleur que je sens de votre indisposition ; Dieu, i m'a donné à vous, vous fera, s'il lui plaît, connaître la tendresse 'il a mise en moi pour tout ce qui vous touche. Ce qui me console que votre maladie n'est pas sans remède, ni sans espérance de gué- . J'en ai ressenti quelque atteinte autrefois, ayant eu un doigt main tout à fait insensible, mais cela s'en alla dans quelque s. Plaise à Dieu, Monseigneur, de vous conserver pour le bien tre diocèse, au sujet duquel j'ai appris que vous aviez quelque e de le quitter ; mais si j'étais digne d'être écouté en vous ex- t la mienne, je prendrais la liberté, Monseigneur, de vous dire me semble que vous feriez bien de laisser les choses comme elles de peur que Dieu ne trouve pas son compte dans votre dé- e. Car où rencontrerez-vous un homme qui marche sur vos et qui approche de votre conduite ? S'il s'en pouvait trouver lu'un, à la bonne heure ; mais je ne vois pas que cela soit à es- s dans le temps où nous sommes. Et puis, Monseigneur, vous z pas plus de difficultés en votre épiscopat, que saint Paul en a vé dans le sien, et néanmoins il en a soutenu le poids jusqu'à la t ; et aucun des apôtres ne s'est dépouillé de son apostolat et n'en itté l'exercice et les fatigues que pour aller recevoir la couronne iel. Je serais un téméraire, Monseigneur, de vous proposer leurs mples, si Dieu, qui vous a élevé à leur dignité suprême, ne vous

invitait lui-même à les suivre, et si la liberté que je prends ne procédait du grand respect et de l'incomparable affection que Notre-Seigneur m'a donnée pour votre sacrée personne. »

Un très-bon prélat lui ayant proposé par lettre une vingtaine de difficultés notables, sur lesquelles il lui demandait son avis, il commença la réponse qu'il fit en ces termes : « Hélas ! Monseigneur, que faites-vous? De communiquer tant d'affaires importantes à un pauvre ignorant comme je suis, abominable devant Dieu et devant les hommes, pour les innombrables péchés de ma vie passée, et pour tant de misères présentes, qui me rendent indigne de l'honneur que votre humilité me fait, et qui certes m'obligeraient de me taire si vous ne me commandiez de parler. Voici donc mes chétives pensées sur les points de vos deux lettres, que je vous propose avec tout le respect que je vous dois, et dans la simplicité de mon cœur. Je ne puis mieux commencer que par le remerciement que je présente à Dieu de toutes les grâces qu'il vous fait, le priant qu'il se glorifie lui-même du heureux succès de vos fonctions, auxquelles vous vaquez avec tant de zèle et d'assiduité, qu'il ne se peut rien davantage, etc.

« Je pense que vous n'aurez pas désagréable de savoir que M. l'abbé votre frère est allé faire une petite retraite chez nos prêtres de Richelieu. Le supérieur m'a mandé qu'il a fort édifié cette petite communauté par sa dévotion, sagesse et modestie, et que même il a trouvé tant de goût en ses exercices, qu'il leur a fait espérer d'aller passer les fêtes de Noël avec eux. Comme je sais, Monseigneur, que vous ne désirez rien tant que de voir vos proches se porter à Dieu, j'ai voulu vous faire part de cette consolation, qui n'a pas été petite pour moi, voyant qu'en même temps que vous travaillez à établir son service en votre diocèse, lui-même l'affermit et le perfectionne dans votre famille.

Répondant à un autre prélat qui lui avait proposé de semblables difficultés : « J'ai reçu la lettre, lui dit-il, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je l'ai lue et relue, Monseigneur, non pour examiner les questions que vous me proposez, mais pour admirer le jugement que vous en faites, où il paraît quelque chose de plus que de l'esprit humain ; car il n'y a que l'esprit de Dieu, résidant en votre personne sacrée, qui puisse joindre la justice et la charité au point que vous vous proposez de les observer en cette affaire. Je n'ai donc qu'à remercier Dieu, comme je fais, Monseigneur, des saintes lumières qu'il vous a données, et de la confiance dont vous daignez honorer votre serviteur inutile. ... me

sont si élevées au-dessus de m

onfusion penser aux avis que vous me demandez : je ne laisse pas, Ionseigneur, de vous obéir en vous disant, etc. »

M. Vincent voyant un très-bon prélat dans quelque procès en avait beaucoup de peine, à cause de l'affection qu'il lui portait; et ayant in jour essayé de le tirer de cette affaire par voie d'accommodement, l lui en écrivit et termina sa lettre par ces paroles : « Au nom de Dieu, Monseigneur, pardonnez-moi si je m'entremets en ces affaires ci, sans savoir si les ouvertures que j'ai faites vous agréeront. Il arivera peut-être que vous en serez mal satisfait; mais il n'y a remède, puisque ce que j'en fais n'est que par un excès d'affection, de vous voir déchargé des soins et distractions que ces fâcheuses affaires vous peuvent causer, afin que vous puissiez vaquer avec plus de ranquillité d'esprit à la conduite et sanctification de votre diocèse; et pour cela j'offre souvent à Dieu mes chétives prieres, etc. Mais il y a une chose, Monseigneur, qui m'afflige grandement, c'est que l'on vous a dépeint au conseil comme un prélat qui a grande facilité à plaider, en sorte que cette impression y est entrée fort avant dans les esprits. Pour moi, j'admire Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a improuvé les procès, et qui néanmoins a bien voulu en avoir un et le perdre. Je ne doute pas, Monseigneur, que si vous en avez quelquesuns, ce n'est que pour soutenir et défendre sa cause : et de là vient que vous conservez une grande paix intérieure parmi toutes les contradictions du dehors, parce que vous ne regardez que Dieu et non pas le monde : vous cherchez uniquement de plaire à sa divine Majesté, sans vous soucier de ce que les hommes diront; dont je remercie sa divine bonté, parce que c'est une grâce qui ne se trouve que dans les âmes qui lui sont intimement unies. Mais je vous dois dire aussi, Monseigneur, que cette fâcheuse opinion du conseil pourra vous nuire en l'instance présente, et empêcher qu'on ne vous accorde ce que vous demandez. »

La proposition d'accommodement contenue en cette lettre n'ayant pas été agréable à ce bon prélat, M. Vincent ne se rebuta pas pour cela, mais il lui en écrivit derechef dans les termes suivants : « Je vous supplie très-humblement, Monseigneur, de me supporter encore cette fois, si j'ose vous faire l'ouverture d'un accommodement : je sais bien que vous ne doutez pas que c'est l'affection de mon pauvre cœur pour votre service qui me le fait désirer; mais vous pourriez trouver mauvais qu'étant si peu intelligent que je suis, et que connaissant que vous n'avez pas agréé la première proposition que je vous en ai faite, j'entreprenne de vous en faire une seconde : aussi ne le fais-je pas de moi-même, mais par l'ordre de monsieur votre

rapporteur, lequel je suis allé voir depuis deux jours pour lui recommander votre cause, et lui déclarer les conduites admirables que Notre-Seigneur tient sur vous, Monseigneur, et par vous sur votre diocèse. A quoi il m'a répondu qu'il était votre très-humble serviteur, et une des personnes du monde qui vous estime et qui vous honore le plus, et que dans cet esprit il me priait de vous mander que, si vous le croyez, vous sortirez amiablement de tous ces différends. Il m'a apporté plusieurs raisons pour cela, et entre autres celle-ci, qu'il est de la bienséance, pour un si grand prélat que vous, de terminer les affaires par cette voie, surtout ayant affaire à votre clergé, où les esprits sont disposés à la révolte, et dans le dessein de vous tracasser toute votre vie. Et comme il voit l'air du conseil, il appréhende l'événement des poursuites, parce que plusieurs de ceux qui le composent, ne sachant pas la sainte vie que vous menez ni les droites intentions qui vous font agir de la sorte, pourront penser qu'il y a quelque chose de contraire au support et à la douceur convenable à votre dignité. Je vous supplie très-humblement, Monseigneur, d'excuser ma hardiesse, et de ne pas considérer ce que je vous représente comme venant de moi, mais de monsieur votre rapporteur, qui est l'un des plus sages du siècle et l'un des meilleurs juges du monde. Il y a plus de personnes chez lui que chez les premiers chefs de la justice, parce que chacun s'estime heureux de l'avoir pour rapporteur. Je prie Dieu qu'il ait agréable de redonner la paix à votre Église, et le repos à votre esprit. Vous savez le pouvoir que vous avez sur moi et l'affection singulière que Dieu m'a donnée pour votre service : si donc vous me jugez digne d'y contribuer quelque chose, sa divine bonté sait que je m'y emploierai de tout mon cœur.

Un saint prélat ayant pris la peine, pendant les exercices des ordinands, de leur faire lui-même un entretien tous les jours, M. Vincent l'en congratula dans ces termes : « Je vous remercie très-humblement, Monseigneur, de l'honneur que vous avez fait à votre séminaire de le consoler de votre chère présence et de vos instructions paternelles pendant l'ordination ; et je rends grâces à Dieu de la faveur qu'il a faite à ceux qui ont eu le bonheur de vous entendre, de voir en sa source l'esprit ecclésiastique; j'espère qu'ils s'en souviendront toute leur vie et que le fruit en durera plusieurs siècles. Au reste, Monseigneur, j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré avec joie, parce que c'est votre lettre ; et avec douleur, voyant ce qui s'est passé en votre synode : en quoi, Monseigneur, j'admire d'un côté la conduite de Dieu, qui exerce de la sorte la vertu d'un de ses plus grands serviteurs, et de l'autre le bon usage que Votre Grandeur fait

et exercice. Je prie sa divine bonté qu'il vous fortifie de plus en dans cette épreuve, afin que par votre patience vous parveniez ut de vos saintes intentions, à la honte de ceux qui ont osé vous verser. »

uelques personnes ayant rendu un mauvais office auprès du roi à évêque, comme s'il eût été peu soigneux de s'acquitter de sa rge, ce qui avait même obligé Sa Majesté de lui en faire plainte une lettre de cachet qu'il lui écrivit, M. Vincent l'ayant su, et bien ce prélat en était affligé, il tâcha de le consoler par une de ettres, dans laquelle il lui parle en ces termes : « J'ai un sensible laisir, Monseigneur, de celui que vous avez reçu de la lettre qui s a été écrite de la Cour, ainsi que l'on me l'a fait entendre, dont été grandement surpris. Je souhaiterais être en lieu où je pusse mes raisons pour votre justification : je vous prie de croire que 'efforcerai de le faire lorsque Dieu m'en donnera les moyens; de ne que j'ai toujours tâché d'insinuer, en toutes rencontres et en lieux, la plénitude de l'estime et de la révérence que j'ai pour e personne sacrée, qui fait de nouvelles impressions en moi toutes fois que je considère la grâce que vous faites à vos pauvres missionnaires de les employer à l'instruction et au salut de vos peuples, omme ils sont heureux et contents de travailler sous votre douce duite. »

Je rougis de honte, Monseigneur (dit-il, écrivant à un archevêque un autre sujet), toutes les fois que je lis la dernière lettre que s m'avez fait l'honneur de m'écrire; et même toutes les fois que pense, voyant à quel point Votre Grandeur s'abaisse devant un vre porcher de naissance, et un misérable vieillard rempli de hés; et en même temps je ressens une grande peine de vous avoir né sujet d'en venir là, quand j'ai pris la confiance de représenter otre Grandeur que nous étions hors d'état de lui donner les hommes elle demande. Elle peut bien penser que ce n'a pas été par aucun ut de respect ni de soumission pour toutes ses volontés, mais une pure impuissance de lui obéir en cette occasion. Je la supplie -humblement de nous donner six mois de terme : nous serions ndement consolés de vous donner plus tôt cette satisfaction, mais e plaît pas à Dieu que nous le puissions faire. Au nom de Dieu, nseigneur, ayez la bonté d'excuser notre pauvreté, et réservez, vous plaît, votre voyage de Paris pour une occasion plus importe. Ce me serait une bénédiction de Dieu de recevoir encore une celle de Votre Grandeur, mais j'aurais un regret inconcevable elle vint se fatiguer ici pour une affaire qui n'en serait pas plus ncée. Vous savez bien, Monseigneur, qu'il n'y a gens au monde

[redacted]

rapporteur, lequel je suis allé voir depuis deux jours pour lui recommander votre cause, et lui déclarer les conduites admirables que Notre-Seigneur tient sur vous, Monseigneur, et par vous sur votre diocèse. A quoi il m'a répondu qu'il était votre très-humble serviteur, et une des personnes du monde qui vous estime et qui vous honore le plus, et que dans cet esprit il me priait de vous mander que, si vous le croyez, vous sortirez amiablement de tous ces différends. Il m'a apporté plusieurs raisons pour cela, et entre autres celle-ci, qu'il est de la bienséance, pour un si grand prélat que vous, de terminer les affaires par cette voie, surtout ayant affaire à votre clergé, où les esprits sont disposés à la révolte, et dans le dessein de vous tracasser toute votre vie. Et comme il voit l'air du conseil, il appréhende l'événement des poursuites, parce que plusieurs de ceux qui le composent, ne sachant pas la sainte vie que vous menez ni les droites intentions qui vous font agir de la sorte, pourront penser qu'il y a quelque chose de contraire au support et à la douceur convenable à votre dignité. Je vous supplie très-humblement, Monseigneur, d'excuser ma hardiesse, et de ne pas considérer ce que je vous représente comme venant de moi, mais de monsieur votre rapporteur, qui est l'un des plus sages du siècle et l'un des meilleurs juges du monde. Il y a plus de personnes chez lui que chez les premiers chefs de la justice, parce que chacun s'estime heureux de l'avoir pour rapporteur. Je prie Dieu qu'il ait agréable de redonner la paix à votre Église, et le repos à votre esprit. Vous savez le pouvoir que vous avez sur moi et l'affection singulière que Dieu m'a donnée pour votre service : si donc vous me jugez digne d'y contribuer quelque chose, sa divine bonté sait que je m'y emploierai de tout mon cœur.

Un saint prélat ayant pris la peine, pendant les exercices des ordinands, de leur faire lui-même un entretien tous les jours, M. Vincent l'en congratula dans ces termes : « Je vous remercie très-humblement, Monseigneur, de l'honneur que vous avez fait à votre séminaire de le consoler de votre chère présence et de vos instructions paternelles pendant l'ordination ; et je rends grâces à Dieu de la faveur qu'il a faite à ceux qui ont eu le bonheur de vous entendre, de voir en sa source l'esprit ecclésiastique ; j'espère qu'ils s'en souviendront toute leur vie et que le fruit en durera plusieurs siècles. Au reste, Monseigneur, j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré avec joie, parce que c'est votre lettre ; et avec douleur, voyant ce qui s'est passé en votre synode : en quoi, Monseigneur, j'admire d'un côté la conduite de Dieu, qui exerce de la sorte la vertu d'un de ses plus grands serviteurs, et de l'autre le bon usage que Votre Grandeur fait

de cet exercice. Je prie sa divine bonté qu'il vous fortifie de plus en plus dans cette épreuve, afin que par votre patience vous parveniez au but de vos saintes intentions, à la honte de ceux qui ont osé vous traverser. »

Quelques personnes ayant rendu un mauvais office auprès du roi à un évêque, comme s'il eût été peu soigneux de s'acquitter de sa charge, ce qui avait même obligé Sa Majesté de lui en faire plainte par une lettre de cachet qu'il lui écrivit, M. Vincent l'ayant su, et combien ce prélat en était affligé, il tâcha de le consoler par une de ses lettres, dans laquelle il lui parle en ces termes : « J'ai un sensible déplaisir, Monseigneur, de celui que vous avez reçu de la lettre qui vous a été écrite de la Cour, ainsi que l'on me l'a fait entendre, dont j'ai été grandement surpris. Je souhaiterais être en lieu où je pusse dire mes raisons pour votre justification : je vous prie de croire que je m'efforcerai de le faire lorsque Dieu m'en donnera les moyens; de même que j'ai toujours tâché d'insinuer, en toutes rencontres et en tous lieux, la plénitude de l'estime et de la révérence que j'ai pour votre personne sacrée, qui fait de nouvelles impressions en moi toutes les fois que je considère la grâce que vous faites à vos pauvres missionnaires de les employer à l'instruction et au salut de vos peuples, et comme ils sont heureux et contents de travailler sous votre douce conduite. »

« Je rougis de honte, Monseigneur (dit-il, écrivant à un archevêque sur un autre sujet), toutes les fois que je lis la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; et même toutes les fois que j'y pense, voyant à quel point Votre Grandeur s'abaisse devant un pauvre porcher de naissance, et un misérable vieillard rempli de péchés; et en même temps je ressens une grande peine de vous avoir donné sujet d'en venir là, quand j'ai pris la confiance de représenter à Votre Grandeur que nous étions hors d'état de lui donner les hommes qu'elle demande. Elle peut bien penser que ce n'a pas été par aucun défaut de respect ni de soumission pour toutes ses volontés, mais par une pure impuissance de lui obéir en cette occasion. Je la supplie très-humblement de nous donner six mois de terme : nous serions grandement consolés de vous donner plus tôt cette satisfaction, mais il ne plaît pas à Dieu que nous le puissions faire. Au nom de Dieu, Monseigneur, ayez la bonté d'excuser notre pauvreté, et réservez, s'il vous plaît, votre voyage de Paris pour une occasion plus importante. Ce me serait une bénédiction de Dieu de recevoir encore une fois celle de Votre Grandeur, mais j'aurais un regret inconcevable qu'elle vînt se fatiguer ici pour une affaire qui n'en serait pas plus avancée. Vous savez bien, Monseigneur, qu'il n'y a gens au monde

plus disposés à recevoir vos commandements que nous le sommes, et moi particulièrement sur qui Dieu vous a donné un pouvoir souverain. »

En écrivant à un autre archevêque sur le sujet de quelques-uns de ses diocésains qui avaient été menés esclaves en Barbarie : « J'ai reçu votre lettre, Monseigneur (lui dit-il), avec le respect et la révérence que je dois à l'un des plus grands et des meilleurs prélats de ce royaume, et avec un très-grand désir d'obéir à tout ce qu'il vous plaira me commander. Je rends grâces à Dieu de la dévotion qu'il vous donne de délivrer vos pauvres diocésains qui sont en esclavage. Vous ferez une très-grande charité et une œuvre très-agréable à Dieu de les tirer d'un péril imminent de se perdre, et vous donnerez un bel exemple aux autres prélats, pour faire revenir en leur bercail leurs pauvres brebis égarées qui sont en grand nombre dans ce même danger ; et pour y coopérer de notre part et obéir à ce que vous désirez, nous enverrons très-volontiers quelques-uns de nos prêtres pour faire cette rédemption. J'écris aujourd'hui aux consuls de Tunis et d'Alger, et leur mande qu'ils nous envoient des passeports, afin qu'ils y puissent aller en sûreté, selon votre commandement. »

Comme M. Vincent était ravi de voir l'Église pourvue de bons et vertueux prélats, il craignait aussi que le zèle de quelques-uns n'avançât leur mort, et ne privât l'Église des services qu'ils lui rendaient; c'est pourquoi il les exhortait dans les occasions de se ménager. Mais un vertueux évêque lui ayant fait réponse qu'il ne se voulait point épargner, et qu'il désirait mourir dans le travail, voici en quels termes ce saint prêtre se donne le tort de l'avoir prié de se conserver, et le congratule de son zèle et de sa ferveur dans les emplois de son ministère : « Il est vrai, Monseigneur, que j'ai désiré votre modération, mais c'est afin que votre travail dure et que l'excès dans lequel vous êtes continuellement ne prive sitôt votre diocèse et toute l'Église des biens incomparables que vous leur faites. Si ce désir n'est pas conforme aux mouvements que vous inspire votre zèle, je ne m'en étonne pas, parce que les sentiments humains dans lesquels je suis m'éloignent trop de cet état éminent où l'amour de Dieu vous élève. Je suis encore tout sensuel, et vous êtes au-dessus de la nature ; et je n'ai pas moins de sujet de me confondre de mes défauts que de rendre grâces à Dieu, comme je fais, des saintes dispositions qu'il vous donne. Je vous supplie très-humblement, Monseigneur, de lui en demander pour moi, non pas de semblables, mais une petite portion, ou seulement les miettes qui tombent de votre table. »

Avant que de finir ce chapitre, nous insérons ici une autre lettre

très-digne de remarque que M. Vincent écrivit à un très-vertueux prélat, lequel, voyant la maladie contagieuse s'échauffer en divers endroits de son diocèse, avait eu mouvement d'aller lui-même en personne assister les pestiférés ; et néanmoins avant que de s'y engager, il en avait voulu demander conseil à M. Vincent, duquel il reçut la réponse suivante, qui contient divers avis, lesquels peuvent être fort utiles en pareilles occasions :

« Je ne saurais, Monseigneur, lui dit-il, vous exprimer l'affliction que j'ai de la maladie dont votre ville est menacée, ni la confusion que me donne la confiance dont il vous plaît m'honorer; je prie Dieu de tout mon cœur qu'il détourne ce fléau des peuples de votre diocèse, et qu'il me fasse digne de répondre en son esprit à votre commandement. Ma petite pensée donc, Monseigneur, est qu'un prélat qui se trouve en ce rencontre se doit tenir en état de pourvoir aux besoins spirituels et temporels de tout son diocèse pendant cette affliction publique, et de ne pas s'enfermer en un lieu, ni s'occuper en quelque emploi qui lui ôte le moyen de pourvoir aux autres ; d'autant qu'il n'est pas l'évêque de ce lieu-là seulement, mais il l'est de tout son diocèse, à la conduite duquel il doit si bien partager ses soins, qu'il ne les arrête pas à un lieu particulier, si ce n'est qu'il ne puisse pourvoir au salut des âmes de ce lieu-là par les curés ou par d'autres ecclésiastiques; car en ce cas, je pense qu'il est obligé d'exposer sa vie pour leur salut, et de commettre à l'adorable providence de Dieu le soin du reste. C'est ainsi, Monseigneur, qu'un des plus grands prélats de ce royaume en use, c'est Monseigneur N., lequel a disposé ses curés à s'exposer pour le salut de leurs paroissiens ; et quand la maladie prend en un lieu, il s'y transporte pour voir si le curé est ferme en sa demeure, pour l'encourager en sa résolution, et enfin pour lui donner les conseils et les moyens convenables pour assister ses paroissiens : il fait cette visite sans s'exposer à celle des malades, et puis il s'en retourne chez lui dans la disposition de s'exposer, s'il ne pouvait pourvoir par d'autres aux besoins d'une paroisse. Que si saint Charles Borromée en a usé autrement, il y a apparence que ce fut par quelque inspiration particulière de Dieu, ou que la contagion n'était que dans la seule ville de Milan.

« Mais parce qu'il est difficile de faire en un grand diocèse ce qui se fait aisément dans un petit, il semble, Monseigneur, qu'il serait bon que vous eussiez agréable de visiter les quartiers où la maladie [illegible]t présentement, pour encourager vos curés ; ou si quelque incom[illegible]dité ou le danger d'être pris prisonnier en ce temps de guerre vous en empêchait, d'envoyer des archidiacres, ou à leur défaut quel-

ques autres ecclésiastiques en ces quartiers-là pour la même dès que vous saurez que la maladie a pris en quelque lieu, qu envoyiez quelque ecclésiastique pour fortifier le curé, et pour quelque assistance corporelle aux pestiférés. La reine de P ayant appris que la contagion avait pris à Cracovie, et que l sons des pestiférés étaient fermées aussitôt qu'il y avait que frappé de la maladie, et qu'ainsi les sains et les malades y fraient la faim et le froid, elle se résolut d'y envoyer une som table par deux missionnaires, qui avaient ordre de pourvoir de riture aux maisons pestiférées, sans pourtant s'exposer. Il quelques religieux qui s'exposaient pour l'administration des ments; et par ce moyen, cette bonne reine a, sinon arrêté, moins diminué de beaucoup les ravages que faisait cette mal infiniment consolé cette ville-là, qui est même la capitale du roy Et pour ce que la ville de Varsovie, qui est maintenant le séjo rois, a été frappée de la même maladie, un de nos prêtres me qu'elle donna le même ordre et la même assistance à cette ville un prêtre et par un Frère de la Mission.

« Les pauvres gens de la campagne, affligés de peste, son l'ordinaire abandonnés et en grande disette de nourriture; et une chose digne de votre piété, Monseigneur, de pourvoir à c envoyant des aumônes en tous ces lieux-là, et de les faire mettr les mains de bons curés, qui leur feront apporter du pain, et quelque peu de viande, que ces pauvres gens iront prend lieux et aux heures qui leur seront marqués : que si l'on n' assuré de la probité du curé, il faudra donner cet ordre à quel tre curé ou vicaire proche de là, ou à quelques bonnes gens de la paroisse qui pourront faire cela; il s'en trouve quelqu'un l'ordinaire en chaque lieu capable de cette charité, principal quand il ne s'agit point de converser avec les pestiférés. J' Monseigneur, que s'il plaît à Dieu de bénir cette bonne Notre-Seigneur en retirera bien de la gloire; vous, Monseigne la consolation et en votre vie et en votre mort; et vos diocésain grande édification; mais pour faire cela il est absolument néc de ne se pas enfermer.

« Vos missionnaires, Monseigneur, m'ont mandé que Not gneur leur fait la grâce de leur donner la disposition de s'e aux pestiférés les uns après les autres, soit à l'égard des mala leur quartier, soit à l'égard du reste de la ville, selon que l'obéi et les nécessités le requerront. Or, je leur écris, Monseigneur, prennent cet ordre de vous; et je vous

poser de nous, selon que votre incomparable bonté le jugera à propos.

« Il y a quantité de religieux qui s'offrent pour l'ordinaire à assister les pestiférés, je ne doute point qu'il ne s'en trouve en votre ville, et peut-être, Monseigneur, en trouverez-vous assez pour cette bonne œuvre tant pour la ville que pour envoyer aux champs, au lieu de MM. les archidiacres et des prêtres dont j'ai parlé ci-dessus. Vous verrez, Monseigneur, par cet imprimé que je vous envoie, l'ordre que Monseigneur l'archevêque de Paris a mis dans ce diocèse pour remédier aux misères indicibles qui s'y trouvent; cela vous pourra donner quelque vue pour la manière de secourir vos pauvres diocésains. »

Ce bon prélat ayant reçu cette lettre, écrivit ces mots à M. Vincent : « Après vous avoir remercié de l'offre qu'il vous plait me faire de vos prêtres, pour s'exposer en cas de besoin pour le service des pestiférés, je vous dirai que, comme ils travaillent utilement pour tout mon diocèse, je ne voudrais pas les exposer sans une extrême nécessité. Je suivrai vos avis en tout : je ne m'étais résolu de m'exposer qu'en tant que je connusse que c'était la volonté de Dieu. J'ai tout suspendu jusqu'à ce que j'ai vu dans votre lettre votre sentiment, et ainsi je n'y penserai plus, et je ferai ce que vous m'écrivez avec grand plaisir. »

SECTION V.

SA CHARITÉ ENVERS LES PRÊTRES ET AUTRES PERSONNES ECCLÉSIASTIQUES.

Pour connaitre quelle a été la charité de M. Vincent envers les prêtres et autres personnes ecclésiastiques, il ne faut que jeter les yeux sur tout ce qu'il a fait pour procurer leur bien, dont il a été amplement parlé au premier et au second livre; et il ne serait point nécessaire d'en produire d'autres marques ni d'autres témoignages que les grands fruits qui ont réussi des exercices des ordinands, des conférences spirituelles, des retraites, des séminaires, et de toutes les autres saintes entreprises auxquelles ce grand serviteur de Dieu s'est appliqué, pour la réformation, sanctification et perfection de l'état ecclésiastique. Mais outre ces œuvres générales, il y en a beaucoup d'autres particulières qui méritent bien d'être rapportées, par lesquelles on pourra encore mieux connaitre le respect et l'amour qu'il avait pour tous ceux qui sont employés dans le ministère de l'Église.

C'était dans ce sentiment qu'écrivant un jour au supérieur d'une de ses maisons, où il y avait un séminaire d'ecclésiastiques, il lui

parla en ces termes : « Je salue avec affection et tendresse, lui dit-il, votre aimable cœur, et tous ceux de votre chère famille ; et je prie Notre-Seigneur qu'il les bénisse si abondamment que la bénédiction en rejaillisse sur le séminaire, et que tous ces messieurs qui le composent, dans lesquels vous tâchez de mettre et de perfectionner l'esprit ecclésiastique, s'en trouvent à la fin remplis. Je ne vous les recommande pas, vous savez que c'est là le trésor de l'Église. »

Et parlant à un autre, dans une lettre qu'il lui écrivit sur le même sujet : « Oh ! que vous êtes heureux, lui dit-il, de servir à Notre-Seigneur d'instrument pour faire de bons prêtres, et d'un instrument tel que vous êtes, qui les éclairez et les échauffez en même temps ! en quoi vous faites l'office du Saint-Esprit, à qui seul appartient d'illuminer et d'enflammer les cœurs ; ou plutôt, c'est cet Esprit saint et sanctifiant qui le fait par vous, car il est résidant et opérant en vous, non-seulement pour vous faire vivre de sa vie divine, mais encore pour établir sa même vie et ses opérations en ces messieurs appelés au plus haut ministère qui soit sur la terre, par lequel ils doivent exercer les deux grandes vertus de Jésus-Christ, c'est à savoir, la religion vers son Père et la charité vers les hommes. Voyez donc, Monsieur, s'il y a aucun emploi au monde plus nécessaire et plus désirable que le vôtre ; pour moi, je n'en connais point, et je pense que Dieu n'a pas tant attendu à vous le faire voir, puisqu'il vous a donné l'affection pour vous y appliquer et la grâce pour y réussir. Humiliez-vous sans cesse, et vous confiez pleinement en Notre-Seigneur, afin qu'il vous fasse une même chose avec lui. »

M. Vincent faisait encore paraître sa charité envers l'état ecclésiastique par l'estime et par l'affection toute particulière qu'il avait pour les communautés ecclésiastiques qu'il voyait s'établir, et par le zèle avec lequel il procurait selon son pouvoir qu'il se fît en tous lieux de semblables établissements, lesquels il jugeait très-utiles et très-avantageux à l'Église. A ce sujet, ayant été instamment prié, par un vertueux ecclésiastique qui désirait établir une communauté de bons prêtres dans un sien bénéfice situé en Anjou, de lui envoyer quelques prêtres de la Mission pour l'aider à faire cet établissement, et se voyant dans l'impuissance de satisfaire à son désir, il lui écrivit la lettre suivante : « Il paraît bien, lui dit-il, que l'esprit de Dieu a répandu abondamment ses grâces en votre aimable cœur, et que le zèle et la charité y ont jeté de profondes racines, puisque rien n'est capable de vous rebuter du dessein que vous avez conçu de procurer la plus grande gloire de Dieu, pour le présent et pour l'avenir, dans votre bénéfice. Plaise à sa divine bonté, Monseigneur, de seconder

[redacted]

vos saintes intentions, et de leur donner un heureux accomplissement. Je vous remercie de toutes les affections de mon âme de la patience que vous avez pour nous, qui n'aurions pu recevoir l'honneur et les biens que vous nous avez offerts, et qui n'aurions pu non plus répondre à votre attente. J'espère, Monsieur, que vous trouverez en d'autres la satisfaction entière. Je ne vois pourtant pas bien où vous pouvez vous adresser, parce que je doute si messieurs de Saint-Sulpice ou messieurs de Saint-Nicolas-du-Chardonnet voudront vous donner des prêtres. Ce sont deux saintes communautés qui font de grands biens dans l'Église, et qui étendent beaucoup les fruits de leurs travaux. Mais la première, ayant pour fin les séminaires, ne s'établit pour l'ordinaire que dans les villes principales ; et la seconde, étant fort occupée dans un grand nombre de saints emplois auxquels elle s'applique pour le service de l'Église, ne pourra peut-être pas vous fournir si tôt les ouvriers que vous demandez. J'estime néanmoins que vous ferez bien de leur en faire la proposition, étant toutes deux plus propres et plus capables que nous pour commencer et perfectionner cette bonne œuvre que vous avez tant à cœur. »

Et écrivant à une dame de qualité pour lui persuader d'appliquer à un séminaire établi par messieurs de Saint-Sulpice le revenu d'une fondation faite par les seigneurs ses prédécesseurs pour dresser de bons ecclésiastiques, il lui parle en ces termes : « Si vous faites, Madame, cette application, vous devez tenir pour certain qu'elle sera exécutée en la manière que ces seigneurs ont désiré pour l'avancement de l'état ecclésiastique : et s'il vous plaît, pour cela, vous informer des biens qui se font à Saint-Sulpice, vous pourrez en espérer de semblables lorsque cette communauté sera établie en ce lieu-là, puisqu'elle est animée partout d'un même esprit, et qu'elle n'a qu'une seule prétention, qui est la gloire de Dieu. »

Mais ce n'a pas été par les seules paroles que M. Vincent a fait paraître l'affection qu'il avait tant pour les communautés que pour les particuliers du clergé, il l'a encore témoignée davantage par les œuvres, car il était toujours disposé d'accueillir, de consoler et de servir toutes sortes de personnes ecclésiastiques, selon leur condition et le besoin qu'ils pouvaient avoir ; et c'était assez de porter le caractère de la prêtrise, ou bien les marques extérieures de la cléricature, pour trouver un accès favorable auprès de ce bon serviteur de Dieu. Il s'appliquait avec une charité nonpareille à procurer de l'emploi aux prêtres qui n'en avaient point et qui recouraient à lui. Il moyennait que ceux qui en étaient capables fussent pourvus de cures et autres bénéfices, où ils pussent utilement travailler ; que les autres

fussent mis aumôniers chez les évêques, et autres grands seigneurs; les autres, vicaires dans les paroisses des villes ou des villages; les autres, confesseurs ou chapelains chez les religieuses ou dans les hôpitaux. Il témoignait à tous les ecclésiastiques, jusqu'aux moindres, beaucoup d'estime et d'affection; il priait les siens de les aimer tous, et de ne parler jamais d'eux qu'en bonne part, surtout lorsqu'ils prêchaient au peuple: et il avait cela tellement à cœur, qu'il alla un jour exprès de Saint-Lazare en une paroisse éloignée de cinq ou six lieues, pour demander pardon aux ecclésiastiques du lieu de ce qu'un prêtre de sa compagnie, en prêchant, avait dit quelques paroles moins considérées qui leur avaient donné de la peine.

Quelqu'un a remarqué comme une action grandement louable et méritoire, qu'un jour M. Vincent ayant appris que quelque ecclésiasque était tombé dans le désordre, il fit tout ce qu'il put pour l'en retirer, et même prit le soin d'envoyer à Rome pour lui, et de le nourrir jusqu'à ce qu'il reçût son absolution; ensuite il le mit en état de pouvoir subsister le reste de ses jours.

Un autre prêtre ayant été repris et convaincu de quelque action sacrilége très-punissable, et ayant été mené à Saint-Lazare, M. Vincent lui parla avec tant de douceur et d'efficace, qu'il en fut vivement touché; et pour le mettre de plus en plus dans les dispositions telles qu'il convenait, il le retint à Saint-Lazare pendant quelques semaines, où il le fit nourrir et habiller, et fournir de toutes les choses nécessaires, et enfin lui obtint le pardon de son évêque.

Un autre ecclésiastique étant malade au séminaire des Bons-Enfants, et voulant être traité au-delà de ce que sa condition requérait, et même n'ayant pas le moyen de payer sa dépense, faisait grande peine à toute la maison, laquelle eût bien désiré en être déchargée; mais M. Vincent ne le voulut pas, et poussé de sa charité ordinaire, il prit soin de lui faire acheter aux dépens de la maison tout ce qu'il désirait, quoique cela coûtât fort cher et ne fût pas nécessaire, mais seulement pour le contenter.

Un autre prêtre se trouvant malade dans la même maison, et, tout au contraire du précédent, n'osautri en demander, parce qu'il était pauvre, et même n'ayant pas le moyen de payer la dépense, il craignait d'être à charge à la maison, M. Vincent l'ayant su, l'alla visiter, et lui dit qu'il ne devait se mettre en aucune peine, et qu'il y avait dans la maison pour son service des calices et d'autres vaisseaux d'argent qu'il ferait très-volontiers vendre pour y subvenir, plutôt que de permettre qu'il manquât d'aucune chose qui lui fût nécessaire.

Un autre prêtre inconnu et malade s'étant présenté à M. Vincent pour lui demander quelque assistance, il le reçut avec grande charité, et le fit loger, traiter et médicamenter avec grand soin jusqu'à ce qu'il eût recouvré sa santé.

Un autre qui était allé faire retraite à Saint-Lazare, y étant tombé malade, et n'ayant à cause de sa pauvreté aucun lieu pour se retirer, M. Vincent en fit prendre tous les soins imaginables; et ce prêtre ayant après une longue maladie recouvré sa santé, il lui fit donner une soutane et un bréviaire, et plusieurs autres commodités, et outre cela dix écus pour l'aider quelque temps à subsister.

Un autre ecclésiastique ayant été reçu à Saint-Lazare pour y coucher une nuit, quoiqu'il fût inconnu et qu'il y fût venu en fort mauvais équipage, s'en alla le lendemain sans dire adieu, et emporta une soutane et un manteau long qu'il y avait dérobés : quelqu'un le voulant faire suivre, M. Vincent l'empêcha, disant qu'il y avait apparence que ces choses lui étaient bien nécessaires, puisqu'il avait été réduit à cette extrémité que de les emporter, et qu'il fallait plutôt lui en porter d'autres que de lui demander celles qu'il avait prises.

Un autre pauvre prêtre étant obligé de faire un voyage, et n'ayant aucun moyen pour en faire la dépense, ni même pour avoir l'équipage nécessaire, M. Vincent, auquel il s'adressa, lui fit donner tout ce dont il avait besoin, jusqu'à des bottes, et outre cela vingt écus.

Un autre bon prêtre a lui-même rendu ce témoignage, qu'étant venu de son pays pour quelques affaires en la ville de Paris, où il n'avait aucune connaissance, il fut obligé de se loger dans un cabaret; ce que M. Vincent ayant su, il l'envoya quérir, et le fit loger et nourrir charitablement aux dépens de la maison de Saint-Lazare, dans un lieu de piété, où il demeura près d'un mois, et jusqu'à ce que ses affaires fussent achevées.

Un bon curé du diocèse de Tours ayant un procès à Paris, qu'il était obligé de poursuivre pour l'honneur de son caractère, qui avait été notablement offensé en sa personne, s'adressa à M. Vincent, comme au refuge le plus assuré de toutes les personnes ecclésiastiques, lui écrivant qu'il ne pouvait venir à Paris, ni même y entretenir un solliciteur, s'il ne lui donnait quelque assistance : à quoi M. Vincent répondit qu'il envoyât telle personne qui lui plairait, et qu'il le déchagerait de la dépense : ce qu'il exécuta depuis, comme il lui avait promis, ayant fait loger et nourrir son homme dans Paris, aux dépens de la maison de Saint-Lazare, pendant plus d'une année que dura la poursuite de cette affaire, laquelle fut enfin terminée à l'avantage de ce curé, qui était un fort honnête homme.

Ce grand amateur du sacerdoce de Jésus-Christ a souvent remédié au déréglement de plusieurs prêtres par la charité qu'il a exercée en leur endroit, les détournant des occasions prochaines du péché et pourvoyant à leur retraite et à leur subsistance : il a même entretenu pendant plusieurs années, aux dépens de la maison de Saint-Lazare, un religieux italien, lequel ayant l'esprit un peu troublé, semait en divers lieux une mauvaise doctrine.

Un prêtre de Paris, qui confessait une communauté de religieuses, étant tombé malade, M. Vincent pria trois ecclésiastiques de grande piété de suppléer à sa place durant son infirmité, qui dura trois ans entiers, afin que ce bon ecclésiastique pût recevoir les salaires, comme s'il eût été en santé.

Un prêtre venait d'un lieu fort éloigné de temps en temps, pour demander quelque charité à M. Vincent, afin de l'aider à vivre en son pays qui était désolé : le procureur de la maison, qui en avait de la peine, représenta à M. Vincent qu'il fallait dire à ce prêtre qu'il ne revint plus, et qu'on lui enverrait l'aumône : à quoi M. Vincent fit cette réponse : Il est dit, *Non alligabis os bovi trituranti ;* voulant faire entendre par ces paroles qu'il désirait qu'on laissât ce pauvre prêtre en la liberté de revenir toutes les fois qu'il voudrait, et de demander lorsqu'il aurait besoin d'assistance.

Enfin, le bon accueil et la grande charité qu'il faisait à tous les ecclésiastiques, conviait tous les pauvres prêtres de recourir à lui comme à leur père, avec grande confiance ; et comme il en aborde à Paris de tous côtés, tant français qu'étrangers, il ne passait aucun jour qu'il n'en vînt quelqu'un, pour implorer son secours, et qui n'en remportât quelque aumône. Mais entre tous il a exercé singulièrement sa charité envers les pauvres prêtres Hibernois exilés de leur pays, et réfugiés en France au sujet de la religion : il procurait non-seulement que les personnes de charité de sa connaissance leur distribuassent quelques aumônes, mais il leur faisait aussi bonne part de celles de sa maison ; et l'on a même vu des quittances de quelques-uns d'entre eux de ce qu'ils recevaient tous les mois de M. Vincent, lequel leur avait fait espérer par charité certaines sommes de temps en temps. Il a fait subsister pendant plusieurs années dans Paris un pauvre prêtre Hibernois aveugle, avec un garçon pour le conduire, tant par ses bienfaits que par les recommandations qu'il en faisait aux uns et aux autres ; et outre l'argent qu'il lui donnait ou qu'il procurait qu'on lui donnât, il le faisait dîner avec son garçon toutes les fois qu'il venait à Saint-Lazare, ce qui arrivait bien souvent. De plus, voyant dans Paris plusieurs ecclésiastiques de ce même pays

d'Hibernie, qui faisaient leurs études, et n'avaient pourtant aucun moyen d'y subsister, il les envoyait en d'autres provinces, les adressant à des personnes de sa connaissance, pour les faire étudier à moindres frais; et outre cela, il leur donnait de quoi faire leur voyage.

Cette charité de M. Vincent ne s'est pas seulement étendue sur les pauvres ecclésiastiques qui venaient à lui, mais encore sur ceux qui n'y pouvaient pas venir, tels qu'ont été plusieurs pauvres curés et autres prêtres qui résidaient dans les provinces ruinées, auxquels il a non-seulement envoyé des prêtres missionnaires pour les secourir dans leurs plus grands besoins, mais il leur a fait encore distribuer durant plusieurs années toutes les choses nécessaires pour le service divin, et pour le saint sacrifice de la Messe, dont leurs églises étaient dépourvues, comme il a été dit ailleurs. Il faisait de plus fournir aux sains et aux malades des habits et des soutanes, et de quoi vivre et subsister : pour cet effet il recueillait et leur faisait porter avec grand soin les aumônes des personnes charitables, y contribuant aussi toujours notablement de son côté. A ce propos il arriva un jour qu'un prêtre de la Mission, voyageant dans la Champagne pour d'autres affaires, renrontra entrant dans un bourg le curé du lieu, lequel lui demanda qui il était; et ayant su par sa réponse qu'il était prêtre de la Congrégation de la Mission, à ce mot il se jeta à son col et l'embrassa avec grande affection devant tout le monde; puis l'ayant conduit en sa maison, il lui fit le récit des grands biens spirituels et corporels que tout ce pays-là avait reçus de la charité de M. Vincent, et lui en particulier : pour preuve de quoi, lui montrant la soutane dont il était couvert, il dit : *Et hac me veste contexit;* exprimant ainsi l'obligation qu'il lui en avait, par les mêmes paroles que Notre-Seigneur dit autrefois à saint Martin, pour lui témoigner combien il avait eu agréable l'aumône qu'il avait faite de son vêtement à un pauvre.

Nous pouvons avec grande raison joindre à ces exemples de la charité de M. Vincent envers les ecclésiastiques, ses sentiments à l'égard des religieux. Il avait pour eux un respect et un amour tout singuliers, et il le faisait bien paraître lorsque quelques-uns d'eux le venaient visiter à Saint-Lazare; car il les recevait comme des anges du ciel, se prosternant souvent à leurs pieds pour demander leur bénédiction, qu'il obligeait plusieurs par son humilité de lui donner, ne voulant point se lever qu'il ne l'eût reçue. Il exerçait encore envers eux dans les occasions une charitable hospitalité, leur faisant toute sorte de bons traitements. Il voulait aussi que les siens se comportassent de la même façon en leur endroit; et à ce sujet il leur recomman-

[redacted]

dait souvent d'estimer et de respecter tous les ordres et toutes les communautés religieuses, et de ne donner jamais entrée en leurs esprits à aucune envie, jalousie, ou autre disposition contraire à l'humilité et à la charité de Jésus-Christ; mais d'en parler toujours avec témoignage d'estime et d'affection : en un mot, il voulait que sa Congrégation fût telle, comme il dit un jour, qu'elle ne trouvât jamais rien à redire aux autres communautés, et qu'elle fît profession ouverte de trouver bon ce qu'elles font : et répondant un jour à l'un de ses prêtres qui l'avait prié de lui mander comment il devait agir à l'égard de quelques religieux qui pensaient avoir raison de le contrarier : « Vous me demandez, lui dit-il, comment vous devez vous comporter envers ces bons religieux qui vous contrarient : à quoi je réponds que vous devez tâcher de les servir, si les occasions s'en présentent, et leur temoigner aux rencontres que vous en avez une vraie et sincère volonté; les aller visiter quelquefois; ne prendre jamais parti contre eux ; ne vous intéresser en leurs affaires que pour les défendre en charité; parler d'eux en bonne part; et ne rien dire en chaire, ni en discours particuliers, qui puisse leur causer la moindre peine; et enfin leur faire et leur procurer tout le bien que vous pourrez, en paroles et en effets, quoiqu'ils ne vous rendent pas le réciproque. Voilà ce que je souhaite que nous fassions tous, et que nous nous mettions en devoir de les honorer et servir en toutes sortes d'occasions. »

M. Vincent a fait encore paraître sa charité envers les religieux, par les conseils salutaires qu'il leur a donnés lorsqu'ils ont eu recours à lui, comme plusieurs d'entre eux ont fait en diverses occasions; et entre les autres, un religieux d'un très-saint ordre, voulant en sortir sous un bon prétexte, pour entrer dans un autre, désira auparavant savoir le sentiment de M. Vincent, comme d'un homme qu'il estimait très-charitable et très-éclairé, duquel il reçut cette réponse :

« J'ai vu votre lettre, mon Révérend Père, avec respect et certes avec confusion, de ce que vous vous adressez au plus sensuel et au moins spirituel des hommes, et reconnu tel d'un chacun. Je ne laisserai pas néanmoins de vous dire mes petites pensées sur ce que vous me proposez, non pas par manière d'avis, mais par la pure condescendance que Notre-Seigneur veut que nous rendions à notre prochain. J'ai été consolé de voir les attraits que vous avez à l'union parfaite avec Notre-Seigneur; votre fidèle correspondance pour cela, et les caresses dont sa divine bonté vous a souvent prévenu ; les grandes difficultés et contradictions que vous avez rencontrées dans les divers états par lesquels vous avez passé, enfin le singulier amour que

vous avez pour cette grande maîtresse de la vie spirituelle, sainte Thérèse.

« Or, encore que tout cela soit ainsi, je pense néanmoins, mon Révérend Père, qu'il y a plus de sûreté pour vous de demeurer dans la vie commune de votre saint ordre et de vous soumettre entièrement à la direction de votre supérieur, que de passer à un autre, quoique saint. Premièrement, parce que c'est une maxime, que le religieux doit aspirer à s'animer de l'esprit de son ordre, car autrement il n'en aurait que l'habit; et comme votre saint ordre est reconnu des plus parfaits de l'Église, vous avez une plus grande obligation d'y persévérer, et de travailler pour en prendre l'esprit, en pratiquant les choses qui vous y peuvent faire entrer. Secondement, c'est une autre maxime que l'esprit de Notre-Seigneur agit doucement et suavement, et celui de la nature et du malin esprit, au contraire, âprement et aigrement. Or il paraît, par tout ce que vous me dites, que votre manière d'agir est âpre et aigre, et qu'elle vous fait tenir avec trop d'arrêt et d'attache à vos sentiments contre ceux de vos supérieurs, à quoi même votre complexion naturelle vous porte. Selon cela, mon Révérend Père, je pense que vous devez vous donner de nouveau à Notre-Seigneur pour renoncer à votre propre esprit, et pour accomplir sa très-sainte volonté dans l'état auquel vous avez été appelé par sa providence. »

Un autre religieux, docteur en théologie, n'étant pas content de sa religion, voulait en porter ses plaintes à Rome, et ayant pour cet effet imploré l'entremise de M. Vincent, voici quelle fut la réponse qu'il en reçut : « Je compatis, mon Révérend Père, lui dit-il, à vos peines, et je prie Notre-Seigneur qu'il vous en délivre, ou qu'il vous donne la force de les porter; comme vous les endurez pour une bonne cause, vous devez vous consoler d'être du nombre de ces bienheureux qui souffrent pour la justice. Prenez patience, mon Révérend Père, et la prenez en Notre-Seigneur, qui se plaît à vous exercer ; il fera que la religion où il vous a mis, qui est comme un vaisseau agité, vous conduira heureusement au port. Je ne puis recommander à Dieu, selon votre souhait, la pensée que vous avez de passer dans un autre ordre, parce qu'il me semble que ce n'est pas sa volonté. Il y a des croix partout, et votre âge avancé vous doit faire éviter celles que vous trouveriez en changeant d'état. Quant à l'aide que vous désirez de moi pour procurer le réglement dont il s'agit, c'est une mer à boire; c'est pourquoi je vous supplie très-humblement de me dispenser de faire présenter à Rome vos propositions. »

Cette même charité que M. Vincent avait pour l'état religieux le

portait encore à prendre soin des religieuses qu'il voyait vaguer hors de leur monastère pour quelque cause que ce fût, s'employant avec grande affection pour moyenner leur retour chez elles, ou bien, si cela ne se pouvait, pour leur procurer retraite en quelque autre monastère. Voici ce qu'il écrivit un jour à une abbesse sur ce sujet : « Je prends la confiance, Madame, de m'employer envers vous, afin qu'il vous plaise recevoir en votre abbaye une de vos religieuses, qui se dit prieure de N., et qui, ne pouvant demeurer en son prieuré à cause des misères du temps, demeure exposée à la nécessité, et sa condition à la censure et à la risée du monde et des gens de guerre. Peut-être, Madame, avez-vous des raisons pour ne la reprendre pas ; au moins ai-je cru que vous en feriez difficulté : néanmoins, je ne laisse pas de vous en écrire, la charité m'obligeant de rendre cet office à une personne de cette sorte, qui fait espérer qu'elle vous donnera satisfaction, et qui donne sujet de craindre que, demeurant hors de son centre, j'entends hors de son monastère, elle ne soit ni en repos ni en assurance. Que si vous n'agréez qu'elle y retourne, je vous supplie très-humblement de me mander si, du moins, vous contribuerez quelque chose pour sa subsistance, en cas que l'on trouve à la mettre en pension en cette ville pour quelque temps. Au nom de Dieu, Madame, ne trouvez pas mauvais que je vous fasse cette proposition. »

S'il fallait ici rapporter en particulier tous les autres témoignages d'estime et d'affection et tous les services que M. Vincent a rendus aux religieux et aux religieuses, on en pourrait composer un volume. Il suffira de dire qu'il ne s'est présenté aucune occasion de les assister et servir qu'il n'ait très-volontiers embrassée ; qu'il n'y a presque aucun acte ou office de charité qu'il n'ait exercé en leur endroit ; et qu'il a toujours et en toutes rencontres fait profession ouverte de les chérir, honorer, secourir, servir et protéger autant qu'il lui a été possible ; couvrant leurs défauts, publiant leurs vertus, élevant leur état, et, par une charitable humilité, d'autant plus excellente qu'on en voit moins d'exemples, ravalant toujours et par paroles et par effets sa compagnie au-dessous de toutes les autres, pour leur donner plus de lustre, et voulant que les siens se reconnussent et se comportassent comme le moindre de tous.

SECTION VI.

SA CHARITÉ ENVERS LES SIENS.

La charité de M. Vincent étant parfaite au point que nous avons vu dans les sections précédentes, on ne peut pas douter qu'elle n'ait été bien ordonnée, puisque l'ordre est tellement nécessaire pour la perfection de cette vertu, qu'une charité mal ordonnée ne mérite pas le nom de charité, et n'en retient plus qu'une fausse apparence. Or, selon la doctrine de saint Thomas et des autres théologiens, l'ordre de la charité requiert qu'on ait un amour spécial pour ceux qui nous appartiennent de plus près, et auxquels la divine Providence nous a conjoints par un lien plus étroit : et par conséquent M. Vincent, ayant une union si intime avec ceux que Dieu lui avait donnés pour ses chers enfants selon l'esprit, et desquels il pouvait bien dire, comme le saint Apôtre, qu'il les avait engendrés par l'Evangile en Jésus-Christ, ne pouvait qu'il ne les portât dans son cœur, et qu'il ne les aimât très-tendrement, mais d'un amour d'autant plus parfait, qu'il avait plus de rapport à celui que Jésus-Christ avait pour ses apôtres et disciples.

Premièrement, à l'imitation de ce divin prototype, il leur a témoigné cet amour en les instruisant, excitant, encourageant, consolant, et leur rendant tous les offices de charité que de tels enfants pouvaient attendre d'un tel père. Pour cet effet il leur parlait souvent avec des discours pleins de ferveur et animés de l'esprit de Jésus-Christ, non-seulement dans leurs assemblées ordinaires et réglées, mais encore en toutes sortes de rencontres; prenant sujet de leur dire quelques mots d'édification, tantôt après l'oraison ou bien à l'occasion de quelques lettres qu'il avait reçues, ou de quelque bon ou mauvais succès dont on lui avait donné avis, ou de quelques affaires qu'il recommandait à leurs prières; et ainsi, comme un bon et sage père de famille, il leur distribuait libéralement, dans les temps qu'il jugeait plus à propos, le pain des âmes, qui est la parole de Dieu. Il ne s'acquittait pas seulement de cet office de charité envers ceux de sa compagnie en général, mais aussi à l'endroit d'un chacun en particulier, parlant tantôt à l'un et tantôt à l'autre, selon la connaissance qu'il avait de leurs besoins, soit pour les encourager dans leurs difficultés, soit pour les consoler dans leurs peines ou pour les avertir dans leurs manquements, ou pour leur donner conseil en leurs doutes, ou enfin pour les instruire et leur enseigner les moyens les plus propres pour s'avancer dans le chemin de la perfection; et lorsqu'il était absent, il leur écrivait sur ces mêmes sujets, et se donnait

[redacted]

la peine, parmi cette grande multitude et diversité de très-pressantes et importantes affaires dont il était continuellement accablé, de les avertir, instruire, exhorter, consoler et encourager par ses lettres, qui sont presque innombrables, et qui font assez connaître quelle a été sa charité envers tous les siens.

Et comme une des principales et des plus importantes leçons que Jésus-Christ ait faites à ses disciples a été de s'entr'aimer saintement les uns les autres, c'est aussi celle que son serviteur Vincent de Paul a le plus souvent répétée à ses enfants, et sur laquelle il leur a fait quantité d'entretiens, et même leur en a laissé un écrit de sa main, ce qu'il n'a fait sur aucune autre matière. Il leur a dit, entre plusieurs autres choses sur le sujet de cette vertu de la charité fraternelle, « qu'elle était une marque de leur prédestination, puisque c'est par elle que l'on est reconnu véritable disciple de Jésus-Christ ; » et un jour qu'on célébrait la fête de saint Jean l'Evangéliste, exhortant les siens à s'entr'aimer par les paroles de cet apôtre de la Mission : *Filioli, diligite alterutrum*, il dit que « la Congrégation durerait autant de temps que la charité y durerait. » Il prononça quantité de malédictions contre celui qui détruirait la charité et qui serait ainsi cause de la ruine de la compagnie, ou seulement de quelque déchet de perfection, c'est-à-dire, qui, par sa faute, ferait qu'elle fût moins parfaite.

Il leur disait encore que « la charité est l'âme des vertus et le paradis des communautés ; que la maison de Saint-Lazare serait un paradis, si la charité s'y trouvait ; que le paradis n'était autre chose qu'amour, union et charité ; que le bonheur principal de la vie éternelle consistait à aimer ; que dans le ciel les bienheureux étaient incessamment appliqués à l'amour béatifique, et qu'enfin il n'y avait rien de plus désirable que de vivre avec ceux qu'on aime et de qui on est aimé. »

Il leur disait aussi que « l'amour chrétien qui est formé dans les cœurs par la charité est non-seulement au-dessus de l'amour d'inclination et de celui qui est produit par l'appétit sensitif, qui est ordinairement plus nuisible qu'utile, mais encore au-dessus de l'amour raisonnable ; que cet amour chrétien est un amour par lequel on s'aime les uns les autres en Dieu, selon Dieu et pour Dieu : c'est un amour qui fait que l'on s'entr'aime pour la même fin pour laquelle Dieu aime les hommes, qui est pour les faire des saints en ce monde et des bienheureux en l'autre ; et que pour cela cet amour fait regarder Dieu, et ne regarder autre chose que Dieu en chacun de ceux qu'on aime. »

Il ajoutait que « celui qui voudrait vivre dans une communauté,

ans support et sans charité, serait, à la vue de tant d'humeurs et 'actions discordantes aux siennes, comme un vaisseau sans ancre t sans gouvernail, qui voguerait au milieu des rochers, au gré des ndes et des vents qui le pousseraient de tous côtés et le feraient fracasser. »

Enfin il disait que « les missionnaires ne se devaient pas seulement entr'aimer par une sainte affection intérieure, et la faire paraître simplement par leurs paroles, mais qu'ils la devaient témoigner par leurs œuvres et par de bons effets, s'entr'aidant volontiers ans cet esprit les uns les autres en leurs emplois, et être toujours isposés au soulagement de leurs confrères. Il souhaitait ardemment ue Dieu inspirât cette charité dans les cœurs de tous ceux de sa ongrégation, d'autant que, disait-il, *par ce support mutuel les forts outiendront les faibles, et l'œuvre de Dieu s'accomplira.* »

Et parce que la détraction est la capitale ennemie de la charité, et ue ce vice se fourre même quelquefois parmi les compagnies les plus aintes, ce charitable père des missionnaires combattait ce vice à outrance, pour empêcher qu'il n'approchât de ses enfants, lesquels il xhortait souvent de veiller et de se tenir sur leurs gardes, pour empêcher qu'il n'eût aucune entrée parmi eux. Il le comparait à un loup arnassier qui désole et détruit la bergerie où il entre; assurant u'un des plus grands maux qui puissent arriver à une compagnie st lorsqu'il s'y trouve des gens qui médisent, murmurent, et qui 'étant jamais contents trouvent à redire à tout. Il disait encore que elui qui prête l'oreille au médisant n'est pas plus innocent que celui ui profère la médisance, comme enseignent les saints Pères. Et pour prémunir les siens contre ce vice qu'il avait en une extrême horreur, l leur faisait faire de temps en temps diverses conférences sur ce ujet, leur représentant toutes les occasions et tentations qui pouraient les y porter : une fois, entre les autres, il fit répéter cette nême conférence sept vendredis de suite, ayant voulu que tous ceux le sa communauté parlassent les uns après les autres sur ce sujet; et n même temps il fit recueillir les motifs et les moyens que chacun apportait pour bannir la médisance de sa compagnie; et lui-même, u bout de sept semaines que durèrent ces conférences, les termina par un discours fort pressant.

Or, ce n'a pas été seulement par les paroles, mais encore plus par es effets que M. Vincent a fait voir quelle était sa charité envers les iens; leur témoignant en toutes sortes de rencontres une ouverture le cœur et des tendresses toutes paternelles, et les traitant tous jusqu'au moindre comme ses enfants, avec une affection toute cordiale,

[redacted]

dont il désirait qu'ils fussent bien persuadés. Lorsqu'ils allaient lui parler, soit pour leurs nécessités particulières ou pour d'autres sujets, il les accueillait toujours avec une grande affabilité, et quittait toute autre chose pour les écouter; ou, s'il ne le pouvait à l'heure même, il leur marquait le temps auquel ils pourraient revenir, et leur donnait tout loisir et toute confiance de lui découvrir leurs désirs, leurs peines, leurs mauvaises inclinations et même leurs fautes: les écoutant avec un témoignage d'affection, comme un médecin son malade, et leur répondant selon leurs besoins et leur attente, et toujours avec fruit et bénédiction; car il avait une grâce particulière de ne renvoyer personne mécontent, mais de consoler et edifier un chacun. Il usait pour cela d'une condescendance merveilleuse, se faisant tout à tous, et s'accommodant à leurs dispositions, jusqu'à imiter assez souvent le langage de leur pays, parlant tantôt picard avec celui qui était de Picardie, tantôt gascon avec un autre de la province de Guienne, quelquefois basque avec un Basque, et d'autres fois proférant quelques mots allemands avec les Allemands. Mais quoiqu'il en usât de la sorte pour gagner les cœurs de ceux avec qui il traitait, il savait bien toutefois joindre en temps et en lieu à cette familière cordialité les témoignages de l'estime qu'il faisait d'eux, leur donnant en leur absence les louanges que méritait leur vertu, et parlant toujours, même des moindres d'entre eux, avec honneur. A ce sujet répondant un jour à la demande que lui faisait le père d'un des frères de sa communauté touchant son fils : *Il vaut mieux que moi*, lui dit-il, *et que beaucoup d'autres faits comme moi*. Et dans une autre occasion il dit à l'un des siens, lequel par tentation voulait se retirer de sa compagnie, que s'il en sortait, il recevrait autant de déplaisir de cette séparation que si on lui coupait un bras ou une jambe. Et on lui a vu dire en diverses occasions, parlant à ceux de sa communauté, qu'il aimait leur vocation plus que sa propre vie, et que lorsque quelqu'un se retirait de la compagnie, il en ressentait autant de douleur que si on lui eût déchiré les entrailles.

Il se mit un jour à genoux et demeura près de deux heures en cette posture, les larmes aux yeux, aux pieds d'un prêtre de sa compagnie, le conjurant, au nom et pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de ne pas succomber à quelque tentation qu'il ressentait : « Non, lui dit-il, je ne me releverai point que vous ne m'accordiez ce que je vous demande pour vous-même, et je veux être pour le moins aussi fort envers vous que le démon. »

Quand il voyait quelqu'un travaillé de quelque peine d'esprit, il faisait son possible pour l'en délivrer ou au moins pour le soulager

et consoler, jusqu'à lui dire quelque parole de gaîté pour le div
ou le mener en sa chambre pour lui témoigner plus de cordi
ou lui donner quelque exercice convenable et propre pour son
lagement.

Un serviteur de la maison, qui n'était point du corps de la
grégation, et pour lequel néanmoins M. Vincent avait une cl
et affection particulière, ayant un jour maltraité de paroles u
Frères de la communauté, il lui fit donner aussitôt son congé,
jamais le vouloir reprendre, quoiqu'on lui représentât qu'il éta
très-bon serviteur, et même en quelque façon nécessaire à la ma
disant, pour sa raison, qu'il ne pouvait souffrir que les domest
gourmandassent les Frères : ce qui n'empêcha pas toutefois qu
trouvât bientôt condition, par le bon témoignage qu'il rendit d

Un Frère étant un jour allé trouver M. Vincent en sa chai
pour se plaindre à lui de ce qu'il avait été un peu rudement trait
un des officiers de la maison, ce charitable père le reçut avec gr
douceur et bonté, et lui dit : « Vous avez bien fait de m'en av
j'y mettrai ordre : venez toujours à moi, mon Frère, quand vou
rez quelque déplaisir, car vous savez combien je vous aime.
agréables paroles, au rapport de ce Frère, dissipèrent entière
toute l'amertume de son cœur, et lui donnèrent sujet d'admi
charité d'un si bon supérieur.

Un autre s'étant adressé à lui pour lui demander quelque
dans ses doutes, et témoignant de la crainte de lui être impoi
Non, mon Frère, lui dit-il, ne craignez en aucune façon que
trouve chargé ou importuné de vos demandes, et sachez, pou
bonne fois, qu'une personne que Dieu a destinée pour en aider
que autre ne se trouve non plus surchargée des assistances et é
cissements qu'elle lui demande, que le ferait un père à l'égard d
enfant. »

Et écrivant à un prêtre de sa Compagnie, qui craignait q
connaissance qu'il lui avait donnée de ses peines et tentations
minuât la bonne opinion qu'il avait de lui, il lui parla en ces te
« Ayant vu la pensée, lui dit-il, que vous avez eue que vos
m'avaient ôté quelque chose de l'estime que j'ai toujours fai
vous, je me suis proposé en même temps de vous assurer qu
n'est pas. Je sais que ces ennuis qui arrivent quelquefois a
vertueux, et que ces désirs que l'on ressent pour changer, so
exercices que Dieu donne même aux saints pour les sanctifie
vantage; et que sa Providence paternelle éprouve souvent de la
ceux qu'il aime le plus, et les conduit par des voies difficiles e

[redacted]

neuses, pour leur faire mériter les grâces extraordinaires qu'il a dessein de leur donner. Tant s'en faut donc que pour cela j'aie conçu la moindre pensée à votre désavantage, qu'au contraire je vous regarde comme plus fidèle à Dieu, en tant que vous tenez bon contre toutes ces tentations, et que, pour tout le travail que vous en ressentez, vous ne rabattez rien de vos exercices ordinaires; et qu'enfin après nous les avoir proposées, vous avez acquiescé à la réponse que je vous ai faite. »

Il arriva un jour qu'un prêtre de la Congrégation, rendant compte de son intérieur à M. Vincent, lui dit entre autres choses qu'il avait eu des pensées d'aversion et d'indignation contre lui. A ces paroles ce charitable père se levant l'embrassa tendrement, le congratulant de cette franchise toute filiale, et lui dit : « Si je ne vous avais déjà donné mon cœur, je vous le donnerais tout à cette heure. »

Un autre l'étant allé trouver en sa chambre, tout triste et résolu de quitter la Compagnie, et lui ayant dit qu'il désirait absolument s'en retourner en son pays, M. Vincent se mit à sourire et le regardant avec grande douceur et bénignité, lui dit : « Quand est ce que vous partirez, Monsieur? Est-ce à pied ou à cheval que vous voulez faire ce voyage? » Ce prêtre, qui parlait sérieusement, et qui s'attendait à quelque forte réprimande, fut tout surpris de cette réponse que M. Vincent lui fit exprès de la sorte, pour le divertir de sa tentation, de laquelle en effet il fut entièrement délivré.

Un autre de ses prêtres, qui travaillait en une province éloignée, lui ayant mandé que le Frère qui était avec lui voulait se retirer : « Je me suis toujours bien douté, lui répondit-il, que ce bon Frère serait tenté du démon de fainéantise, et il se peut souvenir que je l'en ai averti : je vous prie de l'aider et de l'encourager à repousser cette attaque; mais faites-le doucement, et plutôt par voie de persuasion que de conviction, comme vous savez que nous avons coutume de faire; parce que ceux qui ont ces maladies d'esprit ont plus de besoin d'être traités et, s'il faut dire ainsi, choyés doucement et charitablement que ceux qui ont des maladies en leurs corps.

Un autre Frère lui ayant plusieurs fois écrit pour lui demander permission de se retirer de la Compagnie, il lui fit toutes les fois réponse avec des paroles qui témoignaient son amour paternel pour le retenir et pour l'encourager : nous ne rapporterons ici que la conclusion de la dernière lettre, pour preuve de la tendresse de son cœur envers les siens : « Non, mon cher Frère, lui dit-il, je ne saurais consentir à votre sortie, pour cette raison que ce n'est pas la volonté de Dieu, et qu'il y aurait du péril pour votre âme qui m'est

bien chère. Que si vous ne me voulez pas croire, au moins je vous prie de ne point sortir de la Compagnie que par la même porte par laquelle vous y êtes entré, et cette porte n'est autre que la retraite spirituelle, que je vous prie de faire avant que de vous résoudre à une affaire de si grande importance. Choisissez l'une de nos trois maisons les plus proches du lieu où vous êtes, et croyez que vous serez très-bien reçu partout. La bonté de votre cœur a gagné toutes les affections des miens, et ces affections n'ont autre but que la gloire de Dieu et votre sanctification. Vous le croyez ainsi, comme je le sais bien, et vous savez aussi que je suis tout vôtre en l'amour de Notre-Seigneur. »

Lorsqu'il envoyait quelqu'un des siens en une des maisons de sa compagnie, il le recommandait toujours au supérieur, le priant d'en avoir soin, et disait pour l'ordinaire : « J'espère qu'il aura beaucoup de confiance en vous quand il verra la bonté, le support et la charité que Notre-Seigneur vous a donnés pour ceux qu'il commet à votre conduite. »

Voici avec quels sentiments d'un cœur vraiment paternel il écrivit à l'un des siens, lequel avait beaucoup donné à Dieu pour correspondre fidèlement à ses desseins, dans un pays fort éloigné : « Après les vraies et extraordinaires marques, lui dit-il, que Dieu a mises en vous de votre vocation pour le salut de ce peuple-là, je vous y embrasse en esprit, avec tout le sentiment de joie et de tendresse que mérite une âme que Dieu a choisie entre tant et tant d'autres qui habitent sur la terre, pour en attirer un grand nombre dans le ciel, comme la vôtre, laquelle a tout quitté pour cette fin. Et certes, qui n'aimerait cette chère âme ainsi détachée des créatures, de ses intérêts et de son propre corps, qu'elle anime seulement pour le faire servir aux desseins de Dieu, lequel est sa fin et son unique prétention? Mais qui n'aurait soin de ménager les forces de ce corps, qui certes a éclairé les aveugles, et a donné la vie aux morts? C'est ce qui me fait vous prier, Monsieur, de le regarder comme un instrument de Dieu pour le salut de plusieurs, et de le conserver en cette vue. »

Il écrivit une autre fois avec les mêmes sentiments d'amour et de tendresse à plusieurs de ses prêtres qui travaillaient ensemble sous un climat fort éloigné, pour les exhorter de ménager leur santé. « Vous savez, leur dit-il, que votre santé sera en danger sous ce nouveau climat, jusqu'à ce que vous y soyez un peu accoutumés; c'est pourquoi je vous avertis que vous ne vous exposiez point au soleil, et que vous ne vous appliquiez pendant quelque temps à autre chose sinon à l'étude de la langue; faites état que vous êtes devenus enfants, et que vous apprenez à parler, et dans cet esprit laissez-vous

gouverner par M. N., qui vous tiendra lieu de père, ou à son défaut par M. N. Je vous prie de les regarder en Notre-Seigneur, et Notre-Seigneur en eux. Et quand bien vous seriez privés de l'un et de l'autre, vous ne le serez pas de l'assistance particulière de Dieu, lequel a dit que si la mère venait à oublier l'enfant sorti de son ventre, il en prendrait lui-même le soin. Combien plus devez-vous croire qu'il aura de bonté pour vous, mes chers Messieurs, et qu'il prendra plaisir de vous élever, de vous défendre et de vous pourvoir, vous qui vous êtes abandonnés à lui, et qui avez établi toute votre confiance en sa protection et en sa vertu! Or sus, Messieurs, entr'aimez-vous, et vous aidez les uns les autres; supportez-vous et vous unissez dans l'esprit de Dieu, qui vous a choisis pour ce grand dessein, et qui vous conservera pour son accomplissement. »

M. Vincent avait cette coutume de se mettre à genoux pour embrasser ceux qu'il envoyait travailler dans les missions, ou qui en revenaient, et il prenait un soin particulier que rien ne leur manquât. Mais surtout sa charité lui donnait des sentiments d'un amour particulier envers les infirmes : il s'informait cordialement de l'état de leur santé, et leur indiquait souvent lui-même les remèdes pour leur soulagement; et quand le mal le requérait, il ne manquait point de faire venir le médecin, ou bien il conviait et priait ceux qui le pouvaient commodément faire d'aller chez lui pour le consulter. Il recommandait aussi aux infirmiers d'avoir un grand soin des malades, et aux supérieurs des maisons de n'épargner ni peine ni dépense pour les soulager; et on lui a souvent ouï dire qu'il faudrait plutôt vendre les vaisseaux sacrés que de permettre qu'aucune chose nécessaire leur manquât; et tant s'en faut qu'il estimât que les infirmes fussent à charge à la Compagnie, qu'au contraire il disait que c'était une bénédiction pour les maisons où il s'en trouvait. Outre tous ces soins, il ne manquait pas de les recommander à Dieu, et aux prières de la communauté. Il allait autant qu'il pouvait visiter et consoler ceux des maisons où il se trouvait, et s'informait d'eux-mêmes quel soin on en avait, et si rien ne leur manquait, ne pouvant souffrir parmi les siens aucun défaut de charité ou de tendresse de cœur.

Voici ce qu'un de ses prêtres a écrit à ce sujet : « J'ai éprouvé moi-même, dit-il, la charité qu'il avait pour les malades, pendant deux grandes maladies que j'ai eues en la maison de Saint-Lazare; et Dieu m'eût fait une grande grâce s'il m'eût alors retiré de ce monde, car il me semble que je m'étais disposé à la mort, par les secours et prières de M. Vincent, qui me fit la charité de me visiter plusieurs fois. Il ne voulait pas qu'il manquât rien aux malades, parce,

[redacted]

ait-il, qu'ils méritaient plus par leurs souffrances que les autres : leur travail. Je lui ai souvent ouï dire qu'il faudrait vendre jus-'aux calices pour les assister; et quand il les venait voir, il s'in-'mait secrètement d'eux du soin qu'on en avait. Il soulageait leur ıl par la compassion qu'il leur portait et qu'il leur témoignait; et and ils étaient convalescents, il les réjouissait par le récit de quel-es histoires agréables, dont il tirait ensuite quelque instruction. »

Or, comme sa charité était bien ordonnée, il voulait que les ma-les fussent tellement soulagés et traités pour le corps, qu'il n'en rivât pourtant aucun déchet au bien spirituel de leurs âmes; c'est urquoi il avertissait doucement et paternellement ceux dont la ma-lie n'était pas si pressante, et qui pouvaient sans incommodité va-ıer à quelques-uns de leurs exercices spirituels, de ne les pas omet-:, « de peur, disait-il, que l'infirmité du corps ne passât jusque ns l'âme, et ne la rendît tiède et immortifiée. »

Enfin, il avait un soin si cordial pour contribuer ce qu'il pouvait, n-seulement au soulagement et à la guérison des malades, mais ssi à la conservation de ceux qui étaient en santé, qu'ayant appris ı'un missionnaire qui travaillait en Champagne à l'assistance des uvres, priait qu'on lui envoyât entre autres choses une calotte, et e s'en étant pour lors trouvé aucune dans la maison, ce charitable ère ôta la sienne de dessus sa tête, et dit au Frère qui lui avait fait rapport de la lui envoyer; et comme on lui représenta qu'on pour-iit en aller acheter quelqu'une à la ville pour lui envoyer une autre is : « Non, mon Frère, répliqua-t-il, il ne faut pas le faire attendre, ır il peut en être pressé. Envoyez-lui, je vous prie, présentement la ôtre avec le reste de ce qu'il demande. »

Et non content de témoigner, en toutes les manières qu'il pouvait, n amour et sa cordialité envers les siens, pour leur en donner en-ore des marques plus expresses, il l'étendait jusqu'aux personnes ui leur appartenaient; et quand il apprenait que quelque affliction tait arrivée aux parents des Prêtres ou des Frères de sa compagnie, l voulait que les autres y compatissent, et s'intéressassent pour leur oulagement et pour leur consolation; et lui-même, étant le premier ouché du sentiment de leurs peines, tâchait d'y remédier en la meil-eure manière qu'il pouvait. « Nous prierons Dieu, disait-il à ceux le sa communauté, pour la famille d'un tel, qui a fait une telle perte : ıous devons prendre part aux sentiments que notre Frère en peut ıvoir, et nous rendre ce devoir les uns aux autres. » Quelquefois, selon les besoins, il ajoutait : « Je prie les prêtres qui n'ont point d'obligation particulière d'offrir la Messe pour tous ceux de cette fa-

[redacted]

mille affligée; et moi tout le premier, j'offre à Dieu de bon cœur pour eux la sainte Messe que je m'en vais célébrer, et je prie nos Frères de communier à cette même intention. » Mais outre le secours des prières qu'il faisait pour les parents de ceux de sa compagnie, il leur donnait encore tous les soulagements qu'il pouvait lorsqu'ils étaient réduits à quelque nécessité.

SECTION VII.

SA CHARITÉ ENVERS SES ENNEMIS.

C'est ici que la charité chrétienne triomphe de tous les sentiments de la nature, et que la grâce de Jésus-Christ érige un trophée aux maximes de son saint Évangile, en abolissant et détruisant celles du monde; c'est enfin la plus assurée marque de l'adoption divine et le propre caractère des véritables enfants de ce Père céleste, qui fait luire son soleil sur les mauvais aussi bien que sur les bons, et qui envoie ses rosées et ses pluies aussi bien sur les terres des pécheurs que sur celles des justes.

M. Vincent s'étant toujours acquitté si dignement et si saintement de tous les autres devoirs de la charité, n'a pas voulu manquer à celui-ci; mais il s'y est porté avec une effusion d'autant plus grande, que Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a plus expressément recommandé dans son Évangile.

Nous avons dit ailleurs que ce grand serviteur de Dieu s'était toujours comporté avec tant de respect et de soumission envers les grands, de condescendance et de charité envers les petits, et de justice et déférence envers toutes sortes de personnes, qu'on n'a peut-être jamais vu un homme plus employé que lui à des œuvres publiques, et par conséquent plus exposé à la censure, aux reproches et à la calomnie, et qui en ait pourtant moins rencontré que lui. Il n'en a pas été néanmoins exempt, la divine Providence le permettant ainsi pour lui donner occasion de se conformer plus parfaitement, en ce point aussi bien qu'en tous les autres, à son divin Maître, qui a souffert tant d'outrages et de mauvais traitements, et qui n'a pas voulu que ce fidèle serviteur fût exclu du nombre de ces bienheureux qui souffrent pour la justice.

Il y a deux sujets principaux qui lui ont pu susciter des adversaires et des ennemis : le premier a été l'emploi qu'il a eu à la cour touchant la distribution des bénéfices; car, d'un côté, il ne pouvait en aucune façon consentir à ce qu'il voyait n'être pas selon la justice, et d'ailleurs il ne lui était pas possible de satisfaire au désir d'un très-

grand nombre de demandeurs, s'en trouvant quelquefois jusqu'à douze ou quinze qui recherchaient avec ardeur un même bénéfice. De sorte que ceux qui ne pouvaient obtenir ce qu'ils demandaient se plaignaient pour la plupart hautement de lui en tous lieux, et lui imposaient souvent des choses très-fausses; de quoi il bénissait Dieu, et ne laissait pas pour cela de les saluer dans les rencontres et de leur témoigner respect et désir de les servir; et quand l'occasion s'en présentait, il le faisait encore plus volontiers qu'auparavant.

Le second sujet qui lui a suscité des adversaires a été le charge de supérieur d'une compagnie, laquelle étant obligée d'avoir quelque bien pour vivre, il était aussi tenu de veiller à la conservation de ce bien consacré au service de Dieu, en étant comme le dépositaire, et non le propriétaire, et particulièrement des droits seigneuriaux de la maison de Saint-Lazare et de ses autres intérêts, lesquels il a dû en conscience défendre et maintenir, ainsi qu'un bénéficier ceux de son bénéfice. Il a donc été contraint en cette qualité de résister quelquefois aux entreprises ou prétentions injustes des hommes, après avoir vainement tenté les voies d'accommodement; et ces différends ont servi de prétexte aux parties adverses de médire de lui et de le mépriser, et à lui de matière pour faire en leur faveur la même prière que fit Notre-Seigneur en croix pour ses ennemis.

Nous allons maintenant rapporter quelques exemples de la manière dont ce bon serviteur de Dieu s'est comporté envers ceux qui l'ont maltraité, ou qui ont fait quelque tort à sa compagnie.

Un seigneur de grande condition n'ayant pu obtenir un bénéfice à cause de la fermeté que M. Vincent avait fait paraître dans le conseil, ne jugeant pas en conscience que la personne qu'il proposait en fût capable, et ayant ramené tous les avis au sien; quelques jours après, comme M. Vincent entrait dans le Louvre, ce seigneur le traita des dernières injures devant tout le monde, sans que jamais il s'en plaignît à personne : la reine toutefois l'ayant su par d'autres, fit commandement à celui qui l'avait ainsi maltraité de se retirer. Mais M. Vincent ne le put jamais souffrir, de sorte qu'il ne voulut plus agir que ce seigneur ne fût rappelé; ce que la reine accorda enfin à ses instantes prières. Voilà un trait de charité envers un ennemi, lequel à peine il aurait pu se résoudre de faire pour le meilleur de ses amis. En voici un autre où la charité et l'humilité se rencontrent également.

Retournant un jour de la ville à Saint-Lazare, il rencontra dans le faubourg Saint-Denis une personne, laquelle, sur ce qu'il avait l'honneur d'approcher la reine et les premiers ministres d'État, lui re-

a publiquement qu'il était la cause des misères du temps, et des
l:s et impôts dont le peuple était chargé. Ce saint prêtre, qui
coutume, par sentiment d'humilité, d'imputer à ses péchés les
ions publiques, voulant profiter de cette contumélie, descend de
l, se met à genoux dans la rue, avoue qu'il est un misérable pé-
, et demande pardon à Dieu et à cet homme du sujet qu'il
it lui avoir donné de lui faire cet avertissement. Cet homme
confus et si repentant de sa témérité, voyant ce vénérabl
e humilié de la sorte, qu'il le vint trouver le lendemain à Saint-
e pour lui en demander pardon ; et M. Vincent l'ayant accueilli
e un bon ami, lui persuada de demeurer six ou sept jours en
maison, prenant cette occasion pour lui faire une retraite spiri-
et une bonne confession générale, faisant ainsi triompher la
té après l'humilité.

était ennemi des rancunes, et tellement amateur de l'union
ienne, que non-seulement il ne gardait nulle aigreur pour per-
, mais il ne pouvait souffrir que personne eût quelque chose
e cœur contre lui, quoique sans sujet, qu'il ne fît son possible
la lui ôter charitablement. C'est pourquoi s'étant aperçu qu'une
nne de qualité qui lui avait toujours témoigné de l'affection
dans quelque refroidissement, sans qu'il en sût la cause ; après
remarqué cela plusieurs fois, il s'en alla le trouver exprès, et
visage riant lui dit : « Monsieur, je suis assez misérable pour
avoir donné quelque mécontentement sans en avoir eu aucun
in ; mais ne sachant pas en quoi, je viens vous supplier de me
re, afin que, s'il y a de ma faute, je tâche de la réparer. » Ce
eur, bien édifié de cette franchise, lui découvrit sa peine, lui
nt : « Il est vrai, monsieur Vincent, que votre conduite m'a un
déplu en telle occasion. » M. Vincent le voyant préoccupé de
ses persuasions, fit par sa charité ce que le soleil fait par sa lu-
re, car il dissipa à même temps les ombres de son esprit, et
cit l'amertume de son cœur ; en sorte que dès cette heure ce
eur l'aima plus que jamais.

ne autre fois comme il s'habillait en la chapelle du collége des
s-Enfants pour dire la sainte Messe, il se souvint qu'un religieux
aris lui avait témoigné avoir quelque aversion contre lui ; aus-
t il se déshabilla, quittant les ornements, et s'en alla le trouver,
lemandant pardon du sujet de déplaisir qu'il pouvait lui avoir
né, l'assurant qu'il estimait et honorait parfaitement sa per-
ne et son ordre : ce qu'ayant fait, il s'en retourna célébrer la
te Messe.

Un jour, ayant su qu'un certain supérieur d'une communauté religieuse, considérable dans Paris, avait témoigné quelque mécontentement de son procédé en quelque affaire, il s'en alla aussitôt le trouver, se jeta à ses pieds, et lui demanda pardon, comme s'il l'eût offensé; dont n'ayant toutefois reçu que du mépris et des paroles fort aigres, sans le pouvoir adoucir, il fut contraint de se retirer de la sorte, bien joyeux d'avoir souffert ce rebut pour l'amour de son bon maître. Au bout de quelque temps, comme on eut besoin d'emprunter des ornements pour la chapelle du collége des Bons-Enfants, quelqu'un demanda à M. Vincent si l'on irait vers ce supérieur pour lui en demander : « Oui, dit M. Vincent, allez le prier de ma part qu'il vous les prête. » Ceux qui l'entendirent parler de la sorte en furent fort étonnés; néanmoins ce message ayant été fait à ce supérieur, il répondit avec admiration: « Quoi! M. Vincent ne se souvient pas de ce que je lui ai dit? Est-ce là le ressentiment qu'il en a? Ah! Messieurs, ajouta-t-il, il y a quelque chose de Dieu ici: c'est maintenant que je reconnais que M. Vincent est conduit de l'esprit de Dieu. » Et en même temps, après avoir donné ces ornements, ce bon religieux, touché d'un tel exemple, s'en alla à Saint-Lazare rendre visite à M. Vincent, qui le reçut avec une joie incroyable de part et d'autre.

On lui écrivit une fois de Marseille qu'un religieux avait parlé au désavantage de sa Congrégation en chose de conséquence; en quoi il avait d'autant plus de tort, qu'il en avait reçu de très-bons offices. Voici la réponse qu'il fit sur cela : « Les paroles qui ont échappé à ce révérend Père nous donnent sujet de nous réjouir de n'avoir pas donné lieu à ses calomnies, et d'en remercier Dieu. Bienheureux serons-nous s'il nous trouve dignes de souffrir pour la justice, et s'il nous fait la grâce d'aimer la confusion et de rendre le bien pour le mal. »

La Congrégation des prêtres de la Mission ayant fait supplier N. S. P. le pape Alexandre VII, au commencement de son pontificat, pour la confirmation de quelque chose très-importante qui regardait la conservation de son institut, le supérieur de la maison de Rome manda à M. Vincent que quelques personnes puissantes sollicitaient contre ce dessein. Lorsqu'il eut lu cette lettre, il dit à l'un des siens qui était avec lui: « J'apprends par cette lettre que tels (qu'il nomma) nous sont contraires; mais quand bien ils m'auraient arraché les yeux, je ne laisserai pas de les aimer, respecter et servir toute ma vie; et j'espère que Dieu me fera cette grâce. » C'est ce qu'il a fait en effet, prenant toujours leur parti, défendant leur réputation contre les médisants, publiant leurs vertus, prisant et louant grandement

[redacted]

les fruits de leurs travaux, et leur rendant en général et en particulier tous les bons offices, déférences et soumissions imaginables.

Plusieurs ecclésiastiques étrangers, réfugiés à Paris à cause de la persécution qui se trouvait dans leur pays, étant en grande nécessité spirituelle et corporelle, M. Vincent pria un prêtre de sa Congrégation qui était natif du même pays, et connu de la plupart d'entre eux, de s'employer envers eux, afin de les résoudre à s'assembler certains jours de la semaine pour traiter ensemble des vertus, et s'instruire des choses qu'ils devaient savoir et pratiquer pour bien vivre selon leur condition, et cela dans le dessein de leur procurer ensuite de l'emploi, et de les retirer par ce moyen de la disette et de l'oisiveté : « Nous pourrons même, lui dit-il, trouver moyen de les assister, quand ils s'assembleront de la sorte, parce qu'on les verra en disposition de se rendre plus utiles et exemplaires qu'ils ne sont ; je vous prie, Monsieur, de travailler à cela. » Ce prêtre lui répondit : « Monsieur, vous savez que par vos ordres ces assemblées se sont ci-devant commencées, et même continuées durant quelque temps ; mais comme ce sont des esprits difficiles, divisés entre eux, ainsi que le sont les provinces de leur pays, cette bonne œuvre cessa. Ils entrèrent en défiance et jalousie les uns des autres ; et quoique vous leur ayez fait et procuré beaucoup d'autres biens, ils se sont aussi défiés de vous, Monsieur ; ils s'en sont plaints, et ont été si inconsidérés que de vous dire eux-mêmes et faire écrire de Rome de ne vous plus mêler en aucune façon de leurs personnes, ni de leurs affaires. Or il semble, Monsieur, que leur ingratitude mérite que vous ne leur fassiez plus aucun bien. O Monsieur ! que dites-vous ? repartit M. Vincent, c'est pour cela qu'il le faut faire. » Et des paroles, M. Vincent passa aux effets, ayant toujours tâché de leur faire tout le bien qu'il a pu en toute sorte de rencontres.

Il fut une fois prié par une personne qui avait un procès à Paris de vouloir recommander son bon droit à quelqu'un de ses juges : il s'en excusa sur ce qu'il n'était pas une personne assez considérable pour cela : il ne laissa pourtant pas de le faire par occasion, quoique pour l'ordinaire il ne voulût point employer ses recommandations pour personne en ces sortes d'affaires. Quelque temps après, celui qui lui avait fait cette prière, pensant avoir perdu son procès, vint le retrouver derechef, se plaignant avec des paroles injurieuses de ce qu'il n'avait pas voulu, comme il croyait, le recommander. Ce que M. Vincent supporta non-seulement avec mansuétude, mais même lui demanda pardon à genoux de l'occasion qu'il lui pouvait avoir donnée de se fâcher ainsi contre lui. Il se trouva cependant qu'on avait donné

une fausse alarme à ce pauvre homme, et que son procès était gagné : ce qui l'obligea de revenir à Saint-Lazare demander pardon à M. Vincent de ce que, mal informé du succès de son affaire, le ressentiment lui avait fait ouvrir la bouche aux plaintes et aux reproches.

Quelques soldats ayant trouvé à l'écart dans l'étendue de la seigneurie de Saint-Lazare deux jeunes clercs de la maison, qu'on avait envoyés hors du faubourg, ils leur ôtèrent leurs manteaux : ce qui étant aperçu par quelques personnes du quartier, ils coururent après eux, et emmenèrent deux prisonniers dans les prisons du bailliage, où M. Vincent les fit bien nourrir, et les envoya visiter, et enfin procura qu'ils fissent une confession générale, après laquelle ayant promis de ne plus dérober, il les fit mettre hors de prison sans les punir, comme ils l'avaient bien mérité, et comme il était en son pouvoir de le faire s'il l'eût voulu.

On a surpris de fois à autre des hommes le larcin en main, qui dérobaient les biens de la maison de Saint-Lazare et des fermes qui en dépendent, tantôt sciant et enlevant de nuit le blé de leurs terres, tantôt coupant les chênes de leurs bois, tantôt cueillant et ravageant les fruits des arbres, tantôt les herbes ou autres choses ; et comme on les voulait mettre en prison pour les faire châtier, M. Vincent avait tant de peine à y consentir, que souvent il ne le voulait pas permettre ; et quand ils y étaient, il les en faisait sortir ; et passant encore plus avant, il les excusait, les recevait dans la maison, les faisait manger au réfectoire, et quelquefois même il leur a donné de l'argent. Il est arrivé quantité de cas semblables qui ont toujours donné lieu à ce charitable prêtre, non-seulement de pardonner à ces malfaiteurs, mais aussi de leur faire du bien. « Ce sont de pauvres gens, dit-il, qui me font pitié. »

En l'année 1654, un jeune homme d'Allemagne, luthérien, ayant fait abjuration de son hérésie à Paris, peut-être afin de trouver plus d'assistance parmi les catholiques, fut adressé à M. Vincent par la supérieure d'un monastère de religieuses où il fréquentait, et d'où il tirait quelque subsistance. Cette mère le recommanda à M. Vincent comme un sujet de bonne espérance, qui pourrait devenir quelque jour bon missionnaire s'il était admis au nombre de ses enfants. M. Vincent l'ayant fait recevoir en sa maison de Saint-Lazare pour la retraite spirituelle de huit jours, il se glissa dans quelque chambre, où il prit un manteau long, et une soutane dont il se revêtit ; et emportant encore d'autres choses de la communauté, il sortit par la porte de l'église et s'en alla au faubourg Saint-Germain trouver le ministre Drelincourt, et lui dit qu'il était de la Mission, et qu'il se venait

jeter entre ses bras pour faire profession de sa religion. Ce ministre le voyant avec un habit ecclésiastique, le mena de rue en rue pour faire voir qu'il avait fait une grande conquête, en attirant un missionnaire. Il le fit voir dans les principales maisons des huguenots, tant pour montrer les fruits de son ministère que pour confirmer ce jeune homme en sa résolution par leurs caresses et leurs bienfaits. Comme ils se promenaient ainsi, le sieur des Isles, qui travaille avec grand zèle aux controverses, les ayant rencontrés, et voyant un ecclésiastique se promener avec le ministre, il se douta de quelque chose, et les suivit jusqu'à la première maison, où étant entré avec eux, il laissa monter le ministre, et demeura en bas avec ce jeune homme, duquel il s'informa quelle affaire il avait avec M. le ministre. Ce fantôme de missionnaire, croyant parler à un huguenot, lui dit sa sortie de Saint-Lazare, et le dessein qu'il avait ; sur cela le sieur des Isles étant sorti, fit si bien avec M. le curé de Saint-Sulpice, qu'on se saisit de ce scandaleux, qui profanait ainsi l'habit et le nom de missionnaire, et l'ayant fait mener dans les prisons du Châtelet, il en avertit aussitôt M. Vincent, lequel ne manqua pas d'être pressé par diverses personnes de solliciter les juges pour faire punir ce jeune homme du larcin qu'il avait commis, et du scandale qu'il avait donné. Mais ce charitable prêtre les ayant remerciés, les assura qu'il ferait ce qu'il faudrait ; et en effet il envoya vers les juges, non toutefois pour demander justice, mais plutôt miséricorde pour ce pauvre criminel ; et lui-même prit la peine d'aller voir M. le procureur du roi et M. le lieutenant criminel, pour les informer de la part de sa Congrégation qu'elle ne prétendait rien contre ce jeune homme, qu'elle lui pardonnait le tort et la confusion qu'elle en avait reçus ; et quant à lui, qu'il les suppliait très-humblement d'ordonner qu'il fût mis en liberté, que c'était le propre de Dieu de pardonner, et que sa divine Majesté aurait fort agréable s'il renvoyait absous ce pauvre étranger, qui n'était coupable que d'une légèreté de jeunesse : ce qui édifia grandement ces Messieurs. Et certes M. Vincent fit voir clairement en cette occasion qu'il était trop bien établi dans les maximes de Notre-Seigneur pour agir d'une autre manière que ce divin Sauveur, lequel n'a pas seulement témoigné de paroles qu'il était venu au monde pour sauver les pécheurs, et non pour les condamner ou punir, mais encore par effets, délivrant la femme adultère, et se comportant avec tant d'amour envers toute sorte de pécheurs et même envers le traître Judas.

En l'année 1655, un autre jeune homme ayant été reçu en la Congrégation de la Mission, s'en retira quelque temps après, contre l'avis

[redacted]

de M. Vincent, qui prévoyait que plusieurs seraient scandalisés de sa sortie. Il s'en alla prendre les armes parmi les compagnies des gardes suisses, qu'il déserta aussi bientôt après, mais non pas à si bon marché qu'il était sorti de la Mission : car, étant appréhendé comme déserteur d'armée, et pour quelque autre faute notable, il fut mis en prison, et ensuite condamné d'avoir la tête tranchée. Ce jeune homme qui savait quelle était la charité de M. Vincent, eut recours à lui en cette extrémité, et aussitôt ce charitable serviteur de Dieu, qui avait pour maxime de rendre toujours le bien pour le mal, oubliant le mépris qu'il avait fait de son conseil et de sa Congrégation, s'entremit très-volontiers pour lui sauver la vie, en demandant sa grâce, laquelle il obtint.

Un pauvre lui demandant à la porte de Saint-Lazare s'il voulait qu'il lui dit ce qu'on disait de lui, il lui répondit : « Oui, mon ami, dites. C'est, ajouta-il, mon père, qu'on vous injurie par Paris, parce qu'on croit que vous êtes cause que l'on met les pauvres au grand hôpital. » A quoi M. Vincent répliqua avec sa douceur ordinaire : « Bien, mon ami, je m'en vais prier Dieu pour eux. »

M. Vincent fit bien paraitre encore sa charité envers ceux qui le maltraitaient, et son désintéressement des biens de la terre, en une perte considérable, et la plus grande que sa Compagnie ait faite de son vivant ; car elle était bien de cinquante mille livres en plusieurs chefs. Voici ce qu'il en écrivit à une personne qualifiée de Paris, très-intime ami de la maison, en ces termes :

« Monsieur, les bons amis se font part du bien et du mal qui leur arrive, et comme vous êtes l'un des meilleurs que nous ayons au monde, je ne puis que je vous communique la perte que nous avons faite de l'affaire que vous savez, non toutefois comme un mal qui nous soit avenu, mais comme une grâce que Dieu nous a faite, afin que vous ayez agréable de nous aider à l'en remercier. J'appelle grâce de Dieu les afflictions qu'il envoie, surtout celles qui sont bien reçues. Or, sa bonté infinie nous ayant disposés à ce dépouillement avant qu'il fût ordonné, elle nous a fait aussi acquiescer à cet accident avec une entière résignation, et j'ose dire avec tant de joie que s'il nous avait été favorable. Ceci semblerait un paradoxe à qui ne serait pas versé comme vous, Monsieur, aux affaires du ciel, et qui ne saurait pas que la conformité au bon plaisir de Dieu, dans les adversités, est un plus grand bien que tous les avantages temporels. Je vous supplie très-humblement d'agréer que je verse ainsi dans votre cœur les sentiments du mien. »

Or, ce qui est plus admirable en cette perte, c'est l'affection, la

charité et le respect que M. Vincent a rendus aux personnes particulières qui étaient les auteurs de tout cet accident fâcheux, rendant en toute rencontre le bien pour le mal, l'honneur pour le déshonneur, le bon traitement pour le mauvais, et enfin montrant par des bontés toutes spéciales combien il voulait, ainsi qu'il dit lui-même en cette occasion, observer ce que le Saint-Esprit a dit, qui est de jeter des charbons ardents sur la tête de nos adversaires.

CHAPITRE XII.

SA DOUCEUR.

« La charité est en sa perfection, dit le bienheureux François de Sales, lorsqu'elle est non-seulement patiente, mais outre cela douce et débonnaire, » la douceur étant comme la fleur de cette divine vertu, qui relève d'autant plus par son excellence, qu'il y a plus de difficulté à réprimer les saillies de la nature, qui se couvre souvent du manteau du zèle pour se laisser aller plus librement aux emportements de ses passions.

M. Vincent était d'un naturel bilieux et d'un esprit vif, et par conséquent fort sujet à la colère ; néanmoins il a tellement dompté cette passion avec le secours de la grâce, par la pratique de la vertu contraire, qui est la douceur, que tant s'en faut qu'elle lui fît commettre aucune faute, que même il ne paraissait presque pas qu'il en ressentît les premières atteintes. Il est vrai que du temps qu'il était chez madame la générale des galères (comme lui-même l'a avoué à des personnes de confiance), il se laissait quelquefois un peu aller à son tempérament bilieux et mélancolique ; de quoi cette bonne dame était parfois en peine, pensant qu'il eût quelque mécontentement en sa maison : mais comme il vit depuis que Dieu l'appelait à vivre en communauté, et que dans cet état il aurait affaire à toutes sortes de personnes de différentes complexions : « Je m'adressai, dit-il, à Dieu, et le priai instamment de me changer cette humeur sèche et rebutante, et de me donner un esprit doux et bénin : et par la grâce de Notre-Seigneur, avec un peu d'attention que j'ai faite à réprimer les bouillons de la nature, j'ai un peu quitté mon humeur noire. »

Or, quoique M. Vincent ne parlât jamais de soi que lorsqu'il le jugeait nécessaire, ou grandement utile pour l'édification de ceux avec

lesquels il s'entretenait, son humilité néanmoins était telle, que souvent il en faisait après excuse, craignant d'avoir scandalisé en quelque façon ceux auxquels il avait ainsi parlé.

C'est donc de cette façon que M. Vincent s'est changé, et qu'il a travaillé, avec le secours de la grâce divine, pour acquérir cette vertu de douceur qu'il reconnaissait et confessait n'avoir point par nature, mais l'avoir obtenue de Dieu par la prière et par l'exercice : « Aussi, disait-il un jour, parlant à sa communauté, l'on voit quelquefois des personnes qui semblent être douées d'une grande douceur, laquelle pourtant n'est bien souvent qu'un effet de leur naturel modéré ; mais ils n'ont pas la douceur chrétienne, dont le propre exercice est de réprimer et étouffer les saillies du vice contraire. On n'est pas chaste pour ne point ressentir de mouvements déshonnêtes, mais bien lorsqu'en les sentant on leur résiste. Nous avons céans un exemple de la vraie douceur ; je le dis, parce que la personne n'est pas présente, et que vous pouvez tous vous apercevoir de son naturel sec et aride : c'est monsieur N., et vous pouvez bien juger s'il y a deux personnes au monde rudes et rébarbatives comme lui et moi ; et cependant on voit cet homme se vaincre jusque là qu'on peut dire vraiment qu'il n'est plus ce qu'il était : et qui a fait cela? c'est la vertu de douceur à laquelle il travaille, pendant que moi, misérable, je demeure sec comme une ronce. Je vous prie, Messieurs, de ne point arrêter vos yeux sur les mauvais exemples que je vous donne, mais plutôt je vous exhorte, pour me servir des termes du saint Apôtre, de marcher dignement et avec toute douceur et débonnaireté en l'état auquel vous avez été appelés de Dieu. »

Mais ce n'est pas assez d'avoir acquis une vertu, il la faut conserver et cultiver ; et pour cela, il est nécessaire de s'y bien exercer, d'en faire souvent des actes, et de la mettre soigneusement en pratique. C'est ce que ce fidèle serviteur de Dieu a fait, comme il l'a enseigné aux siens, auxquels il ne disait rien qu'il n'eût mis le premier en exécution. Voici un petit abrégé de quelques avis qu'il leur donnait sur ce sujet, et qu'il pratiquait encore mieux lui-même :

« En premier lieu, il disait que pour n'être point surpris des occasions dans lesquelles on pourrait manquer contre la douceur, il fallait les prévoir, et se représenter les sujets qui pouvaient vraisemblablement exciter à la colère, et former en son esprit par avance les actes de douceur qu'on se propose de pratiquer en toutes occasions.

« Secondement, qu'il fallait détester le vice de la colère en tant qu'il déplait à Dieu, sans pour cela se fâcher, ou s'aigrir contre soi-même de s'y voir sujet, d'autant qu'il faut haïr ce vice et aimer la

vertu contraire, non parce que celui-là nous déplaît et que celle-ci nous agrée, mais uniquement pour l'amour de Dieu, auquel cette vertu plaît et ce vice déplaît : et si nous faisons ainsi, la douleur que nous concevrons des fautes commises contre cette vertu sera douce et tranquille.

« Troisièmement, que lorsqu'on se sentait ému de colère il était expédient de cesser d'agir, et même de parler, et surtout de se déterminer, jusqu'à ce que les émotions de cette passion fussent accoisées, parce que, disait-il, les actions faites dans cette agitation, n'étant pas pleinement dirigées par la raison, qui est troublée et obscurcie par la passion, quoique d'ailleurs elles semblent bonnes, ne peuvent pourtant jamais être parfaites.

« Quatrièmement, il ajoutait que pendant cette émotion il fallait faire effort sur soi-même pour empêcher qu'il n'en parût aucune marque sur le visage, qui est l'image de l'âme, mais le retenir et réformer par la douceur chrétienne : ce qui n'est point, disait-il, contre la simplicité, parce qu'on le fait, non pour paraître autre qu'on n'est pas, mais par un désir sincère que la vertu de douceur, qui est en la partie supérieure de l'âme, s'écoule sur le visage, sur la langue et sur les actions extérieures, pour plaire à Dieu, et au prochain pour l'amour de Dieu.

« Cinquièmement enfin, qu'il fallait surtout en ce temps-là s'étudier à retenir sa langue, et malgré tous les bouillons de la colère, et toutes les saillies du zèle qu'on pense avoir, ne dire que des paroles douces et agréables, pour gagner les hommes à Dieu. Il ne faut quelquefois, disait-il, qu'une parole douce pour convertir un endurci ; et au contraire une parole rude est capable de désoler une âme, et de lui causer une amertume qui pourrait lui être très-nuisible. A ce propos on lui a ouï dire en diverses rencontres qu'il n'avait usé que trois fois en sa vie de paroles de rudesse pour reprendre et corriger les autres, croyant avoir quelque raison d'en user de la sorte, et qu'il s'en était toujours depuis repenti, parce que cela lui avait fort mal réussi, et qu'au contraire il avait toujours obtenu par la douceur ce qu'il avait désiré. »

Il faisait néanmoins une grande différence entre la véritable vertu de douceur et celle qui n'en a que l'apparence ; car la fausse douceur est molle, lâche, indulgente ; mais la véritable douceur n'est point opposée à la fermeté dans le bien, à laquelle même elle est plutôt toujours jointe, par cette connexion qui se trouve entre les vraies vertus ; et à ce sujet il disait « qu'il n'y avait point de personnes plus constantes et plus fermes dans le bien que ceux qui sont doux et

[redacted]

débonnaires ; comme au contraire ceux qui se laissent emporter à la colère et aux passions de l'appétit irascible, sont ordinairement fort inconstants, parce qu'ils n'agissent que par boutades et par emportements : ce sont comme des torrents, qui n'ont de la force et de l'impétuosité que dans leurs débordements, lesquels tarissent aussitôt qu'ils sont écoulés ; au lieu que les rivières, qui représentent les personnes débonnaires, vont sans bruit, avec tranquillité, et ne tarissent jamais. » Aussi était-ce une de ses grandes maximes, qu'encore qu'il fallût tenir ferme pour la fin qu'on se propose dans les bonnes entreprises, il était néanmoins expédient d'user de douceur dans les moyens qu'on employait ; alléguant à ce propos ce que dit le Sage des conduites de la sagesse de Dieu, qui atteint fortement à ses fins, et toutefois dispose suavement les moyens pour y parvenir [1]. Il rapportait à ce sujet l'exemple du bienheureux François de Sales, évêque de Genève, qu'il disait avoir été le plus doux et le plus débonnaire qu'il ait jamais connu ; et que la première fois qu'il le vit, il avait reconnu en son abord, eu la sérénité de son visage, en sa manière de converser et de parler, une image bien expresse de la douceur de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui lui avait gagné le cœur. » L'on peut dire aussi avec vérité que M. Vincent a su bien profiter de l'exemple de ce bienheureux prélat ; car, à son imitation, on remarquait en lui un abord ouvert, une douceur et affabilité merveilleuse, et des paroles toujours obligeantes envers toutes sortes de personnes. Parlant un jour sur ce sujet aux siens : « Nous avons, leur dit-il, d'autant plus besoin de l'affabilité, que nous sommes plus obligés par notre vocation de converser souvent ensemble, et avec le prochain ; et que cette conversation est plus difficile, soit entre nous, en tant que nous sommes ou de divers pays, ou de complexions et humeurs fort différentes ; soit avec le prochain, duquel il y a souvent beaucoup à supporter : et c'est la vertu d'affabilité qui lève ces difficultés, et qui étant comme l'âme d'une bonne conversation, la rend non-seulement utile, mais aussi agréable : elle fait que l'on se comporte dans la conversation avec bienséance, et avec condescendance les uns envers les autres ; et comme c'est la charité qui nous unit ensemble, ainsi que les membres d'un même corps, c'est aussi l'affabilité qui perfectionne cette union. »

Mais il recommandait particulièrement aux siens de pratiquer cette vertu envers les pauvres gens de la campagne : Parce qu'autrement, disait-il, ils se rebutent et n'osent approcher de nous, croyant que nous sommes trop sévères, ou trop grands seigneurs pour

[1] Attingit a fine ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter. *Sap.*, 8.

[redacted]

eux. Mais quand on les traite affablement et cordialement, ils conçoivent d'autres sentiments pour nous, et sont mieux disposés à profiter du bien que nous leur voulons faire. Or, comme Dieu nous a destinés pour les servir, nous le devons faire en la manière qui leur est la plus profitable, et par conséquent les traiter avec grande affabilité, et prendre cet avertissement du Sage, comme s'adressant à un chacun de nous en particulier : *Congregationi pauperum affabilem te facito;* Rendez-vous affable à l'assemblée des pauvres. »

Or, quoique M. Vincent fût grandement affable en ses paroles, il n'était pas pourtant flatteur, mais au contraire il blâmait fort ceux-là qui se servaient des paroles d'affabilité pour s'insinuer par un esprit de flatterie dans l'affection des autres : « Soyons affables, disait-il aux siens, mais jamais flatteurs ; car il n'y a rien de si vil ni de si indigne d'un cœur chrétien que la flatterie ; un homme vraiment vertueux n'a rien tant en horreur que ce vice. »

Il tenait encore pour une autre maxime de cette vertu, de ne contester jamais contre personne, non pas même contre les vicieux, quand on était obligé de les reprendre ; mais il voulait qu'on se servît toujours de paroles douces et affables, selon que la prudence et la charité le requéraient. Par ce même principe il défendait aux siens d'entrer en des altercations ou aigreurs quand il était question de conférer avec les hérétiques, parce qu'on les gagne bien plus tôt par une douce et amiable remontrance ; et lui-même, en ayant un jour converti trois en un voyage qu'il fit à Beauvais, déclara depuis que la douceur qu'il avait exercée envers eux avait plus contribué à leur conversion que tout le reste de leur conférence : « Quand on dispute, disait-il, contre quelqu'un, la contestation dont l'un use en son endroit lui fait bien voir qu'on veut emporter le dessus ; c'est pourquoi il se prépare à la résistance, plutôt qu'à la reconnaissance de la vérité : de sorte que, par ce débat, au lieu de faire quelque ouverture à son esprit, on ferme ordinairement la porte de son cœur ; comme au contraire la douceur et l'affabilité la lui ouvrent. Nous avons sur cela un bel exemple en la personne du bienheureux François de Sales, lequel, quoiqu'il fût très-savant dans les controverses, convertissait néanmoins les hérétiques plutôt par sa douceur que par sa doctrine. A ce sujet, Mgr. le cardinal du Perron disait qu'il se faisait fort, à la vérité, de convaincre les hérétiques, mais qu'il n'appartenait qu'à Mgr l'évêque de Genève de les convertir : « Souvenez-vous bien, Messieurs, ajoutait M. Vincent, des paroles de saint Paul à ce grand missionnaire saint Timothée : *Servum Domini non oportet litigare;* qu'il ne fallait point qu'un serviteur de Jésus-[illegible] de contestations

ou de disputes : et je puis bien vous dire que je n'ai jamais vu ni su qu'aucun hérétique ait été converti par la force de la dispute, ni par la subtilité des arguments, mais bien par la douceur, tant il est vrai que cette vertu a de force pour gagner les hommes à Dieu. »

Mais la douceur de M. Vincent excellait surtout dans les corrections et répréhensions qu'il était obligé de faire, dans lesquelles il agissait avec une telle modération et douceur d'esprit, et parlait d'une manière si suave, et néanmoins si efficace, que les cœurs les plus durs en étaient amollis, et ne pouvaient résister à la force de sa douceur. Nous en produirons seulement ici un exemple, qui fera voir quelle était non-seulement la douceur, mais aussi la prudence de ce sage et charitable supérieur quand il était question de reprendre ou corriger quelqu'un des siens. Il fut un jour averti qu'un prêtre de sa Congrégation ne s'appliquait pas assez au travail des missions, quoiqu'il le pût bien faire, et que lorsqu'il y travaillait, il traitait le peuple dans ses prédications avec un peu de rudesse : sur quoi il lui écrivit une lettre pour l'exhorter à se rendre plus assidu aux missions, et plus doux envers les pauvres gens des champs : ce qu'il fit d'une manière aussi suave que prudente et énergique; lui faisant cet avertissement, sans témoigner aucune mésestime de sa personne, ni lui faire connaître l'avis qu'on lui avait donné de son défaut :

« Je vous écris, lui dit-il, pour vous demander de vos nouvelles, et vous en donner des nôtres. Comment vous portez-vous après tant de travaux? Combien de missions avez-vous faites? Trouvez-vous le peuple disposé à faire un bon usage de vos exercices, et en tirer le fruit et le profit qui est à désirer ? Je serai consolé d'apprendre ces choses dans le détail. J'ai de bonnes relations des autres missions de la Compagnie, dans toutes lesquelles on travaille avec fruit et satisfaction, grâce à Dieu. Il n'y a pas jusques à M. N. qui ne soit en campagne depuis neuf mois, travaillant aux missions presque sans cesse; c'est une chose merveilleuse de voir les forces que Dieu lui donne, et les biens qu'il fait, qui sont extraordinaires, comme je l'apprends de tous côtés : MM. les grands-vicaires me l'ont mandé, et d'autres me l'ont dit ou écrit, et même des religieux voisins des lieux où il travaille. On attribue cet heureux succès au soin qu'il prend de gagner les pauvres gens par douceur et par bonté; ce qui m'a fait résoudre de recommander plus que jamais à la Compagnie de s'adonner de plus en plus à la pratique de ces vertus. Si Dieu a donné quelque bénédiction à nos premières missions, on a remarqué que c'était pour avoir agi amiablement, humblement et sincèrement envers toutes sortes de personnes; et s'il a plu à Dieu de se servir du plus mi-

[redacted]

sérable pour la conversion de quelques hérétiques, ils ont avoué eux-mêmes que c'était par la patience et par la cordialité qu'il avait eues pour eux. Les forçats même avec lesquels j'ai demeuré ne se gagnent pas autrement; lorsqu'il m'est arrivé de leur parler sèchement, j'ai tout gâté; et au contraire lorsque je les ai loués de leur résignation, que je les ai plaints en leurs souffrances, que je leur ai dit qu'ils étaient heureux de faire leur purgatoire en ce monde, que j'ai baisé leurs chaînes, compati à leurs douleurs, et témoigné affliction pour leurs disgrâces, c'est alors qu'ils m'ont écouté, qu'ils ont donné gloire à Dieu, et qu'ils se sont mis en état de salut. Je vous prie, Monsieur, de m'aider à rendre grâces à Dieu de cela, et à lui demander qu'il ait agréable de mettre tous les missionnaires dans cet usage de traiter doucement, humblement et charitablement le prochain, en public et en particulier, et même les pécheurs et les endurcis, sans jamais user d'invectives, de reproches ou de paroles rudes contre personne. Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne tâchiez de votre côté d'éviter cette mauvaise façon de servir les âmes, qui au lieu de les attirer les aigrit et les en éloigne. Notre-Seigneur Jésus-Christ est la suavité éternelle des hommes et des anges, et c'est par cette même vertu que nous devons faire en sorte d'aller à lui en y conduisant les autres. »

SECTION I.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Cette grande douceur dont M. Vincent usait dans les corrections et répréhensions provenait de ce qu'il était fortement persuadé d'une maxime qu'il avait apprise du grand saint Grégoire, c'est à savoir, que les fautes du prochain nous devaient plutôt exciter à la pitié qu'à la colère, et que la véritable justice portait plutôt à la compassion qu'à l'indignation envers les pécheurs[1]. Sur quoi ce saint homme disait souvent, « qu'il ne fallait pas s'étonner de voir faire des manquements aux autres, parce que, comme le propre des ronces et des chardons était de porter des piquants, ainsi dans l'état de la nature corrompue le propre de l'homme était de faillir, puisqu'il était conçu et naissait dans le péché, et que le juste même, selon le sentiment de Salomon, tombait sept fois, c'est-à dire, plusieurs fois le jour. Il ajoutait que l'esprit de l'homme avait ses sortes d'intempéries et de maladies comme le corps; et qu'au lieu de s'en troubler et de s'en décourager, il devait, en reconnaissant sa condition misérable, s'en

[1] Vera justitia compassionem habet, non dedignationem. *Gregor.*

humilier, pour dire à Dieu, comme David après son péché : *Bonum mihi quia humiliasti me, ut discam justificationes tuas ;* Il m'est bon que vous m'ayez humilié, afin que j'apprenne vos justifications : qu'il fallait se supporter soi-même dans ses faiblesses et imperfections, et néanmoins travailler à s'en relever. »

Cette connaissance donc qu'il avait de la misère commune des hommes le faisait agir avec compassion et douceur envers les pécheurs, et même couvrir leurs défauts avec une prudence et une charité merveilleuses. Il disait que, « s'il était défendu de juger mal d'autrui, il était encore moins licite d'en parler, étant le propre de la charité, comme dit le saint Apôtre, de couvrir la multitude des péchés ; et sur ce sujet il alléguait cette parole du Sage : *Audisti verbum adversus proximum tuum? commoriatur in te.* Avez-vous entendu quelque discours contre votre prochain ? étouffez-le et le faites mourir en vous. » Il louait aussi souvent cette vertu en la personne de Madame la générale des galères, laquelle, par une tendresse et pureté de conscience, ne parlait jamais, et ne pouvait souffrir qu'en sa présence on s'entretînt des défauts d'autrui.

Quelques-uns étant sortis de la Compagnie de la Mission par tentation ou autrement, il y en avait d'autres qui s'en étonnaient, et même en murmuraient n'en sachant pas la cause ; parce que M. Vincent tenait cette maxime, de ne faire jamais aucune plainte de ceux qui sortaient, et de ne rien dire des causes de leur sortie. Mais au contraire, quand l'occasion s'en présentait et qu'il le pouvait avec vérité, il parlait à leur avantage ; et même dans les occasions il leur rendait toutes sortes de bons offices, quoiqu'il connût bien la mauvaise disposition de quelques-uns à son égard : et plusieurs de ceux qui ont persévéré dans la Compagnie, tant des premiers qui ont commencé l'Institut que des autres qui sont venus depuis, ont avoué qu'après Dieu ils avaient obligation de leur persévérance à la douceur et au support charitable de M. Vincent à leur égard.

Or, quoiqu'il corrigeât les défauts du prochain sans les flatter, c'était néanmoins toujours en les excusant et diminuant autant qu'il pouvait ; et il y procédait avec un tel témoignage d'estime et d'affection pour ceux qui avaient failli, que tant s'en faut que sa correction leur causât aucun abattement d'esprit, qu'au contraire elle relevait leur courage, augmentait leur confiance en Dieu, et leur donnait ordinairement une grande édification, voyant que par une charité merveilleuse il s'humiliait le premier.

Nous insérons ici fort à propos sur ce sujet les extraits de quelques lettres qui feront connaître encore mieux quels étaient ses senti-

[redacted]

ments touchant la douceur qu'il fallait mêler dans la correction, et le grand soin qu'il prenait d'établir un support mutuel parmi ceux de sa Congrégation.

« Je loue Dieu, dit-il, écrivant au supérieur d'une de ses maisons, de ce que vous êtes allé vous-même expédier les choses que M. N. vous avait refusé de faire ; vous avez bien fait d'en user ainsi, plutôt que de le presser ; car il y a des personnes bonnes et vertueuses qui craignent Dieu, et ne voudraient pas l'offenser, lesquelles ne laissent pas de tomber en certaines faiblesses; et quand il s'en présente de telles, il les faut supporter, et non pas se raidir contre. Puisque Dieu donne bénédiction à ce sien serviteur dans le Tribunal, je pense que vous ferez bien de le laisser agir selon son esprit, et de donner quelque chose en cette occasion en ses petites volontés, puisque, grâce à Dieu, il n'en a point de mauvaises. Pour ce qui est de l'autre prêtre dont vous me parlez, la parole qui lui est échappée est peut-être une saillie de la nature plutôt qu'une indisposition de l'esprit. Les plus sages disent quelquefois des choses, étant préoccupés de quelque passion, de quoi néanmoins ils se repentent bientôt après. Il y en a d'autres qui témoignent quelquefois leurs aversions et leurs sentiments, tant à l'égard des personnes que des emplois, et qui pourtant ne laissent pas de bien faire. Tant y a, Monsieur, avec quelques personnes que nous soyons, il y a toujours à souffrir, mais aussi à mériter. J'espère que celui-là dont je viens de vous parler se pourra gagner, pourvu qu'on le supporte charitablement, qu'on l'avertisse avec douceur et prudence, et qu'on prie Dieu pour lui, comme je fais pour votre famille, etc. »

Ecrivant sur un semblable sujet à un autre supérieur : « Le prêtre, lui dit-il, dont vous me parlez, est un homme de bien ; il se porte à la vertu, et il était en bonne réputation dans le monde avant qu'il fût reçu dans la Compagnie. Que si maintenant qu'il est parmi nous il a l'esprit inquiet, s'il s'embarrasse de quelque soin temporel et de l'affection des parents, et si enfin il fait quelque peine à ceux qui sont avec lui, il le faut supporter avec douceur ; s'il n'avait ces défauts, il en aurait d'autres; et si vous n'aviez rien à souffrir, votre charité n'aurait pas beaucoup d'exercice, ni votre conduite assez de rapport à celle de Notre-Seigneur, qui a bien voulu avoir des disciples grossiers et sujets à divers manquements, pour avoir occasion, en pratiquant la douceur et le support, de nous montrer par son exemple comme doivent agir ceux qui sont en charge. Je vous prie, Monsieur, de vous régler sur ce saint modèle, qui vous apprendra non-seulement à supporter vos confrères, mais aussi la manière de les aider à se dé-

[redacted]

faire de leurs imperfections. Il ne faut pas négliger le mal par une tolérance trop lâche, mais il faut aussi tâcher d'y remédier avec douceur. »

Il écrivit encore sur le même sujet à un troisième, qui travaillait avec un autre prêtre de la Compagnie dans un diocèse éloigné. Voici en quels termes : « J'espère de la bonté de Notre-Seigneur qu'il donnera sa bénédiction à vos emplois, si la cordialité et le support est entre vous deux ; et je vous prie, au nom de Dieu, Monsieur, que ce soit là votre grand exercice. Et parce que vous êtes le plus ancien et le supérieur, supportez tout avec douceur de celui qui est avec vous ; je dis tout, en sorte que vous, déposant en vous-même la supériorité, vous vous ajustiez à lui dans un esprit de charité. C'est là le moyen par lequel Notre-Seigneur a gagné et perfectionné ses apôtres, et celui aussi par lequel seul vous viendrez à bout de ce bon prêtre. Selon cela, donnez un peu d'espace à son humeur, ne lui contredisez jamais à l'heure même que vous croyez en avoir sujet, mais avertissez-le quelque temps après, humblement et cordialement ; et surtout comportez-vous de telle façon, qu'il ne paraisse aucune division entre vous et lui ; car vous êtes là, comme sur un théâtre, exposés à la vue de toutes sortes de personnes, dans l'esprit desquelles un seul acte d'aigreur qu'on verrait en vous serait capable de tout gâter. J'espère que vous ferez usage de ces avis que je vous donne, et que Dieu se servira d'un million d'actes de vertus que vous pratiquerez, comme de base et de fondement du bien qu'il veut faire par vous. »

Enfin il ne recommandait rien tant, par ses lettres et de vive voix, aux supérieurs et aux particuliers de ses maisons, que la douceur et le support réciproque comme une source de paix, et un lien de perfection qui unit les cœurs. Quand les supérieurs de quelques-unes des maisons de sa compagnie demandaient d'être déchargés de quelque infirme qui ne pouvait plus travailler, il leur représentait qu'étant devenu infirme en leur maison, il était juste qu'il y demeurât, afin qu'elle eût occasion de pratiquer en son endroit le support et la charité ; que s'ils demandaient le changement de quelqu'un à cause de ses défauts, il leur disait qu'il le fallait supporter, qu'il n'y avait personne qui n'en eût, et que celui qu'on enverrait en sa place en aurait peut-être de plus grands.

Quand les officiers ou autres des siens manquaient à suivre ses ordres, comme il est arrivé quelquefois, faisant autrement qu'il ne leur avait prescrit, même jusqu'à plusieurs fois, il ne leur disait autre chose, sinon : « Monsieur, ou mon Frère, peut-être que si vous aviez fait cela en la manière que je vous ai prié, Dieu y aurait donné sa

bénédiction. » D'autres fois il n'en disait rien, voulant que son silence et sa patience servît de correction ; si ce n'était dans les choses de quelque conséquence, à quoi il fût nécessaire de pourvoir, ou en cas de désobéissance formelle, s'il en remarquait quelqu'une.

Mais surtout il se comportait avec une douceur et un support merveilleux envers les infirmes, ou du corps ou de l'esprit ; il n'en faisait jamais aucune plainte, et ne témoignait point qu'il s'en trouvât chargé ; mais se mettant à leur place, par une semblable condescendance, il leur faisait les mêmes traitements qu'il eût voulu recevoir s'il eût été dans les mêmes infirmités. Nous remarquerons seulement ici qu'entre ceux qu'on admettait à l'épreuve dans sa Congrégation, il s'en est trouvé de tout temps quelques-uns qui avaient des incommodités pour lesquelles, selon les apparences, ils ne pouvaient être reçus au corps de la Compagnie ; mais nonobstant cela, M. Vincent ne laissait pas d'essayer de les remettre, leur faisant prendre des remèdes, leur donnant du repos, et employant les autres moyens qu'il jugeait propres pour cet effet. Et quoique plusieurs lui représentassent qu'il les fallait renvoyer, lui, au contraire, disait qu'il fallait attendre et les supporter : et en effet, après avoir quelquefois bien attendu, quelques-uns ont été guéris, et ont depuis rendu de bons services à Dieu dans la Compagnie.

Que s'il exerçait une si charitable douceur envers ceux qui n'étaient que dans la probation pour être incorporés à sa Congrégation, il en usait encore bien davantage à l'égard des autres qui y étaient déjà reçus ; car tant s'en faut qu'il en renvoyât aucun pour quelque infirmité que ce fût, que même il ne voulait pas permettre qu'aucun s'en retirât de lui-même sous ce prétexte ; considérant les infirmes comme autant de sujets qui attiraient les bénédictions du Ciel sur sa Compagnie. Voici ce qu'il écrivit un jour à un prêtre de sa Congrégation qui, pour n'avoir pas de santé, avait quelque pensée de s'en retirer : « Ne craignez point, lui dit-il, d'être en aucune façon à charge à la Compagnie à cause de vos infirmités, et croyez que vous ne le serez jamais pour ce sujet : car par la grâce de Dieu, elle ne se trouve point chargée des infirmes ; au contraire, ce lui est une bénédiction d'en avoir. » Voilà les sentiments et la pratique de M. Vincent sur ce point, et c'est ainsi que sa Compagnie en use dans le même esprit, ne renvoyant aucun de ses sujets pour infirmité.

Il traitait encore avec une douceur toute particulière les Frères de sa Congrégation qui étaient les plus grossiers et les moins utiles, ne voulant point les renvoyer pour leur rusticité ou peu d'utilité à la maison ; il les faisait même parler dans les conférences et colloques

spirituels de la communauté, pour leur ouvrir l'esprit; et quoique leurs discours fussent quelquefois trop longs, ennuyeux, et hors du sujet, il les laissait pourtant tout dire ce qu'ils voulaient sans jamais les interrompre, et sans jamais leur témoigner qu'il n'approuvât pas ce qu'ils avaient dit; si ce n'est qu'ils eussent avancé quelque chose fausse ou erronée, qui eût besoin de correction; car alors il les redressait paternellement, et avec grande douceur, pour ne les contrister ou décourager, interprétant en bien ce qu'ils avaient dit, ou les excusant adroitement, leur faisant néanmoins assez remarquer en quoi ils s'étaient trompés.

La douceur de sa charité passait encore plus avant, et supportait non-seulement les défauts naturels du corps ou de l'esprit, mais même ceux qui se commettaient contre les mœurs : car il s'en est trouvé de temps en temps quelques-uns dans sa Congrégation, aussi bien que dans les autres communautés, qui, s'étant relâchés dans le chemin de la vertu, y faisaient plus de mal que de bien par leurs murmures, médisances et autres déréglements, qui étaient connus des autres de sa Compagnie; on s'étonnait que M. Vincent ne les mit point dehors, on le pressait même de le faire; mais ce charitable et débonnaire supérieur les supportait avec une douceur, une charité et une patience incroyables, pour leur donner loisir de se reconnaitre, employant cependant tous les moyens qu'il jugeait propres pour remédier à leurs indispositions.

Le supérieur d'une des maisons de sa compagnie se trouvant bien d'avoir été déchargé de quelques personnes lâches et d'une humeur difficile, écrivit à M. Vincent qu'il serait à propos de purger la Compagnie de telles gens. Voici la réponse qu'il lui fit, qui est très-remarquable, sur le sujet que nous traitons : « Je suis de votre avis, lui dit-il, touchant le personnage dont vous m'écrivez. Je ne crois pas qu'il revienne de l'état où il est; au contraire, je crains qu'il ne fasse beaucoup de peine à cette maison ici où nous l'avons fait venir; et non-seulement je le crains, mais je commence à l'expérimenter, et je vous avoue que lui et deux autres nous ont donné beaucoup d'exercice : l'un est dehors, après l'avoir supporté autant qu'il nous a été possible, et il serait expédient que les autres en fussent bien loin, ce serait faire justice à la Compagnie que de retrancher ces membres gangrenés, et la prudence même semble le requérir; mais parce qu'il faut donner lieu à toutes les vertus, nous exerçons maintenant le support, la douceur, la longanimité et la charité, dans le désir de leur amendement : nous appliquons des remèdes au mal, employant les menaces, les prières, les avertissements, et tout cela sans espé-

[redacted]

rance d'autre bien que de celui qu'il plaira à Dieu y opérer par sa grâce. Notre-Seigneur ne rejeta pas saint Pierre pour l'avoir renié trois fois, ni même Judas, quoiqu'il prévît bien qu'il mourrait en son péché : ainsi j'estime que sa divine bonté aura bien agréable que la Compagnie étende sa charité sur ces discoles, pour ne rien omettre ni épargner qui les puisse gagner à Dieu : ce n'est pas qu'enfin il n'en faille venir au retranchement, s'ils ne se changent. »

Quelques âmes timorées et embarrassées de scrupules, qui rendaient leur conduite très-pénible et en quelque façon insupportable, ont aussi exercé souvent la charité de M. Vincent, et lui ont bien fourni de quoi pratiquer la douceur et le support ; et parmi les siens mêmes il s'en est trouvé qui durant plusieurs années, pour des scrupules fondés sur des sujets de néant, étaient incessamment à lui donner de la peine par leurs importunités continuelles, dont pourtant il ne se plaignait point et ne les rebutait nullement, mais les supportait et même s'étudiait à les recueillir gracieusement, pour ne leur donner aucun sujet de découragement ou de tristesse ; et en quelque compagnie qu'il fût, il se levait aussitôt qu'il les voyait venir, et leur allait parler dans quelque coin du lieu où il se trouvait : et quoiqu'ils retournassent vers lui plusieurs fois pour le même sujet, s'en étant trouvé quelques-uns qui sont venus l'interrompre trois et quatre fois en une heure, il les recevait toujours avec la même sérénité de visage, les écoutait avec une égale patience, et leur répondait avec la même douceur. Voici le témoignage qu'un de ces esprits malades a rendu sur ce sujet : « M. Vincent, dit-il, a toujours eu un très-grand support pour moi, et m'a traité avec grande douceur pendant mes peines d'esprit. J'allais l'interrompre continuellement, même lorsqu'il se disposait à célébrer la Messe ou à réciter son office ; et quand j'avais eu sa réponse, je sortais, et puis je retournais encore au même temps pour lui parler, et ainsi consécutivement plusieurs fois de suite : ce qui a duré longtemps, sans que j'aie remarqué qu'il m'ait dit aucune parole rude ; au contraire, il me répondait toujours avec grande douceur, sans me rebuter, ce qu'il eût pu faire justement, vu la continuation de mes importunités : et même après m'avoir dit ce que j'avais à faire, voyant que je tombais en de nouveaux doutes, il a pris la peine de m'écrire de sa propre main ce qu'il m'avait dit, pour me le mieux faire retenir, et même, pour cet effet, il me priait de le lire tout haut en sa présence. Et enfin à quelque heure que je l'allasse trouver, quoique ce fût souvent fort tard et fort avant dans la nuit, ou même d'autres fois lorsqu'il était engagé en des compagnies pour des affaires, il me recevait toujours avec une égale

bonté, m'écoutait et me répondait avec une douceur et une charité que je ne puis expliquer. »

Un autre a encore déclaré qu'il avait bien souvent exercé la patience et la charite de M. Vincent, l'obligeant de répéter plusieurs fois ce qu'il lui avait dit : ce que néanmoins ce charitable supérieur faisait bien volontiers, sans lui en témoigner aucune peine, répétant plusieurs fois et autant qu'il le désirait la même chose qu'il lui avait dite, et la lui expliquant plus distinctement, et même avec plus de plaisir la dernière fois que la première. Une fois entre les autres qu'il était occupé en quelque affaire avec des personnes considérables, il appela un frère pour dire quelque chose; mais ce frère ne la concevant pas bien, la lui fit répéter plus de quatre fois sans que M. Vincent lui en témoignât le moindre signe d'impatience, faisant cette répétition la cinquième fois avec la même douceur et tranquillité d'esprit que la première, témoignant avec un visage riant y prendre plutôt plaisir qu'y ressentir aucune peine.

SECTION II.

PAROLES REMARQUABLES DE M. VINCENT TOUCHANT LA DOUCEUR QU'ON DOIT PRATIQUER ENVERS LE PROCHAIN.

Elles ont été recueillies d'un discours que ce saint homme fit un jour aux siens sur le sujet de cette vertu.

« La douceur et l'humilité, leur dit-il, sont deux sœurs germaines qui s'accordent fort bien ensemble. Nous avons pour règle de les étudier soigneusement en Jésus-Christ, qui nous dit : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. C'est donc une leçon du Fils de Dieu : Apprenez de moi. O mon Sauveur, quelle parole ! mais quel bonheur d'être vos écoliers, et d'apprendre cette leçon si courte et si excellente, qu'elle nous rend tels que vous êtes? N'aurez-vous pas la même autorité sur nous qu'ont eue autrefois les philosophes sur leurs sectateurs, lesquels s'attachaient si étroitement à leurs sentences, que c'était assez de dire : Le maître l'a dit, pour ne s'en départir jamais ?

« Si donc les philosophes par leurs raisonnements s'acquéraient tant de créance sur leurs disciples dans les choses humaines, combien plus, mes Frères, la Sagesse éternelle mérite-t-elle d'être crue et suivie dans les choses divines ! Que lui répondrions-nous à ce moment, s'il nous demandait compte de toutes les leçons qu'il nous a faites? Que lui dirons-nous à la mort, quand il nous reprochera de les avoir si mal apprises ? Apprenez de moi, dit-il, d'être doux. Si

c'était un saint Paul ou un saint Pierre, qui par lui-même nous exhortât à apprendre de lui la douceur, nous pourrions nous en excuser; mais c'est un Dieu fait homme, qui est venu nous montrer comme il faut que nous soyons faits pour être agréables à son Père : c'est le Maître des maîtres qui nous enseigne d'être doux. Donnez-nous part, mon Seigneur, à votre grande douceur : nous vous en prions par cette même douceur qui ne peut rien refuser.

« La douceur a plusieurs actes qui se réduisent à trois principaux : et le premier de ces actes a deux offices, dont l'un est de réprimer le mouvement de la colère, les saillies de ce feu qui monte au visage, qui trouble l'âme, qui fait qu'on n'est plus ce qu'on était, et qu'un visage serein change de couleur, et devient noirâtre, ou tout enflammé. Que fait la douceur? Elle arrête ce changement; elle empêche celui qui la possède de se laisser aller à ces mauvais effets. Il ne laisse pourtant pas de sentir le mouvement de la passion; mais il tient ferme, afin qu'elle ne l'emporte. Il lui pourra arriver quelque ternissure au visage, mais il se remet bientôt. Au reste il ne faut pas s'étonner de nous voir combattus; les mouvements de la nature préviennent ceux de la grâce, mais ceux-ci les surmontent. Il ne faut pas nous étonner des attaques, mais demander grâce pour les vaincre, étant assurés qu'encore que nous sentions quelque révolte en nous contraire à la douceur, elle a cette propriété de réprimer. Voilà donc le premier office du premier acte, qui est beau à merveilles, et si beau qu'il empêche la laideur du vice de se montrer : c'est un certain ressort dans les esprits et dans les âmes, qui non-seulement tempère l'ardeur de la colère, mais qui en étouffe les moindres sentiments.

« L'autre office de ce premier acte de la douceur consiste en ce qu'étant parfois expédient qu'on témoigne de la colère, qu'on reprenne, qu'on châtie, il fait néanmoins que les âmes qui ont cette vertu de douceur ne font pas les choses par emportement de la nature, mais parce qu'elles pensent qu'il les faut faire : comme le Fils de Dieu qui appela saint Pierre Satan, qui disait aux Juifs : Allez hypocrites ! non une fois, mais plusieurs, ce mot étant répété dix ou douze fois dans un seul chapitre; en d'autres rencontres il chassa les vendeurs du temple, renversa les tables, et fit d'autres signes d'un homme courroucé. Étaient-ce des emportements de colère? Non, il avait cette douceur au suprême degré. En nous, cette vertu fait qu'on est maître de sa passion; mais en Notre-Seigneur, qui n'avait que des propassions, elles lui faisait non-seulement avancer ou retarder les actes de la colère, selon qu'il était expédient. Si donc il se mon-

. sévère en certaines occasions, lui qui était doux et bénin, c'était ; corriger les personnes à qui il parlait, pour donner la chasse éché, et ôter les scandales ; c'était pour édifier les âmes, et pour s donner instruction. Oh ! qu'un supérieur qui agirait de la sorte it un grand fruit ! Ses corrections serait bien reçues, parce qu'elles ient faites par raison, et non par humeur. Quand il reprendrait ; vigueur, ce ne serait jamais par emportement, mais toujours r le bien de la personne avertie. Comme Notre-Seigneur doit notre modèle en quelque condition que nous soyons, ceux qui luisent doivent regarder comme il a gouverné, et se régler sur Or il gouvernait par amour ; et si quelquefois il promettait la mpense, d'autres fois aussi il proposait le châtiment : il faut faire nême, mais toujours par le principe de l'amour. On est pour lors 'état où le prophète désirait que Dieu fût quand il disait : *Do-ie, ne in furore tuo arguas me* : il semblait à ce pauvre roi que Dieu en colère contre lui, et pour cela il le prie de ne le châtier pas ia fureur. Tous les hommes en sont logés là, nul ne veut être rigé par colère. C'est une faveur accordée à peu de personnes de ı point sentir les premières émotions, comme j'ai dit ; mais l'homme x en revient aussitôt, il maitrise la colère et la vengeance, en te que rien n'en procède qui ne soit appliqué par l'amour. Voilà c le premier acte de la douceur, qui est de réprimer les mouve-ıts contraires dès qu'on les ressent, soit en arrêtant tout-à-fait la :re, soit en l'employant si bien dans la nécessité, qu'elle ne soit lement séparée de la douceur. C'est pourquoi, Messieurs, main-ınt que nous en parlons, proposons-nous, toutes les fois qu'il nous ndra quelque occasion de nous fâcher, d'arrêter tout court cet ıétit, pour nous récolliger et nous élever à Dieu, lui disant : Sei-ur qui me voyez assailli de cette tentation, délivrez-moi du mal elle me suggère.

Le second acte de la douceur est d'avoir une grande affabilité, dialité et sérénité de visage envers les personnes qui nous abor-t, en sorte qu'on leur soit à consolation. De là vient que quelques-. avec une façon riante et agréable contentent tout le monde ; Dieu ayant prévenus de cette grâce, par laquelle ils semblent vous offrir r cœur, et vous demander le vôtre ; au lieu que d'autres se pré-tent avec une mine resserrée, triste et désagréable, ce qui est contre louceur. Selon cela, un vrai missionnaire fera bien de se composer ıblement, et de s'étudier à un abord si cordial et amiable, que par signes de sa bonté il donne consolation et confiance à tous ceux i l'approchent. Vous voyez que cette douce insinuation gagne les

[redacted]

cœurs et les attire, selon cette parole de Notre-Seigneur : Que les débonnaires posséderont la terre ; et au contraire on a fait cette remarque des personnes de condition qui sont dans l'emploi, que quand elles sont graves et froides un chacun les craint et les fuit.

« Et comme nous devons être employés auprès des pauvres gens des champs, de Messieurs les ordinands, des exercitants, et de toutes sortes de personnes, il n'est pas possible que nous produisions de bons fruits si nous sommes comme des terres sèches, qui ne portent que des chardons ; il faut quelque attrait, et un extérieur qui plaise, pour ne rebuter personne.

» Je fus consolé, il y a trois ou quatre jours, de la joie qui me parut en quelqu'un qui sortait de céans, où il avait remarqué, disait-il, un abord doux, une ouverture de cœur, et une certaine simplicité charmante (ce sont ses termes), qui l'avaient grandement touché.

Isaïe dit de Notre-Seigneur : *Butyrum et mel comedet, ut sciat reprobare malum, et eligere bonum* : Il mangera du beurre et du miel, afin qu'il sache réprouver le mal, et choisir le bien. Ce discernement des choses n'est donné, je pense, qu'aux âmes qui ont de la douceur ; car comme la colère est une passion qui trouble la raison, il faut que ce soit la vertu contraire qui donne le discernement et la lumière à la même raison.

« Le troisième acte de la douceur est, quand on a reçu un déplaisir de quelqu'un, de n'y point arrêter son esprit, de n'en rien témoigner, ou bien de dire en l'excusant : Il n'y pensait pas, il l'a fait par précipitation, un premier mouvement l'a emporté ; enfin, détourner sa pensée de l'offense prétendue. Quand une personne dit des choses fâcheuses à ces esprits doux pour les aigrir, ils n'ouvrent pas la bouche pour lui répondre, et ne font pas semblant de l'entendre.

« On raconte d'un chancelier de France que, sortant un jour du conseil, un homme qui avait perdu son procès lui dit qu'il était un méchant juge pour lui avoir ôté son bien, et ruiné sa famille par l'arrêt qui avait été donné, l'appelant au jugement de Dieu, et le menaçant de son châtiment ; et que dans une telle rencontre ce seigneur s'en alla sans dire un mot et sans regarder ni d'un côté ni d'autre. Si ce fut par la douceur chrétienne, ou par quelque autre principe qu'il supporta cette indignité, je m'en rapporte ; mais quoi qu'il en soit, nous devons entrer dans une grande confusion de nous emporter quelquefois pour des vétilles, considérant que le premier chef de la justice du royaume souffre le reproche honteux que lui fait publiquement un plaideur, sans lui en témoigner aucun ressentiment ; chose certes admirable dans le rang qu'il tenait, où il ne manquait pas de

aisons humaines, non plus que de moyens faciles pour punir une olle témérité.

« Mais votre exemple, ô mon Sauveur ! n'aura-t-il pas plus de pou-'oir sur nous ? vous verrons-nous pratiquer une douceur incompa-able envers les plus criminels, sans nous efforcer de devenir doux ? :t quand serons-nous touchés des exemples et des semonces que nous rouvons en votre école ?

« La douceur ne nous fait pas seulement excuser les affronts et les raitements injustes que nous recevons : elle veut même qu'on traite loucement ceux qui nous les font, par des paroles amiables ; et s'ils venaient à nous outrager jusqu'à nous donner un soufflet, qu'on le souffre pour Dieu ; et c'est une vertu qui fait cet effet-là. Oui, un serviteur de Dieu qui la possède bien, quand on use de main-mise sur lui, il offre à Dieu ce rude traitement et demeure en paix.

« Si le Fils de Dieu était si débonnaire en sa conversation, combien plus a-t-il fait éclater sa douceur en sa passion ! Ç'a été jusqu'à un tel point, que de ne proférer aucune parole fâcheuse contre ces déicides qui le couvraient d'injures et de crachats, et qui se riaient de ses douleurs. *Mon ami*, dit-il à Judas, qui le livrait à ses ennemis. Il va même au-devant de ce traître avec cette douce parole, *mon ami*. Il traita tout le reste du même air : *Qui cherchez vous ?* leur dit-il, *me voici*. Méditons tout cela, Messieurs, nous trouverons des actes prodigieux de douceur, qui surpassent l'entendement humain. O Jésus, mon Dieu ! quel exemple pour nous, qui avons entrepris de vous imiter ! Quelle leçon pour ceux qui ne veulent rien souffrir ; ou s'ils souffrent, qui s'inquiètent et s'aigrissent !

« Après cela ne devons-nous pas nous affectionner à cette vertu de douceur, par laquelle non-seulement Dieu nous fera la grâce de réprimer les mouvements de la colère, de nous comporter gracieusement envers le prochain, et de rendre bien pour mal ; mais encore de souffrir paisiblement les afflictions, les blessures, les tourments et la mort même que les hommes nous pourraient causer. Faites-nous la grâce, mon Sauveur, de profiter des peines que vous avez endurées avec tant d'amour et de douceur ; plusieurs en ont profité par votre bonté, et peut-être que je suis seul ici qui n'ai pas encore commencé à être tout ensemble et doux et souffrant.

[redacted]

CHAPITRE XIII.

SON HUMILITÉ.

C'est une vérité prononcée par la bouche du Fils de Dieu, que celui qui s'élève sera humilié, et au contraire que celui qui s'humilie sera exalté : la conduite de la divine Providence nous en fait voir tous les jours des preuves, et nous oblige par conséquent de reconnaître ce qu'a dit un grand docteur de l'Église, qu'il n'y a rien qui nous rende si agréable aux yeux de Dieu, ni si recommandable envers les hommes, que lorsqu'étant vraiment grands par le mérite d'une vie sainte et vertueuse, nous nous rendons petits par les sentiments d'une sincère humilité [1].

Cela s'est vérifié en la personne de M. Vincent, lequel a été exalté par les grandes choses que Dieu a faites en lui et par lui, d'autant qu'il s'est humilié ; et plus il s'est profondément abaissé, Dieu a pris soin de l'élever davantage, et de répandre plus abondamment ses bénédictions sur lui et sur toutes ses saintes entreprises.

Il est vrai que l'on peut dire de ce saint homme, après sa mort, ce que plusieurs qui l'ont le plus approché et observé ont dit de lui durant sa vie, qu'il n'a jamais été bien connu au monde tel qu'il était en effet, quelque estime qu'on ait eue de lui ; car bien qu'il ait toujours passé pour un homme fort humble, l'opinion commune toutefois n'a jamais regardé son humilité comme la disposition principale qui a attiré sur lui toutes les grâces et bénédictions dont il a été comblé et comme le fondement et la racine de toutes les grandes œuvres qu'il a faites. Ceux qui en ont jugé plus favorablement ont estimé que c'était son zèle qui le portait à les entreprendre, et que sa prudence les lui faisait conduire heureusement à chef : mais quoique ces deux vertus fussent excellentes en lui, et qu'elles aient beaucoup contribué aux grands biens qu'il a opérés, il faut néanmoins avouer que c'est sa profonde humilité qui a attiré sur lui cette plénitude de lumières et de grâces par la vertu desquelles tout a prospéré entre ses mains et sous sa conduite. Mais pour parler encore mieux, nous pouvons dire que son zèle le portait à s'humilier sans cesse, et que sa

[1] Nihil est quod nos ita aut hominibus acceptos, aut Deo gratos faciat, quam si vitæ merito magni, humilitate infimi simus. *Hieron. ad Celan.*

[redacted]

prudence consistait à suivre simplement les maximes et les exemples du Fils de Dieu, et à s'abandonner aveuglément aux conduites de son divin Esprit : se tenant toujours dans cette humble disposition de cœur, de se réputer incapable d'aucun bien et dénué de toute vertu et de toute force ; et dans ce sentiment il répétait sans cesse intérieurement cette leçon d'humilité qu'il avait apprise de son divin Maître, disant en son cœur : « Je ne suis pas un homme, mais un pauvre ver qui rampe sur la terre, et qui ne sait où il va, mais qui cherche seulement à se cacher en vous, ô mon Dieu, qui êtes tout mon désir. Je suis un pauvre aveugle qui ne saurait avancer un pas dans le bien, si vous ne me tendez la main de votre miséricorde pour me conduire. »

Voilà quels étaient les sentiments de Vincent de Paul, lequel, à l'exemple du saint Apôtre son patron, ne se trouvait point dans une meilleure disposition de correspondre et de coopérer aux desseins de Dieu, sinon lorsqu'étant abattu par terre dans les profonds abaissements de son humilité, et fermant les yeux à toutes les considérations humaines, il s'abandonnait aux volontés de son divin Maître, lui disant en son cœur, comme ce grand Apôtre : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » Dans cette dépendance il n'entreprenait jamais rien par soi-même ; et il a fallu que la divine Providence l'ait engagé aux œuvres qu'il a faites, ou par l'autorité de ceux qu'il regardait comme ses supérieurs, ou par les conseils et persuasions des personnes dont il respectait la vertu, ou enfin par la nécessité des occasions qui lui faisaient connaître la volonté de Dieu, laquelle il faisait toujours profession de suivre, et qu'il ne voulait jamais prévenir. C'est pourquoi lorsqu'il parlait de la plus grande de ses œuvres, qui est l'établissement de sa Congrégation, il disait toujours hautement « que c'était Dieu seul qui avait appelé en sa compagnie ceux qui y avaient été reçus, et qu'il n'avait jamais ouvert la bouche pour en attirer aucun ; que lui-même ne s'était pas fait missionnaire par son choix, mais qu'il y avait été engagé, sans presque le connaître, par la conduite de la volonté de Dieu ; que c'était Dieu seul qui était l'auteur de tout ce qui se faisait de bien dans la Mission, de toutes les fonctions et pratiques des missionnaires, et généralement de toutes les bonnes œuvres dans lesquelles ils sont employés : toutes ces choses ayant été commencées sans qu'il y pensât, et sans qu'il sût ce que Dieu prétendait faire. »

Or, pour déclarer plus en particulier quelle a été l'humilité de ce grand serviteur de Dieu, quoique cela soit fort difficile, puisqu'il s'est toujours étudié de tenir cette vertu cachée, non-seulement aux

autres, mais encore à lui-même, nous nous efforcerons néanmoins d'en tracer ici quelque léger crayon, dont nous empruntons les traits, soit de ce que nous avons vu et connu en lui ou entendu de sa propre bouche, soit de ce que nous en avons appris par les témoignages irréprochables des personnes de très-grande piété.

Nous avons déjà dit qu'encore que Dieu ait voulu se servir de M. Vincent pour des choses très-grandes, il se réputait néanmoins incapable des moindres, et même que, passant outre, il se croyait plus propre à détruire qu'à édifier : car se reconnaissant enfant d'Adam, il se défiait entièrement de lui-même, comme d'un homme pervers qui sentait en soi la pente commune pour le mal, et l'impuissance pour le bien, que tous les descendants de ce premier ont hérité de sa désobéissance. C'était pour cela qu'il avait conçu un très-grand mépris de soi-même; qu'il fuyait l'honneur et la louange comme une peste ; qu'il ne se justifiait jamais lorsqu'il était repris, mais se mettait du côté de celui qui le reprenait, se donnait le tort, quoiqu'il ne l'eût pas ; qu'il condamnait ses moindres imperfections avec plus de rigueur que d'autres n'auraient fait leurs plus gros péchés ; et que, sans user d'aucune excuse, il faisait passer ses plus légers défauts d'entendement et de mémoire pour des bêtises : c'est enfin pour cela qu'il n'osait et ne voulait s'ingérer en quelque chose que ce fût, et était même plus content que Dieu fît le bien par d'autres que par lui-même.

C'était dans ce même esprit qu'il s'étudiait à cacher, autant qu'il pouvait, toutes les grâces particulières qu'il recevait de Dieu, n'en ayant découvert aucune que lorsqu'il ne la pouvait couvrir sans manquer à la charité du prochain, ou à quelque autre nécessité qui l'y obligeait : et il avait pris une telle habitude de se cacher lui-même, et tout ce qu'il faisait de bien, que ceux de sa compagnie ne savaient qu'une partie de tant de saintes œuvres qu'il entreprenait, et de tant de charité qu'il exerçait spirituellement et corporellement envers toutes sortes de personnes : et il n'y a point de doute que plusieurs des siens seront étonnés d'en lire un grand nombre en cet ouvrage dont ils n'ont jamais eu aucune connaissance.

Mais non content de se cacher, et les grands biens qu'il faisait, il tâchait en toutes sortes de rencontres de s'abaisser, et de s'avilir et rendre méprisable, autant qu'il pouvait, devant les autres, pour honorer et imiter les abaissements et avilissements du Fils de Dieu, lequel étant la splendeur de la gloire de son Père, et la figure de sa substance, a bien voulu se rendre l'opprobre des hommes et l'abjection *du peuple*. Pour cela il parlait volontiers des choses qui pouvaient le

faire mépriser, et fuyait avec horreur tout ce qui pouvait directement ou indirectement tendre à son honneur et à sa louange. Quand il vint à Paris, il ne dit point qu'il s'appelait de Paul, craignant que ce nom ne donnât sujet de penser qu'il était de quelque famille considérable ; mais il se fit appeler seulement M. Vincent de son nom de baptême, comme qui dirait M. Pierre ou M. Jacques; et quoiqu'il fût licencié en théologie, il ne se disait pourtant qu'un pauvre écolier de quatrième : et l'on a remarqué que, par ses paroles et par ses actions, il tâchait toujours dans toutes les occasions de se rendre méprisable, et de passer pour un homme de néant : et lorsqu'il lui arrivait quelque sujet de confusion, il l'embrassait très-volontiers, et en témoignait autant de joie comme s'il eût trouvé quelque grand trésor.

Il qualifiait sa Congrégation de petite, et très-petite, et chétive Compagnie, et n'a point voulu que ceux qui en étaient allassent prêcher et faire des missions dans les grandes villes, mais seulement dans les villages, et tout au plus dans les petites villes, pour évangéliser et instruire les pauvres gens des champs, et cela dans la vue que cet emploi est ordinairement le plus méprisé. Il voulait que dans toutes les rencontres sa Compagnie fût regardée comme la moindre et la dernière de toutes les autres : et ayant une fois été obligé d'envoyer quelques-uns de la maison de Saint-Lazare pour assister à une assemblée générale de ville, entre autres choses qu'il recommanda à l'un des principaux prêtres de sa communauté qu'il y envoya avec un compagnon, ce fut qu'il eût à prendre la dernière place de tous ceux du clergé, comme il fit.

Il ne pouvait souffrir qu'on dît aucune chose à la louange de sa Congrégation, qu'il appelait toujours pauvre et chétive Compagnie, disant qu'il ne demandait à Dieu, sinon qu'il eût agréable de lui donner la vertu d'humilité : et parlant un jour sur ce sujet aux siens : « N'est-ce pas une chose étrange, leur dit-il, que l'on conçoit bien que les particuliers d'une compagnie, comme Pierre, Jean et Jacques, doivent fuir l'honneur et aimer le mépris : mais la Compagnie, dit-on, et la communauté doit acquérir et conserver de l'estime et de l'honneur dans le monde? Car, je vous prie, comment se pourra-t-il faire que Pierre, Jean et Jacques puissent vraiment et sincèrement aimer et chercher le mépris, et que néanmoins la compagnie qui n'est composée que de Pierre, Jean et Jacques, et autres particuliers, doive aimer et rechercher l'honneur? Il faut certainement reconnaître et confesser que ces deux choses sont incompatibles; et partant, tous les missionnaires doivent être contents, non-seulement quand ils se

[redacted]

trouveront dans quelque occasion d'abjection ou de mépris pour leur particulier, mais aussi quand on méprisera leur compagnie : car pour lors ce sera une marque qu'ils seront véritablement humbles. »

Au reste, son humilité était tellement sincère, qu'on la pouvait en quelque façon lire sur son front sur ses yeux et sur toute la posture de son corps, et reconnaître par son extérieur que ses humiliations et abaissements venaient du fond de son cœur, où cette vertu était si profondément gravée, qu'il croyait ne mériter pas l'usage d'aucunes créatures, non pas même de celles qui servent à conserver la vie, et encore moins des autres qui peuvent être utiles ou nécessaires pour avancer la gloire de Dieu. C'est dans ce sentiment de son indignité que non-seulement il ne demandait rien pour soi, mais qu'il était toujours prêt de se dépouiller de tout ce qu'il avait à sa disposition : et l'on ne doit pas s'étonner de ce qu'on dit qu'il a refusé les plus grandes dignités ecclésiastiques qu'on lui a présentées, puisqu'il s'estimait indigne des moindres choses.

Or, quoique son humilité fût telle que nous venons de dire, elle ne laissait pas d'être constante et généreuse lorsqu'il était question de soutenir les intérêts de Dieu ou de son Église : car c'était en ces occasions-là qu'il faisait paraître que l'humilité, comme a fort bien enseigné le Docteur angélique, n'est point contraire à la magnanimité, mais plutôt que la magnanimité est perfectionnée par l'humilité, laquelle lui donne un fondement solide, faisant qu'elle s'appuie uniquement sur Dieu, et néanmoins la retient dans une juste médiocrité, empêchant qu'elle ne s'élève plus qu'il ne faut, et qu'elle ne donne aucun lieu à la vanité.

Parlant un jour sur ce sujet aux siens, il leur dit que l'humilité s'accordait fort bien avec la générosité et grandeur de courage ; pour preuve de quoi il leur rapporta l'exemple de saint Louis, qui était si humble que de servir lui-même les pauvres, et aller dans les hôpitaux rechercher ceux qui avaient les maux les plus infects et les plus horribles, pour les panser de ses propres mains : et cependant c'était un des plus généreux et des plus vaillants rois qui aient porté la couronne en France, comme il l'a bien fait voir par les signalées victoires qu'il remportait sur les Albigeois, et dans les deux voyages qu'il entreprit au Levant pour combattre contre les infidèles. D'où il concluait qu'il fallait demander à Dieu la générosité fondée sur l'humilité.

SECTION I.

QUELQUES AUTRES ACTIONS PLUS PARTICULIÈRES D'HUMILITÉ PRATIQUÉES PAR M. VINCENT.

C'est avec grande raison qu'un très-vertueux ecclésiastique qui a connu fort particulièrement M. Vincent a dit, parlant de lui, qu'il ne s'est jamais trouvé aucun ambitieux sur la terre qui ait plus de passion de s'élever, de se faire estimer, et de parvenir au comble des honneurs, que cet humble serviteur de Dieu avait d'affection de s'abaisser, de se rendre abject et méprisable, et d'embrasser les dernières humiliations et confusions ; car il est vrai qu'il semblait avoir fait son trésor de cette vertu, ménageant soigneusement toutes les occasions qui se présentaient pour la pratiquer, et prenant sujet de s'humilier en toutes sortes de rencontres.

Outre ce que nous en avons déjà dit en ce chapitre, nous en rapporterons encore dans cette section d'autres pratiques plus particulières.

Il était bien éloigné de faire parade des dons et des talents qu'il avait reçus de Dieu, puisqu'au contraire il s'étudiait, autant qu'il lui était possible, comme il a déjà été dit, de les cacher; et lorsqu'il était obligé de les faire paraître pour les employer au service de Dieu et du prochain, il ne produisait que les moindres. Voici sa maxime sur ce sujet, qui est d'autant plus digne d'être estimée qu'elle est plus rare parmi les hommes; et quoique nous l'ayons déja rapportée ailleurs, nous ne laisserons pas de la répéter ici, parce qu'elle mérite d'être connue, et plus encore d'être suivie et pratiquée d'un chacun :

« Si je fais une action publique, disait-il, et que je la puisse pousser bien avant, je ne le ferai pas; mais j'en retrancherai telle et telle chose qui pourrait lui donner quelque lustre, et à moi quelque réputation. De deux pensées qui me viennent en l'esprit pour parler sur quelque sujet, quand la charité ne m'obligera point de faire autrement, je produirai la moindre au dehors, afin de m'humilier, et retiendrai la plus belle pour la sacrifier à Dieu dans le secret de mon cœur. Car Notre-Seigneur ne se met et ne se plaît que dans l'humilité de cœur, et dans la simplicité des paroles et des actions. »

Quand il était obligé de parler des œuvres que Dieu avait faites par lui, ou des bénédictions qu'il avait versées sur sa conduite, il le faisait toujours au nom de sa Congrégation, et non pas au sien ; disant que « Dieu s'était servi de la compagnie pour telle ou telle chose; que son infinie bonté avait fait ou confié à la compagnie telle ou telle

grâce. » Et ordinairement dans les choses qu'il se proposait de faire pour quelque bonne fin, il parlait en pluriel, disant, par exemple : « Nous tâcherons de remédier à un tel besoin, ou de procurer un tel bien ; nous vous enverrons un tel secours. » Parlant de la sorte par esprit d'humilité, comme ne voulant agir par soi-même, ni dire, par exemple : « Je remédierai, je procurerai, j'enverrai ; » ou user de semblables termes dont se servent ordinairement ceux qui ont quelque pouvoir et autorité. Il disait bien : « Je vous prie, je vous remercie, je vous demande pardon, je suis cause que ces choses ne vont pas comme elles devraient, ou qu'un tel désordre est arrivé ; » parce que ces sortes d'expressions sont en quelque façon humiliantes, et qu'il voulait toujours réserver pour lui tout ce qui pouvait porter quelque abaissement ou quelque abjection.

Outre cela il avait une adresse merveilleuse pour attribuer aux autres le bien qu'il faisait, et détourner la louange qu'on lui voulait donner pour la porter sur quelque autre ; et comme s'il n'y eût eu aucune part, il renvoyait toute l'estime et tout l'honneur du bien qu'il avait fait, à Dieu et au prochain. Que s'il y avait de l'excès en lui, c'était de s'étendre trop dans les louanges des autres, et dans le mépris de soi-même : car en effet, lorsqu'il parlait de soi, c'était en des termes si humiliants, qu'on avait quelquefois peine à les entendre.

Répondant à une personne de grande piété qui s'était recommandée à ses prières : « Je vous offrirai à Dieu, lui dit-il, puisque vous me l'ordonnez, mais j'ai besoin du secours des bonnes âmes, plus qu'aucune personne du monde, pour les grandes misères qui accablent la mienne, et qui me font regarder l'opinion qu'on a de moi, comme un châtiment de mon hypocrisie, laquelle me fait passer pour autre que je ne suis. »

Un très-digne prélat voyant M. Vincent s'humilier en toutes choses, ne put s'empêcher de lui dire qu'il était un parfait chrétien : sur quoi cet humble serviteur de Dieu s'écria : « O Monsieur ! que dites-vous ? moi un parfait chrétien ! On me doit plutôt tenir pour un damné, et pour le plus grand pécheur de l'univers. »

Quelqu'un nouvellement entré en la Congrégation de la Mission parlant un jour dans une conférence en présence de M. Vincent, dit qu'il avait une grande confusion de profiter si peu des bons exemples qu'il lui donnait, et des merveilles qu'il voyait en lui : M. Vincent lassa passer ces paroles, pour ne l'interrompre ; mais après la conférence il lui fit cet avertissement en public : « Monsieur, nous avons cette pratique parmi nous de ne louer jamais personne en sa présence. Il est vrai que je suis une merveille, mais une merveille de

[redacted]

malice, plus méchant que le démon, lequel n'a pas tant mérité d'être en enfer que moi : ce que je ne dis pas par exagération, mais selon les véritables sentiments que j'en ai. »

Un personnage fort attaché au Jansénisme l'ayant une fois entretenu de ses erreurs pour les lui persuader, et n'ayant pu en venir à bout, se mit à lui faire des reproches, et, tout ému de colère, lui dit qu'il était un vrai ignorant, et qu'il s'étonnait comme sa Congrégation le pouvait souffrir pour supérieur général. A quoi M. Vincent répondit en s'humiliant qu'il s'en étonnait encore plus que lui, « parce, dit-il, que je suis encore plus ignorant que vous ne pensez. »

Ayant un jour consolé et fortifié un étudiant de sa Congrégation qui était tenté du désespoir, et ayant répondu à quelque difficulté qui lui venait souvent en l'esprit contre l'espérance, qu'il l'exhortait d'avoir en Dieu, il ajouta : « Si le diable vous remet en l'esprit cette mauvaise pensée, servez-vous de cette réponse que je vous viens de faire, et dites à ce malheureux tentateur que ç'a été Vincent, un ignorant, un quatrième, qui vous a dit cela. »

Un prêtre de la Congrégation ayant écrit à M. Vincent que le supérieur qu'il avait envoyé en la maison où il demeurait n'était pas assez civilisé pour ce lieu-là, M. Vincent lui faisant réponse, après avoir dit beaucoup de bien de ce supérieur, qui était un homme vertueux, ajoute ces mots : « Et moi, comment suis-je fait? et comment est-ce qu'on m'a souffert jusqu'à cette heure dans l'emploi que j'ai, qui suis le plus rustique, le plus ridicule et le plus sot de tous les hommes parmi les gens de condition, avec lesquels je ne saurais dire six paroles de suite qu'il ne paraisse que je n'ai point d'esprit ni de jugement ; mais qui pis est, que je n'ai aucune vertu qui approche de la personne dont est question ?

C'était sa coutume en toutes rencontres, et devant toutes sortes de personnes, même de la plus haute qualité, surtout quand on témoignait quelque estime de lui, et qu'on lui voulait rendre quelque honneur, de dire et publier qu'il n'était que le fils d'un paysan, et qu'il avait gardé les troupeaux : ce qu'il prenait aussi plaisir de déclarer aux pauvres, afin qu'ils le considérassent comme ayant été de leur condition. Sur ce sujet, il arriva un jour qu'un homme de village étant venu à Saint-Lazare demander M. Vincent, et le portier lui ayant dit qu'il était empêché pour lors avec quelques seigneurs ; ce bonhomme répliqua : « Ce n'est donc plus M. Vincent, parce que lui-même m'a dit qu'il n'était que le fils d'un simple paysan comme moi? »

Accompagnant un jour un ecclésiastique à la porte de Saint-Lazare,

une pauvre femme se mit à crier, lui disant : « Monseigneur, donnez-moi l'aumône. » A quoi M. Vincent lui répondit : « O ma pauvre femme! vous me connaissez bien mal, car je ne suis qu'un porcher, et le fils d'un pauvre villageois. » Une autre l'ayant encore rencontré à la porte, comme il conduisait quelques personnes de condition, et pour le convier de lui donner l'aumône plus volontiers, lui ayant dit qu'elle avait été servante de madame sa mère, il lui répondit aussitôt devant tous ceux qui étaient présents : « Ma bonne femme, vous me prenez pour un autre; ma mère n'a jamais eu de servante, ayant elle-même servi, et étant la femme, et moi le fils d'un paysan. »

Un jeune homme, parent d'un prêtre de sa Compagnie, faisant par respect difficulté de s'asseoir auprès de lui et de se couvrir, il lui dit : « Pourquoi, Monsieur, faites-vous tant de difficulté et de cérémonie à l'endroit d'un pauvre porcher et du fils d'un pauvre paysan tel que je suis! » De quoi le jeune homme fut fort surpris.

Ayant rendu visite à un homme de condition, lequel par honneur voulait le reconduire à la porte, il fit ce qu'il put pour l'en détourner, et entre autres choses lui dit : « Savez-vous bien, Monsieur, que je ne suis que le fils d'un pauvre villageois, et que pendant ma jeunesse j'ai gardé les troupeaux dans les champs? » A quoi ce seigneur, qui était homme d'esprit, répondit qu'un des grands rois du monde, qui était David, avait aussi été tiré de la conduite des troupeaux qu'il gardait; et M. Vincent parut comme tout confus et tout abattu de cette réponse.

Dans les assemblées de piété où il se trouvait, son humilité le portait toujours à déférer aux sentiments des autres, et à les préférer aux siens, quoique meilleurs; et un jour, dans l'assemblée des Dames de la Charité de Paris, où il présidait, comme on délibérait sur quelques affaires assez importantes pour l'assistance des pauvres, l'une des dames de la compagnie s'étant aperçue que M. Vincent, selon son humilité ordinaire, suivait plutôt les sentiments de celles qui opinaient que les siens propres, elle en eut de la peine, et ne put s'empêcher de lui reprocher doucement qu'il ne tenait pas assez ferme pour faire valoir ses avis, bien qu'ils fussent les meilleurs; à quoi il fit cette réponse digne de son humilité : « A Dieu ne plaise, Madame, que mes chétives pensées prévalent sur celles des autres : je suis bien aise que le bon Dieu fasse ses affaires sans moi, qui ne suis qu'un misérable. »

L'affection qu'il avait pour cette vertu d'humilité, et les trésors de grâces qu'il trouvait dans sa pratique, le portaient à faire part à sa *Compagnie* de tous ces abaissements qu'il recherchait : c'est pour-

[redacted]

quoi il en parlait ordinairement avec des termes humiliants. Dans cet esprit, répondant un jour à un prêtre qui demandait d'être reçu dans sa Compagnie, laquelle il lui témoignait préférer à toutes les autres, reconnaissant que c'était le meilleur chemin pour aller au ciel : « C'est la bonté que vous avez pour nous, lui dit-il, qui vous fait penser de la sorte ; mais il est vrai que les autres communautés sont toutes saintes, et que nous sommes des misérables, et plus misérables que les misérables. »

Il dit à un autre, qui demandait la même chose : « Quoi, Monsieur, vous voulez être missionnaire? Et comment avez-vous jeté les yeux sur notre petite Compagnie? car nous ne sommes que de pauvres gens. » Celui-ci a depuis avoué qu'il fut grandement édifié de cette humilité de M. Vincent, lequel rabaissait ainsi l'estime de sa Compagnie devant ceux même qui la recherchaient et qui en demandaient l'entrée.

Mais non content de parler de la sorte, il a toujours tâché par ses exemples d'insinuer cet esprit d'humilité dans sa compagnie, dès ses premiers commencements. Lorsqu'il demeurait encore au collége des Bons-Enfants, il s'est mis plusieurs fois à genoux devant sept ou huit prêtres qui la composaient, déclarant en leur présence les péchés les plus griefs de sa vie passée ; de quoi ils furent grandement touchés, admirant la force de la grâce en leur supérieur, par laquelle il renonçait si courageusement à cette inclination naturelle que tous les hommes ont de cacher leurs infirmités, et tâchait, en leur découvrant les siennes, de détruire en eux tous les sentiments d'estime qu'ils pouvaient avoir pour lui. Il avait encore cette coutume, tous les ans au jour de son baptême, de se mettre à genoux devant sa communauté, et demander pardon à Dieu de tous les péchés qu'il avait commis depuis tant d'années que sa bonté le souffrait sur la terre, priant la Compagnie de lui pardonner tous les sujets de scandale qu'il pouvait avoir donnés, et de prier Dieu qu'il lui fît miséricorde.

Outre cela, quand il pensait lui être arrivé quelque chose qui ne fût pas tout à fait de bon exemple à la même compagnie, il ne manquait pas à chaque fois de s'en humilier, et de lui en demander pardon ; ce qu'il faisait même pour des choses secrètes, comme pour des mouvements d'impatience qui n'avaient point paru au dehors pour quelques paroles moins douces dites à quelque particulier, et pour les moindres manquements faits par inadvertance.

Ayant un jour recommandé à un des Frères de la maison de donner le gîte à un pauvre passant, et ce Frère s'en excusant avec beaucoup de répliques et d'oppositions, M. Vincent crut lui devoir parler

avec fermeté, pour l'obliger à se soumettre; mais après, son humilité lui en donnant quelque remords intérieurs, il s'en alla mettre à genoux au milieu d'une allée du jardin, où étaient quelques anciens prêtres de sa communauté, leur disant qu'il demandait pardon à la Compagnie du scandale qu'il donnait tous les jours, et qu'il venait encore tout récemment de donner en parlant avec rudesse à un Frère de la basse-cour. Un des prêtres qui fut présent à cette action d'humilité, après en avoir rendu témoignage, ajoute : « Cela peut avoir été connu d'un chacun, mais ce que j'ai vu tout seul est que le même soir, entrant selon mon ordinaire dans la chambre de M. Vincent, après l'examen général, je le trouvai qui baisait les pieds de ce Frère. »

Ce n'est pas seulement en cette occasion, mais en une infinité d'autres, qu'on l'a vu se jeter aux pieds de ses inférieurs, même des moindres de la maison, dont nous rapporterons seulement quelques exemples.

Croyant avoir donné une fois sujet de peine à un Frère, pour lui avoir dit, peut-être d'un ton un peu ferme, qu'il se fallait donner patience pour résoudre ce qu'il lui avait proposé, il ne voulut point célébrer la Messe qu'il ne se fût humilié devant ce Frère; et ne l'ayant point trouvé à la cuisine, il l'alla chercher à la cave, où il lui demanda pardon de l'avoir contristé.

Se trouvant un jour de jeûne dans une pauvre hôtellerie, en quelque voyage qu'il faisait, et ayant demandé un peu d'huile pour manger de la morue sèche qu'on lui avait présentée pour son dîner, son humilité lui fit craindre que cela n'eût causé quelque mauvaise édification à celui qui l'accompagnait : c'est pourquoi il se mit à genoux devant lui, pour lui en demander pardon.

Un autre jour faisant voyage avec trois de ses prêtres, il les entretint, pour les divertir, de quelque chose qui lui était autrefois arrivé; mais comme ils l'écoutaient avec attention, ils furent bien étonnés lorsqu'au milieu de son discours il frappa sa poitrine, disant qu'il était un misérable, tout rempli de superbe et d'orgueil, et qu'il ne faisait que parler de soi-même ; de sorte qu'aussitôt il fallut changer de sujet d'entretien; et dès qu'ils furent arrivés au lieu où ils devaient arrêter, il ne manqua pas de leur demander pardon à genoux du scandale qu'il leur avait donné en parlant de soi-même.

Étant malade à Richelieu, en l'année 1649, on lui envoya de Paris le Frère infirmier de Saint-Lazare, pour en avoir plus de soin, parce qu'il connaissait mieux de quelle façon il le fallait traiter. Il lui fit un très-bon accueil, et lui témoigna beaucoup d'affection à son ordi-

naire ; néanmoins lui ayant dit qu'il était marri qu'on lui eût donné tant de peine de venir de si loin pour une carcasse, il crut depuis qu'il ne l'avait pas reçu avec assez de cordialité, et lui en demanda pardon à genoux, non-seulement à Richelieu, mais encore étant de retour à Saint-Lazare, en présence de son assistant, auquel parlant sur ce sujet : « Savez-vous bien, Monsieur, lui dit-il, que ce bon Frère étant venu à Richelieu pour moi, je ne lui épanchai point mon cœur, comme j'avais accoutumé ? et c'est de quoi je lui demande très-humblement pardon en votre présence, et je vous prie de prier Dieu pour moi, afin qu'il me fasse la grâce de ne plus commettre de semblables fautes. »

Ayant une fois été visité par son neveu, lequel était venu exprès pour cela de la ville d'Acqs à Paris, le portier du collége des Bons-Enfants, où il demeurait pour lors, l'ayant averti que son neveu demandait de le voir, il ressentit le premier mouvement de quelque peine pour son arrivée, et dit qu'on le lui amenât en sa chambre ; néanmoins son humilité lui fit aussitôt changer de sentiment, et prendre résolution d'aller lui-même le recevoir en bas. Voici en quels termes M. de Saint-Martin, chanoine de la ville d'Acqs, qui demeurait pour lors en ce collége, en rendit témoignage :

« Je ne puis passer sous silence, dit-il, un acte de vertu de M. Vincent, dont je suis témoin, à l'occasion d'un sien neveu. C'est qu'ayant donné charge à l'un des siens de l'aller prendre dans la rue où il était, habillé à la mode des paysans de ce pays, pour le mener à sa chambre, ce bon serviteur de Dieu eut un mouvement extraordinaire de se surmonter, comme il fit ; car, descendant de sa chambre, il alla lui-même jusqu'à la rue, où ayant trouvé son neveu, il l'embrassa, le baisa, et le prit par la main, et l'ayant conduit dans la cour, fit descendre tous les Messieurs de sa Compagnie, auxquels il dit que c'était là le plus honnête homme de sa famille, et les lui fit saluer tous. Il lui fit faire la même civilité aux personnes de condition qui le venaient visiter ; et aux premiers exercices spirituels qu'il fit après, il s'accusa publiquement en pleine assemblée d'avoir eu quelque honte à l'arrivée de son neveu, et de l'avoir voulu faire monter secrètement en sa chambre, parce qu'il était paysan et mal habillé. »

Il passa encore plus avant dans cette pratique d'humiliation aux premiers exercices des ordinands qui se firent à Saint-Lazare ; car entretenant ceux qui devaient recevoir les ordres sur la vocation à l'état ecclésiastique, il mêla parmi son discours plusieurs choses humiliantes de sa vie passée ; et pour se confondre davantage, il ajouta qu'un de ses parents avait été condamné aux galères : ce qu'il a répété en plusieurs autres occasions, quoique cet homme ne fût son parent que de fort loin, et tout au plus au quatrième degré.

Que s'il était si affectionné à se procurer lui-même des humiliations, il ne l'était pas moins à les recevoir lorsqu'elles lui venaient de la part du prochain. Un des principaux magistrats du parlement ayant dit un jour dans la grand'chambre, que les missionnaires de Saint-Lazare ne faisaient plus guère de missions, cela fut rapporté à M. Vincent, qui fut étonné de ce discours; et l'ayant dit à quelqu'un des siens, celui-ci lui répondit que ce magistrat parlait sans savoir, et qu'il y avait longtemps que leur Compagnie n'avait travaillé à tant de missions qu'elle faisait en ce même temps, et qu'elle avait fait l'année précédente; ajoutant qu'il serait à propos de le faire savoir à ce magistrat, lequel autrement, étant ainsi mal informé, pourrait continuer à décrier la compagnie. A quoi M. Vincent répliqua: « Il le faut laisser faire, je ne me justifierai jamais que par les œuvres. »

Étant une autre fois arrivé qu'une des maisons de la Congrégation reçut une humiliation très-notable, sans qu'il y eût pourtant aucun péché, M. Vincent, au lieu de s'en affliger, en témoigna de la joie, et exhorta sa communauté d'en remercier Dieu de bon cœur, et de lui demander la grâce de faire un bon usage de cette abjection : « Car, disait-il, c'est un bonheur d'être traité en la manière que Notre-Seigneur l'a été. » Et pour établir de plus en plus l'esprit d'humilité dans sa compagnie, il proposa pour sujet d'oraison à sa communauté, une fois tous les mois pendant plusieurs années, la méditation de l'orgueil, pour lui en faire concevoir plus d'horreur, et disait que « la Compagnie ne subsisterait jamais sans la vertu d'humilité; que lorsque cette vertu manquait en quelque compagnie chacun pensait à son établissement particulier, et que de là provenaient les partialités, le schisme et la rupture; que si les missionnaires avaient à demander quelque chose à Dieu, c'était l'humiliation, et qu'ils devaient s'attrister et pleurer lorsqu'ils recevaient des applaudissements, puisque Notre-Seigneur avait dit : *Væ cùm benedixerint vobis homines!* malheur à vous quand les hommes vous applaudiront! »

Mais c'est principalement dans les emplois de la cour que l'humilité de M. Vincent a paru avec d'autant plus de force, qu'elle était plus opposée aux honneurs qui lui étaient rendus par quelques-uns, et que sa vertu et bonne conduite méritait de tous. Au commencement qu'il fut appelé au conseil, avec feu M. le prince de Condé et quelques autres seigneurs, comme ce bon prince le voulut obliger de s'asseoir auprès d'eux, il lui dit : « Monseigneur, ce m'est trop d'honneur que Votre Altesse me souffre en sa présence, moi qui ne suis que le fils d'un pauvre porcher. » Sur quoi M. le prince lui répondit par le vers du poète : Moribus et vitâ *nobilitatur homo*; ajou-

[redacted]

tant : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous connaissons votre mérite. » Il lui proposa ensuite dans l'entretien quelques points de controverse, auxquels M. Vincent répondit sur-le-champ avec telle satisfaction de ce prince, qu'il lui dit : « Hé quoi, M. Vincent, vous dites à un chacun et vous prêchez partout que vous êtes un ignorant et cependant vous résolvez en deux mots l'une des plus grandes difficultés que nous ayons avec les religionnaires. » Il lui proposa encore quelques autres difficultés sur le droit canonique, auxquelles M. Vincent ayant répondu avec pareille satisfaction de ce prince, il lui dit qu'il reconnaissait bien que c'était avec grande raison qu'il avait été choisi de Sa Majesté pour l'aider de son conseil en ce qui regardait les bénéfices et autres affaires ecclésiastiques.

Or, quoique cet emploi si important et si honorable, et l'accès qu'il avait auprès de la reine-mère pendant sa régence, le rendit fort considérable, on a pourtant remarqué qu'il n'a jamais porté de soutane neuve allant au Louvre, et qu'il n'a point paru autrement habillé devant les grands de la cour que lorsqu'il allait instruire et prêcher les paysans de la campagne, se tenant également partout dans une très-simple et humble bienséance.

Parlant un jour de l'emploi qu'il avait à la cour, il dit : « Je demande à Dieu que je sois tenu pour un insensé, comme je le suis, afin qu'on ne m'emploie plus dans cette sorte de commission, et que j'aie plus de loisir de faire pénitence, et donne moins de mauvais exemples que je fais à notre petite compagnie. » Aussi est-il vrai que cet emploi lui pesait extrêmement, non pas faute d'affection envers Sa Majesté, pour le service de laquelle il eût très-volontiers exposé sa vie, mais à cause des honneurs attachés à ces emplois. Il embrassait au contraire les confusions avec amour, et souffrait avec joie les calomnies qui lui arrivaient, dont il louait Dieu, sans qu'on l'ait jamais ouï se justifier, et encore moins se plaindre ; et bien loin d'en avoir aucun ressentiment, il s'humiliait même devant ceux qui l'offensaient, et leur demandait pardon : c'est ce qu'on lui a vu faire à l'égard d'une personne de condition qui le traitait avec grand mépris, et envers un jeune gentilhomme qui lui avait dit, par un emportement de son âge, qu'il était un vieux fou, devant lequel il se mit aussitôt à genoux, lui demandant pardon de l'occasion qu'il pouvait lui avoir donnée de lui dire telles paroles.

Ayant une autre fois empêché que le roi ne donnât un évêché à une personne qu'il savait n'être pas propre pour la conduite d'un diocèse, ses parents, qui étaient puissants, en eurent un très-grand ressentiment qu'ils firent bien paraître, inventant contre lui une ca-

lomnie à laquelle ils ajoutèrent diverses circonstances pour la rendre plus croyable, et pour la mieux débiter à la cour : ce qui étant venu jusqu'aux oreilles de la reine, dès aussitôt qu'elle vit M. Vincent, elle lui demanda en riant s'il savait bien ce qu'on disait de lui, et qu'on l'accusait d'une telle chose. A quoi il répondit sans se troubler ni altérer : « Madame, je suis un grand pécheur. » Et comme Sa Majesté lui eut reparti qu'il devait se justifier, il répliqua : « L'on en a bien dit d'autres contre Notre-Seigneur, et il ne s'est jamais justifié. »

Pendant ce même temps qu'il était employé à la cour, un de ses amis l'avertit qu'un ecclésiastique, qui mourut bientôt après, faisait courir un bruit par la ville, et même avait rapporté à une personne des plus qualifiées de Paris, que M. Vincent avait fait donner un bénéfice à quelqu'un, moyennant une bibliothèque et une somme considérable d'argent. Ce bon serviteur de Dieu fut à la vérité un peu ému d'abord de cette noire calomnie, et il prit la plume, comme il l'a depuis déclaré, à dessein d'en écrire à quelqu'un pour se justifier; mais comme il commençait à former les premières lettres, rentrant en soi-même, et se reprenant de ce qu'il voulait faire : « O misérable ! dit-il, à quoi penses-tu ? Quoi ! tu te veux justifier ! et voilà que nous venons d'apprendre qu'un chrétien faussement accusé à Tunis a demeuré trois jours dans les tourments, et enfin est mort sans proférer une parole de plainte, quoiqu'il fût innocent du crime qu'on lui avait imposé : et pour toi, tu te veux excuser ! Oh ! non, il n'en sera pas ainsi ; » et en même temps il quitta la plume, et n'écrivit point, ni ne se mit en aucun devoir de se justifier.

Enfin son humilité prenant toujours de nouveaux accroissements, il s'avisa d'un autre moyen tout extraordinaire pour la pratiquer. Ayant fait venir à Paris, en l'année 1641, quelques-uns des plus anciens et des principaux de sa Congrégation, pour délibérer de plusieurs affaires importantes, il leur représenta, après quelques conférences, les fautes de sa conduite, son incapacité pour le gouvernement, et la nécessité qu'il y avait de donner quelque autre chef à la compagnie. « Vous voilà assemblés, leur dit-il ; je remets la charge de supérieur général entre vos mains, faites au nom de Dieu élection d'un autre d'entre vous pour être supérieur. » Et là-dessus il sortit de la chambre et s'en alla dans une petite chapelle qui regarde l'église, où il se mit en prières devant le Saint-Sacrement. Les prêtres assemblés étant fort surpris d'une telle proposition, et ne voyant aucun lieu d'en délibérer, envoyèrent quelques-uns d'entre eux pour le prier de revenir ; et après l'avoir longtemps cherché, ils le trouvèrent à genoux en cette chapelle, tourné vers le grand autel de l'é-

[redacted]

glise. Ils lui dirent que personne d'entre eux ne pouvait consentir à faire ce qu'il désirait, et le prièrent et pressèrent de retourner pour traiter des autres affaires qui restaient à résoudre ; mais il s'en excusa, et leur fit de nouvelles instances pour cette élection, disant qu'il était déposé, et qu'ils devaient en choisir quelque autre pour remplir cette charge. Ce qui ayant été rapporté aux autres qui étaient dans la chambre, ils en sortirent tous, et vinrent en corps le conjurer de continuer dans la conduite de leur Compagnie; lui disant enfin : « C'est vous-même que nous élisons pour notre supérieur général ; et tant que Dieu vous conservera sur la terre, nous n'en aurons point d'autre. » Il fit ce qu'il put pour s'en défendre, mais après toutes ses résistances, connaissant la volonté de Dieu, il baissa la tête, et soumit ses épaules à cette charge; ce qu'il fit néanmoins en telle sorte, que retenant pour soi tout ce qu'il y avait de pénible, il en refusait autant qu'il lui était possible tous les avantages et tous les honneurs. C'était dans cet esprit d'humilité qu'il ne prenait jamais la qualité de supérieur général de sa Congrégation, sinon dans les actes publics ou lettres patentes, lorsque cela était absolument nécessaire ; et partout ailleurs il se qualifiait dans ses souscriptions : *Indigne prêtre de la Congrégation de la Mission*, ou *indigne supérieur*. Il écrivit même à quelques-uns de ses prêtres qu'au commencement des lettres qu'ils lui adresseraient ils ne laissassent d'espace en blanc qu'autant qu'ils en voyaient en celles qu'il leur écrivait, ayant peine à recevoir plus d'honneur de ses inférieurs qu'il ne leur en rendait lui-même. Et à ce propos, un des anciens prêtres de sa Congrégation ayant recommandé un jour à la communauté de Saint-Lazare que l'on rendît à M. Vincent quelque civilité particulière, ainsi que le requérait sa qualité de père commun et de supérieur général, et que lorsqu'on le rencontrerait on s'arrêtât un peu pour lui faire une inclination ou révérence pendant qu'il passerait, M. Vincent, s'en étant aperçu, s'en plaignit comme si on lui eût fait tort, et ne voulut plus qu'on en usât de la sorte. Et lui ayant été représenté qu'on le pratiquait ainsi en la plupart des communautés : « Je le sais bien, dit-il, et il faut respecter les raisons qu'elles ont de le faire ; mais j'en ai de plus fortes pour ne le point souffrir à mon égard, qui ne dois pas être comparé au moindre des hommes, puisque je suis le pire. »

La chaire où il avait coutume de se placer dans le chœur de l'église de Saint-Lazare lorsqu'il officiait, ayant été élevée au-dessus des autres, il la fit défaire, disant que ce siége était propre pour servir à nosseigneurs les évêques, et non pas à un misérable prêtre, tel qu'il était.

[redacted]

Il prenait toujours pour soi dans ce même esprit d'humilité les moindres ornements de l'église ; et la reine-mère, par sa piété ordinaire, ayant fait présent à la sacristie de Saint-Lazare de quelques parements de toile d'argent, à la naissance du roi, Sa Majesté les envoya fort à propos pour servir aux fêtes de Noël : mais M. Vincent, qui selon sa coutume devait officier a cette solennité, voyant qu'on lui avait préparé ces riches ornements, en demanda de communs; et quelque raison qu'on lui apportât pour lui persuader de s'en servir, on ne put vaincre son humilité, n'ayant pas le cœur, disait-il, de se revêtir le premier d'un tel ornement : de sorte qu'on fut obligé de lui en donner un de camelot, et le diacre et le sous-diacre en prirent de semblables pour garder l'uniformité.

Il souffrait avec peine qu'on lui rendît quelques petits services, et qu'on l'aidât en des choses qu'il ne pouvait faire seul, à cause de son âge et de ses indispositions : et il en faisait des remercîments si humbles, qu'il payait bien avec usure le peu d'assistance qu'on lui rendait. Mais, au contraire, il était ravi quand il pouvait servir les autres, soit au réfectoire, ou même dans la cuisine, et jusque dans les moindres offices. Son humilité même est allée quelquefois jusques à cet excès, que de demander la bénédiction à ses inférieurs. Voici ce qu'il témoigna un jour sur ce sujet écrivant à l'un de ses prêtres, lui parlant d'un autre qui était dangereusement malade : « Hélas! Monsieur, que je suis affligé de l'état de notre cher malade! O quelle perte pour la Compagnie, si Dieu le retirait de cette vie! mais pourtant que sa très-sainte et adorable volonté soit faite à jamais. S'il est encore en vie, je vous prie de l'embrasser de ma part, de lui dire ma douleur, de me recommander à ses prières, et de lui demander sa bénédiction pour toute la Compagnie, et pour moi qui la lui demande prosterné en esprit à ses pieds. »

Il ne faut pas s'étonner s'il agissait de la sorte, vu les bas sentiments qu'il avait de lui-même, s'estimant et se publiant en toutes rencontres indigne de la qualité de supérieur général et du caractère de prêtrise : et il a dit plusieurs fois que s'il ne l'eût pas encore reçu, ayant la connaissance telle qu'il avait de son indignité, il ne pourrait jamais se résoudre de le recevoir, et qu'il choisirait plutôt la condition d'un Frère de la Compagnie, ou de bien simple laboureur, tel qu'était son père. Quoiqu'il s'acquittât très-dignement de tous les devoirs et de toutes les fonctions du sacerdoce, sa grande humilité néanmoins avait fait de si fortes impressions sur son esprit, que bien loin de présumer quelque chose de son mérite, qu'il se considérait au contraire comme un empêchement au bien, et craignait d'être

responsable devant Dieu des hérésies, des désordres et des calamités publiques, parce qu'il ne les détournait pas autant qu'il croyait être obligé de faire en qualité de prêtre : c'est ce qu'il a témoigné en plusieurs rencontres, et qu'il a même écrit à monsieur de Saint-Martin, chanoine d'Acqs, son ancien ami. Nous rapporterons ici sa lettre, parce qu'elle est fort considérable, tant pour les bas sentiments qu'il témoigne de soi-même que pour la haute estime qu'il avait de l'état sacerdotal :

« Je vous remercie, lui dit-il, du soin que vous prenez de mon petit neveu, duquel je vous dirai, Monsieur, que je n'ai jamais désiré qu'il fût ecclésiastique, et encore moins ai-je eu la pensée de le faire élever pour ce dessein, cette condition étant la plus sublime qui soit sur la terre, et celle-là même que Notre-Seigneur y a voulu prendre et exercer. Pour moi, si j'avais su ce que c'était, quand j'eus la témérité d'y entrer, comme je l'ai su depuis, j'aurais mieux aimé labourer la terre que de m'engager à un état si redoutable : c'est ce que j'ai témoigné plus de cent fois aux pauvres gens de la campagne, lorsque, pour les encourager à vivre contents et en gens de bien, je leur ai dit que je les estimais heureux en leur condition; et en effet, plus je deviens vieux, et plus je me confirme dans ce sentiment, parce que je découvre tous les jours l'éloignement où je suis de la perfection en laquelle je devrais être. Certes, Monsieur, les prêtres de ce temps ont un grand sujet de craindre les jugements de Dieu, puisqu'outre leurs propres péchés, il leur fera rendre compte de ceux des peuples, parce qu'ils n'ont pas tâché de satisfaire pour eux à sa justice irritée, ainsi qu'ils y sont obligés; et, qui pis est, il leur imputera la cause des châtiments qu'il leur envoie, d'autant qu'ils ne s'opposent pas comme il faut aux fléaux qui affligent l'Église, tels que sont la peste, la guerre, la famine et les hérésies qui l'attaquent de tous côtés. Disons plus, Monsieur, que c'est de la mauvaise vie des ecclésiastiques que sont venus tous les désordres qui ont désolé cette sainte Épouse du Sauveur, et qui l'ont si fort défigurée, qu'à peine est-elle reconnaissable. Que diraient maintenant de nous ces anciens Pères qui l'ont vue en sa première beauté, s'ils voyaient l'impiété et les profanations que nous y voyons, eux qui ont estimé qu'il y avait fort peu de prêtres sauvés, quoique de leur temps ils fussent en leur plus grande ferveur?

« Toutes ces choses, Monsieur, me font juger qu'il est plus convenable à ce pauvre enfant de s'adonner à la profession de son père que d'en entreprendre une si haute et si difficile qu'est la nôtre, dans laquelle la perte semble inévitable pour les personnes qui osent y en-

trer sans être appelées ; et comme je ne vois pas qu'il le soit par aucune marque assurée, je vous supplie de lui conseiller de travailler pour gagner sa vie et de l'exhorter à la crainte de Dieu, afin qu'il se rende digne de sa miséricorde en ce monde et en l'autre. C'est le meilleur avis que je lui puisse donner. Je vous prie de vous informer de M. N. de ce que l'on dit dans une conférence qui fut faite céans, lorsqu'il y était, au sujet d'un curé de Bretagne qui a fait un livre où il a mis que les prêtres, vivant comme font aujourd'hui la plupart, sont les plus grands ennemis qu'ait l'Église de Dieu. Si tous étaient comme vous et lui, cette proposition ne se trouverait pas véritable. »

SECTION II.

DES SENTIMENTS DE M. VINCENT TOUCHANT LA VERTU D'HUMILITÉ.

Quoique M. Vincent prît occasion de s'humilier en toutes rencontres, comme nous avons dit dans ce chapitre, et qu'on puisse bien dire que toute sorte de choses lui servaient de matière pour pratiquer l'humilité, il avait néanmoins deux principaux motifs, qui étaient comme les deux pivots sur lesquels roulaient tous les sentiments qu'il avait de cette vertu et toutes les pratiques qu'il en faisait et conseillait aux autres.

Le premier était la grande connaissance et les vues toutes singulières qu'il avait des infinies perfections de Dieu et des défauts des créatures, qui lui donnaient sujet de tenir pour injustice de ne se pas humilier toujours et en toutes choses, attendu la condition misérable de l'homme et la grandeur et sainteté infinie de Dieu. Voici en quels termes il en parla un jour aux siens : « En vérité, Messieurs et mes Frères, si un chacun de nous veut s'étudier à se bien connaître, il trouvera qu'il est très-juste et très-raisonnable de se mépriser soi-même. Car si d'un côté nous considérons sérieusement la corruption de notre nature, la légèreté de notre esprit, les ténèbres de notre entendement, le dérèglement de notre volonté et l'impureté de nos affections ; et d'ailleurs si nous pesons bien au poids du sanctuaire nos œuvres et nos productions, nous trouverons que le tout est très-digne de mépris. Mais quoi ? me direz-vous, mettez-vous de ce nombre les prédications que nous avons faites, les confessions que nous avons entendues, les soins et les peines que nous avons pris pour le prochain, et pour le service de Notre-Seigneur ? Oui, Messieurs, si l'on repasse sur les meilleures actions, on trouvera qu'en la plupart on s'y est mal conduit quant à la manière et souvent quant à la fin ; et

que de quelque façon qu'on les regarde, il y peut avoir du mal autant que du bien : car, dites-moi, je vous prie, que peut-on attendre de la faiblesse de l'homme ? qu'est-ce que peut produire le néant ? et que peut le péché ? et qu'avons-nous de nous-mêmes autre chose, sinon le néant et le péché ? Tenons donc pour certain qu'en tout et partout nous sommes dignes de rebut, et toujours très-méprisables à cause de l'opposition que nous avons par nous-mêmes à la sainteté et aux autres perfections de Dieu, à la vie de Jésus-Christ et aux opérations de sa grâce; et ce qui nous persuade davantage cette vérité est la pente naturelle et continuelle que nous avons au mal, notre impuissance au bien, et l'expérience que nous avons tous que, lors même que nous pensons avoir bien réussi en quelque action, ou bien rencontré en nos avis, il arrive tout le contraire, et Dieu permet souvent que nous sommes méprisés. Si donc nous nous étudions à nous bien connaître, nous trouverons qu'en tout ce que nous pensons, disons et faisons, soit en la substance, ou dans les circonstances, nous sommes pleins et environnés de sujets de confusion et de mépris; et si nous ne voulons point nous flatter, nous nous verrons non-seulement plus méchants que les autres hommes, mais pires en quelque façon que les démons de l'enfer; car si ces malheureux esprits avaient en leur disposition les grâces et les moyens qui nous sont donnés pour devenir meilleurs, ils en feraient mille et mille fois plus d'usage que nous n'en faisons pas. »

Le second motif était l'exemple et les paroles de Jésus-Christ qu'il avait toujours en vue, et qu'il exposait aux yeux d'un chacun. Rapportant un jour sur ce sujet, dans un discours qu'il fit aux siens, ces paroles de Jésus-Christ : « Apprenez de moi que je suis humble de cœur; » et ces autres : « Celui qui s'humiliera sera exalté, et celui qui s'élèvera sera abaissé; » il ajouta ce qui suit : « Qu'est-ce que la vie de ce divin Sauveur, sinon une humiliation continuelle, active et passive ? Il l'a tellement aimée, qu'il ne l'a jamais quittée sur la terre pendant sa vie; et même après sa mort il a voulu que l'Eglise nous ait représenté sa personne divine par la figure d'un crucifix, afin de paraître à nos yeux dans un état d'ignominie, comme ayant été pendu pour nous ainsi qu'un criminel, et comme ayant souffert la mort la plus honteuse et la plus infâme qu'on ait pu s'imaginer. Pourquoi cela? C'est parce qu'il connaissait l'excellence des humiliations, et la malice du péché contraire, qui non-seulement aggrave les autres péchés, mais qui rend vicieuses les œuvres qui de soi ne sont pas mauvaises, et qui peut infecter et corrompre celles qui sont bonnes, même les plus saintes. »

M. Vincent ayant l'esprit et le cœur rempli de ces deux grands et puissants motifs de l'humilité, il ne faut pas s'étonner si en toutes rencontres il témoignait tant d'estime pour cette vertu, et s'il s'efforçait de la planter bien avant dans les cœurs de toutes sortes de personnes, particulièrement de ses chers enfants, afin qu'elle y pût jeter de profondes racines. Voici en quels termes il leur en parla un jour :

« L'humilité est une vertu si ample, si difficile et si nécessaire, que nous n'y saurions assez penser : c'est la vertu de Jésus-Christ, la vertu de sa sainte Mère, la vertu des plus grands saints, et enfin c'est la vertu des missionnaires. Mais que dis-je? je me reprends, je souhaiterais que nous l'eussions ; et quand j'ai dit que c'était la vertu des missionnaires, j'entends que c'est la vertu dont ils ont plus de besoin, et dont ils doivent avoir un très-ardent désir : car cette chétive Compagnie, qui est la dernière de toutes, ne doit être fondée que sur l'humilité, comme sur sa vertu propre ; autrement nous ne ferons jamais rien qui vaille, ni au dedans ni au dehors ; et sans l'humilité nous ne devons attendre aucun avancement pour nous, ni aucun profit envers le prochain. O Sauveur ! donnez-nous donc cette sainte vertu, qui nous est propre, que vous avez apportée au monde, et que vous chérissez avec tant d'affection ; et vous, Messieurs, sachez que celui qui veut être un véritable missionnaire doit travailler sans cesse à acquérir cette vertu, et à s'y perfectionner ; et surtout se donner de garde de toutes les pensées d'orgueil, d'ambition et de vanité, comme des plus grands ennemis qu'il puisse avoir ; leur courir sus aussitôt qu'ils paraissent, pour les exterminer, et veiller soigneusement pour ne leur donner aucune entrée. Oui, je le dis derechef, que si nous sommes véritables missionnaires, chacun de nous en son particulier doit être bien aise qu'on nous tienne pour des esprits pauvres et chétifs, pour des gens sans vertu, qu'on nous traite comme des ignorants, qu'on nous injurie et méprise, qu'on nous reproche nos défauts, et qu'on nous publie comme insupportables pour nos misères et imperfections. Je passe encore plus avant, et je dis que nous devons être bien aises qu'on dise de notre Congrégation en général qu'elle est inutile à l'Église, qu'elle est composée de pauvres gens, qu'elle réussit mal en tout ce qu'elle entreprend, que ses emplois de la campagne sont sans fruit, les séminaires sans grâce, les ordinations sans ordre. Oui, si nous avons le véritable esprit de Jésus-Christ, nous devons agréer d'être réputés tels que je viens de dire. Mais, répliquera quelqu'un, Monsieur, qu'est-ce que vous nous dites? *Durus est hic sermo*. Il est vrai, je vous l'avoue, que cela est dur à la nature, et qu'il lui est bien difficile de se persuader qu'elle a mal fait,

[redacted]

t encore plus de souffrir qu'on le croie, et qu'on le lui reproche : iais aussi cela est bien facile à comprendre à une âme qui possède a vraie humilité, et qui se connaît telle qu'elle est; et tant s'en faut [u'elle s'en attriste, qu'au contraire elle s'en réjouit, et est très-contente de voir que par ses humiliations et par sa petitesse, Dieu soit xalté et glorifié. Je sais bien que Notre-Seigneur fait la grâce à pluieurs de la Compagnie d'aller à tire-d'ailes à cette vertu, et d'animer eurs actions du désir de leur propre anéantissement et de l'affection le se cacher et de se confondre : mais il faut demander à Dieu qu'il asse la même grâce à tous les autres, afin que nous n'ayons point l'autres prétentions que de nous abaisser et anéantir pour l'amour t pour la gloire de Dieu, et qu'enfin la vertu propre de la Mission oit l'humilité. Pour vous y affectionner davantage, remarquez ce que je vais vous dire, qui est que si jamais vous avez ouï raconter par des personnes du dehors quelque bien qui ait été fait par la Compagnie, vous trouverez que c'est parce qu'il leur a paru en elle quelque petite image d'humilité, et qu'elles lui ont vu pratiquer quelques actions basses et abjectes, comme d'instruire les paysans et de servir les pauvres; de même, si vous voyez les ordinands sortir de leurs exercices édifiés de la maison, si vous y prenez bien garde, vous reconnaîtrez que c'est parce qu'ils y ont remarqué une manière d'agir humble et simple, qui est une nouveauté pour eux, et un charme et attrait pour tout le monde. Je sais qu'en la dernière ordination, un ecclésiastique qui était céans aux exercices a exprimé dans un écrit qu'il a laissé par mégarde les grands sentiments de piété qu'il remportait de céans, pour quelque teinture d'humilité qu'il y avait aperçue. »

Une autre fois parlant de cette même vertu aux siens : « Faites attention, leur dit-il, à la recommandation que Notre-Seigneur nous en a faite par ces paroles : Apprenez de moi que je suis humble de cœur ; et le suppliez de vous en donner l'intelligence. Que si tant est qu'il nous enflamme seulement du désir des humiliations, ce sera bien assez, quoique nous n'ayons pas la connaissance de cette vertu telle que Notre-Seigneur, qui savait le rapport qu'elle a aux perfections de Dieu son père, et à la vileté de l'homme pécheur. Il est vrai que nous ne verrons jamais cela que fort obscurément pendant cette vie; mais nous devons néanmoins avoir confiance parmi ces ténèbres, que si notre cœur s'affectionne aux humiliations, Dieu nous donnera l'humilité, nous la conservera, et l'accroîtra en nous, par les actes qu'il nous en fera faire : car un acte de vertu bien fait dispose pour en produire un autre ; et le premier degré d'humilité

sert pour monter au second, et le second au troisième, et ainsi des autres. Souvenez-vous, Messieurs et mes Frères, que Jésus-Christ, parlant du publicain humilié, a dit que sa prière avait été exaucée; que s'il a rendu ce témoignage d'un homme qui avait été méchant toute sa vie, que ne devons-nous pas espérer, si nous sommes vraiment humbles? Au contraire, qu'est-il arrivé du pharisien? C'était un homme séparé du reste du peuple par sa condition, qui était comme une espèce de religion parmi les Juifs, dans laquelle il priait, il jeûnait et faisait beaucoup d'autres bonnes œuvres, nonobstant lesquelles il ne laisse pas d'être réprouvé de Dieu; et pourquoi cela? Parce qu'il regardait ses bonnes œuvres avec complaisance, et qu'il s'en donnait de la vanité comme s'il les eût faites par sa propre vertu. Voilà donc un juste et un pécheur devant le trône de Dieu; et parce que ce juste est sans humilité, il est rejeté et réprouvé avec ses bonnes œuvres; et ce qui paraissait de vertueux en lui devient vice; au contraire, voilà un pécheur lequel, reconnaissant sa misère et touché d'un vrai ressentiment d'humilité, se tient à la porte du temple, frappe sa poitrine, et n'ose lever les yeux au ciel; et par cette humble disposition de son cœur, quoiqu'il fût entré dans ce temple coupable de plusieurs péchés, il en sort néanmoins justifié, et une seule humiliation lui a été un moyen de salut. En quoi nous pouvons reconnaître que l'humilité, quand elle est véritable, introduit en l'âme les autres vertus, et qu'en s'humiliant profondément et sincèrement, de pécheur qu'on était, on devient juste. Oui, quand bien nous serions des scélérats, si nous recourons à l'humilité, elle nous fera devenir justes; et au contraire, quoique nous fussions comme des anges, et que nous excellassions dans les plus grandes vertus, si toutefois nous sommes dépourvus d'humilité, ces vertus n'ayant point de fondement ne peuvent subsister; et étant ainsi détruites, faute d'humilité, nous devenons semblables aux damnés qui n'en ont aucune. Retenons donc bien cette vérité, Messieurs, et qu'un chacun de nous la grave bien avant dans son cœur, et qu'il dise parlant à soi-même: Quoique j'eusse toutes les vertus, si toutefois je n'ai pas l'humilité, je me trompe; et pensant être vertueux, je ne suis qu'un superbe pharisien, et un missionnaire abominable. O Sauveur Jésus-Christ, répandez sur nos esprits ces divines lumières dont votre sainte âme était remplie, et qui vous ont fait préférer la contumélie à la louange! Embrasez nos cœurs de ces affections saintes qui brûlaient et consumaient le vôtre, et qui vous ont fait chercher la gloire de votre Père céleste dans votre propre confusion. Faites par votre grâce que nous commencions dès maintenant à rejeter tout ce qui ne va

votre honneur et à notre mépris, tout ce qui ressent la vanité, itation et la propre estime. Que nous renoncions une bonne fois toutes à l'applaudissement des hommes abusés et trompeurs, ı vaine imagination du bon succès de nos œuvres; enfin, mon ur, que nous apprenions d'être véritablement humbles de cœur otre grâce et par votre exemple. »

matin, au sortir de la méditation, ayant demandé à l'un des en présence de la communauté assemblée, quelles pensées il ues en sa méditation, et celui-ci ayant répondu qu'il en avait une partie en quelque peine d'esprit, alors prenant sujet de à toute la Compagnie, il lui dit : « C'est une bonne pratique de au détail des choses humiliantes, quand la prudence permet les déclare tout haut, à cause du profit qu'on en tire, se surnt soi-même dans la répugnance qu'on ressent à découvrir et iifester ce que le superbe voudrait tenir caché. Saint Augustin nême publié les péchés secrets de sa jeunesse, en ayant comın livre, afin que toute la terre sût toutes les impertinences de eurs et les excès de ses débauches. Et ce vaisseau d'élection, Paul, ce grand apôtre qui a été ravi jusqu'au ciel, n'a-t-il pas qu'il avait persécuté l'Église? Il l'a même couché par écrit, ue jusqu'à la consommation des siècles on sût qu'il avait été ɜécuteur. Certes, si on n'est bien attentif sur soi-même, et si se fait quelque violence pour déclarer ses misères et ses dé-, on ne dira que les choses qui peuvent faire estimer, et on celles qui donnent de la confusion; c'est ce que nous avons de notre premier père Adam, lequel, après avoir offensé Dieu, cacher.

ai fait diverses fois la visite en quelques maisons de religieu- t j'ai souvent demandé à plusieurs d'entre elles pour quelle elles avaient plus d'estime et d'attrait; je le demandais même s que je savais avoir plus d'éloignement des humiliations; ı peine, entre vingt, en ai-je trouvé une qui ne me dît que c'é- our l'humilité, tant il est vrai que chacun trouve cette vertu et aimable. D'où vient donc qu'il y en a si peu qui l'embrast encore moins qui la possèdent? C'est qu'on se contente de la érer, et on ne prend pas la peine de l'acquérir : elle est ravisdans la spéculation, mais dans la pratique elle a un visage dés- ɔle à la nature; et ses exercices nous déplaisent, parce qu'ils ɔortent à choisir toujours le plus bas lieu, à nous mettre aus des autres et même des moindres, à souffrir les calomnies, er le mépris, aimer l'abjection, qui sont choses pour lesquelles

naturellement nous avons de l'aversion. Et partant il est nécessaire que nous passions par-dessus cette répugnance, et que chacun se fasse quelque effort pour venir à l'exercice actuel de cette vertu, autrement nous ne l'acquerrons jamais. Je sais bien que, par la grâce de Dieu, il y en a parmi nous qui pratiquent cette divine vertu, et qui non-seulement n'ont aucune bonne opinion, ni de leurs talents, ni de leur science, ni de leur vertu; mais qui s'estiment très-misérables, et qui veulent être reconnus pour tels, et qui se placent au-dessous de toutes les créatures : et il faut que je confesse que je ne vois jamais ces personnes qu'elles ne me jettent de la confusion dans l'âme; car elles me font un reproche secret de l'orgueil qui est en moi, abominable que je suis! mais pour ces âmes, elles sont toujours contentes, et leur joie rejaillit jusque sur leur face, parce que le Saint-Esprit, qui réside en elles, les comble de paix, en sorte qu'il n'y a rien qui soit capable de les troubler. Si on les contredit, elles acquiescent; si on les calomnie, elles le souffrent; si on les oublie, elles pensent qu'on a raison; si on les surcharge d'occupations, elles travaillent volontiers; et pour difficile que soit une chose commandée, elles s'y appliquent de bon cœur, se confiant en la vertu de la sainte obéissance; les tentations qui leur arrivent ne servent qu'à les affermir davantage dans l'humilité, et à les faire recourir à Dieu, et les rendre ainsi victorieuses du diable : de sorte qu'elles n'ont aucun ennemi à combattre que le seul orgueil, qui ne nous donne jamais de trêve pendant cette vie, mais qui attaque même les plus grands saints qui sont sur la terre, en diverses manières, portant les uns à se complaire vainement dans le bien qu'ils ont fait, et les autres dans la science qu'ils ont acquise; ceux-ci à présumer qu'ils sont les plus éclairés, et ceux-là à se croire les meilleurs et les plus fermes. C'est pourquoi nous avons grand sujet de prier Dieu qu'il lui plaise nous garantir et préserver de ce pernicieux vice, qui est d'autant plus à craindre que nous y avons tous une inclination naturelle : et puis nous devons nous tenir sur nos gardes, et faire le contraire de ce à quoi la nature corrompue nous veut porter : si elle nous élève, abaissons-nous; si elle nous excite aux désirs de l'estime de nous-mêmes, pensons à notre faiblesse; si au désir de paraître, cachons ce qui nous peut faire remarquer, et préférons les actions basses et viles à celles qui ont de l'éclat et qui sont honorables. Enfin, recourons souvent à l'amour de notre abjection, qui est un refuge assuré pour nous mettre à couvert de semblables agitations, que cette pente malheureuse que nous avons à l'orgueil nous suscite incessamment : prions Notre-Seigneur qu'il ait agréable de nous at-

tirer après lui par le mérite des humiliations adorables de sa vie et de sa mort. Offrons-lui, chacun pour soi, et solidairement les uns pour les autres, toutes celles que nous pourrons pratiquer, et portons-nous à cet exercice par le seul motif de l'honorer et de nous confondre. »

Une autre fois, parlant aux mêmes sur le sujet de ce qui s'était dit dans une conférence : « Ces Messieurs les ecclésiastiques qui s'assemblent ici, leur dit-il, prirent pour sujet de leur entretien, mardi dernier, ce que chacun d'eux avait remarqué des vertus de feu M. l'abbé Olier, qui était de leur Compagnie ; et entre autres choses que l'on dit, une des plus considérables fut que ce grand serviteur de Dieu tendait ordinairement à s'avilir par ses paroles, et qu'entre toutes les vertus il s'étudiait particulièrement à pratiquer l'humilité. Or, pendant qu'on parlait, je considérais les tableaux de ces saints personnages qui sont en notre salle, et je disais en moi-même : Seigneur, mon Dieu, si nous pouvions bien pénétrer les vérités chrétiennes comme ils ont fait, et nous conformer à cette connaissance, oh ! que nous agirions bien d'une autre manière que nous ne faisons pas ! Par exemple, m'étant arrêté sur le portrait du bienheureux évêque de Genève, je pensais que si nous regardions les choses du monde du même œil qu'il les regardait, si nous en parlions avec le sentiment qu'il en parlait, et si nos oreilles n'étaient ouvertes qu'aux vérités éternelles non plus que les siennes, la vanité n'aurait garde d'occuper nos sens et nos esprits.

« Mais surtout, Messieurs, si nous considérons bien ce beau tableau que nous avons devant les yeux, cet admirable original de l'humilité, Notre-Seigneur Jésus-Christ, se pourrait-il faire que nous donnassions entrée en nos esprits à aucune bonne opinion de nous-mêmes, nous voyant si fort éloignés de ses prodigieux abaissements? Serions-nous si téméraires que de nous préférer aux autres, voyant qu'il a été postposé à un meurtrier? Aurions-nous quelque crainte d'être reconnus pour misérables, voyant l'innocent traité comme un malfaiteur, et mourir entre deux criminels comme le plus coupable? Prions Dieu, Messieurs, qu'il nous préserve de cet aveuglement; demandons-lui la grâce de tendre toujours en bas; confessons devant lui et devant les hommes que nous ne sommes de nous-mêmes que péché, qu'ignorance et que malice : souhaitons qu'on le croie, qu'on le dise et qu'on nous en méprise. Enfin ne perdons aucune occasion de nous anéantir par cette sainte vertu. Mais ce n'est pas encore assez de s'y affectionner et de s'y résoudre, comme plusieurs le font, il faut se faire violence pour venir à la pratique des actes, et c'est ce qu'on ne fait pas assez. »

[redacted]

Un prêtre de la Mission travaillant dans l'Artois, d'où il était originaire, fit imprimer de son propre mouvement un petit abrégé de l'Institut de la Congrégation de la Mission; ce qui ayant été su par M. Vincent, il en fut fort touché, voyant que cela était fort opposé à cet esprit d'humilité qu'il s'étudiait et s'efforçait en toutes manières d'inspirer à tous les sujets de sa Compagnie. C'est pourquoi il lui écrivit en ces termes: « Si je suis consolé d'un côté, apprenant que vous êtes de retour à Arras, je suis fort affligé de l'autre, voyant l'impression qui a été faite en ces quartiers-là de l'abrégé de notre Institut: j'en ai une douleur si sensible, que je ne puis vous l'exprimer, parce que c'est une chose fort opposée à l'humilité de publier ce que nous sommes et ce que nous faisons; c'est aller contre l'exemple de Notre-Seigneur, qui n'a pas voulu que, pendant le temps qu'il a été sur la terre, on ait écrit ses paroles ni ses œuvres. S'il y a quelque bien en nous et en notre manière de vivre, il est de Dieu, et c'est à lui de le manifester s'il le juge expédient. Mais quant à nous, qui sommes de pauvres gens ignorants et pécheurs, nous devons nous cacher comme inutiles à tout bien, et comme indignes qu'on pense à nous. C'est pour cela, Monsieur, que Dieu m'a fait la grâce de tenir ferme jusqu'à présent pour ne point consentir qu'on fît imprimer aucune chose qui fît connaître et estimer la Compagnie, quoique j'en aie été fort pressé, particulièrement au sujet de quelque relation venue de Madagascar, de Barbarie, et des îles Hébrides; et encore moins aurais-je permis l'impression d'une chose qui regarde l'essence et l'esprit, la naissance et le progrès, les fonctions et la fin de notre institut. Et plût à Dieu, Monsieur, qu'elle fût encore à faire! mais puisqu'il n'y a plus de remède, j'en demeure là. Je vous prie seulement de ne plus jamais rien faire qui regarde la Compagnie sans m'en avertir auparavant. »

Ce serviteur de Dieu vraiment humble ne se pouvait lasser de répéter et d'inculquer à sa Compagnie ces belles leçons de l'humilité. Voici comme il leur parla dans une autre rencontre: « Dieu ne nous a pas envoyés pour avoir des charges et des emplois honorables, ni pour agir ou parler avec pompe et avec autorité; mais pour servir et évangéliser les pauvres, et faire les autres exercices de notre institut d'une façon humble, douce et familière: c'est pourquoi nous pouvons nous appliquer ce que saint Jean Chysostome a dit en une de ses homélies, que tant que nous demeurerons brebis par une véritable et sincère humilité, non-seulement nous ne serons pas dévorés des loups, mais nous les convertirons même en brebis; et au contraire dès le moment que nous sortirons de cette humilité et simplicité qui est le propre de notre institut, nous perdrons la grâce qui y est attachée, et nous n'en

trouverons aucune dans les actions éclatantes; et certes, n'est-il pas juste qu'un missionnaire qui s'est rendu digne dans sa petite profession de la bénédiction du Ciel, et de l'approbation et estime des hommes, soit privé de l'une et de l'autre, lorsqu'il se laisse aller aux œuvres qui se ressentent de l'esprit du monde, par l'éclat qu'on y recherche, et qui sont opposées à l'esprit de sa condition? N'y a-t-il pas sujet de craindre qu'il ne s'évanouisse dans le grand jour, et qu'il ne tombe dans le dérèglement, conformément à ce qui se dit du serviteur devenu maître, qu'il est devenu en même temps fier et insupportable? Feu Mgr le cardinal de Bérulle, ce grand serviteur de Dieu, avait coutume de dire qu'il était bon de se tenir bas, que les moindres conditions étaient les plus assurées, et qu'il y avait je ne sais quelle malignité dans les conditions hautes et relevées; que c'était pour cela que les saints avaient toujours fui les dignités, et que Notre-Seigneur, pour nous convaincre par son exemple aussi bien que par sa parole, avait dit en parlant de lui-même qu'il était venu au monde pour servir, et non pour être servi. »

Il tenait pour maxime que l'humilité était la racine de la charité, et que plus une personne était humble, plus aussi se rendait-elle charitable envers le prochain. A ce sujet, parlant un jour aux siens, il leur dit : « Depuis soixante-sept ans que Dieu me souffre sur la terre, j'ai pensé et repensé plusieurs fois aux moyens les plus propres pour acquérir et conserver l'union et la charité avec Dieu et avec le prochain ; mais je n'en ai point trouvé de meilleur ni de plus efficace que la sainte humilité, de s'abaisser toujours au-dessous de tous les autres, ne juger mal de personne, et s'estimer le moindre et le pire de tous. Car c'est l'amour-propre et l'orgueil qui nous aveugle, et qui nous porte à soutenir nos sentiments contre ceux de notre prochain. »

Il disait une autre fois : « que nous ne devions jamais jeter les yeux ni les arrêter sur ce qu'il y a de bien en nous, mais nous étudier de connaître ce qu'il y a de mal et de défectueux ; et que c'était là un grand moyen pour conserver l'humilité. Il ajoutait que ni le don de convertir les âmes, ni tous les autres talents extérieurs qui étaient en nous, n'étaient point pour nous, que nous n'en étions que les portefaix, et qu'avec tout cela on pouvait bien se damner ; et partant que personne ne devait se flatter, ni se complaire en soi-même, ni en concevoir aucune propre estime, voyant que Dieu opère de grandes choses par son moyen ; mais qu'il devait d'autant plus s'humilier, et se reconnaître pour un chétif instrument dont Dieu daigne se servir, ainsi qu'il fit de la verge de Moïse, laquelle faisait des prodiges et

des miracles, et n'était pourtant qu'une chétive verge et une frêle baguette. »

CHAPITRE XIV.

SON OBÉISSANCE.

Nous ne saurions mieux commencer ce chapitre de l'obéissance de M. Vincent qu'en rapportant les sentiments qu'il avait de cette vertu, lesquels il a déclarés en plusieurs rencontres, mais particulièrement dans les avis salutaires qu'il a donnés sur ce sujet à ses chères filles les religieuses du premier monastère de la Visitation de cette ville de Paris.

« Elles ont témoigné que ce grand serviteur de Dieu, qui a été leur premier père spirituel, entre toutes les vertus, leur recommandait souvent celle de l'obéissance, et de l'exactitude à la régularité, jusques aux moindres observances ; qu'il avait une affection toute particulière pour bien établir ces vertus d'obéissance et d'exactitude dans leur communauté, et leur disait que ces deux vertus-là étaient celles qui, étant pratiquées avec persévérance, faisaient la religion ; que pour s'y exciter, il était utile d'en conférer familièrement ensemble, et de s'entretenir sur leur excellence et leur beauté ; qu'il était nécessaire de s'y affectionner, dans la vue du plaisir que Dieu prend dans les âmes religieuses qui s'y rendent fidèles, et parce que celui qui est leur divin Époux aimait tellement ces vertus, que le moindre retardement à l'obéissance lui était désagréable ; qu'une âme vraiment religieuse ayant voué cette vertu en face de l'Église doit se rendre soigneuse d'accomplir ce qu'elle a promis, et que si on se relâche en une petite chose, on se relâchera bientôt en une plus grande ; que tout le bien de la créature consistait en l'accomplissement de la volonté de Dieu, et que cette volonté se trouvait particulièrement en la fidèle pratique de l'obéissance, et en l'exacte observance des règles de l'institut ; qu'on ne pouvait rendre un service plus véritable à Dieu qu'en pratiquant l'obéissance, par laquelle il accomplit ses desseins sur nous, que sa pure gloire s'y trouve avec l'anéantissement de l'amour-propre et de tous ses intérêts, qui est ce à quoi nous devons principalement prétendre, et que cette pratique mettait l'âme dans la vraie et parfaite liberté des enfants de Dieu.

« Il recommandait fort de renoncer à son propre jugement, et de le mortifier, pour le soumettre à celui des supérieurs, et disait que l'obéissance ne consistait pas seulement à faire présentement ce qu'on nous ordonne, mais à se tenir dans une entière disposition de faire tout ce qu'on nous pourrait commander en toutes sortes d'occasions : qu'il fallait regarder ses supérieurs comme tenant la place de Jésus-Christ sur la terre, et leur rendre en cette considération un très-grand respect : que de murmurer contre eux était une espèce d'apostasie intérieure : car comme l'apostasie extérieure se commet en quittant l'habit et la religion et se désunissant de son corps, aussi l'apostasie intérieure se fait quand l'on se désunit des supérieurs, leur contredisant en son esprit, et s'attachant à des sentiments particuliers et contraires aux leurs ; ce qui est le plus grand de tous les maux qui arrivent dans les communautés, et que l'âme religieuse évitait ce malheur quand elle se tenait dans une sainte indifférence, et se laissait conduire à ses supérieurs.

« Il disait encore, sur ce sujet de l'obéissance, qu'il fallait, pour fondement de la vraie soumission qu'on doit avoir dans une communauté, considérer attentivement les choses suivantes :

« 1. La qualité des supérieurs, qui tiennent sur la terre la place de Jésus-Christ à notre égard.

« 2. La peine qu'ils ont, et la sollicitude qu'ils prennent pour nous conduire à la perfection ; passant quelquefois les nuits entières en veilles, et ayant souvent le cœur plein d'angoisses, pendant que les inférieurs jouissent à leur aise de la paix et de la tranquillité que leur apporte le soin et le travail de ceux qui les conduisent ; dont la peine est d'autant plus grande qu'ils ont plus de sujet d'appréhender le compte qu'ils sont obligés d'en rendre à Dieu.

« 3. La récompense promise aux âmes vraiment obéissantes, même dès cette vie ; car outre les grâces que mérite cette vertu, Dieu se plaît à faire la volonté de ceux qui pour l'amour de lui soumettent leur volonté à leurs supérieurs.

« 4. La punition que doivent appréhender ceux qui ne veulent pas obéir, dont Dieu a fait voir un exemple bien terrible dans le châtiment que sa justice a exercé sur Coré, Dathan et Abiron, pour avoir méprisé Moïse leur supérieur et pour avoir par ce mépris offensé grièvement Dieu, qui a dit, parlant aux supérieurs, que sa providence a établis dans son Église : Celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous méprise me méprise.

« 5. L'exemple de l'obéissance que Jésus-Christ est venu donner aux hommes, ayant mieux aimé mourir que de manquer à obéir : et

certes ce serait une dureté de cœur bien grande de voir un Dieu obéissant jusqu'à la mort pour notre salut, et nous chétifs et misérables créatures, refuser de nous assujettir pour l'amour de lui.

« Il ajoutait que, pour pratiquer parfaitement cette vertu, il fallait obéir :

« 1. Volontairement, faisant ployer notre volonté sous la volonté des supérieurs ;

« 2. Simplement, pour l'amour de Dieu, et sans jamais permettre à notre entendement de rechercher ou examiner pourquoi nos supérieurs ordonnent telle ou telle chose ;

« 3. Promptement, sans user d'aucun retardement, quand il est question d'exécuter ce qui est commandé ;

« 4. Humblement, sans prétendre ni désirer de tirer aucune louange ou estime de l'obéissance qu'on rend ;

« 5. Courageusement, ne désistant pas, et ne s'arrêtant pour les difficultés, mais les surmontant avec force et générosité ;

« 6. Gaiement, exécutant ce qui est commandé avec agrément, et sans témoigner aucune répugnance ;

« 7. Avec persévérance, à l'imitation de Jésus-Christ, qui s'est rendu obéissant jusques à la mort. »

Or il ne faut pas considérer ce que M. Vincent disait ou enseignait comme des leçons d'un maître ou des exhortations d'un prédicateur, qui ne fait pas quelquefois ce qu'il enseigne aux autres ; mais comme de pures expressions des sentiments les plus sincères de son cœur, et comme de véritables témoignages de ce qu'il pratiquait lui-même touchant cette vertu, laquelle il persuadait aux autres aussi bien par ses exemples que par ses paroles.

Et premièrement, la grande vertu de M. Vincent était de se tenir continuellement dans une entière et absolue dépendance de Dieu, et de se soumettre fidèlement et parfaitement à tout ce qu'il voyait lui être agréable ; de sorte que l'on peut véritablement dire que Dieu a trouvé en lui un homme selon son cœur, qui était toujours prêt et disposé à faire toutes ses volontés, comme nous avons vu amplement dans les chapitres précédents.

Dans cette sainte disposition, lorsqu'il vint de Rome à Paris, une des premières choses qu'il y fit fut de prendre un directeur spirituel, afin qu'en suivant ses avis et conseils, il pût obéir à Dieu et répondre à ses desseins. Ce directeur fut le R. P. de Bérulle, qui depuis a été cardinal de la sainte Église ; et par la soumission qu'il rendait à sa conduite, il accepta quelque temps après la cure de Clichy, et entra ensuite dans la maison de Gondy, pour être aumônier de monsieur

:s galères et de madame sa femme, et précepteur de mesfants; et enfin Madame désirant le prendre pour son ; pour directeur de son âme, il n'y voulut point consentir ssance; et il fallut que cette vertueuse dame eût recours le Bérulle pour le lui ordonner. C'est ainsi que, ne voue par soi-même, il se tenait toujours soumis aux ordres

content d'obéir à Dieu, il s'est encore assujetti, suivant saint Apôtre, à toute créature humaine pour l'amour de ipalement aux puissances spirituelles et temporelles, ans les choses fâcheuses et humiliantes qu'en celles qui s et honorables.

t surtout à N. S. P. le Pape, gaiement et sans réplique; lérant comme le vicaire de Jésus-Christ et le souverain n Église, il lui était soumis de tout son jugement et de ection.

le seul motif d'obéissance qu'il accepta la charge de néral de sa Congrégation, le pape Urbain VIII la lui e par la même bulle par laquelle Sa Sainteté avait apitut de la Mission.

tous les missionnaires soumis à sa conduite à rendre ne parfaite obéissance au Saint-Siége, les mettant dans le cette règle qu'il leur a laissée par écrit en ces termes : rons exactement à tous nos supérieurs, et à chacun d'igardant en Notre Seigneur, et Notre-Seigneur en eux; nt à N. S. P. le Pape, auquel nous obéirons avec tout le délité et la sincérité possible. »

s fait voir ailleurs la plénitude d'estime et de vénération ent a eue pour MM. les évêques : et maintenant nous ot de la parfaite soumission qu'il a toujours eue pour obéissance entière qu'il a voulu que ceux de sa Congréendissent, en ce qui concerne les fonctions de leur inuoique le Saint-Siége ait jugé nécessaire d'ordonner, en la Congrégation de la Mission, que le supérieur général t la direction des sujets qui la composent, tant pour l'inté-dire pour la conduite de leurs âmes et leur avancement en es vertus conformes à leur vocation, que pour l'extérieur, l'observance des règles de la Congrégation, les ordres , l'administration du temporel, et la disposition des perles lieux et pour les emplois : afin qu'étant membres corps, ils puissent par ce moyen conserver dans la diver-

sité des diocèses où ils se trouvent le même esprit et la même conduite que Dieu a inspirée à leur instituteur ; outre qu'il est très-expédient que le supérieur général, qui a une connaissance plus particulière des talents et dispositions de ses inférieurs, puisse les envoyer en chaque maison, ou les en rappeler, et les appliquer aux emplois de l'institut et autres choses qui touchent le bon ordre de la Congrégation. Néanmoins, quant aux mêmes fonctions qui regardent l'assistance du prochain, M. Vincent a désiré et procuré que le Saint-Siége ait tellement soumis sa Congrégation à MM. les évêques, que les missionnaires n'en pussent faire aucune de leur institut, telles que sont les missions, les exercices de l'ordination, les conférences des Ecclésiastiques, les retraites spirituelles et la conduite des séminaires, que sous l'autorité et avec l'agrément et la permission des ordinaires. C'est ce qu'il a toujours observé lui-même et fait observer aux siens, à la satisfaction de MM. les évêques dans les diocèses desquels ils ont travaillé et travaillent encore avec la même soumission et obéissance, de laquelle ils sont bien résolus de ne se départir jamais, avec la grâce de Dieu.

Il accepta, environ l'an 1622, longtemps avant l'érection de sa Congrégation, la direction des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie de la ville de Paris, tant pour obéir au bienheureux François de Sales, leur fondateur et instituteur, qui l'en pria, qu'à Monseigneur de Paris, qui le lui ordonna ; en quoi il a bien fait voir sa fidélité à l'obéissance : car, ayant été chargé de soins et de travaux extraordinaires depuis l'établissement de sa Compagnie et ses divers engagements dans les grandes affaires de piété ; et le nombre de ces bonnes religieuses, qui remplissaient trois monastères dans Paris, et un dehors, s'étant fort accru, et demandant par conséquent beaucoup de temps et d'application, il tâcha plusieurs fois de se décharger de leur conduite, et la quitta entièrement une fois ; de sorte que, quelque instance qu'on lui fit par lettres, et par l'entremise de personnes de grande condition, il ne put jamais se résoudre à la reprendre, et n'y acquiesça enfin que pour obéir à Monseigneur l'archevêque de Paris, qui l'y engagea derechef. Néanmoins, pour donner moyen à ceux de sa Compagnie de s'employer entièrement aux fonctions qui leur sont propres, il jugea qu'il était nécessaire de les éloigner de la conduite et fréquentation des religieuses, et à cet effet il leur a laissé pour règle de s'abstenir entièrement de les diriger, ayant reconnu par sa propre expérience combien cet emploi était incompatible avec leurs fonctions, et peu convenable à leur état.

Il voulait outre cela que tous les siens rendissent obéissance aux

curés lorsqu'ils faisaient mission dans leurs paroisses, et leur recommandait expressément de n'y rien faire et, comme il disait, ne pas même remuer une paille qu'avec leur agrément. Sur quoi écrivant à une personne de dehors, il lui dit entre autres choses : « Nous avons pour maxime de travailler au service du public, sous le bon plaisir de MM. les curés, et de n'aller jamais contre leurs sentiments ; et à l'entrée et sortie de chaque mission, nous prenons leur bénédiction en esprit de dépendance. »

C'est ce qu'il pratiquait lui-même avec une merveilleuse humilité ; et quoiqu'il fût envoyé avec les siens par les évêques, avec plein pouvoir pour travailler dans les paroisses de leurs diocèses, il ne voulait toutefois rien faire qu'avec le consentement et sous le bon plaisir des curés : ce qu'il observait inviolablement, aussi bien dans le plus petit village, comme dans les autres lieux plus considérables. Ce qu'il a toujours fait pratiquer aux siens, et c'est aussi ce qu'ils continuent de faire.

Quant à l'obéissance qui est due aux rois et aux princes souverains, il déclara un jour aux siens les sentiments qu'il en avait ; et après leur avoir démontré de quelle façon les premiers chrétiens se soumettaient aux empereurs, et révéraient leur puissance temporelle, il ajouta les paroles suivantes : « Nous devons, mes Frères, à leur exemple, rendre toujours une fidèle et simple obéissance aux rois, sans jamais nous plaindre d'eux, ni murmurer pour quelque sujet que ce puisse être : et quand bien il serait question de perdre nos biens et nos vies, donnons-les dans cet esprit d'obéissance, plutôt que de contrevenir à leurs volontés quand la volonté de Dieu ne s'y oppose pas : car les rois nous représentent sur la terre la puissance souveraine de Dieu. »

Et pour faire voir quelle était l'exactitude de M. Vincent à obéir au roi, même dans les choses les plus petites, nous en rapporterons ici un exemple, qui est d'autant plus considérable, que le sujet en est moins important, et qu'il se trouve peu de personnes qui voulussent s'assujettir jusqu'à un tel point. Un Frère de la maison de Saint-Lazare ayant trouvé dans l'enclos de cette maison des œufs de perdrix, il les prit et les fit couver à une poule ; et les perdreaux étant éclos et devenus plus grands, il les porta dans une cage à M. Vincent, pensant lui donner quelque sujet de divertissement : mais lui, faisant quelque réflexion sur les ordonnances du roi qui défendaient la chasse, dit à ce bon Frère, sans lui déclarer son intention : « Allons voir si ces petits oiseaux savent bien marcher. » Étant sorti de la chambre et ayant traversé avec ce Frère la basse-cour, il entra dans

le clos où sont les terres de labour, et là il fit ouvrir la cage, et mit en liberté ces petits perdreaux, prenant plaisir de les voir courir pour se sauver ; mais ayant remarqué que le Frère était un peu mortifié d'avoir perdu toute sa peine, il lui dit : « Sachez, mon Frère, que nous devons obéir au roi, lequel ayant défendu la chasse, n'entend pas qu'on prenne les œufs non plus que le gibier ; et que nous ne saurions désobéir au prince en ces choses temporelles, sans déplaire à Dieu. »

Mais ce n'était pas assez à M. Vincent de pratiquer l'obéissance envers ceux qui lui étaient supérieurs, il l'étendait encore envers toutes sortes de personnes, et portait les siens à faire le semblable : « Notre obéissance, leur disait-il, ne doit pas se borner seulement à ceux qui ont droit de nous commander, mais elle doit passer plus avant ; car nous nous garderons bien de manquer à l'obéissance qui est d'obligation, si, comme saint Pierre le commande, nous nous soumettons à toute créature humaine pour l'amour de Dieu. Faisons-le donc, et considérons tous les autres comme nos supérieurs, et pour cela mettons-nous au-dessous d'eux, et plus bas même que les plus petits, et les prévenons par déférence, par condescendance, et par toutes sortes de services. Oh ! que ce serait une belle chose, s'il plaisait à Dieu nous bien établir dans cette pratique ! »

Il exhortait les siens à la pratique de cette condescendance mutuelle, qui est une espèce d'obéissance, par comparaison des membres d'un corps, qui s'accommodent et condescendent les uns aux autres pour leur bien et conservation commune, en sorte que ce que l'un fait, l'autre l'approuve et y coopère autant qu'il peut. « Ainsi, dit-il, dans une communauté il faut que tous ceux qui la composent et qui en sont comme les membres, usent de condescendance les uns envers les autres ; et dans cette disposition, les savants doivent condescendre à l'infirmité des ignorants, aux choses où il n'y a point d'erreur et de péché ; les prudents et les sages doivent condescendre aux humbles et aux simples : *non alta sapientes, sed humilibus consentientes.* Et par cette même condescendance nous devons non-seulement approuver les sentiments des autres dans les choses bonnes et indifférentes, mais même les préférer aux nôtres, croyant que les autres ont des lumières et des qualités naturelles ou surnaturelles plus grandes et plus excellentes que nous : mais il faut se donner bien de garde d'user de condescendance dans les choses mauvaises, parce que ce ne serait pas une vertu, mais un grand défaut, qui proviendrait ou du libertinage d'esprit, ou bien de quelque lâcheté et pusillanimité. »

Il pratiquait en effet ce qu'il disait, car on a remarqué qu'il se

rendait fort condescendant aux volontés d'un chacun dans les choses indifférentes, et même à ceux qui avaient quelque faiblesse d'esprit ; tenant pour maxime qu'il était plus expédient de s'accommoder à la volonté des autres que de suivre ses propres sentiments : et il en était venu jusque là, comme témoigne un vertueux ecclésiastique qui l'a connu et observé pendant plusieurs années, que de condescendre aux désirs de toutes sortes de personnes, et suivre les avis des moindres dans les choses indifférentes : ce n'est pas qu'il ne sût connaître les affaires beaucoup mieux qu'un autre, sa longue expérience en toutes choses, jointe aux lumières qu'il recevait de Dieu, lui donnant moyen de pénétrer et de discerner en toutes sortes de rencontres ce qui était le plus expédient de faire ; mais il en usait ainsi pour ne pas perdre le mérite de la soumission et de l'obéissance lorsqu'il se présentait occasion de la pratiquer.

Il exerçait encore cette même vertu en cédant volontiers aux opinions des autres, lorsqu'il le pouvait faire sans préjudice de la vérité et de la charité ; et on n'a jamais remarqué qu'il ait contredit ou contesté, bien que souvent on traitât avec lui des questions difficiles, et sur lesquelles il y avait matière de dispute ; mais il déférait aux avis des autres, ou bien il se taisait après avoir humblement allégué ses raisons. Il est bien vrai que lorsqu'il y allait de l'intérêt du service ou de la gloire de Dieu, il était ferme et inébranlable jusqu'à un tel point, qu'on l'a vu persister des années entières à refuser certaines choses qu'on lui demandait, parce qu'il ne jugeait pas les pouvoir accorder selon Dieu ; et sa grande maxime sur ce sujet était celle-ci : « Tant de condescendance que vous voudrez, pourvu que Dieu n'y soit point offensé. » Mais quand l'intérêt de la gloire de Dieu, ou de la charité du prochain, ou de la prudence chrétienne, l'obligeait à refuser quelque chose, il le faisait de si bonne grâce, et avec tant de douceur et d'humilité, qu'un de ses refus était mieux reçu que n'eût été quelquefois la faveur ou le bienfait qu'on eût obtenu d'un autre.

Dans cet esprit d'obéissance et de condescendance, il écrivit un jour sur le sujet de quelque difficulté arrivée dans une mission, à celui qui en était le directeur, de suivre plutôt l'avis d'un autre que le sien propre, l'exhortant d'acquiescer toujours volontiers aux avis d'autrui : sur quoi il lui allégua saint Vincent Ferrier, qui met cette pratique comme un moyen de perfection et de sainteté.

Ce fut dans ce même esprit de condescendance qu'il consentit de traiter d'une ferme qu'on offrit à la communauté de Saint-Lazare, mais sous une pension viagère si grosse, qu'il ne jugeait pas devoir

accepter cette offre, ni s'y engager ; et en effet il y résista deux ans durant : ceux néanmoins à qui cette ferme appartenait, ayant un grand désir d'être assurés pour toute leur vie de cette grosse pension, firent en sorte qu'ils gagnèrent l'esprit de feu M. le prieur de Saint-Lazare, pour lequel M. Vincent avait une condescendance merveilleuse ; et ce bon prieur, pensant bien faire, le pria et pressa tellement, que, par pure condescendance à sa volonté, il souscrivit au contrat, de l'avis néanmoins de son conseil, qui l'assura qu'il le pouvait faire sans aucun risque ; et s'étant obligé à cette pension, il la paya fidèlement à ces personnes jusqu'à leur mort ; après laquelle on intenta procès, et l'on fit perdre cette ferme aux prêtres de la Mission, et presque tout l'argent qu'ils avaient avancé, sans que M. Vincent voulût se servir des moyens qu'on lui fournissait pour se pourvoir contre l'arrêt, de peur de manquer tant soit peu à la soumission qu'il estimait devoir rendre à ses juges ; aimant mieux perdre la ferme et l'argent que le mérite de l'obéissance.

Il fit encore paraître une autre fois son exactitude et son zèle pour cette même vertu, dans une occasion en laquelle il semblait pouvoir facilement s'en dispenser. Ayant reçu commandement de la reine-mère de faire la mission à Fontainebleau, il y envoya des prêtres de sa communauté, lesquels contre leur attente y trouvèrent un religieux qui y prêchait en ce même temps. Ils ne laissèrent pas pour cela de commencer la mission, pour obéir à Sa Majesté ; cessant néanmoins leurs exercices aux heures que ce bon religieux devait prêcher, afin que le peuple eût toute liberté de se trouver à ses sermons : mais les habitants de ce lieu ayant ouï les instructions familières de la Mission, et y prenant plus de goût qu'aux prédications de ce bon Père, cela fut cause qu'il n'avait qu'un fort petit nombre d'auditeurs à ses prédications, l'église au contraire se trouvant toute remplie de peuple lorsque les missionnaires faisaient les prédications et les instructions du catéchisme ; de quoi ce prédicateur eut quelque jalousie, en sorte qu'il ne put s'empêcher d'en témoigner sa peine. Cela mit les prêtres de la Mission en doute de ce qu'ils devaient faire, considérant d'un côté la maxime de M. Vincent, qui était de condescendre et de céder en telles occasions ; et craignant aussi, d'un autre, de manquer aux ordres que la reine avait donnés de faire la mission : c'est pourquoi ils en écrivirent à M. Vincent pour savoir ce qu'ils devaient faire : mais lui, voyant qu'il s'agissait d'un point d'obéissance, il le jugea d'une telle conséquence, qu'il envoya en diligence un homme exprès vers Sa Majesté, qui était pour lors allée par dévotion à Notre-Dame de Chartres, avec une

aquelle il lui exposait la rencontre du prédicateur sta-
:t l'usage des prêtres de la Mission en tel cas, qui était de
suppliant très-humblement Sa Majesté d'agréer qu'il les
:e que la reine lui ayant accordé, il envoya les mission-
ailler en d'autres lieux, pour ne pas interrompre ce bon
t pour lui condescendre.

me M. Vincent était exact à la pratique de l'obéissance,
aussi une semblable exactitude de la part des siens, et ne
pporter en eux le moindre défaut contre cette vertu; car
qu'elle fût en vigueur dans toute sa Compagnie, comme
s importantes pour son bien; et quand quelqu'un y man-
vait fort bien l'en relever. Voici ce qu'il fit un jour sur
égard d'un des plus anciens et des plus réguliers de ses
quel il avait recommandé un soir de reposer le lende-
e qu'il l'avait fait veiller fort tard, et croyait qu'il avait
e soulagement. Ce bon missionnaire néanmoins, qui était
ı faire tous les jours son oraison à l'heure ordinaire de
auté, se leva pour se trouver avec les autres à cet exer-
étant point persuadé que la recommandation qui lui
aite par M. Vincent le dût engager si étroitement qu'il
ɔermis de se lever à son ordinaire ; mais M. Vincent, qui
ıd cas de l'obéissance, lui en fit la correction dans l'église
e de tous les autres, au sortir de l'oraison; le faisant
longtemps à genoux, quoiqu'il fût des plus anciens, et
ıcent eût avoué que c'était la première faute contre l'o-
n laquelle il le surprenait : louant à la vérité son zèle et
ude d'un côté, mais blâmant de l'autre sa ferveur incon-
ce qu'il avait fait. Il dit ensuite de très-belles choses de
'obéissance, et rapporta, outre l'exemple de Saül et de
ɿuelque point remarquable de l'histoire de France qui
à propos, pour faire mieux voir aux siens l'importance
ɜrtu.

CHAPITRE XV.

SA SIMPLICITÉ.

licité est d'autant plus estimable entre ceux qui font pro-
suivre les maximes de Jésus-Christ, qu'elle est moins

estimée parmi les sectateurs de la vaine et fausse sagesse du monde : c'est cette vertu qui nous découvre les sentiers de la vraie justice, et qui nous fait marcher par des voies droites qui conduisent au royaume de Dieu, ou, pour parler encore mieux avec saint Grégoire : « La simplicité est comme un jour serein de l'âme chrétienne, qui n'est point troublé ni obscurci par les nuages de la fraude, ni du mensonge, ni de l'envie, ni par les déguisements et artifices ; mais qui emprunte sa lumière de la vérité même, et qui est éclairé des splendeurs de la présence de Dieu [1]. »

Or, cette vertu a été tant estimée par les plus grands saints de l'Église, que saint Ambroise, dans l'oraison funèbre qu'il fit à la louange de saint Satyre son frère, la met au rang des principales vertus, et dit que ce grand personnage, quoique d'ailleurs d'une condition fort illustre dans le monde, avait néanmoins un tel amour pour cette vertu, qu'il semblait être devenu comme un enfant en simplicité, la faisant paraître en ses mœurs et en ses actions, et toute sa vie étant un parfait miroir d'innocence [2].

Nous pouvons donner la même louange à saint Vincent de Paul, avec d'autant plus de raison, qu'ayant vécu dans un siècle très-corrompu, et s'étant trouvé engagé fort avant dans le commerce du monde, et même parmi les grands de la cour, il a néanmoins toujours conservé une parfaite innocence, droiture et simplicité de vie ; en sorte que son cœur a été comme une mère perle, laquelle, quoiqu'environnée et couverte des eaux de la mer, n'en reçoit pourtant aucune goutte, et ne se nourrit que de la rosée du ciel.

Saint Bernard avait grand sujet de dire que c'est une chose bien rare que l'humilité conservée parmi les honneurs [3] ; mais nous pouvons ajouter avec raison qu'il est autant et peut-être encore plus rare de trouver une vraie simplicité de cœur, qui se maintienne en sa droiture et pureté, parmi les tracas et les intrigues des affaires et du commerce du monde. C'est pourtant ce qu'on a vu et admiré en la personne de ce grand serviteur de Dieu, qui a paru comme un lis en candeur et simplicité parmi les épines et les ronces dont le monde est tout couvert.

Il disait que « la simplicité nous fait aller droit à Dieu, et droit

[1] Cordis simplicitas velut dies est, quam fraus non obnubilat, non obtenebrat mendacium, non obscurat invidia, non obfuscat dolus, quam lux veritatis illuminat, et præsentiæ divinæ claritas illustrat. *Greg. in Psal.* 4. *Pœnitent.*

[2] Simplicitatem adeo coluit, ut conversus in puerum, simplicitate ætatis illius innoxiæ, perfectæ virtutis effigie et quodam innocentium morum speculo reluceret. *Ambros. Orat. de obitu Satyri fratris.*

[3] Rara virtus humilitas honorata. *Bernard.*

à la vérité, sans faste, sans biaisement ni déguisement, et sans aucune vue de propre intérêt et de respect humain ; » et il pratiquait parfaitement ce qu'il disait, en sorte qu'il y a sujet de croire que cette vertu de simplicité, qu'il possédait en un très-excellent degré, a grandement contribué aux heureux succès de ses saintes entreprises, attirant sur lui la bénédiction de Dieu et l'approbation des hommes ; parce qu'il n'y a rien qui plaise tant à Dieu, et qui gagne davantage l'affection de toutes sortes de personnes, que la droiture et simplicité dans le cœur, dans la vie et dans les paroles.

Or, comme il avait une estime particulière pour cette vertu, il tâchait aussi de l'insinuer dans l'esprit des siens, auxquels parlant un jour sur ce que Jésus-Christ recommandait à ses disciples, d'être simples comme des colombes, il leur dit : « Ce divin Sauveur, envoyant ses Apôtres pour prêcher son Évangile par tout le monde, leur recommande particulièrement cette vertu de simplicité, comme une des plus importantes et nécessaires pour attirer en eux les grâces du ciel et pour disposer les cœurs des habitants de la terre à les écouter et à les croire. Or, ce n'est pas seulement à ses Apôtres qu'il parlait, mais généralement à tous ceux que sa Providence destinait pour travailler à la prédication de l'Évangile et à l'instruction et conversion des âmes ; et par conséquent c'est à nous que Jésus-Christ parlait, et qu'il recommandait cette vertu de simplicité, laquelle est si agréable à Dieu : *cum simplicibus sermocinatio ejus*. Pensez, mes Frères, quelle consolation et quel bonheur pour ceux qui sont du nombre de ces véritables simples, lesquels sont assurés par la parole de Dieu que son bon plaisir est de demeurer et de s'entretenir avec eux.

« Notre-Seigneur nous fait encore bien connaître combien la simplicité lui est agréable, par ces paroles qu'il adresse à Dieu son Père : *Confiteor tibi, Pater, quia abscondisti hæc à sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis*. Je reconnais mon Père, et je vous en remercie, que la doctrine que j'ai apprise de vous et que je répands parmi les hommes n'est connue que des petits et des simples, et que vous permettez que les sages et les prudents du monde ne l'entendent pas, et que le sens et l'esprit de cette divine doctrine leur soit caché. Certainement si nous faisons réflexion sur ces paroles, elles doivent nous épouvanter, nous, dis-je, qui courons après la science, comme si tout notre bonheur en dépendait. Ce n'est pas qu'un prêtre et qu'un missionnaire ne doive avoir de la science, mais autant qu'il est requis pour satisfaire à son ministère, et non pas pour contenter son ambition et sa curiosité : il faut étudier et acquérir de la science, mais avec sobriété, comme dit le saint Apôtre. Il y en a d'autres qui

affectent l'intelligence des affaires, et qui veulent passer pour gens de mise, pour adroits et capables en toutes choses : c'est à ceux-là encore que Dieu ôte la pénétration des vérités et des vertus chrétiennes, aussi bien qu'à tous les savants et entendus dans la science du monde. Et à qui est-ce donc qu'il donne l'intelligence de ses vérités et de sa doctrine ? C'est aux simples, aux bonnes gens, et plus ordinairement même au pauvre peuple ; comme il se vérifie par la différence qu'on remarque entre la foi des pauvres gens des champs, et celle des personnes dans le grand monde ; car je puis dire que l'expérience depuis longtemps m'a fait connaître que la foi vive et pratique, et l'esprit de la vraie religion, se trouve plus ordinairement parmi les pauvres et parmi les simples. Dieu se plaît de les enrichir d'une foi vive : ils croient et ils goûtent ces paroles de vie éternelle que Jésus-Christ nous a laissées dans son Évangile : on les voit ordinairement porter avec patience leurs maladies, leurs disettes et leurs autres afflictions sans murmurer, et même sans se plaindre que peu et rarement. D'où vient cela ? c'est que Dieu se plaît de répandre et de faire abonder en eux le don de la foi, et les autres grâces qu'il refuse aux riches et aux sages du monde.

« Ajoutons à cela que tout le monde aime les personnes simples et candides, qui n'usent point de finesse ni de tromperie, qui vont bonnement, et qui parlent sincèrement, en sorte que leur bouche s'accorde toujours avec leur cœur. Ils sont estimés et aimés en tous lieux, et même à la Cour quand il s'y en trouve, et dans les compagnies réglées chacun leur porte affection et prend confiance en eux ; mais ce qui est remarquable, est que ceux-là même qui n'ont point la candeur et la simplicité en leurs paroles ni en leur esprit, ne laissent pas de l'aimer dans les autres. Tâchons donc, mes Frères, de nous rendre aimables aux yeux de Dieu par cette vertu, laquelle par sa miséricorde nous voyons reluire en plusieurs de la petite Compagnie, qui par leur exemple nous invitent de les estimer.

« Or, pour bien connaître l'excellence de cette vertu, il faut savoir qu'elle nous approche de Dieu, et qu'elle nous rend semblables à Dieu, dans la conformité qu'elle nous fait avoir avec lui, en tant qu'il est un être très-simple, et qu'il a une essence très-pure qui n'admet aucune composition : si bien que ce que Dieu est par son essence, c'est cela même que nous devons tâcher d'être par cette vertu, autant que notre faiblesse et misère en est capable. Il faut avoir un cœur simple, un esprit simple, une intention simple, une opération simple ; parler simplement, agir bonnement, sans user d'aucun déguisement ni artifice, ne regardant que Dieu, auquel nous désirons plaire.

« La simplicité donc comprend non-seulement la vérité et la pu-

reté d'intention, mais elle a encore une certaine propriété d'éloigner de nous toute tromperie, ruse et duplicité. Et comme c'est principalement dans les paroles que cette vertu se fait paraître, elle nous oblige de déclarer les choses par notre langue comme nous les avons dans le cœur, parlant et déclarant simplement ce que nous avons à dire, et avec une pure intention de plaire à Dieu. Ce n'est pas toutefois que la simplicité nous oblige de découvrir toutes nos pensées; car cette vertu est discrète, et n'est jamais contraire à la prudence, qui nous fait discerner ce qui est bon à dire d'avec ce qui ne l'est pas, et nous fait connaître quand il se faut taire, aussi bien que quand il faut parler. Si j'avance, par exemple, un propos qui soit bon en sa substance et en toutes ses circonstances, je le dois exprimer tout simplement; mais si, parmi les choses bonnes que j'ai à dire, il se rencontre quelque circonstance vicieuse ou inutile, alors il la faut retrancher, et généralement l'on ne doit jamais dire les choses que l'on sait lorsqu'elles vont contre Dieu ou contre le prochain, ou qu'elles tendent à notre propre recommandation, ou à quelque propre commodité sensuelle ou temporelle; car ce serait en même temps pécher contre plusieurs autres vertus.

« Pour ce qui est de la simplicité qui regarde les actions, elle a cela de propre qu'elle fait agir bonnement, droitement, et toujours en la vue de Dieu, soit dans les affaires, ou dans les emplois et exercices de piété, à l'exclusion de toute sorte d'hypocrisie, d'artifice et de vaine prétention. Une personne, par exemple, qui fait un présent à quelque autre, feignant que c'est par affection, et néanmoins elle fait ce présent afin que l'autre lui donne autre chose de plus grande valeur; quoique selon le monde cela semble permis, c'est toutefois contre la vertu de simplicité, qui ne peut souffrir qu'on témoigne une chose et qu'on en regarde une autre : car comme cette vertu nous fait parler selon nos sentiments intérieurs, elle nous fait agir de même dans une franchise et droiture chrétienne, et le tout pour Dieu, qui est l'unique fin qu'elle prétend : d'où il faut inférer que cette vertu de simplicité n'est pas dans les personnes qui par respect humain veulent paraître autres qu'elles ne sont; qui font des actions bonnes extérieurement pour être estimées vertueuses; qui ont quantité de livres superflus pour paraître savantes; qui s'étudient à bien prêcher, pour avoir des applaudissements et des louanges, et enfin qui ont d'autres vues dans leurs exercices et pratiques de piété. Or je vous demande, mes Frères, si cette vertu de simplicité n'est pas belle et désirable, et s'il n'est pas juste et raisonnable de se garder avec grand soin de tous ces déguisements et artifices de paroles et d'actions ? Mais pour l'acquérir

il la faut pratiquer, et ce sera par les fréquents actes de la vertu de simplicité que nous deviendrons vraiment simples, avec le secours de la grâce de Dieu, que nous devons souvent lui demander. »

Nous avons rapporté un peu au long ce discours que M. Vincent a fait aux siens sur le sujet de cette vertu, parce que nous avons cru ne pouvoir mieux représenter sa simplicité que par ses propres paroles : car il était lui-même tel qu'il voulait persuader aux autres de devenir; et celui qui entendait ses paroles pouvait connaître son cœur, qu'il portait toujours sur ses lèvres. De sorte que l'on peut dire avec vérité qu'il possédait cette vertu en un tel degré, par le secours de la grâce de Notre-Seigneur, que les puissances de son âme en étaient toutes remplies, et que tout ce qu'il disait et faisait provenait de cette source, conformant toujours son extérieur à son intérieur, et ses actions à ses intentions, qui tendaient toutes à ce qui était de plus parfait. A ce propos il disait que « de faire paraître des choses bonnes au dehors, et être tout autre au dedans, c'était faire comme les Pharisiens hypocrites, et imiter le démon qui se transforme en ange de lumière. » Et c'était une de ses maximes que « comme la prudence de la chair et l'hypocrisie régnaient particulièrement en ce siècle corrompu, au grand préjudice de l'esprit du christianisme, l'on ne pouvait aussi mieux les combattre et les surmonter que par une véritable et sincère simplicité. »

Sa fidélité à la pratique de cette vertu s'est fait voir en toutes rencontres, jusqu'aux moindres choses. Et entre plusieurs exemples, l'on a souvent remarqué que la grande quantité et diversité d'affaires auxquelles il était continuellement appliqué, lui en faisant oublier de fois à autre quelques petites, comme de parler à quelqu'un, de répondre à quelque lettre, ou de faire quelque autre chose qu'on lui avait recommandée, il aimait mieux franchement avouer ses défauts, quoiqu'il en dût arriver de la confusion, que de les couvrir par quelque excuse ou artifice d'esprit; et il disait qu'il s'était toujours bien trouvé de déclarer les choses comme elles étaient, parce que Dieu y donne sa bénédiction. Sur quoi il dit encore une fois ces paroles remarquables : « Dieu est très-simple, ou plutôt il est la simplicité même; et partant, où est la simplicité, là aussi Dieu se rencontre; et comme a dit le Sage, celui qui marche simplement marche avec assurance; comme, au contraire, ceux qui usent de cautèles et de duplicité sont dans une appréhension continuelle que leur finesse ne soit découverte, et qu'étant surpris dans leurs déguisements on ne veuille plus se fier à eux. »

Envoyant un jour un de ses prêtres dans une certaine province,

où selon le bruit commun on usait de finesse, il lui donna cet excellent avis : « Vous allez dans un pays où l'on dit que les habitants sont pour la plupart fins et rusés : or, si cela est, le meilleur moyen de leur profiter est d'agir avec eux dans une grande simplicité; car les maximes de l'Évangile sont entièrement opposées aux façons de faire du monde : et comme vous allez pour le service de Notre-Seigneur, vous devez aussi vous comporter selon votre esprit, qui est un esprit de droiture et de simplicité. » Ce fut dans ce même esprit que quelque temps après, comme on eut fait en cette province l'établissement d'une maison de sa Congrégation, il y envoya pour premier supérieur un prêtre en qui reluisait une grande simplicité.

Or, comme il portait les siens, autant qu'il était en lui, à cette vertu de simplicité, il ne pouvait souffrir en eux, soit en leurs paroles ou en leurs actions, aucune chose qui lui fût contraire, ou même qui semblât s'éloigner tant soit peu de la seule vue de Dieu, qu'il voulait qu'ils regardassent en toutes choses, sans arrêter leur pensée ni leur affection aux créatures. Voici ce qu'il répondit sur ce sujet à l'un de ses prêtres qui lui mandait par une lettre qu'il lui avait donné son cœur : « Je vous remercie de votre lettre et de votre cher présent. Votre cœur est trop bon pour être mis en si mauvaises mains que les miennes; et je sais bien aussi que vous ne me le donnez que pour le remettre à Notre-Seigneur, auquel il appartient, et à l'amour duquel vous voulez qu'il tende incessamment. Que cet aimable cœur donc soit uniquement dès cette heure à Jésus-Christ, et qu'il y soit pleinement, et toujours, dans le temps et dans l'éternité. Demandez-lui, je vous prie, qu'il me donne part à la candeur et à la simplicité de votre cœur, qui sont des vertus dont j'ai un très-grand besoin, et dont l'excellence est incompréhensible. »

Et écrivant à un autre des siens qui témoignait agir par quelque vue d'intérêt ou de respect humain : « Vous avez sagement fait, lui dit-il, de vous mettre bien avec les personnes que vous me nommez ; mais de dire que c'est afin qu'ils nous soutiennent et qu'ils nous défendent, c'est un motif bien bas et bien éloigné de l'esprit de Jésus-Christ, selon lequel nous devons regarder Dieu purement, et faire servir toutes choses à l'amour que nous lui devons; et vous, au contraire, ayant en vue nos intérêts, vous voulez employer l'amitié de ces personnes pour conserver notre réputation, qui est une chose vaine si elle n'est fondée sur la vertu, et si elle n'est établie sur un tel fondement. Pourquoi craignez-vous? Vous m'écrivez encore une autre chose qui ne ressent pas moins son respect humain, c'est à savoir, que quand dans vos lettres vous me dites du

bien de quelques personnes, je fasse en sorte que leurs amis le sachent, afin qu'ils leur en donnent connaissance. Hélas! Monsieur, à quoi vous amusez-vous? où est la simplicité d'un missionnaire, qui doit aller droit à Dieu? Si vous ne reconnaissez pas du bien en ces personnes, n'en dites point; mais si vous en trouvez, parlez-en pour honorer Dieu en elles, parce que tout bien procède de lui. Notre-Seigneur reprit un homme qui l'appela bon, parce qu'il ne le faisait pas à bonne intention : mais combien plus aurait-il sujet de vous reprendre, si vous louez les hommes pécheurs par complaisance, pour vous mettre bien auprès d'eux, ou pour quelque autre fin grossière et imparfaite, quoique cette fin en ait une autre qui soit bonne? car je suis assuré que vous ne cherchez à vous procurer l'estime et l'affection d'aucun que pour avancer la gloire de Dieu; mais souvenez-vous que la duplicité ne plaît point à Dieu, et que pour être véritablement simples, nous ne devons considérer que lui. »

Mais si M. Vincent portait ainsi les siens à pratiquer la vertu de simplicité en toutes sortes d'occasions, il les exhortait plus particulièrement de la faire paraître dans les prédications et instructions qu'ils faisaient aux peuples. A ce sujet, leur parlant un jour de ce désir de louange et d'estime qui se mêle souvent dans l'esprit de plusieurs prédicateurs, il leur dit : « L'on veut éclater et faire parler de soi; l'on aime d'être loué et d'entendre que l'on dise que nous réussissons bien, et que nous faisons merveilles : voilà ce monstre, et ce serpent infernal, qui se cache sous de beaux prétextes, et qui infecte de son venin mortel le cœur de ceux qui lui donnent entrée. O maudit orgueil, que tu détruis et corromps de biens, et que tu causes de maux! Tu fais qu'on se prêche soi-même, et non pas Jésus-Christ, et qu'au lieu d'édifier, on détruit et on ruine. J'ai aujourd'hui été présent à l'entretien qu'un prélat a fait aux ordinands; après lequel étant allé dans sa chambre, je lui ai dit : « Monseigneur, vous m'avez aujourd'hui converti. A quoi m'ayant répondu : Comment cela? C'est, lui ai-je répliqué, que vous avez déclaré tout ce que vous avez dit si bonnement et si simplement, que cela m'a semblé fort touchant, et je n'ai pu que je n'en aie loué Dieu. Ah! Monsieur, m'a-t-il dit, je dois vous confesser avec la même simplicité que j'aurais bien pu dire quelque autre chose de plus poli et de plus relevé; mais j'aurais offensé Dieu, si je l'avais fait. » Voilà, Messieurs, quels ont été les sentiments de ce prélat, dans lesquels doivent entrer tous ceux qui cherchent vraiment Dieu, et qui désirent procurer le salut des âmes; et faisant ainsi, je vous puis assurer que Dieu ne manquera point de bénir ce que vous direz, et de donner force et vertu à vos paroles. Oui, Dieu sera avec vous,

et opérera par vous, car il se plaît avec les simples, il les assiste, et il bénit leurs travaux et leurs entreprises : au contraire, ce serait une impiété de croire que Dieu veuille favoriser ou assister une personne qui cherche la gloire des hommes, et qui se repaît de vanité, comme font tous ceux qui se prêchent eux-mêmes, et qui dans leurs prédications ne parlent point avec simplicité ni avec humilité ; car pourrait-on dire que Dieu veuille aider un homme à se perdre? c'est ce qui ne peut entrer dans la pensée d'un chrétien. Oh ! que si vous saviez combien c'est un grand mal que de s'ingérer dans l'office de prédicateur pour prêcher autrement que Jésus-Christ n'a prêché, et autrement que ses Apôtres et que plusieurs grands saints et serviteurs de Dieu n'ont prêché, et ne prêchent encore à présent, vous en auriez horreur! Dieu sait que jusqu'à trois fois, pendant trois jours consécutifs, je me suis prosterné à genoux devant un prêtre qui était pour lors de la Compagnie, et qui n'en est plus, pour le prier avec toute l'instance qui m'a été possible de vouloir prêcher et parler tout simplement, et de suivre les mémoires qu'on lui avait donnés, sans avoir jamais pu gagner cela sur lui. Il faisait les entretiens de l'ordination, dont il ne remporta aucun fruit; et tout ce bel amas de pensées et de périodes choisies s'en alla en fumée, car en effet ce n'est point le faste des paroles qui profite aux âmes, mais la simplicité et l'humilité, qui attire et qui porte dans les cœurs la grâce de Jésus-Christ. Et si nous voulons reconnaître et confesser la vérité, qui est-ce, je vous prie, qui attire en ce lieu ces messieurs les ordinands, ces théologiens, ces bacheliers et licenciés de Sorbonne et de Navarre? Ce n'est pas la science ni la doctrine qu'on leur débite ; car ils en ont plus que nous ; mais c'est l'humilité et la simplicité avec laquelle nous nous étudions, par la miséricorde de Dieu, d'agir envers eux. Ils viennent ici seulement pour apprendre la vertu, et dès lors qu'ils ne la verront plus reluire parmi nous, ils se retireront de nous. C'est pourquoi nous devons souhaiter et demander à Dieu qu'il lui plaise faire la grâce à toute la Compagnie, et à chacun de nous en particulier, d'agir simplement et bonnement, et de prêcher les vérités de l'Évangile en la manière que Notre-Seigneur les a enseignées, en sorte que tout le monde les entende, et que chacun puisse profiter de tout ce que nous dirons. »

Nous finirons ce chapitre par le témoignage que le supérieur d'une des maisons de la Mission a rendu touchant cette vertu de simplicité qui régnait dans le cœur de ce saint homme, et qui reluisait dans ses actions et dans ses paroles. « Comme M. Vincent, dit-il, parlait d'une manière humble et simple, quoique très-forte et très-efficace, aussi

nous recommandait-il très-particulièrement cette humilité et simplicité dans ses discours publics et particuliers; voulant qu'on en bannît entièrement le faste et tout ce qui peut ressentir l'esprit ou la vanité du monde; et pour nous le mieux persuader, entre plusieurs autres raisons qu'il en apportait, il disait que, comme les beautés naturelles ont bien plus d'attraits que les artificielles et fardées, de même les discours simples et communs sont mieux reçus et trouvent une plus favorable entrée dans les esprits que ceux qui sont affectés et artificieusement polis. Le désir qu'il avait de mon avancement lui a fait prendre le soin de me façonner en toutes choses; et le grand nombre de mes imperfections m'ont donné cet avantage de recevoir de lui plusieurs avis et salutaires instructions. Je me souviens que pendant mes études de théologie il faisait prêcher tous ceux de sa maison qui travaillaient à acquérir cette divine science; et comme mon jour fut venu, et que j'eus débité en sa présence tout ce que j'avais préparé, avec beaucoup d'étude et de soin, croyant avoir fait merveille, il mit dès le soir mon discours sur le tapis, et en fit faire l'anatomie par plus de vingt personnes que j'honorais comme mes maîtres; et il conclut ensuite, avec une charité qui me relevait le courage, qu'il fallait que je m'étudiasse à prêcher comme Jésus-Christ avait fait; que ce divin Sauveur pouvait, s'il eût voulu, dire des merveilles de nos plus relevés mystères, avec des conceptions et des termes qui leur fussent proportionnés, étant lui-même le Verbe et la sagesse du Père éternel, et que néanmoins nous savions de quelle manière il avait prêché, simplement et humblement, pour s'accommoder au peuple, et nous donner le modèle et la façon de sa sainte parole. »

CHAPITRE XVI.

SA PRUDENCE.

Nous joignons ici la prudence à la simplicité, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ les a mises ensemble dans son Évangile, lorsqu'il instruisit ses Apôtres, et en leur personne tous les fidèles, particulièrement ceux qui devaient être employés à la conduite des autres[1] : parce que ces deux vertus ont une telle connexion ensem-

[1] Estote, inquit Christus, prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ. Hæc enim duo ita connexa sunt ad invicem, ut unum sine altero parum aut nihil cuiquam proficiat. *August. serm. 4 ad Frat. in Eremo.*

ble, que l'une sans l'autre, comme dit saint Augustin, n'est peu ou point du tout profitable : car la simplicité sans prudence passe pour folie, et la prudence sans la simplicité dégénère en astuce et finesse[1] : et comme il est indigne d'un chrétien d'user de tromperie, il ne lui est pas aussi convenable ni expédient de se laisser surprendre et séduire par les artifices des méchants[2]. C'est ce que M. Vincent savait fort bien, et ce qu'il a excellemment pratiqué, ayant uni en son âme ces deux vertus dans un très-haut degré de perfection.

Nous avons déjà vu au chapitre précédent quelque crayon de sa simplicité; nous considérerons en celui-ci quelques traits de sa prudence.

Entre les autres vertus de ce fidèle serviteur de Dieu, celle-ci a paru avec tant d'éclat, qu'il a passé dans l'estime commune pour l'un des plus sages et des plus avisés de son temps. C'est ce qui faisait qu'on recourait à lui de tous côtés pour le conseil, qu'on le priait de se trouver aux assemblées où il fallait délibérer des choses les plus considérables touchant la religion et la piété, et que l'on voyait presque tous les jours aborder à Saint-Lazare des personnes de toutes sortes de condition, qui venaient exprès pour recevoir ses avis dans leurs doutes et difficultés[3]. MM. les nonces Bagni et Piccolomini lui ont fait l'honneur de venir plusieurs fois conférer avec lui sur divers sujets importants au bien de l'Église. Quantité d'ecclésiastiques, curés, chanoines, abbés, et même divers prélats de grand mérite, l'ont très-souvent consulté par écrit, lorsqu'ils ne le pouvaient faire de vive voix. Plusieurs religieux aussi se sont adressés à lui pour prendre son conseil touchant les réformes et autres principales affaires de leurs ordres. Diverses personnes séculières de condition et de vertu, qui d'ailleurs étaient estimées des plus sages et des plus sensées de la ville de Paris, n'ont point fait difficulté de venir à Saint-Lazare rechercher ses avis. Enfin l'on peut dire avec vérité que de son temps il ne s'est guère traité d'affaires de piété dans Paris, qui fussent de quelque conséquence, auxquelles il n'ait eu part, et souvent même aussi en celles qui se traitaient dans les autres provinces, sur lesquelles il était consulté par lettres.

Et certes ce n'était pas sans raison qu'on avait conçu cette estime de M. Vincent; car outre qu'il avait un esprit fort éclairé et capable

[1] Simplicitas enim sine prudentià stultitia reputatur, et prudentia sine simplicitate ad astutiam vergit. *Idem, ibid.*

[2] Christus Dominus valde inutile judicavit, si aut simplicitati prudentia, aut prudentiæ simplicitas desit. *Gregor. lib. I Moral. cap. 2.*

[3] Non multùm distat in vitio, vel decipere posse, vel decipi Christianum. *Hieron. epist. 13. ad Paulin de Instit. Mon.*

de grandes choses, comme il a été remarqué au premier livre, il avait encore reçu de Dieu diverses lumières et grâces particulières qui donnaient un merveilleux surcroît à sa prudence acquise, et qui attiraient la bénédiction du Ciel sur les conseils qu'il donnait à ceux qui avaient recours à lui.

Mais avant que de produire des exemples plus particuliers de sa prudence, il ne sera pas hors de propos que nous l'entendions parler lui-même de cette vertu, et nous en tracer les traits, tels que le Saint-Esprit les avait formés dans son âme. C'est dans un entretien qu'il fit un jour aux siens sur ce sujet, où il leur parla de la prudence en ces termes : « C'est le propre de cette vertu de régler et de conduire les paroles et les actions : c'est elle qui fait parler sagement et à propos, et qui fait qu'on s'entretient avec circonspection et jugement des choses bonnes en leur nature et en leurs circonstances, et qui fait supprimer et retenir dans le silence celles qui vont contre Dieu, ou qui nuisent au prochain, ou qui tendent à la propre louange, ou à quelque autre mauvaise fin. Cette même vertu nous fait agir avec considération, maturité, et par un bon motif, en tout ce que nous faisons, non-seulement quant à la substance de l'action, mais aussi quant aux circonstances; en sorte que le prudent agit comme il faut, quand il faut, et pour la fin qu'il faut; l'imprudent, au contraire, ne prend pas la manière, ni le temps, ni les motifs convenables, et c'est là son défaut; au lieu que le prudent, agissant discrètement, fait toutes choses avec poids, nombre et mesure.

« La prudence et simplicité tendent à même fin, qui est de bien parler et de bien faire dans la vue de Dieu; et comme l'une ne peut être sans l'autre, Notre-Seigneur les a recommandées toutes deux ensemble. Je sais bien qu'on trouvera de la différence entre ces deux vertus, par distinction de raisonnement; mais en vérité elles ont une très-grande liaison, et pour leur substance, et pour leur objet. Pour ce qui est de la prudence de la chair et du monde, comme elle a pour son but et pour sa fin la recherche des honneurs, des plaisirs et des richesses, aussi est-elle entièrement opposée à la prudence et simplicité chrétiennes, qui nous éloignent de ses biens trompeurs, pour nous faire embrasser les bien solides et perdurables, et qui sont comme deux bonnes sœurs inséparables, et tellement nécessaires pour notre avancement spirituel, que celui qui saurait s'en servir comme il faut amasserait sans doute de grands trésors de grâces et de mérites. Notre-Seigneur les a pratiquées toutes excellemment en diverses rencontres, et particulièrement lorsqu'on lui amena cette pauvre femme adultère pour la condamner; car ne voulant pas faire

l'office de ce juge en cette occasion, et la voulant délivrer : *Que celui d'entre vous*, dit-il aux Juifs, *qui est sans péché, lui jette la première pierre.* En quoi il a excellemment pratiqué ces deux vertus : la simplicité, dans le dessein miséricordieux qu'il avait de sauver cette pauvre créature, et de faire la volonté de son Père ; et la prudence, dans le moyen qu'il employa pour faire réussir ce bon dessein. De même quand les Pharisiens le tentèrent, lui demandant s'il était licite de payer le tribut à César : car d'un côté il voulait maintenir l'honneur de son Père et ne faire aucun préjudice à son peuple, et de l'autre il ne voulait pas s'opposer aux droits de César, ni aussi donner sujet à ses ennemis de dire qu'il favorisait les exactions et monopoles ; qu'est-ce donc qu'il leur répondra pour ne rien dire mal à propos, et pour éviter toute surprise ? Il demande qu'on lui montre la monnaie du tribut ; et apprenant de la bouche même de ceux qui la lui faisaient voir que c'était l'image de César qui était gravée dessus, il leur dit : *Rendez donc à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.* La simplicité paraît en cette réponse, par le rapport qu'elle a avec l'intention que Jésus-Christ avait dans le cœur de faire rendre au Roi du ciel et à celui de la terre l'honneur qui leur convient ; et la prudence s'y rencontre aussi, lui faisant éviter sagement le piége que ces méchants lui tendaient pour le surprendre.

« C'est donc le propre de la prudence de régler les paroles et les actions ; mais elle a encore outre cela un autre office, qui est de choisir les moyens propres pour parvenir à la fin qu'on se propose, laquelle n'étant autre que d'aller à Dieu, elle prend les voies les plus droites et les plus assurées pour nous y conduire. Nous ne parlons pas ici de la prudence politique et mondaine, laquelle ne tendant qu'à des succès temporels, et quelquefois injustes, ne se sert aussi que de moyens humains fort douteux et fort incertains ; mais nous parlons de cette sainte prudence que Notre-Seigneur conseille dans l'Évangile, qui nous fait choisir les moyens propres pour arriver à la fin qu'il nous propose, laquelle étant toute divine, il faut que ces moyens y aient du rapport et de la proportion. Or nous pouvons choisir les moyens proportionnés à la fin que nous nous proposons, en deux manières : ou par notre seul raisonnement, qui est souvent bien faible, ou bien par les maximes de la foi que Jésus-Christ nous a enseignées, qui sont toujours infaillibles, et que nous pouvons employer sans aucune crainte de nous tromper : c'est pourquoi la vraie prudence assujettit notre raisonnement à ces maximes, et nous donne pour règle inviolable de juger toujours de toutes choses comme N· -Seigneur en a

[redacted]

jugé ; en sorte que dans les occasions nous nous demandions à nous-mêmes : Comment est-ce que Notre-Seigneur a jugé de telle ou telle chose ? Comment s'est-il comporté en telle ou telle rencontre ? Qu'a-t-il dit et qu'a-t-il fait sur tels et tels sujets ? Et qu'ainsi nous ajustions toute notre conduite selon ses maximes et ses exemples. Prenons donc cette résolution, Messieurs, et marchons en assurance dans ce chemin royal dans lequel Jésus-Christ sera notre guide et conducteur ; et souvenons-nous de ce qu'il a dit, que *le ciel et la terre passeront, mais que ses paroles et ses vérités ne passeront jamais.* Bénissons Notre-Seigneur, mes Frères, et tâchons de penser et de juger comme lui et de faire ce qu'il a recommandé par ses paroles et par ses exemples. Entrons en son esprit, pour entrer en ses opérations, car ce n'est pas tout de faire le bien, mais il le faut bien faire, à l'imitation de Notre-Seigneur, duquel il est dit : *Benè omnia fecit*, qu'il a bien fait toutes choses. Non, ce n'est pas assez de jeûner, d'observer les règles, de s'occuper aux fonctions de la Mission ; mais il le faut faire dans l'esprit de Jésus-Christ, c'est-à-dire avec perfection, pour les fins et les circonstances que lui-même les a faites. La prudence chrétienne donc consiste à juger, parler et opérer, comme la sagesse éternelle de Dieu revêtue de notre faible chair a jugé, parlé et opéré. »

Voilà quels étaient les sentiments de M. Vincent touchant la vertu de prudence, et voici quel a été l'usage qu'il en a fait. Premièrement, lorsqu'il était question de délibérer de quelque affaire, ou de donner quelque conseil ou résolution, avant que d'ouvrir la bouche pour parler, et même avant que de s'appliquer à penser aux choses qu'on lui proposait, il élevait toujours son esprit à Dieu, pour implorer sa lumière et sa grâce : on lui voyait ordinairement alors élever les yeux au ciel, et puis les tenir quelque temps fermés, comme consultant Dieu en lui-même avant que de répondre : que s'il s'agissait de quelque affaire de conséquence, il voulait qu'on prît du temps pour la recommander à Dieu, et pour invoquer le secours du Saint-Esprit : et comme il s'appuyait uniquement sur la Sagesse divine, et non sur sa prudence particulière, aussi recevait-il du ciel des grâces et des lumières qui lui faisaient quelquefois découvrir des choses que le seul esprit humain n'eût jamais su pénétrer. Il disait à ce propos que « là où la prudence humaine déchéait et ne voyait goutte, là commençait à poindre la lumière de la Sagesse divine. »

Un certain personnage lui demandant conseil s'il devait se retirer d'un emploi, afin qu'il pût vaquer avec plus de soin à son salut, il lui répondit qu'il ne devait point écouter cette pensée, et que ce n'était qu'une tentation. Ayant été encore importuné, par trois diverses fois,

de la même personne, pour sortir de son emploi, il lui repartit toujours que c'était une tentation, et que s'il voulait se donner un peu de patience, et y résister avec un peu de courage, il en sortirait victorieux. Et en effet, ayant suivi son conseil, il a reconnu et avoué depuis que c'était l'esprit malin qui le tentait ; auquel ayant résisté, et s'étant soumis au sentiment de M. Vincent, toutes ses peines s'étaient évanouies.

Une dame de condition ayant embrassé un état de vie contre le sentiment de M. Vincent, fut obligée quelques mois après de l'abandonner, et reconnut bien qu'elle eût beaucoup mieux fait de s'arrêter aux avis d'un homme si sage et si éclairé.

Sa prudence allait jusqu'à une prévoyance toute singulière des choses qui devaient arriver; de sorte que lorsqu'on lui proposait quelque affaire qui paraissait bonne, utile, et même en quelque façon nécessaire, son esprit perçait dans l'avenir, et en prévoyait les suites et les inconvénients. C'est ce qui a paru en plusieurs occasions, dans lesquelles il a fait connaître la force de son esprit et les lumières dont il était éclairé; et là où les autres ne voyaient aucune difficulté, sa prudence lui en faisait prévoir plusieurs, et juger par avance ce qui était le plus expédient de faire ou de ne pas faire.

SECTION UNIQUE.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Nous avons déjà remarqué que M. Vincent tenait cette maxime, lorsqu'on lui demandait conseil sur quelque affaire, de ne rien précipiter, pesant mûrement toutes les circonstances de la chose sur laquelle il fallait délibérer : pour cet effet, quand il n'y avait rien qui pressât, il prenait ordinairement du temps afin d'y penser devant Dieu plus à loisir, et pour y apporter une plus attentive considération, dont voici quelques exemples, entre plusieurs autres.

Une personne de sa connaissance souhaitant fort qu'un jeune avocat eût entrée dans une grande maison, pour en avoir l'intendance et pour en négocier les affaires, pria M. Vincent, qui y pouvait beaucoup, de s'employer pour cela ; à quoi il répondit : « Nous y penserons, mais avant que d'y travailler nous garderons le silence un mois entier sur cette affaire, pour écouter Dieu, et pour honorer le silence que Notre-Seigneur a gardé si souvent sur la terre. » Il voulut ainsi réprimer l'ardeur qui paraissait en cette personne, et l'empressement qu'elle témoignait avoir sur cette affaire, et consulter la volonté de

Dieu. Mais après avoir différé quatre ou cinq mois, il fit en sorte que cet avocat fût reçu dans cet emploi. En quoi sa manière d'agir était fort opposée à la procédure ordinaire du monde, qui veut promptement et sans aucun délai employer toutes sortes de moyens, et remuer ciel et terre, comme l'on dit, pour faire réussir ses desseins.

Lorsqu'il fut question de donner des règles à sa Congrégation, sans lesquelles il savait bien qu'elle ne pouvait subsister, quoique son cœur fût grandement pressé de mettre la dernière main à un ouvrage qui lui était cher, comme la chose néanmoins était d'une extrême conséquence, il attendit trente-trois ans avant que de les donner; les faisant cependant pratiquer par ceux de sa Compagnie : ayant ainsi jugé, par une maxime de très-haute prudence, que pour rendre ces règles non-seulement parfaites, autant que cela dépendait de lui, mais encore stables et de durée, il fallait commencer à les pratiquer avant que de les écrire, et faire en sorte qu'elles fussent gravées dans les cœurs de tous les siens, avant même qu'elles fussent tracées sur le papier.

Il était extrêmement retenu et circonspect en ses paroles, non-seulement pour ne rien dire ni répondre qui pût causer aucun ombrage ou défiance, ou qui donnât sujet de peine à personne, mais même pour ne rien avancer qui ne fût mûrement considéré et digéré en son esprit; et il y a sujet de croire que c'est pour cela qu'il parlait peu, et fort posément.

Il disait « que c'était un effet de prudence et de sagesse, non-seulement de parler bien et de dire de bonnes choses, mais aussi de les dire à propos, en sorte qu'elles fussent bien reçues, et qu'elles profitassent à ceux à qui l'on parlait : que Notre-Seigneur en avait donné l'exemple en plusieurs rencontres, et particulièrement lorsque, parlant à la Samaritaine, il prit occasion de l'eau qu'elle venait puiser pour lui parler de la grâce, et lui inspirer le désir d'une parfaite conversion. »

Allant par la campagne, et rencontrant un jeune prêtre de village qui lui était inconnu, et qui tenait un livre à la main, sa prudence et sa charité lui firent prononcer ces paroles en le saluant : « O Monsieur ! que voilà qui est bien de vous entretenir ainsi avec Notre-Seigneur par cette bonne lecture ! vous m'édifiez beaucoup, et votre exemple montre bien comme il se faut entretenir de bonnes pensées. » M. Vincent ne savait pas si ce livre que tenait cet ecclésiastique était bon ou mauvais; néanmoins par un trait de prudence et de charité tout ensemble, supposant qu'il fût bon, il voulut employer

[redacted]

ces paroles en le congratulant, pour lui persuader par cette gracieuse approbation de faire quelque bonne lecture.

Un curé célèbre de Paris, ayant dessein de prendre pour vicaire un ecclésiastique, lequel, après avoir demeuré quelque temps dans la Congrégation de la Mission, en était sorti, écrivit à M. Vincent, le priant de lui faire savoir pour quel sujet il était sorti de sa Compagnie, comment il s'y était comporté, et s'il jugeait qu'il fût propre pour l'emploi auquel il le destinait. M. Vincent se trouva en peine touchant ce qu'il devait répondre; car il ne voulait pas nuire à cet ecclésiastique, duquel néanmoins il savait les défauts, pour lesquels il ne jugeait pas qu'il pût réussir dans la condition de vicaire; il ne voulait pas aussi tromper le curé, ni lui faire croire les choses autrement qu'elles étaient; c'est pourquoi, pour ne tomber ni en l'un ni en l'autre de ces inconvénients, sa prudence lui suggéra un moyen, qui fut de faire la réponse suivante au curé : « Je ne connais pas assez, Monsieur, l'ecclésiastique duquel vous m'écrivez, pour vous en pouvoir rendre aucun témoignage, quoiqu'il ait demeuré assez longtemps parmi nous. » Un prêtre ancien de la Compagnie était présent lorsque M. Vincent dictait cette réponse; et comme il n'en pénétrait pas le secret, il l'interrompit pour lui dire que ce curé aurait sujet de s'étonner s'il lui mandait qu'il ne connaissait pas assez un prêtre qui avait demeuré un temps notable dans sa Compagnie et sous sa conduite. A quoi il repartit : « Je vois bien cela; mais puis-je mieux faire que Notre-Seigneur, qui dit des réprouvés qui ont prophétisé en son nom qu'il ne les connaît pas? ce qui s'entend d'une connaissance d'approbation. Trouvez donc bon que je suive son exemple et sa façon de parler. »

Comme il n'avait point d'autre vue en la distribution des bénéfices, pendant le temps qu'il fut employé dans les conseils de Sa Majesté, sinon de procurer le plus grand bien de l'Eglise, il n'usait point aussi d'autres artifices pour les faire donner à ceux qu'il en jugeait les plus dignes, que de représenter leur vertu et leur mérite, avec les avantages qui en arriveraient au service de Dieu et au bien du public, sans jamais diminuer la bonne opinion qu'on pouvait avoir des autres prétendants, pour ne leur faire aucun tort. En quoi il était obligé d'user d'une très-grande prudence et circonspection en ses paroles, pour soutenir l'intérêt de l'Église, et ne blesser ni la vérité ni la charité.

Mais surtout il faisait paraître une merveilleuse prudence quand il était obligé d'avertir ou de reprendre quelqu'un, en telle sorte qu'il n'en fût point contristé ni aigri, et qu'il fît un bon usage de

l'avertissement ou de la correction qui lui était faite. Voici comme il se comporta sur ce sujet en quelques rencontres, d'où l'on pourra juger des autres.

Ayant un jour appris de bonne part qu'un ecclésiastique savant et grand prédicateur, qui le venait souvent voir pour quelque dessein, n'avait pas de bons sentiments de la foi; et en ayant d'ailleurs quelque conjecture plus que probable, il usa d'une adresse non moins prudente que charitable dans la correction fraternelle qu'il lui fit, en la manière suivante, selon le récit qu'il en a lui-même rédigé sous un nom emprunté :

« Considérant devant Dieu, dit-il, ce que je devais faire en cette rencontre, je pensai que, selon la règle de l'Évangile, je devais dire la chose à Damasus en secret, et par manière de parabole. Traitant donc un jour familièrement avec lui, je lui dis : Monsieur, comme vous êtes un grand prédicateur, j'ai un conseil à vous demander touchant une chose qui nous arrive à nous autres missionnaires, quand nous allons travailler à la campagne, où nous trouvons quelquefois des personnes qui ne croient pas aux vérités de notre religion; et nous sommes en peine de quelle façon nous devons agir pour les leur persuader; c'est pourquoi je vous prie de me dire ce que vous jugez que nous puissions faire en ces rencontres pour les porter à croire les choses de la foi. A quoi Damasus me répondit avec quelque émotion : Pourquoi me demandez-vous cela? Je lui répliquai : C'est, Monsieur, que les pauvres s'adressent aux riches pour quelque assistance et charité; et comme nous sommes de pauvres ignorants, nous ne savons pas de quelle façon faut traiter les choses divines, et nous nous adressons à vous pour vous prier de nous instruire sur cela. Damasus, s'étant remis tout aussitôt, me répondit qu'il voudrait enseigner les vérités chrétiennes, premièrement par la sainte Écriture; secondement, par les Pères; troisièmement, par quelque raisonnement; quatrièmement, par le commun consentement des peuples catholiques des siècles passés; cinquièmement, par tant de martyrs qui avaient répandu leur sang pour la confession de ces mêmes vérités; sixièmement, par tous les miracles que Dieu avait faits en leur confirmation. Après qu'il eut achevé, je lui dis que cela était fort bien, et je le priai de mettre toutes ces choses par écrit tout simplement et sans façon, et de me les envoyer; ce qu'il fit deux ou trois jours après, me les ayant apportées lui-même; de quoi je le remerciai, lui disant : Je vous suis bien obligé, et je reçois une joie particulière de vous voir dans ces bons sentiments, et de les apprendre de vous-même; car outre le profit que j'en tirerai pour moi

usage particulier, cela me servira même pour votre justification. Vous aurez peut-être peine de croire ce que je vais vous dire, qui est néanmoins très-véritable; c'est qu'il y a des personnes qui sont persuadées, et qui disent que vous n'avez point de bons sentiments touchant les choses de la foi : voyez donc, Monsieur, d'achever ce que vous avez si bien commencé; et après avoir si dignement soutenu votre foi par votre écrit, donnez-vous à Dieu pour vivre, d'une manière non-seulement éloignée de l'apparence de ce qu'on dit de vous, mais aussi qui puisse être à édification au public. Je lui ajoutai que, d'autant plus qu'une personne était de grande condition, comme lui, elle était aussi plus obligée de s'adonner à la vertu; que c'était pour cette raison que ceux qui ont écrit la vie de saint Charles Borromée disaient que la vertu était d'autant plus vertu qu'elle se trouvait dans une personne de plus grande qualité; et qu'il en était comme d'une pierre précieuse, laquelle avait un éclat plus brillant étant enchâssée dans quelque bague d'or, que si cette bague n'était que de plomb. Ce que Damasus ayant approuvé, et témoigné que dorénavant il voulait en user de la sorte, il se retira, et me laissa fort satisfait de le voir dans une si bonne résolution. »

Etant un jour en la compagnie de plusieurs personnes de grande condition, il arriva qu'un d'entre eux, par une vicieuse habitude qu'il avait contractée depuis longtemps, s'échappa de dire « que le diable l'emportât, » et quelques autres semblables imprécations : ce que M. Vincent ayant entendu, il s'approcha aussitôt de lui, et l'embrassant de bonne grâce, lui dit en souriant : « Et moi, Monsieur, je vous retiens pour Dieu. » Ce qui édifia beaucoup toute la compagnie, et servit d'une correction douce et efficace à celui qui se laissait emporter à proférer ces paroles; en sorte que, confessant qu'il avait tort, il promit de s'abstenir de semblables façons de parler.

Un vertueux ecclésiastique a témoigné qu'il lui vit faire un jour une semblable action, quoiqu'en un sujet fort différent, à l'égard d'un grand prélat qu'il rencontra dans la rue, auquel, après quelque civilité, il dit fort gracieusement : « Monseigneur, je vous prie de vous ressouvenir de la bague. » A quoi ce prélat répondit en riant : « Ah ! Monsieur, vous m'y prenez. » Cet ecclésiastique, qui était présent, lui ayant demandé l'explication de cette bague, il lui dit « que ce bon prélat, qui lui témoignait beaucoup d'amitié, lui avait plusieurs fois protesté que jamais il ne changerait son épouse, c'est-à-dire son église, pour une autre, quelque belle et riche qu'elle pût être; » lui montrant à cet effet la bague qu'il portait à la main droite, et ajoutant ces paroles du Psalmiste : *Oblivioni detur dextera*

mea, si non meminero tui; et il est à remarquer que pour lors l'on parlait d'un riche archevêché pour ce même prélat. Il se trouve dans le cours de la vie de M. Vincent un nombre presque innombrable d'autres actions semblables à celle-ci, lesquelles, bien qu'il les fît comme en riant, partaient néanmoins d'une très-grande prudence, et produisaient ordinairement de très-bons effets.

C'était encore un effet de sa prudence d'user d'une telle circonspection en ses paroles, qu'il ne contristait jamais personne, et ne renvoyait jamais aucun mécontent d'auprès de lui. « Pour mon particulier, dit le supérieur d'une de ses maisons, je n'ai jamais eu l'honneur de l'approcher, que je n'en aie retiré toute la satisfaction que je pouvais prétendre, soit qu'il m'accordât ou qu'il me refusât ce que je lui demandais; et même la veille du jour que je partis de Paris pour aller où il m'envoyait, je demeurai avec lui assez longtemps, pendant lequel plusieurs personnes vinrent lui parler, et j'admirai, comme j'avais toujours fait, de quelle manière il renvoyait un chacun content. On lui vint demander deux choses entre plusieurs autres: la première fut la délivrance d'un criminel qui avait fait un meurtre sur le grand chemin de Saint-Denis dans le détroit de la juridiction de Saint-Lazare. Il reçut fort cordialement un ecclésiastique qui lui en vint parler, et lui témoigna toute la bienveillance possible; mais comme la chose ne dépendait pas absolument de lui, il lui fit connaître quelle était la conduite de Dieu dans les effets de sa justice, aussi bien que dans ceux de sa miséricorde, et qu'il fallait respecter les uns aussi bien que les autres; il lui parla ensuite des circonstances du meurtre qui avait été commis, et de la justice des châtiments que Dieu avait établis pour de semblables crimes; ce qu'il fit avec tant de grâce, que cet honnête ecclésiastique se retira content, n'ayant rien à répliquer à ce qu'il venait d'entendre. La seconde chose fut qu'un séculier vint lui demander de l'argent à emprunter; sur quoi M. Vincent lui fit mille excuses de ce que la maison n'était pas en état d'en pouvoir prêter, et qu'il était bien marri de ne pouvoir le servir en cette occasion, et lui parla enfin avec tant de douceur et de prudence, que son refus n'eut aucun mauvais effet dans l'esprit de ce séculier, lequel se retira fort content. »

Dans le voyage qu'il fit en l'année 1649 il visita plusieurs de ses maisons, et entre les autres un séminaire qui avait été établi dans une ville épiscopale dont le siége était vacant : il est vrai qu'il y avait un évêque nouvellement nommé qui n'avait pas encore ses bulles, auquel M. Vincent avait été contraire en sa promotion à cet évêché, de quoi ce prélat ûntes. Or s'étant

trouvé en cette ville-là, contre l'attente de M. Vincent, il se mit à penser de quelle façon il se comporterait envers lui : « Car, disait-il, si je le vais saluer, vraisemblablement il en sera surpris, et peut-être ému et touché; de lui envoyer demander s'il aura ma visite agréable, je ne sais pas comment il recevra ce compliment; de n'y aller et de n'y envoyer pas, ce bon seigneur aurait raison de s'indigner contre moi, et c'est ce qu'il faut éviter. Que ferai-je donc? » Voici ce que la prudente humilité de ce sage prêtre lui suggéra dans cette rencontre. Il envoya vers ce prélat le supérieur de la maison avec un autre prêtre, pour lui dire qu'il venait d'arriver en son diocèse, qu'il n'osait y faire aucun séjour sans sa permission, et qu'il le suppliait très-humblement d'agréer qu'il demeurât sept ou huit jours chez les prêtres de la Mission. Cet humble compliment fut fort bien reçu de ce prélat, et il en eut une telle satisfaction, qu'il lui manda qu'il consentait très-volontiers qu'il y demeurât autant de temps qu'il voudrait, et que s'il n'eût eu une maison en cette ville-là il lui eût offert la sienne. M. Vincent voulut prendre sujet d'une réponse si obligeante d'aller remercier ce prélat, et lui rendre ses respects, pour tâcher de l'adoucir entièrement; mais il ne lui en donna pas le loisir, étant parti le même jour inopinément pour s'en aller en quelque autre lieu.

Or M. Vincent tenait cette grande maxime en toutes ses délibérations, conseils et résolutions, de consulter toujours et avant toute autre chose l'oracle de la divine vérité, c'est-à-dire de voir et considérer ce que Notre-Seigneur avait dit et avait fait qui eût quelque rapport à la chose dont il était question, pour se conformer à ses exemples et se soumettre à ses enseignements ; c'était comme la fontaine d'où il puisait tous les plus sages conseils qu'il donnait aux autres, et toutes les plus saintes résolutions qu'il prenait pour lui-même : après quoi il ne faut pas s'étonner s'il agissait avec une si grande prudence, et s'il réussissait avec tant de bénédiction, puisqu'il allait à la source de la sagesse même, qui est la parole divine incarnée, et que l'on pouvait bien dire que, selon le souhait du sage, cette divine sagesse l'assistait, le conduisait, et opérait avec lui en toutes ses entreprises. A ce propos, demandant un jour avis à un de ses prêtres sur un doute où il se trouva, et ce prêtre lui ayant dit qu'il fallait faire la chose, à cause des suites fâcheuses qui lui arriveraient s'il ne la faisait pas ; M. Vincent le reprit, lui disant qu'il ne fallait pas tant prendre garde aux suites comme à la substance de la chose et au rapport qu'elle pouvait avoir avec les paroles et les exemples de Jésus-Christ.

Dans la même vue de se conformer à ce divin exemplaire, il tenait cette autre maxime, de faire toute chose à petit bruit, sans faste et sans éclat ; choisissant les œuvres et les voies les plus humbles aussi bien que les plus charitables, pour ne pas exciter l'envie, ni la contradiction des hommes ; et quand le démon en a suscité quelques-unes, il n'a point employé d'autres armes pour les surmonter, que l'humilité, la patience, la pénitence et la prière ; ne s'étant jamais voulu défendre ni justifier pour repousser la médisance et la calomnie, ni se servir d'aucune force ni autorité temporelle pour réussir dans ses bons desseins : jugeant prudemment que par ce moyen il triompherait de cet ennemi, comme il a fait.

Enfin, M. Vincent a fait paraître la pureté et la solidité de sa prudence et de sa sagesse en ce qu'il a toujours cherché de suivre et d'accomplir en toutes choses la très-sainte volonté de Dieu, par préférence à tout le reste, et sans avoir aucun égard aux intérêts temporels, qu'il méprisait et foulait aux pieds quand il s'agissait des intérêts du service et de la gloire de Jésus-Christ. C'était le grand et l'unique principe sur lequel il fondait ses résolutions, et par lequel il exécutait fidèlement et constamment ce qu'il avait résolu ; préférant souverainement et incomparablement la volonté de Dieu et ce qui regardait sa gloire et son service à toute autre chose, sans en excepter aucune.

Pour conclusion de ce chapitre, nous rapporterons ici le témoignage qu'un très-vertueux ecclésiastique a donné par écrit touchant la prudente et sage conduite de M. Vincent, principalement dans ses réponses à ceux qui le consultaient et qui lui demandaient ses avis ; car voici l'ordre qu'il tenait, selon que cet ecclésiastique a dit l'avoir souvent remarqué :

« Premièrement, et avant toute chose, il élevait son esprit à Dieu pour implorer son assistance, conviant ordinairement ceux qui venaient lui demander conseil de faire le même ; et par une courte et fervente prière qu'il faisait avec eux, il demandait lumière et grâce pour connaître la volonté de Dieu dans les choses dont il fallait délibérer. Secondement, il écoutait fort attentivement ce qu'on lui proposait, le considérant et pesant à loisir, et, s'il le jugeait nécessaire, il en demandait de plus grands éclaircissements, pour en connaître mieux toutes les circonstances. Troisièmement, il ne précipitait jamais son avis ; et même, si le mérite de la chose le requérait, il demandait du temps pour y penser [illegible] la recommander cependant à Dieu. Quatrièmement [illegible] prit conseil des autres, et lui-même

et déférait toujours, autant que la justice et la charité le lui pouvaient permettre, aux avis d'autrui, qu'il suivait plus volontiers que les siens propres. Cinquièmement enfin, lorsqu'il était obligé de proposer ses sentiments, il le faisait d'une manière si judicieuse, et néanmoins si humble, qu'en faisant voir ce qu'il estimait de plus expédient, il laissait à la personne à se déterminer elle-même ; disant par cet exemple : Il y a telle et telle raison qui semble convier à prendre une telle résolution ; ou bien si on le pressait absolument de déterminer et dire son avis, il le proposait d'un même style, disant : Il me semble qu'il serait bon, ou qu'il serait plus expédient de faire une telle chose, ou de se comporter d'une telle façon. Après quoi il observait deux choses : l'une, de tenir sous le sceau du secret les affaires sur lesquelles on le consultait, sans en parler jamais, sinon avec l'agrément de la personne qui l'avait consulté, et pour quelque évidente nécessité ou utilité ; l'autre, de demeurer constant dans les résolutions qu'il avait prises : car après qu'il avait une fois connu la volonté de Dieu, il ne variait plus, mais il tenait pour maxime qu'il en fallait venir à l'exécution, et se garder du vice de l'inconstance, qui est fort opposé à la véritable prudence, et qui ruine les plus saintes et les plus solides résolutions. »

CHAPITRE XVII.

SA JUSTICE ET SA GRATITUDE.

Nous ne prenons pas ici le mot de justice au sens que les saintes Écritures l'emploient quelquefois, pour signifier la grâce qui justifie et sanctifie les âmes, ou l'état de justice et de sainteté : mais nous entendons une vertu particulière, et l'une des plus excellentes entre la morale, laquelle, comme enseigne saint Ambroise, rend à chacun ce qui lui appartient, et qui non-seulement ne s'attribue pas le bien d'autrui, mais même abandonne ses plus légitimes intérêts quand l'équité commune le requiert pour conserver ceux de son prochain [1]. Et c'est en ce sens que nous pouvons vraiment dire que M. Vincent a possédé cette vertu à un degré très-excellent, et qu'il a su la réduire parfaitement en pratique dans toutes les occasions qui se sont pré-

[1] num cuique tribuit, alienum non vindicat, utilitatem propriam a aequitatem custodiat. *Ambr. de Offic., lib.* 1, *c.* 24.

[redacted]

Il avait souvent dans la pensée et dans la bouche cette parole de Jésus-Christ : « Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu, et à César ce qui appartient à César. » Et, selon cette divine règle, il a soigneusement rendu à Dieu tous les devoirs de religion auxquels il était obligé en qualité d'homme raisonnable, de chrétien, de prêtre et de missionnaire. Il a semblablement rendu à son prochain en général, et à chacun en particulier, selon son rang et sa condition, tout ce que la justice pouvait désirer de lui, sans se détourner jamais en aucune façon du droit sentier de cette vertu. Sur ce sujet, il disait souvent aux siens, particulièrement dans les consultations qu'il faisait avec eux : « Messieurs, ayons égard aux intérêts d'autrui comme aux nôtres ; allons droit, agissons loyalement et équitablement. « Et il avait une telle affection de s'acquitter des moindres obligations de la justice, qu'il croyait les devoir préférer à toutes les autres. Ce fut dans ce sentiment qu'écrivant à une personne de confiance, il lui dit : « Souvenez-vous particulièrement de prier Dieu pour moi, qui, me trouvant hier obligé en même temps d'accomplir une promesse que j'avais faite, ou d'exercer une action de charité à l'égard d'une personne qui nous peut faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, et ne pouvant satisfaire à l'un et à l'autre, j'ai laissé l'acte de charité pour accomplir ma promesse, dont cette personne est restée fort malcontente : mais je n'en suis pas tant fâché comme de ce que j'ai, ce me semble, trop suivi mon inclination en faisant cette action de justice. »

Il prenait un grand soin que la communauté satisfît promptement à ce qu'elle devait, et avait peine que ceux à qui l'on devait quelque chose fussent obligés de venir le demander ; et quand ces personnes s'adressaient à lui, il les priait de ne point se donner la peine de revenir, promettant de leur envoyer en leur maison l'argent qui leur était dû. L'on a vu aussi diverses fois que lorsqu'on lui apportait des lettres de change qu'il devait acquitter, il prenait un mémoire de la demeure de ceux auxquels il fallait faire le paiement ; et aussitôt que le temps était expiré, il envoyait exprès quelqu'un de la maison pour leur porter l'argent : et comme on lui représentait qu'il fallait attendre qu'ils vinssent, ou envoyassent quérir leur argent, sans se mettre en peine de le leur faire porter, il témoignait n'approuver pas un tel procédé, estimant qu'il n'était pas juste de leur donner la peine de revenir pour demander une chose qui leur était légitimement due.

Un jour le cocher, reculant son carrosse près la porte Saint-Denis, renversa quelques pains de la boutique d'un boulanger, dont un ou deux furent un peu salis de la boue ; aussitôt M. Vincent se montra

[redacted]

si juste, que, craignant que ces pains en fussent peut-être moins vendus, il les fit payer au boulanger au prix qu'il voulut et les fit apporter à Saint-Lazare.

Une autre fois le même cocher reculant contre une grande porte cochère, qui était fermée par dedans avec une vieille barre de bois demi pourrie, cette barre se rompit fort facilement. Or personne ne demeurait pour lors en cette maison, qu'un homme pour la garder, qui pouvait fermer cette porte d'une autre manière; néanmoins, M. Vincent, de son mouvement, envoya le Frère qui l'accompagnait quérir le menuisier pour faire une barre toute neuve, laquelle il paya, et elle coûta quatre fois plus que l'autre ne valait.

S'il croyait avoir contristé quelqu'un par quelque parole ou action qu'il n'estimât pas tout à fait juste, il ne manquait pas non plus de lui en faire satisfaction.

Le gouverneur d'une ville considérable le pria un jour de lui rendre un bon office à la cour, et l'assura qu'il soutiendrait les missionnaires de la même ville contre plusieurs personnes puissantes qui s'opposaient à leur établissement et qui faisaient contre eux leurs efforts au parlement. M. Vincent lui fit réponse que s'il pouvait le servir, il le ferait; mais qu'il le suppliait de laisser l'affaire des prêtres de la Mission entre les mains de Dieu et de la justice pour en juger; ne désirant point être en aucun lieu par la faveur ni par l'autorité des hommes.

Dans les procès un peu considérables que sa Compagnie était obligée d'avoir, il allait ou envoyait quelquefois voir les juges, non tant pour leur recommander la cause de sa Compagnie que pour les prier de n'avoir égard qu'à la justice. Et l'on pouvait bien dire de lui, qu'il était le solliciteur de la justice, et non pas de ses intérêts. Il n'était ni pour ni contre personne; mais il sollicitait également pour le demandeur et pour le défendeur; parce qu'il ne demandait autre chose sinon qu'il fût rendu à chacun ce qui se trouverait lui appartenir; il avait même peine de s'en mêler. Et comme un jour un Frère de la maison de Saint-Lazare qui en faisait les affaires lui représenta, au sujet d'un procès qui était prêt à juger, qu'il était à propos qu'il allât voir ses juges pour leur recommander le droit de la Compagnie, il témoigna répugnance à cela, disant qu'il fallait laisser faire la providence de Dieu et la justice, et qu'il ne croyait pas que les recommandations fissent beaucoup, surtout à l'égard de certaines personnes, et que lui-même, lorsqu'il était employé à pourvoir aux bénéfices, n'avait aucun égard aux recommandations qu'on lui faisait, mais qu'il regardait si la chose demandée était

[redacted]

juste et à la plus grande gloire de Dieu, et qu'en cette vue il l'appuyait sans s'arrêter aux sollicitations.

Une autre fois il dit au même Frère qu'il fallait avoir pour maxime, lorsque l'on consultait une affaire, d'alléguer toujours tout ce qui faisait pour la partie adverse, sans en rien omettre, de même que si elle était présente pour déduire ses raisons et se défendre, et que c'était ainsi qu'il fallait faire en matière de consultation.

Les missionnaires qui ont quelque bien dans les provinces où ils sont établis ont beaucoup à souffrir de la part des fermiers et autres personnes qui leur doivent, lesquels, sachant qu'ils ne sont pas pour les maltraiter, abusent de leur patience, et étant faits à la chicane du pays, ne se soucient pas beaucoup de plaider devant leurs juges naturels. Pour cela les supérieurs de quelques maisons de la Congrégation ont souvent importuné M. Vincent de leur obtenir un *committimus*, afin d'intimider ces personnes qui ne veulent se réduire à la raison; mais cet homme de Dieu les a ordinairement divertis de cette pensée, leur disant qu'ils fissent comme ils pourraient. Il avait même peine que la maison de Saint-Lazare, qui a ses causes commises aux requêtes de l'Hôtel et aux requêtes du Palais à Paris, fît assigner ceux qui étaient éloignés, particulièrement s'ils étaient pauvres, à cause que cela leur coûterait davantage de venir plaider à Paris. « Cela est-il juste, disait-il, de faire venir ces pauvres gens-là plaider si loin? »

Etant le chef de la seigneurie de Saint-Lazare, où il y a justice haute, moyenne et basse, il donnait les offices *gratis*. Et pour cela il choisissait des hommes capables et gens de bien qui n'y pensaient pas, les préférant à d'autres qui briguaient ces charges et qui étaient puissamment recommandés : aussi a-t-il laissé cette justice très-bien administrée à la gloire de Dieu, et au contentement et satisfaction des justiciables.

Nous joindrons ici la vertu de gratitude à celle de justice, puisque, selon la doctrine de saint Thomas, elle lui est particulièrement annexée, et que ce serait manquer à l'un des plus justes devoirs du chrétien que de se rendre ingrat ou méconnaissant des bienfaits reçus, soit à l'égard de Dieu, qui est la première et principale source; soit à l'égard du prochain, dont la divine bonté se sert quelquefois comme d'un canal pour faire découler sur nous diverses sortes de biens. Or, M. Vincent était autant éloigné de ce vice que son cœur se sentait porté par son inclination naturelle, et encore plus par le mouvement de la grâce, à la vertu de gratitude et de reconnaissance, tant envers Dieu, qu'envers le prochain.

Il disait sur ce sujet qu'il n'y avait rien qui eût tant d'efficace pour gagner le cœur de Dieu que de lui offrir un cœur reconnaissant de ses dons et de ses bienfaits ; et dans ce sentiment, il avait coutume de remercier Dieu souvent de tous les biens que sa bonté infinie communique incessamment à toutes sortes de créatures, et qu'il a communiqués dès le commencement du monde, comme aussi de toutes les bonnes œuvres et actions de vertu qui ont été pratiquées par le mouvement de sa grâce, et il conviait les autres à faire le même. Et descendant plus au particulier, il invitait souvent les siens à rendre à Dieu de très-fréquentes actions de grâces pour la protection et pour le progrès que Dieu donnait à son Église et aux principales parties dont elle est composée, surtout aux prélats, pasteurs et autres ouvriers ecclésiastiques qui travaillent pour sa conservation et son avancement. Il avait aussi grand soin de remercier Dieu de tous les fruits que faisaient dans l'Église les compagnies et congrégations bien réglées. Et pour ce qui regardait la sienne, on ne saurait assez expliquer avec quels sentiments de reconnaissance il remerciait la divine bonté pour toutes les bénédictions qu'elle versait sur chacune des fonctions auxquelles les siens s'appliquent, comme sur les missions, les exercices des ordinands, les retraites, les conférences, les séminaires, et autres services qu'ils rendent à l'Église. Il remerciait encore souvent la divine bonté pour les assistances qu'on rendait aux pauvres, pour la promotion des bons ecclésiastiques aux charges et dignités de l'Église, pour les heureux succès que Dieu donnait aux bons desseins du roi, pour les victoires remportées, soit par Sa Majesté, soit par les autres princes et États chrétiens sur les infidèles, hérétiques et schismatiques, et généralement pour tous les événements avantageux à la gloire de Dieu et au bien de la religion catholique. C'étaient là les plus ordinaires sujets de ses reconnaissances envers Dieu, lesquelles lui semblant trop chétives, il invitait toutes les personnes de piété et les communautés entières, et principalement la sienne, d'en louer et glorifier Dieu avec lui, et d'offrir leurs sacrifices et prières à cette intention.

On lui a souvent ouï dire « qu'il fallait employer autant de temps à remercier Dieu de ses bienfaits comme l'on en employait pour les lui demander ; » et se plaignait avec un très-grand ressentiment de l'ingratitude extrême des hommes envers Dieu, rapportant sur ce sujet la plainte que Jésus-Christ même en a faite dans l'Évangile, lorsqu'ayant guéri dix lépreux, il n'y en eut qu'un qui se rendit reconnaissant de ce bienfait : et pour cela il exhortait incessamment les siens à la pratique de cette vertu de gratitude et reconnaissance, dont

le défaut, comme il disait, nous rend indignes de recevoir aucune faveur de Dieu et des hommes.

On ne sait pas de quelle grâce particulière à son égard il remerciait Dieu, parce qu'il n'en parlait jamais, son humilité lui faisant tenir les dons qu'il recevait de Dieu sous le sceau du silence ; mais il avait cette coutume, tous les ans, au jour de son baptême, de prier ceux de sa communauté de lui aider à remercier Dieu de ce qu'il y avait tant d'années que sa bonté le supportait sur la terre : nous pouvons juger de la reconnaissance qu'il avait pour les hommes, qui était inconcevable, quelle pouvait être celle qu'il avait pour Dieu ; et cela d'autant plus que, recevant les bienfaits des hommes comme lui étant départis de la main libérale de Dieu, son intention était de lui rapporter les remerciements qu'il rendait aux hommes.

Pour ce qui est de sa gratitude envers les hommes, elle était si grande, qu'il en rendait des témoignages particuliers, non-seulement pour les bienfaits signalés et les services considérables qu'il recevait, mais même pour les moindres choses que l'on faisait pour lui ; ce qui provenait de sa profonde humilité, qui lui faisait croire que rien ne lui était dû, et que chacun lui faisait plus d'honneur et de grâce qu'il ne méritait, en sorte qu'il trouvait sujet de remerciement en des choses où les personnes les plus reconnaissantes n'en eussent pu apercevoir. Dans cet esprit de gratitude il disait à ceux qui l'approchaient, quoique ce ne fût que par manière de visite, ou pour lui rendre le moindre devoir, aux uns : « Je vous remercie de ce que vous ne méprisez point la vieillesse ; » à d'autres : « de ce que vous supportez un misérable pécheur ; » à quelque autre : « de ce que vous m'avez enseigné une chose que je ne savais pas ; » ou bien : « de la patience que vous avez exercée à m'entendre ; » ou : « de me souffrir en votre présence ; » ou : « de la charité que Dieu vous donne pour moi, etc. » Et il faisait ces remerciements jusqu'aux moindres des Frères, et même à celui qui était plus ordinairement auprès de sa personne dans ses maladies, le remerciant des plus petits services, comme de lui allumer une lampe, lui apporter un livre, ouvrir ou fermer une porte, etc., témoignant faire état des moindres choses, et de les recevoir avec esprit de reconnaissance, ce qui faisait qu'un chacun prenait plaisir à lui rendre quelque sorte de service.

Il en usait de même dans les voyages pour les moindres assistances qu'on lui rendait, comme de lui aider à monter à cheval, ou autres semblables, dont il faisait plusieurs remerciements avec gran
dialité et d'une manière fort gracieuse, même aux enfants,
souvent aux paroles quelque rétribution ; et il était si e

·econnaissance, que si celui qui l'accompagnait dans ses voyages ne remerciait pas assez, ou le faisait froidement, il l'en avertissait comme d'une faute.

Ce vénérable prêtre, qui en toutes choses imitait Notre-Seigneur, 'a imité particulièrement en ceci, de tenir fait à sa personne ce qui était ait au moindre des siens ; et pour cela il remerciait et récompensait ceux qui rendaient quelque bon office au Frère qui avait le bonheur le l'accompagner, comme de ceux qui étaient faits à lui-même.

Nous avons dit ailleurs que M. Vincent faisant voyage tomba dans l'eau auprès de Durtal, en allant du Mans à Angers, et qu'un prêtre de sa Congrégation, qui pour lors se rencontra avec lui, se jeta aussitôt dans l'eau pour l'en retirer. Or il arriva depuis que ce prêtre s'étant beaucoup relâché de sa première ferveur, et n'étant plus guère à bon exemple, quitta enfin la Mission pour s'en aller en son pays, contre l'avis de M. Vincent, qui lui avait dit que ce dessein était une tentation du diable, pour lui faire perdre sa vocation : comme en effet Dieu lui retira tout à fait l'esprit qu'il avait eu au commencement, et l'abandonna au sien propre ; de sorte que, bien loin d'exécuter les beaux projets qu'il avait faits, il se trouva saisi d'ennuis, environné de difficultés et pressé des ennemis de son salut.

Au bout d'un an ou environ, qu'il fut en cet état, il ouvrit les yeux pour connaître son malheur spirituel, quoique d'ailleurs il fût assez à son aise pour le temporel ; il commença à reconnaître que M. Vincent avait eu raison de le détourner de ce voyage, et qu'il avait eu grand tort d'être sorti de la Compagnie, où Dieu l'avait appelé. Il fit comme l'enfant prodigue, se proposant de retourner à son père : il lui écrit pour cet effet lettre sur lettre, lui demande pardon de son égarement, et le prie de le recevoir en quelqu'une de ses maisons ; a quoi M. Vincent ne fit point de réponse. Ce prêtre redouble ses lettres et lui mande ouvertement qu'il est perdu s'il ne lui prête sa main secourable. M. Vincent, ne jugeant pas à propos pour le bien de sa Congrégation que cet homme y retournât, lui fit connaître que ses déportements passés ne donnaient sujet d'espérer grande satisfaction de sa conduite, et tint ferme à ne le point recevoir. Enfin ce prêtre s'avisa de gagner M. Vincent par l'endroit le plus sensible de son cœur, qui fut sa reconnaissance, sachant que c'était une de ses grandes vertus. Il vint donc frapper à cette porte avec ces paroles : « Monsieur, je vous ai une fois sauvé la vie du corps, sauvez-moi celle de [illegible] ...périeur reconnaissant, voyant sa persévérance, ...ieux, lui écrivit qu'il s'en vînt droit à Saint-... à bras ouverts. Ce prêtre ayant eu cette

bonne réponse, tout joyeux d'avoir trouvé grâce dans l'esprit de M. Vincent, se disposait au départ, lorsque Dieu lui envoya une maladie de laquelle il mourut.

Après que M. Vincent fut hors de l'eau où il était tombé comme nous venons de le dire, il entra dans une maisonnette qu'il rencontra ; c'était le logis d'un homme fort pauvre, auquel il témoigna autant de reconnaissance de l'avoir reçu chez lui pour y sécher ses habits comme il en aurait rendu à un gentilhomme qui l'aurait accueilli dans son château ; et après ce remerciement il le paya fort bien, et au-delà de ce qu'il lui fallait : mais ce ne fut pas tout, cet homme lui ayant dit qu'il était fort incommodé d'une descente, M. Vincent lui fit espérer qu'il lui enverrait un bandage qui le soulagerait fort. Et en effet, quoiqu'il ne retournât à Paris que trois ou quatre mois après, il n'oublia pas pourtant de le faire acheter dès qu'il fut arrivé, et de l'envoyer à ce pauvre paysan, avec une lettre qu'il lui écrivit pour le remercier derechef de l'avoir reçu dans son logis ; et ce qui est remarquable, n'ayant point de voie assurée pour lui faire tenir cela, il ne fit point de difficulté d'employer une dame de grande qualité, maréchale de France, à qui ce lieu-là appartenait, lui écrivant exprès pour la supplier de faire rendre ce bandage et sa lettre à cet homme incommodé, lui marquant l'endroit de sa demeure.

Il avait même de la reconnaissance pour ceux qui n'en attendaient aucune de lui : par exemple, envers les peuples qui labourent et cultivent les terres, et qui par là donnent moyen au clergé et à la noblesse de vivre selon leur condition. Voici comme il exprima un jour son sentiment à sa communauté sur ce sujet : « Dieu nous sert ici de pourvoyeur, il nous fournit tous nos besoins, et plus que nos besoins ; il nous donne la suffisance et au-delà. Je ne sais si nous pensons assez à l'en remercier : nous vivons du patrimoine de Jésus-Christ, de la sueur des pauvres gens : nous devrions penser quand nous allons au réfectoire : Ai-je gagné la nourriture que je m'en vais prendre ? J'ai souvent cette pensée, qui me fait entrer en confusion : Misérable, as-tu gagné le pain que tu vas manger, ce pain et ces commodités qui te viennent du travail des peuples ? Au moins si nous ne le gagnons pas comme ils font, prions Dieu pour eux, et qu'il ne se passe jour que nous ne les offrions à Notre-Seigneur, afin qu'il lui plaise leur faire la grâce de faire un bon usage de leurs peines et de leurs souffrances, et un jour de leur donner sa gloire. »

Il était si reconnaissant, que quand il avait reçu assistance ou

faveur de quelqu'un pour sa Compagnie, il ne manquait pas de le publier partout, et de l'appeler protecteur, bienfaiteur, et lui donner d'autres semblables titres obligeants ; exhortant ses enfants de le recommander à Nôtre-Seigneur, et lui témoignant toujours aux rencontres le souvenir de ce bienfait.

Un prêtre de la Mission étant mort en Lorraine dans une maison des Révérends Pères Jésuites, qui le firent enterrer honorablement, M. Vincent fit faire pour cela une conférence à sa communauté sur la reconnaissance, afin d'exciter ses enfants à prier Dieu pour ces bons Pères, et pour lui demander la grâce et les occasions de reconnaître ce bienfait, comme il l'a reconnu en son particulier dans toutes les manières possibles, prenant toujours le parti de cette sainte compagnie lorsqu'il s'est élevé des persécutions contre elle, tâchant d'en détourner les calomnies, et publiant les vertus qu'elle pratique et les grands biens qu'elle fait.

Il a pourvu à la nourriture d'une pauvre femme depuis vingt-cinq ou trente ans, et fait payer le louage de sa chambre proche le collége des Bons-Enfants, à cause qu'elle avait servi un ou deux pestiférés de la maison de Saint-Lazare au commencement que les missionnaires y furent établis.

S'entretenant un jour en particulier avec un prêtre de sa Congrégation, et ayant dit quelque parole de louange d'une personne pour quelque bonne action qu'elle avait faite, faisant réflexion sur cette louange qu'il venait de donner, il dit : « J'ai deux choses en moi : la reconnaissance, et que je ne me puis empêcher de louer le bien. » Il est vrai aussi qu'il avait ces deux choses bien avant dans le cœur, de l'abondance duquel sa bouche parla en cette occasion contre son ordinaire, ne parlant jamais de soi à son avantage sans une très-grande nécessité.

Il avait surtout une très-grande reconnaissance envers les fondateurs des maisons de sa Congrégation ; en sorte qu'il ne mettait point de bornes dans tous les témoignages de gratitude qu'il pouvait leur rendre. Écrivant sur ce sujet à l'un de ses prêtres : « Nous ne saurions, lui dit-il, avoir jamais assez de reconnaissance ni de gratitude pour nos fondateurs. Dieu nous a fait la grâce ces jours passés d'offrir au fondateur d'une de nos maisons le bien qu'il nous a donné, parce que je pensais qu'il en avait besoin ; et il me semble que s'il l'eût accepté, j'en aurais reçu une très-sensible consolation ; et je crois qu'en ce cas la divine bonté se rendrait elle-même notre fondatrice, et que rien ne nous manquerait. Mais quand bien même cela n'arriverait pas, quel bonheur serait-ce, Monsieur, de nous

appauvrir pour accommoder celui qui nous aurait fait du bien ? Dieu nous a déjà fait la grâce d'en user une fois de la sorte, ayant effectivement rendu à un bienfaiteur ce qu'il nous avait donné ; et toutes les fois que j'y pense, j'en ai une consolation que je ne puis exprimer. »

Cette lettre était du mois de septembre de l'an 1654, et l'année suivante il en écrivit une autre à un bienfaiteur de sa Compagnie, offrant de lui rendre ce qu'il lui avait donné, parce qu'il croyait qu'il en pourrait avoir besoin. « Je vous supplie, lui dit-il, d'user du bien de notre Compagnie comme du vôtre ; nous sommes prêts de vendre tout ce que nous avons pour vous, et jusques à nos calices : en quoi nous ferons ce que les saints canons ordonnent, qui est de rendre à notre fondateur en son besoin ce qu'il nous a donné en son abondance. Et ce que je vous dis, Monsieur, n'est point par cérémonie, mais cela en la vue de Dieu, et comme je le sens au fond de mon cœur. »

M. Vincent a bien fait voir la vérité de ces paroles en plusieurs autres rencontres ; car ayant été informé de quelque besoin pressant où se trouvait un bienfaiteur de sa Compagnie, il lui fit présenter deux cents pistoles pour le secourir, lesquelles néanmoins il refusa, craignant de causer trop d'incommodité à lui et aux siens.

Une autre fois il emprunta trois cents pistoles pour les offrir à un des fondateurs de sa Compagnie qui se trouvait dans le besoin ; mais cette personne sachant bien qu'il ne pouvait faire cela sans incommoder beaucoup sa communauté, ne les voulut jamais prendre, quelque instance qu'on lui en fît.

Une personne de grande piété ayant légué par testament quelque somme d'argent à sa Congrégation pour employer en œuvres conformes à son institut, M. Vincent en ayant été averti fit assembler les officiers et quelques anciens de sa communauté, et l'un d'entre eux ayant dit qu'il croyait qu'il y aurait beaucoup de charges, et qu'il n'en viendrait rien dans la bourse du procureur de la maison, à cause que la même personne avait déjà fait quelque fondation fort onéreuse, M. Vincent entendant ces paroles ferma les yeux, et puis les ouvrit regardant vers le ciel, et dit : « Encore que la chose fût de la sorte que vous le dites (posons le cas qu'elle soit ainsi), c'est toujours beaucoup nous donner que de nous donner moyen de servir Dieu et de le faire connaître ; et partant nous ne devrions pas laisser pour cela d'en être beaucoup reconnaissants, et de prier Dieu pour lui comme pour notre bienfaiteur. Nous voyons que l'Église même a eu tant de reconnaissance envers les bienfaiteurs, qu'elle s'est relâchée

ur eux, accordant aux laïques le droit de patronage, comme l'on it en plusieurs endroits ; quoique ce droit ne devrait appartenir i'à l'Eglise. Pourquoi en a-t-elle usé ainsi? sinon par un témoignage de gratitude envers ses bienfaiteurs?

Il avait tant de reconnaissance pour feu M. le prieur de Saint-azare, et pour les religieux qui avaient substitué les missionnaires a leur place dans cette maison, qu'il priait Dieu avec instance de ur appliquer, autant qu'il se pouvait, le mérite des petits travaux e sa Compagnie, et de les faire participants du fruit des bonnes œuvres qui se feraient en conséquence de leur bienfait. Il leur témoignait d'ailleurs tant de gratitude, que jamais il ne leur refusait rien le ce qu'il pouvait en conscience leur accorder. Il leur portait un grand respect, et leur rendait une singulière déférence, non par mine ni par manière de compliment, mais par un vrai sentiment de reconnaissance, dont il rendait témoignage en tous lieux, aussi bien en eur absence qu'en leur présence.

Nous n'aurions jamais fait si nous voulions rapporter tous les exemples qu'il a donnés de sa reconnaissance. Nous nous contenterons de ce que nous en avons dit, et nous finirons ce chapitre par le témoignage qu'un prêtre de sa Congrégation en a donné en ce peu de paroles : « La reconnaissance de M. Vincent envers nos bienfaiteurs était tout extraordinaire. J'ai été témoin des actes de cette vertu qu'il a pratiquée envers feu M. Le Bon, ancien prieur de Saint-Lazare. Il le nommait notre Père; il le visitait souvent; et lorsqu'il revenait de quelque voyage, la première chose qu'il faisait après avoir adoré le Saint-Sacrement à l'église, était d'aller saluer ce bon prieur. Je fus ravi, un jour que je m'y rencontrai, de voir les respects qu'il lui rendit, et les asurances qu'il lui donna du souvenir qu'il conservait très-chèrement tant de sa personne que de la charité qu'il avait eue pour la Congrégation de la Mission. Il l'assista à la mort avec une charité très-particulière; et ayant fait venir toute la communauté dans sa chambre pour recevoir sa bénédiction, il la lui demanda au nom de tous, d'une manière qui me toucha sensiblement, aussi bien que toutes les autres choses qu'il fit et dit en cette occasion, qui témoignaient sa grande reconnaissance en son endroit. Je lui ai entendu dire, parlant de la vertu de gratitude, qu'il nous fallait réjouir quand la providence de Dieu nous présentait les occasions de faire quelque acte signalé de cette vertu, qui lui est si agréable, comme il l'a fait connaître par les sacrifices d'action de grâces qu'il avait établis en l'ancienne loi, et par celui de l'Eucharistie dans la loi nouvelle qui s'appelle ainsi, non-seulement parce

[redacted]

qu'il contient l'Auteur de la grâce, mais aussi parce que Notre-Seigneur en l'instituant rendit grâces à son Père, et nous obligea de l'offrir de même en action de grâces des bienfaits innombrables que nous avons reçus, et que nous recevons continuellement de sa bonté. »

CHAPITRE XVIII.

SON PARFAIT DÉGAGEMENT DES BIENS DE CETTE VIE, ET SON AMOUR POUR LA PAUVRETÉ.

« Oh! que c'est une grande vertu, dit saint Ambroise, de mépriser les biens de la terre! Mais que cette vertu est rare, et qu'il y en a peu dans le monde qui la mettent en pratique[1]! » En effet, il y en a très-peu qui aient le courage d'arracher entièrement de leurs cœurs cette malheureuse convoitise, que l'Écriture-Sainte appelle la racine de tous maux, et qui puissent véritablement dire avec le saint Apôtre : Voilà, Seigneur, que nous avons tout quitté pour vous suivre, et pour vous servir. Heureux vraiment celui-là lequel, comme dit le Sage, n'a point permis à son cœur de courir après l'or ni après l'argent, et qui n'a point mis ses espérances dans les trésors de la terre : où est-ce que nous le verrons, pour lui donner les louanges qu'il a méritées, parcequ'il a fait des merveilles en sa vie[2]?

Il ne serait pas nécessaire d'employer ici un plus long discours pour faire remarquer cette vertueuse disposition en la personne de M. Vincent, puisque l'histoire de sa vie et le récit de ses grandes et saintes actions en fournissent des preuves très-évidentes. Non, il ne faut pas s'étonner s'il a possédé les vertus en un si éminent degré, puisqu'il a si généreusement méprisé les richesses[3].

Nous ne répéterons pas ici ce qui a été dit, au premier livre, de la manière que ce véritable amateur de la pauvreté de Jésus-Christ s'est comporté dans toutes les occasions où il s'agissait de son intérêt et de celui de sa Compagnie : soit lorsqu'il fut question de la fondation de monsieur le général des galères et de madame sa femme, qu'il fit

[1] Quàm magnum est contemnere divitias! sed quàm rarum hoc ipsum est! *Ambros. serm. 8 in Psal.* 118.

[2] Beatus vir qui post aurum non abiit nec speravit in pecuniâ et thesauris. Quis est hic, et laudabimus eum? fecit enim mirabilia in vitâ suâ.

[3] Ne mireris possessorem virtutum : anteà se professus est abrenuntiatorem divitiarum. *Ambros. serm. 26, de verbis Apost.*

premièrement offrir à diverses communautés, et qu'il n'accepta enfin que quand il vit qu'il ne la pouvait refuser sans manquer à ce que Dieu voulait de lui ; soit lorsqu'on lui voulut donner la maison et le prieuré de Saint-Lazare, qu'il refusa absolument, et persista un an entier en ce refus, nonobstant les pressantes instances que lui en faisait monsieur le prieur, qui fut plus de trente fois le trouver au collége des Bons-Enfants pour ce sujet, sans pouvoir rien gagner sur son esprit, sinon lorsque, par l'avis de personnes sages et vertueuses, il fut convaincu que Dieu voulait qu'il rendit service en ce lieu-là.

Certainement ces deux actions seules suffiraient pour faire connaître combien son cœur était dégagé de l'affection des richesses et des biens de la terre, et combien grand était son amour pour la pauvreté : mais outre cela, il l'a encore fait voir en une infinité d'autres rencontres; et l'on peut dire sans exagération que jamais avaricieux n'a recherché avec tant d'ardeur les occasions de s'enrichir que M. Vincent a fait celles de pratiquer et d'embrasser la pauvreté, ayant toujours témoigné, soit dans ses paroles, soit par ses actions, le grand amour qu'il avait pour cette vertu.

On lui a ouï dire sur ce sujet qu'encore qu'il eût eu raison de prendre quelque soin de son établissement particulier avant que Dieu l'eût appelé à la Mission, il ressentait néanmoins je ne sais quel mouvement secret dans son cœur, qui le portait au désir de n'avoir rien en propre, et de vivre en communauté ; et aussitôt qu'il a commencé à vivre de la sorte, il a commencé aussi à mettre en pratique l'amour qu'il avait pour la pauvreté en toutes les manières qu'il s'est pu aviser.

Et premièrement, il n'a jamais voulu avoir pour lui de chambre où il y eût une cheminée, quelque incommodité qu'il ressentît, même dans son âge plus avancé, sinon quatre ou cinq ans avant sa mort, que toute sa communauté, voyant ses continuelles et fâcheuses infirmités, l'y contraignit en quelque façon par les prières et instances qu'elle lui en fit : de sorte que jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans il n'a point voulu avoir d'autre retraite que dans une petite chambre, sans lambris, sans natte, et sans autres meubles qu'une simple table de bois sans tapis, avec deux chaises de paille, et une chétive couchette qui n'était garnie que d'une paillasse, avec une couverture et un traversin. Et comme un jour qu'il avait la fièvre on y eut mis un petit pavillon, il l'ôta lui-même depuis, et ne voulut point le souffrir; et non content de cela, il fit encore ôter de sa chambre quelques images qu'un des Frères de la maison y avait mises en divers temps, et n'en voulut retenir qu'une seule, disant que c'était contre la pauvreté d'en

avoir plusieurs. Lorsqu'on faisait la visite des chambres, il voulait qu'on visitât la sienne, aussi bien que les autres, pour en ôter tout ce qui serait superflu. De plus, quelqu'un ayant mis une petite pièce d'une vieille tapisserie à la porte de la chambre basse, où il demeurait pendant le jour pour y recevoir les personnes de dehors, et cela à cause d'un vent fort froid qui entrait par cette porte, aussitôt néanmoins qu'il s'en fut aperçu, il la fit ôter.

Il allait prendre ordinairement sa réfection dans ce même esprit de pauvreté, disant souvent en lui-même : « Ah! misérable! tu n'as pas gagné le pain que tu manges. » Et quand il pouvait attraper des morceaux restés aux autres, il les prenait pour les manger et pour en faire son repas.

On a remarqué, sur le sujet de cet amour qu'il avait pour la pauvreté, qu'il aimait à être nourri et vêtu pauvrement, et qu'il était ravi quand quelque chose lui manquait, soit pour le vivre ou pour le vêtement, et les autres commodités nécessaires; pour cela il portait ordinairement ses soutanes fort usées, et même rapiécées, et ses habits de dessus fort pauvres, et quelquefois tout rompus. Un seigneur de marque, qui le visita un jour, lui voyant une soutane tout usée avec des pièces aux manches, en fut si touché, qu'étant sorti d'avec lui, et se trouvant dans une bonne compagnie, il dit que la pauvreté et la propreté de M. Vincent l'avaient grandement édifié.

Lorsqu'il allait au Louvre pour parler à la reine, ou pour assister au conseil, c'était toujours avec ses habits ordinaires, pauvres et grossiers, sans jamais en vouloir prendre d'autres. Et un jour M. le cardinal Mazarin, le prenant par sa ceinture qui était toute déchirée, le fit considérer à toute la compagnie, et dit en riant : Voyez comme M. Vincent vient habillé à la cour, et la belle ceinture qu'il porte. »

Si quelqu'un de la maison lui représentait que son collet était tout déchiré, et qu'il en devait prendre un autre, ou bien que son chapeau était trop vieux, il tournait cela en raillerie, disant : « O mon Frère, c'est tout ce que le roi peut faire que d'avoir un collet qui ne soit pas rompu, et de porter un chapeau neuf. »

Quand il avait besoin de se chauffer en hiver, il ne voulait point qu'on mît sinon fort peu de bois au feu, craignant de faire le moindre dégât du bien de la maison, disant que c'était le bien de Dieu et le bien des pauvres, dont nous n'étions que dispensateurs, et non pas seigneurs, et dont par conséquent il faudrait rendre un compte exact devant Dieu, aussi bien que de tout le reste; qu'il fallait employer le nécessaire, et jamais au-delà.

Il s'est trouvé plusieurs fois à la campagne sans argent; et pressé du besoin de manger, il était ravi d'aller chez quelque pauvre laboureur demander un morceau de pain pour l'amour de Dieu; ce qui lui est arrivé particulièrement revenant un jour fort tard à jeun de Saint-Germain à Paris.

L'amour qu'il avait pour la pauvreté lui faisait pratiquer cette vertu, même jusqu'aux ornements de l'église de Saint-Lazare, dans lesquels il voulait que la sainte pauvreté parût, les ayant fait faire de simple camelot, tant pour l'usage ordinaire des prêtres de sa communauté que pour la décoration des autels, à la réserve des fêtes solennelles. Il eut même bien de la peine de ce que les menuisiers de la maison avaient fait un petit balustre pour séparer une chapelle de l'église de Saint-Lazare d'avec la nef, parce qu'il y avait trop d'enjolivements; et pour ce sujet il empêcha durant plusieurs années qu'on posât ce balustre en son lieu, et ne le permit enfin que pour la pure nécessité.

Cela n'empêchait pas néanmoins qu'il ne fût libéral, et en quelque façon saintement prodigue, lorsqu'il s'agissait de faire quelque chose pour la gloire de Dieu et le salut des âmes : car alors il n'épargnait rien, et l'argent lui était comme du fumier, et même il ne faisait aucune difficulté de s'endetter notablement, quand il était nécessaire pour les intérêts du service de Dieu, ou pour le bien spirituel du prochain.

Or comme son cœur était rempli de l'amour de cette vertu de pauvreté, dont il connaissait la valeur et l'excellence, il tâchait aussi d'y porter les siens, et d'inspirer ce même esprit dans toute sa Compagnie. Sur quoi parlant un jour à ceux de sa communauté, il leur dit : « Vous devez savoir, Messieurs, que cette vertu de pauvreté est le fondement de cette Congrégation de la Mission : cette langue qui vous parle n'a jamais, par la grâce de Dieu, demandé aucune chose de toutes celles que la Compagnie possède maintenant; et quand il ne tiendrait qu'à faire un pas, ou à prononcer une seule parole, pour faire que la même Compagnie s'établît dans les provinces et dans les grandes villes, et se multipliât en nombre et en emplois considérables, je ne la voudrais pas prononcer, et j'espère que Notre-Seigneur me ferait la grâce de ne la point dire. C'est la disposition en laquelle je suis, et de laisser faire la providence de Dieu. »

Témoignant une fois la crainte qu'il avait que l'affection de la pauvreté ne vînt quelque jour à se ralentir parmi les siens, il leur dit : « Hélas! que deviendra cette Compagnie si l'attache aux biens du monde s'y met? que deviendra-t-elle, si elle donne l'entrée à cette

faitement à Dieu. O Sauveur! donnez nous cette vertu q
tache inséparablement à votre service, en sorte que nous n
et ne cherchions plus désormais que vous seul et votre pu

Et une autre fois, pressé intérieurement de ce grand a
avait pour la pauvreté, et du désir de transmettre ce m
dans sa Congrégation, il invectiva fort contre l'esprit con
qu'à donner sa malédiction par trois fois à ceux de sa
qui se laisseraient aller aux sentiments du propre intérêt
d'amasser des biens, leur disant : « Malheur, malheur, M
mes Frères, oui, malheur au missionnaire qui voudra
aux biens périssables de cette vie : car il y sera pris, il
piqué de ces épines et arrêté dans ces liens; et si ce malhe
à la Compagnie, qu'est-ce qu'on y dirait après cela, e
est-ce qu'on y vivrait? L'on dirait : Nous avons tant de
de revenu, il nous faut demeurer en repos. Pourquoi a
par des villages? pourquoi tant travailler? laissons là l
gens des champs, que leurs curés en aient soin si bon le
vivons doucement sans nous mettre tant en peine. Voilà
l'oisiveté suivra l'esprit d'avarice, on ne s'occupera plus
server et augmenter ses biens temporels, et à chercher s
satisfactions; et alors on pourra dire adieu à tous les ex
la Mission, et à la Mission même, car il n'y en aura plus.
que lire les histoires, et on trouvera une infinité d'exemp
ront voir que les richesses et l'abondance des biens tem
causé la perte, non-seulement de plusieurs personnes ecclé

[redacted]

commodés, nous oublierions peut-être Dieu. Et c'est pour cela que j'ai une grande joie de ce que la pauvreté volontaire et réelle est en pratique en toutes nos maisons. Il y a une grâce cachée sous cette pauvreté que nous ne connaissons pas. — Mais, lui repart ce prêtre, vous procurez du bien aux autres, et vous laissez là les vôtres? — Je prie Dieu, lui dit M. Vincent, qu'il vous pardonne ces paroles : je vois bien que vous les avez dites tout simplement ; mais sachez que nous ne serons jamais plus riches que lorsque nous serons semblables à Jésus-Christ. »

Un prêtre missionnaire ayant accepté quelque bien, qui avait été donné à la Congrégation de la Mission par un ecclésiastique de singulière piété, pour faire un nouvel établissement, M. Vincent lui écrivit en ces termes : « Ces bienfaits sont des grâces d'autant plus grandes qu'elles étaient moins attendues, et que nous les avons moins méritées. Vous avez fait selon le bon plaisir de Dieu et selon notre maxime, d'avoir laissé agir la providence de Dieu sans y contribuer aucune autre chose que votre seul acquiescement : voilà comme toutes nos maisons se sont établies, et ce que la Compagnie doit observer inviolablement. »

Écrivant un jour sur ce même sujet au supérieur d'une de ses maisons, il lui dit : « La proposition que vous me faites de la recherche du prieuré que vous me nommez est contraire à la maxime et à l'usage qui est entre nous, de ne rechercher aucun bien ni établissement, directement ni indirectement : la Providence seule nous a appelés en tous ceux que nous avons, par les personnes mêmes qui avaient droit à la chose; et si la Compagnie m'en croit, elle se conservera inviolablement dans cette retenue. »

Un autre de ses prêtres lui ayant écrit pour savoir s'il devait accepter deux bénéfices qu'on lui offrait en son pays, dans le dessein de les faire tomber au pouvoir de la Compagnie, il l'en remercia en ces termes : « Je vous en remercie d'autant plus, que votre intention n'est autre, sinon de faire que par ce moyen Dieu soit davantage honoré et le peuple assisté. Ce sont des effets de votre zèle que Dieu ne laissera pas sans récompense. Mais je vous dirai pour réponse, Monsieur, que nous ne devons point désirer d'autres biens ni d'autres emplois à la Compagnie que ceux qu'il plaira à Dieu lui donner par lui-même sans nous ; je veux dire sans que nous allions au-devant; et je vous prie de vous en tenir à cela. »

Mais son parfait dégagement des biens de ce monde n'a jamais paru mieux que lorsqu'ayant été appelé par la reine régente au conseil des affaires ecclésiastiques, où il avait part à la disposition de tous les

bénéfices de France qui étaient à la nomination du roi, il n'en a pourtant jamais demandé ni proposé aucun pour la Compagnie, ni pour ses plus proches parents, quoique pauvres, ni pour ses amis en qualité d'amis : au contraire, l'on sait que plusieurs l'ayant sollicité de produire quelqu'un de ses parents et de leur procurer quelque bénéfice, il n'en a voulu rien faire, et a mieux aimé qu'ils fussent laboureurs et gagnassent leur vie à la sueur de leur corps; non par défaut d'affection envers eux, mais par un désintéressement d'autant plus admirable, qu'il s'en trouve très-peu et presque point d'exemple aujourd'hui parmi les hommes. Il était libéral et officieux envers tous les autres, mais envers les siens très-modéré et très-retenu, jusqu'à un tel point que ses meilleurs amis en étaient étonnés. Aussi lui a-t-on ouï dire qu'à même temps qu'il fut appelé à cet emploi de la cour, il prit devant Dieu une ferme résolution de ne se jamais servir du pouvoir, ni des occasions que cet emploi lui pourrait fournir, pour favoriser aucun des siens, ni pour avancer sa Congrégation : ce qu'il a si bien et si fidèlement pratiqué, qu'il est certain que sa Congrégation y a plus perdu que gagné selon le monde.

Un des principaux magistrats de ce royaume, homme de grande autorité, ayant demandé une abbaye au roi, pendant que M. Vincent était employé dans le conseil des affaires ecclésiastiques, pour un de ses enfants qui n'avait pas les qualités requises, lui fit dire par un prêtre de sa Congrégation qu'il le priait de lui faire accorder cette abbaye et qu'il lui promettait de faire en sorte, sans qu'il fût nécessaire qu'aucun des siens s'en mêlât, que la maison de Saint-Lazare rentrerait dans la possession de plusieurs beaux droits et revenus qui en avaient été aliénés et perdus, et qu'il savait bien les moyens de les faire recouvrer; qu'au reste M. Vincent ne devait pas perdre l'occasion d'accommoder sa Compagnie pendant qu'il était en faveur, puisque le moyen s'en présentait, et que d'autres communautés qu'il nomma en usaient de la sorte. Cela ayant été rapporté à M. Vincent, il dit : « Pour tous les biens de la terre je ne ferai jamais rien contre Dieu, ni contre ma conscience. La Compagnie ne périra point par la pauvreté; mais plutôt si la pauvreté lui manque, je crains qu'elle ne vienne à périr. »

Et non-seulement M. Vincent n'a rien demandé pour sa Congrégation, non plus que pour ses parents et amis; mais lorsqu'on a voulu ôter à sa Compagnie ce qu'elle possédait, il s'y est comporté avec tant d'indifférence à l'événement, que même plusieurs des juges s'en étonnaient, et ne pouvaient s'empêcher de dire qu'il

fallait que M. Vincent fût un homme de l'autre monde, puisqu'il avait si peu d'attache aux choses de celui-ci. En effet, lorsqu'il fut troublé en sa possession du prieuré de Saint-Lazare, il fut dans le doute s'il n'était pas mieux de l'abandonner à une communauté qui la lui voulait ôter, que de soutenir son droit en plaidant : néanmoins ayant pris conseil d'un grand serviteur de Dieu, qui lui dit qu'il s'agissait en cette affaire du service de Dieu plutôt que de son intérêt particulier, et que par conséquent il devait la défendre, et non pas l'abandonner, il se résolut de plaider par déférence à cet avis ; mais il demeura toujours autant disposé en lui-même à quitter cette possession qu'à la retenir, si la justice en eût ainsi ordonné.

Il en usa de même lorsque sa Compagnie fut inquiétée sur le sujet de la maison du Saint-Esprit de la ville de Toul ; ayant été plusieurs fois sur le point de tout abandonner, et de rappeler les missionnaires qui y étaient résidents. Ce qu'il eût exécuté, s'il n'en eût été détourné par une personne de vertu et de confiance, aux avis de laquelle il crut devoir plutôt déférer qu'à ses propres sentiments.

Une autre fois il se résolut effectivement de rappeler les missionnaires établis dans quelque diocèse, et même il manda au supérieur de quelle façon il se devait comporter en quittant cet établissement : « Après avoir rendu compte, lui dit-il, à messieurs les grands-vicaires, et retiré une décharge des choses que vous avez reçues par inventaire, et que vous remettrez entre leurs mains, vous prendrez gracieusement congé d'eux, sans dire aucune parole de plainte, ni aussi de témoignage d'être bien aise de sortir de ce lieu-là ; et vous prierez Dieu qu'il bénisse la ville et tout le diocèse : surtout je vous prie de ne rien dire en chaire, ni ailleurs, qui témoigne aucun mécontentement. Vous prendrez la bénédiction de ces messieurs, et la ferez prendre par toute la petite famille ; et la demanderez en même temps pour moi, qui souhaite me prosterner en esprit avec vous à leurs pieds. »

Quoique M. Vincent eût alors pris cette résolution, Dieu ne permit pas toutefois qu'elle eût son effet, parce que les affaires changèrent de face, si bien que cet établissement a subsisté.

Que s'il était tellement détaché des établissements des maisons pour sa Congrégation, il ne l'était pas moins de ceux des Filles de la Charité, de la compagnie desquelles il était instituteur. Il a envoyé de ces Filles aux villes, bourgs et villages où on les a demandées pour servir les malades des paroisses et des hôpitaux, même avec cette condition, qu'il leur serait permis de les renvoyer quand il leur plairait, ce qui est une manière d'agir bien désintéressée, et

presque sans exemple. Et sur ce sujet, ayant eu avis que les administrateurs de l'hôpital de la ville de Nantes voulaient renvoyer les Filles de la Charité, qui y servaient les malades, pour mettre en leur place les religieuses hospitalières, il leur écrivit aussitôt qu'il avait ouï dire beaucoup de bien de ces religieuses hospitalières, et que si c'était leur dessein de les établir à Nantes et de congédier les Filles de la Charité, qu'il les priait très-humblement de le faire sans aucune difficulté. Ayant écrit cette lettre, il l'envoya tout ouverte à mademoiselle Le Gras, supérieure de ces bonnes Filles de la Charité, pour la lui faire voir, et lui manda qu'il en fallait user de la sorte, et n'avoir aucune peine de ce renvoi : « Car c'est ainsi, disait-il, que Notre-Seigneur en userait s'il était encore vivant sur la terre. L'esprit du Christianisme veut que nous entrions dans les sentiments d'autrui, et Dieu tirera sa gloire de ce changement, si nous le laissons faire. » Il dit de plus à celui qui porta cette lettre et ces paroles à cette bonne demoiselle, qu'un jour une des deux Filles de la Charité qui servaient les pauvres malade dans une des principales paroisses de Paris, qu'il nomma, se maria, du consentement même de M. le curé, sur ce qu'elle lui promit de continuer le service des malades lorsqu'elle serait mariée, comme elle avait fait étant fille ; et sans autre formalité M. le curé renvoya l'autre sœur à mademoiselle Le Gras, à laquelle M. Vincent dit alors sur ce sujet qu'il ne s'en fallait pas seulement plaindre, mais adorer Dieu et le bénir de sa conduite, l'assurant que tout irait bien. Et en effet cette nouvelle mariée, ne trouvant pas dans son mariage la grâce de sa première vocation, quitta bientôt le soin et le service des malades; et alors M. le curé se vit obligé de recourir à M. Vincent, pour lui demander deux autres sœurs de la Charité, lesquelles il lui fit donner, et dit ensuite ces belles paroles : Oh! qui pourrait ainsi tourner à toute main, qu'il ferait beaucoup ! car tant que la providence de Dieu nous trouvera souples à toutes ses conduites, les choses réussiront à sa plus grande gloire, qui est ce que nous devons uniquement prétendre. »

Mais ce dégagement des biens extérieurs et cet amour que M. Vincent avait pour la pauvreté s'est fait encore paraître d'une manière étonnante dans la rencontre de la perte d'un procès touchant une ferme qui avait été donnée à la communauté de Saint-Lazare, à la charge d'une rente viagère, et qu'il n'avait même acceptée que pour contenter un bienfaiteur de la Compagnie, qui l'en avait prié et pressé instamment de la part des possesseurs. Il arriva donc, après plusieurs avances et améliorations faites en cette ferme, que la com-

munauté de Saint-Lazare fut évincée de sa possession, sans qu'on lui ordonnât aucun remboursement de tout ce qu'elle avait déboursé pour mettre cette ferme en bon état : en quoi elle souffrit un très-grand dommage et une perte de la valeur de près de cinquante mille livres. M. Vincent annonça cette perte à ceux de sa communauté, et leur rapportant qu'aussitôt après que l'arrêt fut rendu un des juges l'était venu trouver pour lui persuader de se pourvoir par requête civile, il lui dit sur ce sujet : « O mon Dieu ! nous n'avons garde de le faire ! Vous avez vous-même, ô Seigneur, prononcé l'arrêt ! il sera, s'il vous plaît, irrévocable ; et pour n'en différer l'exécution, nous faisons dès à présent un sacrifice de ce bien à votre divine Majesté. Et je vous prie, Messieurs et mes Frères, accompagnons-le d'un sacrifice de louange : bénissons ce souverain Juge des vivants et des morts de nous avoir visités au jour de la tribulation. Rendons-lui grâces infinies d'avoir non-seulement retiré notre affection des biens de la terre, mais de ce qu'en effet il nous a dépouillés de ceux que nous avions, et qu'il nous fait la grâce d'aimer ce dépouillement. Je veux croire que nous avons tous de la joie de la privation de ce temporel ; car puisque Notre-Seigneur dit en l'Apocalypse : *Ego quos amo castigo*, ne faut-il pas que nous aimions les châtiments, comme des marques de son amour ? Ce n'est pas encore assez de les aimer, il s'en faut réjouir. O mon Dieu, qui nous fera cette grâce ? vous êtes la source de toute joie, et hors de vous il n'y en a point de véritable : c'est donc à vous que nous la demandons. Oui, Messieurs, réjouissons-nous de ce qu'il semble que Dieu nous a trouvés dignes de souffrir. Mais comment peut-on se réjouir des souffrances, vu que naturellement elles déplaisent, et on les fuit ? C'est en la matière qu'on se plaît dans les remèdes ; on sait bien que les médecines sont amères, et que les plus douces font bondir le cœur même avant qu'on les prenne ; on ne laisse pas néanmoins de les avaler gaiement, et pourquoi ? Parce qu'on aime la santé, laquelle on espère de conserver, ou de recouvrer par les purgations. Ainsi les afflictions, qui d'elles-mêmes sont désagréables, contribuent néanmoins au bon état d'une âme et d'une compagnie : c'est par elles que Dieu la purifie, comme l'or par le feu. Notre-Seigneur, au jardin des Olives, ne sentant que des angoisses, et sur la croix que des douleurs, qui furent si excessives, qu'il semblait que, dans l'abandon où il était de tout secours humain, il fût aussi abandonné de son Père : cependant dans ces effrois de la mort, et dans ces excès de sa passion, il se réjouit de faire la volonté de son Père ; et pour rigoureuse qu'elle soit, il la préfère à toutes les joies du monde, elle est sa viande et ses délices.

Mes Frères, ce doit être aussi notre allégresse que de voir accomplir en nous son bon plaisir par les humiliations, les pertes et les peines qui nous arrivent : *Aspicientes*, dit saint Paul, *in auctorem Fidei, et consummatorem Jesum, qui proposito sibi gaudio, sustinuit crucem, confusione contemptâ*. Les premiers chrétiens étaient dans ces sentiments, selon le témoignage du même Apôtre : *Rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis*. Pourquoi ne nous réjouirions-nous pas aujourd'hui avec eux de la perte de notre bien? O mes Frères! que Dieu prend grand plaisir de nous voir ici assemblés pour cela, de nous voir entretenir de cela, et de nous voir exciter à cette joie! D'une part, nous sommes faits un spectacle au monde, dans l'opprobre et la honte de cet arrêt, qui nous publie, ce semble, comme injustes détenteurs du bien d'autrui : *Spectaculum facti sumus mundo, et Angelis, et hominibus. Opprobriis et tribulationibus spectaculum facti*. Mais d'un autre côté : *Omne gaudium existimate, Fratres mei, cum in tentationes varias incideritis*. Estimez, mes Frères, que toute joie vous est arrivée, quand vous serez tombés en diverses tentations et tribulations : estimons donc que nous avons beaucoup gagné en perdant; car Dieu nous a ôté, avec cette ferme, la satisfaction que nous avions de l'avoir, et celle que nous aurions eue d'y aller quelquefois; et cette récréation, pour être conforme aux sens, nous aurait été comme un doux venin qui tue, comme un couteau qui blesse, et comme un feu qui brûle et qui détruit. Nous voilà délivrés, par la miséricorde de Dieu, de ce danger; et étant plus exposés aux besoins temporels, sa divine bonté nous veut aussi élever à une plus grande confiance en sa providence, et nous obliger à nous y abandonner tout à fait pour les nécessités de cette vie, aussi bien que pour les grâces du salut. Oh! s'il plaisait à Dieu que cette perte temporelle fût récompensée d'une augmentation de confiance en sa providence, d'abandonnement à sa conduite, d'un plus grnad détachement des choses de la terre, et de renoncement à nous-mêmes, ô mon Dieu, ô mes Frères! que nous serions heureux! J'ose espérer de sa bonté paternelle, qui fait tout pour le mieux, qu'elle nous fera cette grâce.

« Quels sont donc les fruits que nous devons tirer de tout ceci? Le premier sera d'offrir à Dieu tout ce qui nous reste de biens et de consolations, tant pour le corps que pour l'esprit; de nous offrir à lui nous-mêmes en général et en particulier, mais de la bonne sorte, afin qu'il dispose absolument de nos personnes et de tout ce que nous avons, selon sa très-sainte volonté; en sorte que nous soyons toujours prêts de tout quitter pour embrasser les incommodités, les

ignominies et les afflictions qui nous arrivent ; et par ce moyen suivre Jésus-Christ en sa pauvreté, en son humilité et en sa patience.

« Le second est de ne jamais plaider, quelque droit que nous ayons ; ou si nous y sommes forcés, que ce soit seulement après avoir tenté toutes les voies imaginables pour nous accorder, à moins que le bon droit fût tout clair et évident ; car, qui se fie au jugement des hommes est souvent trompé. Nous pratiquerons le conseil de Notre-Seigneur, qui dit : Si on te veut ôter la robe, donne encore la tunique. Dieu fasse la grâce à la Compagnie de la mettre en cet usage ; il faut espérer que si elle est fidèle pour s'y établir, et ferme pour ne s'en départir jamais, sa divine bonté la bénira ; et que si on lui ôte d'un côté, il lui donnera de l'autre. »

Quantité de personnes de grande piété, et très-expérimentées dans les affaires, de qui M. Vincent avait pris avis lorsqu'il traita de cette ferme, et encore depuis durant l'agitation du différend, pour ne rien faire mal à propos, voyant que le succès avait été si contraire, le pressèrent fort de s'en relever par une requête civile, l'assurant que le jugement n'en pourrait être que favorable : mais ils ne purent l'obliger de faire autre chose que de consulter seulement en secret un fameux avocat de la cour, qui s'était trouvé présent au rapport et à la discussion de ce procès ; et après cette consultation il écrivit la lettre suivante à feu monsieur des Bordes, auditeur en la chambre des comptes à Paris, ancien ami de sa Compagnie, très-honnête homme et très-intelligent, qui voulait aussi l'engager à cette requête civile. Cette lettre est du 22 décembre 1658.

« Monsieur, nous avons envoyé à monsieur N... nos pièces. Il me mande qu'il les a vues exactement, et trouve que nous serons bien fondés à nous pourvoir par requête civile. Il veut lui-même plaider notre cause, et se promet de l'emporter : et quoiqu'il aime l'argent, toutefois il n'en veut point pour cette affaire. Il passe plus avant, Monsieur, et dit que si nous perdons il nous dédommagera d'ailleurs pour cette perte.

« Mais nous ne pouvons nous résoudre à cette poursuite : 1° parce qu'un grand nombre d'avocats que nous avons consultés conjointement et séparément, avant l'arrêt qui nous a évincés de la ferme, nous ont toujours assuré que notre droit était infaillible, particulièrement messieurs Défita et L'Hôte, qui l'ont examiné à fond : le premier, parce qu'il devait plaider pour nous, si le procès n'eût été appointé ; et le second, pour avoir travaillé à nos écritures ; et tous deux nous ont dit, aussi bien que M. N., qu'il n'y avait rien à craindre. Et cependant la Cour nous a dépouillés de cette ferme comme si nous

l'avions dérobée : tant il est vrai que les opinions sont diverses, et qu'il ne faut jamais s'appuyer sur le jugement des hommes.

« 2° Une de nos pratiques dans les missions étant d'accorder les différends du peuple, il est à craindre que si la Compagnie s'opiniâtrait à une nouvelle contestation par cette requête civile, qui est le refuge des grands chicaneurs, Dieu ne nous ôtât la grâce de travailler aux accommodements.

« 3° Nous ferions un grand scandale, après un arrêt si solennel, de plaider pour le détruire : on nous blâmerait de trop d'attache au bien, qui est le reproche qu'on fait aux ecclésiastiques ; et nous faisant tympaniser dans le Palais, nous ferions tort aux autres communautés, et serions cause que nos amis seraient scandalisés en nous.

« Enfin, Monsieur, pour vous dire tout, j'ai grande peine, pour les raisons que vous pouvez penser, d'aller contre le conseil de Notre-Seigneur, qui ne veut pas que ceux qui ont entrepris de le suivre plaident ; et si nous l'avons déjà fait, c'est que je ne pouvais pas en conscience abandonner un bien si légitimement acquis et un bien de communauté dont je n'avais que l'administration, sans faire mon possible pour le conserver ; mais à présent que Dieu m'a déchargé de cette obligation par un arrêt souverain qui a rendu mes soins inutiles, je pense, Monsieur, que nous en devons demeurer là.

« Je vous supplie très-humblement, Monsieur, vous qui avez l'esprit tout rempli des maximes chrétiennes, de considérer toutes ces raisons, et de nous permettre de nous y tenir. »

Voilà comment ce véritable serviteur de Dieu fit paraître son dégagement entier des biens de ce monde, embrassant généreusement une si grande perte, et employant ses raisonnements pour y faire acquiescer sa Compagnie, et même ses amis : quoiqu'en effet il soit très-assuré qu'il eût pu recouvrer ce bien perdu s'il eût voulu laisser agir l'avocat qui lui en donnait toute assurance, et lequel était si fort persuadé qu'on était bien fondé à se pourvoir par requête civile, qu'il fit offre de la poursuivre lui seul, de la plaider, et d'en faire tous les frais, et même voulut donner assurance de payer non-seulement le juge, mais aussi de donner la valeur de la ferme en question au profit de la maison : et l'on peut dire que cette offre était telle, qu'il n'y avait que M. Vincent qui seul fût capable de la refuser, et lequel, pour raison de ce refus, disait qu'il estimait que les juges qui avaient donné l'arrêt étaient gens de bien ; et que s'ils avaient mal jugé, il devait penser que la providence de Dieu l'avait ainsi ordonné, et qu'il ne pouvait mieux faire que d'acquiescer à ses ordres.

[redacted]

Le procureur au parlement, qui était employé aux affaires de la maison de Saint-Lazare, étant mort depuis, a laissé par écrit l'admiration où il était d'un tel désintéressement ; ajoutant qu'il avait encore admiré la conduite de M. Vincent en toutes les autres affaires qui regardaient sa profession, et dont il avait eu connaissance, lesquelles ce saint homme n'avait jamais entreprises avec chaleur ni empressement ; soit en nom, comme supérieur ; soit en son celui de sa communauté, en demandant ou en défendant, quelque évidence qu'il y eût dans son droit, et quelque apparence d'injustice qu'il y eût aux prétentions des autres ; et qu'au contraire, quelque avantage qu'il y eût contre ses parties, par sentence ou arrêt, il était toujours porté et disposé d'entendre l'accommodement ; qu'il se souvenait qu'en diverses rencontres il avait fait différer l'exécution de plusieurs arrêts portant condamnation de sommes considérables, disant pour raison qu'il eût été fâché que, les exécutant, cela eût causé la ruine de quelque famille ; et qu'en effet en ayant différé longtemps l'exécution, de peur d'incommoder notablement ceux qui étaient condamnés, ils se sont trouvés enfin inutiles.

CHAPITRE XIX.

SA MORTIFICATION.

« Il n'y a rien de plus grand ni de plus relevé en la vie du chrétien (comme dit saint Ambroise) que d'exercer son âme dans la pratique des vertus ; et pour cet effet, mortifier sa chair et la réduire en servitude, afin qu'elle apprenne à se soumettre, et qu'elle se rende docile à la conduite de la raison : en sorte que, nonobstant les travaux et les difficultés qu'elle peut ressentir dans cet exercice, elle ne laisse pas de se porter courageusement à l'exécution des bons désirs et des saintes résolutions qu'elle aura conçues dans son cœur [1]. »

Et certes ce n'est pas sans raison que ce saint docteur a parlé de la sorte : car, puisque, selon le sentiment du sage, *c'est une chose bien glorieuse que de suivre le Seigneur* [2], et que le premier pas qu'il faut faire pour marcher à sa suite, comme lui-même le déclare

[1] Nihil in vitâ christianâ excelsius aut magnificentius, quàm exercere mentem, subigere carnem, et in servitutem redigere, ut obediat imperio, consiliis obtemperet, ut in adeundis laboribus impigrè exequatur propositum animi ac voluntatem. *Ambr. lib. 1 de Offic., c. 36.*

[2] Gloria magna est sequi Dominum. *Eccli. 23.*

dans l'Évangile, c'est de renoncer à soi-même, et de porter sa croix ; il s'ensuit que le chrétien doit regarder l'abnégation et la mortification comme un titre de noblesse, et comme une marque qu'on a l'honneur d'appartenir à Jésus-Christ et d'être de sa suite. Or M. Vincent ayant toujours fait une profession particulière de suivre ce divin Sauveur, et de marcher sur les traces de ses exemples (comme il a été dit en l'un des chapitres précédents), il n'y a pas lieu de douter qu'il n'ait été honoré de ses plus chères livrées, et que, selon la parole de l'Apôtre, il n'ait porté en son corps la mortification de Jésus-Christ : en sorte que sa vie n'a été presque qu'un sacrifice continuel de son corps et de tous ses sens, de son âme et de ses puissances, et enfin de tous les désirs et mouvements de son cœur ; et c'est de l'abondance de ce cœur parfaitement mortifié que, s'entretenant un jour avec les siens sur ces paroles de Jésus-Christ dans l'Évangile : « *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, et qu'il porte sa croix.* » C'est là, leur dit-il, le conseil que Notre-Seigneur donne à ceux qui se présentent à lui pour le suivre ; il leur déclare que la première démarche qu'ils doivent faire est de renoncer à eux-mêmes, et ensuite de porter leur croix ; et puis persévérer constamment en l'un et en l'autre jusqu'à la fin. Mais nous pouvons bien appliquer à ce sujet ce que ce divin Sauveur a dit en une autre occasion : *Non omnes capiunt verbum istud.* Et qu'il y en a peu qui se donnent à Jésus-Christ pour le suivre sous ces conditions ! De là est venu que de tant de milliers de personnes qui le suivaient pour l'entendre, presque tous l'ont abandonné et se sont retirés, parce qu'ils ne le suivaient pas préparés de la sorte que Notre-Seigneur leur disait qu'il le fallait être, et qu'ils n'étaie t pas dans la disposition de se mortifier et de porter leur croix.

« C'est donc une nécessité à quiconque veut être disciple de ce divin Maître, de renoncer à son propre jugement, à sa volonté, à ses sens, à ses passions, etc. Par le jugement on entend la science, l'intelligence et le raisonnement. Oh! quel avantage à un chrétien de soumettre ses lumières et sa raison pour l'amour de Dieu ! Qu'est-ce que cela, sinon suivre et imiter Jésus-Christ, et lui faire un sacrifice de son propre jugement ? Par exemple, on met une question en avant ; chacun en dit son avis : or, pour renoncer à soi-même en une telle occasion, il ne faut pas refuser d'en dire ce q 'on en pense ; mais il faut se tenir dans la disposition de soumettre son jugement et sa raison, en sorte que l'on suive volontiers, et même que l'on préfère le jugement d'autrui au sien propre.

[redacted]

« Pour ce qui est de renoncer à sa propre volonté, Notre-Seigneur nous en a donné l'exemple pendant tout le cours de sa vie et jusqu'à sa mort, s'étant continuellement étudié de faire, non sa volonté, mais celle de son Père, et d'accomplir en toutes choses ce qu'il reconnaissait lui être agréable : *Quæ placita sunt ei facio semper*. Oh ! que s'il plaisait à Dieu nous prévenir de tant de grâces, que nous demeurassions toujours dans l'accomplissement de sa volonté, obéissants à ses commandements, aux règles de notre état, et aux ordres de l'obéissance, nous serions alors les vrais disciples de son Fils; mais tant que nous serons attachés à notre propre volonté, nous n'aurons point de disposition pour le suivre, ni de mérite à porter nos peines, ni de part avec lui.

« Nous devons encore mortifier nos sens, et veiller continuellement sur eux pour les assujettir à Dieu. Oh! que la curiosité de voir et d'écouter est dangereuse, et qu'elle a de force pour détourner notre esprit de Dieu ! Que nous devons beaucoup prier Notre-Seigneur afin qu'il nous fasse la grâce de renoncer à cette curiosité, qui a été la cause de la perte de nos premiers parents !

« Il y a encore une certaine passion qui domine en plusieurs, à laquelle il nous faut bien renoncer : c'est ce désir immodéré de conserver sa santé et de se bien porter, et ce soin excessif de faire le possible et l'impossible pour la conservation de son individu ; car cette sollicitude immodérée et cette crainte de souffrir quelque incommodité qu'on voit en quelques-uns, qui mettent tout leur esprit et toute leur attention au soin de leur chétive vie, sont de grands empêchements au service de Dieu, qui leur ôtent la liberté de suivre Jésus-Christ. O Messieurs et mes Frères, nous sommes disciples de ce divin Sauveur, et cependant il nous trouve comme des esclaves enchaînés ! à quoi ? à un peu de santé, à un remède imaginaire, à une infirmerie où rien ne manque, à une maison qui nous plaît, à une promenade qui nous divertit, à un repos qui ressent la paresse. Mais, dira quelqu'un, le médecin m'a conseillé de ne m'appliquer pas tant, d'aller prendre l'air, de changer de séjour. O misère et faiblesse ! les grands quittent-ils leur demeure ordinaire parce qu'ils sont quelquefois indisposés? un évêque abandonne-t-il son diocèse? un gouverneur, sa place? un bourgeois, sa ville? un marchand, sa maison? les rois même font-ils cela? Rarement, et quand ils sont malades, ils demeurent au lieu où ils se trouvent. Le feu roi se trouva malade à Saint-Germain-en-Laye, et il y demeura quatre ou cinq mois sans se faire porter ailleurs, jusqu'à ce qu'il y mourût d'une mort vraiment chrétienne, et digne d'un roi très-chrétien. »

Et dans une autre occasion parlant sur le même sujet : « La sensualité, dit-il, se trouve partout, et non-seulement dans la recherche de l'estime du monde, des richesses et des plaisirs, mais aussi dans les dévotions, dans les actions les plus saintes, dans les livres, dans les images; en un mot, elle se fourre partout. O mon Sauveur, faites-nous la grâce de nous défaire de nous-mêmes! faites, s'il vous plaît, que nous nous haïssions, afin de vous aimer plus parfaitement, vous qui êtes la source de toute vertu et perfection, et l'ennemi mortel de la sensualité : donnez-nous cet esprit de mortification, et la grâce de résister toujours à cet amour-propre, qui est la racine de toutes nos sensualités. »

Jusqu'ici sont les paroles de M. Vincent, que nous avons rapportées comme des fidèles expressions, non-seulement des pensées de son esprit, mais encore plus des affections et dispositions de son cœur touchant cette vertu de mortification, que l'on peut dire avoir été une de celles qu'il a le plus universellement et le plus constamment pratiquées pendant tout le cours de sa vie, et jusqu'au dernier soupir. Il est vrai qu'il ne faisait pas paraître au dehors une vie fort austère, estimant qu'une vie commune en apparence était la plus convenable pour réussir au service des peuples et des ecclésiastiques, auquel Dieu l'avait destiné, étant aussi la plus rapportante à la vie de Jésus-Christ et des saints Apôtres, sur le modèle de laquelle il voulait élever les missionnaires de sa Congrégation. Et par conséquent il se croyait obligé de leur en donner l'exemple, se conformant à eux pour l'extérieur d'une vie bien réglée, qui n'est ni trop étroite, ni trop douce, ni trop rigoureuse. Mais en son particulier il se traitait fort âprement, faisant souffrir son corps en diverses manières, et mortifiant sans cesse son intérieur, pour tenir l'un et l'autre parfaitement soumis aux volontés de Dieu, et cela d'une manière d'autant plus excellente et plus sainte qu'elle paraissait moins aux yeux des hommes : en quoi il s'est rendu semblable à ce grain de froment dont Jésus-Christ parle dans l'Évangile, lequel, plus il est caché et enfoncé en terre, plus aussi il pousse ses tiges et multiplie son fruit.

Et premièrement, il a mortifié cet amour de l'honneur et de la propre estime, qui est si naturel à tous les hommes, et qui leur fait cacher avec tant de soin tout ce qui peut leur causer le moindre mépris; car ce saint prêtre, réprimant cette inclination naturelle, ne laissait échapper aucune occasion de s'humilier, en parlant de sa basse naissance et de la pauvre condition de ses parents, qu'il ne l'embrassât bien volontiers. Voici ce qu'il écrivit en l'année 1633 à l'un de ses prêtres : « O Monsieur, que [illegible] sommes heureux de ce

que nous honorons la parenté pauvre de Notre-Seigneur, par la nôtre pauvre et chétive ! Je disais avec consolation ces jours passés, en prêchant en une communauté, que je suis le fils d'un pauvre laboureur, et en une autre compagnie, que j'ai gardé les pourceaux. Croiriez-vous bien, Monsieur, que je crains d'en avoir de la vaine satisfaction, à cause de la peine que la nature en souffre? Il est vrai que le diable est bien fin et rusé : mais certes celui-là l'est encore plus que lui qui se tient honoré de la pauvre condition de l'enfant de Bethléem et de celle de ses saints parents. »

M. Vincent a aussi mortifié l'affection qu'il avait pour ses parents ; car ayant un très-bon naturel, il aimait tendrement les siens, ainsi que lui-même l'a avoué ; et néanmoins il a su fort bien mortifier cette affection et en faire un sacrifice à Jésus-Christ. A ce sujet, parlant un jour à sa communauté de l'éloignement des parents ordonné par ce divin Sauveur à ceux qui le veulent suivre, il leur dit que, « plusieurs qui sont retournés en leur pays sont entrés dans les intérêts de leur famille, et dans leurs sentiments de tristesse et de joie, et qu'ils s'y sont embarrassés comme les mouches qui tombent dans les toiles d'une araignée d'où elles ne se peuvent tirer.

« Je m'appellerai moi-même à témoin, leur dit-il, de cette vérité. Du temps que j'étais encore chez M. le général des galères, et avant le premier établissement de notre Compagnie, il arriva que les galères étant à Bordeaux, il m'envoya là pour faire mission aux pauvres forçats. Ce que je fis par le moyen des religieux de la ville de divers ordres, deux en chaque galère. Or avant que de partir de Paris pour ce voyage, je m'ouvris à deux amis de l'ordre que j'en avais reçu, à qui je dis : Messieurs, je m'en vais travailler proche le lieu d'où je suis ; je ne sais si je ferai bien d'aller faire un tour chez nous. Tous deux me le conseillèrent : Allez-y, Monsieur, me dirent-ils, votre présence consolera vos proches, vous leur parlerez de Dieu, etc. La raison que j'avais d'en douter est que j'avais vu plusieurs bons ecclésiastiques qui avaient fait merveilles quelque temps, éloignés de leur pays ; et j'avais remarqué qu'étant allés voir leurs parents, ils en étaient revenus tout changés, et demeuraient inutiles au public ; ils s'adonnaient entièrement aux affaires de leurs familles, toutes leurs pensées allaient à cela, où auparavant ils ne s'occupaient qu'aux œuvres qui regardaient le service de Dieu, et éloignées du sang et de la nature. J'ai peur, disais-je, de m'attacher de même aux parents. Et en effet ayant passé huit ou dix jours avec eux à les informer des voies de leur salut et à les éloigner du désir d'avoir des biens, jusqu'à leur dire qu'ils n'attendissent rien de moi ; que quand j'aurais

des coffres d'or et d'argent, je ne leur donnerais rien, parce qu'un ecclésiastique qui a quelque chose, il le doit à Dieu et aux pauvres : le jour que je partis j'eus tant de douleur de quitter mes pauvres parents, que je ne fis que pleurer tout le long du chemin et pleurer quasi sans cesse. A ces larmes succéda la pensée de les aider, et de les mettre en meilleur état ; de donner à tel ceci, à telle cela : mon esprit attendri leur partageait ainsi ce que j'avais et ce que je n'avais pas. Je le dis, à ma confusion, et je le dis, parce que peut-être Dieu permit cela pour me faire mieux connaître l'importance du conseil évangélique dont nous parlons. Je fus trois mois dans cette passion importune d'avancer mes frères et mes sœurs : c'était le poids continuel de mon pauvre esprit. Parmi cela, quand je me trouvais un peu libre, je priais Dieu qu'il eût agréable de me délivrer de cette tentation : et je l'en priai tant, qu'enfin il eut pitié de moi ; il m'ôta ces tendresses pour mes parents ; et quoiqu'ils aient été depuis à l'aumône et le soient encore, il m'a fait la grâce de les commettre à sa providence, et de les estimer plus heureux que s'ils avaient été bien accommodés.

« Je dis cela à la Compagnie, parce qu'il y a quelque chose de grand en cette pratique tant recommandée en l'Évangile, lequel exclut du nombre des disciples de Jésus-Christ tous ceux qui ne haïssent père et mère, frères et sœurs, et que, suivant cela, notre règle nous exhorte de renoncer à l'affection immodérée des parents. Prions Dieu pour eux ; et si nous les pouvons servir en charité, faisons-le ; mais tenons ferme contre la nature, qui, ayant toujours son inclination de ce côté-là, nous détournera, si elle peut, de l'école de Jésus-Christ. Tenons ferme. »

Un prêtre de la Congrégation, qui était en Gascogne, alla voir de son mouvement les parents de M. Vincent, auquel il raconta, lorsqu'il fut de retour à Paris, l'état où il les avait trouvés, et entre autres choses il lui dit que « la simplicité, la piété, et la charité de ses parents était louable, mais qu'ils n'avaient pour vivre qu'à mesure qu'ils travaillaient. Hélas! dit M. Vincent, ne sont-ils pas bienheureux ? et peuvent-ils être mieux que dans un état où ils exécutent la sentence de Dieu, qui porte que l'homme doit gagner son pain à la sueur de son visage ? »

La pauvreté n'a pas été le seul exercice de la vertu de ces bonnes gens, ils furent un jour diffamés au dernier degré dans un parlement célèbre où quelques amis de M. Vincent voulurent détourner la poursuite qu'on voulait faire contre eux ; mais il leur fit cette réponse : « N'est-il pas raisonnable, Messieurs, que la justice se fasse, pour

satisfaire à celle de Dieu, afin qu'en punissant les délinquants miséricordieusement en cette vie, il n'exerce les rigueurs de sa justice sur eux en l'autre monde? » Or, les juges ayant découvert que cette accusation n'était qu'une pure calomnie et fourberie, M. Vincent se rendit protecteur de ceux qui les avaient accusés, et trouva moyen de les délivrer des châtiments qu'ils avaient mérités. C'est ce que j'ai appris, dit le même prêtre, au lieu de la naissance de M. Vincent; et voici un extrait de la lettre que j'ai lue qu'il écrivit à ses parents sur ce sujet :

« Ce n'est pas sans une conduite bien particulière de la Providence que vous avez été diffamés; Dieu l'a ainsi permis pour sa gloire, et pour votre bien : pour sa gloire, afin que vous soyez conformes à son Fils, qui a été calomnié au point qu'on l'appelait séducteur, ambitieux et possédé du démon; pour votre bien, afin de satisfaire à la justice de Dieu pour d'autres péchés que vous pouvez avoir commis, et que vous ne connaissez pas peut-être, mais que Dieu connaît. »

Un homme qui était en quelque façon parent de M. Vincent, quoiqu'il ne portât pas le même nom, ayant été condamné aux galères, obtint des lettres de révision de procès pour se justifier, et pour être rétabli dans ses droits civils, contre la partie qui le poursuivait. Il fit adresser ces lettres au parlement de Paris, dans la pensée que le crédit de M. Vincent lui servirait beaucoup : mais ce fidèle serviteur de Dieu lui écrivit plusieurs lettres pour le conjurer, au nom de Notre-Seigneur, de relâcher une partie de ses prétentions, afin de se mettre en repos par un prompt accord. « Oseriez-vous, dit-il, refuser cela à tant de personnes qui s'en mêlent pour votre bien? Je ne le crois pas : aussi votre âge et vos incommodités vous mettent hors d'état de soutenir les fatigues et les dépenses d'un si grand procès; et si vous aviez quelque espérance en mon secours, je vous déclare que je ne vous en donnerais aucun. J'aime mieux contribuer à votre salut en vous conseillant cet accommodement pour vous disposer à la mort, que de vous voir consumer tout vivant dans les embarras d'une longue et douteuse poursuite : j'espère que vous penserez sérieusement à tout ceci. » Cet homme s'étant opiniâtré à plaider, M. Vincent a toujours persévéré à lui déclarer qu'il ne l'assisterait point, et n'a jamais voulu le recevoir en sa maison, ni le tirer de la pauvreté où il a été.

Un sien neveu vint un jour exprès à Paris, dans l'espérance d'en recevoir quelque secours pour se mettre à son aise. Il le reçut cordialement, mais il ne lui donna que pour s'en retourner à pied, comme il était venu, le renvoyant avec dix écus seulement pour faire envi-

ron cent quatre-vingts lieues; encore demanda-t-il ces dix écus par aumône à madame la marquise de Maignelay; et c'est la seule assistance qu'il a demandée pour ses parents.

Environ l'année 1650, feu M. du Fresne, intime ami de M. Vincent, dont on a parlé au premier livre, lui donna mille francs pour eux. Il ne les refusa pas; mais au lieu de les destiner à leur soulagement temporel, estimant qu'ils pouvaient vivre de leur travail, il se proposa de les faire servir à leur salut et avancement spirituel, et à celui de beaucoup d'autres, en leur faisant faire quelques missions; à quoi il fit consentir le bienfaiteur. Il garda cet argent deux ou trois ans, attendant toujours l'occasion d'envoyer quelques missionnaires en ce pays-là. Les divisions du royaume étant survenues en l'année 1652, la Guienne se trouva fort affligée des armées, et les parents de M. Vincent furent par malheur dépouillés de toutes choses, et quelques-uns même moururent par la cruauté des soldats. Ce fut ensuite de cela qu'il disait que ses parents étaient à l'aumône, sans pourtant en dire la cause. Ayant appris ces fâcheuses nouvelles, il n'en témoigna aucune affliction particulière; au contraire, il entra dans de très-grands sentiments d'admiration et de reconnaissance envers la bonté de Dieu, d'avoir par sa conduite adorable retardé l'emploi de cette somme de mille livres, afin d'en aider ces pauvres gens dans leur extrême nécessité. Il fut plusieurs jours et plusieurs semaines qu'il ne pouvait se lasser de louer Dieu, et de le remercier de cette spéciale providence. Il ne voulut pas néanmoins faire l'application de cet argent par soi-même; il consulta les principaux de sa Compagnie, et par leur avis il l'envoya en diligence à son pays, et l'adressa à monsieur de Saint-Martin, chanoine d'Acqs, auquel il en laissa l'entière dispensation, se remettant à lui pour donner à chacun des siens ce qu'il jugerait à propos. Il lui recommanda seulement de tâcher à les mettre en état de gagner leur vie par ce secours, comme il fit, achetant à l'un une paire de bœufs pour labourer; faisant relever le petit logis à celui-ci; dégageant à celui-là un morceau de terre, et donnant des outils et des habits aux autres pour travailler. Il ne pouvait pas faire beaucoup avec si peu de chose à tant de pauvres gens ruinés.

Voilà toutes les richesses que M. Vincent a envoyées à ses parents, quoiqu'il lui eût été très-facile de les mettre à leur aise et les avancer selon le monde, s'il eût voulu se servir des occasions et du pouvoir qu'il en a eu. Il a représenté mille fois le besoin des peuples de plusieurs provinces, et de quantité de familles en particulier, à des personnes riches et charitables qui ont accouru à leur secours; mais de

[redacted]

son pays et de ses parents, il n'en a jamais ouvert la bouche. Ne faut-il pas être tout-à-fait mort à la chair et au sang pour en user de la sorte ?

A ce propos, étant un jour pressé de faire quelque bien à ses parents par une personne de sa Congrégation, qui savait qu'ils étaient dans le besoin, il lui dit : « Pensez-vous que je n'aime pas mes parents ? J'ai pour eux tous les sentiments de tendresse et d'affection qu'un autre peut avoir pour les siens ; et cet amour naturel me sollicite assez de les assister : mais je dois agir selon les mouvements de la grâce, et non de la nature, et penser aux pauvres plus abandonnés, sans m'arrêter aux liens de l'amitié ni de la parenté. »

M. Vincent non-seulement n'a pas remué sa langue ni son pied pour tirer aucun de ses parents de leur bassesse et pauvreté, mais il a empêché que d'autres l'aient fait. Il s'est trouvé des personnes de condition et de piété, même quelques prélats, qui ont voulu, à sa considération, faire étudier quelques-uns de ses neveux, et en prendre soin pour les élever à l'état ecclésiastique, ou à quelque autre condition honnête : à quoi il répondit « qu'il fallait prendre garde de ne pas détourner de ces enfants les desseins que Dieu avait sur eux ; et qu'à son avis il valait mieux les laisser dans la condition de leur père, la condition de laboureur étant entre toutes une des plus innocentes et des plus propres pour se sauver. »

Il a encore passé plus avant, et ressentant en lui-même un grand désir d'établir des prêtres de sa Congrégation dans son pays, pour y rendre les mêmes services qu'ils faisaient dans les autres lieux, et néanmoins craignant qu'il n'y eût en cela quelque mélange d'amour-propre et d'affection naturelle envers les siens, il examina devant Dieu ce sentiment, et il se reprit, se disant à soi-même : « Misérable ! à quoi penses-tu ? tous les pays ne te doivent-ils pas être indifférents, et toutes les âmes n'ont-elles pas également coûté au Fils de Dieu ? Pourquoi donc te portes-tu à secourir plutôt les uns que les autres ? » Tant y a que pour mortifier ce désir, craignant qu'il ne procédât plutôt d'un sentiment de la nature que d'un mouvement de la grâce, il se résolut de ne jamais faire de lui-même un pas, ni dire une parole pour procurer cet établissement. On peut juger, de tout ce que nous venons de dire, combien M. Vincent avait mortifié l'amour naturel de son pays et de ses parents.

On dit communément que, comme du mouvement bien compassé de l'aiguille d'un cadran, il est aisé de connaître l'ajustement des roues et autres pièces qui composent l'horloge, qu'aussi de la bonne conduite de la langue, on peut juger du bon état de tout le reste de

l'intérieur, puisque les affections et passions du cœur sont comme les maîtres ressorts qui lui donnent ordinairement le mouvement, et qui forment et animent ses paroles. Et certes, quand nous n'aurions point d'autres preuves de la mortification intérieure de M. Vincent, que cet empire absolu qu'il avait sur la conduite de sa langue, cela suffirait pour nous faire connaître qu'il a possédé cette vertu en un très-haut degré de perfection, puisque, selon la doctrine de l'apôtre saint Jacques, « celui qui ne pèche point en sa langue peut être appelé homme parfait. » Il s'était rendu tellement maître de cette partie, que le même Apôtre appelle indomptable, qu'il ne lui échappait point ou très-peu de paroles inutiles et superflues, et jamais de celles qui ressentent la médisance, la vanterie, la vanité, la flatterie, le mépris, la moquerie, l'impatience, ou autres semblables saillies d'une passion émue et déréglée. Il se possédait si parfaitement, que même dans la chaleur des discours qu'il faisait en public, ou dans les compagnies, quoiqu'il n'eût pas prévu ce qu'il avait à dire, il ne disait pourtant jamais rien d'inconsidéré; et il lui est souvent arrivé qu'ouvrant la bouche pour dire quelque chose d'extraordinaire qui lui venait sur l'heure en sa pensée, il s'arrêtait tout court, comme se recueillant en lui-même, et considérant devant Dieu s'il était expédient de le dire; et puis il continuait à parler, non selon l'inclination qu'il pouvait ressentir, mais selon qu'il voyait être plus agréable à Dieu, et plus conforme au mouvement de sa grâce.

Quand, pour l'entretenir ou pour lui donner quelque satisfaction, on lui rapportait quelque nouveauté ou quelque autre chose extraordinaire qu'il savait déjà, il l'écoutait avec attention, sans témoigner qu'il en eût aucune connaissance, tant pour mortifier l'amour-propre, qui est toujours bien aise de faire paraître qu'il n'ignore pas ce que les autres savent, que pour ne priver ceux qui lui parlaient de la satisfaction qu'ils pouvaient ressentir de lui avoir appris quelque chose de nouveau.

Mais surtout il savait bien retenir sa langue, et lui imposer un rigoureux silence, lorsqu'on lui faisait des reproches, ou que par des emportements on le chargeait d'outrages et d'injures : car quoique dans ces occasions la nature désire ardemment de se justifier, et de repousser l'injure qui lui est faite ; néanmoins, à l'imitation de son divin Maître, il se recueillait en lui-même, et mettait toute sa force dans le silence et dans la patience, bénissant en son cœur ceux qui le maudissaient, et priant pour ceux qui l'outrageaient.

Il était obligé, comme chef d'une Congrégation déjà beaucoup étendue, de pourvoir à tous ses besoins; et n'ayant pas souvent tout ce

qui était nécessaire pour y subvenir, il en avait tous les jours la tête rompue ; et pour un surcroît de peine, on lui mandait ou rapportait souvent de fâcheuses nouvelles des pertes notables qui étaient causées par divers accidents sur les biens et sur les fermes de la compagnie ; ce qui le mettait encore plus dans l'impuissance de subvenir aux grandes charges qu'il lui fallait porter : or en toutes ces rencontres, qui sont extrêmement pressantes pour porter la langue aux plaintes et aux murmures, il réprimait tellement ces premiers mouvements de la douleur, et mortifiait si bien les ressentiments qu'il en avait, qu'il supportait avec une admirable égalité d'esprit, et même avec action de grâces, ces accidents fâcheux et surprenants, sans dire autre chose, sinon : « Dieu soit loué : Dieu soit béni : il faut nous soumettre à son bon plaisir, et agréer tout ce qu'il lui plaît nous envoyer. »

Il a encore fait connaître combien il était mortifié en sa langue, et quel empire il avait acquis sur cette partie si malaisée à conduire, en ce que, s'étant présenté une infinité d'occasions qui l'invitaient, et même qui semblaient l'obliger de parler de son esclavage de Tunis, étant une chose douce à la nature de raconter les périls et les accidents plus fâcheux desquels on s'est heureusement dégagé, et particulièrement lorsque cela fait connaître quelque vertu qui est en nous, et que le succès peut tourner à notre propre louange ; néanmoins c'est une chose merveilleuse, qu'en quelque rencontre que ce fût, on ne lui a jamais ouï dire un seul mot de son esclavage, ni de ce qu'il avait fait ou dit pour convertir celui qui le tenait captif, et pour se sauver avec lui des mains des infidèles. Et quoiqu'il ait été obligé de parler assez souvent aux siens des esclaves qui sont en Barbarie, pour les exhorter d'aller leur rendre quelque assistance, ou aux personnes de dehors pour les porter à contribuer de leurs biens au secours et à la délivrance de ces pauvres esclaves, il n'a pourtant jamais parlé de lui, ni de ce qui lui était arrivé en ces lieux-là, car il ne le pouvait faire sans découvrir quelque chose qui eût tourné à sa louange. Il parlait volontiers des sujets d'humiliation qui lui étaient arrivés, mais jamais de ce qui pouvait directement ou indirectement donner sujet de le faire estimer. Or il est certain qu'il n'eût pu acquérir un tel empire sur sa langue, s'il ne se fût rendu maître absolu de ses sentiments et de ses mouvements intérieurs, par une continuelle pratique de la mortification. Il l'estimait aussi d'une telle nécessité, non-seulement pour la perfection, mais même pour le salut, que pour l'exprimer il disait quelquefois, « que si une personne qui aurait déjà comme un pied dans le ciel, venait à quitter l'exercice de cette

vertu dans l'intervalle du temps qu'il faudrait pour y mettre l'autre, elle serait en péril de se perdre. »

C'est le sujet par lequel il a toujours tâché d'inspirer à ceux de sa Compagnie un esprit de mortification intérieure, un grand dénûment et détachement de toutes choses, et une mort universelle à tous les sens, à tous les mouvements de la nature, à tout intérêt particulier, à tout amour-propre et recherche de soi-même, pour ne vivre que de la vie de l'esprit. « Tenons ferme (leur disait-il sur ce sujet), tenons ferme contre notre nature : car si nous lui donnons une fois pied sur nous, elle en prendra quatre ; et tenons pour assuré que la mesure de notre avancement en la vie spirituelle se doit prendre du progrès que nous faisons en la vertu de mortification, laquelle est particulièrement nécessaire à ceux qui doivent travailler pour le salut des âmes ; car c'est en vain que nous prêchons la pénitence aux autres, si nous en sommes vides, et s'il n'en paraît rien en nos actions et déportements. »

SECTION UNIQUE.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Pour ce qui est de la mortification extérieure de M. Vincent, l'on peut dire avec vérité qu'elle allait d'un pas égal avec l'intérieure, c'est-à-dire qu'il la pratiquait parfaitement, et presque sans aucun relâche : car il a toujours traité son corps avec une très-grande rigueur, jusqu'au temps de son extrême vieillesse, et même dans ses plus grandes infirmités ; et outre ses pénitences et mortifications ordinaires, dont nous parlerons ci-après, il embrassait et recherchait toutes les occasions qu'il pouvait rencontrer de faire souffrir son corps, dont nous avons vu divers exemples au premier livre, et particulièrement en sa manière de vie pendant tout le voyage qu'il fit en l'année 1649, âgé de plus de soixante-dix ans, où les abstinences, les veilles, la violence du froid et toutes les autres incommodités auxquelles il s'exposa lui causèrent cette grande et fâcheuse maladie qui lui survint à Richelieu. Sur ce sujet il disait que « l'on pouvait pratiquer la mortification en toutes sortes de rencontres, tenant son corps dans quelque posture qui lui soit pénible, sans pourtant blesser la modestie ; privant ses sens extérieurs des choses qui leur pourraient donner quelque satisfaction, en souffrant volontiers les intempéries et incommodités de l'air. » C'est ce qu'il savait fort bien pratiquer lui-même, étant bien aise d'en trouver les occasions ; et on

[redacted]

a souvent pris garde que durant les plus grandes rigueurs de l'hiver, il exposait ses mains au froid, qui en paraissaient quelquefois toutes noirâtres ; et les autres parties de son corps participaient à cette même incommodité, ne voulant point prendre d'autres chaussures ni d'autres vêtements pour l'hiver que pour l'été.

Durant les grandes nécessités et extrêmes misères de la Lorraine, il disait fort souvent : « Voici le temps de la pénitence, puisque Dieu afflige son peuple. N'est-ce pas à nous autres prêtres d'être au pied des autels pour pleurer leurs péchés ? Cela est d'obligation ; mais de plus, ne devons-nous pas retrancher quelque chose de notre ordinaire pour leur soulagement ? » Comme en effet pendant les trois ou quatre premières années de cette désolation, il réduisit sa communauté de Saint-Lazare à ne manger que du pain bis ; et auparavant pendant le siége de Corbie, au commencement des guerres entre les deux couronnes de France et d'Espagne, il fit retrancher une petite entrée de table que l'on avait donnée jusqu'alors, qui n'a pas été rétablie depuis. « N'est-il pas juste, disait-il, que nous retranchions quelque chose, pour compatir et participer aux misères publiques ?

Ayant retiré une demoiselle du danger de perdre son honneur, il la mit en lieu d'assurance, et par charité il pourvut pendant deux ans à tout ce qui lui était nécessaire, étant résolu de continuer, et lui disant qu'on faisait tout ce qu'on pouvait pour son bien, que cela la devait contenter, et qu'elle se gardât bien de s'exposer à offenser Dieu : mais au bout de ce temps ayant été séduite par quelques mauvais esprits, elle s'en alla ailleurs ; et comme on vint dire après à M. Vincent qu'elle s'était perdue misérablement, il répondit : « Il me semble que nous avons fait tout ce que nous avons pu pour empêcher ce malheur ; reste à prier Dieu, et à faire pénitence pour elle ! Oh ! il faut qu'il m'en coûte ! »

L'infirmier de la maison de Saint-Lazare a dit que quoique les maladies de M. Vincent fussent fréquentes dès le commencement de l'nstitution de sa Compagnie, même depuis qu'elle fut établie à Saint-Lazare, et que deux fois l'année il fût attaqué de la fièvre quarte, néanmoins il ne demandait rien pour son soulagement, et ne laissait pas de travailler ; et bien qu'il eût eu plusieurs fois les jambes enflées extraordinairement, il ne laissait pas de marcher à pied : ce qu'il a continué jusqu'à ce que l'impuissance l'a contraint de se sevir d'un cheval.

Il arrivait souvent que par infirmité, ou par quelque autre empêchement, il se trouvait pendant la journée attaqué et presque accablé de sommeil ; mais au lieu de réparer ce défaut par quelque peu de

repos, il en prenait souvent occasion de se mortifier, se tenant debout, ou se mettant en quelque posture contrainte, et se faisant d'autres violences pour s'empêcher de dormir. L'on a remarqué qu'il n'a jamais rien rabattu de ses veilles pour son grand âge, se levant toujours à l'heure ordinaire de la communauté, quoiqu'il fût le dernier couché ; et avec cela, on le voyait des premiers à l'église en quelque temps que ce fût, où il se tenait à genoux sur la terre pendant l'oraison, sans jamais avoir voulu permettre qu'on lui mît une natte sous ses genoux : et pour l'ordinaire il passait tous les matins plus de trois heures, en partie dans l'église, même durant la rigueur des plus rudes hivers, pour y faire son oraison et pour y célébrer la sainte Messe ; et en partie dans la sacristie, pour y faire ses préparation et actions de grâces avant et après la célébration de la Messe. Il est bien vrai qu'il n'avait pas sujet d'aimer beaucoup le lit, puis qu'il necouchait que sur une rude paillasse, sans matelas et sans rideau ni tour de lit, et dans une chambre sans feu : ce qu'il a pratiqué toute sa vie, même dans ses plus grandes infirmités, à la réserve des trois ou quatre dernières années qu'on l'obligea de prendre une petite chambre où il y avait une cheminée, parce qu'il avait besoin de feu pour panser ses jambes ; et depuis il souffrit qu'on lui mît un petit rideau autour de son lit, continuant néanmoins toujours de coucher seulement sur la paille.

Enfin, il était tellement ennemi de son corps, que feu M. le cardinal de La Rochefoucauld, connaissant sa manière de vie, lui manda un jour qu'il le priait de se modérer en ses pénitences et austérités pour conserver sa santé et sa vie, Dieu voulant se servir de lui pour le bien de son Église.

Pour ce qui est de la mortification de ses sens, il la pratiquait presque continuellement, et en toutes sortes d'occasions. Lorsqu'il allait par la ville, ou qu'il faisait voyage, au lieu d'égayer sa vue sur les champs ou sur la diversité des objets qu'il rencontrait, il tenait ordinairement ses yeux arrêtés sur un crucifix qu'il portait, ou il les tenait fermés, pour ne voir que Dieu.

Passant un soir d'un corps de logis de Saint-Lazare à un autre, il aperçut en l'air des fusées et autres feux artificiels volants, qui étaient des effets d'une réjouissance publique de la ville de Paris ; mais aussitôt il en détourna ses yeux, et passa outre en disant : Dieu soit béni.

On ne lui a jamais vu cueillir une fleur ni en porter aucune, pour se récréer par son odeur ; mais au contraire, quand il se rencontrait en quelque lieu où il y avait des senteurs mauvaises, comme dans les

[redacted]

:aux,-ou chez les pauvres malades, le désir qu'il avait de se mor-
lui faisait trouver agréable cette incommodité.

ımme il n'employait sa langue que pour louer Dieu, recomman-
a vertu, combattre le vice, instruire, édifier et consoler le pro-
ı; aussi n'ouvrait-il ses oreilles qu'aux discours qui tendaient
.en, ayant peine d'en entendre d'autres; et il évitait, autant
pouvait, d'écouter des choses inutiles, et de prêter l'oreille à
ce qui pouvait délecter l'ouïe, et qui ne nourrissait point l'âme.
ıur le goût, il l'avait tellement mortifié, qu'il ne témoignait
is à quelle sorte de viande il avait plus d'appétit : il semblait
e aller à regret prendre sa réfection, ne le faisant que pour satis-
à la nécessité, et y gardant toute la bienséance, mangeant les
es qui lui étaient présentées, en la vue de Dieu et avec beaucoup
odestie : à quoi il avait tellement habitué les siens par son exem-
que plusieurs externes de toutes sortes de conditions qui ont
gé en son réfectoire, en ont été grandement édifiés, comme ils
déclaré eux-mêmes, admirant que dans une action qui de soi
ɔle porter à la dissolution, on y gardât une telle récollection et
si grande modestie et retenue.

ne sortait jamais de table sans s'être mortifié en quelque chose,
au boire, soit au manger, ainsi qu'il recommandait aux autres
ıire. Et il était si peu attaché à ce qu'il prenait pour sa nourri-
, qu'un jour étant retourné fort tard de la ville, et le cuisinier
nt déjà retiré, on lui présenta par mégarde deux œufs tout crus
n trouva dans la cuisine auprès du feu, pensant qu'ils fussent
ı, lesquels il prit sans faire semblant de s'en apercevoir, bien loin
'en plaindre, ou de les renvoyer pour les faire cuire. Et on
rait jamais su cela, si le cuisinier n'eût demandé le lendemain au
e qui était demeuré pour attendre M. Vincent, s'il avait fait
e les œufs qu'il avait laissés auprès du feu? A quoi il répondit
, d'autant qu'il croyait qu'ils fussent déjà cuits. Et parce que
ı son extrême vieillesse on le pressait de prendre les matins quel-
bouillon, comme l'un de ses prêtres faisait grande instance un
pour lui en faire prendre un qu'il lui présentait : « Vous me
ez, Monsieur, lui dit-il; n'est-ce point le démon qui vous porte à
persuader de nourrir ainsi ce misérable corps et cette chétive car-
e? Cela est-il juste? Dieu vous le pardonne. » Il consentit néan-
ns depuis ce temps-là de prendre le matin, par forme de mé-
ne, un certain bouillon fait exprès, non avec de la viande, mais
ı de la chicorée sauvage fort amère, et un peu d'orge mondé,
graisse, ni beurre, ni huile. Et en un mot, il se traitait si mal

[redacted]

pour sa nourriture, qu'il est arrivé plusieurs fois que, pour en avoir pris trop peu, il tombait la nuit en défaillance par le besoin de manger, et qu'on était obligé de lui porter un morceau de pain sec, parce qu'il ne voulait point autre chose, pour subvenir à la simple nécessité.

Pour ce qui est des autres austérités et mortifications extérieures dont il usait, il les a toujours cachées autant qu'il a pu ; mais l'on s'est néanmoins bien aperçu qu'il exerçait de très-grandes rigueurs sur son corps : le Frère qui lui rendait service pendant sa maladie a trouvé quelquefois dans sa chambre des cilices, des haires, des bracelets et ceintures de cuivre à pointes, qu'il tenait cachées, et dont il se servait souvent; et outre cela, il prenait tous les jours une rude discipline en se levant : ce qu'un de la Compagnie, qui avait sa chambre près de la sienne, dont elle n'était séparée qu'avec des ais de sapin, a témoigné avoir ouï chaque jour l'espace de douze ans ou environ. Mais non content de cette discipline ordinaire et réglée, il en faisait souvent d'extraordinaires pour diverses occasions : comme une fois, entre plusieurs autres, qu'on lui rapporta quelque espèce de désordre arrivé dans une maison de sa Congrégation, il prit pour ce sujet durant huit jours deux fois la discipline chaque nuit; et ensuite s'étant appliqué aux moyens d'y remédier, il y réussit fort heureusement ; ce que lui-même déclara depuis à une personne de confiance, lui alléguant pour raison que ses péchés étaient cause du mal qui était arrivé, et qu'il était juste qu'il en fît pénitence.

Nous finirons ce chapitre par les sentiments qu'il témoigna un jour à sa communauté sur le sujet de la croix et des mortifications : « Notre-Seigneur, leur dit-il, a tant aimé l'état d'affliction et de souffrance, qu'il a voulu y passer : et il s'est fait homme pour avoir moyen de souffrir. Tous les saints ont embrassé ce même état, et ceux à qui Notre-Seigneur n'a pas envoyé de grandes maladies ont eux-mêmes cherché les occasions d'affliger leur corps, et de le faire souffrir par manière de châtiment : témoin saint Paul, qui disait parlant de lui-même : *Castigo corpus meum, et in servitutem redigo :* Je châtie mon corps, et je le réduis en servitude : c'est aussi ce que nous devons faire, nous autres qui sommes en parfaite santé, nous châtier nous-mêmes, et nous affliger, en vue des péchés que nous avons commis, et de ceux qui se commettent dans le monde contre la divine Majesté. Mais quoi ! l'homme est si chétif et si misérable, que non-seulement il ne se châtie pas soi-même, mais il souffre bien souvent avec impatience l'état de maladie et d'affliction dans lequel il plaît à Dieu de le mettre, quoique ce soit pour son bien. »

CHAPITRE XX.

SA CHASTETÉ.

M. Vincent portant ainsi en son corps la mortification de Jésus-Christ, la vie du même Jésus-Christ, selon la parole du saint Apôtre, s'est aussi manifestée en lui, par une pureté tout angélique, et une chasteté à l'épreuve de tout ce qui lui pouvait être contraire, comme il a bien fait paraître en sa manière de converser, lorsqu'il y était obligé, avec des personnes de l'autre sexe et de tout âge, s'y étant toujours comporté de telle sorte qu'il n'a jamais donné la moindre occasion à la calomnie, mais plutôt un sujet d'édification à un chacun.

Or comme il connaissait bien de quelle importance était cette vertu, et combien elle était nécessaire à ceux qui étaient obligés de s'employer au bien spirituel des autres, et de traiter souvent avec le prochain, tels que sont les missionnaires, aussi leur donnait-il divers avis salutaires sur ce sujet : il leur disait entre autres choses que « ce n'est pas assez aux missionnaires d'exceller en cette vertu, mais qu'ils doivent encore faire tout leur possible, et se comporter de telle sorte que personne n'ait sujet de concevoir à leur égard le moindre soupçon du vice contraire : parce que ce soupçon, quoique très-mal fondé, nuisant à leur réputation, serait plus préjudiciable à leurs saints emplois que tous les autres crimes qu'on pourrait faussement leur imposer. Selon cela, ajoutait-il, ne nous contentons pas d'user des moyens ordinaires pour prévenir ce mal, mais employons-y les extraordinaires si besoin est, comme de s'abstenir parfois de faire des actions qui d'ailleurs seraient licites, et même bonnes et saintes, telles que sont d'aller visiter les pauvres malades, lorsque, au jugement de ceux qui nous conduisent, ces choses pourraient donner quelque lieu à ces soupçons. »

Un prêtre qui faisait les fonctions curiales dans une paroisse lui proposa un jour sur cette matière une question qui fait voir d'un côté la naïveté de ce bon prêtre, et de l'autre l'exactitude de M. Vincent : il lui demanda s'il était à propos de toucher le pouls d'une fille ou d'une femme fort malade, pour voir si elle était proche de la mort, afin de lui donner le dernier sacrement, ou pour dire les

prières de la recommandation de l'âme. A quoi il répondit « qu'il fallait bien se donner de garde d'user de cette pratique, et que le malin esprit se pouvait bien servir de ce prétexte pour tenter le vivant et la mourante même; que le diable en ce passage fait flèche de tout bois pour attraper une âme, que la vigueur de l'esprit peut rester, quoique celle du corps soit affaiblie : qu'il se souvint de l'exemple de ce saint qui étant malade ne voulut point que sa femme le touchât, après l'avoir quittée par un mutuel consentement, criant avec ce qui lui restait de voix qu'il y avait encore du feu sous la cendre; qu'au reste s'il voulait connaître les symptômes d'une prochaine séparation de l'âme d'avec le corps, qu'il priât quelque chirurgien ou autre personne qui se trouverait là de lui rendre cet office, y ayant moins de danger; ou bien qu'il s'informât du médecin ce qu'il en pensait : mais, quoi qu'il arrivât, qu'il ne se hasardât jamais de toucher ni fille ni femme sous quelque prétexte que ce fût. » Il était rigoureux en cette matière, quoique condescendant en toute autre chose.

Il écrivit un jour à un Frère de sa Congrégation de s'abstenir de fréquenter une personne de l'autre sexe, quoiqu'à bonne intention, « parce, dit-il, qu'en tels entretiens particuliers s'il n'y a pas du mal il y a toujours sujet d'y en penser, et que d'ailleurs le moyen de conserver la pureté est d'éviter les occasions qui la peuvent flétrir. »

Un autre Frère, souffrant des tentations contre la chasteté à cause de la vue des objets qui se présentaient à lui allant et venant pour les affaires de la maison, eut en pensée, pour se rédimer de ces peines d'esprit, de sortir de la Congrégation de la Mission, et de se faire religieux solitaire; et en ayant écrit à M. Vincent, voici la réponse qu'il lui fit : « D'un côté, j'ai reçu consolation de votre lettre, voyant votre candeur à découvrir ce qui se passe en vous; mais, d'un autre, elle m'a donné la même peine que saint Bernard reçut autrefois d'un sien religieux qui, sous prétexte d'une plus grande régularité, voulait quitter sa vocation pour passer à un autre ordre, quoique ce saint abbé lui dît que c'était une tentation, et que l'esprit malin ne demandait pas mieux que ce changement, sachant bien que s'il le pouvait ôter du premier état il lui serait facile de le tirer du second, et après de le précipiter dans le désordre de la vie, comme il arriva. Ce que je vous puis dire, mon cher Frère, est que si vous n'êtes pas continent en la Mission, vous ne le serez point en lieu du monde, et de cela je vous en assure. Prenez garde qu'il n'y ait quelque légèreté dans le désir que vous avez de changer; et en ce cas, le remède, après la prière, qui est nécessaire en tous nos be-

soins, serait de considérer qu'il n'y a condition sur la terre en laquelle il n'arrive des dégoûts, et parfois des désirs de passer en d'autres : et après cette considération estimez que, Dieu vous ayant appelé en la Compagnie où vous êtes, il y a vraisemblablement attaché la grâce de votre salut, laquelle il vous refuserait ailleurs, où il ne vous appelle pas. Le second remède contre les tentations de la chair est de fuir la communication et la vue des personnes qui les excitent, et de les communiquer aussitôt à votre directeur, lequel vous donnera d'autres remèdes. Celui que je vous conseille encore est de vous confier fort en Notre-Seigneur et en l'assistance de l'Immaculée Vierge sa Mère, à qui je vous recommanderai souvent, etc. »

Une personne de piété ayant écrit une lettre trop tendre et trop affectueuse à une autre personne qui était sous la direction de M. Vincent, celle-ci l'envoya à ce sage directeur, qui après l'avoir vue, lui manda : « Je veux croire que cette personne qui vous a écrit si tendrement n'y pense pas de mal ; mais si faut-il avouer que sa lettre est capable de donner quelque atteinte à un cœur qui y aurait quelque disposition, et serait moins fort que le vôtre. Plaise à Notre-Seigneur nous garder de la fréquentation d'une personne qui peut donner quelque petite altération à notre esprit. »

Selon cela M. Vincent a donné pour règle à ses enfants de s'abstenir entièrement de parler et d'écrire aux femmes et filles en termes trop affectifs, quoique ce fût en matière de dévotion : et lui-même était extrêmement réservé sur ce point; il parlait et écrivait bonnement et respectueusement à tout le monde, mais jamais trop amiablement ni mollement aux personnes de l'autre sexe; et, qui plus est, il évitait d'user de termes, quoique honnêtes, qui fussent capables de donner la moindre mauvaise pensée à qui que ce fût qu'il parlât : le mot chasteté même était trop expressif pour lui, il le prononçait rarement pour ne faire penser à son contraire; il se servait de celui de pureté, qui est plus étendu ; et s'il était obligé de parler de quelque femme ou fille débauchée, pour remédier à son désordre, c'était pour l'ordinaire sous un autre nom que celui de fille ou de femme, comme de pauvre créature; et il faisait entendre sa faute par des termes fort généraux, tels que sont sa faiblesse, son malheur. En un mot, il ne se peut dire quel était l'éloignement qu'il avait de toutes les choses qui portaient quelque ombre ou quelque image de déshonnêteté.

La pudeur de son cœur rejaillissait sur tout son visage, et réglait si parfaitement sa langue, que ses paroles, procédant d'une source très-pure, faisaient évidemment connaître que la chasteté lui était extrêmement précieuse. C'est pourquoi, selon la règle qu'il a donnée

à ses enfants, il apportait toutes les précautions imaginables pour la conserver. Nous avons déjà vu combien il matait son corps par l'excès du travail et par sa pénitence continuelle ; quelles étaient ses humiliations, et combien grande sa tempérance au boire et au manger. Il trempait si fort son vin, qu'une personne de piété et très-digne de foi, qui l'a remarqué, s'est étonnée souvent qu'un vieillard comme lui se soit passé d'en boire si peu, même en l'âge de quatre-vingts ans et plus.

Il tenait tous ses sens dans une grande retenue, particulièrement la vue, ne regardant ni légèrement, ni curieusement, ni hors de propos, ni d'un regard fixe les personnes de l'autre sexe ; il ne leur parlait point seul à seule, mais à la vue d'autres personnes, ou la porte ouverte.

Il n'allait jamais voir les dames de son assemblée en leurs maisons sans nécessité, non pas même mademoiselle Le Gras, supérieure des Filles de la Charité qu'il a instituées. Voici ce qu'il lui écrivit un jour sur ce sujet pendant qu'elle demeurait au village de la Chapelle, à un quart de lieue de Paris : « Je dois aller tantôt à la Chapelle ; s'il est besoin que j'aille chez vous, vous me le manderez, s'il vous plait ; je suis bien aise de n'y aller point autrement, selon la résolution que nous en avons prise dès le commencement. » Et par une autre lettre écrite en un temps où cette demoiselle était malade : « Si vous désirez que j'aie le bien de vous voir en votre maladie, mandez-le-moi : je me suis imposé la loi de ne vous aller voir sans être mandé pour chose nécessaire ou fort utile. »

Il était pourtant obligé de parler quelquefois à cette vertueuse demoiselle et à ses filles en particulier, et de conférer de leur conscience, comme lorsqu'elles faisaient leurs retraites annuelles, et en d'autres occasions, en étant l'instituteur et le père ; mais il l'en fallait prier et presser plusieurs fois auparavant, et il n'y allait que le moins et le plus tard qu'il pouvait. Il faisait entrer son compagnon dans la même chambre où il entrait, et ne voulait point qu'il en sortît avant lui, le faisant seulement retirer un peu à l'écart. Il voulait toujours des témoins quand il parlait à qui que ce fût de ce sexe, afin de se rendre par ce moyen impossible l'occasion du péché, et de mettre sa vertu hors des atteintes de la médisance en ce point, auquel les esprits faibles et malins soupçonnent facilement, et en quoi la calomnie ternit davantage la réputation des plus gens de bien : c'est pourquoi Notre-Seigneur n'a pas permis que, lorsqu'on lui a faussement reproché d'autres crimes, on ait osé toucher à sa virginale pureté, qui était plus brillante que la lumière du soleil.

M. Vincent s'entremit un jour pour mettre la paix dans une fa-

mille de Paris, où le mari et la femme étaient en divorce ; la femme, encore jeune et bien faite, étant hors la maison du mari, exposée au danger. Comme M. Vincent parlait à elle au parloir de Saint-Lazare, le Frère qui était auprès de lui, pour ne pas entendre ce qu'ils disaient, sortit et tira la porte sur soi ; ce que M. Vincent ayant aperçu, il l'appela aussitôt, et lui dit de laisser la porte ouverte, ce qu'il fit. Il en usait toujours de même lorsqu'il était obligé de parler à des personnes de ce sexe.

Il alla un jour en ville pour parler à une dame de médiocre condition, séparée aussi de biens et d'habitation d'avec son mari, pour quelque affaire qui requérait un long discours ; mais l'ayant trouvée encore au lit, il lui parla de cette affaire à la vue de plusieurs personnes si brièvement et en si peu de mots, que son compagnon qui était présent, et qui avait connaissance particulière de l'affaire, en fut tout étonné, et même édifié, voyant bien qu'il avait ainsi tranché court à cause qu'elle était au lit, quoiqu'il fût pour lors âgé de plus de soixante-dix ans.

L'affection toute singulière qu'il avait pour cette vertu, l'a porté en tout temps à retirer quantité de filles et de femmes des occasions du vice contraire. Premièrement, dans les missions, les séparant et les éloignant des personnes qui les incitaient au mal.

Secondement, dans les provinces désolées par les guerres, faisant assister d'habits et de nourriture celles que la nécessité mettait en péril de s'abandonner, particulièrement en Lorraine ; d'où même il fit venir à Paris plusieurs troupes de filles bien faites qui étaient les plus exposées à la cajolerie des gens de guerre ; et, par l'entremise des Dames de la Charité, il les fit mettre en condition, et autant qu'il se pouvait chez des personnes de connaissance et de piété.

Troisièmement, par le moyen de mademoiselle Poulaillon, qui, non-seulement était du nombre des Dames de la Charité de Paris, mais qui était en outre sous la direction particulière de M. Vincent, et laquelle, par ses avis, sa conduite et son assistance, a retiré un grand nombre d'honnêtes filles du péril de se perdre, ce qui est connu de tout Paris. Cette vertueuse demoiselle vint voir un jour M. Vincent, accompagnée d'une de ces filles âgée de quatorze ou quinze ans, qui était fort belle, à qui M. Vincent dit « qu'elle était beaucoup obligée à Dieu de l'avoir mise dans une maison de piété et entre les mains d'une personne si charitable, qui prenait soin de son honneur et de son salut ; qu'elle en devait être fort reconnaissante, et beaucoup estimer le bonheur qu'elle avait d'être ainsi à couvert ; qu'elle usât bien de cette grâce, et que Notre-Seigneur lui en ferait

[redacted]

d'autres, parce qu'il aime les vierges, et qu'il veut en être toujours accompagné partout où il va ; de quoi elle se devait réjouir. »

Quatrièmement, par le moyen de mademoiselle Le Gras, sa fille spirituelle, ayant fait en tout temps recevoir chez elle plusieurs filles et femmes sollicitées au mal, ou en danger d'y tomber, afin de les en tirer, de leur donner quelques avis, et leur faire faire la retraite spirituelle en attendant qu'on les pût mettre en un lieu de sûreté.

Nous avons vu ailleurs ce qu'il a fait en faveur des filles de Sainte-Madeleine. Un bourgeois de Paris a rendu encore ce témoignage que M. Vincent lui avait dit, peu avant sa mort, qu'il eût bien désiré qu'il y eût un hôpital à Paris pour y renfermer les femmes et les filles abandonnées, surtout celles qui s'emploient à débaucher les autres. Ils en parlèrent ensemble diverses fois ; et quoique M. Vincent vît de grandes difficultés en l'exécution de ce dessein, il avait néanmoins donné quelque commencement au projet de cette sainte œuvre avec quelques autres personnes de piété ; et il y a apparence que s'il eût encore vécu quelque temps, son zèle pour la chasteté en serait venu à bout, comme il a fait de tant d'autres œuvres où il a mis la main. Depuis sa mort, les mêmes personnes qui contribuaient avec lui à ce bon dessein l'ont tellement avancé, qu'il est sur le point d'être enfin achevé.

CHAPITRE XXI.

SON ÉGALITÉ D'ESPRIT.

L'égalité d'esprit est une des marques les plus assurées, ou plutôt un des plus excellents fruits de la parfaite mortification ; par le moyen de laquelle on acquiert un tel empire, non-seulement sur ses sens extérieurs, mais aussi sur tous les mouvements intérieurs de son âme, que tout ce qui se passe au dehors, et tout ce qu'on peut ressentir au dedans, n'est point capable d'apporter aucun trouble à celui qui s'est rendu possesseur de cette vertu : de sorte qu'en la partie supérieure de son âme il jouit d'une continuelle tranquillité, et demeure toujours dans une paisible possession de soi-même ; et quelques accidents qui lui puissent arriver, en quelques rencontres d'affaires qu'il se puisse trouver, et quoi qu'on lui puisse dire ou

faire, rien toutefois ne le peut altérer ni ébranler : on voit toujours reluire une même sérénité en son visage, et une même retenue en toutes ses actions et en toutes ses paroles ; sa voix ne change pas seulement de ton, et son cœur, demeurant toujours dans une même assiette, conserve tout le reste de son intérieur dans une constante égalité, qui se fait même connaître à l'extérieur.

Voilà un petit crayon, quoique bien imparfait, de l'état auquel M. Vincent était parvenu, ou plutôt auquel il avait été élevé par la pratique de toutes les vertus, dont il a été parlé dans les chapitres précédents, et particulièrement de la mortification qui semblait lui avoir parfaitement assujetti tous les mouvements de ses passions, en sorte qu'il n'en recevait aucun trouble ni altération, retenant toujours son esprit dans une sainte égalité, qui se faisait connaître même sur son visage et sur toute la composition de son extérieur.

Or, cette constance et égalité d'esprit de M. Vincent s'est rendue remarquable : premièrement, dans sa manière de vie toujours humble et portée à la piété et à la charité, sans avoir jamais été interrompue par aucun désordre de jeunesse, ni par le relâchement au progrès de la vertu, non pas même dans le déclin de son âge, et dans sa caducité. Il allait toujours son train ordinaire dans les actions spirituelles et dans la voie de la perfection, marchant droit à la suite de Notre-Seigneur, et portant les siens à la pratique des maximes de l'Évangile et des règles de leur état, dont il leur donnait l'exemple en tous lieux et en tous temps, dans la tribulation et dans la consolation, dans la santé et dans la maladie, dans les grandes froidures et dans les excessives chaleurs, parce que toutes ces choses lui étaient égales devant Dieu : ce qui se peut dire de même de tout le reste. L'on a souvent remarqué qu'en quelques affaires qu'il fût occupé, et même dans la plus grande presse et foule des importunités dont il était quelquefois accablé, si néanmoins quelqu'un venait pour l'interrompre et lui parler, il l'écoutait, et lui répondait avec autant de présence d'esprit et de tranquillité comme s'il n'eût eu aucune autre affaire, ce qui était une marque bien évidente de cette égalité en laquelle il maintenait son esprit. Elle s'est encore fait paraître plus merveilleuse dans la constance avec laquelle il a persévéré en toutes ses entreprises et occupations de piété ; s'étant incessamment appliqué au service des pauvres, à l'instruction des peuples, et aux moyens de perfectionner l'état ecclésiastique, sans jamais désister de ce qu'il avait une fois bien commencé : il n'a point délaissé une chose pour en commencer une autre, et entre tant de grandes œuvres qu'il a entreprises, il n'en a abandonné aucune avant le temps ;

mais il les a toutes soutenues et poursuivies jusques au bout, et avec une égalité d'esprit et une contenance merveilleuse, nonobstant les contradictions, traverses et persécutions, qui affermissaient son courage au lieu de l'ébranler.

Mais ce qui est d'autant plus admirable qu'il est plus rare parmi les hommes, est que M. Vincent a conservé cette égalité d'esprit parmi toutes les inégalités d'emplois et d'affaires, et même dans tous les engagements qu'il a eus dans les conseils de Leurs Majestés ; et cet air de cour qui est si pénétrant, qu'il ne se trouve presque aucun esprit, quelque fort qu'il puisse être, qui n'en ressente quelque altération, n'a jamais fait aucune impression sur celui de M. Vincent, lequel était aussi tranquille et recueilli parmi la foule des courtisans comme en la compagnie des missionnaires, aussi humble dans la communication avec les grands comme dans la conversation avec les petits : en sorte que tous les emplois qu'il a eus dans les conseils, pendant plusieurs années, ne lui ont rien fait diminuer de ses exercices ordinaires, ni de son respect et de son affabilité envers un chacun. Ce que considérant un jour un très-vertueux prélat qui l'était venu visiter à Saint-Lazare, et admirant particulièrement une si grande humilité dans un homme élevé à des emplois si honorables et si importants, et qui d'ailleurs était supérieur général d'une Congrégation et instituteur de plusieurs Compagnies, il ne put s'empêcher de dire : « M. Vincent est toujours M. Vincent, » c'est-à-dire aussi humble, aussi affable et aussi prompt à servir un chacun, qu'il était avant que d'être employé aux affaires de la cour ; faisant mentir le proverbe qui dit que les honneurs changent les mœurs.

Il a fait encore particulièrement paraître cette égalité d'esprit dans les grandes pertes qui lui sont arrivées des biens qui lui étaient nécessaires pour la subsistance de ceux de sa Congrégation, et pour le service de Dieu : et comme plusieurs maisons de la Mission avaient la plus grande partie de leur établissement assigné sur divers domaines du roi, comme sur les aides, coches, carrosses et autres semblables, on lui venait souvent dire qu'on en avait retranché un quartier, quelquefois deux quartiers, et quelquefois toute une année : et pendant les guerres, on lui apportait quelquefois la nouvelle qu'une ferme avait été pillée, que les chevaux et autres bestiaux avaient été enlevés, ou bien qu'il était arrivé quelques autres pertes ou fâcheux accidents ; et en toutes ces rencontres on ne lui entendait dire autre chose, sinon : « Dieu soit loué, il faut nous soumettre à sa volonté et agréer tout ce qu'il lui plaira nous envoyer. » Et la plus grande plainte qu'il ait jamais faite fut de dire : « Je pense qu'enfin

[redacted]

serons contraints d'aller vicarier par les villages, si Dieu n'a de nous. »

Sa son égalité d'esprit s'est fait voir particulièrement dans la ntre de la perte de cette ferme dont il a été parlé au chapitre uit ; car comme on lui en eut apporté la nouvelle, la première le qu'il dit fut celle-ci : *Béni soit Dieu!* ce qu'il répéta cinq ou six et en même temps s'en alla à l'église, où il demeura quelque temps oux devant le Saint-Sacrement. Or ce qui rend cette égalité d'esplus admirable en cette rencontre, est qu'il ne s'attendait nulleà cette perte, après le sentiment de huit avocats des plus fadu parlement de Paris, lesquels avaient été consultés sur ce qui tous unanimement avaient trouvé que le droit de la maison int-Lazare était bien fondé et même le tenaient pour infaillible.

Vincent fit encore voir quelle était son égalité d'esprit, lorsapprit la nouvelle du naufrage des vaisseaux que feu M. le mal de la Meilleraie envoyait en l'île de Madagascar, dans lesquels vait plusieurs missionnaires, et quantité de hardes, de meubles, res, et de quoi subsister pendant plusieurs années, toutes lesles choses périrent, à la réserve des enfants de ce charitable père, furent préservés par une spéciale protection de Dieu : et néans toutes ces pertes et fâcheux accidents ne furent point capables anler son esprit, ni de lui faire changer la résolution de soucette grande et importante entreprise ; mais au contraire il semble cela ne servit que pour augmenter son courage, ayant enanj cette même île, par les vaisseaux qui partirent depuis, un grand nombre de missionnaires qu'il n'avait fait par les préts.

tte même égalité d'esprit a été aussi fort remarquable en lui la perte de plusieurs très-bons sujets de sa Congrégation, qui été consumés par les travaux où il les avait engagés pour le serde Dieu : car lorsqu'il apprenait la nouvelle de leur mort, quoid'abord il en parût sensiblement touché, néanmoins recueillant tôt son esprit, et l'élevant vers Dieu, il se conformait au bon ir de sa divine Majesté, et demeurait ainsi dans son égalité ordi-

ici ce qu'il écrivit un jour à un de ses prêtres sur ce sujet : « Vous z donc pas su, lui dit-il, les pertes que nous avons faites? ô sieur, qu'elles sont grandes! non-seulement pour la quantité ommes que Dieu nous a ôtés, au nombre de dix ou onze; mais la qualité de leurs personnes, étant tous prêtres et des meilouvriers de la Compagnie : aussi sont-ils tous morts en servant

actuellement le prochain, et d'une manière toute sainte et extraordinaire. Ce sont Messieurs, etc., desquels il y en a six qui sont morts de peste à Gênes en servant les pestiférés, sans parler d'un Frère; et les autres ont donné leur vie temporelle pour procurer l'éternelle aux insulaires de Madagascar et des Hébrides. Ce sont autant de missionnaires que nous avons au ciel; il n'y a pas lieu d'en douter, puisqu'ils se sont tous consumés pour la charité, et qu'il n'y en a pas une plus grande que de donner sa vie pour son prochain, ainsi que Jésus-Christ même l'a dit et pratiqué. Que Dieu soit donc glorifié, Monsieur, de la gloire qu'il a donnée à nos confrères, comme nous avons sujet de le croire, et qu'à jamais son bon plaisir soit la paix et le calme de nos cœurs affligés. Je ne vous dis pas quelle a été notre douleur en recevant ces fâcheuses nouvelles, qui sont venues presque toutes en même temps; il me serait impossible de vous l'exprimer : vous pourrez juger par la peine que vous en ressentirez, vous qui aimez tendrement la Compagnie, que nous n'en pouvions pas recevoir une plus grande sans en demeurer accablés. » Voilà ses sentiments douloureux sur la mort de ses plus chers enfants; mais ceux qui ont vu sa douce et ferme tranquillité dans ces accidents disent qu'elle était incomparable, et qu'elle donnait une merveilleuse édification.

L'égalité d'esprit de cet homme de Dieu fut un jour éprouvée par une grande affliction et par une grande joie qui le saisirent subitement l'une après l'autre, sans que presque personne s'en aperçut que ceux auxquels il le déclara par nécessité. Il envoya sur la fin de l'an 1659 quatre prêtres et un Frère pour la mission de Madagascar : étant arrivés à Nantes, ils apprirent que l'embarquement se devait faire à la Rochelle, où ils s'en allèrent, les uns par terre, et les autres par mer. M. Étienne, qui était le supérieur, voulut aller par mer, et prit le Frère avec lui pour conduire leurs hardes. La barque sur laquelle ils étaient fut durant douze ou quinze jours dans une continuelle agitation, et toujours sur le point de périr, n'ayant plus de mât, de voiles ni de vivres; cependant on la tenait pour perdue, et on le manda ainsi à M. Vincent, de Nantes et de la Rochelle; et peu après, cette mauvaise nouvelle fut confirmée par deux jeunes hommes qui étaient dans la barque, et qui au milieu de l'orage, voyant qu'ils allaient échouer sur un banc de sable, sautèrent dans le petit esquif, sur lequel ils arrivèrent seuls à la Rochelle, où ils assurèrent avoir vu abîmer la barque : ce que même l'un d'eux, qui était à Paris, écrivit à Madame Sauvé, sa mère, laquelle envoya sa lettre à M. Vincent. Il avait des raisons très-particulières pour regretter dans cette

ocure la perte de ce supérieur par-dessus toute autre perte ; et
it, cette nouvelle lui causa une douleur inconcevable : mais
'en faut qu'il se laissât aller aux plaintes et aux exclamations,
'il donnât aucun signe de tristesse, que même il cacha cet acci-
à sa communauté, et défendit à trois personnes qui le savaient
parler à qui que ce fût, parce qu'il voulait prendre son temps
la préparer à cette grande affliction, comme il avait coutume
re pour de moindres pertes, afin de tenir les esprits si résignés
ne se laissassent emporter aux mouvements déréglés de la mer
use de cette vie ; désirant qu'ils eussent tous la même égalité
avait. Après cela il disposa incontinent et en secret un autre
pour aller prendre la place de celui qu'il croyait mort : et
nt que celui-ci dînait pour partir, et que M. Vincent écrivait
ttre à ces autres prêtres qui étaient à la Rochelle, pour leur dire
leur envoyait un autre supérieur, voici qu'on lui apporta de la
plusieurs paquets de lettres, entre lesquels il s'en trouva deux
la suscription semblait être de la main de M. Étienne qu'il
pour mort. Il ouvrit ces lettres, et regardant le seing, il trouva
'était lui-même qui les avait écrites, l'une de Bayonne, et l'au-
e Bordeaux, pour lui dire que sa barque était arrivée à Saint-
de-Luz toute délabrée ; qu'ils avaient été tous conservés comme
miracle, et qu'il s'en venait en poste avec le Frère droit à la
elle, pour y arriver avant le départ du navire. Il n'y a que Dieu
sche la consolation que ce charitable père reçut de ces lettres :
lut en présence de son assistant, et de celui qui écrivait sous
qui avaient su la mauvaise nouvelle, et lesquels admirèrent de
ir passer subitement d'une extrémité à une autre, et d'un état
ine à un sujet de joie, sans aucun signe extérieur de transport
changement, non plus de son esprit que de son visage. Il re-
ia Dieu, le loua et le bénit de la vie comme de la mort.

ilà comme la volonté de Dieu lui était toujours égale, sous quel-
couleur qu'elle lui apparût : c'est ce qu'il a fait connaître à ses
ts en une infinité de rencontres : et voici une règle qu'il s'était
rite pour lui et pour eux, afin de s'attacher partout et en toutes
s à cette divine volonté : « Pour ce qui est des choses, dit-il,
ous arrivent inopinément, comme sont les afflictions ou conso-
s, soit corporelles, soit spirituelles, nous les devons recevoir
, avec égalité d'esprit, comme venant de la main paternelle de
Seigneur. »

ici dans quel esprit M. Vincent reçut en l'année 1660, sept mois
sa mort, la séparation de son cher compagnon M. Portail, ex-

primée dans une lettre qu'il écrivit dès lors à un des siens : « Il a plu à Dieu, dit-il, nous priver du bon M. Portail. Il décéda le quatrième de ce mois : il avait toujours appréhendé la mort; mais la voyant approcher, il l'a envisagée avec paix et résignation, et il m'a dit plusieurs fois que je l'ai visité qu'il ne lui restait aucune impression de sa crainte passée. Il a fini comme il a vécu, dans le bon usage des souffrances, dans la pratique des vertus et le désir de se consumer, comme Notre-Seigneur, en l'accomplissement de la volonté de Dieu. Il a été l'un des deux premiers qui ont travaillé aux missions, et il a toujours contribué aux autres emplois de la Compagnie, à laquelle il a rendu de notables services en toutes les manières; en sorte qu'elle aurait beaucoup perdu en sa personne, si Dieu ne disposait de toutes choses pour le mieux, et ne nous faisait trouver notre bien en cela même où nous pensons recevoir du dommage. Il y a sujet d'espérer que ce sien serviteur nous sera plus utile au ciel qu'il n'eût été sur la terre. Lors de son trépas, mademoiselle Le Gras était aussi à l'extrémité, et nous pensions qu'elle s'en irait devant lui; mais elle vit encore, Dieu n'a pas voulu nous accabler d'une double affliction. »

Il est à remarquer que cette double affliction lui arriva un mois après, et ensuite celle de la mort de M. l'abbé de Chandenier, qu'il estimait, honorait et chérissait grandement. On sait que toutes ces pertes lui ont été les plus sensibles; mais pourtant il n'en perdit point la tranquillité de son esprit, ni la sérénité de son visage, pour peu que ce fût.

Non-seulement il souffrait sans émotion d'être dépouillé des biens et des personnes les plus utiles à sa Congrégation, mais encore de perdre son honneur, sa santé et sa propre vie.

Il se possédait en un tel point, que quand on lui disait des paroles piquantes, des injures et des calomnies, comme cela lui est arrivé souvent, il se tenait toujours égal, ne répondant point autrement qu'à son ordinaire, sans aigreur ni changement; ce que quelques personnes qui étaient présentes ont admiré en diverses rencontres, avouant qu'elles en ressentaient elles-mêmes quelque émotion, quoique ces injures ou contumélies ne les touchassent en rien.

Revenant un jour de la ville pendant la seconde guerre de Paris, et étant près de passer la pòrte pour venir à Saint-Lazare, il fut arrêté par les bourgeois qui les gardaient, lesquels témoignèrent lui vouloir faire insulte; et quelqu'un même menaça de le tuer, lui faisant mettre pied à terre : il ne laissa pas pourtant de leur parler avec sa civilité et sa modération ordinaire, sans s'étonner de leurs menaces; et ces gens-là, voyant sa candeur, le laissèrent passer :

mais cela lui donna sujet d'envoyer chez M. le duc d'Orléans demander un passeport pour entrer et sortir librement, lequel lui fut accordé aussitôt.

Il s'est trouvé dans plusieurs périls de mort, particulièrement quand il fit le voyage de Bretagne, ayant couru deux fois le danger évident d'être noyé, et une fois d'être assassiné : néanmoins on n'a jamais remarqué en lui aucune altération d'esprit, ni même de visage.

Quelque douleur qu'il ait endurée en ses maladies, quelque longueur qu'aient eue ses incommodités, et quelque retardement que les affaires en reçussent, on ne s'est point aperçu qu'il s'en soit aucunement inquiété ni troublé : il demeurait dans sa profonde paix et dans sa constante égalité d'esprit, dont la douceur de ses paroles et la sérénité de son visage dans les attaques les plus fâcheuses étaient de fidèles témoins ; et il eût même donné sujet de penser qu'il ne souffrait pas beaucoup, et qu'il était comme insensible, si d'ailleurs on ne l'eût vu diminuer et s'affaiblir, particulièrement avant sa mort, auquel temps il se trouva si accablé de divers maux, que lui-même se voyait mourir, ainsi qu'il le disait, sans qu'on vît pourtant d'autre changement en son corps que celui de sa faiblesse et destruction : car il demeura toujours assis sur sa chaise, vêtu à son ordinaire, et appliqué aux affaires comme devant. L'on vit encore moins changer son esprit, qui parut toujours doux et tranquille jusqu'au dernier soupir : en sorte qu'il y a lieu de douter s'il s'est jamais vu une égalité plus entière, plus éprouvée et plus constante que celle de ce grand serviteur de Dieu.

CHAPITRE XXII.

SA FORCE A SOUTENIR LE BIEN ET A S'OPPOSER AU MAL, ET SA PATIENCE A SUPPORTER LES AFFLICTIONS ET LES PEINES.

Le grand apôtre saint Paul a bien fait connaître quel était son courage et sa force pour demeurer constant et fidèle dans l'amour de son divin Maître, lorsqu'il a comme défié tout ce qu'il y avait de terrible et de redoutable dans la nature : « Qui est-ce, dit-il, qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ ? Sera-ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou la persécu-

tion, ou le glaive [1] ? » Car c'est le propre de cette vertu de mépriser tout ce que les hommes craignent le plus ; et comme a dit saint Ambroise : « C'est la force qui entreprend une guerre irréconciliable contre les vices, qui se rend invincible aux travaux, demeure sans crainte au milieu des périls, rejette les voluptés, et se raidit contre tous les allèchements du monde [2]. »

Vincent de Paul a toujours marché sur les vestiges de ce grand Apôtre, duquel comme il tenait à grand honneur de porter le nom, aussi s'est-il rendu parfait imitateur de ses vertus, et particulièrement de celle-ci, en laquelle il a toujours excellé ; et ceux qui l'ont connu savent que ni les promesses, ni les menaces, ni les espérances, ni les terreurs, ni les calomnies n'ont pu jamais ébranler sa fermeté dans le bien. Il est vrai qu'il avait un singulier respect pour toutes les personnes élevées en autorité au-dessus de lui : il rendait une très-grande déférence à leurs sentiments, il se soumettait à toutes leurs volontés, quand il le pouvait faire sans blesser sa conscience ; mais lorsqu'il s'agissait des intérêts du service ou de la gloire de Dieu et que l'on tâchait de le détourner de ce que Dieu voulait de lui, ou de le porter à ce que Dieu ne voulait pas, il n'y avait aucune considération ni persuasion qui le pût ébranler.

Quelle constance et force d'esprit n'a-t-il point fait paraître (comme parle un très-vertueux ecclésiastique dans un témoignage qu'il en a donné par écrit) quand il a été question de recevoir des affronts et des injures, plutôt que de consentir à la moindre chose qui fût contre la justice ou contre la droiture ? Et pendant le temps qu'il a été employé dans les conseils de conscience, avec quelle fermeté s'est-il opposé aux desseins des plus puissants, lorsqu'ils prétendaient obtenir des biens de l'Église ou des bénéfices par des voies qu'il n'estimait pas légitimes, ou pour des personnes qu'il ne jugeait pas capables ?

Un magistrat des plus considérables d'une cour souveraine l'ayant un jour rencontré dans les rues, voulut lui persuader de faire quelque chose pour ses intérêts particuliers, qu'il ne croyait pas juste devant Dieu ; c'est pourquoi il s'en excusa le plus honnêtement qu'il lui fut possible, et ne put jamais être fléchi, quelque instance que l'autre lui fit : de quoi étant fort indigné, il se laissa transporter au mouvement de sa colère, et le traita fort mal de paroles : ce que

[1] Quis nos separabit à charitate Christi? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an periculum? an persecutio? an gladius? *Rom.*, 8.

[2] Fortitudo contemptrix est timendorum, etc. Fortitudo inexpiabili prælio adversus vitia omnia decertat; invicta ad labores, intrepida ad pericula, dura adversus illecebras, rigidior adversus voluptates. *Amb. lib.* 1 *Offic., cap.* 35.

[redacted]

M. Vincent souffrit avec grande tranquillité, et sans s'émouvoir en aucune façon, ne lui disant autre chose sinon : « Monsieur, vous tâchez, comme je crois, de faire dignement votre charge, et moi je dois tâcher de faire la mienne. »

Une dame de grande condition le sollicitant pour avoir l'expédition d'un bénéfice qu'elle prétendait obtenir du roi pour un de ses enfants, M. Vincent, qui savait que cela ne se pouvait faire avec justice, la pria de l'excuser s'il ne pouvait pas en cela faire ce qu'elle désirait : sur quoi cette dame se laissant emporter à sa passion, lui dit qu'elle saurait bien obtenir ces expéditions par une autre voie; qu'elle lui faisait trop honneur de s'adresser à lui pour ce sujet, et qu'il ne savait pas encore de quelle façon il fallait traiter les dames de sa qualité. A quoi M. Vincent ne voulut point répliquer, demeurant dans le silence, et souffrant bien volontiers ces reproches injurieux, plutôt que de consentir à quelque chose qui fût contre son devoir.

Il fit le même envers une autre dame de semblable condition, qui voulait l'engager en quelque affaire qu'il n'estimait pas juste, lui disant avec sa modestie ordinaire : « Madame, nos règles et ma conscience ne me permettent pas de vous obéir en cela ; c'est pourquoi je vous supplie très-humblement de m'excuser. » Mais cette dame ne pouvant digérer ce refus, ni retenir le mouvement de sa passion, lui dit plusieurs injures qu'il souffrit avec sa patience et tranquillité accoutumées.

Il a témoigné la même force et fermeté pour ne permettre aux dames séculières l'entrée dans les monastères des religieuses dont il était le supérieur, lorsqu'il ne voyait point de cause légitime de leur accorder cette permission ; ce qu'il a même refusé à des princesses qui l'en avaient fort pressé, et lesquelles n'ayant pu le fléchir en ce point en ont été fort mal contentes, le tenant pour un homme incivil et grossier, lui faisant même ressentir en quelques rencontres leur indignation, et quelques-unes en ayant gardé leur ressentiment contre lui jusqu'à sa mort, sans que rien l'ait pu fléchir pour ployer à leurs volontés, qu'il n'estimait pas justes.

Mais si dans ces rencontres, et autres semblables qui ont été fort fréquentes, M. Vincent s'est rendu victorieux de tous les vains respects du monde, qui ébranlent quelquefois les plus grands courages, l'on peut dire qu'il s'est en quelque façon surmonté lui-même en ce que nous allons rapporter. Il a été remarqué en l'un des chapitres précédents que ce saint homme avait un cœur fort porté à la gratitude et reconnaissance, et qu'il conservait bien chèrement le souvenir des obligations qu'il avait à ses bienfaiteurs ; en sorte qu'il ne pou-

vait presque leur rien refuser. Or, entre ceux-là, M. le bon prieur de Saint-Lazare tenait un des premiers rangs, et M. Vincent, qui se reconnaissait son obligé d'une manière toute spéciale, avait pour lui des tendresses et des déférences qui ne se peuvent concevoir. Voici néanmoins une rencontre dans laquelle il fut obligé de lui refuser une chose qu'il lui demandait instamment. Une abbesse de naissance fort illustre ayant été enfermée pour des fautes scandaleuses, par ordre de la reine alors régente, et par les avis de M. Vincent, M. le prieur de Saint-Lazare, qui avait des obligations fort particulières à cette abbesse, fut employé par elle pour lui procurer son élargissement ; ce qu'il tâcha de faire de tout son pouvoir, qui était comme absolu sur l'esprit de M. Vincent, en tout ce qui n'allait point contre le service de Dieu. C'est pourquoi il le pria et pressa avec de très-grandes instances de faire mettre cette abbesse en liberté, cela lui étant très-facile : mais M. Vincent lui répondit franchement qu'il ne le pouvait faire sans trahir sa conscience, et par conséquent qu'il le suppliait très-humblement de l'en excuser. De quoi ce bon prieur étant fort sensiblement touché : « Est-ce ainsi, lui dit-il, que vous me traitez, après vous avoir mis ma maison entre les mains ? Est-ce comme cela que vous reconnaissez le bien que je vous ai fait, pour vous accommoder et toute votre compagnie ? » « Il est vrai, répliqua M. Vincent, que vous nous avez comblés d'honneurs et de biens, et que nous vous avons les mêmes obligations que les enfants ont à leur père ; mais ayez agréable, Monsieur, de reprendre le tout, puisque, selon votre jugement, nous ne le méritons pas. » A ces paroles ce bon prieur se tut, et se retira témoignant être fort mal content : néanmoins, peu de jours après, ayant été mieux informé qu'il n'était des déportements scandaleux de cette dame, et reconnaissant la justice du procédé de M. Vincent, il le fut trouver, et s'étant mis à genoux devant lui, lequel s'y mit aussi en même temps, il lui fit excuse de ce qu'il lui avait dit, et le pria de ne rien relâcher en sa considération de la pénitence de cette abbesse, ayant reconnu que cela se faisait pour son bien, et qu'il avait eu tort de solliciter pour la faire mettre en liberté. Voilà quel fut le fruit de la fermeté de M. Vincent, et comment Dieu justifia sa conduite en cette rencontre.

Nous ne répéterons point ici ce qui a été remarqué ailleurs touchant la force et constance qu'il a fait paraître pour soutenir les saintes œuvres qu'il avait commencées, nonobstant les difficultés presque insurmontables qui s'y rencontraient, et qui faisaient perdre courage aux personnes qui avaient témoigné plus de zèle pour les entreprendre. Nous avons vu comme il soutint l'entreprise de l'é-

[redacted]

ducation des enfants trouvés, lorsque les Dames de la Charité de Paris étaient presque résolues de l'abandonner, de peur de succomber sous le faix d'une dépense qui semblait excéder de beaucoup leurs forces : en quoi il réussit très-heureusement, leur ayant parlé dans une assemblée d'une manière si efficace et si remplie de l'esprit de Dieu, qu'elle leur releva le courage, et leur fit espérer contre l'espérance même, s'étant résolues à continuer cette bonne œuvre à quelque prix que ce fût, ainsi qu'elles ont toujours fait depuis.

Que si ce fidèle serviteur de Dieu a témoigné tant de force et de constance à soutenir le bien et à s'opposer au mal, il n'a pas moins fait paraître de patience lorsqu'il a plu à Dieu de l'éprouver par les afflictions et par les croix qu'il lui a souvent envoyées, comme des gages assurés de son amour. C'était cette vertu de patience, laquelle, au milieu des plus fâcheuses tempêtes et des plus violents orages qui se sont élevés de son temps, conservait dans le fond de son cœur un calme et une tranquillité qui ne pouvaient être troublés par aucun accident, quelque triste et funeste qu'il fût : c'était encore cette même vertu, laquelle faisait qu'il possédait son âme et qu'il était maître de ses sentiments à la rencontre des peines, contradictions et persécutions les plus rudes qui lui pussent arriver, sans qu'il sortît jamais de sa bouche aucune parole qui fît paraître la moindre impatience ou émotion de son esprit.

Faisant voyage en Bretagne, il fut obligé un dimanche au soir de loger dans un village en une hôtellerie fort pauvre, où à peine il avait fermé l'œil pour se reposer, étant fatigué du chemin, que voici arriver une troupe de paysans qui se mirent à faire la débauche toute la nuit dans un lieu proche de sa chambre, où même quelques-uns d'eux entrèrent et firent un étrange bruit ; de quoi pourtant il ne fit aucune plainte : au contraire, le lendemain matin il témoigna plus de satisfaction et de reconnaissance envers son hôte, quoiqu'il eût ressenti beaucoup d'incommodité en sa maison, que s'il en eût reçu le meilleur traitement du monde, et outre cela il y fit largesse de quantité de beaux *Agnus* qu'on lui avait donnés longtemps auparavant. Ce que le missionnaire qui l'accompagnait en ce voyage, et auquel il les avait donnés en garde, admira, d'autant plus qu'il ne lui en avait vu donner aucun dans les autres lieux où il avait reçu toute sorte de courtoisie, et trouvé des enfants bien faits et trouvé des serviteurs fort officieux, auxquels il avait fait le catéchisme, de même qu'à ces pauvres gens : ce qui lui fit croire avec sujet que M. Vincent en usait de la sorte parce qu'ils étaient bien pauvres, et qu'ils avaient donné de l'exercice à sa patience.

Une autre fois ayant été assigné par-devant un conseiller de la grand'chambre du Parlement de Paris, en reconnaissance de certaines écritures, à la requête d'un particulier qui avait assez mal à propos intenté procès contre la communauté de Saint-Lazare ; cet homme, qui était d'un naturel violent, s'emporta avec excès sans aucun respect de ce magistrat, ni du lieu où il était, et proféra des injures et des calomnies très-atroces contre l'honneur et la réputation de M. Vincent ; lequel n'en fit paraître aucune émotion, témoignant plutôt avoir pitié de la faute que ce particulier commettait en la présence de son juge : et comme son procureur, qui était présent, voulut prendre la parole pour demander réparation d'honneur, M. Vincent l'empêcha, et excusa autant qu'il put l'action de ce particulier : et c'est ce même procureur du parlement, qui était fort homme de bien, lequel en a rendu témoignage avec admiration d'une telle patience qui lui semblait fort extraordinaire, parce qu'il n'en voyait guère de semblables pratiques : mais ceux qui ont approché M. Vincent ont remarqué que ces exercices de patience lui étaient assez ordinaires, et lui en ont vu souvent produire des actes en diverses rencontres, et endurer les affronts, les injures et les contumélies, avec une grande paix et humilité.

Or, ce n'était pas seulement dans les grandes occasions dans lesquelles l'esprit est ordinairement plus présent à lui-même, que M. Vincent a fait paraître sa grande patience ; mais aussi dans les fréquentes rencontres des importunités, empressements, demandes indiscrètes, répliques mal digérées, et autres manquements journaliers commis à son égard, tant par des inférieurs que par d'autres, on ne lui a jamais vu donner le moindre signe d'impatience, ni même proférer une seule parole d'un ton plus haut ; au contraire, c'était en ces occasions-là qu'il agissait et parlait avec plus de douceur et de tranquillité.

Lorsqu'il arrivait des pertes dans les biens temporels de sa Congrégation, quoiqu'elles fussent quelquefois fort notables, il les souffrait non-seulement avec patience, mais aussi avec joie. Et comme on lui eut dit un jour que ce qui était le plus fâcheux dans une perte considérable arrivée à la communauté de Saint-Lazare, était que cela donnerait sujet à plusieurs de concevoir quelque mésestime de sa Compagnie, et peut-être de parler mal de lui, il répondit que c'était là le bon, et qu'ils auraient par ce moyen une occasion plus avantageuse de pratiquer la vertu.

Mais il ne faut pas s'étonner s'il ne se laissait point abattre à la tristesse dans toutes ces fâcheuses rencontres, puisqu'il témoignait même quelquefois s'ennuyer de ce que Dieu, comme il lui semblait,

[redacted]

n'exerçait pas assez sa Compagnie par les afflictions : « Je me suis arrêté, dit-il un jour sur ce sujet, à penser depuis quelque temps, et même bien souvent, sur ce que la Compagnie ne souffrait rien, que tout lui réussissait, et qu'elle était en quelque prospérité ; disons mieux, qu'elle était bénie de Dieu en toutes les manières, sans ressentir ni traverses ni fâcheries. Je commençais à me défier de cette bonasse, sachant que le propre de Dieu est d'exercer ceux qui le servent, et de châtier ceux qu'il aime. *Quem enim diligit Dominus, castigat.* Je me souvenais de ce qui est rapporté de saint Ambroise, que faisant voyage il se trouva dans une maison où il apprit du maître qu'il ne savait ce que c'était qu'affliction ; et que sur cela ce saint prélat, éclairé des lumières du ciel, jugea que cette maison traitée si doucement était proche de sa ruine. « Sortons d'ici, dit-il, la colère de Dieu va tomber sur cette maison ; » comme en effet il n'en fut pas sitôt dehors, que la foudre la mettant à bas, enveloppa dans sa ruine tous ceux qui étaient dedans.

« D'un autre côté, je voyais plusieurs Compagnies agitées de temps en temps, particulièrement une des plus grandes et des plus saintes qui soient en l'Église, laquelle se trouve parfois comme en consternation, et qui même souffre présentement une persécution horrible ; et je disais : Voilà comme Dieu traite les Saints, et comme il nous traiterait si nous étions bien forts en la vertu : mais connaissant notre faiblesse, il nous élève et nourrit de lait, comme de petits enfants, et fait que tout nous réussit, sans quasi que nous nous en mêlions. J'avais donc raison dans ces considérations de craindre que nous ne fussions pas agréables à Dieu, ni dignes de souffrir quelque chose pour son amour, puisqu'il en détournait les afflictions et les touches, qui mettent à l'épreuve ses serviteurs. Il nous est bien arrivé quelques naufrages aux embarquements faits pour Madagascar, et encore Dieu nous en a tirés : et en l'année 1649, les gens de guerre nous causèrent dommage de quarante-deux mille livres de compte fait : mais cette perte ne nous fut pas particulière, tout le monde se ressentit des troubles publics ; le mal fut commun, et nous ne fûmes pas traités autrement que les autres. Mais béni soit Dieu, mes Frères, de ce que maintenant il a plu à sa providence adorable nous dépouiller d'une terre qu'on vient de nous ôter. La perte est considérable pour la Compagnie, mais bien considérable. Entrons dans le sentiment de Job, quand il disait : Dieu m'avait donné ces biens, il me les a ôtés : son saint nom soit béni. Ne regardons pas cette privation comme venant d'un jugement humain ; mais disons que c'est Dieu qui nous a jugés, et humilions-nous sous la main qui nous

[redacted]

frappe, comme David qui disait : *Obmutui, et non aperui os meum, quoniam tu fecisti*. Je me suis tu, Seigneur, parce que c'est vous qui l'avez fait. Adorons sa justice, et estimons qu'il nous a fait miséricorde de nous traiter ainsi ; il l'a fait pour notre bien : *Benè omnia fecit*, rapporte saint Marc, il a tout bien fait.

C'était dans ces sentiments très-parfaits et élevés que M. Vincent portait avec une patience héroïque, non-seulement la perte des biens, mais aussi celle des personnes qui lui étaient les plus chères, et dont la séparation ne lui pouvait être que très-sensible. Ce fut dans cette disposition qu'ayant perdu un des anciens prêtres missionnaires, auquel il avait une confiance très-particulière, et qu'il considérait comme l'une des principales colonnes de sa Congrégation ; et en même temps se voyant en danger d'en perdre un autre qui était malade à l'extrémité, il écrivit ces paroles à une personne de confiance : « Par la grâce de Dieu, j'en ai mon cœur en paix, dans la vue que c'est le bon plaisir de Dieu : il est vrai qu'il me vient parfois quelque crainte que mes péchés n'en soient la cause ; mais reconnaissant en cela même le bon plaisir de Dieu, je l'agrée de très-bon cœur. »

Un de ses prêtres lui déclarant un jour les peines qu'il avait en la conduite d'une maison de la Compagnie : « Ah ! Monsieur, lui dit-il, voudriez-vous bien être à vous sans souffrir ? et ne vaudrait-il pas mieux avoir un démon dans le corps, que d'être sans aucune croix ? Oui, car en cet état le démon ne nuirait point à l'âme ; mais n'ayant rien à souffrir, ni l'âme ni le corps ne seraient pas conformes à Jésus-Christ souffrant ; et cependant cette conformité est la marque de notre prédestination : partant ne vous étonnez point de vos peines, puisque le Fils de Dieu les a choisies pour notre salut. »

Il dit à un autre qui souffrait pour la justice : « Votre cœur n'est-il pas bien consolé de voir qu'il a été trouvé digne devant Dieu de souffrir en le servant ? Certainement vous lui en devez un remercîment particulier, et vous êtes obligé de lui demander la grâce d'en faire un bon usage. »

Ayant une autre fois appris qu'une vertueuse abbesse trouvait de grandes difficultés et contradictions pour mettre l'ordre qu'elle voulait établir dans son abbaye, il donna conseil à un bon ecclésiastique de faire ce qu'il pourrait pour l'encourager dans son entreprise, et lui dire « que les souffrances dans l'établissement d'un bien attiraient les grâces nécessaires pour y réussir. »

Le diable ayant un jour suscité un orage contre quelques missionnaires pour empêcher le fruit d'une mission à laquelle ils travaillaient, M. Vincent en écrivit au supérieur en ces termes : « Béni soit

Dieu des difficultés qu'il lui plaît que vous rencontriez. Il faut bien en cette occasion honorer celles que le Fils de Dieu a ressenties sur la terre. O Monsieur, qu'elles étaient bien plus grandes! puisque pour l'aversion qu'on avait de lui et de sa doctrine, on lui interdisait l'entrée des lieux, et qu'enfin on lui a ôté la vie. C'est à ces rencontres qu'il disposait ses disciples lorsqu'il leur dit qu'on se moquerait d'eux, qu'on les bafouerait, qu'on les maltraiterait; que les pères se rendraient parties contre leurs enfants, et que les enfants persécuteraient leurs pères. Profitons donc, Monsieur, de ces rencontres, et souffrons comme ces saints Apôtres ont souffert les contradictions qui nous surviendront au service de Dieu. Mais plutôt réjouissons-nous-en comme d'un grand bien quand elles nous arriveront, et commençons en cette occasion à en faire l'usage tel que les Apôtres en ont fait, à l'exemple de leur chef Notre-Seigneur. Si nous nous comportons de la sorte, assurez-vous que les mêmes moyens par lesquels le diable vous a voulu combattre vous serviront pour l'abattre; que vous réjouirez tout le ciel, et les bonnes âmes de la terre qui le verront, ou qui l'entendront; que ceux-là même auxquels vous avez à faire vous béniront enfin, et vous reconnaîtront comme coopérateur de leur salut. Mais quoi! *Hoc genus dæmoniorum non ejicitur nisi in oratione et patientiâ.* La sainte modestie et récollection intérieure qui se pratique dans la Compagnie, vous pourra aussi servir; et il sera bon encore de vous informer d'où peut provenir l'aversion que ce peuple témoigne envers les missionnaires, afin de s'abstenir de ce qui peut y avoir donné occasion, et même de faire le contraire, s'il est expédient; et lorsque vous en serez informé, je vous prie de m'en donner avis. »

Écrivant une autre fois à quelqu'un qui se plaignait de quelque personne, il lui dit ces paroles : « Je crois bien que celui que vous me nommez vous a donné sujet de peine, et je suis marri qu'il se soit échappé de la sorte. Vous ne devez pourtant pas regarder son procédé comme venant de lui, mais plutôt comme une épreuve que Dieu veut faire de votre patience ; et cette vertu sera d'autant plus vertu en vous que vous êtes naturellement plus vif au ressentiment et que vous avez donné moins de sujet à l'offense que vous avez reçue. Témoignez donc que vous êtes un véritable enfant de Jésus-Christ, et que ce n'est pas en vain que vous avez tant de fois médité ses souffrances ; mais que vous avez appris de vous vaincre, en souffrant les choses qui vous font davantage soulever le cœur. »

Enfin, Monsieur, dit-il à un autre, il faut aller à Dieu, *per infamiam et bonam famam* ; et sa divine bonté nous fait miséricorde quand

il lui plait permettre que nous tombions dans le blâme et dans le mépris public. Je ne doute pas que vous n'ayez reçu en patience la confusion qui vous revient de ce qui s'est passé. Si la gloire du monde n'est qu'une fumée, le contraire est bien solide quand il est pris comme il faut, et j'espère qu'il nous reviendra un grand bien de cette humiliation. Dieu nous en fasse la grâce, et veuille nous en envoyer tant d'autres que par icelles nous puissions mériter de lui être plus agréables. »

Or, ce qui établissait si fort M. Vincent en cette vertu de patience, était la ferme foi qu'il avait de ces deux vérités : l'une, que les maux de peine ne nous arrivent que par la volonté de Dieu, selon ce que dit un prophète : *Non est malum in civitate, quod non fecerit Dominus;* l'autre que Dieu ne permettait jamais que nous fussions affligés ou tentés au-dessus de nos forces, mais qu'il nous aidait par sa grâce pour nous en faire retirer du profit et de l'avantage, comme le saint Apôtre nous le témoigne par ces paroles : *Fidelis Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum, ut possitis sustinere.* Étant bien persuadé de ces vérités, il disait « que l'état d'affliction et de peine n'était pas un état qui fût mauvais ; que Dieu nous y mettait pour nous exercer en la vertu de patience, et pour nous apprendre la compassion envers les autres ; lui-même ayant voulu éprouver cet état, afin que nous eussions un Pontife qui pût compatir à nos misères, et nous encourager par son exemple à la pratique de cette vertu. »

Il ajoutait « qu'une des marques plus certaines que Dieu a de grands desseins sur une personne est quand il lui envoie désolations sur désolations, et peines sur peines : que le vrai temps pour reconnaître le profit spirituel d'une âme était celui de la tentation et tribulation ; parce que tel qu'on est en ces épreuves, tel on se trouve ordinairement après ; et qu'en un seul jour de tentation nous pouvions acquérir plus des mérites qu'en plusieurs autres de tranquillité. » Il disait encore « que l'eau croupissante qui devient bourbeuse et infecte représente une âme qui est toujours dans le repos ; et qu'au contraire, les âmes exercées par la tentation sont comme les rivières qui coulent parmi les cailloux et les rochers, dont les eaux en sont plus belles et plus douces. »

La plénitude qu'il avait de cette vertu lui donnait une grâce particulière pour la communiquer aux autres, et pour les porter au bon usage des souffrances. Voici en quels termes il écrivit un jour à une âme affligée pour la consoler et fortifier : « Je compatis sensiblement à vos peines, lui dit-il, qui sont longues et diverses : c'est une croix

[redacted]

étendue qui embrasse votre esprit et votre corps ; mais elle vous élève au-dessus de la terre, et c'est ce qui me console. Vous devez aussi vous consoler beaucoup de vous voir traitée comme Notre-Seigneur a été traité, et honorée des mêmes marques par lesquelles il nous a témoigné son amour. Ses souffrances étaient intérieures et extérieures, et les intérieures ont été continuelles, et sans comparaison plus grandes que les autres. Mais pourquoi pensez-vous qu'il vous exerce de la sorte ? C'est pour la même fin qu'il a voulu lui-même souffrir, savoir, pour vous purger de vos péchés, et vous honorer de ses vertus, afin que le nom de son Père soit sanctifié en vous. Demeurez donc en paix, et ayez une parfaite confiance en sa bonté. Ne vous arrêtez point au sentiment contraire ; défiez-vous de vos propres sentiments, et croyez plutôt à ce que je vous dis et à la connaissance que j'ai de vous qu'à tout ce que vous pourriez penser et ressentir. Vous avez tout sujet de vous réjouir en Dieu, et de tout espérer de lui par Notre-Seigneur qui habite en vous : et après la recommandation qu'il vous a faite de renoncer à vous-même, je ne vois aucune chose que vous ayez sujet d'appréhender, non pas même le péché, qui est le seul mal que nous devons craindre ; parce que dans l'état de religion que vous ayez embrassé, vous faites pénitence du passé ; et que pour l'avenir, vous avez une trop grande horreur de tout ce qui pourrait déplaire à Dieu. »

CHAPITRE XXIII.

SA PATIENCE DANS LES MALADIES.

L'esprit malin connaissant combien est grande la faiblesse de notre chair, et combien périlleux et violents sont les assauts que les hommes ressentent de ce côté-là, par les douleurs et par les maladies, disait avec raison que l'homme exposera volontiers ses autres biens extérieurs pour sauver sa vie, et pour s'exempter des douleurs et des maladies qui sont les avant-courriers de la mort. Et quoiqu'il eût en vain attaqué la patience du saint patriarche Job par la perte de ses biens et de ses enfants, il se promettait encore de le vaincre si Dieu lui permettait de l'affliger en son corps par les maladies et par les douleurs ; et ce fut aussi en ce dernier choc que ce saint homme fit

éclater davantage sa vertu, supportant cette dure épreuve, non-seulement avec patience, mais même avec une parfaite soumission au bon plaisir de Dieu, auquel il rendait des bénédictions et des louanges avec autant plus d'affection, que ses douleurs étaient plus sensibles et ses peines plus violentes.

On peut dire avec vérité que cette épreuve des douleurs et des maladies a été celle qui a donné le dernier accomplissement à la patience de M. Vincent, et qui a couronné toutes ses autres vertus. C'est aussi pour cet effet, qu'encore que son corps parût assez robuste, et que son tempérament, qui était fort bon, joint à sa manière de vie fort réglée, dût produire en lui une longue et parfaite santé, Dieu a voulu toutefois qu'il ait été souvent exercé par diverses et fréquentes maladies. Cela pouvait provenir, ou des grandes peines et incommodités qu'il avait souffertes dans son esclavage, ou de la violence qu'il se faisait continuellement à lui-même, ou des travaux et fatigues des missions auxquelles il s'est employé durant une longue suite d'années, ou enfin de son application continuelle aux grandes affaires de charité et de piété, qui étaient souvent fort épineuses et difficiles. Mais de quelque cause que cela soit provenu, il est certain que ce saint homme, par une conduite particulière de la divine Providence, a presque toujours été dans l'exercice des infirmités, soit par des fluxions qui l'incommodaient en diverses parties de son corps, soit par des fièvres dont il était souvent attaqué, ou par des chutes et blessures très-fâcheuses qui lui sont quelquefois arrivées, et enfin par l'enflure et les autres incommodités continuelles de ses jambes. Néanmoins quelques maladies dont il fût atteint, et quelques douleurs qu'il ressentit, il conservait toujours une paix et une liberté d'esprit si grande, qu'on n'eût pas dit qu'il eût souffert aucun mal, si l'abattement de son corps n'eût fait voir le contraire.

Écrivant un jour sur le sujet de ses souffrances à une personne de confiance toute particulière, il lui en témoigna ses sentiments en ces termes : « Je vous ai caché autant que j'ai pu mon état, et n'ai pas voulu vous faire savoir mon incommodité, de peur de vous contrister; mais, ô bon Dieu! jusques à quand serons-nous si tendres que de ne nous oser dire le bonheur que nous avons d'être visités de Dieu? Plaise à Notre-Seigneur de nous rendre plus forts, et de nous faire trouver notre bon plaisir dans le sien! »

Diverses personnes de sa maison, et même du dehors, l'ayant vu dans quelques-unes de ses souffrances, étaient dans l'étonnement de la patience et de la tranquillité qui paraissait en lui, au milieu des plus violentes douleurs qu'il souffrait en ses jambes, par les fluxions

âcres et mordicantes qui tombaient et croupissaient sur les jointures des genoux et des pieds, et qui dans les derniers mois de sa vie coulaient de fois à autre en telle abondance, qu'il en avait les pieds tout baignés et les bas tout trempés, et même la terre en était toute mouillée. En cet état il ne pouvait plus se lever de sa chaise, ni presque se remuer; et quoiqu'il fût toujours dans la douleur, et sans aucun repos de nuit et de jour, il ne sortait pas néanmoins de sa bouche une seule parole de plainte; son visage retenait la même douceur et affabilité qu'il avait en santé, et son esprit exerçait continuellement une patience tout héroïque.

« Plus il avançait en âge, dit un très-vertueux ecclésiastique qui l'a particulièrement connu, et plus son corps s'appesantissait, et ses incommodités augmentaient, jusque là que quelques mois avant son heureuse fin il se vit privé de la célébration de la sainte Messe, qui faisait auparavant toute sa joie et toute sa consolation. Il était réduit à demeurer dans une chaise par sa caducité, et par les grandes et continuelles douleurs qu'il ressentait; et toutefois, parmi ses souffrances, il voyait et recevait toutes sortes de personnes du dehors et du dedans : il donnait ordre aux affaires de sa maison et de toute sa Congrégation, répondant à tous venants avec autant de grâce et de sérénité d'esprit que s'il n'eût ressenti aucun mal, la même affabilité et douceur ayant toujours paru sur son visage jusqu'à sa mort. »

Il arriva un jour qu'un de ses prêtres se rencontrant dans sa chambre lorsqu'on lui accommodait et pansait ses jambes enflées et ulcérées, et le voyant beaucoup souffrir, touché de son mal, il lui dit : « O! Monsieur, que vos douleurs sont fâcheuses! » A quoi M. Vincent répondit : « Quoi? appelez-vous fâcheux l'ouvrage de Dieu, et ce qu'il ordonne, en faisant souffrir un misérable pécheur, tel que je suis? Dieu vous pardonne, Monsieur, ce que vous venez de dire; car on ne parle pas de la sorte dans le langage de Jésus-Christ. N'est-il pas juste que le coupable souffre, et ne sommes-nous pas plus à Dieu qu'à nous-mêmes?

Une autre fois ce même prêtre lui disant qu'il semblait que ces douleurs croissaient de jour à autre : « Il est vrai, lui répondit-il, que depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête je les sens augmenter. Mais, hélas ! quel compte aurai-je à rendre au tribunal de Dieu, devant qui j'ai bientôt à comparaître, si je n'en fais pas un bon usage? »

Il ne faut pas s'étonner si ce grand serviteur de Dieu avait de tels sentiments, et s'il parlait de la sorte parmi ses plus pressantes douleurs, car il avait fait depuis longtemps une bonne provision de pa-

tience, et il avait rempli son esprit et son cœur des plus parfaites maximes de cette vertu, pour les pratiquer en toutes sortes d'occasions, et particulièrement dans ses maladies. Voici ce qu'il en écrivit un jour à un des siens qui était dans cet exercice d'infirmité : « Il est vrai, lui dit-il, que la maladie nous fait voir ce que nous sommes beaucoup mieux que la santé, et que c'est dans les souffrances que l'impatience et la mélancolie attaquent les plus résolus : mais comme elles n'endommagent que les plus faibles, vous en avez plutôt profité qu'elles ne vous ont nui, parce que Notre-Seigneur vous a fortifié en la pratique de son bon plaisir : et cette force paraît en la proposition que vous avez faite de les combattre avec courage ; et j'espère qu'elle paraîtra encore mieux dans les victoires que vous remporterez, en souffrant désormais pour l'amour de Dieu, non-seulement avec patience, mais aussi avec joie et gaîté. »

Et parlant un jour à ceux de sa communauté sur ce même sujet : « Il faut avouer, leur dit-il, que l'état de maladie est un état fâcheux et presque insupportable à la nature ; et néanmoins c'est un des plus puissants moyens dont Dieu se serve pour nous remettre dans notre devoir, pour nous détacher des affections du péché, et pour nous remplir de ses dons et de ses grâces. O Sauveur, qui avez tant souffert, et qui êtes mort pour nous racheter et pour nous montrer combien cet état de douleur pouvait glorifier Dieu et servir à notre sanctification, faites-nous, s'il vous plaît, connaître le grand bien et le grand trésor qui est caché sous cet état de maladie : c'est par là, Messieurs, que les âmes se purgent, et que celles qui n'ont point de vertu ont un moyen efficace d'en acquérir. On ne saurait trouver un état plus propre pour la pratique : c'est en la maladie que la foi s'exerce merveilleusement ; l'espérance y reluit avec éclat ; la résignation, l'amour de Dieu et toutes les vertus y trouvent une ample matière de s'exercer. C'est là où l'on connaît ce que chacun porte, et ce qu'il est : c'est la jauge avec laquelle vous pouvez sonder, et savoir le plus assurément quelle est la vertu d'un chacun, s'il en a beaucoup, si peu, ou point du tout. On ne remarque jamais mieux quel est l'homme que dans l'infirmerie ; voilà la plus sûre épreuve qu'on ait pour reconnaître le plus vertueux et ceux qui le sont moins : ce qui nous fait voir combien il est important que nous soyons bien établis dans la manière de nous comporter comme il faut dans les maladies. Oh ! si nous savions faire comme un bon serviteur de Dieu, qui, étant dans son lit malade, en fit un trône de mérite et de gloire ! Il s'investit des saints mystères de notre religion ; au ciel du lit, il mit l'image de la très-sainte Trinité ; au che-

vet, celle de l'Incarnation ; d'un côté, la Circoncision ; d'un autre, le Saint-Sacrement ; aux pieds, le Crucifiement ; et ainsi, de quelque côté qu'il se tournât, à droite ou à gauche, qu'il levât les yeux en haut ou en bas, il se trouvait toujours environné de ces divins mystères, et comme entouré en plein de Dieu. Belle lumière, Messieurs, belle lumière ! si Dieu nous faisait cette grâce, que nous serions heureux ! Nous avons sujet de louer Dieu de ce que, par sa bonté et miséricorde, il y a dans la Compagnie des infirmes et des malades qui font de leurs langueurs et leurs souffrances un théâtre de patience, où ils font paraître dans leur éclat toutes les vertus ; nous remercions Dieu de nous avoir donné de telles personnes. J'ai déjà dit beaucoup de fois, et ne puis m'empêcher de le dire, que nous devons estimer que les personnes affligées de maladie dans la Compagnie sont la bénédiction de la même Compagnie.

« Considérons que les infirmités et les afflictions viennent de la part de Dieu. La mort, la vie, la santé, la maladie, tout cela vient par l'ordre de sa providence ; et de quelque manière que ce soit, toujours pour le bien et le salut de l'homme : et cependant il y en a qui souffrent bien souvent avec beaucoup d'impatience leurs afflictions, et c'est une grande faute. D'autres se laissent aller au désir de changer de lieu, d'aller ici, d'aller là, en cette maison, en cette province, en son pays, sous prétexte que l'air y est meilleur. Et qu'est-ce que cela? ce sont gens attachés à eux-mêmes, esprit de fillettes, personnes qui ne veulent rien souffrir, comme si les infirmités corporelles étaient des maux qu'il faille fuir : fuir l'état où il plait à Dieu de nous mettre, c'est fuir son bonheur. Oui, la souffrance est un état de bonheur, et sanctifiant les âmes.

» J'ai vu un homme qui ne savait ni lire ni écrire, qu'on nommait Frère Antoine, dont le portrait est en notre salle : il avait l'esprit de Dieu en abondance. Il appelait un chacun son frère ; si c'était une femme, sa sœur ; et même quand il parlait à la reine, il l'appelait sa sœur. Chacun le voulait voir. On lui demandait un jour : Mais, mon Frère, comment faites-vous à l'égard des maladies qui vous arrivent? comment vous y comportez-vous? que faites-vous pour en faire usage? Je les reçois, dit-il, comme un exercice que Dieu m'envoie : par exemple, si la fièvre m'arrive, je lui dis : Or sus, ma sœur la maladie, ou bien, ma sœur la fièvre, vous venez de la part de Dieu, soyez la bienvenue ; et ensuite je souffre que Dieu fasse sa volonté en moi. Voilà, Messieurs et mes Frères, comme il en usait. Et c'est ainsi qu'ont coutume d'en user les serviteurs de Jésus-Christ, les amateurs de la croix. Cela n'empêche pas qu'ils usent des remèdes or-

[redacted]

donnés pour le soulagement et la guérison de chaque maladie : et en cela même c'est faire honneur à Dieu qui a créé les plantes, et qui leur a donné la vertu qu'elles ont ; mais d'avoir tant de tendresse sur soi, se délicater pour le moindre mal qui nous arrive, c'est de quoi nous devons nous défaire ; oui, nous faire quittes de cet esprit si tendre sur nous-mêmes. »

CHAPITRE XXIV.

LA CONDUITE DE M. VINCENT.

Quoique la conduite de M. Vincent paraisse assez dans tout ce qui a été rapporté de sa vie et de ses vertus, et que l'on puisse reconnaître par les choses qui ont été dites combien ce serviteur prudent et fidèle s'est conduit droitement et saintement en toutes ses voies; néanmoins, comme cela est répandu généralement sur tout cet ouvrage, nous avons pensé que, pour la plus grande édification et satisfaction du lecteur chrétien, il était expédient de recueillir dans un chapitre particulier ce qui a été jugé plus digne de remarque sur ce sujet.

Et premièrement, si l'on considère quelle a été la fin que M. Vincent s'est proposée, soit à l'égard des autres, ou de lui-même, elle n'a été autre que la plus grande gloire de Dieu et l'accomplissement de sa très-sainte volonté; c'était là l'unique but auquel ce bon serviteur de Dieu a toujours visé en tous ses desseins et en toutes ses entreprises; c'était là où tendaient toutes ses pensées, tous ses désirs et toutes ses intentions; et enfin c'était là qu'il s'efforçait de porter les autres par ses avis, conseils, exhortations, et par toutes les assistances spirituelles et temporelles qu'il leur rendait; il ne prétendait en tout et partout, sinon que le nom de Dieu fût sanctifié, son royaume augmenté, et sa volonté accomplie en la terre comme au ciel : voilà où son esprit regardait, et où son cœur aspirait incessamment.

Or, pour parvenir à cette fin, le moyen principal et le plus universel qu'il a employé a été de conformer entièrement sa conduite à celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ; ayant très-sagement jugé qu'il ne pouvait marcher ni conduire les autres par une voie plus

[redacted]

droite ni plus assurée que par celle que celui qui est le Verbe et la sagesse de Dieu même lui avait tracée par ses exemples et par ses paroles, lesquelles pour cet effet il avait toujours présentes en son esprit, pour se mouler et former en tout ce qu'il disait et faisait sur cet original de toute vertu et sainteté. Il avait son saint Evangile gravé dans son cœur, et il le portait en sa main comme une belle lumière pour se conduire ; en sorte qu'il pouvait dire avec le prophète : « Votre parole, mon Dieu, est comme un clair flambeau pour éclairer mes pas, et pour me faire connaître le chemin que je dois tenir pour aller à vous. »

Cheminant donc à la faveur de cette divine clarté, il s'est proposé avant toute autre chose de travailler avec le secours de la grâce à son propre salut et à sa propre perfection, par l'imitation des vertus de son divin Maître. Il avait appris de son Evangile qu'il ne servirait de rien à l'homme de gagner tout le monde s'il venait à perdre son âme, et que la règle la plus juste et la plus assurée de l'amour que nous devions à notre prochain était le véritable amour que nous étions obligés d'avoir pour nous-mêmes.

Après ces premiers soins qui regardaient son salut et sa perfection, il a jugé qu'il ne pouvait mieux faire que de se conformer à son divin Sauveur, en se donnant entièrement pour procurer le salut et la sanctification des âmes qu'il avait rachetées au prix de son sang et de sa mort : et c'est pour cela qu'il n'a épargné ni son temps, ni ses peines, ni sa vie qu'il a consumée dans les divers emplois de charité, dont il a été amplement parlé dans toutes les trois parties de cet ouvrage ; mais il s'y est comporté avec une conduite si parfaite et si sainte, qu'il a bien paru qu'elle venait de Dieu, et que le Saint-Esprit en était l'auteur et le directeur : ce qui se connaîtra encore mieux par la considération des excellentes qualités et propriétés de cette conduite.

Car en premier lieu elle a toujours été accompagnée d'une très-grande humilité, qui était comme la première et la plus fidèle conseillère de M. Vincent ; lequel, bien qu'il eût un esprit fort capable et fort éclairé, se défiait néanmoins toujours de ses propres pensées : et pour ce sujet il recourait à Dieu en toutes sortes d'affaires, pour lui demander lumière et assistance ; après quoi il recherchait encore et recevait bien volontiers le conseil des autres, même de ses inférieurs, et il exhortait souvent les siens de se comporter de la sorte dans les affaires.

Voici ce qu'il écrivit un jour sur ce sujet au supérieur d'une des maisons de sa Congrégation : « Tant s'en faut, lui dit-il, qu'il soit

mauvais de prendre avis des autres, qu'au contraire il est expédient et même nécessaire de le faire, quand la chose dont il s'agit est de considération, ou lorsque nous ne pouvons seuls nous bien déterminer. Pour ce qui est des affaires temporelles, on prend conseil de quelques avocats ou d'autres personnes du dehors qui soient intelligentes; et pour celles qui regardent le dedans de la maison, on confère avec les officiers destinés pour cela, et aussi avec quelques autres de la communauté, quand on le juge à propos. Pour moi, je confère souvent même avec nos Frères, et je prends leurs avis sur les choses qui regardent leurs offices : et quand cela se fait avec les précautions requises, l'autorité de Dieu, qui réside dans les supérieurs, n'en reçoit aucun détriment; mais au contraire le bon ordre qui s'en ensuit la rend plus digne d'amour et de respect. Je vous prie d'en user ainsi, et de vous souvenir que lorsqu'il s'agit de changements ou d'affaires extraordinaires, on les propose au supérieur général. »

Et dans une autre rencontre, exhortant un autre supérieur d'en user de la même façon : Vivez entre vous, lui dit-il, cordialement et simplement; en sorte qu'en vous voyant ensemble, on ne puisse pas juger qui est celui qui porte la qualité de supérieur. Ne résolvez rien qui soit tant soit peu considérable dans les affaires sans prendre leurs avis, et particulièrement de votre assistant. Pour moi, j'assemble les miens quand il faut résoudre quelque difficulté de conduite, qui regarde les choses spirituelles ou ecclésiastiques. Et quand il s'agit des affaires temporelles j'en confère aussi avec ceux qui en prennent le soin. Je demande même l'avis des Frères en ce qui touche le ménage, et leurs offices, à cause de la connaissance qu'ils en ont. Cela aide beaucoup le supérieur à se déterminer, et Dieu bénit davantage les résolutions qu'il prend ensuite. C'est pourquoi je vous prie de vous servir de ce moyen pour bien réussir en votre charge. »

Or, après avoir pris conseil et arrêté de la sorte ce qu'il fallait faire, il était ferme et constant dans l'exécution, et n'écoutait plus les pensées contraires qui lui pouvaient venir en l'esprit. « Depuis que nous avons recommandé quelque affaire à Dieu, dit-il un jour à quelques-uns des siens sur ce sujet, et que nous avons pris conseil, nous devons nous tenir fermes à ce qui a été résolu; rejetant comme tentation tout ce qui nous pourrait venir contre, avec cette confiance que Dieu ne l'aura point désagréable et qu'il ne nous en reprendra point, pouvant lui dire pour une légitime excuse : Seigneur, je vous ai recommandé l'affaire, et j'ai pris conseil, qui est tout ce que je pouvais faire pour connaître votre volonté. L'exemple du pape Clément VIII fait

[redacted]

fort bien à ce propos. On lui avait proposé une affaire de grande importance, qui regardait tout un royaume. On avait député vers lui plusieurs courriers, et un an s'était passé sans qu'il y eût voulu entendre, quoi qu'on lui eût pu représenter. Il recommandait cependant la chose à Dieu, et il en conférait avec ceux auxquels il avait plus de confiance, et qu'il estimait les plus capables et les plus éclairés : enfin, après plusieurs consultations, il prit une résolution avantageuse pour l'Église. Et néanmoins, ensuite de cela, il eut un songe dans lequel il lui semblait que Notre-Seigneur lui apparaissait avec un visage sévère, lui reprochant ce qu'il avait fait, et le menaçant de l'en punir. A son réveil, étant fort effrayé d'une telle vision, il déclara la chose au cardinal Tolet, lequel, ayant considéré le tout devant Dieu, lui dit qu'il ne s'en devait mettre en aucune peine, que ce n'était qu'une illusion du diable, et qu'il n'avait aucun sujet de craindre, puisqu'il avait recommandé l'affaire à Dieu, et pris conseil, qui était tout ce qu'il pouvait faire; et ce bon pape s'étant arrêté à cet avis ne ressentit plus aucune peine sur ce sujet. »

Quoique M. Vincent se servît ainsi des lumières et des avis des autres, il ne se croyait pas pour cela dispensé d'employer de son côté toute l'attention et vigilance possible pour détourner le mal, et procurer le bien de ceux qui étaient sous sa conduite. Il avait toujours l'œil ouvert pour connaître ce qui se passait parmi les siens, et pour ordonner, disposer, et pourvoir à tout ce qui pouvait être requis de ses soins : mais il se comportait en cela avec une très-grande prudence et circonspection, qui était une autre propriété de sa conduite en laquelle il a particulièrement excellé. Tous ceux qui l'ont connu ont pu remarquer combien il était sage et considéré en tout ce qu'il disait et faisait, principalement quand il était question de la direction et conduite des autres, ou lorsqu'il était obligé de dire son avis sur quelque affaire : car il était fort retenu et circonspect en ses paroles, ne déterminant point pour l'ordinaire absolument les choses par lui-même, mais proposant simplement ses pensées, comme les soumettant en quelque façon au jugement de ceux qui lui demandaient conseil. « Il me semble, disait-il, que l'on pourrait prendre cette affaire de cette manière; » ou : « Peut-être ferions-nous bien d'agir de cette sorte; » ou : « Si vous trouviez bon de vous servir de ce moyen, il y a sujet de croire que Dieu le bénirait; » et autres semblables termes, dont il se servait ordinairement pour proposer ses sentiments, évitant les paroles trop fortes et les manières de s'exprimer qui pouvaient ressentir l'esprit de suffisance, ou la présomption d'avoir bien rencontré dans ses avis. Il ne disait jamais abso-

[redacted]

lument : « Je vous conseille de faire telle et telle chose; » et fort rarement : « C'est là mon avis, ou mon sentiment; » mais simplement et humblement : « Voilà ma pensée; » ou bien : « Voilà ce qui m'en semble. » Néanmoins lorsqu'il avançait quelque proposition, ou quelque avis, dont la résolution fût expressément contenue dans les maximes du saint Évangile, en ce cas-là il n'hésitait point, mais il s'en tenait absolument à cet oracle de vérité.

Il tenait pour maxime qu'il y avait à craindre qu'un avis donné sur-le-champ ne fût plutôt de son propre esprit particulier que de l'esprit de Dieu; et il estimait qu'il le fallait toujours consulter avant que de parler ou de répondre. Il est bien vrai qu'il y a certaines occasions où l'on ne peut pas différer de donner son avis sur quelque affaire pressante, et de répondre sur-le-champ à ceux qui le demandent; et M. Vincent en a quelquefois usé de la sorte, quoique rarement, en chose d'importance : mais outre qu'il ne le faisait jamais sans élever son esprit à Dieu, et lui demander intérieurement lumière et assistance, il ne donnait pour l'ordinaire aucune résolution qu'il ne l'appuyât sur quelque passage de l'Écriture sainte, ou sur quelque action du Fils de Dieu rapportante au sujet sur lequel il était consulté.

Ayant besoin de faire choix d'une personne propre et capable pour exercer le consulat de Tunis en Barbarie, il jeta les yeux sur M. Husson, avocat au parlement de Paris, qui demeurait pour lors à Montmirail en Brie, lequel avait pour cet emploi toutes les bonnes qualités qu'on pouvait souhaiter : il lui proposa la pensée qu'il en avait, par une lettre en laquelle il lui exposa amplement le pour et le contre, sans le lui persuader autrement, laissant à sa liberté de se résoudre. « Or, pour connaître ce que Dieu voulait de moi, dit cet avocat, je m'en allai trouver M. Vincent. Ma plus grande peine naissait de l'appréhension que j'avais de quitter Montmirail trop légèrement, ou d'y demeurer trop opiniâtrément. Et pour éviter l'un et l'autre de ces dangers, il fallait être certain de ce que Dieu demandait. J'avais donc recours à M. Vincent pour me déterminer : lui de sa part souhaitait fort que je prisse résolution par un autre conseil que le sien. Mais comme j'insistai à ne prendre résolution que de lui, voici enfin de quelle manière il me parla, le jour de Pâques 1653 : J'ai offert à Notre-Seigneur, me dit-il, en célébrant la sainte Messe, vos peines, vos gémissements et vos larmes; et moi-même, après la consécration, je me suis jeté à ses pieds, le priant de m'éclairer. Cela fait, j'ai considéré attentivement ce que j'eusse voulu à l'heure de ma mort vous avoir conseillé de faire; et il m'a semblé que si j'eusse eu à mourir au même instant, j'eusse été consolé de vous avoir dit d'aller à Tunis

[redacted]

pour les biens que vous y pouvez faire, et eusse eu au contraire un extrême regret de vous en avoir dissuadé. Voilà sincèrement ma pensée. Vous pouvez toutefois ou aller, ou ne pas aller. »

« J'avoue, poursuit le même avocat, que ce procédé si désintéressé me fit voir clairement que Dieu me parlait par sa bouche. Et lui se montra si peu attaché à son sentiment et à l'avis qu'il m'avait donné, que la chose fut encore mise en délibération : et il n'assista à la résolution qui m'en fut donnée, qu'à cause que je l'en suppliai fort instamment. »

Il ne voulait point destiner par soi-même les missionnaires qu'il envoyait aux pays éloignés: il ne prenait que ceux qui avaient eu auparavant mouvement de Dieu et disposition intérieure pour ces missions extraordinaires, et qui avaient même demandé plusieurs fois d'y aller; jugeant prudemment qu'un homme appelé de Dieu fait plus de fruit que beaucoup d'autres qui n'ont pas une pure vocation.

A cette prudence et circonspection dont il usait dans sa conduite, il joignait la force et la fermeté pour maintenir l'exactitude et la régularité. Il disait sur ce sujet que les personnes qui avaient charge des autres devaient tenir ferme dans les observances, et se donner surtout de garde d'être cause du relâchement par le défaut de fermeté ou d'exactitude; et qu'entre tout ce qui peut faire déchoir les communautés de leur bon état, il n'avait rien vu qui fût plus dangereux que lorsqu'elles étaient gouvernées par des supérieurs ou autres officiers trop mols, et qui désiraient complaire aux autres et se faire aimer. Il ajoutait que, comme les mauvais succès d'une guerre s'attribuent ordinairement au général de l'armée, ainsi les défauts d'une compagnie venaient ordinairement des manquements du supérieur; et qu'au contraire le bon état des membres dépendait de la bonne conduite du chef: qu'il avait vu une communauté des plus régulières qui fussent dans l'Église déchoir en moins de quatre ans par la nonchalance et lâcheté d'un supérieur. D'où il concluait par ces paroles: « Si donc tout le bien d'une communauté dépend des supérieurs, certainement on doit bien prier Dieu pour eux, comme étant chargés, et ayant à rendre compte de tous ceux qui sont sous leur conduite. »

Quelques personnes de différentes dispositions, dont les unes étaient moins réglées, et les autres fort exactes et vertueuses, s'étant trouvées dans une même maison, il écrivit au supérieur, qui se plaignait de tous, la lettre qui suit : « Je suis affligé avec vous, et non sans raison, du procédé du prêtre et du Frère dont m'écrivez : Dieu leur fasse la grâce d'ouvrir les yeux pour voir le danger où ils sont de suivre ainsi les mouvements de la nature rebelle, qui ne s'accorde

jamais avec l'esprit de Jésus-Christ. Oh! qu'il est difficile, dit l'Écriture, que ceux qui tombent, après avoir été éclairés, se relèvent! Certes ils ont grand sujet de craindre de s'égarer malheureusement s'ils quittent la voie où Dieu les a mis : car comment feront-ils leur devoir dans le monde, s'ils ne le font pas en la condition où ils sont, y étant aidés par tant de grâces de Dieu, et de secours spirituels et temporels, qu'ils n'auront pas hors de leur vocation? Il ne faut pas néanmoins s'étonner de voir ainsi des esprits qui chancellent et s'échappent; il s'en rencontre dans les plus saintes compagnies; et Dieu le permet pour montrer aux hommes la misère de l'homme, et pour donner sujet de crainte aux plus fermes et plus résolus; c'est aussi pour exercer les bons, et pour faire pratiquer aux uns et aux autres diverses vertus. Vous me mandez, à l'occasion de ces deux personnes déréglées et mécontentes, que la vertu de messieurs N. N. est un peu à charge aux autres, et je le crois; mais c'est à ceux qui ont moins de régularité, et de vigilance pour leur propre avancement, et celui de leurs frères. Oui, Monsieur, leur zèle et leur exactitude font de la peine à ceux qui n'en ont pas, parce que leur ferveur condamne leur lâcheté. J'avoue que la vertu a deux vices à ses côtés, le défaut et l'excès; mais l'excès est louable en comparaison du défaut, et doit être plus supporté. Ces deux bons missionnaires portant leur vertu à un degré où les autres ne peuvent atteindre, ceux-ci s'imaginent qu'il y a de l'excès, et devant Dieu il n'y en a pas. Ils trouvent à redire à leur manière d'agir, parce qu'ils n'ont pas le courage de les imiter. Dieu nous fasse la grâce de trouver tout bon en Notre-Seigneur de ce qui n'est pas mauvais. »

Il écrivit encore à un de ses prêtres qui étaient en mission, en ces termes : « Vous aurez soin, Monsieur, de la direction de ceux qui sont en votre compagnie, et je prie Notre-Seigneur qu'il vous donne part à son esprit et à sa conduite. Entreprenez donc cette sainte œuvre dans cet esprit; honorez la prudence, la prévoyance, la douceur et l'exactitude de Notre-Seigneur. Vous ferez beaucoup si vous faites observer le réglement comme il faut, parce que c'est ce qui attire la bénédiction de Dieu sur tout le reste. Commencez donc par l'exactitude aux heures du lever et du coucher, à l'oraison, à l'Office divin, aux autres exercices. O Monsieur, que l'habitude formée de ces choses est un riche trésor, et que le contraire tire d'inconvénients après soi! Pourquoi donc ne mettrez-vous pas peine à vous acquitter de ces devoirs pour Dieu, puisque nous voyons que les personnes du monde observent pour la plupart si exactement l'or-

[redacted]

dre qu'elles se sont proposé dans leurs affaires? On voit rarement les gens de justice manquer à se lever, à aller au Palais et en revenir aux heures qui leur sont ordinaires; non plus que les marchands à ouvrir et fermer leurs boutiques : il n'y a que nous autres ecclésiastiques qui sommes si amateurs de nos aises, que nous ne marchons que selon le mouvement de nos inclinations. »

M. Vincent ne recommandait pas seulement l'exacte observance du réglement dans les maisons de sa Congrégation, et dans les missions où les siens travaillaient; mais il voulait encore qu'ils fussent gardés autant qu'il était possible dans les voyages qu'ils faisaient; de quoi la plupart de ses prêtres peuvent bien rendre témoignage. Nous rapporterons seulement ici ce que l'un d'eux a déclaré sur ce sujet par écrit en ces termes : « Ayant reçu ordre de M. Vincent pour aller avec un autre prêtre de la Compagnie en une province éloignée, il nous retint fort longtemps tous deux dans sa chambre, la veille de notre départ sur le soir, nous avertissant de ce que nous avions à faire pendant le voyage, qui devait être de onze ou douze jours, en compagnie du messager de Toulouse, qui menait avec lui bon nombre de personnes de toute condition. Entre plusieurs autres choses, il nous en recommanda particulièrement quatre : la première, de ne manquer jamais à faire l'oraison mentale, même à cheval, si nous n'avions pas le temps de la faire autrement ; la seconde, de célébrer tous les jours la sainte Messe autant que faire se pourrait; la troisième, de mortifier les yeux par la campagne, et particulièrement dans les villes, et la bouche aussi par la sobriété dans les repas parmi les gens du monde ; la quatrième, de faire le catéchisme aux serviteurs et servantes des hôtelleries, et surtout aux pauvres. »

Quoique sa conduite fût exacte jusqu'aux moindres choses, et qu'il se montrât ferme pour maintenir cette exactitude, il accompagnait toutefois cette fermeté d'une grande douceur et suavité, imitant en cela la conduite de Dieu même, lequel, comme dit le Sage, « atteint fortement à ses fins, et dispose suavement toutes choses pour y parvenir. » C'est de quoi le supérieur d'une maison de la Congrégation a rendu le témoignage suivant en ces termes :

« M. Vincent était très-rigoureux à soi-même, et fort exact, mais plein de douceur et de charité pour les autres, lesquels il tâchait de contenter en tout ce qu'il pouvait raisonnablement. Lui ayant demandé un jour permission d'aller à la ville, il me la refusa, bien qu'avec peine, et me dit (quoique je ne dusse point exiger d'excuse de sa part, sa seule volonté me tenant lieu de loi) que c'était parce

[redacted]

que plusieurs autres étaient sortis, et que je pouvais être utile à la maison. Néanmoins, comme il crut m'avoir mortifié, à cause que je lui avais témoigné quelque empressement, il m'envoya quérir le lendemain, et me pria d'aller en ville, où je désirais ; car c'était son ordinaire de se servir toujours de paroles fort obligeantes, n'employant point le mot de commandement, ni autres semblables, qui fissent paraître son pouvoir et son autorité ; mais usant de prières, et disant : Je vous prie, Monsieur, ou mon Frère, de faire ceci ou cela, etc. »

Il avait cette coutume de faire venir en sa chambre ceux qu'il envoyait en mission ou en voyage, le soir avant leur départ ; et là il leur parlait en véritable père, et à leur retour il les recevait à bras ouverts avec une cordiale affection. Voici ce que l'un d'eux en a dit, et tous les autres pourraient dire le même : « Je ne puis assez admirer la charité et bonté de ce grand cœur. Quand j'allais en voyage, ou que j'en revenais, je me trouvais comme tout embaumé de ses embrassements, et du cordial accueil qu'il me faisait. Ses paroles, toutes pleines d'une certaine onction spirituelle, étaient si suaves, et néanmoins si efficaces, qu'il faisait faire tout ce qu'il voulait sans aucune contrainte. »

Lorsqu'il était obligé de refuser quelque chose, il voulait qu'on s'en aperçût, sans qu'il fût obligé de le déclarer ouvertement, de peur de faire peine. Quelqu'un des siens l'ayant une fois pressé de consentir à quelque chose qu'il lui proposait, et qu'il ne trouvait pas à propos, il lui répondit en ces termes : « Je vous prie de m'en faire ressouvenir une autre fois. »

Écrivant à un autre qui portait avec peine le départ de quelqu'un qui travaillait avec lui : « Je ne doute pas, lui dit-il, que la séparation de ce cher compagnon et de ce fidèle ami ne vous soit sensible : mais souvenez-vous, Monsieur, que Notre-Seigneur se sépara de sa propre mère, et que ses disciples, que le Saint-Esprit avait si parfaitement unis, se séparèrent les uns des autres pour le service de leur divin Maître. »

Un supérieur se plaignant à lui des difficultés qu'il trouvait en sa charge, et de la peine qu'il avait à contenter ceux du dedans et du dehors, il lui écrivit en ces termes : « Je compatis aux peines que vous souffrez ; mais vous ne devez pas vous étonner des difficultés, et encore moins vous laisser abattre : car on en rencontre partout ; c'est assez que deux hommes demeurent ensemble, pour se donner de l'exercice ; et quand bien vous demeureriez seul, vous seriez à charge à vous-même, et vous trouveriez en vous de quoi exercer

votre patience : tant il est vrai que notre misérable vie est pleine de croix. Je loue Dieu du bon usage que vous faites des vôtres, comme je me le persuade. J'ai trop reconnu de sagesse et de douceur en votre esprit, pour qu'elle vous manque en ces rencontres fâcheuses. Si vous ne contentez pas tout le monde, il ne faut pas pour cela vous mettre en peine ; car Notre-Seigneur lui-même ne l'a pas fait : combien s'en est-il trouvé, et combien s'en trouvera-t-il encore, qui ont trouvé à redire à ses paroles et à ses actions ? »

Il avait aussi cette coutume de pressentir les dispositions des siens pour les emplois difficiles, et pour les lieux éloignés où il avait dessein de les envoyer pour le service de Dieu. « Je vous écris, dit-il à un de ses prêtres, pour savoir l'état de votre santé, et quel mouvement Dieu vous donnera sur la proposition que je m'en vais vous faire. On nous appelle à N. pour un établissement, et dans le dessein d'y envoyer quatre ou cinq missionnaires, nous avons jeté les yeux sur vous pour en prendre la conduite. C'est pourquoi, Monsieur, il ne reste sinon de vous élever à Dieu, pour écouter ce qu'il vous dira sur ce sujet, et je vous prie de me mander aussitôt votre disposition, tant du corps que de l'esprit, pour cette sainte entreprise, suppliant Notre-Seigneur qu'il nous fasse à tous la grâce de répondre toujours, et en tous lieux, à son adorable volonté. »

Il agissait à peu près de même envers ceux qui étaient présents, mais toujours différemment, selon la disposition et le naturel d'un chacun : et pour l'ordinaire il les prenait d'une manière toute gaie et toute cordiale. En voici un exemple. Voulant un jour envoyer un de ses missionnaires à Rome, il lui demanda s'il était homme à faire un grand voyage pour le service de Dieu, sans lui dire en quel lieu. A quoi il répondit qu'il y était disposé. « Mais c'est hors du royaume, » ajouta M. Vincent. « Il n'importe, » répliqua l'autre. « Mais il faut passer la mer, » dit-il encore. « Ce m'est tout un, répondit le missionnaire, d'aller par terre ou par mer. » « Mais il y a douze cents quarts de lieue loin, » dit encore M. Vincent en souriant, le préparant ainsi gaiement à faire ce voyage ; et il en usait de même pour l'ordinaire envers tous les siens, quoique sous d'autres termes, pour les disposer plus suavement à faire les choses que Dieu demandait d'eux pour son service.

SECTION I.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

La conduite de M. Vincent étant telle que nous avons vu en ce

chapitre, voici l'ordre qu'il y tenait. Premièrement, il travaillait à détruire le péché, et tous les défauts et déréglements dans les personnes et dans les maisons dépendantes de sa conduite. Pour cela il obligeait ceux qui voulaient être admis en sa Congrégation d'entrer dans un séminaire interne, établi exprès, comme dans une école de vertu, pour extirper les vices et les mauvaises inclinations, par la pratique de l'humilité, de la mortification, de l'obéissance, de l'oraison, et des autres exercices de la vie spirituelle; et après y avoir demeuré le temps nécessaire, s'il y en avait quelques-uns qui eussent besoin d'étudier en théologie, ou même en philosophie, il les y appliquait : mais craignant que l'acquisition de ces sciences ne vînt à ralentir leur première ferveur, ou que le désir immodéré de savoir et la curiosité ne se mêlât dans leurs études, voici les avis remarquables qu'il leur donnait :

« Le passage du séminaire aux études, disait-il, est un passage très-dangereux, auquel plusieurs font naufrage; et s'il y a aucun temps auquel on doive prendre garde à soi, c'est celui des études : car il est très-périlleux de passer d'une extrémité à l'autre; comme le verre qui passe de la chaleur du fourneau en un lieu trop froid court risque de se casser : et par ainsi il importe grandement de se maintenir dans sa première ferveur, pour conserver la grâce que l'on a reçue, et pour empêcher la nature de prendre le dessus. Si à chaque fois que nous éclairons notre entendement, nous tâchons aussi d'échauffer notre volonté, assurons-nous que l'étude nous servira d'un moyen pour aller à Dieu, et tenons pour une maxime indubitable qu'à proportion que nous travaillerons à la perfection de notre intérieur, nous nous rendrons plus capables de produire du fruit envers le prochain. C'est pourquoi, en étudiant pour servir les âmes, il faut avoir soin de remplir la sienne de piété, aussi bien que de science, et pour cet effet lire des livres bons et utiles, et s'abstenir de la lecture de ceux qui ne servent qu'à contenter la curiosité : car la curiosité est la peste de la vie spirituelle, et c'est par la curiosité de nos premiers parents que la mort, la peste, la guerre, la famine et les autres misères sont entrées dans le monde; et par conséquent nous devons nous en donner de garde comme d'une racine de toutes sortes de maux.

Il ne bannissait pas seulement de sa Compagnie la curiosité, mais il en voulait aussi exclure la sensualité. « Malheur, disait-il, à celui qui cherche ses satisfactions ! Malheur à celui qui fuit les croix ! car il en trouvera de si pesantes qu'elles l'accableront. Celui qui fait peu d'état des mortifications extérieures, disant que les intérieures sont

beaucoup plus parfaites, fait assez connaître qu'il n'est point mortifié, ni intérieurement ni extérieurement. »

« J'ai remarqué, disait-il en une autre rencontre, en la plupart de ceux qui font banqueroute à leur vocation, du relâchement en deux choses : la première est le lever du matin, auxquels ils ne sont point exacts; et la seconde, l'immodestie des cheveux, les laissant trop croître, et se portant insensiblement à d'autres semblables vanités. » A ce propos il voulait que tous les ecclésiastiques de sa Congrégation portassent les cheveux fort courts ; et quand il les voyait à quelqu'un couvrir tant soit peu le collet, il y portait sa main, et les lui tirait un peu en riant, lui faisant entendre par ce signe qu'il se souvînt de les faire couper : ou bien, il le lui disait en paroles expresses, même en présence des autres, parce que ce défaut est visible à un chacun.

Comme il savait que parmi les personnes spirituelles, et surtout dans les communautés, il y avait certains vices qui étaient plus à craindre que les autres, particulièrement l'émulation et la médisance, pour en donner plus d'horreur aux siens, il leur disait entre autres choses que « les traits de l'envie et de la détraction outrepercent premièrement le cœur de Jésus-Christ, avant que d'atteindre les personnes à qui l'on en veut. »

Il employait encore un autre moyen pour bannir les vices et les déréglements des maisons, et des personnes qui étaient sous sa conduite; c'était la correction fraternelle : mais il assaisonnait ce moyen, qui d'ailleurs est un peu amer au goût de la nature, avec tant de douceur et de grâce, qu'il a vérifié en lui la parole du Sage, qui dit que « les blessures de celui qui aime sont meilleures et plus désirables que les baisers trompeurs de l'ennemi [1].

Pour cet effet il ne faisait pas ordinairement les corrections sur-le-champ, et jamais par un mouvement de nature ; mais toujours par esprit de charité, après y avoir pensé devant Dieu, et considéré les dispositions de celui qu'il voulait corriger, et les moyens de lui rendre la correction utile et salutaire. Dans cet esprit, ayant une fois à faire quelque avertissement à une personne assez fautive et assez difficile à recevoir correction, il fit trois jours de suite son oraison mentale sur ce sujet, pour demander à Dieu plus de lumière, afin de mieux connaître de quelle façon il devait agir.

Lorsqu'il faisait quelque avertissement, c'était toujours avec une grande bonté, et néanmoins avec fermeté, mêlant ensemble l'huile

[1] Meliora sunt vulnera diligentis quàm fraudulenta oscula odientis. *Prov.*, 29.

[redacted]

et le vin, à l'exemple du bon Samaritain, et d'ordinaire il y procédait de la sorte :

En premier lieu, il témoignait quelque estime de la personne qu'il voulait avertir, et même la louait de quelque bonne qualité qu'il reconnaissait en elle, et par ce moyen il s'insinuait dans son cœur ; ensuite, il lui faisait voir sa faute dans toute son étendue, exagérant, autant qu'il était nécessaire, les circonstances de la personne, du lieu, du temps et autres semblables ; puis il y apportait le remède : et pour le faire recevoir plus volontiers, il se mettait toujours de la partie, et selon que l'espèce de la faute le requérait, il disait : « Monsieur, ou mon Frère, nous avons vous, et moi, besoin de travailler à acquérir l'humilité, de nous exercer à la patience, de pratiquer l'exactitude, » et ainsi des autres vertus qu'il voulait recommander.

Il prenait garde, autant qu'il était en lui, de rendre son avertissement non-seulement utile, mais aussi en quelque façon agréable à celui qu'il voulait corriger : surtout il usait de toutes les précautions possibles pour ne découvrir jamais qui était celui qui lui avait donné avis de sa faute ; et il eût plutôt omis d'avertir le coupable que de lui donner sujet de se défier de quelqu'un : tant il était persuadé que la paix et l'union dans les communautés était préférable à tout autre bien.

Parlant un jour aux siens pour les éloigner du désir des charges, il leur dit entre autres choses : « Que celui qui conduit les autres est responsable de leurs manquements, s'il ne les en avertit quand il faut, et dans l'esprit d'humilité, de douceur, et de charité. Que la première fois qu'on avertissait quelqu'un, il fallait le faire avec grande douceur et bonté, et prendre bien son temps ; la seconde, avec un peu plus de sévérité et plus de gravité, qui fût néanmoins accompagnée de douceur, se servant de prières et de remontrances charitables ; et enfin la troisième, avec zèle et fermeté, témoignant même au défaillant ce qu'on sera obligé de faire pour dernier remède. »

Voulant un jour faire quelque correction à un des siens, il lui demanda auparavant s'il aurait agréable qu'il lui fît un avertissement : à quoi l'autre répondit qu'il y était disposé, et cette manière d'agir lui gagna tellement le cœur, et lui demeura si fort dans l'esprit, qu'il a depuis assuré qu'elle eut grand effet sur lui, et que rarement est-il depuis venu à retomber dans cette faute, qu'il ne se soit souvenu de la précaution de cet avertissement que ce sage supérieur lui avait fait avec tant de bonté.

Un missionnaire étant pour le service de Dieu dans un emploi [illegible]

dangereux pour lui, et fort difficile pour les personnes avec lesquelles il avait à traiter, M. Vincent lui prescrivit prudemment ce qu'il avait à faire et à ne pas faire. Mais au lieu de s'arrêter à cela, il passa outre plusieurs fois; et Dieu permit que, pour avoir fait ces fautes, il s'en trouva en peine. Sur quoi M. Vincent lui fit une paternelle correction, lui faisant voir par l'expérience même les inconvénients qui arrivent d'aller contre les ordres de ses supérieurs; et puis il finit sa lettre en ces termes : « Je vous supplie, Monsieur, agréez la simplicité avec laquelle je vous parle, et ne vous en attristez pas, s'il vous plaît; mais faites comme ces bons pilotes qui, se trouvant agités de la tempête, redoublent de courage, et tournent la pointe de leurs vaisseaux contre les flots de la mer les plus furieux qui semblent s'élever pour les engloutir. »

Le supérieur d'une maison n'exécutant pas un ordre que M. Vincent lui avait plusieurs fois réitéré, qui était d'envoyer un prêtre en une autre maison, il se vit obligé de le presser, et tout ensemble de lui faire connaître sa faute; ce qu'il fit, mais de la plus douce manière qu'il était possible; car, au lieu de lui écrire qu'en lui résistant il résistait à l'obéissance, il lui dit seulement ces mots : « Il me semble, Monsieur, que j'entrevois dans votre retardement l'ombre de la désobéissance. »

Il corrigeait avec une douce force ceux qu'il surprenait en quelque défaut, et quand ils s'en humiliaient, il les en congratulait, prenant cette humiliation pour un bon signe; et jamais il ne leur reprochait ni remettait devant les yeux une faute dont ils s'étaient déjà humiliés.

Un supérieur d'une des maisons de sa Congrégation, pensant qu'on avait écrit à son désavantage à M. Vincent, le pria de l'avertir de ses manquements; mais M. Vincent, voyant qu'il soupçonnait quelqu'un sans sujet, l'en avertit d'une manière extrêmement douce : « Vous pouvez penser, dit-il, que si j'avais quelque correction à vous faire, je vous la ferais tout simplement : mais grâce à Dieu, vous marchez de bon pied, et votre conduite me paraît bien bonne. A ce propos, je vous dirai que je ne me ressouviens pas qu'on m'ait fait aucun rapport de vous contraire à cela. Et quand on le ferait, je vous connais trop bien pour craindre que l'on m'en fasse accroire. Selon cela, vous devez vous garder du soupçon, autant que vous pourrez, et aller droit à Dieu. »

Voici comme il avai[illegible] i s'était plaint à lui du déportement d'un inféri[illegible] vec peu de respect, et l'avait choqué en quel[illegible] ttre est toute de sa main, et

[redacted]

des plus remarquables, contenant de bons avis pour la conduite :

« Je participe à la peine que vous a donné sujet d'avoir celui duquel vous m'écrivez. Je veux croire qu'il a fait cela bonnement : mais j'estime, quand il aura fait réflexion sur toutes les circonstances qui se passèrent en cette rencontre, qu'il verra bien qu'il n'y faut pas retourner souvent ; et que vous aussi, Monsieur, reconnaîtrez que c'est un petit exercice que Notre-Seigneur vous a envoyé, pour vous façonner à la bonne conduite des personnes qui vous sont commises. Cela vous fera comme entrevoir combien grande a été la bonté de Notre-Seigneur à supporter ses Apôtres et ses disciples, lorsqu'il était sur la terre, et combien il a eu à souffrir des bons et des mauvais. Cela même vous fera voir que les supériorités ont leurs épines, comme les autres conditions, et que les supérieurs qui veulent bien faire leur devoir de parole et d'exemple ont beaucoup à souffrir de leurs inférieurs, non-seulement des discoles, mais encore des meilleurs. Suivant cela, Monsieur, donnons-nous à Dieu pour le servir en cette qualité, sans prétention d'aucune satisfaction du côté des hommes. Notre-Seigneur nous en donnera assez, si nous travaillons comme il faut à nous rendre plus exacts à l'observance des règles et à l'acquisition des vertus propres aux vrais missionnaires, surtout à celles de l'humilité et de la mortification. Et il me semble, Monsieur, que vous ferez bien de dire à ce bon prêtre, lorsqu'il vous fera sa communication, ou en quelque autre rencontre, que vous le priez qu'il vous avertisse de vos manquements ; puisque dans l'emploi où vous êtes, il ne se peut que vous ne fassiez bien des fautes, non-seulement en qualité de supérieur, mais aussi en celle de missionnaire et de chrétien ; qu'il ne se rebute pas, encore que la nature d'abord semble pâlir ou rougir, ou qu'il vous échappe quelque parole d'impatience ; c'est ce qui arrive pour l'ordinaire dans le premier mouvement aux plus grands saints ; l'animalité toujours vivante en l'homme prévenant ainsi la raison, laquelle, aidée de la grâce, tire des avantages indicibles des avertissements qu'on nous fait. Il me semble, Monsieur, que vous ferez bien aussi de déclarer de temps en temps à votre famille que non-seulement vous trouvez bon d'être averti par celui de votre maison qui est destiné pour vous faire cette charité, mais que vous auriez peine s'il ne vous avertissait pas, et s'il s'abstenait d'écrire au supérieur général, selon l'usage de toutes les Compagnies bien réglées : et vous les assurerez que vous ne verrez point les lettres qu'ils m'écriront, ni celles que je leur écrirai. Oh ! Monsieur, que la misère humaine est grande, et la patience nécessaire aux supérieurs ! Je finis en me recommandant à

vos prières, que je vous prie d'offrir à Dieu, afin qu'il me pardonne les fautes incomparables que je commets tous les jours dans la qualité que j'ai, qui en suis le plus indigne de tous les hommes, et pire que Judas envers Notre-Seigneur. »

Un autre supérieur, peu satisfait de quelques-uns de ceux qu'il avait en charge, ayant écrit à M. Vincent qu'il aimerait mieux conduire des bêtes que des hommes, ce saint homme lui fit une réponse aussi judicieuse que cette expression était indiscrète : « Ce que vous me mandez, lui dit-il, souffre explication : car ce que vous dites est vrai en ceux qui veulent que tout ploie sous eux ; que rien ne leur résiste ; que tout aille selon leur sens ; qu'on leur obéisse sans réplique ni retardement, et, par manière de dire, qu'on les adore : mais cela n'est pas en ceux qui aiment la contradiction et le mépris ; qui se regardent serviteurs des autres ; qui conduisent en la vue de la conduite de Notre-Seigneur, lequel supportait de sa compagnie la rusticité, l'émulation, le peu de foi, etc., et qui disait qu'il était venu pour servir, et non pour être servi. Je sais, Monsieur, que, grâce à Dieu, ce même Seigneur vous fait agir avec humilité, support, douceur et patience, et que vous n'avez usé de ce terme que pour mieux exprimer votre peine, et me persuader votre décharge. Aussi tâcherons-nous d'envoyer quelqu'un à votre place. »

Ce supérieur, qui était un bon serviteur de Dieu, trouva cette réponse de son père si à propos, qu'il lui repartit : « J'ai admiré et admire votre réponse aussi belle qu'énergique ; je la chéris, je la respecte, je me l'applique, etc. » M. Vincent l'ayant envoyé relever de charge, lui écrivit ces mots : « Nous envoyons un tel en votre place, après les instances que vous nous en avez faites : j'espère que la famille verra en vos exemples la soumission et la confiance que chacun doit à son supérieur. » Il lui mandait cela, parce qu'il devait encore demeurer en la même maison. Et il est à remarquer que, retirant de charge les supérieurs, il les laissait assez souvent inférieurs dans la même famille, pour les exercer à une plus parfaite humilité et obéissance.

Un prêtre de la Mission, régent dans un séminaire, qui était fort pieux et zélé, qui avait naturellement un esprit un peu aigre, et pour cela ne traitait pas les séminaristes avec toute la douceur convenable, donna sujet à M. Vincent de lui écrire la lettre suivante : « Je crois, lui dit-il, ce que vous me mandez, plus que les choses même que je vois ; et j'ai trop de preuves de votre affection à procurer le bien du séminaire pour la révoquer en doute. Cela fait que je suspens mon jugement sur les plaintes que l'on m'a faites de votre conduite

[redacted]

trop sèche, jusqu'à ce que vous m'ayez vous-même mandé ce qui en est. Cependant, je vous prie de faire réflexion sur votre façon d'agir, et de vous donner à Dieu pour corriger avec sa grâce ce que vous y trouverez de mal gracieux : car outre que sa divine Majesté en est offensée, quoique vous ayez une bonne intention, il en arrive encore d'autres inconvénients. Le premier est que ces messieurs qui sortent mal contents du séminaire peuvent se dégoûter de la vertu, tomber dans le vice, et se perdre pour être sortis trop tôt de cette sainte école, faute d'y avoir été traités doucement. Le second est qu'ils décrient le séminaire, et empêchent que d'autres n'y entrent, qui sans cela y viendraient, et y recevraient les instructions et les grâces convenables à leur vocation. Et en troisième lieu, le mauvais prédicament d'une maison particulière tombe sur la petite Compagnie, laquelle perdant une partie de sa bonne odeur, reçoit un notable préjudice au progrès de ses fonctions, et voit diminuer le bien qu'il a plu à Dieu faire par elle.

« Si vous dites que vous n'avez point remarqué ces défauts en vous, c'est un signe que vous avez bien peu d'humilité : car si vous en aviez autant que Notre-Seigneur en demande d'un prêtre de la Mission, vous vous réputeriez le plus imparfait de tous, et vous vous estimeriez coupable de ces choses, et attribueriez à quelque secret aveuglement de ne pas voir ce que les autres voient, surtout depuis que vous avez été averti. Et à propos d'avertissement, on m'a encore mandé que vous avez peine à souffrir qu'on vous en fasse. Si cela est, ô Monsieur! que votre état est à craindre, et qu'il est éloigné de celui des saints, qui se sont avilis devant le monde, et réjouis quand on leur a montré les petites taches qui étaient en eux ! C'est mal imiter le Saint des Saints, Jésus-Christ, qui a permis qu'on lui ait reproché publiquement le mal qu'il n'avait pas fait, et qui n'a pas dit un mot pour se mettre à couvert de cette confusion. Apprenons de lui, Monsieur, à être doux et humbles de cœur. Ce sont les vertus que vous et moi lui devons demander incessamment, auxquelles nous devons faire attention particulière, pour ne nous pas laisser emporter aux passions contraires, qui détruisent d'une main l'édifice spirituel que l'autre bâtit. Plaise à ce même Seigneur de nous éclairer de son esprit, pour voir les ténèbres du nôtre, et pour le soumettre à ceux qu'il a proposés pour nous conduire, et de nous animer de sa douceur infinie, afin qu'elle se répande sur nos paroles et sur nos actions, pour être agréables et utiles au prochain. »

Parlant un jour à sa communauté sur le même sujet, et lui don
un avertissement de très-grande importance, avec son humili

naire : « Je déclare, dit-il, que ceux qui remarquent des défauts qui vont à la ruine et au dérèglement de la Compagnie, et qui n'en avertissent pas, sont coupables de la ruine et du dérèglement de la même Compagnie. Suivant cela, je dois trouver bon d'être moi-même averti ; en sorte que si je ne me corrigeais pas de quelque défaut scandaleux qui apportât désordre et destruction à la Congrégation, ou bien si j'enseignais ou soutenais quelque chose contraire à la doctrine de l'Église, la Congrégation rassemblée devrait me déposer, et puis chasser. »

Une autre fois répondant à un supérieur d'une de ses maisons touchant les avertissements qu'il pensait être obligé de faire devant la communauté : « En deux ou trois cas, lui dit-il, l'on doit avertir la communauté de la faute d'un seul : premièrement, quand le mal est si invétéré en celui qui en est coupable, que l'on juge qu'un avertissement particulier lui serait inutile ; et c'est pour cette raison que Notre-Seigneur avertit Judas en la présence des autres Apôtres, en termes couverts, disant qu'un de ceux qui mettaient la main au plat avec lui le devait trahir. Secondement, quand ce sont des esprits faibles qui ne peuvent porter une correction, pour douce qu'elle soit, bien qu'au reste ils soient bons : car avec cette bonté qu'ils ont, une recommandation en général, sans les nommer, leur suffit pour les redresser. Et en troisième lieu, lorsqu'il y a danger que d'autres se laissent aller à la même faute, si on la reprend. Hors de ces cas j'estime que l'avertissement se doit faire à la personne seule.

» Quant aux fautes qui se commettent à l'égard du supérieur, il est bien vrai qu'il en doit avertir l'inférieur ; mais en observant deux ou trois choses : premièrement, que ce ne soit jamais sur-le-champ sans quelque nécessité particulière ; secondement, que ce soit doucement et à propos ; troisièmement, que ce soit par forme de raisonnement, lui représentant les inconvénients de sa faute, et cela d'une telle manière qu'il puisse connaître que le supérieur ne lui fait pas cet avertissement par humeur ni parce que la chose le regarde, mais pour son bien et pour celui de la communauté. »

M. Vincent ne se contentait pas de remédier au vice et aux défauts des maisons et des personnes qui étaient sous sa conduite, mais il faisait tous ses efforts pour y établir la perfection et la plus exacte régularité. Pour cela, le premier et le plus efficace moyen qu'il y employait était le bon exemple qu'il y donnait lui-même, se rendant imitateur de son divin Maître, lequel, comme dit le saint Évangile, commença premièrement à faire, et puis se mit à enseigner. Et en effet, [illegible] supérieur était si exact aux exercices de sa com-

[redacted]

munauté, et particulièrement à l'oraison du matin, qu'il se levait comme les autres à quatre heures, quoiqu'il eût fort peu reposé la nuit, pour avoir été incommodé de la fièvre, ou pour quelque autre empêchement; et de plus, les jours auxquels il devait être saigné, ou prendre médecine, et le lendemain de ces jours-là, même en sa vieillesse, il ne se donnait aucun relâche, et ne laissait pas de se trouver à l'oraison avec les autres. On ne saurait croire combien les exemples de ferveur et d'exactitude de ce charitable père avaient de force sur ses enfants pour les porter à faire le même à son imitation, et l'on peut dire que son exemple a été l'une des causes les plus efficaces de ce bel ordre qu'on a toujours vu et admiré dans la maison de Saint-Lazare depuis que les prêtres de la Mission y ont été établis, et qui a donné tant d'édification aux personnes du dehors. Il voulait aussi que les supérieurs fussent toujours les plus exacts à observer le réglement, et qu'ils se trouvassent des premiers aux exercices de la communauté, autant que leur santé et leurs occupations le pourraient permettre. Il disait sur ce sujet, parlant des prêtres de sa Congrégation, « que ceux qui n'étaient point dans cette exactitude, particulièrement à se lever le matin, et à faire leur oraison au lieu et au temps que les autres la font, quoiqu'ils eussent d'ailleurs beaucoup de talent et de capacité pour la conduite, n'étaient pourtant point propres pour être supérieurs des maisons, ni directeurs des séminaires. » Et il ajoutait « que quand il s'agit d'établir des supérieurs, on doit bien prendre garde si ceux qu'on choisit pour ces offices sont réguliers et exemplaires, parce qu'autrement il leur manquerait une des principales qualités requises en ceux qui sont chargés de la conduite des autres. »

Voici ce qu'il écrivit un jour sur ce même sujet au supérieur d'un séminaire, pour lui faire connaître de quelle façon il se devait comporter envers les ecclésiastiques qui étaient sous sa charge : « Je loue Dieu, lui dit-il, du nombre des ecclésiastiques que M. l'évêque de N. vous envoie : vous n'en manquerez pas si vous prenez la peine de les élever dans le véritable esprit de leur condition, qui consiste particulièrement en la vie intérieure, et en la pratique de l'oraison et des vertus; car ce n'est pas assez de leur montrer le chant, les cérémonies, et un peu de morale; le principal est de les former à la solide piété et dévotion. Et pour cela, Monsieur, nous en devons être les premiers remplis, car il serait presque inutile de leur en donner l'instruction, et non pas l'exemple. Nous devons être des bassins remplis, pour faire écouler nos eaux sans nous épuiser; et nous devons posséder cet esprit dont ... qu'ils soient animés : car

[redacted]

nul ne peut donner ce qu'il n'a pas. Demandons-le donc bien à Notre-Seigneur, et donnons-nous à lui, pour nous étudier à conformer notre conduite et nos actions aux siennes : alors votre séminaire répandra une suavité dedans et dehors le diocèse, qui le fera multiplier en nombre et en bénédictions; et au contraire, ce serait un grand empêchement à ce bien-là de vouloir agir en maîtres envers ceux qui sont sous notre charge, ou de les négliger, ou mal édifier : ce qui arriverait, si nous voulions trop nous polir et nous ajuster, nous bien traiter, nous faire considérer et honorer, nous divertir, nous épargner, et nous communiquer par trop au dehors. Il faut être ferme, et non pas rude dans la conduite, et éviter une douceur fade qui ne sert à rien. Nous apprendrons de Notre-Seigneur comme la nôtre doit être toujours accompagnée d'humilité et de grâce, pour lui attirer les cœurs, et n'en dégoûter aucun. »

Ecrivant à un autre supérieur, il lui dit : « Ma grande espérance est que vous contribuerez beaucoup, avec la grâce de Dieu, à sauver ces peuples, et que vos exemples serviront à vos confrères pour s'affectionner à cette bonne œuvre, et pour s'y appliquer aux lieux, aux temps et en la manière qui leur sera prescrite par vous, qui consulterez Dieu comme un autre Moïse, et qui recevrez la loi de lui pour la donner à ceux que vous conduirez. Souvenez-vous que la conduite de ce saint patriarche était douce, patiente, supportante, humble et charitable; et qu'en celle de Notre-Seigneur ces vertus ont paru en leur perfection, afin que nous nous y conformions. »

Le supérieur d'une de ses maisons lui ayant écrit pour lui demander que sa charge fût remise à un autre, il lui fit cette réponse : « Pour la décharge, lui dit-il, que vous demandez, je vous prie de n'y pas penser, mais d'espérer que sous les cendres de cette humilité qui vous fait désirer de vous soumettre à un autre, est caché l'esprit de Notre-Seigneur, qui sera lui-même la direction de votre conduite, votre force en votre faiblesse, votre science en vos doutes, et votre vertu en vos besoins. De votre côté, Monsieur, donnez-vous à lui pour n'être à peine à personne, pour traiter un chacun avec douceur et respect, pour user toujours de prières et de paroles amiables, et jamais de mots rudes ou impérieux : rien n'étant si capable de gagner les cœurs que cette manière d'agir humble et suave, ni par conséquent de vous faire parvenir à vos fins, qui sont que Dieu soit servi, et les âmes sanctifiées. »

Ecrivant à un autre sur le même sujet : « Tant s'en faut, lui dit-il, que les raisons que vous apportez pour vous exempter de la supério-

[redacted]

rité, nous fassent jeter les yeux sur un autre, qu'elles nous confirment plutôt dans la résolution de vous la donner. La vue que vous avez de vos défauts et de votre incapacité se doit employer pour vous humilier, et non pour vous décourager. Notre-Seigneur a assez de vertu et de suffisance pour lui et pour vous : laissez-le donc agir et ne doutez point que si vous demeurez dans les humbles sentiments dans lesquels vous êtes, et dans une humble confiance en lui, sa conduite ne sanctifie la vôtre. J'espère bien de sa bonté, et du bon usage que vous faites de ses grâces, qu'il en serait ainsi ; et dans cette espérance je vous envoie la lettre qui vous constitue supérieur de votre communauté : vous lui en pourrez faire lecture, afin qu'elle vous regarde désormais en Notre-Seigneur, et Notre-Seigneur en vous, ainsi que je l'en prie. »

Avant que de finir ce chapitre, nous insérerons encore ici l'extrait d'une lettre de M. Vincent à une Fille de la Charité, qui contient quelques avis dignes de remarque touchant sa conduite, pour l'entrée de celles qui étaient reçues en la Compagnie de ces bonnes Filles, ou qui en sortaient.

« La réponse, lui dit-il, que vous ferez à cette bonne Fille, laquelle pour entrer en votre Compagnie veut être assurée pour sa vie, est de lui dire que cela ne se peut ; qu'on n'a pas encore donné cette assurance à aucune, et qu'on ne la donnera à personne, de crainte que quelques-unes, se relâchant aux exercices, ne deviennent scandaleuses, et se rendent indignes de la grâce de leur vocation ; car si ce malheur arrivait à quelque esprit mal fait, ne serait-il pas raisonnable de retrancher ce membre gangrené, afin qu'il ne gâtât pas les autres ? Vous savez, néanmoins, ma Sœur, que l'on ne met personne dehors, que rarement, et seulement pour des choses notables, et jamais pour des manquements communs, ni même extraordinaires, s'ils ne sont fréquents et considérables ; encore le fait-on le plus tard qu'on peut, et après avoir longtemps supporté les chutes d'une telle personne, et employé vainement les remèdes propres à sa correction. On use surtout de cette patience et charité envers celles qui ne sont pas tout à fait nouvelles, et encore plus envers les anciennes ; de sorte que s'il en sort quelques-unes, c'est que ce sont elles-mêmes qui s'en vont, ou par légèreté d'esprit, ou parce qu'ayant été lâches et tièdes au service de Dieu, Dieu même les vomit et les rejette avant que les supérieures pensent à les renvoyer. De dire que celles qui sont fidèles à Dieu, et soumises à la sainte obéissance, sortent de la Compagnie, c'est ce qui n'arrive pas, grâce à Dieu, ni à l'égard de celles qui se portent bien, ni envers celles qui sont infirmes. On fait ce

qu'on peut pour les conserver toutes, et on prend tous les soins possibles des unes et des autres, jusques à la mort. Si donc cette bonne Fille se veut résoudre d'entrer chez vous, et d'y mourir, elle y sera traitée de même avec grande charité. Mais dites-lui, s'il vous plait, que ce sera à elle d'assurer sa vocation par bonnes œuvres, selon le conseil de l'apôtre saint Pierre; et pour cela, qu'elle se doit appuyer en Dieu seul, et espérer de lui la grâce de la persévérance. Que si elle en veut être assurée de la part des hommes, il y a apparence qu'elle cherche autre chose que Dieu; il la faut laisser là, et ne s'en plus mettre en peine. »

SECTION II.

SA CONDUITE POUR LE TEMPOREL DES MAISONS DE SA CONGRÉGATION.

Nous avons vu en quelques-uns des chapitres précédents, combien grande était la confiance de M. Vincent en la providence de Dieu touchant les biens extérieurs nécessaires à la subsistance des maisons de sa Congrégation, et comme il tenait pour assuré que si les siens observaient exactement leurs règles, et s'acquittaient fidèlement de tous les devoirs de leur institut, cette divine providence ne permettrait jamais qu'ils vinssent à manquer des commodités requises à la vie; se fondant sur la promesse que le Fils de Dieu en a faite lorsqu'il a dit : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses dont vous avez besoin vous seront données. » Cela toutefois n'empêchait pas qu'il ne veillât lui-même soigneusement à conserver et ménager, avec toute l'économie qui lui était possible, le bien temporel de sa Compagnie, tant parce que Dieu ayant ordonné que les hommes gagneraient leur vie à la sueur de leur visage, il a établi à même temps la nécessité du concours des causes secondes, pour coopérer avec lui à la production et préparation des choses dont ils ont besoin, que parce que c'est aux pères de famille à nourrir leurs enfants, aux généraux d'armée à fournir des armes et des vivres aux soldats, et aux chefs des Compagnies à influer l'esprit et la vie sur leurs membres. Suivant cela, M. Vincent était obligé de pourvoir à la subsistance des siens. Il y travaillait donc purement parce que Dieu le voulait, et que le bien des âmes le requérait ainsi. Pour cela il a fait deux choses : la première, de faire valoir le peu de bien qu'ils avaient; et la seconde, d'en bien ménager le petit revenu.

Premièrement, pour faire valoir le bien temporel de sa Compagnie et le conserver, non-seulement il établit des procureurs pour cela,

et autres personnes intelligentes pour y tenir la main sous sa conduite; mais c'était tellement sous sa conduite, qu'ils ne faisaient rien sans son avis : il leur marquait ce qu'ils avaient à faire et souvent ce qu'ils avaient à dire, et ensuite il s'en faisait rendre compte : il leur demandait ordinairement le soir ce qu'ils avaient fait le jour, et il leur donnait des ordres pour le lendemain; et afin qu'on ne négligeât rien, il leur disait souvent que depuis qu'une affaire était commencée, il la fallait poursuivre jusqu'au bout. Quelque soin que prissent des affaires ceux qui étaient députés pour cela, il ne pouvait souffrir qu'ils fissent aucune chose, ni dedans ni dehors, sans lui en parler, pour peu qu'elle fût considérable; et s'ils étaient trop sujets à agir par eux-mêmes, il les déposait, même les supérieurs des autres maisons de sa Congrégation qui faisaient des choses extraordinaires, comme bâtir, démolir et abattre, sans le lui proposer et avoir reçu son approbation et consentement; parce qu'autrement, disait-il, si chacun faisait à sa tête, on détruirait la dépendance établie de Dieu, et on ne verrait que changements et désordres dans les maisons.

Il faisait valoir quelques fermes de la communauté de Saint-Lazare par les mains des Frères de sa Compagnie, et il pouvait dire après l'Apôtre que les missionnaires travaillaient de leurs mains pour la publication de l'Évangile. Il y employait, avec les Frères, des domestiques pour labourer, afin de tâcher d'avoir la provision de blé; il y faisait nourrir des troupeaux et des animaux domestiques pour aider à faire les autres dépenses de la maison de Saint-Lazare, qui étant très-grandes requéraient qu'il usât de toutes les inventions possibles pour y subvenir. Il prenait connaissance des moindres choses comme des plus grandes, et il voyait de temps en temps les comptes du petit rapport de la basse-cour de Saint-Lazare. Il veillait à tout, prenait soin de tout, et conférait de tout, même des arbres et des fruits du jardin, afin que rien ne pérît ou se dissipât faute de prévoyance et de bon ménage; en un mot, il n'estimait rien indigne de sa conduite.

Quoiqu'il fît toutes les missions gratuitement, et qu'il ait mis les siens dans l'usage de ne prendre ni présents ni rétributions des personnes qu'ils évangélisaient, néanmoins, pour conformer sa conduite à celle de Notre-Seigneur, lequel recevait des aumônes, il ne refusait pas d'ordinaire celles qui venaient hors du temps des missions, pourvu que tels bienfaits se fissent par charité, et non par salaire et récompense. Voici ce qu'il écrivit un jour à un de ses prêtres sur ce sujet : « Il n'y a point de difficulté de recevoir la charité de M. N., et si déjà vous l'avez refusée, faites-lui-en vos excuses; nous n'avons

[redacted]

point droit de refuser ce qu'il nous donne pour l'amour de Dieu. »

Secondement, pour ménager le petit revenu, il faisait faire les provisions des vivres et des étoffes, non-seulement au temps, mais encore aux lieux les plus propres ; cela fait, il recommandait à ceux qui avaient ces choses en charge, de ne laisser rien perdre, tenait la main à ce que la frugalité fût gardée en toutes choses, et que chacun se contentât des habits et de la nourriture qu'on lui donnait, quoique pauvres. Dans les mauvaises années, lorsque les vivres étaient fort chers, il regardait s'il n'y avait rien à retrancher aux portions ordinaires du vin ou de la viande, afin que chacun se ressentit un peu de l'incommodité publique, et que la dépense ne fût pas si grande.

Une fois que la gelée avait gâté les blés et les vignes, il fit un beau discours pour exciter les siens à compatir à l'affliction publique, lequel il termina par ces paroles : « Il faut gémir sous la charge des pauvres et souffrir avec ceux qui souffrent, autrement nous ne sommes pas disciples de Jésus-Christ. Mais encore que ferons-nous ? Les habitants d'une ville assiégée regardent de temps en temps aux vivres qu'ils ont. Combien avons-nous de blé ? disent-ils. Tant. Combien sommes-nous de bouches ? Tant. Et là-dessus ils règlent le pain que chacun doit avoir, et disent : A deux livres par jour, nous pourrons aller jusque-là. Et comme ils voient que le siége est pour durer davantage, et que les vivres diminuent, ils se réduisent à une livre de pain, à dix onces, à six, et à quatre onces pour soutenir longtemps, et empêcher d'être pris par la famine. Et sur la mer, comment fait-on quand il arrive qu'un navire a été jeté par la tempête et arrêté longtemps dans quelque coin ? on compte le biscuit, on prend garde à la boisson, et s'il y en a trop peu pour arriver au lieu où ils prétendent aller, ils en donnent moins ; et plus ils retardent, plus ils diminuent la portion. Or, si les gouverneurs des villes et les capitaines des vaisseaux en usent de la sorte, et si la sagesse même requiert qu'ils agissent avec cette précaution, parce qu'autrement ils pourraient périr, pourquoi ne ferions-nous pas de même ? Pensez-vous que les bourgeois ne retranchent pas de leur ordinaire, et que les meilleures maisons, voyant que les vendanges sont faites pour cette année, ne ménagent pas leur vin, dans la crainte de n'en trouver pas aisément l'année prochaine ? Hier, des personnes de la ville et de condition qui étaient céans me disaient que la plupart des maisons retrancheraient entièrement le vin aux serviteurs ; on leur dira : Pourvoyez-vous, il n'y a plus de vin céans que pour le maître. Tout cela, mes Frères, nous a fait penser à ce que nous avions à faire, et j'assemblai hier les prêtres anciens de la Compagnie

[redacted]

pour prendre leurs avis ; enfin on a trouvé à propos de nous réduire à demi-setier par repas pour cette année. Ceci fera de la peine à quelques-uns qui pensent avoir besoin de boire un peu plus de vin ; mais comme ils sont accoutumés à se soumettre aux ordres de la Providence, et à surmonter leurs appétits, ils feront bon usage de cette peine, comme ils font des autres sujets de mortification, dont ils ne se plaignent pas. Il y en aura peut-être d'autres qui s'en plaindront par attache à leurs satisfactions ; esprits de chair, gens sensuels et enclins à leurs plaisirs, qui ne veulent en perdre aucun, et qui murmurent de tout ce qui n'est pas selon leur goût. O Sauveur ! gardez-nous de cet esprit de sensualité. »

Il évitait toute sorte de dépense superflue, il n'en faisait même de nécessaire que le moins qu'il pouvait ; il n'épargnait rien pour la charité, comme nous avons dit ailleurs ; il donnait tout à Dieu et au salut des âmes ; mais à la chair, à la sensualité, aux plaisirs et aux commodités, tout le moins qu'il pouvait ; point de bâtiments qui ne fussent absolument nécessaires, point d'enjolivements et de peintures, non pas même d'ornements, d'ameublements, ni d'accommodements qui ne fussent pas de la dernière nécessité. Et quoiqu'il fût souvent pressé de faire et changer plusieurs choses qui semblaient utiles, et même convenables, il tenait toujours ferme pour n'entreprendre de telles dépenses, et disait pour raison que Dieu ne s'étant pas obligé à donner plus que le nécessaire, il ne devait pas s'engager au superflu.

Un supérieur d'une de ses maisons le pressait de consentir que l'on fît un bâtiment, et que la maison de Saint-Lazare y contribuât, laquelle se trouvait dans l'impuissance de le faire ; et comme il lui représentait que faute de cela on omettait à faire beaucoup de bien, et que les particuliers n'y pouvant demeurer, cela les dégoûtait et déréglait, voici la prudente réponse qu'il lui fit : « Vous me parlez de commencer votre bâtiment. O Jésus, Monsieur, il n'y faut pas penser ! C'est une grande miséricorde que Notre-Seigneur a fait à la Compagnie de lui donner un logement tel qu'il est, en attendant qu'il plaise à sa divine bonté de nous envoyer du secours. Quant aux inconvénients que vous m'alléguez, ne pouvant faire autrement, nous n'en serons pas la cause ; et puis ce procédé me semble avoir quelque rapport à la conduite de Dieu sur son peuple, ayant permis un grand désordre par plusieurs siècles, et la perdition d'une infinité d'âmes, pour mettre un ordre tout divin, et les sauver tous par la venue, la vie, la passion et la mort de son Fils, lequel il a envoyé au temps qu'il a vu son peuple disposé à le recevoir, par tant de

semonces, de prophéties et de souhaits faits pour cela. Si c'est une fausse vue, je m'en rapporte ; et si vous m'en donnez une meilleure, je la prendrai de bon cœur. »

M. Vincent évitait une autre sorte de dépense, en laquelle tombent les supérieurs trop condescendants : c'est que les hommes aimant naturellement le changement, il s'en trouve qui se déplaisent en un lieu, et, sous prétexte que l'air ou l'emploi, ou les personnes avec lesquels ils sont, ne leur reviennent pas, ils s'imaginent qu'ils seront mieux ailleurs; ou bien les supérieurs particuliers, n'étant pas satisfaits de quelqu'un, désirent de s'en décharger, et d'en avoir un autre à leur gré. Pour cela, si on les voulait croire, il faudrait souvent retirer des hommes, et quelquefois leur faire faire de longs voyages, et en envoyer d'autres à grands frais, et cela faute de mortification et de support ; il y a peu de maisons où ces occasions ne se rencontrent. Mais M. Vincent ne pouvait leur accorder ces allées et venues; il les priait d'attendre encore, il les encourageait à la patience, il s'excusait sur la difficulté de remplir leurs places, et leur disait qu'avec le temps on verrait ; il espérait que cependant ils perdraient ce désir de changer. Ce n'est pas qu'il n'en ait fait changer de temps en temps quelques-uns, mais c'était pour d'autres motifs importants, et non pour favoriser leur inconstance et leurs propres satisfactions, contre lesquelles il a montré une fermeté extraordinaire en ces occasions. Voici la réponse qu'il fit à un de ses prêtres qui lui demandait à changer de demeure; elle suffira pour exemple de quantité d'autres qu'il a écrites en pareille rencontre : « Comme il a plu à Dieu, dit-il, de me donner la connaissance de la Congrégation, et en particulier de l'état et des besoins de chaque maison, et des dispositions des sujets, je ne vois pas que pour le présent vous puissiez être utile ailleurs. Au nom de Dieu, Monsieur, tenez ferme, et assurez-vous que la bénédiction de Dieu ne vous manquera pas, et qu'une des plus sensibles consolations que j'aie est de vous voir là où vous êtes, et que j'espère que nous nous verrons un jour bien grand au ciel. »

Il n'usait pas seulement de toute l'épargne possible, en évitant soigneusement les dépenses moins utiles pour pouvoir satisfaire aux nécessaires, et faire servir les nécessaires uniquement aux affaires de Dieu par une conduite toute sainte ; mais cette même conduite lui a fait encore ménager son temps, qui lui était très-précieux, pour un si grand nombre d'œuvres et d'affaires différentes dont il était chargé pour le temporel et pour le spirituel, tant de sa Congrégation que des autres Compagnies qu'il dirigeait : c'est pourquoi il n'en voulait pas perdre un seul moment. Premièrement, il était presque sans cesse

occupé à prier, à parler, à écrire, à prendre ou à donner conseil, et à aller et venir, à résoudre et à exécuter les choses résolues. Secondement, il prenait sur son sommeil une partie de la nuit pour la donner au bien de sa conduite : car outre qu'il se couchait le soir une ou deux heures plus tard que les autres pour parler à quelques-uns et vaquer à la lecture des lettres et à d'autres choses, il pensait encore la nuit aux affaires de sa charge, et on pouvait bien dire de lui qu'il était un pasteur veillant sur son troupeau. Troisièmement, les autres prêtres de sa Congrégation avaient environ deux heures de récréation par jour, c'est-à-dire une heure ou environ après chaque repas ; et M. Vincent employait ces heures-là à l'acquit de sa charge. Quatrièmement, bien qu'il donnât loisir à ceux qui lui parlaient, particulièrement aux externes, de lui dire tout et de se retirer satisfaits, il ne s'entretenait pas néanmoins avec eux de choses inutiles, il en détournait les discours, il évitait les digressions, même dans les assemblées de piété où il se trouvait pour les pauvres ou pour d'autres desseins charitables. Il disait souvent : « Çà ! revenons au sujet ; concluons ; voyons ce qui reste. Monsieur, ou Madame, avez-vous agréable que nous achevions ? etc. » Cinquièmement, il rendait peu de visites, s'il n'y était porté par quelque nécessité d'affaires, de reconnaissance ou de charité.

Voici en abrégé l'idée de sa conduite, dépeinte dans le discours qui suit, qui fut recueilli comme très-digne de remarque, par celui-là même auquel il le fit, et qui alla pour cet effet le mettre par écrit aussitôt qu'il fut sorti d'avec lui.

SECTION III.

AVIS DE M. VINCENT DONNÉS DE BOUCHE A UN PRÊTRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION AVANT QUE DE L'ENVOYER EN UNE AUTRE MAISON POUR EN AVOIR LA CONDUITE.

« O Monsieur, quel et combien grand pensez-vous que soit l'emploi du gouvernement des âmes auquel Dieu vous appelle ? Quel métier croyez-vous que soit celui des prêtres de la Mission, qui sont obligés de manier et de conduire des esprits dont Dieu seul connaît les mouvements ? *Ars artium, regimen animarum* : ç'a été l'emploi du Fils de Dieu sur la terre ; c'est pour cela qu'il est descendu du ciel, qu'il est né d'une Vierge, et qu'il a donné tous les moments de sa vie, et enfin souffert une très-douloureuse mort. C'est pourquoi vous devez concevoir une très-grande estime de ce que vous allez faire.

« Mais quel moyen de s'acquitter de cet emploi? de conduire des âmes à Dieu? de s'opposer au torrent des vices d'un peuple, ou aux défauts d'un séminaire? d'inspirer les sentiments des vertus chrétiennes et ecclésiastiques dans ceux que la Providence vous confiera pour contribuer à leur salut ou à leur perfection? Certainement, Monsieur, il n'y a rien d'humain en cela; ce n'est pas ici l'œuvre d'un homme, c'est l'œuvre d'un Dieu. *Grande opus.* C'est la continuation des emplois de Jésus-Christ, et partant l'industrie humaine ne peut rien ici que tout gâter, si Dieu ne s'en mêle. Non, Monsieur, ni la philosophie, ni la théologie, ni les discours n'opèrent pas dans les âmes : il faut que Jésus-Christ s'en mêle avec nous, ou nous avec lui; que nous opérions en lui, et lui en nous; que nous parlions comme lui et en son esprit, ainsi que lui-même était en son Père, et prêchait la doctrine qu'il lui avait enseignée : c'est le langage de l'Écriture-Sainte.

« Il faut donc, Monsieur, vous vider de vous-même pour vous revêtir de Jésus-Christ. Vous saurez que les causes ordinaires produisent des effets de leur nature : un mouton fait un mouton, etc., et un homme un autre homme; de même, si celui qui conduit les autres, qui les forme, qui leur parle, n'est animé que de l'esprit humain, ceux qui le verront, qui l'écouteront et qui s'étudieront à l'imiter deviendront tout humains : il ne leur inspirera, quoi qu'il dise et qu'il fasse, que l'apparence de la vertu, et non pas le fond; il leur communiquera l'esprit dont lui-même sera animé, comme nous voyons que les maîtres impriment leurs maximes et leurs façons de faire dans l'esprit de leurs disciples.

« Au contraire, si un supérieur est plein de Dieu, s'il est rempli des maximes de Notre-Seigneur, toutes ses paroles seront efficaces, et il sortira une vertu de lui qui édifiera, et toutes ses actions seront autant d'instructions salutaires qui opéreront le bien dans ceux qui en auront connaissance.

« Pour en venir là, Monsieur, il faut que Notre-Seigneur lui-même imprime en vous sa marque et son caractère; car de même que nous voyons un sauvageon, sur lequel on a enté un franc, porter des fruits de la nature de ce même franc; aussi nous, misérables créatures, quoique nous ne soyons que chair, que foin et qu'épines, toutefois Notre-Seigneur imprimant en nous son caractère, et nous donnant, pour ainsi dire, la sève de son esprit et de sa grâce, et étant unis à lui comme les pampres de la vigne aux ceps, nous faisons le même qu'il a fait sur la terre, je veux dire que nous opérons des actions divines, et enfantons, comme saint Paul tout plein de cet esprit, des enfants à Notre-Seigneur.

« Une chose importante à laquelle vous devez vous appliquer soigneusement est d'avoir grande communication avec Notre-Seigneur dans l'oraison : c'est là le réservoir où vous trouverez les instructions qui vous seront nécessaires pour vous acquitter de l'emploi que vous allez avoir. Quand vous aurez quelque doute, recourez à Dieu, et dites-lui : Seigneur, qui êtes le Père des lumières, enseignez-moi ce qu'il faut que je fasse en cette rencontre.

« Je vous donne cet avis, non-seulement pour les difficultés qui vous feront peine, mais aussi pour apprendre de Dieu immédiatement ce que vous aurez à enseigner, à l'imitation de Moïse, qui n'annonçait au peuple d'Israël que ce que Dieu lui avait inspiré : *Hæc dicit Dominus*.

« De plus, vous devez avoir recours à Dieu par l'oraison pour conserver votre âme en sa crainte et en son amour ; car, hélas ! Monsieur, je suis obligé de vous dire, et vous le devez savoir, que l'on se perd souvent en contribuant au salut des autres. Tel fait bien en son particulier, qui s'oublie soi-même étant occupé au dehors. Saül fut trouvé digne d'être roi, parce qu'il vivait bien dans la maison de son père ; et cependant après avoir été élevé sur le trône, il déchut misérablement de la grâce de Dieu. Saint Paul châtiait son corps, de crainte qu'après avoir prêché aux autres et leur avoir montré le chemin du salut, lui-même ne fût réprouvé.

« Or, afin de ne pas tomber dans le malheur de Saül ni de Judas, il faut vous attacher inséparablement à Notre-Seigneur, et lui dire souvent, élevant votre esprit et votre cœur vers lui : O Seigneur ! ne permettez pas qu'en voulant sauver les autres, je me perde malheureusement ; soyez vous-même mon pasteur, et ne me déniez pas les grâces que vous communiquez aux autres par mon entremise et par les fonctions de mon ministère.

« Vous devez encore avoir recours à l'oraison pour demander à Notre-Seigneur les besoins de ceux dont vous aurez la conduite. Croyez assurément que vous ferez plus de fruit par ce moyen que par aucun autre. Jésus-Christ, qui doit être l'exemple de toutes vos conduites, ne s'est pas contenté d'employer ses prédications, ses travaux, ses jeûnes, son sang et sa mort même ; mais à tout cela il a ajouté l'oraison. Il n'en avait point de besoin pour lui ; ç'a donc été pour nous qu'il a tant de fois prié, et pour nous enseigner à faire le même, tant pour ce qui nous regarde, comme pour ce qui touche ceux dont nous devons être avec lui les sauveurs.

« Une autre chose que je vous recommande, c'est l'humilité de Notre-Seigneur. Dites souvent : Seigneur ! qu'ai-je fait pour avoir un tel emploi ? Quelles sont mes œuvres qui correspondent à la

charge que l'on me met sur les épaules? Ah! mon Dieu! je gâterai tout, si vous-même ne conduisez toutes mes paroles et toutes mes œuvres. Envisageons toujours en nous tout ce qu'il y a d'humain et d'imparfait, et nous ne trouverons que trop de quoi nous humilier, non-seulement devant Dieu, mais encore devant les hommes et en présence de ceux qui nous sont inférieurs.

« Surtout, n'ayez point la passion de paraître supérieur ni le maître. Je ne suis pas de l'avis d'une personne qui me disait ces jours passés que, pour bien conduire et maintenir son autorité, il fallait faire voir que l'on était le supérieur. O mon Dieu! Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a point parlé ainsi, il nous a enseigné tout le contraire de parole et d'exemple, nous disant que lui-même était venu non pour être servi, mais pour servir les autres, et que celui qui veut être le maître doit être le serviteur de tous.

« Entrez donc dans cette sainte maxime, vous comportant envers ceux avec qui vous allez demeurer *quasi unus ex illis;* leur disant d'abord que vous n'êtes pas venu pour les maîtriser, mais bien pour les servir; faites cela au dedans et au dehors, et vous vous en trouverez bien.

« De plus, nous devons toujours rapporter à Dieu le bien qui se fait par notre entremise, et au contraire nous attribuer tout le mal qui arrive dans la communauté. Oui, ressouvenez-vous que tous les désordres viennent principalement du supérieur, qui par sa négligence, ou par son mauvais exemple, introduit le déréglement, de même que tous les membres du corps languissent lorsque le chef est malsain.

« L'humilité vous doit porter aussi à éviter toutes les complaisances qui se glissent, principalement dans les emplois qui ont quelque éclat. O Monsieur! que la vaine complaisance est un dangereux venin des bonnes œuvres! C'est une peste qui corrompt les actions les plus saintes, et qui fait bientôt oublier Dieu. Donnez-vous de garde, au nom de Dieu, de ce défaut, comme du plus dangereux que je sache à l'avancement en la vie spirituelle et à la perfection.

« Pour cela donnez-vous à Dieu, afin de parler dans l'esprit humble de Jésus-Christ, avouant que votre doctrine n'est pas vôtre ni de vous, mais de l'Évangile. Imitez surtout la simplicité des paroles et des comparaisons que Notre-Seigneur fait dans l'Écriture sainte, parlant au peuple. Hélas! quelles merveilles ne pouvait-il pas enseigner au peuple? Que de secrets n'eût-il pas pu découvrir de la Divinité, et de ses admirables perfections, lui qui était la sagesse éternelle de son Père? Cependant, vous voyez comme il parle intelligiblement, et

comment il se sert de comparaisons familières, d'un laboureur, d'un vigneron, d'un champ, d'une vigne, d'un grain de moutarde. Voilà comme il faut que vous parliez, si vous voulez vous faire entendre au peuple, à qui vous annoncerez la parole de Dieu.

« Une autre chose à laquelle vous devez faire une attention toute particulière, c'est d'avoir une grande dépendance de la conduite du Fils de Dieu : je veux dire que quand il vous faudra agir vous fassiez cette réflexion : Cela est-il conforme aux maximes du Fils de Dieu? Si vous trouvez que cela soit, dites : « A la bonne heure, faisons; si au contraire, dites : Je n'en ferai rien.

« De plus, quand il sera question de faire quelque bonne œuvre, dites au Fils de Dieu : Seigneur, si vous étiez en ma place, comment feriez-vous en cette occasion? Comment instruiriez-vous ce peuple? Comment consoleriez-vous ce malade d'esprit ou de corps?

« Cette dépendance doit encore s'étendre à déférer beaucoup à ceux qui vous représentent Notre-Seigneur, et qui vous tiennent lieu de supérieurs : croyez-moi, leur expérience, à raison de leur charge, leur a appris beaucoup de choses pour leur conduite. Je vous dis ceci pour vous porter à ne rien faire d'importance ni rien entreprendre d'extraordinaire sans nous en donner avis; ou si la chose pressait si fort que vous n'eussiez pas le temps d'attendre notre résolution, adressez-vous au supérieur le plus proche, lui demandant : Monsieur, que feriez-vous dans une telle occasion? Nous avons l'expérience que Dieu a béni la conduite de ceux qui en ont usé ainsi, où, au contraire, ceux qui ont fait autrement se sont engagés en des affaires qui ne les ont pas seulement mis en peine, mais même qui nous ont embarrassés.

« Je vous prie aussi de faire attention à ne vous point vouloir signaler dans votre conduite. Je désire que vous n'affectiez rien de particulier, mais que vous suiviez toujours *viam regiam*, cette grande route, afin de marcher sûrement et sans répréhension. J'entends par là vous dire que vous vous conformiez en toutes choses aux règles et aux saintes coutumes de la Congrégation. N'introduisez rien de nouveau, mais regardez les avis qui ont été dressés pour ceux qui ont la conduite des maisons de la Compagnie, et ne retranchez rien de ce qui se fait dans la même Compagnie.

« Soyez non-seulement fidèle à observer les règles, mais aussi exact à les faire observer, car faute de cela tout irait mal. Et comme vous tiendrez la place de Notre-Seigneur, aussi faut-il que vous soyez, à son imitation, une lumière qui éclaire et qui échauffe. Jésus-Christ, dit saint Paul, est la splendeur du Père ; et saint Jean,

que c'est la lumière qui éclaire tout homme qui vient au monde.

« Nous voyons que les causes supérieures influent dans les inférieures : par exemple, les anges, qui sont dans une hiérarchie supérieure, éclairent, illuminent et perfectionnent les intelligences d'une hiérarchie inférieure : de même le supérieur, le pasteur et le directeur doit purger, illuminer et unir à Dieu les âmes qui lui sont commises de la part de Dieu même.

« Et comme les cieux envoient leurs bénignes influences sur la terre, il faut que ceux qui sont au-dessus des autres répandent en eux l'esprit principal qui les doit animer ; pour cela vous devez être tout plein de grâce, de lumière et de bonnes œuvres, comme nous voyons que le soleil communique de la plénitude de sa clarté aux autres astres.

« Enfin, il faut que vous soyez comme le sel : *Vos estis sal terræ*, empêchant que la corruption ne se glisse dans le troupeau dont vous serez le pasteur. »

Après que M. Vincent m'eut dit tout ce que dessus, avec un zèle et une charité que je ne puis expliquer, il survint un Frère de la Compagnie, lequel lui parla de quelque affaire temporelle qui regardait la maison de Saint-Lazare ; et lorsque ce Frère fut sorti, il prit de là occasion de me donner les avis suivants :

« Vous voyez, Monsieur, comme des choses de Dieu, dont nous parlions à présent, il me faut passer aux affaires temporelles. De là vous devez connaître qu'il appartient au supérieur de pourvoir non-seulement aux choses spirituelles, mais qu'il doit aussi étendre ses soins aux choses temporelles : car comme ceux qu'il a à conduire sont composés de corps et d'âme, il faut aussi qu'il pourvoie aux besoins de l'un et de l'autre, et cela à l'exemple de Dieu, qui, étant occupé de toute éternité à engendrer son Fils, et le Père et le Fils à produire le Saint-Esprit ; outre, dis-je, ces divines opérations *ad intra*, il a créé le monde *ad extra*, et s'occupe continuellement à le conserver avec toutes ses dépendances, et produit toutes les années de nouveaux grains sur la terre, de nouveaux fruits sur les arbres, etc. Et le même soin de son adorable providence s'étend jusque là, qu'une feuille d'arbre ne tombe point sans son ordre ; il compte tous les cheveux de notre tête, et nourrit jusqu'au plus petit vermisseau, et jusqu'à un ciron. Cette considération me semble bien puissante, pour vous faire comprendre que l'on ne doit pas seulement s'appliquer à ce qui est relevé, comme sont les fonctions qui regardent les choses spirituelles, mais qu'il faut encore qu'un supérieur qui représente en quelque façon l'étendue de la puissance de Dieu, s'applique à

avoir le soin des moindres choses temporelles, n'estimant point que ce soin soit une chose indigne de lui. Donnez-vous donc à Dieu pour procurer le bien spirituel de la maison où vous allez.

« Le Fils de Dieu, dans le commencement qu'il envoya ses Apôtres, leur recommanda de ne point porter d'argent : mais ensuite, comme le nombre de ses disciples s'accrut, il voulut qu'il y en eût un de la troupe *qui loculos haberet*, et qui eût soin non-seulement de nourrir les pauvres, mais même qui pourvût aux nécessités de sa famille. Bien plus, il souffrit que des femmes allassent à sa suite pour la même fin, *quæ ministrabant ei ;* et s'il ordonne dans l'Évangile de ne point se mettre en peine du lendemain, cela se doit entendre de ne point avoir trop d'empressement ni de sollicitude pour les biens de la terre, et non pas absolument de négliger les moyens de la vie et du vêtement : autrement il ne faudrait point semer.

« Je finis là-dessus, en voilà assez pour aujourd'hui. Je répète derechef que ce que vous allez faire est une œuvre bien grande, *grande opus*. Je prie Notre-Seigneur qu'il donne sa bénédiction à votre conduite, et priez-le de votre part avec moi qu'il me pardonne toutes les fautes que j'ai commises moi-même dans l'emploi où je suis. »

CHAPITRE DERNIER.

CONCLUSION DE TOUT CET OUVRAGE, OU L'ON SATISFAIT A LA DEMANDE QUI SE POURRAIT FAIRE, POURQUOI ON NE RAPPORTE EN CE LIVRE AUCUN MIRACLE FAIT POUR PREUVE DE LA SAINTETÉ DE MONSIEUR VINCENT.

Ceux qui mettent par écrit la vie des personnes qui ont excellé en vertu rapportent ordinairement à la fin de leur ouvrage les miracles que Dieu a opérés en leur faveur, pour servir comme d'un témoignage authentique de leur sainteté. Et comme on ne doit pas légèrement croire tout ce qui se dit de ces œuvres extraordinaires et miraculeuses, aussi ne les faut-il pas témérairement rejeter ou improuver : car la main de Dieu n'est pas raccourcie, et sa puissance n'a pas moins d'étendue en ces derniers siècles que dans les précédents. Il est le souverain Seigneur de l'univers, qui peut toujours faire tout ce qu'il lui plaît au ciel et en la terre ; et comme le don des

... peut-être demande
cit de la vie de M. Vincent on n'a rapp
te vie ayant été si vertueuse et si sain
ire que Dieu n'en eût pas opéré en sa
qu'un, pourquoi est-ce qu'on le retient
le déclare point, puisque, selon le tém
e chose honorable et glorieuse à Dieu de
œuvres de sa puissance [1] ? »

ndre, en premier lieu, que ce n'est pas un
, lorsqu'une personne a mené une vie a
accompagnée du don des miracles, puisque
ands saints reconnus pour tels de toute l'É
n ne lit point qu'ils aient fait aucun mir
clare expressément que saint Jean-Bapt
la bouche du Fils de Dieu même le plus gr
n'a pourtant fait aucun miracle : et l'hist
et devant les yeux un très-grand nombre
condition, qui n'en ont jamais fait, dont
e pas de reconnaître et d'honorer la saint
en que Dieu n'eût fait aucun miracle
rait en rien diminuer l'estime que mérit
tion qui est due à la mémoire de sa

épondre, que si on n'a rapporté aucun
nt homme, ce n'est pas que plusi
n'aient rend...

rien dire de la guérison de plusieurs autres personnes affligées en leurs corps de maladies très-fâcheuses, et qui paraissaient irrémédiables, laquelle s'est faite d'une manière qui surpasse entièrement les forces de la nature, lorsque ces personnes ont eu recours aux intercessions de ce grand serviteur de Dieu.

Mais quoiqu'on pût rapporter plusieurs exemples de telles et semblables choses, qui sont très-avérées, et appuyées sur des témoignages irréprochables, et qui mériteraient sans doute la créance du lecteur, on a mieux aimé toutefois les cacher sous le voile du silence, tant pour rendre une plus exacte obéissance aux ordres de la sainte Église, qui ne veut point qu'on publie aucun miracle qui n'ait auparavant été reconnu et approuvé par l'autorité des évêques, que pour se conformer plus parfaitement à l'esprit de ce père des missionnaires dont l'humilité ne pouvait souffrir qu'on découvrît les dons et les grâces extraordinaires de Dieu, voulant qu'on les tînt cachées, jusqu'à ce que sa providence les manifestât elle-même par les voies qu'elle jugerait les plus convenables.

Enfin, si l'on ne produit en ce livre aucun miracle pour marque de la sainteté de M. Vincent, c'est que nous en avons d'ailleurs des preuves si fortes, qu'elles sont plus que suffisantes, non-seulement pour convaincre, mais aussi pour persuader un esprit raisonnable et chrétien. On rapporte d'un cardinal fort âgé qu'étant présent dans le consistoire à la lecture qui s'y faisait des informations que le souverain pontife avait ordonnées pour procéder à la canonisation d'une personne qui avait vécu et qui était morte en réputation de sainteté; pendant qu'on récitait un grand nombre de guérisons miraculeuses de diverses maladies faites par ses intercessions, ce cardinal paraissait tout assoupi et abattu de sommeil; mais que dans la suite, quand on vint à rapporter qu'un jour ayant reçu en pleine rue une injure fort atroce et un affront très-sensible, elle l'avait supporté avec une patience admirable, sans en faire paraître la moindre émotion, et qu'au contraire elle avait témoigné beaucoup de charité et d'amour envers ceux qui la traitaient si mal; ce bon cardinal ouvrant les yeux, comme s'il se fût réveillé, dit tout haut: « Voilà un grand miracle! » voulant témoigner par ces paroles que les actions vertueuses, et particulièrement celles qui sont héroïques, et beaucoup élevées au-dessus de la portée de la nature, doivent passer pour des preuves les plus fortes et les plus convaincantes de la sainteté de ceux qui les ont pratiquées jusques à la mort.

Suivant cette maxime, ceux qui voudront faire attention sur tout ce qui a été rapporté de M. Vincent trouveront abondamment de

quoi convaincre leur esprit sur ce sujet ; car si l'on peut appeler miraculeuses les œuvres qui sont au-dessus des voies communes de la nature, qui surpassent de beaucoup ses forces et qui vont bien loin au-delà du train ordinaire du commun des chrétiens, on peut aussi bien dire que la longue vie de M. Vincent a été presque un continuel miracle, puisqu'elle n'a été autre chose qu'un tissu d'actes des plus excellentes vertus, dans la pratique desquelles ce fidèle serviteur de Dieu a toujours constamment persévéré jusqu'à la fin.

Mais pour donner encore plus de jour à ce que nous désirons faire entendre au lecteur, il observera s'il lui plaît que, comme Dieu ne s'est pas servi des seuls miracles, mais qu'il a employé divers autres moyens pour rendre croyables les mystères et les vérités de notre religion, de même sa divine providence ne veut pas toujours manifester la sainteté de ses plus fidèles serviteurs par les œuvres miraculeuses qu'il opère par eux, pouvant se servir d'autres moyens, quand il lui plaît, qui ne sont pas moins propres ni moins efficaces pour cette fin. Ainsi nous voyons dans l'Histoire Ecclésiastique qu'il en a rendu quelques-uns célèbres par une vocation tout extraordinaire et par une manière de vie fort élevée au-dessus du commun, et plus angélique qu'humaine, pour laquelle ils sont l'objet de la vénération aussi bien que de l'admiration de tous les fidèles.

Il a voulu que le seul martyre, sans aucun autre effet miraculeux, en ait canonisé un grand nombre d'autres ; et que plusieurs, par une voie différente, se soient rendus illustres et recommandables dans l'Église par leur érudition et doctrine toute singulière et toute sainte.

Mais pour son serviteur Vincent de Paul (s'il est permis de pénétrer dans les secrets de sa providence), il semble qu'il ait voulu, par une conduite toute spéciale et non moins merveilleuse, se servir de ses abaissements pour le relever, et de sa profonde humilité pour le rendre plus digne d'honneur et de vénération dans son Église : en sorte qu'en cet humble prêtre se trouve particulièrement vérifié ce que Jésus-Christ a dit : « Que celui qui s'humilie sera exalté. »

Certainement, si d'un côté l'on considère avec quelque attention le mépris que M. Vincent faisait de lui-même, et le désir continuel qu'il avait de passer pour un homme de néant, pour un pauvre serviteur inutile, pour un misérable, pour un abominable pécheur, tel qu'il se disait ; et que d'autre part on regarde les choses extraordinaires et presque incroyables qu'il a plu à Dieu de faire par son moyen, on sera obligé de reconnaître que si ces choses ont réussi

avec une telle bénédiction, cela n'est pas venu de l'industrie ni de la vertu de l'homme, mais que ce sont des effets d'une conduite toute particulière de la sagesse et de la puissance de Dieu, et presque autant de miracles opérés par sa bonté, pour témoignage qu'il agréait et approuvait ce que son fidèle serviteur entreprenait et faisait pour son service.

Car n'y a-t-il pas sujet de tenir pour une chose en quelque façon miraculeuse que le fils d'un simple paysan, né dans l'obscurité de la plus basse condition qui se trouve parmi les hommes, élevé d'une manière toute rustique à la garde des bestiaux, et après réduit dans un malheureux esclavage, et qui s'est toujours tenu caché autant qu'il a pu dans l'ombre d'une vie commune et abjecte, ait, nonobstant tout cela, paru dans l'Église comme un nouveau soleil qui a éclairé un nombre presque innombrable de pauvres âmes qui gisaient dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, comme parle un prophète, c'est-à-dire, qui passaient toute leur vie dans une effroyable ignorance de Dieu et des choses nécessaires à leur salut ; et que non-seulement il ait éclairé, mais aussi échauffé et vivifié par les ardeurs de son zèle une infinité de personnes qui étaient mortes à la vie de la grâce et comme ensevelies dans le péché, et rallumé dans les cœurs de plusieurs autres le feu du divin amour ?

Qu'un simple prêtre sans bénéfices, sans biens extérieurs et sans aucun pouvoir ni autorité dans l'Église, ait su remédier efficacement à un très-grand nombre de déréglements qui se trouvaient dans le clergé, et qu'il ait fait sur ce sujet, et heureusement conduit à chef dedans et dehors le royaume de France, ce que les plus grands prélats et les plus zélés eussent à peine résolu d'entreprendre dans leurs propres diocèses et dans les lieux dépendants de leur juridiction, avec toute leur autorité et tous leurs grands revenus ?

Qu'un homme pauvre et dénué de tous moyens et de toutes commodités ait trouvé le moyen de secourir et d'assister dans leur extrême nécessité les pauvres, non d'une seule ville, mais de plusieurs provinces entières, non pendant quelque partie d'une mauvaise saison, mais durant un grand nombre d'années, et que pendant tout ce temps il ait procuré qu'ils fussent pourvus de ce dont ils avaient besoin pour leur nourriture, vêtements et autres nécessités ; qu'il ait remis en état les églises ruinées par les gens de guerre, les fournissant d'ornements ; qu'il ait procuré aux prêtres et aux curés la subsistance nécessaire ; qu'il ait pourvu de médicaments et de nourriture un nombre presque infini de pauvres malades, répandus de tous côtés dans la plupart des villages de France, Savoie, Italie et

plusieurs autres provinces encore plus éloignées; et cela, non pour un peu de temps, mais depuis plus de trente ans, et qu'il ait trouvé un fonds inépuisable pour continuer toujours ces assistances, autant que les Confréries de la charité qu'il a instituées dureront ?

Enfin, qu'un homme de la plus basse naissance, qu'il n'a point cachée, mais qu'il a publiée partout, qui se déclarait un pauvre ignorant, qui ne faisait paraître aucun talent extérieur qui le rendit considérable, qui n'a jamais composé aucun livre ni prêché en aucune chaire célèbre, et qui a plutôt fait tout ce qu'il a pu pour se tenir caché ou pour se rendre vil et méprisable; que nonobstant tout cela cet homme inconnu ait acquis une réputation qui s'est répandue presque par tout le monde, qu'il ait été honoré et recherché des plus grands, et même appelé dans les cabinets et dans les conseils des souverains ?

Certainement, celui qui pèsera bien toutes ces choses sera obligé de reconnaître que la main du Seigneur a été avec son fidèle serviteur pour opérer toutes ces merveilles, et que la vie, la conduite, les œuvres et les succès des entreprises de M. Vincent ont été des ouvrages singuliers de la sagesse et de la puissance de Dieu, qui sait, quand il lui plaît, faire sortir la lumière des ténèbres, et tirer du néant ce qu'il y a de plus grand et de plus éclatant dans l'univers.

Après tout, le lecteur trouvera ici un ample sujet de glorifier Dieu et de le bénir de tous ces grands exemples de vertu qu'il lui a mis devant les yeux en la personne de son fidèle serviteur. Saint Grégoire de Nysse parlant de saint Ephrem disait que Dieu l'avait mis sur la terre comme un grand luminaire pour éclairer le monde, ou bien comme une haute colonne vivante et animée pour montrer aux hommes les sentiers de la vertu et de la sainteté, à la façon de ces Mercures que l'on posait sur les grands chemins; et nous pouvons, avec toute sorte de raison, dire le même de M. Vincent : c'est Dieu qui l'a fait naître et qui l'a donné à son Église pour lui procurer plusieurs grands biens, mais particulièrement pour y laisser l'exemple de sa sainte vie, comme une adresse assurée pour y connaître le chemin qui conduit à la solide perfection ; afin que par cette vue on fût excité à prendre cette route, et à marcher à la faveur d'un si bon guide; entrant dans ses sentiments, embrassant ses maximes et cherchant à son imitation, avant toute autre chose, le royaume de Dieu, l'accomplissement de ses volontés, et l'accroissement de son honneur et de sa gloire.

FIN.

TABLE

DU TOME SECOND.

Pages

Chapitre VII. — Les assistances et services rendus aux monastères des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie du diocèse de Paris, par M. Vincent, pendant le temps qu'il a été supérieur et père spirituel. 1

Chapitre VIII. — Les Confréries de la Charité des paroisses. 22

— Réglement de la Confrérie de la Charité. 26

Chapitre IX. — Institution des Filles de la Charité, servantes des pauvres malades. 28

Chapitre X. — Les assemblées des Dames de la Charité de Paris. 40

Chapitre XI. — Les assistances que M. Vincent a rendues à diverses provinces ruinées par les guerres. 54

Section Ire. — Assistance rendue à la Lorraine. *Ibid.*

Section II. — Assistance rendue à la Picardie et à la Champagne. 72

Section III. — Effets très-remarquables des assistances rendues à ces deux provinces. 78

Chapitre XII. — Ce que M. Vincent a fait pour l'extirpation des nouvelles erreurs du Jansénisme. 87

Chapitre XIII. — Les emplois de M. Vincent pour le service du roi dans les conseils de Sa Majesté et ailleurs, pendant le temps de la régence de la reine-mère. 113

Section Ire. — Première entrée de M. Vincent dans le conseil du roi pour les affaires ecclésiastiques. 116

Section II. — Résolutions qui furent prises par les avis de M. Vincent touchant les matières bénéficiales. 118

Section III. — L'équité et la vigilance avec laquelle M. Vincent se comportait dans les affaires bénéficiales. 119

Section IV. — Son zèle contre les abus qui se commettaient en la recherche des bénéfices. 121

Section V. — Exemple remarquable sur ce sujet. 125

Section VI. — Son affection très-grande pour le service des prélats de l'Église. 126

Section VII. — Divers services importants rendus par M. Vincent à plusieurs ordres religieux. 129

Section VIII. Autres offices de charité rendus par M. Vincent à diverses abbayes et monastères de filles. 136

Section IX. — Diverses autres affaires de piété auxquelles M. Vincent s'est employé dans le conseil du roi. 139

Section X. — M. Vincent a toujours gardé une fidélité inviolable au roi, et une affection constante pour son service, même pendant les temps les plus périlleux et difficiles. 141

Section XI. — M. Vincent a servi le roi avec un entier dégagement de

Pages.
tout intérêt. 144
Section XII. — Que M. Vincent s'est toujours conduit avec grande prudence et circonspection dans les affaires qui regardaient le service du roi. 147

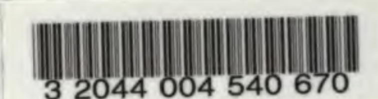
LIVRE TROISIÈME.

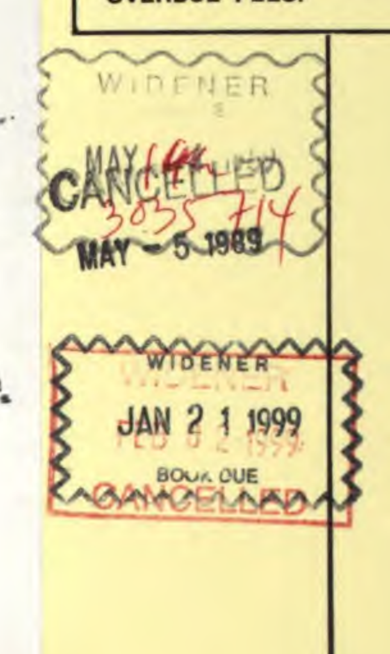
Préface. 153
Chapitre premier. — Observations générales sur les vertus de M. Vincent. 155
Chapitre II. — De la foi de M. Vincent. 157
Chapitre III. — Son espérance et sa confiance en Dieu. 163
Section Ire. — Continuation du même sujet. 168
Section II. — Suite du même sujet. 172
Section III. — Sentiment de M. Vincent touchant la confiance qu'il faut avoir en Dieu. 175
Chapitre IV. — Son amour envers Dieu. 180
Chapitre V. — Sa conformité à la volonté de Dieu. 184
Section Ire. — Continuation du même sujet. 187
Section II. — Son union parfaite au bon plaisir de Dieu par une entière résignation et indifférence. 192
Chapitre VI. — Son attention continuelle à la présence de Dieu. 200
Chapitre VII. — Son oraison. 203
Section unique. — Recueil de quelques avertissements et instructions de M. Vincent sur le sujet de l'oraison. 209
Chapitre VIII. Sa dévotion et piété envers Dieu. 217
Section Ire. — Sa dévotion particulière envers le très-saint Sacrement de l'autel. 225
Section II. — Sa dévotion toute singulière pour imiter Jésus-Christ, et se conformer à ses exemples. 229
Chapitre IX. — Sa dévotion envers la très-sainte Vierge, mère de Dieu, et envers les autres saints. 238
Chapitre X. — Son zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. 244
Chapitre XI. — Sa charité pour le prochain en général. 253
Section Ire. — Quelques exemples remarquables de la charité de M. Vincent. 259
Section II. — Sa charité particulière envers les pauvres. 265
Section III. — Ses aumônes. 273
Section IV. — Son amour respectueux envers les prélats de l'Église. 282
Section V. — Sa charité envers les prêtres et autres personnes ecclésiastiques. 291
Section VI. — Sa charité envers les siens. 301
Section VII. — Sa charité envers ses ennemis. 310
Chapitre XII. — Sa douceur. 318
Section Ire. — Continuation du même sujet. 324
Section II. — Paroles remarquables de M. Vincent touchant la douceur qu'on doit pratiquer envers le prochain. 331
Chapitre XIII. — Son humilité. 336
Section Ire. — Quelques autres actions plus particulières d'humilité pratiquées par M. Vincent. 341

Pages.
Section II. — Des sentiments de M. Vincent touchant la vertu d'humilité. 354
Chapitre XIV. — Son obéissance. 364
Chapitre XV. — Sa simplicité. 373
Chapitre XVI. — Sa prudence. 382
Section unique. — Continuation du même sujet. 387
Chapitre XVII. — Sa justice et sa gratitude. 395
Chapitre XVIII. — Son parfait dégagement des biens de cette vie, et son amour pour la pauvreté. 406
Chapitre XIX. — Sa mortification. 419
Section unique. — Continuation du même sujet. 430
Chapitre XX. — Sa chasteté. 435
Chapitre XXI. — Son égalité d'esprit. 440
Chapitre XXII. — Sa force à soutenir le bien et à s'opposer au mal, et sa patience à supporter les afflictions et les peines. 447
Chapitre XXIII. — Sa patience dans les maladies. 457
Chapitre XXIV. — La conduite de M. Vincent. 462
Section Ire. — Continuation du même sujet. 471
Section II. — Sa conduite pour le temporel des maisons de sa Congrégation. 483
Section III. — Avis de M. Vincent donné de bouche à un prêtre de la Congrégation de la Mission, avant de l'envoyer en une autre maison, pour en avoir la conduite. 488
Chapitre dernier. — Conclusion de tout cet ouvrage, où l'on satisfait à la demande qui se pourrait faire, pourquoi on ne rapporte en ce livre aucun miracle fait pour preuve de la sainteté de M. Vincent. 494

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND ET DERNIER.

[redacted]


3 2044 004 540 670


WIDENER
CANCELLED
MAY - 5 1989
WIDENER
JAN 2 1 1999
BOOK DUE
CANCELLED

